



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

UC-NRLF



8 3 917 830

LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Received *May*, 1897

Accession No. *65852*. Class No.















REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXVI<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE





REVUE

DES

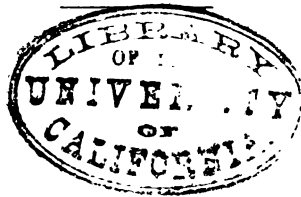
DEUX MONDES

---

LXVI<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

---

TOME CENT TRENTE-CINQUIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

---

1896

AP20

R34

1896:3

SERVATION  
PLACEMENT  
VIEW 2/19/87

no funds

65852

---

# MANNING



LES ANNIÉES PROTESTANTES

A quelques mois de distance, il y a quatre ans, l'Angleterre voyait mourir deux vieillards chargés de jours et d'œuvres, deux cardinaux de la sainte Église romaine, deux des hommes qui, dans ce siècle sans foi et dans un pays séparé depuis la réformation du centre de l'unité, ont le plus contribué à remettre le catholicisme en honneur et à lui rendre le prestige et l'autorité de l'une des plus grandes puissances spirituelles de notre temps. L'un de ces deux grands morts s'éteignait de l'épuisement de l'extrême vieillesse dans une maison conventuelle d'un faubourg de Birmingham, et le modeste cercueil de cet oratorien, — que la pourpre, tardivement venue, n'avait pas tiré de sa retraite studieuse, — recevait l'hommage de l'élite de l'Angleterre intellectuelle, fière de saluer en John Henry Newman l'un des maîtres de cette apologétique hardie, de cette psychologie subtile et de cette dialectique sans peur dont, par certains côtés, Pascal a donné le modèle impérissable et qui n'abaisse la raison sous un scepticisme apparent que pour la jeter au pied de la croix. L'autre, moins âgé, mais usé par les fatigues d'une activité dévorante et par les pratiques d'un ascétisme rigoureux, rendait le dernier soupir dans cette simple maison de Westminster où il avait voulu fixer sa résidence archiépiscopale. Il expirait presque à la même heure que le jeune duc de Clarence; et l'on eût pu croire que chez une nation profondément loyaliste et monarchique, protestante,

de plus, de nom et de traditions, les regrets excités par la fin prématurée de l'héritier présomptif de la couronne n'auraient guère laissé de place au deuil pour cet octogénaire, pour ce transfuge de l'anglicanisme, pour ce chef du catholicisme anglais. Ses funérailles n'en eurent pas moins le caractère imposant, sublime, unique, d'une grande démonstration populaire. Ce fut tout un peuple, — le peuple du travail, de la misère et de la souffrance, — qui se leva pour pleurer un héros de la charité.

Voilà, assurément, un spectacle auquel on ne se fût guère attendu dans l'Angleterre de la dernière décade du dix-neuvième siècle. Nul n'avait, comme le premier de ces princes d'une église dont l'Angleterre a déserté la communion depuis trois cent cinquante ans, souffleté la raison orgueilleuse ; flétri le matérialisme pratique ; dédaigné ou plutôt ignoré ces progrès tant vantés, ces fameuses inventions mécaniques, ces prétendues conquêtes de la science, dont l'admiration béate forme presque toute la religion de beaucoup de nos contemporains. Nul, comme le cardinal Manning, n'avait donné de scandale à cet anglicanisme dont il avait été jadis la colonne et l'espoir, à ce libéralisme vulgaire qui ne voit d'ennemi que dans l'Église et de liberté que dans l'oppression des consciences, à ce cléricalisme gourmé dont il s'était affranchi par la puissance même de ses convictions religieuses et ecclésiastiques, à cette orthodoxie économique enfin dont les lieux communs sont si commodes à l'égoïsme de certaines classes et dont il avait semblé souvent prendre plaisir à violer toutes les lois et à contester tous les principes. Et ce n'est pas tout. Tous deux, ces rénovateurs du catholicisme étaient sortis du protestantisme, dont ils avaient déchiré le sein. La première moitié de leur vie, à l'un comme à l'autre, avait été consacrée au service de l'Église anglicane, dans les rangs de son clergé. Tous deux, bien qu'à des degrés différens, ils avaient été chefs de parti : ils avaient combattu pour l'église de leurs pères, contre Rome et ses prétentions. Ils avaient arrêté des âmes sur la pente de la désertion et de la soumission à l'autorité du vicaire de Jésus-Christ. C'était l'un d'entre eux qui avait inauguré et dirigé pendant douze ans ce grand mouvement anglo-catholique, dont le second recueillit pour quelque temps le commandement des mains infidèles du général en chef quand celui-ci passa à l'ennemi en 1845. C'est eux qui avaient fait jaillir ce grand courant, dont le flot finit par les jeter malgré eux sur la rive opposée, mais non sans avoir fécondé le sol jusque-là un peu stérile et ingrat de l'anglicanisme et y avoir fait germer toute une moisson de piété, de vie spirituelle, d'œuvres de charité.

*On le voit, par un de ces élans qui défient le calcul et con-*



fondent la raison, l'Angleterre, après tout protestante, anglicane et surtout antipapistes, a célébré et honoré en ces deux hommes deux des plus grands ennemis de ces compromis qui lui sont chers en religion comme en politique, deux révolutionnaires résolus à renverser au nom de l'absolu ce régime du juste milieu ecclésiastique auquel elle porte tant d'attachement. L'histoire de ces deux vies peut seule expliquer ce paradoxe apparent. A vrai dire, ces biographies, si l'on y joint celle de Pusey et de quelques autres personnages du second plan, font proprement toute l'histoire de l'anglo-catholicisme.

Je n'ai point la prétention de l'écrire ici. Je ne saurais aujourd'hui que tracer une esquisse rapide d'un sujet qui, comme le jansénisme du xvii<sup>e</sup> siècle, demanderait, pour être traité comme il le mérite, l'érudition consciencieuse, la psychologie délicate, la méthode incomparable de Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*. Grand souvenir, périlleuse analogie, qui s'impose d'elle-même à qui a un peu approfondi l'étude de ce grand mouvement religieux qui traverse l'histoire de l'Angleterre contemporaine comme le mouvement janséniste traverse l'histoire de la France de Louis XIII et de Louis XIV ! Oui, cette agitation, inaugurée par quelques jeunes membres du clergé universitaire et paroissial, sans autre quartier général que la *salle commune* des *Fellows* ou agrégés du collège d'Oriel, sans autre chef qu'un jeune prêtre obscur dont le génie ne s'était pas encore révélé à lui-même et qui s'était à peine dégagé des liens étroits du protestantisme dit évangélique, a produit, j'ose le dire, dans la religion et la société anglaises, une révolution qui n'est pas moins étendue ni moins profonde que celle qu'opérait à la même heure dans le corps politique la grande réforme parlementaire. Il est radicalement impossible, sans une vue un peu exacte de l'anglo-catholicisme, de prendre une juste idée de l'Angleterre moderne : j'entends de l'Angleterre politique, sociale, littéraire, tout autant que de l'Angleterre religieuse, ecclésiastique et morale. Si l'on dit à juste titre : Il y a une Angleterre d'avant, une Angleterre d'après le *Reform Act* de 1832, on peut et on doit dire : Il y a une Angleterre d'avant, d'après les *Tracts for the Times*. Le fameux sermon d'assises de Keble, la condamnation du *Tract* n° 90, la censure de Ward, la conversion de Newman, celle de Manning, sont des dates non seulement dans l'histoire du mouvement d'Oxford, mais dans celle de l'Angleterre au xix<sup>e</sup> siècle.

C'est ce qui explique pourquoi le public anglais ne peut se laisser d'entendre parler de ce drame de la conscience religieuse. Depuis le jour déjà lointain où Newman, pour repousser les grossières insinuations de Kingsley, écrivit l'*Apologia pro vita sua*,

chef-d'œuvre d'autobiographie spirituelle, d'analyse psychologique, de subtilité intellectuelle et de candeur morale, digne de figurer à côté des *Confessions* de saint Augustin, combien de publications de toutes sortes, — mémoires, correspondances, vies, essais historiques, simples articles, — ne se sont-elles pas accumulées sur cet inépuisable sujet ! Il manque sans doute encore l'œuvre maîtresse qui rassemblera tous ces fils épars, qui groupera tous ces matériaux et qui élèvera, dans de justes proportions, sur de solides fondemens, l'édifice définitif. L'abrégé intéressant, mais incomplet et hâtif, du doyen Church, de Saint-Paul, ne saurait passer pour avoir comblé cette lacune. Peut-être ne le sera-t-elle jamais. Peut-être, s'il n'est pas trop présomptueux d'avouer ici une telle ambition, sera-ce d'où l'on s'y fût le moins attendu, — du dehors, d'une main étrangère, — que partira l'œuvre souhaitée. En attendant ce tableau d'ensemble, les biographies monumentales de Newman, de Pusey, aujourd'hui de Manning, permettent déjà d'embrasser d'un coup d'œil de vastes pans d'horizon. Les *Dii minores*, les Keble, les Ward, les Richard Hurrell Froude, les Robert et Henry Wilberforce, les Isaac Williams, les Charles Marriott, ces *Douze hommes de bien* dont le doyen Burgon nous a laissé une galerie de portraits, ont été mis en pleine lumière. Quant aux mémoires, ils foisonnent : les souvenirs de Palmer, les lettres de J.-B. Mozley, les réminiscences bavardes et cancanières de Thomas Mozley, cet *Ana* peu édifiant d'un cénacle religieux, cette promenade dans les coulisses d'un parti d'Église par un ecclésiastique mondain et passablement sceptique, en dépit ou peut-être à cause de son habit.

Il faut mettre dans une classe à part les confessions des naufragés de l'anglo-catholicisme. Infortunés qui subirent l'influence de Newman tout juste assez pour répudier les confortables compromis, les accommodemens de la religion officielle et courante, pas assez pour s'élancer et s'établir solidement sur le roc du dogmatisme, de la foi d'autorité ; qui ne s'inoculèrent la fièvre mystique que pour se réveiller, frissonnans et accablés, après l'accès, et qu'une *passade* de catholicisme laissa retomber dans le scepticisme découragé ou l'agnosticisme militant. C'est Francis Newman, le cadet de John Henry, esprit inquiet, vagabond, d'abord missionnaire en Perse, puis déiste en Angleterre, en tout l'antitype de son glorieux aîné, auquel l'unit pourtant une de ces ressemblances paradoxales faites de la similitude des traits particuliers et du contraste de l'ensemble. Il est l'auteur des *Phases de la Foi* et de ce curieux et triste pamphlet qu'il crut devoir déposer sur la tombe à peine fermée de son frère. C'est encore James-Anthony Froude, l'historien, frère cadet de Richard Hurrell, grandi

aux pieds de Newman, longtemps le plus fervent des disciples et le plus docile des novices, emporté par la *Némésis de la Foi* loin de ce port abrité, sur la mer orageuse, jeté finalement par le reflux dans les bras de Carlyle, guéri par cet apôtre du stoïcisme agnostique, mais assez mal guéri pour avoir fait de l'œuvre de sa vie, — son histoire d'Angleterre au xvi<sup>e</sup> siècle, — une gigantesque diatribe contre le catholicisme. C'est enfin Mark Pattison, mort recteur du collège de Lincoln, à Oxford, âme aigrie ou plutôt flétrie, moins encore par les mécomptes ou les retards de son ambition universitaire que par sa grande mésaventure spirituelle, — cette voiture publique manquée pour aller abjurer le protestantisme avec son maître, et, du coup, le coche manqué pour toute sa vie, la chute dans le doute systématique, dans l'éru- dition malicieuse à la Bayle, dans la critique hautaine et l'ironie superfine à la Renan, — avec, pour œuvre principale de cette longue existence de studieux loisirs, ces *Mémoires* où il a tracé le plus sombre, le plus mélancolique, le plus poignant tableau d'une intelligence desséchée, d'un cœur aride, volontairement racorni et pourtant à jamais inconsolable de l'idéal jadis entrevu, à demi possédé, perdu pour toujours.

C'est à cette riche galerie que M. Purcell vient d'apporter à titre de contribution les deux massifs volumes de sa biographie de Manning. Cet ouvrage était impatientement attendu. On savait que le cardinal avait ouvert dans les dernières années de sa vie les trésors de son intimité et de ses archives à cet écrivain. Dans une certaine mesure, on parlait d'une biographie autorisée, et les exécuteurs testamentaires de Manning n'avaient pas cru pouvoir, après sa mort, se montrer plus avarés ou plus timides que lui : ils laissèrent M. Purcell butiner à son gré dans les papiers les plus secrets du défunt. Eh bien ! ce livre, rédigé sous d'aussi favorables auspices, n'est pas seulement un mauvais livre, c'est une mauvaise action. Le successeur de Manning, le cardinal Vaughan, les exécuteurs testamentaires ont protesté avec indignation contre cette publication. Bien que M. Purcell essaye de se défendre et qu'il trouve des avocats parmi ces petits esprits dont la plus grande joie est de voir rabaisser toutes les grandeurs, il a contre lui tout lecteur impartial. Il faut l'avoir lu pour savoir jusqu'où peuvent aller l'absence de composition, le décousu, le désordre en quelque sorte systématique. Son livre est rempli de fragmens de lettres et de journaux, dépecés, émiettés, semés au hasard, transposés sans le moindre souci de la chronologie et de l'association des idées. Il ressemble tantôt à un manuscrit dont les pages, éparpillées par le vent, auraient été cousues par une servante illettrée, tantôt à un panier à papiers renversé sur une table. Que

dire des erreurs innombrables qui émaillent presque chaque page et qui ont bien le droit de surprendre de la part d'un écrivain anglais, catholique, voué depuis des années à ces études? S'imaginer que l'émancipation des catholiques était encore à l'ordre du jour en 1830; appeler obstinément les Tractariens dès avant 1835 *Puseystes*, alors que Pusey venait à peine d'apporter publiquement à Newman sa précieuse adhésion et qu'il n'eut l'honneur de donner son nom à son parti qu'après 1845; trahir à chaque mot une inconcevable ignorance d'Oxford, des choses et des hommes de l'Université; ne pouvoir presque toucher un point de l'histoire de l'anglo-catholicisme ou même de l'histoire générale, religieuse ou politique de l'Angleterre sans se fourvoyer dans un dédale d'inexactitudes et de contradictions; déshonorer force citations latines par de grossiers barbarismes; enfin, écrire lourdement, en oscillant entre l'emphase et la vulgarité, voilà quelques-uns des péchés de M. Purcell. Ils seraient véniels à mes yeux s'ils étaient seuls. L'inexcusable, le voici: qu'un homme à qui Manning avait ouvert les registres les plus secrets de ses papiers et de son cœur, qui a vécu des années dans le commerce quotidien, familial, intime d'une grande âme, se donne pour mission d'entrelarder ses extraits et ses précis de commentaires outrageans et de perfides insinuations; qu'il interprète systématiquement à mal toutes les paroles, tous les actes, tous les silences de son héros; qu'il lui prête gratuitement un égoïsme, une ambition, une jalousie, une duplicité, un amour et un art de l'intrigue, une lâcheté même également morbides et ignobles; qu'il prenne texte de ses erreurs de fait ou de ses grossières confusions d'idées pour calomnier celui qu'il prétend juger, — voilà, on l'avouera, qui passe l'imagination des lecteurs; voilà aussi, je pense, qui outrepassé les droits du biographe. M. Purcell pousse, du reste, si loin l'inconscience qu'il professe, — peut-être sincèrement, — une grande admiration pour l'homme qu'il vient de traiter de la sorte. Son code des convenances littéraires est bien singulier aussi. Afin de prouver sa gratitude à M. Gladstone, jadis l'intime allié de Manning et qui a prodigué les confidences et les révélations au biographe de son ami, il lui décerne en passant l'aimable surnom de *Judas*. Il ne s'est pas fait scrupule de publier soit des lettres expressément placées sous le sceau de la confession, soit des documens propres à réveiller de vieilles querelles entre les morts ou à en provoquer de nouvelles entre les vivans.

Un tel auteur se met lui-même hors de cour. Ce n'est point ainsi qu'on écrit l'histoire. Quant à savoir s'il aurait fallu l'empêcher de causer ce scandale, oserai-je avouer à ma honte que je

ne suis pas sans me réjouir de quelques-uns des résultats de son indélicatesse? *Felix culpa*, puisque, dans quelque intention qu'il ait agi, M. Purcell, comme jadis Froude avec ce *Carlyle* réaliste et impressionniste qui choqua si fort les amis du sage de Chelsea, nous a donné, à l'état fragmentaire, dans un désordre absolu, une incomparable série de révélations, de documens de première main, un Manning peint par lui-même, les aveux involontaires, les touches et les retouches, les confessions authentiques d'une âme du premier rang. On annonce de plus que, par manière de réfutation, les exécuteurs testamentaires et les plus proches amis du cardinal publieront sous peu une version officielle de sa vie. Ces polémiques posthumes, pour douloureuses qu'elles soient, font souvent jaillir la lumière. Même après la riche, l'insolente, l'indiscrète récolte, aux gerbes mal liées, de M. Purcell, il reste bien encore quelques épis à glaner. En attendant, nous possédons déjà, en dehors de quelques articles de revue importans publiés après la mort de Manning, dans le petit livre modeste de M. Hutton, un ouvrage où M. Purcell aurait pu apprendre que, pour éviter le panégyrique continu des vies de saints et les enluminures écœurantes du genre hagiographique, il n'est pas besoin de verser dans la satire ou dans le dénigrement.

## I

Ce fut en 1832 qu'Henry Edward Manning, alors âgé de vingt-quatre ans, se fit ordonner et entra dans le clergé anglican. Sa vocation première ne l'y appelait pas. Né en 1807, le dernier enfant du second mariage d'un riche banquier de la Cité de Londres, M. William Manning, qui siégeait au parlement parmi les tories, Henry Edward avait bien été destiné par ses parens à la cléricature. La famille était décemment religieuse; mais ce projet avait été inspiré aux parens de Manning beaucoup moins par des vues de piété que par le désir et l'espérance de procurer à leur Benjamin un établissement confortable et sûr. L'enfant lui-même ne manifestait aucun goût pour cette profession. Dans les écoles préparatoires qu'il fréquenta, à Harrow où il entra à quinze ans, il ne fut point un élève studieux. Il se distingua d'avantage au cricket que dans les exercices scolaires. Toutefois ces quatre ans dans une des grandes écoles publiques qui, avec Eton, Rugby, Winchester, reçoivent l'élite de la jeunesse anglaise, ne lui furent point inutiles. Wellington aimait à dire que c'était sur le terrain des jeux scolaires d'Eton qu'avait été remportée la victoire de Waterloo. En tout cas, il sort de ces établissemens, et il ne sort que de là, ce produit spécial : le *gentleman* anglais.

Manning le fut toute sa vie dans la force du terme. Ce je ne sais quoi manqua toujours à Newman, son égal par la naissance, son supérieur par les dons de l'intelligence, mais qui ne passa point par l'une de ces grandes écoles.

En 1827, quand son fils sortit d'Harrow, la fortune de M. William Manning était déjà fort ébranlée. Il fallait un minimum de six ou sept mille francs pour subvenir à l'entretien du jeune étudiant à Oxford. Le père hésita et Manning dut jurer de regagner le temps perdu et aller faire un stage intermédiaire chez un ecclésiastique à son séjour chez lequel il attribua toujours depuis lors la solidité des fondemens de ses connaissances classiques et ses succès à Oxford. A vingt ans, il était immatriculé au collège de Balliol. Ambitieux comme il l'était, — il avait pour devise, une de ses lettres nous l'apprend : *Aut Cæsar aut nihil*, — il résolut de prendre rang d'emblée parmi l'élite de sa génération. Sa consciencieuse application trouva sa récompense : il remporta aux examens de la Saint-Michel (novembre 1830) la *first-class* ou le diplôme d'honneur pour les études classiques auquel il avait borné ses vœux. Toutefois, ce fut autre part que, pendant ces années d'Oxford, il se distingua spécialement.

L'*Union* ou conférence des étudiants venait de se fonder. Cette *parlote*, ce parlement en miniature qui a vu, avec sa rivale de Cambridge, siéger sur ses bancs presque tous les hommes éminens de l'Angleterre, débutait modestement et pauvrement, non pas dans le somptueux local où elle convoque souvent aujourd'hui à ses joutes oratoires des députés ou des ministres, mais dans les étroits logis des étudiants. Samuel Wilberforce, le fils du grand philanthrope, le futur prélat anglican, — *Samuel Bouche d'or* ou *Sam le savonneux*, suivant le point de vue auquel on se place pour l'apprécier, — venait de quitter la présidence. William Ewart Gladstone allait y faire son apprentissage de l'éloquence. Manning parla beaucoup, il parla bien, il parla sur tous les sujets *et de quibusdam aliis*, depuis les grandes questions de politique générale jusqu'aux menus détails de ménage intérieur.

Une plume spirituelle et fine, celle du feu lord Houghton, a retracé l'une des plus mémorables journées de ce temps. Cambridge avait aussi son *Union* et, toujours en rivalité avec Oxford, se piquait de supériorité sur les *barbares* de l'Université d'en face. Sur les rives de l'Isis, on en était encore à chérir dans Byron le poète du siècle et de la jeunesse, tandis que sur les bords du Cam, la renommée plus récente et plus hétérodoxe de Shelley avait déjà éclipsé le nom du chantre de *Manfred* et de *Childe Harold*. Sur la proposition d'Arthur Hallam, le fils de l'historien, celui-là même à qui une mort prématurée devait con-

féter l'immortalité en lui faisant élever par Tennyson, son ami, le monument funéraire d'*In memoriam*, une délégation de missionnaires fut chargée d'aller jeter un défi aux byroniens d'Oxford au nom du poète de *Prométhée déchaîné* et de l'*Epipsychidion*. Hallam lui-même, Monckton-Milnes, le futur lord Houghton, l'*essayist* et poète distingué, enfin Sunderland, un de ces grands hommes de la vingtième année que la destinée punit de leur précocité, allèrent plaider cette cause. Gladstone servit d'introducteur aux révolutionnaires. La lutte fut épique, passionnée, avec ces exagérations savoureuses qui sont le charme et l'honneur de la jeunesse. On ne saura jamais de quel côté fut la victoire. Si la majorité donna ses suffrages à Manning, défenseur intransigeant de Byron, il a déclaré plus tard que les argumens du trio des Shelleyens l'avaient *mis en déroute*.

Ces beaux temps d'étude désintéressée, d'enthousiasme généreux, d'amitiés pures, ne passent que trop vite. Il fallait entrer dans la vie pratique. La vocation de Manning à cette époque était fort décidée. La politique l'attirait, le prenait tout entier. Il rêvait parlement, succès oratoires, pouvoir, action. Il se voyait déjà premier ministre, et ses camarades d'Oxford, s'ils avaient tiré son horoscope et celui de Gladstone, eussent réservé à celui-ci la mitre et la crosse et donné au futur archevêque de Westminster les sceaux de l'État. Le sort en décida autrement. M. William Manning était ruiné. Il avait dû, le cœur brisé, déposer son bilan, donner sa démission de régent de la Banque d'Angleterre et de membre de la Chambre des communes, vendre sa belle maison de campagne. Ce n'était pas avec les miettes du patrimoine paternel que l'on pouvait subvenir aux frais d'une carrière parlementaire, telle que la rêvait Manning, — à l'anglaise, où l'on met ses loisirs et ses revenus au service du pays au lieu de gagner sa vie ou de faire sa fortune dans les emplois. Découragé, Manning dut accepter du patronage distrait de lord Goderich une place plus que modeste de surnuméraire au ministère des Colonies.

On le pressait de réfléchir, de prendre le parti de l'Église plutôt que d'entrer dans l'administration par cette poterne basse. Il refusa. Ses sentimens religieux étaient loin d'être vivans. On ne trouve rien chez lui de ces étranges pressentimens, de ce mysticisme congénital, presque morbide, de cette vie spirituelle cachée et ardente, à la sainte Thérèse, de cette espèce de songe à demi éveillé dont Newman nous a laissé l'inoubliable peinture et qui le marquaient d'avance, comme par miracle, en plein protestantisme, pour le catholicisme et le sacerdoce. L'éveil de la conscience religieuse, la *conversion*, pour me servir du terme technique de la psychologie protestante, ce fut une influence féminine qui l'opéra

chez Manning. Il était lié avec une famille de grands banquiers de la Cité, les Bevan. Miss Bevan était une âme toute religieuse, profondément imprégnée de la piété et de la théologie de cette école de l'évangélisme dont j'aurai à caractériser l'influence. Elle lut la Bible, elle pria avec le jeune homme, bref, elle fut l'instrument dont Dieu se servit pour toucher ce cœur et conquérir cette âme. Ce ne fut qu'un commencement; nous verrons que Manning faisait dater sa vraie et complète conversion de sa maladie de 1847; mais le germe n'en était pas moins déposé.

Il est intéressant de noter au passage que les deux chefs de la restauration catholique anglaise ont dû l'un et l'autre, — et l'ont proclamé l'un comme l'autre, — leur naissance à la vie spirituelle à l'évangélisme. Newman fut pendant des années un adhérent zélé non seulement de l'école religieuse, mais du parti ecclésiastique de ce nom. Il fonda et dirigea quelque temps à Oxford l'une des institutions spécifiques de cette forme du protestantisme, un comité auxiliaire de la *Société biblique*. Lui-même, dans son *Apologia*, où il a pesé chaque terme, a déclaré qu'il devait en quelque sorte *son âme*, — le mot est fort, — au commentaire biblique archiprotestant de Scott. Manning demeura, lui aussi, même après son adhésion publique au mouvement d'Oxford, en communion avec quelques-uns des principaux membres du parti évangélique. Il y a là un fait important. Ces deux cardinaux, ces deux athlètes du catholicisme, n'ont pas seulement débuté par le protestantisme, mais par ce qu'il y a de plus protestant dans le protestantisme. Ils en ont conservé tous deux, leur témoignage en fait foi, un souvenir, plus encore, une trace indélébile. Assurément, lorsqu'ils se soumièrent à l'Église, et par cet acte même, ils répudièrent tout ce qui constituait à leurs yeux les erreurs et le péché du schisme et de l'hérésie : mais l'expérience du passé ne leur en resta pas moins. Ils savaient, ils savaient personnellement tout ce que peut recéler de bon, d'excellent, de vrai, un système faux. Ils savaient, ils savaient par eux-mêmes que même dans le protestantisme militant, intransigeant, pour peu qu'il soit fidèle à l'Évangile et docile à la révélation, il y a le germe de toutes les vérités, y compris celles qu'il rejette et qui forment le couronnement du catholicisme. Pour eux, certaines méthodes de polémique auxquelles s'abaisse trop souvent la controverse sur le continent, étaient tout à fait impossibles : ils n'auraient pu y recourir sans se souffleter eux-mêmes et calomnier leur propre passé.

A cette date, toutefois, Manning n'en était point encore là. Il venait de recevoir l'étincelle qui devait allumer en lui, pour ne plus s'éteindre, le feu sacré de l'esprit. La ruine de son père, avec tout ce qu'elle entraînait pour lui, fut le premier appel à une



vocation supérieure. Un chagrin intime, — le refus d'un père prudent d'autoriser l'union, plus rêvée que sollicitée, d'un jeune surnuméraire au *Colonial office* avec sa fille, — vint achever l'œuvre commencée. Les voix d'en haut prirent le dessus. Il a décrit lui-même dans une lettre de cette époque à son confident, son beau-frère, son état d'âme « maladif, sauvage, aigri, enragé, indolent, mal à l'aise », son besoin « d'être partout autre part que là où il était, de faire, d'entendre tout autre chose que ce qu'il faisait ou entendait, en un mot, d'être tout autre chose que ce qu'il était; corps brut, bête, monstre, créature quelconque. » Sa mélancolie dégénérait parfois en une sorte de cynisme sceptique : « Tout est faux, âme ou corps, mécanisme ou blague (*clap-trap*). Ah! la philosophie! parlons-en : *Vitæ magistra, doctrinarum excultrix, artium indagatrix*, etc. Oui, vraiment, quand tout est gentil et bien chaud et confortable : oh! alors, elle est le plus fidèle des amis, le meilleur des compagnons, des conseillers, des consolateurs, des protecteurs. Mais quand les choses prennent un vilain aspect, psst! la voilà partie, la queue en l'air, comme une vache trop nourrie par un temps d'orage. » Ce n'était qu'une forme bien connue de la maladie de croissance : un accès de byronisme ou de werthérisme aigu, compliqué d'un découragement trop naturel à la vue de ce monde dont toutes les avenues se fermaient devant les espoirs ou les ambitions de ses vingt-cinq ans.

Manning sut plus tard discerner la main providentielle qui lui infligeait toutes ces déceptions à l'heure même où un travail intérieur avait commencé dans son âme, la voix qui lui parlait un langage si clair et si haut. Il résolut, c'est lui qui nous le dit, « non pas de se faire *clergyman*, dans le sens rêvé par son père, mais de renoncer au monde et de vivre pour Dieu et pour les âmes. J'avais, ajoute-t-il, beaucoup prié, beaucoup fréquenté les églises. Ce fut le tournant de ma vie. » Je plains ceux qui, comme M. Purcell et certains de ses critiques, ne voient qu'une sorte de pis aller et de spéculation purement mondaine dans la détermination qui a pu être retracée par Manning lui-même dans ces mots si simples et si beaux : « Ce fut un appel de Dieu tout aussi clairement que pas un de ceux qu'il m'adressa depuis lors, un appel *ad veritatem et ad seipsum*. »

La preuve qu'il n'obéissait pas à des vues purement humaines, c'est, il l'a noté, que « la seule pensée d'être un *clergyman* lui était proprement odieuse. J'avais, dit-il, une véritable antipathie pour le caractère séculier, la mondanité de l'Église établie. La vue du tablier et du chapeau (insignes des évêques anglicans) me mettait littéralement hors de moi. Le titre de « père en

Dieu », appliqué à des évêques vivant dans le confort, m'irritait vivement... Ma seule pensée fut d'obéir à la volonté de Dieu, de sauver mon âme et les âmes des autres. »

Manning eut la bonne fortune d'être placé, dès ses débuts, dans une position extrêmement favorable. A peine ordonné par l'évêque d'Oxford, après la préparation dérisoire qui suffisait à cette date au clergé anglican, il devint en janvier 1833 l'un des vicaires du Révérend John Sargent, recteur de Lavington et châtelain de l'endroit. L'aînée des filles de la maison avait déjà épousé Samuel Wilberforce, le futur évêque, récemment nommé recteur d'une paroisse de l'île de Wight. C'était la destinée de ces demoiselles de récompenser le zèle des jeunes suffragans de leur père. Quelques mois ne s'étaient pas écoulés que la plus jeune, Caroline, devenait la femme de Manning. Dès le mois de mai, celui-ci, à la mort de son futur beau-père, avait été placé par la grand'mère de sa fiancée, qui régnait au château et possédait le droit de collation, à la tête de cette importante paroisse. A vingt-cinq ans, après quelques semaines à peine d'apprentissage, Manning se trouvait dans la position de prêtre bénéficié que tant de membres du clergé n'atteignent jamais. Marié, renté, haut placé, il était dans la plus enviable des situations.

Ce bonheur même avait ses dangers. Qui sait, au cas où il se fût prolongé, si le recteur de Lavington, mari d'une femme accomplie, peut-être entouré d'enfans, en possession d'un joli revenu, à la tête d'une importante paroisse, sur le chemin des dignités, ne serait pas peu à peu descendu au niveau de ce clergé confortable, respectable, honnête, bienveillant, bien renté, bien nourri, qui offre force bons pères de famille, peu d'ascètes ou de saints, et qui croit davantage aux sages préceptes de l'économie politique orthodoxe qu'à la divine folie de la charité? Dieu le préserva de ce péril. Il lui laissa l'écorce de son bonheur, cette position éminente, ce luxe, ces chevaux qu'il aimait et dans la connaissance desquels il était passé maître, tout ce décor extérieur que Manning lui-même repoussa d'une main ferme dès qu'il eut fait ses premiers pas dans la voie du renoncement : mais il le frappa en plein cœur.

Après quatre ans d'une félicité sans nuages, sa femme lui fut enlevée. Manning n'a permis à personne de sonder son deuil. Il est des sentimens trop sacrés pour qu'un homme en parle. Manning ne fut jamais de ceux qui profanent l'intimité de leurs souvenirs, qui font du sanctuaire de leurs affections un lieu public, qui débitent leur cœur en tranches. Jamais, même encore au service d'une Église qui permet le mariage de ses ministres, il ne fit une allusion directe à sa perte, même dans sa correspon-

dance avec ses plus proches, même dans son journal intime. Il ne cite brièvement cette date que dans la liste des dispensations miséricordieuses par lesquelles Dieu l'a conduit jusqu'à lui. Plus tard d'autres raisons vinrent sceller encore plus hermétiquement son silence. Prêtre catholique, chef d'un clergé voué au célibat, il ne lui convenait pas de réveiller ce souvenir.

D'autres s'en chargèrent pour lui. Pendant les luttes véhémentes, parfois envenimées, qu'il eut à soutenir contre certaines factions au sein du catholicisme, un vieux prêtre, qui détestait le nouveau régime, avait coutume de célébrer comme un jour de deuil l'anniversaire de la mort de M<sup>me</sup> Manning, et quand on lui en demandait la raison, il répondait : « C'est la date du plus rude coup que Dieu, en notre siècle, ait porté à l'Église dans les îles Britanniques. » Même marié, cependant, Manning ne s'était pas endormi dans le bien-être. A côté d'une activité paroissiale infatigable, il ne tarda pas à prendre position sur le terrain de la grande lutte qui absorbait tous les esprits.

## II

C'était l'heure solennelle où le mouvement d'Oxford éclatait avec un bruit de guerre. L'Église établie d'Angleterre, de par les étranges anomalies de ses origines, avait toujours recélé en elle les germes de deux systèmes contradictoires : du catholicisme et du protestantisme. La lutte de ces deux élémens opposés a troublé toute la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. L'archevêque Laud fut un anglo-catholique avant le temps. Il contracta une funeste alliance avec cette fatale dynastie des Stuarts, et il expia sur l'échafaud moins encore son hostilité contre le puritanisme triomphant que sa complicité avec Strafford et Charles I<sup>er</sup> dans leur essai avorté de gouvernement absolu, sans parlement. La théologie anglicane, avec Hooker, avec Bull, avec ces *non-jureurs* qui eurent le tort d'ériger en dogme la doctrine purement humaine et politique de la légitimité et de la non-résistance, n'en continua pas moins à répudier le protestantisme et ses inspirations. Toutefois au xviii<sup>e</sup> siècle, avec la victoire définitive de la révolution de 1688 et l'établissement de la maison de Hanovre, c'est l'avènement de toutes les puissances de mort spirituelle, de l'*Erastianisme* ou de la subordination absolue de l'Église à l'État ; du matérialisme pratique, du formalisme, du rationalisme ; de ce christianisme honteux qui a peur de son ombre, qui ne redoute et ne proscriit rien tant que l'enthousiasme, qui se réduit à une morale purement civile et garde un lâche silence sur le dogme révélé. C'était proprement le sommeil de la mort.

Un réveil de foi, de zèle, d'ardeur, de généreuse imprudence, se produisit enfin. Ce fut en dehors de l'Église anglicane. John Wesley en demeura jusqu'au bout le fils dévoué et fidèle. S'il fonda une secte nouvelle, — le méthodisme, — dont les adhérens se comptent aujourd'hui par millions dans le monde anglo-saxon, ce fut malgré lui, à son corps défendant. Il avait voulu toucher des consciences, sauver des âmes, prêcher l'Évangile éternel ; il se trouva, grâce à l'intolérance anglicane, avoir créé une Église. Les débuts du méthodisme primitif eurent quelque chose de la grandeur, de la simplicité du christianisme naissant, ou, si la comparaison choque, de la fondation des Ordres mendiants. Ses apôtres surent faire vibrer dans l'âme populaire, toujours accessible à ces grandes émotions simples, les cordes fondamentales du sentiment du péché, du repentir. Le contre-coup de ce puissant mouvement se fit ressentir jusque dans l'Église anglicane. Le méthodisme, Wesley, sont les auteurs de cette réaction bien-faisante de l'évangélisme, qui rendit quelque sève religieuse à l'établissement anglican.

Parmi les produits du protestantisme, il n'en est pas de plus authentique que l'évangélisme. Il en eut les grandeurs et les petites, les qualités et les défauts. Strictement individualiste, il fit surtout appel aux émotions de la sensibilité religieuse. La grande affaire pour lui, c'était la conversion, envisagée non pas comme la lente et progressive action de l'esprit de Dieu, opérant par tous les moyens de grâce, ordinaires et extraordinaires, sur une créature humaine, mais comme un point indivisible dans le temps et dans l'espace, la soudaine transformation d'une âme, sa délivrance miraculeuse et instantanée du joug du péché. Dès l'origine, en dépit des grandes choses que fit ou que provoqua la nouvelle école et auxquelles M. de Rémusat a rendu jadis, ici même, un éloquent hommage, on dut s'avouer les graves, les funestes lacunes qu'elle offrait. Il lui manquait le sens de la pénitence dans le sens tragique de ce mot pour un Augustin, un Saint-Cyran ou un Pascal. Il lui manquait la notion de l'Église, la conception des sacremens, la conscience de la solidarité humaine et de l'autorité divine. Il lui manquait enfin une théologie, l'intelligence du dogme et de la place qui lui appartient dans une religion surnaturelle et révélée.

Ces défauts toutefois ne se rendirent sensibles qu'avec le temps. Tout d'abord l'évangélisme s'attesta comme une puissance de vie et de progrès. Un souffle divin rejoignit et ranima les ossemens épars du formalisme anglican. Le clergé cessa d'être, suivant le mot spirituel et trop juste de Joseph de Maistre, une compagnie de messieurs vêtus de noir qui débitent le dimanche

en chaire des choses honnêtes. Le *clergyman*, décrit non sans quelque exagération par Macaulay, l'humble parasite des manoirs ruraux, l'époux désigné de l'ex-femme de chambre de Milady ou, pis que cela, de la maîtresse déposée de Mylord, le *parson* de Fielding, pique-assiette famélique, bohème lettré ou pauvre curé de village à la portion congrue, même les recteurs et les vicaires, si admirablement peints dans leurs romans par Jane Austen ou plus tard par George Eliot, ces joyeux et robustes gentilshommes campagnards, toujours les premiers au rendez-vous de chasse, plus initiés aux mystères du sport ou du turf qu'à ceux de la théologie, tout ce clergé d'ancien régime commença, faune antédiluvienne, à disparaître sous l'influence de l'évangélisme.

Là ne s'arrêta pas la réaction. Les laïques en furent plus encore atteints. Un magnifique élan fut imprimé aux grandes entreprises de la charité et de la philanthropie. Ce sera l'éternel honneur de cette doctrine qui semblait, par sa conception erronée du salut par la foi, devoir paralyser toute activité religieuse d'avoir fait lever toute une moisson d'œuvres chrétiennes : missions chez les païens, lavant enfin le protestantisme du reproche de n'obéir guère aux commandemens du Christ; comités d'assistance, d'instruction populaire, de réforme pénitentiaire, — surtout cet admirable mouvement contre la traite et l'esclavage auquel Wilberforce a attaché son nom.

Tel est le bilan de l'évangélisme. Il a laissé des traces indélébiles, non seulement dans l'histoire, mais dans la constitution morale et intellectuelle du peuple anglais. Vers la fin du premier quart de ce siècle, il était au zénith de la puissance et du succès. L'âge héroïque était passé. Ce grand courant d'enthousiasme était en train de se canaliser, de s'officialiser et de se figer. A son tour, l'évangélisme victorieux, caressé et professé par ceux qui le persécutaient naguère, courait le risque de devenir un pharisaïsme. Il retombait dans le formalisme, mais dans un formalisme cent fois pire, parce que l'affectation de certains sentimens en faisait une hypocrisie et parce qu'il lui manquait, comme compensation, les amples traditions, les larges perspectives, l'intrinsèque solidité des sacremens du système anglo-catholique.

C'était précisément l'époque où les progrès du libéralisme semblaient remettre en péril, sinon l'Église, du moins l'établissement ecclésiastique. Dans l'ordre de la pensée et de la science, après la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle et son rationalisme vulgaire, on assistait déjà aux premiers essais de la haute critique, — de cette critique allemande avec laquelle Pusey alla prendre contact dans ce pèlerinage universitaire d'où il rapporta un livre si curieux. Dans l'ordre de la politique, l'heure approchait du triomphe des

whigs après près d'un demi-siècle de gouvernement tory et de résistance à outrance contre toute nouveauté au spirituel comme au temporel. L'esprit de tolérance, confondu à tort avec l'esprit d'indifférence sceptique, venait, grâce à la *grande trahison* de Peel et de Wellington, de remporter une victoire décisive dans l'affaire de l'émancipation des catholiques et allait abolir les *Tests* ou sermens religieux. Les libéraux avouaient hautement leur dessein de réformer l'Église, de supprimer des évêchés et des prébendes, de reviser revenus et dotations, d'abolir les dîmes. Une voix partie de fort haut venait de sommer les évêques de *mettre leur maison en ordre*. Enfin l'avènement de couches nouvelles, de ces classes moyennes, tout envahies de la lèpre de la non-conformité, l'ombre grandissante jetée sur le royaume insulaire par la révolution continentale, tout cela effrayait les fidèles. Le jeune clergé, en particulier, se sentait appelé à une guerre sainte.

Ces champions jetaient les yeux tout autour d'eux pour découvrir des moyens de défense. Dans l'arsenal officiel de l'anglicanisme, ils ne trouvaient que les armes rouillées, émoussées, usées de la religion d'État et de l'orthodoxie politique. Quant à l'évangélisme, d'un côté, il pactisait avec l'ennemi en communiant avec les schismatiques de la dissidence protestante; de l'autre, il n'offrait que des armes mal trempées, qui volaient en éclats au premier contact avec les lames affilées et à double tranchant de la controverse catholique ou de la polémique révolutionnaire. Si l'Église d'Angleterre devait être sauvée, il fallait retrouver ses titres et les lui rendre. Si elle devait être mise à l'abri des entreprises humaines, il fallait lui restituer les pouvoirs surnaturels de sa mission divine. Si elle était autre chose que la créature de l'État, à la merci des détenteurs de la puissance temporelle, il fallait restaurer sa puissance spirituelle, la ramener à ses origines surnaturelles et remettre au jour ces *notes* ou ces caractères authentiques qui font l'Église et sans lesquels il n'y a pas d'Église. Tout le mouvement d'Oxford, tout l'anglo-catholicisme était en germe dans la perception de ces besoins.

Quelques jeunes hommes, pour la plupart agrégés du collège d'Oriel, à Oxford, se sentirent pressés de se mettre en campagne. Keble, jadis illustré par une carrière universitaire d'un éclat sans égal, retiré dans une cure de campagne, non sans qu'un rayon de gloire fût venu l'y chercher après la publication de son poème, *l'Année chrétienne*, d'une poésie un peu mièvre, mais sincère et fraîche, venait de prêcher (14 juillet 1833), à l'ouverture des assises d'Oxford, ce sermon sur l'apostasie nationale où Newman vit toujours le premier coup de clairon de la guerre sainte. Newman arrivait de ce voyage d'Italie et de Sicile, tout illuminé

de pressentimens mystérieux, tout assombri de craintes superstitieuses, qui faillit se terminer dans le tombeau. Il y avait pris contact, non sans l'effroi naïf et les scrupules d'un enfant élevé dans un autre sanctuaire, avec la religion du monde catholique. Il en revint avec l'intuition encore vague d'une grande mission, avec le zèle d'une consécration renouvelée.

Parmi les amis à qui il révéla ces secrètes pensées, Richard Hurrell Froude exerça sur lui la plus décisive influence. Atteint déjà de la phtisie qui devait l'emporter, il avait la hâte un peu fiévreuse d'un homme dont les jours sont comptés. Nourri dans les plus pures traditions de la haute Église par son père l'archidiacre, il avait recueilli quelques parcelles de l'héritage anglo-catholique de ces deux précurseurs, Alexandre Knox et l'évêque Jebb. Pour se rapprocher de l'Église catholique, il avait infiniment moins de chemin à parcourir que le protestant Newman, descendant par sa mère de réfugiés huguenots et grandi dans l'atmosphère de l'évangélisme. Newman voyait encore à cette date dans Rome la *grande prostituée* de l'Apocalypse et dans le pape l'antechrist. Son imagination, saturée des métaphores de la controverse protestante, persista à lui suggérer ces grotesques analogies, même quand sa raison et sa conscience l'eurent rapproché du catholicisme. Au début de son œuvre, quand il commença la publication des *Tracts for the Times*, il était totalement exempt de toute prédilection, même secrète, pour Rome. Tout au contraire, il combattait en elle la grande ennemie qui compromettait la vérité, toutes les fois qu'elle ne la corrompait pas, et dont les entreprises, les superfétations, les usurpations systématiques expliquaient, si elles ne les justifiaient pas, les erreurs, les mutilations, les négations du protestantisme.

Adossé à sa théorie, qu'il croyait invincible, de la conformité à l'Église primitive et du dépôt immuable de la foi, Newman ne redoutait nullement de jeter le défi à ces deux formidables puissances, le catholicisme et le protestantisme. Non seulement il croyait possible de tracer entre ces deux formes de l'erreur une *Via media*, à égale distance de l'une et de l'autre, mais à ses yeux l'Église anglicane était seule en possession du monopole de la vérité et de la vérité tout entière. Étrange et noble illusion d'un génie tout intellectualiste! Newman était parti à la recherche des meilleurs moyens de défense pour l'Église qui lui était chère, et il avait conclu que le plus sûr, comme le plus simple, c'était de revendiquer pour elle les caractères surnaturels de l'Église en soi. Postuler pour une Église purement nationale, insulaire, séparée du reste du monde, soumise à l'autorité civile, toute pénétrée des doctrines et des rites de la réforme, — postuler pour elle les

notes de l'Église, une, éternelle, immuable, infaillible, visible — c'est-à-dire, d'après la formule de Vincent de Lérins, le *semper...*, *ubique...*, *ab omnibus*, telle était l'entreprise ou la gageure désespérée à laquelle se voua, un beau jour de l'an de grâce 1833, un jeune et obscur *fellow* d'Oriel. Sur ce fondement, il éleva l'édifice des *Tracts for the Times*, de ces petites brochures périodiques dont il fut toujours l'inspirateur, le reviseur et l'éditeur responsable et le plus souvent l'auteur.

Le succès de ces feuilles volantes fut prodigieux. Du jour au lendemain, un grand parti se forma. Newman en fut le chef. Il était célèbre, il était puissant. Il entra dans cette phase extraordinaire de sa vie qui dura douze ans et dont il a noté lui-même les étapes comme celles d'un chemin de croix. L'Angleterre eut le spectacle sans précédent d'un simple ecclésiastique, sans dignité, sans rang dans la hiérarchie, devenu le généralissime d'une grande armée, le maître absolu d'une troupe d'amis dévoués, l'oracle infaillible d'une école, le directeur de conscience d'une foule de pénitens. On a dit qu'à cette époque, pour beaucoup d'hommes éminents, doués de raison et de volonté, la formule adéquate et complète de leur foi était : *Credo in Newmanum*. Ses sermons à Sainte-Marie, la paroisse de l'Université, étaient suivis par d'immenses auditoires. Ses modestes chambres d'Oriel étaient un sanctuaire dont le seuil ne se franchissait pas sans émotion. Un mot de lui, moins que cela, une nuance fugitive d'expression, un geste, un silence, étaient écoutés, obéis, comme les commandemens d'un roi absolu ou les décrets d'un pontife infaillible. Rarement homme, en ce siècle et dans tous les siècles, a goûté plus complètement les joies enivrantes d'une dictature intellectuelle et morale.

Ce qu'il y a d'émouvant, de pathétique dans son cas, c'est que pendant presque tout ce temps l'objet de cette adoration, l'idole de ce culte est en proie à la poignante angoisse du doute. Il voit s'effondrer sous ses pas le sol même sur lequel il construit cet imposant édifice. Il voit se creuser à ses côtés des abîmes, et, plus infortuné que Pascal, c'est lui-même qui y mène perdre tous ceux qui ont confiance en lui. Sa dialectique l'a saisi dans un impitoyable étai. Elle l'emporte, de déduction en déduction, à partir des prémisses qu'il a posées et que la foule inconsciente acclame, jusqu'à des conclusions devant lesquelles son âme tout entière recule, épouvantée, qu'elle hait, qui sont le renversement de son œuvre, mais auxquelles il ne peut, de bonne foi, se soustraire.

Newman nous a laissé dans son *Apologia*, et sous une forme



plus directe et plus palpitante encore dans ses *Lettres*, l'histoire de cette aventure d'âme. Assez tôt il sentit qu'il n'avait pas le droit de limiter précisément ses affirmations à ce qu'elles pouvaient contenir d'utile pour sa cause. Il eût été trop commode, pas assez honnête, d'amputer ses théories de tout ce qui dépassait la conception courante de l'anglicanisme, d'élaguer tout ce qui menaçait les prétentions ou révélait les contradictions de l'Église d'Angleterre. Acceptant, invoquant une partie de la formule de Vincent de Lérins, il ne pouvait en bonne conscience en rejeter, en condamner le reste. Sa doctrine de la norme de l'antiquité chrétienne, de la conformité à l'Église primitive, n'impliquait-elle pas logiquement le catholicisme ? Comment affirmer de la même haleine l'Église dépositaire et interprète de droit divin de la vérité révélée, et l'Église maîtresse d'erreurs et marraine de superstitions populaires ? De quel droit proclamer l'infaillible autorité de l'Église des trois premiers siècles, des grands conciles œcuméniques, pour conclure à la grande défection de l'Église du moyen âge, à l'égarément du concile de Trente ?

L'effroi avec lequel Newman voyait surgir ces questions, était sincère. Si son esprit commençait à secouer le joug de ses préjugés protestans, son cœur et son imagination leur étaient encore asservis. Devant lui se dressait ce dilemme : continuer, sur les fondemens qu'il avait posés, à construire, au milieu des chants de triomphe et des cris de joie, la majestueuse cathédrale anglicane, — mais alors, aller jusqu'au bout, en couronner le faite de la croix de Saint-Pierre et se soumettre à Rome ; — ou bien rejeter fermement les prétentions papales, répudier sans fléchir les conséquences extrêmes du système catholique, — mais alors, avouer hautement que la théorie mitoyenne de la *Via media* était fausse, que toute l'entreprise tractarienne était partie d'un faux point de départ et que Genève avait raison. Il est aisé de se rendre compte de ce qu'il devait y avoir de tragique dans la condition d'un chef de parti, dévoré par ces pensées au moment même et en partie à cause de ses succès.

A Newman replié sur lui-même, enfoncé dans ces luttes intimes, il semblait qu'il était condamné à porter un coup mortel à l'Église, sa mère, soit qu'il l'abandonnât pour aller s'agenouiller devant son hautain ennemi, soit qu'il lui arrachât de ses propres mains la couronne royale qu'il venait de lui poser sur la tête. Tant de piété filiale aboutissant fatalement à un parricide ! Ce travail intérieur était déjà fort avancé lorsque, par surcroît, toute une série de faits extérieurs, d'événemens positifs, indéniables, vinrent lui montrer tout ce qu'il y avait d'imaginaire, de fictif,

de contraire à la réalité dans ses affirmations fondamentales. Il ne s'agissait plus de savoir théoriquement si une Église qui possède — ou qui revendique — une partie des attributs surnaturels de l'Église idéale, a le droit, en bonne logique, de répudier les autres. Il s'agissait pour Newman de fermer les yeux à l'évidence des faits ou d'en tirer les conséquences inéluctables.

En dépit de la propagation presque miraculeuse de ses doctrines, ou plutôt en raison de cette diffusion même qui provoquait des conflits et faisait surgir des oppositions, Newman dut constater que l'anglicanisme ne possédait pas les signes distinctifs de l'Église de Dieu. Ces fictions d'un témoin inspiré de la révélation, d'un dépositaire inviolable du dogme, d'un administrateur fidèle des sacremens, d'un épiscopat dans la ligne directe de la succession apostolique, de quel front les maintenir quand tous les faits les démentent; quand l'Église anglicane subit et accepte la nomination d'un hérétique — Hampden — comme professeur royal en théologie; quand elle ne se met en mouvement que pour condamner la régénération baptismale, trop rigoureusement prêchée par Pusey, ou le système d'interprétation trop catholique du *Tract* n° 90, ou l'impétueux Ward et son *Église idéale*; quand l'épiscopat livre au pouvoir civil les clefs de la citadelle, ne retrouve d'énergie que pour tirer sur ses propres troupes et sévir contre les fidèles trop zélés?

Dès lors, c'est lui-même qui l'a dit, Newman est sur son lit de mort. Cinq ans encore il prolonge son agonie; il se roidit contre l'appel qui le pousse aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. Ses vieux instincts, son éducation, la douleur de renverser lui-même l'œuvre de sa vie, le chagrin de justifier en apparence par un acte suprême les odieuses calomnies qui l'ont accusé de masquer jésuitiquement son vrai dessein et de faire délibérément, avec préméditation, les affaires du catholicisme, les liens de la famille, de l'amitié, la crainte de scandaliser des cœurs fidèles, des esprits dociles, le souvenir des grâces reçues dans la communion de l'Église anglicane, cette piété filiale qui ne s'éteint pas en un jour, même quand on a appris que la mère qui vous a porté dans ses bras n'est pas votre vraie mère, tous ces sentimens ensemble bouillonnaient en lui, le torturaient, le retenaient.

Pour justifier à ses propres yeux cette résistance obstinée, il se réfugia dans les partis pris les plus désespérés, dans les expédiens les plus subtils, les plus sophistiques même. Un temps, il trouva quelque soulagement dans la théorie mystique de la *Captivité de Babylone*; à ses yeux, l'Église anglicane était malade, esclave du pouvoir civil, en proie à l'erreur; le devoir de ceux

qui y étaient nés n'en était pas moins de vivre et de mourir dans son sein, c'est-à-dire dans la privation des grâces accordées à des communions plus favorisées, mais avec l'âpre satisfaction de l'obéissance jusqu'au bout et de la fidélité malgré tout. Cet ingénieux expédient cessa de le satisfaire le jour où il s'avisa que, par ce détour, il revenait tout simplement à l'individualisme protestant et à la suppression de l'Église comme moyen de grâce. Au fond, sa décision fut prise quand il aperçut clairement qu'il était retenu, moins par les scrupules de sa conscience, les doutes de sa raison ou les affections de son cœur que par les appréhensions du chef de parti, les ennuis du docteur humilié, le point d'honneur du général forcé de passer à l'ennemi.

Il avait dénoué l'un après l'autre les liens qui le retenaient au passé. Il cessa de résider au collège d'Oriel; il se démit de sa cure de la paroisse universitaire de Sainte-Marie; il avait interrompu, sur l'ordre de son évêque, la série des *Tracts for the Times*; il céda la direction de sa revue, le *British Critic*. Enfin il se retira à Littlemore, hameau voisin d'Oxford, dans une sorte d'ermitage ou de modeste couvent qu'il avait élevé, et où, entouré d'une cohorte de jeunes disciples, il mena deux ou trois ans une vie cloîtrée et monacale.

Les événemens se précipitaient. Bunsen, l'envoyé de Prusse, donnait sans le savoir la dernière impulsion à une résolution lentement formée, en obtenant l'assentiment du gouvernement et de l'Église d'Angleterre à son projet favori de création d'un évêché mixte, mi-anglican, mi-prussien, à Jérusalem. C'était la coopération patente, avouée, presque la fusion avec le protestantisme continental. Dans l'automne de 1845, la longue agonie arriva à son terme. Le 8 octobre, Newman alla abjurer le protestantisme, se faire recevoir dans l'Église catholique, et communier des mains d'un Père passionniste italien, de passage en Angleterre, d'un ancien berger de la campagne romaine, le Père Dominique.

### III

J'ai dû suivre le mouvement d'Oxford jusqu'à la catastrophe finale. Le seul fait que j'aie pu le retracer sans nommer une seule fois Manning prouve assez que, s'il en subit profondément l'influence, il n'y joua pas, dans cette phase, un rôle considérable. A vrai dire, Newman est à lui seul tout le *Tractarianisme*. Ni le tempérament de Manning, ni les circonstances de son existence à cette époque ne le prédisposaient à prendre une part principale

à l'agitation anglo-catholique à ses débuts. Il fut toujours beau coup moins un homme de cabinet, un théoricien, un théologien ou un auteur qu'un homme d'action et d'autorité. Le diocèse de Chichester, tout rural, dans lequel il exerça pendant dix-huit ans ses fonctions paroissiales sous quatre évêques, dont un seul ressentit quelque sympathie pour les idées nouvelles, n'était pas Oxford.

Toutefois Manning n'avait pas tardé, par l'intermédiaire d'amis communs, à se mettre en relations avec Newman. Les principes de la nouvelle école faisaient appel à tout un côté de sa nature. Bientôt détaché du parti *évangélique*, il s'enrôla dans le parti anglo-catholique. Le premier sermon qu'il publia en fut la proclamation officielle. Il y traitait de la *règle de foi*; et ses affirmations fondamentales, ses développemens, surtout les notes dont il l'enrichit portaient la marque de la nouvelle doctrine et la trace du fait qu'il avait soumis les épreuves de son travail à Newman. Les évangéliques s'émurent. Leur organe, le *Record*, — un *Univers* protestant, moins le talent, — infligea une réprimande sévère à ce « nouveau loup en habit de berger. » L'évêque de Chester lança une diatribe contre lui. Manning avait pris rang parmi les Tractariens.

Toutes ses amitiés le portaient de ce côté. Après Robert Wilberforce, le plus intime peut-être de ses amis, qui pensait tout à fait comme lui et Henry Wilberforce, son beau-frère, il n'avait guère de liaison plus étroite qu'avec M. Gladstone, alors jeune membre de la Chambre des communes, *l'espoir du jeune torysme intransigeant*, comme l'appelait Macaulay dans un article sur le grand ouvrage qu'il venait de publier sur *l'Union de l'Église et de l'État*. Dans un voyage à Rome, en 1838, — la première des innombrables visites que Manning fit à la Ville éternelle, — il eut pour compagnon le jeune homme d'État. Ensemble ils allèrent voir le docteur Wiseman, qui ne se doutait guère qu'il avait sous les yeux, en la personne de cet ecclésiastique anglican, son successeur sur le trône archiépiscopal, non encore restauré, de Westminster. Ensemble ils fréquentèrent les églises et entendirent un Père de l'ordre des Frères Prêcheurs dont le sermon, populaire et dogmatique tout à la fois, émut à jalousie pour l'anglicanisme M. Gladstone. Ensemble ils se promenaient un beau dimanche sur la *Piazza de Fiore* quand le recteur de Lavington, plus strict sur ce point comme anglican que plus tard le cardinal de la Sainte Eglise, reprit sévèrement M. Gladstone pour la faute grave d'avoir acheté des pommes le jour du sabbat.

De retour dans sa paroisse, Manning, en dépit de l'avènement

d'un évêque peu prévenu en sa faveur, reçut dès 1840 — à trente-deux ans — sa promotion au poste important d'archidiacre de Chichester, l'un des deux lieutenans de l'Ordinaire dans la direction de son clergé. C'était le moment où, dans le camp tractarien, Newman trahissait malgré lui sa lutte intime et où toute une bande de jeunes gens audacieux, Ward en tête, affichaient bruyamment leur mépris de la Réformation et leur amour du catholicisme. Manning avait toujours été plus protestant que son allié d'Oxford. Jamais il ne lui en avait coûté, tout en professant les principes de la nouvelle école, de rendre hommage ou justice à ces Réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle dont le nom semblait écorcher la bouche de certains Tractariens et que Ward consignait sans hésiter aux flammes éternelles.

Au fond, entre Newman et Manning, même à cette lune de miel de leurs relations et encore que plus tard Manning, catholique, ait cru devoir dédier à Newman un livre « comme au maître auquel il devait plus de gratitude qu'à tout autre homme », il n'y eut jamais pleine harmonie, sympathie absolue. Tant qu'ils furent tous deux protestans, Newman fut de beaucoup le plus catholique des deux. Dès qu'ils furent catholiques l'un et l'autre, Newman se trouva le plus protestant des deux. Je sais une façon grossière autant que simple d'expliquer ce mystère. C'est elle qu'adopte naturellement M. Purcell, toujours à l'affût de tout ce qui peut rabaisser son héros. Pour lui, il ne saurait faire de doute que Manning, serviteur de la fortune, adorateur du soleil levant, ennemi des causes perdues (je cite mon auteur) se rangea toujours du côté qu'il crut le plus fort et hurla avec les loups à Genève comme à Rome. Cette solution élégante du problème présente, entre autres défauts, celui de laisser sans la moindre explication la conduite de Newman, faisant en sens inverse le même chemin que Manning. La véritable clef me semble être donnée par le contraste de ces deux natures.

L'un est le type même de l'intellectualiste, aux prises avec ses propres conceptions, j'ai presque dit avec les fantômes de son esprit, porté, par scrupule et subtilité, à révoquer en doute ce qui l'attire, à se défier de ses propres postulats, à scier la branche sur laquelle il est assis. L'autre est, dans toute la force du terme, un homme d'action pour qui les idées ne sont pas les jetons d'un jeu infiniment subtil et compliqué, mais des bases d'opérations, les fondemens sur lesquels il faut bâtir. Autant le premier sera fatalement incliné à tourner et à retourner sous toutes les faces son *credo*, à en chercher avec inquiétude les points faibles, à voir surtout les inégalités et les crevasses du terrain sur lequel il a

pris position, autant le second, par besoin de certitude, par nécessité pratique, sera fidèle à ses prémisses et marchera droit à leurs conclusions logiques. Son protestantisme sera, en son temps, aussi robuste que, plus tard, son catholicisme, et tous deux dans leur succession seront également sincères.

C'était bien par conviction, et non par politique, qu'à cette époque Manning était infiniment plus anti-romain que la plupart de ses alliés. Il écrivait à Pusey pour le remercier d'un écrit, mais « surtout des passages qui y sont le plus contraires à Rome. » Il ajoutait que « sa conscience était bourrelée à la pensée de ce détournement d'affection, de ce transport sacrilège du cœur des hommes, de l'unique objet du culte à la Vierge Marie. » A ses yeux, une lettre récemment parue du docteur Wiseman « suffisait à condamner tout le système catholique », son parallèle « entre les sentimens d'un enfant pour sa mère et ceux des fidèles pour la Vierge » lui semblait « épouvantable ». Il différait radicalement dans son ton et son langage à l'égard du catholicisme, non seulement des cheveu-légers du parti, mais des docteurs graves, de ceux qui, comme Pusey, devaient rester anglicans jusqu'au bout.

En 1844, pour dégager sa responsabilité de la casuistique, suivant lui, relâchée, du *Tract n° 90*, il accepta de prêcher devant l'Université, le 5 novembre, — c'est-à-dire le jour anniversaire de la Conspiration des Poudres et du débarquement de Guillaume d'Orange en 1688, — un sermon en l'honneur de ce double jubilé protestant. On a voulu voir dans cet acte une lâche défection. Il n'était que la loyale application de ses principes. Si Manning n'avait pu se dire et se sentir protestant et s'associer aux célébrations protestantes de son église, il ne serait pas resté un seul jour dans une communion, en droit et en fait, protestante. Quelques-uns de ses amis lui en voulurent fort de cette manifestation. Newman, à qui il alla le lendemain rendre visite à Littlemore, lui aurait fait jeter la porte au nez, s'il en faut croire une légende assez suspecte, puisque leur correspondance ne fut jamais interrompue et que le recteur de Lavington fut du petit nombre de ceux auxquels le néophyte du Père Dominique communiqua sa résolution finale.

On le tenait si bien, d'ailleurs, pour l'un des champions de l'anglo-catholicisme que les adversaires ne faisaient nulle différence entre lui et les catholisans à outrance. Comme on annonçait à l'évêque de Londres, Blomfield, le voyage de Manning à Rome : « A Rome ? fit le prélat ; je l'y croyais déjà depuis la publication de son sermon. » Ces soupçons, les tracasseries du parti

évangélique n'entravaient guère l'activité de l'archidiacre de Chichester. Ses *Charges* ou mandemens annuels traitaient avec ampleur, avec autorité de toutes les grandes questions à l'ordre du jour. L'*Essai sur l'unité de l'Église*, publié en 1842 avec une dédicace à M. Gladstone, était rapidement mis au rang des classiques de l'anglicanisme. L'évêque d'Exeter, le fameux Phillpots, disait : « Nous avons trois hommes sur qui compter : dans l'État, Gladstone ; au barreau, Hope (le petit-gendre de sir Walter Scott, bientôt un compagnon de conversion de Manning) ; dans l'Église, Manning », et il ajoutait : « Il n'y a pas une puissance au monde qui puisse empêcher Manning de devenir évêque. » Un grand journal religieux, le *Christian Remembrancer*, partageait cette opinion et déclarait que le jeune archidiacre était un de ces hommes dont l'Église a besoin dans ses plus hautes dignités, et qui ne sauraient vieillir dans le poste honorable qu'ils occupent. » A Littlemore, dans l'entourage de Newman, à la veille de sa soumission, on était également convaincu, au témoignage du Père Lockhart, alors encore anglican, que Manning était désigné pour l'épiscopat. Un adversaire, le chef éminent du parti libéral et du rationalisme anglican, Frederick Denison Maurice, après un court séjour sous le même toit, en 1843, s'écriait : « Je ne sais où, de notre temps, l'on pourrait trouver un meilleur et plus sage évêque. » Quelques années plus tard, à la suite d'un meeting important, il écrivait : « Il y avait dans cette chambre un homme qui pourrait sauver l'Église, s'il le voulait : cet homme, c'est Manning. » Lui-même, dans son journal intime, s'avouait à lui-même « qu'il avait le pied sur le dernier échelon de l'échelle qu'il avait tant désirée. »

Aussi lorsque éclata la crise, lorsque Newman, par sa conversion, « cet événement inexplicable », au dire de lord John Russell, infligea, suivant le mot de Disraeli, « à l'Angleterre une secousse dont elle est encore ébranlée », quand, de jour en jour, de semaine en semaine, on apprit la défection de Ward, Dalgairns, Oakeley, de presque tous les aides de camp du reclus de Littlemore, les yeux de tous, amis et ennemis, se tournèrent instinctivement vers Manning comme vers Pusey. Ils semblaient les chefs désignés d'une nouvelle campagne où il s'agissait de passer de l'offensive à la défensive, où il n'était plus besoin de brillans et aventureux soldats d'avant-garde, mais d'hommes d'autorité et de gouvernement. Manning était vivement affecté. Il avait écrit à Newman une lettre d'adieu où, tout en l'assurant que « s'il savait des mots qui pussent exprimer son profond amour pour lui, sans souiller sa conscience, il les emploierait volon-

tiers », et, tout en déplorant qu'ils ne pussent plus se rencontrer, dans cette vie, au pied du même autel, il lui donnait rendez-vous dans l'autre monde.

Il prévoyait la gravité de la crise. Le jour où il avait assisté à Oxford à la dégradation de Ward par l'Université, il s'était tourné vers Gladstone et lui avait dit à mi-voix : Ἀρχὴ ὀδύων, voilà le commencement des douleurs. Il ne savait pas si bien prophétiser. Tandis que Gladstone, qui avait en lui assez de confiance pour lui écrire : « Je commence à penser que, sur un sujet d'importance, je ne saurais différer d'opinion avec vous », souhaitait que « le clairon sonnât haut et clair », Manning commençait à être en proie à de cruelles incertitudes. Une mystérieuse, une providentielle destinée, pour lui comme pour Newman, voulut que l'heure du doute coïncidât avec celle du triomphe. S'il avait pu conserver jusqu'au bout la foi sereine et absolue qui lui faisait condamner comme un péché la conversion de Newman, et qui stupéfiait Gladstone, en attribuant à « un manque de vérité » commun à tous les défectionnaires les soumissions à Rome, il eût été plus heureux et plus fort. Deux jours après la *grande trahison* de Newman, il pouvait encore affirmer à un intime que « rien au monde ne pouvait ébranler sa foi à la présence du Christ dans l'église anglicane et dans ses sacrements. »

Pour un homme d'action, à l'heure même où il est appelé à défendre la plus sacrée des causes, cette certitude est indispensable. L'anxiété de la perdre peu à peu ne lui fut pas épargnée. Il se vit forcé, d'une part, de constater les contradictions insolubles entre la théorie de l'anglo-catholicisme et les réalités de l'anglicanisme. D'autre part, les progrès constans de sa vie intérieure et spirituelle, de sa piété de plus en plus mystique, de son zèle pastoral, de son ascétisme, de sa sainteté, créèrent en lui des besoins nouveaux auxquels l'Église anglicane ne pouvait offrir que d'illusoires et mensongères satisfactions, mais que l'Église catholique était pleinement en mesure de satisfaire. Dès 1846 il notait dans son journal que l'Église anglicane, à ses yeux, était malade organiquement et fonctionnellement ; que, sous le premier rapport, elle était séparée de l'Église universelle et de la chaire de Pierre, soumise sans appel au pouvoir civil, dépouillée du sacrement de pénitence et du sacrifice quotidien de l'Eucharistie, privée des ordres mineurs et mutilée dans son rituel ; que, sous le second point de vue, elle n'avait plus de service quotidien, ni de discipline, ni d'unité dans la dévotion ou le rituel, ni d'éducation préparatoire pour son clergé, ni de vie sacerdotale chez ses évêques et ses prêtres, ni de prise sur la conscience



populaire, ni de foi dans les mystères du monde invisible.

Cet acte d'accusation formidable, Manning va le répéter sans cesse pendant cinq longues années. Il va reprocher à sa propre Église de manquer « d'antiquité, de système, d'intelligibilité, d'ordre, de force, d'unité. » Il va déplorer ces dogmes sur le papier seulement, ce rituel universellement abandonné, ce clergé et ces laïques profondément divisés. » Il va dire mélancoliquement : « Bien que je ne sois pas catholique romain, j'ai cessé d'être anglican. » Il va lutter contre lui-même, reprenant sans cesse l'examen de sa conscience, se demandant s'il n'est pas en butte aux artifices du tentateur, s'il ne doit pas se défier de lui-même, considérer que ceux qui sont jusqu'ici restés dans l'anglicanisme sont plus humbles que ceux qui l'ont quitté. En même temps, il est forcé de noter que « rien dans Rome ne le repousse assez pour le tenir à l'écart, tandis que rien dans le protestantisme ne l'attire assez pour le retenir. »

Il s'écrie en juillet 1846 : « Le principal, c'est l'attraction de Rome, qui me satisfait tout entier, raison, sentiment, toute ma nature, tandis que l'Église anglicane n'est qu'un à peu près, et encore n'est-elle cet à peu près que grâce aux supplémens et aux additions que nous lui apportons. » Il écrit ces mots curieux qui sont à la fois une protestation implicite et l'aveu d'une irrésistible séduction : « Le filet resserre ses mailles autour de moi. » Un peu plus tard : « Je sens comme si une grande lumière avait lui à mes yeux. Mon sentiment à l'égard du catholicisme romain n'est pas de l'ordre intellectuel. J'ai des difficultés intellectuelles, mais les grandes difficultés morales sont en train de fondre. Quelque chose surgit sans cesse en moi et me répète : Tu mourras catholique. » Inquiet sur son avenir, il se disait : « Comment saurais-je où j'en serai dans deux ans ? Où en était Newman il y a cinq ans ? Ne se peut-il pas que j'en sois au même point que lui ? » « *D'étranges pensées lui rendaient visite* », suivant son expression. A ses yeux, la théorie de l'école d'Oxford était en contradiction manifeste avec l'Occident et l'Orient. L'anglicanisme impliquait, d'un côté, des principes qui donnaient raison au protestantisme et que Luthériens et Calvinistes étaient en droit d'invoquer contre lui, d'un autre côté, des principes qui aboutissaient nécessairement au catholicisme. Tout le mouvement anglo-catholique reposait également sur une contradiction : il s'agissait de catholiciser l'Église, c'est-à-dire, pour quelques fidèles, d'être un moyen de grâce pour le moyen de grâce suprême, d'enfanter leur mère, d'employer la méthode individualiste du protestantisme pour restaurer le catholicisme. Enfin, malgré ces tentatives de

rénovation, l'établissement anglican, mutilé, dévasté, ruiné à la Réformation, restait incapable d'offrir un asile aux pénitens et un refuge aux disciples du Christ.

Son journal, ses lettres à Robert Wilberforce, à M. Gladstone, sont remplis de ces tristes aveux. Toutefois Manning, comme Newman, dont il n'avait pas le tempérament intellectuel, plus que lui peut-être, aurait prolongé la résistance à ces doutes s'il n'avait eu à livrer bataille que contre eux. Il avait une répugnance une terreur invincible à la pensée de quitter son Église. « C'est la chose du monde, pour moi », écrivait-il, « qui ressemble le plus à la mort. » Quelle peinture de l'état de son âme dans cette lettre à l'un des confidens de ses angoisses : « Tous les liens de la naissance, du sang, de la mémoire, de l'affection, du bonheur, des intérêts, toutes les séductions qui peuvent agir sur une volonté, m'attachent à ma croyance actuelle. En douter, c'est révoquer en doute tout ce qui m'est cher. Si je devais y renoncer, ce serait pour moi comme la mort. »

Par bonheur il se poursuivait en lui, dans le même temps, un travail intérieur, positif, qui portait des fruits dans sa vie et qui devait lui donner l'impulsion décisive. L'école d'Oxford lui avait donné une conception nouvelle de l'Église, peut-être la notion de l'unité : mais c'était la foi au Saint-Esprit, à son office propre, à son action constante — dans l'Église, comme source d'infailibilité, dans les âmes, comme cause de certitude — qui allait achever cette œuvre, réunir les *membra disjecta* de cette doctrine et en faire une religion vivante. Rien n'est plus frappant que de constater à quel point Manning, pendant qu'il livrait cette lutte intérieure et qu'il se croyait encore anglican, était déjà catholique par l'instinct, par le cœur, par la pratique et les méthodes. Il l'était par sa conception des sacrements, par sa célébration du sacrifice eucharistique, par sa pratique de la confession.

Manning se confessait lui-même, tantôt à son curé, Laprimaudaye, qui le précéda dans le catholicisme, tantôt à d'autres ecclésiastiques. Il recevait les confessions des fidèles et professait que le sacrement de pénitence, bien loin d'être un conseil de perfection, comme l'avait insinué en un jour de relâchement Robert Wilberforce, était un commandement d'autant plus strictement obligatoire que le péché abonde davantage. Une lettre curieuse de lui expose à M<sup>me</sup> Sidney Herbert, la femme de l'éminent homme d'État, son ami particulier, ses vues sur le sujet délicat de la limite des droits du prêtre et du mari en matière de confession et de direction de conscience. Manning, comme tous les anglo-catholiques de l'époque, violait un peu les règles de l'Église en

s'emparant de ses usages. On confessait un peu à tort et à travers, sans grand souci des limites de la paroisse et des droits du diocésain. La légende raconte que Manning, devenu catholique et archevêque, conserva ce fâcheux dédain de l'ordre et ne renonça à usurper dans ses confessions et directions sur le terrain des autres évêques que devant de vives représentations.

Tout de même il avait un peu faussé la pratique si sage de l'Église, en donnant du haut de la chaire, dans des sermons à l'adresse de tous, des préceptes et des instructions de conduite que le directeur authentique a bien soin de modeler sur les caractères et les tempéramens, de proportionner aux forces et de distribuer individuellement. M. Gladstone, qui priait spirituellement son ami d'ouvrir « le compartiment de casuistique », dont l'esprit de Manning était pourvu comme le sien, afin de discuter quelque beau cas de conscience, lui remontrait justement qu'avec les règles de vie promulguées dans l'un de ses sermons, un député, un ministre comme lui n'aurait eu qu'à renoncer à sa carrière.

Manning, du reste, n'était pas moins rigoureux pour lui-même. Il s'imposait, non seulement en carême, mais en toute saison, des heures fixes de prière, de méditation, de lecture, d'examen de conscience. Il pratiquait le jeûne, au moins le mercredi et le vendredi. Il s'astreignait à lire la Bible agenouillé, à réciter les sept psaumes de la Pénitence. Il se mortifiait par des abstinences spéciales. Il renonça, par exemple, dès 1847, au luxe des chevaux et des voitures. C'étaient les débuts de cet ascétisme qu'il devait pousser si loin plus tard. On avouera que ce mode de vivre n'est pas d'esprit protestant. Involontairement, Manning en témoignait par l'emploi usuel de formules et d'expressions du plus pur catholicisme. Il parlait de l'autel, du sacrifice; il promettait à ses amis des commémorations *in sacro*, il écrivait ses lettres intimes et confidentielles *sub sigillo confessionis*. M. Purcell, qui se plaît à noter les vétilles, fait observer qu'en 1847 Manning, tout en se servant d'un vocabulaire tout imprégné de catholicisme, ignorait encore les termes quasi techniques de la dévotion catholique et désignait improprement le Sacré Cœur et le Salut du Saint-Sacrement. Ce trait prouve simplement à quel point tout ce développement interne était spontané et personnel.

En dépit de ses progrès constans dans cette voie, Manning ne trouvait pas le calme et la joie. Il s'accusait lui-même pendant ces années, où il fut appelé à jouer un rôle en évidence sur le théâtre de la métropole et de l'Église, de mondanité et d'ambition, de vues humaines et de lâches compromis. Ce soi-disant ambitieux n'en fut pas moins profondément troublé par l'offre du

poste de sous-aumônier de la reine, que son beau-frère, Samuel Wilberforce, venait de quitter pour devenir évêque, et qui était le premier degré de l'échelle des dignités. Il le refusa après avoir sondé sa conscience à fond et examiné ses motifs à la loupe. C'est bien le même homme qui, apprenant la promotion à l'épiscopat d'un ami, qui trahissait du coup la cause de la vérité et restait anglican en devenant évêque, remercia Dieu de lui avoir épargné l'épreuve de cette tentation.

Dieu, en effet, le conduisait par d'autres voies. Une grave maladie, qui le tira de force de ses occupations et le plaça en face de la mort et des réalités éternelles, au printemps de 1847, fut pour lui un renouveau spirituel. Il se livra à une minutieuse enquête morale, il pesa ses motifs, ses actions, ses pensées, ses prières même, à la balance du sanctuaire, et il se consacra plus complètement à Dieu. Son journal intime de cette période est un long et mystique entretien de son âme avec le Christ. Il a lui-même daté de cette crise, pendant laquelle il eut encore la douleur de perdre sa mère, sa conversion jadis ébauchée sous l'influence de l'évangélique miss Bevan.

Ce qu'il y eut de remarquable dans cette évolution, c'est que le renouvellement de la foi et de la piété de Manning fut étroitement associé à sa conviction grandissante de la vérité du catholicisme. Comment douter que l'appel qu'il entendait toujours plus pressant vers Rome vint du ciel même, quand il se sentait de plus en plus en communion avec le Christ ? Lui qui détestait la controverse, qui avait signalé à plusieurs âmes engagées dans la même voie que la sienne le danger de négliger les moyens de grâce élémentaires et suffisants, dans sa propre Église, pour rechercher orgueilleusement un idéal ecclésiastique lointain, il constatait que, pour sa conscience altérée, c'était aux pieds de la Chaire de saint Pierre et du vicaire de Jésus-Christ que jaillissaient les sources de la vie éternelle. Désormais, son catholicisme n'était plus une tentation, il était une religion ; il n'était plus une théorie, il était une réalité ; et l'âme tout entière, non plus la raison ou l'esprit seul, en recevait l'empreinte.

Au sortir de cette longue retraite, pendant laquelle il lui parut que Dieu le sevrerait de tout pour le posséder tout entier et être sa seule possession, ses médecins l'envoyèrent sur le continent. Il y passa l'été de 1847 et les six premiers mois de 1848, surtout à Rome. Ce voyage fut proprement un cours d'ecclésiologie et de catholicisme pratique. Manning obéissait aux principes de l'école d'Oxford en hantant sur le continent les églises catholiques. Les Tractariens, fidèles à la théorie d'après laquelle l'anglicanisme était une branche de l'Église universelle, auraient

estimé également coupable de fréquenter en Angleterre les *chappelles* catholiques et de ne pas fréquenter les édifices de ce culte en France et en Italie. Toutefois la pratique ne correspondait guère à ce système. Newman, quand il se convertit, n'avait jamais adressé la parole qu'à deux prêtres catholiques. Oakeley, étant entré par hasard dans une chapelle catholique, avait fui précipitamment *dans une panique de conscience*. Manning ne se fit pas de ces scrupules. Il se rendit assidu à tous les offices, il causa avec tous les ecclésiastiques, il visita tous les monastères. L'effet sur lui des cérémonies du culte fut de le confirmer dans son catholicisme intime. Ces actes symboliques, cette religion objective, ce grand drame de l'expiation et du salut sans cesse renouvelé et pourtant toujours le même, tout cet ensemble lui parut mettre en évidence les grandes réalités de la foi. A ses yeux, le culte protestant était à peine digne de ce nom : tantôt, comme à la cathédrale de Bâle, où il passa, il offrait, non pas une austère simplicité, mais la sécheresse et la nudité d'un froid rationalisme, tantôt, comme dans les églises anglicanes, il présentait aux fidèles le corps sans l'âme, l'imitation des formes, sans le dogme vivifiant, du catholicisme. A Saint-Pierre, à la cathédrale de Liège, à la basilique d'Aix-la-Chapelle, à la *Portioncule* d'Assise, au contraire, il se sentait à l'aise, chez lui, en communion intime avec l'acte et le prêtre.

A Rome, il respira à pleins poumons l'air de la métropole catholique. Pour occuper ses loisirs, il eut le spectacle des débuts de Pie IX et d'une révolution. Il s'entretint avec les hommes des divers partis, avec le Père Ventura, d'autres religieux. Le souverain pontife lui accorda deux audiences, le 9 avril et le 11 mai, le jour de son départ. Son journal du temps, si copieux sur tout le reste, mentionne ce fait en deux lignes. Heureusement le cardinal a réparé les omissions de l'anglican. Pie IX, auquel il présenta de la part de son ami Sidney Herbert un rapport sur la famine en Irlande, lui parla de M<sup>me</sup> Fry, la réformatrice des prisons ; à ce propos, des quakers ; puis de l'Église anglicane, de l'observance des dimanches et des jours de saints ; de la communion sous les deux espèces. Enfin il loua les bonnes œuvres qui se faisaient en Angleterre en si grand nombre, ajoutant ce mot un peu pélagien : « Quand les hommes font de bonnes œuvres, Dieu donne sa grâce » ; et tournant son regard vers le ciel, il termina en ces termes : « Mes pauvres prières sont chaque jour offertes pour l'Angleterre. » Ainsi finit cette mémorable entrevue entre deux hommes destinés à exercer ensemble une si grande influence sur l'Église et sur le siècle.

Cependant, à peine de retour en Angleterre, Manning se replongea en pleine mêlée. Il trouva le monde anglican en proie à une violente agitation. Hampden venait d'être élevé à l'épiscopat, ce même Hampden dont la nomination à la chaire de théologie d'Oxford avait jadis provoqué une sérieuse crise. Manning s'était prononcé avec vivacité dans ses lettres contre ce choix. Il surprit et scandalisa quelques-uns de ses amis par le langage de son *mandement*. Il y prenait le biais de recourir à un expédient de pure forme et de se refuser à voir jusqu'à nouvel ordre un hérétique dans un homme que l'Église n'avait pas officiellement marqué de ce caractère. M. Purcell trouve dans cet acte, en effet difficile à expliquer, un exemple nouveau de la souple diplomatie de Manning. Il se peut fort bien que la prolongation indéfinie de ce dualisme impossible entre les convictions catholiques et la position anglicane de l'archidiacre de Chichester ait exercé sur lui une influence démoralisante. Peut-être faut-il pourtant n'y voir qu'un scrupule de légalité et la répugnance fort naturelle d'un homme, aux yeux de qui l'anglicanisme tout entier n'était plus guère qu'une gigantesque fiction, à faire d'un malheureux prélat le bouc émissaire de l'hérésie générale.

Toutefois cette situation avait ses périls. Manning était en quelque sorte coupé en deux moitiés. Il était exposé naturellement à se contredire lui-même. Quand des âmes troublées s'adressaient à lui, comme jadis à Newman, pour les ramener au bercail anglican, son embarras était mortel. Leur confier ses propres doutes, les initier à ses luttes intimes, c'eût été dépasser son droit et violer son secret. Forcé de les retenir provisoirement dans l'Église à laquelle il appartenait encore, il était induit à employer des argumens dont il n'était pas sûr et, quand il avait réussi, il lui arrivait parfois d'avoir trop bien réussi et d'avoir à jamais détourné une âme de la vérité, en dépit de ses efforts ultérieurs. Quelquefois pourtant, la vérité l'emportait en dépit de toute prudence, comme lorsqu'il répondait à un jeune anglican le consultant sur les obligations pratiques d'un état d'âme tout catholique : « La place d'un homme qui croit tous les dogmes de l'Église catholique, est dans l'Église catholique. »

L'action, toutefois, pour un homme comme Manning, a en soi une telle vertu, une telle séduction, un tel enivrement, qu'il oubliait parfois, dans le feu d'un discours public ou d'un entretien particulier, non seulement, ce qui eût déjà été grave, ses propres pensées de derrière la tête, ses propres convictions, mais, ce qui était pire encore, les réalités spirituelles sur lesquelles elles étaient fondées. Un autre danger c'était, à force de pratiquer des *à peu près*

de rituel, de dévotion, d'ascétisme, de s'émausser la sensibilité religieuse et de tomber dans cette espèce de dilettantisme clérical qu'est devenu le ritualisme anglican de nos jours. Je le dis sans vouloir porter la moindre atteinte au sérieux et à la loyauté d'hommes qui suivaient courageusement leur conscience; il ne suffit pas de jouer au catholicisme pour en ressentir les effets. Un clergé sans vocation, un service sans consécration, une autorité sans légitimité, une religion sans réalité, tout cela n'est que l'écorce. La substance est autre part, et l'âme risque de se lasser au contact de ces formes vides.

Aussi bien une nature affamée de réalité, d'action, de vérité, comme celle de Manning, ne pouvait éternellement se contenter des viandes creuses de l'anglo-catholicisme. Il commençait à sentir que les vérités mêmes qu'il possédait, les demi-certitudes qui le retenaient dans l'anglicanisme, appelaient des vérités complémentaires, des supplémens de certitudes et que, s'il n'allait pas jusqu'au bout, il perdrait le peu même qu'il avait. Le christianisme, à ses yeux, impliquait le catholicisme; repousser systématiquement celui-ci, ce serait se mettre involontairement hors de celui-là. En d'autres termes, pour lui, comme jadis pour Newman, la question du salut de son âme commençait à primer celle de la consistance de sa doctrine et de la cohérence de ses convictions. Le problème purement intellectuel s'effaçait: le problème religieux, moral, vital se posait de plus en plus nettement. Manning n'aurait plus pu donner à d'autres ou à soi-même le conseil de s'en tenir humblement aux certitudes communes à toutes les confessions, de pratiquer simplement les vertus qui ne sont pas plus propres au catholicisme qu'au protestantisme, de se borner à demander ces grâces élémentaires qui sont le patrimoine commun de toutes les âmes de bonne foi. Il n'aurait plus pu répéter que ce n'était pas une question de vie ou de mort et qu'il lui était loisible d'attendre une vocation d'en haut plus précise. L'œuvre interne était achevée. Le cycle était parcouru. Les événemens extérieurs allaient donner l'impulsion finale.

Si j'ai tant insisté sur cette évolution psychologique, ce n'est pas seulement à cause de l'intérêt qu'offre l'histoire d'une âme, et d'une telle âme, c'est surtout pour répondre aux allégations de M. Purcell et de certains de ses critiques, qui n'ont vu ou voulu voir dans cette conversion si tardive et si disputée, résultat d'une lutte sans relâche de six ans, fruit lentement mûri d'un admirable développement de piété, que l'acte tout politique d'un homme de parti. Si l'exposé que je viens de faire n'est pas l'ample et suffisante réfutation de cette sottise calomnie, s'il n'en

ressort pas la physionomie tourmentée, mais lumineuse et bienfaisante de l'un des maîtres de la vie spirituelle aux prises avec le redoutable problème de l'autorité, j'aurai écrit en vain. Non que je songe à contester la part qu'ont eue à la résolution définitive de Manning des incidens comme le fameux jugement dans l'affaire du Révérend George C. Gorham. Tout ce que je prétends, c'est que, pour Manning comme pour Newman, l'impulsion finale ne fit que déterminer un acte depuis longtemps préparé par une évolution tout interne.

Le Révérend G. Gorham était un ecclésiastique dont l'ordination remontait à 1811, c'est-à-dire à une époque de relâchement disciplinaire et doctrinal. Après avoir reçu une première fois l'institution, sans la moindre difficulté, de l'évêque d'Exeter, il se la vit ensuite refuser par ce même prélat, à la suite d'un échange de bénéfices, à cause de ses vues sur ou plutôt contre la régénération baptismale. Gorham en appela de ce refus à la Cour des Arches, tribunal ecclésiastique de la province de Canterbury. Battu en cette instance, il porta son appel devant le comité judiciaire du Conseil privé, c'est-à-dire devant le ressort suprême de la justice anglaise. C'était un tribunal purement laïque en droit, puisque c'était la reine, en sa qualité de chef de l'État et, par conséquent, suivant la théorie protestante du *summus episcopus*, de chef de l'Église, qui y rendait la justice. La présence comme assesseurs, et à titre purement consultatif, de trois prélats, ne changeait rien à la chose, d'autant plus qu'ils étaient en minorité contre les laïques. Cette cour se prononça en faveur du pourvoi du Révérend G. C. Gorham. Deux faits ressortirent de ce jugement avec une évidence invincible.

Le premier : la suprématie royale. On le connaissait bien. Il était, depuis Henri VIII et Élisabeth, à la base de la réforme anglaise et de l'établissement anglican. Toutefois, d'ordinaire, on le voilait discrètement. Toute la réaction anglo-catholique l'avait tacitement ignoré. On parlait de l'Église universelle, des conciles, de la règle de foi : on oubliait systématiquement que toutes ces belles choses étaient de la théorie pure et qu'en fait ce que croyait, ce que professait, ce que devait croire et professer l'Église d'Angleterre, c'était ce qu'avait voulu Henri VIII, ce qu'Élisabeth avait institué, ce que Victoria maintenait. Le jugement du Conseil privé était un rappel à la réalité.

En second lieu, cette usurpation de l'État, devenu juge suprême de la doctrine, ne demeurait pas une simple fiction juridique. Elle s'exerçait cette fois contre l'autorité épiscopale et en faveur d'une hérésie définie. Non seulement l'Église était dure-



ment avertie qu'elle n'était pas maîtresse d'elle-même, de sa foi, de sa discipline, mais le vrai maître déclarait que tout ce qui avait été dit, écrit, prêché, depuis dix-sept ans, tout l'anglo-catholicisme, était un mensonge. Il était loisible à un ministre anglican — à un prêtre, comme disaient les Tractariens — de nier un sacrement, d'enseigner et de pratiquer le calvinisme, voire le zwinglianisme pur.

C'en était trop pour des esprits tout pénétrés du néo-catholicisme. L'émotion fut immense. Il ne s'agissait plus de savoir, comme en 1845, si les prémisses posées par Newman permettaient le refus d'obéissance au siège de l'unité à Rome. Il s'agissait de savoir si, pour son salut, on pouvait rester dans une Église devenue une pure institution humaine, dont la foi, les symboles, les sacrements, la discipline, le recrutement étaient à la merci des tribunaux laïques siégeant au nom de la souveraineté civile. M. Gladstone, malade, se dressa dans son lit pour dire à Manning : « L'Église d'Angleterre est perdue si elle ne se sauve pas par quelque acte de courage. » Au dernier moment, l'homme d'État recula devant sa propre témérité. Il refusa, lui treizième, à une réunion tenue chez lui, d'apposer son nom à la protestation rédigée par Manning et signée de douze fidèles et prêtres, parmi lesquels Manning, l'archidiaque Robert Wilberforce, Pusey, Mill, le professeur d'hébreu de Cambridge, Henry Wilberforce, Keble et Hope Scott.

Le 19 mars 1850, dans la bibliothèque de la cathédrale à Chichester, Manning présida à un meeting du clergé de son archidiaconé qui adopta une formule de protestation plus brève, mais non moins nette. Il rédigea et fit signer par 1800 membres du clergé une déclaration contre la suprématie royale. Puis, avant de prendre les résolutions finales, dans l'attente peut-être, contre toute probabilité, d'une solution favorable à la onzième heure, il se renferma dans la retraite. C'était, cinq ans plus tard, son Littlemore, l'agonie de son anglicanisme. Elle dura neuf mois, de mars à décembre 1850. Comme il l'écrivait à Robert Wilberforce, « chaque matin, en ouvrant les yeux, son cœur se brisait presque. Il se sentait partagé entre la vérité et l'affection. » L'anglicanisme, à ses yeux, n'était plus « qu'une ruine. » Quelquefois il entrevoyait clairement le port où il allait : « Rome, centre de l'Église une, sainte, visible, infaillible. » D'autres fois de vagues visions flottaient devant ses yeux : « Si je reste anglican je finirai par être un simple mystique... Dieu est esprit, n'a pas de royaume visible, d'Église ou de sacrements. Rien ne me fera rentrer dans le protestantisme anglican ou autre. »

Il s'entretenait à cœur ouvert avec Robert Wilberforce, qui passait par la même crise. A l'égard du public, de ceux mêmes de ses amis qui, comme Gladstone, ne pouvaient concevoir l'idée sacrilège de quitter l'Église nationale, il croyait pouvoir se taire tant que son parti n'aurait pas été irrévocablement pris. Peut-être espérait-il encore vaguement contre tout espoir que les archevêques, en leurs qualité de chefs spirituels, de patriarches de l'anglicanisme, interviendraient pour rétablir la pureté de la foi. Il dut renoncer à cette illusion naïve quand il vit l'archevêque de Canterbury, Sumner, refuser de recevoir une délégation et déclarer qu'il ne se prêterait jamais à disputer la sentence d'un tribunal régulier et qu'il ne voyait rien d'illicite dans l'admission à la cure d'âmes d'un ecclésiastique hostile à la régénération baptismale. Cette attitude n'était pas tout à fait celle des apôtres déclarant fièrement au sanhédrin qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Ainsi l'Église n'était pas seulement réduite en esclavage. Elle l'était du consentement exprès de ses chefs, qui la trahissaient. Elle ne pouvait plus avoir que le nom d'Église. La réalité avait disparu.

Tous les amis de Manning, son beau-frère Samuel Wilberforce, l'évêque d'Oxford, dont les deux frères passaient par la même crise, Gladstone, Pusey, ses parents, son frère aîné, qui lui adressait des épîtres de répréhension et qui refusa toujours de le revoir après sa conversion, sentaient bien que c'en était fait, que la soumission à Rome du recteur de Lavington n'était plus qu'une affaire de semaines, presque de jours. M. Purcell, oubliant les documents qu'il a publiés lui-même, cherche encore à le convaincre de duplicité. Manning remplissait encore les strictes obligations de sa charge, mais son cœur était à Rome. Le 17 novembre, il se vit obligé de convoquer sur réquisition et de présider un meeting du clergé de son archidiaconé pour protester contre la bulle papale qui venait de restaurer, à la grande colère de l'anglicanisme officiel et du protestantisme populaire, la hiérarchie catholique supprimée en Angleterre depuis l'avènement d'Élisabeth. La position était extraordinairement fautive, il le sentit et il saisit cette occasion pour communiquer à ses frères dans le ministère l'état de son esprit et sa formelle résolution d'abandonner l'Église d'Angleterre.

L'heure des hésitations finales, des derniers combats était passée. Manning n'avait rien donné à la hâte, à la passion. Il avait lutté aussi longtemps qu'il l'avait osé, plus longtemps peut-être qu'il n'eût dû, contre la voix de sa conscience. Peu à peu, il

avait dénoué tous les liens qui l'attachaient à cette Église, tendrement aimée, fidèlement servie. Ce temps de retraite, il l'avait passé dans la lecture du bréviaire, l'initiation à ces beautés spirituelles de la liturgie qui avaient calmé et purifié son âme. Une dernière fois, il alla s'agenouiller à côté de M. Gladstone, dans une Église anglicane, dans cette petite chapelle de Buckingham Palace Road et, se relevant quand le service de communion commença, il dit à son compagnon attristé : « Je ne peux plus communier dans l'Église d'Angleterre. »

Le 6 avril 1851, cinquième dimanche de carême ou de la Passion, Manning et son ami Hope Scott, qui s'étaient promis de marcher la main dans la main, firent abjuration, se confessèrent, firent leur profession de foi, reçurent le baptême sous condition et l'absolution des mains du R. P. Brownhill dans l'église de Hill Street. Le dimanche des Rameaux qui suivit, le cardinal Wiseman en personne les confirma et leur donna la communion dans sa chapelle privée.

C'était la fin d'une vie. Manning croyait que c'était même la fin de sa vie ou du moins de toute activité publique pour lui. Il avait bien, sans la plus légère hésitation, résolu de se faire ordonner prêtre; mais là s'arrêtaient ses vœux, il pensait vivre et mourir, dans une tranquille et douce obscurité, à l'ombre du sanctuaire. Il avait enfin, après tant d'orages, trouvé la paix, ainsi que l'atteste cette lettre : « Je sens que je n'ai point d'autre désir à former que de persévérer dans ce que Dieu m'a donné pour l'amour de son fils. Quelle issue bénie! Comme l'âme le dit à Dante : *E de martirio venni a questa pace!* » Le *Times* ayant cru pouvoir annoncer en 1852 son retour à l'anglicanisme, il lui écrivit : « J'ai trouvé dans l'Église catholique tout ce que je cherchais, plus même que je n'aurais été capable de concevoir, tant que je n'étais pas dans son sein. »

Manning n'était pas de ceux qui retournent en arrière ou de ceux qui, la vérité une fois connue et embrassée, s'endorment dans une lâche et égoïste oisiveté.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

---

# LE RÈGNE DE L'ARGENT

---

## VII <sup>(1)</sup>

### L'INTERNATIONALE DE L'OR ET LA « BANCOCRATIE »

---

En quel sens le capital est cosmopolite, et quelles sont les causes et quels sont les effets de cette sorte de cosmopolitisme, nous avons essayé de le montrer dans notre dernière étude. On a vu que cet internationalisme financier, si bruyamment dénoncé à la haine des peuples, n'était pas le fait de la haute banque, mais le fait même de la civilisation.

Au cosmopolitisme financier s'allie, dans l'imagination des foules, ce que les pédans appellent « la bancocratie », forme nouvelle de la ploutocratie. Nous l'avons dit, les modernes barons de la finance, qui étendent leurs opérations sur le globe entier, prêtant aux rois et aux peuples, apparaissent, de loin, au populaire comme les maîtres des sociétés contemporaines. Ce siècle vieilli dans le culte de l'or, ce siècle matérialiste et jouisseur s'est fait, de l'humanité et de la vie publique, une opinion digne de lui. L'or est le souverain de l'époque, il s'est assujéti les nations et les gouvernements; la haute banque tient dans sa dépendance, avouée ou secrète, monarchies et républiques. Autrefois, l'empire était au courage, à la lance, aux bons coups d'épée; aujourd'hui, il est à l'argent, à la Bourse, à la spéculation. Les peuples ne sont plus à conquérir, ils sont à vendre. L'or a succédé au fer, et le chèque a

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894, 15 février et 15 mai 1895, 15 avril 1896.

supplanté le glaive. Issus de l'élection ou de l'hérédité, les pouvoirs publics se sont mis en servage ; leur indépendance n'est qu'une apparence hypocrite qui sert de voile aux menées du maître réel. Ils ne sont plus guère que les dociles préposés de la finance, qui les tient dans sa main et les fait mouvoir à son gré.

Faut-il, encore une fois, prendre ce pessimisme des foules au pied de la lettre ? Et ne sent-on pas ce que de pareilles vues ont d'équivoque et d'outré ? La vie est plus variée, les hommes sont plus complexes que ne le soupçonnent les simples dont l'œil prévenu découvre partout la fascination du billet de banque. Le monde moral, le monde politique même n'ont pas encore pour lui l'attraction universelle de l'or. Jusque dans ces régions corrompues de la politique, dans les antichambres des cours ou dans les couloirs des parlemens, il n'est pas exact que le chèque soit devenu le monarque suprême. « Parlez pour vous », nous diraient, dédaigneusement, tels de nos voisins. Il reste encore, chez nos vieilles nations chrétiennes, il reste, en France même, des choses et des âmes qui ne sont pas à vendre. Il faut, en pareille matière, procéder par distinctions, préciser les faits, se défier des généralités précipitées, — c'est-à-dire se garder de la méthode du pamphlétaire antisémite et du tribun socialiste.

## I

Et d'abord, est-il toujours vrai que le pouvoir de l'argent dans l'État se soit accru ? Cela même n'est pas sûr. On dit que le pouvoir occulte de l'argent a fini par se subordonner tous les pouvoirs légaux. Quand cela serait vrai de nos démocraties modernes, cela, nous l'avons montré, ne serait pas toujours une nouveauté (1). Le pouvoir de l'argent est ancien ; s'il est, ou s'il semble plus grand aujourd'hui, c'est que les gouvernemens modernes sont plus dépensiers, et que la main de l'État s'étend beaucoup plus loin et se mêle à beaucoup plus d'affaires ; c'est, aussi, que les intérêts matériels, les intérêts industriels, commerciaux, financiers, tiennent plus de place dans l'État ; c'est également que, avec le régime représentatif, les hommes qui prennent part au gouvernement sont beaucoup plus nombreux et souvent plus besogneux. Autrement, à prendre les faits, la perception des impôts, les ressources du trésor, il est permis de soutenir que le pouvoir de la finance et des financiers dans l'État, loin d'avoir augmenté, a plutôt diminué.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1894, l'étude intitulée : *le Règne de l'argent, autrefois et aujourd'hui*.

Ne l'oublions pas, en effet, l'État moderne a, sur ce point, un avantage qui faisait défaut à l'antiquité, au moyen âge, à l'ancien régime. L'État moderne possède partout une organisation financière indépendante, des agens de perception à lui, un système régulier de taxes et de contributions qui, dans l'ordinaire de la vie, l'émancipe des financiers, des « partisans », des « traitans ». L'État moderne n'est pas, comme la République romaine, comme l'État d'ancien régime, obligé d'affermier ses impôts à des compagnies de publicains ou de fermiers généraux. S'il semble parfois tomber sous la sujétion des financiers, c'est qu'il imite les fils de famille prodigues; qu'il dépense au delà de ses revenus; qu'il se réduit lui-même, par ses imprudences, aux expédiens les plus onéreux; qu'ayant épuisé son crédit, il se voit contraint d'engager aux banquiers ses dernières ressources, sauf, comme les débiteurs de mauvaise foi, à faire banqueroute à ses créanciers. Ainsi, autrefois, l'Égypte d'Ismaël; ainsi, naguère, le Portugal, la Grèce, l'Argentine. Peuples ou particuliers, le péché de prodigalité est de ceux qui ne se commettent pas impunément. Nous connaissons plus d'un État qui, tout comme un jeune dissipateur, aurait besoin d'un conseil judiciaire. Un gouvernement sage, un pays bien administré ne court aucun risque de tomber sous la tutelle des hommes d'argent.

Voyez la Grande-Bretagne, la nation la plus riche du vieux monde. Elle a beau avoir un commerce immense et des capitaux incomparables; elle a beau nouer des affaires avec les cinq parties du monde, l'Angleterre demeure indépendante des banquiers. C'est la première puissance financière du globe, et il faudrait être bien ignorant de la politique anglaise pour dire que la finance y fait la loi. Si la livre sterling a jamais été le premier pouvoir de la Grande-Bretagne, c'est à l'époque déjà lointaine des bourgs pourris. Le *Stock Exchange* est le roi incontesté des Bourses des deux mondes, et Westminster est peut-être, de tous les parlemens, le moins suspect de servilisme vis-à-vis des rois de l'or.

Pourquoi notre République française prête-t-elle davantage aux soupçons? La faute n'en est pas au régime capitaliste, aux financiers, à la haute banque qui n'a, en elle-même, aucune raison d'être plus puissante d'un côté de la Manche que de l'autre; la faute en est à l'abaissement des mœurs publiques, aux aberrations du suffrage universel, au niveau de plus en plus bas de notre personnel politique. Chez nous-mêmes, ou chez tel de nos voisins, ce qui est assujéti à l'argent et aux hommes d'argent, c'est moins l'État que les politiciens; et ces politiciens vils, ils

ne sont asservis à l'argent que par leurs vices et par leurs convoitises.

Après cela, qu'il y ait, en Orient ou dans l'Amérique du Sud, des États qui ont été exploités par les banquiers, comme il y a des fils de famille qui sont pressurés par les usuriers, cela est, le plus souvent encore, de la faute de ces États. Ils ont voulu jouer à la grande puissance : ils ont voulu se payer une grande armée, de beaux cuirassés, ou se donner en peu de temps un coûteux réseau de chemins de fer ; et ils se sont endettés au delà de leurs forces. Il en est des États, comme des particuliers ; soyez sages, soyez économes, ménagez vos revenus, sachez compter, ayez des budgets en équilibre, et vous n'aurez pas besoin du secours des financiers, et vous échapperez aux usuriers. Soyez probes, choisissez des mandataires honnêtes, écarterez des avenues du pouvoir les faiseurs et les « affairistes », et vous n'aurez pas à craindre de voir vos ministères ou vos parlemens tomber à la solde des gens de bourse. En un mot, ayez de la sagesse, et ayez de la vertu, comme Montesquieu l'osait exiger des républiques (1), et la « bancocratie » n'aura pas de prise sur vous. C'est, pour les peuples comme pour l'homme privé, tout le secret de l'indépendance. Hors de là, vous êtes voués, par vos fautes et par vos vices, au servage de Mammon.

Dirons-nous, pour cela, qu'un gouvernement sage et honnête ne doive jamais recourir aux services des financiers, jamais pactiser avec la haute banque ? Dieu nous en garde. Il est telle circonstance — guerre, révolution, famine, crise industrielle, crise agricole, — où le gouvernement le plus prudent et le plus probe peut, en toute conscience, s'adresser aux banquiers. Rien là d'anormal, ni rien de coupable. Les États, en temps d'épreuve, n'ont pas toujours assez de crédit pour se passer des banquiers. C'est une des fonctions de la banque de s'occuper de l'émission des emprunts, de les souscrire, en tout ou en partie, d'en préparer le placement, d'en soutenir la cote jusqu'à ce que les titres se classent dans les portefeuilles. En recourant à l'aide des banquiers, en les intéressant au succès de l'opération, il se peut que l'État obtienne, pour ses emprunts, un taux plus élevé qu'en s'adressant directement au public ; car, en fait de placement, le public est défiant ; il a peu d'initiative ; il est fort mouton de Panurge ; pour se jeter dans une affaire nouvelle il a besoin d'être entraîné (2).

(1) Montesquieu (*Esprit des lois*, V, 5) définit la vertu politique, l'amour des lois et de la patrie, « cet amour demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre. »

(2) De grands gouvernemens se sont parfois repentis d'avoir voulu se passer du

Imprudent le gouvernement qui, pour émettre ses emprunts, comme pour partir en guerre, prétendrait toujours *far da se*. Ainsi, notamment, en cas de crise. Sans l'appui de toute la haute banque européenne, l'exemple vaut d'être rappelé, Thiers n'aurait pu conclure ses grands emprunts de liquidation de la guerre; il lui eût été impossible de solder au vainqueur sa monstrueuse rançon.

Il y avait là une opération colossale, compliquée de délicates questions de change; il fallait que le change entre les diverses places de l'Europe fût maintenu à un taux convenable. Pour cela, une entente avec la haute banque s'imposait. Un des grands mérites de Thiers a été de le comprendre, au lieu de se figurer, comme tant d'ignorans, que les cinq milliards de l'indemnité prussienne allaient sortir, spontanément, du légendaire bas de laine. A quoi fut dû le succès prodigieux de nos emprunts qui fut le premier indice de notre convalescence, ce succès qui nous releva aux yeux du monde, en nous rendant l'éclat toujours prestigieux de la richesse, et qui nous redonna quelque confiance en nous-mêmes, en nous montrant que l'Europe croyait encore à la France? Il fut dû à l'accord du gouvernement avec la finance cosmopolite. Gambetta appelait Thiers le libérateur du territoire; Gambetta avait raison, mais pour libérer le sol demeuré français, Thiers a eu un auxiliaire, la haute banque.

## II

La prétendue omnipotence de la haute banque se réduit, en fait, d'habitude, à faciliter aux gouvernemens le placement de leurs emprunts et l'écoulement de leurs titres. Tout au plus peut-elle, en quelques circonstances, durant de courtes semaines, abaisser ou relever le crédit d'un État, en faisant fléchir ou monter ses rentes nationales. Encore n'y saurait-elle réussir que temporairement, aux époques de crise, et cela uniquement pour les petits États, ou pour les pays à finances avariées. Comme le médecin n'a d'autorité que sur les malades, les banquiers n'ont guère d'ascendant que sur les États en déficit. L'influence de la haute banque et toutes les manœuvres de Bourse ne sauraient précipiter, d'une manière durable, le crédit des pays dont les

concours des banquiers. Ainsi, en 1890, en Allemagne, un emprunt 3 p. 100 de l'empire et un emprunt 3 1/2 prussien échouaient tous deux. Quelques mois plus tard, en février 1891, une émission nouvelle, faite après entente avec les banquiers, était couverte 40 fois. Voyez Claudio Jannet : *la Finance, la Bourse et la Spéculation*, p. 417. Conf. Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la Science des Finances*.



finances sont bien administrées, pas plus que tous les efforts des banquiers syndiqués ne sauraient restaurer les finances d'un État qui a épuisé toutes ses ressources. Il n'y a pas, en finance, de Providence cachée dont la main mystérieuse puisse forcer les lois de la nature et faire des miracles.

Il faut toute l'ignorance des badauds pour croire que le crédit d'un grand État, tel que la France ou l'Angleterre, soit à la merci des coalitions de financiers ou des caprices de la haute banque. Rien de plus faux. L'empire de toute la finance européenne se borne, le plus souvent, à relever de quelques points, de trois ou quatre pour cent au maximum, le taux d'un emprunt. L'ascendant de la haute banque ne saurait prévaloir contre les grands courans de l'opinion; il ne va pas, en tout cas, jusqu'à imposer au public des titres de rentes dont le public ne veut point, ou, inversement, jusqu'à fermer les marchés financiers aux gouvernemens qui possèdent les sympathies de l'opinion. En veut-on une preuve, les emprunts de conversion du gouvernement russe, depuis une dizaine d'années, nous en ont donné une preuve répétée et éclatante. L'exemple de la Russie a montré que, si la haute banque n'était pas quantité négligeable, elle n'avait pas toujours, sur les places européennes, le pouvoir souverain que lui prêtent ses flatteurs, — ou ses détracteurs.

Si la haute banque, si « la banque juive » surtout possédait l'empire absolu que lui attribuent volontiers antisémites et anticapitalistes, il eût été malaisé à la Russie de conclure, chez nous, autant d'emprunts, et des emprunts aussi avantageux, à une époque où le gouvernement du tsar manifestait d'une façon si peu équivoque sa malveillance pour ses sujets israélites. Suivons le raisonnement dont mes oreilles ont été plus d'une fois rebattues; c'est comme une chaîne de syllogismes dont tous les anneaux se tiennent, dès qu'on admet l'omnipotence de la haute banque.

La haute banque est maîtresse du marché, avais-je entendu répéter à des Russes, aussi bien qu'à des Occidentaux; — la Bourse est dominée par les grandes maisons juives; — les juifs sont tous solidaires; — l'empereur Alexandre III, par ses rigueurs envers les Hébreux de ses domaines, s'est rendu aussi odieux à la synagogue qu'un autre Pharaon; — Israël mettra un embargo sur les emprunts russes. Tant que le tsar persécutera les juifs, impossible, pour le tsar, de conclure un emprunt extérieur. L'aigle russe se heurtera au *veto* de la haute banque; l'autocrate devra s'incliner devant les rois de la Bourse.

(1) Voyez Léon Say, *Rapport sur le payement de l'indemnité de guerre* (1875). Cf. Paul Leroy-Beaulieu, *la Science des Finances*, 2<sup>e</sup> édition, t. II, p. 351-361.

Voilà qui était d'une logique serrée, pour qui admet la toute-puissance de « la banque juive. » C'était une des raisons pour lesquelles feu Katkof, le grand patriote moscovite, était opposé à l'antisémitisme. Et, en dehors de la Russie, plusieurs bons esprits en jugeaient de même. Une des grandes revues des États-Unis, *the Forum*, me faisait, il y a quelques années, l'honneur de m'interroger sur ce point. « Ne pensez-vous pas, me disaient ces Yankees, ennemis de toute vexation religieuse, et pleins de foi dans l'omnipotence des *banknotes*, ne pensez-vous pas que les juifs tiennent la Russie par la Bourse? Qu'est-ce qui empêcherait les Rothschild de « boycotter » le tsar (1)? » L'idée semblait si naturelle, à ces chrétiens d'outre-océan, qu'ils se montrèrent surpris de mon incrédulité.

Les juifs les plus dévoués à la cause d'Israël avaient moins de confiance dans l'empire souverain du sceptre d'or, attribué à leurs riches coreligionnaires. Ils doutaient de cette rédemption de la Synagogue par la Bourse. Ils avaient raison. L'événement a montré ce que contenait d'illusion cette espérance des adversaires de la politique russe. N'en déplaise aux adorateurs du dieu dollar, on ne prend pas un grand empire par la Bourse. Tout au plus, un pareil blocus financier réussirait-il à faire capituler un État de second ou de troisième ordre (2).

La haute banque de Paris et de Berlin, la banque juive, si l'on veut, a bien semblé, un moment, faire grise mine à la Russie. En vérité, comment lui en faire un crime? Quand un groupe d'hommes, un groupe religieux ou national se sent menacé dans son existence et blessé dans ses droits naturels, il lui est bien permis de se défendre; — et pour se défendre, il lui faut employer les armes à sa portée. Or, quelle autre arme que la cote les juifs d'Occident avaient-ils sous la main pour secourir les juifs de Russie? Si, vraiment, la haute banque israélite a songé à défendre ses coreligionnaires de l'Est, je ne saurais, quant à moi, lui en faire un reproche. Je serais plutôt enclin à trouver que les riches banquiers d'Occident ont, à cet égard, montré un zèle quelque peu languissant. Ont-ils, un instant, paru menacer la

(1) Voyez notre article de la Revue *the Forum*, décembre 1892. Cf. *la France, la Russie et l'Europe*, et aussi, *l'Empire des Tsars et des Russes*, t. III, 1896.

(2) Il est un État sur lequel il eût été peut-être plus facile d'exercer une pression en faveur de la liberté des juifs, c'est la Roumanie. On ne voit pas que les défenseurs des israélites aient engagé contre le gouvernement roumain une guerre de Bourse. Après cela, les fonds roumains étaient cotés, récemment encore, à un taux que l'on pouvait juger inférieur à leur valeur intrinsèque, et peut-être la faute en était-elle, pour une part, aux sympathies que s'est aliénées la Roumanie par sa politique vis-à-vis de ses habitans d'origine israélite.

Russie de lui faire expier sa croisade antisémite en lui fermant leurs guichets, la campagne d'abstention qu'ils ont menée contre elle n'a été ni bien acharnée, ni bien longue. Le mauvais vouloir des grandes maisons israélites n'a pas duré ; à peine a-t-il retardé, de quelques trimestres, l'émission des emprunts et l'essor des valeurs russes. L'empire des tsars n'en a pas moins effectué, coup sur coup, à des conditions inespérées, de colossales opérations de conversion de rentes. En 1891, il est vrai, l'emprunt 3 pour 100 émis à Paris par le syndicat de nos établissemens de crédit, sans l'aide de la haute banque, baissait, en quelques semaines, de 7 ou 8 unités. Cet échec fut, à tort ou à raison, attribué à l'hostilité de la rue Laffitte ; il montrait, en tous cas, l'inconvénient de vouloir se passer de la haute banque. Encore faut-il dire que cet emprunt de 1891 avait été émis à un taux bien élevé, sur un marché déjà très éprouvé par le « krack » argentin.

Pour voir baisser les titres timbrés de l'aigle russe, il n'y avait qu'à les abandonner à eux-mêmes. Faute de l'appui des banquiers, le gouvernement impérial dut racheter, lui-même, à la Bourse, des milliers d'obligations. L'abstention de la haute banque était-elle, vraiment, un moyen d'exercer une pression sur les persécuteurs d'Israël, les banquiers y eurent bientôt renoncé. Si, comme on l'a dit, ils se laissèrent désarmer par les promesses des agens financiers de la Russie, ils se montrèrent faciles à convaincre. La faveur témoignée par le public français au gouvernement du tsar et au papier russe est l'explication la plus simple de leur conduite. En finance, plus encore qu'à la guerre, la victoire finit par rester aux gros bataillons. A-t-elle jamais songé à empêcher le tsar autocrate de monnayer en bon or les sympathies françaises, la haute banque aura reculé devant une lutte où elle appréhendait de se faire battre par nos petits capitalistes. Peut-être, aussi, voulut-elle montrer à ses détracteurs qu'elle ne se laissait point guider par des intérêts confessionnels, et qu'il n'était pas vrai qu'elle fût plus juive que française. Toujours est-il que la haute banque n'a pas voulu se mettre en travers de l'engouement du sentiment national, et que, à une époque où l'on reprochait à la France d'être sous le joug des banquiers juifs, nous avons vu la Bourse de Paris absorber, coup sur coup, les emprunts d'un tsar antisémite, et cette France soi-disant asservie à la Synagogue relever à un taux, jusque-là inconnu, les rentes des persécuteurs d'Israël (1).

(1) On a pu mettre en doute les motifs de l'abstention de la haute banque en 1891. Il se peut que sa conduite, à cette époque, fût inspirée par des considérations d'un ordre tout pratique. Le gouvernement de Saint-Petersbourg multipliait les emprunts

A quoi bon du reste scruter les mobiles ? l'important, ici, c'est le résultat. Grands ou petits, juifs ou chrétiens, dès qu'il y a des millions à récolter, les banquiers ne se tiennent pas longtemps à l'écart. Les peuples, le peuple français du moins (nous l'avons montré à nos amis de Russie), font encore parfois de la finance sentimentale : les banquiers n'en font pas. Ils se contentent de faire des affaires, et leur coffre-fort ne distingue point entre circoncis et baptisés. Si le souci de la solidarité religieuse devait dominer la Bourse et diriger les opérations de banque, les banquiers protestans ou catholiques, pour qui connaît les lois religieuses de la Russie (1), n'auraient eu guère moins de raisons d'abstention que leurs confrères israélites. Mais, protestans ou catholiques, nos banquiers français n'ont, pas plus que les juifs, refusé la becquée d'or à l'aigle héritée de Byzance, sans écouter la plainte lointaine des pasteurs ou des curés qu'elle tient en ses serres orthodoxes. Et pourquoi les financiers israélites n'auraient-ils pas fait comme les fils des croisés, ou comme les fils de la Révolution qui mettaient naguère leur fierté à crier : « Vive la Pologne ! » sur le passage de l'autocrate russe ? Serait-ce parce qu'il y avait des roubles à gagner ?

J'ai moi-même entendu, durant les dernières années, plus d'un israélite étranger regretter la mollesse avec laquelle les grands banquiers de l'Occident avaient défendu leurs frères de Russie. La solidarité tant célébrée d'Israël s'est, pour cette fois au moins, trouvée en défaut. Si les juifs du sordide ghetto lithuano-ukrainien avaient mis leurs espérances dans une intervention de leurs opulens coreligionnaires de l'Ouest, cette confiance a été déçue ; et si elle a été déçue, c'est, manifestement, pour une double raison : c'est que les juifs se tiennent de moins près que le prétendent leurs ennemis, et que la haute banque israélite est loin de se sentir la puissance que lui attribue l'imagination des foules.

La Synagogue pouvait-elle espérer davantage de ceux qu'un fanatisme suranné appelle les princes d'Israël ? ou, en attendant des banquiers parisiens la libération de leurs frères de Russie, les avocats des juifs ne commettaient-ils pas la même méprise que les adversaires des juifs, prêtant à la haute banque israélite des

plus que ne semblait le comporter l'état du marché. Selon un écrivain catholique, le regretté Claudio Jannet, ce fut le vrai motif de la conduite des maisons qui avaient jusque-là le monopole des émissions russes. Claudio Jannet, *la Finance, la Bourse, la Spéculation*, p. 421 ; cf., p. 385. Selon d'autres, les agens financiers du gouvernement russe firent espérer aux banquiers d'Occident un adoucissement des rigueurs contre leurs coreligionnaires de l'Empire. (M. de Cyon, *Finances russes*.)

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. III, 2<sup>e</sup> édition (1896).

visées qu'elle n'a point, et une toute-puissance qui n'est pas la sienne? Quoi qu'en disent les catéchismes antisémites, les banquiers ne sont pas encore les maîtres souverains du monde; si les débris d'Israël doivent être sauvés par l'or, le jour de la rédemption de Juda n'a pas encore lui. « En engageant une guerre financière contre la Russie, disait à un de ses coreligionnaires un des grands banquiers de l'Occident, nous n'améliorerons pas la situation des juifs de là-bas, — et nous perdrons le bénéfice des emprunts russes. » Cet homme au sens pratique eût pu ajouter que, au lieu de servir la cause des juifs de Russie, une intervention de la haute banque en leur faveur eût risqué d'exaspérer contre eux le gouvernement de Pétersbourg et d'aggraver les rigueurs des lois impériales.

Quoi qu'il en soit, les emprunts russes ont donné au monde une leçon de choses, que nos folliculaires quotidiens feraient bien de retenir. Qu'on prenne les prospectus des dernières émissions russes, on trouvera qu'à Londres, à Berlin, à Amsterdam, tout comme à Paris, les grands emprunts du tsar antisémite ont été offerts au public sous le patronage des maisons juives. Les faits, ici, parlent assez d'eux-mêmes, et les pierres de la Bourse crient assez haut. Après cela, il est malaisé de nous faire croire à l'asservissement des gouvernements par la haute banque, ou au règne cosmopolite d'Israël par l'empire de la Bourse.

### III

Autre remarque non moins instructive. La place de Paris et la place de Berlin, qui passent, toutes deux, pour être inféodées aux grandes maisons israélites, ont souvent eu, vis-à-vis de la Russie, une attitude toute différente. Tandis que Paris favorisait les émissions russes, Berlin qui, la veille encore, avait le monopole des emprunts de la Russie, déclarait la guerre au rouble et au papier russe. Berlin ne cessait de vendre, pendant que Paris ne se lassait pas d'acheter. Or, d'où venait le signal de ces campagnes berlinoises contre le crédit de l'empire slave? Il ne venait pas de la banque israélite; il venait du gouvernement prussien et de la presse officieuse. L'initiative en a été prise, plus d'une fois, par M. de Bismarck en personne; c'est le Chancelier de Fer et non la haute banque juive qui a tenté de prendre la Russie par la Bourse, en jetant toutes ses valeurs sur le marché et en lui fermant les places de l'Occident. Si, depuis la chute de Bismarck, sous l'empereur Guillaume II, Berlin a changé de tactique vis-à-vis de ses voisins de l'Est, le signal en a encore été donné par le gou-

vernement. C'est sur l'ordre même de l'empereur, toujours désireux de ménager le tsar, que la banque impériale a rouvert ses guichets au papier russe (1).

Ainsi, jusque dans les affaires financières, il n'est pas vrai que les gouvernemens et les marchés eux-mêmes n'obéissent qu'aux injonctions ou aux caprices de banquiers cosmopolites. Tout au rebours, on voit, ici, éclater l'erreur de ceux qui dépeignent la haute banque européenne comme une sorte de franc-maçonnerie toujours unie et agissant partout, d'accord, selon les ordres occultes de ses grands maîtres. Cette unité d'efforts et d'action, cette apparente solidarité de la « bancocratie », on la trouverait bien d'autres fois en défaut, car la prétendue Internationale de l'or est souvent divisée contre elle-même. A en croire le témoignage des faits, qui seuls ne mentent point, cette haute banque, taxée de cosmopolitisme, cède parfois à des entraînemens politiques et à des préjugés nationaux. Quand elle ne se laisse pas guider uniquement par des considérations d'affaires, ce n'est pas à des préoccupations religieuses qu'elle obéit. Son soi-disant cosmopolitisme ne l'empêche pas, au besoin, de se prêter aux vues des gouvernemens et aux engouemens des peuples; il ne lui interdit pas de se montrer nationale, de seconder, à l'occasion, le vœu du pouvoir ou le sentiment public. Ainsi s'explique comment, depuis vingt ans, la Bourse de Paris et la Bourse de Berlin ont suivi, si souvent, des chemins opposés, bataillant entre elles à coups de crayon, engageant autour des fonds russes une lutte dont, grâce à notre épargne, Paris et le rouble sont sortis victorieux.

Et cela est naturel, tout sentiment de patriotisme même mis de côté, n'en déplaît aux adorateurs de la richesse ou aux détracteurs systématiques de la finance. Ils ont beau exalter, à l'envi, l'autorité de la haute banque et magnifier le pouvoir des financiers; pour grande qu'ils supposent la puissance de l'or, elle ne se suffit pas à elle-même. Il n'en est pas d'elle comme de l'épée ou du sabre qui s'appuie sur sa propre force. Elle ne peut se maintenir ou s'accroître qu'en faisant des affaires. Or, on ne saurait faire de grandes affaires en se tenant à l'écart des grands courans de l'opinion, ou en se mettant en hostilité avec les pouvoirs du jour. Qu'on remonte l'histoire du siècle, on trouve que, au lieu de conduire les grands mouvemens politiques contemporains, au lieu de donner une impulsion directrice aux événemens, la haute banque n'a guère fait que profiter des événemens et apporter son concours aux grandes forces, aux grandes

(1) On se rappelle que la Banque impériale d'Allemagne a, tour à tour, refusé et admis les valeurs russes à l'escompte.

puissances du siècle. C'est ainsi qu'elle a grandi et c'est ainsi qu'elle a été un des instrumens de la transformation économique du monde moderne. Mener les événemens, ouvrir aux peuples des voies nouvelles, imposer une direction aux sociétés humaines, se faire le guide des nations, les conduire vers un but spirituel, vers une Jérusalem terrestre ou céleste, vers une Terre Promise politique ou religieuse, c'est là une ambition que peut avoir le tribun, le prêtre, l'apôtre, l'écrivain, le plus humble des hommes qui tiennent une plume ou qui parlent aux foules. L'ambition des hommes d'argent ne se hausse pas si haut; ce n'est pas là le genre de royauté qu'ils convoitent ou qu'ils exercent. Leur royaume n'est pas celui de l'esprit. Ici encore, à regarder l'action sur les hommes et sur l'histoire, j'oserai dire de ceux qui ont choisi la richesse, qu'ils n'ont pas pris la meilleure part. Quoi qu'en ait une époque matérialiste jusqu'en ses révoltes contre la prépondérance de l'argent, le sceptre de la Bourse n'est pas le sceptre du monde. L'or, aussi, a ses servitudes, et le seul libre des hommes est celui qui sait s'en passer. Les affaires sont une chaîne pour ceux mêmes qu'elles font grands et puissans. Riche ou pauvre, pour être indépendant, il faut être désintéressé. Un penseur, un écrivain, un homme de peu de besoins, sans autre souci que celui de la vérité, sans autre force que sa raison, sans autre autorité que sa droiture, ne craindra pas d'entrer en lutte avec les puissances régnautes, princes ou peuples. De pareilles audaces ne conviennent pas aux hommes d'affaires, aux hommes d'argent, aux rois de l'or, à tous ceux qui ont à prendre l'avis de leur coffre-fort; — car les conseils du coffre-fort sont, d'habitude, des conseils de complaisance.

Si les banquiers ont des relations avec les pouvoirs publics, ce sont des relations d'affaires, ou en vue des affaires; et ils ont trop à gagner ou, ce qui revient au même, ils ont trop à perdre, avec les pouvoirs publics, pour s'amuser à les froisser sans profit. Prenez l'histoire; presque partout, le premier souci des financiers est d'être bien en cour. S'il est vrai que les gouvernemens ont parfois besoin des banquiers, il est également vrai que les banquiers ont souvent besoin des gouvernemens, qu'ils ont du moins tout intérêt à ne pas se brouiller avec les gouvernemens. Ils le savent, et, juifs ou chrétiens, ils s'appliquent, en chaque État, à se maintenir en bonnes relations avec le pouvoir. Ils sont heureux, à l'occasion, de lui rendre de petits services. On va répétant, autour de nous, que les gouvernemens sont les serviteurs, les valets de la haute banque. On pourrait, aussi souvent et sans plus d'injustice, dire, tout au re-

bours, que les banquiers sont les serviteurs et les complaisans des gouvernemens.

Certains hommes d'État, et non des moindres, ont eu à leur service un banquier, attaché en quelque sorte à leur personne, comme autrefois les princes, les souverains avaient chacun leur juif, leur *Hofjude*. M. de Bismarck, qui ne négligeait aucun moyen d'influence, avait ainsi, pour les grandes affaires de l'État, son banquier attitré, un israélite berlinois, M. de Bleichröder, mort en 1893. Le chancelier prenait l'avis du banquier, chaque fois qu'il avait besoin d'un spécialiste. Il l'avait appelé à Versailles, en 1871, comme conseiller financier (1). On dit, — nous ne nous en portons pas garans, — que c'est Bleichröder qui fut chargé d'évaluer les forces contributives de la France pour fixer le chiffre de l'indemnité de guerre. Certains parmi les vainqueurs parlaient de dix milliards de francs. Bleichröder estima que les capacités du vaincu et les possibilités du marché financier ne dépassaient pas cinq milliards.

Cinq milliards! c'était trop peu au gré de plus d'un Allemand; on l'a depuis reproché à Bleichröder; je ne sais même si quelque antisémite de là-bas n'aura pas dit qu'il avait été acheté par l'or français. Cinq milliards! c'était trop ménager la France, alors qu'il eût fallu l'écraser sous le fardeau. La vérité, c'est que le banquier berlinois avait trouvé le point limite du possible. Faut-il, pour cela, rendre la haute banque et les juifs responsables de l'énormité de la rançon imposée à la France? Irons-nous regarder cette cynique exploitation de la noble vaincue comme une innovation capitaliste, ou encore comme une invention judaïque? Accuserons-nous la haute banque d'avoir avili la guerre et profané la victoire? Était-ce donc la première fois, dans l'histoire de l'Europe, qu'un roi chrétien ou un peuple de souche « aryenne » dégradait son épée ou déshonorait ses lauriers par sa rapacité? N'avions-nous pas, hélas! nous-mêmes, Français, au temps de la Révolution et du premier Empire, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie, battu monnaie avec nos victoires, et fait de la guerre la pourvoyeuse du Trésor et la nourrice de l'État (2)? Bleichröder, en 1871, s'était conduit en sujet prussien, sans montrer contre nous plus de haine ou plus de cupidité que ses compatriotes chrétiens. Comme ses pareils, en semblable occurrence,

(1) M. Thiers avait également ses conseillers financiers, ses agens juifs ou chrétiens, M. Joubert, par exemple, mort en 1895. On pourrait presque dire qu'il eut, lui aussi, son *Hofjude*, M. de H..., israélite baptisé, d'origine autrichienne, qui participa aux négociations financières de la paix de Francfort.

(2) On sait que cette pratique fut érigée en système par le Comité de Salut public et par le Directoire.



le banquier berlinois n'était qu'un instrument de son roi, ou un agent docile de son gouvernement.

M. de Bismarck, tout bon chrétien qu'il fût, appréciait ce banquier juif ; il ne dédaignait même pas, à l'occasion, de lui témoigner de l'amitié. Bleichröder en profitait pour défendre ses coreligionnaires, auprès du fondateur de l'unité allemande, contre le peu évangélique pasteur Stœcker, — et dans cette lutte d'influence, le *Hofjude* l'emporta sur le *Hofprediger*. On affirme que pour s'assurer les bonnes grâces du ministre contre le pasteur antisémite, le banquier Bleichröder avait soin de verser, au plus chaud des batailles électorales, un fort lot de marks dans la caisse des amis du gouvernement. Le prince de Bismarck a-t-il vraiment utilisé, contre ses adversaires de l'opposition, la générosité intéressée de Bleichröder, je ne sais ; en tout cas, l'Allemagne n'est pas le seul pays où le coffre-fort des banquiers ait été mis à contribution, par le pouvoir, pour ses campagnes électorales. De cette sorte d'intimité de Bismarck avec un banquier israélite et de cet échange de services entre les deux amis, irons-nous conclure que le chancelier de fer était vendu à la haute banque, et que la politique impériale était au service de la finance juive ? Du ministre et du banquier, n'en déplaise aux antisémites de France et d'Allemagne, il est aisé de distinguer lequel était l'instrument ; pour sûr ce n'était pas Bismarck. Et, monarchie ou république, il en sera ainsi de tous les États où le pouvoir sera confié à des mains fortes et probes. Empire ou démocratie, pour que les rôles se renversent, il faut, au gouvernement, des mains faibles ou des consciences vénales.

#### IV

Cela ne veut pas dire que, en certains pays, les hommes d'État, les ministres, les princes du sang eux-mêmes ne subissent, parfois plus que de raison, l'ascendant prestigieux des grandes fortunes. Sur ce point, les Altesses royales ou impériales ressemblent, trop fréquemment, aux élus de nos démocraties ; elles ont parfois, pour les parvenus de la finance, des égards qu'il est permis de trouver excessifs. Est-ce, uniquement, que l'ornimbe aujourd'hui les fronts d'une auréole qui éblouit tous les yeux ? Non, cela ne serait pas nouveau ; ce qui l'est davantage, c'est que les vicissitudes des révolutions et les transformations économiques contraignent princes et souverains à compter, plus que par le passé, avec ce triste argent.

L'abaissement graduel des fortunes anciennes, la médiocrité

ou l'instabilité des nouvelles font que, sur les marches des trônes, jusque parmi les frères ou les fils des rois, chacun se demande s'il n'aura pas, quelque jour, besoin de l'amitié, besoin de la main d'un banquier. Altesses et Majestés ont des soucis qu'elles ne connaissaient guère autrefois. Quand Louis XIV, à Marly, faisait des politesses à Samuel Bernard, Louis XIV ne songeait qu'au bien de l'État. Aujourd'hui, s'il a des prévenances pour les financiers, s'il leur fait l'honneur d'assister à leurs chasses ou à leurs fêtes, un prince songe moins à l'État qu'à lui-même et à sa famille.

Les dynasties séculaires et les têtes couronnées ne se sentent pas toujours sûres du lendemain; les souverains les plus puissans, en visitant les châteaux de leurs aïeux, se demandent, tout bas, ce qui restera à leurs enfans de tant de palais bâtis par leurs pères. La liste civile peut venir à manquer; puis, la liste civile est maigre, et, pour les cadets du moins, il n'est pas toujours aisé, aux princes les plus populaires, d'obtenir de l'avare parcimonie des Chambres une dotation convenable. Rois, empereurs, grands-ducs, plus ou moins embourgeoisés, font presque tous, aujourd'hui, comme de simples particuliers, des économies qu'ils n'ont garde de placer entièrement en terres ou en rentes nationales; — terres et rentes rapportent peu, terres et rentes se confisquent. Ils ont, presque tous, leur pécule secret, leur trésor privé qu'ils font valoir de leur mieux, s'appliquant à le grossir, le confiant volontiers aux banquiers en renom, cherchant, pour ce précieux dépôt, les coffres-forts les plus solides ou les mains les plus habiles. Un grand banquier sait, à l'occasion, rendre des services, donner des avis que, faute d'autre monnaie, on lui paye en frais d'amabilité, en décorations, en titres. De là les égards témoignés par tant de princes aux financiers que leurs ancêtres, plus libres, faisaient passer en chambre ardente, quand ils ne les expédiaient pas à Montfaucon.

Voilà pour les plus sages, pour les meilleurs, les bons pères de famille; quant aux autres, les dissipateurs, les prodigues, ils ont leurs raisons, à eux, de faire bonne mine aux potentats de la Bourse. Les princes, les jeunes, — et souvent les vieux aussi, — aiment à s'amuser. Ils ont la passion des plaisirs, permis et défendus. La flatterie des courtisans, la vanité des hommes et des femmes du monde ont beau leur offrir mainte distraction gratuite, ils ne peuvent toujours s'amuser sans bourse délier. Aux grandes dames, ils ont souvent le mauvais goût de préférer les princesses de la rampe; ce qu'ils goûtent le plus du théâtre, ce sont souvent les coulisses; ils aiment le jeu, ils raffolent des courses, et leur jeu et leurs paris doivent être à la hauteur de

leur rang, tandis que le malheur des temps et la lésinerie bourgeoise de l'État moderne ne leur fournissent pas de ressources au niveau de leur dignité et de leurs appétits. Comme de vulgaires fils de famille, ils font des dettes que, tout princes qu'ils sont, il leur faut solder; ils tombent dans les griffes des usuriers, et ils ont le bon cœur de savoir gré à qui les aide à s'en tirer. Pauvres princes, victimes des temps nouveaux et des préjugés anciens! ils n'ont même pas, comme d'autres, la ressource suprême de se refaire par un mariage avec quelque héritière juive ou yankee. La dureté des temps les contraint, souvent, au grand dommage du prestige monarchique, à frayer, amicalement, avec les rois de la Bourse, sans qu'ils sachent toujours si la main qu'ils daignent serrer est nette de l'argent d'autrui. A plus d'un, hélas! l'amitié d'un banquier semble un bienfait des dieux.

Les financiers, de leur côté, avec leur appétit habituel de titres, de rubans, de distinctions mondaines, avec leur passion de se pousser dans les salons et de se faufiler dans les clubs, sont heureux de rendre de petits services à une Altesse; c'est un placement pour leur vanité. Faire asseoir à sa table, ou montrer dans son fumoir, un prince héritier, voire un cadet de famille souveraine, le faire tirer dans son parc, ou le promener dans son mail, cela vous pose un homme et dédommage de bien des médisances. De là, l'étrange familiarité de certains parvenus de la Bourse avec les représentans des plus vieilles dynasties.

On dirait deux royautés, d'origine et de titres différens, qui se témoignent des égards réciproques, comme si les héritiers des majestés anciennes fondées par l'épée et par le sacre, ayant conscience de leur déclin, offraient de partager l'empire avec l'or, le souverain nouveau, qui menace d'usurper tous les droits. Mais non, cela, en vérité, ne serait pas juste. Jusqu'en ces accointances, parfois choquantes, l'or reçoit moins d'hommages qu'il n'en rend. Il n'a garde d'affecter la primauté ou l'égalité, et dans la plus éblouissante des fêtes où il semble triompher, il montre, lui-même, par son attitude vis-à-vis des pâles héritiers des gloires du passé, qu'il y a encore, dans notre société, des grandeurs d'opinion, des puissances de prestige que l'on a le préjugé de placer au-dessus de la richesse. N'importe, qu'on en pense ce qu'on voudra, les fréquentations des princes et des financiers peuvent être de mauvais exemple; ce n'est pas qu'elles mettent l'État en péril; elles ne tirent guère à conséquence pour la politique. Les petites Altesse, aujourd'hui, même en pays monarchique, ont d'habitude peu d'influence sur la politique. S'il y a un mal à de pareils rapprochemens, c'est que nombre de mondains et de mondaines de toute qualité s'autorisent des leçons d'en haut pour faire leur cour

aux grands seigneurs de la Bourse. C'est comme un entraînement d'adulation ; ceux mêmes qui y résistent le font souvent par dépit, par jalousie, par rancune, par un sot amour-propre, plutôt que par vertu et par dignité vraie.

Le mal, ici, est plutôt social que politique. Les hommages intéressés, rendus de mauvaise grâce aux hommes d'argent, ne font pas le pouvoir des financiers ; ils en sont le signe et non la cause, ils le montrent aux yeux et ne le créent pas. Les salons, avec leur esprit étroit et routinier, le monde, avec ses orgueilleuses inconséquences et ses préjugés exclusifs, est peut-être encore ce qui se défend le moins mal contre l'idolâtrie de l'argent. Les républiques, en tout cas, les démocraties, où les rapports mondains ont peu d'influence dans l'État, n'ont sous ce rapport rien à reprocher aux monarchies les moins scrupuleuses. Pour surannée que soit l'étiquette des cours, c'est presque l'unique barrière qui ne s'abaisse pas, d'elle-même, devant les millions de la Bourse.

## V

Que l'argent et les hommes d'argent aient leur part d'influence dans la chose publique, nous y contredirons d'autant moins que nous sommes de ceux qui n'en prennent pas volontiers leur parti. Il en sera ainsi, hélas ! tant que les avenues du pouvoir seront gardées par des hommes corrompus et des âmes basses, tant que la politique sera considérée comme un moyen de faire fortune, tant que se rencontreront ces trois choses : des gouvernements prodigés, des députés besogneux et une presse vénale.

Car, nous ne nous lasserons pas de le répéter, s'il est des États où l'argent vient à dominer la politique et à gouverner la vie publique, la faute en incombe, avant tout, à ces politiciens et à ces journalistes qui vendent, également, leur parole et leur silence. Mais, pour grande que soit, dans nos démocraties, cette influence de l'argent, l'imagination hypocrite des pamphlétaires et l'envieuse crédulité des badauds l'ont démesurément grossie. On a voulu faire de la Bourse l'arbitre de la paix et de la guerre. On a enseigné aux foules à regarder l'argent comme le grand ressort de la politique moderne et le moteur secret de toute l'histoire contemporaine. Mais, en vérité, quand ce ne serait pas là calomnier notre temps, c'est là une vue enfantine qu'il faut laisser aux petits esprits qui n'aperçoivent de l'histoire que les petits côtés. Il y a eu, sous tous les régimes, « des chroniqueurs », des libellistes prompts à expliquer les destinées des empires par les mystères de l'alcôve et du coffre-fort. On nous représente la haute banque, les grandes maisons israélites, notamment, érigées en une

sorte de syndicat international, comme une façon de directoire occulte, qui tient dans ses mains le sort des nations. De notre Europe contemporaine aux passions nationales si ardentes, aux compétitions politiques si violentes, aux luttes de classes si vivaces, on a fait je ne sais quel inerte théâtre d'ignobles pupazzi dont les grands acteurs, rois, ministres, chefs de partis ne sont que de viles marionnettes, aux mains de banquiers avides, qui les font parler, mouvoir et taper, à leur gré.

Voici, par exemple, un des grands mouvemens de notre temps, celui peut-être qui a le plus d'importance pour l'avenir de la planète, le mouvement d'expansion coloniale qui entraîne, à la fois, tous les peuples de l'Europe vers les terres neuves et les contrées inexplorées. Il est des esprits assez bornés et des âmes assez basses pour n'apercevoir, dans ce grand effort du vieux monde qui doit renouveler la face de la terre, que louches manœuvres de banquiers et conspirations de spéculateurs. Si la France est allée à Tunis, au Tonkin, au Soudan, au Congo, à Madagascar, c'est, à en croire des gens qui osent se dire Français entre les Français, que nos marins et nos soldats allaient récupérer des créances douteuses, ou élargir jusqu'aux antipodes le champ de l'agiotage. Les Garnier, les Flatters, les Crampel, pour ne parler que des morts, n'auraient été que les émissaires inconsciens ou les pionniers ingénus des gens de Bourse. Certes, derrière ces entreprises exotiques, il s'est caché parfois de honteuses spéculations, de suspectes combinaisons d'argent, de répugnans trafics d'influence ; mais ces vils marchés, conclus par des politiciens dans l'ombre des couloirs de la Chambre ou dans le silence du cabinet des ministres, ont été, d'habitude, la suite et non la cause de nos expéditions coloniales.

Il y a, en Afrique, un pays où la France avait des intérêts financiers — et où la France n'a pas osé débarquer ses marins, peut-être, justement, par peur des pamphlétaires du radicalisme, de crainte de paraître servir les intérêts des capitalistes et des maisons de banque. Ce pays, c'est l'Égypte, et l'on sait si la France doit se féliciter de son abstention. Qu'on se donne la peine de relire l'histoire des trois derniers siècles, qu'on ouvre seulement les pompeux récits de l'abbé Raynal sur les conquêtes des Européens dans les deux Indes, jamais peut-être, en réalité, l'or et les hommes d'argent, la cupidité, les intérêts mercantiles, même sous leur forme la plus légitime, n'ont eu moins de part que de nos jours à l'œuvre de la colonisation.

Des mythiques nautoniers d'Argo aux barques des vikings scandinaves et aux caravelles des *conquistadores* castillans, l'or a été, durant des siècles, l'aimant qui attirait au delà des mers

la proue des vaisseaux de l'Europe. Ce n'est plus ce qui pousse nos explorateurs, nos Français du moins, dans l'épaisseur de la forêt vierge ou à travers le désert nu. Ils ont beau couvrir leur hautes ambitions du vulgaire manteau des intérêts mercantiles, ce qui, en France, anime les plus ardents promoteurs de cette fièvre de colonisation, c'est une sorte d'idéalisme patriotique, l'obsédant désir de laisser dans le monde une plus grande France. En réalité, nous sommes allés aux pays d'outre-mer, comme à une sorte de croisade, selon l'esprit de notre race, avec nos vieux instincts chevaleresques, pour la gloire du nom français et pour l'extension de la civilisation chrétienne. Nous y avons fait, si l'on veut, ce que nos rivaux anglais affectent de railler chez nous, de la politique sentimentale, — ce qui ne veut pas dire que nous n'y trouverons point, par surcroît, profit avec puissance. — Je ne vois pas, en tout cas, que la haute banque ait témoigné à nos expéditions coloniales un intérêt bien vif. Plût au ciel qu'elle daignât jeter les yeux sur ces Frances lointaines ! car tous les soupçons qu'on cherche à susciter contre les Français assez hardis pour y porter leur argent ne peuvent avoir qu'un résultat, éloigner de nos colonies les capitaux dont elles ont tant besoin, et par suite rapetisser la France dans le monde.

Est-ce, seulement, notre œuvre d'expansion coloniale et nos expéditions d'outre-mer que les historiographes des scandales financiers prétendent expliquer par des tripotages d'argent ? Nullement ; on a appliqué les mêmes procédés à toute l'histoire contemporaine. La grande guerre de 1870, la guerre néfaste dont la France et l'Europe portent encore les traces saignantes, on a osé en faire une spéculation de Bourse. On a montré la France et l'Allemagne précipitées l'une sur l'autre par l'avidité des banquiers, des banquiers juifs naturellement, jaloux de faire leur moisson de francs et de thalers dans le sang des deux peuples. Comme si, entre la Prusse de Guillaume 1<sup>er</sup> et la France de Napoléon III, il n'y avait pas autre chose que des spéculations sur les fonds publics ou des combinaisons d'agioteurs ! Pour un peu, on découvrirait que ce n'est pas M. de Bismarck, à la joie de ses compères Moltke et de Roon, mais bien un spéculateur juif, au sortir de la Bourse, qui, après la rencontre d'Ems, a lancé sur l'Europe la fallacieuse dépêche d'où est sortie la déclaration de guerre.

Et à en croire les mêmes annalistes, si en 1875, si, quelques années plus tard, lors de l'affaire Schnæbelé, la France et l'Europe se sont éveillées tout à coup au bord de la guerre, c'est que la haute banque avait besoin d'une guerre. Nous sommes prévenus : si jamais le continent voit éclater le redoutable conflit pour lequel tous se préparent et que nul n'ose déchaîner sur le monde, ce

sera par une machination de Bourse, sur un décret de la rue Laffitte.

## VI

En vérité, il n'y a pas lieu pour nous d'être fiers d'appartenir à un pays où de pareilles billevesées trouvent créance. Faut-il le rappeler? Ni la guerre n'est déclarée, ni la paix n'est signée dans le cabinet des banquiers, par les fondés de pouvoir de la finance cosmopolite. La vérité, c'est que les hommes d'affaires cherchent à tirer parti de la guerre, comme de la paix, et que la guerre, aussi bien que la paix, ayant besoin d'argent, les financiers peuvent trouver leur compte à l'une comme à l'autre. On a dit que la guerre exigeant de gros emprunts et faisant monter le prix de l'argent, les préférences des marchands d'argent devaient être pour la guerre. Les lourdes armées qui foulent les peuples seraient, pour les banquiers, comme le sombre laboureur qui herse le sol où semer dans le sang la moisson des écus. Par suite, tout comme l'ancienne féodalité bardée de fer, la nouvelle « féodalité financière » aurait des instincts belliqueux, — non, certes, pour rompre une lance ou pour conquérir la gloire, — mais pour « gagner », comme disaient déjà les Normands, pour équiper les armées et conclure des marchés, pour émettre de gros emprunts, pour racheter à vil prix les valeurs dépréciées et faire main basse à la fois sur la fortune publique et sur la fortune privée. Pareils à leurs congénères de l'Est en sordides castans qui suivent l'arrière-garde des armées, allant sur le champ de bataille détrousser les morts ou les blessés pour trafiquer de leurs défroques, on nous a montré les grands banquiers de l'Occident assiégeant de leurs offres les gouvernemens en lutte, pour s'enrichir de la dépouille des peuples. La guerre serait l'architecte des grandes fortunes, aussi bien que des grands empires. Soit; mais comment oublier que ce XIX<sup>e</sup> siècle finissant, qu'on nous représente comme inféodé, depuis la Restauration, à la haute banque cosmopolite, a été, somme toute, entre les siècles et les siècles, le plus pacifique de l'histoire? N'est-ce donc plus de la chute de Napoléon qu'on se plaît à faire dater l'ère de la prépondérance de la haute banque? Et de fait, pour prendre la plus célèbre maison du continent, si la haute fortune des Rothschild a été ébauchée durant les dernières guerres du premier Empire, c'est durant la longue période de paix, de 1815 à 1854 et à 1859, que la célèbre dynastie financière a établi sa suprématie sur les marchés de l'Europe.

Faut-il peser, ici, les chances de fortune qu'offrent la guerre et la paix? La guerre, assurément, apporte aux banquiers et aux

capitalistes, avec plus de risques de ruine, plus d'occasions de gain. Il en est, si l'on veut, des financiers comme des officiers : la guerre fait avancer ceux qu'elle ne tue pas. La guerre est une grande destructrice de capitaux ; — cela seul en ferait un des fléaux de l'humanité ; — par là même, la guerre relève la valeur et le revenu des capitaux qu'elle ne consomme pas. Si elle ébranle, si elle renverse beaucoup de fortunes, elle en édifie quelques-unes. Elle se prête à la spéculation ; elle a une fièvre d'action et de mouvement qui, en affaires comme en tout, fait des mois ou des semaines des années ; elle ouvre aux esprits hardis et aux mains habiles des perspectives vastes et rapides. C'est, par excellence, et en toutes choses, l'époque des grands coups, comme des grands risques. Puis, de tout temps, pour faire la guerre comme pour conclure la paix et réparer les maux de la guerre, il a fallu des avances de capitaux, des prêts effectués par les banques, ou par l'intermédiaire des banques. Déjà, au moyen âge, il se trouvait des bailleurs de fonds, des prêteurs, juifs ou lombards, pour avancer aux princes les premiers frais de leurs expéditions. C'est ainsi un juif anglo-français, si j'ai bonne mémoire, qui fournit à Henri II Plantagenet les fonds pour la conquête de l'Irlande, venant par là en aide aux papes qui avaient octroyé la verte Erin aux Anglo-Normands. Ce n'est pas que les juifs eussent le monopole de ce genre d'opération. Alors, tout comme aujourd'hui, les chrétiens ne s'en faisaient pas plus de scrupule. Florence se souvient encore des Bardi et des Peruzzi qui prêtèrent au roi Édouard III 1500 000 florins d'or pour assaillir la France, — 1500 000 florins d'or, environ 60 millions de notre monnaie, somme énorme pour le temps et dont la riche Angleterre a fait banqueroute aux Peruzzi. Disons-nous, pour cela, que les Florentins se plaisaient à mettre les nations aux prises ? A cet égard, il vaut la peine de le noter, notre siècle corrompu vaut peut-être mieux que les lointaines époques réputées chrétiennes. Il n'y a plus, aujourd'hui, de banquiers avançant des fonds à un pays étranger pour envahir une nation voisine. Les emprunts de guerre sont des emprunts nationaux ; si la finance cosmopolite intervient, c'est dans les emprunts de la paix, pour panser les blessures de la guerre.

De même, on pourrait soutenir que, si les hommes d'argent, si les banquiers ont jamais été les maîtres de la paix et de la guerre, ce pouvoir était plus grand autrefois qu'aujourd'hui. Car, enfin, au moyen âge, les rois n'avaient pas la ressource des emprunts publics, ils n'avaient pas les facilités du cours forcé et du papier-monnaie ; les hommes d'argent, les juifs, les Lombards, les Génois, les Vénitiens, plus tard les Hollandais ou les Anglais,



étaient seuls assez riches pour faire aux belligérans les avances nécessaires. Ici, encore, si nous y regardons de près, le pouvoir de l'argent est en baisse. Qu'on se rappelle les Croisés obligés de se mettre à la solde des Vénitiens pour payer leur dette aux concitoyens de Dandolo et la croisade déviant, par la force de l'argent, vers Zara et vers Constantinople. Princes ou peuples, États ou particuliers, il n'y a plus de prêteurs assez riches pour faire faire, à leur profit, la guerre par autrui. Il est passé, pour ne plus revenir, le temps où l'on achetait des régimens et où l'on commandait des armées. L'Angleterre, dont ce fut si longtemps la tactique, l'Angleterre, avec ses milliards sterling, ne pourrait, elle-même, se payer pareil luxe. Il n'y a plus, sur le marché, de condottieri offrant leur épée au plus opulent. Les cantons des Alpes ne dressent plus de recrues pour la garde des rois. Les petits princes d'Allemagne n'ont plus de régimens à vendre. Les armées, comme les guerres, sont devenues nationales; on ne se bat plus pour le compte des autres. Les États riches ne sauraient plus, à force de subsides, se procurer des auxiliaires, ni enrôler des mercenaires. Il faut que chaque peuple, que chaque État fasse lui-même ses propres guerres, et chaque citoyen est tenu d'y prendre part. L'argent est-il toujours le nerf de la guerre, cela, somme toute, semble moins vrai qu'autrefois. Avec la conscription, avec le papier-monnaie, il n'y a pas toujours besoin de bonnes finances pour affronter une guerre. Les risques en sont plus grands peut-être pour les pays riches; aussi bien, préfèrent-ils la paix armée. Ici donc, encore, quoi qu'on en dise, le pouvoir de l'argent a diminué; toute la banque cosmopolite, toutes les Bourses de l'Europe coalisées ne sauraient lever une armée, ni entamer une campagne.

De même, l'histoire a connu des guerres mercantiles, des guerres provoquées par des jalousies de négocians, ou par des rivalités de marins. L'antiquité, le moyen âge, les temps modernes en fourniraient plus d'un exemple. De nos jours encore, le monde civilisé est souvent en proie à des guerres de douanes; mais on se contente de se battre à coups de tarifs et de droits différentiels. Le relèvement des tarifs ne dégénère plus en chocs d'armées. Si exigeantes que soient les passions mercantiles, nos protectionnistes les plus déterminés n'iraient point, pour ouvrir, ou pour fermer une frontière, jusqu'à l'*ultima ratio*. On ne se permet plus ce procédé qu'avec les peuples barbares. S'il fut des époques où les nations se battaient, sans s'étonner, pour les intérêts des capitalistes, c'était au bon vieux temps. Et si jamais, ce dont le Ciel nous garde! l'Europe devait être ramenée à ces conflits armés d'intérêts aux prises, ce serait par les Bourses du

commerce, ou par les Bourses du travail, plutôt que par la Bourse des valeurs : ce ne serait pas au nom de la féodalité financière, mais bien plutôt au nom de la démocratie ouvrière, jalouse, à son tour, de garder ou de conquérir des débouchés.

Un des grands changemens du XIX<sup>e</sup> siècle dans le gouvernement des sociétés humaines, c'est ce que, historiens ou philosophes, les Saint-Simon, les Auguste Comte, les Buckle ont appelé la prédominance de l'esprit industriel sur l'esprit militaire. Entre les deux, nous nous imaginions, jusqu'ici, qu'il y avait opposition ; on semblait d'accord pour croire l'esprit industriel hostile à la guerre. N'est-ce pas lui, surtout, qui, depuis 1815, a rendu la guerre relativement rare ? Les « classes capitalistes », comme disent les socialistes, passaient, à bon droit, pour essentiellement pacifiques ; d'aucuns les taxaient volontiers de mollesse ou de couardise, leur reprochant leur lâche attachement à la paix. Que de fois en a-t-on fait honte aux censitaires de la monarchie bourgeoise ! Les hommes d'argent, les financiers feraient-ils exception ? On ne s'en aperçoit guère à la tenue de la Bourse. Rien n'effraye le marché comme les perspectives belliqueuses. Leur opinion sur la guerre et sur la paix, la Bourse et la Coulisse l'expriment en francs et en centimes. La chute de Napoléon, en 1814, est accueillie par 2 francs de hausse ; le retour de l'île d'Elbe est marqué par 20 francs de baisse. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « selon qu'ils se montrent belliqueux ou paisibles, les hommes d'État reçoivent les applaudissemens ou les imprécations des hommes d'affaires. » La remarque est de Proudhon, un des plus rudes adversaires de la « féodalité financière (1). » Du même Proudhon, écrivant sous le second Empire, l'observation que la Bourse suppléait au silence des journaux. Seule, la cote, à la veille des guerres impériales, osait sonner la cloche d'alarme. On a dit que la Bourse était le baromètre de l'État ; baromètre souvent trompeur en politique, mais très sûr et très sensible pour la paix et la guerre. Les orages, les tempêtes qu'annoncent fidèlement les oscillations de la cote, c'est surtout les perturbations belliqueuses. Aussi les conquérans ont-ils peu de goût pour la Bourse. Napoléon l'avait en exécration : elle seule était sans flatterie pour César, elle seule exhalait sa mauvaise humeur à chaque nouvelle entrée en campagne.

Que serait-ce donc aujourd'hui ? Des guerres de l'avenir, d'une grande guerre européenne notamment, on ne sait qu'une chose : c'est qu'elle entraînerait, sur tous les marchés, l'effondrement de toutes les valeurs. Capital et revenu se trouveraient compromis

(1) Proudhon, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, p. 26 et suiv.

à la fois. Un nouveau duel de la France et de l'Allemagne! Capitalistes et rentiers ne sauraient redouter calamité plus effroyable. S'il se trouvait des « cosmopolites » assez inhumains, ou assez égoïstes, pour s'en réjouir, ce serait moins dans les rangs de « l'Internationale de l'or » que dans ceux de l'Internationale rouge. Que si, dans la haute banque, parmi ces financiers traités de sans-patrie, il se rencontrait quelque génie assez téméraire, quelque Charles XII ou quelque Napoléon de la Bourse, assez infatué pour envisager d'un œil sec pareil bouleversement et se promettre d'édifier plus haut sa fortune sur la ruine d'autrui, il est une chose, aujourd'hui, qui retiendrait les plus audacieux, leurs millions eussent-ils assez de poids pour faire pencher la balance, — c'est la perspective du service obligatoire universel. Les fils de banquiers seraient tenus de porter le mousquet, tout comme les fils d'ouvriers. Et s'ils avaient la malchance d'être pris de maladie, ces fils de banquiers auraient peut-être plus de peine à se faire réformer que le fils du dernier paysan. Les riches, sac au dos! telle est la consigne du jour. Que la guerre éclate, et en face de l'ennemi, millionnaire ou prolétaire, c'est tout un. Et, ici, nous retrouvons de nouveau, quoi qu'en pensent antisémites ou anticapitalistes, le pouvoir de l'argent en baisse. Le temps où l'on s'achetait un homme est passé; la chair à canon n'est plus marchandise tarifée; il faut se battre, il faut se faire tuer en personne. Eussiez-vous un milliard, il ne vous est plus permis de payer un pauvre diable pour se faire casser la tête à votre place. C'était le plus choquant, et c'était en réalité, peut-être, le seul privilège des riches. Nos sociétés bourgeoises, tant accusées de légiférer pour les riches, l'ont abrogé d'elles-mêmes. C'est un grand coup porté à Mammon, — et une raison de plus, pour lui, d'aimer la paix.

Ils se moquent ceux qui osent nous désigner la banque cosmopolite et l'« Internationale jaune » comme les arbitres de la paix et de la guerre. Si grande qu'on suppose la vertu de l'or, ce sont là choses en dehors du cercle de son pouvoir. S'il n'y avait que la finance et les millionnaires pour mettre les peuples aux prises, l'ère de la paix universelle serait déjà ouverte (1). Laissons ces fables. La guerre et la paix ne sont pas dans les mains de la haute banque; autrement, l'Europe ne ressemblerait pas à un camp bastionné, et les milliards engloutis, chaque année, par le budget des armées se répandraient, librement, à la joie et au profit des hommes d'affaires, sur les champs de l'industrie et du commerce.

(1) De fait, plus d'un banquier d'Europe et d'Amérique s'est montré épris de la paix perpétuelle; quelques-uns ont rédigé des projets pour l'établir. Ainsi notamment Isaac Pereire: *la Question religieuse*.

## VII

Mais est-ce, seulement, sur la guerre et la paix, sur l'histoire politique contemporaine que les annalistes du journal prêtent à la finance un empire chimérique ? Il va de soi, pour certains folliculaires, que la haute banque étant omnipotente, son ascendant s'étend à toutes choses, au monde économique aussi bien qu'au monde politique. Pour sembler, à première vue, moins surprenant, cela n'est guère plus vrai. Ici, encore, la passion des uns, la crédulité des autres, imputent à la finance des événements, des révolutions qui, loin d'être toujours son fait, dépassent souvent ses forces.

Un exemple. Il est de mode, en certains cercles conservateurs ou radicaux (sur ces questions, l'ignorance est égale dans les deux camps), de rejeter sur la haute banque cosmopolite les variations des métaux précieux, spécialement la baisse du métal argent. Le triomphe, encore incomplet, de ce qu'on appelle improprement le monométallisme or est signalé comme le résultat d'une conjuration de banquiers. Si le métal blanc baisse par rapport au métal jaune, c'est la faute des banquiers, « la faute aux juifs », car pour nombre de bonnes gens, juifs ou banquiers, c'est tout un. Les juifs ont accaparé l'or; après avoir raréfié le métal jaune, ils ont fait démonétiser l'argent.

Telle est la nouvelle théorie des changes qu'une prétendue économie sociale chrétienne enseigne aux peuples. On semble même ne plus savoir que, si l'or est entassé quelque part, ce n'est pas dans les coffres de la haute banque, mais bien dans les caves des banques nationales. La banque, dit-on, vit des variations du change; elle ne veut plus du quinze et demi universel, de l'ancien rapport fixe établi, si longtemps, entre l'or et l'argent; c'est pour cela qu'en Autriche, par exemple, la banque juive a fait voter la « valuta » d'or. Il paraît que le monométallisme est, pour cette banque juive, un moyen d'asservir le monde. Voilà ce que nous débitent, sérieusement, les antisémites, non seulement dans les campagnes d'Autriche-Hongrie, mais jusque dans les presbytères français. En vérité, on pourrait garder cela pour les paysans du Danube ou de la Theiss!

Il y a, au triomphe de l'or et à la baisse de l'argent, des raisons évidentes, matérielles, persistantes, que les économistes ont fait ressortir maintes fois. Ce n'est pas la haute banque cosmopolite qui, sans démonétiser l'argent, tend à le réduire au rôle de monnaie d'appoint, c'est l'excès même de la production de l'argent. La dépréciation de l'argent a pour principe des lois naturelles

contre lesquelles toutes les coalitions de banquiers ne sauraient prévaloir. La haute banque en est bien innocente. Si le métal blanc a contre lui la « banque juive », il a pour lui les syndicats américains, les *silvermen* de l'Ouest, les propriétaires des mines du Nebraska ou du Colorado, gens à révolutionner les deux mondes pour placer leurs lingots et faire monter leurs mines. Car il s'en faut que toute la « moderne féodalité financière » soit du côté de l'or. Dans cette sorte de guerre civile du royaume de Mammon, nombre de Crésus transatlantiques, souvent les plus puissans et les moins scrupuleux, défendent les bannières de l'argent. Nos naïfs antisémites de France ou d'Autriche en ont-ils conscience, lorsqu'ils luttent pour le double étalon, croyant faire pièce aux rois de l'or de l'Europe? savent-ils, seulement, qu'ils travaillent pour les rois de l'argent, les *silver-kings* d'outre-mer? Et à la différence des champions du métal blanc, qui, en combattant pour le dollar d'argent, bataillent pour leurs mines, partant pour leur poche, la haute banque de l'Europe est, personnellement, désintéressée dans la lutte. Est-il vrai que ses préférences sont pour l'or, c'est qu'elle sait, par expérience, les avantages, pour tous, d'une monnaie saine, *sound money*, comme disent les Anglais. Si, pour enrichir les rois de l'argent de l'outre-Mississipi, la France avait l'ingénuité de revenir à la libre frappe du métal blanc, elle verrait louis et napoléons émigrer chez des peuples mieux avisés, pour faire place, dans nos caisses, à des écus dépréciés. Admirable incohérence des adversaires de l'or : ils attribuent aux manœuvres intéressées de la haute banque le triomphe du louis d'or sur la pièce de cent sous; et quelle est la promesse que font les ligues bimétallistes aux producteurs des villes et des campagnes? c'est que la victorieuse rentrée de l'argent à l'hôtel des Monnaies fera hausser les prix; comme si le relèvement des prix ne devait pas être à l'avantage de ce que ses adversaires de tout ordre appellent « la classe capitaliste. »

Est-ce tout? Sommes-nous au bout des méfaits imputés à la haute banque cosmopolite? Non vraiment, puisque les journaux populaires la rendent, chaque jour, responsable de tous les événemens de la vie politique ou économique. Un État vient-il à décréter le cours forcé du papier? c'est sur l'injonction de la haute banque et des juifs. Un État veut-il, pour revenir à la circulation métallique, sortir de la monnaie fiduciaire? c'est encore afin de plaire à la haute banque juive. Pour un certain public, pour une certaine presse, c'est la haute banque et les juifs qui machinent tout, qui conduisent tout, — et naturellement, quoi qu'ils fassent, ils ont tort.

Autre exemple : un peuple incline-t-il à la liberté commer-

ciale, tend-il à réduire les droits sur l'importation, il se trouve des gens pour signaler les agissemens de la haute banque et des juifs, toujours prêts à sacrifier les intérêts nationaux. Un gouvernement dénonce-t-il, au contraire, les traités de commerce afin de relever les tarifs, des nouvellistes bien informés vous apprendront que la féodalité financière et la haute spéculation juive ayant eu soin d'accaparer les denrées, elles font relever les barrières de la douane pour hausser les prix. De semblables accusations, lancées parfois à la même heure, au nom d'intérêts opposés, ont beau, le plus souvent, s'annuler les unes les autres, il est facile, à ces pamphlets quotidiens que sont trop de nos journaux, de diriger les rancunes des intérêts lésés, avec les soupçons des foules ignorantes, contre cette finance cosmopolite, qu'on leur représente comme une puissance omnipotente.

Nous vivons dans un temps qui fait profession de liberté d'esprit, et qui, à son insu, reste assujéti, en presque toutes choses, à la domination d'humilians préjugés. Sur notre siècle finissant, émancipé des dogmes divins et des traditions monarchiques, règnent en souveraines les opinions toutes faites, renforcées, chaque matin, par une presse qui trouve son profit à flatter les préventions et les passions du public. Que ce soit notre excuse pour nous être arrêté, si longtemps, sur un des préjugés les plus répandus et les plus tenaces de nos contemporains. N'en déplaise à la foule des naïfs qui, en suivant le troupeau, se félicite de sa clairvoyance, la haute banque n'est pas toute-puissante. Si bas que semblent tombées les âmes, si avilis que se montrent les caractères, l'histoire, — qui ne se fait pas uniquement avec des pamphlets, — saura découvrir autre chose, dans notre époque troublée, que l'âge de la « bancocratie ». Ce n'est pas l'« Internationale de l'or » qui menace, aujourd'hui, l'indépendance des nations modernes et le libre développement des sociétés civilisées.

Le péril est plutôt d'un autre côté.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

# LA MUSIQUE

## AU POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE

---

Sous ce titre : *l'Art au point de vue sociologique*, un penseur et un écrivain dont on ne saurait assez déplorer la perte, Guyau, laissa naguère un beau livre, mais un livre incomplet. Un grand sujet n'y est traité qu'en partie, et la littérature presque seule y est considérée au point de vue annoncé. Ainsi l'ouvrage trahit quelque peu son titre et l'attente du lecteur. Ce que fit Guyau pour l'art littéraire, la tentation nous est venue de l'essayer pour l'art proprement dit, ou plutôt pour un des arts, la musique, et de chercher ce qu'il y a de sociologique ou social dans sa nature, son histoire et ses effets. Si peu que soit notre étude, c'est au jeune maître disparu que nous en empruntons non seulement l'idée, mais les élémens. C'est sur son propre fonds, d'après lui et selon lui, que nous avons travaillé, sans rien souhaiter que de vérifier dans l'ordre particulier de la musique les principes généraux qu'il a posés.

### I

« La conception de l'art, a écrit Guyau, la conception de l'art, comme toutes les autres, doit faire une part de plus en plus importante à la solidarité humaine, à la communication mutuelle des consciences, à la sympathie tout ensemble physique et mentale qui fait que la vie individuelle et la vie collective tendent à se fondre. Comme la morale, l'art a pour dernier résultat d'enlever l'individu à lui-même et de l'identifier avec tous. »

Voilà le point de départ et le thème à développer. Une chose est certaine : de même que la philosophie et la science créent la communauté des idées et la morale celle des volontés, l'art, comme la religion à laquelle il ressemble en ceci, l'art établit la

communauté des sentimens. Il possède donc un merveilleux pouvoir d'unifier, et, pour ainsi dire, de socialiser; car en nous il n'est rien d'aussi particulier, d'aussi individuel que la sensibilité. Par elle encore plus que par l'intelligence nous différons les uns des autres; par elle chacun de nous est le plus irréductible et le plus inconciliable. Et parce que nous ne possédons rien d'aussi personnel que notre sensibilité, nous n'estimons rien non plus aussi précieux. Elle est nous à ce point, qu'elle nous semble quelque chose même de supérieur à nous, et mon amour, dit très bien Guyau, « mon amour est plus vivant et plus vrai que moi-même. » Aussi est-ce à leur sensibilité que les hommes ont coutume de faire les plus grands sacrifices, et jusqu'à celui de la vie. C'est de la sensibilité, — je prends le mot dans la plus forte, la plus noble acception, — de la sensibilité non moins que de l'intelligence, que le martyr est l'héroïque effort. Les raisons des grands cœurs sont généralement de celles que la raison ne connaît pas. Qui meurt pour sa foi ne meurt peut-être pas tant pour ce qu'elle contient de croyance et de certitude, que pour ce qu'elle renferme d'amour. Mais que parlons-nous de mourir? L'humanité vit encore plus, j'entends de la vie supérieure, par les sentimens partagés que par les idées communes. Pour quelques hommes, et pour tous les hommes, il importe moins de penser que de sentir pareillement; savoir les mêmes choses ne suffit point : il faut les aimer. La solution du problème social serait dans la fraternité non pas des esprits, mais des âmes, et si l'on a justement dénoncé la banqueroute de la science, c'est que la science, qui nous rassemble tous par l'intelligence, est impuissante à lier seulement deux d'entre nous par le cœur.

Ainsi l'art est un agent sociologique incomparable, ou comparable à la seule religion, parce qu'il agit comme elle sur la sensibilité. Ainsi la beauté peut être, plus que la vérité même, créatrice d'unanimité. On prend la foule et on la conduit par les passions encore mieux que par les idées, par l'émotion plutôt que par l'évidence. Quelle démonstration mathématique excitera dans une assemblée l'enthousiasme que soulève une symphonie ou seulement le chant d'une voix humaine? Quel savant fut jamais acclamé comme un ténor? Il arrive même que la science emprunte à l'esthétique certains mots dont elle aime à se parer. On dira que la solution d'un problème est « élégante », et Guyau nous propose comme un « beau » spectacle, celui « d'une intelligence suivant une direction, se proposant un but, faisant effort pour y arriver, écartant les obstacles; d'une volonté, et, qui plus est, d'une volonté humaine, avec laquelle nous sympathisons, dont nous aimons la lutte, les efforts, le triomphe. Il y a quelque chose



de passionné et de passionnant dans une suite de raisonnemens aboutissant à une vérité découverte, et c'est par ce côté qu'elle est esthétique. »

L'art est donc un fait ou un phénomène essentiellement sociologique, parce qu'il est essentiellement un phénomène ou un fait de sensibilité. « L'important, avait coutume de dire une vieille et douce gardienne de notre enfance, l'important c'est de se perdre de vue. » Elle avait raison. Cela est l'important, et en toutes choses. C'est le dernier mot de l'esthétique aussi bien que de la morale; c'est la beauté suprême et le suprême bienfait du génie autant que de la vertu. Il faut que l'artiste se perde de vue, ou plutôt ne se regarde que pour les autres; qu'il se considère pour leur appartenant, comme étant créé, et créateur surtout, pour leur profit et leur joie. Ainsi se vérifie cette définition de l'art donnée par Guyau : « L'extension de la société par le sentiment. » Ainsi l'art devient charité. Ainsi l'ordre du beau concorde avec l'ordre du bien, tel que l'a réglé la loi divine. « Aime Dieu de tout ton cœur... Aime ton prochain comme toi-même. Nul autre commandement n'est plus grand que celui-là. » En se proposant de nous faire aimer encore plus que comprendre ensemble, l'art établit à sa manière la primauté, sur le précepte même de l'esprit, du précepte du sentiment, du précepte de l'amour.

## II

La musique est le plus sociologique des arts.

Elle l'est d'abord parce que le son est l'agent social par excellence. « Les instincts sympathiques et sociaux sont au fond de toutes les jouissances de l'oreille. Pour l'être vivant, le plus grand charme du son, c'est qu'il est essentiellement expressif. Il lui fait partager les joies et surtout les souffrances des autres êtres vivans... La douleur qui s'exprime par la voix nous émeut en général plus moralement que celle qui s'exprime par les traits du visage ou par les gestes (1). » De cette valeur sociale du son, la nature et l'art rendent également témoignage. Plus que le mouvement et plus que la lumière, le son révèle l'existence et l'exprime. Si les sourds sont généralement plus tristes que les aveugles, c'est que l'ouïe est encore plus nécessaire que la vue à la perception de la vie extérieure. Sous le soleil éclatant le désert semble mort parce qu'il est immobile sans doute, mais surtout parce qu'il se tait, et sur le seuil des « espaces infinis », Pascal s'est effrayé non de leurs ténèbres, mais de leur silence. De

(1) Guyau.

l'ordre réel passant à l'ordre esthétique, nous reconnaitrons encore que la musique est le mode par excellence de l'évocation ou de la représentation de la vie. Jamais l'Orphée de marbre ne fit couler autant de pleurs que l'Orphée qui chante, et sous le plafond de la Sixtine ou devant le tombeau des Médicis, Beethoven, le Beethoven des sonates et des symphonies, oserait peut-être nous dire : « Voyez si cette douleur même est égale à ma douleur ! » Quelle joie aussi fut jamais égale à sa joie ! Allez entendre le finale de la *Symphonie héroïque* ou de l'*ut* mineur, et dites à votre tour de quel tableau de Rubens, fût-ce le plus exalté, le plus triomphal, déborde une pareille allégresse.

Cette faculté de créer la vie et de provoquer par là notre sympathie, la musique la doit à ses analogies avec le langage. La musique, on l'a remarqué justement, « a recueilli, pour l'accentuer et l'enrichir démesurément, toute la partie réaliste du langage instinctif (1). » Elle est donc restée et restera toujours, elle aussi, un langage : celui de la sensibilité et non de l'entendement ; langage naturel et non fabriqué ni convenu, plus ressemblant, plus adéquat que le langage des mots aux sentimens qu'il exprime. Sur la communauté originelle et la séparation ultérieure de l'un et de l'autre, sur les droits de la musique à demeurer, à devenir de plus en plus une langue, et quelle langue ! Wagner a laissé des pages auxquelles on ne saurait trop souvent revenir. « Issue, dit-il, d'une signification des mots toute naturelle, personnelle et sensible, la langue littéraire de l'homme se développa dans une direction de plus en plus abstraite, et finalement les mots ne conservèrent plus qu'une signification conventionnelle ; le sentiment perdit toute participation à l'intelligence des vocables, en même temps que l'ordre et la liaison de ceux-ci finirent par dépendre, d'une façon exclusive et absolue, de règles qu'il fallait apprendre. Dans leurs développemens nécessairement parallèles, les mœurs et la langue furent parallèlement assujetties aux conventions dont les lois n'étaient plus intelligibles au sentiment naturel, et ne pouvaient plus être comprises que de la réflexion, qui les recevait sous forme de maximes enseignées. Depuis que les langues modernes de l'Europe, séparées en des branches différentes, ont suivi avec une tendance de plus en plus décidée leur perfectionnement purement conventionnel, la musique s'est développée de son côté et est parvenue à une puissance d'expression dont il n'existait encore aucune idée. On dirait que sous la pression des conventions civilisées, le sentiment humain s'est exalté et a cherché une issue qui lui permit de suivre les lois de la langue qui lui est propre et

(1) Voir le très intéressant ouvrage de M. Jules Combarieu : *les Rapports de la musique et de la poésie*.

de s'exprimer d'une manière qui lui fût intelligible, avec une entière liberté et une pleine indépendance des lois logiques de la pensée... Le développement moderne de la musique a répondu à un besoin profondément senti de l'humanité, et malgré l'obscurité de sa langue selon les lois de la logique, elle se fait nécessairement comprendre de l'homme avec une puissance victorieuse que ces mêmes lois ne connaissent pas (1). »

Agissant ainsi sur la sensibilité, ce sont des rapports de sensibilité que la musique établira toujours. N'ayons pas d'autre prétention pour elle. Si nous l'entraînions hors de son domaine, elle trouverait des musiciens même pour l'y ramener. On connaît le mot de Grétry. Un de ses amis prétendait que la musique peut tout exprimer. « J'en demeurerai d'accord, répondit l'auteur de *Richard Cœur de Lion*, si dans le restaurant où nous allons entrer vous réussissez à commander votre dîner en musique. » Grétry avait raison : la musique ne dit pas tout, et l'on ne demandera jamais du pain en musique. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain, et voici la contre-partie nécessaire de l'anecdote de Grétry. Beethoven, dit-on, alla voir un jour une mère dont le fils était mort. Elle vint à sa rencontre; mais lui, se détournant, se mit au piano sans mot dire. Il joua longtemps, et quand il eut achevé, toujours silencieux, il sortit. La musique avait accompli ce jour-là sa plus haute mission sociale : mieux que ne l'eût fait le langage même, elle avait compati, peut-être consolé.

Non seulement entre les hommes, mais entre l'homme et les animaux, entre les animaux eux-mêmes, la musique établit des rapports, assez vagues sans doute, que seule pourtant elle est apte à créer. L'animal ne perçoit du langage que les éléments musicaux : le timbre, la hauteur, l'intensité du son. L'intonation et non le sens de nos discours, affectueux ou sévères, le réjouit ou l'attriste; il n'obéit pas à la parole, mais à la voix. Aux instruments eux-mêmes, les bêtes ne sont pas insensibles. Le serpent du charmeur écoute, comprend peut-être ce que soupire la flûte de roseau, et le clairon sonnante la charge fait battre à l'unisson le cœur du cheval et celui du cavalier. Le ranz des vaches est le plus connu, mais non le seul exemple de l'effet sociologique de la musique sur les animaux. Quand le taureau du cirque a refusé obstinément le combat, on envoie vers lui des bœufs portant une clochette au cou, et la clochette, encore mieux que la vue de ses compagnons, la clochette, par le souvenir et l'espérance de la prairie, attire hors de l'enceinte l'animal qui n'a pas voulu mourir. Enfin entre le pâtre et son troupeau qui douterait que la mu-

(1) Cité par M. J. Combarieu; *op. cit.*

sique crée des liens mystérieux? Interprète de sympathie et de mutuelle tendresse, sans que le troupeau, ni peut-être le pâtre sache l'entendre, elle dit l'humble vie vécue ensemble contre le sein de la commune mère. Entre l'homme et les créatures inférieures, entre ce maître et ces serviteurs, elle établit ou rétablit ainsi des rapports bienveillans, presque fraternels. Elle étend le règne de la charité et de l'amour, et d'un François d'Assise, du saint qui rachetait les agneaux et les nommait ses frères, l'âme peut chanter quelquefois sur les lèvres d'un berger.

Par la musique nous communiquons, je dirais presque nous communions avec la nature elle-même. La nature est la grande musicienne, et qui la regarderait sans l'écouter, risquerait de ne la point comprendre toute. Si l'écho n'est plus la voix de la nymphe pleurant le bel adolescent qu'elle aimait et qui n'aimait que lui-même, il est encore une voix pourtant : celle des bois, des rochers, des eaux, de toutes ces grandes choses qui, muettes, nous seraient étrangères, mais qui nous deviennent amies dès que nous leur parlons et qu'elles nous répondent. Oui, par ses harmonies autant que par ses spectacles la nature nous est associée et mêle un peu de son âme obscure à notre âme.

O flots, que vous savez de lugubres historis!

Vous vous les racontez en montant les marées,

Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées

Que vous avez le soir quand vous venez vers nous.

Il n'est pas besoin d'être poète pour sentir que le vent gémit, que la source rit ou pleure, et quand M<sup>me</sup> de Sévigné appelait le rossignol une feuille qui chante, elle savait bien qu'on doute parfois si ce sont les feuilles qui chantent, ou les oiseaux. Il y a dans l'*Arlésienne* une page où je trouve un exemple admirable de la sympathie, de la solidarité universelle que peut créer la musique. C'est le soir, au bord d'un étang de Camargue. Sur l'épaule de Balthazar, Frédéri vient de reposer longtemps sa pauvre tête déjà plus qu'à demi égarée. Le vieillard et l'enfant ont souffert, pleuré ensemble. Ils s'en vont; on entend là-bas d'invisibles bergers rappeler leurs bêtes; la scène reste vide et l'orchestre seul fait courir un frisson sur les roseaux. Alors tout s'enveloppe de mélancolie. Tout, jusqu'à ces pâtres, à ces troupeaux que nous ne voyons pas, jusqu'à l'étang, jusqu'à l'immense plaine, tout s'attriste d'une commune tristesse, et quelques accords suffisent pour établir entre les hommes, les animaux et les choses même, l'unanimité de l'inquiétude et de la douleur.

La nature sociologique de la musique apparaît encore ailleurs,

et notamment en ce fait incontestable, que la musique est l'art populaire entre tous. Il existe une musique populaire, tandis qu'une peinture, une sculpture, une architecture populaire, n'existent pas. La musique est le seul art auquel participe, dans une certaine mesure, le génie impersonnel et l'âme anonyme de la foule. Pourquoi ? Parce que, suivant la formule heureuse d'Émile Hennequin, « la perception des sentimens dans leur mode auditif est plus commune que dans leur mode optique. » Plus commune, parce qu'elle est plus facile et plus à la portée de tous. Qui sait, disait Musset invoquant la musique,

Qui sait ce qu'un enfant peut entendre et peut dire  
 Dans tes soupirs divins nés de l'air qu'il respire !

Il avait raison, et pour faire œuvre musicale, il ne faut parfois qu'un souffle, respiré par une poitrine d'enfant.

La musique en outre est le seul art qui soit associé, ou susceptible de l'être, à la plupart des actes de notre vie collective ou sociale. La musique nous suit de la naissance à la mort. Elle chante près du berceau ; elle chante encore devant la tombe. On sait comment elle se mêle à la religion et à la guerre, à la danse et aux banquets, à toutes les solennités et à toutes les fêtes. Il y aura toujours des chansons de table ; il y avait naguère des « chansons de lit ». A la plus élémentaire mais à la plus essentielle des relations sociales, — c'est l'amour que je veux dire, — la musique ne demeure point étrangère. Loin d'effaroucher les amans, elle les enivre davantage. Ils le savent bien, et c'est pour cela que souvent ils l'appellent. « Si la musique est l'aliment de l'amour, jouez toujours, donnez-m'en avec excès... Encore cet air, il avait une telle chute mourante ! Oh ! il arrivait à mon oreille comme le doux vent du sud qui souffle sur un banc de violettes, déroband et donnant à la fois des parfums. » Ainsi parle, j'allais dire ainsi chante Orsino, le beau prince enamouré, dans le *Soir des Rois* de Shakspeare.

A la vie des humbles encore plus que des grands, la musique est unie. C'est le savetier, et non le financier, qui « chantait du matin jusqu'au soir », et de tous ceux qui travaillent et qui peinent, la musique toujours se fit la compagne et la consolatrice. Elle préside, elle aide aux rudes journées, à celle de l'ouvrier comme à celle du paysan. Toute œuvre de la terre s'accomplit en chantant. Chansons de labour et de semailles, chansons de la cueillette et de la moisson, belles et libres « chansons à grand vent ! » Chansons des lavandières et des fileuses, chansons du rouet, chansons des fléaux battant l'aire et rythmant la danse

des poussières d'or; chansons des vendangeurs qui foulent les grappes, vous êtes la musique sociale par excellence, celle de l'humanité primitive et des grands labeurs sacrés. Tandis que vous montez de la terre, d'autres, qui vous sont pareilles, montent des eaux. Comme le laboureur sur la charrue, le pêcheur ou le gondolier se courbe en chantant sur les rames, et les flots mêmes sont mélodieux. De l'autre côté des mers, aux rives lointaines, fabuleuses ou sauvages, des milliers de voix s'élèvent encore; et devant les mosquées de Stamboul ou sous les palmiers du Nil, l'âme des multitudes ignorées, de l'Orient mystérieux, soupire dans la cantilène du muezzin ou du chamelier. Entre les mélopées exotiques et les nôtres, il y a parfois des rencontres inattendues; il arrive que le biniou de Bretagne, la flûte du Caire et la guitare andalouse chantent en des modes qui se ressemblent étrangement. Ne vous en étonnez pas. Admirez plutôt quelle ouvrière ou quelle interprète d'unanimité internationale peut être la musique, la musique populaire surtout, puisque, s'il est besoin d'innombrables systèmes de mots, il suffit parfois d'un système de sons pour traduire quelques-uns des sentimens élémentaires, mais universels, de l'humanité.

Des formes sonores ainsi créées par le génie de tous, le génie individuel à son tour s'empare. Il se les approprie, il en fait la base et le fond de ses œuvres, de ses chefs-d'œuvre parfois. Si profondément qu'on fouille dans le passé de la musique, on y rencontre le chant populaire. Comme l'écrivait un maître en cette matière, le chant populaire est le « *substratum* sur lequel se sont accumulées les couches successives de la musique depuis ses premières formations jusqu'aux époques les plus avancées (1). » La mélodie populaire est partout. Dès le moyen âge on la trouve dans les chants de l'Église latine, et en dehors de l'Église elle représente à cette époque la seule forme de poésie et de musique alors connue. De la chanson populaire tout l'art des trouvères est sorti. C'est d'elle aussi que naquit plus tard la polyphonie vocale des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Sur des motifs ou seulement sur des intonations populaires, les grands maîtres du contrepoint, les Josquin de Prez, les Roland de Lassus, les Palestrina bâtissaient leurs architectures, et M. Tiersot nous assure que, depuis Dufay jusqu'à Carissimi, le seul thème de l'*Homme armé* inspira dix-neuf messes et deux chansons. Quand de la polyphonie l'art musical revint à la monodie, l'élément populaire ne resta pas étranger à cette vicissitude. Si plus tard il s'affaiblit dans notre opéra du xvii<sup>e</sup> siècle, il repa-

(1) M. Julien Tiersot, *Histoire de la chanson populaire en France*; chez Plon, Nourrit et C<sup>e</sup> et chez Heugel, Paris.

raît au siècle suivant dans l'opéra-comique. Hors de France, il ne meurt pas non plus. Bach a traité de mille manières — toutes admirables — les chorals de la liturgie luthérienne. Or les chorals se rattachent étroitement à la chanson ; plusieurs d'entre eux ne sont que des airs profanes du xvi<sup>e</sup> siècle, qui, changeant de rythme, d'accent, et associés à des paroles pieuses, ont ainsi trouvé leur forme définitive. Maître de chapelle du prince Esterhazy, dont la résidence d'Eisenstadt était peu éloignée du pays de langue croate, Haydn n'a pas manqué d'introduire dans ses œuvres plus d'une mélodie de ce pays. L'une d'elles, quelque peu modifiée, est même devenue le fameux hymne autrichien (1). Des mélodies hongroises figurent également dans mainte symphonie du maître. Le Mozart de la *Flûte enchantée* (surtout pour le rôle de Papageno) s'est inspiré de la musique viennoise, et Beethoven, en certains quatuors, a fait usage de thèmes russes. Le rôle du ranz, ou plutôt des ranz des vaches, dans le *Guillaume Tell* de Rossini, est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit d'ordinaire (2). Personne du moins n'ignore quel parti le Mendelssohn de la *Réformation-Symphonie* et le Meyerbeer des *Huguenots* ont tiré du choral de Luther : *Eine feste Burg*. Weber et Schubert ont été de grands musiciens du peuple ; plus grands à cet égard que Wagner lui-même. Aujourd'hui c'est l'art populaire, au plus noble sens du mot, que représente un maître tel que M. Grieg, et l'usage des thèmes nationaux est resté depuis Glinka l'un des principes les plus constans et les plus féconds de l'école russe.

Ainsi, tout le long de l'histoire, se côtoient et parfois se croisent le génie individuel et le génie de la foule. L'un prête à l'autre ce qu'il a de plus simple, de plus vrai, de plus pur. Il lui confie sa pensée encore mal définie, ses passions vagues, ses désirs et ses rêves ; il apporte ses humbles joies et ses obscures douleurs. De ces matériaux primitifs et sacrés, l'autre génie, le génie personnel, compose les œuvres d'art supérieures et définitives. Il choisit et il développe ; il ordonne et il organise ; il élève l'instinct jusqu'à la conscience et fortifie le sentiment par la raison. En un mot il rend au centuple ce qu'il a reçu, et par cette communication constante, par ce perpétuel échange de services et de bienfaits, l'idéal sociologique se réalise, car la solidarité s'établit entre l'élite et le nombre, entre les grands hommes et l'humanité.

(1) Voir à ce sujet un article du Dr H. Reimann dans l'*Allgemeine Musik-Zeitung* du 13 octobre 1893.

(2) Voyez *De la mélodie populaire dans le « Guillaume Tell » de Rossini*, par M. E. van der Straeten.

On appelle souvent la musique un art de société, et, pour être vulgaire, l'expression n'en est pas moins significative. Plus que les autres arts, en effet, la musique est une cause ou un prétexte d'association. Les orphéons, les fanfares, en donnent des preuves, parfois, hélas ! trop éclatantes. On se réunit plus volontiers et en plus grand nombre pour entendre de la musique que pour considérer des tableaux, des marbres ou des édifices. Il n'y a de festivals que de musique, et vers le Parthénon, l'*Hermès* de Praxitèle ou la *Madone* de Saint-Sixte, les foules ne vont point, comme vers le théâtre de Bayreuth, en pèlerinage. Ce n'est pas devant les statues, mais autour des orchestres militaires, que se presse le public de nos jardins, et pour les concerts du dimanche le Louvre est de plus en plus abandonné. En demandant à tous de se taire pour l'écouter, la musique demande à chacun d'étouffer sur ses lèvres et même en son cœur toute voix discordante, importune, ou seulement étrangère. Elle veut qu'en elle et par elle tous ne soient plus qu'un. Je sais trop qu'elle obtient rarement cette unité, n'obtenant presque jamais ce silence. Mais il est de son droit, de sa nature d'y prétendre, et son action totale, son plein effet n'est qu'à ce prix. La musique, presque toute musique au moins, est faite pour être entendue de plusieurs, et, dans son théâtre vide, le jeune et sombre roi destituait d'une haute dignité l'art auquel il n'accordait que son orgueilleux et solitaire hommage. Il y a plus, et chaque genre musical comporte, commande même un genre particulier d'auditoire. Il existe une espèce de corrélation et de proportion nécessaire entre le nombre de ceux qui jouent et le nombre de ceux qui écoutent, et peut-être ne serait-il pas impossible de faire, au point de vue sociologique, une étude comparée du quatuor, de la symphonie et de l'opéra.

Enfin la musique, ou plus précisément une œuvre musicale, est, plus que toute œuvre d'art, une chose, on pourrait dire un être collectif et social. Les termes seuls du langage musical : accord, concert, harmonie, en rendent d'abord témoignage. Ce n'est pas tout : la musique, de même que l'architecture, se compose d'éléments unis par des rapports d'une rigueur mathématique ; mais tandis qu'en architecture les ensembles ou les groupes ainsi formés sont inanimés et muets, en musique ils se meuvent, ils parlent, ou plutôt ils chantent, possédant ainsi deux fois une vie qui deux fois manque aux plus admirables ordonnances du marbre ou de la pierre. Toute musique est donc vivante socialement. Une mélodie, même isolée, est multiple en ce sens, qu'elle est constituée par des périodes, des membres de phrase qui se répètent ou se ressemblent. Dès que l'harmonie s'ajoute à la mé-



lodie et l'accompagnement, une solidarité nouvelle s'établit et de plus nombreuses réactions se produisent. Qui donc, écoutant l'*adagio* de la sonate de Beethoven en *ut* dièse mineur, n'a pas senti de quelle douceur amie et consolatrice les arpèges enveloppent le chant désolé? Qu'est-ce que la fugue, sinon un mode rigoureux, le plus rigoureux même, de l'association entre les éléments ou les êtres sonores? La variation en est un autre, plus libre et comportant plus de variété. Un jour que le hasard avait mis sous nos yeux et sous nos doigts certaines variations de Hændel et les *Études symphoniques* de Schumann, l'opposition des deux œuvres, au point de vue qui nous occupe, nous apparut et nous frappa. L'une et l'autre ne sont autre chose qu'un thème varié. Qu'est-ce donc qu'un thème varié? C'est l'évolution de formes ou plutôt de forces multiples et changeantes, sous l'influence et comme sous l'autorité d'une force supérieure et constante; c'est une sorte d'économie, de hiérarchie vivante; c'est un certain système de rapports entre le nombre et l'unité, entre un individu et un groupe. Or, dans l'œuvre de Hændel et dans celle de Schumann, ces rapports sont régis par des lois absolument opposées. Très calme, très sage, le thème de Hændel est tout simplement suivi de cinq « doubles », comme on disait autrefois. On disait bien, car de telles variations ne consistent guère que dans un accroissement numérique, dans la progression régulière, et de deux en deux, de valeurs de plus en plus rapides. D'ailleurs nul changement de mesure ou de rythme; tout conflit évité, toute passion absente. Des voix toujours plus nombreuses, mais dont aucune jamais ne s'écarte ou ne s'égaré, ne contredit ou ne conteste. Partout l'accord et le consentement unanime, partout en lieu l'image d'une société polie, heureuse, que suffit à maintenir dans la discipline et l'ordre, le souvenir ou l'ombre seule du thème accepté de tous et de tous obéi. Chez Schumann, au contraire, que voyons-nous? D'abord un thème plus âpre, et malgré cela moins décisif, plus sombre et moins ferme à la fois. On sent tout de suite qu'il n'apporte pas la paix, mais la guerre; qu'il vient pour diviser et non pour unir. Déjà la première *Étude symphonique* annonce une révolte prochaine. Et cette révolte éclate magnifiquement dans la seconde *Étude*, où je ne sais quelles âmes solitaires, farouches, protestent et refusent de se soumettre, ou seulement de s'associer. Chaque variation désormais s'affranchit et s'emporte, l'une par fantaisie et caprice, l'autre par égoïsme et par orgueil. Ainsi l'idée, qui devrait commander, est esclave et quelquefois victime. On la méconnaît, on la dénature, on va presque jusqu'à lui faire violence. Et ce « beau désordre » sans

doute « est un effet de l'art », d'un art sublime et dont nous sommes aujourd'hui plus touchés, plus émus que de celui de Hændel. C'est le désordre pourtant. Au lieu de la hiérarchie, c'est l'indépendance, presque l'anarchie. C'est en tout cas une représentation sociale et un idéal sociologique en opposition absolue avec celui que tout à l'heure nous avons essayé de définir.

Trois élémens ou trois facteurs, disait Guyau, constituent le caractère social de l'émotion esthétique. Il semble bien que tous trois coexistent aussi dans l'émotion musicale et lui donnent également ce caractère.

Le premier élément est la reconnaissance des objets par la mémoire. Aucun art, plus que la musique, ne procure à l'esprit cette satisfaction et cette jouissance à la sensibilité. La musique, en général, ne nous présente rien, qu'ensuite et constamment elle ne nous représente. « Il est plus doux, comme dit le Chœur des vieillards à Perdican, il est plus doux de retrouver ce qu'on aime que d'embrasser un nouveau-né. » En musique on ne fait que retrouver ce qu'on aime ; tout reparaît sans cesse et la loi du retour est l'universelle loi. Ce retour, si l'œuvre est belle, ne sera jamais une redite, encore moins un recul : un progrès au contraire et un accroissement, une promotion de la forme ou de l'idée musicale à une vie de plus en plus riche et de plus en plus haute. Il y aura retour néanmoins, et dans une fugue de Bach, dans une symphonie de Beethoven, dans les pages finales d'une *Valkyrie* ou d'un *Parsifal*, il n'est pas de beauté supérieure à celle qu'un philosophe appelait, je crois, et qu'un musicien pourrait appeler également la beauté de l'identité retrouvée.

D'après Guyau, l'émotion esthétique est sociale encore parce qu'elle nous fait sympathiser avec l'auteur de l'œuvre. Or avec aucun artiste, le poète et surtout l'orateur excepté, nous ne sympathisons comme avec le musicien. Avec aucun autre nous ne lions une aussi facile, une aussi étroite société. Plus que le peintre, le sculpteur ou l'architecte, nous trouvons le musicien dans son œuvre ; celle-ci nous le révèle et nous le livre, et du style musical autant que du style littéraire on peut dire qu'il est l'homme même. Par la musique, la personnalité du musicien s'affirme non moins qu'elle se communique, et le génie d'un Mozart ou d'un Beethoven est ce qu'il y a de plus individuel et de plus général à la fois. Dans la sonate ou la symphonie, c'est la voix même du musicien qui nous parle. Cette voix, qui frappe à nos oreilles, il nous est impossible de la croire éteinte, morte, tandis que nous savons raidie et glacée la main qui peignit ce tableau, sculpta ce marbre ou dressa le plan de cet édifice. Il semble donc

que dans la musique, l'être, l'homme semblable ou supérieur à nous vive actuellement et réellement près de nous ; derrière son œuvre c'est lui qui nous appelle et nous attire ; c'est vers lui que nous emporte, à lui que nous attache une sympathie et une tendresse, que la vie, et la vie personnelle, peut seule inspirer à la vie.

Enfin l'émotion esthétique est sociale parce qu'elle nous fait sympathiser avec les êtres représentés par l'artiste. — Mais la musique est-elle donc capable de représenter des êtres ? Pour la musique chantée, cela ne fait aucun doute. Il est certain que la musique de théâtre, ou de chant seulement, est créatrice d'âmes, et que les personnages d'un opéra, pourvu que cet opéra soit d'un grand musicien, existent par les sons. Par les sons plus que par les mots, et chez les héros de Wagner lui-même, si grand poète qu'il ait été quelquefois, c'est toujours la vie musicale qui l'emporte. De la dernière scène de la *Valkyrie*, par exemple, ce qu'on pourrait enlever avec le moindre dommage pour la beauté dramatique et morale, n'est-ce pas évidemment les paroles ? Ailleurs, aux confins opposés de l'art, imaginez Chérubin disant, au lieu de le chanter, le *Voi che sapete*. Que deviendront la rêverie, la langueur et l'émoi ? Qu'il chante au contraire sans rien dire, et du sentiment, du caractère, de la vie enfin, rien ou presque rien ne sera perdu.

Quant à la musique instrumentale, il est vrai qu'elle ne représente pas des êtres individuels, animés de tel ou tel sentiment. Mais, plus largement efficace, et regagnant en étendue ce qu'elle perd en précision, elle représente le sentiment lui-même, impersonnel et pour ainsi dire en soi ; quelque chose enfin qui, dans l'ordre de la sensibilité, correspond à ce que l'idée générale est dans l'ordre de la raison. Et par cette correspondance on peut comprendre quelle est, au point de vue sociologique, la grandeur de la musique pure. On a dit excellemment : « C'est par les idées générales que nous communiquons les uns avec les autres, et en ce sens, il faut convenir qu'elles sont le lien de la société. Nos idées particulières nous divisent ; nos idées générales nous rapprochent et nous réunissent... Nos idées particulières, c'est nous, c'est ce qu'il y a de plus individuel et par conséquent de plus excentrique en nous ; mais nos idées générales, c'est ce qu'il y a de vraiment humain en nous et par conséquent c'est en nous ce qu'il y a de vraiment social (1). » Tout cela n'est pas moins vrai des sentimens généraux que des idées générales.

(1) Voir la *Revue* du 15 février 1895.

Comme celles-ci nous rapprochent par l'esprit, ceux-là nous réunissent par le cœur. Or, exprimer ou représenter les sentimens généraux, cela est le fait et l'objet même de la musique instrumentale. Quelle est la joie ou la douleur que chante un finale. un *adagio* de Beethoven? Ce n'est aucune ou plutôt c'est toute douleur et toute joie; c'est la vôtre, et c'est aussi la mienne, celle qui nous est commune, qu'hier vous avez ressentie et que j'éprouverai demain. Ainsi les chefs-d'œuvre de musique pure, encore plus que les autres, sont faits de ce qui nous rapproche et non de ce qui nous divise; ils ne contiennent rien d'individuel et par conséquent d'égoïste; ils sont larges, ils sont profonds, et c'est en eux que l'humanité, que toute l'humanité se regarde, se reconnaît et se plonge.

### III

La nature, ou mieux l'esprit sociologique de la musique, tel que nous venons de l'analyser, apparaît à toutes les époques et comme à tous les tournans de l'histoire. Il varie sans doute et se métamorphose; ici l'on voit s'étendre et là se rétrécir la société que la musique établit et représente à la fois. Au fond cet esprit demeure toujours, et les divers états de la musique à travers les âges n'en sont que les diverses manifestations. Monodie antique, plain-chant, polyphonie du moyen âge jusqu'à Palestrina; mélodie des grands siècles italiens; symphonie et drame symphonique moderne, il convient de considérer chacun de ces genres ou de ces catégories comme l'expression d'un certain rapport entre certaine musique et certaine société.

On sait quelle place la musique occupait dans la société antique. Présente à toutes les cérémonies et à toutes les fêtes religieuses ou civiles, nationales ou privées, elle l'était de même aux représentations théâtrales. Elle concourait encore, avec la poésie et la danse, ou plutôt l'orchestique, à la formation d'un art supérieur : la lyrique chorale, dont nos oratorios et nos cantates n'offrent qu'une imparfaite image et comme un débris mutilé. Si haute était l'estime où la Grèce tenait la musique, que « la muse de Pindare, écrit M. Gevaert, célébrait sans déroger la victoire d'un joueur de flûte, Midas d'Agrigente (1). » L'art musical était alors, comme on dirait aujourd'hui, reconnu d'utilité publique. Il avait un rôle dans l'éducation et jusque dans l'État. On désignait sous le nom de gymnopédies certains exercices de

(1) *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité.*

gymnastique et de musique à la fois, auxquels étaient astreints les jeunes gens. La nomenclature et l'*éthos* des modes démontrent assez le caractère sociologique de la musique ancienne. Chaque mode se rattachait étroitement à la nature du peuple dont il portait le nom; chacun n'était que l'expression et comme le signe musical d'une âme collective et sociale. On les appelait, au dire d'Aristide Quintilien, les principes des mœurs, ἀρχαὶ τῶν ἠθῶν (1). Principes divers de mœurs diverses aussi. D'où les distinctions que firent de tout temps entre les modes philosophes et législateurs. Faut-il rappeler le passage si connu de la *République*, où Platon, après avoir écarté de l'éducation les harmonies molles et plaintives, indignes de former les gardiens de l'État, n'autorise que les harmonies dorienne et phrygienne, dont il dégage un idéal qu'on peut bien appeler sociologique, puisqu'il est à la fois celui du guerrier, du magistrat, du prêtre même, en un mot du citoyen? Faire des hommes et des « citoyens » (le terme revient sans cesse), telle est bien l'auguste mission qu'Aristote également assigne à la musique. Longtemps avant le développement de la philosophie hellénique, les institutions d'un Thalétas entraient déjà comme élémens dans la législation d'un Lycurgue, et Pindare invoquait Apollon « qui introduit dans le cœur le paisible amour de la loi (2). »

Par la grâce, ou le miracle du génie, cet art, largement social et populaire, n'en était pas moins un art délicat et subtil. La musique des Grecs consistait bien dans ce qu'a dit M. Gevaert (3) : « Un dessin mélodique, sobre de contours et d'expression, indiquant le sentiment général par quelques traits exquis d'une extrême simplicité et accompagné par un petit nombre d'intervalles harmoniques. » Sans doute pour les musiciens que nous sommes devenus, cela ne serait rien; cela leur suffisait à eux, et à eux tous. Il n'y avait pas alors de chef-d'œuvre trop rare, trop raffiné pour la foule, car la foule était une élite, et ce peuple entier semblait choisi.

Puis, quand tout fut changé, le ciel, la terre et l'homme,

alors le christianisme recueillit la mélodie gréco-latine; il en fit la musique de ses églises, et dans les catacombes d'abord, plus tard dans les basiliques, plus tard enfin sous les voûtes romanes, puis gothiques, les foules du moyen âge, innombrables et souffrantes, redirent d'une seule voix — et de quelle autre voix! —

(1) M. Gevaert, *op. cit.*

(2) M. Gevaert, *op. cit.*, *passim*.

(3) *Op. cit.*

les chants que sous des cieus moins sombres une élite heureuse avait chantés.

Moins sociologique peut-être que l'homophonie du plain-chant, la polyphonie vocale des Gallo-Belges et des Italiens le fut autrement; elle aussi exista par le peuple et pour lui. L'élément populaire envahit de plus en plus la musique. Jusqu'aux réformes du concile de Trente, les offices liturgiques se chantent couramment sur des thèmes de danse, de guerre, quand ce n'est pas d'amour ou de cabaret. La musique profane, elle aussi, s'inspire du peuple; c'est à lui qu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle elle demande la vérité et la vie. Notre Clément Jannequin s'ingénie à reproduire les cris de Paris; il imite le caquet des commères, le fracas de la bataille ou le bruit de la chasse. En Allemagne, Eckard représente le tumulte de la place Saint-Marc, et l'Italien Strigio compose : « Le bavardage des femmes au lavoir », *cicalamento delle donne al bucato* (1).

Non seulement par les thèmes qu'elle emprunte et par les sujets qu'elle traite, mais par sa constitution et sa nature même, la musique de cette époque est profondément sociologique. Comme nous le remarquons un jour ici même à propos de Palestrina (2), la polyphonie vocale ne fut pas un art individuel, encore moins égoïste, mais au contraire un art véritablement catholique, c'est-à-dire universel et en quelque sorte unanime. Tandis que toute autre musique — le plain-chant naturellement excepté — semble admettre avec le *solo*, avec la prééminence d'une partie ou d'une voix, telle ou telle interprétation personnelle et privilégiée de la pensée, l'art palestrinien ne tolère aucune distinction ni prérogative. En lui tout est commun, nulle voix ne domine ou ne dédaigne les autres; l'orgueil et le sens propre s'effacent, et voilà comment, — si l'on nous permet de nous citer nous-même, — « la polyphonie palestrinienne est l'une des plus admirables expressions par la musique, non seulement de la foi, mais de la charité. »

Puis la Renaissance vint. Elle vint plus tardive pour la musique que pour les autres arts, mais elle ne vint pas différente. Au principe de l'association et du nombre, elle substitua partout le principe de l'individualisme, et la musique qui, depuis longtemps, ainsi que l'homme même, n'existait plus que sous la forme collective, reparut sous la forme particulière et individuelle. Le récitatif d'abord, et puis, et surtout, la mélodie, retrouvée et comme créée à nouveau par le génie italien, se dégageda du

(1) Sur ces œuvres diverses, et notamment sur la dernière, on trouve de curieux détails dans l'intéressante *Histoire de l'opéra en Europe avant Lulli et Scarlatti* de M. Romain Rolland; Paris, 1895, Ernest Thorin.

(2) Voir la *Revue* du 15 octobre 1894.

contrepoint vocal; mais, dans l'orgueil de sa beauté reconquise, elle se détourna de la foule que jadis elle avait tant aimée, et le plus populaire des arts en devint le plus aristocratique et le plus mondain (1). Le drame lyrique naît au xvii<sup>e</sup> siècle à Florence, dans le salon de Giovanni Bardi, comte de Vernio, et longtemps, non seulement en Italie, mais en France, en Allemagne même, il se ressentit de ses origines. Ce fut l'âge d'or de l'opéra-concert, de la cantate, des genres les mieux faits pour charmer une société choisie, et « le monde » plutôt que la multitude. Les académies de musique fleurirent par toute la péninsule. Dans le palais des grandes familles italiennes s'ouvrirent des théâtres privés. Les plus célèbres furent celui des Farnèse, qu'on voit encore à Parme, et à Rome celui des Barberini. De ce dernier, le librettiste ordinaire était le cardinal Rospigliosi, le futur pape Clément IX; les Mazzocchi, les Marazzoli en étaient les musiciens. Ailleurs encore, chez le cardinal Corsini, on représentait l'*Aretusa* de Vitali devant le cardinal Borghèse et neuf autres cardinaux. « Ce beau spectacle de princes, dit très bien M. Romain Rolland (2), avait, à la vérité un défaut de nature : il était exclusivement princier; son aristocratique perfection l'éloignait de la vie commune, et de l'âme populaire. » Cet art fermé, qui s'adressait à un public restreint, ne comportait aussi qu'une interprétation en quelque sorte individuelle. Médiocrement sociologique à ce point de vue encore, il favorisa le règne et bientôt la tyrannie de la virtuosité, et celle-ci finit par devenir une forme, funeste entre toutes, non seulement de la personnalité, mais pour ainsi dire de l'égoïsme esthétique. La situation d'un virtuose, tel que fut par exemple un Loreto Vittori, était alors extraordinaire. De cet illustre chanteur, qui fut compositeur aussi, les contemporains ont rapporté des merveilles. Entré d'abord au service de Cosme II de Médicis, il lui fut enlevé par le cardinal Ludovisi. Celui-ci ne le laissait entendre qu'à des personnages d'élite; des séances privées avaient lieu chez les Barberini, les Aldobrandini, les Ubaldi. Bientôt la renommée de l'artiste s'étendit. Le pape Urbain VIII l'agréa à sa chapelle et le nomma chevalier. « Son art admirable, écrit M. Romain Rolland, jetait le public dans des transports que nous avons peine à concevoir. Erythræus, qui se fit son biographe et son apologiste, raconte que lorsque Vittori chantait, beaucoup de personnes étaient obligées d'ouvrir brusquement leurs vêtements

(1) Sur le développement de l'opéra aristocratique en Italie, sur les théâtres privés et sur les virtuoses, consulter l'ouvrage de M. Romain Rolland. Nous y avons puisé nous-même abondamment.

(2) *Op. cit.*

pour respirer, suffoquées d'émotion. Telle était sa popularité à Rome, que les nobles et les cardinaux se virent une fois chassés d'une de ses représentations par le peuple, qui fit irruption dans le palais des Jésuites. Ses concerts devinrent de petits champs de bataille. Quand le peuple n'avait pu réussir à y pénétrer, il se groupait autour du palais pour tâcher de saisir quelques accens de la représentation. »

Ce n'est pas seulement de la salle de spectacle ou de concert, c'est de l'art lui-même que le peuple alors était banni. Il en était banni partout. En Allemagne, le génie populaire et national semblait reculer devant l'invasion du génie aristocratique italien. La musique, ou du moins l'opéra, n'y était guère encore qu'un article d'importation. Et puis la guerre de Trente ans avait été trop rude. « Nous avons, écrit un Allemand d'aujourd'hui, nous avons eu à combattre trop durement avec les nécessités de la vie, et les classes dirigeantes de notre peuple... étaient devenues si étrangères aux masses, que celles-ci pendant des siècles ne purent avoir la moindre part à la culture, au goût, aux satisfactions esthétiques des classes supérieures, séparées d'elles par un abîme infranchissable(1). » Et cependant pour ces masses, pour ces foules misérables, aux plus mauvais jours de leur misère, un consolateur était né. Ne fut-il pas contemporain de la longue guerre, cet admirable Heinrich Schütz, dont un chef-d'œuvre au moins, la *Symphonia sacra : Venite ad me, omnes qui laboratis!* est un chef-d'œuvre de tendresse et de pitié infinie? Mais quand il vint parmi les siens, les siens, hélas! ne pouvaient le connaître : ils souffraient trop, les temps étaient trop douloureux, et cette grande voix s'éleva dans un désert et parmi des ruines.

Il fallut un siècle pour que sous les robustes mains de Hændel et de Bach la musique s'élargît magnifiquement. Au principe italien de l'individualisme s'opposa, dans la fugue d'abord, en attendant que ce fût dans la symphonie, le principe allemand de la pluralité. Chez Bach et Hændel, les plus belles pages sont peut-être les plus représentatives du nombre et de la multitude. On voit assez, pour peu qu'on y songe, et nous n'y insisterons pas, ce qu'il y a de sociologique, d'universel et d'unanime dans l'*Alleluia* du *Messie*, par exemple, en ce cantique ou plutôt ce cri de joie éclatant de toutes parts et comme aux quatre coins du monde. Et quand les doubles chœurs de Bach, à quatre parties chacun, déploient à travers l'espace le prodigieux appareil de leurs polyphonies; quand s'édifient devant nous, semblables à des

(1) M. Max Nordau, *Dégénérescence*.



cathédrales géantes qui se construiraient sous nos yeux, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* de la *Messe en si mineur* ou l'épilogue de la *Passion selon saint Matthieu*, alors, oh ! alors il faut bien reconnaître que toute prière et toute piété, toute allégresse et toute peine, toute foi, toute espérance et tout amour sont contenus dans ces pages, et qu'il n'y a de chefs-d'œuvre souverains que ceux qui sont, pour ainsi dire, capables de toute l'humanité.

A son tour ne fut-il pas largement humain, le Haydn des *Saisons*, le maître souriant et parfois sublime ? Il eut beau vivre aux gages des princes, il était du peuple et ne l'oubliait pas. L'un des premiers, il prit par la main la muse allemande pour la conduire hors du sanctuaire, où Bach l'avait tenue enfermée. Il lui montra les champs, les prairies, les bois, et de la vierge sacrée il fit l'amie de ces paysans qu'il aimait lui-même : chasseurs, laboureurs et vigneron. Ce n'est pas tout, et par Haydn, l'idéal sociologique de la musique a été changé. A la fugue, cette forme rigoureuse de l'association, il substitua la forme plus libérale de la symphonie, et c'est ainsi qu'il est le précurseur de Beethoven : de Beethoven plus que de Mozart, car Mozart ne fut pour ainsi dire pas annoncé ni suivi. Mozart est une fleur miraculeuse et solitaire. Son âme n'est pas la *symphonialis anima* du moyen âge. Que ce soit un air des *Noces* ou de *Don Juan*, l'appel de Suzanne sous les marronniers ou la plainte de Doña Elvire à son balcon ; que ce soit le *largo* du quintette avec clarinette ou le souriant début de la symphonie en *sol mineur*, toute mélodie de Mozart semble moins la confidente ou l'interprète d'une foule, d'une élite même, que d'un être, d'un seul, et qui serait exquis. Le génie de Mozart a pour essence, au lieu du nombre, l'unité, et c'est par là peut-être qu'il a mérité le plus d'être appelé divin.

Beethoven au contraire est sublime par la pluralité. La symphonie de Beethoven est la plus magnifique représentation, la plus riche en même temps que la plus harmonieuse, la plus libre et la plus réglée à la fois, que la musique ait jamais donnée de la vie universelle. L'idéal de Beethoven a presque toujours quelque chose de sociologique ou de social ; la beauté suprême et comme le fond de son œuvre est une immense sympathie. Vivant, on l'accusait de misanthropie, d'orgueil solitaire et farouche. Mort, il a été justifié. On a su qu'il ne cherchait la solitude que pour y cacher comme une honte l'infirmité qui le désespérait. « O vous ! a-t-il écrit dans le douloureux « testament de Heiligenstadt », ô vous qui me croyez plein de fiel et de haine, vous qui me faites passer pour misanthrope, combien vous m'accusez injustement ! Vous ne connaissez pas les raisons secrètes qui me

donnent ces fâcheuses apparences. Mon cœur et mon esprit m'avaient incliné vers la bienveillance dès mes plus tendres années... Venu au monde avec une âme ardente, un tempérament sensible, et fait en un mot pour les relations de la société, j'ai été contraint de bonne heure à m'enfermer dans l'isolement, à passer mon existence dans la solitude et la retraite... Il n'est plus possible au malheureux de se distraire dans la société des hommes, de prendre part à leurs conversations élevées, à leurs épanchemens. Seul ! toujours seul ! à moins qu'une impérieuse nécessité ne me force à sortir de mon isolement, je passe ma vie dans la solitude comme un proscrit, et si le hasard me conduit au milieu des hommes, tout aussitôt je me sens saisi d'une anxiété mortelle en pensant que je m'expose à dévoiler les secrets de ma surdité... O mon Dieu ! Ton regard de là-haut pénètre dans les profondeurs de mon âme ; tu connais mon cœur et tu sais, n'est-ce pas, qu'il ne respire que l'amour des hommes et le désir du bien (1). »

Encore plus que le « testament de Heiligenstadt » l'œuvre entier de Beethoven respire ce désir et cet amour. Extérieurement séparé de l'humanité, Beethoven a recréé l'humanité au dedans de lui-même, et participant en quelque sorte de la toute-puissance divine, il a participé aussi de la toute-bonté. Pour comprendre les chefs-d'œuvre de Beethoven, il faut les interpréter largement. Soit, par exemple, la *Symphonie héroïque*. Sans doute elle fut consacrée à la gloire d'un héros, et sur la première page on sait que Beethoven avait inscrit le nom de Bonaparte. On sait également qu'en apprenant le couronnement de l'empereur, il effaça le nom, pour lui déshonoré. Reprenant son chef-d'œuvre à un seul héros, que désormais il n'en jugeait plus digne, il le rendit à tous ; à toute l'humanité héroïque il reporta son hommage sublime, un instant égaré. Telle était bien la véritable vocation de la symphonie. Elle dépasse en effet et déborde un sujet ou un modèle unique, celui-ci fût-il un des plus grands parmi les hommes. Guerrière sans doute, elle n'est pas seulement guerrière. Certes elle est l'épopée musicale de ceux « qui ont parcouru le monde moins par leurs pas que par leurs victoires » ; elle l'est aussi de ceux-là, qui le parcourent « par leurs victoires moins que par leurs bienfaits (2). » Que dis-je, la *Symphonie héroïque* a quelque chose de plus général encore : elle célèbre et glorifie les victoires plus humbles, plus obscures et tout intérieures. Rien de ce qui est grand, de ce qui est beau dans l'ordre de la volonté et de la conscience ne lui est étranger.

(1) Cité par Victor Wilder dans son livre : *Beethoven*. Paris, Charpentier.

(2) Bossuet.

Et qu'on ne prétende pas que l'entendre ainsi c'est l'abaisser et la réduire; c'est la dilater au contraire, et l'élever, par-dessus les acceptions particulières et personnelles, jusqu'à la signification ou à la représentation totale de l'universelle moralité.

Si le Beethoven de la *Symphonie héroïque* sympathise avec toute l'humanité, celui de la *Symphonie pastorale* sympathise avec la nature entière. On raconte que le maître, un jour (c'était en 1823), conduisit son ami Schindler aux environs de Vienne, dans un vallon retiré. S'étant assis à l'ombre, près d'un ruisseau, il demanda tristement à son compagnon si les oiseaux chantaient, car depuis longtemps il ne pouvait plus les entendre. « C'est ici, dit-il, que j'écrivis jadis la *Scène au bord du ruisseau*; les loriots, les cailles, les rossignols et les coucous l'ont composée avec moi (1). » Et comme Schindler observait que le loriot ne joue aucun rôle dans la *Symphonie pastorale*, le maître tira de sa poche son carnet, et notant un arpège qui s'envole à certain moment de l'orchestre en fusée sonore, il rendit à l'oiseau ce qui était à l'oiseau, pour que nulle voix ne fût oubliée ou méconnue dans le concert où toutes les voix avaient chanté.

Ainsi Beethoven s'est inspiré de toute la nature. Mais il faut ajouter : de toute nature. De même que la *Symphonie héroïque* n'est pas le poème d'un seul héros, la *Symphonie pastorale* n'est pas celui d'un seul paysage. Elle non plus n'a rien d'étroit ni de particulier, en un mot rien de local. Beethoven au contraire l'a composée avec les élémens les moins rares : avec les aspects les plus familiers que puissent prendre les choses ; avec les sensations et les sentimens les plus généraux qu'elles puissent éveiller. *Impressions agréables en arrivant à la campagne, — Scène au bord du ruisseau, — Orage*. C'est là, comme on dit, la nature de tout le monde, et le mot, pour être vulgaire, n'en est pas moins profond. Oui, la nature de tout le monde, et de tous les pays, et de tous les jours ; la seule avec laquelle devait communiquer ou communier le grand esprit qui, dans l'humanité ou hors de l'humanité, ne conçoit jamais rien sans l'étendre à l'universel et à l'infini.

En cette âme si largement sympathique, la sympathie ne pouvait que s'élargir jusqu'à la fin. Et la fin ce fut la *Messe en ré*, ce fut la *Symphonie avec chœur*, les deux œuvres sociologiques par excellence, les deux œuvres où s'emportèrent en quelque sorte au delà d'eux-mêmes et le génie de Beethoven et son amour pour le genre humain.

Le *Kyrie* de la *Messe* est admirable à cet égard ; admirable

(1) Victor Wilder, *Beethoven*.

de plénitude et d'unanimité. Mais plus admirable encore et peut-être sans pareil dans l'œuvre entier de Beethoven nous paraît certain épisode de l'*Agnus Dei*. En tête du dernier morceau de la *Messe* on lit ces mots : *Bitte um innern und äussern Frieden. Prière pour obtenir la paix intérieure et extérieure*. Dans un *andante* qu'on souhaiterait moins uniforme, je n'ose dire moins traînant, cette prière d'abord se développe longuement. *Pacem, pacem, pacem*, disent et redisent les voix à satiété, comme pour arracher le précieux don à la lassitude divine. Mais brusquement tout change : rythme, mesure, tonalité. On entend de sourdes rumeurs et l'appel des clairons. L'orchestre s'émeut, frémit, et sur son frémissement les trois voix du contralto, du ténor et du soprano, jettent tour à tour vers l'Agneau de Dieu une adjuration épouvantée. Ce n'est qu'un cri, mais sublime : le cri de toute créature qui recule et défaille devant l'horreur, apparue soudain, de la guerre ; de la guerre que sonnent là-bas « les trompettes hideuses. » Et c'est aussi le cri de Beethoven lui-même, d'un Beethoven qu'on ne connaissait pas. Aujourd'hui sans doute comme aux jours, anciens déjà, de l'*Héroïque*, il conduirait encore les guerriers au combat ; mais fasse plutôt le ciel que jamais de tels jours ne reviennent. Sans en désavouer l'héroïsme, il en conjure l'horreur, et désormais ce n'est plus la gloire, c'est la paix, que demande à Dieu pour les hommes, pour tous les hommes, cette grande âme sur eux attendrie et apitoyée.

C'est la paix, et demain ce sera la joie.

« O joie, belle étincelle de la divinité, fille de l'Élysée céleste ; pleins d'une ivresse sacrée nous entrons dans ton sanctuaire. Une puissance mystérieuse réunit enfin ceux que le monde et le rang séparaient ; à l'ombre bienfaisante de tes ailes tous les hommes deviennent frères. Tous les êtres boivent la joie, s'abreuvant au sein de la nature ; les bons et les méchants suivent maintenant un chemin semé de fleurs. Que des millions d'êtres, que le monde entier se confonde dans une même étreinte (1). »

Voilà le thème du dernier morceau de la dernière symphonie. Voilà les *Novissima verba* de Beethoven. Sans doute, — bien que le droit en soit contesté par certaine école, — il est permis de préférer au finale de la *Symphonie avec chœur* tel ou tel autre parmi les grands finales du maître : celui de l'*Héroïque*, de la *Pastorale*, de la *Symphonie en la* ou de l'*ut mineur*. On peut admirer en l'un quelconque de ceux-ci des proportions plus exactes, une perfection pour ainsi dire plus parfaite, plus de mesure avec non

(1) Schiller. Traduction de V. Wilder (*Beethoven*).

moins de grandeur, peut-être même l'expression d'une joie aussi unanime, mais plus rayonnante et plus enthousiaste. Il n'est du moins personne qui ne voie dans le finale de la neuvième symphonie une manifestation sublime du sentiment ou de l'amour social. A ce dessein grandiose, la symphonie — je veux dire ici le principe ou le mode symphonique — emploie tout ce qu'elle possède de ressources, et semblé même les multiplier. Jamais elle ne fut plus la symphonie, c'est-à-dire un plus riche concours, et plus constamment accru, d'éléments, de formes et de forces sonores. Après avoir rappelé les motifs des morceaux précédens comme pour les subordonner au thème définitif et souverain, l'orchestre expose ce thème à découvert. Puis il commence à l'appuyer, à l'enrichir, mais sobrement, d'harmonies encore élémentaires. Les voix alors interviennent et donnent le signal d'une évolution dont le sens général, l'ampleur et le dernier terme sont assez connus. On sait quel est, d'un bout à l'autre du finale, le progrès et l'effusion grandissante de la joie. On sait aussi de quelle joie : joie incessamment transformée; d'abord intérieure et sérieuse, puis débordant au dehors, éclatant ici en fanfares de guerre, ailleurs en cantiques sacrés; joie communicative, contagieuse, qui gagne de proche en proche, monte de cime en cime, jusqu'à ce que dans l'infini du bonheur toute créature, toute chose même soit abimée et comme anéantie.

Que dis-je, anéantie! Ce n'est pas au néant, c'est à l'être; ce n'est point à l'abolition, mais à l'épanouissement de la vie, et de la vie éternelle, que Beethoven a voulu convier et conduire l'humanité. En dépit de certaines traditions ou légendes, de commentateurs tels que Nohl, et après lui Victor Wilder, il nous platt de voir dans l'ode de Schiller, et surtout dans le finale de Beethoven, un hymne à la joie plutôt qu'à la liberté. Il se peut que Schiller, par crainte de la censure, ait écrit *Freude*, tandis qu'il avait pensé *Freiheit*; mais c'est bien *Freude*, la joie, que chante Beethoven. La joie est supérieure à la liberté même, — j'entends à notre liberté humaine, — puisqu'elle doit lui survivre. La joie est notre fin dernière, car un jour, et pour jamais, nous ne serons plus libres, mais nous serons joyeux. Comprise ainsi, la pensée de Beethoven s'élève et s'agrandit encore; son rêve, ou son espoir, ne s'arrête pas à la terre, et la société conçue par son génie n'est plus celle des vivans, mais des élus; non plus celle du temps, mais celle de l'éternité.

De Beethoven jusqu'à nous — c'est jusqu'à Wagner que je veux dire — l'évolution de l'idée ou de l'idéal sociologique ne s'est pas interrompue. A l'aristocratique opéra d'Italie, l'Allemagne

opposa enfin son premier chef-d'œuvre national et populaire, le *Freischütz*. Aux cantates de cour et de salon, aux nobles récitatifs, aux vocalises des virtuoses répondit le *lied* allemand, et le grand maître que fut Schubert n'estima point indignes de son génie les petits et les humbles : le pâtre, le chasseur, « la belle meunière », la fileuse au rouet, le postillon sonnante du cor et le pêcheur de truites au bord de l'eau.

Sans constituer jamais un genre populaire, le grand opéra français, de *la Muette* à *l'Africaine*, accorda pourtant en ses chefs-d'œuvre quelque chose à la foule. Le nombre augmenta des personnages mis en scène ; soucieux des sentimens généraux et des passions de la multitude, les Rossini, les Halévy, les Meyerbeer donnèrent plus d'importance aux chœurs, aux ensembles, et de *Guillaume Tell* ou de *la Juive*, des *Huguenots* ou du *Prophète*, les beautés qu'on pourrait appeler sociologiques ne furent peut-être pas les moindres beautés.

Hors du théâtre même et dans l'ordre de la musique pure s'opéraient des changemens analogues. Le génie complexe d'un Berlioz enrichissait démesurément l'orchestre, organe de la symphonie. Soit qu'il créât de nouveaux timbres en modifiant pour ainsi dire les lois de relation entre les familles instrumentales ; soit qu'il accrût — en des proportions quelquefois exorbitantes — la valeur numérique des unités sonores, Berlioz apparaissait comme l'un des deux grands maîtres modernes, par qui sur le principe individuel, le principe collectif allait l'emporter.

De ces deux maîtres, le second fut Richard Wagner. Il transporta la symphonie au théâtre. En ses œuvres, et plus encore en son esthétique, Wagner se flatta d'être le plus sociologique des musiciens. Ici même, un de ses profonds commentateurs l'a fait voir (1). L'art, selon Wagner, est sociologique d'abord en ce sens, qu'il est ou doit être une association de tous les arts. La poésie, la peinture, l'architecture, la plastique (cette sculpture animée) doivent concourir, avec la musique, à la réalisation de l'œuvre d'art wagnérienne, et ce n'est point assurément par la musique seule que cet homme a été grand.

Il y a plus, et l'un des principes fondamentaux de la doctrine de Wagner, c'est que l'art vient du peuple et doit retourner à lui. Tout art supérieur est nécessairement « un art général, collectif, répondant à des besoins artistiques communs (2). » Un chapitre de *l'Œuvre d'art de l'avenir* porte ces mots en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1895 : *la Doctrine esthétique de Richard Wagner*, par M. Houston Stewart Chamberlain.

(2) M. H. S. Chamberlain.

épigraphe : « Le peuple, force efficiente de l'œuvre d'art. » — « Pour que l'artiste, écrit encore Wagner, crée une œuvre grande et vraiment artistique, il faut que nous tous nous y collaborions avec lui. La tragédie d'Eschyle et de Sophocle a été l'œuvre d'Athènes (1). » Wagner va même jusqu'à dépersonnaliser, ou peu s'en faut, le pouvoir créateur de l'œuvre d'art. Il ne craint pas d'en dépouiller l'individu pour en investir l'association. « Si sublime que soit le génie d'un artiste, mille liens le rattachent toujours à la société qui l'entoure », et Wagner a pu dire en ce sens que « l'individu isolé ne saurait rien inventer, mais peut seulement s'approprier une invention commune. » Il n'a point cessé non plus de protester contre l'emploi courant, et, à son avis, trop commode, du mot de *génie*, pour désigner une force de création artistique qui lui paraissait plutôt collective qu'individuelle. Il n'admettait point qu'on considérât l'artiste comme un prodige tombé du ciel. Il ne voyait en lui que « la floraison d'une puissance collective, floraison capable de produire à son tour des germes nouveaux (2). »

Rien de plus conforme que de telles théories aux pures traditions de l'esprit allemand. Coopération de tous les arts à l'œuvre d'art, origine et fin sociale de l'art, toutes ces idées se rencontrent déjà chez les philosophes, les critiques et les poètes antérieurs au maître de Bayreuth. M. Chamberlain, et avant lui M. Édouard Rod (3), ont pu les signaler dans le *Laocoon* de Lessing aussi bien que dans l'*Esthétique* de Hegel, dans la *Causerie sur Alceste* de Herder et dans la *Correspondance* de Schiller et de Goethe. Schiller, préoccupé de la désagrégation, et, comme il disait, de « l'émiettement individuel », espérait de l'art seul une restauration de l'unité humaine. Quant à la formule wagnérienne : « Le peuple, force efficiente de l'œuvre d'art », elle semble contenue à l'avance dans cette pensée de Goethe : « C'est l'ensemble des hommes qui seul peut connaître la nature, et lui seul peut vivre ce qu'il y a dans la vie de purement humain (4). »

« Ce qu'il y a de purement humain. » Autrement dit ce qu'il y a de plus général, de plus indépendant de tout accident et de toute particularité, de toute contingence et de toute formule historique ou locale, « ce qui exprime l'essence de l'humanité comme telle » ; cela seul est pour Wagner élément et matière d'art. Dès lors l'opéra wagnérien ne pouvait être nécessairement

(1) M. H. S. Chamberlain.

(2) *Id.*

(3) *Wagner et l'esthétique allemande.*

(4) M. H. S. Chamberlain.

que légendaire ou mythique. Aussi ne fut-il point autre chose, et tel est, dans l'art de Wagner, le premier effet de la théorie sur la pratique, de la sociologie doctrinale sur la sociologie de l'œuvre. Mais il y en a d'autres encore, et qui se sont produits non plus dans l'ordre de la poésie ou de la poétique, mais dans celui de la musique même, de la seule musique. Plus que toute autre, la musique de Wagner est sociologique en ce sens, que plus que toute autre elle a pour principe le nombre. Wagner a renversé les modes ou les lois, obéies jusqu'à lui, de la représentation musicale des êtres et des choses. Il a dépossédé l'unité chantante au profit de la pluralité instrumentale, et de cette pluralité, désormais souveraine, il a multiplié les élémens à l'infini. Renouvelant en quelque sorte les conditions de la vie, il a voulu que celle-ci procédât non plus d'une force unique, mais d'un concours de forces. On ne saurait trop rappeler à ce sujet les paroles profondes d'Amiel : « Les œuvres de Wagner, écrivait-il en 1857, sont plutôt des drames symphoniques que des opéras. La voix est ramenée au rang d'instrument, mise de niveau avec les violons, les timbales et les hautbois, et traitée instrumentalement. L'homme est déchu de sa position supérieure, et le centre de gravité passe dans le bâton du chef d'orchestre. C'est la musique dépersonnalisée, la musique néo-hégélienne, la musique-foule, au lieu de la musique individu. En ce cas elle est bien la musique de l'avenir, la musique de la démocratie socialiste, remplaçant l'art aristocratique, héroïque et subjectif. »

Le penseur à demi allemand a compris admirablement le musicien d'Allemagne. La musique de Wagner est bien ce que dit Amiel : musique-foule. Et cette foule est une collection d'infiniment petits. En toute œuvre de musique aujourd'hui, en tout chef-d'œuvre même, le menu détail remplace de plus en plus les vastes généralisations d'autrefois. Rien ne s'y rapporte plus à de grandes causes simples, à des partis pris individuels et souverains, mais à des élémens innombrables et presque imperceptibles. Comment ne pas sentir ici, entre les diverses manifestations de la pensée et de la vie, des harmonies mystérieuses et profondes? Elles n'ont point échappé naguère à l'un de nos maîtres, méditant il y a quelques mois sur une grande sépulture. « Il serait absurde, écrivait ici même M. de Vogüé le lendemain de la mort de Pasteur, il serait absurde de prétendre que la doctrine pastorienne apporte un appui à nos systèmes politiques et sociaux, à la démocratie, au suffrage universel; voire même au socialisme envisagé comme l'association des petits intérêts qui se liguent pour mieux vivre aux dépens d'un grand corps... Il n'en est pas moins



vrai que l'homme, toujours incertain et inquiet sur la valeur de ses frêles constructions, leur cherche un patron dans l'éternel modèle, dans la nature; qu'il est encouragé et rassuré quand cette sage nature lui montre, ou paraît lui montrer, réalisées dans l'œuvre éternelle, des intentions semblables à celles qu'il s'efforce de réaliser dans son œuvre éphémère. La doctrine pastoriennne annonce une de ces conformités. Elle constate la loi du nombre, elle découvre les sources de la vie et les causes de la mort dans une infinité d'êtres très faibles qui deviennent tout-puissans par leur réunion, qui triomphent des plus robustes organismes. Elle nous livre cette découverte à l'heure où nos sociétés font sur elles-mêmes un travail commandé par des constatations identiques. Qui refuserait de réfléchir sur cette simultanéité (1)? »

Et nous à notre tour, sur le socialisme ou la sociologie de l'art wagnérien, sur cette période, la dernière jusqu'ici, d'une évolution que nous avons essayé de suivre, nous ne voulons pas d'autre conclusion que ces grandes paroles. Comme la doctrine de Pasteur, et en même temps, la doctrine de Wagner annonce une de ces conformités que signalait notre éminent collaborateur. Elle aussi découvre dans le nombre, dans les infiniment petits, les sources de la vie, de la vie esthétique — en attendant qu'une autre doctrine y découvre les causes de la mort. Elle aussi nous livre sa découverte à l'heure où s'accomplissent dans nos sociétés des changemens commandés par des constatations identiques. De cette simultanéité nouvelle encore plus que de l'autre il serait absurde d'abuser, mais personne assurément, et nous n'en demandons pas davantage, ne refusera d'y réfléchir.

#### IV

Après avoir étudié la nature et résumé l'histoire de la musique au point de vue sociologique, il convient, et nous finirons par là, d'en considérer, à ce point de vue encore, l'influence et le rôle, les devoirs en quelque sorte et les bienfaits.

« Tous les désordres, toutes les guerres qu'on voit dans le monde n'arrivent que pour n'apprendre pas la musique... La guerre ne vient-elle pas d'un manque d'union entre les hommes? Et si tous les hommes apprenaient la musique, ne serait-ce pas là le moyen de s'accorder ensemble et de voir dans le monde la paix universelle? » Ainsi parlait à M. Jourdain son maître de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1895 : *le Legs philosophique de Pasteur*, par M. le vicomte E.-M. de Vogüé.

musique, et sans doute il s'en faisait accroire. Mais, deux siècles plus tard, un bien autre maître de musique devait tenir à peu près le même langage. Wagner ne s'est guère fait de son art une idée moins haute ; il n'a pas eu pour lui de moindres ambitions. Il en a tout espéré, tout prétendu, tout promis, et à tous. Tout, jusqu'à la solution de l'énigme du monde, jusqu'à la réponse à l'éternel et universel pourquoi. Avec Schopenhauer et d'après lui, Wagner tenait la connaissance artistique pour le degré le plus élevé, pour le mode supérieur de la connaissance, le seul par où l'esprit humain puisse atteindre à l'essence des choses et la comprendre. Il a proclamé que la vie ne peut être « supportable » pour l'homme, que dans une société dont « l'art constitue la fonction la plus haute (1). » Son rêve le plus cher fut de rétablir entre l'art et la vie les rapports qu'avait créés la civilisation antique et que notre civilisation a détruits ou tout au moins altérés. A cette restauration chimérique il ne voyait pas, ou ne voulait pas voir d'obstacles. Il ne s'avouait pas que la condition de l'humanité s'est renouvelée ; que le temps n'est plus des élites heureuses, intelligentes, servies par des milliers d'esclaves ; que les Grecs étaient un peuple, un petit peuple d'artistes, ce que les Allemands, les Italiens, les Français, ne sont plus et ne peuvent plus être aujourd'hui. A l'idée, juste et belle en soi, de l'origine et de la destination sociale de l'art, Wagner a fini par demander plus qu'elle ne peut rendre. Il le sentait parfois au fond, tout au fond de lui-même, et de son exagération il semble bien apercevoir les suites quand il écrit : « Que du sein du peuple allemand soient sortis Gœthe et Schiller, Mozart et Beethoven, cela amène beaucoup trop facilement le grand nombre des médiocres à s'imaginer que ces grands esprits font de droit partie de leur nombre, et à laisser croire à la masse du peuple, avec une satisfaction démagogique, qu'elle est elle-même Gœthe et Schiller, Mozart et Beethoven. » — A la bonne heure ! Mais qui donc, objecte alors avec infiniment de raison M. Nordau, qui donc a non seulement laissé mais fait croire cela à la masse du peuple, si ce n'est Wagner lui-même, en déclarant qu'elle était « la force efficiente de l'œuvre d'art, l'artiste de l'avenir. » Et quant à cette autre théorie wagnérienne d'une réforme esthétique devant un jour procurer l'universel bonheur, est-il possible d'en signaler avec plus de sens et d'ironie que M. Nordau encore les prétentions exorbitantes : « En quoi se manifestent à lui (Wagner) la corruption de la société et le caractère intenable de tous les états de choses ? En ce qu'on joue des opéras avec des ariettes

(1) Voyez M. H. S. Chamberlain, *loc. cit.*

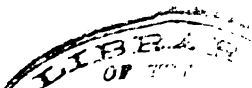
sautillantes et qu'on représente des ballets. Et comment l'humanité doit-elle parvenir au salut? En exécutant le drame musical de l'avenir. »

Sourions, mais avec mélancolie, comme on sourit de trop beaux rêves. Hélas! il ne faut pas se promettre, encore moins promettre à la foule un état, une vie sociale dont l'art serait la fonction la plus haute. Cette vie, l'humanité jamais ne la vivra. Il est possible que la connaissance artistique soit le mode supérieur de la connaissance, mais à cette supériorité combien d'entre nous jamais s'élèveront? Des « temples sereins » du poète, du savant, de l'artiste, qui fera notre commune demeure? Ici encore nous pourrions en appeler de Wagner à Wagner, et de ses radieuses visions à sa clairvoyance attristée. N'a-t-il pas écrit dans *Opéra et Drame* : « Personne ne peut être aussi convaincu que moi-même de cette vérité, que la réalisation du drame tel que je le conçois dépend de conditions qui la rendent actuellement impossible, non seulement à moi, mais à une volonté et à des aptitudes infiniment supérieures aux miennes. Elle dépend d'un état social, et par suite d'une collaboration collective qui sont exactement à l'opposé de ce que nous avons à présent (1). » — Aurons-nous jamais autre chose? Il est permis de ne le point affirmer. Et quand bien même l'idéal esthétique de Wagner se réaliserait pleinement un jour, on garde le droit de se demander encore si ce jour-là serait le premier de l'universelle félicité.

De ces généreuses doctrines et de ces imaginations grandioses, il faut du moins retenir un principe : celui de l'obligation, du devoir social de l'art. L'art ne sera jamais tout pour le peuple; mais il peut, il doit être quelque chose, et de plus en plus il faudrait qu'il le devint. Dans l'ordre de la joie ou seulement de la vie esthétique, il y a peu d'éclus; que du moins il y ait beaucoup d'appelés. Un jeune prêtre disait généreusement l'année dernière à de jeunes auditeurs : « Il est tant de plaies sociales qui demandent des mains, même des mains d'écrivains et d'artistes, pour les panser... » Et il ajoutait : « En multipliant la beauté, en donnant au monde des humbles le sens de la sincère beauté, vous lui aurez fait la plus exquise et peut-être la plus utile des charités (2). » Puisque, nous l'avons vu, la beauté musicale est plus sociologique que toute autre, plus que toute autre elle peut être charitable. Que partout elle le soit et pour tous. Pour l'enfant d'abord. Qu'une part soit faite à la musique dans l'éducation du peuple. Un concours ouvert il y a quelques mois par le service de

(1) Cité par M. H.-S. Chamberlain, *op. cit.*

(2) M. l'abbé Pierre Vignot, *la Vie pour les autres.* (Conférences.)



la *Correspondance générale de l'Instruction primaire*, a donné d'excellens résultats, et c'est un petit chef-d'œuvre d'art sociologique, que le recueil, couronné dans ce concours, des *Chants populaires pour les Écoles*, de MM. Maurice Bouchor et Julien Tiersot (1).

A l'église non moins qu'à l'école, il importerait que l'enfant du peuple chantât. Il y chantait naguère, et pour la culture musicale — j'entends celle de la foule — les maîtrises avaient fait ce que jamais Conservatoire ne refera. Songez qu'avant la Révolution la France comptait quatre cents maîtrises, c'est-à-dire douze ou quinze mille musiciens, dont cinq mille enfans de chœur. Quel gouvernement vraiment démocratique réorganisera d'aussi utiles associations, des syndicats aussi bienfaisans ? Alors la « maison du peuple » était la maison de Dieu. Quelles leçons, quels exemples de solidarité fraternelle, de véritable unanimité, les choses mêmes y donnaient ! Que la vie devait être harmonieuse en cette église de Saint-Sauveur d'Aix, où les plus humbles serviteurs étaient musiciens, où, quand sonnaient les cloches, l'orgue ne pouvait jouer que dans le ton où elles sonnaient (2). Et de la vertu sociale et charitable de la musique, quel plus touchant apprentissage que celui-ci ? Les enfans de la maîtrise de Rouen n'avaient jamais licence de se faire entendre au dehors. Un jour pourtant il arriva que certain bailli d'Évreux fit une perte cruelle, dont il était fort affligé. La fête de la Toussaint étant venue, comme le bailli se trouvait malade en sa demeure, on permit aux enfans d'aller chanter devant lui, et « si doucement chantèrent, nous rapporte la chronique, que le dolent bailli en feut tout consolé (3). »

Aucune éducation ne vaudra jamais celle des maîtrises, pour préparer le peuple à des joies que de plus en plus il recherche et qu'il faut lui rendre de plus en plus familières et faciles. Il y a des œuvres d'assistance par le travail ; qu'il y ait des œuvres d'assistance par la beauté. *Panem et circenses*. Le jour où, dans un cirque, un excellent musicien, qui était un homme de cœur, a dirigé le premier « concert populaire », il a fait plus que maint économiste, plus que tel politique, pour le bonheur des humbles et des petits. De son initiative et de son exemple nous voyons aujourd'hui les salutaires effets. On raconte du vieil Haydn, que le dimanche il aimait à rassembler les paysans pour les régaler d'un bon repas et de bonne musique. Il appelait cela ses jours de magnificence. Entrez, le dimanche également, au

(1) Chez Hachette, 1895.

(2) Voir : *la Maîtrise d'Aix*, par M. l'abbé Marbot.

(3) *Histoire de la maîtrise de Rouen*, par MM. les abbés Colette et Bourdon.

concert Lamoureux, ou plutôt au concert Colonne, demeuré le plus populaire. Allez vous asseoir en haut, tout en haut, au « paradis », — le mot est juste, car c'est bien là que sont les plus heureux, — voyez-les écouter, comprendre, applaudir, et dites si pour le peuple qui pendant six jours travaille et peine, la musique ne fait pas encore maintenant du septième jour un jour de magnificence.

De ces jours-là peut-être le peuple sait mieux que nous profiter et jouir. Le véritable et, comme on dit, le « bon » public, le public unanime, que la musique rassemble dans l'attention et l'émotion commune, ce n'est pas celui des représentations mondaines, mais des représentations populaires. C'était un humble auditeur, un ignorant, presque un ouvrier, dont je fus le voisin l'an dernier au concert du Châtelet. On jouait le *Roméo* de Berlioz : *Nuit sereine*. — *Le jardin des Capulets silencieux et désert*. Vous souvient-il de l'admirable page ? Les premiers accords s'élevaient, les beaux accords flottans. J'entendis une voix étrange, un peu tremblante, lire à côté de moi ces deux seuls mots du programme : « *Nuit sereine*. » Je regardai l'homme et, rien qu'à voir comme il écoutait, je sentis que dans son âme et jusque dans son sang, peut-être brûlé par les veilles laborieuses, se répandait la fraîcheur et la sérénité de la nuit. En sortant ce jour-là du Châtelet, je rêvais à ce que pourraient être, au sens idéal du mot, des concerts de charité : concerts donnés vraiment pour les pauvres, en leur présence et en leur honneur ; au lieu de l'aumône d'argent, l'aumône de beauté. Et je me demandais s'il serait impossible de leur découvrir, ne fût-ce que pour une heure, des conformités profondes entre l'art et la vie, leur vie à eux, entre les belles œuvres et les grands devoirs ou les grandes vertus. Des plus divines paroles, fût-ce du Sermon sur la montagne, j'entrevois, pour ceux-là justement auxquels il fut prêché, la possibilité d'une exégèse musicale. Oui, par la musique même toute béatitude leur serait annoncée. Heureux les simples, leur dirait Haydn. Heureux, leur chanterait Mozart, heureux ceux qui ont le cœur pur. Et, de sa voix héroïque et douloureuse. Beethoven leur crierait : Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. Mais d'abord, et pour les initiés, il est un chant, un appel admirable, que je voudrais leur faire entendre : celui d'un vieux maître allemand, de ce Heinrich Schütz que plus haut nous avons cité. *Venite ad me, omnes qui laboratis*. Voilà peut-être le plus ancien, en tout cas l'un des plus émouvans chefs-d'œuvre de la musique sociologique. Là, pour la première fois, et pour jamais, il semble que le génie d'un homme se soit lié envers tous les hommes par

la divine promesse de consolation et de réconfort, et que ce ne soit plus seulement le Christ, mais la musique elle-même, qui ait dit à tous ceux qui sont dans la peine, à tous ceux qui ploient sous les fardeaux : « Venez à moi et je vous soulagerai. »

Elle fera plus que les soulager : elle les enseignera aussi. Le peuple trouvera dans la musique, autant qu'un intérêt de sympathie, des exemples de conduite. Elle lui révélera les rapports nécessaires, qui sont les éternelles lois. Mais toute musique sera-t-elle capable, digne de donner à la foule ces hautes et salutaires leçons? Non sans doute. Toute œuvre, tout chef-d'œuvre même n'est pas bon pour tout le monde, et le plus populaire aujourd'hui des grands musiciens, celui qui dans notre siècle finissant aura fait le plus de bruit, n'est peut-être pas, au point de vue sociologique, celui qui aura fait le plus de bien. Du moins n'aurait-il pas fait que du bien. Des œuvres de Wagner, il en est, comme *Tannhäuser*, *Lohengrin*, certaines pages de la *Tétralogie*, des *Maitres Chanteurs* ou de *Parsifal*, que le peuple ne connaîtra, n'admira jamais trop. Il en est d'autres qu'on souhaiterait presque de lui cacher ou de lui interdire, comme ces modes dangereux que Platon proscrivait de sa République. De ces œuvres défendues, ou réservées, la première serait peut-être *Tristan et Yseult*. Nous en relisons récemment dans le *Triomphe de la mort* de M. Gabriel d'Annunzio la très puissante, très troublante analyse, et jamais ce que le drame wagnérien renferme de pernicieux, d'anti-social surtout, ne nous était plus clairement apparu. Le Wagner de *Tristan* n'a-t-il pas faussé, vicié le principe ou la force sociale par excellence, l'amour, en lui donnant pour fin et pour idéal, au lieu de la vie, la mort? Le romancier d'Italie ne s'y est pas mépris, lui que des affinités secrètes prédisposent à goûter mieux que personne ces étranges et malsaines beautés. Dès le prélude de *Tristan*, M. d'Annunzio reconnaît « l'insatiable désir exalté jusqu'à l'ivresse de la destruction. » Et plus loin, qui l'accusera de calomnier Yseult ou seulement de la méconnaître, lorsqu'il écrit : « La puissance de destruction se manifestait en la femme magicienne contre l'homme qu'elle avait élu, qu'elle avait voué à la mort... La passion mettait en elle une volonté homicide, réveillait dans les racines de son être un instinct hostile à l'être, un besoin de dissolution et d'anéantissement. Elle s'exaspérait à chercher en elle et autour d'elle une puissance foudroyante qui frapperait et détruirait sans laisser de traces. » Quand Yseult, au second acte, éteint et foule aux pieds le flambeau, c'est avec une joie farouche, et de cette joie son cœur bondit non seulement à l'approche de l'amour,

mais à l'approche de la mort. « Elle offrait sa vie et celle de l'élu à la nuit fatale; elle entrait avec lui dans l'ombre, pour toujours. » Critique littéraire, dira-t-on peut-être, ou de littérateur et de poète, à laquelle échappe la musique. Attendez : voici qui va droit à la musique, au fond même de la musique et jusqu'au foyer du mal. Il s'agit du duo du second acte : « Dans l'impétuosité des progressions chromatiques il y avait la folle poursuite d'un bien qui se dérobaît à toute prise, quoiqu'il resplendît très proche. Dans les changemens de ton, de rythme et de mesure, dans la succession des syncopes il y avait une recherche sans trêve, il y avait une convoitise sans limites, il y avait le long supplice du désir toujours déçu et jamais éteint... L'effrayante vertu du philtre opérait sur l'âme et sur la chair des deux amans déjà consacrés à la mort. Rien ne pouvait éteindre ou adoucir cette ardeur fatale, rien hormis la mort. Ils avaient tenté vainement toutes les caresses; ils avaient recueilli vainement toutes leurs forces pour s'unir dans un embrassement suprême... Leur substance corporelle, leur personnalité vivante, tel était l'obstacle. Et une haine secrète naissait chez l'un et chez l'autre, un besoin de se détruire, de s'anéantir, un besoin de faire mourir et un besoin de mourir. »

La mort! Toujours et partout la mort! Dans l'opéra comme dans le roman c'est bien elle, elle seule qui triomphe. Toute activité, toute personnalité détruite, tout effort stérile, toute lutte vaine et toute victoire impossible; tout être enfin englouti, abîmé dans le néant, voilà l'idéal du poète et du musicien de *Tristan*, et si jamais peut-être Wagner n'a rien produit de plus puissant, peut-être ne produisit-il jamais rien de plus contraire à la destination ou à la mission populaire et sociologique de l'art. « Je souhaite, écrivait Gounod au pape Léon XIII en lui dédiant son oratorio de *Mors et Vita*, je souhaite que mon humble travail soit de quelque utilité pour l'accroissement de la vie en mes frères et en moi-même, *ad incrementum vitæ in fratribus meis et in meipso.* » A la bonne heure. Voilà de sages et presque saintes paroles. Elles enseignent qu'il n'y a d'œuvres socialement salutaires et belles que les œuvres vivifiantes, celles par qui s'accroît la vie et non la mort.

Aussi bien, pour être et surtout pour demeurer le guide, le maître par excellence de la foule, Wagner peut-être l'a trop flattée et trop servie. Son génie a trop accordé à la multitude. En sa polyphonie colossale, il a de plus en plus sacrifié l'individu au nombre, dont il a, sans contrôle ni contrepoids, établi la souveraineté. C'était nous pousser — et de quelle ter-

rible main! — du côté où nous penchons, sur une pente où, si nous pouvons encore être sauvés, il est temps que d'autres mains viennent nous retenir. Rappelez-vous les expressions ou les définitions d'Amiel : « musique dépersonnalisée, musique-foule. » C'était autant d'avertissemens. Il n'est pas bon que nulle part, fût-ce en musique, le nombre domine et règne seul; pour le nombre lui-même cela est dangereux et finit toujours par être funeste. Voilà pourquoi l'art de Wagner, plus sociologique que tout autre par l'intention ou la prétention, l'est beaucoup moins par l'effet et le bienfait. L'idéal sociologique n'est pas dans la musique de Wagner, parce qu'elle a compromis l'équilibre entre les deux principes également nécessaires de toute vie sociale : le principe collectif et le principe personnel.

Cet équilibre, et par suite cet idéal, où donc le trouverons-nous? De quel maître, en achevant cette étude, dirons-nous à la foule : Allez à lui, car il a les paroles de la vie éternelle? C'est du maître des neuf symphonies, c'est de Beethoven qu'on peut le dire. Du point de vue où nous nous sommes placé, c'est lui comme toujours qui paraît le plus grand. Il n'est pas de plus haut enseignement social que le sien; pas de plus admirable modèle que son art, de l'harmonie parfaite entre l'individu et le nombre, on pourrait presque dire entre les droits de la foule et ses devoirs. Oui, toute œuvre de Beethoven est une société incomparable parce que c'est une incomparable hiérarchie. Bossuet a dit : « S'il y a de l'art à bien gouverner, il y en a aussi à bien obéir. » Il a parlé de la science maîtresse par laquelle un seul commande; mais aussi d'une autre science subalterne qui enseigne aux sujets à se rendre dignes instrumens de la conduite supérieure. « C'est, ajoute-t-il, le rapport de ces deux sciences qui entretient le corps d'un État par la correspondance du chef et des membres. » Cette correspondance et ce rapport, cette économie et cette proportion, cet équilibre entre le chef et les membres, entre le commandement et l'obéissance, une sonate ou une symphonie de Beethoven en est la représentation et l'image. Nul n'a créé plus de formes, ou de forces individuelles, et plus individuelles, que Beethoven; que ces forces d'ailleurs soient des mélodies, des rythmes ou des notes seulement. Mais ces individualités ne sont point égoïstes ou tyranniques; elles sont libérales et bienfaisantes. Que fait par exemple un thème comme celui du premier morceau de l'*Héroïque*? Que fait-il autre chose que proposer un but, une fin supérieure, à l'effort de cette association qu'est la symphonie! Vers cette fin, sous la direction et l'autorité du thème souverain, tous les élémens tendront ensemble. Si



quelques voix, quelques parties s'en écartent, elles y seront bientôt ramenées. On attendra peut-être, on souhaitera leur retour, mais ce ne sera jamais en vain. Par la liberté, la fantaisie ou le caprice, — rappelez-vous la fausse rentrée du cor dans le premier morceau de l'*Héroïque*, — tout pourra sembler perdu; tout sera sauvé au contraire, car le caprice sera toujours heureux, la fantaisie obéissante et la liberté disciplinée et soumise.

Pour comprendre quelle force, quelle vertu sociale possède parfois chez Beethoven une note, oui une note seulement, écoutez l'introduction de la symphonie en *la*. Dix mesures avant le début du *vivace*, la dominante, le *mi*, se détache inopinément de l'ensemble. Deux fois d'abord elle provoque l'accord de *mi* majeur, créant ainsi une première association. Mais celle-ci ne tarde pas à se dissoudre. Durant six mesures alors le *mi* résonne solitaire, et parce que ces mesures sont lentes, l'impression tonale de *mi* s'atténue par degrés et s'efface. La note cependant persiste; à des hauteurs différentes, timbrée de sonorités diverses, elle se fait écho à elle-même. On ne sait plus maintenant ce qu'elle va donner, quel système de sons il lui plaira de fonder. Soudain, répétée, et plus vivement, elle s'enveloppe d'une harmonie inattendue; elle crée une agrégation nouvelle: après l'accord de *mi*, l'accord de *la*. Mais à ce second accord de même qu'au premier, elle encore préside, commande, et c'est ainsi que de la même unité deux groupes successivement ont déjà procédé et dépendu.

Ce que fait ici une note, il serait aisé de montrer comment le fait ailleurs, partout ailleurs dans Beethoven, soit un rythme, soit une mélodie. Ainsi chacune des œuvres de Beethoven est une et multiple à la fois. Tout y est personnel; tout y est mutuel aussi. C'est pour cela que Beethoven est le maître des maîtres. Il proclame et il applique également les deux lois égales de la vie sociale supérieure. Par lui nous pouvons apprendre, comme dit Bossuet encore, non seulement avec qui, mais sous qui nous devons vivre. Il nous propose le double idéal d'une solidarité universelle et d'une souveraine autorité.

Qui méconnaîtrait la vertu sociologique de la musique, alors que de l'œuvre d'un musicien se dégagent de telles leçons? Il faut donc bénir la musique parce qu'elle émeut, parce qu'elle console; il le faut encore parce qu'elle enseigne, parce qu'elle éclate non seulement aux âmes, mais aux esprits. Que tous ceux qu'elle aime, ceux qu'elle a marqués au front, s'efforcent de la faire éclater à l'esprit comme à l'âme des foules. « Consolatrice, consolatrice! » lui criait naguère le héros d'un roman de George

Sand. Sous le titre non moins sacré d'éducatrice, peut-être convient-il de l'invoquer aujourd'hui. Que ceux qui souffrent soient par elle moins malheureux, mais que les ignorans, les égarés, par elle aussi deviennent plus sages; qu'Apollon, comme aux temps de Pindare, verse encore dans les cœurs le paisible amour de la loi. « L'esthétique, a dit admirablement Flaubert, n'est qu'une justice supérieure. » Oui, l'art, et en particulier la musique, nous donne des leçons de justice autant que de charité. C'est l'idéal de la justice supérieure que réalise le génie d'un Beethoven, car c'est l'idéal de l'ordre, de la hiérarchie, celui d'une société meilleure que la nôtre, où se trouve conciliée l'antinomie — hélas! peut-être inconciliable parmi les hommes — entre le principe du nombre et celui de l'individu.

Je me souviens qu'un jour, un admirable jour de l'automne dernier, je me promenais dans la campagne normande. Au tournant d'une allée obscure se découvrit un vaste horizon. Des bois, des bois à perte de vue l'emplissaient tout entier. De l'autre côté de la plaine commençait leur étendue sombre, et là-bas, — si loin que cela semblait à l'extrémité de la terre, — là-bas encore leurs cimes bleuâtres se confondaient avec le ciel. Mais un peu en avant de la première ligne de verdure, quelques grands hêtres s'élevaient seuls. Distingués de l'innombrable foule, ils ne lui étaient point étrangers. Ils paraissaient plutôt ses élus, ses protecteurs et ses souverains. Ainsi, dans l'harmonieux paysage, la beauté singulière et la beauté collective se rapportaient l'une à l'autre et s'accordaient ensemble. J'avais relu le matin même une symphonie de Beethoven, et je crus saisir alors entre la nature et l'art une conformité profonde. Au sortir de cette lecture et devant ce spectacle, je compris, moi aussi, comment le génie de l'homme peut trouver dans la création le modèle ou le patron divin de ses œuvres et que dans la société, comme dans une symphonie ou dans un paysage, il ne faut pas que la forêt cache les arbres, ni que les arbres empêchent de voir la forêt.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

# L'ESSOR

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## XVI

La statue de Guépratte, au vernissage du Champ-de-Mars, obsédait Lucien. Déjà, il avait été l'admirer, dans le jour froid du jardin de sculpture; il y retournait, quand, d'un flot de têtes, émergea Symore, auquel il dit :

— Ton tableau est très bien.

Comme ils n'en étaient pas éloignés, ils fendirent la foule pour le regarder. Il faisait sensation, ce matin d'avril blanc de gelée : une prairie le long de la rivière, avec des vaches et une pastoure, un chien, des saules frileux sur un ciel mauve. Des peintres, amis de Symore, examinaient la toile.

— Ils me bêchent, dit-il gaiement. Tiens, Manon avec Jorkins.

Et à l'oreille de Lucien :

— C'est donc fini, vous deux ?

— Mais, dit Lucien, cela n'a jamais continué sérieusement.

Il rougit de son mensonge, vexé pourtant de se voir formellement évincé par le graveur anglais, joli garçon aux cheveux couleur de bière, long et nerveux comme un cheval de courses. Manon, à laquelle il témoignait une tendresse trop intermittente, n'était-elle pas bien libre de lui préférer quelqu'un ? A voir avec quel abandon plein d'aisance elle se suspendait au bras de Jorkins, dont les regards épris l'enveloppaient, il fut jaloux. Du moins il eut l'esprit de faire bonne contenance.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 avril.

On se serrait les mains, il salua Manon. Elle lui tendit une main gantée, douce et insensible, en levant sur lui un regard clair, d'où l'intimité s'était retirée, pour n'y laisser que cette camaraderie qu'une nuance de regret rend plus douce. Elle s'était donnée, elle s'était reprise; de quoi son amour-propre se fût-il plaint? Elle lui avait rendu plus encore qu'il n'avait donné. La gerbe de mimosas et d'œillets par lui offerte, symbole de leur caprice, au milieu d'un marché public, avait vécu, s'était fanée : voilà tout! Que n'était-il, depuis six semaines, retourné chez elle? Que ne lui avait-il écrit? Mais il avait beau en convenir, il en souffrait un peu : ainsi une aiguille, sans entrer fort ni profond, pique au vif.

La foule, dans les salles envahies, circulait plus difficilement, en courans contraires, qui formaient remous au passage des gens célèbres. L'actrice universelle, l'incomparable tragédienne s'avancait, dans un cortège d'amis. Maquillée de rose, les yeux fous, la bouche en fleur saignante, elle étincelait d'une flamme de théâtre, toujours svelte et jeune, auréolée d'or, sous un chapeau à grandes ailes. Elle répondit d'un sourire au salut de Symore. Lucien reçut au vol un peu de ce sourire, et se rappela combien elle l'avait troublé jadis, blanc fantôme d'Andromaque, quand son bras, relevant la draperie sur l'épaule, avait presque découvert l'intimité de la femme.

Si peu, ce reflet d'une sensation morte suffit pour qu'une volupté vague et infinie reflût en lui. Elle émanait des murs, réfractée par ces toiles sur lesquelles se modelaient de nus et blancs corps de femmes, miroirs indiscrets de la beauté cachée de ces autres femmes, élégamment vêtues, qui, au bras de maris ou d'amans, soulevaient de leur traîne une transparente poussière bleue. Ce ne fut plus Manon, ni le spectre vain d'Andromaque qu'il évoqua : son désir caressait là tel torse peint de Déesse, ailleurs, ce vivant visage de Parisienne, velouté comme un fruit de serre. Et tout à coup, il reconnut au passage son propre désir, incarné, déformé dans la silhouette de M. d'Artigues, qui, sans le voir, le frôlait. L'avocat, longue figure de bouc aux yeux luisans, apparié le plus étonnamment du monde à sa petite chèvre noire de femme, la suivait, en jetant des regards malheureux aux autres femmes. M<sup>me</sup> d'Artigues se retourna, l'appelant d'un coup de tête pareil à un coup de corne : il la rejoignit. Lucien, charitable, souhaita au mari quelque franche lippée, l'aubaine d'une galanterie secrète, tant la convoitise de ces intenses yeux jaunes l'avait touché. Il ne vit plus Manon, emportée avec les peintres, dans le flot.

Symore dit :

— Tiens, les Braüm ! N'aie pas l'air de les voir. Ils ont essayé de me faire leur coup de la protection des arts. Ça n'a pas pris. Si tu avais vu leur tête !

Lucien se mit à rire. Mais déjà Ephrem les avait aperçus, de son regard oblique. Il fondit sur eux, remorquant son père, gras et livide, qui soufflait péniblement, d'un air hargneux.

— Tous mes complimens, cher maître, votre tableau est admirable, exquis, divin !

Et le petit sourire perfide traduisait :

« Six mille francs ? — Six cents francs ; et bien payée encore, ta croûte ! »

Le banquier dit, avec un sourire louche :

— Mòssié Symore est drop haut berché pour nous, bauvres millionnaires. On voit que le dalent ne lui goûte rien !

— Avez-vous vu *Io harcelée par le taon* ? demanda Ephrem. C'est d'un inconnu, n'est-ce pas ? Elle fait scandale... J'ai entendu dire cependant qu'il y avait là bien du talent. M. Guépratte est de vos amis, je crois ?

Et se rétractant, comme s'il eût craint par un éloge de faire monter les prix :

— Du talent en herbe, des promesses surtout. M. Guépratte est pauvre, m'a-t-on dit ?

Sous son air indifférent, une curiosité trop aiguë pour ne pas être intéressée perçait.

Symore se donna le plaisir de répondre :

— Non, il a de quoi vivre. D'ailleurs son groupe est acheté ou va l'être...

— Par l'État ?

— Non, par un Américain qui lui fait des propositions superbes.

— On le connaît, cet Américain ? demanda Ephrem sceptique, inquiet pourtant.

Symore dit tranquillement :

— Je le connais, mais, je ne vous dirai pas son nom. C'est le secret de Guépratte.

Ephrem eut un sourire jaune, regarda son père, et tendit une main aux doigts courbés en serre :

— Bonjour, monsieur Symore !

Le peintre et Lucien les virent se diriger rapidement vers le grand escalier.

— Bien amorcé ! dit Lucien rendant hommage à la tactique de son ami. Paries-tu qu'ils vont à la recherche de Guépratte ?

Et connaissant l'innocence du sculpteur, le voyant roulé déjà et vendant son *Io* pour un morceau de pain :

— Tâchons de le retrouver avant eux et de lui faire la leçon. Sûrement, il va se laisser embobeliner!

— A moins qu'il ne les envoie promener! dit Symore, un peu rassuré par la fierté irritable de l'artiste, mais désireux de le prévenir à temps. Justement, le docteur Favas apparaissait :

— Hein! ça y est! Notre ami s'est distingué!

Bien que le compliment eût pu s'adresser à Symore, il n'y eut pas d'équivoque. Le peintre dit :

— Oui, Guépratte est quelqu'un! Je le cherche, l'avez-vous vu?

— Je le quitte à l'instant.

— Eh bien! il faut le retrouver! Et en deux mots, ils mirent Favas au fait. Il eut un rire sarcastique, ce plaisir amer qu'ont les cœurs souffrants à constater la laideur des autres. Son irritabilité empirait. Il la portait jusque dans son service, au grand étonnement des internes, qui le savaient si patient, si doux aux malades. Il laissait pousser sa barbe, à présent. Cela le rendait méconnaissable.

— Regardez! dit-il, non, regardez ce tableau! Pitié, mon Dieu!

Les Christs, cette année-là, sévissaient. Favas du poing en montrait un, qui, flegmatique, sur un boulevard extérieur, conversait avec une fille; un souteneur se mêlait à la conversation, et un sergent de ville, près d'un kiosque de journaux, les épiait. A côté, sur un cheval violet qui se cabrait en lançant par les narines des rayons verts, une femme orange à queue de sirène montrait un visage convulsé; cela s'appelait : « l'Idéal. »

— Est-ce assez bête! dit le médecin. Et ces oies grasses qui se roulent dans l'herbe : des femmes, ça! Tenez, partons! J'en ai mal au cœur!

Lucien dit :

— Je vous rejoindrai devant la statue de Guépratte.

Il venait d'apercevoir M<sup>me</sup> Noyzé. Elle errait lentement le long des galeries de bois, retenue au passage par des grès, des étains ou des reliures de luxe. Il se dirigea vers elle, avec la peur qu'elle n'entrât dans une salle et qu'il ne la perdît. Elle lui avait dit qu'elle ne pourrait venir au vernissage. S'était-elle ravisée? avait-elle menti? Depuis le jour où, dans son atelier, elle lui avait donné un espoir trouble et délicieux, elle s'était reprise, évitant, lorsqu'il s'était présenté chez elle, de le voir autrement qu'en présence d'un tiers. En vain lui avait-il écrit, sachant qu'elle était

libre de sa correspondance ; en vain, jouant le tout pour le tout, lui avait-il fait savoir qu'il l'attendrait, tous les jours, pendant deux heures, car il avait fait cette folie de louer un petit rez-de-chaussée meublée dans le quartier de l'Étoile ; elle s'était refusée à tout, sans explication, drapée dans ce silence qui est la dernière dignité de celles qui se sont compromises, et qui reculent, parfois pour mieux sauter.

C'était son suprême espoir. Jamais il ne l'avait plus convoitée. Voulait-elle irriter ses désirs, lui inspirer un amour juvénile et passionné, dont, ensuite, elle saurait tirer parti, en femme blasée et savante ? Que de mystères, en elle ! Peut-être n'avait-il qu'à oser, qu'à brusquer ! Serge, dont l'amitié le servait d'une inconsciente complicité, n'était plus là, aide précieuse, obstacle aussi, par sa présence. M. Noyzé, après une scène violente, motivée par les mauvaises notes de son fils, avait imposé sa volonté, enfermé l'écolier dans un « four à bachot » ; à peine sortait-il le dimanche. Était-ce d'y penser qui donnait à M<sup>me</sup> Noyzé cet air mélancolique ?

Elle ne le voyait pas s'approcher, penchée sur une vitrine d'émaux. Les regardait-elle, inclinée sur le cristal comme on se mire dans de l'eau ? Son masque de parade s'était détaché ; il lui vit ce visage qu'on a pour soi seul, quand on ne se croit pas observé. Des humiliations secrètes, des chagrins qu'il eût voulu deviner donnaient un charme grave à ses traits. Il s'était arrêté derrière un pilier. Une très délicate pudeur le retenait de la troubler, de rompre, par ce que tout abord a de banal, la rêverie où il la voyait plongée. Si le regard exerce une fascination, aussi bien, attirée, elle allait tourner la tête vers lui. Mais un homme lui touchait le bras sans façon, ne se découvrait pour la saluer qu'ensuite. Le heurt familier avait été spontané, la politesse n'était qu'un acte de convenance réflexe, ou de prudence, sous tant d'yeux qui pouvaient les reconnaître. Elle avait tressailli, et, en reculant légèrement, découvert l'inconnu : Tarpin-Malus, parbleu !

Lucien n'eut plus la moindre envie de se montrer, rétrograda derrière une cheminée de bois sculpté sur laquelle des faunes enlaçaient des nymphes. De là, il les voyait échanger quelques phrases brèves, avec un effort de sourire mondain que démentait la préoccupation d'un regard, suppliant et irrité chez M<sup>me</sup> Noyzé, ironique et cruel chez le vieillard. Il ne put deviner leur débat, mais le jugea intime et poignant. Le sénateur semblait dicter des conditions, imposer un ordre. Puis il sourit, et sa bouche parut hideuse. Lucien eut un chagrin affreux. M<sup>me</sup> Noyzé

appartenait à cet homme. Il le voyait, il le sentait, il l'eût crié. Ses poings se crispèrent, d'une rage de meurtre, à l'idée que ce vieux forban fit souffrir la jeune femme. Hélas! qu'était-elle elle-même? Avilie, elle lui parut plus belle; la pitié honteuse, la plus dissolvante de toutes, l'attendrit. Tarpin-Malus saluait, l'air dur et vainqueur, tournait les talons. Enfin!...

Il s'élança. M<sup>me</sup> Noyzé l'aperçut. Leur regard eut la violence d'un choc, ils en restèrent étourdis, tandis qu'une lie d'âme remuée leur envahissait la face. La surprise effrayée qu'elle eut à le reconnaître fut le pire des aveux; et lui, ses traits, avant qu'il ouvrit la bouche, furent si parlans qu'elle se sentit découverte, mise à nu.

— Voulez-vous que je le soufflette! fit-il d'une voix saccadée. Qu'a-t-il pu vous dire, pour vous émouvoir à ce point! Je le hais! ne niez pas, j'ai tout vu! Parlez, ou j'e vais aller le lui demander? Ah! je le sais trop. Est-ce possible? Vous... vous!...

Elle se cramponna à son bras, le retint en lui enfonçant ses ongles dans la chair. Il se tut, cette douleur lui faisait un bien extrême. Un abattement stupide tomba sur eux. Ils descendirent machinalement le grand escalier. Elle se ressaisit la première, employa cette ironie qu'elle savait si puissante sur lui.

— Je vous admire, vraiment! De quel droit fondez-vous sur moi, en matamore de théâtre? Mes amis ne peuvent-ils me parler sans vous en demander auparavant la permission? Est-ce que ces accès vous prennent souvent?

Il la regarda, stupéfait, l'admira :

— Vous jouez bien la comédie. Je vous répète que j'ai tout vu. J'allais vous aborder quand cet homme vous a parlé. Votre attitude n'était pas équivoque. Quels droits il exerce sur vous, je ne veux pas le savoir, mais il en a, il vous fait souffrir! Je ne supporte pas cette idée. Je vous aime, je serais un lâche si vos chagrins m'étaient indifférens! Pourquoi ne comprenez-vous pas que je suis votre ami? Est-ce parce que je suis jeune? Mettez-moi à l'épreuve! Tenez, je ne demande rien, je n'ai aucun droit, mettons que j'ai mal interprété votre entretien : j'étais fou, mais fou de vous. Dites-moi quelque chose, ce que vous voudrez, je le croirai!

Elle le contempla d'une façon trouble et parut vouloir se confier à lui, puis n'oser, et le plaindre; une malice perverse plissait sa lèvre, son visage prit une beauté diabolique, ses yeux devinrent noirs et profonds à donner le vertige.

— Je veux bien accepter vos excuses. Maintenant, veuillez me laisser. Mes secrets sont à moi, j'imagine. Cependant, je suis



bonne, et pour ne pas rester en butte à vos suppositions outrageantes, il se peut que je daigne, à mon jour et lieu, vous faire une confiance sur ce qui vous tourmente si ridiculement. D'ici là, j'entends rester libre. Faites-moi la grâce de me quitter ! Je le désire !

— Comme elle ment, se disait-il, comme elle ment ! — Et de voir qu'elle triomphait si vite, il releva la tête :

— Pourquoi me faites-vous souffrir ? Ai-je manqué de délicatesse ? La jalousie est une bête brute. J'ai cru... J'ai eu tort. Gardez vos secrets, que m'importe ! Mais ne soyez pas si dure ; ah ! vous êtes trop dure pour moi !

Agitée encore, mais redevenue maîtresse de la situation, elle s'accorda quelque pitié :

— Mon Dieu, êtes-vous enfant !

Les larmes lui vinrent ; il connut la douceur infinie d'être dupé dans une caresse :

— Enfant !... soupira-t-il. Quelle femme êtes-vous donc pour me retourner le cœur d'une parole ?

Elle eut un sourire étrange où passa la fatigue du triomphe. Sans but précis, ils se trouvaient dans le plein jour des grilles, à la sortie. Un cocher les somma, du geste. Docilement, ils montèrent ; les ressorts ployèrent sous eux, les coussins firent un lit à leur volonté détendue.

— Où voulez-vous aller ?

— Embrasser Serge, rue Lhomond, institut Gigalle.

La victoria roulait. M<sup>me</sup> Noyzé devenait lointaine, absente, et sous sa voilette les larmes se mirent à couler. Lucien fut bouleversé, puis attendri. La sincérité de ces larmes l'allégeait, après le mensonge.

— Vous voyez bien, dit-il doucement.

Il se fit honneur de sa clairvoyance et de la ténacité de ses soupçons ; tout s'expliquait : elle avait passé sur lui sa colère impuissante ; goûté, après la défaite, la revanche immédiate de triompher d'un autre homme ; maintenant, redevenue faible, elle pleurait l'affront subi, des misères, sans doute honteuses et irréparables.

— Pourquoi n'avez-vous pas confiance en moi ? implora-t-il.

Elle fut longue à répondre, en s'essuyant les yeux :

— Vous ne pouvez pas comprendre.

Il eut un geste blessé. Elle le regarda, secouant la tête :

— Ce n'est pas ce que vous croyez.

Et il ne put rien tirer d'elle jusqu'à la rue Lhomond.

## XVII

Elle était affreuse, cette rue, bordée de maisons de suie aux fenêtres aveugles, couvertes de taies blanches ou verdâtres. Une énorme porte de prison hérissée de clous laissa s'entre-bâiller, en découpure, une porte plus petite, par laquelle se glissa un homme velu, gibbeux, minable, un des pions de l'institut Gigalle. Le portier introduisit M<sup>me</sup> Noyzé et Lucien au parloir, pièce enduite à la chaux et encollée à mi-hauteur de brou de noix. Une aigre et fade odeur de vinasse venait du réfectoire voisin. On entendait les cris et les galops d'une furieuse partie de barres. Serge arriva, traînant les souliers, triste.

— Comme tu es pâle, tu n'es pas malade, au moins ?

Et M<sup>me</sup> Noyzé lui serrait les mains, lui palpait les tempes, lui caressait les cheveux.

Il répondit :

— Je m'ennuie.

Dans ses jolis yeux plombés, un découragement lourd éteignait la vivacité du regard, sa bouche avait une moue dégoûtée ; la venue de Lucien ne semblait lui faire qu'un plaisir modéré.

— Tiens, dit-elle, mange.

Elle lui offrit des gâteaux qu'elle avait achetés place Médicis.

— Je n'ai pas faim.

— Pour me faire plaisir ! dit-elle. Allons, Serge, mon chéri, mon aimé, ne m'accueille pas ainsi ; à peine si tu me regardes, tu as l'air de m'en vouloir. Si tu savais, pourtant !...

Elle avait lutté, oui, passionnément ; au feu noir qui brilla dans ses yeux, Lucien le comprit, la plaignit. Serge eut le blême sourire d'un prisonnier :

— Ces huit jours, maman, vous ne pouvez pas savoir, c'est huit mois. Je mourrai, si je reste ici.

— Mon enfant ! quel chagrin tu me fais ! Ne tombe pas malade ! Qu'est-ce que je deviendrais ? Personne ne te veut de mal, au moins ? Tes maîtres, tes camarades ? Vous nourrit-on bien, seulement ?

— Tenez, maman, fit-il d'un air excédé, ne parlons pas de cela. D'où venez-vous ? parlez-moi de vous ?... Oh ! cette prison !...

Lucien intervint :

— Voyons, mon petit Serge, du courage ! Décroche ce bachot, deux mois vont vite passer en travaillant !

— Oui, cela t'est facile à dire, riposta l'autre d'un ton sec, tu es libre, toi. Oh ! maman, il me semble que je suis au bagne !...

— Mon Dieu, soupira-t-elle en prêtant l'oreille aux cris sauvages de la partie de barres, ceux-là s'amuse, pourtant !

— Ils ne sont pas *moi*, maman, dit amèrement Serge. Ils n'ont pas connu, comme *moi*, la liberté. Ils n'ont pas une maman comme vous.

Elle balbutia :

— Mon chéri, j'ai tant besoin de courage !... Va, nous sommes tous à plaindre, j'ai tant, tant de chagrin qu'on m'ait séparée de toi !

Lucien, un peu honteux d'être en tiers, pour ne pas gêner leur expansion, s'était retiré au fond du parloir ; il regardait par la fenêtre un petit préau planté de quatre arbres maigres : toute la tristesse, toute l'horreur de l'internat, remontaient en lui. En même temps, il en voulait à Serge d'être si peu viril ; le peu d'accueil que l'enfant lui avait fait le choquait aussi. Serge était-il assez peu raisonnable pour en vouloir à tout le monde ? Et tout d'un coup, à un regard singulier qu'il surprit en se retournant, à un silence brusque, il comprit. Il n'aurait pas dû accompagner M<sup>me</sup> Noyzé ; Serge était jaloux. Serge lui reprochait sa venue, son départ en compagnie de sa mère, les instans qu'ils pouvaient passer ensemble, l'intimité qui lui était si chère à trois, et qui, maintenant qu'il en était exclu, lui semblait intolérable.

La vanité de Lucien souffrit, son affection pour Serge en fut atteinte. Il le découvrait autre qu'il ne se le représentait, sensation cruelle en amitié. Et il eut peur d'un revirement de M<sup>me</sup> Noyzé. Si elle allait, inconsciemment, partager l'antipathie de Serge ? Brusquement, il les détesta, la mère et le fils, découpant leurs profils blancs sur le mur. Puis il se raidit en un âpre et vil sentiment. Tant pis si Serge ne l'aimait plus ! Il aimait la mère, il se passerait du fils ; Serge ne compta plus à ses yeux que comme un blessé à terre qu'on enjambe. Ignominie des pensées ! Comment pouvait-il concevoir chose pareille ? Serge le rappelait, M<sup>me</sup> Noyzé aussi, en penchant la tête de son côté. Il se rapprocha, un peu honteux, lut la même petite honte dans les yeux de Serge. Ils firent effort pour se sourire, réconciliés sans s'être brouillés, heureux et tristes comme on l'est après les petits drames muets et profonds de l'âme.

La cloche de l'étude sonnait.

— Oh ! maman, maman ! faisait Serge dans un spasme.

— Du courage, mon chéri. Je reviendrai demain ; non, je ne peux pas, après-demain sans faute !

— Adieu, Lucien !

Et Serge lui tendit la main gentiment ; ils s'étreignirent, s'embrassèrent nerveusement, en frères.

M<sup>me</sup> Noyzé, dans la voiture, reprit son attitude brisée. Elle consulta sa montre, fit un geste vague :

— Il faut que je rentre.

— Le faut-il ?

Elle dit :

— Mon mari est allé déjeuner ce matin à Meaux, chez le baron Guimart. Il rentrera à huit heures. Accompagnez-moi, nous avons le temps.

Le trajet fut silencieux. Il pesait sur eux une atmosphère d'orage ; cependant la fin du jour était belle. L'accablement qu'ils ressentaient ne venait point du dehors ; il était en eux, les remplissant d'attente et d'appréhension. Lucien sentait courir des frissons électriques dans sa moelle épinière.

— Vous pensez à Serge ? demanda-t-il câlinement.

Elle soupira :

— On n'arrange jamais sa vie comme on veut. Vous êtes heureux d'être homme. On ne saura jamais tout ce que peuvent souffrir les femmes...

Pour la première fois, une langueur passait dans sa voix, lui donnait un accent de détresse poignante.

— Vous souffrez donc bien ? dit-il, ému.

Elle le regarda avec une sorte de pitié :

— Mon pauvre ami!...

La séduction du malheur est inexprimable. Triomphante, belle de vie, M<sup>me</sup> Noyzé le rendait ivre ; en cette seconde, elle lui apparut une autre femme, il crut toucher le fond de cette âme changeante. Certainement, il l'avait calomniée. Pure ou non, la souffrance la rachetait ; si tendre mère, pouvait-elle être une mauvaise femme ? Un mari brutal, peut-être des difficultés de vie sous l'apparence du luxe, des outrages constans, car elle ne pouvait ignorer la vie de plaisir de M. Noyzé... Pauvre femme ! Oui, pauvre femme ! Et on lui arrachait son fils!...

— Je vous dirai tout, murmura-t-elle avec abandon.

Dès lors, il désira moins savoir, il reprenait foi en elle, pouvait se laisser couler au fil de l'eau enchantée.

La voiture passait sur le boulevard. Des camelots courant, un paquet de journaux humides sous le bras, hurlaient d'une voix déchirante et sardonique, comme si leur misère se revanchait en proclamant le déshonneur d'un riche.

— Demandez ! Les concussions d'un ingénieur fameux ! Les scandales de l'Exposition ! On livrera demain le nom du coupable ! Demandez ! Une imminente arrestation ! Cinq centimes !

M<sup>me</sup> Noyzé et Lucien se regardèrent, saisis :

— Mon Dieu ! fit-elle, mais non, c'est impossible !

Un camelot leur jeta le journal dans la voiture, prit le sou. Déjà Lucien s'emparait du journal, le dévorait des yeux :

— Impossible d'en douter, mais c'est Hardeuil !

Dans son bouleversement, après la première stupeur, il faillit sauter à bas, courir comme un fou chez Clotilde.

— C'est abominable, cria-t-il. Enfin, si c'est faux!... Pour la famille, pour les enfans !

— Nous vivons dans un triste temps.

Il déclara, hachant les mots d'irritation :

— Je ne connais pas assez Hardeuil pour le juger, mais, certainement, il vaut mieux que des centaines de gredins qu'on salue ! Pourquoi lui, plutôt que tel et tel que nous pourrions nommer, que nous savons tous ! Vous verrez qu'il y a encore là-dessous quelque ignoble chantage. Et Clotilde qui peut-être, à cette heure, entend cela ! Il me semble que je tuerais le libelliste qui me cloue ainsi au pilori comme un chien, oui, à coups de botte ! Oh ! Hardeuil se battra. Mais quel scandale ! Éclatant comme une bombe!...

— Oh ! fit-elle, on s'y est toujours un peu attendu !

— Ce qui me dégoûte, c'est la façon sale dont on va leur tomber dessus : la curée, vous verrez ! Cette âme si fière de Clotilde, c'est affreux à penser ! Elle a pour son père une religion, un culte ! Si j'osais... Oh ! allons-y ! C'est aux amis à se montrer, dans ces cas-là.

Elle glaça son entraînement généreux :

— Vous les importuneriez cruellement, mon pauvre ami. D'ailleurs on ne vous recevra sans doute pas. Allez-y, si le cœur vous en dit. J'ai plus d'expérience que vous ; j'attendrai demain.

Il baissa le front, lâche à la peur de la quitter, d'abandonner la proie pour l'ombre ; il se justifia en trouvant sa conduite plus délicate, plus discrète : certes, il lui en coûtait ! Mais le cri qu'on n'étouffe pas, la voix du cœur murmurait : — « Va donc ! Clotilde sera heureuse de voir un visage ami, jeune et franc. Déjà elle doit sentir autour d'elle l'hypocrisie des silences, les faux apitoiemens, la trahison. Mais va donc, lâche ! »

M<sup>me</sup> Noyzé dit :

— Bah ! ce ne sont encore que des aboiemens ! Hardeuil a des amis. Dans leur propre intérêt, ils le couvriront ! En une nuit, il se passe bien des choses. On achète les gens. Au besoin, on se cache, on se sauve ! Et la police ferme les yeux !

Il pensait :

« Se sauver, ce serait pire encore ; quel aveu ! » Et il fut déses-

péré de son impuissance. Ne pouvoir rien pour Clotilde, rien que lui tendre une poignée de main loyale. Allons, deux mots en hâte, un adieu, un élan hors de la voiture. Il se disait : — Au coin de la rue! — Et la rue passait. — Devant ce magasin! — Et il restait assis, dans la tiédeur des coussins, comme si ce contact le rivait en une molle et honteuse complicité. — Si je saute, se disait-il, elle ne me pardonnera jamais! — Et dans l'importance absurde, mais irrévocable, qu'il donnait à un acte aussi naturel, il la jugeait d'avance perdue pour lui.

— Dire qu'il n'y a pas deux mois, les salons de Hardeuil regorgeaient de monde! Clotilde était si applaudie, si fêtée, en Colombine et en petite princesse! Rappelez-vous! dit-il.

Elle hocha la tête, absorbée. Il se demanda si elle n'avait jamais eu d'inquiétude, du côté de son mari. Mais non, il s'en tenait aux spéculations de bourse, ne risquait que leur fortune. Pensait-elle à leur ami Tarpin-Malus? Il était bien fin, mais les plus vieux renards se laissent forcer un jour. Sans doute, il avait pris ses précautions, tenait les gens par de petits papiers compromettans.

La voiture s'arrêtait. De nouveau, la parole manquait à Lucien; il voulut prendre congé. Mais M<sup>me</sup> Noyzé se retourna, sourit dans l'ombre de la porte. Ce fut irrésistible. La suggestion de ce visage mystérieux, le muet appel du corridor, toute la hantise familière du petit hôtel le happa, l'attira par un aimant. Il suivit la jeune femme dans l'escalier de bois à rampe sculptée. A chaque marche, sous le coup de genou, qui repoussait la robe, il la voyait s'élever dans la clarté du vitrail, et il eût voulu baiser la trace de ses pas. Cela lui semblait bien dû. Il ne restait que dans un espoir sans nom, sans forme, vaste et infini comme le flux qui l'emportait derrière elle.

Elle poussait la porte du salon, puis du boudoir, un télégramme, sur un plateau! Elle le décacheta, d'une façon preste et brutale, qui frappa Lucien, par quelque chose d'impossible à formuler. Il la regardait : son visage, crispé par la crainte d'un malheur en suspens, se détendit. Elle ne put maîtriser un sourire d'allègement presque ironique :

— Mon seigneur et maître ne rentrera que demain.

Elle défit son chapeau, dit :

— Vous pouvez m'accompagner dans ma chambre. Nous sommes chez nous.

Elle lui désigna un fauteuil.

— Vous dînez avec moi, n'est-ce pas?

Et se tournant vers la femme de chambre, qu'elle venait de

sonner, elle lui donna des ordres, puis, la rappelant, lui tendit des billets de théâtre. Elle pourrait, sitôt le service terminé, aller avec la cuisinière aux Variétés. Cette fille remercia, devenue rouge de plaisir. Lucien ne vit là que la bonté d'une maîtresse récompensant le zèle de ses domestiques, non une des mille complaisances par lesquelles on achète leur fidélité suspecte.

— Venez voir la chambre de Serge, dit-elle après avoir déposé ses gants, sa voilette sur un guéridon, quitté ses bracelets, disparu dans son cabinet de toilette pour s'y remettre un peu de poudre de riz. Il a fait des changemens et acheté un joli bureau Louis XV; pauvre petit, il n'a guère joui de son acquisition!

Au second, dans la chambre claire, fascinant le regard, ce n'étaient que photographies d'actrices; Serge les collectionnait avec passion. Il y en avait partout, sur la cheminée, aux murs et sur le petit bureau, en éventail: lourdes chanteuses, pareilles à de grands bœufs blancs; divettes de café-concert en robes excentriques, danseuses de féerie. Impudiques, presque inconscientes, elles riaient, de dents trop belles, l'œil avivé de noir. Une d'elles ressemblait d'une façon choquante à M<sup>me</sup> Noyzé.

— Voilà les poupées de Serge, dit-elle en mère complice, étrangement faible.

Un malaise flottait dans cette pièce presque féminine. Le lit, laqué blanc, ne semblait pas un lit de garçon. Il s'exhalait, d'un tube en verre filigrané d'or, vide cependant, un parfum d'essence de roses, dont Serge raffolait. Tout l'Orient saisit Lucien: soleil aux ombres bleues, cours blanches, roses éblouissantes, ciel incomparable, et grands, noirs, profonds yeux d'almée. M<sup>me</sup> Noyzé, une chaleur aux joues, ouvrit la fenêtre.

Grasse, cette fois, ignoblement onctueuse et papelarde, la voix d'un camelot traversa le crépuscule:

— Demandez! Un ingénieur concussionnaire! Nouveaux et scandaleux détails! Demandez!

L'homme, à tournure de sacristain, courait en chaussons mous. M<sup>me</sup> Noyzé plongeait un regard aigu dans les yeux de Lucien:

— Vous n'y allez pas?

Son visage devint dur, provocant:

— Voyons, avouez que vous en avez bien envie? Cette pauvre petite Clotilde qui a tant besoin d'être consolée! Votre jolie princesse Rose!...

Elle eut un rire bref:

— Non? non? décidément, vous me donnez la préférence?

Elle le regardait bien à fond, comme pour voir jusqu'où elle

pouvait aller. Il sourit, tandis qu'elle lui enfonçait cette fine aiguille au cœur. Sophiste amoureux, il s'affirma qu'elle avait souffert chez les Hardeuil : blessures d'amour-propre, rivalités de femmes : sait-on jamais pourquoi on déteste ? Ou bien elle exprimait ce besoin de possession exclusive, si féroce chez son sexe : elle ne voulait pas qu'il en aimât d'autres ; sa dureté n'était que représailles. Il se dit cela, et triompha d'un stupide orgueil.

— Clotilde est une enfant, murmura-t-il pour la désarmer, en haussant les épaules.

Il ne songea pas qu'à l'épanouissement de l'âge elle enviait cette jeunesse en fleur, que, trop savante, elle haïssait la pureté de la vierge.

— Alors vous ne l'aimez pas ? Pas même un pauvre petit flirt ? Il secoua la tête, reniant sa brave et fière petite amie.

— Ah ! elle ne se mariera plus à présent ! dit-elle.

Il ressentit une honte amère : c'était vrai, abominablement vrai. Lui-même l'épouserait-il, fille d'un homme déshonoré ? Mais pourquoi tant d'acrimonie ? La vie avait donc rendu M<sup>me</sup> Noyzé bien méchante ? Que lui avait fait cette enfant ?

Elle lut en lui, et posant la main sur son épaule, d'une prise de possession douce et forte, elle prononça le mot de tout égoïsme et de tout oubli.

— Chacun a ses misères, croyez-le !

Il lui avait retenu le poignet, remarquant, sous la manche, un cercle meurtri, d'un vilain noir.

— Ah ! laissez ! fit-elle, devenant rouge, puis pâle.

Mais il maintenait de force le bras qu'elle essayait de dégager.

— Vous vous êtes fait mal ! On dirait qu'on vous a...

Elle eut un mauvais rire d'aveu, en détournant si expressivement la tête qu'il s'écria :

— Est-ce possible ? Qui a osé !...

— Vous le demandez ? Le seul individu qui ait droit sur moi. Mon mari ! Je ne voulais pas que Serge fût enfermé, il a brisé ma résistance entre ses tenailles ! Ne me parlez plus, j'ai horreur de tout, il y a des momens où je voudrais mourir !

— Qu'un homme soit assez lâche !... murmura-t-il hors de lui ; et à son dégoût, à sa haine, s'ajoutait une admiration équivoque pour cet homme qui se faisait craindre, mais obéir. La diversion fut si soudaine et si forte, qu'il ne songea plus aux Hardeuil. Il avait pris le poignet blessé, et refoulant la manche, il le baisait, avec un attendrissement maladif.

— Ah ! fit-elle, en un frisson douloureux, ce n'est ni la première ni la dernière fois ! Mais pourquoi parler de ces choses ?



Vous ne me croiriez pas ! Vous me jugez sur les on-dit du monde, vous ne savez de moi que des calomnies inventées à plaisir. N'avez-vous pas cru que mon seul protecteur, l'ami le plus désintéressé, M. Tarpin-Malus... Oh ! recevoir cette insulte de vous ! Car vous m'avez insultée, tout à l'heure, en plein Salon, vous avez supposé je ne sais quelle infamie, et quand j'ai pleuré dans la voiture, vous m'avez crue coupable, vous n'avez pas compris que c'était vous qui me faisiez pleurer, avec vos indignes soupçons, vous, que mon fils aime tant, vous, qui vous dites mon ami !

En vain cherchait-il à protester. L'émotion de cette voix de fièvre emportait ses méfiances. Ou elle était très forte, ou on l'accusait bien injustement, et elle était digne de tout respect. Elle continua, très vite :

— Ce vieillard que vous suspectez, vous devriez lui être reconnaissant ! Sans sa bonté paternelle, je serais peut-être à la rue. Mon mari le ménage — (elle baissa la voix) — il lui doit de fortes sommes — (et plus bas encore) — il lui doit beaucoup. L'influence de M. Malus l'a préservé dans des circonstances cruelles pour nous, au lendemain du krach des Métaux, où M. Noyzé, quoique irresponsable, faillit être compromis. Et c'est cet ami qu'on accuse, que vous, Lucien !... (Elle eut un haut-le-corps.) Mais vous ne l'avez donc jamais regardé ? Il est vieux, il est laid, il a des infirmités. Songez que je pourrais être sa fille ? C'est répugnant, voyons !

— Je vous crois, je vous crois, fit-il, luttant contre ses dernières préventions, et revoquant la vilaine face pointue. Tarpin-Malus un si brave homme, cela le confondait. Mais elle était si hautaine, si entraînante.

— Et lui, hasarda-t-il, n'a-t-il jamais... Il ne peut cependant éprouver pour vous les sentimens d'un père...

Elle affirma :

— Je n'ai rien à vous cacher. Il y a de cela quinze ans, au début de notre liaison, il s'est épris violemment de moi et ne me l'a pas dissimulé. Je l'ai mis en demeure de préférer une amitié irréprochable ou une rupture complète. Il n'a pas eu le courage de choisir. Il a voyagé deux ans. Nous nous sommes revus, il était guéri. Depuis, pas une seule fois, entendez-vous, il n'a été fait allusion à cela entre nous. C'est un vieil, très vieil ami. Je sais qu'il a beaucoup d'ennemis. On nous fait payer son amitié pour nous. Mais sous son aspect froid qui déconcerte tant de gens, c'est le cœur le plus chaud et le plus dévoué. Vous n'en douterez pas quand vous en saurez les preuves plus au long. Vous le voyez, conclut-elle, je vous dis tout !

Il tenait toujours dans ses mains le poignet bleu; doucement il le caressait, comme on fait aux enfans. Le crépuscule s'assombrissait avec une lenteur insensible; déjà ils baignaient dans une demi-ombre traîtresse et charmante. Une voiture parfois roulait au dehors, puis le silence retombait, et dans leurs âmes, après ces sursauts fiévreux, il se faisait une paix inquiète. En cet instant dangereux, ils goûtaient la saveur amère de l'existence. Lucien soupira :

— Ce serait pourtant si bon d'être heureux !..

Tout son être appelait le bonheur, y croyait éperdument. Il regarda M<sup>me</sup> Noyzé d'un regard si avide qu'elle murmura :

— Venez, descendons !

Au salon, sans allumer les bougies, elle joua une valse, puis un nocturne de Chopin. Il écoutait, prostré de langueur. Le dîner fut court, sans entrain, dans la clarté officielle de la salle à manger. Mais au salon, sous le feu doux des grandes lampes, de nouveau le charme refleurit. Tout à coup le piano se tut, M<sup>me</sup> Noyzé prêta son oreille fine au bruit de portes et de serrures fermées. Ce départ des servantes, Lucien le devina, plus qu'il ne l'entendit. La clarté des lampes, l'intimité des choses, le silence devinrent tout à coup très profonds : le petit hôtel s'emplit de mystère. Une boiserie craqua. Ils tressaillirent. M<sup>me</sup> Noyzé s'emparait d'un candélabre et le dressait haut, disant :

— Je veux faire ma ronde.

Il l'accompagna. Le froissement de sa robe faisait un bruit furtif et délicieux. Machinalement, leurs regards se portaient sous les meubles, dans les encognures. Ils revinrent sans se retourner, portant à deux le flambeau. Ils ne se parlaient toujours pas. Elle éteignit les lampes, passa dans la chambre à coucher. Il la suivit. Leurs images se figèrent dans la glace de la cheminée; ils se virent des faces pâles, des yeux étranges, on ne sait quoi d'ardent et de solennel. Le silence persistant devenait intolérable. Elle se retournait : ils se trouvèrent enlacés, se dévorant la bouche d'un baiser; et dans un soupir, elle se renversa.

## XVIII

Lucien s'éveilla très tard.

La vieille Nanische, tournant dans la chambre, déposait sur une chaise ses habits bossés. Il promena sur elle, sur les murs, un regard brouillé. Son bonheur de la veille l'hébetait presque; il le revêcut avec une volupté poignante, un remords exquis. Il avait mordu au fruit de vie, péché irréparablement. Amant adultère ! Et il répétait ce mot : adultère, comme s'il y trouvait un

sens large et nouveau, une beauté de crime. Ce n'était que cela ? Il revoyait la chambre, et les minutes palpitantes qui avaient suivi leur évanouissement, un douloureux passage du rêve à la réalité, de nouveaux affoilemens sombrant au néant suprême, et tout ce que les infiniment petits de pareilles sensations mélaient de disparate, de trivial et de presque choquant à cette chute dans l'Infini. Leur séparation avant minuit, leurs adieux derrière la porte, le peignoir bleu à dentelles qui, la mettant à l'aise, instaurait entre eux une intimité bourgeoise. Une singulière amertume lui restait dans la bouche. Pourquoi Nanische ne s'en allait-elle pas, le chocolat servi ? Quel diable d'air sombre ! Il ne pouvait cependant, pour la dérider, quelque envie de jeune coq qu'il en eût, lui crier son bonheur. Mais elle se retournait, et tout à trac, avec une brutalité qui expliquait ses lenteurs indécises :

— M. Hardeuil est mort !

— Tu dis ?

Elle répéta, de son dur accent d'Alsace :

— Il s'est tiré un coup de pistolet dans la tête !

— C'est impossible, comment le sais-tu ?

Il bondissait, enfilait en hâte ses vêtemens, par ce besoin qu'on a, s'agitant dans le vide, de parer trop tard à l'irréparable.

Elle répliqua, blessée du doute et révoltée, en son cœur de peuple, de ce qu'un riche, un puissant, un de ceux qui doivent l'exemple se fût tué comme un misérable ; furieuse aussi, pour M<sup>me</sup> Trénis, qui était l'amie de gens que son journal à elle, son *Petit Citoyen*, accusait ce matin de « volerie ».

— C'est très possible. Je le sais, puisque M. Favas vient de l'apprendre à ton grand-père !

S'il avait eu huit ans, elle n'aurait pas eu un autre ton.

Il répéta :

— Favas ?

Elle dit :

— Il est en bas, ton grand-père est au lit, il est tombé hier dans l'escalier. Toi, tu te promènes, pendant ce temps ! Tu rentres à des heures qui ne sont pas celles des honnêtes *chens* !

Il ne l'entendait pas, dégringolait les marches, sonnait vivement au premier. Arsène ouvrit et recula, scandalisé. Au chevet de M. de Vertsève, se tenaient Favas et M<sup>me</sup> Trénis. Elle lui lança le regard de reproche qu'il méritait, ayant complètement négligé de les avertir qu'il ne paraîtrait pas de la soirée ; mais bien vite, elle reprit l'expression d'effroi désolé qui la transfigurait lors de son entrée.

— Vous vous êtes blessé, grand-père ?

— Une entorse, dit sèchement le vieillard.

— Tu sais?... demanda M<sup>me</sup> Trénis avec une envie plaintive de parler, car l'émotion l'étouffait.

Il regarda Favas :

— C'est donc vrai ?

— A 4 heures du matin. Il a su qu'on devait l'arrêter dans la matinée. Il n'a pas voulu fuir. Il en aura eu assez; depuis longtemps, il luttait pied à pied.

— Mais est-il coupable ?

Favas eut un grand geste, qui se récusait. Hardeuil jouait une partie, il l'avait perdue. On ne fait ni de la politique, ni des affaires, avec de la vertu. Il n'y a qu'une loi : le succès.

M. de Vertsève dit :

— C'est un lâche, dans tous les cas.

Lucien voulut protester, M<sup>me</sup> Trénis dit :

— C'étaient des gens heureux, la foudre les a frappés. Je plains Clotilde !

Elle ne put retenir un petit sanglot. Lucien lui fut reconnaissant. Oh oui ! pauvre Clotilde ! Une angoisse affreuse l'étreignit, il se sentit coupable d'une abomination. Pourquoi n'avait-il pas couru chez elle ? Il l'avait doublement trahie, en se laissant retenir aux bras d'une autre. Puis il se disait : « Mais est-ce vrai ? Est-ce possible ? » Et il ne pouvait croire la catastrophe aussi soudaine. Il revoyait Hardeuil plein de vie, avec ses yeux volontaires et la souffrance tendue de son âme surmenée. Il écarta l'image de sang, l'horreur, les cris, tout le drame rouge ; en même temps, une curiosité affreuse lui fit demander :

— Il est mort sur le coup ?

— Oui, dit Favas, de tristes détails.

Il n'en dit pas plus, par convenance. Lucien, hors de lui, cria :

— Le temps de m'habiller, je vous accompagne !

Quelques minutes après, il roulait dans le coupé de remise qui servait au médecin pour ses visites. Une petite pendule, enchâssée dans un panneau, faisait face à une lanterne qui permettait de lire dans l'obscurité. Des bretelles de drap noir retenaient des brochures et des livres. Une boîte de maroquin reposait sur une banquette, contenant des aciers luisants. Dans ce coupé, dont chaque accessoire avait une signification froide et précise, Lucien sentit la mort, y crut. De telles sensations ne se raisonnent pas. Il vit Hardeuil gisant, loque nue et sanglante, aux mains d'hommes rigides, semblables à Favas.

— En votre âme et conscience, demanda-t-il, était-ce un malhonnête homme ?

Amèrement, Favas ricana :

— Dites-moi d'abord : qu'est-ce que le bien ? qu'est-ce que le mal ? Le savez-vous ? Nous vivons en société, il y a des lois, des gendarmes. Hardeuil a-t-il violé la loi ? Oui, s'il est vrai qu'il ait corrompu des députés, qu'il se soit adjudé de fortes sommes sur les marchés et les fournitures. Convaincu, il était condamné. Son suicide arrange tout ! D'abord, Hardeuil servira de bouc émissaire, on enterrera avec lui les méfaits des autres. Puis, la réaction se fera. On le plaindra. Ce sera moins un coupable qu'un malheureux. Ainsi va le monde ! Maintenant, reprit-il, vous me demanderez : Hardeuil se considérait-il comme un coquin ? Je n'en sais rien. J'en doute. Son suicide même ne prouve rien. Il n'y a jamais de scélérats parfaits. Il y a des entraînemens, des faiblesses, et l'homme qui les connaît s'excuse toujours vis-à-vis de lui-même.

— Ainsi, il n'a pas souffert ?

— Après ? ou dans les heures de fièvre qui ont précédé son suicide ? Ah ! j'imagine qu'il aura savouré pendant cette nuit toute la volupté de la torture. Qui sait, — dit Favas, avec la cruauté d'un dilettante de la douleur, d'un homme qui en a éprouvé lui-même toutes les affres, — qui saura jamais ce qu'il y a d'indicible dans certaines agonies morales ? Nous plaignons Hardeuil ! Mais avec quelle intensité il a dû vivre ! Quant à sa mort, quelques secondes à peine. Il y a tant de cas où la mort n'est rien !

Il ajouta :

— Il s'est tiré un coup de revolver dans la bouche. Son fils, dont la chambre était voisine, entend l'explosion dans son sommeil, il rêve qu'on lui prépare son *tub* et que le domestique aura laissé tomber la cuvette de zinc ! c'est M<sup>me</sup> Rim qui est accourue la première. Elle n'a fait qu'un bond pour enfermer Clotilde ! Un commissionnaire a sonné à ma porte à 5 heures. Quand je suis arrivé, deux médecins descendaient l'escalier, en grommelant de ce qu'on les eût dérangés « pour rien ». Hardeuil gisait sur un lit où on l'avait transporté. On avait enlevé les tapis, le parquet était mouillé. J'ai trouvé une parcelle de substance grise dans les rideaux.

Lucien écoutait, moins horrifié qu'il n'aurait cru, mais navré, noyé en des ténèbres telles qu'il ne comprenait pas qu'il fit jour, et que, dans le soleil, des gens eussent l'air heureux. Les lourds omnibus évoluaient, au trot de gros chevaux blancs. Un enfant marchait en sautant, sa mère lui prit vivement le bras, pour traverser la rue.

— Clotilde, soupira Lucien.

Il y eut un dur silence, une protestation de leur volonté contre l'injustice du sort.

— Eh bien, dit tout à coup Favas, des misères comme celle-là, c'est tous les jours que j'en remue, que j'en brasse à poignées.

L'hôpital était là. Il descendit et, sur une poignée de main, disparut.

Lucien resta étourdi, d'une ivresse due, peut-être, à l'odeur de cuir et au roulis de la voiture. Il se cramponna, dans un vertige, à l'angle d'une porte cochère. Il avait la sensation atroce de pendre la tête en bas, dans le vide. Et sa défaillance s'en allait vers Clotilde, mentalement le prosternait devant elle.

Comme il avait été lâche!

Rien ne réveillant le sens moral autant qu'une dépression physique, — retour sur soi, conscience du lien fragile qui sépare la vie de la mort, peur du mystère qui nous entoure, de l'inconnu qui nous attend, — il n'échappa point à cette loi. Pour se soustraire au malaise, il entra dans un café, avala un verre de chartreuse. Une bouffée de chaleur lui monta au visage. Il se mit en marche, riant de sa faiblesse, et se dit : « *Moi*, je suis jeune, *moi*, je suis fort! » La mort, dont il avait perçu la hideuse approche, redevint lointaine, irréelle, rentra dans la vague des pensées qui vous jugulent, mais qu'on repousse. Son égoïsme lui faisait, tout en plaignant Clotilde, repenser à lui-même et à M<sup>me</sup> Noyzé. Il se justifia : Fonpers avait raison ; toutes nos aspirations sont légitimes : « Il faut *vivre* ! »

Et tandis qu'il se dirigeait vers la demeure des Hardeuil, rue Auber, sa pensée s'installait d'avance dans le petit logement meublé dont il comptait renouveler les fleurs, égayer de quelques soies japonaises l'aspect convenu, car Elle y viendrait. Elle l'avait promis. Il devint rouge, en y songeant. Une femme le précédait, qu'il eut l'envie, toute platonique, de suivre : l'aventure, l'imprévu ; et rompre enfin le convenu qui lui interdisait tout ce qui serait plaisant, hardi, nouveau. Il la dépassa, elle était laide. Alors il eut envie de rire et de chanter. Que de fois, il s'était trouvé en semblable contradiction avec soi, toujours après une secousse tragique, comme si l'homme était incapable d'émotions fortes et suivies, et que l'éternel enfant que l'on est, que l'on reste, reprit vite le dessus sur le sentiment de la vie profonde que l'on devrait jalousement entretenir en soi.

Chez les Hardeuil, on ne le laissa pas monter. Le concierge, personnage officiel, lui montra du doigt un registre où il pouvait s'inscrire, si bon lui semblait. Son air de réprobation offensée marquait assez le cas qu'il ferait désormais de M. Hardeuil et des amis de M. Hardeuil.

Lucien demanda, après avoir signé au bas d'une page, suivie de beaucoup d'autres pages blanches :

— On n'a rien décidé encore pour l'enterrement ?

Le concierge répondit, avec dignité :

— Il m'est tout à fait impossible de rien préciser à cet égard.

Et il sortit de la loge pour rattraper par le pan de son paletot un reporter, souple comme Arlequin, qui s'élançait dans l'escalier pour « interviewer » un membre de la famille et, à défaut, la camériste ou le groom.

Fonpers entra, qui venait s'inscrire. Ils rencontrèrent Symore, au seuil. Sa bonne figure était pénétrée de chagrin. Il signa, et tous trois firent quelques pas en silence. Trop pleins de l'idée noire, ils s'efforçaient d'échapper à eux-mêmes. Fonpers s'arrêta devant un kiosque de journaux, parut examiner avec intérêt des gravures comiques ; puis il alluma un cigare. Tous ses gestes, son silence même semblaient à Lucien empreints de tact. Il admirait la mine détachée, finement soucieuse de l'écrivain, d'autant plus naturelle qu'il songeait aux trois cents louis qu'il avait perdus la veille et qu'il devrait payer au marquis d'Arbelles. Lucien pensait : « Comme il est séduisant ! Qu'une femme aimerait sa main si blanche et si soignée, son cou nerveux, ses pieds cambrés ! » Le bon Symore, à côté, semblait un ours velu.

— Viens-tu ? dit-il à Lucien.

On sentait qu'il avait besoin de la présence d'un ami. Lui aussi devait plaindre Clotilde ! mais Fonpers dit :

— Je vous garde, accompagnez-moi donc un peu !

Et Lucien, trop flatté, lâcha Symore pour Fonpers. Quel honneur d'être aperçu en sa compagnie ! Pourquoi n'était-ce pas à six heures du soir, quand les journalistes et les gens d'affaires prennent l'absinthe, aux petites tables du boulevard ? Puis il songea qu'il avait dû faire à Symore une de ces peines fugaces qui ne sont rien, ou qui sont tout, en amitié.

— Je n'ai pu voir hier le vernissage, dit Fonpers. Si nous allions au Champ-de-Mars, malgré la cohue ?

Lucien approuva. On ne pouvait échapper à la vie ; là ou ailleurs... Enflé d'orgueil par la bienveillance que lui témoignait Fonpers, il s'affirma qu'il obéissait à une intention noble, celle de révéler au « maître » l'*Io* de Guépratte. Seules, les œuvres d'art consolent, élèvent, purifient. Ce serait bien à eux, de rester en contemplation devant la vivante statue ! Puis, Fonpers était puissant, écouté. Dire que dans les « salons » parus la veille et le matin, — il acheta des journaux en route pour s'en assurer, — l'*Io* de Guépratte était à peine mentionnée et d'une façon dédaigneuse ou ironique. Naïvement, avec une expansion jusque-là comprimée et d'autant plus bavarde, Lucien exaltait Guépratte, disant tout, son idéal ardu et fier, son labeur, sa pauvreté, et la

touchante et chaste admiration qu'il avait inspirée à une jeune fille, élève de ce maître inconnu. Cela subitement intéressa Fonpers, il s'informa de M<sup>lle</sup> Souwrieff. Avait-elle exposé? — Non, elle se défiait trop d'elle-même, s'acharnait, elle aussi, à l'œuvre frappante et forte qu'on discute, mais qui est!

Lucien ne put rentrer dans le jour froid de l'immense vestibule sablé de jaune, sans se revoir à la même place, la veille, entraînant M<sup>me</sup> Noyzé. Comme la vie, stagnante pendant des mois, se précipite, en quelques heures!

— Mais les voilà! s'écria-t-il, surpris et ravi de l'aubaine.

Guépratte et M<sup>lle</sup> Souwrieff étaient au fond du jardin de sculpture, ramenés par le besoin de voir la statue blanche, d'entendre — consolation d'artistes obscurs, — les jugemens portés par la foule. Pour un éloge spontané, un mot bien venu, que d'inepties déjà ils avaient dû entendre, que de platitudes, quels rires imbéciles! Lucien fut péniblement affecté par le visage maladif, le teint de cire, les yeux luisans du sculpteur. Épuisé d'efforts, dévoré d'idéal, il avait cette beauté qui sort de l'âme, une lueur en détresse qui ressemblait à l'agonie d'une flamme. M<sup>lle</sup> Souwrieff, avec ses cheveux de lin, ses yeux de turquoise pâle, son charme expressif et altier, en une robe très simple, mais harmonieusement liée à ses formes, faisait, sans le vouloir, ressortir la maigreur de son compagnon, étriqué en un petit vêtement noir.

Lucien dit :

— Nous venons pour vous seuls! M. Fonpers, — il le présente, — veut connaître votre œuvre!

Une rougeur plaqua les pommettes de Guépratte, un éclair vint aux yeux de la Russe, touchée, pour son ami. En silence on se dirigea vers la statue. Elle paraissait plus grande que dans l'atelier, prenait, dans le recul et le plein air, une vie plus pathétique. Fonpers la contempla avec un recueillement long, grave, où se concentraient toute son attention et toute sa pensée. Un silence d'église, à peine troublé par les chuchotemens des passans, les enveloppait. Lucien vit le reflet d'une émotion puissante subjuguier Fonpers. Nul plus que lui ne sentait le beau. Il eut un geste simple, mais émouvant : il se découvrit, resta tête nue, puis, quand, lentement, avec des pauses, il eut admiré l'*Io* sous toutes ses faces, il chercha la main de Guépratte, la prit et la serra passionnément. Lucien et M<sup>lle</sup> Souwrieff eurent chaud au cœur, tant cet élan parlait.

Fonpers louait la violence de l'œuvre. Nerveux à l'excès, il avait des fièvres d'éloquence, un verbe imagé qu'avivait, à chaque phrase, une intention fine et juste. Un enchantement sortait de



sa personne. C'eût été un merveilleux acteur, et si naturel ! Il conquit Guépratte, le mot n'est pas assez fort, il l'éblouit. Avec une délicatesse de sensibilité rare, un art prodigieux à entrer dans la peau des autres et à lire dans leur âme, il trouva, du premier coup, les correspondances mystérieuses qu'il devait faire vibrer. A charmer ainsi les esprits les plus rétifs, il goûtait l'orgueil suprême du poète, qui est d'exercer le magique et invincible pouvoir de la parole. De la statue de Guépratte, par d'ingénieux aperçus, il s'était élevé aux œuvres de Michel-Ange ; il en parlait avec un savoir captivant, racontait les impressions inoubliables de son premier voyage en Italie. Lucien regarda M<sup>lle</sup> Souwrieff ; elle était tout yeux, tout oreilles. Il eut tout à coup le soupçon, puis le chassa, que c'était pour elle que Fonpers se prodiguait ainsi, voulant lui plaire, par coquetterie presque féminine, s'étant peut-être tout à coup imposé ce but pour exercer, comme il se plaisait à le dire, sa volonté. Il professait la gymnastique du *moi*, l'expansion dominatrice des facultés, affirmait qu'il n'est rien d'impossible à qui sait et à qui veut. Mais à quoi bon impressionner M<sup>lle</sup> Souwrieff ? Voulait-il, par orgueil, la marquer à son sceau, graver en elle le souvenir furtif, mais ineffaçable, de l'homme supérieur qu'elle aurait pu aimer ? Lucien se moquait d'avoir pu concevoir une pareille idée, quand Fonpers, avec sa bonne grâce haute et irrésistible, les invita à déjeuner, les suppliant de ne pas rompre sitôt le charme de leur nouvelle intimité.

Guépratte, sans usage du monde, se défendit mal. Une douce violence les entraînait déjà, les plaçait autour d'une petite table de neige, où Lucien vit apparaître, tardifs mais savoureux, le saumon sauce verte et les côtelettes d'agneau soubise qu'il avait convoités, il s'en souvint, au sortir du conseil de revision, quand le gros Carbon l'invita, si fallacieusement.

## XIX

M<sup>me</sup> Noyzé tardait. Lucien regardait fiévreusement la pendule.

Trois semaines s'étaient écoulées. D'abord en plein cauchemar, après l'enterrement de Hardeuil et la douloureuse apparition de Clotilde, pauvre petit visage brûlé de larmes, silhouette fondue en des voiles de crêpe, il avait vécu sans se comprendre, sans ressaisir son âme qui, pareille à un miroir qu'un choc émiette, ne reflétait plus que sensations éparses et incohérentes. Le bien, le mal, le plaisir, la honte se pressaient, en conflits insolubles, dans son esprit. Hanté par toutes les illusions du désir,

éperdument amoureux de l'amour, Manon, Clotilde, M<sup>me</sup> Noyzé, même la chaste et suave Ève-Lise, si lointaine, poursuivaient ses insomnies et ses songes.

La pendule sonna. Allait-elle manquer le rendez-vous? Plusieurs fois déjà elle s'était dérobée. Il guetta, sur les transparens roses qui masquaient à mi-jour les fenêtres du rez-de-chaussée, le reflet rapide d'une ombre. Sans doute, en dépit de l'ingéniosité avec laquelle il avait tendu des soies japonaises, arrangé intimement les meubles, ce garni coquet gardait l'aspect des pièces où l'on ne vit pas. Le lit large et bas, dans la chambre voisine, faisait penser aux alcôves de filles. Les lampes et les torchères dispensaient la lumière impersonnelle du gaz. D'autres, avant eux, s'étaient aimés là. Les hésitations de M<sup>me</sup> Noyzé — car c'était la première fois qu'elle allait entrer — marquaient-elles une répugnance délicate, attestaient-elles une prudence hors de propos? Que pouvait-on craindre? Il avait, sous un faux nom, payé d'avance le terme. On entrait sans être vu, grâce à l'obscurité de l'escalier; une sortie sur cour gagnait une autre rue. Il fut fier d'avoir si bien choisi. Mais au moins, qu'elle apparût! La clef étant sur la porte, elle n'avait qu'à appuyer légèrement. Il écouta. Rien.

Comme le grêle tic tac de la pendule était agaçant! Il s'étira, malade d'attente et de volupté. D'avance, il savourait la muette et peureuse entrée, l'essoufflement sous la voilette, le cœur battant de Laurence; car il se donnait maintenant le plaisir de l'appeler par son petit nom : c'était une sorte de possession. Jessie, Edith, Arabella Hartliff traversèrent tout à coup son rêve éveillé. Compatissantes, au jour des obsèques, elles entouraient Clotilde, pareilles à des Grâces en deuil; et il revoyait la crâne allure de M. Hartliff, regardant les gens en face et serrant ses gros poings bons pour la boxe, quand, entre deux haies de curieux assez peu recueillis, le cortège mortuaire s'était formé. Depuis, une seule fois, il avait revu Clotilde, triste consolation. Elle avait quitté Paris avec sa mère et M<sup>me</sup> Rim, acceptant l'hospitalité provisoire des Chalys. Quel enterrement, quand il y pensait!... Quantité de gens venus pour voir, pour dévisager la veuve et les enfans du mort! Comme Favas l'avait prédit, on étouffait l'affaire. Une réaction, inspirée par certains journaux, se déclarait en faveur de Hardeuil. Et l'oubli retombait déjà sur ce cruel éclat, l'actualité courant à une danseuse, dont les grâces maigres émoustillaient tout Paris.

Il tendit plus avidement vers l'ivresse. Son cœur bondit. Était-ce elle? Il s'approcha en hâte des rideaux roses; une ombre s'y projetait, si lente qu'elle paraissait curieuse de voir et d'en-

tendre. Mais M<sup>me</sup> Noyzé ne s'attarderait pas ainsi. Quelque flâneur, un curieux? Il voulut savoir et, à travers une imperceptible fente reconnut quoi? — La face de Méduse de M<sup>me</sup> Matha!

Il crut, dans sa panique, qu'elle allait entrer, s'informer, pousser droit chez lui! — Quelle vraisemblance? Le hasard est si grand. Ne pouvait-on expliquer, innocemment, cette apparition saugrenue? Peut-être que M<sup>me</sup> Matha passait là, d'aventure, s'arrêtant pour regarder les écriteaux. Elle s'éloignait, d'ailleurs. Pourvu que M<sup>me</sup> Noyzé n'arrivât pas au même instant! La vieille, sur ses mauvaises jambes, traversait la chaussée, disparaissait au coin d'une rue. Il respira, puis une subite oppression lui serra le cœur. Elle l'espionnait peut-être? L'avait-elle vu déjà entrer dans cette maison? En ce cas, son affaire était sûre. Oisive, elle employait son temps à de pareilles enquêtes. Elle flairait l'amour en faute, comme une ogresse la chair fraîche. Nanische, qui ne l'aimait pas, la comparait à la Mandragore des contes d'Alsace, qui a des yeux dans le dos. Les frasques d'un jeune homme pouvaient très bien irriter la grivoiserie sénile particulière aux prudes de son espèce. Quel bonheur que M<sup>me</sup> Noyzé — était-ce pressentiment? — ne fût jamais venue encore! Il lui souhaita presque un empêchement. Mais, tandis qu'il surveillait la chaussée, sûr qu'au moins M<sup>me</sup> Matha ne revenait pas sur ses pas, une voiture s'arrêta. D'un bond, ayant payé d'avance, M<sup>me</sup> Noyzé s'engouffrait sous le portail, la clef tournait; il s'élançait, recevait dans ses bras le grand corps palpitant, baisait une joue chaude et parfumée.

— Enfin, balbutiait-il, enfin!

Il refermait soigneusement la porte, et sa première parole, imprudente, était :

— Vous n'avez pas aperçu la mère Matha?

Mais il réfléchit que, venant dans la direction opposée, elle n'avait pu ni la voir ni en être vue.

— Pourquoi? demanda-t-elle effrayée.

Il la rassura. C'est qu'il l'avait vue passer au loin, et disparaître, très inoffensive. Bien lui en prit d'amoindrir les choses, M<sup>me</sup> Noyzé eut une peur horrible.

— Êtes-vous sûr?

— Très sûr, regardez vous-même.

Elle ne vit rien de suspect. Cependant, par excès de précaution, il tira sur les volets intérieurs les rideaux, fit la nuit, puis la lumière. Un flamboiement chaud et jaune les enveloppa, supprimant la vie extérieure, remplaçant, d'une atmosphère factice, le jour si lent à mourir de ces belles journées déjà d'été.

Il se rapprocha. Elle restait sur le qui-vive, inspectant avec

une moue l'appartement. Il lut dans ses yeux l'envie de s'esquiver et dit :

— Il y a une autre sortie, j'ai tout prévu.

Il fallut qu'il la lui montrât. Elle n'avait d'ailleurs, assurée-elle, qu'un moment à lui donner. Il fut refroidi, converti au malaise qui leur faisait baisser la voix. Elle s'assit pourtant, comme en visite. Très correct, il demanda :

— Comment va Serge ?

Elle venait de le voir, il avait mauvaise mine. — Qu'avait-elle fait aujourd'hui ? — Elle raconta ses visites. — Loin de s'unir, ils s'éloignaient de plus en plus. Il s'imagina tout à coup qu'elle le jugeait ridicule. Il se jeta sur elle, au milieu d'une phrase, d'un élan si juvénile qu'elle partit d'un éclat de rire, étouffée sous les baisers dont il lui couvrait le visage. Déjà, dans le silence de langueur où ils s'abandonnaient, la puissance magique de leur désir transformait toutes choses : la clarté vive leur fut amie, l'appartement soudain familier ; les périls, l'heure disparurent ; affranchis de penser, ils s'étreignirent, dans l'impossible effort de se perdre en eux-mêmes. M<sup>me</sup> Noyzé était devenue toute pâle. Tête nue, les mains nues, elle soupira, en prenant à deux mains le front de Lucien :

— Enfant, m'aimes-tu ? Enfant, m'aimes-tu ?

Et avec un gémissement de colombe pâmée, elle se prosterna devant lui. Qu'aimait-elle, sa jeunesse ou sa personne ? Le savait-elle seulement ? Ému, il la berça dans ses bras avec ferveur, se noya dans les yeux d'eau noire, auxquels la lumière prêtait d'attirans et sombres reflets. Il lui pénétra l'âme, en ce tremblotement moiré, et ce fut précisément l'esprit du mal, qu'il vit sur ses lèvres, qui le fascina. Il voulait connaître tout l'amour ; et les fondrières et les bas-fonds de ce grand pays inconnu, en s'effrayant, l'altéraient.

— Laurence, balbutia-t-il, soyez ma vie.

Elle répliqua :

— Sois la mienne !

Et tous deux savaient qu'ils mentaient, mais que ce mensonge indispensable poétisait, d'un semblant de passion, leur misérable étreinte. Fut-ce l'involontaire mépris dont on paye la femme qui s'est donnée, fut-ce l'incurable défiance qui devait être la rançon de leurs précieuses joies, il murmura :

— Jure-moi que tu n'aimes que moi ?

Il s'étonnait de la tutoyer. Toute à lui, et si peu à lui ! Redoutable de mystère, en son âme et en son corps. Elle soupira, plaintive :

— Toi, oui, rien que toi !

Quand ils se retrouvèrent, flambeaux éteints, ivresse évanouie, de plain-pied avec la mélancolique réalité, repris à la sensation étrangère de ce logis de hasard, et que, presque étonnés de vivre, honteux aussi, un peu tristes, ils s'approchèrent de la fenêtre, au haut de laquelle se fonçait un ciel de crépuscule, ils aperçurent, plantée de l'autre côté du boulevard, juste en face d'eux, la mère Matha. M<sup>me</sup> Noyzé se rejeta en arrière :

— Je suis perdue!...

Et dans un va-et-vient affolé, elle répéta :

— Vous m'avez perdue!

Il la retint de force, eut peine à la convaincre qu'elle ne risquait rien. On ne l'avait pas vue entrer, on ne la verrait pas sortir. Que diable! M<sup>me</sup> Matha n'avait pas les yeux du lynx pour percer les murailles. Il n'écoutait pas ses reproches, ses plaintes. Il lui ouvrit la petite porte sur la cour, qui, avec un peu de résistance, céda. Elle s'élança tête baissée, disparut. Il revint à la fenêtre. Décidément, c'était bien à lui que M<sup>me</sup> Matha en avait. Il jeta un regard de regret sur le petit appartement où il ne viendrait plus attendre M<sup>me</sup> Noyzé : ce serait trop risquer. Il résista même à l'envie, avant de s'éclipser à son tour, de mystifier l'ennemi. Il entre-bâillera légèrement la fenêtre; la vieille s'approcherait, rasant les volets. Sous un des hideux masques japonais du mur, drapé dans une robe rouge de samourai, il apparaîtrait brandissant un sabre et miaulant un effroyable cri de tigre. Pût-elle tomber en convulsions!

N'osant, il se contenta de lancer vers elle un coup de poing, qu'il n'eût pas été bon qu'elle reçût dans le nez.

Rentré chez lui, avant le dîner, il éprouva, dans son cabinet de toilette, à s'attarder sous la douche, la joie physique d'un lavage d'âme; car il se sentait obscurément sali. Ses pensées rafraichies, il put mesurer le chemin parcouru, depuis le soir où pour la première fois, pendant l'entr'acte de *Phèdre*, il avait subi d'une façon flottante et vague l'enchantement de M<sup>me</sup> Noyzé. Qui lui eût dit alors qu'il pourrait préciser son désir jusqu'aux plus intimes privautés et que la réalisation les dépasserait encore? A présent, il trouvait cela naturel. Cette bonne fortune lui semblait à peine au niveau de son mérite. C'est que la jeune femme avait, sinon perdu son prestige, du moins laissé se déformer l'image, le mirage plutôt qu'il s'était fait d'elle. Aux premiers jours, cela seul qu'il n'espérait pas triompher vraiment, la résistance qu'il lui supposait, la cuirassaient à ses yeux d'une attitude d'honnêteté. L'opinion publique ne l'entachait alors que juste assez pour communiquer à sa splendeur de fruit vivant une imperceptible tare; elle n'en restait pas moins belle « quand

même ». *Quand même!* Ce mot qui était sa devise, qu'elle gravait sur l'en-tête de ses lettres, qu'elle portait haut sur son front, et où il n'avait voulu voir d'abord qu'une affirmation de loyauté, tandis qu'il savait maintenant à quels égaremens cette bravade servait d'enseigne.

Insensiblement, elle s'était dédoublée à ses yeux. Absente, il l'évoquait encore telle qu'autrefois, altière et impeccable, sous son masque de maîtresse de maison ou de mondaine en visite. Présente, elle lui imposait l'énigme d'un être inquiétant et nouveau, bafouant, par l'audace avec laquelle elle dépouillait toute hypocrisie, le mensonge social au milieu duquel ils vivaient. L'impossibilité de la concilier sous ce double aspect l'irritait comme un problème. Il s'imaginait naïvement qu'une femme du monde, par cela même qu'elle appartenait à une aristocratie de luxe, de manières, d'éducation, devait garder dans la faute une retenue chaste et de pudiques défenses. M<sup>me</sup> Noyzé l'avait bien détrompé. Saisi par l'ivresse âcre, perverse et douloureuse d'une telle révélation, il la méprisait injustement, lui, son complice.

Un remords, en songeant à Serge, lui perça le cœur. Voilà vraiment en quoi son action était lâche et mauvaise. Sans doute il causait un dommage autrement positif à M. Noyzé et courait par là des risques pires. Mais c'est envers Serge surtout qu'il se rendait coupable de torts irréparables. Il se rappelait les visites qu'il lui rendait à l'institution Gigalle avec « Laurence » : comme elle était douce, comme elle apparaissait bonne et pure en son rôle de mère! Il se la représentait aussitôt après, en un désordre de soie et de dentelle. Que ce fût la même femme, il n'en revenait pas!

Au salon, M<sup>me</sup> Trénis le voyant entrer, mince dans son habit noir, fut frappée de ses yeux de fièvre :

— Tu n'es pas malade? Tu as maigri tous ces jours-ci. Qu'as-tu?

Il n'aimait pas qu'elle fit si attention à lui, cet intérêt le gênait. Il répondit avec une sécheresse où s'exerçait déjà sa dureté masculine :

— Je me porte à merveille. Pourquoi?

Elle soupira, résignée après quelques scènes qui avaient gâté son repos :

— Pour rien. Tu es si loin de nous maintenant. Tu vis si en dehors. Autrefois, tu me confiais tout.

Il la crut plus instruite, au ton du reproche et répliqua :

— Je ne te cache rien! Je désirerais seulement que tes amies n'espionnent pas ma conduite!

Elle fut stupéfaite; il continua, raide parce qu'il ne se sentait pas la conscience nette :

— Est-ce toi qui autorises M<sup>me</sup> Matha à suivre mes pas, à surveiller les fenêtres des gens chez qui je vais, à m'infliger tout le jour l'obsession de sa personne? Qu'est-ce qu'elle suppose? A qui en a-t-elle?

— Lucien! s'écria M<sup>me</sup> Trénis, et protestant avec chaleur, mais dignité : — Tu ne me fais pas l'injure, j'espère, de croire que je surveille ta vie? Je ne comprends rien à ce que tu me dis? Comment M<sup>me</sup> Matha peut-elle s'occuper de tes affaires? C'est invraisemblable!

Mais vrai pourtant. Il conta la chose au long, en laissant supposer qu'il se rendait à l'entresol en question, pour une bonne fortune de passage : cela jeté avec la négligence discrète qui devait le plus rassurer M<sup>me</sup> Trénis. Même, il daigna préciser le nom de la jeune personne, une Russe. D'ailleurs elle n'habitait pas là. M<sup>me</sup> Trénis, sans insister, comme l'y autorisait seulement son expérience, leva un index amical :

— Ces étrangères, tu sais, il faut se méfier. Ce sont elles qui font souvent de l'espionnage pour leur gouvernement!

Il la rassura : on ne devait pas faire à M<sup>me</sup> Ilka l'honneur de la prendre au sérieux.

— Mon Dieu, soupira-t-elle, moi, j'ai toutes les indulgences. Mais ton grand-père!...

Elle ajouta :

— Je tirerai au clair la conduite de M<sup>me</sup> Matha. Elle aura cru bien faire. C'est vrai, elle s'était inquiétée pour cette demoiselle Manon, Nanon?

De quoi se mêlait-elle! D'ailleurs, assura Lucien, c'était fini. Il était trop raisonnable pour s'attacher. Ainsi M<sup>me</sup> Noyzé, pour laquelle il convenait d'un léger flirt, il n'y pensait déjà plus, il savait trop bien le respect qu'il devait à une femme que sa mère recevait, etc. L'étrange était la délectation qu'il trouvait à mentir. Cela ne lui était pas encore arrivé. M<sup>me</sup> Trénis dit :

— Ta confiance me fait du bien. Il me semblait que tu ne m'aimais plus.

Et elle avait, sous sa faiblesse, tant de bonté, un si charmant sourire qu'il eut ce cri aux lèvres :

— Maman, c'est faux! Je vous trompe à plaisir!

Il s'en retint par honte, et aussi par pitié. Un coup de sonnette vibra, tandis que s'approchait le pas lent de M. de Vertsève.

— Voilà nos invités, dit-elle.

Lucien avait à peine salué son grand-père que les d'Anthénar se montrèrent. S'asseyant à leurs places consacrées, ils opposèrent, au coin de la cheminée, leurs figures grimées. Jamais ils n'avaient paru si ankylosés. Leurs paroles souvent en retard, comme la

sonnerie des anciennes pendules, tombaient du fond du passé. Ils étaient étroits d'idées, entichés de noblesse, bigots, pleins d'honneur. Le colonel Charpe, petit homme bilieux, les suivit de près. Son esprit de contradiction, sa courtoisie agressive, agaçaient Lucien, qu'il prenait souvent à partie ; se piquant de belles-lettres, le colonel le mettait en demeure d'expliquer les prétentions de la jeune École poétique, tel poème d'une obscurité voulue, souvent beau et parfois insane. Il n'y voyait aucune différence : — Messieurs les symbolistes, vos amis, n'est-ce pas, jeune homme ?

Il fondait, le verbe haut, sur une manifestation d'étudiants au quartier Latin, quand M<sup>me</sup> Dionée et sa fille entrèrent. Tant que Lucien n'avait fait que s'attendre à les voir, il n'avait guère ressenti à l'égard d'Ève-Lise qu'une sympathie inquiète, un regret de l'avoir tellement perdue de vue. Leur apparition le frappa d'un malaise disproportionné, tant il était excessif, et qui touchait pourtant au plaisir le plus aigu. Fut-ce de rencontrer le regard pur de la jeune fille ? Fut-ce de toucher sa petite main gantée ? Fut-ce de se retrouver en communion avec de vieux amis qu'il avait trop oubliés ? Son premier balbutiement fut pour s'excuser auprès de la grosse et bonne M<sup>me</sup> Dionée. Elle n'avait jamais suspecté sa délicatesse ni cru qu'il les dédaignait, à cause de leur position modeste. Pourtant son abandon les avait un peu peinées, elle le laissa deviner. Ève-Lise aussi bien, ajouta-t-elle pour expliquer la rareté de leurs propres visites, n'avait pas eu un moment de liberté, toute à la préparation de son brevet supérieur qu'elle venait d'obtenir. Ce dîner fêtait son succès. Il fut confus d'y penser, non qu'il l'eût oublié, mais cela avait glissé sur lui. Que n'avait-il songé à offrir des fleurs à Ève-Lise ?

Mais comme on venait de passer à table et qu'il s'asseyait entre M<sup>me</sup> Dionée et le président d'Anthénar, la jeune fille, qui lui faisait face, poussa un petit cri et devint toute rouge en découvrant un écrin sous sa serviette. Tout le monde resta en suspens, M<sup>me</sup> Trénis elle-même, mais M. de Vertsève souriait, et Arsène, qui était du secret, prit un air de componction.

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mon enfant, dit M<sup>me</sup> Trénis, touchée de la vivacité avec laquelle sa filleule courrait l'embrasser.

— Oh ! dit Ève-Lise, honteuse de n'avoir pas deviné, et elle s'élança au cou du vieillard qui grimaça de satisfaction :

— Vous remerciez avant de savoir ? C'est gentil !

Il tira de l'écrin un fin bracelet d'or que de ses mains sèches il agrafa au poignet d'Ève-Lise. Elle promenait autour d'elle un regard ravi qui remerciait les êtres et les choses. Tant de candeur surprit Lucien. Un bijou la mettait hors d'elle ? Non, c'est que la



surprise venait de ce M. de Vertsève, dont la politesse glacée lui faisait presque peur. Sa reconnaissance, exprimée avec une bonne grâce simple, charma tout le monde. C'était si aimable, cet épanouissement d'âme rose sur son pâle et délicat visage ! Ne lui savait-on pas gré aussi d'être la vivante Jeunesse ? Les d'Anthénar se regardèrent avec un très vieux sourire. Le colonel Charpe, cette fois, ne trouva rien à redire, au contraire ! M<sup>me</sup> Dionée était attendrie. Comme on se trompe ! Elle croyait M. de Vertsève avare, égoïste, desséché. Le plus étonné fut Lucien. Ne s'avisait-il pas d'être jaloux ?

Ce n'était pas la première fois que se manifestait cet antagonisme. L'indifférence qu'affectait envers lui son grand-père, l'intérêt qu'il venait de montrer à Ève-Lise, — pour un peu, Lucien lui eût demandé de quel droit ? — cette façon publique de la récompenser, tout l'irritait, car sous leurs préventions réciproques, le vrai et fatal grief était la différence de leurs âges. Seule, elle les empêchait de se comprendre, rendait l'un hostile à toute indépendance, l'autre intolérant du plus léger joug. Aussi le dîner lui eût-il été insupportable s'il n'avait rencontré parfois les yeux d'Ève-Lise. Jamais le convenu de la conversation ne l'avait autant excédé ; soutenait-on une opinion sincère, elle lui semblait surannée ou médiocre. Ses pensées manquaient d'air ; il aspirait aux propos libres, aux vifs paradoxes de ses amis les artistes. Eux vivaient, se passionnaient pour ce qu'il y a de plus grand au monde : la beauté. L'intelligence les grisait comme un vin ! Ce pauvre colonel qui faisait l'entendu, clignait de l'œil en parlant d'un article que M. Hélys Fonpers, « qui cependant n'était pas le premier venu », avait consacré le matin dans le *Figaro*, à une statue bien étrange du Salon, d'un certain Guépratte ! Cette statue, mais elle ne tenait pas debout !...

— Je l'ai vue, moi ! dit M. Charpe.

— Pardon, quel article ? interrompit Lucien très intrigué, car il n'avait pas lu le *Figaro*.

— Oui, dit M<sup>me</sup> Trénis, je voulais t'en parler. Oh ! trois colonnes d'un enthousiasme ! Cela m'a même surpris. Car enfin cette *Io*...

— M. Fonpers l'appelle un chef-d'œuvre ! ricana le colonel. Ah ! ah ! mais j'ai vu des gens qui haussaient les épaules devant ce chef-d'œuvre ! Moi, j'ai étudié le dessin et l'anatomie, j'en puis parler. M. Fonpers est peut-être très fort comme poète, — il prononçait *pouate*, — mais je le mets au défi...

Lucien n'écoutait plus. Il connaissait si bien le thème : ce mépris inavoué des gens célèbres, cette envie, cette rancœur contre la renommée dont ils jouissent et la bohème dorée qu'on leur

suppose. Il piétinait d'impatience, tant il lui tardait de passer au salon pour y déployer l'article de Fonpers. Lui qui lisait chaque matin le *Figaro*, juste aujourd'hui... Que Guépratte serait heureux! Et son amie Olga, comme elle serait fière! Fonpers avait peut-être pensé à elle, en écrivant cet éloge. Du moins, le sourire, le regard grave et ardent avec lesquels le remerciait la jeune Russe, lui étaient-ils peut-être apparus d'avance? Les Braüm n'espéreraient plus, maintenant, acheter l'*Io* au prix dérisoire qu'ils avaient eu l'aplomb d'offrir! Heureusement Guépratte les avait ajournés, peu pressé, en sa noble pauvreté, de se débarrasser sitôt de cette œuvre qu'il aimait. Tout cela roulait pêle-mêle dans son esprit, et il s'efforçait au maintien conciliant de quelqu'un qui ne veut pas se défendre, tandis que M. Charpe répétait :

— Allez, jeune homme, vous avez beau dire...

« Au diable! au diable! » répondait le sourire crispé de la victime. Heureusement, M<sup>me</sup> Trénis fit diversion. Lucien pensait : « Voilà Guépratte connu d'un coup, apprécié, discuté. Cet article, signé d'un tel nom, aura un vif retentissement. C'est bien, ce qu'a fait là Fonpers, c'est brave! » Une joie enfantine et délicieuse l'inondait. Il eut voulu voir la stupeur, l'émotion de Guépratte. L'article, dès qu'il put le parcourir, après s'être excusé sur l'impatience de son amitié, dépassa ses espérances. Comme c'était dit, et quelle vivacité d'argumens! A la fin, une merveilleuse et lapidaire phrase dressait le marbre en sa blancheur et son relief pathétiques! Io se cabrait, farouche d'épouvante : aveugle qui ne l'admirait pas!

Ses yeux, en se relevant, rencontrèrent le pensif visage d'Ève-Lise, qui seule s'intéressait à lui. Comme si elle pouvait le comprendre, il lui confia son enthousiasme, forçant la voix contre le silence aux écoutes de M. de Vertsève. Mais bientôt, il s'étonna de sentir que, par sa seule présence, elle le ramenait peu à peu au calme. Ses yeux couleur pensée exerçaient sur lui la fascination douce qui s'exhale des fleurs. Et voilà qu'une singulière timidité l'embarrassait; il se rappela quelle absurde supériorité, assis derrière elle, dans la baignoire du Théâtre-Français, il s'était attribuée, pour la pauvre connaissance qu'il avait des choses de l'amour. Combien elle lui était supérieure, en sa chaste ignorance, en sa pureté d'hermine. L'idée qu'il était souillé revint plus forte en lui, ce fut du dégoût. Un attendrissement lui serrait la gorge, et il eût voulu s'agenouiller devant elle.

Cependant il ne l'aimait pas, et lui portât-il de l'affection, ce sentiment n'avait rien de commun avec ce qu'il avait ressenti pour Clotilde Hardeuil, vierge comme elle, chaste et haute petite âme! Le devina-t-elle par une obscure sympathie? Elle dit :

— J'ai eu beaucoup de chagrin en apprenant le malheur de vos amis, je ne voulais pas y croire. Ce qu'on a dit est si affreux !

Elle lui parla de Clotilde avec une délicatesse qui le toucha. Il les comparait, si dissemblables ; l'une captivante de vie et d'allégresse, avant que la douleur en eût fait l'ombre d'elle-même ; l'autre, calme et grave, avec sa grâce mystérieuse. Comme un homme étourdi, au soleil, par l'odeur capiteuse des roses, il trouvait doux de respirer, dans l'ombre du cœur, ce parfum tenu de violettes blanches, ce parfum suave de jeune fille. Alors, il douta s'il n'allait pas chercher bien loin une malsaine ivresse, quand le bonheur était là, peut-être. Mais l'idée d'aimer Ève-Lise ne lui était jamais venue, encore moins de l'épouser, non qu'il tint à l'argent, mais toute son éducation avait été dirigée vers un mariage riche ou assorti. Il ne lut pas plus avant dans son âme, cette fois : tout y redevint obscur. Il ne savait qu'une chose, c'est que cet instant était bon.

Malheureusement la soirée s'évanouit vite, et quand leurs hôtes furent partis, Arsène qui, malgré les objurgations de Nansiche, s'était refusé à la lui remettre au salon, lui présenta une carte sur un plateau. C'étaient quelques mots griffonnés en hâte par Olga Souwrieff, dans la loge des concierges. Elle était repartie comme une folle. « Guépratte, sans connaissance, était au plus mal ! »

## XX

L'interne blond qui raccompagnait Lucien et Symore, huit jours après, le long des couloirs de l'hôpital Necker, leur répétait, avec une assurance blasée sur les caprices de la mort :

— La fièvre typhoïde suit son cours. Elle a une marche franche. C'est une question de soins. Le patron a d'abord eu peur, mais maintenant il répond du malade !

Le patron, c'était Favas. Averti tard, parce que M<sup>lle</sup> Souwrieff ignorait son adresse et n'avait pu l'obtenir de Guépratte pris de fièvre et de délire, il avait fait d'urgence transporter le sculpteur à l'hôpital dont il était médecin en chef, dans une petite chambre, où, à force de supplications, M<sup>lle</sup> Olga obtint, par sa protection, non de veiller son ami, mais d'entrer le voir plusieurs fois par jour derrière l'interne ; le reste du temps, elle se tenait dans une avant-pièce, importune dans ses instances pour seconder les infirmières et se consumant d'impuissance. Fonpers, dès le lendemain, était accouru aux nouvelles. Cette singulière malchance le privait des remerciemens de Guépratte, mais non de ceux de la jeune Russe ; en l'état d'émotion extraordinaire où elle était,

elle céda à un élan irréfléchi; son âme généreuse déborda de passion contenue. Lucien, que le hasard avait rendu témoin de la scène, se rappelait le silence de malaise qui avait régné, quand Favas, humilié de son rôle muet, avait, avec une autorité un peu rude, coupé court à la conversation et abrégé la visite.

Fonpers, blessé, une fois dehors s'était permis quelques brocards, dont Lucien, malgré son estime pour le médecin, n'avait pu s'empêcher de rire. Il se demandait à quel mouvement Favas avait cédé. Irritation, jalousie? Mais à quel titre? s'en était-il même rendu compte? Il avait toujours voué, d'ailleurs, une antipathie instinctive au talent et à la personne de Fonpers, qui, depuis ce jour, la lui rendit. Lucien, alors, n'avait pas pris la chose au sérieux. Maintenant, son imagination travaillait. La veille, dans l'avant-pièce où se tenait M<sup>lle</sup> Souwrieff, Favas, seul avec elle, lui parlait avec vivacité, et elle répondait de même; la porte ouverte, ils s'étaient tus en l'apercevant: elle avait un air d'irritation blessée. Favas lui disait-il donc du mal de Fonpers, ou ce qu'il croyait la vérité? La mettait-il en garde contre ce séduisant et dangereux corrupteur? Si invraisemblable que cela parût, un ou deux mots surpris, mais peut-être mal entendus, le faisaient supposer à Lucien.

Dans ce cas, Favas était bien maladroit, et M<sup>lle</sup> Olga ne lui pardonnerait jamais une intervention aussi indiscreète et, sans doute, aussi peu justifiée! D'autre part, elle devait bien sentir un ami dans cet homme qui venait de sauver Guépratte? Bon! voilà qu'il forgeait de toutes pièces un roman!

— J'ai rencontré hier Carbon, dit Symore.

— Et il t'a invité à déjeuner?

— Qui te l'a dit? fit le peintre étonné.

— Tu as accepté, et aussitôt il s'est dérobé sous un prétexte?

— Mais comment le sais-tu?

— C'est donc vrai?

Symore en convint; Lucien, en riant, lui expliqua le personnage:

— Vingt fois il m'a offert sa protection, et quand je lui ai demandé de faire avoir des commandes officielles à Guépratte, sais-tu ce qu'il m'a répondu? « Oh! certainement, dès qu'il fera de l'art sérieux! »

— Eh bien, moi, fit Symore, précisément hier, il m'a dit qu'il reconnaissait un grand talent à Guépratte, et qu'il l'avait toujours déclaré!

— Oui, maintenant que l'article de Fonpers a rendu l'*Io* célèbre! Cela le peint! Le succès, oh! alors il se prosterne! Le talent tout seul, il lui marche dessus! Dire que tous les hommes sont ainsi.

Oui, le succès, ou la fortune qui en tient lieu ! Que de fois Lucien s'était dit, devant des amabilités de gens du monde, des bassesses de fournisseurs, la façon dont un domestique lui ouvrirait la porte d'un salon : « C'est mon costume qu'on salue. Pauvre, de quel mépris ne m'accablerait-on pas ! »

Symore souriait, en sa philosophie tranquille dont rien n'altérerait la bonne humeur. Il demanda :

— Te reverrai-je avant mon départ ?

Il allait s'installer, pour y faire du plein air, à Marlotte, dont la plaine, si belle au crépuscule sous une lune large et ronde, dont les bois de pins rougeâtres pénétrés d'un jour vert, lui avaient déjà fourni de savoureux motifs. Il y retrouverait des amis, voire des indifférens, entre autres Jorkins, avec Manon.

— Ah ! fit Lucien, pincé légèrement, cela dure toujours ?

Mais n'avait-il pas mieux ? Manon, avec son corps parfait, si habitué à sortir de la gaine des robes pour poser comme modèle qu'il gardait, dans l'amour même, un maintien de statue blasée sur l'admiration qu'elle inspire, valait-elle M<sup>me</sup> Noyzé ? Avait-elle ce goût de chair défendue, de péril, d'infamie ? Non. Aussi, par vantardise, fut-il tenté d'avouer son adultère ; par bonheur il se ressaisit à temps, comprenant qu'il allait commettre une infamie, et que Symore, si indulgent à toute faiblesse, l'estimerait moins.

Il se contenta de dire :

— Je vais prendre des nouvelles de M<sup>me</sup> Noyzé. Accompagne-moi, c'est sur ton chemin.

Le peintre ne lui demandant pas : — « Est-elle donc souffrante ? » il expliqua négligemment :

— Elle a la grippe, elle garde le lit depuis huit jours.

Le silence persistant de Symore indiquait un parti pris, Lucien en fut piqué comme d'un blâme. La langue lui dérangea encore plus. Il murmura :

— J'ai rencontré hier Tarpin-Malus qui sortait de chez les Noyzé. On dit qu'il est bien avec elle ?

Pourquoi cette bravade, qu'il devait immédiatement regretter ? Voulait-il faire parler Symore ? Trouvait-il une inexplicable perversité à déconsidérer celle qu'il appelait maintenant sa maîtresse ? Il insista :

— On le dit, n'est-ce pas ? Et qu'il l'entretient ? Le mari là dedans joue un singulier rôle ! Qu'en penses-tu ? Et la femme ? Mais c'est sans doute une calomnie ?...

Sa voix s'altérait ; il avait enfoncé sa main, involontairement, dans ce fagot d'épines, et les épines le griffaient et le lacéraient. Bien que ce jeu dangereux lui fit mal, il y trouvait une honteuse volupté. Non qu'il crût fermement qu'Elle fût asservie au vieil-

lard, mais il doutait, et, chose étrange, le don d'elle-même, qui aurait dû le rassurer, le rendait incrédule, parce qu'il avait peine à y voir une faute sans précédens. A présent le hantait tout ce qu'il avait cru lire dans ses yeux, sur ses lèvres frémissantes, les preuves sans nom, les stigmates invisibles. Avant d'avoir parlé, il doutait encore ; depuis, la vertu fatale des mots prononcés lui inspirait presque des certitudes. Mais en ce cas, n'aurait-il pas dû s'indigner davantage !

— Qu'est-ce que tu en penses, toi, de M<sup>me</sup> Noyzé ? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Symore répondit avec douceur, mais netteté :

— Je ne pense rien.

Puis il tourna la tête et regarda Lucien en face. Ce fut un clair regard, grave et profond comme une conscience. — « Je sais, voulait dire ce regard, mais je ne parlerai pas. » Et son sourire, clairvoyant et amical, semblait le plaindre. L'autre baissa les yeux. Un silence suivit.

— Pourquoi ne pas venir cet été à Marlotte ? demanda Symore. La campagne te ferait du bien, avant ton année militaire ? Tu peindrais, tu marcherais, tu ferais de la bicyclette, tu t'entraînerais de façon à supporter les fatigues du régiment ?

Qu'allait-il lui rappeler là ! Lucien n'envisageait plus qu'avec horreur son service de fantassin. D'abord résigné, lors du tirage au sort, il avait vu se rapprocher la lourde corvée avec ennui d'abord, puis répulsion. Soldat ? Cela ne lui représentait que des chambrées malpropres et des compagnons grossiers. Que n'avait-il à faire valoir un cas de réforme, que n'était-il malade, pour obtenir un ajournement ? S'il l'obtenait, il pourrait au moins travailler, pousser ses études de droit, tendre à un but intelligent. Mais le travail, n'y avait-il pas renoncé depuis des mois ? Une paresse, faite de langueur sensuelle et d'apathie, l'engourdissait. Du jour où il avait trouvé M<sup>me</sup> Noyzé belle, — et ce jour-là, l'adultère avait commencé pour lui, — son désir avait été une lèpre gagnant d'heure en heure, et qui maintenant lui rongeaient le cœur. Il se sentait ridiculement jeune et pourtant vieilli, dépouillé d'illusions, plein d'ardeurs encore à vivre et à jouir, mais d'ardeurs sèches et égoïstes qui ressemblaient à ces prurits d'estomac malade où les dégoûts alternent avec les fringales.

— Je vais voir la *Joconde*, dit Symore comme ils passaient devant le Louvre, viens donc !

Le ton dont il prononça ces mots rappela le jour où, étant allés s'inscrire à la mort de Hardeuil, Lucien avait résisté à une invitation semblable, hypnotisé qu'il était par Fonpers, ce maître en l'art de vivre, qui, en lui inspirant une juvénile idolâtrie,

avait, par ses théories et ses exemples, contribué à le démoraliser. Une minute, arrêtés en face l'un de l'autre, Symore et Lucien se regardèrent. Ce dernier hésitait, pris au scrupule d'un de ces choix en apparence indifférens, mais sous lesquels se débat la vie poignante : petits drames intimes tenant dans un silence ou dans un sourire, petits cailloux inoffensifs dont la chute suffira pour élargir, dans l'eau, des cercles infinis ! D'un côté, la préférence donnée à un haut idéal, à la *Joconde* de mystère et d'incomparable beauté ; de l'autre, le retour à la trompeuse et équivoque créature qu'était M<sup>me</sup> Noyzé.

« Viens ! » disait la face loyale de Symore, et c'était de la probité encore que son silence, car il ne voulait pas violenter son ami : il attendait une décision libre et virile. Oh ! tous deux se comprenaient ! Lucien bégaya :

— Je ne peux pas, j'ai promis...

Symore répondit :

— Adieu.

Il attendit une seconde encore, puis s'en alla. Lucien faillit courir après lui. Cette séparation ressemblait à une rupture. Ils ne s'étaient pas donné la main. Pourquoi ? « Mais non, — s'affirma-t-il, par besoin de se mentir, — ce n'est rien. » Et il sentait au contraire que c'était beaucoup.

Comme il traversait la place de l'Opéra, un omnibus faillit l'écraser et lui rappela brutalement la peur que M<sup>me</sup> Noyzé à son bras manifestait en se faufilant entre les voitures, ce soir mou d'hiver où sa jaquette d'astrakan exhalait un parfum de fourrure. D'autres parfums d'elle, alors, le hantèrent, et jusqu'à cette dolente odeur d'éther, qu'un flacon répandait, à côté de son lit, quand, deux jours auparavant, il l'avait surprise, alanguie de fièvre, et qu'un brusque transport, effrayé et furieux comme un crime, avait mêlé leurs lèvres, au risque d'être surpris. Il revit, à quelques centimètres de sa poitrine, le timon du lourd omnibus esquivé par miracle. Superstitieusement il se dit : « C'est un présage, je ne dois pas aller chez elle ! » Il trouvait ridicule la répulsion que sa mère montrait envers le sel répandu ou le pain posé à l'envers ; cela ne l'empêchait pas certains soirs de se dire, en éteignant sa bougie : « Si le champignon lumineux de la mèche s'éteint avant que je sois installé dans mon lit, un malheur m'arrivera. » Ou bien il comptait jusqu'à un certain chiffre, très vite, en rattachant à cette vitesse la probabilité de tel événement. La nuit, sa conscience parlait plus haut que le jour. Il avait alors des appréhensions vagues ; un péril inconnu l'enveloppait. Le matin dissipait ces malaises. Tout à coup, pensant à Serge, il se rappela qu'on était au jeudi, jour de sortie. Serge aurait peut-

être obtenu de quitter tout l'après-midi l'institution Gigalle. S'il allait le rencontrer?

Il sonna chez les Noyzé. Ce fut la cuisinière qui lui ouvrit, une femme énorme, rouge comme braise, et dont le flegme suisse s'alourdissait d'une constante ivresse, qui, pas plus que celle des cochers anglais raides sur leur siège, ne l'empêchait de remplir son service.

— Louisa est donc absente? demanda-t-il, parce qu'il s'attendait au visage pâle de la femme de chambre.

Avec une lenteur de bœuf qui rumine, la cuisinière mâchonna :

— Louisa, *il* est sortie à Versailles. *Son* maman est très malade.

Et le laissant s'annoncer seul, en familier de la maison, elle rentra dans sa cuisine, où l'attendait une bouteille de bordeaux entamée.

Lucien grimpa lentement l'escalier, pénétra sur la pointe du pied dans le salon et le boudoir. Il avait oublié de s'enquérir : il se pouvait que M. Noyzé fût à la maison, ou Serge. Il préférait qu'on ne l'entendit pas. Une bouffée de chaleur lui était montée aux pommettes, ses tempes bourdonnaient, un espoir irrésistible le poussait. Dans le couloir qui menait à la chambre de M<sup>me</sup> Noyzé, il retint son souffle. Arrivé à la porte, il frappa et entra. Un paravent masquait le lit, mais non la glace. Dans cette glace, une vivante image se déchira. Trop tard ! Il avait vu M<sup>me</sup> Noyzé souriant à Tarpin-Malus assis sur le lit. Au bruit, il se leva, et des billets de banque qu'il tenait tombèrent ; il les ramassa vivement.

Lucien foudroyé par leurs regards, bégayait :

— Pardon, madame, je croyais Serge ici.

Aucune explication ne fut donnée, les deux complices paraissaient d'autant plus irrités qu'ils avaient eu plus peur. Elle dit seulement, et il admira le sang-froid avec lequel elle redevenait elle-même :

— Serge s'est fait punir. Il ne viendra pas.

Il murmura :

— Combien je regrette, j'espérais le trouver ici.

Et il s'efforçait au naturel de quelqu'un qui n'a rien vu, qui ne se doute de rien. Après tout, les autres pouvaient le croire : le paravent cachait la vue, et Tarpin-Malus, reprenant contenance, prononça gravement ; de son ton le plus officiel :

— Ainsi, madame, vous voudrez bien avoir la bonté de remettre ce compte en règle à votre mari, que je regrette de n'avoir pas trouvé?

Il consulta sa montre ; elle lui rappela un Conseil d'administration qu'il devait présider.



— Je ne vous retiens donc pas, dit-elle, et elle s'excusa de ce qu'il n'y eût personne pour le reconduire.

— Mais je me retire aussi, dit Lucien la rage au cœur. — Espérait-il qu'elle lui dirait : « Restez ! » Elle n'en fit rien.

Force lui fut d'accompagner le vieillard. Il l'escorta un moment ; à le voir revenu de son émotion et marchant d'un pas guilleret, presque cynique, il eut une tentation folle de l'insulter, de lui aplatiser son chapeau sur la tête, de lui défoncer les reins à coups de pied. Il s'assura en le quittant, au détour d'une rue, que le vieux renard s'éloignait pour tout de bon ; alors, il ne fit qu'un saut jusqu'au petit hôtel.

La porte était ouverte, pour permettre à un garçon épicier de transporter des bouteilles vides. Cet homme tournait le dos quand Lucien se jeta dans le vestibule. Nul ne le vit. Emporté par son élan, il fit irruption dans la chambre de M<sup>m</sup>e Noyzé. Elle ne parut pas étonnée. Elle le regarda s'avancer vers le lit, si tranquillement qu'il fut déconcerté, car il s'attendait à la voir agitée, non à ce qu'elle l'affrontât avec cette impudeur sereine. Même, il crut lui surprendre aux lèvres ce pli d'ironie qu'il redoutait tant, car toute raillerie crucifiait sa vanité. Son élan tragique arrêté net, il ne conçut plus que le grotesque et l'odieux de l'aventure. Il revoyait l'image dans la glace. Déchirée, anéantie, elle n'en subsistait pas moins. Cela le tuait d'être ainsi dupé, bafoué. Sa jalousie était faite d'horreur pour elle et de pitié pour lui-même. L'humiliation qu'elle devait éprouver lui était chose intolérable à penser.

Bien que s'accordant le droit de l'outrager, une pudeur lui scellait la bouche. Il eût voulu n'avoir pas vu, ignorer tout, douter encore ; en même temps, c'était le soulagement d'un abcès, que le bistouri perce. Elle restait étendue mollement, résignée, presque indifférente. Il eut envie de l'étreindre et de l'étouffer. Jamais elle ne lui avait paru plus attirante, qu'en cet instant où il lui fallait la perdre. Mais la perdait-il vraiment ? Oh ! lâche ! La chambre, le lit, ce charme de fausse malade, tout l'attendrissait d'une pitié qu'il savait abjecte. Tant de fureurs contradictoires le soulevaient hors de lui, et il étouffait d'impuissance. Être digne dans cet effondrement restait son dernier souci ; mais comment l'être, comment parler sans emphase, se taire sans bassesse ? Ce silence, en se prolongeant, devenait pour lui une telle angoisse que des larmes lui brûlèrent les paupières. Il déclara :

— Je ne vous reverrai de ma vie.

Elle ne répondit pas. Il s'enhardit :

— Pourquoi m'avoir menti ?

Toujours le même silence, les yeux au plafond, la respiration lente soulevant d'un rythme égal la poitrine ; sa main, aux doigts chargés de bagues, pendait nue sur le drap.

Il balbutia :

— Je vous aimais tant, pourquoi n'avez-vous pas été franche ? J'aurais compris, j'aurais souffert, peut-être vous aurais-je aimée quand même !... Mais parlez ! s'écria-t-il tout d'un coup. Dites-moi quelque chose ! Mentez, au moins ! Inventez encore une histoire !

Il allait lui jeter à la face l'âge de cet homme. La honte le retint. Il essaya de rire, puis la rage lui revint, au point qu'il crut suffoquer. Il lui tenailla le bras avec violence ; mais comme elle le regardait toute pâle, sans se plaindre, et que son sourire voluptueux et ironique défiait l'étau et la douleur, il pensa au bracelet noir dont l'avait marquée son mari. Voilà qu'il se ravalait à M. Noyzé, maintenant ! Il tomba à genoux, baisa éperdument la main nue.

— Mais dites-moi un mot, mais défendez-vous donc, mais vous me rendez fou ! Ah ! que je vous déteste !

Elle le contemplait toujours, de son bizarre sourire, avec ses attirans yeux d'abîme. Il se releva, résolu à fuir, elle lui faisait horreur.

— Adieu !

Et il gagna le bord du paravent. Là, il répéta :

— Adieu !

Mais, au moment de disparaître, son cœur, oscillant comme une masse de plomb, l'entraînait d'un seul coup, allait l'abattre sur elle, en une mêlée de râles et de baisers, de haine et d'amour. quand un cri traversa leur cauchemar, un souffle d'épouvante hérissa leur chair. Serge était là, qui les regardait.

Ce fut abominable. Il ne s'en allait pas. Il ne bougeait pas. Il les regardait, et sa stupidité douloureuse leur faisait atrocement mal. Ce visage d'enfant, frais et candide, prit soudain une expression si déchirante et si affreuse que M<sup>me</sup> Noyzé, qui se tâta les tempes comme au sortir d'un coup de foudre, courut à Serge, l'enlaça de ses bras et, presque agenouillée, implorante, le retint comme s'il allait tomber :

— Mon petit, mon petit Serge, mon chéri, mon enfant ! gémissait-elle dans son égarement ; et elle criait à Lucien avec un mépris haineux :

— Mais allez-vous-en ! Mais allez-vous-en !

Il demeurait médusé, fasciné, les yeux dans les yeux de Serge, et ce qu'il y voyait le glaçait. S'il eût osé, comme il se serait prosterné, mendiant son pardon. Ce regard vieilli de dix ans, ce

regard clairvoyant et vengeur, ce regard aigu comme un cri, il ne put le soutenir. Il passa en s'effaçant devant la mère et le fils ; au moment de sortir, il essaya pourtant encore de se raccrocher au visage de Serge. Il ne reconnut plus l'adolescent, si changé qu'il ne semblait plus un enfant, mais un homme. Non, pourtant ! Serge était encore le petit Serge d'autrefois ! Lucien le vit pencher la tête vers lui en souriant comme pour lui pardonner en un baiser de paix, — il osa le croire ! — et Serge lui cracha au visage.

Lucien crut mourir. Ne pouvant se venger, n'osant se plaindre, avec un haussement d'épaules désespéré il s'esquiva, trébuchant aux meubles comme ivre. Derrière lui, des sanglots éclatèrent, lugubrement. Ah ! qu'il eût voulu pleurer aussi lui ! Les remords, cette fois sincères, le torturaient ! Qu'il lui eût été doux de se confesser à quelqu'un ! Comme il comprenait enfin sa faute, sa très grande faute, sa première véritable infamie, celle qui, pendant des années, devait empoisonner son orgueil et tourmenter ce qui restait en lui de droit, d'honnête, et de bon. Ce n'était pas la brûlure de l'outrage, c'était le regard de Serge qui le poursuivait ! Et cette idée que le mal qu'il lui avait fait était irréparable ! Il évoquait alors un autre regard, d'infinie douceur, celui d'Ève-Lise, un autre encore, chaste et fier, celui de Clotilde. Un tel rapprochement, en cette circonstance, était sacrilège, il le savait, mais se disait : « Que penseraient-elles de moi si elles pouvaient deviner !... » Cela centuplait sa misère ; et il y trouvait cependant une douceur inexplicable et l'espoir d'un de ces pardons immérités que la clémence de la vie parfois réserve aux pécheurs. Il n'osa scruter l'avenir : tout y était trouble et orageux comme son âme. Retombé dans la boue aux premiers coups d'aile de son essor, il éleva une obscure supplication sans paroles, qui confessait sa faiblesse, sa vanité, sa luxure, tous ses bas instincts d'homme, et qui implorait grâce et jurait expiation, en un serrement de cœur inexprimable !

PAUL MARGUERITE.

---

# LES FÊTES DE MAI

ET LES

## COMMENCEMENS DE LA POÉSIE LYRIQUE AU MOYEN AGE

---

Alfred Jeanroy, *les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge, études de littérature française et comparée*; Paris, Hachette, 1889. — Gaston Paris, *Compte rendu critique du livre de M. A. Jeanroy, Journal des Savans*, novembre et décembre 1891, mars et juillet 1892; tiré à part, Paris, Bouillon, 1892.

S'il faut en croire une récente théorie, la poésie lyrique est issue en France, dans le haut moyen âge, des fêtes de mai. En la période antérieure à la première croisade, tandis que sur les prairies limousines et poitevines des jeunes filles et des jeunes femmes célébraient, selon de vieux rites, la « venue du temps clair », la griserie du renouveau a noué leurs mains et rythmé leurs pas pour la première danse; l'émoi que le printemps met aux cœurs a éveillé sur leurs lèvres la première chanson; et de ce germe procède toute la floraison lyrique des âges suivans. Ainsi la poésie serait sur notre sol, en sa plus lointaine origine, une émanation du Printemps et comme son âme sonore.

Si c'était là une légende, elle séduirait par sa grâce, et certes la Grèce n'a pas su trouver, pour dire la naissance des Muses, de plus fraîches fictions. Mais ce n'est pas un mythe de poètes, c'est une théorie de philologues: curieuse par son pittoresque, mais plus encore par la structure imprévue des groupemens de faits multiples, menus, complexes, qui ont provoqué l'hypothèse et qui la soutiennent.

Elle se pose d'abord dans un beau livre de M. Alfred Jeanroy: il s'agit, selon la promesse du titre, d'exposer les *Origines de la poésie lyrique en France*; or, ici comme partout, nous n'atteignons

pas les « origines » directement, mais par un travail inductif et quelquefois divinatoire. En effet, tous les poèmes lyriques conservés, — et ceux-là mêmes que les anciens critiques croyaient primitifs et populaires, — nous apparaissent comme les produits d'un art déjà tardif : une école unique les revendique tous, cette école courtoise qui, née en Provence, avait répandu dans la France du Nord, dès 1150, son esprit de raffinement sentimental et sa technique savante. Mais, par delà cette poésie des cours chevaleresques, est-il impossible de retrouver les genres plus archaïques d'où elle procède ? M. Jeanroy l'a tenté. D'abord, ces genres aristocratiques, déjà parvenus à l'état le plus complexe de leur développement, l'analyse permet de les réduire à des formes plus simples, à des thèmes élémentaires. Puis, on peut extraire des poèmes courtois eux-mêmes des fragmens de plus anciennes poésies, débris de genres disparus, pièces rapportées que les trouvères ont artificiellement adaptées à leurs chansons en guise de refrains, et dont le ton, l'allure, certains traits de versification décèlent l'antiquité. Enfin, si l'on rapproche ces fragmens français de certaines pièces étrangères, on peut reconstruire toute cette poésie primitive, dont de si faibles indices ont subsisté chez nous. Nous l'avons vite oubliée, mais au delà de nos frontières, elle a été précieusement recueillie et imitée. Elle survit, — s'il est permis d'en croire le savant et audacieux critique, — dans ces anciennes écoles lyriques d'Italie, d'Allemagne, de Portugal, que jusqu'ici les critiques croyaient autochtones en chacun de ces pays ; mais ces prétendues « créations spontanées et populaires » ne sont que copies et traductions, chacun de nos fragmens d'antiques chansons peut s'imbriquer dans une pièce étrangère. Et, comme il arrive aux astronomes de découvrir et de décrire un astre invisible par la seule étude des perturbations que son influence supposée fait subir à la marche d'astres voisins, de même M. Jeanroy induit de l'examen des anciennes écoles allemande, italienne, portugaise, les caractères de nos genres lyriques disparus. Ainsi, par cette triple opération : réduction des genres courtois aux thèmes élémentaires, — analyse des fragmens qui nous sont parvenus de plus anciens poèmes, — comparaison de ces thèmes et de ces fragmens à des copies étrangères, — il découvre le plus ancien gisement lyrique de notre sol ; et son livre représente assurément l'un des plus énergiques et des plus brillans efforts qu'aient jamais tentés, en matière littéraire, les méthodes inductives.

Parmi tant de constructions, mais perdue au milieu d'elles comme un motif d'architecture accessoire, on entrevoyait çà et là

dans ce livre l'hypothèse que certains de nos genres lyriques se rattachaient aux fêtes de mai. Or, voici que M. Gaston Paris a fait à ces idées l'honneur mérité de les critiquer en une admirable série d'articles du *Journal des Savans*. Il les a nouées fortement en un système, et c'est précisément l'hypothèse relative aux fêtes du printemps, jusqu'alors indécise et comme voilée, qui en forme le nœud vital. On voit M. G. Paris, par une série d'analyses similaires, décomposer chacun de ces genres : reverdies, chansons à personnages, pastourelles, débats, chants d'éveil, en ses élémens ; remonter pour chacun d'eux de ses formes les plus complexes jusqu'au thème embryonnaire, et rattacher ce thème aux fêtes des calendes de mai ; puis relier à ces mêmes fêtes la poésie courtoise elle-même, la chanson d'amour, le « grand chant » de Bernard de Ventadour, de Thibaut de Champagne et de Dante. Et finalement la théorie s'exprime et se résume en cette phrase : « Ainsi la poésie lyrique que nous voyons s'épanouir au XII<sup>e</sup> siècle dans le Midi et dont on a tant recherché l'origine, semble être essentiellement sortie des chansons de danse qui accompagnaient les fêtes de mai. »

Pour exposer à notre tour ces idées le plus nettement possible, il convient, croyons-nous, d'abandonner la marche régressive et inductive qui s'imposait aux constructeurs du système. Au lieu de remonter des genres les plus tardifs et les plus complexes aux primitifs, nous partirons des fêtes de mai et des formes lyriques très simples qui en sont issues. Cette seule interversion des procédés d'exposition, ce seul effort pour nous représenter les faits dans l'ordre de leur succession chronologique nous induira çà et là à les interpréter différemment.

## I

Qu'est-ce donc que ces fêtes de mai, ces *maieroles*, comme on les appelait jadis ? Elles n'ont pas disparu tout à fait, et chez tous ceux qui ont vécu la vie paysanne — soit réellement, soit par sympathie d'imagination folkloriste, — leur nom réveillera quelque souvenir, vieux refrain, usage local. Car, sur toute terre romane, germanique, celtique ou slave, grâce à la mystérieuse force de résistance propre aux traditions populaires, elles végètent encore, de cette vie souffreteuse et tenace des êtres qui ne se résignent pas à mourir. Partout incomplètes, incomprises, elles se réduisent ici à un rite obscur, là à une chanson mutilée ; en certains lieux, elles ont laissé des traces plus sensibles : c'est que le soin de les perpétuer y a été abandonné aux enfans, en

sorte qu'elles n'offensent plus le rationalisme des fortes têtes du village. Mais les folkloristes recueillent ces fragmens épars de symboles brisés et ternis ; ils les rapprochent, les combinent et parviennent à restituer sens et dignité à ce qui n'est plus qu'amusement enfantine, à ce qui fut jadis culte et foi.

Donc, la nuit qui précède le premier mai, des jeunes gens et des jeunes filles, celles-ci vêtues de blanc, se forment en troupe et se rendent au bois voisin : c'est pour *querir le mai*. Dans le sous-bois où les premières frondaisons laissent encore passer la clarté des astres, ils coupent des pousses nouvelles, des branches gonflées de jeune sève ; ils déracinent des arbrisseaux, bouleaux ou sapins. Puis, chargés de leur fraîche moisson, ils s'acheminent vers la ferme prochaine ; ils se groupent dans la cour, et leur chant éclate, éveille la maisonnée ; les volets s'ouvrent, et tandis qu'aux mains des chanteurs s'agitent les branches fleuries, le couplet s'envole, avenant et parfois ironique, qui dit l'arrivée du printemps et réclame de menus présens pour la fête :

La maitress' de céans, vous qui avez des filles,  
Faites les se lever, promptement qu'elles s'habillent ;  
Vers ell's nous venons, à ce matin frais,  
Chanter la venue du mois de mai...

Si n'voulez rien donner, donnez nous la servante !  
Le porteur de panier est tout prêt à la prendre :  
Il n'en a point, il en voudrait pourtant  
A l'arrivée du doux printemps...

On leur donne, ils s'éloignent. Ils vont ainsi par les fermes et les hameaux. A chacun leur approche annonce des récoltes prospères et parfois les bénédictions de la Vierge Marie ; car l'on quête aussi pour orner son autel, et le christianisme, habile à parer sa liturgie de vieux rites réprouvés, dédiant à Marie le mois de mai, lui a consacré la plus innocente des fêtes païennes. Alors, l'on chante ainsi :

Nous avons passé par les champs :  
Avons trouvé les blés si grands ;  
Les avoines sont en levant,  
Les aubépin's en fleurissant.  
Dame de céans,  
C'est le mai, mois de mai,  
C'est le joli mois de mai.  
Si vous nous fait's quelque présent,  
Vous en recevrez doublement :  
Vous en aurez pendant le temps,

Vous en aurez au firmament.

Dame de céans,  
C'est le mai, mois de mai,  
C'est le joli mois de mai.

En vous remerciant, madame,  
De vos bienfaits et de vos dons ;  
Ce n'est pas pour nous, le présent :  
C'est pour la Vierge et son enfant.

Dame de céans,  
C'est le mai, mois de mai,  
C'est le joli mois de mai.

Et le cortège des robes blanches, animant la campagne endormie,

S'en va toute la nuit chantant  
A l'arrivée du doux printemps.

L'aube se lève sur le village tout paré de verdure. Des branches s'enlacent aux portes, au faite des maisons, à l'entrée des étables aussi, afin que les mauvais sorts soient conjurés. Les filles trouvent sur leurs fenêtres des « mais », hommages furtifs d'amour : myrte, chêne, réséda, lierre, souci, parfois porteurs de devises naïves : *mai de chêne, je vous aime; mai de core, je vous adore*; et pour les filles de mauvaise renommée, il y a des mais railleurs et injurieux : peuplier, bois sec, bois d'épine, sureau, corbier, cardonette, ou bien une traînée de paille qui court de leur porte à celle de leur galant supposé. Des rites singuliers s'accomplissent, divers selon les lieux : ici, en Saintonge, les garçons qui veulent être aimés vont en secret se rouler dans la rosée, ce qui s'appelle *prendre l'aiguaille de mai*; ailleurs, en Vendée, les paysans plantent sur leur fumier une tige d'aubépine, pour que le blé en grange ne germe pas; en beaucoup de pays, on fouette les bêtes d'un coup d'une baguette nouvellement coupée, pour leur assurer force et fécondité; ou bien l'on promène par les rues l'un des jeunes arbres enlevés au bois pendant la nuit; on le plante, et il flambrera plus tard dans le feu de la Saint-Jean, image de la végétation printanière que l'été féconde et brûle. Mais l'acte rituel où se manifeste le symbole central de ces fêtes est celui qui célèbre de mystiques épousailles : dans les environs de Briançon, un garçon recouvre tout son corps de feuillages cousus à ses vêtements, se couche dans les herbes, feint de dormir; un cortège vient vers lui; une jeune fille s'en détache, qui l'éveille par un baiser. Dans toute l'Europe, on connaît encore la reine de mai, *Maikönigin, Milady of May*, reine de Printemps dans la



Côte-d'Or, belle de Mai dans le Jura, reine Maya en Provence. Vêtue de feuillage, promené aux chansons sur un pavois enguirlandé, ou logée dans une niche fleurie, elle apparaît comme l'esprit même de la végétation, l'épousée de Mai, promise à la fécondité prochaine.

Tels sont, rapidement groupés, les principaux vestiges des fêtes de mai. Ils vont s'effaçant chaque jour, sans qu'il convienne peut-être d'en regretter trop amèrement la perte. Dès qu'un folkloriste a noté l'une de ces coutumes en tel village, elle peut disparaître de ce village. Sans doute, il est touchant de voir les générations perpétuer, sans plus la comprendre, la tradition des cultes ancestraux ; mais cela seul est actuellement poétique qui est actuellement vivant, et les hommes d'aujourd'hui ont, comme on sait, une autre façon de célébrer les *maieroles*. Pour rendre à ces usages leur essentielle beauté, il faut les transporter dans le passé lointain. « C'étaient en effet, dit M. G. Paris, des fêtes consacrées à Vénus, les anciennes *Floralia*. » Oui certes, à condition de sous-entendre d'ailleurs que la Vénus qu'on y célébrait n'est pas la Vénus officielle transportée en Gaule par les légions, mais celle que chantait Lucrèce :

Te, dea, te fugiunt venti, te nubila caeli  
 Adventumque tuum ; tibi suavis daedala tellus  
 Summittit flores ; tibi rident aequora ponti  
 Placatumque nitet diffuso lumine caelum.

Ce grand sens naturaliste a été restitué aux fêtes du printemps par un mythologue de la haute lignée des Grimm, des Asbjørnsen et des Gaidoz, ce Wilhelm Mannhardt dont la *Mélusine* a conté la vie misérable et si belle. Infirmes, frappés par le mal au seuil d'une carrière active où il avait fondé la première revue qu'ait possédée la science des traditions populaires, condamné aux chevalets orthopédiques, il évoqua autour de son chevet les divinités obscures, traquées par les religions supérieures, qui vivent encore dans les bois. Il possédait les dons d'incantation des anciens mystagogues, et la forte culture philologique du savant, et le tact subtil du poète, qui seul permet de manier sans les froisser les mythes, ces êtres fragiles. Son plus beau livre, *les Cultes des forêts et des champs* (1), nous fait reconnaître en nos fêtes de mai un épisode d'un vaste drame mythique, dont les fêtes de la moisson et celles de Noël forment les autres actes. Quand on a

(1) Wilhelm Mannhardt, *Baum- und Feldkulte*, 2 vol. ; Berlin, 1877.

lu son second volume, où il compare aux religions antiques les usages actuellement attestés sur toute terre aryenne, on reste persuadé et comme troublé de l'identité de ces cultes à travers le temps et l'espace. Les dames vertes de France, les fées germaniques, les dryades grecques sont pareilles, et à nos fêtes de mai répondent les Thargélies de l'Attique. Là aussi, aux Oschophories, comme dans nos villages de Lorraine ou de Bresse, des dendrophores, chargés de branches nouvelles, promenaient, — telle chez nous la reine de Printemps, — un éphèbe costumé en fille, et suspendaient le mai aux portes des maisons et des temples. Et l'on voit, grâce à ce livre, se dérouler dans la plénitude de ses symboles et dans l'harmonie de ses rites, telle qu'aux âges préhistoriques, toute une religion de la nature, dont les usages populaires actuels conservent les derniers débris.

Le moyen âge paraît avoir célébré ces fêtes, par toute l'Europe, avec une singulière ferveur, et c'est dans la gaité d'un jour de *calendimaggio* que Dante vit pour la première fois Béatrice. La plupart de nos coutumes actuelles de mai sont relatées par des textes anciens, et celles-là mêmes que d'abord on supposerait plus récentes. Si, par exemple, on trouve que les galans, il y a cinq ou six siècles, offraient déjà des mais symboliques aux filles, qu'ils savaient les « esmaier », les « enmaïoler » ; si l'on rencontre chez le vieux Froissart ces vers de madrigal précieux :

Pour ce vous veulx, ma dame, enmaïoler  
En lieu de may d'un loyal cœur que j'ay,

on n'est pas surpris : ces mais, le cep de vigne qui germe de la tombe de Tristan pour s'enfoncer dans celle d'Iseut, l'arbre de vie planté à la naissance des enfans, tous ces symboles sont frères qui incarnent dans une plante une âme humaine, et l'on sent bien qu'ils procèdent de conceptions très vieilles. Mais on serait tenté de prendre pour une innovation toute moderne, à cause de son caractère parodique, tel autre de ces usages, celui par exemple d'offrir à certaines filles des mais dérisoires. Il est ancien pourtant, car Du Cange enregistre, à la date de 1367, parmi d'autres textes analogues, la plainte d'une certaine Johannette contre un certain Caronchel « qui l'avoit esmaïée et mis sur sa maison une branche de seur » (sureau); mais Johannette proteste « qu'elle n'est mie femme a qui on deüst faire tels esmayemens ne tels derisions, et qu'elle n'est mie puante ainsi que ledit seur le signifioit. » Quant à la coutume, plus anciennement attestée encore, d'aller quérir le mai, il faut qu'elle ait été très largement pratiquée, jusqu'à donner lieu à de vrais massacres de jeunes

pousses, car le glossaire de Du Cange nous montre, aux mots *maium* et *maius*, des seigneurs ecclésiastiques et séculiers préoccupés de protéger leurs bois contre ces déprédations : saint Louis, à la date de 1257, interdit aux vilains les terres d'un couvent, *occasione consuetudinis quæ maium dicitur, quæ revera potius est corruptela*; et l'on voit les hommes d'une commune, dans la charte des libertés qu'ils obtiennent, faire stipuler qu'ils pourront, sans forfaire, quérir le mai dans les bois du seigneur : « *Maium afferre poterunt de bosco sine forisfacto.* »

Plusieurs poètes du XIII<sup>e</sup> siècle et les clercs errans des *Carmina Burana* ont décrit les *maieroles*. Le trouvère Guillaume le Vinier, chevauchant le premier jour de mai par la campagne d'Arras, rencontre deux villageoises qui portent des glaieuls en chantant un lai, tandis qu'au son des flûtes s'avance vers elles « une troupe de flor et de mai chargiée. » Mais ce n'étaient pas seulement divertissemens de bergers : l'aristocratique roman de *Guillaume de Dôle* nous montre que bourgeois et seigneurs y prenaient part :

Tuit li citoien s'en issirent  
 Mienuit por aler au bois...  
 Au matin, quant li jors fu granz,  
 Et il apoterent lor mai,  
 Tuit chargié de flors et de glai  
 Et de rainsiaus verz et foilluz :  
 Onc si biaux mais ne fu vëuz  
 De glai, de flors et de verdure.  
 Par mi la cité a droiture  
 Le vont a grant joie portant,  
 Et dui damoiseil vont chantant.  
 Quant il l'orent bien pourchanté,  
 Es soliers amont l'ont porté  
 Et mis hors par mi les fenestres...  
 Et getent par tot herbe et flor  
 Sor le pavement, por l'onor  
 Dou haut jour et dou haut concire.

Au milieu de cette joie, entre dans la *salle* du palais l'héroïne du roman, Lienor, si belle qu'à sa vue les jeunes seigneurs s'écrient : « Voilà mai! voilà mai! »

## II

Ces fêtes étaient célébrées surtout par des danses aux chansons. Chansons de vilains et de vilaines, qui ont ému un instant l'air diaphane de mai et s'y sont évanouies : car on pense bien

qu'il ne s'est pas trouvé de folkloristes pour les recueillir, et qu'on n'eût pas gâché, pour les noter, de précieux feuillets de parchemin. Quelques bribes pourtant nous sont parvenues de ces chansons vilaines, et cela grâce à de très aristocratiques trouvères : ils voulaient, en leurs romans de la *Violette*, de *Guillaume de Dole*, du *Châtelain de Couci*, décrire les fêtes seigneuriales et les danses qu'y menaient barons et hautes dames ; or, à toute époque et partout, depuis la bourrée, introduite à la cour par Marguerite, sœur de Charles IX, jusqu'au menuet et à la valse, toute danse est originellement paysanne. Il en était de même dans les châteaux du moyen âge, et c'est ainsi que les romanciers d'alors font parfois chanter à leurs nobles héros, pour animer leurs *caroles*, des couplets de vilains. — De plus, des fragmens de chansons de danse ont parfois été adaptés comme refrains à des chansons aristocratiques, et ce fut l'une des plus curieuses trouvailles d'idées de M. Jeanroy et de M. G. Paris, que de s'aviser d'une difficile enquête à travers l'amas des poèmes courtois pour extraire de leur gangue, par une opération à la fois intuitive et critique, ces paillons de poésie populaire (1).

Veut-on, comme il est nécessaire pour comprendre ces chansons, se représenter les danses qu'elles accompagnaient ? Qu'on lise l'*Iliade*, au chant XVIII, comme nous y invite M. G. Paris par un rapprochement exact autant qu'imprévu ; on y trouvera la description d'une *carole*, sculptée sur le bouclier d'Achille : « Là, l'illustre Boiteux avait émaillé une ronde, semblable à celle que jadis, dans la grande Cnossos, Daidalos disposa pour Ariadné aux beaux cheveux. Et les adolescens et les belles vierges dansaient avec ardeur en se tenant par la main. Et celles-ci portaient des robes légères, et ceux-là des tuniques finement tissées, qui brillaient comme de l'huile. Elles portaient de belles couronnes et ils avaient des épées d'or suspendues à des baudriers d'argent. Tantôt ils mouvaient leurs pieds avec une légèreté habile, comme quand un potier essaye le mouvement de la roue qu'il fait courir sous sa main ; tantôt ils s'avançaient en file à la rencontre les uns des autres, et la foule charmée se pressait autour.

(1) Il faut se servir très prudemment de ces refrains : « Les chansons de carole que nous possédons, dit M. Gaston Paris, ont toutes été composées à l'usage de la société aristocratique... M. Jeanroy a dissipé l'illusion d'après laquelle on aurait affaire ici à de la vraie et pure poésie populaire. Il a montré que beaucoup de ces refrains appartiennent à la poésie courtoise, qu'ils en ont toutes les formules et toutes les conventions, et que ce qu'ils nous ont conservé de poésie populaire, à quelques exceptions près, n'est qu'un reflet plus ou moins lointain. » Dans les pages qui suivent, on s'attachera à ne citer que les fragmens qui paraissent soit populaires, soit sensiblement voisins de la poésie populaire.

Un chanteur accompagnait la danse de sa voix et de sa phorminx, et deux danseurs, quand le chant commençait, bondissaient au milieu du chœur. »

Des textes nombreux et quelques monumens figurés nous dépeignent pareillement la carole. C'était, comme la danse homérique, une chaîne, ouverte ou fermée, qui se mouvait au son des voix et (plus rarement) d'instrumens très simples. Comme la danse homérique, un coryphée la menait, celui ou celle « qui chantoit avant », une femme d'ordinaire, cette conductrice de la carole irrévérencieusement comparée par les sermonnaires à la génisse qui marche en tête du troupeau, faisant sonner sa clochette; le maître du bétail, c'est le diable qui se réjouit quand il l'entend retentir, et dit : *nondum vaccam meam amisi*. La danse allait de droite à gauche, comme l'indique, entre autres témoignages, ce calembour d'un prédicateur : « La carole est un cercle dont le centre est le démon *et omnes vergunt in sinistrum*, et tous tournent à gauche (ou tendent vers leur perte). » Elle consistait en une alternance de trois pas faits en mesure vers la gauche et de mouvemens balancés sur place; « un vers ou deux, chantés par le coryphée, remplissaient le temps pendant lequel on faisait les trois pas, et le refrain, repris par les danseurs, occupait les temps consacrés au mouvement balancé. » Ainsi, de ce partage d'action entre le soliste et le chœur, naissait le couplet de carole, dont voici la forme essentielle, le *rondet* :

*Le soliste, puis le chœur.*

Compagnon, or du chanter,  
En l'onor de mai!

*Le soliste.*

Tout la gieus sor rive mer...

*Le chœur.*

Compagnon, or du chanter!

*Le soliste.*

Dames i ont bals levez,  
Mout en ai le cuer gai...

*Le chœur.*

Compagnon, or du chanter  
En l'onor de mai!

Et le lecteur remarquera que ce rondet de carole est exactement un triolet moderne; en sorte que le triolet, le plus arbitraire, semblait-il, et le plus conventionnel des entrelacs de rimes,

n'est pas un jeu de poète savant, mais au contraire, comme il résulte de cette découverte de M. Jeanroy, une combinaison éminemment populaire, déterminée par le mouvement de nos plus vieilles danses.

On peut donc définir ainsi la carole, après M. G. Paris et d'après lui : c'est une vaste ronde, où les chants se partagent entre un soliste et le chœur. Mais il faut, je crois, mettre en évidence plus qu'il n'a cru devoir faire un épisode de cette danse : la *balerie*. Un texte connu du roman de la Rose, par exemple, nous montre deux « damoiseles » qui font *baler* un danseur *en mi la carole* :

L'une venoit tout belement  
 Contre l'autre, et quant il estoient  
 Pres a pres, si s'entregetoient  
 Les bouches, qu'il vous fust a vis  
 Que s'entrebaisassent ou vis;  
 Bien se savoient desbrisier...

Qu'est-ce à dire, sinon que la *balerie* est une sorte de scénette mimée et chantée, qui s'exécute à deux ou trois personnages au milieu de la ronde, tandis que danseurs et danseuses tournent à l'entour? On comprend mal la plupart des fragmens de chansons dont nous allons citer quelques-uns, si l'on essaye de les répartir entre le chœur des danseurs qui forment la chaîne et la conductrice « qui chante avant »; mais prêtez-les aux acteurs d'une petite figure de ballet, ils s'animeront d'un mouvement plus expressif.

Telle était la forme de ces chansons; quel en était l'esprit? Un joli nom, retrouvé par M. G. Paris, convient aux plus innocentes d'entre elles : les *reverdies*. Elles disaient la joie du renouveau. C'étaient « en l'onor de mai » de gais appels aux danseurs : « A la reverdie, au bois! à la reverdie! » C'était un coryphée qui passait devant ses compagnons et ses compagnes, leur partageait une brassée de fleurs, et chantait :

Tendez tuit la main a la flor d'esté,  
 A la flor de lis,  
 Por Dieu, tendez il

C'étaient des groupes qui mimaient les rites du printemps. Tantôt (si toutefois on peut comprendre ainsi ces quelques fragmens), un gardien ou une gardienne du bois de mai, — la reine de mai peut-être, — en défendait jalousement l'entrée aux indigènes : « Je gart le bos — Que nus n'en port — Chapel de flor, s'il n'aime... » « Nus ne doit lés le bois aler — Sans sa compaignete. »

Il séparait ceux qui aiment des autres : « Vous qui amez, traiez en ça ; — En la, qui n'amez mie ! » Ou bien un personnage chantait :

Au vert bois deporter m'irai,  
M'amie i dort, si l'esveillerai...

et peut-être n'est-il pas trop téméraire d'interpréter ces deux vers par le rappel de cet usage, mentionné plus haut, du baiser d'éveil qu'une jeune fille va donner au roi de mai endormi dans la verdure.

Puis ce sont de rapides figures de balerie où une jeune fille, sans doute seule « en mi la carole », appelle et fuit un galant : « Qui sui-je dont ? Regardez-moi, — Et ne me doit-on bien amer ? » Mais du milieu des danseurs l'amant s'écrie : « J'ai bone amorete trovée ! » Elle riposte : « Or viengne avant cil qui le clame ! » Alors, il se détache de la ronde, s'offre : « Je prendrai l'oiselet tout en volant !... — La rose m'est donnée — Et je la prendrai. » Mais elle échappe, se refuse, et la brève Oaristys se dessine. Elle cède enfin :

« Que demandez-vous  
Quant vous m'avez ?  
Que demandez-vous ?  
Dont ne m'avez-vous ?  
— Je ne demant rien,  
Se vous m'amez bien. »

Les voilà réunis et qui disent leur joie : « Acolez-moi et baisiez doucement — Que li mals d'amer me tient jolièrement !... — Bele, quar balez, et je vos en pri, — Et je vos ferai le vireli ! » Cependant le chœur applaudit : « Ensi doit aler dame a son ami, — Ensi doit aler qui aime ! »

Mais le thème des chansons de danse et de printemps n'était pas toujours celui de ces innocentes reverdies. « En l'onor de mai », on chantait aussi l'amour libre, et c'était là l'inspiration la plus remarquable de ces piécettes. « C'était, écrit M. G. Paris, un moment d'émancipation fictive qu'on pourrait appeler la *libertas maia*, émancipation dont on jouit d'autant plus qu'on sait très bien qu'elle n'est pas réelle et qu'une fois la fête passée il faudra rentrer dans la vie régulière, asservie et monotone. A la fête de mai, les jeunes filles échappent à la tutelle de leurs mères, les jeunes femmes à l'autorité chagrine de leurs maris ; elles courent sur les prés, se prennent par les mains, et dans les chansons qui accompagnent leurs rondes elles célèbrent la liberté, l'amour choisi à leur gré, et raillent mutinement le joug auquel elles savent bien qu'elles ne se soustraient qu'en paroles. Prendre au

pied de la lettre ces bravades folâtres, ce serait tomber dans une lourde erreur; elles appartiennent à une convention presque liturgique, comme l'histoire des fêtes et des divertissemens publics nous en offre tant. La convention, dans les maieroles, était de présenter le mariage comme un servage odieux, et le mari, le « jaloux », comme l'ennemi contre lequel tout est permis. » C'est ce qui ressort de ce passage du roman de *Flamenca*, écrit en 1234 : « C'était l'usage du pays qu'au temps de Pâques, après souper, on se mit à *baler* et à danser la tresque, ainsi que la saison y invite. Cette nuit, on planta les mais et ce fut une nouvelle occasion de réjouissances. Guilhem et son hôte sortirent dans un verger; de là, ils entendaient par devers la ville les chansons et au dehors les oiseaux qui chantaient sous les feuilles; il faudrait qu'il fût bien dur, le cœur épris d'amour qui ne sentirait pas ses blessures ravivées par cette harmonie... Le lendemain, les jeunes filles avaient déjà enlevé les mais disposés la veille au soir et chantaient leurs devinettes. Elles passèrent devant Guilhem en chantant une *kalenda maya* qui dit : « Vive la dame qui ne fait pas languir son ami, qui, sans craindre les jaloux ni le blâme, va trouver son cavalier au bois, au pré ou au verger, l'emmène dans sa chambre pour se mieux réjouir avec lui et laisse le jaloux sur le bord du lit, et s'il parle, lui répond : Pas un mot, allez-vous-en! Mon ami repose entre mes bras! Kalenda Maya! — Guillen soupira du fond du cœur et pria Dieu de vérifier sur lui ce couplet. »

Nous avons conservé une pièce limousine qui rend bien l'esprit de ces *kalendas mayas*. Elle est l'unique chanson de mai qui nous soit parvenue complète, et on nous saura gré sans doute de la citer ici sans la défigurer par une traduction, d'autant que le mot français s'y laisse suppléer sans peine sous la forme méridionale. C'est une reine de printemps, la *regina avrilloza*, dont les chanteurs annoncent la venue. Elle a convoqué à la danse les couples jeunes, mais son mari, jaloux et vieux, la poursuit :

A l'entrada del tems clar, eya,  
 Per joja recomençar, eya,  
 E per jelos irritar, eya,  
 Vol la regina mostrar  
 Qu'el' est si amoroza.  
     A la vi' a la via, jelos,  
     Laissaz nos, laissaz nos  
     Ballar entre nos, entre nos.

El' a fait per tot mandar, eya,  
 Non sia jusqu'a la mar, eya,



Pincela ni bachalar, eya,  
 Que tuit non venguan dançar  
 En la dansa jojoza. — A la vi' a la via...

Lo reis i ven d'autra part, eya,  
 Per la dansa destorbar, eya,  
 Que el es en cremetar, eya,  
 Que om no li voill' emblar  
 La regin'avrilloza. — A la vi' a la via...

Mais per nient lo vol far, eya,  
 Qu'ela n'a sonh de viellart, eya,  
 Mais d'un leugier bachalar, eya,  
 Qui ben sapcha solaçar  
 La domna saboroza. — A la vi' a la via...

Qui donc la vezes dançar, eya,  
 E son gent cors deportar, eya,  
 Ben pogra dir de vertat, eya,  
 Qu'el mont non sia sa par,  
 La regina jojoza. — A la vi' a la via...

Je crois qu'il faut interpréter cette pièce comme une scène d'introduction à d'autres figures de balerie qui sont perdues. On ne fait ici que présenter la reine de mai ; d'autres scènes devaient mimer la colère du vieux roi, sa lutte contre son rival, montrer, comme le rondel que voici, comment on chasse de la ronde, sur l'ordre de la reine, les trouble-fête chagrins :

Tuit cil qui sont enamouré  
 Viegnent danser, li autre non !  
 La reïne l'a comandé :  
 Tuit cil qui sont enamouré.  
 Que li jalous soient fusté  
 Fors de la danse d'un baston !  
 Tuit cil qui sont enamouré  
 Viegnent danser, li autre non !

Ces textes éclairent d'une lumière suffisante tant de refrains où les danseurs raillent le mari, le « vilain », le « jaloux » : « Vous le lairez, vilain, le baler, le jouer, — Mais nous ne le lairons mie!... » — « Dormez, jalos, je vos en pri, — Dormez, jalos, et je m'envoiserai... » — « Ci le me foule, foule, foule, — Ci le me foule, le vilain!... » « Mal ait qui por mari — lait son leal ami!... » « Ostez le moi — Cest vilain la! — Se plus le voi, — Je morrai ja! »

Joie du printemps, appel à l'amour libre, telle était la double inspiration des chansons de carole. Quelques-unes pourtant sont d'un type différent : on y voit commencer l'histoire d'une fillette

et jamais l'histoire ne s'achève, car le fragment conservé s'arrête toujours avec le premier couplet :

C'est la jus desoz l'olive,  
Robins en maine s'amie ;  
La fontaine i sort serie  
Desoz l'olivete.  
En nom Dieu ! Robins en maine  
Bele Mariete...

C'est Peronele ou c'est Mauberjon qui se lève matin, s'en va laver à la fontaine : « Dieus ! Dieus ! or demeure — Mauberjon a l'ève trop ! » C'est Emmelot qui veut aller, malgré sa mère, *baler* au pré. C'est bele Aëlis qui, au lever du jour,

Bien se para et plus bel se vesti,  
Si prist de l'aigue en un doré bacin,  
Lava sa bouche et ses ieus et son vis,  
Si s'en entra la bele en un jardin...

Que se passait-il donc en ce jardin ? sur ce pré ? au bord de cette fontaine ? Qu'advenait-il de Mauberjon, d'Emmelot, de Bele Aëlis, de Bele Mariette ?

### III

C'est ainsi qu'on peut se figurer les chansons de *maieroles*. Or voici que, dans le trésor des poèmes lyriques courtois, nous trouvons deux cents pièces, ou environ, tant provençales que françaises, qu'on peut répartir en trois groupes et définir ainsi : dans les unes, que nous appellerons, faute d'un nom meilleur, les *rever-dies courtoises*, le trouvère décrit une impression printanière ; — d'autres, les *chansons à personnages*, sont des saynètes où d'ordinaire une « mal mariée » se plaint ironiquement de son mari, le raille, le menace ; — d'autres enfin, de beaucoup les plus nombreuses, les *pastourelles*, nous transportent au pays de l'idylle, parmi tout un petit peuple de bergers et de bergères qui se querellent, s'apaisent, aiment, vivent en dansant aux chansons.

Il suffit de poser ces définitions et de mettre en regard les chansons de *maieroles* et ces pièces courtoises (le tout était de trouver l'idée de cette comparaison), pour faire pressentir aussitôt que ceci est sorti de cela.

On l'a vu : c'étaient des chansons de vilains qui animèrent primitivement les danses seigneuriales, et les usages de mai, populaires de leur nature, n'étaient pas restés confinés dans la caste paysanne ; mais, dans les romans de *Meraugis* et de *Guil-*

*laume de Dôle*, tous les « citoiens » du bourg, tous les seigneurs du château célèbrent à l'onvi les rites du printemps ; de même, les courtois personnages de *Flamenca* se plaisent aux *kalendas mayas* des jeunes vilaines. On s'habitue donc, dans les cours chevaleresques, comme à des hôtes familiers, à ces petits personnages de ballets : Emmelot, Marion, Aëlis ; l'on se plut à imaginer sur leur modèle toute une paysannerie fantasque, artificielle à souhait, et c'est ainsi que germèrent ces genres courtois : *reverdies*, chansons à personnages, *pastourelles*.

Vers quelle date ? Antérieurement à 1140, car c'est alors qu'apparaissent les plus anciennes des pièces conservées, celles de Marcabrun. En quel lieu précisément ? car il faut bien admettre que cette convention littéraire a pris naissance tel jour, en tel pays, pour rayonner ensuite sur d'autres provinces où les fêtes et danses de mai, pareillement célébrées, ont donné à d'autres poètes matière à diversifier les thèmes initiaux. Ce centre premier de rayonnement, M. G. Paris le place, par une conjecture vraisemblable, « dans la région qui comprend à peu près le Poitou et le Limousin. »

Donc, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, en quelque cour seigneuriale, un trouvère à jamais inconnaisable, — mais qui fut vraiment un poète, — conçut cette idée singulière et jolie d'exploiter les chansons de mai et d'animer d'une vie plus complexe les personnages fugitifs des rondeaux de carole.

Ces chansons lui fournissaient tout en germe : motifs des intrigues, cadre, héros et héroïnes. Telles de ces chansons célébraient les rites de mai :

Tendez tuit la main a la flor d'esté,  
A la flor de lis,  
Por Dieu, tendez il

elles inspireront les *reverdies courtoises*. — D'autres, profitant d'une fiction rituelle, disaient l'amour libre, émancipé des jaloux :

Dormez, jalos, je vos en pri,  
Dormez, jalos, et je m'envoiserai,

elles fourniront le thème initial des *chansons à personnages* où des mal mariées impertinentes bravent leurs maris. — D'autres enfin faisaient apparaître un instant, puis disparaître après quelques tours de bras cadencés des personnages à peine entrevus : Robin, Mariette, Emmelot, Mauberjon ; on décrira leurs minuscules passions et aventures, et ce seront les *pastourelles*.

Pour se convaincre que les liens ne sont pas imaginaires, mais réels, qui rattachent ces genres lyriques aux chansons de printemps et de danse, il suffit de parcourir la collection de ces pièces courtoises. Et peut-être est-il superflu de les classer logiquement et systématiquement en procédant des formes les plus simples aux plus complexes : car, sitôt admis le point de départ, — c'est-à-dire un certain goût de poésie pastorale inspiré par les fêtes et chansons de mai à un groupe de poètes qui s'amuse à ces gentils personnages de ballet, — il suffit de supposer à ces poètes la moindre initiative créatrice pour qu'ils aient pu imaginer d'emblée presque tous les motifs divers de ces chansons : les plus compliqués de ces motifs — et les plus compliqués sont si simples! — ont pu naître les premiers. Voici donc, sans tentative superflue de classement logique, quelques spécimens et résumés de ces poèmes, arbitrairement choisis, mais qui en donneront le ton et l'impression.

Ce fu el très douz tens de mai  
 Que de cuer gai  
 Vont cil oiseillon chantant ;  
 En un vergier por lor chant  
 Oïr m'en entrai...

C'est ainsi que débute d'ordinaire les reverdies (1), qui nous décrivent quelque aventure ou quelque vision du poète. C'est le songe d'une matinée de printemps. Tantôt il écoute et comprend le langage des oiseaux, surtout du rossignol, « qui avait pris, dit M. G. Paris, sans doute à l'occasion des fêtes de mai, une sorte de signification symbolique et mystique. » Le trouvère demande au rossignol de chanter; puis, assis près d'un buisson, il rivalise avec lui en jouant de la *citole*. — Ou bien il voit le loriot, le pinson, l'émerillon faire cortège au dieu d'Amour, qui chevauche, portant heaume de fleurs. — Ou encore il trouve sous un pin une jeune fille qui écoute les oiseaux, puis chante à son tour; ils font silence pour l'entendre, comme vaincus par elle. — Souvent cette « dame » irréelle lui apparaît dans un verger, toute lumineuse parmi les fleurs :

En son chief sor  
 Ot chapel d'or  
 Qui reluist et restancele;  
 Safirs, rubis ot entor  
 Et mainte esmeraude bele...

(1) Il ne nous est parvenu que fort peu de spécimens de ce genre. Ce sont les pièces éditées par Karl Bartsch (*Romances et Pastourelles*, Leipzig, 1870), sous les nos 1, 27, 28, 29, 30<sup>a</sup>, 30<sup>b</sup>, 71, II, 2 et à la page 355. Toutes les pièces dont on parle ci-après sont publiées dans ce recueil.

Sa ceinture fu de soie,  
 D'or et de pieres ouvrée;  
 Toz li cors li refflamboie  
 Si com fust enluminée.  
 Lés un rosier s'est assise  
 La très bele, la senée;  
 Elle respent a devise  
 Com estoile a l'anjornée...

Le trouvère s'oublie à la contempler un instant; il veut s'approcher d'elle; mais déjà la vision a disparu. Toute semblable, le petit roi Obéron avait vu Titania : « Je sais un banc où s'épanouit le thym sauvage, où la violette tremble auprès de la grande primèvre. Il est couvert par un dais de chèvrefeuilles vivaces, de suaves roses musquées et d'églantiers. C'est là que s'endort Titania bercée dans ces fleurs... » — Voici encore une de ces reverdies : la langue en est hybride, le texte corrompu; imprécise, altérée et bizarre, elle plait par son étrangeté même :

Volez vos que je vos chant  
 Un son d'amors avenant ?  
 Vilains nel fist mie,  
 Ainz le fist uns chevaliers  
 Soz l'ombre d'un olivier  
 Entre les bras s'amie.

Il décrit celle qui lui apparut alors, qu'il ne sait comment nommer et même le nom de fée semble trop précis pour la désigner. Elle descendait la pente de la prairie sur une mule ferrée d'argent, et trois rosiers ombrageaient sa tête. Elle portait chemisette de lin et *bliant* de soie, chausses de glaïeuls et souliers de fleurs de mai :

Ceinturete avoit de fueille  
 Qui verdist quant li tens mueille;  
 D'or ert boutonade;  
 L'aumosniere estoit d'amor,  
 Li pendant furent de flor,  
 Par Amors fu donade...

— « Bele, dont estes vos née?  
 — « De France sui la loée,  
 Du plus haut parage;  
 Li rosseignols est mon pere  
 Qui chante sor la ramée,  
 El plus haut boschage... »

Qui est-elle? Vêtue de fleurs, portant ceinture qui reverdit à la rosée, n'est-ce pas elle qu'honorent et figurent les reines de mai

de nos villages? N'est-elle pas l'Esprit même de la végétation renaissante et comme la Muse de toute cette gracieuse poésie archaïque?

En regard des reverdies, se placent, infiniment moins pures d'inspiration, les « chansons à personnages ». Il faut se contenter pour elles de ce nom très vague, qui seul convient à la variété de leurs motifs. Comme les thèmes initiaux ont vagabondé pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, on comprend qu'ils se soient modifiés de maintes façons, jusqu'à perdre parfois tout contact avec les fêtes de mai. Mais originellement ils en procèdent; ils respirent la liberté licencieuse de ces fêtes et le motif premier est celui qu'exprime ainsi une jeune vilaine effrontée :

Soufrés, maris, et si ne vos anuit,  
 Demain m'avrez et mes amis anuit.  
 La nuis est courte : aparmain me ravrez;  
 Soufrez, maris, et si ne vous mouvez!

Beaucoup de ces piécettes introduisent en effet, pareille aux chanteuses du roman de *Flamenca*, une jeune femme rebelle; les pensées sont légères, et légers sont les rythmes :

Por quoi me bat mes maris,  
 Lasette?  
 Je ne li ai rien mesfait,  
 Ne rien ne li ai mesdit,  
 Fors qu'acoler mon ami,  
 Seulette.  
 Por coi me bat mes maris,  
 Lasette?

Or sai bien que je ferai  
 Et coment m'en vengerai :  
 Avec mon ami geirai  
 Nuette;  
 Por quoi me bat mes maris,  
 Lasette?

Por quoi me va chastoiant  
 Ne blasmant  
 Mes maris?  
 Se plus me va corrouçant  
 Ne tençant  
 Li chetis,  
 Li biaux, li blons, li jolis  
 Si m'avra.  
 Li jalous  
 Envious  
 De corrous

Morra  
 Et li dous  
 Savorous  
 Amorous  
 N'avra.

Ou bien le poète entend le dialogue de deux jeunes femmes qui s'excitent à la haine de leur « vilain » ; — ou les conseils frivoles d'une matrone à une ingénue ; — ou le débat de trois jeunes mariées : l'une sage, qui veut rester fidèle à son mari, l'autre folle, qui se promet de « faire novel ami », et la troisième, pessimiste, qui chante :

S'on trovast leal ami,  
 Ja n'ëusse pris mari.

Enfin, dans un dernier groupe, celui des pastourelles, on voit les personnages des baleries se détacher de la danse pour jouer à nos yeux des scènes rustiques plus complètes. — Ces scènes se déroulent presque toutes dans le même paysage, « en mai, quant on voit la prime florete blanchoyer aval les prés. » Le trouvère, qui chevauche par la campagne, rencontre la pastoure et la décrit d'un trait rapide, comme il convient pour de si fugitives héroïnes : les yeux vairs, les tresses blondes, la gorge plus blanche que neige sur gelée. Et très rarement, par un raffinement de blasé, il fait de la bergère une brune, contrairement au goût le plus général des hommes d'alors. Elle est assise sous une coudraie, ou près d'une fontaine, et tandis que pâit son troupeau, elle se mire dans l'eau, tresse une guirlande, ou chante. Le chevalier la requiert d'amour, lui offre fermail d'or, cote de soie ou souliers peints, et l'intrigue qui se noue peut prendre les tournures les plus diverses, selon qu'elle cède ou résiste, ou spirituellement feint de ne pas comprendre (1) :

— « Pastorele, pastorele,  
 Vois le tens qui renovele  
 Que reverdissent herbes en la praele :  
 Beau deduit a en valet et en pucele.  
 — « Chevalier, molt m'en est bel  
 Que reverdissent prael ;  
 Si avront assez a pestre mi aignel ;  
 Je m'irai souef dormir soz l'arbroisel.  
 — « Pastorele, trop es dure  
 Quant de chevalier n'as cure :  
 A cinquante boutons d'or avroiz ceinture,

(1) On pourra remarquer dans cette pièce ces « plaisans hendécasyllabes » que Joachim du Bellay proposait d'introduire dans la versification française et auxquels il faut peut-être regretter qu'elle ait tout à fait renoncé. La coupe de ceux-ci est 7 + 4.

Si me lessiez prendre proie en vo pasture.  
 — « Chevaliers, se Deus vos voie,  
 Puis que prendre volez proie,  
 En plus haut lieu la prenez que ne seroie :  
 Quar petit gaaigneriez et g'i perdroie. »

Parfois elle feint de se rendre, mais par quelque ruse s'enfuit *ad salices* et de loin, hors de péril, raille le maladroit ; ou bien elle appelle les bergers à la rescousse, et le chevalier reprend, moitié marri, moitié riant, sa chevauchée.

Dans tout un cycle de pastourelles, le poète n'est plus l'acteur, mais seulement le témoin de divers incidens de la vie champêtre : dépit et querelles d'amour, jalousie de Robin qui épie, caché dans un buisson, si Marion éconduira son rival, petites scènes campagnardes où Marion, Perrinette, Doette, Guiot, Elaine, se provoquent à la danse, mènent la tresque, jouent du chalumeau, cherchent le mai, élisent un roi pour leurs jeux. Telle de ces piécettes fait vaguement songer à l'Anthologie : six pastoureaux et pastourelles dansent, couronnés de fleurs de préle ; à la fin le roi du jeu leur distribue des prix : une tourterelle à Heluis pour avoir le mieux chanté, une ceinture à Béatrice, et des fruits à Gui, le joueur de musette. D'autres au contraire montrent une intention réaliste, plaisante au milieu de ces descriptions si élégamment fausses de la vie paysanne.

Tels sont les petits genres : reverdies, chansons à personnages, pastourelles, qui semblent directement sortis des fêtes de mai.

#### IV

J'ai bien conscience d'avoir trahi parfois et comme amenuisé la théorie que j'exposais. Sous la forme qu'elle vient de recevoir, elle se réduit à ceci : Un peu avant 1150, se développe dans les cours chevaleresques un certain goût de poésie pastorale ; les fêtes du printemps, célébrées à la fois par les vilains et les seigneurs, les chansons de maieroles et de danse en sont à la fois le ferment et l'aliment. De nobles poètes s'amuse à exploiter ces thèmes : ainsi ont procédé, presque en tout temps, les poètes bucoliques. C'est un jeu aristocratique, c'est une mode de société, ou, — si l'on ne craint pas l'anachronisme du terme — une mode de salon. Elle crée ce que peut créer une mode de salon, c'est-à-dire simplement, comme aux temps de Fontenelle ou de Florian, les petits genres pastoraux dont on vient de sentir à la fois l'élégance et la mignardise.



Mais la théorie, telle que M. G. Paris l'a construite, se développe avec une ampleur tout autre. Il regarde bien les pastourelles, les reverdies et les chansons à personnages comme « les modifications jongleresques, puis aristocratiques, de chansons et de petites scènes appartenant aux fêtes de mai ; » seulement, il se représente tout autrement le mode de ces transformations. Elles n'auraient pas été, à l'origine, voulues, mais spontanées, et comme organiques. Ce n'est pas un caprice de nobles trouvères, habitués aux vers courtois, qui a brusquement travesti les poésies vilaines. Mais il faut se figurer une époque où ces mots *courtois* et *vilain* n'avaient pas un sens aussi défini ; où, les castes sociales ne s'opposant pas encore très fortement, la poésie était commune à tous. Puis, à mesure qu'une partie de cette société tendit à se raffiner, sans secousse les thèmes lyriques se raffinèrent aussi à son image ; en sorte qu'ils n'ont pas été transplantés ; mais, continuant de végéter dans l'air natal même, c'est cet air seulement qui est devenu peu à peu plus subtil : d'où leurs modifications postérieures.

De cette interprétation des faits suit cette conséquence importante : qu'il est loisible à M. G. Paris d'élargir son hypothèse. Si l'on admet que la primitive poésie des maieroles n'a pas été adaptée à la société courtoise artificiellement et par manière de jeu, mais que celle-ci l'a de tout temps accueillie par une sincère et sérieuse adhésion, on n'en est plus réduit comme nous à rattacher aux fêtes de mai quelques menus genres pastoraux, divertissemens de cercles mondains ; on peut supposer que l'inspiration de cette poésie printanière a suscité pareillement et animé les grands genres lyriques et toute la poésie courtoise du moyen âge. C'est bien là, en effet, que tend le système : « Je voudrais, dit M. G. Paris, rendre vraisemblable cette thèse que la poésie des troubadours proprement dite, imitée dans le Nord à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et qui est essentiellement la poésie courtoise, a son point de départ dans les chansons de danses et notamment de danses printanières... Cette poésie était destinée à un prodigieux épanouissement, à susciter en France et en Allemagne une poésie lyrique d'imitation, à créer celle du Portugal et de l'Espagne, et à féconder en Italie le sol où devaient plus tard fleurir et la poésie subtile ou sublime de Dante et la poésie délicate et raffinée de Pétrarque. Tout cela, si je ne me trompe pas dans mes rapprochemens et mes inductions, provient des *reverdies*, des chansons exécutées en dansant, aux fêtes des calendes de mai. »

Ce qui met d'abord en garde contre cette hypothèse, c'est la

difficulté de comprendre comment d'une source unique d'inspiration auraient découlé des genres si contraires de ton et d'esprit. Dans la solennelle chanson d'amour, le poète met tout son cœur, tout son sérieux du moins; dans la pastourelle, il n'est jamais dupe et le laisse voir; il s'amuse; il se délasse de lui-même et de sa gravité coutumière. Un Thibaut de Champagne peut bien composer tour à tour une chanson d'amour et une pastourelle, comme Joachim du Bellay rime une ode, puis une « villanelle » ou un « jeu rustique » : mais, pour l'un comme pour l'autre, la chanson d'amour ou l'ode, c'est le grand œuvre; le reste n'est qu'amusement. Et cette absence de tout sérieux dans les petits genres que nous avons considérés semble bien indiquer une substitution consciente de la pastorale conventionnelle à la chanson vilaine et sincère, une transposition voulue du mode populaire au mode aristocratique, bref un brusque changement de milieu. — En un mot, selon la théorie, les mêmes motifs des chansons de maieroles auraient été traités par les mêmes poètes tantôt plaisamment et presque ironiquement, tantôt avec une singulière gravité, pour produire indifféremment tantôt des chansonnettes, tantôt le « grand chant » des Pierre d'Auvergne et des Guiraut de Borneil. Comment s'expliquer cette différence de traitement ? — La théorie ne le dit pas.

Mais, en fait, il existerait entre les chansons de mai et les chansons des troubadours des rapports étroits, qui s'expliquent seulement si les unes sont issues des autres. « D'abord, écrit M. G. Paris, un des traits les plus caractéristiques de la poésie des troubadours, c'est cette éternelle description du printemps qui commence leurs pièces. On a souvent remarqué la monotonie de ce début presque obligatoire et l'on a cherché à l'expliquer de diverses façons. Il s'agit tout simplement de formules consacrées par les chansons de mai : toute chanson d'amour est originairement une reverdie; plus tard, on ne comprit plus le sens de ce motif légué par une tradition oubliée, et des protestations s'élevèrent contre cette tyrannie d'abord en Provence, puis en France, ensuite en Allemagne, en Portugal et dans les autres pays qui avaient accueilli l'art courtois. — Les chansons de printemps célèbrent la joie, la gaieté, la *joliveté*, inhérentes à la saison nouvelle. Or ces qualités ont pris une telle place dans la lyrique provençale que *joï* est devenu pour ainsi dire synonyme de poésie. — A l'idée de gaieté, dans les chansons de mai, s'associe tout naturellement celle de jeunesse. En provençal *jove*, *jovent* ont un sens consacré dans la langue de la poésie, et la formule *joï e jovent* est tellement typique qu'elle prouve infailliblement chez les au-

teurs français qui l'emploient une connaissance de l'art provençal. — Enfin, le printemps, la joie et la jeunesse sont intimement liés à l'amour dans les chansons de danse et ils le sont pareillement dans la poésie courtoise. »

L'amour, la jeunesse, la joie et le printemps sont intimement liés, en effet, dans les chansons des troubadours et les chansons de mai; mais puisqu'ils le furent de tout temps en toute poésie amoureuse et qu'ils resteront associés en poésie aussi longtemps sans doute qu'ils le seront dans la réalité de la vie, la théorie a dû se préoccuper de montrer que cette alliance, si naturelle ailleurs et si constante, semble ici marquée de traits conventionnels. Y a-t-elle tout à fait réussi? D'abord il est vrai que le mot et l'idée de *joie* tiennent une place singulière dans la poésie courtoise, mais avec un sens très particulier et comme ésotérique: la *joie* est dans la langue des troubadours cette exaltation sentimentale, source de poésie, faite d'espérance et de désespérance, qui naît de la souffrance même de l'attente et de la confiance en Amour, et qui pour ceux qui savent aimer vaut mieux que la jouissance des « faux amans ». On voit très bien comment ce sentiment raffiné peut se rattacher à l'ensemble des conceptions sentimentales du temps; on voit moins bien comment et pourquoi la *joie*, ainsi entendue, aurait d'abord été synonyme de la « gaieté inhérente à la saison nouvelle. »

Quant aux descriptions du printemps chères aux troubadours, il est de fait qu'elles se reproduisent au début de leurs chansons avec une persistance si monotone qu'elles portent bien le caractère de formules presque obligatoires; mais est-il nécessaire d'expliquer cette convention par une survivance des fêtes de mai? Il est fort naturel de trouver dans les poésies amoureuses des prés fleuris, des oiseaux chanteurs, des « printemps »; ce qui surprend, ce n'est pas leur présence en nos poèmes, c'est uniquement leur fréquence abusive (1). Or, ce n'est pas seulement ce

(1) Ce qui donne une force réelle à l'argument de M. G. Paris, ce n'est pas tant que les trouvères lyriques aient abusé des printemps, car leurs confrères, les romanciers, voire les trouvères épiques en ont pareillement abusé. Le moyen âge n'a guère exprimé que sous cette forme le « sentiment de la nature »; du moins, sous cette forme, l'a-t-il exprimé à satiété. Mais ce qui est singulier, c'est qu'en nombre de chansons, cette description printanière ne se justifie en rien dans la suite du poème et ne se rattache au contexte que par une grossière suture. En voici un exemple en cette chanson du châtelain de Couci :

Molt m'est bele la douce comencece  
 Del novel tens a l'entrer de Pascor,  
 Que bois et pré sont de mainte semblanco,  
 Vert et vermeil, covert d'erbo et de flor.  
 Et jo sui, las! de ce en tel balanco

début printanier qui est « de style » dans la chanson courtoise; tout y est « de style ». Elles se réduisent presque toutes à quelques formules sentimentales, diversement combinées, mais indéfiniment reprises. Chaque idée, chaque thème au moyen âge, et surtout dans la poésie lyrique, a une tendance invincible à se répéter; et c'est ainsi, pour en donner un exemple topique, qu'un poète ayant un jour trouvé plaisant de protester contre cet abus des « printemps » et d'affirmer au début d'une de ses chansons que mai, les violettes et les rossignols n'étaient pour rien dans ses amours, cette protestation répétée, comme le remarquait tout à l'heure M. G. Paris lui-même, « par les poètes de Provence, puis de France, puis d'Allemagne, puis de Portugal », s'est transformée à son tour en un lieu commun, ressassé jusqu'au dégoût, presque aussi tyrannique et monotone que l'abus même qu'elle signalait.

Mais la théorie de M. G. Paris se fonde sur un autre argument encore, suffisant à lui seul, s'il est justifié, pour entraîner la conviction : la conception de l'amour serait partiellement la même dans la poésie courtoise et dans la poésie des maieroles. « Les chansons de danse, écrit-il, propres surtout à ces fêtes de mai que j'ai comparées à des saturnales, déclarent le mariage insupportable et le considèrent comme virtuellement aboli; la poésie lyrique courtoise ne célèbre jamais l'amour qu'en dehors du mariage ou plutôt contre le mariage, et le livre où sont exposées les théories dont cette poésie est l'expression établit comme premier dogme que l'amour, essentiellement libre, est incompatible avec le mariage, qui est une servitude. Une conception aussi singulière ne peut être que conventionnelle; il lui faut un point de départ qu'elle a à peu près oublié, mais qui l'explique, et ce point de départ se trouve dans le caractère des anciennes fêtes de Vénus, des anciennes *Floralia*, devenues nos kalendes de mai. »

Ces ressemblances ne sont peut-être pas aussi certaines qu'il

Qu'a mains jointes aor  
 Ma bele mort ou ma haute richor.  
 Ne sai loquel, s'en ai joie et paor,  
 Si que sovent la chant ou del cuer plor...

Mais, pour expliquer ces débuts maladroits sans recourir aux maieroles, il suffit d'admettre que le thème primitif est celui-ci, très naturel, commun aux élégiaques de tous les temps : « que le spectacle du renouveau de la nature ravive la joie ou la peine de l'amant », motif que le même châtelain de Couci a souvent diversifié. Ainsi : « *Quant li estés et la douce saisons — Fait suelle et flor et les prés renverdir, — Las! chascuns chante et je plor et sospir...* » ou bien : *La douce voiz del roisignor sauvage — Me radoucist mon cuer et rasoage...* — ou bien : *Quant voi venir le douz tens et la flor, — Que l'erbe vert s'espant aval la préee — Lors me sovient de ma douce dolor.* » — Puis, ce thème étant devenu, comme tant d'autres, lieu commun, on s'explique qu'en certaines chansons, il s'adapte maladroitement au contexte.

peut sembler. Assurément la poésie courtoise, non plus d'ailleurs qu'aucune poésie lyrique, ne chante l'amour conjugal. Mais si l'on écarte les facéties de l'*Art d'amour* d'André le Chapelain, qui lourdement a travesti les conceptions sentimentales de son temps, soit qu'il fût d'esprit trop grossier, soit qu'il ait été le secrétaire d'un cercle mondain particulièrement licencieux, rien n'est plus vraiment chaste (par le ton tout au moins et l'expression) que ces poèmes où l'on croit trouver une théorie de corruption. Ces poèmes procèdent, assure-t-on, de chansonnettes comme celles du roman de *Flamenca* et de la *Regina avrilloza*. Or le seul objet de ces chansonnettes est de bafouer le mari et le mariage; c'en est le thème unique et, ce thème unique, par une rencontre singulière, n'apparaît jamais dans les chansons courtoises. Le propre des chansons de maieroles est de proclamer à tout venant qu'on s'affranchit du servage conjugal, et le propre des chansons courtoises est de le dissimuler ou de s'en taire: ici nulles plaintes contre le mariage, nulle allusion au mari, s'il existe. En admettant même, ce qui n'est pas sûr, qu'on soit toujours en présence de « chants d'adultère » (1), le poète n'y proclame jamais le droit à la rébellion contre les contraintes sociales, il feint seulement de les ignorer; il ne chante jamais la posses-

(1) Nous pouvons l'admettre ici, sans que notre thèse en souffre. Pour le constater, la place nous manque plutôt que les raisons. On peut du moins les indiquer, quitte à les développer plus tard. Les chansons courtoises sont généralement assez vagues pour se prêter à toutes les variétés de situation qu'offre en effet la vie, amour coupable ou non, heureux ou contrarié, pour une femme libre ou engagée en d'autres liens. Il est vrai qu'il n'est jamais fait allusion à un mariage qui pourrait consacrer publiquement la passion du poète: ce n'est pas que l'amour ne puisse exister entre époux, comme le dit une règle grossière d'André le Chapelain (conception expressément contredite par vingt romans, issus des mêmes cercles mondains); l'amour chevaleresque est non pas contraire aux conventions sociales; il est supérieur et d'un autre ordre. En fait, dans les romans, les chansons courtoises s'adressent tantôt à des femmes mariées, comme la dame du Fayel, tantôt à des jeunes filles, comme Lienor. — On allègue que souvent, dans les chansons courtoises, apparaissent des personnages singuliers, les *losengiers*, dont l'amant avertit sa dame de se défier; ce sont, dit-on, les traîtres prêts à dévoiler au mari les amours furtives; le plus souvent, ils sont simplement des rivaux, des *jaloux*, des *mesdisans*, qui calomnient l'amant auprès de sa dame, et le poète la supplie de leur imposer, avant de les en croire, les mêmes épreuves qu'à lui-même. — Ce qui est sûr, c'est que les troubadours se sont attachés à dépouiller la passion de tous ses accidens individuels, pour chanter seulement l'aspiration à l'amour, à la beauté, et l'excellence de l'objet aimé. Mais quel est cet objet? Qui est précisément celle à qui s'adressent les chansons? Elle est la *dame*, le reste est laissé dans un vague voulu. — Qu'après cela, le code grossier d'André le Chapelain puisse trouver en quelques chansons un commentaire qui le confirme, c'est ce que je reconnais bien; les deux cents poètes à qui appartiennent ces chansons ont interprété différemment, les uns plus prosaïquement, les autres plus finement, le *Credo* commun; mais la grande majorité ne l'a pas compris, comme André le Chapelain. Dante et Pétrarque appartiennent à cette majorité, — et c'est ici ce qui importe.

sion, mais seulement l'espoir d'être aimé. Et cette réserve ne procède pas de la *libertas maia*, si elle en est précisément le contraire.

Enfin et surtout, n'est-il pas vrai que, si l'on veut expliquer l'origine d'un genre littéraire, ou d'une conception sentimentale, ou d'une doctrine philosophique, il faut que l'explication rende compte de ce que ce genre, cette conception, cette doctrine offre de vraiment spécifique? Or ce qui est vraiment propre à la poésie courtoise, c'est, par définition, la courtoisie, c'est-à-dire l'idée d'une intime union de l'amour, de l'honneur et de la prouesse. Ce qui lui est propre, c'est d'avoir conçu l'amour comme un culte qui s'adresse à un objet excellent et se fonde, comme l'amour chrétien, sur l'infinie disproportion du mérite au désir; — comme une école nécessaire d'honneur, qui fait *valoir* l'amant et transforme les vilains en courtois; — comme un servage volontaire qui recèle un pouvoir ennoblissant, et fait consister dans la souffrance la dignité et la beauté de la passion. C'est cette conception qui a charmé l'Europe du moyen âge; c'est d'elle et d'elle seule que procèdent vraiment Dante et Pétrarque; les *gaberis* des chansons de maieroles en rendent-elles bien compte?

L'ingénieuse et forte théorie que nous avons analysée doit-elle vraiment se restreindre comme nous avons dit? En tant qu'elle fait sortir des fêtes de mai du haut moyen âge tout l'œuvre des troubadours, des trouvères et des pétrarquistes, ne serait-elle qu'un très beau mythe? Il serait dommage, en vérité, que ces fêtes eussent donné naissance, non pas à toute la poésie lyrique, mais simplement aux petits genres pastoraux du moyen âge.

JOSEPH BÉDIER.

---

# LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

---

## LES PLANTES DE GRANDE CULTURE

---

### LE BLÉ

Pendant l'année 1894, la dernière pour laquelle nous ayons des renseignements précis, la culture du blé a porté en France sur 6 991 449 hectares ; le rendement moyen de l'hectare a été de 17<sup>hect</sup>,52 ; la récolte totale de notre pays s'est donc élevée à plus de 122 millions d'hectolitres, ou encore si, au lieu de mesurer le grain, on le pèse, à 93 671 000 quintaux de 100 kilos.

Le prix moyen du quintal a été de 19 fr. 85 correspondant à 15 fr. 21 pour l'hectolitre ; le grain produit vaut donc environ 1 milliard 860 millions, et comme ces 93 millions de quintaux de grains ont été portés vraisemblablement par 186 millions de quintaux de paille à 6 francs le quintal, cette paille représentait encore 1 116 millions de francs. La valeur produite par les cultivateurs de blé pendant l'année 1894 représente par conséquent une somme totale de près de 3 milliards.

La récolte de 1894 a été exceptionnelle, c'est une des plus fortes du siècle ; la moyenne des vingt dernières années est seulement de 81 millions de quintaux ; en les comptant à 20 francs, ce qui est au-dessous de la réalité, on trouverait que le grain seul représente 1 600 millions, en y ajoutant 500 millions pour la paille, qui atteint rarement le prix de 1894, on arriverait à 2 milliards 100 millions.

La culture du blé produit donc annuellement en France une valeur qui dépasse 2 milliards, et on conçoit quelles inquiétudes ressentirent les membres du gouvernement et ceux du Parlement quand, il y a dix ans, les cultivateurs de blé déclarèrent qu'il fallait renoncer à le produire; qu'au prix où il était tombé, la culture devenait onéreuse et qu'on était contraint de l'abandonner. Tandis que de 1875 à 1882, le prix de l'hectolitre de blé avait dépassé 20 francs, il avait fléchi à 19 fr. 16 en 1883, puis à 17 fr. 76 en 1884; c'est ce prix qu'on déclara ruineux, affirmant que la somme dépensée pour produire un hectolitre de blé, désignée sous le nom du prix de revient, s'élevait à 20 francs et, par suite, dépassait de beaucoup le prix de vente.

Sans hésiter, on attribua la baisse aux importations de blé étranger, et malgré la répugnance bien légitime qu'éprouvaient des assemblées démocratiques à élever artificiellement le prix du grain qui forme la base de l'alimentation nationale, la poussée des idées protectionnistes fut trop forte pour qu'on y résistât; les droits imposés au quintal de blé étranger furent d'abord de 3 francs, on les éleva ensuite à 5 francs, puis à 7 francs.

Or, si de 1887 à 1888 l'hectolitre de blé se vendit en moyenne en France au-dessus de 18 francs, si même il s'éleva à 19 francs en 1890, et dépassa 20 francs pendant la mauvaise année 1891, depuis cette époque et malgré des droits protecteurs extraordinairement élevés, les prix sont tombés à 17 fr. 87 en 1892, à 16 fr. 55 en 1893, à 15 fr. 21 en 1894 et à 14 francs en 1895.

Visiblement les droits de douane sont impuissans à maintenir les prix aussi hauts qu'on l'avait espéré. Il est bien à remarquer au reste que cette baisse persistante n'a pas produit les effets funestes qu'on avait prédits, on n'a nullement renoncé à la culture du blé; elle couvrait 6956765 hectares en 1883, elle a dépassé 7 millions d'hectares en 1889, 1890 et 1893 et en a occupé encore 6997449 en 1894, et comme on ne peut pas supposer que les cultivateurs s'obstinent à produire à perte, il faut bien admettre que le chiffre, sur lequel on s'appuyait pour forcer les hésitations du Parlement, était erroné et que le prix de revient de l'hectolitre de blé n'est pas de 20 francs.

Quel est-il donc? Il importe de bien préciser cette notion, car si elle est clairement établie, la marche à suivre pour surmonter les difficultés dans lesquelles nous nous débattons aujourd'hui sera nettement indiquée.



## I. — LE PRIX DE REVIENT DE L'HECTOLITRE DE BLÉ

On l'obtient en établissant d'une part les dépenses qui incombent à la culture d'un hectare de blé, en défalquant de ces dépenses la valeur de la paille, puis en divisant la somme ainsi diminuée par le nombre d'hectolitres recueillis.

Le numérateur de la fraction qu'il s'agit de calculer est formé par la somme d'un grand nombre de termes dont quelques-uns correspondent bien à des dépenses réellement effectuées, tandis que d'autres sont simplement évaluées et peuvent dès lors être enflées ou atténuées, suivant qu'on a intérêt à grossir ou à diminuer le prix de revient.

Les sommes payées au propriétaire pour la location de l'hectare, au percepteur pour les impôts, la facture du marchand d'engrais et de semences, le salaire des moissonneurs, des batteurs figurent au numérateur et sont bien des dépenses réelles, l'argent est sorti de ma caisse et je ne suis pas maître d'enfler ou d'amoindrir la somme versée, mais j'inscris encore les dépenses de labour, de hersage, de semailles, travaux exécutés par mes ouvriers, mes bœufs, mes chevaux; j'inscris la valeur du fumier employé, ou les résidus des fumures antérieures; or ces dépenses sont réelles mais impossibles à évaluer avec exactitude, et il y a de ce côté quelque incertitude; le numérateur de notre fraction est donc quelque peu flottant; le dénominateur, le nombre diviseur qui représente la quantité d'hectolitres récoltée est au contraire observé régulièrement; il présente d'énormes variations, suivant les conditions dans lesquelles nous sommes placés.

C'est le quotient de cette fraction, le rapport des dépenses au nombre d'hectolitres récoltés qui représente le prix de revient.

Si les dépenses sont faibles, il ne sera pas nécessaire de les diviser par un gros chiffre pour avoir un prix de revient très bas, tandis que, si les dépenses sont considérables, on n'aura un prix de revient faible qu'avec de grands rendemens.

Le pionnier américain qui défriche les milliers d'hectares des plaines de l'Ouest des États-Unis et profite des richesses accumulées dans le sol par la culture herbacée qui le couvre depuis des milliers d'années, réduit ses travaux et par suite ses dépenses au minimum, il laboure, égalise son champ à la herse, sème, puis cesse tout travail. Si les conditions saisonnières ne sont pas trop défavorables, le blé lève, se développe et mûrit sa graine; sans doute le rendement sera minime mais, quand bien même il se réduirait à 10 hectolitres de grain, il y aura encore avantage

à faire passer, dans ces maigres récoltes, des moissonneuses-lieuses, à battre rapidement en chauffant la locomobile qui anime la machine avec la paille, à ensacher et à expédier à Chicago; si les dépenses afférant à un hectare n'excèdent pas 50 francs, le prix de revient de l'hectolitre ne sera que 5 francs et on réalisera un gros bénéfice en vendant 9 francs, prix actuel à Chicago.

Il n'en est plus ainsi dans nos grandes fermes du nord de la France; le loyer de la terre est élevé, et si l'exploitation emploie sa paille, qu'elle ne soit pas vendue comme elle l'est aux environs de Paris, il faut forcément que le rendement soit élevé pour que le prix de revient ne surpasse pas le prix de vente.

Mon collègue à l'École de Grignon, M. D. Zolla, a relevé chez un fermier de Seine-et-Oise le compte blé pendant plusieurs années (1); en 1884, les dépenses se sont élevées à 610 fr. 59 par hectare, on avait produit 33 hectolitres et 1 155 bottes de paille de 5<sup>kl</sup>,5; les recettes ont atteint 849 fr. 82, et le prix de revient 8 fr. 26; c'est l'année où ce prix a été le plus faible; pendant la mauvaise année 1891, il s'est élevé à 13 fr. 92 pour retomber à 9 fr. 86 en 1892. Un membre du Parlement, M. Lesage, au moment de la discussion des droits de douane, a calculé le prix de revient du blé dans une exploitation qu'il avait conduite lui-même; en défalquant les pailles, il a trouvé 9 fr. 59 l'hectolitre. M. Garola, professeur départemental d'Eure-et-Loir, donne comme prix de revient d'une bonne ferme de son département 12 fr. 86 par hectolitre.

Il est inutile de multiplier ces exemples, il est clair que plus le prix de vente est faible et plus il faut que le prix de revient s'abaisse pour que la différence entre ces deux chiffres, c'est-à-dire le bénéfice, soit sensible, et puisque la surélévation des droits de douane est impuissante à maintenir les cours, que tous les efforts tentés pour déterminer une hausse artificielle ont été vains, nous sommes acculés à la nécessité de produire à bas prix, c'est-à-dire d'une part de diminuer nos dépenses et de l'autre d'augmenter nos rendemens.

La diminution du prix de location de la terre a été très marquée depuis dix ans, elle a suivi l'abaissement du taux de l'intérêt de toutes les valeurs, et de même que le rentier ne touche plus maintenant que 3 francs pour un capital de 100 francs, tandis qu'il en recevait 5 il y a quinze ou vingt ans, de même un hectare de terre qui se louait 100 francs est tombé à 80, 70 et même plus bas; en outre, on a substitué, aussi souvent qu'on l'a pu, le travail

(1) *Études d'économie rurale*; Paris, Masson, p. 222. *Annales agronomiques*, tome XX, page 161.

des animaux à la main-d'œuvre humaine, le semoir, la moissonneuse sont entraînés par des chevaux ou des bœufs, la machine à battre est actionnée par une locomobile; ce sont là, il faut le reconnaître, de petites économies et qui ne sont pas sans provoquer la gêne des propriétaires ou celle des ouvriers; il n'en va plus de même de l'élévation des rendemens, non seulement en abaissant le prix de revient au-dessous du prix de vente, elle assure le bénéfice du cultivateur et fait entrer l'aisance dans la ferme, mais en outre, en produisant une plus grande masse de matières alimentaires à bas prix, elle augmente le bien-être de la population, et accroît la prospérité générale. Guidée par une science, chaque jour plus éclairée, la culture a fait dans ces dernières années des progrès assez marqués pour que personne en France ne soit plus privé de pain de froment. L'exposé de ces progrès est le sujet de cet article.

II. — PLACE DU BLÉ DANS L'ASSOLEMENT. — JACHÈRE  
ET PLANTES SARCLÉES

L'histoire économique de l'ancienne France est navrante; périodiquement la disette, la famine même, reviennent, traînant derrière elles leur cortège habituel de maladies, de misères et de désordres; la crainte de voir la population manquer de pain affole les pouvoirs publics; ils entassent réglemens sur ordonnances: pour faire arriver le grain sur le marché, pour le retenir dans la province; le commerce paralysé est impuissant; les paniques déterminent l'exagération des cours, puis quand elles cessent: leur effondrement. Toutes ces misères sont œuvre humaine; si on avait reconnu plus tôt que la liberté complète du commerce des grains est seule capable d'assurer les approvisionnemens réguliers, on les eût évitées, car les procédés de culture étaient très judicieusement appropriés aux conditions dans lesquelles on se trouvait.

On pratiquait l'assolement triennal, qui, encore en usage dans certaines parties de la France, remonte, dit-on, à Charlemagne: pendant une première année, la terre reçoit le peu de fumier dont on dispose, elle est labourée, travaillée à diverses reprises, on la débarrasse ainsi des plantes adventives, mais on ne lui demande aucune récolte; pendant toute une année, le guéret bien ameubli reste exposé à l'air, et c'est seulement à l'automne qu'on sème le blé.

Pourquoi cette année sans récolte, pourquoi cette longue période de repos? Est-ce seulement pour avoir le loisir de dé-

truire les plantes adventives qui pullulent dans les blés semés à la volée, très vite inabordables au printemps et qui diminuent énormément la récolte, qu'on laissait la terre inactive? Non, le bénéfice qu'on tirait de la jachère était bien plus élevé que celui qu'aurait pu procurer le seul nettoyage du sol; ce bénéfice tenait à des causes plus profondes qu'on vient seulement de pénétrer.

Nous avons déjà insisté, ici même, sur les énormes quantités d'azote combiné que renferment nos terres cultivées (1); on y trouve souvent de 1 à 2 millièmes d'azote, ce qui représente pour un hectare de terre pesant approximativement 4 000 tonnes, de 4 000 à 8 000 kilos d'azote combiné; or, les exigences d'une très forte récolte de blé sont de 100 kilos d'azote environ; le sol contient donc infiniment plus d'azote qu'il n'est nécessaire pour alimenter les plantes qu'il porte, et cependant l'expérience nous enseigne qu'on n'obtient de forts rendemens qu'à la condition d'introduire, dans cette terre surchargée d'azote, des engrais azotés.

Visiblement, ces grandes réserves du sol se trouvent à un état tel que les plantes ne peuvent l'utiliser; c'est qu'en effet, l'humus dans lequel l'azote est engagé en combinaison avec du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène, est une substance très stable, d'une décomposition lente et difficile; son inertie est la cause même de son accumulation dans le sol: s'il était soluble ou très altérable, très vite il disparaîtrait.

Lentement, cependant, sous l'influence des ferments qui pullulent dans la terre l'humus se brûle; son carbone s'unit à l'oxygène de l'air et s'échappe sous forme d'acide carbonique, son hydrogène forme: avec l'oxygène, de l'eau, avec l'azote, de l'ammoniaque. Bien que très soluble, celle-ci n'est pas entraînée, on ne la retrouve pas dans les eaux d'égouttement, mais elle subit une dernière métamorphose qui l'amène à une forme telle qu'elle est ou saisie par les végétaux ou entraînée par l'eau; l'ammoniaque devient la proie des ferments nitreux, puis nitrique: du nitrate de chaux, du nitrate de potasse apparaissent, les plantes se les assimilent et prospèrent, car de tous les engrais azotés les nitrates sont les plus efficaces.

Pour que les réserves du sol deviennent utilisables, il faut qu'elles se transforment, et cette transformation ne se produit que si la terre est aérée et humide.

La terre n'est bien aérée qu'autant qu'elle est ameublie par les instrumens; mais le travail des terres argileuses n'est pas toujours possible; sèches ou trop humides, elles sont inabordables;

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1893.

si même on les laboure, quand elles ne sont pas convenablement égouttées, on les transforme en grosses mottes, irréductibles par les herses ou les rouleaux qui s'aèrent mal. Or il est bien plus facile de trouver le moment opportun pour labourer quand la terre est découverte que lorsque le travail se place pendant la période restreinte qui sépare une récolte de la suivante. Nos pères avaient peu d'engrais, il fallait tirer du sol tous les alimens des végétaux, et la nécessité de très bien exécuter les travaux militait déjà en faveur de la jachère nue; mais ce n'est pas là cependant la cause qui justifie complètement leur manière d'agir. Pour que les métamorphoses qui amènent l'azote du sol à être utilisable puissent se produire, il faut que la terre soit humide; or, on n'est sûr de lui conserver l'humidité nécessaire que si on la maintient nue, privée de végétaux.

J'ai déjà parlé ici même des cases de végétation de Grignon; ce sont de grandes caisses carrées en ciment; elles ont deux mètres de côté et un mètre de profondeur; elles renferment quatre mètres cubes de bonne terre qui repose sur un lit de cailloux, au travers duquel les eaux qui ont traversé le sol s'écoulent jusqu'à une rigole centrale, qui les conduit dans de grands vases où elles sont recueillies; à intervalles réguliers on les mesure, puis on les soumet à l'analyse.

La plupart de ces cases portent, chaque année, des plantes variées; on y cultive des betteraves, des pommes de terre, du blé, du trèfle, de la vigne, mais quelques-unes sont depuis quatre ans en jachère; or, tandis que pendant l'année agricole : mars 1894-mars 1895, les terres emblavées n'ont laissé couler que de très faibles quantités d'eau de drainage, les terres en jachère ont été traversées par des quantités d'eau notables, renfermant en moyenne, si on calcule pour l'écoulement d'un hectare pendant toute l'année : 76<sup>lit</sup>,4 d'azote nitrique. Pendant l'année : mars 1895-mars 1896, les mêmes faits se sont reproduits; les terres emblavées n'ont rien laissé couler, tandis que les terres en jachère ont fourni 94 millimètres d'eau de drainage renfermant, en moyenne, pour un hectare 110 kilos d'azote nitrique.

Actuellement les cultivateurs habiles fortifient leur blé avec 100 ou 200 kilos de nitrate de soude distribués au printemps; ces doses renferment de 15 à 30 kilogrammes d'azote nitrique; c'est-à-dire infiniment moins que n'en produit, pendant les années de jachère, la terre de Grignon. La production des nitrates y surpasse, et de beaucoup, celle des terres emblavées constamment asséchées par les plantes, qui sont des appareils d'évaporation formidables.

Ainsi les nitrates prennent naissance dans une terre en jachère ; ils y sont abondans, parce que la terre est aérée et humide, et, nous le répétons, cette dernière condition n'est réalisée que parce que la terre ne porte pas de végétaux, qui sans cesse rejettent dans l'atmosphère l'eau que leurs racines enlèvent au sol.

Une partie des nitrates, formée par les terres en jachère, est perdue, entraînée par les eaux qui traversent le sol ; cette perte n'est pas très forte cependant, car les drains coulent rarement pendant l'été ; c'est à l'automne, au moment des grandes pluies, que les nitrates formés pendant les chaleurs de l'été sont entraînés par les eaux ; or, ce moment est précisément celui des semailles du blé d'hiver, et aussitôt que le blé commence à émettre des racines, celles-ci s'emparent avidement des nitrates formés ; j'ai reconnu, en effet, il y a plusieurs années, que les eaux de drainage des terres nues étaient bien plus chargées pendant l'hiver que celles qui coulaient de terres récemment emblavées en froment.

Aujourd'hui, bien pourvus d'engrais, nous blâmons cette pratique de la jachère, et nous l'abandonnons avec juste raison ; mais n'est-il pas admirable que, par simple empirisme, à force d'observations longtemps répétées, nos pères aient su réaliser la formation des agens de fertilité les plus précieux dont ils ignoraient profondément l'existence, et qu'ils aient ainsi pallié leur manque d'engrais ?

Il a fallu que les avantages de laisser la terre nue fussent bien visibles pour que partout on consentît à l'abandonner pendant une année entière sans lui demander de récolte ; on voulait qu'elle se reposât ; en réalité le travail intérieur y était au maximum puisque, sans le savoir, on y réalisait les conditions nécessaires à l'activité des ferments qui amènent l'azote à la forme essentiellement assimilable de nitrates.

La pratique de la jachère disparaît peu à peu, elle n'a plus de raison d'être ; nous faisons précéder la culture du blé de plantes assez écartées pour que le passage des instrumens employés à la destruction des mauvaises herbes soit toujours facile ; en outre, nous disposons d'une quantité d'engrais suffisante pour qu'il ne nous soit plus avantageux de tirer exclusivement les nitrates qu'utilisent nos récoltes de la transformation de l'humus du sol, en payant cette transformation de la perte d'une année de récolte.

Actuellement dans la région septentrionale de la France, la culture du blé est précédée de celle des betteraves ou des pommes de terre, naguère de celle du colza ; dans le Midi : du maïs à graines. Toutes ces plantes appartenant à des familles différentes, présentent au point de vue agricole un caractère commun, les

pieds sont assez écartés les uns des autres pour que des houes à cheval, ou encore, si la main-d'œuvre n'est pas chère, pour que des ouvriers armés de la raclette, puissent, à plusieurs reprises, couper, détruire les mauvaises herbes, qui, sur les sols bien pourvus d'engrais, pullulent, dominant et finiraient, si on ne les combattait énergiquement, par réduire la récolte; toutes les cultures qui permettent ce travail sont désignées sous le nom de cultures sarclées.

Dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Oise, Seine-et-Marne, à part quelques pièces consacrées au trèfle ou à la luzerne, on ne cultive guère que deux plantes, la betterave et le blé, qui se succèdent indéfiniment. Les praticiens disent de la betterave qu'elle paie bien sa fumure, c'est-à-dire que sa récolte croît avec la quantité d'engrais répandue; or, on hésite d'autant moins à bien fumer que cette culture entraîne l'entretien d'un nombreux bétail; si on sème la betterave fourragère, on ne le fait que pour nourrir des vaches laitières ou engraisser des bœufs, et par suite le fumier devient d'autant plus abondant que la sole couverte de betteraves fourragères est plus étendue. Si on sème des betteraves destinées à la sucrerie ou à la distillerie, on retrouve, après le traitement, des pulpes, de telle sorte que toujours la culture de la betterave conduit à l'entretien d'un bétail nombreux et assure la production du fumier. Le blé, qui succède aux racines, arrive donc sur un sol enrichi par la fumure prodiguée aux betteraves; en outre, celles-ci sont des plantes bisannuelles; au moment où on les arrache au mois d'octobre, elles sont encore en pleine vigueur, et les débris qu'on laisse sur le sol, collets garnis de feuilles, extrémité de la racine, donnent, en se décomposant dans le sol où ils sont enfouis, de l'ammoniaque dont le blé profite.

Dans les terrains secs, où la réussite de la betterave n'est pas assurée, on lui substitue comme plante sarclée précédant le blé : la pomme de terre. Les résidus qu'elle laisse dans le sol sont bien moins abondants; au moment de la récolte des tubercules, les fanes sont mortes, tous les principes qu'elles ont élaborés pendant l'été ont été résorbés dans les tubercules, et les proportions d'azote qu'on trouve dans ces tiges desséchées, noircies, sont insignifiantes. En revanche, les travaux nécessaires aux semailles du blé sont bien plus faciles à exécuter après la récolte des pommes de terre qui a lieu en septembre, qu'après l'arrachage des betteraves, qui précède de peu de jours le moment où il faut semer le blé d'hiver. Quoi qu'il en soit, l'enrichissement du sol par les résidus des fumures qu'exige la betterave, par l'enfouissement des débris qu'elle laisse après elle, est tel, que c'est

dans la région betteravière que les rendemens du blé à l'hectare sont les plus élevés.

### III. — PRÉPARATION DU GRAIN. — SEMAILLES. — LE BLÉ PENDANT L'HIVER

Nous avons fait diligence ; rapidement nous avons enlevé nos betteraves, arraché et rentré nos pommes de terre, retourné notre trèfle ; notre terre est fumée, labourée, hersée, roulée, prête pour les semailles ; avant d'y procéder, il faut être certain que le grain que nous allons confier au sol est exempt des germes de parasites qui pourraient compromettre la récolte. Deux champignons sont particulièrement à craindre : la carie et le charbon. Leurs spores adhèrent aux grains de blé ; quand on sème une graine contaminée, le parasite qu'elle renferme se développe en même temps que le blé lui-même ; au moment où le grain se forme, il est envahi, et au lieu de farine blanche, les enveloppes ne renferment plus qu'une multitude de spores noyées dans une matière noire, à odeur fétide.

On réussit à tuer ces spores à l'aide du sulfate de cuivre, qui exerce sur nombre de champignons une action spécifique des plus curieuses ; on sait que les *bouillies*, à l'aide desquelles on combat victorieusement le *peronospora* de la pomme de terre ou le mildew de la vigne, sont à base de sulfate de cuivre. Son efficacité contre la carie du blé avait été reconnue, dès le commencement du siècle, par Benedict Prevost ; mais, à cette époque, on se refusa à l'employer, par crainte de ses propriétés vénéneuses qu'on avait fort exagérées. Aujourd'hui nous sommes revenus de ces terreurs ; on dissout 1 500 grammes de sulfate de cuivre dans un hectolitre d'eau et on y plonge les grains contenus dans une corbeille ; après cette immersion, on les sèche, puis on les saupoudre de farine de chaux, et on peut dès lors les semer avec sécurité.

Parmi les avantages que présente une bonne préparation du sol, bien aplani par les herses et les rouleaux, se place, en première ligne, l'emploi du semoir. Après bien des changemens, des modifications, cet instrument est devenu d'un usage habituel. Il consiste essentiellement en une grande boîte rectangulaire, fixée en travers d'un bâti sur roue traîné par un cheval. Cette grande caisse horizontale renferme, outre le grain, l'appareil distributeur ; on conçoit sans peine qu'un engrenage, mis en mouvement par le déplacement même de l'instrument, fasse tourner un axe horizontal portant des disques, auxquels sont fixées de petites cuillères qui se chargent de grains et les déversent dans une *série de petites trémies*, d'où ils s'écoulent dans des tubes régu-



lièrement espacés qui le conduisent jusqu'au sol ; ces tubes sont formés de plusieurs parties s'emboîtant les unes dans les autres ; étant ainsi articulés, ils suivent aisément les ondulations du terrain ; chaque tube porte en avant un petit soc qui ouvre dans le sol un léger sillon, le grain y est déposé, puis immédiatement recouvert d'une légère couche de terre par l'instrument lui-même.

En général, les lignes sont espacées de 18 à 20 centimètres, largeur suffisante pour qu'on puisse faire passer entre elles les instrumens destinés à détruire les plantes adventices ; ce sarclage, facile dans les blés semés en ligne, devient très vite impraticable dans les blés semés à la volée ; l'emploi du semoir procure en outre une notable économie de semences ; au lieu de 2 hectolitres à 2 hectolitres et demi nécessaires au semis à la volée d'un hectare, 150 litres suffisent au semis en ligne. Si l'emploi du semoir était général, les semailles de nos 7 millions d'hectares exigeraient 10 à 11 millions d'hectolitres au lieu de 17 ; la différence, au prix actuel, représente 100 millions de francs.

La vue de la machine criarde, qui lentement parcourt les guérets, n'éveille aucune idée poétique, et on se prend à regretter le semeur s'avancant à pas réguliers, sans dévier, vers le point que constamment il fixe du regard ; autour de son bras gauche, il a replié l'extrémité de son long tablier pour en faire un sac dans lequel il puise la semence qu'il lance d'un grand geste circulaire. On comparait volontiers l'écrivain qui répand ses idées au modeste ouvrier qui prépare la moisson nouvelle, mais quand bien même cette image disparaîtrait du langage, comme le semeur de nos champs, on se consoleraient en pensant qu'en économisant 6 ou 7 millions d'hectolitres de blé chaque année, on assure le pain de 2 à 3 millions de personnes.

Sous le climat de Paris, on sème le blé à la fin d'octobre ou au commencement de novembre ; si l'automne est doux, quinze jours plus tard, les lignes vertes commencent à apparaître, le blé est levé.

Avec l'hiver s'ouvre la période critique ; si la neige arrive, rien n'est perdu ; elle couvre les jeunes plantes d'un voile épais qui les protège contre les froids excessifs et surtout contre les ardeurs du soleil. Quand ses rayons frappent une plante dont la racine est emprisonnée dans une terre gelée, l'échauffement produit par les radiations détermine l'évaporation de l'eau que contient la feuille, et comme la racine ne peut rien lui fournir, la feuille se dessèche et périt ; la récolte est perdue. Nous avons eu, depuis vingt ans, deux récoltes déplorables : en 1879, après un hiver dont les rigueurs sont restées célèbres, nous n'avons obtenu que 79 millions d'hectolitres ; et en 1891, encore après une longue

période de froid, 77 millions; le déficit a été énorme, et les droits d'entrée sur le blé ont dû être réduits.

Quand le blé d'hiver a été détruit par la gelée, et qu'en mars il faut hâtivement recommencer les semailles du blé de printemps, bien moins prolifique que les variétés qui supportent habituellement l'hiver, les quantités récoltées sont toujours très réduites et une large importation nécessaire.

Heureusement, les tièdes vents d'ouest qui nous arrivent, chargés des brumes de l'Océan, dominant dans notre région du Nord de la France, et nous pouvons y cultiver sans grand danger les blés prolifiques d'origine anglaise; mais déjà dans l'Est leur destruction par les froids de l'hiver est assez fréquente pour qu'on sème surtout des variétés, à rendemens moins élevés, mais plus résistantes à la gelée.

A voir, au commencement du printemps, les petites plantes qui ont victorieusement supporté l'hiver, on serait porté à croire qu'engourdi par le froid, le blé n'a guère progressé; ce serait une erreur; mais son travail presque entièrement souterrain échappe à l'observation; pour le suivre aisément, j'ai ensemencé depuis plusieurs années un talus qui borde une route dominant de 1<sup>m</sup>,50 environ mon champ d'expériences de Grignon, de telle sorte qu'il suffit d'un coup de bêche et de deux ou trois arrosages à l'aide d'une seringue de jardinier pour avoir les racines sous les yeux; au moment d'une première observation, le 15 décembre 1893, les tiges n'avaient encore que 7 ou 8 centimètres, elles étaient liées au grain qui leur avait donné naissance par une petite tigelle blanche, formant à son arrivée à la lumière un nœud d'où partaient les premières feuilles; du grain s'échappaient des racines fines, grêles, s'enfonçant profondément jusqu'à 20, parfois 30 centimètres. Six semaines plus tard, le spectacle était changé, l'hiver avait été clément et le travail souterrain très actif; les racines, au lieu de partir exclusivement du grain, s'échappent du renflement, du nœud qu'a formé la tige en arrivant à la lumière; on peut encore apercevoir le grain fixé à la petite tige souterraine, mais il est réduit aux enveloppes; tout l'amidon, tout le gluten, ont disparu; ils ont servi, d'une part, à former les jeunes organes, et, de l'autre, à entretenir la combustion qui a favorisé les transformations des réserves de la graine en élémens propres à l'élaboration des racines et des feuilles; celles-ci sont devenues plus nombreuses; elles partent du renflement de la tige à la surface du sol, du *collet*.

Au mois de mars, on constate, en général, que la petite tige blanche souterraine a disparu, que les premières racines sont *mortes*, mais que du collet, il en a surgi de nouvelles, nombreuses,

très ramifiées et couvertes de petits poils bien visibles au microscope qui, à cause de leurs fonctions, sont nommés poils absorbans; en même temps du collet sont parties plusieurs tiges nouvelles, le blé a *tallé*.

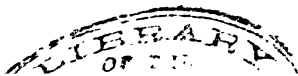
Chacune de ces tiges portera un épi; il y aura donc avantage à favoriser le tallage du blé; on y réussit en *roulant* ou même en *hersant*, c'est-à-dire en faisant passer dans les champs un rouleau qui écrase les jeunes tiges ou encore une herse à dents de fer; ce dernier travail aura pour effet d'enlever nombre de mauvaises herbes; des tiges de blé seront froissées, coupées, mais de nouvelles, plus vigoureuses, repartiront du collet. Le proverbe dit: Si tu hesses ton champ, ne regarde pas derrière toi; et en effet, le désordre est tel, le dégât si grand qu'on est porté à s'arrêter; il faut continuer et on s'en trouve bien. Il en est de même de l'emploi du rouleau, et on m'a raconté, à ce sujet, une anecdote bien caractéristique.

Un propriétaire va visiter un champ de blé qui se trouvait voisin d'une ville possédant une garnison de cavalerie; en arrivant, le propriétaire voit l'ordonnance d'un officier se servant du champ de blé comme d'un manège et faisant parcourir à son cheval un cercle régulier. Notre homme de tempêter, de crier que son champ était perdu; le soldat s'en va un peu penaud de cette violente apostrophe. A quelque temps de là, le propriétaire retourne à son champ pour voir si le blé brisé, piétiné par le cheval s'était relevé, et il reconnaît avec étonnement que la piste est reconnaissable; le blé y est plus fort, plus dru, plus haut que partout ailleurs, le cheval en trottant avait fait un excellent roulage.

Le printemps est venu, et pour la dernière fois nous pourrions intervenir en sarclant le blé et en distribuant le nitrate de soude. Quand la main-d'œuvre est à bon compte, on fait passer des ouvriers armés d'une rasette entre les lignes de blé, pour y détruire les mauvaises herbes; si elle est chère, on emploie des instrumens attelés qui coupent toutes les plantes qui ont surgi entre les lignes de blé, enterrent légèrement celui-ci et exécutent un très bon travail; dans le Nord et le Pas-de-Calais, où la culture est très soignée, le blé ne renferme ni bleuets, ni coquelicots, ni liserons; on est arrivé à s'en débarrasser complètement.

IV. — DÉVELOPPEMENT DU BLÉ. — INFLUENCE DES FUMURES. — EXPÉRIENCES EXÉCUTÉES A ROTHAMSTED PAR SIR J. B. LAWES ET SIR H. GILBERT

Nous avons déjà insisté plus haut sur la propriété très curieuse que possèdent les racines de blé de se charger de nitrates;



ils s'y trouvent en quantités notables ; au mois de décembre 1893, j'ai constaté que 100 grammes de racines sèches renfermaient 7<sup>gr</sup>,4 de nitrate de potasse, les tiges en contenaient beaucoup moins. Ces nitrates ne persistent pas indéfiniment en nature, car la plante les utilise à la formation de ses matières albuminoïdes ; elle accumule ainsi pendant la mauvaise saison les matériaux qu'elle mettra en œuvre au cours de son développement.

Les nitrates formés spontanément dans le sol et saisis par les racines ne conduiraient qu'aux faibles récoltes dont se contentaient nos pères ; pour atteindre les grands rendemens que nous cherchons, il faut placer le blé sur des terres enrichies par les engrais.

Quelle est leur efficacité et qu'en peut-on attendre ? Ce sont là des points importans à élucider, et nous pourrions prendre pour guide dans cette étude la magistrale expérience exécutée à Rothamsted par nos correspondans de l'Institut de France, sir J. B. Lawes et sir H. Gilbert.

Ils ont établi en 1844 la culture du blé sur un des champs du domaine, et depuis cette époque, chaque année, cette même pièce porte du blé. Les indications qui découlent de cette culture anormale sont comparées à celles que fournit un champ soumis à l'assolement quadriennal du Norfolk comprenant successivement : navets, orge, trèfle ou fèves et blé en quatrième année (1). Le champ de culture continue du blé est divisé en plusieurs parcelles d'assez grande étendue, qui chaque année reçoivent les mêmes engrais ; leur influence spécifique apparaît ainsi avec une admirable netteté.

Deux parcelles sont absolument privées d'engrais, le blé y vit des faibles ressources qu'il trouve dans le sol, et malgré ce maigre régime, il donne chaque année une petite récolte ; son abondance varie avec les conditions plus ou moins favorables de la saison ; une des plus mauvaises fut celle de 1879 : on obtint seulement 4<sup>hect</sup>,27 à l'hectare ; une des meilleures se produisit en 1863 : on récolta 15<sup>hect</sup>,5.

Ce n'est que vingt ans après le commencement de l'expérience que l'épuisement du sol, cultivé sans engrais devint sensible ; pendant les dix premières années (1844-1853), on obtint en moyenne 14<sup>hect</sup>,17, et 14<sup>hect</sup>,85 pendant les dix années suivantes ; le rendement de cette terre d'une fertilité moyenne, mais située sous le climat favorable de l'Angleterre, fut, pendant ces vingt ans de culture continue, analogue à celui qu'en moyenne nous obtenions en France à cette époque. L'épuisement devient mani-

(1) Les résultats de cette comparaison sont insérés dans le *Journal of the Roy. Agr. Society* pour 1894. M. Demoussy en a donné une traduction abrégée dans le tome XXI des *Annales agronomiques*.

reste pendant les dix dernières années; une des parcelles sans engrais donne en moyenne 11<sup>hect</sup>,47 et l'autre 9<sup>hect</sup>,22.

Si, au lieu de soumettre le blé à la culture continue pendant les trente-deux ans écoulés de 1852 à 1883, on l'avait introduit dans l'assolement quadriennal, l'absence complète d'engrais aurait été bien moins funeste; tandis qu'en culture continue l'hectare ne donne que 7<sup>quin</sup>,26 correspondant à 9<sup>hect</sup>,6 de grain, en assolement il fournit 15<sup>quin</sup>,3 ou 20<sup>hect</sup>,4.

Le blé est donc une plante robuste qui, sous un bon climat, donne toujours des récoltes, alors même qu'on ne fait pour elle aucune dépense d'engrais.

Pendant les trente années qui se sont écoulées de 1852 à 1883, une très forte fumure de fumier de ferme de 35 000 kilos à l'hectare n'a poussé la récolte à Rothamsted qu'à 30<sup>hect</sup>,15; une parcelle voisine ne recevant pas de fumier, mais seulement le mélange de nitrate de soude, de superphosphates et de sulfates alcalins désigné sous le nom bizarre d'engrais chimique a donné une récolte semblable de 29<sup>hect</sup>,46 en culture continue.

Deux conclusions importantes découlent de cette expérience prolongée pendant assez longtemps pour éliminer l'influence perturbatrice des saisons: un blé quelconque, n'appartenant pas à une variété très prolifique, ne profite pas autant qu'on serait porté à le croire de l'abondance des fumures; en outre, le blé vit très bien sur des engrais ne renfermant pas de matières organiques, origines des composés humiques; en revanche, il est nécessaire que la fumure comprenne des matières minérales et des engrais azotés; les expériences exécutées à Rothamsted le montrent très clairement. Pendant les trente années 1852-1883, la parcelle qui n'a reçu que les engrais minéraux sans azote a donné 13<sup>hect</sup>,72, ne surpassant que faiblement la parcelle sans aucun engrais; quand à cette fumure minérale on a ajouté 48 kilogrammes d'azote, donnés sous forme de sulfate d'ammoniaque, la récolte a monté de 8 hectolitres, elle a atteint 21<sup>h</sup>,71; elle s'est élevée encore de 8 hectolitres; quand on a donné 96 kilos d'azote toujours sous forme de sulfate d'ammoniaque, elle a été de 29<sup>h</sup>,47; en augmentant encore la dose de sulfate d'ammoniaque, en répandant 720 kilos par hectare, ce qui correspond à 144 kilogrammes d'azote, on a obtenu 32<sup>hect</sup>,62. Ainsi une fumure extrêmement copieuse n'a pas conduit à une récolte très abondante; il est bien à remarquer au reste qu'en employant 860 kilos de nitrate de soude, ce qui correspond seulement à 96 kilos d'azote, la récolte a été également de 32<sup>hect</sup>,62. Les nitrates se sont donc montrés beaucoup plus efficaces que les sels ammoniacaux. Ainsi, il ne suffit pas de prodiguer les engrais pour atteindre les hauts rendemens;

nous verrons plus loin que l'application des matières fertilisantes aux variétés prolifiques, conduit à des résultats très différents de ceux que nous venons de citer.

Ce ne sont pas au reste les fumures directes qui réussissent le mieux et qui fournissent les récoltes de blé les plus abondantes ; j'en ai eu une preuve bien manifeste, il y a quelques années. J'ai trouvé, à cette époque, que le champ d'expériences que je cultive sur le domaine de Grignon n'était pas assez étendu ; j'ai demandé et obtenu un peu plus de terrain. Celui qu'on m'a donné servait depuis longtemps à cultiver des collections de diverses espèces de blé et de pommes de terre ; comme les variétés sont très nombreuses, on ne consacre à chacune d'elles que des surfaces très restreintes, elles ne couvrent que deux mètres carrés, et pour que leur accès soit facile, leur étude commode, elles sont disposées en damier, chaque petit carré de blé étant entouré de pommes de terre, qui elles-mêmes sont entourées de blé. J'enfouis dans ce terrain nouvellement annexé au champ d'expériences une forte fumure de fumier de ferme, et je répandis, en outre, du nitrate de soude au printemps. Eh bien, malgré cette abondance d'engrais, le développement du blé fut très inégal ; partout où il succédait aux pommes de terre, il avait acquis son développement normal, tandis qu'il était resté assez malingre là où il succédait au blé de l'année précédente. Malgré l'abondance de la fumure récente, la disposition en damier des cultures antérieures était reproduite par la hauteur différente des tiges.

Quoi qu'il en soit, l'emploi d'une petite dose de nitrate de soude au printemps est en général très efficace ; et comme le prix de cet engrais est aujourd'hui très bas, son épandage assure un bénéfice notable ; il est d'autant plus sensible que les terres sont plus pauvres ; les journaux agricoles ont rendu compte récemment de concours établis dans un grand nombre de départemens sur l'emploi du nitrate de soude ; presque partout il a laissé un bénéfice s'élevant de 100 à 200 francs par hectare, toute dépense d'engrais payée.

Les cultivateurs très soigneux ne le distribuent pas indifféremment sur toute la surface de leurs champs ; on m'a raconté qu'un très habile praticien du Pas-de-Calais revêtait, avant de parcourir ses champs de blé au printemps, une longue blouse, garnie de deux énormes poches : l'une contenait du nitrate de soude, l'autre du superphosphate ; quand il rencontrait une place où la teinte jaunâtre du blé annonçait une nourriture insuffisante, il y répandait : nitrate puisé dans une poche, superphosphate dans l'autre, et disait plaisamment que c'était là une excellente

méthode pour *raccommoder* un champ; excellente, en effet, car ses rendemens dépassaient 60 hectolitres à l'hectare.

V. — CROISSANCE — FLORAISON — CRÉATION DES HYBRIDES — MATURATION

Après cette dernière distribution d'engrais, il n'y a plus à intervenir; la récolte sera bonne ou mauvaise suivant que la saison sera favorable ou fâcheuse; l'abondance ou la rareté de la pluie exerce notamment une influence décisive sur la production de la paille; faible dans les années sèches, elle devient considérable pendant les saisons humides, et il est facile d'en saisir la raison.

Il faut considérer les cellules à chlorophylle des feuilles comme de petites usines qui élaborent la matière végétale; elles mettent en œuvre l'acide carbonique que l'énorme quantité d'eau qu'elles renferment leur permet de saisir dans l'atmosphère; elles le réduisent et forment avec le résidu de sa décomposition après l'élimination de l'oxygène: les sucres, la cellulose, la gomme de paille, la vasculose, toutes matières ternaires, formées de carbone, d'oxygène et d'hydrogène; ces cellules réduisent également les nitrates qui leur sont apportés en même temps que l'acide phosphorique, la potasse, la silice, par l'eau qui constamment traverse la plante, y pénètre par la racine et s'exhale par les feuilles.

Si la pluie est fréquente, le sol bien humecté, les cellules continuent longtemps leur travail, elles élaborent beaucoup de matière végétale, la plante grandit; mais il n'en va pas de même si la pluie est rare et si le sol ne fournit plus que parcimonieusement à l'énorme dépense d'eau que fait le blé; on calcule que l'élaboration de 1 kilogramme de matière sèche correspond à l'évaporation par les feuilles de 250 à 300 litres d'eau; j'ai trouvé qu'une feuille de blé exhale, en une heure d'insolation, un poids d'eau égal au sien; quand la terre, mal abreuvée par la pluie, devient incapable de suffire à cette prodigieuse consommation, la dessiccation des organes se produit, et ce sont toujours les feuilles les plus anciennes qui se dessèchent et périssent les premières; il est très rare qu'au mois de mai on ne voie pas les petites feuilles fixées au bas de la tige, molles, flasques, vidées; flétries; si on les soumet à l'analyse, on reconnaît qu'elles ont laissé échapper la matière azotée, l'acide phosphorique, la potasse, qu'elles renfermaient au moment où vertes et turgescentes elles étaient encore vivantes.

Il importe d'insister sur cette mort des feuilles et sur le départ des matériaux qu'elles contiennent; quand la feuille meurt, c'est une des petites agglomérations des cellules travailleuses qui est

fermée, la quantité de matière élaborée sera donc moins grande que si elle avait continué sa besogne, et comme la fermeture de ces petites usines est déterminée par leur dessiccation, on conçoit que, pendant les années sèches, la quantité de matière végétale formée soit restreinte, que les tiges soient courtes, qu'il y ait peu de paille.

Au moment où la dessiccation commence, la matière azotée, qui forme le protoplasme, la partie vivante de la cellule, se métamorphose, prend une forme de voyage qui lui permet de traverser les membranes et d'émigrer vers les feuilles nouvelles, entraînant avec elle son cortège habituel d'acide phosphorique et de potasse.

Ce transport de quelques-uns des matériaux élaborés, des feuilles du bas vers les feuilles supérieures, va se poursuivre pendant toute la durée de la végétation, il se continue au moment de la floraison, qui sans doute, par un mécanisme dont nous ignorons le fonctionnement, ne se produit que lorsque la quantité de principes élaborés est suffisante pour nourrir les graines qui vont apparaître.

Au milieu de juin, sous le climat de Paris, commence l'épiage ; en pressant légèrement entre les doigts la partie supérieure de la tige, à l'endroit où elle paraît un peu renflée, on rencontre une légère résistance, elle est due à l'épi qui est entièrement formé avant de surgir au dehors ; il se compose d'une tige : le rachis, qui porte les fleurs, formées de petites folioles vertes : les glumes, dont l'une se termine, dans certaines variétés, par un long appendice qui caractérise les blés barbus. Si, au moment où l'épi surgit au dehors de la tige, on entr'ouvre délicatement les glumes, on découvre à l'intérieur de la fleur les organes essentiels ; sur un petit mamelon verdâtre, rudiment du grain, se dressent deux petites aigrettes de plumes légèrement divergentes, ce sont les pistils, les organes femelles ; autour d'eux, fixés à l'extrémité de fins pédoncules, se trouvent les anthères, encore fermés ; ils contiennent le pollen, la poussière jaune fécondante ; au moment de sa maturation les anthères s'ouvrent, le pollen tombe sur les petites plumes des pistils, bien faites pour le retenir ; il y germe, envoie un long tube, le boyau pollinique, jusque dans l'ovule sur lequel sont fixés les pistils plumeux ; la fécondation a lieu, le grain est noué.

Toutes ces opérations délicates, si intéressantes à suivre, se font dans la fleur fermée. Quand les étamines, se glissant entre les glumelles, apparaissent au dehors, que, suivant l'expression vulgaire, le blé est en fleurs, en réalité tout est terminé ; aussi, lorsqu'on essaie de créer des hybrides, c'est-à-dire des variétés nou-



velles, douées de qualités qui manquent à un des parens, faut-il enlever les anthères des fleurs avant qu'elles ne se soient ouvertes et n'aient déversé leur pollen.

L'opération exige beaucoup de soins : la fleur entr'ouverte, on coupe les anthères qu'elle renferme et on déverse le pollen de la variété que l'on a choisie pour donner à celle qu'on opère les qualités qui lui font défaut. Un des blés les plus répandus actuellement aux environs de Paris, le Dattel, a été créé ainsi par M. H. de Vilmorin en fécondant les pistils d'un blé anglais, le Chiddam, qui présentait de grandes qualités mais n'avait qu'une paille un peu courte, à l'aide du pollen d'un autre blé anglais, le Prince-Albert. L'opération a parfaitement réussi, la paille du Dattel est plus forte et plus longue d'au moins 15 centimètres que celle du Chiddam, dont il provient. Cette variété s'est parfaitement fixée, elle se reproduit avec des caractères bien tranchés; et l'expérience présente maintenant une assez longue durée pour qu'on soit certain que des graines semées ne naîtront pas des plantes revenant aux caractères des parens, ainsi qu'il arrive quelquefois pour les hybrides mal fixés.

Quand la floraison a lieu par un beau temps, la fécondation se produit régulièrement et les chances d'obtenir une bonne récolte augmentent; elles diminuent au contraire si l'épiage se produit pendant une période pluvieuse; il est vraisemblable que l'eau pénètre dans l'involucre, que les pistils mouillés retiennent mal les grains de pollen ou encore que leur germination est irrégulière, le boyau pollinique n'atteint pas le micropyle; les ovules ne sont pas fécondés, les épis portent beaucoup de fleurs stériles dans lesquelles le grain ne s'est pas formé.

La production du grain, de la semence qui assure la perpétuité de l'espèce, telle est la fin dernière de la plante herbacée; il faut qu'autour de l'embryon que renferme cette semence s'accumulent les réserves nécessaires à son développement; il faut qu'il trouve tout près de lui : l'amidon qu'il liquéfiera, puis transformera en cellulose, le gluten, la matière azotée, avec laquelle il formera le protoplasma de ses cellules; il faut que ces réserves soient abondantes pour qu'une partie puisse être brûlée, produisant par sa combustion lente la chaleur qui favorise ces transformations. Toute la vie de la plante herbacée tend vers ce but final : accumuler dans les graines les principes élaborés pendant sa courte existence; et c'est précisément parce que dans la graine, particulièrement dans le grain de froment, se trouvent accumulés du gluten et de l'amidon, l'un et l'autre excellens alimens, que depuis l'antiquité la plus reculée, les hommes le cultivent, ou encore, s'ils vivent sous des climats différens du nôtre, sèment d'autres plantes

à graines, le riz dans l'Extrême Orient, le maïs en Amérique, afin de trouver dans ces graines l'association de la matière azotée et de l'amidon qui donne au grain de froment une si puissante valeur alimentaire qu'il forme la partie essentielle de la nourriture d'une grande partie des habitans du globe.

Il nous est facile de suivre la migration de la matière azotée, de l'acide phosphorique et de la potasse, des feuilles du bas aux feuilles supérieures, de celles-ci à l'extrémité de la tige et au grain; le transport de ces principes a été très bien étudié il y a plus de trente ans par un agronome distingué, Isidore Pierre, professeur à la Faculté des sciences de Caen. On est moins bien renseigné sur la formation de l'amidon; on ne le voit pas s'accumuler dans les feuilles du blé comme dans celles d'un grand nombre d'autres espèces; on ne trouve pas non plus dans ces feuilles de réserves de matières sucrées. La formation de l'amidon est très tardive, elle n'a lieu que tout à fait pendant la dernière phase de la végétation; aussi arrive-t-il que, d'une année à l'autre, les quantités d'amidon contenues dans le grain varient dans de très larges proportions.

L'été de 1888 a été pluvieux, la maturation du blé tardive, et tandis que la récolte en France n'a été que passable, elle a été superbe dans notre sol un peu sec de Grignon; les meilleures parcelles de mon champ d'expériences m'ont donné, cette année-là, la valeur de 60 hectolitres à l'hectare; le grain de blé bien constitué renfermait 12,60 pour 100 de gluten et 77,20 d'amidon. En 1889, au contraire, le mois de juillet a été brûlant, la maturation précipitée; on a moissonné trois semaines plus tôt que l'année précédente; le grain renfermait 15,3 pour 100 de gluten, mais seulement 61,9 d'amidon. Si on calcule la quantité de matières azotées contenues dans les deux récoltes, on les trouve à peu près semblables; mais en 1889 la quantité d'amidon produite à l'hectare a été beaucoup moindre; l'élaboration de ce principe qui a lieu tout à fait à la fin de la végétation, a été arrêtée par la dessiccation; aussi la quantité de grain récoltée à l'hectare s'est-elle trouvée bien moindre qu'en 1888, puisqu'on n'a récolté en 1889, sur les meilleures parcelles, que la valeur de 43 hectolitres à l'hectare.

J'ai cité ces résultats parce qu'ils expliquent les différences du rendement qu'on obtient dans les diverses régions de notre pays: tandis que, dans le Nord, on récolte comme en Angleterre et en Belgique 25 à 30 quintaux de grains à l'hectare, on tombe à 8 ou 10 dans nos départemens méridionaux.

Le phénomène de transport, de migration des matières azotées des feuilles et des tiges au grain, la production tardive de l'ami-

don, n'ont lieu que si la plante conserve une quantité d'eau notable; si les radiations d'un soleil implacable frappent un champ de blé dont les racines ne trouvent plus à s'abreuver dans un sol épuisé, la plante sèche, tout s'arrête, la dernière phase de la vie du blé est brusquement interrompue, les grains restent vides, la récolte est manquée.

Une pluie persistante n'est pas moins à craindre : le blé continue à végéter indéfiniment, la migration des principes ne se produit pas; j'en ai eu il y a une vingtaine d'années, en Angleterre, un exemple bien curieux : je parcourais aux environs de Londres un domaine où la culture était soutenue par des arrosages aux eaux d'égout; ce domaine était légèrement vallonné, et l'eau d'égout franchissait les dépressions dans des rigoles soutenues à quelques mètres par des supports de bois; une des rigoles en mauvais état laissait constamment tomber une pluie fine d'eau d'égout sur quelques mètres carrés d'un champ de blé; on était en juillet, et tandis que tout le champ, bien jaune, était bon à moissonner, les pieds arrosés restés complètement verts, continuaient à croître, ils dépassaient par leur taille tous leurs voisins et ne donnaient aucun signe de maturité.

Une température douce, un ciel un peu voilé, sont les conditions favorables à une bonne maturation; quand la terre a été bien travaillée, les semis réguliers, les engrais judicieusement distribués, tous les individus qui composent le champ ont évolué ensemble, tous ont parcouru simultanément toutes les phases de leur développement, et aux heures chaudes de la journée, où tout est immobile, la surface du champ paraît horizontale comme une table, disent les Anglais.

Il n'y a pas de grands inconvénients à moissonner un peu tôt. La maturation, si elle n'est pas tout à fait complète, se termine très bien quand les gerbes dressées les unes contre les autres forment ces *moyettes*, très en usage dans les régions où surviennent des pluies intempestives, qui, mouillant le blé encore étendu à terre, déterminent sa germination et diminuent considérablement sa qualité. En revanche, il y a grand avantage à ne pas laisser le blé sur pied après maturité. Toute plante qui a mûri sa graine tend à la répandre, et parfois cette graine porte de puissans organes de dissémination. Il n'en est pas ainsi pour le blé, mais s'il ne s'en vole pas au loin, il s'échappe des épillets trop mûrs, tombe et est perdu; en outre tous les organes des végétaux respirent, en brûlant à l'aide de l'oxygène de l'air, quelques-uns de leurs principes; dans le grain, la combustion porte particulièrement sur l'amidon, et une récolte qui reste longtemps sur pied, diminue de poids aussi bien par perte des grains qui tombent que par la

combustion lente qui continue tant que la dessiccation ne s'est pas produite.

Quand un champ de blé est mûr, il faut donc moissonner, et c'est là ce qui rend particulièrement précieux les instrumens, les moissonneuses si répandues aujourd'hui; elles se sont perfectionnées surtout dans les contrées où la main-d'œuvre est rare et chère, en Amérique, en Angleterre; il y a quarante ans environ qu'elles ont commencé à fonctionner en France, elles permettent d'aller vite et de mettre le cultivateur à l'abri des exigences parfois excessives des ouvriers.

Si elles fonctionnent aisément dans les blés bien droits, elles ne sont plus d'un usage aussi commode quand les blés ont été versés par les orages; aussi, voit-on encore à l'œuvre, même dans nos fermes du Nord, nos moissonneurs français armés de leurs grandes faux, et les sapeurs belges qui saisissent de la main gauche armée d'un crochet une gerbe qu'ils abattent avec la faux portée sur un manche court, la sape, qu'ils manient de la main droite.

Quand le blé est bien sec et qu'il n'a pas besoin d'être étendu, on le lie en gerbes immédiatement; pour éviter les frais parfois considérables qu'entraîne ce liage, on a construit des moissonneuses-lieuses qui déposent à côté d'elles la gerbe terminée.

L'habitude s'est conservée dans beaucoup d'exploitations de réunir les gerbes en grosses meules couvertes de paille; cette conservation était nécessaire, quand le battage, c'est-à-dire la séparation du grain d'avec la paille, occupait pendant tout l'hiver les batteurs en grange; il n'en est plus ainsi aujourd'hui: les machines à battre inventées à la fin du siècle dernier sont devenues de plus en plus parfaites; on calcule qu'un batteur au fléau peut séparer de la paille 117 kilos de grain en six ou huit heures, tandis qu'une bonne machine donne en une journée de dix heures 16 400 kilos de grain, accomplissant ainsi le travail de cent quarante hommes. Les machines à battre ont commencé à se répandre en France à partir de 1805, et aujourd'hui on utilise d'autant plus volontiers leur travail que chaque cultivateur n'est pas astreint à acquérir une batteuse; des industriels parcourent le pays avec une machine, une petite locomobile pour l'animer, un personnel pour la servir; aussitôt que le prix est convenu, on se met à l'œuvre, et en quelques jours le grain de tout un domaine est battu, nettoyé, ensaché, prêt pour le marché.

VI. — ABAISSEMENT DU PRIX DE REVIENT. — CHOIX DES VARIÉTÉS.  
EMPLOI DES ENGRAIS

Le grain est vendu, c'est le moment de faire des comptes; visiblement, si le prix de vente est bas, il n'y aura bénéfice que si

la quantité de marchandise vendue est considérable, que si le rendement à l'hectare est élevé.

Dans quelle mesure cette augmentation des rendemens est-elle possible, c'est là ce qu'il convient d'examiner tout d'abord.

Je laisserai de côté la partie méridionale de notre pays, qui, si elle produit d'énormes quantités de raisin, est peu propre à la culture du blé; elle n'y persiste que grâce à l'habitude des paysans de produire tout ce qui est nécessaire à leur consommation; là où le blé n'est pas marchandise de vente, son prix importe peu; il serait au reste bien difficile à établir, car le petit cultivateur ne compte pas sa peine, si grande qu'elle soit, et dès lors la dépense de main-d'œuvre, considérable quand on travaille avec des journaliers, n'entre plus dans les calculs. Il en va tout autrement là où la vente du grain forme une part importante des recettes de la ferme; c'est là qu'il faut atteindre les hauts rendemens. Quels sont-ils?

Je me rappelle très bien qu'il y a vingt-cinq ans, étant en excursion dans le Pas-de-Calais avec les élèves de Grignon, nous fûmes reçus par un cultivateur très habile, M. Pilat de Brébières, mort depuis longtemps. C'était en automne, notre hôte nous parla de sa dernière récolte, qui, disait-il, avait atteint, sur certaines pièces, 50 hectolitres à l'hectare. Les élèves me regardèrent d'un air éffaré : jamais, jusqu'alors, ils n'avaient entendu parler d'un rendement pareil, et moi-même à cette époque je crus à une forte exagération. Je suis persuadé, actuellement, que M. Pilat avait bien obtenu ces 50 hectolitres, car à plusieurs reprises j'ai constaté, dans le Pas-de-Calais, vérifiant moi-même les poids à la bascule, des rendemens obtenus en grande culture supérieurs à ces 50 hectolitres.

Il est certainement plus facile d'atteindre les grandes récoltes sur des parcelles d'un are d'étendue que sur de grandes surfaces, et cependant j'ai constaté à bien des reprises différentes, dans le Pas-de-Calais, aussi bien que dans la Limagne d'Auvergne, aussi bien qu'à Grignon, que les rendemens constatés sur les champs d'expérience ne diffèrent que peu de ceux qu'on obtient dans les grandes pièces voisines; or une fois, en 1888, j'ai obtenu à Grignon, en Seine-et-Oise, la valeur de 60 hectolitres à l'hectare, souvent 50, couramment 40 hectolitres.

La moyenne de la France entière, pendant l'année 1894, qui a été excellente, est seulement de 17 hectolitres, la moyenne de Seine-et-Oise a été de 30 hectolitres; on voit quel écart existe, entre ce qu'on obtient et ce qu'il est possible d'obtenir.

Pour réussir à élever les rendemens, il faut s'astreindre d'abord à choisir judicieusement la variété à semer; elle doit être

appropriée au climat et en outre à la richesse du sol qu'on cultive ; le choix de cette variété, la richesse du sol, dictent en outre la nature et la quantité des engrais à employer.

Le nombre des variétés parmi lesquelles on peut choisir est considérable. La plupart du temps, elles prennent naissance spontanément ; au moment de la floraison du blé, une quantité incalculable de petits grains de pollen flottent dans l'air ; ils se glissent entre les glumes et pénètrent jusqu'aux stigmates ; si ceux-ci n'ont pas encore reçu le pollen des anthères de la fleur, la fécondation est due à ce pollen étranger : le grain provenant de cette hybridation fortuite est semé, il donne une plante différente de ses voisines, et si elle présente des caractères qui paraissent avantageux, on sème les grains qu'elle fournit ; il arrive souvent qu'ils reproduisent les caractères particuliers au métis qui s'est formé spontanément et qu'après quelques générations on ait une variété nouvelle qui entre régulièrement en culture. Telles paraissaient être les origines du blé bleu de Noé, du blé à épi carré appelé aussi Shireff, du nom du fermier écossais qui l'a propagé.

Les variétés naissent par hybridation volontaire, et nous avons indiqué plus haut comment M. de Vilmorin a obtenu le Dattel ; elles proviennent enfin d'une sélection attentive continuée pendant plusieurs générations. Le major Hallett, des environs de Brighton en Angleterre, résolut, en 1857, d'appliquer au blé le procédé de sélection qui avait donné dans l'élevage des animaux de si excellents résultats : il choisit dans un champ de blé Victoria deux très beaux épis, sema les grains qu'ils renfermaient, choisit encore dans la récolte les épis les plus vigoureux pour en semer les grains, et réussit après quelques années de sélection attentive à produire la variété remarquable qui a conservé le nom de blé Hallett.

J'ai eu, en 1885, la preuve que le choix de la variété exerce une influence décisive sur l'abondance des récoltes ; persuadé, dès cette époque, où les prix étaient tombés très bas, que la seule chance de lutter victorieusement contre leur avilissement, était l'augmentation des rendemens, je recherchai tout d'abord les variétés à paille assez rigide pour supporter de fortes fumures sans verser, et je mis en comparaison les variétés les plus renommées comme résistance à la verse : *Rouge d'Écosse*, *Blé à épi carré*, *Browick* et *Blé bleu de Noé* ; le Rouge d'Écosse ne put supporter la fumure excessive que j'avais donnée précisément pour connaître la puissance de résistance de ces variétés ; les autres blés restèrent debout, mais les rendemens furent bien différens : tandis que le blé à épi carré donna la valeur de 40 quintaux métriques de grain à l'hectare correspondant à 50 hectolitres, le blé bleu de Noé ne fournit que 30 quintaux métriques ; or la fumure, l'exposition, la

nature du sol, étaient identiques, la différence était due exclusivement à la nature de la variété semée. A cette même époque, un grand industriel du Pas-de-Calais, M. Porion, qui s'occupait également de culture, persuadé comme moi qu'il fallait élever les rendemens, me pria de l'aider de mes conseils; il avait également reconnu les avantages du blé à épi carré, et d'un commun accord nous portâmes tous nos efforts sur cette variété. Elle est admirablement appropriée à la région septentrionale et y donna dès cette époque des rendemens qui parurent fabuleux; on obtint en 1886 dans plusieurs pièces dépassant un hectare : au delà de 45 quintaux à l'hectare, correspondant à 60 hectolitres. Ces résultats furent publiés. M. Porion vendit la plus grande partie de sa récolte comme blé de semence, et, pour savoir si cette variété était capable de donner dans des terres, peut-être moins fertiles que celles du Pas-de-Calais, et sous des climats différens, des récoltes aussi abondantes, nous adressâmes aux acheteurs du blé de semence, un questionnaire; les réponses ne se firent pas attendre, les résultats étaient ou défavorables ou peu avantageux dans la région méridionale; dans la France centrale, ils étaient déjà meilleurs. Cependant à Grignon je ne récoltai, en moyenne, que 33<sup>quint.</sup>, 4 au lieu des 40 de l'année précédente; dans le Nord et le Pas-de-Calais au contraire, on obtint du blé à épi carré des résultats admirables : 40, 45 quintaux.

L'enquête continua en 1888, et comme l'année fut un peu humide, les résultats furent, dans la région méridionale et dans le centre, plus avantageux que l'année précédente; les cultivateurs qui, dans le centre de la France, mirent l'épi carré en comparaison avec les autres variétés récoltèrent 36<sup>hect.</sup>, 2 au lieu de 27, 2; dans le Nord et le Pas-de-Calais, 48, 8 au lieu de 41; dans plusieurs localités on dépassa 60 hectolitres.

La mort de M. Porion, arrivée en 1889, arrêta ces investigations, mais ce que j'ai appris depuis a montré que l'épi carré est tout à fait à sa place dans le Nord et le Pas-de-Calais où il continue à prospérer; il réussit moins bien dans les régions plus chaudes. Sa maturation est tardive et coïncide parfois avec les grandes chaleurs, de telle sorte qu'il arrive que le blé soit *échaudé*, que le grain soit petit, racorni, mal nourri et d'une vente difficile.

En outre, quand un blé est semé dans un sol qui lui convient mal, que la terre ne soit pas riche, — ce qui est nécessaire pour obtenir de l'épi carré de pleines récoltes, — que le climat ne soit pas tout à fait favorable, et qu'on emploie comme semence les grains qu'on a récoltés soi-même, d'année en année, la variété perd de ses qualités, on dit alors que le blé dégénère; en 1894,

années excellente, je n'ai cependant obtenu du blé à épi carré que je cultivais à Grignon depuis 1885 sans avoir renouvelé la semence que 30 quintaux, correspondant à 40 hectolitres, tandis qu'une autre variété introduite récemment, le blé d'Australie, donnait 39<sup>quint.</sup>, 5 ou 53 hectolitres.

Quand une variété n'est pas absolument appropriée à un climat, il faut, pour la maintenir, faire revenir assez fréquemment les semences de leur lieu d'origine.

Le choix judicieux de la variété à semer est une des conditions premières de la réussite, et malheureusement ce choix ne comporte pas de solutions générales, telle variété qui convient à un certain sol n'est plus celle qu'il faut semer un peu plus loin. C'est au cultivateur qu'il appartient, à force d'observations répétées, de trouver la semence qui offre dans son domaine le plus de chances de réussite.

L'abondance du rendement en grain n'est pas seule à déterminer le choix de la variété, il faut tenir grand compte en outre de la quantité de paille récoltée; sa vente, surtout aux environs de Paris, contribue puissamment aux recettes; la proximité d'une grande ville conduit, en effet, les cultivateurs à y vendre leur paille et à y acheter du fumier.

La paille, en outre, entre dans la ration des animaux domestiques, elle est souvent mélangée aux betteraves ou aux pulpes, et cet emploi conduit à proscrire les variétés à épis barbus; les barbes dures, rigides, piquantes sont gênantes à faire entrer dans les rations, aussi les variétés barbues sont-elles aujourd'hui peu en faveur, bien que quelques-unes d'entre elles, notamment le blé d'Australie, soient remarquables par leur fécondité.

Bien approprier l'abondance de la fumure à la variété cultivée est encore une des conditions du succès. L'épi carré dont nous avons cité les admirables récoltes obtenues dans le Pas-de-Calais ne les fournit que dans un sol riche, ayant eu une forte dose d'engrais; en 1886, on a distribué 40 000 kilos de fumier, ce qui est énorme, et on a obtenu 41 quintaux métriques de grains. En additionnant cette masse de fumier de 300 kilos de superphosphates, on a fait monter la récolte à 43, et enfin, à 45 q. m., c'est-à-dire à 60 hectolitres quand du sulfate d'ammoniaque est venu s'ajouter aux fumures précédentes. Aucune autre variété n'aurait supporté une telle masse d'engrais sans verser; ces fumures excessives ne réussissaient au reste que sur une terre très forte; distribuées sur un sol moins argileux, elles entraînaient la verse, dont la crainte limite toujours la dose d'engrais azoté à distribuer.

Appliquée à une variété peu prolifique, une fumure abondante reste sans effet; nous avons vu plus haut que soit avec 35 000 kilos



de fumier, soit avec des doses énormes de nitrate de soude et de superphosphates, MM. Lawes et Gilbert ne dépassaient pas, à Rothamsted, 32 hectolitres à l'hectare. Appropriier la fumure à la variété semée est donc une condition essentielle de la réussite. Elle n'est complète que sur des terres enrichies par d'abondantes fumures antérieures, car je l'ai observé depuis longtemps : la fertilité ne s'improvise pas.

Ce n'est pas, au reste, habituellement, par son abondance que pèche la fumure, mais bien plutôt par son exiguité; longtemps, quand on en était réduit au fumier de ferme, quand les engrais de commerce étaient inconnus, la fumure était peu copieuse, car la quantité de fumier produite, dépendait de l'étendue des prairies, fournissant les alimens au bétail; nous avons plus de facilités aujourd'hui, car aux engrais produits dans la ferme viennent s'ajouter les engrais commerciaux.

Ils commencent à peine à être employés; cependant, grâce aux efforts des professeurs d'agriculture, grâce aux syndicats qui fournissent des engrais scrupuleusement analysés et à bas prix, les quantités acquises croissent chaque année; et l'épandage de 200 ou 300 kilos de superphosphates à l'automne, de 400 à 450 kilos de nitrate de soude au printemps tend à se généraliser; or, si le blé est placé après une plante sarclée, qui aura reçu du fumier de ferme, à l'aide de ce surcroît d'engrais chimique et avec une faible dépense, on fera aisément monter le rendement jusqu'à un nombre d'hectolitres suffisant pour que la culture du blé reste rémunératrice même avec les bas prix actuels.

Ces prix sont-ils destinés à descendre encore, ou au contraire la baisse est-elle arrivée à sa limite, et pouvons-nous voir une période de hausse lui succéder? C'est là ce qui nous reste encore à discuter.

VII. — NOUVEAUX DÉBOUCHÉS. — LE BLÉ DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX. — OSCILLATIONS DES PRIX DANS LE PASSÉ. — LEURS CAUSES. — CONCLUSION

Nous venons d'indiquer comment il est possible d'abaisser les prix de revient au-dessous du prix de vente en augmentant les rendemens, mais, visiblement, pour qu'une production plus abondante ne détermine pas une baisse nouvelle, il faut ouvrir de nouveaux débouchés. Si l'emploi des quantités croissantes de grain, qu'une culture habile apportera au marché, n'est pas assuré, leur arrivée déterminera une crise de pléthore, et tous nos efforts seront vains.

Il ne semble pas que la consommation humaine, au moins

dans notre pays, puisse beaucoup augmenter. Le pain est la base de notre nourriture; nous consentons, plutôt que de renoncer à nos habitudes, à le payer cher quand le grain est rare, mais au contraire quand nous le voyons à vil prix, nous sommes assurés que le marché offre et au delà tout ce qui est nécessaire à notre alimentation. Il est probable que les progrès de la culture nous permettront de nous passer de l'appoint du grain étranger que l'insuffisance de notre production nous a forcés jusqu'à présent d'importer chaque année; nous sommes en mesure aujourd'hui de combler la différence; mais, pour relever les cours, il faut que nous trouvions au blé un autre emploi que la fabrication du pain.

On y a songé, et depuis plusieurs années on a tenté de faire entrer le blé, concassé, aplati, moulu ou même transformé en pain, dans la ration des animaux domestiques et notamment des chevaux. Les résultats n'ont pas été décisifs, non plus que ceux qu'ont donnés des expériences tout récemment entreprises en Angleterre pour substituer le froment aux tourteaux de graines oléagineuses dans l'engraissement du bétail. Malgré le prix très bas auquel le grain est tombé dans ce pays, où il entre en franchise de droits, la substitution n'a pas donné de profit sensible.

Peut-être cependant d'autres essais récemment tentés en Allemagne pourraient-ils avoir une influence marquée sur la consommation du blé; on a trouvé grand avantage à faire entrer le seigle dans l'alimentation des animaux domestiques; or, si ce grain était ainsi utilisé, les populations qui jusqu'à présent ne mangent que du seigle, seraient naturellement conduites à consommer du pain de froment, et cette nouvelle couche de consommateurs suffirait peut-être à absorber les excédens qui aujourd'hui écrasent les cours.

Quelque répugnance qu'aient nos paysans, qui se rappellent encore les années de disette, à donner aux animaux un grain qui a été jusqu'à présent exclusivement réservé à la nourriture humaine, je ne serais pas étonné que le bas prix du blé les conduisit à en employer à l'élevage et à l'engraissement des animaux de basse-cour des quantités de plus en plus considérables.

Leur entretien ne convient guère aux grandes exploitations, mais il ouvre une source de larges profits aux petits cultivateurs, et il est possible qu'au lieu de porter au marché le grain qui excède leur consommation, ils trouvent avantage à l'employer à l'engraissement de la volaille.

Nous sommes très mal renseignés sur les valeurs que représentent ces animaux; la statistique ne nous apprend rien sur le nombre des oiseaux élevés, vendus, consommés chaque année

dans le pays ; elle ne donne des chiffres que pour l'exportation ; nous voyons que nous expédions des œufs pour une valeur variant de 20 à 30 millions de francs chaque année, et que notre commerce de volailles mortes ne s'élève qu'à 2 millions environ.

C'est là ce qui me paraît pouvoir croître et considérablement, en utilisant les grandes quantités de grain qui pèsent sur le marché ; je croirais d'autant plus que cet élevage est appelé à un brillant avenir que nous pouvons y développer les qualités d'adresse, d'habileté à obtenir le parfait, l'excellent, qui caractérise nos productions.

Il est donc possible que le bas prix du blé conduise à lui trouver de nouveaux emplois assez fructueux pour que, la demande surpassant l'offre, la baisse soit enrayée.

Les prix, enfin, sont-ils invariablement fixés ? N'avons-nous pas vu, déjà, les périodes de hausse succéder à la baisse, et ce qui s'est passé naguère ne peut-il pas se reproduire maintenant ?

Ces fluctuations de prix sont curieuses à suivre ; dans le mémoire que nous avons déjà cité, M. D. Zolla donne le relevé des cours du froment à la Grenette de Bourg, dans l'Ain, pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et bien que ce ne soit là qu'un exemple particulier, les oscillations des prix sont intéressantes à connaître.

De 1741 à 1765, les prix restent très bas. Au début le grain est vendu seulement 8 fr. 60 l'hectolitre, et, après s'être élevé à 13 fr. 90 de 1746 à 1750, il retombe à 9 fr. 80 à la fin de la période ; le cours moyen de ces vingt-cinq ans n'est que de 11 fr. 10. A partir de 1766 les prix s'élèvent, et la moyenne des vingt-cinq ans écoulés de 1766 à 1790 est de 16 fr. 30 ; pendant les trente années suivantes le mouvement ascensionnel se continue, et la moyenne des prix atteint pour la France entière 22 fr. 93.

De 1820 à 1850 se place une période de baisse, où le prix moyen est de 19 francs l'hectolitre ; les producteurs s'inquiètent, accusent l'importation étrangère, et leurs clameurs décident l'établissement de l'échelle mobile. De 1851 à 1875, bien que pendant la fin de la période le grain étranger entre en franchise, la hausse se produit, l'hectolitre vaut en moyenne 22 fr. 71, mais pendant les vingt années suivantes, le prix tombe à 19 fr. 23 ; cette baisse au reste n'est pas particulière à la France, elle se manifeste aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne.

Ainsi qu'il a été dit déjà, ces fluctuations du marché n'ont aucun rapport avec les importations ; celles-ci ne commencent à se produire que sous la Restauration et ne sont considérables qu'aux époques de cherté, quand le haut prix du grain assure aux importateurs de larges bénéfices.

Est-il donc impossible d'avoir sur les causes des énormes oscillations du marché des grains quelque lumière ? Le prix d'une marchandise varie avec son abondance ou sa rareté, mais aussi avec l'abondance ou la rareté des métaux précieux qui servent à l'acquérir. Si d'une année à l'autre la quantité du métal monétaire reste fixe, j'en donnerai moins si le grain est abondant que s'il est rare ; et réciproquement si la quantité de blé reste invariable, mais que le poids des métaux précieux mis en circulation augmente, j'en donnerai plus pour avoir le même poids de grain ; la hausse est déterminée, soit par la rareté de la marchandise à acquérir, soit par l'abondance de la matière qui sert à solder les achats, et la baisse par les contraires ; et il est curieux de constater que la hausse de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle coïncide avec l'introduction en Europe d'une masse considérable d'argent extraite dans l'Amérique espagnole, que celle de 1850 suit la découverte et l'exploitation de l'or en Californie.

La baisse actuelle paraît être due à une cause du même ordre bien qu'opposée. A partir de 1873 plusieurs États deviennent monométallistes ; l'énorme quantité d'argent employée jusqu'alors aux échanges internationaux cesse d'avoir cours légal ; l'or reste seul, sa quantité est insuffisante, on en donne moins pour une même quantité de marchandises, qu'on n'en donnait quelques années auparavant : la baisse se produit.

L'Europe trouvera-t-elle le moyen de rendre à l'argent le rôle qu'il a rempli conjointement avec l'or pendant tant d'années ? Les mines d'or exploitées dans l'Afrique méridionale vont-elles jeter sur le marché une quantité de métal précieux suffisante pour combler le vide qu'a fait le retrait de la monnaie d'argent ? Ce sont là des questions que je ne saurais discuter, car elles sortent du domaine de l'agronomie.

Sa mission était de faire produire à la France une quantité de blé suffisante pour assurer l'alimentation publique. Or, tandis que, de 1820 à 1824, la culture du blé ne s'étendait que sur 4 800 000 hectares, le rendement était seulement de 11<sup>hect</sup>,4, — de telle sorte que la récolte totale ne dépassant guère 57 millions d'hectolitres, laissait une partie de la population privée de pain de froment, — cette culture s'étend aujourd'hui sur près de 7 millions d'hectares, le rendement atteint 17 hectolitres, la quantité produite suffit presque à une consommation qui dépasse 100 millions d'hectolitres, et c'est là un progrès dont la culture française a lieu de s'enorgueillir.

---

# POÉSIE

---

## LA PLIEUSE

Vieille fille sans avoir,  
Elle manie au lavoir  
Tout le jour son lourd battoir  
Et chante même, oublieuse  
De son métier de la nuit;  
Mais dès que le soleil fuit,  
La lavandière est Plieuse.

Plieuse du linge blanc  
Qu'elle rapporte en tremblant,  
Sur la tête ou sur le flanc,  
De la lointaine rivière?  
Non; la Plieuse des morts  
Dont il faut coudre le corps  
Dans la chemise dernière...

L'angélus tinte au clocher.  
Les vivans vont se coucher;  
Le Mort, qu'on n'ose toucher,  
Dans sa rigide posture  
Attend une douce main  
Qui lui mette pour demain  
Son habit de sépulture.

La Plieuse sort sans bruit,  
Et, sous la lune qui luit,  
Seule son ombre la suit...

Un chien vaguement aboie...  
 Elle monte chez le Mort  
 Que déjà travaille et mord  
 Le ver éclos de sa proie.

Puis, sous le pâle reflet  
 Qui traverse le volet  
 Et qui fait un peu moins laid  
 Le pauvre cadavre blême,  
 La Plieuse sans dégoût  
 Lave, arrange, drape, coud  
 Son habit pour tous le même.

« — Plieuse, va doucement,  
 Que j'aie encore un moment  
 Mon blondin au front charmant!...  
 Voici de la toile fine :  
 Fais-lui son nid bien douillet,  
 Afin que s'il s'éveillait  
 Il se crût sur ma poitrine. »

« — Plieuse, c'est mon amant  
 Dont tu couds le vêtement;  
 Mets-y pour tout ornement  
 La marguerite flétrie  
 Qu'à mon corsage il piqua  
 Le premier soir qu'il risqua  
 Son aveu dans la prairie... »

« — Plieuse, c'est mon époux;  
 Il fut fort, vaillant et doux,  
 Mais une mauvaise toux  
 L'a ployé comme une gerbe;  
 Mettons-lui des habits lourds,  
 De la laine et du velours :  
 Il doit faire froid sous l'herbe!... »

« — Plieuse, c'est mon orgueil,  
 Que tu couches au cercueil,  
 Et je mourrais de mon deuil  
 Si celle qui m'est ravie,  
 En me laissant quatre enfans,  
 Ne m'eût dit : « Je te défends  
 De leur dérober ta vie! »

« Mais, avant de recouvrir  
Ce front où j'ai vu fleurir  
Tant d'espérance, et mourir  
La gaité de ma demeure,  
Laisse mes quatre blondins,  
En baisant ces yeux éteints,  
Apprendre qu'il faut qu'on meure... »

« — Plieuse, aux vieux vagabonds  
Que tes soins aussi soient bons ;  
Ils couchèrent sous les ponts,  
Ou même à la belle étoile ;  
Que leurs pauvres cœurs rouillés  
Une fois soient habillés  
D'une chemise de toile !

« Et si je ferme les yeux  
Dans le lit de mes aïeux,  
Viens à pas silencieux,  
Plieuse, ma vieille amie,  
Qui m'as quelquefois bercé,  
Mettre sur mon front glacé  
Et ma paupière endormie

« Le drap blanc si doux à voir  
Que tes bras nus au lavoïr  
Ont battu d'un lourd battoir,  
Dans l'eau vive et la lumière,  
Puis, par un joyeux matin,  
Séché sur les fleurs de thym,  
De genêt et de bruyère. »

FRANÇOIS FABIÉ.

---

# NAPOLÉON ET CAULAINCOURT

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

---

Au lendemain de nos malheurs, il était de mode parmi nous de médire de la diplomatie; elle était dans un profond discrédit. Les peuples qui ont essuyé de grands revers font volontiers retomber leurs torts sur un bouc émissaire, qu'ils chargent de malédictions; cela ne guérit pas, mais cela soulage. Nous avons longtemps imputé à nos ambassadeurs, à nos ministres plénipotentiaires des péchés qu'ils n'avaient pas tous commis; nous les accusions de n'avoir pas su s'informer, de n'avoir rien deviné ni rien prévu. Nous avons appris depuis que plusieurs d'entre eux avaient donné en temps utile de sérieux avertissemens; était-ce leur faute si on ne les avait pas écoutés?

Un journaliste célèbre, qui avait plus d'esprit que de jugement, ne craignit pas d'avancer que la diplomatie était la plus inutile des institutions, que les événemens en faisaient foi. Un homme d'État, qui aimait à rire, s'amusa à lui donner raison en prédisant qu'avec la facilité croissante des communications, les gouvernemens, qui auraient des affaires à traiter ensemble, se passeraient désormais d'intermédiaires, de fondés de pouvoir. « Le comte de Beust, a dit le comte d'Antioche dans son intéressante étude sur les *Négociations masquées*, se plaisait à décrire ces transformations de l'avenir: il voyait son successeur à la chancellerie d'État à Vienne s'entretenant familièrement par le téléphone avec le chef du *Foreign Office* à Londres, pendant que le phonographe, disposé à cet effet, recueillerait de part et d'autre l'entretien. Dès lors plus de dépêches, — Allo! partout, — plus d'archives, plus de dossiers, plus de signatures, mais une série de cylindres enregistreurs qui répéteraient fidèlement les paroles échangées lorsqu'on voudrait les réveiller pour les consulter. »

Le comte d'Antioche remarque fort sensément à ce sujet que les



plus admirables machines ne remplaceront jamais les intelligences et que ce ne sont pas des facteurs négligeables que la considération acquise, le caractère, l'habileté, l'habitude des affaires, les amitiés, les commerces d'esprit et d'idées, la connaissance de l'Europe et des hommes. Il aurait pu ajouter que le vrai diplomate n'est pas seulement un informateur et un négociateur, qu'il ne tient qu'à lui de devenir pour son gouvernement ou son souverain le plus précieux des conseillers, et on aura beau perfectionner les phonographes, ils ne donneront jamais de conseils. Mais il faut avouer que les diplomates qui ont assez d'autorité, de courage, pour oser dire sans détour les vérités qui déplaisent et qui sauvent, sont des hommes rares. C'est un de ces ambassadeurs clairvoyans et intrépides que M. Albert Vandal a mis en lumière dans le troisième et dernier volume de sa belle histoire de l'alliance russe sous le premier Empire. A l'aide de documens inédits, il a montré tout ce que valait Caulaincourt et rendu une éclatante justice à la droiture de son esprit, à la noblesse de son caractère. Il a prouvé par des témoignages irréfragables que si ce sage avait été écouté, Napoléon ne se serait pas embarqué dans la plus redoutable des aventures et n'aurait pas commis la plus grande faute de son règne, celle qui l'a perdu (1).

Caulaincourt, qui reçut en 1808 le titre de duc de Vicence, occupait depuis 1807 l'ambassade de Russie, où il avait succédé à Savary. Dans sa correspondance avec la cour de Sardaigne durant sa mission auprès d'Alexandre, Joseph de Maistre, dont ses panégyristes voudraient faire un grand politique, et qui n'était en matière de diplomatie qu'un éloquent idéologue, doublé de la plus spirituelle des commères, a fort maltraité le duc de Vicence. Il lui en voulait de donner des soupers magnifiques, « où il y avait sept poires de trois cents francs chacune. » Il le considérait, malgré ses poires, comme un homme de mauvaise compagnie. Il l'accusait d'avoir blâmé en termes très cavaliers la visite que le roi et la reine de Prusse avaient faite à Pétersbourg en décembre 1807, et d'avoir dit sans façon chez la princesse Dolgorouky : « Il n'y a point de mystère à ce voyage ; la reine de Prusse vient coucher avec l'empereur. » Il avait résumé en ces mots son impression : « Je contemple beaucoup ici l'ambassade française, qui n'a rien de merveilleux. Le spectacle qui m'a continuellement frappé depuis le commencement de la Révolution, c'est la médiocrité des personnes par qui de si grandes choses s'exécutent. Dans ce moment, il y a un homme véritablement extraordinaire qui mène tout, mais s'il disparaissait, vous verriez crouler l'édifice en un clin d'œil. Je m'amuse à considérer le général Caulaincourt. Il est bien né, et il s'en targue. Il représente

(1) *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup>*. III<sup>e</sup> volume : *la Rupture*; 1896, librairie Plon.

un homme qui fait trembler le monde ; il a 600 000 ou 700 000 francs de rente, il est le premier partout. Je vous assure cependant qu'il a l'air fort commun sous sa broderie, qu'il est roide en bonne compagnie comme s'il avait du fil d'archal dans les jointures, et qu'au jugement de tout le monde, il a l'air de Ninette à la cour (1). »

Joseph de Maistre n'avait pas su ou n'avait pas voulu reconnaître qu'à défaut de génie ou d'une intelligence de haut vol, celui qu'il traitait de Ninette à la cour avait du caractère et une âme peu commune. A Sainte-Hélène, Napoléon le définira : « un homme de cœur et de droiture, » et quand on a le cœur droit, on a presque toujours l'esprit juste. A la vérité, les consciences pures, les loyautés chevaleresques, qui répugnent à soupçonner le mal, se laissent facilement tromper ; elles ne se tiennent pas assez en garde contre les embûches, contre la duplicité, les manœuvres, les artifices des maîtres fourbes. Mais si elles ne se défient pas assez des hommes, elles se défient des chimères et, en politique, c'est une grande vertu.

Profondément attaché à l'empereur Napoléon, Caulaincourt se permettait de le juger ; quelque admiration qu'il ressentit pour son génie, il redoutait sa dévorante ambition, il ne se lassait pas de prêcher la tempérance des désirs à cet immodéré qui croyait ne rien avoir quand il n'avait pas tout. L'alliance russo lui était chère, et il travaillait de toutes ses forces à la préserver de tout accident fâcheux ; il lui semblait qu'elle était pour son maître non seulement une sûreté, une force, mais un frein, le seul qui pût le tenir. Tout ce qui pouvait compromettre cette précieuse alliance l'inquiétait et l'affligeait. Pourquoi l'empereur Napoléon donnait-il à Alexandre de justes sujets de plainte ? Ne venait-il pas d'incorporer à l'empire français l'Oldenbourg, apanage d'un prince apparenté à la maison de Russie ? Ne s'obstinait-il pas à occuper les provinces orientales de la Prusse ? Et depuis qu'il avait créé et agrandi le duché de Varsovie, ne pouvait-on pas le soupçonner de vouloir en faire une Pologne nouvelle, assez forte pour réclamer son bien à quiconque s'était enrichi de ses dépouilles ? Caulaincourt constatait avec chagrin qu'on se plaignait de plus en plus du grand allié, que les esprits commençaient à s'aigrir, que beaucoup de Russes se demandaient, comme le comte de Nesselrode, « si un véritable état de paix était compatible avec l'existence de l'empereur Napoléon. »

Ce qui le rassurait, c'est qu'il croyait le tsar sincèrement, passionnément pacifique et résolu à ne pas se prévaloir de ses griefs pour engager une lutte dont les hasards devaient l'épouvanter. Ce fut son illusion, son erreur. Alexandre regardait désormais la rupture comme

(1) *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre*, publiés par Albert Blanc.

inévitable, il s'y préparait, il avait des plans secrets et de vagues espérances qu'il ne confiait à personne. Il n'était pas le seul qui eût des sujets de mécontentement, personne en Europe n'était content; il se promettait de grouper autour de lui toutes les fiertés blessées, tous les intérêts en souffrance, et de s'en faire des alliés contre l'ennemi commun.

Mais il savait attendre, et, pour gagner du temps, il s'appliquait à endormir la prudence de l'ambassadeur français, pour lequel il avait beaucoup d'estime. Il lui prodiguait les attentions, les prévenances. Il lui répétait en toute rencontre qu'il attachait un prix infini au bon vouloir de son grand ami, qu'il ne romprait jamais avec lui, qu'il observerait fidèlement les traités, qu'il ne ferait la guerre que si on l'obligeait à la faire, qu'on pouvait l'en croire, qu'il avait horreur des chemins détournés, des sentiers tortueux, qu'il n'aimait que la politique du grand jour : « Je ne cache rien, général, je n'ai rien à cacher. » — « Caulaincourt, dit M. Vandal, se laissait prendre à la musique de cette voix qui savait moduler sur le même air des variations infinies. Il ajoutait foi aux paroles que lui prodiguait cette bouche, dont le sourire avait une grâce ineffable, et il ne s'apercevait pas que le haut du visage démentait involontairement l'expression des lèvres, que les yeux ne souriaient jamais, ces yeux d'un bleu terne et voilé, que le regard immobile, presque effrayant par sa fixité, ne se posait jamais sur l'interlocuteur et semblait s'absorber dans la contemplation d'un mystérieux fantôme. »

Non seulement ce souverain aux yeux bleus, qui n'avait rien à cacher, tenait la guerre pour inévitable; persuadé qu'une attaque était la meilleure des parades, il avait conçu, comme le démontre M. Vandal pièces en main, le hardi projet de prendre l'offensive et engagé, à cet effet, des négociations clandestines avec les Polonais, qu'il se flattait de détacher de Napoléon, avec la Suède et Bernadotte, avec la Prusse, avec la cour de Vienne. En même temps il concentrait secrètement ses armées sur la frontière. Elles ne suivaient pas les grandes voies de communication. « Marchant par bataillons ou même par compagnies, divisées en détachemens innombrables, elles se glissaient par des chemins détournés qui n'avaient jamais été des routes militaires. Les précautions les plus rigoureuses avaient été prises pour clore hermétiquement et murer la frontière, pour se défendre contre tout espionnage... Des piquets de cavalerie gardaient toutes les entrées, reliés entre eux par des patrouilles qui circulaient nuit et jour... C'était à l'abri de cet épais rideau que la Lithuanie, la Volhynie et la Podolie se remplissaient de troupes. » Caulaincourt, caressé, cajolé, ne se douta de rien. Ce fut le ministre résident de France à Varsovie, M. Bignon, qui révéla à Napoléon les

manœuvres diplomatiques et belliqueuses de la Russie, et par l'ordre de l'empereur, le duc de Cadore signifiâ au duc de Vicence qu'il était mal instruit, qu'on lui faisait mystère de beaucoup de choses. Ce fut sans doute une mortification pour cet homme droit qui n'aimait pas à soupçonner le mal, mais il ne devait pas tarder à prendre sa revanche, en prouvant qu'il s'entendait mieux à lire dans l'avenir que ceux qui lui reprochaient ses ignorances et son aveuglement.

Les espérances d'Alexandre avaient été déçues ; à Varsovie comme à Vienne, ses négociations secrètes avaient échoué. Que les hommes savent peu ce qui leur convient, et que leurs souhaits sont imprudens ! Sa destinée qu'il accusait, et qu'il aurait dû bénir, condamnait le tsar à suspendre l'exécution de son audacieux projet ; il devait renoncer malgré lui à cette guerre offensive qui l'attirait, et qui selon toute apparence lui eût été funeste. Depuis longtemps déjà des Allemands, comme Wolzogen, des Russes, comme Barclay de Tolly, avaient insinué que pour avoir raison des Français et de ce dieu de la guerre qui les commandait, il fallait adopter une tactique à la Fabius. « Si je commandais en chef, avait dit Barclay, au lendemain d'Eylau, j'évitais une bataille décisive et je me retirerais, de sorte que les Français, au lieu de trouver la victoire, finiraient par trouver un second Pultawa. » Un grand événement venait d'affermir dans leur conviction les partisans de la défensive. Wellesley et ses Anglais s'étaient retirés devant Masséna, dont l'attaque était venue se briser contre les fameuses lignes de Torres-Vedras. La guerre de Portugal inspira à un Allemand au service de la Russie, le général Pfuhl, stratéliste de cabinet, un plan de campagne qui consistait à attirer les Français aussi loin que possible de leur base d'opération, et à les attendre dans des lignes de défense fortement établies, entre le Dnieper et la Dwina. Comme le remarque M. Vandal, ce n'était pas encore le système de la retraite à outrance, du recul continu ; mais c'est déjà quelque chose que d'être à demi sage. Alexandre se réconciliait peu à peu avec le plan de Pfuhl. « Dès la fin de mai, il cédait visiblement à l'instinct sauveur qui lui montrait la Russie inexpugnable chez elle et hors d'atteinte. »

Cependant il se calmait par degrés. Voyant la guerre de plus près, il sentait plus vivement les avantages de la paix. Il tenait du moins à prolonger la trêve, à ne pas rompre tout commerce avec la France. Caulaincourt avait obtenu son rappel ; on avait désigné pour son remplaçant le général comte de Lauriston. A plusieurs reprises, Alexandre reçut ou ensemble ou séparément les deux ambassadeurs, celui qui entrait en charge et celui qui faisait ses préparatifs de départ. A l'un et à l'autre il disait les mêmes choses. Il leur déclarait qu'il n'avait aucune intention agressive, que ce n'était pas lui qui ouvrirait la campagne, mais que, si on l'attaquait, il se défendrait

avec l'énergie du désespoir, qu'il se battrait « à toute outrance », dût-il se retirer dans les provinces les plus reculées de la Russie et s'ensevelir sous les ruines de son empire. Il tenait ce langage à Lauriston et surtout au duc de Vicence, qui allait rentrer à Paris pour reprendre auprès de son maître son service de grand écuyer. Caulaincourt fut profondément ému de ces déclarations ; il croyait à la sincérité d'Alexandre, et cette fois il avait raison.

S'il n'était pas assez défiant, s'il se laissait prendre aux séductions et aux caresses, s'il était peu versé dans l'art de déchiffrer les visages, les regards et les sourires, il avait en revanche une faculté précieuse, il possédait ce don de divination sympathique qui nous rend capables de nous mettre à la place des autres, de sentir ce qu'ils sentent, d'entrer dans leurs passions, dans leurs intérêts, dans leurs chagrins, dans leurs craintes, et de pénétrer assez le secret des âmes pour pouvoir calculer les événemens. Un vrai diplomate reste toujours l'homme de son pays, mais il ne vit pas en étranger sur la terre étrangère. Caulaincourt avait su deviner l'âme russe. Il était convaincu que les menaces qu'il avait entendues n'étaient pas de vaines paroles, que si on le poussait à bout, Alexandre se défendrait jusqu'à la dernière extrémité et pourrait compter sur son peuple, que, comme l'Espagne, la Russie étonnerait l'Europe par son enthousiasme sombre, par son héroïque obstination. Le fidèle serviteur de Napoléon quitta Saint-Petersbourg avec le ferme propos d'éclairer son maître, de l'avertir, de lui dire sans déguisement toute la vérité, et sa résolution était d'autant plus méritoire que Napoléon était l'homme qui goûtait le moins les vérités désagréables.

Il arriva à Paris le 5 juin 1811 et se rendit incontinent à Saint-Cloud. Il s'y présenta avant onze heures. L'empereur, qui achevait de déjeuner, le fit entrer dans son cabinet, l'y rejoignit bientôt, et, paraît-il, « le reçut fraîchement. » Alors s'engagea un entretien mémorable, dont M. Vandal a retrouvé le texte dans une précieuse collection de documens inédits et privés. Napoléon, sans préambule, énuméra sur un ton d'amertume tous ses griefs contre la Russie et finit par dire : « Alexandre est faux ; il arme pour me faire la guerre. » Caulaincourt se porta garant de l'innocence du tsar et de la loyauté de ses intentions. Il s'avancé trop, et quand il qualifia de conte ridicule imaginé par les Polonais le plan d'offensive qu'il n'avait pas su pénétrer, et qu'avait dévoilé M. Bignon, il s'attira une dure réplique : « Vous êtes dupe d'Alexandre et des Russes ; vous n'avez pas su ce qui se passait. » A quoi il répondit d'un ton affirmatif que le tsar ne commencerait pas la guerre et désirait l'éviter : « Je suis prêt à me constituer prisonnier et à porter ma tête sur le billot si les événemens ne me justifient pas. » Il se trompait sur le passé ; mais ce qui était faux quelques mois auparavant était devenu vrai ; tant la volonté et les

pensées de l'homme sont chose légère, incertaine et changeante.

Il avait parlé avec un tel accent de conviction que l'empereur en fut troublé et semit à arpenter la chambre en silence. Au bout d'un quart d'heure, sortant de sa rêverie : « Vous croyez donc que la Russie ne veut pas la guerre, qu'elle resterait dans l'alliance et rentrerait dans le système continental si je la satisfaisais sur la Pologne ? » L'ex-ambassadeur répéta ce qu'il avait souvent dit dans ses dépêches, et ajouta qu'à son avis l'évacuation partielle de Dantzick et des places prussiennes tranquilliserait les esprits, amènerait une détente. « Les Russes ont donc peur ? — Non, mais ils préfèrent la guerre à une situation qui n'est plus la paix. — Croient-ils me faire la loi?... Bientôt il faudra que je demande à Alexandre la permission de faire défilé la parade à Mayence ! — Non, mais celle qui défile à Dantzick l'offusque. — Les Russes croient-ils donc me mener comme ils menaient sous Catherine leur roi de Pologne ? Je ne suis pas Louis XV ; le peuple français ne souffrirait pas cette humiliation. » Et allant droit à Caulaincourt : « Vous voudriez m'humilier ? » lui dit-il les yeux dans les yeux.

Mais changeant bientôt de ton et de visage, il le prit par l'oreille et lui dit en souriant : « Vous êtes donc amoureux d'Alexandre?... Je suis un vieux renard, je connais les Grecs. — Votre Majesté me permet-elle une dernière observation ? — Parlez ! mais parlez donc ! » Ce judicieux conseiller parla à cœur ouvert : il dit en substance que la politique équivoque et louvoyante n'était plus de saison, qu'il fallait opter entre deux grands partis, ramener la Russie en lui fournissant une garantie contre le rétablissement de la Pologne ou rétablir la Pologne et s'en faire un point d'appui contre la Russie. « Quel parti prendriez-vous ? — Alliance, prudence et paix. » Et Napoléon ayant dit que la noblesse russe était une classe corrompue et égoïste, incapable d'abnégation et de discipline, qu'après une ou deux batailles perdues, elle obligerait le souverain à signer la paix : « Votre Majesté est dans l'erreur, » interrompit hardiment Caulaincourt.

Comme s'il avait eu le don de prophétie, s'animant, s'échauffant par degrés, il montra ce que serait une guerre dans le Nord, il en dévoila les horreurs. Les Russes savaient qu'ils auraient affaire au grand gagnant de batailles, mais ils savaient aussi combien leur pays était vaste. Ce ne serait point une guerre d'un jour ; il faudrait compter avec un climat de fer, par-dessus tout avec le parti pris de ne jamais céder. Comme argument suprême, il cita les dernières paroles du tsar : « Il est probable que l'empereur Napoléon nous battra si nous acceptons le combat, mais cela ne lui donnera pas la paix. Les Espagnols ont été souvent battus ; ils ne sont pour cela ni vaincus, ni soumis ; ils ne sont pourtant pas si éloignés de Paris, et ils n'ont ni notre climat ni nos ressources. Nous ne nous compromettrons point, nous

avons de l'espace derrière nous... Il faut à l'empereur Napoléon des résultats aussi prompts que ses pensées sont rapides : il ne les obtiendra pas. Nous laisserons notre hiver faire la guerre pour nous. Les Français sont braves, mais moins endurans que les nôtres ; ils se découragent plus facilement... Je ne tirerai pas l'épée le premier, mais je ne la remettrai que le dernier au fourreau. Je me retirerai au Kamtchatka plutôt que de céder des provinces ou de signer dans ma capitale conquise une paix qui ne serait qu'une trêve... »

L'empereur écoutait avec une attention étonnée, et tout à coup, « comme si le voile de l'avenir se fût déchiré devant ses yeux, il parut ému, frappé jusqu'au fond de l'âme. » Pour faire diversion à ses perplexités et se remettre de son saisissement, il changea de propos, parla de choses indifférentes. Il fit au duc de Vicence mille questions sur la société russe, se fit conter les intrigues des salons, les amours. « *Sumus belle curiosi* », aurait-il pu dire comme Cicéron, qui aimait passionnément les ragots et à qui Célius écrivait : « Je suis bien aise qu'un homme de ton rang, un proconsul victorieux, arrête les gens au passage pour leur demander avec quelle femme un tel a été surpris. » Le visage de l'empereur, qu'amusaient les aventures d'alcôve, s'était subitement adouci ; il remercia le duc de Vicence de son zèle, de son dévouement ; il racheta ses incartades par des paroles obligeantes.

Le duc, qui n'était pas venu chercher des compliments, le ramena à la grande question : « Vous vous trompez, sire, sur Alexandre et les Russes ; ne jugez pas leur armée d'après ce que vous l'avez vue après Friedland, effondrée et désemparée. Menacés depuis un an, ils se sont préparés et affermis ; ils ont calculé toutes les chances, même celles de grands revers, ils se sont mis en mesure d'y parer et de résister à outrance. » Napoléon convint que les ressources de la Russie étaient grandes ; mais qu'étaient donc les siennes ? Et renvoyant la balle, il passa ses armées en revue, comptant les bataillons, les escadrons, les batteries, les divisions, les corps. Il les appelait, il les voyait, il les faisait défilé devant lui, et son cerveau se prenait. La parole vibrante, l'œil en feu, il semblait dire : « Est-il rien d'impossible avec tant d'hommes et de tels hommes ? » Caulaincourt s'était flatté un instant d'avoir gagné sa cause ; il revint de son illusion quand Napoléon lui dit : « Bah ! une bonne bataille fera raison des belles déterminations de votre ami Alexandre et de ses fortifications de sable... Il est faux et il est faible. — Il est opiniâtre ; il cède facilement sur certaines choses, mais il se trace en même temps un cercle qu'il ne dépasse point. »

Le jour tombait, l'ombre envahissait la salle, et Napoléon ne se lassait pas de questionner et de discourir. Il s'était mis à expliquer sa politique. Sautant d'un sujet à l'autre, il se perdait dans les digressions et semblait chercher à dérouter son interlocuteur ; puis tout à coup,

par de brusques attaques, il le tâtait, s'efforçait de le surprendre en flagrant délit de contradiction ou d'erreur. Caulaincourt fit un dernier effort : « La guerre et la paix, dit-il, sont entre les mains de Votre Majesté; je la supplie de réfléchir pour son propre bonheur et pour le bien de la France. — Vous pensez comme un Russe, dit l'empereur redevenu sévère. — Non, Sire, comme un bon Français, comme un fidèle serviteur de Votre Majesté. » Et comme Napoléon déclarait d'un ton d'assurance que les Polonais des provinces russes, les Lithuaniens en particulier, le sollicitaient, lui faisaient signe, l'appelaient, qu'il aurait pour allié tout un peuple en révolte, celui qui parlait ce jour-là en prophète le conjura de croire que les Polonais de Lithuanie s'étaient pour la plupart accoutumés au régime russe, qu'ils hésiteraient à courir de nouveaux hasards, « à se remettre en loterie. » Il eut l'audace d'ajouter : « D'ailleurs Votre Majesté ne peut se le dissimuler, on sait trop maintenant en Europe qu'elle veut des pays plus pour elle que pour les peuples qu'elle délivre. — Vous croyez cela, monsieur? — Oui, sire. — Vous ne me gêtez pas, répliqua l'empereur d'un ton piqué. Il est temps d'aller dîner. » Et il lui tourna les talons.

Cet entretien, qui témoigne que l'histoire de la diplomatie a ses pages héroïques, avait duré sept heures, et M. Vandal a sûrement raison de dire que jamais Napoléon n'avait entendu un tel langage. Le malheur est qu'il y avait un point faible dans les appréciations et les remontrances de Caulaincourt. Il avait tort de croire que des concessions habiles et une politique généreuse pouvaient encore sauver la paix et l'alliance. En ceci Napoléon voyait plus juste que lui. Il avait compris que c'en était fait, que, devint-il par miracle le plus modéré des conquérans, les ombrages que, donnait aux peuples et aux souverains sa prodigieuse grandeur ne seraient point dissipés, que, s'il remettait l'épée au fourreau et renonçait aux entreprises, on en formerait contre lui, que sa sagesse passerait pour un aveu d'impuissance et que ses ennemis, rendus plus audacieux, comploteraient de lui reprendre ce qu'il avait pris.

Mais si une nouvelle collision était inévitable, que n'attendait-il qu'on l'attaquât? « Mieux eût valu cent fois, dit fort justement M. Vandal, laisser l'ennemi sortir de ses frontières et s'enfermer que de l'aller chercher dans ces déserts du Nord où plus d'une fortune illustre avait trouvé son tombeau. » Que n'en croyait-il son grand écuyer, qui était un grand sage! Pourquoi courir au-devant des désastres que lui annonçait un homme d'honneur, qui avait longtemps pratiqué les Russes? « Tôt ou tard j'aurai la guerre avec la Russie; mais ce n'est pas en Russie que je la ferai. » Telle est la conclusion qu'il aurait dû tirer de cet entretien de sept heures et des avertissemens prophétiques de Caulaincourt. Il a prouvé dans l'immortelle campagne de France qu'il s'entendait à se défendre, que, n'eût-il à la main qu'un tronçon



d'épée, il était dangereux d'en approcher. Il n'aurait pas eu de peine à se faire attaquer. Jusqu'au dernier moment, Alexandre hésita entre les deux systèmes de stratégie, dont son conseil militaire discutait sans relâche les inconvéniens et les avantages. De part et d'autre, on se combattait avec fureur. Armfeld, qui tenait pour l'offensive, traitait Pfuhl « d'homme néfaste, vomi par l'enfer », le définissait « un singe de Wellington, un composé de l'écrevisse et du lièvre. » Si Alexandre adopta définitivement les propositions de Pfuhl, c'est que, dans le camp opposé, on n'avait point de plan à lui recommander, et qu'on ne commence pas la guerre sans en avoir un. Il se résignait, malgré lui, à la stratégie défensive, qui devait le sauver; Napoléon aurait cru déchoir s'il eût renoncé à l'offensive qui devait le perdre.

Quoique les prédictions menaçantes de Caulaincourt l'eussent troublé un instant, il ne les prenait pas au sérieux; il ne pouvait croire à la résistance opiniâtre d'Alexandre et des Russes. Dans les belles années de sa vie, à l'époque de sa vraie grandeur, il avait fait grand cas des forces morales, et les prenant à son service, il avait réussi avec leur aide à créer une France nouvelle et à l'imposer à l'Europe: jamais une imagination plus puissante n'avait été conduite par une raison plus lumineuse. Mais la longue habitude du succès et les éclatantes prospérités avaient altéré son jugement. Désormais, Espagne, Allemagne, Russie, il se souciait peu de savoir ce qui se passait dans l'âme des peuples; il se dispensait de compter avec ces invisibles puissances qui, lorsqu'on les méprise, déjouent tous les calculs des épées victorieuses. Aussi bien, celui que lord Acton a qualifié « du plus splendide génie qui ait paru sur la terre », avait toujours dit que la sagesse du vulgaire n'était pas faite pour lui. Un instinct secret l'avertissait que le jour où il se refuserait aux grandes aventures, il ne serait plus lui-même, qu'il avait conquis l'admiration par des coups de surprise et subjugué l'Europe en l'étonnant, que sa destinée était de l'étonner toujours, de l'étonner sans cesse, sans lui laisser le temps de respirer, qu'à ce prix seulement il la tenait en respect. Il sentait en un mot que pour qu'on lui permit d'exister, il fallait que son histoire fût une épopée. Hélas! il y a des épopées qui finissent mal; mais ce sont peut-être les plus belles.

Il avait l'âme trop haute pour ne pas estimer le galant homme qui lui avait dit si franchement sa pensée; mais il aurait voulu le gagner, le convertir. « Il était à ses yeux, est-il dit dans les documens privés, comme une puissance qu'il aurait eu grand intérêt à convaincre. » Plus d'une fois il le fit appeler, renoua l'entretien, et quand Caulaincourt lui reprochait « de ne plus vouloir en Europe que des vassaux et de tout sacrifier à sa chère passion, la guerre, » il ne se fâchait pas; il se contentait de lui tirer l'oreille ou de lui donner de petites tapes sur la nuque; souvent aussi, cessant de raisonner, il s'appliquait à l'enjôler par des

paroles flatteuses et des sourires. « Jamais femme, a-t-on dit de lui, n'eut plus d'art pour faire vouloir, pour faire consentir à ce qu'elle désirait. » Cependant Caulaincourt ne consentait pas; il s'obstinait à répéter « que la campagne qui se préparait serait un malheur pour la France, un sujet de regret et d'embarras pour l'empereur. »

Quelques mois après, la Grande Armée avait traversé l'Allemagne, atteint la frontière russe, et un fusilier au 6<sup>e</sup> régiment de la garde écrivait à ses parens : « Nous entrerons d'abord en Russie où nous devons nous taper un peu pour avoir le passage pour aller plus avant... Nous les aurons bientôt arrangés à la blanche sauce! Quand il n'y aurait que nous, c'est assez. Ah! mon père, il y a une fameuse préparation de guerre... mais nous ne savons pas si c'est pour la Russie. L'un dit que c'est pour aller aux Grandes-Indes, l'autre dit que c'est pour aller en *Egippe*, on ne sait pas lequel croire. Pour moi, cela m'est bien égal, je voudrais que nous irions à la fin du monde. »

En attendant de conduire aux Grandes-Indes ses alouettes gauloises et les Polonais, les Allemands, les Lombards, les Napolitains, les Espagnols, les Dalmates et les Croates qui leur tenaient compagnie, Napoléon faisait un jour une reconnaissance sur les bords du Niemen, quand, effrayé par un lièvre, son cheval fit un écart et le désarçonna. Il avait ses superstitions. Le soir, il manda le duc de Vicence, et s'informa si le quartier général s'était ému de l'accident du matin. Puis, il le questionna longuement sur le pays, l'état des routes, les habitans : « Pensez-vous que les Russes me livrent Wilna sans risquer une bataille? » Le duc de Vicence répliqua qu'il ne croyait point à des batailles rangées, que le terrain n'était pas assez rare en Russie pour qu'on ne nous en cédât pas beaucoup. « Quelle honte, pour Alexandre, s'écria l'empereur, de perdre la Pologne sans combat! » Il ajouta « qu'une retraite ne sauverait pas les Russes, qu'il allait tomber sur eux comme la foudre, prendre à coup sûr leur artillerie et leurs équipages, probablement des corps entiers. » Et comme le duc de Vicence se taisait, il le somma de s'expliquer, et le duc de Vicence lui répéta une fois de plus « que le tsar se retirerait au Kamtchatka plutôt que de céder des provinces et de signer une paix précaire. »

Un peu plus tard, Napoléon avait pris Wilna. Ce fut là que le 1<sup>er</sup> juillet il reçut Balachof, l'un des aides de camp du tsar, chargé par son maître de lui porter les dernières paroles de paix. Cette ambassade n'était dans l'esprit d'Alexandre qu'une simple formalité, dont il n'espérait rien; mais pour se concilier l'Europe, il tenait à mettre les formes de son côté. Napoléon retient Balachof à dîner, et entre la poire et le fromage, il lui dit brusquement : « Quel est le chemin de Moscou? — Sire, repartit le Russe, on prend le chemin de Moscou à volonté. Charles XII l'avait pris par Pultawa. »

Cette réplique avait-elle irrité l'empereur? Quand on fut sorti de

table, il disserta d'un ton acerbe sur la folie des hommes et particulièrement sur l'extravagance d'Alexandre. Puis, s'avisant que Caulaincourt demeurait silencieux et grave, il lui frappa légèrement la joue : « Eh bien ! vous ne dites rien, vieux courtisan de la cour de Saint-Pétersbourg ? » Et haussant la voix : « L'empereur Alexandre traite bien les ambassadeurs. Il a fait de vous un Russe. » Caulaincourt pâlit ; qu'en présence d'un étranger, d'un ennemi, on se permit de douter de son patriotisme, c'en était trop ; l'injure l'avait blessé jusqu'au fond de l'âme. Dès que Balachof se fut retiré, il éclata, il laissa déborder son cœur et sa colère ; on ne le reconnaissait plus, il était hors de lui. Il déclara qu'il s'estimait meilleur Français que les fauteurs de cette guerre, qu'il se faisait gloire de la désapprouver, qu'il demandait à se retirer du quartier général, à s'en aller dès le lendemain, qu'il sollicitait un commandement en Espagne et la permission de servir l'empereur loin de sa personne. Étonné et confus d'avoir offensé un ami si fidèle, Napoléon s'appliqua à le consoler, à l'apaiser : « Qu'est-ce qui vous prend ? Et qui met votre fidélité en doute ? Je sais bien que vous êtes un brave homme. Je n'ai fait qu'une plaisanterie. » Mais il n'écoutait rien. Oui, c'était un brave homme, et on doit remercier M. Vandal d'avoir fait ressortir cette modeste et sympathique figure, de lui avoir donné dans son livre, qui est une galerie de portraits faits de main d'ouvrier, la place d'honneur qui lui appartenait. Gloire aux grands hommes ! mais respectons les braves gens, qui sont à leur façon une espèce rare. Ceux qu'on rencontre dans l'histoire reposent et rafraîchissent les yeux.

Caulaincourt disputant contre Napoléon, c'est le bon sens aux prises avec le génie et s'efforçant de lui persuader que les hommes merveilleux ne doivent pas trop aimer l'extraordinaire, ni le regarder comme une chose très naturelle, ni se flatter de faire toujours des miracles, ni tenter les dieux jaloux. Mais il ne réussit pas à se faire entendre de ce soleil qui, aveuglé par sa propre lumière, ne voyait plus son chemin et courait droit à l'abîme où il allait disparaître. « Il est d'un sage, disait le poète grec, d'adorer Némésis et d'humilier son cœur devant elle. » Les anciens représentaient cette fille de la Nuit comme une divinité ailée, qui tenait une équerre à la main. Elle est la déesse de l'infailible mesure, elle rabaisse ce qui lui paraît trop grand, elle châtie les volontés superbes et les désirs infinis, ses vengeances sont aussi rapides que le vol d'un oiseau, et ses ailes font si peu de bruit qu'on ne l'entend pas venir.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## REVUES ITALIENNES

---

Études historiques : les Variations de la mode à Venise au xviii<sup>e</sup> siècle ;  
le Comte d'Artois à la cour de Turin.

Les revues italiennes de ces mois derniers sont remplies d'articles si graves, et témoignant de préoccupations si pressantes, l'Abyssinie y tient tant de place, sans compter la crise économique et les progrès du socialisme, que l'on s'étonnera peut-être de me voir choisir, pour m'y arrêter aujourd'hui, une étude de M. Malamani sur *les Variations de la mode à Venise au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mais outre que les articles de politique courante s'adressent expressément à un public spécial, leur actualité même les condamne à n'avoir qu'une valeur tout à fait provisoire ; on n'imagine point, par exemple, la singulière impression que donnent, relues à trois mois de distance, les déductions, conjectures, et hypothèses diverses des écrivains politiques les plus avisés de l'Italie touchant l'issue probable de « l'entreprise africaine. » Et c'est au contraire l'un des mérites de l'étude de M. Malamani, qu'à une foule de traits pittoresques et d'amusantes anecdotes elle joint la portée supérieure d'une leçon générale : car elle nous montre, par l'exemple peut-être le plus typique possible, la force irrésistible et fatale de ce grand mouvement d'égalisation qui, d'année en année, se propage à travers le monde, détruisant sur son chemin tout ce qui reste encore de particularités nationales et locales, et partout réduisant à l'uniformité les coutumes aussi bien que les costumes, et les façons de vivre et les façons de penser.

L'auteur, en vérité, ne nous parle que de toilette. Il nous raconte

comment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vieille mode vénitienne fut remplacée à Venise par la mode française, qui devait régner plus de cent ans, d'un pouvoir absolu, dans l'Europe entière. Mais je ne crois pas que nulle autre part cette substitution de la mode générale à la mode locale se soit accomplie dans des conditions plus caractéristiques, ni qui attestent mieux l'invasion toute-puissante du cosmopolitisme. On sait en effet qu'il n'y avait rien dont la République de Venise fût aussi fière, jadis, que de la permanence de ses mœurs et de ses traditions nationales. Elle veillait à leur conservation avec un soin jaloux, multipliant les lois et les décrets pour s'opposer à l'importation des nouveautés étrangères. La réglementation du costume, notamment, faisait l'objet d'un code spécial, accompagné des sanctions les plus rigoureuses ; et un corps spécial de fonctionnaires, le Comité des Pompes, formé d'un inquisiteur, de trois provéditeurs, et de trois supra-provéditeurs, avait pour mission expresse d'assurer le maintien des anciens usages : jouissant, avec cela, d'une autorité considérable, et disposant même d'une police particulière, que dirigeait un officier entièrement soumis à ses ordres. Le Comité des Pompes avait partout libre accès : nobles et bourgeois étaient tenus de se conformer à ses décisions, qui étaient affichées d'office, en belle place, dans toutes les échoppes des tailleurs, des bottiers, des brodeurs, et des coiffeurs de la République, et solennellement lues du haut de la chaire, le dimanche, dans toutes les églises. Fondé de temps immémorial, son pouvoir était resté si grand jusqu'aux dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'en 1660 les nobles et les patriciennes de Venise s'habillaient encore de la même façon, ou à peu près, que leurs aïeux et leurs aïeules du temps de Titien.

Mais un jour vint où la mode l'emporta sur l'orgueil national ; et dès ce jour le Comité des Pompes eut beau vouloir résister, il eut beau protester, sévir, adjoindre à sa police spéciale toute la police et toute l'armée de la République : le courant qu'il essayait d'arrêter poursuivait sa marche, de telle sorte qu'après un demi-siècle de lutte le malheureux comité dut s'avouer vaincu. Histoire à la fois comique et touchante : comique lorsqu'on en regarde le détail particulier, mais si touchante, si profondément triste, quand on songe qu'avec ces modes anciennes c'était l'originalité, la beauté, la grandeur même de Venise que le Comité des Pompes s'évertuait à défendre ! Hélas, le progrès triomphe désormais sans obstacle dans la ville des doges ; la place Saint-Marc, le quai des Esclavons, la Merceria sont remplis de bazars, où nobles et bourgeois trouvent tout faits d'élégans costumes à la mode de Berlin ; et le moment est prochain où les *vaporetti* auront chassé du Grand-Canal la dernière gondole.

En 1668, le patricien Scipione Collalto, revenant d'un voyage à

Paris, se montra sur la place Saint-Marc la tête couverte d'une belle perruque. Quelques jours après, tous les nobles de Venise s'étaient fait couper les cheveux et portaient perruque. Le changement fut si brusque, et prit des proportions si énormes, que le Comité des Pompes, pour y mettre bon ordre, dut réclamer l'appui des inquisiteurs d'État. Et un décret parut, interdisant sous les peines les plus sévères le port de la perruque. Force était de se soumettre. Il ne fut même point permis aux Vénitiens d'attendre, pour revenir à l'ancienne mode, que leurs cheveux eussent un peu repoussé. Seul l'avogador Lorenzo Donato, qui était chauve, obtint, à force de larmes et de supplications, de porter une petite perruque en forme de calotte. Et bientôt il y eut à Venise une foule d'hommes de tout âge et de toute condition qui s'aperçurent qu'ils étaient chauves, ou qu'ils allaient le devenir. [Le Comité des Pompes fut assailli de pétitions. Il ne céda point, mais il tolérait, se réservant de sévir si la mode nouvelle se généralisait. La perruque reparaisait, d'autant plus haute qu'on la portait maintenant sans se faire couper les cheveux, dans la crainte d'avoir encore à l'abandonner. Et bientôt la mode se généralisa à un tel point, que toute possibilité de résistance parut désormais impossible. Le Sénat essaya bien encore, le 7 mai 1704, de créer une commission spéciale « chargée d'entrer dans toutes les maisons de la ville, et de dresser la liste des personnes portant perruque » ; mais en 1709 on vit le doge lui-même, Giovanni Cornaro, se présenter au Conseil la tête coiffée d'une perruque ; et dès lors le Comité des Pompes fut définitivement forcé de se résigner.

Il y eut en revanche de vieux patriotes, et même quelques jeunes enthousiastes, qui ne se résignèrent point, et prétendirent rester fidèles à l'ancienne mode nationale. C'est ainsi qu'un jeune gentilhomme, Antonio Correr, organisa une ligue de deux cent cinquante patriciens, qui tous s'engagèrent par serment à ne point porter de perruque. Mais quelques années à peine s'étaient écoulées, que l'héroïque Correr restait seul de toute sa ligue, aucun de ses deux cent quarante-neuf compagnons n'ayant osé continuer à se singulariser, ni résister davantage à une mode aussi contagieuse. Un autre jeune noble, Nicola Erizzo, se montrait, lui aussi, avec ses cheveux naturels : mais ce n'est point pargôût qu'il se passait de perruque. Il avait au contraire au sommet du crâne une affreuse cicatrice, souvenir d'un coup de sabre reçu naguère dans des conditions assez humiliantes ; et il eût été ravi de pouvoir la cacher. Mais son père, par testament, avait déclaré que celui de ses enfans qui porterait perruque serait aussitôt déshérité, et que sa part de patrimoine serait attribuée à l'hôpital della Pieta. Encore Nicolo finit-il par faire casser le testament paternel ; et une convention avec les gérans de l'hôpital lui permit de se couvrir la tête de la perruque à la mode.

La perruque n'eut plus alors d'autres adversaires à Venise que quelques extravagans, comme le poète Carlo Dottori, ou comme ce Luigi Foscari di Paolo, qui, ne pouvant se décider à choisir entre l'ancienne et la nouvelle mode, avait du moins essayé de les concilier. Les historiens le citent comme la dernière barbe qu'on ait vue à Venise au xviii<sup>e</sup> siècle.

Mais à défaut du Comité des Pompes, un autre pouvoir s'occupait de régler le port de la perruque : d'année en année, la mode amenait de France quelque façon nouvelle, qui devenait aussitôt la seule honorable. Tour à tour on vit à Venise des perruques *à la courtisane*, *à la dauphine*, vingt autres variétés sans cesse plus étranges et plus compliquées. Et non seulement les nobles Vénitiens prenaient au dehors les modèles de leurs perruques, mais ils entendaient encore s'approvisionner au dehors de leurs perruques elles-mêmes; et toute perruque confectionnée par un coiffeur vénitien était infailliblement tenue pour un indice de pauvreté ou de mauvais goût. En 1705, les provéditeurs déclaraient dans un rapport qu'une des causes d'appauvrissement de l'État était « l'importation de cheveux blancs d'origine flamande. » Pour y remédier, on s'avisa, quelques années plus tard, de faire venir des duchés de Parme et de Toscane les produits destinés à la confection des faux cheveux. Mais les nobles Vénitiens ne voulaient décidément pas des produits locaux; et les perruquiers ne purent leur faire admettre ces coiffures indigènes qu'en les leur vendant aussi cher que les françaises et les flamandes.

Par un phénomène singulier, les dames de Venise restèrent attachées beaucoup plus longtemps que les hommes aux modes nationales. Mais lorsque, le 16 août 1725, elles virent, à la Scuola di San Rocco, deux Anglaises coiffées de hautes perruques, c'en fut fait pour toujours de leur fidélité aux coiffures anciennes. En vain « leurs frères, leurs maris, leurs amans » protestèrent-ils contre une mode contre laquelle nous ne voyons pas trop d'ailleurs le droit qu'ils avaient de tant protester : dès l'année suivante il n'y eut pas à Venise une seule dame qui ne portât sur la tête des montagnes de faux cheveux. Et bientôt les coiffeurs furent si nombreux, et devinrent des personnages si importants, que ce fut un lieu commun pour les auteurs comiques de les mettre en scène, et pour les moralistes de déplorer leur triomphe. En 1797, la corporation des perruquiers vénitiens comptait 852 membres. « Et ainsi, ajoute M. Malamani, tandis que nos forteresses tombaient, facile proie, aux mains de l'ennemi, sans trouver un soldat pour les défendre, un bataillon composé de près d'un millier d'hommes se tenait prêt à défendre le toupet, la perruque, et tous les artifices des cheveux en faux! »

Passons maintenant à l'histoire du vêtement. Nous retrouverons ici encore une comédie toute semblable, les mêmes beaux efforts de résistance aboutissant à la même défaite. L'ancienne loi de Venise ordonnait à tous les jeunes gens nobles, jusqu'à leur entrée dans le Grand Conseil, de se vêtir exclusivement de noir, sans ornement d'aucune sorte, sauf une bande de dentelles autour du justaucorps; toute infraction à cette loi était punie d'une amende de 250 ducats, et d'une amende double en cas de récidive. Mais, sur ce point, la poussée de la mode fut si forte que du premier coup le Comité des Pompes paraît avoir renoncé à la lutte. « Nulle part au contraire, dit l'auteur italien, on ne vit des costumes de couleurs plus variées, avec plus de broderies d'or, d'argent, et de soie, ni un plus grand luxe de dentelles aux manches et au cou; et cela sans que personne ait eu à payer la plus petite amende. » Le seul signe de protestation du Comité des Pompes fut de promulguer en 1733 un nouveau décret, réglant le costume que l'on devait porter à la campagne, et en temps de carnaval. Autant, comme bien l'on pense, en emportait le vent.

Il y a en revanche un autre point sur lequel le Comité paraît avoir sérieusement essayé de lutter. La loi ancienne défendait aux patriciens de porter par-dessus leurs vêtements autre chose que la toge : or il se trouva que personne à Venise ne voulut plus de la toge; et tous, jeunes et vieux, adoptèrent un beau jour l'usage espagnol du *tabarro*, ou manteau rejeté sur l'épaule. C'est alors que le Comité des Pompes publia un décret souvent cité, depuis lors, comme une preuve du monstrueux esprit de tyrannie qui régnait dans les conseils de la République. Ce décret interdisait « à tous restaurateurs, vendeurs d'eau, barbiers, etc., *sous peine de mort*, de recevoir chez eux des patriciens vêtus du *tabarro*. » Et en effet la peine était un peu dure; mais non seulement personne ne s'est jamais avisé de l'appliquer; il ne semble pas même que jamais personne ait été inquiété pour avoir contrevenu à ce fameux décret, auquel, cependant, il n'y avait personne qui ne contrevînt. Seul un jeune noble, qui sans doute l'avait bien voulu, fut un jour arrêté en flagrant délit. Les inquisiteurs d'État le firent comparaître devant eux; mais pour tout châtement ils lui adressèrent un beau discours, après quoi ils le congédièrent; et leur admonestation ne paraît pas avoir empêché le jeune homme de porter un *tabarro* jusqu'à la fin de sa vie. La mode du manteau prospéra même si bien, en dépit de tous les décrets, qu'en 1754 le tailleur bolonais Paolo Ferri s'acquittait à la fois la gloire et la fortune pour avoir inventé « un manteau à quatre couleurs, qui coûtait 100 sequins, et pouvait être porté de quarante-six manières différentes. »

Ainsi le Comité des Pompes échoua pitoyablement dans ses velléités de lutte contre les patriciens de Venise; et il échoua de même dans ses



tentatives de répression, lorsque les dames prirent fantaisie, à leur tour, de rompre avec les anciens usages pour se conformer aux modes parisiennes. En vain le galant comité leur faisait sans cesse de nouvelles concessions, étendant d'année en année la limite des ornemens qu'elles pouvaient porter sans enfreindre la loi. En vain à ces mesures de tolérance il joignait la menace de nouvelles rigueurs, décrétant par exemple que toute dame qui aurait porté en public une robe de couleur, ou simplement des bijoux, serait pendant trois mois reléguée dans sa maison, avec défense d'y recevoir des visites que de ses proches parens. Les dames vénitiennes se souciaient bien de ces tolérances et de ces rigueurs ! Une seule chose les préoccupait : d'être vêtues conformément, non pas à l'ancienne loi de Venise, ni à la nouvelle, mais à la *poupée* de Paris, cette fameuse poupée qui a précédé la gravure de modes, et qu'elles pouvaient voir tous les ans, durant la foire de l'Ascension, exposée dans une boutique de la Merceria. Et bientôt ce ne fut plus une fois par an, mais une fois par mois, et bientôt presque une fois par jour que la poupée se montra aux dames vénitiennes vêtue d'une robe nouvelle. Encore dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la mode parisienne ne suffit-elle plus à leur folie de nouveauté. On leur offrit en outre la mode turque, la mode russe, la mode anglaise et la mode allemande ; et une des patriciennes les plus belles de Venise, Cecilia Tron, mérita d'être appelée la *mode universelle* pour l'innombrable variété des accoutremens dont elle s'ornait tour à tour.

Le Comité des Pompes, débordé, voulut du moins tenter un dernier effort. Le 7 août 1749, il émit un décret obligeant les dames à se vêtir de noir pour entrer dans les églises. Peine perdue ! on ne voulait plus entendre parler de noir, ni de décrets, ni d'économie. « Qu'ai-je à faire d'une belle dot ? disait un personnage de Goldoni à un vieux docteur qui voulait le marier. Ne voyez-vous pas comme sont faites les femmes d'à présent ? Si elles ont cent mille sequins, elles en dépenseront deux cent mille : la mode nous ruine, et pour avoir de quoi les vêtir à leur gré il nous faudrait des fortunes qui ne s'épuisent pas ! »

Dans un dernier chapitre M. Malamani nous raconte plus en détail les efforts et les défaillances du Comité des Pompes. Dès les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les provéditeurs se plaignent au doge du relâchement des coutumes, et lui demandent par quel moyen ils y pourront remédier. Mais le doge n'en sait pas plus que les provéditeurs. De 1700 à 1709, c'est entre lui et le comité une longue série de rapports, de négociations, et de discussions, mais toujours sans effet. Et peu à peu un découragement s'empare de ces excellentes gens, qui ne va plus cesser désormais d'aller grandissant. Ils s'aperçoivent que le mal est sans remède, et cela parce que les seuls hommes qui dans l'État pour-

rai ent les soutenir avec fruit, les sénateurs et les hauts fonctionnaires, sont précisément les premiers à enfreindre la loi. « Le vrai, le principal, l'infaillible remède au mal dont souffre la République, je le connais et je vais vous le dire franchement, écrivait au doge le provveditore Paolo Renier. Cet unique remède est le bon exemple. C'est à ceux qui gouvernent la République de conduire les autres dans le droit chemin. » Le découragement devient si profond qu'on ne s'inquiète même plus des causes du mal, et qu'on le subit avec une résignation fataliste : en 1733, le Sénat déclare que l'État souffre d'un monstrueux accroissement de luxe, « maladie funeste à tous les États, mais plus particulièrement encore à une république. » Et il vient même un moment où, après s'être résignée à la maladie, Venise, dégénérée, finit par s'en féliciter. « Jamais il n'a été ni ne sera possible, dit un *Rapport sur le luxe* présenté au doge dans les dernières années du siècle, d'entraver les variations de la mode : la mode, en effet, est fille du génie varié de toute nation cultivée, et se lie intimement au cours général des révolutions humaines. »

\* \* \*

C'est vers le même temps, ou à peu près, que « le cours général des révolutions humaines » amenait en Italie, chassé de France pour plus d'un quart de siècle, le comte d'Artois, dont M. G. Roberti nous conte, dans la *Nuova Antologia*, le long et mélancolique séjour à la cour de Turin. L'étrange destinée que celle de ce prince ! On eût dit que la nature, tout en lui accordant les dons les plus heureux, l'avait condamné à se rendre insupportable, partout et toujours, au long de sa vie. En France et dans l'exil, il agaçait, vexait, exaspérait tout le monde. Et la même joie que témoignèrent ses compatriotes, à deux reprises, en se voyant débarrassés de lui, il semble bien que son départ l'ait produite tour à tour dans chacun des lieux où il a séjourné. Jamais un homme ne fut aussi constamment, aussi universellement « mal venu ». A la cour de Turin, en particulier, dès le premier jour, il n'y eut personne qui ne fût gêné de sa présence ; et les nombreux documens extraits par M. Roberti des archives d'État de Turin sont tous remplis à son endroit de récriminations si amères, qu'on finit par se sentir plutôt entraîné à le plaindre, et à prendre son parti contre des hôtes vraiment trop désolés de leur hospitalité.

Encore n'est-ce point de bon cœur que lui fut accordée cette hospitalité. Lorsque de Bruxelles, où il s'était d'abord réfugié, il demanda à son beau-père l'autorisation de venir demeurer dans ses États, non seulement Victor-Amédée exigea qu'il obtint d'abord le consentement de Louis XVI, mais il chargea encore un de ses conseillers de « sonder

adroitement à ce sujet les dispositions des États Généraux », ce qui dénotait chez lui, unie à tant de prudence, une assez forte dose d'ingénuité. Enfin le comte d'Artois fut autorisé à s'établir en Piémont : mais ce fut à la condition expresse « qu'il habiterait à la campagne, incognito, avec sa famille et les gentilshommes de sa suite », et qu'à aucun prix il « ne permettrait aux émigrés de conspirer sur le sol piémontais. »

Jour par jour, les agens de Victor-Amédée le tiennent au courant des moindres détails du voyage du comte d'Artois. Dans les premiers jours d'août on l'attend à Bâle, où sont arrivés déjà Polignac et plusieurs de ses familiers. Le 13 août il est à Berne, où le rejoint sa maîtresse bien-aimée, M<sup>me</sup> de Polastron. Il veut ensuite entrer en Savoie par Évian, où se trouve le duc de Chablais, frère de Victor-Amédée. Mais celui-ci, on ne sait trop pourquoi, se refuse à le voir : de telle sorte que le comte d'Artois est contraint de prendre un autre chemin, passant par Schaffhouse, le Tyrol, et Milan. A Zurzach, près de Schaffhouse, la foule le reconnaît, et commence à le huer. « Il vouloit continuer sa route sans s'arrêter, écrit à Victor-Amédée son ambassadeur d'Espines, mais le voiturier suisse qui le conduisoit n'a pas voulu obéir, ayant, dit-il, à faire rafraîchir ses chevaux. Le prince est sorti de voiture et a marché, dit-on, plus de deux heures, avant qu'il ait été rejoint par ses voitures. » A Milan, quelques jours après, pendant une représentation au théâtre de la Scala, des courtisans ayant voulu l'acclamer, la plus grande partie de l'assistance se met à siffler ; et le tapage devient tel que le malheureux prince est forcé de quitter la salle. Le 14 septembre enfin, à 11 heures du matin, il arrive à Moncalieri, où « Victor-Amédée, — disent les registres officiels, — l'accueille comme un fils, venant à sa rencontre jusque dans le vestibule du château. »

Bientôt sa femme, la douce et bonne Marie-Thérèse de Savoie, vient le rejoindre dans son exil. « J'étais par hasard à Versailles quand elle en est partie, écrit le Florentin Filippo Mazzei ; presque tous les habitans de la ville, mais en particulier les dames, vinrent sur la grande place du château pour la voir une dernière fois. Quand elle parut, les dames se jetèrent à ses genoux, priant Dieu de lui donner un bon voyage, et de la faire vite revenir. » Hélas ! jamais plus cette « angélique princesse », comme l'appelle Mazzei, jamais elle ne devait revenir à Versailles ; et l'on ne peut même pas dire que Dieu lui ait donné un bon voyage, si l'on songe que son mari, qu'elle allait rejoindre, se souciait moins que jamais de l'avoir près de lui, tout entier à sa folle passion pour M<sup>me</sup> de Polastron.

Le 25 septembre, la famille du comte d'Artois se trouve au complet dans le château de Moncalieri. « Le roi, — écrit dans son journal

Charles-Félix, alors duc de Gènes, — nous envoya ce jour-là, Montferrier, Maurienne et moi, au bas de l'escalier, pour recevoir les enfans d'Artois. Le comte d'Artois les conduisit lui-même; nous les avons embrassés, et nous les avons conduits en haut. Quoiqu'ils fussent dans le plus grand déshabillé, ces deux enfans sont charmans. D'Angoulême, qui est l'aîné, a quatorze ans; il n'est pas fort grand pour son âge, mais il est bien fait, il se présente bien, et parle, raisonne comme un homme fait. Berry, qui est le cadet, n'est âgé que de onze ans et demi; il est fort petit, gras et très joli. Il est aussi bien aimable. »

Quelques jours après, le malencontreux effet de l'arrivée du comte d'Artois se fait déjà sentir autour de lui. « Jusqu'à l'arrivée des Français, écrit le duc de Gènes, nous avons vécu en union et sans alarmes. Mais l'impertinence de cet étranger (le comte d'Artois), et le dessus qu'il prit d'abord sur l'esprit de Piémont (le prince de Piémont), nous choqua tout à fait et nous fit lever le masque. Nous n'avons plus témoigné de respect pour lui, en laissant même apercevoir que sa liaison avec cet étranger nous offensait beaucoup. Les Condés parurent pendant quelque temps humbles et respectueux; aussi j'étois plutôt bien avec le duc d'Enghien; mais voyant que le comte d'Artois, avec toute son effronterie, avait si bien réussi, ils voulurent l'imiter et devinrent aussi abandonnés; et nous ne leur avons plus fait aucune politesse. »

Quel était donc le crime du comte d'Artois? Sa liaison avec le prince de Piémont n'avait rien que de fort naturel: n'était-il pas doublement son parent? Mais on lui en voulait surtout de « faire des cancons », de mettre en circulation des « bruits malveillans ». A tort ou à raison, on l'accusait d'avoir transporté à la cour de Savoie les petites intrigues de ce Versailles, que les Piémontais paraissent d'ailleurs s'être figuré comme un lieu fantastique de délices et de dépravation: car à tout moment les documens officiels constatent que, « bien qu'il fût habitué au luxe de la cour de Versailles », le comte d'Artois a pris un grand plaisir aux fêtes où il a assisté.

Ces fêtes cependant, ni les intrigues de la cour, ne consolait le prince de l'absence de sa chère maîtresse. En vain le fidèle Vaudreuil, à la garde de qui était confiée M<sup>me</sup> de Polastron, il l'engageait à se conduire avec grande mesure « pour ne point achever de perdre à Turin sa considération personnelle. » Il se résignait, prenait patience; mais bientôt sa passion l'entraînait à de nouvelles folies. Deux fois Vaudreuil dut consentir à lui amener M<sup>me</sup> de Polastron à Turin, où chacun fut aussitôt informé du scandale.

Il n'était pas homme non plus à garder longtemps l'incognito, que son beau-père lui avait d'abord imposé. « Hors de la cour, il se faisait toujours appeler le marquis des Maisons; mais il avait établi dans son

palais un train tout à fait princier. Il avait l'attitude non d'un fugitif qui a trouvé un asile, mais d'un prince qui entend se faire respecter. » Une petite cour s'était constituée autour de lui, bruyante et impertinente, qui avait achevé d'exaspérer tout le monde. Et l'on ne fut qu'à demi enchanté d'apprendre l'échec de la tentative d'assassinat dirigée contre lui par un certain sergent Comes, natif de Cailloux en Languedoc. « Cet homme, écrit l'ambassadeur d'Espines, a juré de purger la terre d'un prince qui a fait beaucoup de mal à sa patrie ; ajoutant qu'il étoit encouragé dans son dessein par quelqu'un qui pourroit un jour faire la loi aux puissans mêmes. » Mais rien ne sortit de ce mystérieux projet, non plus que de plusieurs autres également « dirigés contre le comte d'Artois par la faction orléaniste. » Et le comte d'Artois restait toujours à Turin, détesté de la ville, détesté de la cour, où l'on avait même fini par l'exclure des fêtes officielles. Un jour enfin, le 4 janvier 1791, il comprit que sa situation devenait impossible, et partit. « Ce matin, rapporte le journal d'un courtisan, le royal comte d'Artois est parti pour Milan ; l'incertitude de son retour à notre cour royale a rendu bien amère à tous la séparation d'avec lui, mais particulièrement à sa royale épouse et à ses tendres fils. » Il allait à Venise, où l'attendait M<sup>me</sup> de Polastron.

On le revit encore à Turin deux mois après, mais pour une quinzaine de jours seulement. Et ce fut dans tout le royaume une joie bien sincère quand on apprit qu'il s'était définitivement fixé à Coblenz, devenue désormais la « capitale de l'émigration. »

T. DE WYZEWA.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 avril.

Nous avons, il y a quinze jours, un ministère Bourgeois et nous avons aujourd'hui un ministère Méline. C'est un changement considérable, mais non pas imprévu. S'il fallait s'étonner de quelque chose, ce serait de ce qu'un ministère radical socialiste ait pu durer cinq mois : il est vrai que, pendant les premiers temps, tout le monde, ou presque tout le monde mettait une sorte de complaisance à le laisser vivre. On lui a permis de faire beaucoup de mal avant qu'on eût l'air de s'en apercevoir, et ce mal ne sera pas facilement réparable. Son existence a d'ailleurs été tout artificielle, et il est mort comme nous avons annoncé qu'il mourrait, c'est-à-dire d'une impossibilité de vivre bien et dûment constatée. Lorsque les vacances parlementaires ont commencé, il était déjà à bout de forces ; tout le monde annonçait sa fin prochaine. Cependant il a pu croire que quelques semaines de grâce et de répit s'ouvraient pour lui. La Chambre avait remis sa première séance au 19 mai ; il est vrai que le Sénat ne s'était ajourné que pour très peu de jours et qu'il devait reprendre sa session le 21 avril ; mais le Sénat oserait-il, en l'absence de la Chambre des députés, reprendre la lutte et la pousser jusqu'au bout ? Les radicaux en doutaient ; les socialistes le niaient. Leurs journaux mettaient le Sénat au défi d'assumer une responsabilité qu'ils jugeaient aussi lourde. Ils employaient contre lui tous les procédés d'intimidation, la menace directe, l'injure, le dédain même, hautement affichés. Mal leur en a pris. Lorsque de pareils moyens ne réussissent pas, ils produisent l'effet diamétralement contraire à celui qu'ils se proposent. Les radicaux, aussi bien ceux qui composaient le ministère que ceux qui bataillaient en dehors de lui, n'ont rien compris au tempérament particulier du Sénat. Quelques concessions, quelques égards surtout, l'auraient peut-être désarmé. Que demandait-il au début ? Qu'on lui sacrifiât M. Ricard. Était-ce vraiment un sacrifice si difficile à faire ? M. le Garde des Sceaux ne s'était-il pas mis évidemment dans son tort par l'étrange désinvolture avec laquelle il avait dépossédé un juge d'instruction sans motif avouable ? L'indépendance de la magistrature n'était-elle pas d'un prix aussi élevé que pouvait l'être le maintien de M. Ricard dans le cabinet ? M. Bourgeois en a jugé autrement, et, à partir de ce jour, il s'est condamné lui-même à ne plus tenir aucun compte des

votes du Sénat. Une telle attitude peut être soutenue pendant quelques semaines, peut-être même pendant quelques mois, mais elle a nécessairement un terme. Le moment vient, un peu plus tôt, un peu plus tard, où le ministère a besoin d'un crédit pour continuer de gouverner : le Sénat est alors maître de la situation. Le refus de voter les crédits de Madagascar lui a donné la victoire finale. Le gouvernement a dû se retirer. La question de savoir si le Sénat a ou n'a pas le droit de renverser les ministères s'est trouvée résolue. On pourra continuer de la discuter théoriquement dans les journaux : en fait, elle est tranchée.

Les radicaux n'ont pas manqué de pousser des cris de colère contre la haute assemblée ; les socialistes l'ont même accusée de manquer de patriotisme. Refuser les crédits nécessaires à la relève de nos malheureux soldats engagés à Madagascar semblait être un crime inexpiable. Les socialistes n'oubliaient qu'une chose, à savoir que le plus grand nombre d'entre eux, et les plus considérables, avaient repoussé les mêmes crédits à la Chambre. Pourquoi ? Parce qu'ils étaient contraires à la politique suivie à Madagascar. Il leur suffisait d'avoir désapprouvé le principe de l'expédition pour se croire le droit de laisser nos soldats en souffrance dans une île lointaine, où ils avaient été envoyés par la volonté du pays. Soit ; mais dès lors, ils avaient mauvaise grâce à s'indigner avec tant de véhémence contre le Sénat qui, lui, ne refusait pas les crédits, et qui attendait seulement pour les voter d'avoir devant lui un ministère digne de sa confiance. Il n'a même pas attendu aussi longtemps, et peut-être a-t-il bien fait, car il était difficile de prévoir quel devait être le futur ministère, et rien ne garantissait qu'il serait sensiblement supérieur à celui de M. Bourgeois. N'avons-nous pas été un moment menacés d'un cabinet Sarrien ? Après avoir refusé les crédits de Madagascar à M. Bourgeois pour des motifs politiques, n'aurait-on pas eu l'air de donner une marque de confiance à son successeur si on les lui avait accordés trop vite ? Le Sénat l'a compris. Il a montré une véritable présence d'esprit dans l'empressement avec lequel il a voté les crédits aussitôt après la démission de M. Bourgeois. C'était indiquer et préciser une fois de plus que le ministère radical avait été le seul obstacle à son vote. C'était échapper au reproche de laisser inutilement, un jour de plus, le corps expéditionnaire dans l'abandon. Toute cette campagne a été conduite avec une sûreté de main remarquable. Elle fait honneur au Sénat.

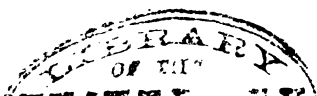
Au reste, on se tromperait beaucoup si on croyait que c'est le Sénat qui a tué le ministère Bourgeois : il l'a achevé seulement, parce qu'il fallait bien en finir, mais le coup décisif a été porté par les conseils généraux. Plusieurs fois déjà depuis quelques années, les conseils généraux, soit directement, soit indirectement, ont joué un rôle considérable dans notre histoire politique. Il y a là une force réelle, avec laquelle il faudra peut-être compter de plus en plus. On n'a pas oublié

que la débâcle du général Boulanger a commencé par un échec éclatant éprouvé aux élections des conseils départementaux. Le général Boulanger était alors dans toute sa gloire ; une redoutable faction s'était formée autour de lui, et elle semblait sur le point de le porter au pouvoir ; tous les obstacles s'aplanissaient devant ses pas. Ses amis, confians dans le mouvement d'opinion qui s'accroissait chaque jour en sa faveur, se sont réjouis d'avoir à exploiter des élections aux conseils généraux. Ils ne doutaient pas du succès sur ce terrain particulier après en avoir obtenu de si nombreux sur tous les autres. On sait ce qui est arrivé. Le général Boulanger s'est présenté dans un grand nombre de cantons, et il a échoué dans presque tous. Il a bien fallu reconnaître que sa popularité, si encombrante et si bruyante qu'elle fût, avait pourtant des limites, et n'avait pas encore pénétré dans toutes les parties de la population. Il restait quelque part des élémens de résistance. Aussitôt, ce que cette popularité avait de factice est apparu à tous les yeux. La légende s'est arrêtée en plein essor. La désillusion est entrée dans les esprits. Le bon sens a repris ses droits. Sans contester, alors aussi bien qu'aujourd'hui, la très grande part que le Sénat a prise à la démolition de l'idole, il faut bien reconnaître que l'œuvre de salut public avait été heureusement commencée par les électeurs des assemblées départementales. Ces électeurs sont pourtant les électeurs de droit commun, et si on les additionne ils s'appellent le suffrage universel ; mais le fait même d'opérer dans une circonscription plus étroite est une garantie pour eux contre les entraînemens qu'ils subissent quelquefois dans de plus grandes. Ils ont eu à choisir entre un homme qu'ils connaissaient tous, avec lequel ils étaient en rapports quotidiens, qui était tout imprégné de leur esprit, et d'autre part un étranger qu'ils n'avaient jamais vu, sinon sur des images d'Épinal. Ils ont préféré au général Boulanger l'agriculteur qui vivait au milieu d'eux, le médecin de campagne, l'industriel, l'homme d'affaires dont ils avaient en quelque sorte l'habitude, parce qu'ils voyaient en lui un représentant plus exact et plus fidèle. Et c'est là que nous voulons en venir. Les conseils généraux ne font pas de politique, ou du moins ils ne doivent en faire que très exceptionnellement ; on sait qu'une loi de l'Assemblée nationale, la loi Tréveneuc, les appelle à remplir des fonctions très importantes si les Chambres venaient à en être elles-mêmes empêchées. Mais ce sont là des cas exceptionnels. En temps ordinaire, ils ne font que de l'administration départementale. Ce n'est pas un paradoxe de soutenir que, précisément pour tous ces motifs, ils sont quelquefois mieux en situation que les assemblées politiques vivant à Paris de dégager et d'exprimer le sentiment vrai du pays.

Voici, par exemple, un grand problème qui se pose, celui de l'impôt sur le revenu. La Chambre actuelle a montré qu'elle était parfaitement capable de le discuter sous toutes ses faces : la discussion à laquelle



elle s'est livrée a été non seulement très brillante, mais très approfondie ; le parti modéré y a repris conscience de lui-même, et y a reformé ses cadres. Mais quand il a fallu conclure, on sait ce qu'a été le vote. Tant de lumière répandue du haut de la tribune a abouti à une équivoque. La majorité s'est ralliée à l'impôt sur le revenu, parce qu'elle n'y voyait qu'un principe académique, bien qu'elle condamnât tous les moyens possibles de l'appliquer. On lui a demandé de permettre au gouvernement et à la commission du budget de chercher ensemble d'autres moyens encore, et elle y a consenti, sachant d'ailleurs parfaitement qu'on n'en trouverait pas. Cela vient de ce que la Chambre est organisée en partis politiques, et que des considérations toutes politiques pèsent sur ses déterminations et les dénaturent. Il y a une grande différence à ce point de vue entre le député et le conseiller général. Combien de fois n'avons-nous pas eu l'occasion de dire que le premier vit dans une atmosphère artificielle, où peu à peu les objets se déforment à ses yeux, et prennent les uns à l'égard des autres des rapports tout à fait imprévus. Il est rare qu'un député vote avec une parfaite indépendance d'esprit. Il appartient à un groupe, à un sous-groupe. Il est pour ou contre le ministère ; il veut le renverser ou le conserver. Il a pris l'habitude de voter avec tel de ses collègues dont il suit volontiers l'exemple, et auquel, pour plus de sûreté, il a confié sa boîte à bulletins. La longueur des sessions, en l'arrachant à la vie de province, à ses affaires, à ses électeurs, l'enferme de plus en plus dans les couloirs de la Chambre dont les murs bornent sa vue. Si on ajoute à tout cela les entraînemens de séance, les émotions éphémères mais violentes qui se produisent tout d'un coup, le désordre même où les plus expérimentés ont quelquefois de la peine à conserver leur sang-froid, on s'expliquera le désaccord qui existe trop souvent entre les assemblées politiques et le pays qu'elles sont censées représenter. Prenez au contraire le conseiller général. Il vit dans les champs ou dans les petites villes. C'est l'agriculteur qui passe sa journée avec ses fermiers. C'est le médecin qui entre dans toutes les maisons et connaît toutes les familles. C'est l'industriel toujours mêlé à ses ouvriers. C'est le notaire qui discute avec ses cliens leurs intérêts les plus secrets. Ceux-là, certes, vivent dans le monde réel. Ils sont continuellement aux prises avec les choses mêmes. S'ils appartiennent à un parti politique, du moins ils ignorent les groupes parlementaires. Lorsqu'un grand objet d'intérêt public, tel que l'impôt sur le revenu, se présente à leur esprit, ils se demandent tout de suite quel sera l'effet ou l'incidence de cet impôt sur eux et autour d'eux. Ils ne vont pas prendre des indications à ce sujet chez le ministre des finances, en lui demandant par la même occasion une recette burlesque pour un électeur influent. Ils se préoccupent très peu de savoir si le cabinet a attaché ou non son sort au succès de la prétendue réforme. Celle-ci est-elle bonne



ou mauvaise, voilà ce qui les touche. Ils échappent aux passions et aux cabales pour n'obéir qu'au bon sens pratique si heureusement répandu dans le pays. La brièveté de leurs sessions ne leur permet pas d'y compromettre la rectitude de leur jugement individuel. Aussi lorsqu'on leur demande une consultation, s'empressent-ils de la donner nette et claire, sans aucune de ces circonlocutions tortueuses, de ces sous-entendus obscurs qu'affectent trop souvent les motions parlementaires. Nous venons d'en avoir une preuve de plus.

Où l'on voit à quel point le ministère se faisait des illusions, c'est que, bien loin de se dérober à cette consultation des conseils généraux, il a paru au contraire la désirer, la provoquer. Des instructions dans ce sens ont été envoyées aux préfets. Ils auraient pu s'opposer à ce que les assemblées départementales émissent des vœux sur un objet qui, sans être politique par lui-même, l'était devenu à travers les discussions de la Chambre et les polémiques de la presse. Inévitablement, la condamnation de la réforme devait rejaillir sur le cabinet. Mais les radicaux, à force de le répéter, avaient fini par croire qu'ils avaient le pays avec eux. Ils s'étaient étourdis eux-mêmes du bruit qu'ils faisaient à Paris et que leurs amis répercutaient en province, et ils le confondaient complaisamment avec la voix même de la nation. Le ministère est donc allé spontanément au-devant d'un échec qui, pour nous, n'était pas douteux. Presque tous les conseils généraux se sont prononcés sur la question qui leur était soumise. Une soixantaine d'entre eux ont repoussé l'impôt sur le revenu avec ses caractères essentiels, qui sont la déclaration dite globale faite par le contribuable, ou la taxation d'office. Les mots de déclaration globale et de taxation arbitraire ont servi partout à caractériser le genre d'impôt dont on ne voulait pas. Il va sans dire que les conseils départementaux ne sont pas ennemis des réformes ; ils en demandent au contraire ; mais ils repoussent celle que MM. Bourgeois et Doumer ont imaginée. Ils acceptent l'impôt sur les revenus, qui n'est que le développement de notre système actuel ; ils expriment le désir que tous les revenus soient taxés, non pas suivant une règle uniforme, mais suivant la nature particulière de chacun d'entre eux ; ils trouvent généralement que la terre est trop chargée par rapport aux valeurs mobilières ; enfin ils indiquent dans quelle voie ils voudraient voir les pouvoirs publics s'engager, afin de les détourner plus sûrement de celle qu'ils condamnent. Un très petit nombre de conseils départementaux, cinq ou six tout au plus, n'ont émis aucune opinion. Dans tous les autres la question a été agitée, et parfois avec beaucoup de chaleur. Lors même que les modérés n'avaient pas la majorité, ils n'ont pas hésité à livrer bataille, ne fût-ce que pour saisir l'opinion et pour se compter. C'est ainsi qu'à Toulouse M. Pierre de Rémusat a présenté contre l'impôt sur le revenu un vœu très bien rédigé qui a obtenu 10 voix contre 19. Nous citons ces chiffres pour

montrer que, lors même qu'ils se savaient battus d'avance, les modérés, à force de courage, n'en sont pas moins parvenus à réunir des minorités importantes. On a vu des conseils généraux, comme celui du Nord, se séparer avec éclat de la représentation politique du département. Les députés du Nord, après des hésitations qui avaient fait croire successivement à tous les partis qu'ils pouvaient compter sur eux, obéissant, dit-on, à des influences administratives, avaient fini par se prononcer à la Chambre dans le sens du ministère et par lui apporter un concours qui n'avait eu rien de discret. L'un d'eux avait lu à la tribune une déclaration solennelle dont la Chambre s'était amusée, mais qui n'en avait pas moins exercé quelque influence sur son vote. Le conseil général du Nord a désavoué ses députés. On a beaucoup remarqué aussi que le conseil général de la Marne, qui est le propre département de M. Léon Bourgeois, a voté contre l'impôt sur le revenu. Les amis du gouvernement ont fait de leur mieux pour provoquer un vote contraire ; ils n'y ont pas réussi. Ils ont demandé alors que les conseillers républicains exprimassent sous une forme quelconque leur sympathie personnelle pour M. Bourgeois ; on le leur a refusé. Tant d'efforts pour empêcher les manifestations hostiles, ou pour en atténuer les conséquences, n'ont fait qu'en accentuer la gravité. L'échec a été si général, si complet, si évident, que les radicaux et les socialistes n'ont pas cherché à le contester. Dès ce moment, le cabinet était perdu. Si on se rappelle dans quelle faiblesse il était déjà tombé au moment de la séparation des Chambres, on comprendra l'impossibilité pour lui de se relever du rude coup qui venait de l'atteindre en pleine poitrine. Toute la question était de savoir comment il mourrait, et ici encore il nous réservait des surprises. N'ayant pas vécu, il n'a pas voulu non plus mourir comme tout le monde. Donner purement et simplement sa démission au président de la République ne lui a pas paru une mise en scène digne de lui. Mais il faut revenir au récit des faits.

Le Sénat s'est réuni le 21 avril : dès sa première séance, il a renversé le ministère. Ce n'a pas été long, comme on le voit. Les crédits de Madagascar ont servi de prétexte. Objet d'un nouveau vote de défiance qui le frappait en quelque sorte matériellement, le ministère s'est retiré. On assure que cette décision n'a pas réuni l'unanimité, peut-être même la majorité des ministres : M. le Président du conseil aurait dû prendre sur lui de déclarer que, pour son compte, il était formellement résolu à se démettre. Sa démission entraînait celle de tous ses collègues. M. Léon Bourgeois s'est rendu chez M. le Président de la République pour lui faire part de cette détermination, qu'il a présentée comme irrévocable : toutefois, il a exprimé le désir que sa retraite ne fût rendue publique que lorsque le cabinet aurait pu comparaître une dernière fois devant la Chambre. En sortant de l'Élysée,

M. Bourgeois a couru chez M. Brisson, et l'a prié de convoquer l'assemblée. Les choses se sont passées conformément à ce programme, c'est-à-dire d'une manière assez peu correcte. Sans doute M. Brisson avait le droit, peut-être même le devoir de convoquer la Chambre ; mais ce n'était pas à un ministère qui virtuellement n'existait plus à lui demander de le faire. S'il avait agi spontanément, il n'y aurait eu rien à dire : on aurait approuvé ou contesté l'opportunité de sa décision, mais on l'aurait trouvée légitime. Le malheur est que M. Brisson n'a pas agi spontanément : il a été conseillé, dirigé, poussé par M. Bourgeois. Que voulait celui-ci ? Il voulait, comme l'événement l'a montré, remettre sa démission beaucoup plus à la Chambre qu'au Président de la République. C'est la première fois qu'un fait pareil se produit. Il ne sert à rien de dire que, dans ses traits essentiels, la situation était sans précédents, car cela n'est pas exact. Il est arrivé à plusieurs reprises déjà qu'un ministère qui avait encore la majorité à la Chambre ait donné sa démission devant un vote contraire du Sénat. M. Tirard, pour ne citer que lui, n'a pas hésité à le faire. La Chambre, alors, était en session : il n'était pas nécessaire de la rappeler de province ; pourtant M. Tirard n'a pas eu l'idée d'aller lui rendre des comptes qu'il ne devait qu'au Président de la République. En sortant du Luxembourg, il s'est rendu à l'Élysée sans passer par le Palais-Bourbon. M. Bourgeois a trouvé cela trop modeste. Après avoir essayé de supprimer le Sénat au profit de la Chambre, il a essayé de lui sacrifier aussi quelque chose des prérogatives du Président. Il semble que la Chambre aurait dû lui savoir gré de tant d'attentions, et c'est évidemment ce qu'il espérait ; mais il s'est trompé. Rien n'égale la froideur avec laquelle il a été accueilli. Il n'avait pas, bien entendu, à attendre des applaudissements de ses adversaires : quant à ses amis, la plupart d'entre eux étaient cruellement déçus, inquiets, désorientés ; les plus ardents, radicaux avancés et socialistes, l'accusaient d'une coupable défaillance ; quelques-uns même ont parlé de trahison. Lorsque M. Bourgeois est descendu de la tribune et que, suivi de ses collègues, il a quitté la salle des séances, aucune manifestation de regret n'a accompagné sa retraite, qui ressemblait à une fuite. Il était difficile de finir plus lamentablement.

La Chambre, alors, est restée livrée à ses propres inspirations. Son devoir, en l'absence de tout gouvernement, aurait été de lever sa séance, et de charger son président de la convoquer de nouveau lorsqu'il y en aurait un. Mais les radicaux et les socialistes n'ont pas laissé les choses se passer ainsi. S'ils ont tout de suite oublié M. Bourgeois, ils ne se sont pas oubliés eux-mêmes : ils n'ont eu d'autre pensée que de se livrer à une manifestation quelconque, en vue d'exercer une pression énergique sur M. le Président de la République. M. Ricard, député radical de la Côte-d'Or, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien

garde des sceaux, et M. Goblet se sont empressés de déposer des motions inspirées à ce point du même esprit qu'elles n'ont pas tardé à se fondre en une seule. Il s'agissait d'affirmer la « prépondérance » de la Chambre sur le Sénat, et de déclarer qu'on était résolu à persévérer dans la voie des réformes démocratiques. Des mots ! des mots ! aurait dit Hamlet. Si on entend, lorsqu'on parle de prépondérance de la Chambre, que celle-ci doit jouer le rôle le plus actif dans la vie politique, parce qu'elle est issue du suffrage universel, qu'elle est renouvelée intégralement à des intervalles assez rapprochés, qu'elle est d'ailleurs la plus jeune et la plus nombreuse, on constate un fait contre lequel personne n'a jamais protesté. Le Sénat n'a pas émis la prétention d'exercer la moindre prépondérance sur la Chambre des députés : il entend seulement se réserver le droit que la constitution lui donne de congédier lui aussi un ministère ou, si l'on veut, de le mettre dans l'impossibilité de gouverner, lorsqu'il juge décidément que ce ministère gouverne trop mal et qu'il compromet les intérêts vitaux du pays. Le droit du Sénat n'empiète en rien sur celui de la Chambre : il existe et s'exerce parallèlement. Le Sénat a la sagesse de n'en user que dans des cas extrêmement rares : on ne cite que deux ou trois ministères qui se soient retirés devant ses votes depuis que fonctionne la constitution actuelle, tandis que ceux que la Chambre a démolis se chiffrent par vingtaines. Les choses doivent se passer ainsi : il importe que le Sénat puisse condamner effectivement un ministère, et qu'il ne le fasse d'ailleurs presque jamais. S'il ne pouvait pas le faire, il ne serait rien ; s'il le faisait trop fréquemment, il ajouterait le plus dangereux coefficient à l'instabilité gouvernementale qui reste le principal vice de nos institutions. Mais à quoi bon discuter ces questions de casuistique constitutionnelle ? Que la Chambre affirme tant qu'elle voudra sa prépondérance ! elle n'empêchera pas l'opposition du Sénat d'être efficace. On vient de voir qu'elle l'était. Et quant aux réformes démocratiques, encore bien que personne ne sache exactement ce que cela veut dire et peut-être même parce qu'on ne le sait pas, comment la Chambre n'aurait-elle pas dit qu'elle était décidée à en faire ? Elle n'en a terminé aucune jusqu'ici : raison de plus pour en promettre dans l'avenir. Sa carrière législative, qui a déjà duré deux ans et demi, est la plus stérile qui se soit déroulée depuis 1871. Oh ! oui, la Chambre aura raison d'opérer des réformes ; mais, si elle veut y réussir, il faudra d'abord qu'elle se réforme elle-même et renouvelle toutes ses méthodes de travail. Elle n'en prend malheureusement pas le chemin. Elle se montre aussi empressée à voter une motion sans portée malgré l'apparente énergie de sa rédaction, qu'impuissante à voter une loi d'affaires. Si encore de pareilles motions pouvaient être utiles à quelque chose, si elles étaient de nature à éclairer le Président de la République, si elles indiquaient une direction susceptible de conduire à un

but bien défini, on pourrait les prendre au sérieux ; mais ce n'est pas le fait de celle dont nous parlons. Peut-être dira-t-on qu'elle a servi à se compter, et que les deux armées, l'armée radicale et l'armée modérée, ont pu faire autour d'elle la revue de leurs forces. Mais cela même n'est pas vrai. Il n'y a eu qu'un vote significatif, le premier, celui qui a eu lieu sur la proposition d'ajournement présentée par un député du centre, M. Maurice Lebon. Nous l'avouons, les radicaux ont eu la majorité : elle a été de cinq voix. Il était difficile pour la Chambre de se couper en deux plus exactement, et dès lors de s'annuler plus complètement. En fin de compte, les modérés, qui se désintéressaient de scrutins sans valeur, ont pris le parti d'obliger les radicaux à voter à la tribune : ne pouvant plus voter pour les absents, ils ne se sont plus trouvés que 248, ce qui n'est pas, à beaucoup près, la majorité de la Chambre. Où est donc cette majorité ? La vérité est qu'on n'en sait rien : peut-être n'y en a-t-il pas, et cela est inquiétant.

Une majorité solide, durable, propre à soutenir un gouvernement, ne se produit pas dans une Chambre par suite d'une formation spontanée. Les hommes réunis tendent à se diviser et à se subdiviser à l'infini. Pour les grouper et les maintenir à l'état de cohésion, pour faire cette chose rare et précieuse qu'on appelle une majorité politique, il faut une chose non moins rare, un homme d'État, et bien que nous ayons battu beaucoup les buissons depuis quelques années, nous n'en avons pas trouvé. Il est vrai que nous avons, pour des motifs divers, frappé d'interdit tous ceux qui pouvaient donner quelques espérances. Les hommes sur lesquels on avait cru pouvoir compter se sont successivement dérobés, à moins que nous ne les ayons mis nous-mêmes hors d'usage. Il en a été ainsi pour les modérés : si nous parlions des radicaux, il faudrait dire la même chose. Les radicaux n'ont pas été beaucoup plus heureux que leurs adversaires. M. Bourgeois n'a montré que de la dextérité mêlée de défaillances : d'autres n'auraient peut-être pas eu de défaillances, ils l'assurent du moins, mais ils manquent prodigieusement de dextérité. Il en est résulté que la Chambre, livrée au hasard des circonstances, a donné depuis l'origine des majorités tantôt à M. Charles Dupuy, tantôt à M. Casimir-Perier, tantôt à M. Ribot, tantôt à M. Bourgeois, qui est son dernier caprice mais qu'elle n'est restée fidèle à personne. Nous ne disons pas que ce soit sa faute, ni que personne ait mérité sa fidélité : seulement, lorsqu'il y a tant de majorités successives dans une assemblée, en réalité il n'y en a pas du tout. Alors on parle de concentration. La concentration est un moyen empirique de faire une majorité de pièces et de morceaux au détriment du gouvernement. On se partage le pouvoir ; chacun en prend un lambeau. On se ménage réciproquement, on se distribue fraternellement la menue monnaie des faveurs administratives ; mais d'ailleurs on ne fait rien. Si le ministère avait une

idée, un programme, comment pourrait-il plaire à tout le monde ? Cela dure jusqu'au moment où on estime que les hommes qui sont au ministère y sont depuis assez longtemps et que c'est le tour des autres : n'est-il pas juste, dans ce système, que chacun ait le sien ? Quand un cabinet tombe, par un dernier ménagement pour lui, on en garde une partie, et on la complète avec des éléments nouveaux. C'est un syndicat d'intérêts ; ce n'est pas un gouvernement. Est-ce là que nous en sommes, ou qu'on veut nous ramener ? On a pu le craindre un moment. Tout le monde s'est mis à parler de concentration, de conciliation, d'apaisement. L'effort des modérés, qui avait été si vigoureux depuis quelques semaines, a paru se ralentir et déjà presque s'arrêter. Le Président de la République, par un retour aux plus mauvaises pratiques d'autrefois, a chargé un des membres du cabinet démissionnaire d'en composer un autre, comme si les ministres n'étaient pas solidaires entre eux et si la même condamnation ne les frappait pas tous en même temps. Quoi qu'il en soit, M. Sarrien, que l'on pourrait appeler un radical modéré, radical par opinion ou peut-être par situation, modéré par son caractère et par ses tendances d'esprit, s'est mis en mouvement en vue de constituer un cabinet de concentration. Il s'est adressé à la fois à des radicaux et à des modérés, et il a échoué sur toute la ligne. Les radicaux ont déclaré qu'ils n'abandonneraient rien de leur programme ; loin de là ! ils y ajoutaient la révision de la constitution. Les modérés ont déclaré non moins formellement qu'ils repoussaient l'impôt sur le revenu et la révision. Dans ces conditions il était difficile de s'entendre. Aussi ne s'est-on pas entendu, et M. Sarrien est revenu à l'Élysée où il a remis à M. Félix Faure un mandat qu'il n'avait pas su remplir. C'est une singulière obstination de la part de nos hommes politiques de vouloir faire des ministères de concentration, uniquement parce qu'on en a fait avec un certain succès pendant quinze ans. N'est-ce pas plutôt une raison pour que cette forme politique soit complètement usée ? On se rappelle que M. Léon Bourgeois avait été chargé deux fois déjà de faire un cabinet et qu'il n'a réussi que la troisième. Cela vient de ce que les deux premières, il n'avait voulu faire que des cabinets de concentration : aussi avait-il échoué. La dernière il s'est résolu, à son grand regret dit-on, à faire un cabinet homogène, et alors il a réussi. Mais il ne s'en est pas consolé. Son idéal reste la concentration, qui est aussi l'idéal de M. Sarrien. Il faut aller jusqu'à M. Goblet et à M. Millerand pour trouver des radicaux qui aient pleinement le courage de leur opinion.

Après M. Sarrien, M. Félix Faure a fait appeler M. Méline qui, excepté en matière économique, est incontestablement un modéré. Nul peut-être ne représente plus exactement que lui le centre de la Chambre des députés. Au reste M. Méline est bien connu : il l'est au dedans et au dehors. La campagne ardente, habile, et finalement vic-

torieuse qu'il a faite pour le relèvement de nos tarifs de douane l'a rendu populaire auprès des uns, impopulaire auprès des autres, mais ne l'a laissé indifférent à personne. Son œuvre peut être contestée : ce qui n'est pas contestable, c'est la ténacité, l'énergie et les ressources d'esprit qu'il a déployées pour l'accomplir. Il y a fait preuve de qualités très rares, et s'est montré, dans plus d'une circonstance, un manœuvrier parlementaire de premier ordre. Ajoutons que, s'il a eu des adversaires très ardens, il n'a pas un seul ennemi. L'homme est sympathique et désarme l'hostilité. Au reste, que son œuvre économique soit bonne ou mauvaise, elle est terminée; il n'y a plus maintenant qu'à lui laisser produire ses effets; on la jugera définitivement ensuite. On ne peut pas bouleverser indéfiniment les tarifs douaniers d'un pays. M. Méline ne songe pas à proposer de nouveaux relèvements, et personne ne songe à demander des diminutions qui seraient prématurées, et n'auraient d'ailleurs aucune chance d'être votées en ce moment. Nous avons rencontré des libre-échangistes très convaincus tout prêts à oublier leurs vieilles querelles contre M. Méline, et à ne voir en lui que l'homme politique conciliant et modéré. Ils lui savent gré de la part personnelle très brillante et très utile qu'il a prise à la discussion de l'impôt sur le revenu. Les coups qu'il a dirigés contre cette prétendue réforme sont parmi ceux qui ont le mieux porté. Les argumens qu'il a présentés sont les plus propres à faire effet sur nos populations rurales. Nul plus que lui ne s'est occupé des intérêts de l'agriculture et ne se fait mieux comprendre des agriculteurs. A tous ces points de vue, le choix de M. Méline se recommandait à M. le Président de la République.

Au moment où nous écrivons ces lignes, bien que M. Méline ait réussi dans ses démarches et que le cabinet puisse être considéré comme fait, on ne le connaît pas encore dans tous ses détails : quelques attributions de portefeuilles sont restées en suspens. Nous ne pouvons donc pas le juger d'une manière définitive; mais, pris dans son ensemble, il est satisfaisant. M. Méline, afin de garder la plus grande liberté possible, a pris pour lui un petit ministère, celui qu'il connaît le mieux, l'agriculture. M. Barthou, ancien ministre des travaux publics, un des hommes les plus jeunes mais les plus distingués de la Chambre, devient ministre de l'intérieur : il a la résolution prompte et ferme, ce qui est la qualité maîtresse dans les fonctions qui lui sont confiées. M. Hanotaux rentre au ministère des affaires étrangères. Il apporte au nouveau cabinet une force très précieuse. M. Hanotaux a réussi, et même avec éclat, dans un premier passage au pouvoir. Le succès l'a consacré. Il a su donner à notre action diplomatique une allure active et décidée, qui a été profitable à nos intérêts, sans léser et sans inquiéter ceux des autres puissances. Son retour au quai d'Orsay produira certainement une bonne impression en Europe. Plus les circonstances générales sont délicates, et plus nous avons besoin, à la tête



de nos affaires extérieures, d'un homme qui en ait l'expérience. M. Hanotaux a su les diriger avec supériorité, et il s'est concilié à la fois l'estime des gens du métier et la confiance du pays. A la guerre et à la marine, contrairement à ce qu'avait fait son prédécesseur, M. Méline a appelé des spécialistes : il a donné le général Billot pour successeur à M. Cavaignac, et l'amiral Besnard à M. Lockroy. L'un et l'autre ont fait leurs preuves, et le premier même depuis longtemps. Les autres ministres dès maintenant connus sont M. Georges Cochery, que sa présidence de la commission du budget et le rôle important qu'il a joué dans la discussion de l'impôt sur le revenu désignaient pour les finances ; M. André Lebon, ancien ministre du commerce, qui passe aux colonies ; M. Rambaud, un nouveau venu dans la vie politique, récemment nommé sénateur, professeur d'histoire et publiciste distingué, auquel on confie le ministère de l'instruction publique. C'est encore un spécialiste. Si le ministère reste ainsi composé et si au dernier moment, toujours sous prétexte de conciliation, on n'y fait pas entrer un lot de radicaux, il méritera l'approbation. Heureusement la colère des radicaux permet d'espérer qu'aucun d'entre eux n'acceptera les propositions qu'on pourrait avoir la faiblesse de leur faire. Il faut s'attendre plutôt à d'ardentes batailles. Avant même que le cabinet soit constitué, M. Goblet et ses amis annoncent l'intention de l'interpeller. C'est au centre maintenant à soutenir M. Méline et ses collègues. L'existence du cabinet est entre ses mains.

Mais qu'on ne s'y trompe pas ; l'existence de la Chambre elle-même dépend un peu de celle du ministère. Nous avons posé la question de savoir si, oui ou non, il y a une majorité au Palais-Bourbon, et nous avons dit les raisons d'en douter. S'il n'y en a pas, l'impossibilité de subsister plus longtemps dans de pareilles conditions sera démontrée non seulement pour le cabinet, mais pour l'assemblée elle-même. Les radicaux parlent beaucoup de la revision depuis quelques jours ; ce serait toutefois une erreur de croire que la revision soit en progrès ; mais il n'en est pas de même de la dissolution. Ceux mêmes qui ne la désirent pas y marchent, y poussent inconsciemment, et pourraient bien finir par la rendre inévitable.

Au milieu de circonstances politiques si confuses et si agitées, est mort un des hommes qui, par la merveilleuse clarté de son esprit, sa grande expérience, enfin l'autorité qui s'attachait au souvenir des services qu'il avait rendus, pouvait en rendre encore de plus en plus précieux : nous voulons parler de M. Léon Say. Ce n'est pas ici le lieu de raconter sa vie, qui a été une des mieux remplies de notre époque. Il nous suffira de rappeler qu'après nos désastres M. Léon Say a été à plusieurs reprises ministre des finances, et qu'il a contribué de la manière la plus efficace au succès des opérations qui nous ont permis de

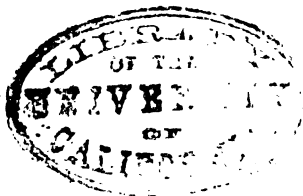
payer l'indemnité de guerre, et ont amené la libération anticipée du territoire. Nul n'a travaillé plus utilement que lui au rétablissement de notre situation financière, et lorsqu'elle a été compromise de nouveau par les imprudences d'une politique qui poursuivait à la fois des diminutions d'impôt excessives et des augmentations de dépenses qui ne l'étaient pas moins, nul n'a mis plus de courage à dénoncer le danger, au risque d'y perdre pour un moment sa popularité. M. Léon Say est toujours resté sur la brèche. Il n'y a pas eu depuis vingt-cinq ans une grande discussion financière ou économique à laquelle il n'ait pris part. Il le faisait également bien par la parole et par la plume : les lecteurs de cette *Revue* ont pu, à maintes reprises, s'en apercevoir. On a dit de M. Thiers qu'il n'était pas seulement clair, qu'il était lucide : c'est un éloge qui pourrait s'appliquer également à M. Léon Say. Son style, comme sa parole, était simple et affectait volontiers quelque négligence, mais il était plein de lumières et de traits, fertile en aperçus ingénieux et spirituels, auxquels M. Léon Say s'abandonnait avec d'autant plus d'aisance et de sécurité que sa science était profonde et que son expérience des affaires était une des plus exercées et des plus complètes de ces temps-ci.

Mais l'homme, chez M. Léon Say, était encore supérieur à ce qu'a été le politique, l'économiste et le financier. Tous ceux qui l'ont approché l'ont aimé. Tous ont subi le charme de cet esprit si délié, si vivement intéressé par les choses les plus diverses, si intéressant par la manière dont il les reflétait. Bien qu'il aimât la politique parce qu'il aimait la liberté et qu'il cherchait à la faire prévaloir partout, il était le contraire d'un politicien. Il n'a jamais recherché le pouvoir, n'en ayant pas besoin pour être quelqu'un. Il savait trouver toujours des occupations nouvelles pour son immense activité. Il était aussi connu et peut-être encore mieux jugé et apprécié à l'étranger qu'en France même. On voyait en lui, après trois générations dans la même famille d'hommes éminens ou très distingués, un des représentans les plus accomplis de notre race, et surtout de notre vieille bourgeoisie, libérale, éclairée, cultivée, laborieuse. Aussi sa perte a-t-elle été ressentie partout avec une émotion sincère, comme il arrive au moment où disparaît un homme qui, par le rayonnement de son intelligence et le charme de son caractère, a honoré sa génération et son pays.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

LE

# GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

---

I

## L'AVÈNEMENT

---

I

J'ai dit la fin du second Empire (1). Je voudrais raconter comment s'éleva à sa place un gouvernement nouveau.

L'Empire avait été la haine commune d'adversaires qui ne le voulaient détruire ni par les mêmes moyens, ni pour les mêmes raisons. Les socialistes et les démagogues, conscients de la crainte que leurs espérances inspiraient au pays, et certains de ne jamais ramasser le pouvoir sinon dans la rue et par surprise, travaillaient à une révolution violente. Les amis de la liberté politique, trop justifiés par nos désastres de leurs griefs contre l'autorité absolue, mais d'autant plus soucieux de ne pas substituer à l'absolutisme d'un homme celui d'une secte ou d'une classe, espéraient obtenir du Corps législatif l'élimination de la dynastie et une investiture régulière qui, sans interrègne, consacraient et limitaient tout ensemble le changement de régime. Le 4 septembre, l'invasion du Palais-Bourbon par l'émeute, au moment où le Corps législatif allait établir ce nouvel ordre de choses, avait été une première défaite des modérés. Si les violents poursui-

(1) Voir la *Revue* des 1<sup>er</sup> janvier, 15 janvier, 15 février 1895 et le volume *Études sur le second Empire*; in-8, Calmann Lévy, 1895.

vaient leur succès à l'Hôtel de Ville et, maîtres de la place où ils empêchaient la proclamation d'un pouvoir légal, occupaient aussi la place où naissent dans Paris les gouvernemens insurrectionnels, la journée allait être à eux. Et soit que la France acceptât le joug, soit que, pour ne pas s'y soumettre, elle dût ajouter au fléau de la guerre étrangère le fléau d'une guerre civile, le 4 septembre menaçait d'être une date de plus dans nos infortunes.

La gauche parlementaire, vers qui les événemens jusque-là poussaient le pouvoir, voyait ses chances emportées par l'émeute, et s'en trouvait, après l'Empire, la principale victime. L'instinct du péril inspira à deux députés l'audace du remède. Puisque le Palais-Bourbon était aux mains de la démagogie, c'est à l'Hôtel de Ville qu'il fallait devancer l'alliée devenue déjà une rivale, et obtenir contre elle, là même où elle avait l'habitude de vaincre, une consécration populaire. Jules Favre et Gambetta, dès trois heures, abandonnèrent la Chambre aux envahisseurs; le premier par la rive droite de la Seine, le second par la rive gauche, tous deux entraînant une partie de la foule, prirent le chemin de la Cité.

L'entreprise offrait moins de hasards qu'ils ne craignaient. La révolution a à son service trois sortes d'hommes. Les moins nombreux sont les conspirateurs qui vivent pour elle, toujours prêts, sur un mot d'ordre, à employer la force. Un autre groupe plus étendu est celui des déclassés à qui, par leur faute ou celle du temps, manquent les moyens réguliers d'existence. Sans qu'ils aient besoin d'être enrôlés dans une faction, ni d'en connaître les desseins, ceux-là aspirent sans cesse, par toutes les énergies de leurs souffrances et de leurs haines, à la ruine d'un ordre où ils se sentent victimes : incapables de commencer un mouvement, ils sont incapables de ne pas le seconder dès qu'il s'engage. Enfin une masse de mécontents, trop peu fanatiques pour donner leur vie à la révolte, assez assurés du pain quotidien pour ne pas devenir les complices nécessaires de tous les troubles, mais obsédés jusque dans leur calme par un grief vague et amer contre la société, n'attendent pour le satisfaire que l'occasion favorable : eux, sans se déclarer les premiers contre ce qu'ils détestent, sans prêter main-forte aussitôt aux tentatives de désordre, ont avec toutes une complicité de vœux, se joignent à elles pour peu qu'elles durent, et, quand ils croient au succès, l'apportent avec la puissance du nombre. Paris, au 4 septembre, contenait à peu près cinq mille conspirateurs de profession, capables d'engager, sur un signe de leurs chefs, la bataille. Toute entreprise tentée par

eux devait avoir pour auxiliaires immédiats, par cela seul qu'elle était un désordre, trente mille individus, armée de la misère et du vice. Enfin la réserve disposée à porter le secours de sa présence et de sa force à toute révolte commencée avec quelques chances ne comptait pas moins de cent mille hommes, ouvriers pour la plupart, et entretenus, par la presse, les réunions publiques et la camaraderie d'atelier, en une insurrection permanente d'esprit contre toute autorité.

Une minorité énergique et sans scrupules aurait, aux jours de crise, trop d'avantages sur la multitude timide et passive de ceux qui redoutent les excès et l'inconnu, si d'ordinaire cette puissance ne trouvait en soi son obstacle. L'impulsion est imprimée à l'activité révolutionnaire par le petit groupe des conspirateurs. Mais ceux-ci, qu'une inflexibilité d'orgueil, de logique, de passions intraitables maintient en état de guerre perpétuelle contre l'ordre établi, sont les moins aptes des hommes à établir même entre eux, par des concessions réciproques, l'unité. Dans leur petite société, ils portent le même caractère qui les fait rebelles dans la grande. Chacun de ces esprits absolus ou de ces cœurs aigris n'entend servir que ses doctrines ou ses colères propres, et ne veut d'action commune qu'avec des volontés en tout semblables aux siennes. De là une dispersion spontanée de ces hommes en groupes aussi nombreux et dissemblables que sont les systèmes et les humeurs ; une défiance et une jalousie instinctives de ces petites sectes les unes contre les autres ; un parti pris par chacune de ne travailler qu'à son heure, à sa manière, et à son profit. La force révolutionnaire tend à se diviser en même temps qu'elle se forme.

Sous le second Empire, cette division était extrême. Les lois ni la police n'étaient alors tendres aux agitateurs : quand on n'aimait pas le gouvernement, il fallait se taire, et, si l'on travaillait, à le détruire, se cacher. Faute d'une propagande publique, la seule qui puisse agir à la fois sur beaucoup d'hommes et préparer par la discussion quelque unité des esprits, les révolutionnaires avaient dû se chercher un à un, à tâtons, dans la nuit. Ceux qui se sentaient aptitude à recruter des adeptes et vocation de chefs étaient condamnés à un mouvement insensible et à un embauchage silencieux. Ils s'enfonçaient chacun dans son travail de sape, s'ignorant parfois les uns les autres, et, se connussent-ils, se gardaient de joindre leurs cheminemens, et de donner, en concertant leurs efforts, plus de prise à la surveillance ou à la trahison. Et il avait fallu que ces propagateurs de révolutions fussent nombreux pour trouver dans Paris, malgré l'isolement et la faiblesse

de leur action, cette élite de cinq mille démagogues. La moitié de ceux-ci, il est vrai, avait été levée par un seul homme, mais il était le plus ancien, le plus persévérant, le plus insaisissable et le plus profond des conspirateurs, Blanqui. Lui, avait su transformer en puissance le mystère auquel il se trouvait contraint. Ses adeptes, partagés en petits groupes qui demeuraient étrangers les uns aux autres et dont il formait l'unique lien, incapables de peser par la conscience de leur opinion générale sur sa volonté, tenus de s'abandonner à cette volonté sans qu'il leur fit confiance de ses vues sur l'avenir, réduits à exécuter passivement, sur l'ordre de chefs que lui seul choisissait, des prescriptions qu'il se dispensait de justifier, étaient des révoltés traités en esclaves, et il semblait avoir accumulé toutes les conditions faites pour les rebuter. Son habileté géniale avait été de comprendre que plus un programme est précis, plus il soulève de contradicteurs, et qu'en réduisant le sien à de vagues formules de haine, il donnait à chacun du vide à remplir avec des rêves; que l'obscurité, systématiquement maintenue sur le nombre de ses disciples, les aiderait à se faire illusion sur leurs forces, fortifierait en chaque groupe l'orgueil de se croire une partie d'un tout immense, et en chaque affidé le courage de courir les risques les plus hasardeux; que la lumière brutalement concentrée sur la perfection de l'obéissance imposerait aux énergiques estime pour une entreprise aussi vigoureusement conduite, et les attirerait où, la discipline étant la plus absolue, ils auraient espoir de frapper les coups les plus efficaces; enfin que lui, précisément pour n'avoir rien cédé, assurerait à ses propres desseins tous ces dévouemens. Et son succès auprès des sectaires était en effet la preuve que, même dans les plus rebelles aux autorités légitimes, la nature humaine aspire à se soumettre. Le reste des démagogues se partageait entre une dizaine de chefs. Delescluze, sorte de Sieyès de l'émeute, avait attiré les esprits à système, les théoriciens curieux de débattre en attendant d'abattre, et qui mêlaient les doctrines aux complots. Félix Pyat, malgré sa constance à fuir tous les périls, s'était fait des partisans par l'impudeur de ses adulations à ceux qu'il voulait gagner et par son audace à réclamer de loin les pires excès: ce courage semblait le dispenser de l'autre, et ce méprisable rhéteur était le modèle et le conseil de ces hommes, les plus vils parmi les mauvais, qui mettent de la littérature dans le crime, veulent être scélérats avec des attitudes de théâtre, et ont besoin de déclamation pour goûter toutes les joies du mal. Flourens, sans idées, sans éloquence, sans fourberie, mais jeune

et dévoré par la fièvre de l'action même inutile, était le modèle et le chef des impétueux qui, pour la joie du tumulte et l'amour de l'inconnu, mettent au service de toutes les aventures un courage de fous. Mazzini, ambitieux d'étendre ses trames italiennes jusqu'à la capitale de la France, y était représenté par un affidé, Sapia, qui agissait à Paris au nom du maître, et ce nom avait suffi pour attacher quelques disciples à l'apôtre de la conspiration universelle.

Toutes ces factions auraient dû, semble-t-il, être entraînées et se perdre en un vaste courant d'unité, lorsque l'Internationale, rompant avec sa tactique première, résolut, pour accomplir la révolution sociale, de commencer par la révolution politique. Mais si le prolétariat était d'accord pour déclarer la guerre à l'Empire, il n'était pas unanime sur les moyens de la soutenir. Même parmi les ouvriers de Paris, les plus remuans de tous, une faible minorité était disposée à l'action, et, loin que cette minorité, du moins d'accord avec elle-même, fût en état d'imposer sa discipline aux sectes précédemment formées, elle se composait d'hommes dissemblables par le tempérament et les vues. Ce furent eux qui se trouvèrent par ces contradictions détachés les uns des autres, et attirés çà et là vers les diverses écoles de violence. Loin que le nombre des groupes démagogiques diminuât, il fut augmenté : certains ouvriers en acceptaient les idées sans en accepter les chefs, qu'ils traitaient de « bourgeois », et entendaient être conduits par des hommes à eux. La rivalité des classes ajoutant ses discordes à celles des intelligences, les ouvriers qui adhéraient à la conspiration blanquiste et ne voulaient pas obéir à Blanqui, suivaient Jaclard ; Varlin dirigeait les disputeurs qui auraient juré par Delescluze, si Delescluze eût été un « travailleur » ; Millière, les féroces qui avaient deviné en ce disciple de Félix Pyat un homme capable d'accomplir les attentats conseillés par son maître ; Benoit Malon, ceux qui, défiants de tous les politiciens, voulaient remettre la révolution aux mains sûres des socialistes.

Un homme parut un instant destiné à finir ces discordes. L'Empire vieilli était ébranlé par ses fautes et n'était plus défendu par ses lois, lorsque Rochefort avait commencé son rôle. Ce nouveau venu avait su répandre dans son encre autant de force destructive que les révolutionnaires en avaient jusque-là caché dans leurs complots, il avait à lui seul, en moins de deux années, conquis plus de Français à la violence que tous les conspirateurs ensemble depuis le commencement du règne ; il était devenu l'idole et le député de Paris où pas un d'eux n'aurait pu se faire

élire; il étendait son action non seulement sur la multitude gagnée par lui à la révolte, mais sur les sectaires vieilliss dans les conspirations, et l'on pouvait prévoir le jour où les anciens chefs, les hommes de silence et d'ombre seraient tous vaincus et absorbés par cette renommée de lumière et de bruit. On en eut la preuve à l'enterrement de Victor Noir, où les révolutionnaires de toute école attendaient le geste et la parole de Rochefort. Mais avant qu'il eût saisi cette puissance et montré si le pamphlétaire était un chef de faction, il avait été arrêté, et sa captivité prolongée depuis laissait le parti révolutionnaire aux anciennes influences et à l'ancien émiettement.

Aussi, le 4 septembre, les entraîneurs de la foule ne formaient pas une armée unique, mais des bandes distinctes et conduites par des chefs indépendans et rivaux. Par suite aucun plan d'ensemble n'avait distribué l'emploi de cette force sur les divers points de Paris où il fallait poursuivre une action simultanée pour surprendre le succès. Chaque chef de groupe avait montré à tous ses soldats le Palais-Bourbon, où il prévoyait la lutte la plus immédiate, la plus importante et la plus rude. Après l'invasion de la Chambre, aucun d'eux ne pouvait ressaisir et diriger aussitôt sur un nouveau champ de bataille ses bandes mêlées et perdues dans la foule. D'ailleurs autre chose était de précipiter cette foule complice à l'assaut d'un régime impopulaire, autre chose d'établir un gouvernement sans les députés de Paris et contre le vœu de la capitale. Celle-ci témoignait depuis un mois ses sentimens par son enthousiasme pour Trochu et pour Thiers. Et le 4 septembre n'était pas un de ces jours où les modérés se laissent compter pour rien. Les conspirateurs de profession, fussent-ils tous réunis, étaient cinq mille, avec des revolvers et des poignards, et même, secondés par la lie de la populace, ne pouvaient mettre en ligne plus de 35 000 émeutiers. En face d'eux la garde nationale et ses 60 000 fusils : la seule qui fût organisée était celle de l'Empire, et découragée de l'Empire, elle restait toujours dévouée à l'ordre. L'armée qui, entre l'Empire et la garde nationale, était demeurée inerte, ne demeurerait pas inerte entre la garde nationale et la démagogie. En empêchant la transmission régulière du pouvoir, les violens venaient d'écarter les solutions et les hommes neutres que le Corps législatif eût choisis, d'ouvrir la voie à la République et aux rapides métamorphoses qui, à peine les républicains sages parviennent-ils au pouvoir, semblent le promettre aux démagogues. Ces derniers, à le vouloir de suite, engageaient un conflit sans espoir raisonnable, et la victoire remportée sur eux pouvait commencer une réaction qui,



écartant du gouvernement tout parti suspect de complaisance à leur égard, condamnerait peut-être, pour les mieux combattre, la République elle-même. En poussant trop loin leur succès, ils couraient risque de tout perdre, et ce jour leur avait donné tout ce qu'ils avaient chance d'obtenir.

## II

L'élan de l'émeute s'était donc brisé sur les marches du Corps législatif. Parmi les meneurs, les uns s'attardèrent au Palais-Bourbon pour jouir de leur victoire et veiller sur elle; les plus politiques, Blanqui, Delescluze, Millière et Félix Pyat, qui apparaissait toujours, comme l'arc-en-ciel, à la fin de l'orage, partirent pour l'Hôtel de Ville, mais à peine suivis de quelques sectaires. Sur la place qui précède l'édifice, le peuple les avait devancés. Les portes étaient closes, et aussi la grille qui formait barrière en avant de la façade. Entre cette grille et le palais, deux compagnies d'infanterie étaient en ligne, l'arme au pied. Les démagogues survenus s'essayèrent à amener la foule contre les soldats, à faire honte au peuple qu'il restât à la porte de sa maison. Mais leur puissance, accoutumée aux ténèbres, se trouvait comme aveuglée par le grand jour; ni leurs personnes inconnues, ni leurs noms redoutés n'avaient prise sur la masse du peuple. Celui-ci battait de son flot, mais sans violence, la faible barrière qui le séparait de la troupe. Manifestans et soldats attendaient dans une trêve tacite qu'une autorité parût et commandât, les uns pour lui ouvrir passage et les autres pour la suivre.

Gambetta arrivait sur la place. La voie plus courte et moins encombrée de la rive gauche l'avait amené plus vite que Jules Favre. Son nom, son visage, son attitude assurée, disaient à la foule que celui-là était l'homme attendu par elle. Dès que, parvenu à la grille, il se fut nommé aux troupes, elles lui livrèrent accès. Il entra par cette porte au-dessus de laquelle l'image équestre de Henri IV semble placée pour rappeler, et a si vainement rappelé aux envahisseurs successifs les vertus nécessaires à la conquête, à l'exercice et à la durée du pouvoir.

Sur les pas du chef la foule s'était précipitée. Elle n'envahit pas tout l'édifice. Au rez-de-chaussée les cours intérieures, les corps de garde, les magasins, les bureaux divisaient l'espace en un dédale où rien n'était à la taille de la multitude : ils formaient, avec les combles du palais, le domaine des services étrangers à la politique, utiles à tout le monde, et qui perpétuent à travers toutes les révolutions la vie régulière de la cité. C'est au premier

étage que la foule savait trouver des autorités impopulaires à détruire, de larges espaces à envahir et la majesté extérieure du gouvernement à violer. Elle monta d'un seul mouvement, à la suite de Gambetta, l'escalier d'honneur qui conduisait à la grand-salle. Celle-ci, immense et superbe, étendait sa longueur sur tout le centre du palais, bornée par les pavillons extrêmes qui le flanquent, et prenait jour sur la place par toutes les hautes fenêtres de la façade principale. Elle communiquait de plain-pied avec les locaux du conseil municipal qui occupaient, comme elle et derrière elle, le milieu de l'édifice ; avec le cabinet et les salons du préfet, installés dans le pavillon qui s'étendait vers la Seine ; avec le cabinet et l'administration du secrétaire général, établis dans le pavillon qui bordait la rue de Rivoli. Parvenue là, l'émeute était au centre de ses inimitiés, maîtresse du passage entre les trois sièges d'autorité, et en communication par les fenêtres avec les réserves de forces populaires qui entouraient l'édifice. Aussi la foule jugea-t-elle la place bonne : tandis qu'elle prenait possession en lardant à coups de baïonnettes et de cannes un portrait de l'Empereur, Gambetta poussa droit au cabinet du préfet. M. Chevreau était déjà parti ; le secrétaire général, M. Blanche, se trouvait seul : « Je vous attendais », dit-il en souriant, et aussitôt il disparut, ombre légère d'une légalité qui ne croyait plus à elle-même. Le conseil municipal, nommé par l'Empereur, était sans titre pour représenter en ce jour Paris, et ne s'était pas assemblé. Gambetta, sûr que pas un des pouvoirs régulièrement établis à l'Hôtel de Ville ne songeait à la résistance, rentra. A ce moment, dans la grand-salle, une poussée violente, montant de l'escalier, entr'ouvrit la foule que de nouveaux venus rendaient plus compacte encore en s'établissant au milieu d'elle : c'était Jules Favre et une partie de son escorte. Les deux chefs étaient réunis : il fallait maintenant que le régime voulu par eux semblât naître de l'initiative populaire.

Quand elle raconte le succès de nos révolutions, notre histoire depuis un siècle n'est guère qu'une légende. Elle magnifie tout et par la complaisance des mots transfigure les faits. A l'en croire, nos régimes insurrectionnels seraient ceux à la formation desquels la nation prend une part personnelle et décisive ; l'émeute serait une revanche conquise sur les influences oligarchiques des classes et des coteries par le génie révolté de la race, les gouvernements choisis naîtraient d'une inspiration instinctive, passionnée, universelle, étrangère et supérieure aux intrigues, aux combinaisons, aux habiletés ordinaires, et créatrice d'hommes qui seuls auraient droit de se dire les hommes du peuple. A regarder

de plus près ces origines, elles ne paraissent ni si nobles ni si pures : d'ordinaire le peuple n'a pas eu plus de part à la fondation des régimes révolutionnaires qu'à celle des gouvernemens d'autorité ; et l'on constate combien peu de mains et quels petits artifices ont fondé ces régimes dont on fait honneur à tous.

Il n'en fut pas autrement le 4 septembre. A l'Hôtel de Ville où allaient être choisis la forme et les chefs du gouvernement nouveau, la grand'salle contenait cinq mille personnes. La plupart, ouvriers et petits commerçans du quartier, descendus par curiosité de leurs demeures voisines sur la place, étaient dans le palais pour s'être trouvés les plus rapprochés des grilles quand elles s'ouvrirent. Ni le bruit, ni l'esprit même, qui partout où des Parisiens s'assemblent leur tiennent compagnie, ne pouvaient cacher le vide de leurs conceptions. Ils se bornaient à vouloir « autre chose » sous le nom de République, incertains sur les institutions et les personnes. Voilà l'autorité qui va créer un gouvernement et des chefs. Dans cette masse inerte, qui est le levain ? Deux petits groupes presque invisibles et perdus au milieu de la foule et qui s'agitent pour la mener. L'un compte une trentaine de démagogues qui tentent d'exciter des défiances contre les parlementaires, et de passionner la foule pour les hommes intacts, les grands proscrits : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Victor Hugo. L'autre compte peut-être une centaine de gardes nationaux, d'avocats, de journalistes venus du Palais-Bourbon pour soutenir Gambetta et Jules Favre. Les premiers sont quelques inconnus qui demandent à des Français de se passionner pour des absens. Les seconds ont l'habitude et l'audace de la parole, et le parti qu'ils défendent est présent : Kératry, Ferry, Crémieux, Steenackers, Wilson, Guyot-Montpayroux, Glais-Bizoin, Magnin et Dorian entourent, comme une représentation de la gauche parlementaire, Gambetta et Favre ; en ceux-ci enfin réside la force qui dompte les multitudes, l'éloquence. L'énergie de cette petite troupe qui appuiera les propositions des chefs va entraîner peu à peu les incertitudes, échauffer l'indifférence, contraindre les applaudissemens, soulever l'enthousiasme de l'immense masse. Qu'est cette masse elle-même ? Une réunion d'hommes formée par le fait du hasard et le droit du premier occupant, une fraction imperceptible de la capitale. Et, à peine aura-t-elle consenti à ce qu'on voulait d'elle, cet assentiment s'appellera la volonté de Paris, la souveraineté du peuple, le droit de la France.

Les révolutions ont leur cérémonial comme les cours : Gambetta et Jules Favre durent d'abord haranguer la foule, et ainsi commencèrent à la conquérir. Ils se prêtèrent ensuite, par la pro-

clamation répétée de la République, à la passion de cette multitude qui ne se lassait ni d'entendre, ni de répéter le mot proscrit et libérateur, et prenait en une heure sa revanche du silence imposé dix-huit ans. Et ainsi ils la préparèrent à accepter d'eux un gouvernement.

D'autres déjà travaillaient à le faire. Dans des salles voisines, Félix Pyat, Blanqui rejoint par quelques affidés, Delescluze et les rédacteurs du *Réveil*, Millière et certains membres de l'Internationale, composaient de leurs noms, mêlés à ceux des grands proscrits, des listes que, selon la tradition, ils commençaient à jeter par les fenêtres au peuple massé sur la place. Ils prenaient l'avance, soit que, spéculant sur le hasard, ils espérassent remplir les premiers le vide de la situation et bénéficier d'un caprice populaire, soit plutôt que, par cette apparence d'activité, ils voulassent imposer aux parlementaires quelque partage de fonctions.

Ceux-ci comprirent qu'il serait imprudent de prolonger la vacance du pouvoir. Au fond de la grande salle, près le cabinet du préfet, une pièce étroite et obscure servait de poste télégraphique. C'est là que pour se concerter ils se réfugièrent, la porte gardée par quelques amis.

On tomba d'accord qu'il ne fallait faire aucune part du gouvernement aux conspirateurs de profession. Pour éconduire les prétentions dangereuses ou gênantes sans blesser les amours-propres, on établit que le gouvernement serait composé de députés. Les députés républicains étaient trop nombreux pour y trouver tous place : on décida que les députés de Paris seraient seuls appelés au pouvoir. La capitale venait de renverser l'Empire, il était naturel que la succession appartint à ses élus. Et non moins que leur origine, leur célébrité les désignait, car l'éloquence est dans les oppositions parlementaires la seule mesure du mérite, et la capitale avait nommé les orateurs les plus renommés de leur parti. Ces raisons, l'urgence aidant, parurent assez bonnes aux représentants de la province pour qu'ils ne disputassent pas la suprématie à leurs collègues parisiens.

Ensemble ils revinrent dans la grande salle et firent connaître le résultat de leur délibération. La foule répondit par des applaudissements, le petit groupe des révolutionnaires par des murmures, et Félix Pyat réclama nettement place pour ses amis et pour lui-même. Il trouva peu d'écho. Gambetta, qui voyait l'instant décisif et favorable, écrasa sous une riposte énergique la prétention avec l'homme, et la foule, qui aime les beaux coups, d'épée ou de langue, se trouva définitivement conquise. A travers elle un nouveau venu, se frayant passage, parvint jusqu'au groupe des

députés : Ernest Picard arrivait tout à point pour s'informer s'il était ou non député de Paris. Nommé en 1869 par Paris, il avait opté pour l'Hérault, de même Jules Simon pour la Gironde, et Gambetta pour les Bouches-du-Rhône. Gambetta n'avait pas songé à ce scrupule, et celui de Picard fut aussitôt calmé. Sans même en référer au peuple, on convint que le vote de Paris suffisait pour maintenir à ses élus droit de cité au pouvoir, et Picard fut aussitôt chargé de notifier à la France la chute de l'Empire et l'avènement de la République. Les députés rentrèrent avec lui dans la salle du télégraphe; sur une petite feuille de papier qui portait en tête les mots : « Sénateur, préfet de la Seine », il écrivit :

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait; pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République; il a mis ses représentants, non au pouvoir, mais au péril. La République a vaincu l'invasion de 1792, la République est proclamée.

« La Révolution est faite au nom du droit du salut public.

« Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée; demain vous serez avec l'armée les vengeurs de la patrie. »

Tous les députés présents signèrent ces lignes. Ferry ajouta de sa main les noms de Magnin et de Dorian. Guyot-Montpayroux se chargea de l'impression et de l'affichage.

Après avoir constitué le gouvernement nouveau, restait à lui assurer obéissance. Pour cela il fallait prévenir à la fois les résistances de l'Empire, les retours offensifs de la démagogie, les incertitudes et les divisions de l'armée.

L'armée de Paris était sous les ordres de Trochu. Avec lui le gouvernement serait fort, sans lui faible, contre lui impossible. Offrir au gouverneur le ministère de la guerre, c'était mettre le chef alors le plus réputé à la place que l'opinion lui destinait dès nos premières défaites, et s'assurer dans la France entière l'adhésion de l'armée. Glais-Bizoin à titre de Breton, Wilson et Steenackers à titre d'officieux, qui, par leur empressement à transmettre les offres, se préparaient à obtenir à leur tour, partirent pour le Louvre. Ils y portaient au gouverneur copie de la proclamation, et avaient mission de lui dire qu'il était attendu à l'Hôtel de Ville.

La démagogie, repoussée de la première place, allait trouver une occasion de revanche dans le déroulement toujours semblable du drame révolutionnaire. Tous les régimes créés depuis 1789 par l'émeute ont vu dès leur avènement se lever contre eux la logique de leur victoire : après avoir pourvu révolutionnairement au gouvernement de la France, il faut pourvoir révolution-

nairement au gouvernement de Paris. Ceux à qui la foule de la capitale vient de donner la nation sont mal venus à disputer à cette foule l'autorité dans la capitale. S'ils la lui abandonnent, en face de l'État s'établit, au siège même du pouvoir, un pouvoir municipal indépendant, puis rival, bientôt maître. Ce conflit entre la Commune et l'État a fait les difficultés, les échecs et les crimes de nos régimes populaires. Et nul, à l'égal du régime établi le 4 septembre, n'était désarmé contre les prétentions de la capitale, composé comme il l'était de députés élus par elle et qui n'avaient cessé de réclamer pour elle l'autonomie.

Les meneurs révolutionnaires ne l'ignoraient pas, qui, à peine le gouvernement formé sans eux, soufflèrent à la foule de vouloir un maire de Paris. Consacrée par la légende de la première république, la proposition était faite pour plaire, car les masses françaises ont, en révolution, l'intelligence plus traditionnelle que novatrice et prennent pour des idées leurs souvenirs. Sur la place et dans l'Hôtel de Ville, le peuple commença donc à réclamer son maire. Qu'un nom, sorti d'une bouche, trouvât dans le peuple un écho vivant, parvint porté par le cri de la multitude aux chefs faits tout à l'heure par elle et s'imposât à leur faiblesse, il n'en fallait pas plus pour créer dès la première heure l'antagonisme des pouvoirs et tous ses périls. Ils furent escamotés par un habile tour de main.

Parmi les premiers qui eussent pénétré dans l'Hôtel de Ville se trouvait Étienne Arago. Frère du grand astronome, oncle du député de Paris, et ancien député de 1848, il appartenait par ses origines à la république modérée. Par haine de l'Empire, il avait pris contact avec la démagogie, mais en était le complaisant plus que le complice, mettait surtout sa violence en paroles et était trop honnête homme pour faire un véritable conspirateur. La sincérité de sa nature et son humeur qui était facile, spirituelle et vive, lui avaient valu, dans les deux camps, des amitiés. Au moment où l'on commença à parler de mairie, quelques-uns de ceux près desquels il était prononcèrent son nom. Gambetta entendit, il connaissait l'homme, il devina qu'apaisé de ses véritables haines par la chute de l'Empire et partagé de sympathies entre les républicains de toute école, ce maire conseillerait au gouvernement beaucoup de faiblesses envers la démagogie, mais ne conduirait jamais la démagogie à l'assaut du gouvernement. Il jugea utile une candidature que les révolutionnaires ne pouvaient combattre et qui ne leur livrait pas la place. Aussitôt, paraissant obéir à une opinion qu'il créait par son assentiment : « Oui, dit-il de sa forte voix,

Arago maire de Paris. » Le neveu prévoyant avait dans la poche une écharpe tricolore, il la noua à la ceinture de son oncle. L'initiative opportune de quelques-uns, l'adhésion impérieuse d'un seul, et un morceau de soie, il n'en fallut pas davantage pour qu'Étienne Arago se déclarât « acclamé par le peuple ».

Il était temps. Le nouveau maire avait à peine pris possession de son poste et nommé pour adjoints Floquet et Brisson, qu'une grande rumeur s'éleva de la place. Dans une voiture découverte qui fendait lentement la foule, un homme venait d'apparaître, une ceinture rouge autour de la taille, et le peuple avait reconnu Rochefort. Ses fidèles, après l'invasion de la Chambre, avaient couru à Sainte-Pélagie. Devant le droit de l'émeute, la prison s'était ouverte, comme le Corps législatif, comme l'Hôtel de Ville où ses libérateurs ramenaient leur chef aux cris de : « Rochefort maire de Paris ! » Cette fois le nom fait pour émouvoir la foule avait retenti, il souleva subitement cette clameur profonde et formidable où se reconnaît la vraie voix du peuple. Et un danger montait vers le gouvernement lorsque Rochefort, soulevé sur les épaules de ses compagnons, franchit la porte du palais, l'escalier d'honneur, et qu'à l'entrée de la grande salle, au milieu d'acclamations frénétiques, apparurent, dominant les spectateurs, son écharpe rouge et sa tête pâle.

Entre lui et les députés qu'il trouvait au pouvoir, aucune sympathie n'amortissait le choc imminent des ambitions. Son succès électoral de 1869 avait été une condamnation de la politique parlementaire. Tenu à l'écart par la gauche, accueilli par un silence glacial quand il portait à la tribune ses outrances méditées de langage, Rochefort en avait pris prétexte pour accuser ces républicains de mollesse, de complicité avec l'ennemi, et, comme Scapin roue de coups Géronte en paraissant tenir son parti, le railleur impitoyable avait plus d'une fois laissé tomber sur le dos de ses collègues le bâton qu'il levait chaque matin contre l'Empire. Son arrestation avait été, pour les moins épargnés par sa verve, une délivrance, pour tous un débarras, et les députés de Paris s'étaient adjugé le pouvoir sans songer au voisin incommode que le suffrage universel leur avait donné et que la révolution leur rendait. Un coup d'adresse encore para le péril. Jules Ferry courut à la rencontre de l'arrivant, le saisit entre ses bras comme en une effusion de joie, et, le séparant de son cortège, l'entraîna vers la petite salle où siégeait le nouveau pouvoir. Là il fut expliqué à Rochefort que, si la mairie ne lui était pas offerte, c'est qu'il était investi d'une fonction plus haute : on lui annonça que, député de Paris, il faisait partie du gouvernement. Au nom

de l'Empire abattu, de la République fondée, de la France envahie, on l'adjura d'oublier d'anciens désaccords, de ne pas en préparer de nouveaux, d'unir sa force à une œuvre de salut public. En Rochefort, le démagogue qu'il était devenu et l'homme de bon sens qu'il était né se combattaient souvent et triomphaient tour à tour : cette fois il trouva moyen de les satisfaire tous deux en même temps. Il se laissa convaincre de siéger au gouvernement, déclara à ses partisans qu'il n'entendait pas déposséder « un bon républicain » comme était Étienne Arago, mais ajouta qu'il fallait, « pour surveiller le gouvernement », un conseil municipal élu par Paris. Ainsi il appelait pour le lendemain le conflit qu'il écartait de l'heure présente. Mais pour un pouvoir qui naît et n'a pas encore ses forces, retarder le péril c'est l'amoinrir, et la démagogie avait perdu la journée.

L'Empire, moins à craindre qu'elle, gardait encore des restes de vie et des centres de résistances. Le plus menaçant paraissait être la Préfecture de police, où l'on avait vu se replier les sergens de ville avec la garde de Paris. Cet édifice plein d'hommes armés, ses issues closes et son silence faisaient peur. Kératry s'offrit à prendre possession de la place. Muni d'un ordre qu'il réclama, que Gambetta écrivit, et accompagné par neuf gardes nationaux de bonne volonté, il alla sommer la place. Elle s'ouvrit. Dans ses cours intérieures étaient rangées les brigades presque au complet des sergens de ville, et toute la garde municipale, avec son colonel. A la tête de ses neuf hommes, Kératry traversa cette petite armée de 10 000 soldats et se rendit au cabinet du préfet, où les chefs de service et les commissaires de police étaient assemblés. Kératry les consigna dans un salon voisin, donna ordre aux sergens de ville de ne pas quitter la préfecture avant la nuit, et, quand elle serait venue, de regagner isolément leurs demeures, fit appeler le colonel Valentin, chef de la garde municipale, lui demanda si le gouvernement nouveau pouvait compter sur cette troupe pour le maintien de l'ordre dans Paris, et, sur la parole donnée par l'officier, le chargea de la sûreté publique. Ces mesures prises, il se rendit rue de Grenelle à l'administration des télégraphes, fit défense au directeur général de transmettre désormais aucune dépêche et le mit sous la garde d'un factionnaire. Restait, pour couper court aux tentatives de résistance en province, à s'assurer le ministère de l'intérieur. Picard et Gambetta s'étaient chargés de ce soin. Ils furent accueillis en maîtres, place Beauvau ; les fonctionnaires du cabinet se mirent à leur service, exprimant la satisfaction que la France ne fût pas tombée en pires mains. Dès lors le présent semblait assez sûr



pour que le souci du lendemain commençât : il fallait pourvoir aux besoins d'argent, et Ernest Picard alla au ministère des finances pour conférer avec M. Magne. Gambetta, resté seul place Beauvau, expédia aux départemens la dépêche suivante :

« La déchéance a été proclamée au Corps législatif.

« La République a été proclamée à l'Hôtel de Ville.

« Un gouvernement de défense nationale composé de 11 membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire.

« Les noms sont :

« Arago (Emmanuel), Crémieux, Favre (Jules), Ferry (Jules), Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Simon (Jules).

« Le général Trochu est maintenu dans les pouvoirs du gouverneur de Paris et nommé ministre de la guerre en remplacement du général Palikao.

« Veuillez faire afficher immédiatement et au besoin proclamer par crieur public la présente déclaration.

« Pour le gouvernement de la défense nationale :

« Le Ministre de l'intérieur,

« LÉON GAMBETTA.

« Paris, ce 4 septembre 1870, 6 h. du soir. »

Ce document était un mélange de ruse et d'audace, comme le caractère de son auteur. Gambetta savait la province hostile aux émeutes de la capitale et il donnait à croire, par un artifice de langage, que la déchéance de l'Empire était l'œuvre du Corps législatif. Il connaissait la popularité de Trochu, et il parlait comme si le ministère, seulement offert, eût été accepté déjà par le général. Enfin dans cette communication où il diminuait à dessein l'apparence révolutionnaire des faits accomplis, il poussait à l'extrême le droit révolutionnaire, puisqu'il s'attribuait de sa seule autorité le ministère de l'intérieur.

Trochu, dont il disposait d'avance, prenait pendant ce temps un parti que Gambetta n'avait pas prévu. L'appel du gouvernement n'était pas pour surprendre le général. La pensée que, chargé le matin de défendre l'Empire, il n'avait pas le droit de servir le soir une émeute victorieuse de l'Empire, ne le troublait pas. Loin que la gratitude de faveurs exceptionnelles le liât à la dynastie renversée, il se considérait comme un soldat tenu longtemps à l'écart, et qui, employé trop tard, sur la sommation de nos revers, avait vu l'empereur lui manquer de parole, l'im-

pératrice le traiter en suspect, et une stratégie de cour le réduire à l'impuissance. Il savait par l'exemple de nos révolutions que la fidélité militaire est due aux gouvernemens établis, doit durer tant qu'ils durent, mais ne leur survit pas, et qu'en dépit des formules le soldat ne prête pas serment à un homme ou à un régime, mais à la patrie, seule permanente. Il ne doutait pas que tous ses compagnons d'armes n'acceptassent la République, et à l'accepter comme eux ne se sentait pas plus coupable. Dès que sa conscience ne lui interdisait pas de servir la France elle l'obligeait à ne pas désertier les dangers publics, et il eut pour unique souci de résoudre à quelles conditions il devait subordonner ce concours, et à quelle place il pourrait être plus utile. Après avoir écouté en silence les délégués, il les quitta, leur demandant quelques minutes de réflexion, revint, après avoir quitté son uniforme, et les suivit à l'Hôtel de Ville.

Le palais n'avait toujours qu'un maître, la foule. Partout où l'étendue et la magnificence des pièces étaient préparées pour l'exercice du pouvoir, elle régnait avec son désordre et sa force stérile. Le nouveau régime restait confiné dans le cabinet, étroit, sombre, dérobé, et comme honteux, du télégraphe. Quand le général fut introduit, on y distinguait à peine, dans le déclin du jour, les six députés qui s'y trouvaient alors. Il aurait pu croire que Jules Favre, Arago, Ferry, Glais-Bizoin, Pelletan et Rochefort fussent les prisonniers et non les chefs de cette multitude, et il trouvait en ces hommes, majorité du gouvernement, l'image la moins imposante de l'État. Il en connaissait à peine quelques-uns, depuis moins d'un mois, pour les avoir reçus au Louvre et leur avoir donné comme à tout le monde son avis sur la situation militaire; il n'avait jamais vu Rochefort, dont il ignorait la présence et qu'on ne lui nomma pas. Lui d'ailleurs, sans laisser le temps aux présentations, dès qu'il fut entré prit la parole. Et ce fut pour dire que, désireux de leur accorder son concours pour la protection de la patrie contre l'étranger, il avait besoin de savoir si eux étaient résolus à protéger, contre les excès révolutionnaires, des causes non moins sacrées, et qu'avant de se lier à eux il leur demandait un engagement. « Affirmez-vous, leur dit-il solennellement, Dieu, la famille, la propriété? » Nul ne protesta, les uns parce que ces croyances étaient les leurs, les autres parce que les promesses ne leur coûtaient rien. Mais ni les uns ni les autres ne furent quittes à si bon compte. Trochu, après avoir pris acte de leur adhésion, exposa que, la grande œuvre étant la défense nationale, le soldat chargé de la diriger ne devait pas être seulement un ministre, le subordonné d'un gou-

vernement où tous étaient étrangers à l'armée ; que, pour la dignité de cette armée et le succès de ces opérations, l'homme de guerre avait droit à une place dans le gouvernement lui-même, et qu'il n'y pouvait prendre aucune place, sinon la première. Et avec cette assurance qu'inspirent seules l'impudeur de l'ambition ou l'intrépidité du devoir, le général réclama la présidence du gouvernement. La prétention parut juste, puisque l'homme était nécessaire. Jules Favre, à qui ce titre avait été déjà décerné, le céda de bonne grâce. Ainsi le nouveau pouvoir se trouva définitivement constitué.

### III

Parmi les forces à gagner ou à combattre, les députés parisiens n'avaient pas compté le Corps législatif, tant ils tenaient pour morte l'Assemblée envahie.

Cependant, perdus au milieu de la foule, la plupart des députés étaient restés dans leur palais. Lorsque, sur les pas de Jules Favre et de Gambetta, une partie des manifestans courut sur l'Hôtel de Ville, la Chambre se trouva à moitié délivrée. A l'invasion violente succéda l'invasion pacifique, aux grandes poussées des masses compactes, la multitude des fractionnements et le mouvement plus libre des individus. Gens du peuple et bourgeois entraient, visitaient, sortaient en curieux. Ils venaient voir le théâtre de l'accident. Ils voulaient avoir parcouru, grand ouvert et livrant ses arcanes, l'édifice mystérieux où se formait l'autorité, la puissance lointaine par laquelle ils se sentaient toute leur vie, tantôt menacés, tantôt défendus, liés toujours. Ils voulaient s'être une fois assis sur un siège de législateur. Au milieu de ce va-et-vient les députés purent se reconnaître, s'aboucher par petits groupes et brèves rencontres, et se dire leur volonté commune de reprendre la séance interrompue. Ils ne s'étaient pas faits à l'idée que, tout à l'heure arbitres de tout, ils ne fussent déjà plus rien. Mais la salle de séance restait le rendez-vous préféré de la curiosité publique, et tandis que le gros de la foule s'y renouvelait sans diminuer, un certain nombre de révolutionnaires demeurèrent installés dans les tribunes et dans l'hémicycle, avec le parti pris d'interdire la place aux députés. Pour jeter dehors ces envahisseurs, il eût fallu une troupe. Les deux bataillons de garde nationale qui étaient de service n'avaient pas quitté la cour d'honneur ; le chef d'un de ces bataillons, sollicité de tenter l'aventure, la déclara trop périlleuse. On chercha ailleurs un asile que l'émeute eût laissé aux représentans. Elle avait respecté le

palais de la Présidence : là une galerie qui servait aux diners officiels était assez vaste. Les députés se transmirent les uns aux autres l'avis de s'y rendre, et, à quatre heures, cent soixante-dix s'y trouvaient réunis. Parmi eux presque tous les membres du centre gauche, plusieurs de la gauche, entre autres Jules Grévy, Jules Simon et Garnier-Pagès.

Schneider, maltraité par la foule au moment de l'invasion, était malade et au lit. Un des vice-présidents, Leroux, et deux des secrétaires, Josseau et Martel, prirent place au bureau. La discussion fut ouverte par Garnier-Pagès. Il s'étendit si longuement sur les crimes de l'Empire et sur les fautes du Corps législatif que l'impatience générale le somma enfin de conclure, et il conclut en conseillant un accord avec le gouvernement de l'Hôtel de Ville. Des dénégations véhémentes l'accueillirent ; et M. Buffet, flétrissant en quelques mots d'une énergie frémissante la violence accomplie, se refusa, « dût-il engager sa vie, à reconnaître un régime qui s'élevait sur les ruines de la liberté et du droit. » C'était le courage et l'honneur de l'Assemblée qui avaient protesté par sa bouche, et il sembla qu'il eût parlé au nom de tous, tant furent nombreux ceux qui l'acclamèrent et vinrent lui serrer les mains. Mais, tandis que cette émotion suspendait la séance, arrivaient, apportés par les députés retardataires, les bruits du dehors : la proclamation de la République, la soumission générale, le départ de Trochu pour l'Hôtel de Ville. A chaque nouvelle l'Assemblée sentait peser plus lourdement l'oppression du fait sur le droit, et comprenait mieux la nécessité de rattacher par une transaction la légalité impuissante à l'émeute victorieuse. Les pensées allaient si vite qu'un membre de la droite, jusque-là connu par son zèle pour l'empire autoritaire, Dréolle, tout en s'associant aux paroles de M. Buffet, tout en se refusant à voir dans les députés réunis à l'Hôtel de Ville autre chose que des membres du Corps législatif, ouvrit l'avis d'entrer en rapports avec eux pour connaître leurs desseins. L'Assemblée ne s'y résigna pas aussitôt, mais déjà cherchait quel gage offrir à la révolution, et crut l'avoir trouvé en statuant sur les mesures soumises, quelques heures avant, au Corps législatif. M. Martel donna lecture de son rapport sur les trois projets Palikao, Favre et Thiers et proposa la résolution suivante :

« Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. Cette commission est composée de cinq membres choisis par le Corps législatif. Elle nommera les ministres.

« Dès que les circonstances le permettront, la nation sera

appelée par une assemblée constituante à se prononcer sur la forme de son gouvernement. »

C'était, jusque dans les termes, le projet de M. Thiers. Celui-ci, le matin, avait, pour ménager les scrupules de la majorité, consenti à remplacer les mots : « Vu la vacance du pouvoir » par les mots : « Vu les circonstances. » Mais les circonstances avaient si évidemment amené la vacance du pouvoir, que d'elle-même la commission rétablissait le texte primitif. Quelques amis de l'Empire contestèrent encore cette formule. M. Dréolle fut encore là pour répondre que, trois heures auparavant, il l'aurait aussi repoussée, mais qu'elle était devenue l'expression exacte des faits. Son renom d'attachement à la dynastie décida ceux qui avaient besoin d'un exemple pour abandonner l'Empire. La motion fut adoptée par un vote presque unanime.

Ce vote fournissait la matière de la négociation souhaitée. On décida que, pour le faire connaître, une délégation serait envoyée à l'Hôtel de Ville. Grévy fut, par un assentiment unanime, chargé de la conduire. Sa présence et les blâmes sévères qu'il avait fait entendre contre l'invasion de la Chambre, désignaient ce républicain à la confiance du Corps législatif, en même temps que l'ancienneté de sa foi démocratique devait assurer un bon accueil à l'ambassadeur. Jules Simon aurait eu les mêmes titres, mais au cours de la séance lui était parvenu un billet où Jules Favre le priait de ne pas enlever, par une plus longue abstention, des chances à la sagesse du nouveau régime, et, annonçant l'entrée de Rochefort au gouvernement, montrait l'urgence de faire contre-poids à cette force : et Jules Simon s'était rendu à cet appel. On nomma Garnier-Pagès qui s'était offert à faciliter à la délégation l'entrée dans l'Hôtel de Ville, Martel, De Guiraud, Johnston, Cochery, Barthélemy Saint-Hilaire et Dréolle ; presque tous, sauf le dernier, appartenaient au centre gauche ou à la gauche. Grévy se défendit d'abord d'accepter par cette raison que, républicain et à ce titre adversaire de l'illégalité, « il s'était promis de ne pas paraître à l'Hôtel de Ville », puis il consentit à donner par son concours plus d'efficacité à une démarche qu'il approuvait. Elle devait répondre d'ailleurs aux désirs des collègues portés au pouvoir par l'émeute, « car, ajouta-t-il, en toutes circonstances, en face des éventualités de l'avenir, ils ont toujours manifesté la conviction que rien ne pouvait se faire sans le concours de la Chambre. » Il exprima seulement la crainte que, malgré le rôle conciliateur de M. Dréolle dans cette séance, la présence de ce délégué rendit l'entente plus difficile, et M. Dréolle déclara qu'honoré par cette défiance il ne tenait pas à se joindre à la députa-

tion. Le président Leroux fut chargé de voir le général Trochu et de solliciter la médiation du général. L'Assemblée décida qu'elle reprendrait séance à huit heures, pour connaître les résultats de ces démarches.

La délégation partit aussitôt, parvint sans difficulté à l'Hôtel de Ville, et fut introduite dans le cabinet où elle trouva réunie la majorité du gouvernement. Grévy, avec sa netteté froide, exposa que la déchéance venait d'être prononcée, et que le Corps législatif invitait ses collègues actuellement à l'Hôtel de Ville à se joindre à lui pour choisir d'un commun accord le gouvernement nouveau. Jules Favre répondit, mêlant les remerciemens et les réserves, que l'invitation venait bien tard, que les faits accomplis avant elle ne pouvaient être supprimés, déclara qu'il était nécessaire de consulter Trochu, Gambetta et Picard, alors absents, et que lui-même apporterait à huit heures au Corps législatif la réponse du gouvernement. Grévy était un de ces hommes qui parlent pour avoir donné leur avis et non pour convaincre; il n'insista pas. Le silence, que les autres délégués gardaient aussi, fut enfin rompu par un député qui, sans avoir été désigné, s'était joint volontairement à la délégation, M. Keller. Il fit remarquer que le gouvernement, se tint-il pour constitué, ne pouvait ni lutter, ni traiter, ni vivre sans le concours du Corps législatif, seule autorité compétente pour fournir l'argent, les hommes et engager la nation; que par suite il fallait au moins reprendre à la foule et restituer aux députés le lieu ordinaire de leurs séances. « N'y comptez pas, interrompit Jules Ferry. Vous pouvez vous réunir à vos risques et périls dans quelques bureaux ou ailleurs. Mais reprendre vos débats dans la salle des séances, non seulement nous ne vous y aiderons pas, nous ne le voulons pas. » Courtoise et hésitante encore avec Jules Favre, la révolution se montrait avec Jules Ferry hautaine et brutale : ces paroles signifiaient leur congé aux délégués. Pourtant ils ne sortirent pas tous. Au cours de l'audience, Guyot-Montpayroux avait apporté l'affiche de la proclamation rédigée par Picard, et au bas de laquelle était la liste du gouvernement. Garnier-Pagès y vit son nom. Debout jusque-là avec ses collègues du Corps législatif, il se détacha d'eux sans mot dire pour s'asseoir parmi ses collègues de l'Hôtel de Ville et, entré comme l'élu de la légalité, demeura comme l'élu de l'émeute.

Ainsi qu'il était convenu, à huit heures, 168 députés se retrouvèrent à la Présidence, et Jules Favre se fit annoncer. Le président Leroux n'était pas encore revenu du Louvre, l'Assemblée porta au fauteuil M. Thiers, le champion du droit parlementaire,

le député de Paris qui n'avait pas voulu de place dans le gouvernement de la révolution. Jules Favre, introduit avec M. Jules Simon, s'exprima en ces termes :

« En ce moment il y a des faits accomplis, un gouvernement issu de circonstances que nous n'avons pas pu prévenir, gouvernement dont nous sommes devenus les serviteurs. Nous y avons été enchaînés par un mouvement supérieur qui a, je l'avoue, répondu au sentiment intime de notre âme. Je n'ai pas aujourd'hui à m'expliquer sur les fautes de l'Empire. Notre devoir est de défendre Paris et la France.

« Lorsqu'il s'agit d'un but aussi cher à atteindre, il n'est certes pas indifférent de se rencontrer dans les mêmes sentimens avec le Corps législatif. Du reste nous ne pouvons rien changer à ce qui vient d'être fait. Si vous voulez bien y donner votre ratification, nous vous en serons reconnaissans. Si au contraire vous nous la refusez, nous respecterons les décisions de votre conscience, mais garderons la liberté entière de la nôtre.

« Voilà ce que je suis chargé de vous dire par le gouvernement provisoire de la République, dont la présidence a été offerte au général Trochu, qui l'a acceptée. »

C'était le refus de toute transaction. Aussitôt des murmures, des reproches, des questions s'élèvent et se croisent ; la Chambre condamnée commence à maudire ses juges. Thiers rétablit le silence, mais non le calme, en déclarant que, s'il y a à délibérer, ce ne peut être en présence du gouvernement nouveau. Favre et Simon se retirent. Au lieu de donner la parole à ceux qui la voudraient prendre, Thiers la garde, et pour dire : « Nous n'avons plus que quelques instans à demeurer ensemble ; il faut les bien employer. Avant de reconnaître l'autorité qui vient de naître, nous aurions à résoudre des questions de doctrine et de fait qu'il ne convient pas de traiter actuellement. Il ne convient ni de reconnaître un gouvernement né d'une insurrection, ni de le combattre quand il a à lutter contre l'étranger. » Comme un certain nombre demandent qu'au moins une protestation soit rédigée contre la violence subie : « De grâce ne rentrons pas dans la voie des récriminations, cela nous mènerait trop loin, et vous devriez bien ne pas oublier que vous parlez devant un prisonnier de Mazas. » Comme des voix plus nombreuses demandent : « Que faire ? » « En présence de l'ennemi qui sera bientôt sous Paris, je crois que nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité ! » Et comme il sent que cette résignation étonne un grand nombre sans les gagner, et que prolonger le débat serait donner du champ à ces colères, il lève la séance et disparaît.

Elle continue, lui parti, mais dans une confusion croissante. Les plus irrités sentent l'horreur du vide, l'impossibilité de résister, soit à Paris, soit en province, contre le fait accompli, toute leur énergie se borne à vouloir une protestation dont ils ne parviennent pas à rédiger le texte. Ils conviennent de se réunir le lendemain chez M. Johnston pour en entendre la lecture; nombre d'entre eux auront demain quitté Paris, et signent aussitôt sur des feuilles blanches, feuilles semblables à celles où quand la mort est venue et présente, l'on inscrit, à la porte de la demeure en deuil, son nom, comme un dernier et vain témoignage d'attachement.

Ils purent, à leur sortie, voir les scellés posés sur les portes du Palais-Bourbon. Tandis que Jules Favre à la Présidence assurait aux députés son respect pour la liberté de leur conscience, Glais-Bizoin occupait militairement la Chambre, avec la garde nationale. Pour obtenir la retraite des révolutionnaires établis dans la salle des séances, il dut leur promettre que le Corps législatif n'y rentrerait pas. Les derniers des envahisseurs se dispersèrent, rasurés par l'apposition des cachets.

En même temps on s'était occupé du Sénat. Là ni membre du gouvernement, ni scellés, ni troupes, ne parurent nécessaires. Un adjoint au maire de Paris, Floquet, fit signer par Pelletan une défense à la haute assemblée de se réunir, et porta le pli au Luxembourg, qu'il trouva vide. Le grand référendaire Barrot déclara qu'il céda à la force, le général de Montfort, commandant du palais, transcrivit la pièce sur son livre d'ordres, promit que les sénateurs ne siègeraient pas, et demanda seulement pour eux l'autorisation de reprendre leurs costumes et menus objets laissés au vestiaire. Et le vœu suprême formé au nom de ce grand corps fut pour le salut de la garde-robe.

Ainsi finirent les deux assemblées qui représentaient alors le pouvoir parlementaire. Tandis que le Sénat, défendu par l'éclat de son impuissance contre les attaques de la foule, n'avait mis à profit cette sécurité que pour disparaître, sans donner à la dynastie si longtemps adulée un témoignage d'attachement, le Corps législatif, après l'envahissement, avait voulu se survivre et rassembler ses membres dispersés. Et pour quoi faire? Pour prononcer la déchéance de l'Empire. Il restait à celui-ci l'avantage d'avoir péri par une violence commune avec les élus de la nation : ces députés avaient ressuscité une heure pour séparer leur cause de la sienne, et employé cette heure à le condamner. Il fallait qu'une fois encore s'accomplît la loi constante des chutes napoléoniennes, que le régime succombât, après les défaites sous les



votes, et non seulement abattu par ses ennemis, mais renié par ses créatures.

En 1870, comme en 1814 et en 1815, le Corps législatif espérait en sacrifiant l'Empire se sauver lui-même. Il s'était montré prêt à reconnaître la révolution afin d'être épargné par elle. Vaine tentative, les chefs d'une opposition qui, depuis un mois et le matin encore, sollicitait son concours, déclarait accepter d'avance le régime et les hommes préférés par lui, et ne rien réclamer pour elle-même, avaient repoussé cette entente, gardé tout entier le pouvoir au nom de l'émeute, et dédaigné l'investiture de la légalité. Il succombait, détruit par eux, tandis qu'il accusait leur hypocrisie, leur ambition, et prétendait seul représenter le droit. En cela il ne jugeait équitablement ni de ses successeurs, ni de lui-même. C'est l'embarras de supprimer la dynastie qui avait fait toute la popularité du Corps législatif. Tous ceux qui voulaient renverser l'Empire sans hasarder une guerre civile avaient un instant espéré en la Chambre. Son indépendance, qui était née et paraissait grandir avec nos désastres, faisait oublier le vice de son origine ; et l'on avait attendu qu'elle se fit pardonner sa servilité par son ingratitude, disposé à accepter d'elle un gouvernement, par lassitude de celui qu'on subissait et par crainte de celui que l'émeute préparait. Pour avoir trompé cet espoir, employé en tergiversations l'heure décisive, subi la révolution au lieu de la prévenir, la Chambre avait perdu toute son autorité. Peu importait dès lors qu'après avoir laissé à d'autres le soin de tuer l'Empire, elle enregistrait cette mort. Sa sentence venait trop tard, trop tard son offre de choisir les successeurs. Ces successeurs n'auraient plus remplacé l'Empire vieilli, mais les élus d'une révolution accomplie quelques heures avant. Le même vote qui, rendu avant l'émeute, eût été un acte d'émancipation nationale, devenait, émis après l'émeute, un désaveu du droit révolutionnaire. Que les élus de la foule soumissent leur titre à la confirmation du Parlement, ils préféreraient le pouvoir qui avait laissé vivre l'Empire au pouvoir qui l'avait vaincu. Ce n'était pas seulement remettre en question leur acte, mais sacrifier leurs personnes. Était-il vraisemblable que le Corps législatif laissât au gouvernement les seuls députés de Paris ? qu'il consentit à les investir tous, même les plus révolutionnaires ? Fût-il résigné enfin à ratifier en bloc les nominations faites à l'Hôtel de Ville, à l'Hôtel de Ville on n'avait pas seulement choisi des chefs, mais proclamé un régime. Or, si le Corps législatif pouvait dresser un procès-verbal de carence contre l'Empire, et laisser une autorité provisoire à ceux qui l'avaient

les premiers saisie, il ne pouvait pas, usurpant sur le pays, choisir un gouvernement définitif, et de tous les gouvernements, celui dont il était le plus éloigné était la République. Il y a des mots évocateurs qui séparent irrévocablement les hommes non seulement par les idées, mais par les souvenirs, les sentiments, le point d'honneur. Le Corps législatif ne pouvait sans renier son passé accepter la République, la révolution ne pouvait y renoncer sans renier sa victoire.

Les députés proclamés à l'Hôtel de Ville comprirent quelles chances de guerre entraînerait toute tentative pour obtenir à l'œuvre de l'émeute la sanction de la légalité. Que dans ce gouvernement confirmé par la Chambre, Rochefort ne fût pas maintenu, la démagogie retrouvait un chef : qu'ils parussent par leurs pourparlers avec le Corps législatif remettre en question la république, la démagogie retrouverait un prétexte. Ils couraient risque de voir se tourner contre eux une partie des forces qu'ils maintenaient contre elle. Ils prendraient l'air et garderaient la honte d'abandonner le régime qu'ils avaient toujours voulu et qu'ils venaient d'établir, pour le bénéfice d'une entente avec le Parlement posthume d'un Empire détruit.

Ils ne furent pas seuls à penser cela. Certes, si le Corps législatif avait à espérer une aide, c'était de Thiers et de Trochu. Eux n'avaient ni liens antérieurs avec la république, ni solidarité avec l'émeute, leurs préférences étaient acquises à la monarchie, leur dévouement à l'ordre. Ils savaient que cette assemblée, impérialiste de circonstance, était conservatrice de nature, et qu'en soutenant ses droits, ils assuraient à leurs idées la prépondérance et à leurs personnes le pouvoir. Elle le leur offrait quand à son heure dernière elle choisissait Thiers pour président, et appelait Trochu comme défenseur. Tous deux touchaient à ces sommets du prestige où le sentiment d'un homme suffit à créer une opinion publique. Or Thiers ne se servit de son autorité sur l'Assemblée que pour la pousser à l'abdication et à la retraite, et Trochu devint le chef du gouvernement qui la dispersa. Similitude de conduite d'autant plus remarquable que ces deux hommes cherchaient dans des raisons fort différentes la règle de leurs actes. Thiers, sceptique aux théories et observateur attentif des faits, s'occupait surtout à peser les chances des résolutions qu'il aurait à prendre. Ses préférences de doctrines le portaient seulement à chercher avec plus d'ingéniosité et d'obstination les moyens de les servir, mais s'il ne croyait pas au résultat, il refusait son effort, et son principe supérieur était de ne pas perdre ses soins aux causes incurables. Trochu, accoutumé par les scrupules d'une conscience

plus rigide et la structure philosophique de son esprit à considérer que le caprice des événemens n'enlève rien à l'impératif des principes, prenait parti après avoir regardé en lui plus qu'autour de lui, homme à embrasser une cause désespérée s'il la trouvait juste. L'un mettait son honneur à ne pas se tromper sur le succès, l'autre à ne pas se tromper sur le devoir. Thiers avait vu qu'à rapprocher la légalité vaincue et la révolution victorieuse il deviendrait suspect à toutes deux ; que, pour soutenir le Parlement de l'Empire contre la révolution, il ne se trouverait à Paris ni garde nationale, ni police, ni troupes. Trochu pensa que la prétention de ce Parlement à demeurer le pouvoir légitime était contestable et que se sacrifier à cette cause serait avoir, au lieu du respect, la superstition de la légalité. Thiers conclut que le Corps législatif contre la révolution n'était pas la force, Trochu qu'il n'était pas le droit.

Tous deux avaient raison, et le Corps législatif n'était pas la force précisément parce qu'il n'était pas le droit. L'autorité des pouvoirs électifs se mesure à la valeur du mandat qu'ils ont reçu. Pour qu'une assemblée soit vraiment la loi, c'est-à-dire l'expression de la volonté générale, il faut qu'elle ait été formée par le libre suffrage d'un pays. Formé par les pratiques de la candidature officielle, le Corps législatif ne représentait pas la volonté de la France, mais la volonté de l'Empereur. La déchéance de celui-ci détruisait donc le titre même de l'Assemblée à ordonner et à être. Elle n'était pas un pouvoir distinct, fait pour survivre comme la nation elle-même au sort des souverains ; elle était inséparable du prince comme l'ombre du corps, et disparaissait dans la même chute. Le nom de Napoléon avait suffi à la former, le nom de l'empereur suffirait maintenant à la détruire ; l'Empire, pour avoir dénaturé les institutions de l'indépendance politique en instrumens de dictature, avait travaillé contre lui-même, et rien ne lui pouvait survivre de ses œuvres parce qu'en toutes il n'y avait que lui. Voilà ce que comprenait l'instinct populaire. L'abandon subit et universel qui se fit autour du Corps législatif n'était pas seulement l'indifférence coutumière des peuples pour le droit malheureux, c'était l'accomplissement d'une loi morale, et le châtement suprême du pouvoir absolu.

#### IV

Mais s'il était permis de ne pas respecter le Corps législatif et sa légalité suspecte, c'était à la condition de lui substituer une représentation plus incontestable de la volonté nationale.

Infime minorité d'une Assemblée déchuë, mandataires d'une seule ville, chefs d'une émeute, les hommes du 4 septembre n'avaient pas mandat de la France. Désignés par leur popularité pour gérer un interrègne et empêcher qu'il devint une anarchie, ils devaient toute cette popularité à leurs combats pour les droits de la nation. Même aux jours des succès et malgré les tendances démocratiques de l'Empire, ils avaient condamné ce régime à cause de son origine. Ils avaient établi, comme le fondement de tout ordre dans l'État, qu'un peuple a des serviteurs, non des maîtres, doit les désigner, non les subir ; et dix-huit années ils avaient fait asseoir aux côtés de Macbeth tout-puissant le spectre du droit assassiné. Personne ne s'était par des leçons plus implacables tracé plus impérieusement son devoir. Le coup d'État d'une foule ne pouvait pas plus fonder le droit que le coup d'État d'un prince. Ces hommes au pouvoir n'étaient rien s'ils n'étaient qu'eux-mêmes : ils n'avaient le droit d'en chasser l'Empire et d'y prévenir la démagogie qu'au nom de la volonté publique. Pour la connaître il fallait lui donner la parole, car leur succès les mettait en cette situation où la seule manière de rester fidèle à ses doctrines est de les pratiquer. Et si vraiment ils pensaient que cette volonté commune et publiquement constatée est le réservoir inépuisable et incorruptible des énergies latentes et des actes sauveurs, jamais ces secours avaient-ils été plus nécessaires ? La France était condamnée à l'extraordinaire dans l'abaissement ou dans l'effort. Seule elle avait le droit de se résigner à sa défaite, et ce n'était pas trop de tous pour changer sa fortune. Outre que le sang et l'or à verser étaient à elle, si elle voulait répondre aux défis du sort par un grand élan d'héroïsme, rien comme la vision de son unanimité n'était capable de susciter les idées et les hommes qui délivrent. Cette représentation régulière du pays n'était pas moins utile pour chercher en Europe des alliances ou une médiation. Enfin la France dut-elle demeurer seule en face de son ennemi, ce gouvernement légal était nécessaire pour se tenir à portée des opportunités passagères qu'offre la plus mauvaise fortune, mettre à profit, à défaut de générosité, la lassitude ou les embarras du vainqueur, et enfin, si le moment arrivait où la continuation de la lutte n'amènerait plus qu'une aggravation de désastres, signer la paix.

Une grande leçon de moralité eût été donnée au monde, un bel acte de logique, de conscience, et de sagesse eût honoré les hommes du 4 septembre s'ils n'avaient saisi le pouvoir échappant à l'Empire et prêt à tomber aux mains de la démagogie, que pour le rendre à la France, et si le premier acte de leur gouvernement l'avait appelée à des élections immédiates.

Prescrites le 4 septembre, elles pouvaient, dès le dimanche suivant 11, donner au pays un gouvernement légal. La guerre et la marche de l'ennemi n'étaient pas une raison de les suspendre, mais de les hâter. Plus on redoutait que les envahisseurs voulussent, en s'opposant aux votes sur les territoires occupés par eux, empêcher la constitution d'un régime régulier, plus il était essentiel de l'établir avant qu'on fût à la merci de leur bonne volonté. Le 4 septembre ils avaient pénétré dans sept départemens, le 11, ils en occupaient dix. Ce jour-là il leur était loisible de faire obstacle au vote dans la neuvième partie du territoire : même amoindrie de cet élément, la représentation de la France restait assez complète pour que son autorité morale fût entière. Le temps laissé à la nation eût été court, mais suffisait. La longueur des périodes électorales est une habitude des temps calmes où rien ne ramenant les esprits à l'unité, ils se dispersent sur des questions secondaires et multiples, et ne se décident, par l'industrie des meneurs, qu'entre des idées qui leur sont étrangères et des hommes qui leur sont inconnus. A ce moment une question unique et intelligible à tous était posée : la paix ou la guerre. La période électorale était ouverte depuis nos premiers désastres. Ils étaient assez grands pour éveiller cet instinct de la conservation qui est la plus sûre intelligence des multitudes, grandit avec le péril, et, dans les crises où il y va de l'existence, révèle au peuple les chefs les plus dignes. Enfin eux-mêmes se seraient libérés de l'effroyable responsabilité. Mais pour un tel résultat ils n'avaient pas un jour à perdre. Dès le dimanche 18, les Allemands entoureraient Paris, s'étendraient sur tout le nord-est de la France, maîtres d'interdire les élections dans une portion importante du territoire, maîtres d'empêcher que les élus de la capitale et les élus des départemens pussent se joindre et délibérer ensemble. A dater de ce moment l'existence d'une autorité légale ne serait plus subordonnée à la seule volonté des Français mais au bon plaisir de l'envahisseur. Voilà ce qu'il était facile de voir, ce qu'il fallait saisir du premier coup d'œil. Le libre arbitre du régime nouveau sur l'affaire la plus essentielle qu'il eût à résoudre ne s'étendait pas par delà son avènement : ne pas décider les élections ce jour même était s'exposer à ne les pouvoir plus faire, et l'on était dans une de ces circonstances où ce qui est différé est perdu.

Mais parmi les hommes du 4 septembre, ceux mêmes qui entendaient consulter le pays répugnaient à l'interroger trop vite et ne voulaient pas réduire à cette interrogation leur passage aux affaires. Deux préoccupations dominaient en eux. D'abord ils ne voulaient pas que le souci d'un gouvernement à créer détournât

les pensées dues à la défense, comme si les élections n'eussent pas été la défense, ils tenaient à garder au moins pour le premier assaut l'honneur de la première place, et se flattaient que peut-être ils suffiraient à changer le destin. Ensuite ils n'étaient pas sans incertitudes sur les institutions intérieures que choisirait la France. Ils avaient peur des attachemens et des dépravations laissées dans ce peuple par l'Empire. Les plus respectueux pour la souveraineté nationale pensaient que cette souveraineté pour s'exercer avec plénitude, permanence, et dans l'intérêt de la démocratie, avait besoin de la République. Un extraordinaire concours d'événemens les faisait dépositaires de ce régime; ils auraient pris pour un excès de naïveté une hâte qui livrerait à l'inconnu d'un vote immédiat l'avenir. Ils voulaient quelque temps pour débarasser le suffrage des influences qui l'avaient asservi, plaider auprès de lui leur cause, et s'assurer de sa réponse avant d'interroger sa volonté.

De véritables hommes d'État n'auraient eu ces doutes ni sur le courage, ni sur les affections de la France. Partout à ce moment elle était résolue à la lutte, elle eût choisi des mandataires animés de l'énergie et de l'espérance qu'elle avait alors, et une telle assemblée les aurait soutenus. Pas davantage l'autorité de l'Empire n'avait-elle survécu à Sedan. Un peuple sensible à l'honneur, ne sait plus se soumettre aux pouvoirs dont il a rougi. Les suffrages auraient été, comme ils allèrent quelques mois après, aux adversaires de l'Empire, seuls innocens du mal accompli; et parmi eux les républicains, poussés par la logique de la démocratie, et parvenus, par le bénéfice du 4 septembre, au gouvernement de fait, avaient le plus de chances.

Cette intelligence du droit national et de l'intérêt républicain n'apparut à aucun des hommes qui avaient pris la responsabilité de l'avenir, quand, à dix heures et demie du soir, le gouvernement nouveau tint dans l'Hôtel de Ville son premier conseil. Durant les quatre heures qu'il dura, l'unique affaire fut la distribution des emplois. Sans doute, et dût-on remettre sans délai le pouvoir au pays, quelques-uns devaient être pourvus : il n'y avait pas une heure à perdre pour organiser la défense, approvisionner Paris, engager les crédits nécessaires, et, même avant de consulter la France, il était légitime de la délivrer, en changeant les fonctionnaires qui avaient pesé sur elle et qui, maintenus, auraient paru perpétuer l'Empire. L'on ne s'en tint pas à ces mesures indispensables et transitoires, on s'occupa de donner des chefs à tous les services publics, comme si l'on avait hâte de cacher la précarité du régime sous les apparences d'un gouvernement régulier.

Le premier ministère pourvu fut celui de l'Intérieur, il fut

aussi le seul pour lequel une compétition ouverte et âpre se déclara : double preuve qu'aux yeux de ces politiques il était la pièce maîtresse. Gambetta l'avait pris, Picard le désirait, et à la rivalité de personnes se joignait une divergence d'idées que Picard exposa nettement. Il y avait à choisir, dit-il, entre deux politiques : ou, pour rendre plus efficace la défense nationale, confier les charges publiques à des hommes résolus à ne songer qu'à elle, et comprendre que cette renonciation à l'égoïsme de parti, serait le titre principal de la République à la gratitude de la France ; ou, pour servir, en même temps que la patrie, un système de gouvernement, considérer comme essentielle chez les fonctionnaires l'ardeur des convictions républicaines et employer leur influence à fortifier le parti républicain. Il se déclara acquis à la première de ces politiques ; il ajouta que Gambetta paraissait préférer la seconde, et Gambetta ne protesta pas ; il conclut que le gouvernement devait opter entre elles. Un scrutin donna quatre voix à Picard, Gambetta en obtint cinq. Il avait su ce qu'il faisait en occupant d'avance le poste à son gré : ne pas l'y maintenir eût été le destituer, et cette considération, plus que les doctrines, décida son succès. Picard se leva, déclara qu'il ne faisait plus partie du gouvernement, et fit mine de quitter la salle. On le retint et on lui proposa en compensation le ministère des Finances qu'il se résigna à accepter, mais de mauvais cœur. Jules Favre eut les Affaires Étrangères parce que le chef de la gauche, déjà dépouillé de la présidence, ne pouvait pas rester sans portefeuille, et, à défaut du diplomate qu'on n'avait pas, l'orateur le plus célèbre par son opposition à l'Empire parut le plus qualifié pour représenter auprès de l'Europe la République. La compétence décida d'un choix, puisque Jules Simon reçut l'Instruction publique. Crémieux, pas plus que Gambetta, n'avait attendu qu'on statuât sur ses aptitudes, et, à peine proclamé à l'Hôtel de Ville, était parti pour la place Vendôme, s'attribuant par préciput le ministère de la Justice : il le garda sans conteste. Les autres députés de Paris se contentèrent d'être membres du gouvernement. Il fallait faire une part aux députés de province. Ceux d'entre eux qui dans l'après-midi avaient fourni leur concours étaient revenus vers le soir, prêts encore à délibérer avec le gouvernement. Mais déjà la hiérarchie se formait, ils avaient trouvé la porte du Conseil close, et attendaient les nouvelles dans un salon voisin. Ils apprirent ainsi que Magnin était nommé aux Travaux publics et Dorian au Commerce : Dorian objecta qu'ingénieur il serait plus à sa place aux Travaux publics, Magnin, qui n'avait pas de préférences, accepta le troc, et le gouvernement y souscrivit. Kératry fut confirmé comme préfet de police. Steenackers obtint la direction des télégraphes.

Pour les deux portefeuilles militaires on tomba d'accord qu'il fallait des hommes d'épée. Le ministre de la Guerre fut le général Leflô. Il était le plus obscur, mais, avec Changarnier, le dernier survivant des généraux qui avaient refusé le serment à Napoléon III. Cet acte honorable de fermeté et de désintéressement l'avait depuis dix-huit années rendu étranger à l'armée. L'on n'y prit pas garde; et, à une heure où le meilleur chef eût été le plus familier avec la tactique, les troupes et les officiers de 1870, le portefeuille de la guerre fut donné à la vertu civique, comme si l'ennemi était Napoléon et non l'Allemagne. La Marine fut réservée à l'amiral Fourichon. Celui-ci commandait alors une de nos escadres, avec une belle réputation militaire. Mais ce mérite, que nul dans le gouvernement, sauf Trochu, ne pouvait juger, ne fut pas le meilleur titre de l'amiral : il fut nommé parce que, parmi les officiers de son grade, il passait pour le plus hostile au régime déchu. De même le commandement de la garde nationale fut donné à un capitaine d'artillerie, Tamisier, qui avait quitté l'armée au coup d'État. Les postes de procureur-général et de procureur de la république furent attribués à deux républicains de 1848, Leblond et Didier. Enfin le gouvernement se choisit trois secrétaires, Dréo, Hérold qui devint en outre secrétaire-général à la justice, et Lavertujon qui reçut en même temps la direction du *Moniteur*.

Quand, vers deux heures du matin, la séance fut levée, non seulement les élections n'étaient pas résolues, mais le mot même n'en avait pas été prononcé. Le seul homme qui eût pensé à elles, Picard, s'était contenté de rédiger une note où elles étaient promises comme prochaines, sans indication de date, et l'avait envoyée au *Moniteur*. Mais le *Moniteur* était sous le contrôle de Gambetta, et la note ne parut point.

Dès leur première séance, les élus de l'Hôtel de Ville avaient pris parti et engagé l'avenir. Ils avaient agi en hommes qui songent non à transmettre, mais à exercer le pouvoir.

## V

Avant même que ce gouvernement eût tenu sa première séance, le parti révolutionnaire de Paris avait pris ses premières mesures pour conquérir le pouvoir qui venait de lui échapper.

Démagogues et socialistes avaient compris que leurs divisions étaient une cause, et la principale, de leur échec. L'avènement du régime républicain allait rendre sans danger pour eux une action publique et permanente. Les socialistes en prirent l'initiative. Leur masse était groupée en deux associations, l'Internationale et



la Fédération ouvrière, qui avaient toutes deux leur siège place de la Corderie. C'est là que les meneurs de l'une et de l'autre se réunirent, le 4 septembre, de six à dix heures du soir.

Il y fut décidé qu'on n'attaquerait pas le gouvernement provisoire « attendu le fait de guerre et aussi le peu de préparation des forces populaires encore organisées. » Ce n'était qu'une trêve, et comme condition on décida qu'on réclamerait « d'urgence » :

« La suppression complète de la préfecture de police et l'organisation de la police municipale; la révocation immédiate de la magistrature impériale; la suppression de toutes les lois restrictives, pénales ou fiscales concernant le droit de réunion ou d'accusation; l'élection immédiate de la municipalité parisienne. »

Ces vœux étaient de style dans la tradition révolutionnaire. La nouveauté ici fut que l'assemblée ne se contenta pas de les adresser à l'Hôtel de Ville. Elle décida de créer sur-le-champ une organisation qui absorbât dans son unité les anciens groupes, étendit cette unité sur tout Paris et, soit pour les élections, soit pour l'émeute, pût donner le mot d'ordre au prolétariat tout entier. Il fut résolu que dans chaque arrondissement seraient choisis des délégués, et que ces délégués réunis formeraient un *Comité central*. Dès le 4 septembre était prononcé le mot et créée la force qui devait se relever le 18 mars.

Paris cependant, insoucieux des lendemains, célébrait la chute du régime déchu. On eût dit un soir de fête. Ceux qui avaient assisté aux révolutions de 1830 et 1848 reconnaissaient le même sentiment de délivrance, la même douceur de mœurs, la même gaieté. Mais en 1830 et en 1848 la France n'était pas vaincue, et nul ne semblait penser qu'elle fût envahie en 1870. Sans doute c'était bien la colère des défaites qui avait renversé l'Empire, mais maintenant ce peuple mobile, tout à la joie de la chute, en oubliait la cause. Sans parler de ceux qui au fond de leur cœur bénissaient la défaite d'avoir détruit la servitude, la multitude s'amusait à la chasse aux emblèmes impériaux, se parait de cocardes, et oubliait l'ennemi.

Durant cette journée du 4 septembre, les armées allemandes, reposées de leur victoire à Sedan, avaient repris dès le matin leur marche et fait leur première étape vers Paris.

---

# REMORDS D'AVOCAT

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

— Tiens, Lucie, toi ici? quelle surprise!... Et Desmauves avec enjouement : C'est bien la première fois, ma petite femme, qu'en rentrant du Palais je te trouve dans mon cabinet en l'aus-tère compagnie des Dalloz et des Sirey.

— Je vais peut-être te gêner, mais je m'ennuyais trop dans ma chambre, — elle est si sombre!... Et puis, passer des heures sur une chaise longue, si tu savais!

— Mais, chérie, tu as parfaitement raison. D'abord dans ta position, on doit s'éviter toute contrariété. Tu ne me gênes en aucune façon.

Au bout d'un instant, la jeune femme demanda :

— Ton tribunal est déjà fini? rien de nouveau?

— Si! Pas eu de chance... perdu l'affaire du cantonnier.

— Quel cantonnier? Ah! oui, cet homme qui avait trouvé un porte-monnaie sur la route, et l'avait gardé.

— Oh!... du tout, du tout, protestait l'avocat, s'échauffant tout de suite. Tu portes là un jugement téméraire... On l'a arrêté juste quand il se préparait à rapporter sa trouvaille.

— Mon ami! quelle fougue! calme-toi!... Pour ce que te rapportent des affaires pareilles!...

— Tu as raison, ma bonne Lucie. — Et Desmauves, s'approchant, l'embrassa sur le front.

Maintenant, il replaçait dans la bibliothèque trois gros in-quarto brochés qu'il retirait de sa serviette.

— Non, je ne m'emballe point autant que tu le crois, mais enfin... chacun subit certains entraînemens... Autrement dit, lorsqu'on est avocat, on en arrive, c'est le métier qui le veut, à se... Bon, l'année 1887 du recueil d'Autran me manque. Je l'ai prêtée à Borel, le mois dernier, et il ne me l'a pas encore rendue ! Il n'en fait pas d'autres.

— Tu ne devrais jamais prêter de livres.

— ...On en arrive, te dis-je, à épouser ses causes, on y croit ferme, et alors, une fois qu'on a réussi à se faire une conviction, cela vous navre de voir que... Décidément cette bibliothèque devient trop petite...

— Alors, d'après toi, ça s'obtient, les convictions ?

L'air narquois, la jeune femme, renversée en arrière, jouait avec les glands du fauteuil.

Desmauves resta un moment sans répondre, puis, lentement, avec un peu d'hésitation :

— Mais certainement ! Il y a un travail obscur de la pensée qui fait que... nous nous illusionnons.

Lucie eut un toussotement moqueur.

— C'est que, pour un avocat, reprit alors son mari qui s'anima, j'entends un avocat qui aime son état, il n'existe pas de petites causes, de *pannades*, comme tu dis, en ce style... négligé, qu'emploie volontiers ta mère.

— Un instant, mon ami, l'expression est de ton ami Soclet, qui me l'a apprise un soir qu'il dînait ici. — A propos, fit-elle, changeant de ton, je trouve qu'il serait temps, puisque nous causons de choses sérieuses, que tu raisonnes... autrement. — Et comme son mari la dévisageait avec des yeux un peu inquiets : — Je dis, reprit-elle avec fermeté, je dis qu'il faut t'occuper davantage du profit des causes que tu plaides. Ça ne peut plus marcher comme cela ! Ton cantonnier, puisque tu m'en parles, combien t'a-t-il versé ? Dis-moi la vérité.

— Je... je ne sais pas trop... dix francs, je crois.

— Dix francs, dix francs ! cela n'a pas de raison. Pourquoi pas davantage ?

— Mais... ma bonne petite...

— Il n'y a pas de bonne petite, fit-elle, secouant la tête tandis que ses ongles enserraient nerveusement les bras du fauteuil, tu oublies que tu es marié, bientôt père de famille... et trois mille cinq cents francs de rente à nous deux... c'est mince, même ici, à Longueville, où la vie n'est pas chère. Vois-tu, André, tu es un bon garçon, très studieux, — je le vois, — très fort en droit, — j'en suis persuadée, — mais tu restes trop à te claquemurer ici

au milieu de ces vieux bouquins... Tu ne te remues pas, tu ne te fais pas valoir, tu es inconnu.

On venait de frapper à la porte.

— Madame, c'est... M<sup>lle</sup> Lefront, la couturière, qui voudrait vous parler...

— Ah, je n'ai pas le temps... Un autre jour !

— Elle dit... que ça lui ferait bien plaisir... parce que... c'est le quinze aujourd'hui, qu'elle a beaucoup à payer. — Et puis ça, c'est une lettre pour Monsieur que le concierge du tribunal vient d'apporter.

— Oh ! que cette Lefront est assommante ! murmura Lucie. Des fournisseurs qui se permettent... Allez-lui dire que j'y vais.

Non sans peine elle s'était levée. Son peignoir de molleton garni de velours la montrait de grande taille, plutôt forte ; avec cela le teint clair, de beaux cheveux, les yeux un peu gros.

Timidement, le mari hasarda :

— Lucie, alors... ta couturière, tu vas ?...

— Cela, permets, c'est *mon affaire*, fit-elle sans se retourner.

Quand elle fut sortie, Desmauves resta les yeux fixés sur la porte, tout soucieux, le front plissé. Sa figure étroite, au front haut dégarni de cheveux, ses traits tirés, ses yeux battus, avec de lourdes rides aux paupières, laissaient deviner un intellectuel un peu affaibli ; en apparence plus vieux que les vingt-six à vingt-huit ans qu'il pouvait avoir.

Entre ses longs doigts maigres, il tournait machinalement la lettre du tribunal. Souvent Desmauves avait ainsi de ces instans distraits, où son imagination, lui échappant, s'ébattait bien loin.

— Enfin, fit-il, comme quelqu'un qui essaie de se dérober à des préoccupations pénibles. Je comprends que Lucie ait quelque peine à joindre les deux bouts avec sa pension, mais, vraiment, je ne puis pas faire plus. Peut-être aussi cette pauvre amie ne s'y prend-elle pas très bien ; seulement de quel droit, moi, orphelin, boursier de la ville, moi qui n'ai pas apporté un sou dans la maison, qui n'ai même pas un petit héritage en perspective, de quel droit lui faire des observations sur son organisation d'intérieur ? D'autant plus que sa mère, M<sup>me</sup> Dorange, nous vient en aide à chaque instant...

Juste à ce moment, le regard de Desmauves découvrit tout à coup l'enveloppe qu'il oubliait d'ouvrir. Rapidement, avec une sorte de plaisir, car c'était au moins une diversion à ses soucis, il déchira le papier, se hâtant de lire.

— Tiens! tiens!... du président des assises... Une cause criminelle à plaider... d'office. C'est singulier!... extraordinaire!

La physionomie très mobile de Desmauves changeait comme à vue d'œil, et ce fut la mine toute contrite qu'il murmura :

— Oh!... s'il est possible!

Debout devant son bureau, il répétait :

— A quoi pense-t-il, ce président! Mais ai-je bien lu?

Alors il reprit la lettre.

« Cher maître,

« Votre confrère, Lemarcis, me fait rendre à l'instant le dossier d'une affaire Drouniguen, fixée au rôle des assises pour le 27, c'est-à-dire pour dans trois jours. Lui aussi vient d'être atteint de l'influenza. Je pensais le remplacer par maître Soclet, mais cet avocat, qui plaide déjà la veille, me fait observer fort justement que, pour une défense où il s'agit de la vie d'un homme, on ne saurait s'en charger à court délai qu'à la condition de n'avoir rien d'autre à faire, — et tel n'est pas son cas. Après lui, nous avons maître Capitrel, mais il doit défendre la fille Poussié, la complice de Drouniguen; ensuite maîtres Laignel, Regnier et de Brécival. Seulement, le premier président me les réclame pour ses audiences. Bref, il ne me reste que vous, — à moins de m'adresser à de tout jeunes gens, ce qui, assurément, ferait mauvais effet; on ne confie pas à des stagiaires une cause capitale.

« Mieux que personne, je sais, maître Desmauves, que votre genre de talent, fin, nuancé, ému, vous désigne plutôt pour les causes de sentiment; je devine dès lors que la cour d'assises, avec ses procédés de plaidoirie tout spéciaux, et un peu gros, doit vous répugner un peu, mais, je le répète, je suis dans l'impossibilité absolue de m'adresser ailleurs.

« Peut-être, au surplus, la notoriété qui s'attache inévitablement à une cause sensationnelle, — il s'agit ici d'un parricide des plus abominables, — compensera-t-elle, dans une certaine mesure, l'ennui et la fatigue de la préparation du dossier.

« Recevez l'assurance de mes meilleurs sentimens.

« *Le président,*

« A. DE LA MENDALLE. »

— Eh bien! non, non, je n'accepte pas, s'exclama Desmauves, avec l'accent d'une résolution bien arrêtée. Je n'ai jamais plaidé aux assises, et, débiter par une affaire d'assassinat, jamais!

Juste à ce moment, tout essoufflée d'avoir monté l'escalier aux marches raides, Lucie rentrait.

— Tiens, ma petite, lis donc ce que m'écrit le président. Décidément, mauvaise journée!

La jeune femme se laissait tomber sur une chaise, restait un moment à reprendre haleine, puis, promenant sur la lettre qu'on lui tendait un regard assez indifférent :

— Drouniguen?... Il me semble qu'on en a parlé dans les journaux... N'est-ce pas un mauvais sujet de La Rocque qui a tué sa mère?... Mais tu parais mécontent? Pourquoi?

— Parce que jamais je n'ai plaidé au criminel, que je connais insuffisamment mon Code pénal. Et puis, surtout, que je ne sais ni déclamer, ni faire de grands gestes!

— Qu'à cela ne tienne, apprends! Il y a commencement à tout.

— Peuh! fit-il avec une grimace significative, c'est un talent de tréteaux.

Il y eut un silence.

— Il me semblait pourtant, reprit la jeune femme qui fronçait le sourcil, que certains grands avocats, Lachaud, par exemple, avaient surtout plaidé aux assises, et que cela ne les avait pas empêchés de devenir célèbres... et, par-dessus le marché, très riches.

— Que m'importe, répliqua vivement Desmauves, si ce genre n'est ni dans mes goûts, ni dans mes moyens! Ma voix porterait-elle seulement jusqu'au bout d'une salle de quarante mètres? D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que tu m'entends dire que les avocats d'assises sont moins considérés que les autres.

— C'est vrai, mais... je n'en ai jamais été bien convaincue... Et alors tu refuses? — Lucie eut une moue de désapprobation.

— Certainement.

— Tant pis, c'est peut-être une maladresse... Enfin!

— Permits, ma petite, permets, — à mon tour... Et son air piqué, sa petite révérence signifiaient : Chacun nos affaires, comme tu le disais tout à l'heure. Je refuse! certainement; — et même de ce pas je cours chez le président le lui déclarer tout net.

— Eh quoi, maître Desmauves, vous m'étonnez! L'avocat à qui échoit une cause pareille n'encourt, je vous le garantis, aucune responsabilité. Drouniguen est une ignoble brute. Il a avoué son crime, il a tué sa mère pour la voler. Évidemment (ceci entre nous, n'est-ce pas?) on va le condamner à mort. S'il est exécuté, comme

c'est probable, qui diantre pourra s'en prendre à l'avocat ? lui reprocher de n'avoir pas été à hauteur de la tâche, voyons ! D'ailleurs, je vous le répète, c'est une fatalité, mais les trois ou quatre de vos confrères auxquels j'eusse pu penser sont dans leur lit.

— Mais, monsieur le président, il y a encore le jeune Rochette !

— Un enfant ! Jamais de la vie... En somme, je vous ai choisi d'accord avec votre bâtonnier ; de sorte qu'au besoin j'invoquerais ce qui doit être pour vous la loi et les prophètes, j'entends les réglemens de votre ordre, réglemens qui vous astreignent, lorsque l'accusé n'a pas de défenseur, à plaider sa cause, vaille que vaille. Après tout c'est la rançon de vos privilèges, messieurs..., de votre monopole ! Et, si, le jour où il s'agit de disputer une tête au bourreau, on ne trouvait personne dans une compagnie d'avocats comme la vôtre, — j'entends personne de sérieux, — alors, dès le lendemain, l'intérêt social voudrait que ce barreau, de fermé qu'il est, devint ouvert à tout venant.

Desmauves parut un peu ébranlé.

— D'ailleurs, reprit le président, sur un ton plus conciliant, en même temps qu'il enveloppait ses paroles de gestes onctueux, rendez-vous donc compte, mon jeune ami, qu'au fond, cela va être pour vous une excellente affaire, très profitable...

Et sur un geste indécis de Desmauves :

— Ne comptez-vous donc pour rien la notoriété que le retentissement des débats va vous valoir ? Un condamné à mort, un guillotiné !... mais je vous assure qu'à l'époque où je faisais mon stage, j'aurais payé cher une tête de parricide comme celle que je vous remets.

Desmauves, avec un sourire mélancolique, mais du ton de quelqu'un qui déjà se prépare à céder :

— Cela dépend sans doute du tempérament... et du caractère de chacun, car, voyez-vous, monsieur le président, moi...

— Hé, hé, oui, je sais ! vous vous flattez d'arriver peu à peu à vous conquérir les suffrages d'une petite élite. Le malheur, c'est que les esprits distingués, les délicats dont se compose cette élite n'ont pas moitié autant de procès que les bonnetiers, les marchands de vin ou les marchands de charbon. Et voilà pourquoi, alors qu'on vous cote à l'Archevêché, au Palais, à notre Académie, vous plaidez... peu. Oui, bien moins souvent que certains de vos confrères qui, eux, se produisent partout, se répandent dans tous les mondes, paient de leur personne en toute occasion. Il ne sied plus d'être dédaigneux du peuple aujourd'hui, — ou bien l'on paie son dédain fort cher... Or, les lettrés,

les artistes, comme vous — qu'ils le veulent ou non, — sont des aristocrates.

— Oh ! monsieur le président, je vous assure qu'en ce qui me concerne... D'abord mon origine modeste, que je n'oublie jamais, suffirait à me garder de toute...

Le président hochait la tête :

— Je vous répète, maître Desmauves, qu'il faut se mêler davantage au courant, ne pas craindre de coudoyer le peuple. Aussi, à ce point de vue, je me félicite pour vous, de ce que toute la ville va avoir, cette semaine, votre nom à la bouche... Ah ! mille pardons, fit-il tout à coup, mais je me souviens que j'ai quelqu'un là à côté... Alors, c'est entendu, ce dossier ?...

— Je l'accepte, monsieur le président.

## II

— Eh bien, ma bonne Lucie, sois satisfaite... je prends l'affaire, te voilà contente ?

— Tiens ! tu t'es décidé joliment vite ?

— Oui, le président y tenait ferme, et puis je voyais que cela te ferait plaisir.

— Tu es gentil.

Desmauves en riant : — Seulement, dépêche-toi de me faire dîner, parce que, vois-tu, je vais passer la nuit à piocher. Maintenant, je ne sais pourquoi, mais je me sens plein d'ardeur, une ardeur de néophyte. Pour une fois, la seule de ma vie sans doute, que je mettrai la main à une cause d'assises, il faut que je fasse une belle plaidoirie... Tu me feras donner une tasse de café bien fort, n'est-ce pas ?

— Le médecin te le défend... Tu le sais, ça t'énerve.

— Bah !... Et le feu est-il préparé ?

— Oui.

— Je suis toujours transi et ce ne serait vraiment pas l'heure d'attraper une extinction de voix.

Desmauves dina rapidement, parcourut d'un coup d'œil le journal du soir, puis, prenant la lampe, descendit à son cabinet, après avoir bien recommandé à sa femme de se coucher sans l'attendre.

Alors, installé confortablement dans son fauteuil, une couverture sur les jambes, le dos au feu, les pieds dans sa chancelière, il dessangla la liasse Drouniguen. Il en retirait d'abord l'acte d'accusation, la pièce principale, qu'il se mit à lire attentivement.



Ce document, pour lourdement rédigé qu'il fût, relatait du moins avec ordre toutes les particularités de l'affaire.

« Le 3 février, à La Rocque, vers 11 heures cinq minutes du soir, rue des Mauvais-Garçons, ruelle étroite qu'éclaire insuffisamment, à chaque extrémité, un réverbère accolé à de misérables masures, un ouvrier du port, qui rentrait chez lui, aperçut à la fenêtre d'un second étage, sur sa gauche, une chose qui lui parut *comme une boule blanche*. Presque aussitôt, cette chose tomba dans la rue, s'affaissa sur le pavé avec un son mat. Un cri faible, plaintif s'éleva, puis des gémissemens, entendus à la fois par plusieurs témoins.

« De divers côtés, on accourut et l'on trouva alors, toute souillée de boue, entre une borne et un tas d'ordures, une vieille femme qui râlait. Particularité saisissante, et ne permettant pas de douter qu'il y eût eu crime : sur les yeux et sur la bouche des mouchoirs étaient noués serrés.

« On transporta cette femme dans une pharmacie, mais elle avait entièrement perdu connaissance. Un médecin, appelé en hâte, constata une fracture de la colonne vertébrale et une lésion au crâne, blessures dont une seule eût suffi pour amener la mort.

« Cependant des voisins l'avaient reconnue. C'était une veuve Drouniguen, originaire de Brest, qui habitait un petit logement dont l'entrée se trouvait à deux pas. La fenêtre d'où on l'avait vue tomber était précisément celle de sa chambre.

« Les voisins envahirent aussitôt l'escalier et sonnèrent vivement à la porte. On savait que, vers dix heures, Gustave Drouniguen, le fils de la victime, y était entré, accompagné de sa maîtresse, Elvire Poussié. Vainement on frappait à coups redoublés, la porte restait close. Elle ne s'ouvrit que lorsqu'un des voisins commença à la crocheter. Drouniguen apparut alors en chemise. Il se frottait les yeux comme un homme qui se réveille d'un pesant sommeil. En balbutiant il dit : Nous dormions!... Quoi donc qu'il y a? — Gredins, misérables! s'exclamèrent plusieurs personnes, vous avez essayé de la tuer, mais le coup est manqué, elle n'est pas morte; en ce moment, elle parle au commissaire de police; habillez-vous vite et venez!

« Gustave Drouniguen et la fille Poussié reculèrent atterrés. Ils semblaient tout anéantis. Ce ne fut que lorsque les agens s'en mêlèrent qu'on put les faire descendre et les traîner chez le pharmacien. Devant la boutique de celui-ci la populace du quartier s'était amassée et poussait des hurlemens de mort. Drouniguen, en proie à une frayeur indicible, se tenait courbé en deux, le bras

levé et les mains en avant comme pour se protéger la figure. Plus effrontée, la fille Poussié, les cheveux en désordre, se retournait à chaque coin de rue, et répondait par des obscénités aux injures de la foule.

« On avait hâte de les confronter, mais la vieille femme venait de rendre le dernier soupir. La nouvelle de cette mort sembla soudain réconforter Drouniguen. Mis en face du cadavre, il le regarda tranquillement, sans émoi visible ; même plusieurs personnes surprirent un regard satisfait qu'il échangeait avec sa maîtresse.

« Sur ces entrefaites, arrivait le commissaire. Il fit aussitôt sortir le public, fermer la boutique, et commença son interrogatoire.

« Drouniguen et la fille Poussié expliquèrent en termes identiques, comme des gens qui se sont concertés d'avance, que, pendant qu'ils dormaient dans la chambre voisine, la mère se serait levée pour aller prendre de l'eau-de-vie dans un placard. Alors, étant ivre, elle s'était trompée en revenant, et, croyant se mettre au lit, aurait enjambé la fenêtre, qui n'avait pas de barre d'appui. Au surplus, disaient-ils, ils dormaient à poings fermés et n'avaient rien vu, rien entendu.

« L'attitude des accusés trahissait si bien leur fourberie que, sans plus hésiter, le commissaire les mit l'un et l'autre en état d'arrestation. L'enquête ne devait laisser subsister aucun doute. Elle révéla, en effet, que, depuis quelque temps, la veuve Drouniguen s'alarmait de voir l'ascendant que prenait peu à peu sur Gustave, cette fille Poussié. Elle avait bien raison d'être inquiète. Elvire Poussié convoitait l'argent de la vieille femme et prétendait se faire épouser. Or M<sup>me</sup> Drouniguen, sachant trop bien à quoi s'en tenir sur cette fille, son ancienne servante, s'opposait au mariage ; même, à plusieurs reprises, elle avait refusé de la laisser pénétrer chez elle. Gustave, nature cupide, paresseux fieffé, n'était, de son côté, accessible à aucun bon sentiment. Sa mère, qui le connaissait bien, lui promit cent francs s'il embarquait au long cours. Le garçon avait tergiversé, ne répondant ni oui ni non, essayant d'obtenir l'argent quand même, et puis, finalement, il avait disparu, — tout au moins sa mère ne l'avait plus revu. En fait, ce triste individu n'était pas loin : simplement caché chez sa maîtresse. Seulement, au bout de quelques jours, il se trouvait tout à fait sans ressources. La fille Poussié lui faisait de continuelles avanies, lui reprochant amèrement sa *lâcheté*. Elle le menaçait de le jeter dehors et d'en prendre un autre s'il continuait à *manquer de cœur* ! On devine ce qu'elle entendait par là.

« Le 3, à 9 heures et demie du soir, par temps sombre, Gustave et la fille Poussié sortirent ensemble de leur logement. Ils rasèrent les maisons. Sous le bras, la femme tenait, enveloppée d'un vieux journal, une bouteille de tafia prise à crédit dans un débit voisin. Arrivés rue des Mauvais-Garçons, n° 3 (la maison est presque à l'encoignure), ils montèrent ensemble l'escalier. La porte de la veuve était fermée, mais Gustave en possédait une double clef. Très probablement, ils trouvèrent la vieille femme étendue sur son lit tout habillée, et dormant du lourd sommeil de l'ivresse. En effet la malheureuse, que la disparition de son fils avait beaucoup affectée, buvait depuis quelque temps. Ce soir-là elle s'était attardée chez une petite épicière du quartier à laquelle elle contait ses misères, en absorbant de l'eau-de-vie de cidre. L'état dans lequel elle se trouvait l'obligeant alors à réclamer l'assistance de quelqu'un, le nommé Polycarpe Damour, retraité de douane, qui se trouvait là, consentit à reconduire la vieille femme jusque chez elle. Il l'aida à remonter ses étages, puis, ayant allumé une chandelle afin de reconnaître les êtres, il étendit la bonne femme sur le lit et se retira.

« Drouniguen et la fille Poussié durent tout de suite se rendre compte que l'état d'inconscience de la bonne femme leur permettait tout à l'heure d'avoir raison d'elle. Personne, — l'accusation doit le reconnaître, — n'a ni vu ni entendu ce qui s'est alors passé. Pourtant, la dame Anquetin, blanchisseuse, qui travaillait dans son atelier séparé par un refend de l'appartement de la victime, a distinctement perçu *d'abord* le bruit léger des pas de *plusieurs* personnes s'approchant de la fenêtre, *puis*, une minute après, un bruit de chute sur le pavé de la rue. Il est ainsi établi que les accusés n'étaient pas couchés comme ils le prétendent. Il y a tout lieu de présumer que Drouniguen et la fille Poussié auront brusquement saisi la vieille, elle se sera débattue; alors, pour l'empêcher de crier, ils l'auront bâillonnée, puis, aussitôt après, précipitée dans le vide.

« C'est ainsi que le juge d'instruction a reconstitué le crime, et qu'il l'a retracé devant les accusés pris isolément. Vaincus par l'évidence, tous deux ont fini par arriver, presque le même jour, aux aveux les plus décisifs. Ils ont reconnu formellement qu'ils songeaient depuis longtemps à s'approprier tout ce que possédait la dame Drouniguen, et que, le soir du 3 février, ils avaient mis à profit l'état dans lequel ils la trouvaient pour la jeter par la fenêtre. Ils ne sont en désaccord que sur le point de savoir qui des deux aurait été l'instigateur du forfait. A cet égard, ils se rejettent haineusement l'un sur l'autre toute la responsabilité. »

Quand il eut achevé sa lecture, Desmauves feuilleta les dépositions des témoins, puis les notes de police, enfin il parcourut jusqu'aux *résidus*; il lut, avec non moins d'attention, ces brèves remarques qu'un président d'audience soigneux n'a pas manqué de crayonner çà et là en marge des pièces, afin de se remémorer les diverses questions à poser.

Son examen achevé, l'avocat, qui avait d'insupportables picotemens dans les yeux, monta se coucher. Il se sentait assez déconfit.

— Qu'est-ce qu'on peut bien plaider? C'est le dernier des coquins, ce Drouniguen! Et avec cela, il a avoué!... Un accusé qui avoue est un homme perdu.

Ah! se disait-il, tout en se déshabillant, je serais vraiment curieux de causer un peu avec Capitrel, le défenseur de la fille Pousié. Il ne manque pas d'aplomb, d'ordinaire, le confrère, mais je ne le vois pas, cette fois, osant proposer au jury des circonstances atténuantes. Que va-t-il imaginer?... Bah! que le coupable c'est mon client, — tandis que sa cliente à lui, une pauvre niaise terrorisée, une timide brebis, s'est bornée à laisser faire... Faut-il, en vérité, avoir une piètre idée d'un jury pour lui en servir de cette force! N'importe, je verrai Capitrel demain.

### III

— Ah! ah! bonjour, Desmauves, bonjour, grave confrère. Comment allez-vous? je parie que vous venez pour notre complicité de parricide. Il s'agit de régler le petit quadrille, hein? En avant quatre!

— Oui, fit Desmauves, un peu choqué de cette légèreté de propos, je désirais tout naturellement...

— Tout d'abord pardonnez-moi de ne vous avoir point devancé, — je le devais aux termes de nos réglemens, puisque vous êtes mon ancien, — mais, ma parole, j'ignorais encore, il y a une heure, par qui le président avait remplacé Chose... oh, je ne trouve jamais les noms...

— Lemarcis.

— Oui, Lemarcis, qui a pincé l'influenza, et pas pour un peu, à ce qu'il parait; sans quoi, je vous garantis...

— Oh, l'on connaît votre correction ordinaire... Aujourd'hui, le temps nous presse, et je viens tout bonnement, en camarade, vous dire à la hâte ceci : Nos deux défenses sont liées, le sort d'un accusé sera le sort de l'autre; cela étant, que vous proposez-vous de plaider.

— Ce que je compte plaider? Eh! eh! mon bon... mais un

joli éreintement sur votre dos... J'étais une honnête fille... ou presque, — vous m'avez débauchée, alors que je me trouvais au service de maman Drouniguen... Car vous avez tous les vices; moi, sage comme une image!... Du crime, s'il y a crime, je n'ai rien vu, rien entendu. Tout s'est passé pendant que je faisais dodo.

— Vous cultivez l'humour, murmura Desmauves, qui esquissait un mince sourire.

— Comment! mais je ne ris pas du tout, observa Capitrel de sa voix enrouée, pas du tout! Et, campé devant la glace, il rectifiait posément son nœud de cravate.

— Votre cliente a avoué!

— Eh bien, qu'à cela ne tienne; nous revenons, mon cher, Elvire revient sur ses aveux, voilà!

— Mais sous quel prétexte?

— ... Sa faible intelligence, — elle ne sait d'ailleurs ni lire ni écrire, — ne lui a pas permis de se garder des embûches de l'instruction.

— Vous plaidez cela, vous?...

— Je plaide cela, moi.

— Sans... rougir?

— Ma foi oui, sans rougir.

— Mais, grand Dieu... ça ne tient pas debout!

— Évidemment non!... Mais ça, ça m'est égal, mon bon! Ce qu'il me faut, moi, c'est un prétexte à phrases; or, à notre époque, rien ne se tartine mieux que l'indignation contre un abus de pouvoir. Et puis c'est de Corval qui a fait l'instruction, et, cet animal-là, je ne peux pas le sentir. Il vous a une de ces morgues... Il fait toujours semblant de ne pas me voir dans la rue; aussi, je vais lui régler son compte: « Jamais, messieurs les jurés, on n'a vu une instruction aussi faible, aussi maladroite! »

Au surplus, je plaide second... c'est vous qui débutez, qui posez le débat; moi, je vous vois venir, et, forcément, je serai bref. Et puis, entre nous, cette affaire, je m'en moque un peu... Je n'ai qu'une crainte...

— Quoi donc?

— ...qu'elle ne se prolonge tard dans la nuit, car le lendemain, je suis du rallié des De Lussac, avec les officiers de dragons, de sorte que je voudrais bien pouvoir me coucher de bonne heure... Et vous, Desmauves, vous ne suivez pas les ralliés?

Le regard protecteur, l'air enchanté de soi, Capitrel, un superbe garçon bien en chair, solidement musclé, se promenait tout en parlant, les mains derrière le dos. Il affectait de faire de larges

enjambées, en mollissant un peu et les talons écartés, — le mouvement instinctif du cavalier qui redoute d'accrocher ses éperons. « On déjeunera en forêt sur l'herbe, ce sera très amusant... Mais, voyons, revenons à nos moutons. Nous disions donc, pour arrêter le programme de samedi, que votre homme, Drouniguen fils, — il s'appelle Gustave, ça ne m'étonne pas, c'est un prénom de mauvais sujet, — revient également sur son aveu, n'est-ce pas ?

— Mais non, à moins que... Vous pensiez donc que ce serait possible ?

— C'est nécessaire, mon bon, ah çà !... Tout à l'heure je plaisantais, mais nous n'allons pas nous mitrailler l'un l'autre, je suppose ?

— Permettez, faisait Desmauves, vous galopez d'un train... comme au rallie... moi, je n'ai pas encore vu mon client. Dans un quart d'heure, je vais à la prison. Je demanderai à lui parler : s'il me déclare qu'il ne maintient pas ses aveux... soit ! Mais croyez bien que quant à le lui conseiller... jamais !

— Oh, bien entendu, mon cher, bien entendu, clamait l'autre, on ne *donne* pas de ces conseils-là. Il y a, cependant, manière pour que ce soit tout comme... On suggère simplement... on suggère...

Capitrel, tout en parlant, tenait à la main un large coupe-papier à manche d'ivoire garni d'argent, avec lequel il tapotait le rebord de son bureau, sans paraître vraiment attentif à autre chose qu'à bien placer son vaste menton frais rasé dans l'échancrure des coins cassés du faux-col.

— Voyez-vous, mon brave ami, la plaidoirie aux assises, moi, ça me connaît. Rien qui rappelle la plaidoirie, au civil, rien !... Ici il faut arriver à son banc avec un trousseau de procédés, un plein sac de ficelles. Le succès y devient une question d'habileté. Par exemple, moi, je ne perds pas de vue une minute mes têtes de jurés ; je lis dans leurs yeux, sur leur front. Un rien, un geste m'éclaire sur leur état d'âme... Ce sont des gobeurs, en somme, ces bons jurés. A cette session, on pourrait croire qu'on nous les a choisis exprès. Presque tous des ruraux, des fin-fond-de-campagne ! Tenez, mon cher, prenez donc une pastille à la violette.

— Non, merci.

— Si, si, essayez. C'est Lalo qui vient de les rapporter d'Égypte, elles ont bon goût avec un parfum agréable ; et puis elles stimulent la salivation, ce qui est vraiment précieux à l'audience. Je vous en recéderai si vous voulez... trois francs la boîte.

L'aisance de son confrère, la manière pleine de désinvolture

avec laquelle il coupait par un propos frivole une conversation fort sérieuse, ne laissaient pas que d'en imposer à Desmauves. Il pensait : « Comme cela vous donne de l'assiette, de se sentir appuyé sur une fortune solide ! Voilà un garçon en somme... ordinaire, eh bien, là où je marche à tâtons, il n'hésite pas, lui, il taille, il tranche, — il est sûr de sa route ! »

— Nous avons une chance, voyez-vous, reprenait Capitrel qui enflait le ton et développait le bras d'un beau geste ample, nous avons une chance : la bêtise du ministère public ! Si Brunel siège, nous sommes flambés, mais si c'est Combarac, comme me l'a fait pressentir hier le procureur général...

— Vous avez été voir le procureur ?

— Non, je l'ai rencontré à la matinée de la générale Varimpré... Si c'est Combarac, alors, on pourra s'amuser.

— Combarac ? Un petit brun ?... Il arrive de Grenoble, n'est-ce pas ? On le dit assez... nul.

— Comme un neveu de ministre qu'il est, — et prétentieux ! Vous verrez ça ! Impayable quand il glapit de sa voix de fausset : « Que votre conscience, messieurs les jurés, ne se laisse pas perturber par la sensibilité naturelle au cœur humain. » Oh ! avec lui, nous devons obtenir...

— Quoi ? Des circonstances atténuantes ?

— Mieux que ça ! l'acquittement.

— L'acquittement ! Non, vous n'y pensez pas, car enfin... ces gens sont des bandits.

— Heu, heu ! ce sont... nos cliens, mon cher. Ne nous livrons pas à des appréciations personnelles sur leur compte. Ce ne serait guère dans notre rôle. Le ministère public a pour office de noircir les accusés, nous, de les blanchir. Chacun son métier. Donc ne regardons pas de trop près la cuisine que nous préparons pour le jury.

Et alors, mon bon, si Combarac, surnommé Baraque, lâche des bêtises, s'aventure trop près du bord, vlan ! nous le jetons à l'eau. Et, ma foi, cela pourrait bien arriver demain. Car enfin cette affaire doit bien recéler quelque particularité obscure : il ne s'agit que de la découvrir. Aussitôt, en avant la grande tirade, cliché Lachaud n° 5 : « N'oubliez pas, messieurs les jurés, que le Ministère public doit répandre la lumière à flots sur toute l'accusation ; sinon, l'évidence n'étant pas faite, vous devez acquitter ! »

— Quelle mémoire ! fit en souriant Desmauves qui se levait pour s'en aller.

— Bah ! affaire de gymnastique. Je joue souvent la comédie de salon et cela m'entretient... Allons, au revoir, confrère, portez-vous bien.

## IV

Desmauves connaissait assez mal la prison départementale.

A l'époque où il achevait son stage, il lui était arrivé de défendre en correctionnelle des individus poursuivis pour escroquerie, vagabondage ou abus de confiance ; mais, en général, il attendait que ses cliens lui fussent amenés à la geôle du greffe. Sans doute, cela ne laissait à l'avocat que quelques heures pour préparer sa défense, mais, pour consciencieux qu'il fût, Desmauves aimait encore mieux risquer d'être quelquefois pris de court.

C'est que, dans la pensée de cet être fort sensible, la Prison était le vivant symbole de toutes les tares sociales. Pas artiste du tout, dénué du sens du pittoresque, habitué à ne considérer choses et gens qu'au seul point de vue des lois de la conscience, André eût été incapable de se complaire à noter au passage tel trait curieux de cynisme, tel détail drôle d'une existence d'aventurier ! Il se fût même reproché comme perverse l'espèce de jouissance qu'on peut goûter à confesser un coquin vraiment intelligent et beau parleur.

Et puis, pour tout dire, Desmauves n'était peut-être point exempt d'une certaine affectation, d'une pose en quelque sorte professionnelle. Nombre d'avocats, en effet, même des plus estimés, se piquent de n'étudier un procès qu'à la façon dont ils examineraient un point d'histoire, — à distance des choses et des gens, sur pièces et documens. Cette attitude de réserve, quand il s'agit de s'éviter le contact de criminels, a son excuse, car — il faut bien l'avouer, — on fait son égal, ne fût-ce que pendant un instant, de l'individu qu'on est allé visiter, et avec qui s'établit bientôt une certaine familiarité, l'inévitable intimité du tête-à-tête.

— Le détenu Drouniguen?... Monsieur a une permission ?

— Voici.

— Ah ! de M. le procureur ! c'est bien ! Si vous voulez me suivre... Pardon, mais comme je n'avais encore jamais vu monsieur ici, je ne savais pas que monsieur était avocat.

Une longue enfilade de corridors aux parois nues, d'un uniforme ton vert pâle en haut et brun terne à hauteur d'homme ; puis une cour, plantée çà et là de grêles arbrisseaux en quin-



conce, où des individus à mine défaite, l'air las, tout rasés et tondus de près, habillés de gris, se promènent tête basse. On surprend un regard sournois, oblique, toujours aux aguets. Ce sont des ricanemens quand on passe, parfois un grand silence, parfois aussi des imprécations étouffées, des injures ignobles mâchonnées dans votre dos. Puis d'autres portes, d'autres couloirs plus sombres, ici une grosse serrure et une solide porte de chêne. Maintenant, il faut attendre le surveillant-chef. Le voici qui vient là-bas, en tunique bleue à passe-poils jaunes, une étoile au képi. Il s'avancelentement; on devine que pour cet homme le temps n'a pas grande valeur, que dans cette prison on n'est jamais pressé, que les journées y seront toujours et quand même trop longues. Le gardien ouvre un autre corridor plus étroit, qui commande une suite de petites portes à judas grillé. Au long d'elles, un soldat, fusil chargé, se promène à pas comptés.

— Numéro 27! C'est ici, monsieur, dit le gardien.

De nouveau un cliquetis, un grincement de ferraille, une porte qui tourne sur ses gonds, sourdement, — et voici l'avocat dans une petite cellule éclairée d'en haut par un soupirail étroit.

Sous ce jour dur, Desmauves clignote des paupières. Dans le coin à gauche, quelqu'un s'est levé souplement, sans bruit.

— C'est bien vous Drouniguen?

Pas de réponse.

— Je suis votre avocat, celui qui vous défendra après-demain.

L'homme avance d'un demi-pas, se tient debout, les mains dans les poches. Il tend le cou non sans hésitation; les narines flairent tandis que les yeux cherchent à se fixer. Mais l'avocat tourne le dos à la lumière et, à son tour, scrute très attentivement la figure de l'assassin. Oh! la répugnante face couturée de cicatrices, toute en mâchoire, une mâchoire énorme dont les tendons saillans ont, près des pommettes, des reflets de chaudron sale; les cheveux tout mêlés et huileux, une courte vareuse bleue à petit collet tout tors, un pantalon roussâtre et déchiré, échancré du bas, étroit des hanches. Des mains noires, larges comme des pelles de terrassier, très poilues, sillonnées de crevasses, avec çà et là des traces de tatouage.

Plus Desmauves observe cet individu, plus il éprouve de dégoût. Il voudrait se hâter d'en terminer avec lui, mais ne sait vraiment pas par quels mots prendre un peu contact.

En tatillon qu'il est, il tergiverse. Le voici qui voudrait d'abord que son client lui raconte sa vie. Comme si une brute pareille pouvait raconter quelque chose! Drouniguen, d'ailleurs, n'a pas da

tout l'air de comprendre et se borne à dire que sa mère ne lui donnait jamais d'argent; voilà! monsieur, jamais qu'elle en donnait!

— Il y a une chose importante dont je dois vous informer : votre co-accusée... est revenue sur ses aveux.

— Elvire? fait l'homme dont les petits yeux lancent une lueur rapide.

— Oui, elle a déclaré à son défenseur qu'elle n'était pas coupable, qu'elle n'avait rien vu de ce qui s'est passé! Elle prétend, enfin, qu'elle n'a nullement avoué.

Drouniguen, tassé sur lui-même, se pelote, le cou penché de côté.

— Ah... ah... c'est bon... finit-il par dire. Et moi, j'peux-t'y revenir aussi, moi?

— Je n'ai pas de conseils à vous donner là-dessus!

— Ah!... fait l'homme qui a tout de suite un regard hostile. Ah... eh ben, qui ça, alors, qu'en a à me donner?

La question est bien simple, bien naturelle; Desmauves devait l'attendre et cependant il a l'air tout ennuyé. En haussant les épaules : Faites comme vous voudrez!

— Compris, grogne Drouniguen qui, d'un revers de main, essuie le filet de salive qui lui coulait au menton, compris! c'est comme si qu'on virait bord-pour-bord, quoi!... Et alors, comment qu' faudra lui dire ça au président, que j'ai pas avoué? Vous, quoi que vous diriez, si vous étiez à ma place?

— A votre place?... Cet individu est inouï d'impudence, murmure le jeune homme. Mais il a tellement hâte de s'en aller que nerveusement il répond : Je dirais ceci : « Messieurs les jurés, je n'ai rien avoué sinon que je dormais. Donc toutes les belles phrases que l'instruction m'attribue, elle les a plus ou moins imaginées. Moi je n'ai passé aucun aveu, et c'est en vain qu'on s'est efforcé de m'intimider. »

— C'est bon, on tient le truc! Maintenant, vous n'auriez pas du tabac à me passer, dites... c'qu'on s'fait vieux ici, crédié!

— Du tabac! Et Desmauves se hérissé devant l'envahissante familiarité du drôle... du tabac! non, je n'en ai pas... d'abord je ne fume pas.

— Ah! et Drouniguen se met à se promener dans son cachot en se dandinant du haut du corps comme un mât de barque qui roule à la vague. Il sifflote un petit rigodon dont il marque la mesure avec les genoux.

Mais Desmauves : — Avez-vous autre chose à me dire? Je m'en vais travailler à votre affaire.

— Non, rien; à après-demain alors! Ah!... M'sieur, pardon!...

le juge il a pas voulu me dire oùsqu'on a mis la monnaie qui-z-ont trouvée chez la mère? Combien que vous croyez que ça me fait en tout?

— ... Je n'en sais rien, répond l'avocat d'un ton glacial.

— Si je vais à la Calédonie... dites, m'le donneront-ils, l'argent?

— Mais quel argent?

— L'argent que j'vous dis, celui d'la mère, pardi!

— Non, on n'hérite pas de ceux à la vie de qui on a attenté.

— En ce cas, oùsqu'elle ira, la monnaie?

Desmauves, le nez dans son mouchoir, tant le relent de fauve qu'empeste cet individu le suffoque :

— J'ignore quels sont les plus proches de votre mère! Vous le savez mieux que moi.

— En avait pas!... était née à l'hospice...

— Eh bien, alors, ce serait l'État.

Et Desmauves sort, pendant que Drouniguen grogne sourdement : « l'État!... l'État! »

— Pouah! fit Desmauves se secouant instinctivement tout en allant, comme s'il redoutait de garder dans les plis de ses vêtements l'odeur infecte du misérable. *Et je vais défendre ça, moi!...*

Rentré chez lui, assis devant son bureau, il se sentit soudain très mou, découragé, car toujours la terrible question : que plaider? comment trouver un semblant d'excuse au crime de cet homme? Et cependant ce n'est pas pour rester coi devant le jury qu'on est commis par le président? — Enfin, se dit-il, à force de chercher, peut-être trouverai-je. Ce ne serait pas la première fois qu'en repassant à fond un dossier il me viendrait des idées auxquelles je n'avais songé d'abord...

Je vais lire et relire attentivement toutes les pièces, surtout les dépositions, de façon à les posséder sur le bout du doigt; et, ma foi, adienne que pourra! s'il y a un peu de lutte à l'audience, si je m'échauffe... Tiens, c'est vrai, l'avocat général va être justement Combarac... C'est drôle! Comme il faut que le procureur général soit sûr de la condamnation pour confier le réquisitoire à un aussi pitoyable magistrat!

Bientôt Desmauves sourit en se remémorant les dernières sottises que le personnage aurait débitées. Sont-elles authentiques? Bah! on ne prête qu'aux riches! Bien sûr que samedi tous les jeunes avocats viendront s'amuser à l'audience.

## V

Pendant qu'André passe sa robe au vestiaire de la Cour, il entend dans le corridor : « Chut, c'est maître Desmauves qui est là... Il paraît que c'est son début aux assises.

— Est-ce qu'il n'est pas de notre Académie des Belles-Lettres?

— Oui, oui... Oh! il parle fort bien, à ce qu'on dit.

André feint de n'avoir point entendu, mais son amour-propre se sent agréablement chatouillé.

Peu à peu, une envie ardente monte en lui : nul, en effet, ne résiste complètement à l'attraction du succès public, à la séduction de la popularité. Lui, qui ne s'était jamais privé de railler les confrères trop gourmands des faciles applaudissemens de la galerie, — maintenant qu'il y est pour son compte, que là, à côté, dans la grande salle d'assises ronflent sourdement des rumeurs de foule, il se sent envahi soudain de la vanité de l'acteur qui monte sur les planches un jour de belle chambrée, tout pénétré du sentiment de son importance. Il se répète avec complaisance que les fortes émotions qui vont secouer tout à l'heure magistrats, jurés, assistans, seront son œuvre! Quel beau rôle, tout de même, que celui de l'avocat!

— Sapristi, mon cher, quel air de jeune dieu vainqueur vous avez aujourd'hui, souffla jalousement un petit confrère, tandis que Desmauves gagnait le banc de la défense.

André ne put s'empêcher de rougir un peu. Il se sentait deviné. Oui! maintenant que le combat était tout proche, il reniflait la poudre, se sentait prêt à charger. Le sang lui bouillonnait aux tempes; ah! il n'aurait pas fallu à cette heure le plaisanter, lui dire que son affaire ne valait rien. Son affaire?... Très défendable, oui, oui, parfaitement!

Il y a une demi-heure que l'audience est commencée.

Au milieu du brouhaha des conversations, le président, un petit gros, rougeaud, avec un lorgnon d'écaille, M. de la Mendalle, penché sur le dossier, le feuillette assez nonchalamment. Mais voici que son lorgnon lui échappe, tombe, glisse entre deux pages, et c'est toute une affaire que de le rattraper. Il faut qu'un des assesseurs s'en mêle. Alors, troublé par l'incident, oubliant qu'il vient déjà de poser une question à laquelle les accusés n'ont rien répondu, le président en pose une autre. Et cela toujours du même air un peu affecté, semblant prendre tout de *très haut*. S'il savait, pourtant, ce que ces attitudes-là exaspèrent

le jury et combien d'acquittemens ne sont que des coups de mauvaise humeur contre le président! Il est vrai que c'est bien fastidieux d'interroger un drôle comme ce Drouniguen, qui fait l'imbécile depuis le commencement. On n'en peut rien tirer que de vagues grognemens. Le coquin ne se soucie pas de lâcher, sans le vouloir, une parole compromettante. Le dos rond, la face plus sale que jamais, ses larges mains crispées sur ses genoux, les yeux mi-clos, il semble guetter quelque chose.

Le président vient de répéter :

— Passons! Cela encore a été reconnu à l'instruction!

Mais Drouniguen se lève : « Un instant! » fait-il. Le gendarme qui le garde veut le faire asseoir, mais le gars lui résiste, le repousse, et, les mains sur les hanches, clame :

— Je reconnais rien... J'ai pas avoué! Na! voilà!

— Comment? Quoi? fait le président qui sursaute et se tourne vers l'accusé, mais, mais... dans l'instruction?

— Pas vrai!

— Comment, pas vrai?... D'abord, tâchez d'être poli! hein! Je vous dis que vous avez tout avoué. La preuve, tenez, messieurs les jurés, la preuve, page 21, dans le haut. Je lis *textuellement* : « A cet instant, le nommé Drouniguen dit : « Allons, en « voilà assez, bien oui, c'est vrai. Nous l'avons poussée un peu et « elle a fait la cabriole. »

— Possible que ça soye écrit, fait l'homme d'un ton goguenard, possible! mais, c' juge-là, il n'a pas dit la chose comme il devait... vu que j'ai jamais dit ça. » Puis soudain, avec volubilité, et comme on récite une leçon : « Messieurs les jurés, je n'ai rien avoué sinon que je dormais; donc toutes les belles phrases qu'il m'attribue, il les a plus ou moins imaginées. Moi, je n'ai passé aucun aveu, et c'est en vain qu'il s'est efforcé de m'intimider. »

Desmauves tressaille ; il ne peut s'y méprendre, ce sont exactement *ses mots à lui*, le jour où il est allé à la prison!

— Eh bien, dites donc, confrère, lui murmure à voix basse, avec un mauvais rire, le beau Capitrel, vous n'êtes pas emprunté, vous, pour un soi-disant timide. Bigre! Alors... vous lui avez fait répéter son rôle? Mais Desmauves feint de n'avoir pas entendu. Capitrel va insister... Heureusement, voici l'interrogatoire de la complice qui commence.

Ah! celle-là non plus n'a pas une mine à séduire le jury; c'est bien le type de la rouleuse aux traits avachis, à l'air ignoble. Elle semble d'ailleurs avoir conscience de l'effet déplorable qu'elle produirait à se laisser regarder en pleine lumière, car elle s'obstine à garder la main devant ses yeux. On entend à peine les

réponses qu'elle susurre en larmoyant dans un tremblement de ses grosses lèvres.

— Vingt-sept ans, monsieur.

— Non ! trente-deux bien sonnés. Vous avez déjà été condamnée trois fois pour escroquerie. Qu'avez-vous à dire pour expliquer votre conduite ? Racontez-nous la scène du crime. Allons, parlez !

— Ah !... c'est bien malheureux... bien malheureux !

La fille Poussié pousse de grands soupirs et tortille un mouchoir en loques de ses gros doigts rouges à peau luisante.

— Quoi ? qu'est-ce qui est malheureux ?... Qu'on vous accuse d'assassinat ? mais vous avez avoué !... car, enfin, est-ce que, vous aussi, vous auriez l'effronterie... La comédie serait complète !

— Pardon, monsieur le président, interrompt de sa voix la plus grave maître Capitrel qui, debout à la barre, incline en avant son gros corps bien nourri, pardon ! mais je ferai respectueusement observer à la Cour que ma cliente est *accusée* et non point *condamnée*. Or elle m'a déclaré revenir formellement sur des aveux qu'elle assure ne lui avoir été arrachés que par l'intimidation, — ainsi que cela se pratiquerait, dit-on, dans certains cabinets d'instruction.

— Maître Capitrel, je vous défends d'incriminer le juge, M. de Corval, dont la conduite n'a pu être que parfaitement correcte. Je vous le défends !

— Heu ! monsieur le président, le juge a pu se tromper... ne pas comprendre... se laisser entraîner par son zèle...

L'avocat général Combarac, un petit monsieur mince, jaune, longs favoris, nez en lame de couteau, exprime par une mimique méprisante, le cas qu'il fait de ces reprises d'aveux qui surviennent si à propos pour les besoins d'une cause désespérée. Dans son impatience il trépigne. Il a hâte, sans doute, qu'on lui accorde la parole.

Enfin c'est son tour. Il drape ses manches : tousse un peu afin d'affermir sa voix et le voilà parti grand train. Ah ! pour lui, que les accusés avouent ou n'avouent pas, qu'importe ! Il le déclare avec hauteur, car jamais affaire n'a présenté une limpidité pareille : c'est du cristal de roche !

— ... Donc, messieurs les jurés, une convoitise abominable a armé le bras des deux assassins. Sans respect pour les cheveux blancs d'une vénérable matrone qui les avait l'un et l'autre, — ô infamie ! — comblés de bienfaits, ils se sont subrepticement introduits jusqu'en son logis pendant son sommeil, se sont tortueusement saisis d'elle, l'ont étroitement garrottée...

Ici, maître Capitrel, qui connaît son homme et le sait rageur, se met à hausser les épaules en ricanant, à mi-voix : — Allons *donc*, *allons donc* !

Combarac s'est arrêté brusquement. Son petit œil rond de coq-cayenne s'injecte de colère.

— Oui, garrottée, je dirai plus, terrassée! C'est alors que dans leur fureur, les misérables, pour étouffer les cris de l'infortunée, lui écrasent, pour ainsi dire, le maxillaire. Ils serrent tellement leur bâillon que le médecin légiste trouvera dans la gorge de la morte *deux dents* : oui, messieurs les jurés, deux dents brisées par le bâillon.

— Des dents brisées par un bâillon! gouaille Capitrel en sourdine. Allons donc!... brisées par la chute!

— ... Et l'on ose insinuer qu'il n'y a pas eu lutte! Mais la lutte a été terrible! *la lutte pour la vie!*

— Hein! fait tout bas Capitrel en donnant du coude à Desmauves, j'espère... Qu'est-ce que je vous avais dit? s'enferme-t-il assez avec sa lutte? que fait-il donc du témoignage de la blanchisseuse?

— Évidemment, il se fourvoie, répond Desmauves tout animé; d'ailleurs est-ce qu'on se bat avec une vieille femme étourdie de boisson!

— Il barbote... il barbote que c'en est un rêve! Ah! je savais bien ce que je faisais en l'aguichant. Tenez, c'est à vous qu'il s'en prend maintenant, — parce qu'il vous a vu rire!... On dirait un chat-tigre... Pristi, si vous savez profiter de l'occasion, vous devez...

— Quoi?

— ...lui casser les reins en cinq minutes. Si je plaçais premier, allez!

— Mais... mais... fait Desmauves piqué, je vous prie de croire que je n'ai pas besoin que la route me soit tracée.

Il est tout vibrant, superbe d'élan chaleureux :

« Non, messieurs, M. l'Avocat général n'avait pas le droit de vous dire que la lumière est largement faite, car jamais cause tragique ne sera, jusqu'à la fin, restée plus étrange, plus énigmatique.

« Et d'abord, laissez-moi vous rappeler ce principe primordial que pas une minute vous ne devez cesser d'avoir devant les yeux, et qui sera comme le flambeau de vos consciences : *« L'accusation a le devoir de tout expliquer. »* Si cela est vrai, tolérerez-vous qu'elle prétende sauter par-dessus certaines difficultés de sa tâche? Souffrirez-vous que, pour fortifier [ses hypothèses, elle se permette de travestir certains détails essentiels?

« Ici que savons-nous de certain, de positif? Une vieille femme

presque impotente vient de rentrer chez elle, en état de vague inconscience. Son fils et la maîtresse de celui-ci arrivent. *Aucun bruit ne va être entendu*, donc on ne se querelle pas, on ne se bat pas!... S'il s'était élevé la moindre dispute, la blanchisseuse d'à côté, la femme Anquetin l'aurait entendue à travers le refend. Or elle vous affirme n'avoir surpris, bien qu'elle fût aux écoutes depuis un instant, qu'un faible frôlement de pas sur le plancher.

« A coup sûr, pas de lutte! Et cependant, M. le Substitut, avec une assurance qui, vraiment, déconcerte, vous a affirmé : « *Il y a eu bataille, lutte violente!* » Eh bien, ça n'est pas vrai! Ici, je n'hésite pas à le dire, on vous trompe, messieurs les jurés.

« Et ce n'est pas tout.

« La mourante a sur la face deux mouchoirs noués, l'un devant les yeux, l'autre devant la bouche. Il faut les expliquer, ces mouchoirs! Comment les expliquez-vous, monsieur le Substitut? Celui de la bouche servait, dites-vous, à étouffer les cris de la victime. Soit! mais alors le bandeau des yeux? A quoi pouvait-il bien servir, puisque la victime était terrassée? Quelle est donc *la chose qu'on voulait l'empêcher de voir?* Ah! je vous défie bien de nous le dire!

« Mais l'avez-vous seulement tenté? Non! c'est prodigieux, ceci, messieurs les jurés. M. le Substitut, qui vous demande deux têtes pour le bourreau, n'a pas même songé à rechercher *pourquoi* ce bandeau des yeux... Oh! s'il veut m'interrompre, qu'il parle, j'écoute!... Rien! n'est-ce pas? Sur ce point capital, il restera muet!

« Et alors, vous, ne serez-vous pas effrayés de la terrible responsabilité que vous assumeriez si vous déclariez, qu'il y a eu assassinat? — Assassinat! En êtes-vous sûrs? C'est possible, oui! mais *certain*, non! ce ne l'est pas. Les accusés, alors, doivent bénéficier du doute; vous êtes forcés d'acquitter! »

Quand Desmauves a fini, une sorte de murmure d'approbation parcourt la salle. Ce n'est pas qu'on soit convaincu de l'innocence des accusés, mais les uns s'abandonnent au charme toujours si puissant des phrases sonores, les autres reconnaissent qu'il y a dans l'accusation quelque chose qui « ne va pas ».

Capitrel, lui, en garçon avisé, se garde bien de plaider longtemps. Sans chercher ni à toucher, ni à émouvoir, il se borne à railler avec bonhomie les incohérences de l'accusation : « Nous ne vous demandons pas d'accorder un brevet de vertu à deux êtres de moralité douteuse; nous vous demandons seulement de vous poser à vous-même cette simple question : Est-il absolument impossible qu'une vieille femme dégoûtée de la vie, désolée de *penser que son fils va se marier malgré elle, ait voulu se suicider?* »



On objectera : « Mais pourquoi juste ce jour-là ? » Je réponds que le retour de son fils, en compagnie de cette maîtresse qu'elle exècre, de cette maîtresse qui dort là dans la petite chambre à côté, a navré la vieille. N'oublions pas qu'elle a bu, et que certaines gens ont l'alcool triste. Mais voici qu'elle craint de manquer de courage pour enjamber la fenêtre. Alors elle se noue un bandeau sur les yeux afin de ne pas voir le trou noir où elle va tomber. Ce bandeau sur les yeux, l'accusation ne l'expliquait pas : moi je vous l'explique. — Et je vous supplie maintenant de vous demander s'il est impossible que les choses aient pu se passer ainsi ? *Non, ce n'est pas impossible !* Alors vous acquitterez, à regret, mais vous acquitterez. »

Le président, se penchant vers le substitut : « Désirez-vous répliquer, monsieur l'Avocat général ? »

— Oh ! non, monsieur le Président, fait celui-ci avec aplomb, non ! j'estime que ce serait parfaitement superflu. Les subtilités de la défense ne sauraient impressionner le jury.

— Répliquer ! Allons donc !... Il en serait bien incapable, murmure sourdement Capitrel.

Une heure et demie plus tard, les jurés rentraient, et le chef du jury, le comte de Kergans, un gentilhomme bien connu dans la région, lisait le verdict.

Ainsi que le laissait pressentir la longueur même de la délibération, c'était un acquittement.

Il y eut d'abord un mouvement de stupeur dans la foule, puis des vociférations éclatèrent.

Desmauves, en entendant ces huées indignées, ces clameurs ironiques qui saluaient le verdict, parut tout surpris. Et sa surprise était sincère. Ah ! qu'elles étaient donc loin maintenant ses premières répugnances à défendre le parricide !

Un peu ahuri, déconcerté, il regardait Capitrel.

— C'est scandaleux, clamait celui-ci, tourné vers la foule et la regardant avec des yeux de défi. *Ils ne respectent pas la justice de leur pays !*

Mais tout bas, tandis que Desmauves, encore étourdi, reprend ses papiers pêle-mêle pour les jeter dans sa serviette, Capitrel murmure : « C'est raide tout de même. Avouons que si Baraque n'avait pas été aussi bête !... Ce n'est pas encore ce coup-ci qu'il tient son avancement ! »

## VI

Il était près de onze heures du soir quand André rentra chez lui. Sa surprise fut grande de voir l'escalier encore éclairé, et

d'entendre en haut un bruit d'allées et venues que dominait une voix forte, celle de M<sup>me</sup> Dorange donnant des ordres.

— Ah, fit-il, je n'ai pas de chance, vraiment. Je rentre éreinté, brisé de fatigue, à bout, et il va falloir que je reste auprès de Lucie... Elle ne comptait cependant pas que ce serait si tôt!

Comme il arrivait au palier du second, M<sup>me</sup> Dorange apparut, en petit bonnet, les bras chargés d'une pile de serviettes.

— Bonsoir, André.

— Bonsoir, madame Dorange. Je suppose, vous trouvant ici, que l'instant approche?

— Oui, ça m'en a un peu l'air... Mais nous avons le temps. Si votre femme m'a fait prévenir, c'est qu'elle était tourmentée de penser que vous ne rentreriez que très tard. Alors, votre affaire?... A quoi sont-ils condamnés?

— A rien du tout : le jury les a acquittés!

— Bah, tous les deux?

— Oui! tous les deux!... et Desmauves en hochant la tête ajoute : Ça a fait crier un peu dans la salle...

— Alors il y avait foule?

— Foule énorme.

— Eh! mais c'est un succès superbe, savez-vous. Ça va vous faire joliment du bien... Non, n'entrez pas. J'oubliais de vous dire que je vous ai fait disposer un lit en haut dans la repasserie.

— Et comment Lucie se trouve-t-elle?

— Pour l'instant elle ne sent guère qu'une espèce de douleur un peu sourde... Il vaut mieux que vous la laissiez tranquille... Et votre ami Capitrel, qu'est-ce qu'il dit?

— Mais il est ravi de notre triomphe commun.

M<sup>me</sup> Dorange après un moment de silence :

— J'espère, André, que maintenant vous allez vous lier davantage avec lui... D'autant plus que vous savez, nous sommes un peu parens. Il me l'a gentiment rappelé l'autre jour, — oui, oui, par sa mère qui était une Legrand... Mais, j'y pense... une idée!... pourquoi ne lui demanderiez-vous pas d'être parrain?

— Oh! vous n'y songez pas, madame Dorange, lui infliger cette corvée! Ce serait bien indiscret... Et puis nous pensions à M. Fontaine.

— Du tout, André, du tout! D'abord, jamais vous ne serez plus ami avec Léonce qu'aujourd'hui. Un garçon comme ça peut vous être utile, s'il veut : il est riche, il est connu... Et puis ça le flattera. D'abord est-ce qu'on refuse jamais d'être parrain!... Oui, ce sera parfait. Entendu!... Et bien sûr qu'il commandera les boîtes de dragées à Paris!

— Je n'oserai jamais lui en ouvrir la bouche.

— Eh, j'en fais mon affaire. Allons, vous avez bien gagné de vous reposer, montez vous coucher... Je vous ai fait mettre un peu de muscat et des biscuits... Si les douleurs augmentent on vous réveillera. La sage-femme est prévenue pour six heures du matin, seulement. J'ai pensé qu'il était inutile de lui payer une nuit pour rien, n'est-ce pas?

M<sup>me</sup> Dorange, qui a fini tous ses préparatifs, s'installe dans un fauteuil au chevet de sa fille, qui, la tête vers la ruelle, paraît sommeiller.

On a du temps devant soi, et la bonne dame songe à bien des choses.

Elle songe que ce sera un garçon, et qu'on l'appellera Robert. Ensuite, qu'on fera le baptême tout de suite... C'est bien ce qui vaut le mieux. D'abord c'est toujours l'habitude dans les familles dévotes, et puis c'est une économie. Pas de dispenses à payer à l'évêché, pas d'ondolement, — et, au lieu d'un festin en cérémonie, où l'on serait obligé d'inviter quantité de gens, un petit repas d'intimes.

Elle sera la marraine, — naturellement, puisqu'elle est la seule grand'mère. André n'a plus personne de son côté. Quant au parrain, certes Léonce fera meilleur effet que ce vieux radoteur de père Fontaine.

Peu à peu l'excellente femme s'assoupit, mais ce demi-sommeil est bercé d'agréables visions. Elle se voit au seuil de l'église, en tous ses atours, — son beau chapeau émeraude et sa robe de faille à garniture capucine, — donnant le bras à M. Léonce.

Elle sourit à son *compère*, qui, du reste, est d'une prévenance charmante.

Ah! qu'à ce moment M<sup>me</sup> Dorange ne se souvient guère de ce qu'elle disait, il n'y a pas deux mois, devant tout un cercle de mauvaises langues, chez sa vieille amie, M<sup>me</sup> Mauger! Comme elle malmenait alors certain « énorme garçon, tout soufflé, l'air pas malin, avec ses gros yeux bleus à ras des joues, sa grande bouche sans lèvres, sa face rasée de bedeau, — et toujours enrhumé du cerveau! Leur monsieur Léonce!... un fat, tout juste bon à faire le joli cœur dans les salons, à roucouler la chansonnette, à imiter le miaou du chat, le bourdonnement du hanneton. Et on appelle ça *un bon garçon le cœur sur la main*? Allons donc! un appétit, un ventre, pas autre chose. Mais regardez-le donc : il devient si gras que le cou lui déborde sur son faux-col. Et il a vingt-huit ans! »

En ce moment, — il est vrai qu'elle ne garde jamais rancune à

ceux qu'elle a malmenés, — la bonne dame se souvient seulement que Léonce, — elle dit Léonce tout court, — est un convive charmant, plein de gâté et d'esprit, et que ses histoires du Palais font s'esclaffer de rire tous ceux qui les entendent.

Un peu fluet l'enfant que M<sup>me</sup> Desmaures vient de mettre au monde, pas lourd, — quatre livres, — mais ça ne fait rien ! D'abord c'est un garçon, et puis, tel quel, il plaît à la grand'mère qui dit déjà que ce sera un « gaillard », et, d'ailleurs, « plutôt de son côté. »

Demain le baptême.

Très gai, ce petit dîner; jamais Léonce ne s'est trouvé aussi en verve. A dire le vrai, cette intrigante de M<sup>me</sup> Dorange s'y prend de la bonne manière pour qu'il soit satisfait. Elle se pâme d'aise à chacune de ses plaisanteries. Le gros Léonce amuse particulièrement la tante Caroline et la jeune cousine Henriette avec un tas de petits potins, de petits scandales. Car il sait tout, Capitrel, il est au courant de tout.

— Et vos gaffes des petits confrères? demande M<sup>me</sup> Dorange. En avez-vous de nouvelles ?

— Volontiers. Tenez, voici les dernières récoltées.

Mais la tante Caroline a besoin d'explications. Un peu naïve, cette vieille demoiselle aux joues poupines, au sourire d'enfant, ne sait même pas ce qu'on appelle une *gaffe* ! Complaisamment, Capitrel explique qu'on nomme ainsi les lapsus baroques, qui échappent à l'un ou à l'autre. Tout de suite, lui, les happe au passage. Il possède ainsi une collection déjà riche, une collection que beaucoup de magistrats, — surtout ce farceur de petit président Lavandier, — voudraient bien feuilleter. Mais non, ça ne regarde pas ces messieurs !

L'amusant, avec Capitrel, c'est qu'il singe dans la perfection l'intonation et le geste de chacun. Tantôt sa voix s'enfle et gronde, tantôt elle s'amincit en un petit filet aigu, avec des jeux de physiologie variés et tout le temps appropriés.

— Ces deux affaires sont liées, messieurs de la Cour; on ne peut les séparer, elles naissent l'une de l'autre, elles sont sœurs. — Dans cette brasserie interlope le service était fait par des femmes sur lesquelles je ne crois pas devoir m'étendre. — Messieurs, je vais m'efforcer d'abrégé les derniers instans du tribunal...

— Allons, Capitrel, un verre de Château-Cantenac de derrière les vieux fagots de ma belle-mère?

— Volontiers... Pristi, il est fameux!

Maintenant, Léonce imite l'accent tudesque d'un colporteur qui, l'autre jour, a expliqué lui-même son affaire au tribunal de commerce. Le colporteur se plaint de son défunt associé : « Zet hôme m'a fait tu mâl, mais gomme il a béri tans un naufrâche, che lui bardonne, et che tis (il lève la main) : che tis : Que la derre lui soit léchère! (après réflexion) : Non !... que la mer lui soit léchère. »

A présent ce sont les débuts aux assises de ce pauvre Bousat, Bousat qui n'a jamais pu sortir qu'une phrase, une seule. Il avait appris par cœur toute sa plaidoirie et venait de dire sur le ton solennel qui convient à un exorde grand style : « Je ne saurais me dissimuler, messieurs les jurés, que, dans les affaires criminelles, le rôle le plus ingrat est celui de l'accusé », quand il fut coupé net par le rire clair d'un assistant, — quelque jeune clerc d'avoué, entré sans doute en curieux. Rien de contagieux comme la franche bonne humeur d'un enfant ! Le fou rire gagna la Cour, d'abord, puis le jury, puis les assistans, puis les gendarmes, — enfin les accusés eux-mêmes, de sorte que lorsque le président (c'était cet impitoyable la Rozeriaie) demanda moqueusement du haut de son siège au pauvre stagiaire : — En êtes-vous bien sûr, maître Bousat? — ce ne fut plus que trépignemens dans toute la salle, on se tordait. L'avocat était perdu, roulé, noyé. Il n'a pu trouver un mot à ajouter. Il s'est assis blême, pâle comme un linge, puis de grosses larmes ont commencé à lui couler sur les joues... On ne l'a jamais revu au Palais.

— Ah ! ce monsieur Capitrel, n'est-ce pas, Caroline, comme il est amusant ! Et dire qu'il est toute l'année comme ça ! Ah, sa femme ne s'ennuiera pas... Voyez-vous, mon gendre, c'est ainsi que je voudrais vous voir. Allons, secouez-vous !... Tâchez donc de vous animer un peu, de prendre la vie du bon côté, au lieu d'être tout le temps à chercher midi à quatorze heures. Maintenant, saperlotte, vous voilà le pied dans l'étrier !

— Ah certainement, quant à ça !... il est lancé, déclare Capitrel qui se croit obligé d'être aimable ; oui, après l'acquiescement d'un chenapan comme Drouniguen, *d'un parricide qui avait avoué!*...

Une ombre passa à cet instant sur le front un peu moite de Desmauves ; et, jusqu'à la fin de la soirée, en dépit des efforts de son camarade, il demeura soucieux.

MASSON-FORESTIER.

(La dernière partie au prochain numéro.)

---

LA

# POÉSIE ET LES POÈTES CONTEMPORAINS

## EN ALLEMAGNE

---

Un critique allemand a dit qu'il fallait entendre par le mot « romantisme » la tendance de l'esprit humain à se donner à la métaphysique, à la musique, et à la poésie lyrique. La définition est large, si large qu'elle ne définit et n'enveloppe plus en aucune façon ce que les Allemands ont eux-mêmes qualifié de « romantisme » chez eux, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Mais, en revanche, peut-être pourrait-on fort bien l'adopter si on la considérait comme s'adaptant à ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait dans l'esprit et l'art allemands. Et alors il faudrait dire que l'esprit et l'art allemands, considérés de la façon la plus générale, sont, de par la nature même de la race, voués au « romantisme ».

Que cette source de romantisme n'est point près de se tarir au fond de l'âme allemande, c'est ce que nous ont prouvé, tout récemment encore, d'admirables exemples, du moins pour ce qui est de la musique et de la métaphysique. Les noms de Wagner et de Schopenhauer n'ont rien qui le cède à ceux des Kant et des Hegel, ou des Bach et des Beethoven. Mais il semblait d'autre part, depuis trente ou quarante ans, que, dans l'ordre de la poésie lyrique, une sorte de voile se fût étendu sur le génie allemand, et qu'après Goethe, Novalis et Heine, fût tarie la source de lyrisme qui s'était répandue, pendant près d'un siècle sur l'Allemagne. Non pas que l'on eût cessé de vouloir se découvrir des qualités poétiques. On le voulait, mais on ne le pouvait plus. La quantité des productions lyriques restait considérable, devenait même

peut-être plus considérable que jamais; mais la qualité de ces productions ne répondait pas à leur nombre. C'était comme si après Goethe et Heine il ne fût plus resté qu'à les imiter servilement l'un et l'autre; à moins encore que l'on ne se contentât tout simplement du culte de la forme, presque sans nul souci du sentiment ni de l'idée.

Les règles esthétiques que firent triompher assez longtemps nos poètes de l'école parnassienne, on peut dire en effet qu'elles dominèrent pendant près d'un demi-siècle tout l'art poétique allemand. Platen et Rückert furent, sinon à proprement parler les initiateurs, du moins les fondateurs de cette école pour laquelle la forme était tout, et le contenu, rien ou peu de chose, pour laquelle l'expression n'était plus un moyen, mais devenait le but même de la poésie. Peut-être pourrait-on dire de Heine lui-même qu'il eut là sa part de responsabilité. Si implacable adversaire de Platen qu'il fût, il ne se montra pas moins lui-même aussi, et plus encore que Platen, un tel maître dans la forme, il n'y fit pas moins preuve d'une telle virtuosité, qu'il n'a pas toujours su échapper au danger de faire montre gratuitement de cette virtuosité, et ainsi parfois d'en abuser. Par l'apparence de vie que son art merveilleux a su maintes fois prêter à de purs jeux de langage ou d'esprit, il a donc pu contribuer lui-même à propager un art qu'il combattait.

Mais le poète chez qui ces nouvelles tendances se manifestèrent de la façon la plus consciente et qui parlà, en même temps qu'il atteignait à une véritable maîtrise, conquit aussi en Allemagne la plus grande renommée, depuis Heine, c'est Emmanuel Geibel, dont toute la poésie est d'essence purement *formelle*. On a souvent cité de lui ces conseils qu'il donne aux poètes: « Que, par une forme accomplie, le vrai poète s'efforce à glaner du sourire, même dans un sujet pénible! Qu'un noble rythme vienne adoucir et rendre belles toute douleur et toute tristesse! Que même le cri d'angoisse qui s'échappe de la poitrine devienne de la musique pour l'oreille! Que le javelot piquant de l'ironie soit tout d'abord plongé dans les vagues de la grâce, et que résonne avec harmonie l'arc qui le doit lancer! » Cette citation est empruntée à ses *Distiques de la Grèce*; et elle forme en allemand six vers pleins d'un charme qu'il est malheureusement impossible de retrouver dans une traduction (1).

(1) Je ferai remarquer ici, en passant, que cette impossibilité de traduire des vers d'une langue dans une autre, et en particulier de l'allemand en français, est un peu à regretter dans une étude du genre de celle-ci. C'est évidemment lorsqu'il s'agit de poésie lyrique qu'une bonne citation serait souvent préférable à n'importe quel commentaire. Mais, pour ne pas desservir les poètes dont j'aurai à parler, en leur enle-

« Que même le cri d'angoisse qui s'échappe de la poitrine devienne de la musique pour l'oreille ! » disait Geibel : et il y a là en germe toute une esthétique, tout ce qui fut l'esthétique de la plupart des poètes allemands pendant quarante ans. L'expression belle, le son verbal harmonieux, l'image qui soit une parure, il n'est pas question d'autre chose ; il n'est question ni de l'idée ni du sentiment. Que l'habit soit somptueux, de couleur réjouissante et de coupe qui séduise, orné de fines broderies, de perles et de pierreries, peu importe le corps. Peut-être avec ce seul souci peut-on atteindre à une belle rhétorique, mais on n'atteint qu'à de la rhétorique.

Les suites de ce divorce entre la forme et le contenu furent ce qu'elles devaient être. Le dilettantisme envahit presque toute la poésie allemande, et étouffa bientôt presque partout les germes de personnalité qui ne pouvaient manquer de surgir d'un sol naguère encore si fécond en fleurs de vraie poésie. Quelques poètes cependant surent résister à l'engouement qui emportait leurs contemporains vers des succès plus faciles et plus éphémères ; et ce sont ceux-là qu'il faut considérer comme formant la véritable transition entre la grande période qui finit avec le nom de Heine et la période qui vient de commencer, et que je vais essayer de caractériser tout à l'heure. Les meilleurs parmi ces poètes sont le Suisse Gottfried Keller, le Poméranien Théodor Fontane et le Frison Théodor Storm. Tous trois se tinrent à l'écart du mouvement qui glorifiait par-dessus tout la forme dans la poésie ; tous trois, dans leurs œuvres, témoignèrent d'une riche vie intérieure, et leur poésie fut ce que doit être toute vraie poésie lyrique : l'épanouissement d'une personnalité.

Chez Keller et chez M. Fontane, cette personnalité peut sembler un peu abrupte et un peu contenue ; elle n'aime pas trop s'éloigner de la vérité immédiate, elle s'appuie volontiers sur les contingences, non seulement pour ce qui est du sentiment et de l'idée qu'elle veut exprimer, mais aussi pour l'expression à leur donner. Elle renonce par là même à cette sorte d'agrandissement et de transfiguration où elle pourrait prétendre en se surveillant moins ; mais, si elle y a renoncé, c'est peut-être qu'elle a senti qu'à vouloir aller trop loin ou trop haut, elle perdait pied, et serait alors obligée de se confier à d'autres forces qu'à ses propres forces intimes, ce qui lui retirerait du coup toutes ses qualités.

vant par le fait même de la traduction une de leurs qualités primordiales, je restreindrai mes citations aux cas semblables à celui-ci, où je veux attirer l'attention sur l'idée et non sur la forme. Pour ce qui est de la forme et de tout l'éclat que celle-ci peut donner à l'idée, je serai bien obligé de prier qu'on veuille bien en croire ce que je dis, jusqu'au moment où l'on aura pris la peine d'aller consulter soi-même le texte original.



La personnalité de Storm est plus douce, plus fuyante, non moins vive, mais plus lointaine. Storm fut un homme dont la vraie patrie était le rêve, en qui vivait une toute frémissante aspiration à l'harmonie, et ses poésies sont le reflet de sa vie, une sorte d'autobiographie de son âme. Il a écrit des poèmes d'une très grande profondeur de sentiment, un peu mystérieux, émus, douloureux; et il est certainement, dans cette époque de transition, le poète qui s'est trouvé le plus souvent sur le vrai domaine de la poésie lyrique.

#### I. — LA POÉSIE RÉALISTE

Ces noms de Keller, de Fontane et de Storm étaient déjà anciens, et l'art de la poésie semblait, plus encore que précédemment, traverser une période de profond sommeil, lorsqu'une sorte de renouveau vint enfin réveiller l'attention, sinon du grand public, tout au moins du public lettré.

On sait que vers 1880 un certain nombre de jeunes gens, en Allemagne, frappés du succès retentissant que venaient d'obtenir en France M. Émile Zola et son école, conçurent aussitôt l'idée de doter leur pays d'une école semblable. D'ailleurs ils ne se contentèrent pas d'un seul maître, et ils étudièrent aussi passionnément Tolstoï. Un peu plus tard, ce fut le tour des dramaturges, qui furent réalistes comme leurs camarades les romanciers, et en même temps, à la suite d'Ibsen, un peu symbolistes, moralisants et réformateurs.

Dès le premier appel au combat contre les anciens, des poètes se trouvèrent qui prirent part au mouvement de toute la jeune génération. Ils ne cherchèrent pas, comme les romanciers et les dramaturges, quelque grand nom venant du dehors et sous la bannière de qui se ranger; mais peut-être justement à cause de cela furent-ils moins longtemps, sinon à prendre nettement conscience de ce qui devait être leur tâche propre, mais tout au moins à accomplir cette tâche. Ils s'épargnèrent ainsi en partie les soubresauts et les transformations par où a déjà passé la nouvelle école réaliste allemande dans les deux autres ordres de production. Ne se réclamant d'aucun modèle, ils eurent tout au moins l'avantage de n'être pas tentés d'imiter personne, et de rester ainsi plus près de la source même d'où toute poésie doit naître, plus près de l'impression directe, de l'idée spontanée, du sentiment personnel.

C'est cependant au nom du réalisme que s'engagea la bataille. MM. Julius et Heinrich Hart publièrent, en 1882, six cahiers d'*Assauts critiques*, où, avec la dernière énergie, ils prirent

parti contre les « vieux », les « parnassiens », demandant qu'on en finit une fois pour toutes avec le beau mensonge de la forme, pour en revenir à la nature et à la vérité. Les paroles des frères Hart eurent quelque retentissement... parmi les jeunes poètes, et c'était déjà beaucoup. On répéta volontiers pendant quelque temps que la poésie lyrique elle-même devait se soumettre à l'esthétique réaliste. Un heureux instinct, sans doute, empêcha que l'on précisât trop en quoi devait consister au juste cette soumission. Il s'agissait avant tout de ruiner le culte exclusif de la forme. Ce qui s'ensuivrait apparaissait encore moins nettement.

En Allemagne, cependant, l'on témoigne d'ordinaire d'un goût trop prononcé pour les formules d'aspect scientifique, pour qu'il restât longtemps possible de ne pas essayer de définir l'essence même de la nouvelle poésie. Parmi les différentes combinaisons que nos voisins aiment à faire des mots idéalisme et réalisme avec les mots subjectivisme et objectivisme, il y avait encore une combinaison moins usée que les autres, et dont jusque-là on ne s'était guère avisé de se servir en traitant de la poésie : on s'empressa de réparer cet oubli, et l'on déclara que la poésie lyrique devait désormais reconnaître pour loi le « réalisme objectif. » C'était bien là dire la chose la plus dénuée de sens qu'il soit possible d'imaginer ; et il est à peine besoin d'insister pour faire remarquer quelle antinomie absolue il y a entre ces deux termes de poésie lyrique et de réalisme objectif.

Sans doute l'on peut, et l'on doit même très bien admettre, avec Kant, qu'« il existe en poésie deux genres de beauté : l'un, relatif au temps et à cette vie ; l'autre, plus soucieux de l'éternel et de l'infini. » Mais, de ce que le mot poésie ne signifie pas qu'il faille s'abstraire de la vie et du temps présent, il ne s'ensuit pas que représenter la vie et le temps présent d'une manière purement objective soit de la poésie. Cette tâche serait même tout l'opposé de ce que nous avons l'habitude de désigner par le mot poésie, et surtout par le mot lyrisme. S'en tenir à un réalisme purement objectif, ce serait, par exemple, faire de la description, montrer des objets ou des paysages, ou encore raconter des événemens, ou bien tâcher à exprimer ses sentimens avec les mêmes expressions et les mêmes images courantes dont on se sert dans la réalité, ou bien répéter, comme le ferait un phonographe, les paroles qu'auraient pu dire telles ou telles personnes dans des situations et des momens importants de leur vie... Mais qu'a donc tout cela de commun avec l'art de la poésie lyrique ? En supposant que la description ou le récit, par exemple, sans appartenir directement au lyrisme, puissent être du domaine de la poésie, n'y

arriveront-ils pas justement par tout ce que pourront leur ajouter la forme et la perfection de la forme, quoi que ce soit que l'on entende par ce mot de perfection et qu'il s'agisse de la richesse ou de la pureté de la langue, du coloris ou du dessin de la phrase, de la variété ou de la simplicité du rythme ?

Les Allemands n'avaient encore eu que leur école « parnassienne » sans avoir eu leur école « naturaliste » ; sinon les nouveaux poètes auraient su plus tôt quel proche degré de parenté pouvait unir ces deux écoles l'une à l'autre, et compris plus vite aussi que c'était ne presque rien changer que vouloir remplacer l'une par l'autre. Ce que leur passé littéraire immédiat ne leur montrait pas encore, ils devaient d'ailleurs l'éprouver bientôt, en constatant l'inanité absolue de toute tentative faite pour réaliser une œuvre lyrique appuyée sur ces principes. D'ailleurs, malgré les belles audaces des jeunes novateurs, il y avait en eux une force qui devait rendre vain tout effort de leur volonté théorisante ; et cette force n'était autre que celle de l'indomptable subjectivité qui est l'un des attributs les plus constans de la jeunesse. Mais posséder cette faculté, n'est-ce pas l'une des premières conditions pour être poète ? De par leur âge même, les jeunes novateurs se trouvaient donc victorieusement armés contre tout ce que leurs théories contenaient en soi de faux et de caduc.

L'influence directe et pratique de M. Julius Hart sur ses compagnons de lutte n'a pas été et ne pouvait pas être considérable ; mais si M. Julius Hart n'a pas exercé, à proprement parler, un rôle directeur et prépondérant dans tout le mouvement nouveau, il n'en a pas moins été en quelque sorte un initiateur, et les théories qu'il a défendues ont été assez ardemment discutées pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter un peu. On peut trouver le résumé de ses idées sur l'essence et le but de la nouvelle poésie dans la préface qu'il a publiée en introduction à l'un de ses recueils de vers, et qu'il a intitulée *la Poésie lyrique de l'avenir*. M. Julius Hart dit, dans cette sorte de manifeste : « Nous sommes à l'aurore d'une ère de poésie nouvelle et toute spéciale, que nous qualifierons tout simplement de poésie réaliste, quoique nous sachions bien que cette expression ne correspond pas exactement à ce qu'il s'agit de définir, et qu'elle est en son genre tout aussi arbitraire que le fut l'expression de poésie romantique. Nous demandons à la nouvelle poésie qu'elle soit l'expression des façons de penser ou de sentir particulières à notre temps, qu'elle soit l'incarnation de la nouvelle conception du monde fondée sur les acquisitions intellectuelles, politiques et sociales, dont nous sommes redevables à notre siècle. Nous pensons et nous sentons autrement, nous voyons le monde avec d'autres yeux que

ne le faisaient les poètes de l'ancien christianisme ou les poètes de la période classique et de la période romantique. C'est de là que proviennent la particularité et la nouveauté artistique et intellectuelle de la poésie réaliste. Elle n'a donc pas de modèles à aller chercher dans le passé, elle doit se créer à elle-même son idéal. Elle n'a ni à étudier ni à imiter les anciennes œuvres d'art, elle doit faire un retour vers la nature et en considérer directement tous les phénomènes. »

Il y a bien un peu de naïveté dans cette importance exceptionnelle ainsi donnée à l'époque que nous traversons; mais cette naïveté, on la pardonnera facilement au critique si elle doit devenir une qualité chez le poète. Quand M. Julius Hart demande que la poésie « soit l'incarnation de la nouvelle conception du monde, » il semble croire qu'il y aurait une nouvelle conception du monde, universellement reconnue et acceptée. S'il en était ainsi, M. Hart n'aurait rien à demander à personne, car tout serait alors subordonné à cette nouvelle conception, sans que M. Hart ni personne ait besoin d'y pousser. Il y a aujourd'hui, comme il y en a toujours eu, des hommes qui pensent et qui sentent vivement — et différemment, — sur les problèmes les plus importants de la vie et de l'univers; et tout ce que l'on peut désirer de mieux, c'est peut-être tout simplement que chacun d'eux exprime le mieux possible ce qu'il pense et ce qu'il sent.

En fin de compte, c'est d'ailleurs là aussi où vient très clairement aboutir le raisonnement de M. Hart. Plus loin, en effet, il dit encore : « Le retour à la nature et au phénomène rendra à la poésie lyrique toute la vérité de l'expression directe, toute la force de sentiment que peut seule engendrer la réalité. La poésie ne cherchera donc pas, avec Geibel et ses élèves, un simple poli de surface; elle ne se contentera pas d'une langue émondée et purement harmonieuse, d'une beauté toute d'apparence; elle devra toujours s'arrêter à l'expression caractéristique, à l'expression qui marie le plus complètement l'idée à la forme. Et si parfois les expressions et les mots employés paraissent un peu barbares à l'oreille, encore trop habituée à l'ancienne langue douceâtre, on n'en sacrifiera pas moins volontiers, par un sentiment plus haut de l'art, une beauté tout extérieure à une beauté plus intime et plus profonde. Enfin la poésie cessera de s'intéresser aux jeux de pure fantaisie pour se consacrer tout entière à l'homme et à la nature, tels que la réalité les montre, et dépouillés du vain prestige dont cherchaient à les envelopper les contes romantiques. »

Dans cette dernière phrase, M. Julius Hart révèle une fois de plus combien il tient à rester le prisonnier de la tendance réaliste. Plus loin, il réclame formellement des poètes nouveaux un

« lyrisme objectif », et il laisse entendre que créer des œuvres animées de ce principe ce sera réaliser un progrès sur l'art classique et l'art romantique, auxquels d'ailleurs il ne refuse pas de rendre justice.

« Notre époque, dit-il, n'est plus faite pour cette poésie de sentiment qui fut la poésie du passé, ni pour le simple *lied* apparenté à la musique. Dans cet ordre de productions, le passé nous a laissés des œuvres parfaites et immortelles, et le poète de nos jours qui tenterait d'en recommencer de semblables ne pourrait plus être qu'un pâle imitateur. Que l'on remplace donc cette poésie de sentiment par une poésie toute d'action et de caractère qui corresponde à la vie de notre époque ! »

On se demandera ce que cela peut bien être qu'une poésie lyrique « toute d'action et de caractère » ; la tentative fut faite, cependant. Plusieurs jeunes poètes se sont dit qu'il fallait en effet choisir des sujets qui fussent de notre temps, qu'il fallait écrire des poèmes qui pussent être une arme de combat dans les tournois intellectuels et dans les luttes sociales de l'heure présente. Mais toutes les fois qu'ils réalisèrent vraiment leurs intentions, il se trouva que les poèmes qu'ils écrivirent furent tout autre chose que de la poésie lyrique ; ce fut du pamphlet, de la critique, de la philosophie, du catéchisme, de l'épopée ; ce fut tout, excepté ce que l'on s'était proposé de faire.

Il faut d'ailleurs ajouter que, un certain nombre de ces jeunes poètes possédant un réel tempérament et ayant déjà une certaine individualité, ce fut le plus souvent, et malgré eux pourrait-on dire, ce tempérament et cette individualité qui prirent le dessus et se manifestèrent dans leurs œuvres. Il n'y a là rien qui doive surprendre. Nous avons eu en France, dans M. Émile Zola, un exemple assez éclatant de ce manque de correspondance entre l'œuvre et la théorie ; et encore un certain nombre des principes établis par M. Émile Zola, dans ses études critiques, n'étaient-ils pas irréalisables en soi, quoique leur avocat y ait beaucoup manqué, tandis qu'ici, même avec la meilleure volonté et le plus grand talent possible, il n'y avait pas à espérer de rien réaliser de ce que l'on se promettait de faire. Quand l'œuvre ne fait autre chose que contredire ce qu'il peut y avoir de faux dans la théorie, c'est alors la plus heureuse mésaventure qui puisse arriver. C'est grâce à ce que les meilleurs des jeunes poètes allemands ont connu cette mésaventure, qu'il y a aujourd'hui quelque intérêt à les étudier.

M. Julius Hart fut le premier à se donner à lui-même par ses poèmes d'assez bons démentis. Outre plusieurs « tragédies lyriques », il a publié jusqu'à ce jour trois volumes d'œuvres pure-

ment lyriques : *Sansara* (1878), *Homo sum* (1890) et *Sehnsucht* (1893). *Sansara* est une œuvre de jeunesse où domine encore, sous l'influence classique, l'amour de l'antiquité, mais où déjà se font jour des aspirations toutes modernes. *Homo sum* est le recueil où M. Hart a publié en préface son manifeste sur *la Poésie lyrique de l'avenir*, dont je viens de faire quelques citations. C'était là tout à fait le lieu d'appliquer sans merci les règles posées au début du livre; mais, fort heureusement pour M. Hart, il a été le premier, je le répète, à beaucoup oublier de ses principes dès qu'il s'est agi de les mettre en pratique.

J'ai trouvé dans *Homo sum* des poèmes « sociaux », où, si l'auteur avait été conséquent avec lui-même, j'aurais dû découvrir les renseignemens les plus complets et entrevoir la vérité définitive sur les questions sociales qui agitent notre époque. En réalité, je n'y ai lu que l'expression des sentimens personnels de pitié et de colère qu'a éprouvés M. Hart en présence de la société moderne. Je me suis alors souvenu de très anciens poètes qui ne prétendaient pas à faire de la poésie « réaliste », de la poésie « objective », et qui cependant surent tout aussi bien exprimer des sentimens de colère contre toute tyrannie et de pitié devant la pauvre misère humaine. Et même ces très anciens poètes dont je parle savaient que la misère matérielle, — qui excite d'ailleurs à si bon droit la compassion de M. Hart, — n'est pas le seul point par où nous puissions souffrir; et peut-être s'ils l'ont moins « chantée » qu'ils n'ont fait pour nos autres motifs de souffrance, c'est qu'ils comprenaient mieux la vanité de toute parole en présence de la douleur purement physique, où « la poésie toute d'action » reste forcément impuissante, pendant qu'au contraire l'action, c'est-à-dire dans ce cas la plus simple charité, a quelquefois chance d'apporter du soulagement à ceux qui souffrent sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'art de la poésie.

Dans *Homo sum*, j'ai aussi trouvé des poèmes d'amour et des descriptions de la nature, qui ne m'ont permis de me représenter un peu nettement ni les paysages dont me parlait M. Hart, ni l'objet de son amour, mais qui m'ont en revanche intéressé assez vivement aux émotions personnelles que ressentit le poète en leur présence, — et c'est le meilleur éloge que j'en puisse faire. Le dernier livre de M. Julius Hart a pour titre *Sehnsucht* (c'est là, comme l'on sait, un des mots les plus intraduisibles de la langue allemande; il signifie à la fois : ardent désir et aspiration malade). Cette œuvre est une sorte de nouvelle écrite en prose poétique sur le ton lyrique, et où M. Julius Hart redevient, comme *un simple romantique*, le poète du « moi », uniquement préoccupé

d'envelopper dans un mysticisme un peu symbolique ses sentimens les plus intimes et les plus personnels.

J'ai dit plus haut que les six cahiers des *Assauts critiques* parus en 1882 avaient été rédigés de concert par M. Julius Hart et son frère M. Heinrich Hart. Celui-ci, de nature sans doute plus pondérée, plutôt critique que poète, était mieux en état de s'astreindre à suivre les règles qu'il assignait à la poésie. Mais aussi se trouva-t-il ainsi conduit directement à l'épopée, et, par l'épopée, à des sujets vraiment peu modernes. Après avoir publié, lui aussi, un recueil de poésies lyriques, il annonça l'intention de consacrer sa vie à parfaire une œuvre géante qui comporterait vingt-quatre volumes portant le titre général de *Chant de l'humanité*, un cycle d'épopées, comme M. Zola avait fait un cycle de romans, et qui représenterait toute la vie de l'humanité à travers les âges. On sait que Lamartine avait formé le même projet, mais il n'écrivit que deux chants : *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*. Victor Hugo fut plus complet, parce qu'il eut la prudence d'entreprendre des œuvres de moins longue haleine, et nous avons eu ainsi la *Légende des siècles*. M. Heinrich Hart achèvera-t-il jamais l'œuvre qu'il a entreprise ? Il a donné presque coup sur coup les deux premiers livres : *Tul et Nahila*, et *Nemrod*. Le troisième, *Moïse*, dont plusieurs revues ont publié des fragmens étendus, se fait attendre depuis déjà longtemps. Ces premiers volumes ne manquent ni de couleur, ni même de grandeur ; mais nous n'y pouvons encore trouver que la preuve d'une belle imagination, nous y apprenons seulement comment le poète se représente un monde que ni l'histoire, ni même l'anthropologie, ne peuvent guère faire connaître. Pour savoir si M. Heinrich Hart doit nous donner un jour la poésie de « réalisme objectif » qu'il nous a promise, il nous faudra attendre jusqu'à l'apparition du vingt-quatrième et dernier livre, qui seul doit traiter de l'humanité présente ; mais je crains fort que nous ne risquions de l'attendre sans fin.

## II. — LA POÉSIE SOCIALISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Les exigences formulées par le réalisme, le rappel à la nature qu'il fit entendre, se transformèrent pour les jeunes poètes en un appel à plus de liberté que n'en avaient pris leurs prédécesseurs, à plus de vérité intime et, en fin de compte, à un développement plus spontané de l'individualité artistique. Toute poésie lyrique ne peut guère s'épanouir que dans ce sens, et c'est aussi dans ce sens que travaille la nouvelle jeune Allemagne. Elle était entrée en campagne avec l'intention d'édifier une « poésie objective » ; et elle dut bientôt s'apercevoir que le résultat de ses efforts

était au contraire de rendre la vie à la « poésie subjective ». Mais au moins se trouva-t-il une autre partie de sa tâche qu'elle avait accomplie d'une manière pleinement consciente : ruiner la prépondérance injustement réservée depuis si longtemps aux partisans de la beauté toute formelle.

Quant au terrain d'action où devait se mouvoir l'art régénéré, on s'aperçut après coup qu'en croyant l'agrandir on l'avait au contraire restreint, mais que, par la force même des choses, il restait malgré tout infiniment trop étendu pour qu'il fût possible d'en apercevoir ni le commencement ni la fin, comme on s'était vainement flatté de le faire ; et qu'il pouvait donc continuer à embrasser les domaines les plus divers. L'esthétique réaliste, même mal comprise et mal appliquée, avait eu l'avantage, en aiguissant le regard devant le monde extérieur, de lui rendre par contre-coup plus de pénétration vis-à-vis du monde intérieur ; et la poésie en retira ce bénéfice de recommencer à sentir qu'elle ne peut vraiment être quelque chose de grand et de beau que dans la seule mesure où une impérieuse nécessité intérieure la commande et lui donne vie.

En dehors de toute conséquence littéraire ou scientifique, un des résultats immédiats, et d'ailleurs les plus attendus, de ces théories novatrices de la jeune Allemagne, fut la naissance de toute une littérature révolutionnaire. L'un de nos écrivains les plus perspicaces, M. Édouard Rod, qui connaît très bien l'Allemagne nouvelle, nous a déjà plusieurs fois signalé l'importance exceptionnelle de cette littérature au point de vue social, et il en a étudié avec une grande netteté de vue les diverses manifestations, aussi bien sur le terrain de la philosophie que dans la poésie, le roman et le drame. Je n'ai à parler ici que de la poésie, et je m'abstiendrai donc de toute incursion dans un autre domaine ; mais, pour qu'on aperçoive mieux le caractère de la poésie, que j'appellerai la poésie révolutionnaire, il était nécessaire de dire qu'elle ne se trouve pas être un phénomène isolé dans l'ensemble des nouvelles manifestations littéraires allemandes.

Nous avons vu que, pour M. Julius Hart, « être de notre temps » et penser et sentir « en harmonie avec notre temps », cela n'avait eu tout d'abord d'autre signification que celle-ci : être socialiste. Quand M. Hart réclamait une « poésie objective », cette expression signifiait évidemment avant tout dans sa pensée : une poésie socialiste. J'ai dit qu'il a travaillé dans une certaine mesure à la créer. D'autres y ont travaillé avec lui, et avec plus d'ardeur encore qu'il n'en avait montré lui-même.

Un des précurseurs les plus immédiats de cette phalange de



jeunes prophètes révolutionnaires avait été Ferdinand Freiligrath. Mais Freiligrath, qui avait joué un rôle actif dans les événemens de 1848, tenait par trop de côtés aux vieux partis, tant politiques que littéraires, pour n'avoir pas été du premier coup dépassé par les nouveaux venus, sinon dans la violence de l'expression, tout au moins dans ses rêves de bouleversemens sociaux. Quelles que fussent cependant les prétentions que l'on eût, et quelle que fût la variété des moyens qu'on employât pour les réaliser, on ne pouvait, je l'ai dit, qu'aboutir à l'expression de sentimens personnels allant de la haine à la pitié, selon qu'il s'agissait des puissans du jour ou bien des misérables ; à moins que l'on ne préférât aller se perdre dans de beaux rêves nuageux et imprécis, dévoilant à l'humanité l'âge d'or que sera l'avenir dès le lendemain du « grand soir ».

La première, et par là peut-être la plus importante de ces œuvres de poésie révolutionnaire, fut le *Livre de l'époque* de M. Arno Holz, paru en 1886, et réédité en 1892. Il y a un peu de tout dans ce livre ; mais, dans chacune des pièces qui visent à être des « poèmes sociaux », il y a surtout de la haine et un appel constant à la révolution, soit que le poète exprime formellement cet appel, soit qu'il le sous-entende. M. Holz semble partager les hommes en deux catégories : d'un côté les riches, et de l'autre les pauvres. Les riches sont des démons, et les pauvres sont des anges. Aucune conciliation n'apparaît possible entre les uns et les autres ; on ne voit pas que rien puisse jamais les réunir. Et devant les souffrances des misérables il ne semble même pas que le poète éprouve de la pitié, ou plutôt il ne s'attarde pas à la pitié qu'il a dû ressentir, et c'est à peu près uniquement de la colère qu'il exprime, car il repense aussitôt, avec des sentimens de haine et de dédain, à ces riches qu'il suppose évidemment être la cause de tout le mal.

Je ne rappellerai ici que l'un des poèmes les plus connus de M. Holz : *Deux tableaux*. L'un de ces « tableaux » nous montre un palais où une domesticité nombreuse va et vient, très affairée, mais sans bruit, sur la pointe des pieds, passant comme des fantômes. Le médecin de la maison a été appelé quatre fois depuis le matin ; dehors la chaussée est recouverte de paille, pour qu'aucun bruit de voiture ne vienne troubler la malade, « car aujourd'hui Madame a la migraine ! » Le second tableau nous transporte dans une mansarde où, sur une misérable paillasse, gît une femme, jeune encore, que consume une fièvre mortelle. Trois petits enfans sont là. Après une attente interminable, le médecin des pauvres vient enfin, mais trop tard : « La mère est morte ! » On voit tout l'effet que M. Holz a pensé tirer de l'oppo-

sition de ces deux tableaux ; et sans doute en effet peut-il frapper ainsi l'esprit de gens simples et déjà mûrs pour tirer de là l'unique conclusion que M. Holz attend manifestement qu'ils en dégagent : un cri de haine et de mort contre les riches et les puissans. Mais ce cri de haine, il n'y avait pas besoin des vers de M. Holz pour le faire proférer ; le dernier illettré et le dernier misérable venu pouvait tout aussi sûrement que lui, et même plus sûrement, atteindre au même résultat par n'importe quelle parole de violence sans art. Quant au lecteur impartial, il ne peut hésiter un seul instant à apercevoir tout le factice et tout le vide du poème et de l'effet qu'en a attendu l'écrivain. Sans doute M. Holz eût-il désiré sincèrement que guérit la pauvre femme du peuple dont il nous dépeint la triste agonie, et je ne doute pas que s'il eût pu aider à la sauver, il ne l'eût fait volontiers ; mais il apparaît assez clairement que le plus grand plaisir qu'elle eût alors pu lui faire c'eût été d'aller insulter aussitôt l'autre femme, la grande dame à la migraine. Ce n'est pas tant du pain qu'il désire voir distribuer aux affamés, que des pierres à jeter contre l'ennemi, contre « la bourgeoisie ».

Pendant la haine dont fait parade M. Holz est-elle bien sincère ? Elle s'exprime par trop de rhétorique, — une rhétorique assez riche, et de couleur chaude et abondante, mais très heurtée, — et elle se montre trop souvent mêlée d'ironie et de dédain, pour que l'on n'aperçoive pas souvent que c'est surtout à un brillant feu d'artifice que se complait le poète. Et peut-être ce que je dis là le condamne-t-il encore plus que cela ne l'absout.

Un autre écrivain du même bord, mais chez qui nous trouverons des accens plus profonds et plus sincères, c'est M. Karl Henckell. Les tendances, dis-je, sont les mêmes, mais l'intelligence est plus nette, le sentiment plus vrai, le talent plus réel. M. Henckell a déjà publié six recueils de vers : *Esquisses poétiques*, *Strophes*, *Appels de Merles*, *Diorama*, *le Hardi Rossignol* et *Intermède*, dont quelques-uns lui ont valu d'être considéré en quelque sorte comme le poète officiel du parti socialiste allemand. En particulier ses deux livres : *Strophes* et *Appels de Merles*, qui parurent en un temps où les lois d'exception contre les socialistes n'avaient pas encore été abrogées, contiennent des poèmes d'une grande violence, mais aussi d'une exaltation dont la sincérité évidente et le tour passionné peuvent entraîner un instant le lecteur même le plus opposé aux sentimens du poète. Il est quelques-uns des *lieds* de M. Henckell que les hommes et les femmes du peuple de Berlin aiment à se répéter, comme une sorte de mélodie harmonieuse qui dit à la fois leurs tristesses et leurs espérances, en même temps, hélas ! que la voie douloureuse

par laquelle seule ils croient devoir atteindre à la réalisation de ces espérances. Si quelques-uns de ces chants ont pu devenir ainsi populaires, c'est que M. Henckell, quoi qu'on ait pu dire de lui, n'est pas de la race des agitateurs, des prédicants à formules haineuses et vides. Ce n'est pas leur emphase ni leur rhétorique qu'on retrouve dans ses vers, ou du moins elle y apparaît beaucoup moins fréquemment que dans certaines autres œuvre lyriques aux mêmes prétentions sociales. Il me semble que le poète a vraiment pénétré l'âme des misérables; il a senti et souffert comme eux et avec eux, il a pensé aussi comme eux, et c'est donc toute leur âme qui se retrouve dans ses chants, avec ses infinies tristesses, ses momens de joie trop lourde, sa lente résignation traversée de rêves mélancoliques, en même temps que d'éclairs de révolte et d'aveugle vengeance.

Voyons, par exemple, les strophes qu'il intitule *la Prolétaire malade* : ce sont tout d'abord des paroles d'une grande douceur et d'une émotion attendrie que le poète adresse à la malade; il partage sa peine, il la console, il veut sécher ses larmes, mais il termine en lui disant : « Endors-toi, car voici le beau rêve que tu dois faire : le fils que tes entrailles ont porté, et que tu allaitas dans la souffrance, tu le verras marcher fièrement en tête des héros qui d'ici-bas vont chasser toute douleur; son bleu regard brille plein de force en l'océan de lumière de temps plus libres; sa main de fer brandit la hampe de la rouge bannière de justice. » — Plus loin, c'est une simple fille du peuple, qui suit la navrante et coutumière épopée de sa pauvre vie sans appui; et elle le dit sur un ton de vérité tel, que l'on est aussitôt tout saisi et tout remué, et que l'on s'aperçoit à peine comment elle en est venue à achever ainsi : « Mille autres encore souffrent comme moi, mais le monde est aveugle pour leur misère, et personne ne devine combien la haine lentement tisse sa toile dans leur cœur. Et personne ne voit le temps qui s'obscurcit, jusqu'à ce qu'éclate tout à coup le tonnerre, dont le feu sauvage vous consumera, vous qui aurez causé l'orage! »

Je dois ajouter que dans ses dernières productions, M. Henckell semble s'être un peu rasséréiné, en même temps sans doute que la lutte du pouvoir devenait moins vive contre le parti auquel le poète prêtait l'appui de son talent. Et ce talent s'est déjà suffisamment manifesté pour que l'on doive souhaiter que l'homme de parti, en M. Henckell, cède définitivement toute la place au poète.

La poésie révolutionnaire avait commencé par se mettre en quelque sorte au service du parti socialiste; et il semblera peut-être étrange de constater maintenant que, selon toute vraisemblance,

et en supposant qu'elle persiste à vouloir se développer, elle en arrivera bientôt à combattre ce parti, plus encore peut-être qu'elle n'a combattu tous les autres. C'est que le germe d'individualisme que porte en soi toute manifestation artistique devait fatalement l'y mener. Ce n'est que par suite d'une sorte d'aveuglement que ce principe d'individualisme a pu croire un instant trouver un sol favorable à son développement dans les théories et le parti socialistes, où il ne pouvait au contraire qu'être étouffé, à mesure que s'affirme davantage le principe d'égalitarisme qui est à la base du socialisme.

J'ai parlé plus haut de l'influence que Tolstoï et Ibsen exercèrent sur les jeunes générations littéraires. Ces influences, surtout celle de Tolstoï, se firent sentir beaucoup plus vivement encore dans le domaine moral que dans l'ordre artistique. Ibsen est-il ou n'est-il pas le plus farouche des individualistes ? Il est difficile de se prononcer là-dessus avec certitude. Mais ce qui est hors de doute, c'est l'importance qu'acquirent vite en Allemagne les théories individualistes que l'on tira de ses drames. Quant à Tolstoï, le fait d'avoir à peu près réalisé dans sa vie le paradoxe d'être tout à la fois un saint et un apôtre, après avoir été un merveilleux artiste, lui a créé une situation assez considérable pour que personne n'ignore plus aujourd'hui les principes fondamentaux de son anarchisme, si enveloppées de difficultés que puissent encore en apparaître les applications les plus élémentaires. Il serait trop long de réunir ici, par des citations et des rapprochemens, des preuves de l'action qu'exercèrent ces deux maîtres sur la nouvelle littérature allemande. Leur influence y est d'ailleurs presque partout assez évidente pour que la démonstration en devienne superflue. Il suffira donc de la signaler, et l'on apercevra aussitôt que la théorie ne pouvait en effet avoir d'autre résultat, pour ceux qui s'y soumettaient, que de les entraîner dans un sens tout opposé à celui où ils avaient cru se diriger. Pour être « de notre temps », on s'était mêlé un instant à la grande lutte engagée entre la société actuelle et le socialisme ; mais l'on ne devait pas tarder à s'apercevoir que l'individualisme, pour se créer et pour subsister, exigeait que l'on abandonnât cette lutte, et, suivant la nuance, que l'on ne combattit plus contre personne, ou bien que l'on combattit contre tout le monde, y compris souvent les frères en individualisme.

Cette dernière solution est aussi la solution qui ressort le plus clairement des dernières œuvres qui ont agi le plus puissamment en Allemagne sur la jeunesse, je veux dire les livres de Nietzsche. On a déjà suffisamment parlé ici même de Nietzsche, pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir longuement aujourd'hui.

Nietzsche s'est classé, et a été classé par tout le monde, en Allemagne, dans les rangs des métaphysiciens. Un critique français a fait remarquer avec raison que, malgré tout, Nietzsche ne fut jamais à proprement parler un métaphysicien, mais uniquement « un producteur d'idées », qu'il s'est en somme bien peu préoccupé de relier entre elles. Seulement, ces idées, il les a souvent revêtues d'une forme admirable, qui domine tout et emporte tout; et je crois que, pour juger Nietzsche à sa plus réelle valeur, il faudrait commencer par faire à peu près abstraction de ses idées, et montrer ensuite qu'il fut peut-être le plus grand écrivain de l'Allemagne contemporaine. Ses premières œuvres, dont j'ai eu l'occasion de parler ici à propos de la littérature wagnérienne, sont de parfaits modèles de la prose allemande; et ses dernières œuvres, celles qui lui ont valu sa célébrité, — contiennent les plus beaux élans lyriques qui soient. A ce titre, j'aurais pu les faire rentrer dans le cadre de cette étude, mais alors elles eussent absorbé presque toute la place, et presque tout éteint autour d'elles. D'ailleurs, puisque les jeunes écrivains allemands veulent plutôt voir en Nietzsche un métaphysicien qu'un poète, sans doute vaut-il mieux se placer à leur point de vue, pour les définir ainsi eux-mêmes avec plus d'exactitude.

On avait accepté toute la partie négative des enseignemens de Tolstoï; mais à la doctrine de renonciation à laquelle il aboutissait, on substitua, dès le premier instant et presque d'enthousiasme, l'extraordinaire doctrine du « super-homme » de Nietzsche. Et sans doute on ne le fit pas partout avec la même ivresse au milieu de laquelle vaticinait le malheureux que déjà guettait la démence; mais, soit que l'on essayât de réduire en système ses idées, soit que l'on se contentât d'en adopter et d'en développer tel ou tel côté particulier, on subit dans tous les cas son influence dans une mesure considérable; et il contribua plus que personne à revivifier les idées d'individualisme que les théories collectivistes croyaient avoir vaincues, mais que nous allons pourtant reconnaître dominantes dans les poètes dont je veux maintenant parler.

Comme les préoccupations sociales, sans être toujours absentes des œuvres de ces poètes, cessent pourtant chez eux d'être la note principale, il me resterait, avant d'en arriver à eux, et pour compléter mes indications sur la poésie révolutionnaire, à parler de la poésie anarchiste proprement dite. Mais ici, je n'ai encore guère de noms à donner. Je ne veux pas parler de M. J.-H. Mackay, l'auteur de *Tempête*, qui est peut-être un parfait anarchiste, mais qui est aussi un trop médiocre poète pour qu'il y ait lieu de s'arrêter à lui.

Le seul écrivain intéressant à signaler encore serait M. Bruno Wille, qui a publié un recueil de vers : *Solitaire et Compagnon*, où il se révèle d'ailleurs philosophe plutôt que vraiment poète (1). C'est M. Wille qui me paraît aujourd'hui présenter la nuance d'anarchisme la plus capable de rallier à elle en Allemagne, sinon les masses populaires, au moins les phalanges inquiètes de la jeunesse lettrée. En retirera-t-elle, au point de vue de l'art, plus d'avantages qu'elle n'en a retirés de sa première adhésion au socialisme? Il est permis de le croire, parce que le socialisme, surtout tel qu'il existe en Allemagne, est trop exclusivement un parti, et que l'art ne saurait que perdre à s'inféoder à un parti. Le nouvel anarchisme selon M. Wille, au contraire, est beaucoup plus un état d'esprit qu'un parti; et la littérature et la poésie peuvent s'y développer beaucoup plus à l'aise, et sans d'ailleurs s'éloigner davantage de leur but, si leur but est bien celui que leur a quelque part assigné M. Jules Lemaitre, lorsqu'il écrivait que « la littérature est presque toujours révolutionnaire, puisque son objet est essentiellement (sauf accidens) de nous présenter ou de nous suggérer des images redressées de la vie, et de nous la faire voir ou de nous la faire souhaiter plus belle, ou plus harmonieuse, ou plus conforme à la justice. »

### III. — LA POÉSIE INDIVIDUALISTE

Nous venons de voir où avaient abouti les efforts des jeunes poètes qui crurent obéir à une esthétique « réaliste », et dans cette intention essayèrent d'instaurer une sorte de « poésie sociale ». Tous, quoi qu'ils aient fait, en vinrent plus ou moins consciemment à l'individualisme. Chez quelques autres, cette préoccupation de l'individualisme avait été tout de suite la note dominante. Je ne dis pas qu'ils n'aient pas eu un peu les mêmes préoccupations que leurs camarades dont j'ai parlé, mais ils les eurent à un degré moindre. Si d'ailleurs je les sépare des premiers, ce n'est pas qu'en réalité ils doivent en être séparés avec cette rigueur que semble établir toute classification; les tendances elles-mêmes sont un peu confondues; et les œuvres et les hommes le sont encore davantage. Mais c'est précisément parce que les tendances sont assez confondues dans la réalité, qu'il importait de les faire ressortir plus distinctes, pour que l'on en pût mieux apercevoir les élémens. Malgré la petite part d'arbitraire que l'on ne saurait éviter à classer tel écrivain plutôt dans un groupe que

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1895, l'article de G. Valbert.

dans un autre, je crois qu'au point de vue de tout l'ensemble, l'avantage qu'on en retire est assez grand pour que l'on ne doive pas hésiter à accepter cette part d'arbitraire.

La caractéristique de la jeunesse, c'est généralement l'orgueilleuse foi en soi, en la personnalité que l'on n'a pas encore mais que l'on croit avoir, parce qu'elle est en train de se former et qu'on la sent tressaillir en tout son être. Le réalisme avait réclamé de ses fidèles la vérité, toute la vérité, sans voiles et sans limites, mais en paraissant croire qu'il y eût une vérité qui nous fût extérieure, une sorte de vérité concrète et facile à saisir; et c'était cette vérité-là qu'il s'agissait de trouver et de rendre. Les poètes ne pouvaient longtemps s'embarasser de tout ce que ce principe leur apportait d'obstacles; ils le traduisirent en concluant qu'ils devaient se montrer dans leurs œuvres tout entiers, tels qu'ils étaient, avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts, ou plutôt sans même se soucier de savoir ce qui pouvait être considéré en eux comme étant une qualité ou comme étant un défaut. La franchise entière vis-à-vis de soi-même, la restitution intégrale de la personnalité: tels furent donc encore les buts que se proposèrent les jeunes poètes. Mais pour être franc et se donner tel que l'on est, il faut d'abord se connaître, il faut s'écouter vivre et regarder en soi; et ainsi, sans guère s'en douter, revenait-on d'un bond aux sources mêmes où avaient déjà puisé les plus grands lyriques de l'Allemagne, les Goethe et les Heine.

Les poètes dont j'ai parlé ne s'étaient pas aperçus qu'en combattant la poésie toute formelle des Geibel, des Platen, et de leurs imitateurs, ils combattaient précisément en même temps cet « objectivisme » au nom duquel ils avaient commencé la lutte. Les poètes plus particulièrement individualistes dont il est maintenant question étaient dans une meilleure situation pour affirmer la lutte. Ils se laissèrent cependant attirer tout d'abord à ne commencer l'attaque que par de petits côtés, auxquels ils croyaient reconnaître une grande importance. Comme les « vieux » s'étaient surtout efforcés de créer une poésie où toutes les images, toutes les expressions et tous les sentimens fussent « nobles et beaux », les « jeunes », pour aller à l'encontre d'eux, semblèrent surtout s'attacher d'abord à tout ce qui est laid et vil dans l'humanité. C'était là rester très loin encore de ce vrai qu'ils affirmaient vouloir rechercher, puisque le laid absolu est peut-être encore moins vrai que le beau absolu. Mais c'est sans doute le propre de toute réaction de commettre, dans la direction où elle se produit, l'équivalent des fautes qu'elle a flétries en les constatant dans la direction opposée à la sienne propre. Les « écoles naturalistes » ont même semblé, un peu partout, prendre à tâche de nous prouver

qu'elles étaient capables, par leur prédilection pour les côtés les plus bas de la vie, de commettre encore plus de fautes, et des fautes plus grossières contre l'art, que n'avait jamais pu en commettre la naïveté optimiste des « écoles idéalistes » contre lesquelles elles menaient campagne.

Parmi les jeunes poètes allemands qui ne surent pas échapper à ce danger, je citerai seulement Hermann Conradi, — mort prématurément il y a déjà quelques années, — et à qui nous devons *les Chants d'un Pécheur*. Le souvenir de Baudelaire y est manifeste. Hermann Conradi a seulement cherché à aller en tout « plus loin » que l'auteur des *Fleurs du Mal*. Ses poèmes sont des « hymnes au péché ». L'amour n'y est jamais que sensualité, et tous les sentimens y sont ramenés à l'égoïsme. Le poète n'a qu'une pensée : faire le fanfaron de vices ; et la seule étoile qui luise dans cette nuit de pessimisme, c'est sa foi naïve en un « nouvel art ». On a d'ailleurs le sentiment qu'au fond Hermann Conradi dut être un homme meilleur qu'il ne veut bien le dire ; son livre n'est qu'une sorte de gant de défi jeté aux « vieux », à ceux qui ne se reconnaissent dans leurs vers que les plus nobles vertus ; et c'est donc simplement un mensonge opposé à un autre mensonge.

Le représentant le plus caractéristique de la tendance individualiste, et peut-être aujourd'hui le poète le plus en vue de toute la nouvelle jeune Allemagne, est M. Detlev de Liliencron. M. de Liliencron est déjà d'un certain âge, mais il appartient cependant tout à fait à la jeune génération littéraire. Il avait presque atteint la quarantaine lorsqu'il commença d'écrire, il y a dix ou douze ans. Il avait été quelques années officier dans l'armée prussienne, où il se distingua pendant la guerre d'Autriche. Démissionnaire, il mena ensuite une vie un peu aventureuse, rentra pour quelque temps dans les administrations civiles, et trouva enfin sa vraie voie dans la littérature et la poésie.

Le retard que M. de Liliencron avait mis à débiter ne l'empêcha pas de passer par des périodes de tâtonnement, mais on peut dire de lui qu'il y brûla les étapes. Dans ses quatre volumes de poèmes : *Chevauchées d'officier*, *Poèmes*, *Dans les Bruyères* et *Nouveaux Poèmes*, on peut suivre facilement la rapide transformation et l'épanouissement de son talent. M. de Liliencron ayant commencé, lui aussi, par se vouer en partie à un art de lutte et d'opposition, y apporta les défauts et y montra les faiblesses qu'entraîne avec soi cette manière de comprendre l'art. Mais, chez lui, ces défauts et ces faiblesses étaient le résultat d'un effort de sa volonté, plutôt qu'ils n'étaient le témoignage de sa nature intime. Lui aussi, au début, il avait été un peu la victime de



cette fanfaronnade de vices qui fut quelque temps à la mode; mais, sous la petite nuance d'affectation qui en résultait, on pouvait cependant bientôt deviner, et même on voyait déjà souvent apparaître en pleine lumière, la véritable nature du poète, libre, ardente, passionnée, mais tout aussi indépendante du préjugé du vice qu'elle l'était du préjugé de la fausse vertu. Son talent était trop prime-sautier, trop ennemi des entraves, pour ne pas se libérer bientôt de toute attache servile, aussi bien de toute attache à ses contemporains qu'aux poètes du passé.

Les poèmes de M. de Liliencron sont parfois un peu rudes, un peu encombrés de lianes sauvages : on n'en a que davantage la sensation du plein air, de la nature forte, libre et fraîche; et du milieu des lianes s'élèvent aussi de grands arbres où se joue le soleil, et entre lesquels s'étendent de belles nappes de clarté. La sève y est généreuse et d'un parfum grisant; je dirai même que l'afflux en est presque trop abondant, car la sensation de vie qui s'en dégage est trop exclusivement une sensation de belle santé physique, qui n'est à proprement parler en contradiction avec aucune loi morale, ni aucune grande préoccupation de l'intelligence, mais qui, les ignorant toutes, peut très bien venir à les heurter, et les heurte parfois en effet. Faut-il en faire un grand reproche à M. de Liliencron? Platon bannissait les poètes de sa république; peut-être vaut-il mieux les y laisser, en considérant que la poésie peut très bien être dans certains cas une porte de sûreté par où s'échappe le trop-plein de beaucoup de sentimens et de sensations qui sont en nous; qui ne peuvent pas ne pas y être; et qui cependant sont en contradiction avec les plus légitimes lois auxquelles il nous faut nous soumettre. Que quiconque découvre en soi un amour trop grand d'existence libre et aventureuse à travers le vaste monde, quiconque souffre d'une exubérance de vie à laquelle viennent mettre obstacle les circonstances, lise donc M. de Liliencron.

Le baron de Liliencron est le descendant d'une vieille famille du nord de l'Allemagne; et il est facile de retrouver chez lui des traces du bel orgueil naïf et de l'audace à toute épreuve par où se distingua souvent l'ancienne chevalerie. Par certains côtés, il rappellerait même ces anciens nobles pillards et déprédateurs qui vivaient en dehors de l'État et de la loi, et ne reconnaissaient qu'un droit, le droit que leur donnaient leur force et leur courage, le droit conquis par leur personnalité. A ce point de vue, on pourrait le rapprocher de Nietzsche. Pas plus que celui-ci, il ne s'embarrasse de sentimentalisme; pas plus que lui, il ne respecte rien que les caprices de sa fougue et de sa fantaisie individuelle. Mais là s'arrête la ressemblance. Nietzsche motive

avec abondance tous ses mépris et toutes ses ardeurs, et c'est même là ce qu'il y a de plus brillant chez lui ; tandis que M. de Liliencron se contente de les exprimer rigoureusement, joyeusement, mais sans s'embarrasser à en rechercher les causes, et sans jamais se demander s'il a raison ou tort d'être ce qu'il est.

La personnalité de M. de Liliencron s'était affirmée avec assez d'importance, et avait assez rapidement attiré sur lui l'attention des jeunes poètes, pour que l'on ne doive pas s'étonner de ce qu'un certain nombre d'entre eux aient déjà subi complètement son influence. Je ne m'arrêterai pas à ceux qui ne furent que ses imitateurs. Je me contenterai de rapprocher de son nom deux ou trois noms de poètes que ce rapprochement même servira à montrer d'une manière plus succincte sous leur vrai jour. M. Gustave Falke, descendant, comme M. de Liliencron, d'une vieille famille du nord de l'Allemagne, est peut-être celui d'entre eux dont le talent lui est le plus apparenté. Son livre *Danse et Recueillement*, a été accueilli par la critique allemande avec une faveur marquée. La personnalité de M. Falke, tout en s'y révélant assez semblable à celle de son chef de file, s'y montre pourtant en même temps un peu moins hautaine et moins volontaire. Mais la différence essentielle qui existe en eux, c'est que chez M. de Liliencron, c'est l'homme, — l'homme en général, et non précisément le poète, — qui parle ; tandis que chez M. Falke, ce n'est pas seulement l'homme, mais aussi l'artiste, qui apparaît à chaque instant. En même temps, le critique qui est en l'artiste surveille plus minutieusement l'expression, de telle sorte que M. Falke, quoiqu'il soit beaucoup plus jeune que M. de Liliencron, arrive souvent à donner l'impression d'une maturité plus grande.

Les *Poèmes vécus*, de M. Otto Julius Bierbaum, ont été dédiés par leur auteur à M. de Liliencron ; et c'était un peu là rendre au maître ce qui lui appartenait. La filiation est évidente, mais le poète n'est pas un simple imitateur, et il se montre digne de son aîné. M. Bierbaum est d'ailleurs un Allemand du sud ; et l'on sait qu'une différence de tempérament assez profonde sépare l'Allemand du sud de l'Allemand du nord ; or, puisqu'il s'agit ici de poésie individualiste, le meilleur éloge que l'on puisse faire de M. Bierbaum sera donc de dire que l'on reconnaît assez facilement son origine à ses poèmes. La forme, chez M. Bierbaum, est d'ailleurs plus libre, plus facile ; et l'on voit aussi que ses impressions sont plus légères, plus superficielles, en même temps que plus chatoyantes. Il fait parfois l'effet d'un enfant libre et gai qui nous raconterait les petits événemens de sa vie, un peu pêle-mêle, le bon avec le mauvais, et peut-être avec une prédilection

assez marquée pour le mauvais. Mais il passe rapidement sur tout, comme inconscient de la portée d'aucune de ses paroles, et ainsi l'impression générale de vivacité et de santé n'en est pas troublée, non plus que par ailleurs elle ne l'est d'un certain cachet d'archaïsme qu'adopte parfois la langue.

Ce que j'ai dit plus haut de M. de Liliencron, qu'il se contentait d'exprimer sa personnalité, sans l'analyser en rien, j'aurais pu le répéter avec presque autant de vérité pour chacun des poètes qui se sont groupés autour de lui. Tous ces écrivains, en effet, n'ont guère eu qu'une pensée : se donner sans contrainte, le plus naturellement possible, mais sans descendre dans les coins obscurs de leur être, sans s'arrêter à approfondir les motifs de leurs sensations ou de leurs pensées, de leurs sentimens ou de leurs actes. Le conflit entre le cœur et l'esprit, qui inquiète tant d'âmes contemporaines, ils paraissent à peu près complètement ignorer même qu'il puisse exister. Cette ignorance contribue d'ailleurs à leur garder ces qualités d'exubérance et de fraîcheur qu'on ne peut refuser de leur reconnaître. Ils n'ont pas d'inquiétude, ils n'ont que des désirs; ils n'ont pas de regrets, et ils connaissent le repos; ils se trompent sur beaucoup de choses, mais ils ne doutent de rien, et ils ont de la volonté. Leurs paroles sont des actes de leur vie, et non pas des commentaires sur les actes de leur vie. Si encombrée que reste inévitablement cette poésie de mots et de pensées de nos vieilles civilisations, on croirait y voir non pas seulement la poésie d'une nouvelle génération, qui vient de secouer un joug pesant et qui respire avec ivresse la liberté reconquise, mais y voir même la poésie d'un peuple jeune, naïf et sensuel, ardent et impétueux, à la fois capable d'accomplir des actes nobles et bons, ainsi que des actes de basse cruauté. Il va sans dire que je ne parle là que de l'impression générale qui se dégage de l'ensemble de ces nouvelles œuvres, quelques contradictions que l'on puisse trouver ici ou là entre le détail et cette impression générale.

C'est pour éviter de mêler aux noms que j'ai cités le nom d'un poète qui semble, au contraire des autres, aller d'instinct à l'analyse, que j'ai réservé jusqu'ici le nom de M. Richard Dehmel, l'un des plus curieux parmi les nouveaux poètes allemands, et dont les œuvres s'appellent *Rédemptions*, et *Mais l'amour!* La poésie de M. Dehmel reste tout à fait individualiste. Je n'irai pas dire qu'en outre il y fasse très consciemment, scientifiquement, de la psychologie. M. Dehmel ne serait pas poète, s'il procédait ainsi. Or, il est certainement tout autant poète que les autres. C'est une sorte d'instinct qui le pousse à effeuiller la fleur de son moi, à arracher du sol la tige où elle

avait poussé, pour en scruter minutieusement la racine. Pas plus que personne il n'explique le miracle qui les fait dépendre l'une de l'autre, mais il veut tout voir, et il cherche à tout dire. Il le fait sans ordre, mais il le fait sans cesse, au hasard de l'impression subie, avec des images et des mots qui sont parfois un peu déroutans, parce qu'ils sont tantôt très élémentaires et tantôt très profonds. Aussi ses poèmes y contractent-ils vite un air en quelque sorte maladif. Par sa recherche, souvent naïve, de la minutie, des dessous mystérieux, et aussi par l'enchevêtrement de pensée qui en résulte, en même temps que par le frisson qui se dégage de quelques-uns de ses poèmes, M. Dehmel rappelle quelquefois Paul Verlaine, dont il a d'ailleurs excellemment traduit en allemand plusieurs œuvres.

M. Dehmel fera-t-il école? et, une fois passés les premiers momens d'éblouissement qu'eut la nouvelle jeune Allemagne à sentir germer en elle comme un renouveau de lyrisme, verra-t-on les poètes aller vers ce que j'appellerai la poésie psychologique, où semblerait le plus les appeler la tendance dominante de notre époque? je ne sais. Mais il était utile de faire remarquer que déjà au moins un poète vient de faire réentendre cette note en Allemagne, quoiqu'elle reste encore un peu isolée dans le nouveau concert des poètes, et qu'elle y soit donnée seulement par à-coups, et d'une voix un peu rude, mais dont les éclats savent cependant parfois s'adoucir en une harmonie des plus pénétrantes.

#### IV. — LA POÉSIE SYMBOLISTE

Si, dans la poésie individualiste, l'influence du réalisme, quoique singulièrement atténuée et transformée, était souvent encore assez manifeste, elle cesse complètement de l'être chez un groupe de poètes encore plus nouveaux, et qui essaient aujourd'hui en Allemagne de mettre en honneur à peu près ce que nous avons appelé en France le *symbolisme*. J'ai déjà fait remarquer il y a quelques années les ressemblances profondes qui existaient, pour quelques-uns des principes essentiels, entre notre mouvement symboliste et l'école romantique allemande. C'est donc à une sorte de retour vers l'une des formes de leur passé littéraire, plutôt qu'à une véritable innovation, que nous convient aussi ces nouveaux poètes. En faisant cette remarque, je ne prétends pas les rabaisser; puisque aussi bien il y a des siècles et des siècles qu'a été parcouru et reconnu dans toute son étendue le domaine où peut se mouvoir tout art littéraire, et que chaque génération ne fait que reprendre possession de telle ou telle partie de ce domaine, pour le cultiver à sa manière, avec de petits

changemens, — dont il n'y a pas tant lieu de s'enorgueillir, puisque les meilleurs se font presque toujours inconsciemment, et que l'on n'est même pas libre de ne pas les y apporter, — changemens qui peuvent modifier un peu l'aspect des produits, mais qui ne sauraient beaucoup en changer l'intime nature. La différence la plus considérable que l'on puisse remarquer entre notre temps et le passé, ce serait surtout la rapidité plus grande avec laquelle les générations littéraires se succèdent et se mêlent aujourd'hui les unes aux autres. Et c'en est une preuve, parmi d'autres, que de voir le renouveau littéraire allemand après avoir commencé il y a une quinzaine d'années par un appel au réalisme le plus cru et le plus élémentaire, en être arrivé déjà à des essais, peu nombreux encore, mais caractéristiques, d'art anti-réaliste au suprême degré.

Si le choix des noms de poètes à donner comme exemples a pu m'offrir parfois quelques difficultés pour les groupes dont je viens de parler, l'embarras devient ici encore bien plus réel, quoique le nombre des écrivains entre qui il faut choisir soit beaucoup moins grand ; mais ces tentatives symbolistes étant plus récentes, le temps n'a pas encore pu y opérer le tassement qu'il a déjà fait un peu par ailleurs. Je restreindrai donc mes exemples à ce qui me sera strictement nécessaire pour montrer les deux principales nuances, contradictoires l'une à l'autre, que j'ai observées dans cette nouvelle poésie symboliste.

Comme le fait d'ordinaire toute réaction, le symbolisme allemand commença, lui aussi, par aller à l'extrême dans son opposition au réalisme. Celui-ci ne voulait connaître que des objets et des faits : les poètes qui se révoltaient contre lui déclarèrent que rien ne comptait plus hors la fantaisie, ou plutôt hors le fantastique. Par exemple, M. Paul Scheerbart, dans un poème publié il y a deux ans au *Moderne Almanach des Muses*, écrit les strophes suivantes : « Laissez la terre, quittez la terre ! Laissez-la gésir, et qu'elle pourrisse ! Au-dessus de prairies de velours noir, planent de beaux anges empourprés, et leurs boucles d'or écarlate luisent, dans le ciel vert de mon univers. Laissez la terre, quittez la terre ! Laissez-la dormir, et qu'elle pourrisse ! Sur de blanches coupoles d'ambre, voltigent de bleues tourterelles ; leurs ailes de saphir scintillent, dans le ciel vert de mon univers. Laissez la terre, quittez la terre ! Laissez-la, laissez-la, et qu'elle pourrisse ! Sur des eaux d'or tout écumantes, jouent de tendres poissons d'argent ; et leurs longues nageoires tremblent, dans le ciel vert de mon univers. Haine à la terre ! Haine à la terre ! »

L'auteur de ces vers ne s'en est sans doute jamais aperçu que tout ce qu'il peut imaginer, pour se créer un monde en dehors

de cette terre qu'il voue à notre haine ne peut qu'être malgré tout emprunté aux élémens que lui fournit cette même terre. Et il n'est pas prouvé que si M. Scheerbart pouvait vivre dans « son univers », qui somme toute ne diffère guère du nôtre que par le bouleversement des colorations, il ne finirait pas bientôt par s'en lasser, peut-être encore plus vite qu'il ne s'est lassé des couleurs et de la vie de notre pauvre petite terre. Mais j'adresse là au poète une critique trop facile ; car il est évident que si nous ne pouvons imaginer de mondes vraiment nouveaux, nous pouvons tout au moins former des rêves constamment renouvelés sur l'univers, et il n'y a pas de raison pour que ces rêves ne soient pas du domaine de l'art. Mais ils ne pourront en être précisément que dans la mesure où ils se rattacheront à la terre, à l'humanité, et où l'on sentira passer en eux le frisson humain dont ils sont l'expression. Il faut qu'on y sente vibrer encore, directement ou par suggestion, le sentiment d'où ils sont nés, espoir, amour, foi, extase ou angoisse, souffrance ou félicité : tout ce que l'on voudra, mais il faut que ce soit tout plongé dans de l'humanité, et que cela en reste tout pénétré ; sinon, ce ne sera plus qu'un jeu puéril de mots et d'images, un vain kaléidoscope qui lassera vite l'attention. On ne saurait non plus tout faire accepter sous prétexte de symbolisme ; car s'il peut y avoir de très beaux symboles dont le sens ne se laisse saisir que lentement, il ne faut pas en conclure qu'il suffise qu'un poème soit incompréhensible pour être aussitôt élevé au rang de poème symbolique. C'est cependant là un peu ce qu'ont semblé croire un trop grand nombre parmi les poètes qui se sont réclamés du symbolisme, aussi bien en Allemagne qu'en France. M. Scheerbart a publié deux volumes : *le Paradis*, et un *Recueil de fables miraculeuses*, qui ne me semblent pas appelés à d'autres destinées que de servir de prétexte à des discussions entre théoriciens sur ces questions du symbolisme et du fantastique.

« Haine à la terre ! » disait M. Scheerbart. « O terre, je t'aime ! » dit au contraire M. Paul Remer, à la fin de son recueil de poèmes : *Sous l'arc-en-ciel*. De même que M. Scheerbart, M. Remer se montre un adversaire déclaré du réalisme, et, lui aussi, il s'essaie à une poésie symbolique ; mais, loin de chercher à briser le lien qui unit la poésie à la vie, il voudrait au contraire le rendre plus fort : aussi choisit-il ses symboles plutôt dans la réalité que dans le rêve. Comme l'a fait observer avec raison un critique allemand, « il a l'heureuse faculté de considérer la réalité comme si elle était un conte. » Ainsi, dans l'un de ses poèmes, il nous dépeint un pauvre vieillard infirme qui traverse la campagne un matin de printemps ; un enfant s'avance à sa rencontre sur le chemin,

et, l'ayant abordé, se met à causer avec lui de ses leçons pour l'école et des autres petites choses qui font sa vie; mais le vieillard ne l'écoute que d'un air indifférent et fatigué : « Ne me connais-tu donc pas ? » interroge soudain l'enfant, levant un regard anxieux sur le vieillard, qui abaisse alors lentement vers lui ses yeux éteints, et secoue tristement la tête; l'enfant, alors, soupire, et puis s'éloigne; et le vieillard, de nouveau seul, reprend sa marche mélancolique : « Pauvre vieillard, le printemps t'avait envoyé ta jeunesse, et tu ne l'as pas reconnue ! » — Par cette simple phrase de la fin, le poète projette tout d'un coup une vive lumière sur tout ce qui précède, et éclaire d'un jour agrandi et transfiguré le gracieux tableau, emprunté à la vie courante, qu'il venait déjà de nous présenter avec assez d'art pour captiver notre attention.

Les poèmes de MM. Scheerbart et Remer sont écrits en prose poétique. Un certain nombre des écrivains que j'ai nommés ont aussi employé pour leurs poèmes la prose avec les vers, par exemple M. Bierbaum, dans ses *Poèmes vécus*, et aussi parfois MM. de Liliencron, Falke, Dehmel, etc. Cette observation nous amènerait à examiner comment les nouveaux poètes allemands jugent la question de la forme dans la poésie. Je n'entrerai cependant là dans aucun détail, car les principes des métriques allemandes n'ayant rien de commun avec les principes de nos propres métriques, à cause de la différence fondamentale de constitution syllabique des mots dans les deux langues, il faudrait, pour être clair, commencer par examiner ces différences, et un tel examen ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Je me contenterai donc de signaler d'une façon générale le courant qui porte les nouveaux poètes à rejeter de plus en plus, en tout ce qui concerne la forme, les règles qu'acceptèrent leurs devanciers. La tâche leur est d'ailleurs facilitée par le fait que les plus grands poètes de l'Allemagne, les Goëthe et les Heine, ont eux-mêmes quelquefois abandonné toute règle pour adopter le vers libre, et qu'ils ont fait de tout aussi belle poésie avec le vers libre qu'ils en avaient fait avec les rythmes grecs ou avec les vieilles formes allemandes. Beaucoup de jeunes poètes estiment qu'il est temps de libérer définitivement la poésie de toute forme conventionnelle, si motivées qu'aient pu être en leur temps les conventions qui s'étaient fait accepter par le plus grand nombre; et ils croient indiquer mieux, par le rejet de ces conventions, que la forme doit seulement être un moyen, et non pas un but. Aussi vont-ils facilement des anciennes formules rythmiques les plus rigides, et en passant par le vers libre, jusqu'à la prose poétique, quand ils en jugent utiles, et par là nécessaires, la souplesse et la fluidité. Ils sont

d'ailleurs convaincus que la forme, débarrassée de toute règle autre que le sens intime d'harmonie qui doit guider le poète, pourra devenir ainsi plus belle encore et plus vivante qu'elle ne l'a jamais été, parce qu'elle pourra se lier et se fondre plus complètement avec le sentiment même dont elle est chargée de donner l'impression, et qu' « elle acquerra ainsi la beauté de la vie, au lieu de se contenter de la beauté du marbre. » Quoi qu'il en soit, cette tendance à libérer la forme de toute entrave, à se débarrasser de tout culte étroit pour « l'extériorité » dans la poésie, ne peut que confirmer ce que je disais plus haut, lorsque je constatais en général, dans la nouvelle poésie allemande, un retour à plus de vie intime, à une inspiration personnelle, à un don plus spontané de l'être tout entier.

Cette étude, quoique déjà longue, l'eût été bien davantage si j'avais voulu faire entrer ici les noms de tous les nouveaux poètes qui se reconnaissent à eux-mêmes — et qui s'accordent même volontiers les uns aux autres — un talent digne d'être admiré de tous. M. Bierbaum dirige depuis quelques années, à Munich, la publication d'un *Moderne Almanach des Muses*, qui donne tous les ans l'hospitalité à bien des poètes dont je n'ai pu parler. M. Bierbaum y reçoit ces poètes un peu pêle-mêle; et l'accueil, pour y être facile, n'en devient vite que plus arbitraire. On pourra me faire le reproche opposé, et trouver que j'ai écarté, un peu arbitrairement aussi, des noms que rien ne m'empêchait de considérer comme tout aussi dignes d'être choisis en exemples que peuvent l'être ceux auxquels je me suis arrêté. Mais choisir c'est accepter de se restreindre; et j'ai choisi le mieux que j'ai pu, sans autre préoccupation que de donner justement les exemples les plus typiques et les plus notables.

JEAN THOREL.



---

# LE ROMAN D'UNE INCONNUE

---

PREMIÈRE PARTIE (1)

MONTPELLIER

---

Cher Monsieur,

Tout étrange que vous paraisse la lettre que vous avez sous les yeux, lettre à laquelle je confie pour vous mes pensées les plus secrètes et mes sentimens les plus intimes, je vous adjure, au nom de l'honneur, d'en cesser incontinent la lecture et de détruire à l'instant cette missive, si vous ne vous faites à vous-même le serment solennel de conserver, sur cet incident de votre vie, le secret le plus inviolable.

Bien que je sache qu'un cœur de soldat trompe rarement, je croirais mal agir avec vous en vous cachant que je prends les plus grandes précautions et que je trace avec ma main gauche ces caractères que ma droite pourrait faire reconnaître.

J'arrive au but réel de ma démarche et j'ose vous dire que je vous aime...

Bien que je veuille garder le plus strict incognito, je ne veux pas vous laisser ignorer quel vif attachement, quel intérêt profond vous avez inspirés à une personne qui songe constamment à vous.

(1) Les lettres que l'on va lire sont tombées entre nos mains par une suite de circonstances qu'il nous est interdit de préciser. Frappés de leur caractère d'authenticité, qui nous est d'ailleurs garanti, nous avons pensé devoir leur conserver toute leur saveur originale, et nous nous sommes contentés d'y supprimer ou d'y déguiser quelques noms propres.

Vous voyez que j'ai peu d'exigences ; je me contente du bonheur de vous voir et de penser à vous ; peut-être ne vous entendrai-je jamais ; le secret de ce vif intérêt est mien ; si je le puis, je vous le confierai plus tard.

En attendant, si vous acceptez, avec mes affectueux sentimens, mon inaltérable dévouement, portez, pendant quelques jours, une rose à votre boutonnière ; j'ose vous demander ce signal pendant quelques jours dans la crainte que j'ai de ne pas vous rencontrer, soit dans un lieu, soit dans un autre. Dans tous les cas, portez de préférence cette fleur au théâtre, soit dimanche, mardi ou jeudi.

Je compte sur votre prudente discrétion, et quand j'aurai vu votre signal, je m'expliquerai plus catégoriquement.

A vous de cœur et d'âme.

## II

Mon ami, la honte m'accable, après l'audacieuse et romanesque tentative que j'ai osée auprès de vous. Qu'avez-vous pensé ? Avez-vous cru à une odieuse mystification ? Avez-vous supposé ou attendu une mystérieuse et banale intrigue ? Rien de tout cela n'a lieu, je vous aime le plus saintement du monde, et peut-être ne me connaissez-vous jamais !

En effet, que sais-je de vous ? Je ne sais que l'agrément de votre visage, dans l'expression duquel rayonnent les sentimens les plus naïfs et les plus honnêtes. Je sais encore que vous êtes jeune, et qu'à votre âge les sentimens changent avec une variété, une rapidité magiques. Il m'est facile de savoir votre âge, en faisant un petit calcul des plus simples : vous êtes capitaine d'état-major depuis un an, deux ans de lieutenance de cavalerie, deux ans d'infanterie, quatre ans d'école d'état-major et Saint-Cyr, réception à 19 ou 20 ans, total 28 ou 29 ans.

Malgré tous mes doutes, malgré toutes mes défiances, malgré mes légitimes appréhensions, je ne renonce pas au bonheur d'être quelque chose dans votre vie, à laquelle je m'associe plus que vous ne le croyez.

L'imagination, ce merveilleux et puissant auxiliaire, me transporte comme le tapis des Mille-et-une nuits et me conduit où je veux.

Je vais, qu'il vous plaise ou non, m'asseoir à votre foyer, je vous suis partout en me mêlant intimement à votre vie (toujours en imagination).

Je ne vous dis que cela aujourd'hui, je tiens à vous prouver matériellement que je pense à vous. Réfléchissez mûrement à tout

ce que je vous dis ; si vous acceptez mon affection, portez mardi et jeudi, au théâtre, cette rose qui ne doit avoir une signification que pour nous seuls (n'est-ce pas presque un contrat ?). J'insiste sur ce détail qui peut vous paraître puéril, par la crainte que j'ai de ne pas vous rencontrer porteur de ce symbole.

Tenez-vous donc, cher bon, à la sortie du théâtre ; n'est-ce pas là que je jouirai du plus grand des bonheurs de ma journée, celui de vous voir ? Ma manière d'écrire me fatigue tellement que je ne puis aujourd'hui vous rien dire qu'un rien, mais ce rien, c'est : Je vous aime.

Bien à vous, de toute mon âme...

Réfléchissez et répondez, nous verrons après.

Que j'aimerais à ne pouvoir douter de votre discrétion !

### III

Cher, bien qu'il soit peu de mes pensées auxquelles vous soyez étranger, mon intention n'est pas de vous en accabler chaque jour ; et je ne prendrais pas aujourd'hui la liberté de vous importuner, si je n'avais à vous prier de vouloir bien m'excuser de ce que je n'ai pu jusqu'à ce jour m'assurer, par moi-même, si vous portiez ou non le signe convenu : certaines exigences, le mauvais temps, enfin mille petites causes qui amènent de grands effets. Si je n'avais obéi qu'à mes sentimens, les choses se fussent passées autrement : les devoirs, mon ami, ne sont pas des sentimens ; faire ce qu'on doit n'est pas faire ce qui plaît. Dans tous les cas, soyez assuré que je vous aime pour vous et non pour moi. Votre bonheur futur est le rêve que j'accueille avec le plus de faveur, et que je caresse incessamment. Je mets à vos pieds toutes les fleurs de mon âme, une foi entière, un dévouement absolu, une affection sans bornes. Toutes ces richesses d'un cœur aimant et vrai, je vous les offre ; elles servent à aimer et ne font pas qu'on soit aimé.

D'où viennent, me direz-vous, ce puissant intérêt, cette complète abnégation ? Je ne saurais analyser subtilement tous ces divers sentimens ; j'ai trouvé votre front chargé de pensées, d'ennuis et de soucis. A côté de ces signes précurseurs d'une vie attristée, j'ai admiré dans vos yeux et dans votre bouche l'expression de la bonté et de la naïveté la plus charmante. Je ne me suis laissée aller qu'à l'admiration que me causait une belle physionomie. Vous le voyez, tout est immatériel dans mon affection pour vous.

Conservez pour vous, je vous en conjure, le secret de cette affection, cachez en un coin de votre âme cette fleur de tendresse

immense que déflorerait un regard profane. Je lie solennellement ma vie à la vôtre, vos destinées aux miennes.

Êtes-vous ambitieux dans la louable acception du mot ? Je vous servirai ; mais de grâce, soyez discret, et si vous consentez à accepter mon affection, portez encore le signe convenu. Ne vous laissez pas trop vite d'être patient, car ce serait jouer de malheur, si je ne vous voyais jeudi ou vendredi : jeudi à l'Esplanade ou au théâtre, vendredi où il plaira à Dieu.

Croyez en moi, et soyez bien assuré que, si j'étais au courant de vos habitudes, du lieu de votre habitation, je pourrais me trouver sur votre passage, sans vous donner la préoccupation que je vous donne avec mon signal. Peut-être vous prierai-je de m'écrire, je verrai ; avant tout, il faut que je sois assurée de votre discrétion sur laquelle je crois devoir compter si vous avez lu mes lettres, car c'était un engagement que vous preniez vis-à-vis de vous-même.

Au revoir. A vous toutes mes tendresses.

A vous et bien à vous.

(Conservez mes lettres, je vous les réclamerai un jour.)

#### IV

Mon ami ou plutôt mon aimé, ici s'achève le beau rêve par moi caressé avec tant d'amour, ici se termine notre pauvre roman, auquel je ne puis donner une autre conclusion...

En vous écrivant tout d'abord, j'ai cédé à d'irrésistibles sympathies ; en me jetant à votre face avec la plus audacieuse témérité, que vous ai-je donné à penser ? Quelles amères réflexions ne sont pas venues m'assaillir depuis !

Si je ne relevais que de moi-même, si je ne devais à aucun des miens compte du nom que je porte, je n'hésiterais pas une minute à me faire connaître de vous et à vous confier ce que je regarde comme le plus cher au monde, je veux parler de l'honneur. Il est vrai que le monde nous donne peu, et il est convenu que nous lui devons beaucoup.

Enfin, mon ami, dans quelques semaines, je quitte, par suite de circonstances imprévues et indépendantes de ma volonté, le séjour de Montpellier pour celui de Paris, où j'ai mes relations de société, de parenté et d'amitié. J'y séjournerai deux mois pour revenir à Montpellier, que je quitterai ensuite d'une manière définitive au bout de quelques semaines. Devant toutes ces considérations j'ai jugé qu'il était à peu près inutile pour vous et pour moi que nous nous connaissions.

Seulement, mon ami, je ne veux pas que vous ignoriez que

vous avez de par le monde une personne qui vous aime de toute son âme, qui vous aime pour vous, et non pour elle et qui pour vous est prête à tous les dévouemens. Vous pouvez me croire; qui pourrait me forcer à mentir? Je vous remercie d'avoir porté mon signal; je vous dois à ce sujet les plus fraîches, les plus douces émotions que l'on puisse ressentir.

En vous quittant, je ne le fais pas d'une manière définitive, je vous adresserai comme suprême adieu quelques lignes où je vous ferai part des remarques que m'ont suggérées ma science et mon expérience de la vie; bien que je n'aie pas vécu un plus grand nombre d'années que vous, je les ai vécues doublement. Et puis, cher aimé, j'ai tant songé à vous, la nuit et le jour, que je crois vous connaître : vous me faites l'effet d'un homme enfant. Voulez-vous mes conseils? Daignerez-vous les accepter? Je vous les donne de si bon cœur!

Si vous voulez les accepter, adressez à Montpellier, poste restante, une lettre avec la suscription suivante :

« J. C. H. poste restante, Montpellier. »

Ne mettez sur la suscription ni Monsieur ni Madame, car je ne sais si ce seront une femme ou un homme de confiance (qui du reste n'y entendront pas malice) qui iront retirer votre lettre.

Si vous voulez répondre à mon désir, dites-moi, mon ami, quelques mots sur vous, tout ce qui vous touche m'intéresse vivement; dites-moi ce que vous avez pensé de ma démarche. Parlez-moi de votre discrétion, du lieu de votre demeure, de vos occupations, etc. Si vous voulez répondre, faites-le tout de suite. A vous toutes mes pensées, toute mon âme et tout mon cœur.

A vous, bien à vous. A bientôt.¶

## V

Cher aimé, je vous l'ai dit : je vous aime et ne m'en veux point dédire. Ne vous ai-je pas dit aussi que vous ne me verriez sans doute jamais? Je n'ai point voulu vous tromper, ni encourager en vous une espérance qui serait infailliblement déçue. Je ne vous ai menti qu'une fois (je vous en fais l'humble aveu), c'est le jour où, voulant prolonger un égoïste plaisir, je vous écrivis que lje n'avais point encore vu de roses à votre boutonnière. J'avais un double but : tromper votre clairvoyance, car j'avais vu ce signal dès le premier jour; et puis je voulais jouir encore de ces douces et suaves sensations, que je devais à votre présence ainsi qu'au tacite aveu qu'elle semblait ratifier.

Mon crime est avoué, mon ami, me le pardonnez-vous? J'arrive maintenant à votre lettre, que je lis et relis, depuis ce

matin ; elle m'attriste vivement, puisqu'elle m'avertit que mes pauvres missives ont troublé votre repos. Je ne voulais point me faire aimer de vous ; en lisant sur votre visage une mélancolique tristesse que pouvait causer l'isolement, j'ai senti naître en moi un puissant intérêt, auquel a succédé un sentiment plus tendre, plus absolu, plus involontaire... En vous écrivant, j'ai voulu vous donner du courage, plus d'assurance ; enfin j'ai voulu vous faire voir que vous ne sauriez être indifférent à qui saurait vous voir. N'avez-vous pas la vraie beauté ; celle qui vient d'une belle et bonne âme ? Je vous aime d'une manière immatérielle, aimez-moi de même. Maintenant, si vous voulez, pour ne point trop aiguillonner votre curiosité, supposez que les années ont fait plus qu'effleurer mon front, supposez encore que la plus disgracieuse laideur est mon partage. Que vous importe l'enveloppe que vous ne devez pas connaître, si l'âme que vous connaîtrez est bonne ?

Sortons de ces suppositions et arrivons à des choses plus importantes : votre genre de vie ne me satisfait pas pour vous, chère âme, la matière y a une trop grande part. Pour un ambitieux, et surtout pour un futur général, je voudrais une vie mieux remplie. Je crains pour vous certains contacts, certains milieux. Je dois vous dire que je sais depuis samedi soir, à 7 heures et demie, que vous êtes de Paris ou des environs ; la certitude de vous rencontrer à l'Esplanade m'a fait m'y promener et vous suivre. Votre accent ne m'a point été étranger ; comme vous, j'ai presque toujours vécu à Paris ; grande a donc été ma joie en entendant votre voix qui m'a produit l'effet de la plus suave musique ; un ami vous a malheureusement entraîné au Cercle de la Loge ; je vous y laisse, et j'arrive au but réel de ma lettre.

Je vous ai promis, cher, mes conseils ; je vous livre au monde et je veux vous y accompagner en pensée. Ceux qui ont beaucoup souffert ont beaucoup vécu ; ne croyez pas que les âmes solitaires ne sachent rien du monde, elles le jugent. J'ai le cœur aveugle, mais l'esprit clairvoyant. Je vous voudrais parfait, ce n'est pourtant pas moi qui aurai le bénéfice de toutes ces perfections. Avant tout, cher ami, ne jouez pas, dans quelque salon que ce puisse être ; je n'excepte celui de personne. Je vous ai trouvé un meilleur usage du temps que vous dissiperez au jeu ; vous verrez par ce que je vous dirai ensuite, que, là où les autres doivent perdre tôt ou tard, vous gagnerez toujours. Si vous saviez avec quelles anxiétés je vous suivrai dans votre route ; quelles joies si vous allez droit, quels pleurs si vous vous heurtez à des angles ! Croyez-moi, mon affection est sans égale ; elle est à la fois involontaire et choisie. Ah ! je voudrais vous voir heureux, puissant et *considéré*, vous qui serez pour moi comme un rêve animé !

Surtout, mon ami, ne soyez ni confiant, ni banal, ni trop empressé, trois écueils ! La trop grande confiance diminue le respect, la banalité nous vaut le mépris, le zèle nous rend excellens à exploiter. Et, d'abord, cher bon, vous n'avez pas plus de deux ou trois amis dans le cours de votre existence, votre confiance est leur bien ; la donner à plusieurs, n'est-ce pas les trahir ? Si vous vous liez avec quelques hommes plus intimement qu'avec d'autres, soyez donc discret sur vous-même, soyez toujours réservé comme si vous deviez les avoir un jour pour compétiteurs, pour adversaires ou pour ennemis ; les hasards de la vie le voudront ainsi. Quant à la banalité, si elle fait dire de vous par quelque niais que vous êtes un homme charmant, les hommes habitués à sonder, à évaluer les capacités humaines, découvriront votre tare, et vous serez promptement déconsidéré, car la banalité est la ressource des gens faibles ; on les opprime ; et cette société plus marâtre que mère adore les enfans qui flattent sa vanité. Quant au zèle, cette première et sublime erreur de la jeunesse, qui trouve un contentement réel à déployer ses forces et commence ainsi à être la dupe d'elle-même avant d'être celle d'autrui, gardez-le pour vos sentimens partagés et pour Dieu ! N'apportez pas au bazar du monde des trésors en échange desquels il vous rendra de la verroterie.

Une des règles les plus importantes de la science de la vie est un silence presque absolu sur vous-même. Donnez-vous la comédie, quelque jour, de parler de vous-même à des gens de simple connaissance ; entretenez-les de vos souffrances, de vos plaisirs, de vos affaires ; vous verrez l'indifférence succédant à l'intérêt joué ; puis l'ennui ; si la maîtresse du logis ne vous interrompt poliment, chacun s'éloignera sous des prétextes habilement choisis. Mais voulez-vous grouper autour de vous toutes les sympathies, passer pour un homme aimable, spirituel, d'un commerce sûr ? Entretenez-les d'eux-mêmes, cherchez un moyen de les mettre en scène, même en soulevant des questions en apparence inconciliables avec les individus, les fronts s'animeront, les bouches vous souriront, et quand vous serez parti chacun fera votre éloge. Votre conscience et la voix du cœur vous diront la limite où commence la lâcheté des flatteries, où finit la grâce de la conversation. N'ayez pas le travers de la jeunesse, celui de juger trop vite et trop sévèrement. Vos arrêts seraient des censures qui blesseraient beaucoup de personnes autour de vous, et ces blessures sont de celles que l'on ne pardonne pas.

J'arrive à la question grave, à votre conduite auprès des femmes. Dans les salons où vous irez, ayez pour principe de ne pas vous prodiguer en vous livrant au manège de la coquetterie.

Pour avoir du succès, il ne faut s'occuper que d'une même personne dans la soirée, et surtout s'attacher à celles qui paraissent négligées. La plupart des jeunes gens perdent leur plus précieuse fortune, le temps nécessaire pour se créer des relations qui sont la moitié de la vie sociale; comme ils plaisent par eux-mêmes, ils ont peu de chose à faire pour qu'on s'attache à leurs intérêts; mais ce printemps rapide s'avance déjà pour vous, sachez le bien employer. Cultivez donc les femmes influentes, les femmes influentes sont les vieilles femmes; elles vous apprendront les chemins de traverse qui peuvent mener rapidement au but. Elles seront à vous de cœur; la protection est leur dernier amour, quand elles ne sont pas dévotées; elles vous serviront merveilleusement, elles vous prôneront merveilleusement et vous rendront désirable. Fuyez les jeunes femmes! Ne croyez pas qu'il y ait le moindre intérêt personnel dans ce que je vous dis! La femme d'un certain âge fera tout pour vous, la jeune rien; celle-ci veut toute votre vie, l'autre ne vous demandera qu'un moment, une attention. Raillez les jeunes femmes, prenez d'elles tout en plaisanterie, elles sont incapables d'avoir une pensée sérieuse. Les jeunes femmes, mon ami, sont égoïstes, petites, sans amitié vraie, elles n'aiment qu'elles, elles vous sacrifieraient à un succès. D'ailleurs toutes veulent du dévouement, et votre situation exigera qu'on en ait pour vous, deux prétentions inconciliables. Aucune d'elles n'aura l'entente de vos intérêts; toutes penseront à elles et non à vous; toutes vous nuiront plus par leur vanité qu'elles ne vous serviront par leur attachement; elles vous dévoreront sans scrupule votre temps, vous feront manquer votre fortune, vous détruiront de la meilleure grâce du monde. Si vous vous plaignez, la plus sotte d'entre elles vous prouvera que son gant vaut le monde, que rien n'est plus glorieux que de la servir. Toutes vous diront qu'elles donnent le bonheur, et vous feront oublier vos belles destinées.

Les moins rusées des femmes ont des pièges infinis; la plus imbécile triomphe par le peu de défiance qu'elle excite; la moins dangereuse serait une femme galante qui vous aimerait sans savoir pour quoi, qui vous quitterait sans motif, et vous reprendrait par vanité.

La personne que vous aimerez ne devra jamais penser à elle, mais à vous; elle ne vous disputera rien, elle n'entendra jamais ses propres intérêts, elle flairera un danger où vous n'en verrez point et elle oubliera le sien propre. Oui, je vous porte une affection dont l'étendue ne vous sera jamais connue; mon cœur est si creusé par le sentiment dont vous l'avez rempli que vous n'en trouverez jamais le fond. Vous ne saurez jusqu'où peut aller mon dévouement, et vous ne devez pas me suspecter dans les conseils *que je* vous ai donnés pour bien mener votre vie.



Je vous veux une brillante fortune et pouvoir me dire que j'ai contribué mieux que par le désir à votre grandeur. Cette coopération est le seul plaisir que je puisse me permettre. Nous sommes séparés, vous ne pouvez avoir ma main dans la vôtre ; mais vous devez bien avoir entrevu quelle place vous occupez dans mon cœur. Maintenant qu'à notre satisfaction mutuelle j'ai fini mon prêche et toute ma belle morale, je reviens aux termes de votre lettre, que je relis incessamment et qui me préoccupent sans cesse. Je ne puis vous voir, mon ami, je ne puis que vous écrire. Sachez que vous n'êtes ni seul, ni abandonné, songez que je vous aime et que je vis de votre vie. Je vous promets que vous me connaîtrez quand je quitterai Montpellier d'une manière définitive, ce qui sera plus rapproché que nous ne le pensons.

En attendant, vous ferez sans doute un de ces jours la connaissance d'un jeune docteur de mes amis, bonne et douce plante du Nord égarée dans ce pays par la fatalité d'une mauvaise santé et retenue ici par sa mauvaise étoile qui lui a fait épouser une des riches héritières de ce pays. Vous devez le voir au théâtre dans une des loges de seconde, près du milieu, il est avec deux jeunes femmes dont l'une est la sienne et l'autre sa belle-sœur, qui a épousé le fils d'un médecin de Paris. Mon ami est blond, il fait contraste avec son beau-frère qui est noir comme un mulâtre. Il doit faire un voyage (il a, comme vous et moi, l'humeur voyageuse) ; il me disait dernièrement que dans son voyage il avait à voir quelques officiers d'état-major de ses amis, dont il ne savait pas au juste l'adresse. Je lui suggèrai l'idée de s'adresser à vous, de vous demander ce service. Recevez-le bien, c'est un homme d'esprit et de cœur. Je ne le crois pas heureux, faites avec lui l'apprentissage de mes leçons. Je crois que sa nature douce, calme, poétique s'est mal associée avec la nature méridionale et pétulante de sa femme. Il souffre, mais se tait. Il ignore mes sentimens pour vous, je trouverai le moyen de l'interroger adroitement sur vous. Je vous espionne, mon pauvre ami, c'est mal. Écrivez-moi aux mêmes initiales J. C. H. Je suis au lit assez malade ; je vous ai pourtant écrit une longue lettre dont je vous prie d'excuser la mauvaise écriture, vu la position que j'occupe. Le style trouvera, je l'espère, grâce à vos yeux. J'enverrai bientôt chercher votre lettre, écrivez-la de suite et dites-moi toutes vos pensées. Bien qu'à l'exemple de cette reine qui aimait tant Calais qu'elle disait qu'on n'aurait qu'à ouvrir son cœur pour y trouver son nom gravé, je puisse dire que votre physionomie est incrustée dans mon cœur, par chacun de ses battemens, cela ne suffit pas, envoyez-moi votre image. Que j'aie quelque chose de vous ! A propos de mon ami, je vous conseillerai de ne jamais vous marier ici, si riche que soit une femme.

Je n'en puis plus; je vous quitte en vous disant le nom des personnes auprès desquelles je puis vous être utile par mes relations intimes ou ma parenté.

Je fais une simple énumération : le prince Napoléon, le prince Lucien, le maréchal Forey, Canrobert, le général de Goyon, le baron de Lajas, chambellan de l'empereur; j'omettais le maréchal Vaillant, Persigny, d'Ornano, les sommités scientifiques et quelques bonnes amies.

Adieu, je vous aime.

Je vous ai écrit cette lettre tout d'une haleine, aussi n'en puis-je plus.

Écrivez de suite, surtout cachetez vos lettres. A vous de cœur et d'âme.

Quand vous reverrai-je? Je suis condamnée à la réclusion la plus absolue.

## VI

Monsieur, vous savez que dans tous les pays, et en France surtout, le ridicule tue tout ce qu'il frappe; vous avez rendu mon personnage si odieusement ridicule à mes propres yeux, que vous comprenez aisément que je n'ose jamais paraître aux vôtres. Enfin, sur la foi des traités, vous imaginant avoir dans votre acquis tout un arsenal d'épigrammes, vous vous êtes décidé à me les lancer au visage. Si ce n'était quelques vagues sympathies qui me restent pour vous, je ne prendrais pas la peine de vous dire que je déplore amèrement chez vous cette tournure de l'esprit, qui est celle de ceux qui en manquent.

Peut-être vous êtes-vous imaginé que ce genre sarcastique seyait à votre physionomie, et peut-être alors avez-vous voulu mettre votre esprit en harmonie avec votre visage? Cette idée, aussi neuve qu'originale, me sourit assez, mais vous me permettez de vous dire que vos yeux et votre bouche ont de la bonhomie mais pas de finesse. Enfin, deux fois vous m'écrivez et deux fois vous trouvez le moyen d'être avec moi le plus impertinent du monde. Après la galante exposition de vos bonnes fortunes, après une dissertation sur le caractère des femmes, l'énumération de vos vertus civiles et militaires, vous me traitez à peu près comme une Manon de carrefour. Vous y allez cavalièrement, et, pour mener ainsi la chose à bonne fin, vous daignez me prévenir que vous serez à cheval le lendemain. Là n'est vraiment pas votre élément : à cheval vous êtes défectueux, vous avez de trop en jambes ce qui vous manque en buste.

J'arrive au véritable but de ma lettre, c'est de vous dire que l'amour naît de tout et qu'il meurt de rien. Je vous ai aimé parce que je vous ai supposé le tact de l'esprit et celui du cœur, j'en regrette l'absence, et je suis heureuse de voir que je n'ai rien perdu ni rien compromis mal à propos. Je ne vous en veux pas d'une franchise toute militaire. Je vous montrerai d'ici à quelques mois comment une femme d'esprit se venge. Seulement, comme je suis loyale, je puis vous affirmer qu'il ne vous arrivera rien de désagréable. Nous n'étions pas faits pour nous entendre ; nous aurions eu trop d'esprit à nous deux ; nous nous appareillerons ailleurs. Je ne suis vraiment pas laide, je n'ai qu'un orgueil, c'est celui de ma main, et il faut que ce soit bien vrai, puisque j'en conviens aussi franchement. Du reste, consolez-vous ! vous faites une médiocre perte, je suis patraque, nerveuse, très romanesque et fort capricieuse. Tout bien pesé, je n'étais pas votre fait : il doit vous falloir quelque bonne courtisane, ou quelque jolie fille de magasin au frais minois, qui sera enchantée d'être remarquée par un homme tout doré. Mon incognito cessait dans six semaines ; mais adieu tous les rêves ! Pardonnez-moi seulement d'être venue sottement me jeter dans votre vie, oubliez-moi, ce qui sera facile. Soyez discret et brûlez mes lettres. Envoyez-moi de suite un adieu et un pardon.

## VII

Monsieur, ma surprise a égalé ma joie ; j'ai vu avec plaisir que la matière n'avait pas tout absorbé chez vous, et qu'aux grâces irrésistibles de cette dernière vous joignez les grâces de l'esprit le plus attique. Malheureusement vous avez plus d'esprit que de cœur, et surtout de cet esprit acerbe qui flétrit et dessèche tout ce qu'il touche ; vous n'êtes donc pas mon fait. Il m'est après tout infiniment plus agréable de passer à vos yeux pour votre bisaïeule, que pour quelque chose de pire.

Vous m'en voulez de mon long factum ; pardonnez-le-moi, il m'a aidé à passer une nuit que l'insomnie rendait insupportable. Tout votre esprit ne vous a pas rendu très perspicace ; qui vous a dit que je n'ai point tenté une épreuve ? Et puis ne faut-il pas vous pardonner quelques petits caprices ? Ce jour-là, le vent était chez moi à la morale et à la sentimentalité ; le jour suivant m'aurait peut-être trouvée dans une disposition d'esprit diamétralement opposée. Vous savez du reste que la femme est un bien insupportable animal. Tout est donc fini entre nous, je vous dis adieu. Ne m'en veuillez pas du mystère dont je me suis entourée, l'incognito eût cessé à Paris. Je ne suis pas une impo-

sante douairière, je n'ai pas la trentaine, quelque éclat, de jolis yeux, de petites mains et un fort petit pied. Adieu donc, et mille prospérités. Je serai enchantée que vous me donniez encore signe de vie dans un adieu que j'attends.

## VIII

Cher monsieur, je n'avais pas besoin de votre lettre si noble, si digne et si calme pour rentrer en moi-même; mes malencontreuses missives étaient à peine sorties de mes mains, que j'eusse donné je ne sais quoi pour être libre d'avoir à les envoyer encore. Je m'humilie devant vous et je vous prie de tout mon cœur de me pardonner, et d'oublier ce que mes expressions ont pu contenir d'impropre et de malsonnant. S'il y a eu quelque chose de blessant pour vous, soyez assez généreux pour n'en conserver aucun mauvais souvenir. Je m'humilie donc devant vous, et je trouve plus de vraie grandeur dans mon humilité qu'en me drapant impitoyablement dans mon orgueil. Que voulez-vous? Je tiens de ma mère un sang allié à toutes les grandes familles d'Espagne. Voilà une première excuse que j'invoque pour plaider puissamment ma cause à vos yeux et pour vous aider à une complète indulgence. J'ai bien d'autres motifs à vous alléguer : mon état maladif, ma surexcitation nerveuse, l'inquiétude immense que me causait l'attente de votre réponse, la désillusion qu'elle m'a apportée, l'indifférence, la sécheresse de cœur que j'ai dû attribuer à votre ton persifleur, devant une nuit consacrée à vous étaler les trésors amassés pour vous en mon cœur. Peut-être l'ai-je fait trop orgueilleusement, je suis punie de ma faute; j'avais tant à cœur de vous plaire; j'espérais y parvenir en vous prouvant combien je m'occupais de vous. En essayant de vous montrer que j'avais de l'intelligence, de l'instruction, je ne suis peut-être arrivée à vous apparaître que sous le grotesque et repoussant aspect d'une pédante ou d'un bas-bleu. J'ai pourtant mordu au fruit de l'arbre amer de la science. Ne frémissiez pas trop, je cache ce secret avec le même mystère qu'une honte ou qu'une plaie secrète. Écoutez ma confidence entière, elle est ignorée de tous et elle est pour vous le sûr garant de ma loyale et sympathique estime. (Je tiens essentiellement à vous prouver que je n'ai pour vous ni haine, ni indifférence.) Privée jeune de ma mère, élevée par un père qui m'idolâtrait et qui contrairement à l'opinion générale accordait aux femmes une intelligence au moins égale à celle de son sexe, j'ai dû étudier comme un futur lauréat et développer toutes les dispositions qui paraissaient devoir un jour me rendre le parti le plus désirable.

Si j'ai trouvé de grandes joies dans l'étude, j'y ai trouvé souvent de grandes amertumes. Je sais entre autres choses (ne frémissiez pas trop) l'italien, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français ; ces cinq langues me sont aussi familières que leur littérature. J'ai étudié la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, la théologie, l'histoire. Je sais le latin et le grec. Quelle monstruosité ! Si la fortune ne m'eût souri et si je n'eusse été comblée de ses dons, je serais devenue sous-maîtresse ou une George Sand au petit pied. Toutes ces études, toutes ces occupations multiples, quelques longs voyages m'ont amenée à vingt ans, époque à laquelle une grave maladie (qui m'a laissé une santé bien chancelante et bien précaire) a failli m'emporter. J'ai vécu deux ans à Naples ; là, j'ai aimé un homme que je n'ai jamais connu et auquel je n'ai jamais adressé la parole. Vous lui ressemblez ; de là venait mon indomptable passion. Conservez pour vous tous mes secrets ; en vous les livrant j'ai voulu vous prouver mon repentir. En réalité, je n'étais point ce qu'il vous fallait, je ne pouvais et ne voulais vous aimer qu'avec mon âme. Elle est encore à vous, bien à vous, bien à vous et à vous seul. Que vous importe ? me direz-vous. Rien ; mais la vie est longue et je vous jure de vous servir. Dans le colis que j'ai eu l'audace de vous adresser, j'ai oublié la meilleure partie de mes amies et de mes amis les plus influens, tous seront à votre discrétion, comme je suis à la vôtre. Vous me retrouverez sur votre route ; où vous serez j'irai au moins une fois par an. Vous me retrouverez à Paris dans les salons des gens que je vous ai nommés, chez les savans, les médecins célèbres.

Adieu, cher, oubliez-moi donc. Conservez mes secrets, vous me connaîtrez un jour, je vous le jure, et je n'ai jamais manqué à un serment. Je n'oserai plus vous écrire de longues lettres, vous m'avez rendue si ridicule à mes yeux ! Me pardonnez-vous sincèrement ? Pour me le prouver, écrivez-moi que vous acceptez mes services et mon amitié.

A vous de cœur et d'âme.

MARIE.

Je vous remercie de vos souhaits de bonheur, je vous les rends. Ne croyez pas mon naturel mauvais. Répondez-moi, je suis si près de vous quitter. J'attends un bon et loyal pardon.

Mes confidences sont incomplètes. Votre lettre me dira si je dois aller plus loin.

## IX

Rien n'est ici-bas complet que le malheur ; la vie, mon ami, ne m'y est mesurée que par la souffrance!!! L'immense joie que m'a causée votre lettre a été payée par d'horribles souffrances, purement physiques, il est vrai... Elles sont les inévitables conséquences du mal qui me tue depuis tantôt sept ans... Il ne me faut ni joies, ni peines, tel est l'ordre irrévocable des princes de la science. Vous voyez, mon ami, à quelle vie automatique je suis condamnée! Ne cherchez pas quant à présent à approfondir le mystère dont je me suis entourée, les indications que vous donneriez ne feraient qu'égarer vos recherches. Vous me connaîtrez, je vous le jure, et avant peu vous aurez la fin de mes douloureuses confidences. Je vous aime. Quelques lignes de vous me seront une fête.

## X

Mon ami bien-aimé, avez-vous, suivant ma prière, conservé le secret le plus absolu sur notre correspondance? Suivant mes pressantes instances, n'avez-vous confié à personne cet incident de votre vie, duquel dépend toute la mienne? Un oui ou un non de votre part suffiront pour me rassurer ou pour sauvegarder le nom que je porte.

Dans le cas où votre besoin d'expansion vous aurait forcé à divulguer ce secret, dites-le-moi avec la franchise qui doit être votre apanage, vous serez bien vite absous; mon tribunal ne saurait être sévère pour vous. Peut-être, cher, avez-vous fait mille suppositions défavorables? Ma démarche autorise tout; je le reconnais. J'ai le regret de vous annoncer que je ne suis ni veuve, ni en puissance de mari, et qu'il est désormais superflu de m'affubler du titre de madame, titre tant envié des jeunes filles. Mon ami, je suis demoiselle (un peu vieille, il est vrai). Je suis née à Paris dans le faubourg Saint-Germain, le 25 décembre 183... j'ai pour le moment cinquante mille livres de rentes et je suis à marier. Les causes de mon célibat prolongé vous seront expliquées par la lettre que vous recevrez quand j'aurai lu la vôtre. Je ne suis pas de Montpellier et je crois qu'il vous sera difficile de me connaître, vu le soin que j'ai pris de vivre obscurément. Vous savez déjà une bonne partie de mes secrets, le reste vous sera bientôt connu, et alors tout mystère cessera complètement : à Paris, peut-être même avant.

Quel quartier habitez-vous à Paris? Quelles y sont vos occupations favorites?

Un mot de vous et vous saurez tout ; mes confidences n'auront rien d'étrange, il n'y aura pour vous d'inexplicable que ma démarche.

## XI

Chère âme, après toutes ces secousses qui me font tant de bien et tant de mal à la fois, je puis encore vous écrire et vous dire toutes les brûlantes impressions que vous m'apportez dans vos lettres. J'ai bien attendu, n'est-ce pas ? Il m'en a plus coûté qu'à vous. Cependant, je dois vous continuer ma simple histoire et chercher à vous faire comprendre comment d'un côté je voudrais me donner à vous tout entière, et comment de l'autre je ne le puis encore. Ne m'en veuillez pas si je cherche à vous bien connaître ; comme je vous l'ai dit, que sais-je de vous ? Je vous aime de toute mon âme, vous êtes la réalité d'un rêve que j'ai fait à Naples, alors que j'y étais transportée mourante.

Mes souffrances, purement physiques d'abord, ont entraîné cet ébranlement général qui me rend si impressionnable et si facile à toutes les sensations ; elles les exagèrent, et peut-être cette exagération de plaisir devient-elle de la douleur ; c'est comme cela seulement que je comprends que la joie fasse peur. Je suis, mon pauvre ami, en proie à deux inexorables maladies : je suis dévorée par cet horrible mal que l'on nomme la phtisie ; quant à l'autre c'est un anévrisme. Vous le voyez, si Dieu m'a fait trop belle part d'un côté, il me l'a faite bien triste de l'autre. Je le remercie cependant souvent de ce qu'il n'y a rien de hideux dans cette souffrance quotidienne (pardonnez, mon Jules, cette coquetterie presque posthume). Tout est élégant et presque sympathique dans mon état maladif ; sans avoir encore sur le visage les pâles violettes de la mort, j'ai cette pâleur qui indique une distinction innée, j'ai les mains d'une blancheur diaphane ; enfin je n'ai point cet horrible amaigrissement qui accompagne toujours les maladies de consommation ; enfin, dois-je vous l'avouer (oui, je le dois, car vous êtes l'époux de mon âme), les jours où ma pâleur est trop grande, je fais comme mes aïeules, je mets en plein jour une pointe de rouge sur mes joues ? Que vous dirai-je pour vous bien me faire voir à vos yeux. Je ressemble à une plante dont un insecte noir rongerait la racine ; veuillez encore me pardonner cette comparaison prise dans le royaume des fleurs. Je les aime tant et j'aurai tant de peine à les quitter ; les verrai-je encore souvent fleurir, je l'ignore, toujours est-il que je vous prie de faire comme dans les premiers jours où je vous ai avoué mon amour, de

porter de temps en temps une rose à votre boutonnière. Peut-être devrais-je aller dans les pays boisés d'arbres verts; là les feuilles ne paraissent jamais pousser, ni jamais tomber; comme ces divers moments de la végétation sont nos moments suprêmes, je n'aurais aucune crainte en ces contrées privilégiées!... Je sais donc ma vie dès longtemps condamnée... C'est, je le crois, ce qui me rattache à la terre... C'est ce qui fait que je vous aime comme je le fais. Dans les premiers temps de ma maladie, j'avais vingt ans, j'aimais faiblement une image; aujourd'hui je vous aime comme et plus que ma vie.

Mon pauvre ami, vous avez souffert aussi, que n'ai-je pu prendre cette part de vos maux et l'ajouter à la mienne!

Que je voudrais vivre cependant et pouvoir vous consacrer ma vie!... Si j'étais seule... si ma perte n'entraînait après elle d'immenses douleurs... si le froid mot de devoir ne m'enchaînait fatalement à tout ce qui porte mon nom, j'irais vous donner mes derniers jours. Je vous aimerais comme vous ne le serez jamais et comme vous ne l'avez jamais été. Mon amour pour vous s'est mêlé à ma vie et l'a teinte pour toujours de sa couleur de flamme! Comment pourrai-je vous reproduire toutes ces mystérieuses agitations de mon âme? Quelles fascinations quand je vous ai aperçu! Combien d'heures ne suis-je pas restée plongée dans une extase ineffable occupée à vous voir encore! Heureuse, de quoi? je l'ignore. Ce n'était pas une admiration, un désir, mais un charme, une fatalité. Rentrée sous mon toit (après vous avoir aperçu) je vous vois indistinctement où vous êtes et je participe à votre vie. Si vous souffrez, je souffre; je n'en veux qu'une preuve: hier jeudi vous avez dû souffrir et être fort triste. Combien de fois n'êtes-vous pas venu au milieu des silences de la nuit, évoqué par la puissance de mon extase! tantôt, soudain comme une lumière qui jaillit, vous paraissez à mon chevet! tantôt je vais moi-même au-devant de vous, dans le monde des apparitions, et là je vous salue comme une espérance, en vous dévorant du regard, puis je me réveille en pleurant. D'autres fois, vous m'êtes apporté mourant et couvert de blessures; d'autres fois encore, je brise mes liens terrestres, mon âme s'envole vers les sphères éthérées et vous emmène avec elle. Enfin, chaque fois que je désire vivement vous voir et que j'en ai le ferme pressentiment, je sors avec cette assurance; trois fois sur quatre mon espérance n'a pas été déçue. Avant que je puisse vous voir, une voix me dit: Il est là! et je reçois dans le cœur une violente secousse. J'ai reçu cette première secousse le jour où à mon arrivée des Eaux-Bonnes je vous ai vu pour la première fois. Si vous êtes dans la foule, mon regard n'hésite pas, mes yeux vous trouvent tout d'abord avec une



lucidité fabuleuse, mon âme vole vers votre vie comme un insecte à sa fleur.

Vous le voyez, mon aimé, mon amour, d'abord source naïve, limpide et claire, coulant sur un lit de sable et de fleurs, est devenu ruisseau, puis torrent dévastateur, puis fleuve, puis océan, et les sensations y sont aussi variées que les divers aspects de celui-ci. Quelles joies j'éprouve dans ces diverses contemplations intimes où je m'occupe sans cesse de votre présent et de votre avenir?

Je ne vous ennuierais pas plus longtemps de l'état de mon âme; si vous n'étiez pas devenu un autre moi-même, je mettrais mieux en application les préceptes que je vous ai dictés; et je vous entretiendrais moins longuement de ma personne. Mon égoïsme est cependant excusable.

Je veux maintenant vous dire mes projets: le 20 décembre prochain, je partirai pour Paris; là, malgré toute la confiance que peut m'inspirer votre tact médical, je consulterai les meilleurs médecins, je leur demanderai avec cette fermeté de volonté à laquelle personne ne se soustrait, leur avis bien et dûment motivé sur mon état de santé. Dois-je vivre? Dois-je mourir? A quelle période en est ma maladie? Puis-je décemment me porter en dot au plus galant homme? En le faisant, ai-je l'espoir de vivre? Si les réponses sont favorables, Jules, je serai complètement à vous comme je le suis déjà si bien par l'intention, sinon vous ne me connaîtrez qu'après moi. S'il y a quelque remède, quelque difficile à accomplir qu'il soit, je le ferai, dussé-je, comme cet Anglais atteint de mon mal, ne respirer que six fois par minute, vivre dans une étable et me nourrir de cresson. Si la volonté pouvait quelque chose, si l'amour était médecin, je serais déjà guérie, mon cher et loyal docteur. A propos de docteur, avez-vous fait connaissance avec le mien (je dis le mien, car il ne fait de médecine que pour moi)? Si quelque médecin était capable de guérir mon mal, ce serait assurément lui; il m'aime tant, il me connaît depuis mon enfance, j'étais toute petite fille qu'il n'était pas un bien grand garçon. Nos familles sont liées depuis que je suis au monde, il ne voit point en moi un sujet, il voit une sœur, une âme malade à consoler. Lui si triste, si mélancolique et si doux, sait seul trouver le moyen de me distraire, il sait dépenser pour moi tous les trésors de son esprit qui est des plus fins, toutes les générosités de son cœur qui est excellent. Il vient avec nous pendant quelques semaines à Paris, et après cet hiver, il retournera définitivement habiter cette belle ville, il voit avec plaisir cesser son exil dans le Midi. J'aimerais qu'il fût votre ami, voilà pour quoi je vous parle si longuement de lui. Il pourrait, à cause de

toutes les relations qu'il a à Paris, vous être aussi utile que moi. Je l'aimerais mieux pour vous que ce commandant d'état-major qui a l'air de trop s'aimer pour aimer quelqu'un. Peut-être mon instinct est-il mauvais juge, peut-être me sert-il mal en cette occasion ; je le souhaite, car je voudrais pour vous le bonheur le plus parfait. Ne m'en veuillez pas de mes défiances, elles sont la punition de la faute que j'ai commise en vous écrivant ; elles ressemblaient à des remords. En effet, ce secret est le premier que j'aie pour ceux qui m'entourent et qui m'aiment ; je n'ai pu le cacher à mon médecin qui a tout deviné aux agitations de mon âme ; je n'ai pas voulu avoir de demi-confiance ; je lui ai tout dit et je vous ai nommé. Je m'attendais à des reproches, il m'a consolée ; je suis donc bien malade !... J'avais chassé si loin toutes mes idées de suicide ! Si je meurs, mon bien-aimé, je ne mourrai pas tout entière. J'espère vivre dans votre pensée. Vous aimez mes lettres, m'avez-vous dit ; pour vous plaire, j'écrirai comme je le sens, sous forme de roman, la simple histoire de ma vie et de mon amour pour vous. Vous le publierez sous le nom de Marie en y ajoutant le vôtre. Ce mariage mystique de nos deux noms *post mortem* a quelque chose qui me séduit. Vous-même, cher aimé, vous avez été cruel, sans vous en douter, en me disant dans une de vos lettres que l'on pourrait publier les miennes après moi ; vous ne saviez encore rien de mon mal, ni de la brièveté des jours qui m'étaient comptés. Vous avez été bien indulgent pour mon style, je n'écris pas trop en français et en le faisant pour vous, je le fais toujours tout d'un jet. Je craindrais de n'être pas moi-même et de dénaturer ma pensée en voulant trop bien l'habiller.

Ne m'en veuillez pas non plus si je vous ai parlé de ma fortune ; je ne l'ai fait que pour vous prouver que ce que j'avais était bien à vous. Si vous êtes plus riche que moi, tant mieux, je vous devrais plus ; si vous l'êtes moins, tant mieux encore, je vous serai plus obligée de partager mes biens, si vous partagez mes maux. Que n'ai-je un portrait à vous envoyer ? Je les ai tous distribués aux eaux ; je voudrais vous faire prendre patience et vous récompenser de la bonne lettre que vous m'avez écrite. Quel joli tableau d'intérieur (à la Gérard Dow) m'avez-vous tracé ? Je vous voyais à mes pieds, je vous aimais avec tout mon être. Pourquoi allez-vous si tard au théâtre ? J'ai un vertueux espion qui me dit tout et qui me tient au courant de vos faits et gestes. Je ne sais que ce que vous faites au vu et su de tous ; cela m'intéresse, mais votre vie intime, à laquelle je me mêle si souvent dans le jour, me serait plus précieuse à connaître. Écrivez-moi souvent. Dès que j'aurai mon portrait, je vous l'enverrai ; j'attends le vôtre.

Adieu, cher adoré, laissez-moi à défaut d'autres caresses vous donner celle du langage et vous dire que « Je t'aime » de toute mon âme.

A bientôt une lettre de vous; faites connaissance avec mon médecin s'il ne le fait lui-même. Je ne vous ai pas écrit un mot de ce que je voulais vous faire savoir, ni la millième partie de ce que j'aurais à vous raconter. Dites-moi si mes lettres ne vous ennuient pas trop. J'enverrai bientôt chercher votre réponse.

## XII

Cher adoré, la personne que j'honore de toute ma confiance est allée vainement à la poste samedi et dimanche; ce n'est que lundi que j'ai été en possession des gracieuses lignes qu'il vous a plu de m'adresser... Je vous en rends mille et mille grâce et j'y répondrai de mon mieux dès que je pourrai le faire. Je ne veux pas, mon cher seigneur et maître, vous astreindre à une correspondance régulière, vous m'écrirez quand bon vous semblera, votre lettre sera assurément retirée de la poste. Dans ce moment de ma vie, les événements ont l'air de vouloir se heurter en masse et de devoir produire de grands résultats... Un mien cousin maternel, le duc de... grand d'Espagne, vient contre toute attente de nous dénicher à Montpellier (où nous espérions le plus strict incognito) et il veut à tout prix m'épouser sous le fallacieux prétexte que cette union souriait à ma pauvre mère. C'est mon millième prétendant... Comprendra-t-on que je puisse ne pas accepter un cavalier aussi parfait de tournure, d'esprit et de figure? De plus, il me donne mes entrées à la cour d'Espagne comme dame d'honneur de la reine, enfin il a une belle fortune qui n'est point hypothéquée sur des châteaux en Espagne, ni sur les brouillards du Tage. Tout cela est bel et bon, mais je veux rester fidèle au programme de ma vie, programme que je me suis tracé il y a deux mois, et malgré tout, bel ingrat, malgré vous tout le premier, je veux vous aimer... J'omettais de vous dire que mon beau cousin a la prétention de m'adorer... Une déclaration en espagnol est ce que l'on peut entendre de plus solennel!

Comme je ne veux vous écrire que fort brièvement aujourd'hui, je tiens à réparer une erreur tout à fait involontaire et à dire, comme vous, tout le bien qu'il vous plaira d'entendre sur votre supérieur et ami. Je suis heureuse que mon instinct ne m'ait pas mieux servie, et que mes appréhensions n'aient pas été justifiées; je craignais que cet homme s'aimât trop lui-même pour vous aimer un peu; dans tous les cas, je n'ai émis qu'un doute, le doute sage de Descartes. Je lui fais donc amende hono-

rable et d'ores et déjà il est convenu que c'est un cavalier parfait... De plus, il est allé en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique, c'est très bien; on l'y envoyait... Que voulez-vous qu'il fit? Qu'il n'y allât pas. Je ne lui trouve pas non plus un bien grand mérite à être parfait avec sa femme; où je lui en trouve, c'est à l'avoir prise. Peut-être craignait-il qu'elle coiffât sainte Catherine? Dans tous les cas la pauvre dame est toujours singulièrement ajustée, on dirait toujours qu'elle a pris un bain dans l'arc-en-ciel; de plus elle se dispose à contracter au visage cette maladie de peau qu'ont toutes les vieilles Anglaises qui ont abusé des cosmétiques.

Cher, pardonnez-moi cette boutade tout humoristique et n'y voyez rien qu'un petit brin de malice sans méchanceté. Je ne puis vous en écrire plus long, je ne puis que vous répéter que je vous aime et le signer de mes divers noms et de celui de ma mère, celui de mon père n'étant pas à moi seule.

H. M. C. D. S.

Je vous embrasse de toute mon âme, et je vous dirai ce qu'il adviendra de mon beau cousin. Quand connaîtrez-vous mon ami et docteur? Demandez-lui de mes nouvelles, je vous y autorise; vous êtes coquets comme deux femmes. Ou bien donnez-lui un coup de poing, il vous le rendra, c'est une pittoresque manière d'entrer en conversation.

### XIII

Mon bel ami, bien que je ne veuille jamais compter avec vous, je suis obligée de le faire aujourd'hui et de mesurer la longueur de ma lettre. Tout cela, cher bon, est inhérent à mille petites causes qui amèneront de bien grands effets. Je me trouve en ce moment en face d'une de ces terribles crises qui vont pour jamais décider de ma vie... Que ne suis-je morte! Avant de vous connaître, j'étais si calme et si résignée vis-à-vis de la mort qui pour moi n'était pas trop cruelle!... Elle me détruisait chaque jour si lentement; de plus, je lui avais une si grande reconnaissance de ne pas trop détériorer ma fragile enveloppe et de respecter cette beauté de laquelle j'ai été si vaine et si fière!... En effet, mon beau chevalier, je n'ai point l'air d'une mourante, je suis dans une langoureuse *morbidezza*, je ressemble à une petite-maitresse qui veut se pâlir et se faire une nouvelle parure de *maux imaginaires*. Mais je m'aperçois que je bavarde indéfiniment et que je n'arrive qu'après une foule de circonlocutions au véri-

table but de ma lettre. Comme je vous l'ai annoncé dans ma dernière lettre, nous avons reçu la visite d'un beau cousin d'Espagne, venu tout exprès pour contrarier mes projets et me donner un de ces ennuis les plus cruels que l'on puisse éprouver. Il est venu cet été passer aux Eaux-Bonnes deux saisons avec nous; rien dans sa manière d'être avec moi n'a été que fort normal, j'avais pour lui l'affection d'une sœur, j'étais sensible à tous ses gracieux petits soins... pouvait-il en être autrement? Voilà qu'il juge à propos aujourd'hui de nous arriver à Montpellier avec la passion la plus furieuse, la plus désordonnée, et la promesse de mourir si je n'accepte son cœur, sa fortune et son nom.

Cher adoré, je ne vous ai jamais dit par quel enchaînement de circonstances nous sommes à Montpellier, je le fais aujourd'hui, et je suis assurée que, quand vous le saurez, vous ne pourrez vous empêcher de vous exclamer que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Nous venions de quitter les Eaux-Bonnes au mois de septembre et notre médecin consultant nous avait conseillé, pendant la convalescence de ma cure thermale, de rester dans une ville du Midi et de ne pas gagner Paris, dans la crainte que la transition de température ne fût trop brusque et ne contrariât de cette manière le bon effet que je devais tirer des eaux sulfureuses que j'avais absorbées sous toutes les formes. J'étais fort contrariée, très ennuyée de ne pas retourner à Paris (où en somme les phthisiques vivent aussi longtemps qu'ailleurs); rien ne me désolait comme cette vie de Juif-errant et comme toutes ces installations provisoires qui n'ont rien que d'attristant et que l'on dresse comme une tente. Nous sommes allés à Toulouse, je n'ai pu y rester; nous sommes venus à Montpellier, j'y étais déjà depuis quelques jours, et malgré l'attachement de mon ami et docteur (qui permettait mon retour à Paris) j'étais décidée à partir quand je vous ai vu... Vous savez le reste... Mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il m'a fallu user de diplomatie pour découvrir votre nom, pour trouver de sages raisons pour rester encore ici, et les rendre toutes très acceptables. Il est vrai, mon bel adoré, que je n'ai pas un bien grand mérite à être diplomate, je suis fille d'un homme qui a occupé une haute position dans ce monde officiel, position qu'il devait non seulement à son éclatant mérite, mais encore au nom vénéré que nous a laissé mon grand-père, lieutenant général sous le premier Empire. Je vous ai donc vu, je vous ai follement aimé, je vous l'ai prouvé, en faisant ce que j'ai fait. J'ai voulu être aimée, seulement j'étais arrêtée par la crainte que ma vie condamnée depuis longtemps ne fût trop courte et ne vous laissât les éternels regrets d'un amour égale-

ment violent, également partagé. Après mûres réflexions, je voulais me taire, mais je vous ai vu si timide, si défiant, j'ai tellement craint que vous ne doutiez de vous-même que j'ai voulu que vous sachiez que vous avez inspiré un noble et saint amour...

... Je n'ai pas voulu mourir tout entière, j'ai voulu revivre dans votre pensée; enfin, moi qui n'ai pas d'avenir, moi qui n'ai pas de lendemain, j'ai voulu veiller sur le vôtre... Si je meurs, je vous lègue à de bons amis qui s'occuperont de vous après moi. Le but principal de mon prochain voyage à Paris est principalement cela... ainsi que la connaissance de mon sort.

Je dois donc aujourd'hui me prononcer d'une manière définitive et dire si j'accepte ou non mon beau cousin. Que ne sommes-nous aux beaux temps de la chevalerie, où l'on aimait son Dieu, son roi, sa dame, où l'on allait à la première réquisition de celle-ci pourfendre ses ennemis? Que ne puis-je vous y envoyer? Cet Espagnol m'effraie avec ses yeux brûlans qui cherchent à lire au fond de mon cœur... Ce qu'il y a de pire en ceci, c'est qu'il a des alliés dans mon camp et que mon père est son complice. Ce dernier me supplie... S'il ordonnait, je saurais résister. Que faire? Tout dire, je le ferais sans crainte si je ne sentais vivant encore dans votre cœur un amour d'autrefois. Je suis trop fière et trop généreuse pour chercher à le chasser. Je vous aimerai donc de loin... Vous me connaîtrez dès que je serai arrivée à Paris, je vous enverrai mon image photographique que je n'ai pas et que j'ai comme vous la coquetterie de ne pas faire faire ici. Quelle journée vais-je passer? Cher noble cœur; si vous m'aimiez, que je serais heureuse!... Mais vous aimez ailleurs. J'attends mon docteur, l'avez-vous vu? Je lui parle sans cesse de vous. Il est si grand de cœur et de pensée qu'il ne croit point descendre en écoutant mes douloureuses confidences. Demandez-lui ce soir comment va Dolorès (c'est le nom qui me convient aujourd'hui). Informez-vous comment votre pauvre et fidèle amie aura passé ce jour. Au revoir, cher adoré, essayez de m'aimer, je vous le rends d'avance. Écrivez-moi, consolez ma misère. Je vous rends de bon cœur tous vos baisers, ma vie ne suffira pas à le faire...

Adieu, chère âme, je vous aime de toutes mes forces.

#### XIV

Jules, mon bien-aimé, je suis mourante... Dans la nuit de vendredi à samedi j'ai été reprise de crachemens de sang incoercibles, je suis agitée par des battemens de cœur qui rompent *ma poitrine*. Je suis au lit sans forces, sans courage et voyant à

peine les lignes que je vous trace... tout est en suspens... tout va-t-il finir... J'ai si peur de mourir ici ! En vous quittant, chère âme, je vous demande pardon de mon brûlant amour, des ennuis et des peines qu'il a pu vous donner. Je vous prie, au nom du Roi des cieux, de pardonner mon innocente plaisanterie sur cette pauvre dame que j'aime de tout mon cœur, je puis vous jurer à cette heure qu'il y avait plus de malice que de méchanceté...

... Puis, si vous lisiez dans mon cœur, vous verriez que j'ai essayé de prendre cette tournure d'esprit pour vous plaire... Enfin, si vous aviez été plus clairvoyant, vous auriez vu que je suis jalouse à périr de tout ce qui vous touche... Amitié, relations, tout me porte ombrage, je suis jalouse du vêtement qui vous couvre, de l'air que vous respirez... Je vous aime au point de vous tuer.

Ne me voyez pas trop sévère, pour vous j'aurais été toutes les femmes, depuis la femme orientale, jusqu'à la politique ambitieuse... Je puis beaucoup par mes relations, mes parentés et mes amis... Je vous offre tout cela maintenant, pendant et après moi. Acceptez sans honte, mon amour a été trop grand et trop noble pour que vous rejetiez mes offres. Ne jugez pas comme puéride l'insistance que je mets à vous faire connaître mon ami et docteur. Comme c'est l'homme le plus discret, le plus sûr, que j'ai aimé comme un frère, je vous ai légué à lui. Il sera un trait d'union entre vous et mes relations qui sont les siennes. Il est riche, bien élevé, parfait mari, ami sincère... Il se nomme Léon V..., il est petit-fils du général baron V..., petit-neveu de l'amiral R..., enfin il a été élevé par l'archevêque-cardinal M..., il est ici pour cet hiver, il retourne à Paris; il n'exerce la médecine que pour moi et les pauvres... Sa vie est une longue bonne action, il se cache pour faire le bien comme d'autres le mal. Hier dimanche, il ne m'a quittée qu'à 9 heures du soir, tant j'étais souffrante. Je vais mieux aujourd'hui... Mon père, mon cousin, tout est au désespoir.

Voyez donc demain au théâtre mon docteur, sortez à chaque entr'acte, promenez-vous sur la place du théâtre, il vous abordera et vous donnera de mes nouvelles... Promenez-vous devant la fontaine; je conçois que vous n'osiez vous aborder l'un et l'autre devant une foule d'indiscrets ou d'indifférents. Par amour pour moi, mon adoré, faites la connaissance de celui à qui je vous lègue... je mourrai tranquille.

Au revoir, chère âme, je baise mille fois votre front et votre bouche.

Votre amie.

Dès que je pourrai vous écrire, je le ferai. Vos lettres me

sont une grande joie, j'excepte celle d'aujourd'hui qui m'a fait verser d'abondantes larmes. Vous m'en avez voulu pour un accès de malice ; dire est-il plus courageux qu'écrire ?

## XV

Mon ami, je ne vous ai pas donné signe de vie depuis votre dernière et gracieuse missive ; vous en savez les raisons ; d'un côté, j'ai à disposer de peu d'instans dans la journée, de l'autre j'ai promis, au nom de l'amour que j'ai pour vous, de ne plus vous écrire pendant les longues nuits d'insomnie où je suis si souvent visitée par vous. Enfin, mon Jules, ne faut-il pas que je vive pour toi que je veux rendre si heureux ? Que je suis heureuse, mon ami, il paraît que tu es en tout point digne de moi ! Je le sais et je le tiens d'un personnage dont on ne peut suspecter ni la bonne foi, ni la sincérité ; je le tiens de mon pauvre ami et docteur. Combien il t'aime, combien il t'exalte ! Je ne puis donc douter de tout ce qu'il me dit de vous, mon bien-aimé ; n'aurait-il pas intérêt à vous parer de vices imaginaires ? Ou bien encore sa clairvoyante affection, son admirable dévouement pour moi ne font-ils pas de lui un dangereux observateur ? Il ne trouve que du bien à dire de vous et il espère que nous serons, avant peu, deux héros de contes de fées et que nous serons les plus heureux du monde. Sans qu'il me l'ait laissé soupçonner, sans que rien dans sa conduite eût pu me faire deviner son amour, je le savais ; je devinais à son maintien des souffrances cachées, d'indicibles tortures, mais que faire devant tant de froide et orgueilleuse dignité ? J'admire ce caractère inexorable dans sa droiture, cette délicatesse à m'accabler de soins et de prévenances ; si j'avais dû me marier sans amour, c'est bien assurément lui que j'aurais choisi dans mes mille prétendans. C'est te dire, cher adoré, que je dois t'épouser à plus forte raison, puisque je t'aime. Je rougis pour toi de l'étroitesse d'esprit et d'idées que tu prêtes à ta pauvre amie ; est-il ici-bas un autre nom que le tien ? Peut-être n'as-tu pas encore compris l'immense sacrifice que j'ai fait à mes plus chers sentimens, à la pudeur, à mon légitime orgueil en t'écrivant et en m'offrant à toi ? Ne fallait-il pas que la passion qui me dévorait fût bien violente pour que je m'exposasse à perdre en une heure mon repos, celui de mon pauvre père, mon honneur et le sien ? Mon amour pour toi était, à cette époque, involontaire, je lui aurais pourtant sacrifié ma vie, et la mort venant de toi m'eût été bien douce. Il n'a rien été de tout cela, tu es, mon ami, un digne et noble cœur, tu as été discret et tu attends avec patience de ton amie le moment de te présenter à elle.



Mais, cher, m'aimes-tu vraiment? Qu'éprouves-tu pour moi? Est-ce de la pitié? A défaut d'autres, je me contenterai de ce sentiment de ta part, pourvu toutefois que ce ne soit pas de l'indifférence. Enfin, l'amie que tu aimes à Paris, tu vas la revoir; Jules, sa présence sera peut-être plus éloquente que mon absence. Dis-moi donc vite le roman que tu m'as promis dans ta dernière lettre, sois avec moi franc et sincère; dis-moi toute ta vie, ta future compagne ne doit-elle pas tout savoir? J'ai pour toi en réserve des trésors de tendresse et d'amour qui sans cesse se renouvelleront dès qu'ils auront été dépensés.

Adieu, cher, je t'embrasse mille fois et je t'aime de toute mon âme.

Tu auras demain une longue lettre de moi. Pour ma part, j'attends avec impatience ton roman. Quand partez-vous pour Paris? Ne m'y oubliez pas et surtout n'y restez pas trop longtemps; quand j'y serai, je vous y ferai bien revenir.

Nous ne partons maintenant que du 1<sup>er</sup> au 15 février. N'oubliez pas de m'envoyer un de vos portraits, dès qu'ils seront exécutés. Encore bien des tendresses pour vous.

## XVI

Cher, encore quelques jours... et nous serons peut-être à jamais séparés, sans avoir été unis! Que restera-t-il de cette violente passion, de cet envahissant amour que j'ai conçu pour vous?... Peut-être même ne pourrai-je espérer vous revoir? Là est pourtant toute ma vie; en vous, cher adoré, en vous seul, est tout mon avenir. Si depuis quelques jours j'ai cessé de vous manifester par toutes les lignes brûlantes que je pourrais vous adresser, que vous êtes encore dans mon cœur, cela tient exclusivement à ce que j'ai senti que je vous devenais importune et que je vous étais même indifférente. De plus, je ne puis guère vous écrire que la nuit et j'ai promis solennellement, au nom de mon amour pour vous, j'ai promis, dis-je, à celui qui nous aime tant tous les deux, de renoncer à cette funeste habitude. De plus, ne faudra-t-il pas, cher noble cœur, que je renonce un jour ou l'autre à cette douce habitude... et puis vous aimez... vous êtes aimé. Qu'elle est heureuse celle qui possède votre amour!... Je lui pardonnerai de grand cœur, si elle sait vous faire le bonheur que j'aurais tant aimé à vous donner. A quoi suis-je donc bonne maintenant? Est-ce une dernière épreuve qu'il a plu au maître de toutes choses de m'envoyer pour me faire quitter ce monde avec des regrets que je n'avais point alors que je n'aimais pas?...

Maintenant, mon Jules, je veux résister, je veux vaincre le mal, je veux triompher de l'amour que tu as conçu pour une autre, enfin je veux redevenir belle comme aux jours de ma splendeur passée. Je veux t'apparaître alors et te dire : « Jules, mon bien-aimé, me veux-tu pour ta femme ? » Rien entre nous deux ne saurait être mesquin ; peut-être as-tu voulu être ridiculement délicat, parce que je t'ai annoncé que j'avais quelque fortune. J'ai fait une sottise en te parlant de ces misères.

Que tes lettres sont froides ! Qu'elles sont indifférentes ! Cela tient-il à tes véritables sentimens ? je ne le crois pas et je ne vois dans ta manière d'être qu'un généreux calcul pour déraciner une passion que tu ne veux pas encourager, ou pour n'avoir rien à accepter d'une pauvre fille qui t'apporte avec tous les trésors de son cœur un beau nom et une belle fortune. Fil monsieur, pourquoi tant de fierté devant tant d'amour ? Puis je vous ferais la vie si belle ; je suis, vous le savez, perspicace, je ne manque pas de pénétration, je vous ferais aussi grand que je vous trouve beau.

Donc, cher Jules, point d'orgueil, guéris, si tu le peux, la passion qui te ronge ; quant à moi, je veux vaincre ma maladie à force de volonté et d'amour ; si nous sommes assez heureux pour réussir dans nos cures respectives, nous nous le dirons dans un mois, dans deux, dans quatre s'il le faut ; alors mon bon père, à qui je dirai tout, ira te voir et te proposera sa fille.

En attendant, j'ai prêché mon gentil cousin, je lui ai dit qu'il me fallait du temps, enfin que j'aimais quelqu'un, ses pleurs m'ont fait mal... Cet homme est bien grand dans sa douleur ; je l'ai consolé ; il espère et nous attend à Paris. J'y serai donc bientôt, là, avec mon ami et docteur, je verrai ses illustres collègues, pas un ne le vaudra pour moi ; vous ne savez rien de ses bontés, de ses soins, de ses délicates attentions. Que je suis heureuse de vous avoir légué à lui, si je vous manque ! Il vous aime, je le sais, et j'en suis presque jalouse ; il faut, vilain sorcier, que vous soyez bien irrésistible pour qu'il vous adopte si vite.

Comme vous ne savez rien de ma figure, demandez-lui, de ma part, à voir une photographie qu'il porte en un médaillon ; quant à moi, je vous promets un portrait que je vous peindrai moi-même. Je vais donc rentrer à Paris consulter les oracles, je me soignerai bien en ne pensant qu'à vous. Écrivez-moi de suite, nous aviserons aux moyens à prendre pour notre correspondance de Paris.

Adieu, cher, je t'embrasse mille fois et je t'aime de toute mon âme.

J'embrasserais volontiers mon docteur, quand je sais qu'il vous a vu ou qu'il vous a touché la main. Écrivez donc de suite et demandez-lui à voir mon portrait. Je vous écrirai encore avant mon départ.

## XVII

Jules, je souffre cruellement depuis quelques jours ; toutes ces souffrances tiennent à la triste incertitude dans laquelle je suis de savoir si vous m'aimez ou non, et, dans le cas où vous m'aimeriez, d'être instruite de quelle manière vous le faites. En effet, cher bon, si je ne vous suis pas tout à fait indifférente, je crains de vous devenir complètement importune. Jules, mon âme aimée, ne m'avez-vous pas avoué que vous aimiez ailleurs ? Grand merci de cet aveu, mille grâces vous en soient rendues pour votre loyale franchise, mais depuis ce temps le doute est entré dans mon cœur, je supporte, chaque jour, le torturant martyr de la jalousie ; je vous vois à Paris auprès de celle que vous aimez, je vous vois pourchassé par d'autres qui veulent vous arracher à moi. Tout ne conspire-t-il pas à augmenter mes angoisses ? tout, depuis notre voyage à Paris, jusqu'à l'absence de vos adorées lettres qui m'aidaient à supporter les horreurs de la séparation. Si vous saviez ou si vous pouviez seulement soupçonner quel bien me font vos lettres, vous les rendriez moins rares ou vous les écririez plus affectueuses. Sauf les premières, qui contenaient quelques gracieuses tendresses adressées à la future héroïne des banales amours que vous attendiez de la jeune fille qui avait tout oublié pour se jeter en pâture à son idole adorée, que m'avez-vous adressé ? Ai-je été seulement comprise ? N'ai-je laissé en ton cœur aucun souvenir ? en ta pensée, aucune favorable impression ? Que me reste-t-il donc ? Pas même l'espérance ; et cependant j'aurais aujourd'hui ce précieux bien, s'il t'avait plu de tracer à la pauvre mourante d'amour quelques-unes des lignes où tu révélerais avec tes secrets tes véritables intentions. Pourquoi suis-je restée en ce pays où je languis, où je n'ai qu'un bonheur, c'est celui de savoir que vous y êtes, pourquoi y suis-je encore ? N'est-ce pas pour vous et pour vous seul ? Peut-être maintenant, Jules, me haïssez-vous, me méprisez-vous, depuis que je vous ai avoué mes plus intimes pensées à votre endroit ? En risquant de pareils aveux, j'ai dû perdre tout prestige à vos yeux !

Tout cela, mon ami, est peut-être lié à mon état maladif, mais je ne voulais rien avoir de caché pour vous, pas même mes mau-

vaises pensées. Je suis donc satisfaite de ce côté, et je puis, cher aimé, arriver à vous parler d'autres choses. Vous me demandez à parler à votre mère de tout ce qui se passe; je ne vous y autorise en aucune façon, et voici pourquoi : je ne veux pas que vous précipitez rien avant d'avoir réfléchi et de vous être bien demandé s'il n'était pas au-dessus de vos forces de me donner tout l'amour que j'attends de vous; enfin, la chose ne serait-elle pas prématurée? que dirait votre mère de ma manière d'avoir été avec vous? Ce seul aveu apporterait d'infranchissables obstacles à son assentiment. N'ai-je pas audacieusement franchi toutes les barrières, foulé aux pieds toutes les convenances sociales? Non, Jules, non, mon adoré, il n'en sera point ainsi; dès que je saurai d'une manière certaine que je dois vivre, mon cher père ira chez votre mère, lui dira mon amour pour vous, il la persuadera; quant à moi, je me charge du reste. Si ma santé ne doit pas se rétablir tout à fait, si je n'ai que peu de jours à compter ici-bas, je redeviendrai ce que j'étais, douce et calme envers la souffrance, souriante envers la mort et je me laisserai doucement glisser dans la tombe. Quant à toi, mon ami, recueille-toi, réfléchis, vois si tu peux réellement m'aimer; une infidélité de ta part me tuerait aussi infailliblement que mon amour pour toi. Ne te laisse donc point aller au tourbillon, et si tu es trop faible entre les tentations de Paris, si mon souvenir, si mon amour ne te sont point une assez puissante égide, prévien-moi franchement et loyalement; je saurai ce que je devrai faire. Je te serai reconnaissante, mon Jules, de retarder ton départ de six ou huit jours; nous nous retrouverions immanquablement là-bas. Écris-moi donc vite, sois franc, sois loyal, et, quoi que je puisse souffrir, je veux la vérité tout entière; si cruelle qu'elle soit, elle le sera moins que l'incertitude.

Adieu, mon bel ami, mille baisers, mille tendresses.

Ton amie,

Je travaille à votre portrait qui n'avance guère. Surtout soyez gentil pour mon docteur; je trouve qu'il vous aime trop. Est-ce par amour pour moi? Dans tous les cas, si je meurs, je mourrai tranquille en vous laissant un tel ami; il ne vous promettra rien, mais il fera tout ce qu'il pourra pour vous. Comptez donc sur lui et sur votre amie.

Adieu, à toi toutes mes pensées, tout mon cœur et toute mon âme. Si tu savais comme il est bon de t'aimer comme je le fais, tu m'aimerais peut-être à ton tour. Je puis te dire que depuis que ce sentiment m'anime, je suis presque belle; c'est l'avis de mon père qui ne sait encore rien.

## XVIII

Votre amour, cher Jules, est donc un bien haut et bien puissant seigneur, puisqu'il a tant de peine à s'humaniser et qu'il reste quand même tout à fait inaccessible aux séductions de cœur, de beauté, d'esprit, de fortune et de noblesse que fait miroiter à ses yeux sa trop vaniteuse amante! Que voulez-vous, mon ami, je le sens, je le devine, tout conspire à me le prouver, vous ne m'aimez pas et vous ne m'aimerez jamais. S'il en était autrement, auriez-vous ajourné indéfiniment les joies que vous saviez devoir me donner, en m'adressant quelques douces lignes, de souvenirs et de pensées? Que voulez-vous, il est rare de se rencontrer en amour, et j'ai eu le tort de mendier un cœur qui n'était plus à vous. Je croyais, dans ma grossière et naïve candeur, qu'il suffisait d'être bonne, d'être belle pour être aimée! Je ne croyais pas faire un vain appel à vos sentimens... Tous mes chagrins, toutes mes souffrances disparaissaient comme par enchantement devant cette passion si neuve, si envahissante pour moi! Je restais en cette ville inhospitalière, privée de société, de parens et d'amis, privée du luxe si nécessaire à mon existence, consolée et soutenue par le seul espoir de vous apercevoir de loin en loin, pendant quelques secondes et à de rares intervalles. J'ai été tant adulée, tant recherchée par mille prétendans, que j'ai cru follement que je n'avais qu'à vous dire mon amour, pour être immédiatement aimée. Je me sais belle, mon miroir me le dit (il est vrai qu'il en a trompé tant d'autres). J'avais l'assurance que vous seriez fier de ma beauté, de mon esprit. Rien de tout cela, cher noble cœur, ne vous a plu; vous êtes resté retranché dans votre amour, et toutes mes séductions ont été vainement déployées. Qu'elle est heureuse celle que vous aimez ainsi! Aimez-la bien et pensez quelquefois à moi; songez de temps en temps aux conseils que j'ai osé vous donner sur la conduite que vous devez tenir dans le monde. J'avais rêvé pour toi, chère âme, une vie si parfaitement belle, si complètement heureuse! Pourquoi te dire maintenant tous mes beaux projets dans cette vie d'égoïsme à deux! Que de choses j'aurais apprises pour te plaire; il n'en est qu'une que je savais par-dessus toutes les autres, c'était t'aimer. Comme je me serais ingéniée à te procurer mille bonheurs, mille plaisirs! Jamais coquette, jamais capricieuse, toujours soumise à tes desirs, j'aurais, suivant ton bon vouloir, suivi tes pas dans la vie aventureuse que tu es exposé à mener. Mais que de folies ne vais-je pas vous dire, mon cher Jules? J'oublie qu'il faut renoncer à tous mes beaux rêves; il faut vraiment que je vous sois bien odieuse pour que

votre indifférence et même votre paresse n'aient pu se secouer pour donner signe d'existence ou d'intérêt à la pauvre exilée, et enfin pour tenir la promesse que vous lui aviez faite de lui raconter toute votre vie.

Adieu, je vous aime et je vous aimerai toujours. Puisque je ne puis être à vous, je ne serai qu'à Dieu. Je vous aime à en mourir et je vous remercie du souvenir que vous avez donné à Léon pour moi, il ne me quittera jamais.

Tout à vous et à vous seul.

Partez maintenant quand il vous plaira, elle et Paris vous réclament. J'ai encore un adieu à vous adresser rue Saint-Lazare.

## XIX

Jules, s'il est vrai de dire que les jours se suivent sans se ressembler, il n'est pas moins exact d'avancer que nos impressions, que nos sensations, que les nuances de nos sentimens varient avec la même diversité que les dessins d'un kaléidoscope suivant les mouvemens qu'on lui imprime; comme tout ce qui est changeant et variable ici-bas, nous sommes, nous autres pauvres femmes nerveuses et malades, plus soumises à cette variabilité que d'autres natures plus fortes et moins éprouvées par la souffrance. Pardonnez-moi donc, chère âme, toutes mes contradictions féminines, toutes mes antithèses, et ne m'accusez pas plus d'inconstante versatilité, qu'on ne doit accuser les hommes si leurs opinions se modifient avec la réflexion, l'âge, l'expérience et la raison; beaucoup cependant ont été exécutés sans jugement.

Excusez, mon ami, cette entrée en matière et cette petite dissertation; elle n'a qu'un but, c'est de vous prouver que je suis dans des dispositions de cœur et d'esprit diamétralement opposées à celles sous l'impression desquelles je me trouvais lorsque je vous ai écrit ma dernière lettre. Loin de m'envelopper aujourd'hui dans le suaire glacial d'une stoïque et irréligieuse philosophie, loin d'accepter la mort à laquelle je suis peut-être fatalement vouée, je veux vivre pour toi, je veux disputer ton cœur aux amours auxquelles tu l'as livré. Je veux vaincre ma rivale, sauf à la faire heureuse après. J'ignorais et j'ignorerais sans doute encore, sans la grâce de votre initiative, tout ce qu'il y a de poétique et de gracieux dans les amours d'une fraîche et douce modiste. Je ne savais pas que ces pauvres filles fussent si dangereuses pour notre

bonheur, et je me flattais follement qu'une patricienne riche d'une belle fortune, riche d'un grand nom, riche d'un grand amour, devait passer avant l'humble plébéienne. Là cesse une illusion que je caresse depuis quelques mois, et si j'eusse fait comme à l'ordinaire usage de ma réflexion, je ne serais point émerveillée de voir que l'on préfère la simple marguerite à la rose altièrre. Toute fleur n'a-t-elle pas sa poésie, et puis le parfum de la vertu est quelque chose de si suave ! Car enfin, quel contraste ! L'orgueilleuse patricienne va impudemment et cyniquement se jeter à la tête de l'homme qu'elle aime, tandis que par vertu la pauvre fille se refuse à celui qu'elle aime moins que sa vertu. J'oubliais aussi la poésie d'une main abîmée et sanctifiée par le travail ; oui, j'oubliais la distance qui nous sépare ; j'avais omis de me remettre en mémoire qu'elle se refusait toujours à vous, quand j'appréhendais de ne pas me donner assez. J'ai donc été bien peu éloquente, ô mon Jules, bien peu persuasive, puisque je n'ai pu vous convaincre de la grandeur de mon amour !

Tous ces sentimens, toutes ces pénibles sensations me tuent et m'accablent. Vous, Jules, vous m'aviez rendue à la vie, je croyais en vous, je savais par Léon, tout ce qu'il y avait en vous de grand, de noble et d'affectueux. Je savais aussi par mon pauvre ami que vous n'aviez que de nobles pensées, que vous viviez de sentimens et par les sentimens. Depuis ce temps, je vous aime mille fois plus que je ne vous le saurais dire, et voilà qu'il faut renoncer à toutes ces brillantes promesses d'avenir, à tous ces beaux rêves des temps passés.

Je ne puis, mon ami, vous chasser de mon cœur, je vous aime tant ; soyez donc généreux et compatissant, faites-moi entrer dans le vôtre. Songez, Jules, que vous êtes mon espérance la plus chère, que la vie sans vous m'est désormais impossible. Recueillez-vous pendant le séjour que vous faites à Paris, voyez si vous pouvez m'aimer et que votre réponse soit franche et loyale. Pour tromper les ennuis de l'absence, je ne vous demande pas de longues lettres ; quelques lignes tracées à la hâte, lignes où vous me direz vos impressions, vos plaisirs, vos ennuis, suffiront à charmer ma solitude. J'attends avec une bien vive impatience le portrait que je vous ai demandé ; si cela ne vous est pas trop désagréable, faites-le tel que je le désire, et envoyez-le à Léon. Oubliez ce que j'ai pu vous dire d'incorrect, je souffre tant et je suis si jalouse vous sachant à Paris. Je vous aime et je vous embrasse de toutes mes forces.

## XX

Mon ami, parlez de moi à votre mère, dites-lui toute la vérité, comme je la dirai à mon père. Je ne saurais la tromper et je me conformerai à ses désirs qui seront des ordres pour moi. Dites-lui que j'ai un beau nom, de grandes relations, une grosse fortune. J'attends votre portrait. Je vais presque bien, et vous ? Que faites-vous ? Écrivez longuement et envoyez ce tant désiré portrait. Léon vous embrasse comme je le fais, il est bien triste et bien souffrant depuis votre départ.

## XXI

Cher adoré, je suis seule ici... seule avec ma vieille nourrice, dont le merveilleux dévouement a quelque de chose de sublime; mon père m'a quittée, forcé qu'il a été de faire un voyage précipité pour sauvegarder de graves intérêts de fortune. Que n'êtes-vous à Montpellier, j'aurais pu vous faire connaître enfin votre aimante amie ? Ne m'en veuillez donc pas, chère âme, de vous être si souvent importune; penser à vous et vous le manifester par écrit n'est-il pas mon plus doux passe-temps ? Puis, vous dirai-je mes plus chères espérances ? je crois toujours qu'à force de tendresse, de dévouement et d'amour, je finirai par toucher votre âme. Ne sentez-vous pas que toutes ces lignes que je vous trace à la hâte sont écrites avec le plus pur de mon cœur, avec le meilleur de mon âme ? Que n'êtes-vous ici pour consoler votre future compagne ! Quel rêve ! quel beau rêve !

Votre départ pour Paris, votre séjour en cette cité qui, plus avare que les océans, prend tout et ne rend rien, ne m'ont-ils pas rendu tous mes chagrins, tous mes doutes, toutes mes appréhensions ? Aujourd'hui, je sens que ma vie n'est plus en moi, mais en vous. Il n'est plus pour moi qu'une seule personne au monde, comme il n'est qu'une seule pensée dans mon âme. Si mon âme est digne de la vôtre, si mon cœur est assez pur, votre cœur en aura quelque généreux pressentiment et vous me comprendrez. Je ne veux paraître à vos yeux qu'accompagnée du prestige de toutes mes souffrances; n'est-il pas plus actif que celui de la fortune sur de nobles âmes ? Je vous tairai donc bien des choses. Oui, j'ai une idée trop belle de l'amour pour le corrompre par des pensées étrangères à sa nature. Il n'est pas dans la destinée de la femme de s'offrir à celui qui la fait croire au bonheur, je le fais cependant; mais votre droit est de refuser



le sentiment le plus vrai, s'il ne s'accorde avec les voix confuses de votre cœur : je le sais.

Si le sort que vous me ferez doit être contraire à mes espérances, Jules, j'invoque les délicatesses de votre âme, aussi bien que votre ingénieuse pitié. Ah ! je vous en supplie à genoux, brûlez mes lettres, oubliez tout ! Ne plaisantez pas d'un sentiment qui est toute ma vie et qui est trop profondément empreint en mon âme pour pouvoir s'en effacer ! Brisez mon cœur, ne le déchirez pas ! Je vous dois de la reconnaissance ; j'ai passé des heures délicieuses occupée à songer à vous en m'abandonnant aux rêveries les plus douces de ma vie ; ne couronnez pas cette longue et passagère félicité par quelque moquerie de jeune homme. Contentez-vous, si vous n'êtes pas touché de tant d'amour, de ne pas me répondre. Je saurai bien interpréter votre silence et vous n'entendrez plus parler de moi. Je garderai le secret de mon amour, comme celui de mes misères. Et adieu ! je vous confie à Dieu que j'implorerai pour vous, à qui je demanderai de vous faire une belle vie ; car, chassée de votre cœur, où je suis entrée furtivement, à votre insu, je ne vous quitterai jamais. Autrement, quelle valeur auraient les paroles de cette lettre, ma première, ma dernière prière peut-être ? Si je cessais un jour de penser à vous, de vous aimer heureux ou malheureux, ne mériterais-je pas mes angoisses ?

Si vous le voulez, pour la vie

Votre ...

Qu'une lettre promptement écrite apaise toutes mes incertitudes, au nom de ma vie, je vous en conjure. J'attends votre chère image. Léon va un peu mieux ; il est plein de courage et de bon vouloir, il vous dit mille choses de cœur et ne me quitte presque pas.

## XXII

Jules, mon âme aimée, je sens chaque jour augmenter mon affection pour vous, tandis que je sens chaque jour que s'accroît pour moi votre complète indifférence ! Vous arrive-t-il de me consoler de votre absence par quelque amicale banalité ; vous arrive-t-il encore de me transmettre une seule réponse à toutes les diverses questions que je vous adresse dans mes lettres ? Les lisez-vous seulement ? Depuis votre départ de ce pays, que votre seule présence rendait habitable pour moi, j'ai reçu une première lettre (si l'on peut donner ce nom aux quelques mots plus ou

moins bien reliés ensemble qu'il vous a plu d'y tracer; pas un mot de cœur; et enfin une inutile digression sur la politique et les plaisirs de Paris); puis ce matin un billet de quelques mots gribouillés et tracés tant bien que mal, comme ceux d'un pensum imposé à quelque paresseux lycéen. Je n'ai pas, mon ami, le droit de vous faire des reproches. Vous n'avez pas vis-à-vis de moi, comme vis-à-vis de votre adorée Parisienne, de liens moraux; mais du moins soyez grand en toutes choses, ne promettez pas ce que vous ne sauriez tenir, rappelez-vous mes conseils, et rompez noblement avec moi. Je ne saurais pour cela devenir votre ennemie, je vous serai, tant que je vivrai, entièrement dévouée, je ne veux pas avilir le grand sentiment que vous avez inspiré à celle qui aujourd'hui échangerait bien volontiers son nom, son rang, sa fortune contre l'amour d'un bien ingrat capitaine. Je vous le demande donc comme une prière dernière, mettez-y toute la grâce courtoise de votre exquis naturel, répondez-moi franchement s'il vous plaît ou non de rompre avec moi. Quelle que soit votre réponse (et surtout qu'aucune considération de sentiment n'en altère la sincérité), je vous serai toujours dévouée. Ne vous ai-je pas donné un ami en vous donnant Léon, le meilleur et peut-être le seul vrai de tous les miens? Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas quelque chose, à moi, qui suis presque aussi jalouse en amitié qu'en amour? Eh bien! avez-vous compris cette nature exquise qui se cache pour aimer et souffrir? Non, je n'en veux pour preuve que le billet où vous me dites que vous ne savez pas si vous lui écrirez de sitôt. Pourquoi le lui avoir promis et surtout pourquoi ne pas lui envoyer ce portrait que vous vous étiez engagé à lui envoyer aussitôt? Je vois, méchant enfant, que vous oubliez tous mes sages conseils, et que j'aurai bien à faire pour vous rendre aussi parfait que je vous désirerais. Peut-être m'aimeriez-vous un peu si vous saviez ce que je voulais faire pour vous dans la personne de votre amie; comme elle est bien élevée, m'avez-vous dit, je voulais la prendre pour demoiselle de compagnie et la doter. Elle eût toujours ignoré mon amour pour vous, je lui eusse fait avouer celui qu'elle a ou n'a pas pour vous, et j'eusse avec elle longuement et incessamment parlé de vous. Voyez, mon Jules, que d'événemens devaient se passer sous peu et en peu de jours. Comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, mon père revient de Madrid dans les derniers jours du mois, et ses gens ont ordre de tenir tout prêt pour notre départ. Mettez donc, si vous voulez me voir, le temps à profit et demandez une prolongation de congé. Il paraît que son voyage augmente ma fortune, mais elle n'aug-

mente pas mon bonheur ; j'ai le cœur brisé, je souffre à en mourir de votre indifférence. A quoi gaspillez-vous le temps ? Vous ne savez, sous prétexte qu'il est précieux à Paris, trouver celui de m'écrire une vraie lettre. Où serait votre mérite à me le consacrer, si vous n'en saviez que faire ? Je vous dirai que la reine d'Espagne me réclame à sa cour où elle veut me combler de faveurs et d'honneurs, si j'épouse mon cousin ; mon père vient de me consulter, de me conjurer au nom de ma tendresse pour lui d'accepter... J'ai demandé du temps... J'ai refusé... Ce refus m'a coûté bien des larmes, puisqu'il attriste le meilleur et le plus tendre des pères. Adieu donc, les grandeurs humaines, adieu les honneurs, adieu l'avenir que rêvaient pour moi ceux qui étaient plus épris pour moi de la gloire que du bonheur réel ! Maintenant, mon tant aimé, ma gloire est d'être à toi, digne de toi ; mon avenir est tout entier dans l'espérance de te voir ; et ma vie n'est-elle pas déjà confondue dans la tienne depuis que tu m'as dit enfin d'espérer.

Je vous prie instamment de relire toutes les lettres que je vous ai écrites à Paris, je vous supplie d'y répondre par le retour du courrier ; faites le sacrifice de quelques heures qui donneront sans doute bien des jours de bonheur ou de malheur à

Votre .....

J'ai reçu votre portrait, je ne l'aime pas beaucoup, je vous préférerais en tenue militaire ; s'il ne vous plaisait pas de me l'envoyer ainsi, veuillez m'envoyer une meilleure épreuve que celle que j'ai reçue. Mon portrait s'avance, le voulez-vous ? De grâce, répondez de suite.

### XXIII

Cher cœur à moi, votre lettre est enfin venue me donner le courage et l'espérance ; vous m'avez dit, Jules, que vous vouliez m'aimer. Je serai donc aimée par vous ! Pour vous faire comprendre mon bonheur, il faudrait vous raconter ma vie. Si vous m'eussiez repoussée, pour moi tout était fini. J'avais trop souffert. Oui, mon amour, ce bienfaisant et magnifique amour était un dernier effort vers la vie heureuse à laquelle mon âme tendait, une âme brisée par mille délicatesses exagérées, consumée par des craintes qui me font douter de moi, rongée par des désespoirs qui m'ont persuadée de mourir. Non, personne dans le monde ne sait la terreur que ma fatale imagination me cause à moi-même ;

elle m'élève souvent dans les cieux, et tout à coup me laisse tomber à terre d'une hauteur prodigieuse. D'intimes élans de force, quelques rares et secrets témoignages d'une lucidité particulière me disent parfois que je puis beaucoup. J'enveloppe alors le monde par ma pensée, je le pétris, je le façonne, je le pénètre, je le comprends ou crois le comprendre : mais soudain je me réveille seule et me trouve dans une nuit profonde, toute chétive ; j'oublie les lueurs que je viens d'entrevoir, je suis privée de secours et surtout sans un cœur où je puisse me réfugier ! Ce malheur de ma vie morale agit également sur mon existence physique.

La nature de mon esprit m'y livre sans défense, aux joies du bonheur comme aux affreuses clartés de la réflexion qui les détruisent en les analysant. Douée de la triste faculté de voir avec une même lucidité les obstacles et les succès suivant ma croyance du moment, je suis heureuse ou malheureuse. Ainsi, lorsque je vous rencontrai, j'eus les pressentimens d'une nature supérieure, je respirai l'air favorable à ma brûlante poitrine ; j'entendis en moi cette voix qui ne me trompe jamais, qui m'avertissait d'une vie heureuse ; mais apercevant aussi toutes les barrières qui nous séparaient, je devinai pour la première fois les préjugés du monde, je les compris alors dans toute l'étendue de leur petitesse, et les obstacles m'effrayèrent encore plus que la vue du bonheur ne m'exaltait ; aussitôt je ressentis cette réaction terrible par laquelle mon âme expansive est refoulée sur elle-même ; le sourire que vous aviez fait naître sur mes lèvres se changea tout à coup en contractions amères et je tâchai de rester froide pendant que mon sang bouillonnait agité par mille sentimens divers. Enfin, je reconnus cette sensation d'angoisse à laquelle tant d'années pleines de soupirs réprimés et d'expansions trahies ne m'ont pas encore habituée. Eh bien ! Jules, les quelques mots par lesquels vous m'avez annoncé le bonheur ont tout à coup réchauffé ma vie et changé mes misères en félicités. Je voudrais maintenant avoir souffert davantage. Mon amour s'est trouvé grand tout à coup. Mon âme était un vaste pays auquel manquaient les bienfaits du soleil, et vous y avez jeté la lumière. Chère Providence ! Vous serez tout pour moi. Vous serez toute ma famille comme vous êtes déjà ma seule richesse et le monde entier pour moi. Ne m'avez-vous pas jeté avec deux mots toutes les fortunes ? Oui, vous m'avez donné une confiance, une audace incroyables. Mais moi pour toi, mon tant aimé, remplacerai-je tout ? Te ferai-je tout à fait oublier celle que tu aimes ? Pourquoi briser le cœur de cette pauvre enfant qui sait si mal t'aimer, mais dont tout le bonheur est son amour ? Ai-je un avenir, moi qui n'aurai peut-

être pas de lendemain? Comment alors pourrai-je être sûre de te faire heureux? Si tu l'aimes, épouse cette pauvre fille; je t'aime tant pour toi-même que je ne saurais être jalouse si elle te fait heureux comme je le désire. Tu vois, cher adoré, tous mes maux, toutes mes misères; tu sais toutes mes pensées. Après moi, tu aimeras mon âme, voilà ma consolation.

Avant de te connaître je souffrais et je dévorais mes pensées, comme d'autres dévorent les humiliations. J'en étais arrivée à maudire mon fatal savoir en lui reprochant de ne rien ajouter au bonheur réel. Depuis votre lettre, tout est changé en moi, ma vie a un but réel. Si je ne puis te donner le bonheur, je convoite pour toi toutes les palmes et tous les triomphes de la gloire.

A vous toutes mes pensées, à vous tous mes baisers.

Mon père est toujours à Madrid, peut-être sera-t-il obligé d'y séjourner encore une quinzaine; vous voyez que nous ne serons guère à Paris avant le 29 ou 30 janvier. Je vous donnerai rendez-vous entre quatre et cinq heures aux Champs-Élysées, le lendemain du jour de mon arrivée. Il faut absolument que vous me voyiez; pour arriver à ce résultat, demandez d'ores et déjà une prolongation de congé de quinze jours. Vous auriez mon portrait si je ne faisais un ouvrage à la Pénélope; je ne fais que faire et défaire ce portrait tant j'ai peur qu'il ne vous plaise pas. Et puis, il m'est impossible de travailler quand je viens de recevoir une lettre de vous.

## XXIV

Cette lettre, mon Jules, est une des dernières que vous recevrez de moi... Vous allez, dans quelques jours, décider de mes destinées, comme, en même temps, une consultation composée des meilleurs médecins de Paris, convoquée pour le 4 février, dira si je dois ou non compter sur les chances d'une longue vie, et enfin si je puis vous faire mon époux sans vous faire trop tôt veuf. Comme cette docte assemblée, soyez impartial, soyez sincère et, quelque mal que vous puissiez me faire, qu'aucune considération ne vous arrête... Dites-moi toute la vérité. Si vous avez encore vivante au cœur l'image de celle que vous avez tant aimée, ne me le celez pas. Je puis maintenant mourir avec courage... J'ai aimé.

J'en suis à cet endroit de ma lettre et voici venir chez moi notre ami qui m'annonce que vous lui avez écrit une gracieuse missive dans laquelle vous lui disiez que vous m'envoyez vos pen-

sées les plus secrètes. J'envoie à la hâte chercher cette chère confidente, et dès que je l'aurai lue je continuerai ma lettre.

J'ai lu. Quelles joies! Quelles extases! Comment, cœur chéri, plus d'obstacles! Nous serons libres d'être l'un à l'autre chaque jour, à chaque heure, chaque moment, toujours! Nous pourrions rester heureux pendant toutes les journées de notre vie, enlacés dans les bras l'un de l'autre. Quoi! nos sentimens si purs, si profonds, prendront les formes délicieuses des mille caresses que j'ai rêvées. Je serai toute à toi, tu seras tout à moi! Ce bonheur me tue, il m'accable. Ma tête est trop faible, elle éclate sous la violence de mes pensées. Je pleure et je ris, j'extravague. Chaque plaisir est comme une flèche ardente, il me perce et me brûle!

Mon bien-aimé, écoute certaines choses que je n'osais te dire encore, mais que je puis t'avouer aujourd'hui. Je sentais en moi je ne sais quelle pudeur d'âme qui s'opposait à l'entière expression de mes sentimens, et je tâchais de les revêtir des formes de la pensée. Mais maintenant je voudrais mettre mon cœur à nu, te dire toute l'ardeur de mes rêves, te faire entendre combien je suis avide de je ne sais quel bonheur inconnu! Ne t'effraie pas des larmes qui ont mouillé cette lettre, ce sont des larmes de joie. Mon seul bonheur, nous ne nous quitterons bientôt plus!

Malheureusement, tout ne va pas toujours au gré de nos desirs; vous voyez, mon ami, que j'avais prévu d'avance ce qui nous arrive aujourd'hui et que, pour conjurer le malheur que je presentais, je vous priais de demander une prolongation de congé. L'ordre est formel, mon père arrive de Madrid le 30 et nous quitterons Montpellier le 31. Je vous laisserai Léon pendant un jour ou deux pour qu'il attende votre retour et surtout pour qu'il s'entende avec vous de nos beaux projets d'avenir. Dans tous les cas, mon adoré, vous ne m'auriez pas vue avant la décision de la Faculté de Paris. Une éventualité fâcheuse détruit tous mes beaux projets, une espérance donnée par eux me fait aussitôt votre femme. Vous viendrez alors à Paris; c'est une affaire dont je me charge quand je saurai que je dois vivre et quand j'aurai tout dit à mon père. Que je serai heureuse et fière d'être à vous! Que de joies! Que d'espérances! Dans peu vous saurez mon nom; ce n'est pas la confiance qui m'a jamais manqué, si je ne vous ai pas livré ce secret, c'est que je n'avais rien dit à mon père. Envoyez-moi votre portrait, je parais le mien. Léon, qui passera un jour avec vous, vous le remettra. J'aurais encore bien des choses à vous dire, adressez-moi encore une ou deux

lettres. Je vous embrasse et je vous aime de toutes mes forces.

A bientôt de vos nouvelles, songez à moi comme je songe à vous.

## XXV

Mon ami, je veux encore vous donner signe de vie et vous dire, si je le puis exprimer, combien vous m'êtes cher et combien vous êtes devenu indispensable à la vie de votre pauvre amie. J'ai quitté ce ciel du Midi sous lequel vous allez vivre de nouveau et sous lequel je vous ai aperçu pour la première fois. Je l'ai quitté, dis-je, avec des larmes bien amères et avec de bien sinistres pressentimens.

J'ai vos portraits, ils ne vous ressemblent en rien... Je les aime cependant ; comme tout ce qui me vient et me viendra de vous, ils me sont précieux, mais bien moins que vos lettres où vous peignez avec un adorable laisser aller votre âme si douce et vos sensations si sincères.

Je suis arrivée à Lyon ce soir, je suis très fatiguée, très souffrante... Nous nous y reposerons quelques jours.

Si j'ai bien compté, vous serez demain à Montpellier ; vous aurez à votre arrivée ces quelques mots de celle dont le souvenir et les pensées ne vous quittent en aucun moment. Léon est avec moi, mais moins que vous-même. J'ai conservé mon portrait, que je ne pouvais exposer d'une aussi imprudente façon.

Courage, prudence, discrétion et à bientôt.

Quand serai-je à Paris ? Une fois arrivée, vous saurez où m'écrire, car je vous le dirai. Léon me parle souvent de vous, je le fais plus souvent encore, sa patience est adorable.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

# MANNING

---

II <sup>(1)</sup>

LES ANNÉES CATHOLIQUES (1851-1892)

---

## I

A 44 ans, après dix-huit ans de ministère, onze ans dans les dignités de l'Église anglicane, Manning se retrouvait seul, hors cadre, dépouillé, sans fonctions, sans amis, presque sans relations. Dans ces douloureuses expériences, il crut voir un avertissement de Dieu contre les attachemens humains : il se mit en garde contre les affections exclusives. Ce n'était certes pas que les sources de l'amour fussent taries dans cette âme, où nous les verrons plus tard jaillir assez abondamment jusqu'au soir de sa vie. Détaché des affections purement humaines et terrestres, il n'avait pas encore trouvé dans la pratique de la charité héroïque ou surnaturelle l'emploi de sa force d'aimer. Ce qui dominait toutefois en lui, c'était la joie, une joie céleste, l'allégresse d'une âme inondée par les flots de la grâce enfin sans obstacles.

Sa vocation sacerdotale n'avait pas subi l'ombre d'une hésitation. Moins de dix semaines après son abjuration, le dimanche de la Trinité, le cardinal Wiseman l'ordonna de sa propre main dans sa chapelle particulière, et le lendemain Manning, rapidement initié par le Père Faber, de l'Oratoire, à ce cérémonial qu'il ne sut jamais à fond, célébrait sa première messe à l'église des

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai.



Jésuites et y avait pour assistant le Père de Ravignan. Bien qu'il eût déjà des vues sur lui, le cardinal consentit à le laisser aller étudier à Rome. Pie IX l'y accueillit par ces mots partis du cœur : *Vi benedico con tutto il mio cuore in tuo egressu et in tuo ingressu*, le traita en fils, voulut s'entretenir familièrement avec lui une fois par mois et le plaça à l'*Academia ecclesiastica*.

Ce séjour de Rome, encore qu'il y eût quelque chose de mortifiant pour un homme de son âge à rentrer à l'école, à revenir, comme il le disait, au *biberon* et aux *lisières* du séminariste, laissa une trace lumineuse dans sa vie. En dehors de ses études et du privilège de ses rapports avec le pape, il s'y lia avec les principaux personnages de la Curie, avec le *Gesu*, avec le Père général Beckx, avec le grand théologien Perrone, le Père Passaglia, qui lut avec lui la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Au bout de trois ans, il fallut que Pie IX, qui aurait voulu le garder auprès de lui, le rendit aux instances réitérées de Wiseman.

Le cardinal-archevêque, en l'appelant à son secours, obéissait à une très juste vue des nécessités de la situation. Le catholicisme anglais traversait une grande crise. En butte pendant plus de deux siècles à une persécution tantôt sanglante, tantôt tracassière, il avait, en la personne de ses prêtres, héroïques réfractaires de la religion d'Henri VIII et d'Élisabeth, ou de ses laïques, livrés, comme victimes du complot catholique, aux monstrueux mensonges d'un *Titus Oates*, fourni d'innombrables martyrs à l'intolérance protestante. Il n'avait pas seulement subi ces souffrances qui portent avec elles leur compensation pour les âmes hautes. Frappé d'incapacités civiles et politiques, il avait éprouvé ce qu'il y a de plus cruel dans la persécution : ce resserrement, ce rétrécissement qu'elle opère à la longue dans l'esprit et le cœur de ses victimes. La révocation de l'édit de Nantes ou la Terreur révolutionnaire cueille la fleur d'une nation ; elle la jette au dehors ou la parque au dedans, dans une sorte d'exil à l'intérieur, et elle fait de cette élite une coterie infectée de l'esprit du refuge ou de l'émigration.

Le catholicisme anglais n'échappa pas à cette loi. Ses prêtres étaient les chapelains de quelques grandes familles. Les laïques étaient immobilisés, comme les légitimistes français, dans une sorte d'émigration à l'intérieur. Point de classes moyennes. Le peuple ne comprenait guère que des immigrés irlandais. A Londres, l'aristocratie fréquentait les chapelles des légations et ambassades catholiques ; les quartiers pauvres n'avaient que d'humbles et pauvres salles de mission. Ailleurs c'était pis encore. A Liverpool, quatre chapelles et quatorze prêtres pour plus de cent mille fidèles. Quatre grands évènements, qui marquèrent en

quelque sorte les étapes d'une longue évolution, vinrent changer la face des choses.

La révolution française, en supprimant les collèges de Douai et de Saint-Omer, ramena le jeune clergé sur le sol natal pour s'y préparer au sacerdoce en même temps que l'exemple plein de dignité des prêtres français émigrés et le sentiment tout nouveau de la solidarité des Églises et des aristocraties contre la puissance de destruction affaiblissaient le préjugé protestant et insulaire. L'émancipation des catholiques irlandais en 1828, l'invasion en coup de vent d'O'Connell et de ses *barbares*, c'est-à-dire de la démocratie et de ses procédés, dans le paisible bercail où le *petit troupeau* avait jusque-là brouté, sans s'écarter, des herbes un peu fades, inaugurèrent une ère nouvelle. Il y eut un catholicisme anglais auquel ne suffit plus la dédaigneuse tolérance accordée à une minorité inoffensive; il eut conscience de la grandeur et de la force de son principe; il porta la guerre dans le camp de l'anglicanisme officiel ou du protestantisme militant. Wiseman en fut le chef et le champion. Dans le même temps le mouvement d'Oxford, en remettant le catholicisme en honneur dans l'Église anglicane et en jetant dans l'Église catholique Newman, Faber, Ward, Oakeley, Dalgairn, Coffin, Manning, tant d'autres, transformait l'atmosphère morale. Une terre frappée de stérilité depuis trois siècles portait de nouvelles moissons, une tige desséchée se remettait à fleurir. Redevenue conquérante, l'Église releva la tête. Les nouveaux venus, exaltés par la lutte, n'avaient pas abâtardi leur courage dans une lâche oisiveté. Nulle tare exotique, nul accent réfugié ne les marquait. Ils ne croyaient pas que la conquête de la vérité, au prix des plus douloureux sacrifices, dût les exclure de l'arène des nobles combats.

Dans le catholicisme anglais, il y eut désormais deux catégories, deux classes, deux partis : les timides et les vaillans, les muets et les éloquens, les passifs et les actifs, les vieux et les nouveaux catholiques. Si le partage ne s'opéra pas toujours d'après les origines, s'il y eut des catholiques de la vieille roche parmi les ardents et des convertis, — l'un surtout, le plus grand de tous, — parmi les modérés, ce classement n'en fut pas moins en gros exact. Il était naturel que les anciens protestans fussent épris dans leur nouvelle Église de tout ce qui leur avait manqué dans l'ancienne, de l'autorité présente et visible, de l'infaillibilité vivante, de l'obéissance alerte et joyeuse. Si tous n'allaient pas aussi loin que Ward, qui aurait souhaité recevoir chaque matin, avec son journal, à l'heure de son déjeuner, une encyclique pontificale avec définitions dogmatiques, ils étaient du moins tous par vocation ce qu'il est convenu d'appeler des ultramontains. Un

conflit était inévitable avec le semi-gallicanisme et la réserve timide des catholiques de naissance.

Pie IX le hâta en rétablissant la hiérarchie ecclésiastique et en substituant aux vicariats apostoliques un archevêché et quatorze évêchés. En proclamant l'Angleterre mûre pour le retour à l'organisme normal de la vie ecclésiastique, la bulle *Vineam domini* répudiait du même coup le chimérique espoir de voir l'Église anglicane en corps, son clergé et ses prélats à sa tête, se soumettre au vicaire de Jésus-Christ. Cet acte provoqua une explosion de fanatisme protestant auquel lord John Russell crut devoir s'associer en faisant voter *ab irato* une loi, tacitement abrogée avant même d'avoir été appliquée, pour interdire aux évêques catholiques l'usage de titres territoriaux. Au sein de l'Église elle-même, le mouvement offensif de propagande et de conquête en reçut une vive impulsion. En la personne de Wiseman, créé cardinal et nommé archevêque, le Saint-Siège avait un lieutenant dévoué. Par malheur l'épiscopat comptait trop de membres remplis de l'ancien esprit pour qu'une parfaite unité pût régner dans le commandement.

Les dix années qui s'écoulèrent entre le retour de Manning à Londres et son avènement au trône archiepiscopal furent toutes remplies de tristes luttes entre les deux principes contraires, encore compliquées de déplorables questions de personnes. L'étude minutieuse de ces querelles présenterait sans doute un grand intérêt pour l'histoire de l'Église. Pour ce qui touche Manning, il suffit de noter qu'il y fut forcément mêlé par la nature de ses opinions, par son tempérament, et par la confiance de son archevêque. Nommé en 1857 prévôt du chapitre de Westminster, il eut à combattre l'opposition presque factieuse d'une majorité des chanoines. Chargé de représenter Wiseman à Rome dans la longue affaire de la destitution du coadjuteur *cum spe successionis*, que l'archevêque s'était laissé donner en un jour de faiblesse, et avec qui n'avait pas tardé à éclater une incompatibilité d'humeur radicale, Manning dut résider fréquemment dans la capitale de la chrétienté. Il y fut bientôt sur le pied d'un personnage important. L'affection de Pie IX pour lui ne se démentit pas.

Il avait dans la personne d'un camérier du pape, d'un converti anglais, M<sup>r</sup> Talbot, un correspondant et un agent infatigable qu'une communauté de sentimens et de situation avait rapproché de lui et qui le servait avec un zèle sans égal. On a fait un crime à Manning de cette correspondance dans laquelle il tenait le pape au courant de tous les faits de la vie ecclésiastique et religieuse de l'Angleterre. Peut-être y a-t-il lieu de regretter

la nécessité où s'est trouvé l'ami de M<sup>re</sup> Talbot de recourir à un intermédiaire plus dévoué qu'éclairé pour faire arriver jusqu'à Pie IX les informations et les jugemens qu'il croyait utiles. Quand on voit l'usage que les adversaires faisaient de leur influence sur le collègue de la Propagande et le cardinal Barnabo, on ne saurait contester la légitimité des moyens de défense mis en œuvre par Manning. Il ne faut pas croire en effet que la cause de l'archevêque ou celle de l'ultramontanisme fut toujours et facilement triomphante. Au contraire elle avait affaire à forte partie et elle subit bien des échecs, surtout d'intolérables délais. Si Pie IX, après quatre ans de lutte, finit par évoquer l'affaire du coadjuteur et par la trancher par un *colpo di stato di Dominidio* en exigeant de M<sup>re</sup> Errington, déjà privé de ses fonctions d'assistant, la renonciation à son *jus successionis*, le cardinal fut battu sur plusieurs points essentiels, comme son droit d'inspection sur les séminaires diocésains en qualité de métropolitain. Manning fut enveloppé dans la défaite infligée à son chef sur la question de l'emploi des prêtres de la communauté des Oblats de Saint-Charles, qu'il avait fondée, au séminaire de Saint-Edmond. C'était là l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur. Pendant huit ans, il vécut dans la maison de Bayswater, où il avait débuté modestement en 1857. Il y subit de cruelles épreuves, il y livra de rudes combats : ce n'en furent pas moins, il l'écrivait en 1875, les huit plus heureuses années de sa vie. Son nom était resté inscrit sur la porte de sa chambrette, et le cardinal-archevêque de Westminster aimait parfois à s'y retirer.

Au reste, pendant cette période de luttes, il n'avait jamais senti défaillir son courage. Il avait dans l'autorité du Saint-Siège une confiance robuste, imperturbable, qui ne se distinguait pas aisément de sa foi. Elle en avait les qualités morales, elle en rendait le son plein et pur. Aussi bien, chez Manning, cet ultramontanisme qu'on lui a tant reproché, bien loin d'appartenir au domaine de la politique, même ecclésiastique, et du contingent, était le fruit même de sa piété, de ses convictions lentement élaborées, de ses expériences religieuses. L'homme qui a pu écrire ces lignes, destinées aux seuls yeux d'un confident intime : « La vérité, la vérité qui m'a seule sauvé, c'est l'infailibilité du vicaire de Jésus-Christ, en tant que forme unique et parfaite de l'infailibilité de l'Église, et par conséquent de toute foi, de toute unité et de toute obéissance », cet homme a pu se tromper ; il n'a point adopté ces théories pour flatter un souverain pontife de qui dépendait sa carrière.

Chez lui, on ne saurait trop le répéter, l'ultramontanisme ne fut que le dernier terme, l'issue logique d'un développement de

vie interne et de piété dont les autres fruits furent une foi sans défaillance, une charité sans bornes, et un rigoureux ascétisme personnel. Ne faudrait-il pas plaindre ceux à qui l'esprit de parti fermerait les yeux à cette origine toute spirituelle et religieuse du catholicisme très romain de Manning, ou qui se refuseraient à voir dans sa conception particulière du christianisme la source toujours jaillissante de ce large amour de l'humanité et de cette vue hardie des droits et des devoirs de la société dont s'inspira la dernière partie de sa carrière? C'est ici le cœur même de notre sujet : disons-le donc encore une fois, si paradoxale qu'en puisse sembler l'assertion, l'ultramontanisme de Manning fut une forme de sa piété, une étape de son progrès spirituel, et c'est en lui qu'il trouva l'inspiration de son socialisme chrétien, le mobile de son activité populaire, le ressort et le régulateur de ses généreuses témérités de pensée, de langage et de conduite. Il serait absurde de forcer la note et de prétendre tirer de ce fait des conclusions générales, mais c'est un fait que Manning fut ultramontain dans la mesure où il fut un grand chrétien, et qu'il fut l'apôtre du catholicisme réformateur et de la réforme sociale dans la mesure où il fut ultramontain.

Là est l'unité de sa vie. C'est aussi le message d'espérance et de consolation qu'il a voulu laisser à une génération lasse des négations du rationalisme et épouvantée des problèmes de la misère et du mal. Réconcilier en les faisant couler dans un même lit les deux grands courans opposés, dont l'un a abouti au concile du Vatican et à la proclamation du dogme de l'infailibilité, pendant que l'autre, après avoir ébranlé ou renversé tous les postulats de la foi et tous les principes de la certitude, venait battre de ses flots furieux les fondemens de la société elle-même; faire du pape, proclamé et reconnu le gardien incorruptible du dépôt de la révélation chrétienne, le chef d'une Église redevenue l'asile des souffrans et des opprimés; montrer au peuple, désabusé des fictions du libéralisme doctrinaire, écrasé sous le poids des réalités du libéralisme économique, l'incomparable puissance d'affranchissement, de réparation et de régénération d'une religion tout ensemble de liberté et d'autorité; en un mot faire de l'évangile du Christ, interprété et appliqué par son vicaire et par les successeurs des apôtres, la charte de l'humanité; agenouiller l'Église devant la Croix et le monde devant l'Église, tel était le plan qui se formait peu à peu dans l'esprit de Manning.

Avec la même sincérité et la même passion qu'il défendait l'autorité spirituelle du Saint-Siège, il défendit son autorité temporelle. La politique insensée de Napoléon III venait de faire surgir dans toute sa gravité la question du pouvoir temporel.

L'Italie venait de se constituer avec l'aide militaire et diplomatique de la France. Fondé au nom de ce trop fameux principe des nationalités, mis en honneur par le chef du seul État peut-être qui n'eût rien à en attendre et tout à en redouter, le jeune royaume ne s'arrêtait en frémissant devant le patrimoine de Saint-Pierre que sur le *veto* du vainqueur de Solferino, devenu le factionnaire du Vatican. Pendant que ces contradictions irritaient également Italiens et partisans de la légitimité, le libéralisme vulgaire se laissait conter que la séparation du spirituel et du temporel exigeait l'assujettissement du chef d'une Église universelle au chef d'un État particulier.

Manning entra en lice par deux séries de conférences qu'il réunit en volumes, dont on commença par louer le zèle à la Propagande et qui faillirent, un peu plus tard, lui faire une mauvaise affaire. Ce qui déconcerta, c'était l'esprit infiniment plus religieux que politique de ce champion du Saint-Siège, qui protestait contre toute assimilation des droits sacrés du pape au principe terrestre et contingent de la légitimité, et qui condamnait presque l'emploi des moyens matériels et le recours à la force pour défendre une cause toute divine.

*Non tali auxilio nec defensoribus istis!*

On menaça de mettre à l'index cet ouvrage téméraire. Comme Fénelon, il était tout prêt à se soumettre avec une sorte d'âpre plaisir, « heureux, non pas de s'être mis dans le cas de subir ce jugement, mais d'avoir eu l'occasion de donner, à son temps et à son pays, un exemple de docilité en matière d'opinion. » Cette épreuve lui fut épargnée. Quelques légères erreurs de forme n'empêchèrent ni la *Civiltà cattolica* de parler favorablement de son ouvrage, ni un nouveau livre de lui sur les *Gloires du Saint-Siège au temps présent* de recevoir un accueil plus chaleureux encore.

Ce fut à ce moment que survint la mort si longtemps attendue et escomptée du cardinal Wiseman. Rappelé télégraphiquement de Rome, Manning eut la consolation de lui dire adieu avant de lui fermer les yeux, le 3 février 1865. La crise était d'autant plus grave qu'une grande incertitude régnait sur cette succession. Wiseman, guéri du goût pour les coadjuteurs par une seule expérience, s'était obstinément refusé jusqu'au bout à en recevoir un nouveau. Un parti existait qui soutenait le droit indéfectible de M<sup>er</sup> Errington, en dépit de sa renonciation. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait, du vieux catholicisme sectaire, immobile, effrayé de son ombre, ou du jeune catholicisme ardent, actif, agressif. Tout dépendait du choix que ferait Rome. Le cha-

pitre de Westminster avait à présenter une liste de trois candidats, sur lesquels les évêques devaient rédiger un rapport confidentiel. Il semblait certain que si ce corps évitait d'offenser le pape en lui soumettant le nom d'Errington, le coadjuteur destitué, et s'il était assez bien conseillé pour inscrire sur sa liste le nom de l'évêque de Birmingham, Ullathorne, le choix de ce prélat modéré, conciliant, ne ferait pas difficulté. Le chapitre fut prévenu de l'exclusion prononcée contre Errington. Il n'en tint compte et il mit le comble à sa faute en ne trouvant pas place pour M<sup>sr</sup> Ullathorne à côté de l'ex-coadjuteur, des évêques de Clifton, M<sup>sr</sup> Clifford, et de Southwark, M<sup>sr</sup> Grant.

Dès lors, l'issue de la crise devenait beaucoup plus difficile à prévoir. Le gouvernement anglais, tout hérétique et schismatique qu'il fût, crut devoir intervenir en faveur de Grant, bien vu des ministres depuis ses démêlés avec Wiseman. M<sup>sr</sup> Clifford n'en tenait pas moins la corde. Si on l'appelait un peu familièrement à Rome *un buon ragazzo*, sa naissance, ses liaisons, son tempérament, lui assuraient l'appui dévoué de tout l'ancien catholicisme et des chefs de file de l'aristocratie laïque. Le cardinal Antonelli, esclave de la raison d'État, tout enfoncé dans la politique, peu touché de l'intérêt spirituel, inclinait à tenir grand compte des recommandations de l'agent britannique officieux, M. Odo Russell ; mais l'estampille de lord Palmerston et de lord John Russell ne pouvait suffire à faire agréer la candidature de M<sup>sr</sup> Grant, de cette *piccola testa e pettegola*, comme on disait à Rome ; de ce prélat gâté, selon M<sup>sr</sup> Talbot, par dix-sept ans de séjour sur les bords du Tibre, qui lui avaient donné le goût pour l'intrigue et la duplicité du caractère italien sans sa noble fidélité pour le Saint-Siège.

Tout cela agitait fort la capitale de la chrétienté en ce printemps de 1865. Les cardinaux de la Propagande, Barnabo en tête, ne se souciaient guère d'assumer la responsabilité d'une tâche ingrate. Au fond, tout dépendait du parti que prendrait le pape d'évoquer l'affaire ou de la laisser suivre son cours. Un religieux anglais, présent à Rome, le Père Coffin, souhaitait tout haut ce qu'il appelait spirituellement, non un coup d'État, mais un *colpo del Spirito Santo*. M<sup>sr</sup> Talbot ne restait point inactif. Bien que Manning eût poussé le respect du serment de discrétion qu'il avait prêté jusqu'à refuser de lui télégraphier les choix du chapitre et qu'il eût suspendu sa correspondance avec lui trois semaines et plus, au moment critique, du 24 février au 18 mars, le camérier secret était assez tenu au courant par le prévôt lui-même, par Patterson, par Morris, pour être à même de balancer auprès de Pie IX l'influence des agens des Searle, des Errington,

des Grant, des Clifford et des Ullathorne. S'il se fit un peu trop de fête et s'attribua plus d'importance qu'il n'en avait, s'il eut même un instant la délicieuse naïveté de croire que le saint-père avait jeté les yeux sur lui et de le dire à son ami Manning, il n'en eut pas moins son utilité à son rang et à sa place.

Des rumeurs sourdes commençaient à désigner Manning, Celui-ci dut subir ces alternatives d'espoir et de doute qui sont si cruelles pour les ambitieux. Il écrivait, un jour, de mauvaises nouvelles : « Si je disais que pas une fois cette perspective ne s'est offerte à ma pensée, je mentirais ; mais en affirmant que pas un instant je ne l'ai crue probable, ou raisonnable, ou concevable, je ne dis que la stricte vérité. Dieu sait que pas une fois mes prières ne lui ont exprimé l'ombre d'un tel vœu... L'œuvre à laquelle je travaille ne dépend de la faveur ou de l'approbation de qui que ce soit, en dehors de Notre-Seigneur ou de son vicaire... Si le saint-père souhaite jamais la destruction de mon œuvre, elle n'existera plus avant le coucher du soleil : autrement, personne au monde ne saurait la détruire... J'ai offensé protestans, anglicans, catholiques gallicans, catholiques nationaux, catholiques mondains, et le gouvernement, et cette opinion publique qui, en Angleterre, combat, tout le long du jour et par tous les moyens, l'Église et le Saint-Siège. Vous savez si c'est là le chemin qui mène aux récompenses d'ici-bas ; j'espère y persévérer jusqu'à la fin, sûr que rien n'émousse le tranchant de la vérité. » Quelle déclaration d'indépendance pourrait passer en noblesse et en fierté cette profession de foi d'une âme qui mettait sa dignité et trouvait sa liberté dans l'obéissance ? Manning pouvait attendre de pied ferme une décision qui pouvait changer sa destinée, mais non son état d'âme.

Pie IX, après avoir hésité, après avoir parlé du choix de Clifford comme s'il devait se faire en dehors de lui, s'était résolu, peut-être sur l'impression toute chaude de l'*insulto al papa* qu'était à ses yeux la présentation du nom d'Errington, à intervenir personnellement. Il ordonna des prières et des messes spéciales pendant un mois pour appeler les lumières du ciel. La réponse ne se fit pas attendre trop longtemps. C'est le pape lui-même qui le conta à Manning quelques semaines plus tard : *C'est proprement une inspiration à laquelle j'ai obéi en vous nommant. J'entendais sans cesse une voix qui me répétait : Nomme-le, nomme-le !* A ce message divin Pie IX ne crut pas devoir résister. Le 30 avril 1865, il choisit Henry-Edward Manning pour succéder au cardinal Wiseman comme archevêque de Westminster.



## II

Le 8 mai au matin, Manning venait de dire sa messe à la chapelle de sa communauté de Sainte-Marie des Anges, à Bayswater, lorsqu'il reçut le pli officiel du secrétaire de la Propagande. Son premier mouvement fut d'aller s'agenouiller devant le saint sacrement. Il avait conscience des responsabilités écrasantes qu'il allait assumer, mais il avait foi en l'aide de Celui qui avait tout fait. Sa première pensée fut pour la portion de son nouveau troupeau qui lui tenait le plus à cœur : les vingt mille enfans pauvres de Londres, encore en dehors de l'action de l'Église, pour lesquels il espérait faire quelque chose. Ses débuts furent naturellement marqués par l'esprit de conciliation : l'archevêque de Westminster pouvait tendre la main aux adversaires du prévôt Manning. Il fut touché de l'empressement que mirent à saluer son élévation ceux-là mêmes qui devaient le plus la déplorer. Le chapitre espéra faire oublier par sa déférence six ans d'opposition acharnée. Avant deux jours, tous les supérieurs d'ordres, — sauf celui des jésuites de Farm-Street, qui permit seulement à quelques Pères de suppléer à son abstention, — tous les chefs de paroisses, 190 prêtres sur 214, étaient venus rendre hommage au nouvel archevêque. L'accueil ne fut pas moins chaleureux de la part des évêques : M<sup>sr</sup> Ullathorne, dont le nom avait été mis en avant pour cette grande succession, voulut être le premier à féliciter son nouveau métropolitain.

Le plus vif désir de Manning eût été de se faire consacrer à Rome par le pape en personne. Il y renonça pour faire de son sacre le symbole et le gage de cette heureuse réconciliation. Après une retraite au couvent des Passionnistes de Highgate, il fut consacré le jeudi de Pentecôte, 8 juin 1865, quatorze ans après son ordination. La cérémonie se fit à la pro-cathédrale de Moorfields; l'officiant fut M<sup>sr</sup> Ullathorne, de Birmingham, les assistans, les évêques Grant de Southwark et Clifford de Clifton. Trois cents prêtres se pressaient dans la nef. Quand on vit entrer processionnellement le nouvel archevêque, avec son corps amaigri, sa figure pâle, presque transparente, encore émaciée par un jeûne rigoureux, une vieille Irlandaise, encrue dans la foule, s'écria : « Quel dommage de prendre toute cette peine pour trois semaines ! » L'échéance n'était pas si proche. Manning, qui entendit cette exclamation, se donnait à lui-même quinze ans d'activité : Dieu lui en accorda plus de vingt-cinq. Le Père Vaughan, l'ami, le futur successeur de Manning, lui écrivait que le fardeau ne pouvait être plus lourd, mais que le découragement n'était pas pour

*l'apôtre du Saint-Esprit* en Angleterre. Wiseman avait achevé son œuvre quelques années avant de mourir. Celle de Manning devait être, dans la pensée de son correspondant, tout ensemble plus ecclésiastique et plus spirituelle. Il devait donner à l'Angleterre son saint Charles Borromée et son saint Barthélemy des Martyrs. Manning se sentait très fort avec sa devise *sentire cum Petro*. Pie IX lui donna à Rome, en septembre, le pallium et lui recommanda paternellement la prudence.

Entre ces deux hommes les rapports n'avaient rien d'officiel. Pie IX aimait tendrement l'archevêque, l'appelait l'homme de la Providence, le suppliait de se ménager, d'imiter ce prélat américain qui avait pris pour règle de ne jamais faire lui-même ce qu'un simple prêtre pouvait faire à sa place. Quant à Manning, en dehors de ses convictions sur le dogme de l'infaillibilité, il professait pour la personne du pape un attachement mêlé de vénération. M<sup>sr</sup> Talbot lui ayant écrit un jour : « Le saint-père est un fort bon homme, mais, je vous l'ai dit, il n'est pas un saint ; il a ses faiblesses », Manning, qui appelait Pie IX la personnalité la plus surnaturelle qu'il eût approchée, répliquait : « Savez-vous bien que j'ai dans l'idée que le pape est un saint et que les *miserie umane*, que nous pouvons découvrir en lui, existaient tout autant chez un saint Vincent Ferrier. » S'il y avait quelque exagération dans cette vue, il ne s'y mêlait néanmoins aucune flatterie. L'ultramontanisme de Manning n'était pas une doctrine d'emprunt, adoptée pour se mettre bien en cour ; c'était, le produit non pas même d'un pur travail d'esprit, mais d'une lente élaboration de conscience. Pour cette âme longtemps ballottée sur les flots troublés du protestantisme, c'était au pied même du rocher de saint Pierre, — de ce roc sur lequel le Christ lui-même avait dit qu'il fonderait son Église, — qu'avaient jailli les sources de la certitude, de la joie et de la vie. Il me reste, en retraçant la carrière épiscopale de Manning, à montrer comment cet ultramontanisme, ce catholicisme rigoureux et absolu, a été la voie royale par laquelle ce précurseur d'un grand mouvement est allé à la rencontre de l'humanité moderne, de ses besoins, de ses souffrances et lui a offert le seul remède efficace, l'Évangile éternel. Chez lui la largeur de l'action fut en proportion de ce que ses adversaires appelaient l'étroitesse de la doctrine. Il fit voir par son exemple l'erreur de ceux qui veulent abaisser, rapetisser le christianisme, le dépouiller de ses caractères surnaturels, pour le faire agréer à l'esprit du siècle. La religion qu'il crut faite pour une génération sceptique, douloureuse, accablée et pourtant éprise de son mal, en garde contre les panacées de *charlatans*, revenue des promesses pompeuses et trompeuses de la

toute-science, mais façonnée aux méthodes sévères de la science et de la critique, ce n'est point un christianisme au rabais, ravalé au niveau d'une morale ou d'une philosophie humaine, c'est le christianisme des apôtres et des saints, c'est la folie de la croix, c'est le scandale de l'Évangile avec sa révélation et ses miracles, c'est l'Église, maîtresse de foi et dompteuse d'erreurs. Pour Manning, le catholicisme, qui offrira un refuge et un port à une génération ballottée sur un océan sans rivage et sans fond, lasse de tout et surtout d'elle-même, ce n'est pas un catholicisme mitigé, édulcoré, revu et corrigé *ad usum Delphini*, réduit aux sonores inanités du *Génie du Christianisme*, prêt à toutes les transactions avec l'État ou avec la raison : c'est le catholicisme des grands papes et des grands moines ; le catholicisme de l'unité, de l'autorité, de l'infailibilité ; le catholicisme de Joseph de Maistre ou du premier Lamennais. L'humanité, suivant une belle parole, n'est satisfaite que par ce qui la dépasse ; elle n'accepte que ce qui s'impose à elle ; elle ne s'incline que devant ce qui commande avec autorité. Après tout, ce n'a jamais été la méthode du christianisme de s'adresser à la raison toute seule pour la convaincre. Il a toujours fallu s'élever au-dessus de la région des nuages, des doutes, des divisions, des malentendus, des orages, monter sur les sommets de la foi et des certitudes divines pour atteindre la zone des sources pures et des vastes horizons. Manning détestait cette mensongère largeur qui, sous prétexte de faciliter l'accès de la cité de Dieu, en détruit les remparts et en livre les portes à l'ennemi. A ses yeux il était des étroitesse sacrées, des attachemens à des causes impopulaires, qui sont la condition même de la vraie largeur.

Telle est la raison profonde de l'espèce de dualisme que l'on a cru pouvoir signaler dans sa carrière épiscopale. Il n'y a point eu là de contradiction, surtout rien qui ressemble à la diplomatie d'un homme d'Église essayant de racheter par l'exagération de ses avances à la démocratie laborieuse l'excès de son dévouement à la papauté. Les deux parties de cette vie se tiennent comme la racine et la tige, comme l'arbre et le fruit. Il a fallu d'abord affirmer hautement un dogmatisme intransigeant, le faire triompher dans l'Église, au risque de se brouiller peut-être irrémédiablement avec l'opinion, avant d'apporter à une société malade les promesses et les consolations d'un catholicisme libérateur.

Déjà alors, le rétablissement de l'unité dans la chrétienté était à l'ordre du jour. Le scandale de ces divisions préoccupait à juste titre les disciples du maître qui a dit : *un seul troupeau, un seul berger*. Une société s'était fondée en 1857 pour travailler par la prière à la restauration de l'unité. A côté de deux cents mem-

bres du clergé anglican on y comptait quelques catholiques plus zélés qu'éclairés. Le Saint-Office, consulté en 1864, avait condamné la théorie, chère aux partisans d'une sorte de fédération des Églises, d'après laquelle il y a trois branches du christianisme : l'Église romaine, l'Église d'Orient et l'Église anglicane. Une protestation fut adressée au cardinal Wiseman, au saint-père lui-même. Manning n'ignorait pas que ce faux idéal de la réunion *corporative*, c'est-à-dire la négociation d'égal à égal d'une sorte de traité entre les Églises, est souvent le principal obstacle à la réunion *individuelle*, c'est-à-dire la soumission pure et simple à l'autorité légitime. De fait, quelques sophismes que masquent les formules édifiantes des champions de ce fédéralisme bâtard, il n'y a que deux conceptions possibles : celle de l'Église visible, une, infallible, qui exige la soumission, — c'est celle du catholicisme ; celle de l'Église invisible ne réalisant jamais au dehors son unité, se contentant de la communion mystique des âmes, — c'est celle du protestantisme. Entre les deux se glisse la notion hybride de l'anglicanisme, qui emprunte au protestantisme son refus de reconnaître le droit divin du centre de l'unité et qui prend au catholicisme sa théorie de l'Église pour l'appliquer, non sans une usurpation manifeste, à la plus insulaire, à la plus locale, à la plus dépendante des Églises. Pour ces prétentions déplacées, Manning, qui en avait fait l'expérience, était impitoyable. Il déclarait tout net qu'une seule âme conquise valait mieux à ses yeux que tous ces *clergymen* si désireux de négocier. Le pape écrivit en quelque sorte sous sa dictée une réponse qui n'accordait pas même, de crainte d'encourager des illusions, le titre de *Révérends* à ces ecclésiastiques et Manning exposa la doctrine catholique dans sa lettre pastorale de 1866. Il y affirmait qu'il s'agissait non pas de rétablir l'unité de l'Église, — il n'y a qu'une Église, et les promesses du Christ lui ont garanti l'indéfectibilité de son unité aussi bien que l'immutabilité de sa foi, — mais de faire rentrer dans cette Église, seule digne de ce nom, tous ceux qui, en restant déjà séparés d'elle, commettent le péché de schisme. Cette rigueur déplut fort aux anglicans, surtout aux anciens amis de Manning.

Ils ne comprenaient pas cette attitude à l'égard d'une Église que Manning jugeait d'autant plus coupable qu'elle était plus près de la lumière et que ses faux semblans et ses beaux dehors retenaient plus d'âmes loin de la vérité. Manning en était venu à préférer de beaucoup l'état d'âme des sectes dissidentes, purement protestantes, à celui de l'anglo-catholicisme. Il estimait que les premières sympathies de l'Église devaient aller à *ces millions errans çà et là comme des brebis sans berger*, à ces classes qui forment le cœur de la nation anglaise, à ces âmes pour qui le Christ est mort, et

qui ont été volées de leur héritage par ce schisme anglican duquel elles se sont légitimement séparées à leur tour, et qui, malgré les préjugés de l'éducation, apportent souvent *plus de sincérité, de candeur et de générosité dans la controverse* que les membres de l'Église. Dans ces paroles, il y avait tout un programme d'action, bien fait pour scandaliser les anglicans. Manning leur donna un nouveau grief par son attitude dans la grave question de la fréquentation des Universités d'Oxford et de Cambridge par la jeunesse catholique. La suppression du caractère confessionnel de ces établissements, — la laïcisation pour employer le terme technique, — semblait autoriser les pères de famille catholiques à ne pas priver plus longtemps leurs enfans du double privilège de la haute éducation intellectuelle et de la participation à cette vie universitaire qui est le meilleur apprentissage de la vie du monde. Newman n'avait cessé d'avoir une sorte de mal du pays de ces lieux où il avait vécu ses plus beaux jours et régné en souverain absolu. Depuis l'échec du projet de fondation d'une Université catholique à Dublin, il vivait retiré à l'oratoire d'Edgbaston, voué à la direction d'une école secondaire. Il avait été question de le replacer à Oxford à la tête d'une maison de sa communauté, pour y exercer, sur le théâtre de son ancienne gloire, une activité missionnaire. Il avait même acquis un terrain à cet effet. Le projet grandit peu à peu. On rêva l'établissement d'un collège catholique affilié à l'Université; Newman, frémissant d'une ardeur bien naturelle, oublia que lui-même, à Dublin, en 1851, il avait fait interdire à la jeunesse catholique le séjour des Universités protestantes. Les adversaires de la co-éducation s'émurent. Ils firent condamner à Rome la fréquentation des Universités protestantes et, bien plus sévèrement encore, celle des Universités laïcisées, par les jeunes gens catholiques. Manning avait beaucoup travaillé à obtenir cet arrêt. Frappé des graves inconvéniens du plan de Newman, mais peu au courant des difficultés pratiques d'une telle entreprise, il rêvait déjà la création de cette Université catholique qu'il devait fonder à Kensington sous la direction de M<sup>re</sup> Capel, qui devait lui causer tant de tracas, lui coûter si cher — moralement et pécuniairement — et aboutir à un si piteux échec. Pour le moment, cette défense, à laquelle Manning avait eu tant de part, fut très sensible à Newman. De là date le refroidissement permanent des relations de ces deux hommes, cette brouille fameuse sur laquelle il importe d'autant plus de s'expliquer nettement que les perfides insinuations de M. Purcell en ont davantage dénaturé l'histoire, au détriment de Manning.

Déjà depuis des années les deux grands convertis étaient constamment mis en opposition l'un avec l'autre. Sous une analogie

superficielle se masquait un contraste presque absolu de natures, de tempéramens, de destinées. Il était impossible que des amis trop zélés ne relevassent pas avec quelque amertume le changement survenu dans la position respective de Newman et de Manning depuis leur abjuration. Avant, Newman était le roi d'Oxford, l'oracle de l'anglo-catholicisme ; Manning n'était qu'un adjudant, un allié de campagne. Après, Newman vivait dans la retraite, dans une sorte de disgrâce, à la tête d'un collège de jeunes garçons ; Manning était l'archevêque de Westminster, le primat d'Angleterre, l'intime confident, le conseiller écouté du pape. Une telle différence dans leur sort devait, à elle seule, valoir à l'un toutes les faveurs, à l'autre toutes les sévérités de l'opinion. Comment celle-ci n'aurait-elle pas prodigué ses marques de bienveillance au grand esprit, à l'écrivain éminent, l'honneur des lettres anglaises, qui passait pour s'être attiré la demi-disgrâce dans laquelle il végétait par son courage à défendre des causes chères à la nation britannique ? Comment n'aurait-elle pas réservé ses rigueurs pour un homme qui semblait prendre à tâche de la braver en épousant les causes les plus impopulaires et dont on attribuait le rapide avancement à la gratitude de la Cour de Rome ? Les anglicans, les protestans, les libéraux eux-mêmes s'attendrissaient volontiers sur le grand homme qui se voyait récompensé de tant d'incomparables services rendus à l'Église par une sorte d'ostracisme. Ils sentaient vaguement, au fond, que Newman était resté l'un d'entre eux ; qu'il ne l'avait même jamais plus été que depuis sa conversion ; qu'Anglais jusque dans la moëlle de ses os, il avait été rejeté vers les solutions moyennes d'une sorte de gallicanisme anglican depuis qu'il s'était trouvé en contact direct avec les réalités du catholicisme. Ils se vengeaient, d'autre part, de l'intransigeance de Manning, de son audace à jeter au public le défi de sa défense du pouvoir temporel et de l'infailibilité, de son catholicisme agressif et offensif, en attribuant à l'ambition ses convictions et à l'intrigue ses succès. C'était sous cet aspect qu'on le voyait alors. Disraeli lui-même, qui l'admirait sincèrement et qui se lia plus tard avec lui, dans le portrait un peu brillanté et monté en couleur qu'il a donné de lui dans son roman de *Lothair*, appuie sur ce trait et fait de son cardinal Grandison un invraisemblable alliage d'ascétisme et de machiavélisme. Les amis, naturellement, devaient s'employer à envenimer la querelle. Newman, bon gré mal gré, était le centre de l'opposition à tout ce qui se faisait à l'archevêché. Manning ne réprima peut-être pas assez certaines imprudences de langage de son entourage. Les occasions de conflit ne manquaient pas : réunion de la chrétienté, éducation universitaire, controverses relatives au

pouvoir temporel, au *Syllabus*, à l'infailibilité. Toutefois toutes ces divergences n'auraient point laissé de traces si entre ces deux hommes il n'y eût eu incompatibilité de tempérament. J'ai déjà esquissé ces deux physionomies avec leurs différences essentielles : l'homme de cabinet, à la pensée subtile, maître passé dans la plus savante escrime d'esprit, ennemi juré des généralisations téméraires et des assertions mal délimitées, au fond sceptique de nature comme tous les intellectualistes ; l'homme d'action, toujours sur la brèche ; n'ayant ni ne prenant le temps de polir sa pensée ou de limer sa phrase, allant droit au but : le salut des âmes ; aimant à procéder par affirmations massives et carrées, haïssant les déductions et les argumentations. Newman a été l'un des rénovateurs de l'apologétique, un dialecticien de haute volée ; s'il a beaucoup combattu, humilié fréquemment la raison, il l'a aussi beaucoup aimée et lui a fait souvent appel. Manning croyait que la mission du prêtre est de rendre témoignage par sa parole, mais surtout par sa vie, aux vérités surnaturelles de la révélation.

Ces profonds dissentimens théoriques n'auraient pas suffi à brouiller ces deux champions du catholicisme, sans le choc des caractères. Si Manning était homme d'autorité, s'il demandait à ses subordonnés l'obéissance loyale qu'il pratiquait envers ses supérieurs, Newman avait fini par perdre un peu le sens de la réalité dans l'atmosphère artificielle où il se confinait. Plus que jamais l'idole d'un cénacle ; toujours entouré d'élèves qui devaient le croire sur parole et de disciples prêts à jurer *in verba magistri* ; légèrement enivré, — qui ne l'eût été ? — de l'encens qui lui venait de toute part et même des protestans et des libéraux, Newman devait voir une certaine malhonnêteté, explicable seulement par l'intérêt personnel, dans l'état d'un esprit en opposition radicale avec le sien sur toute chose, encore qu'il eût suivi, sur ses pas, la même voie. L'élévation de Manning semblait confirmer cette vue injuste. Entre l'archevêque infailibiliste et l'oratorien infailible, les bonnes relations étaient difficiles. Il résulte, du moins, des lettres publiées par M. Purcell que Manning fut toujours le premier à chercher une réconciliation, le dernier à y renoncer. Il sollicita la présence de Newman à son sacre ; celui-ci consentit à venir, mais par la plus mal gracieuse des réponses. Chaque fois qu'il eut à adresser quelques congratulations à l'archevêque, il sut, avec quelque chose de l'art des initiés dévotés, y glisser des épigrammes aigres-douces. Quand enfin Manning voulut un jour dissiper, par une franche explication de vive voix, ces pénibles malentendus, il se heurta à un refus, et il reçut de son ancien ami, dont il était après tout le

supérieur hiérarchique, un acte d'accusation presque outrageant. Newman y déclarait son incurable défiance ; il y dénonçait une constante contradiction entre le langage et la conduite du prélat ; il finissait en disant fortement que chaque fois qu'il avait affaire à l'archevêque de Westminster, il ne savait s'il était sur sa tête ou sur ses pieds. En oubliant ainsi la charité et le respect, l'auteur de ce réquisitoire s'exposait à une cruelle réplique : n'avait-il pas été lui-même constamment accusé de jésuitisme, de casuistique et de duplicité, et n'avait-il pas dû répondre par son *Apolo-gia* aux odieuses calomnies de Kingsley ? Manning ne répondit pas tout à fait sur ce ton, mais il dut rétorquer à son correspondant quelques-unes de ses imputations. Ce dialogue peu édifiant se poursuivit encore quelque temps par de longues explications de Manning, par de brèves et après répliques de Newman. Il prit fin le jour où, suivant l'exemple de ce prélat du *Lutrin*, qui renvoie les chanoines éperdus et bénis, l'illustre oratorien lança à son adversaire ce trait de Parthe : « En attendant, j'ai le dessein de dire sept messes à votre intention, au milieu des difficultés et des anxiétés de vos devoirs ecclésiastiques. » Manning, quoique surpris, répondit du tac au tac : « Je vous suis fort obligé de votre aimable projet de dire sept messes à mon intention, et j'aurai grand plaisir à en célébrer une à votre intention, chaque mois, pendant l'année qui vient. »

Ce patelinage de sacristie ne fut heureusement pas tout à fait le dernier mot entre deux hommes de cette espèce. Après l'avènement de Léon XIII, quand on s'employa à réparer la longue injustice de la cour de Rome pour le grand athlète de la restauration intellectuelle du catholicisme, l'archevêque de Westminster ne fut pas le dernier, ni le moins zélé, à demander la pourpre cardinalice pour le reclus d'Edgbaston. Par malheur un regrettable malentendu faillit transformer en nouveau motif de querelle cette occasion naturelle de réconciliation : Manning crut trop vite que les scrupules d'un homme, qui ne détestait pas de se faire prier ni de poser ses conditions, étaient un refus définitif ; Newman eut le tort plus grave de voir un double jeu de l'archevêque dans une erreur née de la difficulté de déchiffrer les hiéroglyphes de sa subtile casuistique. Tout finit par s'expliquer et par s'arranger. Plus tard, les deux cardinaux sortis de l'anglicanisme se rencontrèrent deux fois à Londres. Il est caractéristique de ces deux hommes que, tandis que Manning ouvrait les bras pour embrasser l'adversaire qui lui avait porté, d'une rapière si affilée, des coups si pénétrants, Newman, rentré à l'oratoire d'Edgbaston, ne trouva à exprimer à ses amis que de l'étonnement de cette fraternelle accolade.



Cependant, l'archevêque de Westminster s'était trouvé appelé, sur le théâtre des grandes affaires, à jouer un rôle de premier ordre. La définition du dogme de l'infaillibilité personnelle du souverain pontife était à l'ordre du jour. Cette histoire est encore si proche de nous qu'il est difficile de l'écrire avec toute l'impartialité qui convient. Jusqu'ici, le grand public l'a peut-être trop vue à travers les récits des adversaires. L'opposition s'était recrutée en grande partie dans le camp de ce catholicisme libéral dont les nobles champions, les Montalembert, les Gratry, les Dupanloup, les Lacordaire, ont à si juste titre conquis les sympathies de tous les esprits généreux. Sans doute, en France, presque tous ceux qui avaient combattu la définition se soumièrent, en enfans dociles de l'Église : en quoi, du reste, ils eurent d'autant moins de peine qu'ils ne faisaient après tout que leur devoir élémentaire de catholiques, et que la plupart d'entre eux n'avaient contesté que l'opportunité de cette décision. Il n'en est pas moins resté, chez beaucoup, une sorte de préjugé défavorable contre les principaux promoteurs du décret du concile. Deux considérations semblent pourtant assez propres à affaiblir cette impression. Tout d'abord, le développement ultérieur des destinées du vieux catholicisme, c'est-à-dire de cette fraction des opposans, surtout en Allemagne, qui ne s'inclinèrent pas devant la proclamation du dogme, n'est guère de nature à éveiller de bien vives sympathies. Si jamais Église ou secte s'est appuyée de tout son poids sur le pouvoir civil, si jamais schisme naissant crut pouvoir profiter, non seulement des faveurs de l'État, mais encore d'une persécution contre l'Église rivale, comme le fut le *Kulturkampf*, c'a bien été le vieux catholicisme allemand. Il y a, certes, dans le clergé et parmi les laïques de ce petit troupeau, des hommes profondément respectables : le nom de Döllinger était à lui tout seul un drapeau. On ne peut, toutefois, se dissimuler que cette prétendue réforme a avorté, — bien plus, qu'elle a mérité d'avorter, — comme tous les mouvemens soi-disant spirituels qui font appel au bras séculier et qui lui offrent, en échange de sa protection, les services d'une religion d'État. D'autre part la définition du dogme de l'infaillibilité n'a nullement produit les résultats que prédisaient ses adversaires. Il a pu paraître, au contraire, à toute une grande école, que cette consommation de l'œuvre de la concentration de l'autorité spirituelle entre les mains du vicaire de Jésus-Christ avait eu quelque chose de providentiel. A la veille des événemens qui devaient dépouiller le Saint-Siège de son patrimoine et réduire la papauté à l'état d'une puissance purement idéale, il n'était pas indifférent qu'autour du front d'un pontife qui n'est plus qu'un vieux et faible prêtre, il y eût l'auréole

d'une divine prérogative. Et depuis lors n'a-t-on pas vu ce pouvoir, du reste, si soigneusement entouré de garanties et de limites par la constitution *De romano pontifice*, servir surtout à la réalisation du rêve généreux qu'avaient formé les catholiques libéraux, c'est-à-dire les adversaires de ce dogme? Le pontificat de Léon XIII, grâce à ce grand œuvre du pontificat de Pie IX, ne prépare-t-il pas l'accomplissement de l'idéal trop tôt conçu et surtout poursuivi avec une trop impérieuse arrogance par Lamennais et les rédacteurs de l'*Avenir*? Une papauté assez au-dessus de la région des intérêts, des passions et des rivalités égoïstes pour prendre la haute direction du mouvement de réforme sociale, sans cesser d'être la clef de voûte de l'édifice de la société humaine; — une Église assez solidement assise sur le roc de l'unité, assez sûre de son divin mandat pour offrir à une génération souffrante le remède à tous ses maux, — n'était-ce pas proprement ce que cherchaient avec ardeur tous ces catholiques épris de la réconciliation du christianisme et du siècle? Quelque jugement que l'on porte sur la réalisation de ce beau rêve, l'homme qui a nettement conçu l'étroite solidarité des deux parties de ce programme, — l'homme qui a voulu la papauté maîtresse dans l'Église et l'Église servante de l'humanité, mérite bien que pour apprécier son œuvre on se dégage de l'esprit de parti et de ses préjugés.

Manning fut avant, pendant et après le concile, l'un des plus ardents champions de la définition. Il aimait à rappeler le surnom de *Diabolus Concilii* que lui avaient donné ses adversaires. Au jubilé de saint Pierre, en 1868, présent à Rome avec 520 de ses collègues, il avait, avec l'évêque de Ratisbonne, fait vœu de procurer la proclamation du dogme de l'infailibilité et de dire chaque jour des prières spéciales à cet effet. Bien que la bulle de convocation, du 13 septembre 1868, ne posât pas expressément la question, l'archevêque de Westminster ne s'empessa pas moins de présenter au pape deux pétitions en faveur de la définition, émanées de son diocèse et signées par le chapitre et par la maison de l'Oratoire de Brompton. Pendant quatorze mois, la préparation de ces grandes assises que la chrétienté n'avait pas vues depuis trois siècles, depuis la clôture du concile de Trente, passionna l'Europe. La presse retentit de polémiques virulentes auxquelles se mêlèrent surtout la *Gazette d'Augsbourg*, la *Civiltà Cattolica* et l'*Univers*, et où se jeta à plein corps l'évêque d'Orléans, M<sup>sr</sup> Dupanloup. Quatre grandes commissions de cardinaux et de prélats, respectivement présidées par Leurs Éminences Bilio, Caterini, de Reisach et Bizzari, élaboraient les *Schemata* relatifs au dogme, au droit canon, aux questions mixtes politico-reli-

gieuses et aux réguliers. Le choix des théologiens consultants, appelés à assister les Pères du concile, était une grosse affaire. M<sup>sr</sup> Dupanloup souhaita vainement avoir pour le sien Newman. Les évêques anglais l'avaient laissé de côté, soit qu'ils eussent ajouté foi à un bruit invraisemblable d'après lequel le pape voulait avoir directement recours à ses lumières, soit que son opposition au dogme de l'infaillibilité l'eût mis en trop mauvaise odeur à Rome. La lutte s'annonçait singulièrement vive, obstinée, d'une issue encore douteuse. Deöllinger ne se contentait pas de recourir aux armes légitimes de la théologie, de l'érudition, ni même de dénoncer le triomphe des jésuites, en reprochant à Manning un zèle de converti. Il ne se faisait pas scrupule de faire appel au pouvoir civil et de réclamer, au nom d'un soi-disant libéralisme et dans l'intérêt des principes de la société moderne, la résurrection du *veto* des couronnes. Les évêques allemands, dans l'adresse qu'ils adoptèrent à Fulda, se placèrent sur le terrain plus circonscrit de l'inopportunité de la définition. M<sup>sr</sup> Maret publiait son grand ouvrage, derrière les savantes et lourdes dissertations duquel on croyait discerner la menace d'une intervention de ce parti catholique libéral qui venait d'arriver au pouvoir en France avec le ministère Ollivier-Daru. M<sup>sr</sup> Dupanloup ne tarissait pas en éloquentes protestations. Manning avait lancé une lettre pastorale sur le sujet brûlant. Il fut tout simplement accusé d'hérésie par l'évêque d'Orléans; et il fallut répondre à ce bouillant polémiste, qui ne savait pas l'anglais, qu'il avait condamné une faute de traduction de M. Louis Veuillot.

L'heure du concile approchait; Manning se mit en route. A Paris, il vit M. Thiers, qui lui fit les professions de foi du plus édifiant déisme et lui dit spirituellement : *Ne nous faites pas la vie trop dure! Ne condamnez pas les principes de 89!* M. Guizot déclara que *le pouvoir temporel était le dernier pilier de l'ordre européen*, et qu'il voyait dans le concile *la seule puissance morale capable de rendre la paix au monde*. La première affaire de cette assemblée était d'élire des députations ou commissions où l'épiscopat de chaque nationalité comptait un ou plusieurs représentants. Ce ne fut pas sur Manning, mais sur Grant, que se porta le choix des évêques anglais. Les Italiens en dédommagèrent l'archevêque de Westminster en l'élisant. Il ne saurait rentrer dans mon dessein de retracer en détail l'histoire du concile du Vatican. Je dois me contenter d'y caractériser le rôle de Manning. Ce rôle fut triple : au dedans, parmi ses collègues, dans les travaux préparatoires et les discussions générales; au dehors, auprès du pape et auprès du spirituel et distingué agent que l'Angleterre entretenait sans l'accréditer à Rome. Son activité fut immense. Elle

égala celle de son grand adversaire M<sup>sr</sup> Dupanloup, qu'il s'émerveillait de voir expédier chaque jour des ballots d'écrits. Chez tous les deux, c'était affaire de conscience : si l'un déclarait *verser des larmes de sang à la pensée de toutes les âmes que perdrait une définition inopportune*, l'autre croyait sincèrement que le salut de l'Église et du monde dépendait de la promulgation de cette vérité. A l'intérieur du concile, Manning lutta avec énergie, d'abord pour faire signer et présenter le *postulatum* ou la proposition qui devait inscrire la question à l'ordre du jour, puis pour obtenir un rapport favorable de la délégation de *postulatis* ou commission d'initiative, ensuite pour écarter les demandes d'ajournement ou les amendemens et faire voter sur le fond. Sur ce terrain, il déploya toutes les qualités qui eussent fait de lui un parlementaire de premier ordre. En même temps, au dire de bons juges, il se montra le *prince des diplomates*. L'accès familier que lui accordait la bonté paternelle de Pie IX, lui assurait de précieux avantages dont il n'eut garde de ne point user. Il avait l'entrée d'un escalier dérobé et d'une porte secrète des appartemens du pape au Vatican, et il a décrit lui-même la stupéfaction des diplomates ou des ecclésiastiques qui attendaient patiemment leur tour d'audience dans les antichambres du souverain pontife, en voyant sortir ce visiteur qu'ils n'avaient pas vu entrer. Il se servit à plusieurs reprises de ce privilège pour faire entendre au pape des conseils énergiques ou provoquer des partis décisifs ; il ne s'en servit jamais plus utilement que le jour où, ayant appris que Daellinger, mis par l'opposition en possession du *schema* de la constitution, se préparait à pousser le gouvernement du roi de Bavière à prendre l'initiative d'une intervention préalable des puissances, il courut demander au saint-père de le relever de son serment de secret afin de pouvoir communiquer à M. Odo Russell le véritable état des choses, et de le mettre à même d'empêcher une fâcheuse décision du cabinet Gladstone.

C'est dans ses relations avec M. Odo Russell que Manning fit surtout preuve des qualités qui auraient fait de lui un ambassadeur ou un homme d'État éminent. Il s'était lié avec ce diplomate grand seigneur qui remplissait depuis dix ans avec distinction à Rome une mission sans caractère officiel. Tout whig et protestant qu'il fût, le neveu de lord John Russell avait pris un goût passionné pour la Ville Éternelle, ne souhaitait que d'y prolonger son séjour, et était devenu partisan convaincu du maintien du pouvoir temporel et de la définition du dogme de l'infailibilité. Un tel état d'esprit chez le représentant de Sa Majesté britannique le rendait précieux à cultiver. En dehors des entrevues et des entretiens de la semaine, chaque samedi, jour où le concile chômait,

l'archevêque et le diplomate se donnaient rendez-vous pour faire à pied une grande promenade dans la campagne. La conversation y touchait à tout, depuis les grands problèmes éternels jusqu'à ces bagatelles qui faisaient la pâture de ce que Louis Veuillot appelait les *commères du concile*. Manning y disait à son interlocuteur, et par lui à lord Clarendon ou à Gladstone, tout ce qu'il pouvait et devait leur dire. Ce fut un beau succès que de se faire un instrument docile et sûr du diplomate qui devait plus tard, à Berlin, jouer sans trop d'inégalité des parties serrées avec ce rude adversaire qui s'appelait Bismarck. L'activité dévorante de l'opposition était condamnée à l'insuccès, du moment que les gouvernemens, en qui elle avait mis son espoir, s'abstenaient. Dans le cabinet anglais, il avait fallu tout le crédit de M. Odo Russell auprès de son chef, lord Clarendon, pour contre-balancer dans l'esprit de M. Gladstone l'influence des conseils de sir John Acton, l'ami de Dœllinger et le grand meneur de la campagne de presse en Angleterre et en Allemagne, qui appuyait énergiquement la proposition d'intervention du cabinet de Munich. La France, d'abord tentée de faire jouer à Napoléon III le rôle d'héritier de Louis XIV, en faisant revivre le *veto* des couronnes, était absorbée par les graves préoccupations du plébiscite et de la politique étrangère. En vain la minorité se roidit, entretint au dehors une agitation menaçante, pratiqua au dedans une sorte d'obstruction, épuisa tous les moyens d'ajournement, fit parade du chiffre probable de ses voix, — qu'elle estimait à 140 ou 150, en ajoutant aux *non placet* les *juxta modum*, — tâcha enfin d'intimider la majorité en exaltant la force morale d'une opposition, composée pour plus de la moitié des évêques de France et d'Allemagne et recrutée parmi les gloires de l'Église. Il ne paraît pas que, dans les débats, cette supériorité un peu trop sûre d'elle-même ait éclaté sans conteste. Le cardinal Bilio mettait le discours prononcé, dans la discussion générale, par l'archevêque de Westminster au rang des harangues des Strossmayer et des Dupanloup. Manning lui-même disait finement : « Ils étaient sages : nous étions fous. Eh bien ! chose étrange, il s'est rencontré que les sages avaient toujours eu tort et les fous toujours raison. » Les événemens se précipitaient. Déçus dans l'espoir d'une intervention du pouvoir civil, et battus sur leur proposition de proroger le concile *sine die*, les évêques opposans quittaient Rome ou se décidaient à l'abstention. Le 14 mai 1870, la discussion générale s'était ouverte sur le *schema de Romano Pontifice*. Le 13 juillet, une majorité de 451 voix contre 88 *non placet* et 62 *placet juxta modum* adoptait en congrégation générale le chapitre sur l'infaillibilité pontificale et la juridiction immédiate du Saint-Siège. Le pape, supplié par

une délégation de la minorité d'intervenir en faveur de la coalition, ne croyait pas pouvoir se rendre à ce vœu. Cinq jours plus tard, le concile tenait sa quatrième session et ratifiait par 533 *placet* contre 2 *non placet* son vote précédent.

Le lendemain, 19 juillet, la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne. Dans le tourbillon de ces événemens tragiques, la question proprement religieuse semblait reléguée à l'arrière-plan. On pouvait croire que la Providence n'avait permis à la papauté d'atteindre le dernier terme d'une lente évolution que pour la précipiter de plus haut dans l'abîme : *ut lapsu graviore ruat*. Les troupes italiennes, docilement attachées aux talons des Prussiens victorieux, entraient à Rome le 20 septembre par la brèche peu glorieuse de la *Porta Pia*. Était-ce la fin de l'autorité spirituelle en même temps que du pouvoir temporel du Saint-Siège ? Était-ce le châtement de la proclamation de l'infaillibilité ? Manning n'en crut rien. Tout en maintenant la protestation du droit violé contre l'usurpation sacrilège du patrimoine de saint Pierre, il vit d'emblée qu'une ère nouvelle s'ouvrait, où la papauté, dépouillée de ses domaines temporels, réduite à sa seule prérogative spirituelle, allait devenir l'arbitre des peuples et des rois, si elle savait user de sa royale misère et de sa puissance idéale. A ses yeux la définition du dogme de l'infaillibilité à la veille de cette brutale invasion était providentielle au plus haut point. Peut-être, dans les dernières années de sa vie, quand ses idées se furent tout à fait mûries et que sa haine des alliances néfastes entre les causes terrestres, les principes contingens, comme celui de la légitimité, et la cause de Dieu et de son Église, se fut fortifiée, n'aurait-il pas fallu beaucoup le presser pour lui faire avouer que la destruction du pouvoir temporel avait aussi quelque chose de providentiel ? Non qu'il rêvât d'impossibles et de déshonorantes transactions entre le Vatican et le Quirinal, ou qu'il fléchît dans l'imprescriptible revendication de la souveraineté nécessaire du chef de l'Église catholique. Certes, ce n'était pas chez l'archevêque de Westminster, — converti, comme il l'était, par la virile pratique du régime de la pauvreté et de l'indépendance d'une Église entièrement séparée de l'État, à la doctrine de la liberté pure et simple, comme en Angleterre et en Amérique, — ce n'est pas chez lui qu'il eût fallu chercher un partisan de ces concordats bâtarde qui réduiraient le père commun des fidèles au rôle d'un chapelain de la maison de Savoie. Fils dévoué, ami fidèle de ce Pie IX, qui le récompensa de tant de zèle en l'élevant au cardinalat en 1875 et dont il eut la consolation de recevoir un tendre adieu : *Addio, carissimo*, à son lit de mort, avant de lui fermer pieusement les yeux, Manning aurait cru trahir son bien-

facteur et son propre passé en se prêtant à la diplomatie louche de ces grands conciliateurs qui sacrifieraient tous les droits de la conscience à un sourire des puissans de ce monde.

Son sentiment était bien différent. Il l'a exprimé dans son journal intime où il répudie également les deux écoles qui aboutissent toutes deux à l'abdication spirituelle aussi bien que temporelle de la papauté, l'une en feignant de compter sur un miracle, l'autre en prêchant l'inaction comme le plus sacré des devoirs. « Il faut savoir, s'écriait-il dès 1876, si nous devons nous enfermer dans une nouvelle arche comme Noé ou si nous ne devons pas plutôt, comme tous les pontifes depuis Léon le Grand, agir sur le monde. » Et il ajoutait : « La parabole de la brebis perdue suffit à trancher la question. » Ainsi cette fois encore la source de la politique de Manning, le secret de l'évolution qui allait faire du champion du pouvoir temporel et de l'infailibilité, dans la dernière partie de sa carrière, l'apôtre de la papauté réformatrice et du catholicisme social, c'est dans les profondeurs d'une conscience vraiment sacerdotale, c'est dans l'ardent désir de sauver des âmes qu'il faut les chercher.

Cette noble conception de la papauté se libérant en libérant l'Église, conquérant le monde à force de le servir, fut l'inspiration des vingt dernières années de cette vie. Naturellement elle amena Manning à quitter davantage le terrain proprement ecclésiastique. Il y livra pourtant encore de rudes combats. L'adversaire le plus redoutable avec lequel il dut croiser le fer, ce fut M. Gladstone, qui profita de sa rentrée dans la vie privée en 1874 pour soutenir, dans son *Vaticanisme* et d'autres brochures, l'impossibilité pour les catholiques, en acceptant le dogme de l'infailibilité, de garder une loyale allégeance à leur souveraine. Il en coûta à Manning de se jeter dans cette controverse qui interrompit de nouveau pour quinze ans une amitié jadis déjà suspendue par sa conversion et peu à peu renouée depuis 1865. Pas plus que de coutume il ne se déroba à ce pénible devoir. C'est bien le même zèle juvénile qu'il continua de porter dans l'administration de son diocèse et dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, particulièrement dans la prédication, dans la direction des consciences et dans l'éducation du clergé, si chère à son cœur. Si ses voyages à Rome devinrent un peu moins fréquens, il faut surtout l'attribuer aux progrès de l'âge. Promu cardinal en 1875, il sut porter la pourpre avec une dignité simple qui en rehaussa encore l'éclat. Ascète pour lui-même, il suivait un régime d'une frugalité absolue et ne buvait que de l'eau, mais il tenait à déployer pour les autres une hospitalité sans faste, mais conforme à son rang. En Angleterre, les hostilités du

début n'avaient pas toutes désarmé; plus d'une haine de dévots couvait sous la cendre; mais les voix ennemies s'étaient tuées; son autorité parmi les catholiques égalait presque sa popularité au dehors. A Rome, bien qu'il souffrit d'y constater une certaine décadence, un certain rétrécissement d'esprit, il était toujours une puissance. On le vit bien non seulement sous Pie IX, mais, après la mort de ce pontife, au conclave où une réunion de cardinaux italiens, parmi lesquels figuraient Leurs Éminences Franchi, Bilio, Bartolini, Monaco et Nina, offrit en toute sincérité la tiare à l'archevêque de Westminster, et où il fut l'un des principaux promoteurs et auteurs de l'élection du cardinal Pecci. Ce simple fait nuit fort à la légende de l'antagonisme de Léon XIII et de Manning. S'il n'y eut pas entre eux l'amitié unique qui lia celui-ci avec Pie IX, le nouveau pape eut soin de prodiguer au cardinal-archevêque de Westminster, lors du voyage qu'il fit *ad limina apostolorum* depuis son avènement, les marques d'une confiance et presque d'une déférence bien méritées, et de suivre ses avis sur les personnes et les choses de l'Angleterre. Il suffit de rappeler la part que prit Manning au triomphe des idées du cardinal Gibbons devant le tribunal suprême où elles avaient été traduites et de signaler l'accord profond des grandes encycliques de Léon XIII avec toutes les conceptions religieuses et sociales de l'archevêque de Westminster pour réfuter ces sottes inventions.

### III

Manning, depuis que le concile du Vatican eut réalisé son programme ecclésiastique, put, sans craindre d'être attaqué par derrière ou de voir le sol s'effondrer sous ses pas, poursuivre la réalisation de son programme social. Il avait été tout naturellement amené à cet ordre de préoccupations par l'exercice d'une charité qui l'avait mis en contact avec toutes les souffrances de notre temps. Dans ces affreux repaires de l'East-End de Londres, il avait appris à connaître cette misère, dont la pauvreté matérielle et le dénuement de tout ne sont qu'un des traits, et non le pire; qui est dégradée par les conditions de son existence, à qui l'excès même de ses besoins interdit l'espoir de remonter à la surface, et qui est rendue criminelle malgré elle par l'infamie des circonstances qu'elle subit. Il était descendu au fond de cet enfer auprès duquel celui du Dante est un séjour de bienheureux. Là, il s'était rencontré avec ce héros de la charité protestante : lord Shaftesbury. On goûte la plus pure et la plus haute des joies à voir ces deux grands chrétiens, placés aux antipodes de la pensée et de



la vie, l'un cardinal-archevêque de la sainte Église romaine et ultramontain, l'autre protestant intraitable et tout plein d'une indignation biblique contre la *grande prostituée de Babylone*, se tendre la main et communier ensemble au nom de cet amour de l'humanité dont la religion du Christ a fait la charité. Tous deux conservateurs d'origines, de position, d'instinct, d'esprit, ils contractèrent l'un et l'autre au contact de ces réalités un socialisme *sui generis* contre lequel s'émuèrent, impuissantes, les démonstrations de l'économie politique. Personne n'ignore la part glorieuse qu'a prise lord Shaftesbury à la législation protectrice de l'enfance et du travail. Il me reste à dire ce que fut, dans cet ordre, l'activité de Manning.

Son humeur, les circonstances aussi, l'avaient longtemps tenu, après son abjuration, à l'écart des associations non confessionnelles. En 1871, il fut appelé à siéger dans le comité qui avait été formé à Mansion-House pour venir en aide aux besoins de Paris, après le siège. Ce fut son début. Depuis lors il n'y eut guère d'œuvre philanthropique ou moralisatrice, en dehors du terrain sur lequel les Églises rivales déployaient leurs drapeaux, où l'archevêque de Westminster ne fût membre-né. Le spectacle était curieux et instructif de voir l'accueil fait, le rang accordé à ce prince de l'Église romaine dans un pays tout protestant et où la loi, la veille encore, ne connaissait le prêtre catholique que pour le frapper d'incapacité civile et politique. Personnellement, Manning ne se souciait guère de ces hommages : il n'y attachait de prix qu'à titre de précédens pour fixer la position de son successeur ou relever la condition de ses collègues. Il portait si loin ce sentiment de solidarité que, plus tard, quand les dernières barrières se furent abaissées devant lui et qu'il fut invité à la cour ou chez le prince de Galles, il n'accepta ces aimables attentions de la reine ou de l'héritier de la couronne qu'en tant qu'elles ne s'adressaient pas à sa personne, exceptionnellement, mais à sa dignité, et que ses frères en l'épiscopat en pourraient profiter. Une autre innovation fort grave, ce fut d'appeler ce cardinal-archevêque à siéger dans plusieurs de ces commissions royales auxquelles les gouvernemens anglais aiment à confier des enquêtes sur des sujets d'intérêt public. Manning fit partie avec le prince de Galles de celle qui étudia d'une façon si approfondie la question des logemens ouvriers et il y joua un fort grand rôle. Les ministres de la Reine eurent également recours à ses lumières en matière de législation contre l'intempérance. A toutes ces tâches surrogatoires qui s'offraient, il ne se croyait pas libre de se soustraire, d'abord et surtout à cause de leur utilité intrinsèque, puis aussi en vue du triomphe manifeste que sa seule

présence dans ces corps officiels assurait aux principes de la tolérance. Son cœur, toutefois, était moins dans ces travaux d'ordre en quelque sorte administratif que dans ses propres œuvres de relèvement et d'assistance.

On ne saurait trop le dire, parce que cela répond à certaines assertions doctrinaires d'après lesquelles le dévouement théorique à la réforme sociale serait toujours en proportion inverse de l'activité pratique pour le soulagement de la misère : c'est par la voie royale de la charité ; c'est en accomplissant le précepte fondamental de l'Évangile ; c'est en suivant d'aussi près que possible les pas de Jésus-Christ que Manning arriva à cette vue large et hardie des maux de notre société et de la meilleure manière d'y remédier. La première œuvre à laquelle il se voua, ce fut celle de la tempérance. Il avait vu, de ses yeux vu, touché de ses mains les effets de l'alcoolisme, du plus grand fléau peut-être de notre civilisation : la famille détruite ; les enfans, héritiers innocens de toutes les tares du corps et de l'âme et victimes de l'abandon ou des mauvais traitemens ; les buveurs, esclaves d'un tyran impitoyable, peu à peu ruinés dans leur santé, dégoûtés du travail, oubliant le chemin de l'atelier et celui de l'église ; — bref l'enfer sur la terre, au milieu de nos grandes villes. Devant un tel état de choses Manning n'était pas homme à se croiser les bras. Il ne fit pas seulement appel à toutes les ressources de la religion, — ce fut toujours, dans cette croisade sainte, le meilleur de ses forces, — il eut recours à tous les moyens d'action, à l'association, à l'enthousiasme, à tout ce qui réveille la conscience et la fortifie, à tout ce qui émeut et ébranle l'âme populaire. Il fonda, il propagea la *Ligue de la Croix*. Il porta sur les estrades de réunions publiques sa robe de cardinal. Au début, pendant longtemps, il ne trouva que répugnance et hostilité dans les rangs du clergé et des laïques pieux. Ses procédés résolument modernes et populaires effrayaient les sages et les raisonnables, révoltaient les délicats. On lui reprochait d'emprunter quelque chose de ses bruyans moyens de propagande à cette *armée du Salut*, pour laquelle, du reste, dans les limites prescrites par son impeccable orthodoxie, il professait hautement une vive sympathie. On lui en voulait de se rendre trop familier à ses *liqueurs*, surtout à ces lieutenans éprouvés dont il avait fait *la garde du corps du cardinal*. Sa fête annuelle de la Ligue de la Croix au palais de Cristal, avec cette organisation quasi militaire, ces bannières, ces corps de musique, ces rubans distinctifs, cette espèce de revue passée par le général en chef, ce prince de l'Église haranguant la foule, ces acclamations frénétiques, tout cela troublait et indignait ces pharisiens gourmés et empesés

dont l'horizon n'a jamais dépassé les murs d'une sacristie. Bien plus : quelques docteurs émirent des doutes sur la parfaite correction doctrinale d'un mouvement qui semblait donner à la tempérance, à l'abstinence même, une place disproportionnée dans le catalogue des vertus théologiques.

Manning laissait dire. *Si hominibus placerem, non essem servus Dei* : c'était toute sa réponse à ces critiques. Il poursuivait son chemin, consacrant à cette propagande tous ses momens de liberté : même, pendant plusieurs années, — excès vraiment dangereux, — ses courtes vacances d'été ; pratiquant lui-même l'abstinence ; se rendant accessible à toute heure à son état-major ou même au premier buveur repentant qui venait lui demander aide et conseil. Un tel zèle devait avoir sa récompense. Peu à peu, à mesure que l'œuvre grandissait, les objections tombèrent. Les prêtres séculiers par centaines, les ordres religieux en masse s'associèrent à cette activité. La Ligue de la Croix multiplia ses branches sur toute la surface du pays, compta ses membres par dizaines de milliers. Les gardes du corps du cardinal étaient 1400. Les enfans s'enrôlaient en grand nombre. Un jour, en face de la mort, Manning put écrire : *L'une de mes plus grandes joies, c'est d'avoir sauvé beaucoup de pauvres ivrognes.*

La seconde branche de son activité sur laquelle il convient d'appeler ici l'attention, c'est celle qui a trait à l'enfance. Celle-ci eut toujours les premiers droits sur lui. Quand il fut nommé archevêque, son premier mouvement fut de penser avec joie à tout ce qu'il allait pouvoir faire pour ces pauvres enfans privés des secours de l'Église dont il estimait le nombre dans son diocèse à vingt mille. On sait comment, à la grande indignation de ces chrétiens qui préfèrent un monument en pierres de taille à un édifice d'âmes vivantes, Manning ne crut pas devoir achever la construction de la cathédrale projetée et commencée par Wiseman, mais se contenta de la pro-cathédrale temporaire en faisant porter tout son effort et celui des donateurs sur l'éducation de l'enfance. C'était le temps où l'Angleterre, sous le ministère Gladstone et sous la direction de M. Forster, adoptait ce grand système d'éducation populaire qui devait donner un si puissant élan à la diffusion des lumières, mais qui posait sous une forme urgente, aiguë, la question de conscience. L'opinion n'en était pas encore arrivée à saisir cette grande vérité que la liberté de conscience et les droits des pères ne sont pas moins lésés par une éducation publique, distribuée au nom de l'État et aux frais des contribuables, d'où le nom de Dieu et la religion sont bannis, que par un système d'éducation confessionnelle imposé à tous. Il fallait donc maintenir et même développer les écoles confessionnelles,

surtout pour une minorité comme les catholiques : ce fut l'œuvre de Manning. La preuve qu'il y réussit, c'est d'abord le spectacle de ces grandes et belles écoles où il y a place pour tous les enfans catholiques du diocèse. C'est ensuite le rôle important que l'archevêque de Westminster joua dans la grande commission d'enquête sur l'enseignement primaire où il fut vraiment l'inspirateur des conclusions du rapport en faveur de l'amendement de la loi de 1870. C'est enfin le projet qui vient d'être déposé à la Chambre des communes et où le cardinal Vaughan et ses suffragans, en dépit de beaucoup de lacunes, saluent un effort sincère pour donner satisfaction aux revendications de l'Église.

Manning, du reste, ne se borna point à cette activité en quelque sorte professionnelle. L'homme qui disait qu'une larme d'enfant non essuyée criait à Dieu aussi haut que le sang répandu à terre, était le patron-né de toutes les œuvres de protection, de sauvetage et de défense de l'enfance. Il collabora, en particulier, avec un zèle sans égal avec la grande société non confessionnelle fondée et dirigée par un pasteur dissident, le révérend Benjamin Waugh, pour prévenir et réprimer la cruauté contre les enfans. Quand le rédacteur de la *Pall Mall Gazette* entreprit sa campagne contre la sensualité criminelle et ses attentats contre les mineurs, M. Stead n'eut pas de caution et de garant plus intrépide que le cardinal-archevêque. Cette façon de se commettre avec quiconque se montrait animé d'un esprit vraiment généreux et paraissait disposé à servir l'humanité, scandalisait fort une partie de l'entourage de Manning. Ceux qui s'imaginèrent pouvoir lui donner une leçon sur le danger de ces accointances n'y revinrent pas : le prêtre, le prélat, le prince se redressa et les remit à la place qu'ils n'auraient pas dû quitter.

Cependant toute cette activité ne pouvait manquer de porter ses fruits dans un esprit comme celui de Manning, accessible jusqu'à la fin aux enseignemens de l'expérience. En politique, son point de départ avait été celui d'un conservateur pur, d'un tory de la stricte observance. Tant qu'il demeura anglican, il resta fidèle à ce parti. Il envisageait toutes les questions sous le rapport de l'église nationale. L'ecclésiasticisme étouffait en lui le christianisme et ses inspirations. Tout changea après sa conversion. Il n'était plus membre de l'Église d'Angleterre, mais de l'Église en Angleterre. Le pouvoir civil n'était plus pour lui le protecteur-né, en même temps que le régulateur du pouvoir spirituel. Avec la logique de son esprit, il ne tarda pas à modifier profondément ses conclusions sur tous les points. Il s'appelait lui-même un *radical mosaïque*, un disciple de Moïse, pour indiquer à la fois le conservatisme fondamental de ces opinions avancées

et leur origine biblique. Ce n'est pas la première fois que l'Ancien Testament est responsable d'une transformation de ce genre : Voltaire ne disait-il pas irrévérencieusement d'un prophète dont les socialistes de nos jours auraient peine à égaler le franc parler : « *Ce gaillard d'Amos est capable de tout* » ?

Parmi les nouveaux sentimens que Manning puisa dans sa nouvelle religion, il faut placer en première ligne son amour pour l'Irlande. Il commença par vénérer en elle l'île des saints et la terre des martyrs, arrosée du sang que l'Angleterre, associant l'esprit de persécution à l'esprit de domination, y a fait couler à flots. Bien qu'il eût dénoncé le fenianisme, ainsi que toutes les sociétés secrètes, comme un péché, il ne tarda pas, dans ses relations quotidiennes, intimes et familières avec une race qui formait l'immense majorité de son troupeau, à s'éprendre pour elle de cette affection à la fois enthousiaste et compatissante que les Irlandais n'ont jamais manqué d'inspirer à qui les connaît. Le premier parmi les Anglais, il adopta dans son for intérieur l'idée du *home rule*, c'est-à-dire de l'autonomie limitée, comme la solution d'un problème peut-être insoluble. Quand Gladstone se rallia en 1886 à une politique qu'il avait loyalement combattue tant qu'il avait pu croire au succès de la seule alternative acceptable pour un libéral, c'est-à-dire de la réalisation d'un programme de réformes organiques, Manning se rapprocha de son ancien ami, avec lequel il était resté en froid depuis leur polémique sur le vaticanisme. Les Irlandais des grandes villes l'adoraient. A la fête annuelle de saint Patrick, dont il avait fait le patron d'une *trêve des buveurs*, destinée à arracher quelques victimes à l'alcoolisme, le nom de l'archevêque était acclamé. Le jour où il célébra le jubilé du vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat, tous les députés nationalistes irlandais, protestans et catholiques, Parnell, un hérétique, en tête, vinrent lui offrir leurs congratulations à l'archevêché. Cette démarche fut un sujet d'affliction pour tous ces catholiques, — et ils sont nombreux en Angleterre comme ailleurs, — qui n'ont pas su distinguer la cause de Dieu et de l'Église de celle de l'ordre social, du conservatisme politique et de la légitimité. Il est vrai que dans ses dernières années Manning leur donnait tant de sujets de scandale qu'un de plus n'importait guère. Volontiers aurait-on mis ces incartades du cardinal sur le compte de l'âge et de l'isolement où il se confinait de plus en plus ; mais l'allure pleine de vigueur de Manning quand il officiait, l'éclat de son regard d'aigle, la majesté de son air, l'infatigable verve de son esprit interdisaient ces allusions perfides à l'apoplexie de l'archevêque de Grenade. En fait, le cardinal réservait à ses détracteurs une bien plus désagréable surprise. Il

allait dans les dernières années de sa vie prêcher en paroles et en actes cette doctrine du socialisme catholique ou plutôt du catholicisme social, qui est bien la plus haïssable des nouveautés dont puissent se courroucer des fidèles accoutumés à voir dans l'Église la gardienne de leurs intérêts et dans la religion la meilleure sauvegarde de la propriété.

Nouveautés : je me trompe, car précisément l'un des mérites de Manning, ce fut de remettre en lumière la doctrine du catholicisme sur ces points essentiels et d'emprunter à saint Thomas d'Aquin, dont la sagesse éclairée par la révélation n'est pas plus à court sur ce chapitre que sur les autres, les principes féconds d'une science sociale qui n'est point viciée par le matérialisme de ses prémisses et par la partialité de ses déductions. Je ne puis que donner un crayon très léger des nombreux et remarquables écrits que le cardinal consacra à ce sujet, soit sous la forme d'articles dans les grandes revues, ou de lettres polémiques dans les colonnes du *Times*, soit même sous celle de lettres pastorales. Sa théorie reposait sur quelques idées générales très simples. Pour lui l'économie politique était une science morale et les conclusions de l'étude abstraite de la richesse n'avaient de valeur qu'autant qu'elles étaient subordonnées aux lois universelles de la conscience. A ses yeux, le travail, trop longtemps relégué au second rang, privé de la protection dont il avait un besoin si urgent, devait être traité sur le même pied que l'avait été le capital. La seule unité économique, la quantité sociale essentielle, c'était l'homme, l'individu humain avec ses besoins physiques et moraux, ses aspirations, ses droits. La fin de la société n'était nullement la production de la richesse, mais la production du plus grand bonheur possible du plus grand nombre sous l'empire de la loi morale. Parmi les axiomes sociaux, rien n'était plus chimérique, suivant lui, que de faire figurer le prétendu dogme du *laissez faire* ou de la non-intervention de l'État. Toute l'histoire économique de l'humanité avait consisté à violer ce soi-disant principe, il est vrai, surtout au profit des capitalistes. De notre temps, la législation protectrice du travail à laquelle lord Shaftesbury a si glorieusement attaché son nom, avait commencé à rétablir l'équilibre. Manning jugeait d'autant plus déplorable de s'arrêter dans cette voie sous prétexte d'un culte à rendre aux fictions d'une certaine économie politique, qu'il y a encore énormément à faire en ce sens et que la justice n'est pas moins intéressée que la sécurité de nos sociétés, à la continuation de cette entreprise.

Dès 1873, Manning s'était inspiré de ces idées d'autant plus hardies à cette date que le *socialisme de la chaire* allemand débutait

à peine, pour accorder son patronage à la fondation des Trade-Unions agricoles par Joseph Arch. Une conférence qu'il fit en 1877, sur les droits et la dignité du travail, contenait l'exposition de ces principes. Il y esquissait cette organisation sociale dont le pressentiment le hantait et qui, par bien des traits, se rattache au régime corporatif de jadis. Tout en répudiant toute sympathie révolutionnaire, il y concluait nettement en faveur de la fixation légale de la durée normale de la journée de travail et, après avoir peint quelques-uns des effets de la concurrence illimitée et du jeu sans frein de l'offre et de la demande, il terminait par ces mots : « Ces choses ne peuvent pas, — elles ne doivent pas durer. L'entassement des richesses, énormes comme des montagnes, entre les mains de certaines classes ou de certains individus, ne saurait continuer indéfiniment si un remède n'est pas apporté à la condition du peuple. Une société ne saurait reposer sur de tels fondemens. » Dans une lettre pastorale de 1880, il signalait l'existence « au milieu de nos grandes villes, non pas de la pauvreté, qui est un état honorable, mais du paupérisme, qui en est la corruption et l'avi-lissement des pauvres ; » et il peignait sous les plus sombres couleurs « ces inégalités de notre état social, ces abîmes creusés entre les classes, ces contrastes abrupts entre des lots de délices et des destinées de misère. » Dans ses articles de la *Contemporary*, de la *Fortnightly Review*, du *Nineteenth Century*, dans ses lettres au *Times*, il ne reculait ni devant les pensées audacieuses, ni devant les mots téméraires. Son *droit au vol*, enté sur le droit au travail et à l'assistance, bien qu'en réalité emprunté à la théologie la plus orthodoxe de l'Église, était bien fait, sans doute avec préméditation, pour faire bondir tout économiste. Du reste, Manning ne fuyait pas plus les relations compromettantes que les idées mal vues. Le célèbre socialiste américain Henry Georges, les chefs du néo-trade-unionisme, les Tom Mann, les Ben Tillett, les John Burns, reçurent un accueil cordial à l'archevêché. Cette maison était devenue le rendez-vous, non seulement du clergé et des fidèles de son diocèse, mais d'une foule de rêveurs, d'agitateurs, de réformateurs, voire de révolutionnaires, qui, venus une première fois en visiteurs, revenaient parfois en pénitens. Manning, par sa Ligue de la Croix, par ses rapports avec les Irlandais, était entré en contact direct avec le peuple, avec les classes laborieuses. C'était de ce côté qu'il voulait que s'orientât l'Église. Il croyait que chercher à s'appuyer sur les gouvernements ou sur les classes dirigeantes c'était aller au-devant de cruelles désillusions. Quand le pape Léon XIII envoya un délégué spécial, M<sup>r</sup> Persico, étudier la question du *plan de campagne* et de l'agitation agraire en Irlande, l'archevêque de Westminster regretta

qu'il se mit en communication avec les ministres et les landlords au lieu d'aller droit au peuple et de consulter les députés nationalistes, le clergé patriote et les évêques. Il soutint de tout son pouvoir à Rome la cause de l'archevêque Gibbons, de Baltimore, accusé de favoriser le socialisme et de se montrer trop indulgent pour les Chevaliers du Travail. Enfin et surtout il joua un rôle décisif dans la grande grève des Docks de Londres, aux mois d'août et de septembre 1889.

Cet épisode de la guerre du travail et du capital avait une haute importance. C'était la mobilisation de la couche inférieure des classes ouvrières, de cet *unskilled labour* resté jusqu'alors en dehors des cadres du trade-unionnisme. Avec ces éléments, il y avait lieu de craindre que, dans l'atmosphère surchargée d'électricité de Londres, la grève ne dégénérât en une vraie guerre civile. Par bonheur les ouvriers des docks avaient pour chefs des hommes de tête, Burns, Mann, Tillett, et ils leur obéissaient avec une admirable discipline. Ce ne fut que seize jours après l'inauguration de la lutte que le cardinal fut appelé à s'associer aux efforts qui étaient tentés en vue de la conciliation. Dans une entrevue avec les directeurs, il les supplia de céder sur la question de salaire au nom de leurs intérêts, de l'imminence d'une révolution, et surtout des souffrances des pauvres. Un comité fut formé sous la présidence du lord-maire, où siégèrent le cardinal, l'évêque anglican de Londres qui ne tarda pas à répudier de trop lourdes responsabilités, M. Sidney Buxton et quelques autres. Ce fut sur Manning et Buxton que retomba tout le poids des négociations. Convaincus de la justice des principales revendications des grévistes, ils s'employèrent avec une rare énergie à obtenir de larges concessions des administrateurs. Un compromis fut suggéré : les ouvriers devaient obtenir le taux de salaire qu'ils demandaient, — le fameux *tanner*, ou 60 centimes par heure ; — mais le nouveau tarif ne devait entrer en vigueur que le 1<sup>er</sup> mars 1890, c'est-à-dire après un délai de six mois. Burns et Tillett déclarèrent qu'il serait impossible de faire accepter à leurs camarades une pareille attente, Manning se fit fort d'obtenir des directeurs la date du 1<sup>er</sup> janvier. C'était la dernière limite des concessions de ceux-ci. Il s'agissait de faire sanctionner la transaction par les grévistes, qui accusaient déjà leurs chefs de trahison. Le cardinal, accompagné de M. Buxton, se rendit au quartier général des *Dockers*, dans le quartier populaire de Poplar. Une réunion se tint dans la salle d'école de l'église catholique de Kirby Street. L'auditoire était houleux. Tous ces grévistes goûtaient pour la première fois aux fruits de la solidarité. Ils se croyaient sûrs de la victoire. Leur demander d'attendre plus de trois mois le résultat sonnait et tré-



privations et de sacrifices, c'était faire instinct chez des êtres de premier ordre. D'un autre côté, le cardinal, tout pénétré qu'il fût de la cause de leur cause, savait que c'était là le seul moyen de la faire triompher et que les directeurs ne cherchaient qu'un prétexte pour reprendre leurs concessions. Pendant près de cinq heures — de cinq à dix heures du soir — ce vieillard de 83 ans, ce prince de l'Église, plaida avec une éloquence familière et passionnée dans l'intérêt des ouvriers et de leurs familles. Il finit par tirer des larmes des yeux les plus secs en faisant un appel éloquent à leur amour pour leurs femmes et leurs enfans. Sa cause était gagnée. L'émotion était intense parmi ces hommes simples et grossiers. L'un d'eux crut voir la Madone suspendue au-dessus de la tête vénérable de l'orateur donner un signe d'approbation. Le vrai miracle, c'était la conquête de ces esprits simples et de ces cœurs rudes par ce vieux prêtre qui ne servit jamais mieux le Christ qu'en procurant la paix en cette occasion.

C'est sur cette scène finale qu'il convient de quitter Manning. Il ne lui restait plus que quelques mois à vivre. Les ombres du soir tombaient de plus en plus épaisses sur son chemin. Sa santé était trop faible pour lui permettre de quitter sa résidence pour se rendre à ce club de l'Athenæum, où il aimait tant à se délasser dans la société d'un Ruskin, d'un Bryce, d'un Gladstone ou même de quelque prélat anglican. Bien qu'entouré de l'amour de tout un peuple, de la vénération de son Église, de quelques fidèles affections, il se sentait isolé. Sa pensée retournait volontiers vers le passé. Il se livrait à un examen de conscience prolongé. Il repassait le cours de sa longue vie. Il rendait grâce à Dieu de lui avoir révélé « la plénitude de sa vérité. » Il s'humiliait pour ses erreurs et ses fautes. Il s'énumérait à lui-même, quand il se sentait découragé par la comparaison de sa carrière avec celle d'un Shaftesbury, d'un Gladstone ou d'un Macaulay, les cinq grandes vérités auxquelles il lui avait été donné de rendre témoignage : l'unité de l'Église, la règle de foi divine, l'infailibilité de l'Église et de son chef, l'office du Saint-Esprit, le pouvoir temporel du vicaire de Jésus-Christ, — et aussi les trois grandes causes auxquelles il s'était consacré : l'éducation religieuse des enfans, la tempérance et l'éducation du clergé. Une lassitude de vivre l'envahissait, mais, du moins, la crainte de la mort ne le visita jamais. « Il est des gens, disait-il, qui n'aiment pas à parler de leur fin. Pour moi, j'aime à le faire, cela aide à se préparer et cela enlève toute tristesse et tout effroi. C'est une bonne chose de se remplir la pensée de la lumière et de la beauté du monde par delà le tombeau. C'est ce qui inspirait à saint Paul son *désir de dé-*

*loger.* » Cette foi simple, candide, radieuse, était bien le sentiment qui devait accompagner et faciliter la mort de ce grand chrétien. Pendant près de deux ans il vit avec sérénité sa faiblesse grandir. Au commencement de l'année 1892 il comprit que la dernière heure avait sonné. Il reçut les derniers sacremens et il fit sa profession solennelle de foi devant le chapitre de Westminster, le 13 janvier. Pendant sa dernière nuit il fut veillé par trois amis, M<sup>er</sup> Vaughan, son successeur, le chanoine Johnson, son secrétaire, et le docteur Gasquet, son médecin. A l'aube du 14, pendant que M<sup>er</sup> Vaughan disait la messe dans son oratoire, l'âme d'Henry Edward Manning, cardinal-archevêque de Westminster, fut rapplée auprès de Dieu.

Presque en même temps mourait un jeune prince, dans la ligne directe de la succession à la couronne d'Angleterre, le duc de Clarence. Ce deuil national ne fit pas tort à l'immense explosion de douleur qui salua la disparition de cet octogénaire. On eût dit que le Londres ouvrier, populaire, pauvre, se sentait orphelin. Dans la foule qui défila en rangs serrés dans la chapelle mortuaire où étaient exposés les restes mortels de l'archevêque, revêtus de la pourpre cardinalice, on vit, à côté de ses collègues dans l'épiscopat, des membres de son clergé, des laïques de son troupeau, des néophytes qu'il avait amenés à l'Église, des pénitens dont il était le directeur, des amis qu'il recevait, avec sa bonne grâce habituelle, et des individualités de toute espèce, de toute opinion, et de toute origine, qui avaient goûté sa généreuse et tolérante hospitalité, une foule anonyme en partie déceimment vêtue, en partie hâve et déguenillée, venue pour voir une dernière fois les traits émaciés du patron des pauvres, du cardinal du peuple. Ses funérailles furent célébrées le 21 janvier à l'Oratoire de Brompton. Dans ce vaste sanctuaire s'assemblèrent pour lui rendre les derniers devoirs tous les représentans de l'Église, de l'aristocratie, de la politique, des classes dirigeantes. Ce fut au dehors que se fit la manifestation la plus imposante. Les rues étaient remplies des masses profondes du peuple. La Ligue de la Croix, avec ses bannières, la Ligue nationale irlandaise, l'Alliance de tempérance du Royaume-Uni, les Trade-Unions de Londres, les sociétés des ouvriers des docks, des Bons-Templiers, les Bandes de la Miséricorde, des groupes d'enfans, des confréries religieuses, des associations politiques, des corporations ouvrières, la grande armée des travailleurs, et, par derrière, en files plus serrées encore, cette grande armée des misérables qui n'émerge d'ordinaire à la lumière qu'aux heures sombres de trouble et d'orage, — cette foule disparate faisait la haie sur le long parcours de l'oratoire au cimetière. Sur plusieurs points

des musiques jouaient des marches funèbres. Quand le corbillard passa, toute cette multitude, catholiques et protestans, socialistes et révolutionnaires, s'agenouilla ou s'inclina. On eût dit que, pour un jour, par-dessus ce cercueil où dormait un grand serviteur du Christ, les deux mondes, entre lesquels notre civilisation matérialiste et mercantile a creusé un abîme, se tendaient la main en pleurant et se réconciliaient dans un deuil commun.

Telles furent les obsèques d'Henry Edward Manning, cardinal prêtre de la sainte Église romaine, du titre des saints Grégoire et André sur le mont Cœlius, archevêque de Westminster, primat d'Angleterre. Notre siècle en a sans doute vu de plus pompeuses : il n'en a pas vu de plus émouvantes. C'était vraiment tout un peuple qui les faisait. Manning n'a pas besoin d'autre oraison funèbre.

J'ai essayé de dire sa vie : ce long effort vers la vérité, ce sacrifice héroïque de tout ce qui est cher à l'homme, cette passion de certitude qui le jeta aux pieds de l'Église infailible et, dans cette Église, aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, gardien incorruptible du dépôt de la foi. J'ai essayé de dire aussi cette noble tentative pour ramener l'humanité à l'Église et pour rendre à l'Église conscience de sa mission d'affranchissement, de consolation et de salut pour les sociétés comme pour les individus. Devant cette grande figure, faite d'austérité et d'amour, d'ascétisme et de charité, devant la mémoire de cet homme qui a aimé le pouvoir, mais pour le consacrer au plus noble des emplois, le mot qui monte involontairement aux lèvres pour résumer toute cette histoire, n'est-il pas celui de l'Écriture : *Ecce sacerdos magnus* ; voilà une âme vraiment sacerdotale ?

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

---

# MARIE - ANTOINETTE

## ET MADAME DU BARRY

---

L'archiduchesse Marie-Antoinette avait épousé, le 16 mai 1770, le Dauphin petit-fils de Louis XV. Elle avait trouvé installée à la Cour la comtesse du Barry, présentée au mois d'avril de l'année précédente. Au souper de la Muette, la veille du mariage, la favorite s'était assise avec la famille royale, et Marie-Antoinette ayant demandé la charge de cette dame, on lui avait répondu qu'elle avait pour fonction « de distraire le Roi ». « Alors, avait répondu la jeune fille avec la candeur de ses quinze ans, je veux être sa rivale. » Une rivalité s'engageait, en effet, tout autre qu'elle ne l'attendait, entre cette innocence et ce vice, une lutte sourde d'abord, bientôt visible et touchant aux plus hauts intérêts de la politique. Des documens récemment parus et quelques autres inédits encore permettent de compléter les anciens récits de ces curieux épisodes de l'histoire du règne (1).

Il y a maintenant deux femmes à la cour de Louis XV pour appeler en même temps et presque sur le même rang l'attention publique. Elle s'y passionne vite et devient curiosité sympathique ou dénigrement, suivant les intérêts, les vues politiques, les habitudes morales de chacun. Avant l'arrivée de Marie-Antoi-

(1) Le fond de la narration reste la correspondance de Mercy-Argenteau, publiée par M. d'Arneth et Geffroy et qu'on n'a pas encore, semble-t-il, utilisée complètement; on peut la contrôler aujourd'hui par l'important appendice de la nouvelle correspondance publiée par MM. d'Arneth et Flammermont. Nous n'avons pas à mentionner ici les autres sources imprimées, mais il est juste de reconnaître le précieux contrôle trouvé dans *le Secret du Roi*, de M. le duc de Broglie, et *la Question d'Orient au XVIII<sup>e</sup> siècle*, de M. Albert Sorel. Les sources inédites consultées pour cet article se réduisent au journal de Hardy, à la Bibliothèque nationale, et à quelques dossiers de la série O<sup>1</sup> des Archives nationales (lettres de Louis XV, de la duchesse de Villars, correspondance du directeur général des Bâtimens du Roi).

nette, on ne parlait que de M<sup>me</sup> du Barry; c'est un soulagement pour beaucoup d'honnêtes gens de pouvoir songer, en se tournant du côté de Versailles, à une figure sans souillure, à une jeune et pure image qui laisse place à tous les rêves, à tous les espoirs des bons citoyens. On se met à voir dans l'enfant venue d'Allemagne, étrangère à toutes les intrigues et d'une grâce accueillante et fière qui gagne les cœurs, la contradiction vivante de la favorite. La politique aidant, la Dauphine prenant Choiseul en amitié et en aversion M<sup>me</sup> du Barry, les esprits se groupent naturellement autour des deux noms féminins que la Cour leur offre, et ce choix d'étendard semble bien d'accord avec les mœurs de ce siècle où règne la femme. C'est ainsi que Marie-Antoinette, ignorante des choses de France et peu soucieuse de politique, devient presque sans le savoir l'idole de la nation ardente et sentimentale qu'elle est appelée à gouverner. Un danger sortira pour elle de cet excès même : elle aura été jetée trop tôt, par les circonstances, dans la lutte des partis, elle aura semé, Dauphine encore, la rancune à côté du dévouement, et tous ces germes divers lèveront un jour autour de son trône.

## I

M<sup>me</sup> du Barry entre, dès les premiers jours, dans la vie de Marie-Antoinette. Aux plus anciennes lignes conservées de la correspondance avec Marie-Thérèse, on lit ce nom qui y reparaitra si souvent : « Le Roi a mille bontés pour moi, et je l'aime tendrement, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour M<sup>me</sup> du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. Elle a joué tous les soirs avec nous à Marly; elle s'est trouvée deux fois à côté de moi, mais elle ne m'a point parlé et je n'ai point tâché justement de lier conversation avec elle; mais quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. » Et dans la même lettre : « J'ai écrit hier la première fois au Roi; j'en ai eu grand'peur, sachant que M<sup>me</sup> du Barry les lit toutes, mais vous pouvez être bien persuadée, ma très chère mère, que je ne ferai jamais de faute ni pour elle, ni contre elle. » On verra ce que va peser dans l'avenir cette très sage résolution.

Le séjour de Marly était difficile pour la jeune Dauphine et plein de petites embûches pour sa candeur. Tous les yeux étaient fixés sur elle, et chaque regard demandait comment elle allait se comporter envers une femme de qui ni son âge ni son éducation ne lui permettaient de se faire une exacte idée. Louis XV surtout était impatient de s'assurer qu'il n'y aurait pas discordance d'humeur entre la favorite devenue nécessaire à ses habitudes et

l'aimable princesse qui venait ramener un peu de jeunesse et de vie dans le milieu longtemps assombri de sa famille. Le château où on avait conduit Marie-Antoinette, quelques jours après le mariage, était fort petit ; toute la famille royale y vivait réunie, un peu à l'étroit, et si le Roi avait fait choix de cette résidence, ce n'était pas seulement pour distraire l'archiduchesse de ses regrets de fille et de sœur, mais encore pour voir de plus près et à chaque instant sa nouvelle petite-fille et l'habituer à fréquenter la favorite.

Avec Louis XV, tout allait bien ; l'enfant avait cette gaieté spontanée qu'aucun souci grave n'avait altérée, un besoin irrésistible d'aimer, de plaire, d'enthousiasmer, un désir d'être joyeuse qui s'épanouissait au premier rayon. Mise à l'aise par des bontés paternelles, par les attentions que le Roi charmé multipliait, elle se laissait aller à de naïfs sentimens de reconnaissance ; elle lui disait « mon papa » et lui sautait au cou. Mais près de M<sup>me</sup> du Barry, cette femme d'un ton si différent des autres personnes de la Cour et si familière avec le Roi, Marie-Antoinette se sentait une gêne d'instinct et de répulsion. En vain la folâtre comtesse, qui savait endosser le respect en même temps que le grand habit, se montrait avec elle d'une déférence aisée, d'une prévenance toujours en éveil ; cette charge mystérieuse, qui n'avait pas d'équivalent à la cour de Vienne et dont on ne parlait autour d'elle qu'avec des moues et des réticences, lui inspirait une défiance, une hostilité qui s'irritait de l'inconnu. Les trois Mesdames, ses nouvelles tantes, les seules personnes de la famille royale dont l'exemple pût guider son inexpérience, n'adressaient jamais la parole à M<sup>me</sup> du Barry, évitaient de la regarder, de s'approcher d'elle et, en présence même de leur père, prenaient des mines effarouchées au moindre propos d'une dame de sa société particulière.

Du Dauphin, semble-t-il, aucun conseil à tirer : c'est un esprit taciturne, sauvage, qui a l'air d'obéir aveuglément à M. de la Vauguyon, son gouverneur, et comme il ne parle jamais à aucune femme, il ne marque pour M<sup>me</sup> du Barry nulle sorte de sentiment. L'abbé de Vermond et M. de Mercy, admis librement auprès de la Dauphine par égard pour l'Impératrice, n'ont pas cru lui devoir un conseil particulier sur le cas qui la préoccupe ; ils ont simplement déclaré que Son Altesse Royale devait traiter également bien toutes les dames présentées à Sa Majesté, sans tenir compte des rivalités ou des antipathies qu'on pourrait lui faire connaître. Faute de mieux, Marie-Antoinette a suivi d'abord cet avis un peu vague. Elle a été naturelle, c'est-à-dire aimable ; elle n'y a point eu de peine dans ce milieu nouveau où tout lui sourit. Le Roi en a été enchanté, et M<sup>me</sup> du Barry, qui zézaye avec grâce dans la

liberté des cabinets, a déclaré que « cette petite rousse » était « sarmante ».

On était revenu à Versailles pour les derniers préparatifs avant le voyage de Choisy et le grand voyage annuel de Compiègne, quand, le 8 juillet, un dimanche après les offices, le Dauphin eut avec sa femme une conversation inattendue. Il y avait sept semaines que le mariage avait eu lieu, et aucune intimité n'existait encore entre les époux. Le jeune mari, faisant un grand effort sur lui-même, dit à Marie-Antoinette, avec une émotion qu'elle trouva très douce, qu'il savait très bien les exigences de l'état du mariage et que, s'il avait attendu pour lui témoigner la vivacité de son affection, il lui en donnerait sûrement les preuves à Compiègne. Était-ce la glace de la timidité qui commençait à se fondre dans le cœur du Dauphin sevré, depuis qu'il était orphelin, des joies de la pleine confiance? Marie-Antoinette, non moins inexpérimentée et non moins isolée que lui, saisit cette occasion de les lui donner et de les obtenir à son tour : « Puisque nous devons vivre ensemble, dit-elle, dans une amitié intime, il faut que nous causions de tout avec confiance » ; et le propos tomba aussitôt sur M<sup>me</sup> du Barry.

Alors le prince, pour la première fois de sa vie, parla de l'intérieur de la Cour. Sans jamais en rien dire à personne, il avait deviné et appris bien des choses. Il savait fort bien ce qu'était M<sup>me</sup> du Barry, qu'il venait de voir de près aux soupers de Saint-Hubert. N'écoutant que son goût pour la chasse, il avait demandé, le mois précédent, à être des parties que le roi faisait à ce pavillon près de la forêt de Rambouillet; on y soupa; M<sup>me</sup> du Barry présidait la table avec un sans-gêne choquant et une licence de propos que tout le monde imitait. Ses tantes avaient pris peur de le voir en si mauvaise compagnie, et afin de lui inspirer le dégoût de cette du Barry, elles lui avaient raconté, par le détail, d'où elle sortait et la vie qu'elle avait menée avant de paraître à la Cour. C'étaient des infamies que M. de la Vauguyon ne lui avait jamais laissé soupçonner. Cet éducateur, qui avait toujours à la bouche la religion et les bons principes, n'était donc qu'un hypocrite, puisqu'il engageait son élève à bien traiter cette femme, la visitait, la flattait, la soutenait en toute occasion, aussi plat devant elle que M. d'Aiguillon, qui avait besoin d'elle pour devenir ministre, ou que M. de Richelieu, qui n'avait pas plus de croyances que Voltaire lui-même. Du coup, le jeune homme en avait perdu le respect que lui inspirait son gouverneur; il le montrait bien maintenant, livrait tout ce qu'il avait sur le cœur, détestait cette Cour où on ne voyait que des méchants, des intrigans, des cupides, des gens qui trompaient le

roi. Il ne s'y trouverait, ajoutait-il, aucune consolation pour un prince honnête et désireux avant tout de faire son devoir, s'il n'y avait Mesdames, qui avaient connu son père si généreux, sa mère si sainte, et qui étaient, selon lui, femmes d'expérience et de bon conseil.

Quand le Dauphin eut fini, Marie-Antoinette parla à son tour. Il était bien fâché que le roi eût été entraîné à cette liaison qui mettait tant de désordre à la Cour : mais ne pouvait-on croire que tout cela s'était tramé pour amener le renvoi de M. de Choiseul ? C'était la première fois qu'elle prononçait devant son mari le nom du ministre qui avait négocié son mariage et que, de longue date, elle s'était accoutumée à considérer comme son bon génie en France. Au nom de Choiseul, le Dauphin se rembrunit. La Dauphine ne sait donc pas ce qu'est M. de Choiseul, ni ce qu'il a fait pour arriver au poste qu'il occupe ? Lui aussi a intrigué par le canal d'une favorite ; tout ce qu'il est, il le doit à ses bassesses pour M<sup>me</sup> de Pompadour. Le prince ne disait pas tout ; peut-être lui revenait-il à la pensée, outre ce qu'il avait pu deviner de la haine de Choiseul pour son père, tant de calomnies abominables insinuées à son oreille par La Vauguyon, dans les longues causeries de l'éducation. La Dauphine sentit combien le sujet était épineux et que ces préventions étaient plus profondes qu'on ne le lui avait dit. Elle ajouta simplement qu'on attribuait des talents au ministre et qu'on l'estimait dans les pays étrangers ; s'il avait intrigué avec M<sup>me</sup> de Pompadour, cela ne pouvait se comparer aux horreurs présentes qu'elle remerciait son mari de lui faire connaître (1).

C'est le lendemain de cet entretien que Marie-Antoinette écrivait à sa mère son jugement sévère sur M<sup>me</sup> du Barry et sur une « impertinence » qu'elle n'avait pas pu remarquer elle-même. Elle ajoutait : « Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi, et même il commence à marquer de la confiance. » Du même jour, le sauvage garçon, qu'il lui était permis d'aimer enfin, avait gagné son cœur d'épouse et détruit ses illusions sur les hommes.

Hors le Dauphin, qui n'était aussi qu'un enfant et qui n'était pas de caractère à renouveler souvent ses confidences, Marie-Antoinette n'avait autour d'elle personne à qui se fier dans les circonstances nouvelles où la plaçaient ses découvertes. La femme mûre qu'on avait mise auprès d'elle comme son mentor, la comtesse de Noailles, avait le mérite de ne pas intriguer, mais était

(1) Cet entretien décisif, confié par Marie-Antoinette à Vermond, est facile à reconstituer par les lettres VI, VIII et IX du recueil d'Arnoeth-Geffroy.



flatteuse, complimenteuse, un peu sottre au demeurant, et, de cette très honnête personne, il n'y avait rien à tirer que les enseignemens de l'étiquette. Parmi les dames de sa maison, la duchesse de Chaulnes était trop légère, malgré son âge, la princesse de Chimay trop sérieuse, et les autres tenaient plus ou moins leurs fonctions de La Vauguyon ou de la favorite.

L'isolement la rapprochait de Mesdames, les bonnes tantes que lui recommandait le Dauphin. Sa mère aussi ne lui avait-elle pas dit : « Ces princesses sont pleines de vertus et de talens ; c'est un bonheur pour vous ; j'espère que vous mériterez leur amitié. » Parole excessive, conseil imprudent que Marie-Thérèse, mieux informée, ne tardera pas à regretter et qu'elle cherchera en vain à reprendre. Pendant dix-huit mois, par dégoût du mal révélé, par besoin croissant d'un reflet au moins de la tendresse maternelle, la Dauphine appartiendra à Mesdames de France.

On la vit arriver avec joie. Le caractère impérieux de Madame Adélaïde avait asservi entièrement Madame Sophie et guidait, au moins pour les petites choses, la bonne Victoire. C'était chez elle, au rez-de-chaussée qu'avait occupé M<sup>me</sup> de Pompadour, que se réunissaient les sœurs et que se tenait leur petit cercle. Le Roi y descendait chaque matin, ou le soir au retour de la chasse. L'entretien était insignifiant, tout en niaiseries, car il n'aimait pas les sujets sérieux, et Mesdames, du reste, n'osaient les aborder avec lui ; elles préféraient écrire, fût-ce pour une nomination ou une faveur quelconque ; et le père, qui allait les revoir une heure après, répondait de la même façon. Le nom de M<sup>me</sup> du Barry n'était jamais prononcé en sa présence ; à peine sorti, on ne parlait que d'elle et des intrigues de ses partisans. M. de Choiseul ne dédaignait pas de venir faire, de temps en temps, sa cour à Mesdames, qui l'accueillaient maintenant après l'avoir tant détesté, réunies à lui dans une communauté de haine. Dans le cercle, une femme menait la conversation, intelligente et hautaine, très sûre des usages, très âpre à soutenir les manies de préséance de Madame Adélaïde, dont elle était dame d'atours ; c'était la comtesse de Narbonne, qui avait un fils à pousser dans le monde et se sentait prête à tout pour ses intérêts maternels. Si Madame Adélaïde menait ses sœurs, M<sup>me</sup> de Narbonne, avec sa décision et sa souplesse, menait Madame Adélaïde. Elle mettait quelque passion dans ce clan aigri de vieilles filles inoccupées, timides et irritables, qui vivaient de futilités gourmées et de médisances.

Tel était le milieu où Marie-Antoinette se mit à vivre, faute de mieux trouver dans sa nouvelle famille. Mesdames, qui aimaient à jouer aux mamans avec leurs petites-nièces Clotilde et

Élisabeth, quand M<sup>me</sup> de Marsan le leur permettait, furent enchantées de voir une nièce plus grande rechercher leur compagnie et accepter leur direction. Sa bonne volonté méritait une récompense; elle fut gracieusée, flattée, choyée; on lui confia la clef d'un passage de l'appartement, pour qu'elle y pût venir sans suite et à toute heure; on s'ingénia à lui trouver des amusemens, à lui proposer des promenades, à lui donner des habitudes. De là à confisquer son initiative, à mettre au second plan la princesse qui devait être au premier, il n'y avait qu'un pas; Madame Adélaïde, qui rêvait toujours de gouverner, compta bien y atteindre un jour et commença par dicter à la Dauphine ses moindres jugemens sur les gens et les choses de la Cour.

Marie-Antoinette avait d'autant moins de peine à adopter les antipathies de ce milieu qu'elle les ressentait instinctivement elle-même et qu'elles étaient d'accord, sauf pour Choiseul, avec celles de son mari. Parmi tant d'intrigues dont elle se voyait entourée, Mesdames, avec des travers et des petites gens qu'elle n'apercevait pas encore, représentaient certainement l'honnêteté. Mais n'y avait-il pas péril, pour une nouvelle venue dans la famille, à suivre trop ardemment la conduite de Mesdames envers la favorite de leur père? Louis XV n'admettait pas qu'on discutât ses amours et jusqu'à présent n'avait toléré que de ses filles seules certaines marques apparentes de désapprobation. Marie-Antoinette, impétueuse de franchise et toute de premier mouvement, était incapable de dissimuler son dégoût. Par bonheur, la Cour à Compiègne avait plus d'espace qu'à Marly ou à Choisy; la Dauphine ne voyait M<sup>me</sup> du Barry que de loin, à la messe, à la chasse, au grand couvert, et le Roi qu'en présence de Mesdames. Les occasions dangereuses étaient donc rares. Mais à M. de la Vauguyon et à sa sœur, M<sup>me</sup> de Marsan, qui presque chaque jour venaient lui faire leur cour, Marie-Antoinette marquait une froideur d'autant plus blessante qu'elle était aimable pour tous. L'hypocrisie de ces dévots d'ambition la révoltait et elle tenait chez ses tantes, très hardies elles-mêmes à portes closes, les propos les plus vifs sur ces sortes d'honnêtes gens. M<sup>me</sup> de Narbonne, fière d'une si auguste recrue au camp de Mesdames, faisait sonner au dehors les malices d'une princesse qu'il lui souciait peu de compromettre; et déjà le parti Du Barry savait qu'outre l'hostilité du Dauphin, il fallait compter désormais avec celle de la petite Dauphine.

M<sup>me</sup> du Barry comblait l'irritation de Marie-Antoinette par une maladresse qu'elle dut regretter ensuite, mais qui touchait trop directement la jeune femme et intéressait trop de gens autour d'elle pour qu'on pût la pardonner. Pendant un court séjour à

Choisy, le Roi, pour amuser la Dauphine, fit jouer ses comédiens au petit théâtre du château, trop resserré pour contenir aisément tout le service et la suite de la famille royale. Un soir, les dames du palais s'étant emparées des premiers bancs, refusent de faire place à trois retardataires; c'était M<sup>me</sup> du Barry et ses deux inséparables, la maréchale de Mirepoix et la comtesse de Valentinois. Ces contestations, sous les yeux des spectateurs, amènent aisément d'extrêmes excitations de vanité; des propos s'échangent, vifs et cinglans; une dame de la Dauphine, la comtesse de Gramont, tient tête à M<sup>me</sup> du Barry. Le lendemain, celle-ci porte plainte au maître et M<sup>me</sup> de Gramont, par une de ces petites lettres de cachet qu'expédie La Vrillière, se trouve exilée à quinze lieues de la Cour. Cette punition cause une grande rumeur. Voilà tous les Choiseul en colère; la comtesse de Gramont est belle-sœur de la duchesse et fort liée à leur parti; ils demandent à la Dauphine d'intercéder auprès du Roi, faisant ainsi dès les premiers jours contre la favorite l'essai d'une jeune influence qu'ils risquent de briser. Marie-Antoinette brûle de se prêter à l'expérience; mais M. de Mercy survient à temps pour retenir son imprudence, et suggère une réclamation bornée au seul point où elle ait chance d'être admise. La princesse, inquiétée par cet avis, témoigne à son grand-père qu'elle est peinée d'une faute commise par une dame de sa maison; elle ne cherche pas à connaître cette faute, ni à l'excuser, elle regrette seulement que l'exil ait eu lieu sans qu'elle ait été avertie de la volonté du Roi. Louis XV, toujours gauche devant une explication directe, heureux pourtant que le fond du sujet ne soit pas abordé, avoue que M. de la Vrillière aurait dû prévenir la Dauphine d'une mesure touchant une de ses dames, et joint maint propos affectueux à cette demi-excuse.

Peu après, pendant Fontainebleau, l'exilée écrit à sa maîtresse qu'elle est malade, obligée de solliciter par elle son retour à Paris pour se faire soigner. Marie-Antoinette intercède cette fois; elle parle au Roi après un souper public, où toute la famille est réunie; et comme il se montre sérieux, froid, parce que M<sup>me</sup> du Barry n'a pas pardonné: « Quel chagrin pour moi, mon papa, dit-elle, si une femme attachée à mon service venait à mourir dans votre disgrâce! » Le Roi sourit, désarmé, et promet de se rendre à cette prière. Il est certain pourtant qu'elle n'a pas suffi; ce n'est qu'après des certificats de médecin dûment dressés que l'autorisation de retour est accordée, et la Cour reste absolument interdite à la coupable. M<sup>me</sup> du Barry a exigé cet exemple et fait reconnaître, à son profit, un nouveau crime de lèse-majesté. Triomphe, si l'on veut, mais que Marie-Antoinette, blessée, ne lui pardonnera jamais; l'exil de sa dame du palais,

frappée si durement parce qu'elle est Choiseul, reste dans ses souvenirs les plus profonds comme une offense personnelle.

## II

L'aventure de la comtesse de Gramont n'était qu'une escarmouche dans la lutte entre la favorite et le ministre ; on attendait et on sentait approcher la grande bataille. Choiseul s'y préparait. Il avait beau affecter pour le pouvoir une noble et philosophique indifférence, il y était trop ardemment attaché pour ne pas saisir les occasions de fortifier une situation qu'ébranlaient, sans qu'il en connût le détail, les attaques secrètes des petits appartemens. Il crut avoir trouvé un appui décisif dans la Dauphine et se fit préparer par Mercy un entretien avec elle. Il ne pouvait guère causer de politique avec ses quinze ans ; mais il avait quelque droit à les éclairer d'avis respectueux, qui lui assureraient dans tous les cas une posture de conseiller bonne à tenir. Plaire au Roi par l'empressement et la gaieté ; prendre une assurance naïve à lui parler directement et sans crainte de tout ce qui la regardait ; rester en bonne intelligence avec Mesdames sans se laisser gouverner par elles : telles furent les directions de M. de Choiseul, d'accord avec celles que Vermond ou Mercy apportaient de leur côté à la Dauphine. Il y joignit des détails sur les intrigues courantes, les buts secrets, les moyens qu'employaient les divers personnages pour réussir auprès du roi. Marie-Antoinette l'écoutait avec intelligence, le questionnait avec sûreté, l'étonnait d'un jugement déjà personnel et averti. Le ministre sortit de cette audience tout enflammé : « Ce n'est que d'aujourd'hui, disait-il à Mercy, que je connais Madame la Dauphine. Sur votre parole, je me suis livré à elle et je lui ai dit ce que je sais. Je suis dans l'enthousiasme de cette princesse ; on n'a jamais rien vu de pareil à son âge. Quand vous en aurez occasion, je vous prie de lui dire que pour la vie et la mort je suis à ses ordres, et qu'elle doit disposer de moi en tout et partout comme il lui plaira. » Ne sent-on pas, dans ces impressions toutes vives d'un sceptique manieur d'hommes, apparaître déjà cette séduction du dévouement que Marie-Antoinette, aux jours heureux comme aux jours tragiques, exercera jusqu'à la fin ?

La Dauphine n'avait pas longtemps à disposer d'un si chaud enthousiasme ; mais c'était désormais, dans tous les salons où passait Choiseul, un bruit prolongé de ses louanges, une réputation d'intelligence qui s'établissait pour elle, et que tout un clan nombreux de parens, d'amis, de cliens, avaient intérêt à répandre, à augmenter, à exagérer, aux dépens de la « créature » qui menaçait

le ministre. Quand M<sup>me</sup> du Deffand raconte à Walpole : « Il n'y a qu'une voix sur Madame la Dauphine ; elle grandit, elle embellit, elle est charmante », c'est l'opinion générale qu'elle se plaît à enregistrer. L'écho de ces succès arrivait à Vienne et eût consolé Marie-Thérèse, si des voix discordantes ne se fussent élevées, déjà malveillantes et venimeuses : « On débite ici, écrivait-elle dès la fin d'octobre, tout plein de choses peu favorables à ma fille ; on dit que le Roi devient réservé et embarrassé avec elle, qu'elle heurte de front la favorite, que le Dauphin est pire que jamais et plus qu'indifférent pour ma fille. » Et l'Impératrice faisait dire à Marie-Antoinette de ne pas se laisser griser par ses heureux débuts et qu'il était plus difficile, dans un pays comme la France et une cour comme Versailles, de durer que de réussir.

Ces premiers mois de mariage donnaient à la Dauphine une fête continuelle de curiosité et de mouvement. C'était devant ses yeux un perpétuel changement de décor que ces visites à toutes les résidences royales ou princières, qu'ennoblissaient les arts de sa patrie nouvelle à leur moment de raffinement le plus exquis. Le prince de Condé, qui avait sollicité l'année précédente la visite de M<sup>me</sup> du Barry, avait invité le Roi à s'arrêter encore à Chantilly en quittant Compiègne, et Marie-Antoinette s'était montrée joyeuse de voir cette demeure illustre qui tenait, dans l'histoire de France qu'elle avait apprise, à peine moins de place que Versailles même. Mais la Cour se souciait moins qu'elle des bosquets de Sylvie et des souvenirs du vainqueur de Rocroy : « Presque tout le monde reviendra dimanche de Compiègne, écrit M<sup>me</sup> du Deffand, le Roi ira le mardi à Chantilly avec madame la Dauphine, Mesdames et les dames de leur suite, M<sup>me</sup> du Barry et sa suite. Il en pourra résulter quelque événement, c'est-à-dire quelque lettre de cachet. » On pouvait même craindre des froissemens plus graves qu'entre dames, car la favorite allait vivre pendant deux jours avec la famille royale. Les fêtes heureusement multipliées évitèrent les occasions de choc. La Dauphine ne fut pas une seule fois dans le cas de parler à M<sup>me</sup> du Barry ; le Roi fut plein d'attentions pour elle ; c'était lui, semblait-il, qui faisait à l'archiduchesse les honneurs de Chantilly. Le prince de Condé avait du reste en tête divers soucis et se montrait auprès de M<sup>me</sup> du Barry d'un empressement qui donnait à penser à quelques personnes.

Au retour à Versailles, ce fut une autre journée de fêtes à Chilly, chez la duchesse de Mazarin, puis la prise d'habit de Madame Louise au Carmel de Saint-Denis, où Marie-Antoinette présenta le scapulaire et le manteau. Enfin on pensa au voyage de Fontainebleau. La famille royale, partie de Versailles le matin,

arriva le soir pour souper avec le Roi. Elle fit une promenade de trois heures à pied dans le parc et les environs du château. Accompagnée de M. de Marigny et des architectes des Bâtimens, elle se fit expliquer les diverses époques de la construction depuis les anciens rois jusqu'au roi régnant, et ses guides s'émerveillèrent d'être aussi gracieusement interrogés. Les jours suivans ce furent, les après-midi, des parties d'âne dans la forêt, les parades de la Maison du Roi, la chasse suivie en calèche avec Mesdames ; le soir, le spectacle ou le jeu tantôt chez Mesdames, tantôt chez la Dauphine. M<sup>me</sup> du Barry ne se montra que de loin. Le duc de Choiseul travaillait comme d'habitude avec le Roi, venait au conseil, était invité aux soupers ; quand il lui arrivait au jeu d'être le partenaire de la favorite, elle multipliait moqueries, haussemens d'épaules, « petites vengeances de pensionnaire », qui l'irritaient en amusant le Roi. Mais les regards agressifs s'avaient d'un triomphe, d'autant plus inquiétant pour le ministre que la politique du royaume entraînait dans une de ces périodes chargées d'orage où la foudre est dans l'air, prête à tomber.

Depuis que la Dauphine était à Versailles, elle avait entendu deux fois parler d'une grande cérémonie présidée par le Roi et qu'on appelait un lit de justice. On avait attaché beaucoup d'importance autour d'elle à cette cérémonie, une des plus solennelles du gouvernement. Si elle interrogeait Mesdames à ce sujet, elle apprenait qu'il s'agissait de mettre à la raison des sujets rebelles qui, parce qu'ils portaient des robes rouges fourrées d'hermine, prétendaient contrôler les ordres de Sa Majesté. Cette prétention lui semblait sans doute un grand crime, mais elle ne pouvait s'empêcher de trouver étrange que ce Parlement de Paris tant décrié se montrât précisément, dans l'occurrence, l'adversaire acharné de M. d'Aiguillon, en soutenant la condamnation portée par le Parlement de Bretagne contre les exactions du protégé de la du Barry ; comme on disait de plus, assez ouvertement, que M. de Choiseul dissimulait seulement par convenance sa sympathie pour l'assemblée qui l'avait servi contre les Jésuites, la Dauphine cessait de comprendre des affaires aussi embrouillées. Rien dans son éducation ne pouvait l'y aider : jamais on n'eût pu voir, dans les royaumes de sa mère, une réunion de magistrats tenir en échec les décisions souveraines par un refus de les enregister ; jamais, d'autre part, M. de Kaunitz ne se fût mis dans le cas d'être accusé de soutenir et de fomenter telle rébellion. C'était pourtant ce que M. de Richelieu avait reproché en face à M. de Choiseul, en plein Compiègne, à propos d'un voyage fait dans le Midi par

la sœur du ministre. La duchesse de Gramont prétendait voyager pour sa santé, pour aller prendre les eaux à Barèges; en réalité, c'était pour visiter les magistrats des provinces, leur porter un mot d'ordre, unir étroitement les Parlemens de Provence et de Languedoc à ceux de Bretagne et de Paris, et, par le soulèvement général des robins de France, intimider les adversaires de Choiseul, détruire le chancelier Maupeou et faire reculer le Roi. La violente dispute du premier gentilhomme et du ministre avait fait du bruit à la Cour; tout le monde avait pris parti, et sans doute le Roi lui-même y avait fait allusion devant la Dauphine, car celle-ci, malgré ses sentimens pour Choiseul, s'était montrée fort indisposée contre la duchesse de Gramont. La seule règle un peu fixe qu'elle eût dès lors pour juger de la politique intérieure était qu'on devait au souverain l'obéissance aveugle des bons sujets, et que les rois de France, sauf sans doute en leurs affaires de cœur, étaient incapables de se tromper.

M. de Choiseul avait nié effrontément la conduite de sa sœur. Il sentait le danger de prêter flanc à des attaques sur un sujet qui intéressait aussi personnellement le Roi que sa querelle avec les Parlemens. Le moins bruyant de ses ennemis, non le moins perfide, le chancelier Maupeou, qui soutenait seul le poids de cette lutte, le guettait dans le Conseil, les yeux dans les yeux, à l'affût du faux pas, de la parole imprudente qui devait le lui livrer. Il importait à Choiseul de séparer tout à fait sa cause de celle des parlementaires. Sous les coups répétés du chancelier, le vieux Parlement de Paris se déracinait. Peu de jours après l'algarade de Richelieu, Louis XV arrivait brusquement dans sa capitale, entouré de ses mousquetaires; les magistrats étaient convoqués à l'improviste au Palais; le chancelier leur adressait les réprimandes royales les plus sévères, les plus rudes qu'eussent jamais écoutées les Chambres assemblées. On enlevait les minutes de la procédure contre d'Aiguillon, les arrêts étaient effacés des registres, toutes les pièces anéanties, et défense était faite de jamais plus s'occuper de cette affaire. Quelle que fût désormais l'attitude du Parlement, décidé à protester contre la force et à suspendre ses fonctions, cette journée marquait le triomphe définitif de l'ancien gouverneur de Bretagne; et le souper de M<sup>me</sup> du Barry dut être, ce soir-là, plus joyeux encore que de coutume.

Tout le monde trembla autour de Choiseul. Le duc et son cousin, M. de Praslin, ministre de la marine, n'avaient été prévenus que la veille des graves intentions du Roi. C'était une marque de méfiance, un indice significatif. Il apprenait aussi qu'on discutait sérieusement, chez la favorite, la date de sa disgrâce, de l'événement escompté depuis si longtemps et qu'empêchaient

seuls, il le savait bien, l'indécision du Roi et son goût d'habitude pour les gens qui le servaient. Mais l'intrigue se resserrait autour de Louis XV. Les habiletés de Choiseul se retournaient contre lui. On présentait au Roi des billets non datés où le ministre poussait le Parlement à la fermeté, et qui se rapportaient à la vieille affaire des Jésuites ; on dénonçait le double jeu par lequel il avait essayé un moment, pour se rendre nécessaire, de pousser l'Espagne, alliée de la France, à faire la guerre à l'Angleterre ; on insinuait enfin que Choiseul, insatiable de pouvoir, aspirait à régner sous un nouveau prince et s'était assuré dans ce dessein l'attachement de la Dauphine. Le chancelier, dont le Roi ne pouvait se passer dans le conflit parlementaire, offrait sa démission si Choiseul était gardé. Enfin Condé, tout acquis à la favorite, venait de Chantilly lui porter son appui et satisfaire une récente rancune contre le ministre qui avait fait manquer à son fils la riche dot de Mademoiselle de Penthièvre. Après un entretien avec le prince, le Roi se décidait. Le 24 décembre au matin, M. de La Vrillière allait chez MM. de Choiseul et de Praslin demander leurs démissions et porter les ordres d'exil.

On connaît les incidens qui suivirent la disgrâce de Choiseul et le triomphal adieu que lui fit la capitale. Peut-être sait-on moins la rage qui s'empara de lui et la longue colère qui le rongea. Personne ne vit le ministre avant son départ pour Chanteloup : M<sup>mes</sup> de Choiseul, de Gramont, de Beauvau, purent établir aisément la légende de sa sérénité philosophique. Quelques jours après, l'attitude était prise ; on se mettait à jouer fort convenablement les Cincinnatus pour le Parlement et pour Ferney. L'opinion, d'ailleurs, se prononçait ardemment en faveur du vaincu de M<sup>me</sup> du Barry. Jamais événement n'avait amené une protestation aussi générale contre le pouvoir absolu. Mais dans ce petit monde à part qu'était Versailles, il n'en allait pas de même. Le parti vainqueur, déjà puissant, s'y fortifiait à l'instant de toutes les trahisons et de toutes les lâchetés. Le nom des disgraciés cessait, selon l'usage, d'être prononcé devant le roi. Lui seul se permettait, de temps à autre, quelques petites férocités de parole, qui allait ranimer les irritations de Chanteloup et faisait taire autour de Louis XV toute voix d'excuse, toute sympathie pour l'exilé.

Ce qui intéressait la Cour à présent, c'était la conduite qu'allait tenir la Dauphine. L'homme de l'alliance, l'auteur du mariage disparaissait de la scène ; on savait l'affection que Marie-Antoinette avait pour lui et celle aussi de Marie-Thérèse, qui venait de *lui envoyer*, en amie, du tokay impérial ; on attendait une impru-



dence, une incorrection, une faute. La malignité, pour cette fois, fut déçue. L'enfant avait bien été indignée; livrée à son propre sens, elle se fût compromise aussitôt et pour longtemps. Mais, sans perdre une minute, Mercy lui a fait parvenir par Vermond des avis très pressans : laisser paraître son déplaisir du départ d'un ministre honoré des bontés de sa mère, le plaindre du malheur d'avoir déplu au Roi, éviter toute justification, toute allusion à ses ennemis, ignorer surtout les moyens qu'ils ont employés pour le perdre et la main de femme qui les a conduits. Marie-Antoinette, sentant la situation grave, tremblant pour l'alliance, devinant les inquiétudes de sa mère quand elle apprendra la nouvelle, obéit à ses conseillers. Elle se contient ; à peine laisse-t-elle échapper quelques vivacités chez ses tantes, exaspérée de voir Madame Adélaïde, du jour au lendemain, abandonner Choiseul et dauber sur les vaincus. En somme, aucune maladresse sérieuse, aucun mot dangereux, que les oreilles aux aguets puissent retenir pour le Roi.

Il sort cependant, pour Marie-Antoinette, de la disgrâce de Choiseul un résultat que les auteurs n'en ont pas prévu. Elle devient, pour l'opinion soulevée, le symbole d'une revanche future ; elle porte en elle les espérances de tout un parti, le plus actif de la nation, le plus remuant et le plus nombreux, « cette immense et puissante société de M. de Choiseul », dont le prince de Talleyrand a si bien dénombré les forces. Le parti va compter sur elle, et sur elle seule, pour un temps qui ne peut être bien éloigné. Le Dauphin n'a rien laissé voir de ses sentimens sur l'acte accompli ; mais on ne doute pas que la Dauphine ne prenne sur lui assez d'empire pour exiger, le jour où il sera le maître, le retour du grand homme au gouvernement.

De leur côté, les vainqueurs du moment ne songent pas sans inquiétude que Marie-Antoinette, autant que l'annonce le caractère du Dauphin, est la puissance de l'avenir. Le Roi vieillit chaque jour ; il a de fréquentes indigestions, des alourdissemens. S'il « dételle », comme l'y engage son médecin, il peut se dégoûter de sa maîtresse ; un retour à la religion serait pour elle et pour les siens un signal d'exil. Or, Marie-Antoinette, qui a su inspirer à Louis XV un goût durable, de qui il aime baiser les jeunes mains, cette petite fille élégante et gracieuse le ressaisira un jour ou l'autre, en même temps qu'il reviendra aux honnêtes mœurs. La force qui est en elle, et qu'elle ignore elle-même, ne peut aller que grandissant. En dépit de ses froideurs, de ses propos chez Mesdames, qu'on peut croire inspirés par Mesdames seules, on espère apprivoiser sa sauvagerie, désarmer sa malveillance. Il serait, en tous cas, d'une mauvaise politique de la heurter de

front et de s'en faire une adversaire irréconciliable. Ainsi, exaltée par les uns, ménagée par les autres, la petite Dauphine apparaît désormais à l'opinion publique comme l'arbitre mystérieux de l'avenir.

Cette opinion, devenue une puissance et qui de jour en jour se sent plus forte, reçoit presque en même temps, cet hiver de 1770-71, deux défis du pouvoir. Après l'exil de Choiseul, vient celui des membres du Parlement, saisis une nuit dans leur lit par deux mousquetaires et dispersés dans les provinces les plus lointaines. Au petit coup d'État de Louis XV succède le grand coup d'État de Maupeou. Dans le milieu de la Cour où tout a son écho, mais où tout se rapetisse, le choc des grands intérêts du dehors se trouve réduit aux proportions des rivalités de cercles féminins. Mesdames confisquent de plus en plus le jugement de la Dauphine, excitent son animosité pour la du Barry, et la répulsion réunie de toutes ces femmes contre sa sensualité impénitente cause au Roi autant de souci que la révolte même de son Parlement. C'est l'opposition dans la famille, sourde et insaisissable, que n'atteignent pas les lettres de cachet et qu'on ne met pas à la Bastille. Elle le gêne parfois plus que l'autre, car il lui suffit, pour réduire la magistrature, de laisser aller son chancelier, tandis que pour réprimander Mesdames ou conseiller la Dauphine, il faut intervenir de sa personne, et c'est ce qu'il déteste le plus. Toute sa vie, il a préféré supporter ce qui lui a déplu chez ses filles, plutôt que d'exprimer un reproche, un avis même. M<sup>me</sup> du Barry respecte d'ordinaire cette faiblesse du Roi pour Mesdames, et cette manie d'écrire qui éloigne de lui toute explication précise et ennuyeuse. Pour la Dauphine, elle conseille une autre conduite, assurée en tous cas de ne point réussir plus médiocrement qu'avec les princesses.

L'occasion vient du Dauphin. Ces soupers qu'il a lui-même sollicités, il ne s'y présente plus, affecte de les éviter, avec des mines d'humeur et de mépris pour la comtesse qui en fait les honneurs. Ce sont Mesdames qui ont inquiété leur neveu sur le danger que court son salut en des réunions aussi équivoques. La société particulière accuse de ce changement d'attitude la Dauphine, dont l'influence devient de plus en plus visible sur un mari qui commence alors d'être amoureux.

Mercy, qui sent gronder l'orage, voudrait que l'explication ait lieu avec le Roi, et a fait sa leçon en conséquence; M<sup>me</sup> du Barry, pour d'autres raisons, souhaite également que Louis XV s'adresse à Marie-Antoinette; mais le Roi s'en tire par un moyen terme et fait appeler M<sup>me</sup> de Noailles. Depuis longtemps, dit-il à la dame d'honneur, il désire causer avec elle sur le chapitre de Madame la

Dauphine. Ses qualités et son charme méritent tous les éloges, sauf sur trois points pour lesquels il conseillera quelque changement : un peu trop de vivacité dans le maintien public, en tenant la cour par exemple ; quelque familiarité à la chasse, quand elle distribue des provisions aux jeunes gens qui se réunissent autour de sa voiture ; enfin, troisième grief et le seul trop évidemment qui motive cette audience : « Madame la Dauphine se permet, dit-on, de parler trop librement de ce qu'elle voit ou croit voir, et ses remarques un peu hasardées pourraient produire de mauvais effets dans l'intérieur de la famille. » A ces reproches inattendus, la dame d'honneur répond, avec les grandes phrases à queue qu'elle manie fort bien, que sa maîtresse n'a qu'un vif désir, celui de réussir à plaire en toutes choses à Sa Majesté, et qu'il sera facile de rectifier les petites fautes que son âge lui peut faire commettre, pour peu que Sa Majesté veuille l'en avertir ou autoriser qu'on l'en avertisse. Le Roi essaie alors de la questionner sur les conseils que reçoit la Dauphine : « Elle n'en reçoit pas toujours de bons, ajoute-t-il ; j'en connais la source, et cela me déplait fort. »

Quand Mesdames sont informées de ce qu'a dit le Roi, elles commencent par s'échauffer, par suggérer des imprudences. Marie-Antoinette n'est-elle pas assez grande pour choisir ses conseils ? A sa place, elles écriraient au Roi pour demander si une dauphine doit avoir une gouvernante et si on va nommer à cette charge M<sup>me</sup> de Noailles. Mercy, qui est à Versailles ce jour-là et qui y vient autant qu'il le peut, obtient une conduite moins écervelée. Au lieu d'écrire, Marie-Antoinette parle au Roi le même soir. Elle se montre affligée de ce que « son papa » n'a pas assez de confiance en elle pour causer directement de ce qui peut lui être agréable ou lui déplaire ; et comme elle met, sans aucune gêne, sa bonne grâce mutine dans ce filial reproche, Louis XV, embarrassé et ravi, l'assure de son amitié, lui baise tendrement les mains, et n'entre en détail sur aucun sujet. Il ne demande au fond qu'à être rassuré sur les dispositions de sa dauphine, et cette causerie, dont il paraît fort satisfait, fait taire pour un temps la cabale de son entourage.

Marie-Antoinette, bien femme déjà en ce petit triomphe, ne change rien du tout, quoi qu'elle ait dit, à sa manière d'être. Elle se refuse obstinément, par exemple, à parler à M<sup>me</sup> du Barry. Il faut, pour obtenir d'elle un mot banal au duc d'Aiguillon, l'insistance de Mercy qui voit monter l'étoile du personnage et devine que l'ambassadeur de l'Impératrice pourra un jour avoir besoin que l'Archiduchesse n'ait trop vivement blessé personne. M. d'Aiguillon, qu'on jugeait impossible six mois avant à aucun départe-

ment, marche maintenant à grands pas vers la succession de Choiseul. La volonté de la favorite ne met de suite tenace à d'autres affaires qu'à l'avancement de ses amis, et la chronique donne un caractère d'amitié particulièrement tendre à son goût pour d'Aiguillon. Il faut du reste que le Roi se décide à nommer des ministres. Les affaires extérieures surtout sont importantes à pourvoir ; bien que toute chance de guerre soit écartée, assez de questions occupent l'Europe du côté du Nord et de l'Orient pour que l'interrègne ministériel ne se prolonge pas sans danger. On a grand besoin aussi de rassurer l'Europe ou au moins la partie de l'Europe intéressée à la prospérité de la France et qui suit avec inquiétude les progrès de son anarchie intérieure. Ce royaume, écrit Mercy à Kaunitz, « est sans justice, sans ministère et sans argent. » Si l'argent et même les magistrats sont difficiles à trouver, les candidats au ministère le sont moins. Le comte de Broglie, par exemple, y pourrait compter, lui qui a si longtemps dirigé, au temps de Choiseul, la diplomatie secrète de Louis XV ; mais le Roi vieillissant s'est dégoûté de son « secret », et M. de Broglie, trop honnête pour n'être pas un peu gauche, attiré chez M<sup>me</sup> du Barry, n'a pas été assez habile pour y plaire et y fixer sa fortune. D'Aiguillon ne possède ni son talent, ni ses connaissances, ni sa droiture, ni même, comme ce rival, l'estime et la confiance du Roi ; il reste pour tout le monde « entaché » par l'arrêt du Parlement, que l'opinion se refuse à annuler ; mais il a pour lui l'alcôve, et il est l'homme nécessaire du « parti dévot. »

### III

Le siège du gouvernement à Versailles, pendant les six mois d'hésitations qui aboutiront à la nomination du duc d'Aiguillon, n'est plus dans le Cabinet du Roi ; il est chez M<sup>me</sup> du Barry, ce petit logis doré à neuf, pimpant et frais, placé au-dessus des appartemens royaux, et qui a été jadis celui de M<sup>me</sup> de Pompadour. Elle avait reçu cette marque suprême de sa fortune au moment même où les Choiseul quittaient pour jamais Versailles. Elle y avait fait transporter les belles pièces d'art qu'elle tenait du Roi ou que son caprice avait choisies, et dont la liste permet de remeubler en pensée ces pièces encore conservées et dont les boiseries sont fanées à peine. La Dauphine, qui vivait dans le mobilier de la feue reine, ne trouvait chez elle rien de comparable. La favorite avait, en effet, mis ici sa commode de porcelaine peinte à Sèvres d'après Watteau, sa table, son secrétaire, son forte-piano, marquetés de bois de rose et revêtus de bronzes de Gouthière, ses coffrets et paravens de vieux laque, son baro-

mètre de Passemant, dont la cage de bronze doré était garnie de médaillons de Sèvres, la pendule de Germain pour la chambre à coucher, où la flèche d'un Amour indiquait l'heure, une bibliothèque de maroquin toute aux armes et à la devise, un meuble de salon de bois doré et de satin blanc brodé de soie ; enfin des scènes flamandes de Van Ostade et de Téniers, et toute une collection de jeunesses de Greuze, que présidait le buste du seigneur du Parc-aux-Cerfs. C'était, dans ces chambres au plafond bas, éclairées en mansardes, un entassement de magnificences ou de raretés, une réduction de Louveciennes (1).

Louis XV n'avait qu'un escalier à prendre pour aller de chez lui chez sa maîtresse, et, de sa bibliothèque même, un passage secret qu'on venait d'ouvrir, l'introduisait dans la chambre, où la comtesse, enfouie dans les dentelles, sur son lit de bois doré, donnait ses audiences du matin. Ses grands repas d'apparat, ses fêtes vraiment royales, c'était à Louveciennes que les offrait M<sup>me</sup> du Barry, dans ce beau vestibule de marbre que représente la célèbre aquarelle de Moreau le jeune. Ici, dans l'étroit appartement, voisin des cabinets où le Roi s'amusa à cuisiner lui-même, c'étaient les petits soupers servis par Zamor, la vie familière un peu bourgeoise, et aussi la continuelle obsession des affaires, qui montaient chaque jour l'escalier derrière le Roi. M<sup>me</sup> du Barry ne détestait pas, à l'occasion, les occupations sérieuses ; il y en avait auxquelles elle prenait goût et qu'elle considérait comme de son ressort. Elle fixait le répertoire des spectacles de la Cour et même de la Ville ; elle jugeait les différends entre les comédiens du Roi, que lui soumettaient messieurs les premiers gentilshommes ; elle étudiait, sur les plans d'architectes protégés par elle, la reconstruction de la Comédie-Française. Les commandes aux artistes, les décisions pour les maisons royales passaient par ses mains. L'intendant des Menus venait prendre ses ordres pour les fêtes de la Cour, et quand le directeur des Bâtimens manquait d'argent pour ses travaux, ce qui arrivait sans cesse, il recourait à son intervention, la seule qui pût entr'ouvrir les coffres sonnans creux de l'abbé Terray. Marie-Antoinette ne pouvait deviner que les demandes de sa fantaisie étaient portées tout d'abord chez cette étrange rivale et qu'elle lui en devait plus

(1) Ce résumé est fait d'après les inventaires publiés par MM. de Goncourt et Ch. Vatel. La jolie description donnée par les historiens de *la Du Barry* est placée dix-huit mois trop tôt. Nous écartons de la nôtre le fameux *Charles I<sup>er</sup>* de Van Dyck, destiné à inquiéter Louis XV sur son Parlement ; l'exiguïté des panneaux où on aurait pu placer le tableau est une des raisons qui permettent de rejeter cette légende. D'autres points que nous considérons comme légendaires, à propos de la favorite, seront reconnus plus loin par le lecteur, ne fût-ce qu'au silence de notre texte.

d'une fois la réalisation. Mais elle savait qu'on aimait à y parler d'elle, et il lui arrivait, en montant en carrosse, de chercher d'un furtif regard ces fenêtres de la cour de marbre, aux volets dorés ouverts dans les sculptures des combles.

C'est en se faisant accueillir de la favorite qu'on était le plus assuré de gagner les bonnes grâces du Roi. Le prince héritier de Suède, qui allait être Gustave III, après avoir dansé au bal de la Dauphine, venait porter des hommages plus intimes chez M<sup>me</sup> du Barry et laissait au petit chien un riche collier de diamans pour rappeler le souvenir de ses entretiens politiques. En revanche, les boudeurs et les austères qui n'y paraissaient jamais, amassaient des menaces sur leur tête. L'aimable « muse » dont Drouais préparait le portrait pour le Salon n'était point méchante de sa nature, aigrie seulement par les sarcasmes qui l'empêchaient de jouir paisiblement de sa fortune ; c'était une vengeance de ses longues angoisses d'avant la présentation, que ce rôle de malversation où lui étaient livrées noblesse, armée, magistrature. Les rancunes d'elle et des siens se satisfaisaient aisément par une signature distraite prise au Roi pendant qu'il surveillait son café dans la cafetière d'argent. « La dame du Barry, écrit M<sup>me</sup> du Deffand, a déclaré qu'elle voulait qu'on éloignât de la Cour tous les amis de M. de Choiseul, qu'on leur ôtât toutes les places et emplois qu'il leur avait donnés... La dame est plus souveraine que ne l'était sa devancière et même le cardinal de Fleury... Ce temps-ci est affreux ; on ne peut prévoir où il finira. » Si M. de Breteuil n'obtenait pas l'ambassade de Vienne, si M. d'Usson était révoqué de celle de Suède, si l'évêque d'Orléans, qui tenait la feuille des bénéfices, était exilé, si M. de Beauvau attendait d'un moment à l'autre le retrait de son gouvernement du Languedoc, qui vint en effet, c'est qu'ils étaient tous plus ou moins Choiseuls ; et ce n'étaient que les victimes les plus éclatantes de cette petite Terreur, dont M<sup>me</sup> du Deffand, la comtesse d'Egmont et bien d'autres font la chronique indignée.

La Dauphine fut présente à l'acte le plus solennel de ce régime nouveau, au grand coup public frappé par le chancelier en ce lit de justice du 13 avril tenu dans la grande salle des gardes du château de Versailles. On y installa cette Cour improvisée, bien vite appelée Parlement Maupeou. De la « lanterne » dressée pour la famille royale dans un angle de la salle tendue de fleurs de lis, Marie-Antoinette assista à la condamnation d'un parti qui ne lui voulait aucun mal, à l'écrasement définitif de tout ce qui se réclamait de M. de Choiseul. A l'issue de cette cérémonie, elle vit exiler de la Cour les princes du sang qui ne s'y étaient pas rendus, ne pouvant, avaient-ils écrit au Roi, donner leur suffrage

à ce qu'on se proposait d'y faire. Cela satisfaisait les secrètes rancunes de Mesdames, et la Dauphine se réjouissait naïvement avec elles des sévérités répétées du Roi : « Il y a à cette heure, écrit-elle, beaucoup de train ici. Il y a eu samedi un lit de justice pour affirmer la cassation de l'ancien Parlement et en mettre un autre. Les princes du sang ont refusé d'y venir et ont protesté contre les volontés du Roi; ils lui ont écrit une lettre très impertinente signée d'eux tous, hors du comte de la Marche, qui se conduit très bien dans cette occasion-ci. Ce qui est le plus étonnant à la conduite des princes, c'est que M. le prince de Condé a fait signer son fils qui n'a pas encore quinze ans et qui a toujours été élevé ici; le Roi lui a fait dire de s'en aller, de même qu'aux autres princes, à qui il a donné défense de paraître devant lui et devant nous. » C'est bien là de la politique de petite princesse, déjà batailleuse et prompte à épouser les querelles de son entourage; on l'explique à coup sûr, et même on n'en comprendrait pas d'autre; mais elle n'entrevoit pourtant pas assez quelle énorme et nouvelle victoire enregistrent le chancelier et la favorite.

A côté de l'intimidation et des coups de violence, le trio Maupeou-d'Aiguillon-Du Barry s'affirmait dans la distribution des faveurs. C'est là surtout le département de la femme, ministère apparent de l'amabilité et de la grâce, au fond officine vénale et louche de la corruption. Jamais les bassesses qui sollicitent les gens en place n'avaient reçu si large et si prompte récompense. On payait comptant les dévouemens, d'où qu'ils vinssent. Y avait-il une place vacante, régiment, évêché, ambassade, le choix de plus en plus aveugle de Louis XV était toujours celui que la favorite, à sa toilette, lui jetait par-dessus l'épaule. Le mariage du comte de Provence fut la grande curée des profitables déshonneurs: ce fut M<sup>me</sup> du Barry qui dressa la liste des charges de la maison qu'on créait pour la princesse savoyarde. Une de ses premières amies, M<sup>me</sup> de Valentinois, fut dame d'atours; le comte de Modène, l'âme damnée de La Vauguyon, entra dans la maison du comte de Provence comme gentilhomme d'honneur. Quant aux places secondaires, on en multipliait le nombre, tant il y avait d'avidités à satisfaire. Toutes ces créatures avaient pour rôle d'acquiescer la comtesse de Provence à M<sup>me</sup> du Barry, d'obtenir d'elle, à force de flatteries et de mensonges, ce soutien ou au moins ces égards qu'on avait vainement demandés à la Dauphine; pour le mari, on comptait utiliser avant tout la jalousie qu'il portait à son aîné et qui lui faisait prendre volontiers le contre-pied de sa conduite.

Marie-Antoinette, informée de ces intrigues, disait qu'elle avait bien peur de voir sa future belle-sœur, « si elle n'a pas

beaucoup d'esprit et n'est pas prévenue, tout à fait pour M<sup>me</sup> du Barry. » Elle sut bientôt que la cabale avait formé un plan plus grave pour elle, celui de lui opposer en toutes circonstances la princesse de Savoie et de se servir de celle-ci pour l'éclipser. Déjà l'état de maison fastueux, auquel La Vauguyon avait décidé le Roi, était en tout l'équivalent de celui du couple aîné. Les fêtes du mariage, malgré la pénurie des finances, eurent un éclat presque égal à celles du mariage du Dauphin, et le même ordre des journées y fut suivi. Partout M<sup>me</sup> du Barry fut au premier rang, au souper de Choisy, au milieu des plus grandes dames de France, aux spectacles, dans sa loge réservée à côté de la grande loge royale. La Dauphine brillait, il est vrai, de son charme vif et ingénu, et aussi par contraste avec la laide et gauche comtesse de Provence, qui manquait décidément de ce côté aux méchantes espérances. Mais elle ne tenait pas la première place pour la curiosité publique; M<sup>me</sup> du Barry s'y étalait orgueilleusement, et nul ministre à présent ne lui portait ombrage. Elle avait fixé le programme, choisi les acteurs, ordonné les dépenses; elle savourait devant tous sa puissance, en ces fêtes qu'elle semblait présider: ce scandale suprême était son triomphe.

Avril avait eu le lit de justice, mai, le mariage du comte de Provence; l'événement de juin fut l'arrivée d'Aiguillon au ministère. Ce n'avait pas été sans peine qu'on avait décidé le Roi; la dame avait pleuré tout un soir pour obtenir cette grâce promise depuis des mois. Quoi qu'il en fût, c'était la décisive victoire du parti Du Barry, qui donnait son Choiseul à la nouvelle Pompadour et mettait la monarchie à sa merci. Il pouvait en sortir, pour la Dauphine, de fâcheuses conséquences. Non que l'alliance fût sérieusement menacée: Louis XV tenait à son œuvre et l'état de l'Europe ne permettrait pas au nouveau ministre, quel que fût son désir secret, de tenter pour le moment d'autres combinaisons que celles de son prédécesseur. Mais il y avait bien des façons de nuire à la fille de Marie-Thérèse, et de lui faire expier les leçons d'honnêteté allemande qu'elle s'était permis de donner à Versailles. A présent que l'influence de la Du Barry n'avait plus de contrepoids, le crédit de la Dauphine sur le Roi allait être miné sourdement par l'insinuation, la médisance, les silences perfides. On pouvait, au dehors, la dépeindre légère, folle de plaisirs et bien inquiétante comme reine future, détruire en ce mobile miroir de l'opinion la rayonnante image qui s'y était tracée. Les pamphlets qui traînaient dans la boue la favorite pouvaient servir à jeter sur la blanche robe de la Dauphine quelques légères éclaboussures, plus dangereuses pour l'inno-



cence que tant d'ordures débitées en vain n'avaient su l'être pour le vice. On pouvait enfin éloigner d'elle, sous divers prétextes, les bons conseillers qui l'avaient sauvée de plusieurs mauvais pas et remplir sa Maison de créatures hostiles, désignées par la Du Barry.

Ce dernier point était, en ce moment, le plus grave. La comtesse de Noailles, bien qu'on y pensât, était difficile à déloger de sa charge de dame d'honneur; mais Marie-Antoinette comprit le danger quand il s'agit de nommer une survivancièrè à sa dame d'atours, la duchesse de Villars. Fort d'un engagement obtenu de Marie-Josèphe de Saxe, M. de La Vauguyon a proposé sa belle-fille, la duchesse de Saint-Mégrin. C'est organiser l'espionnage du parti au milieu même de l'appartement de la Dauphine, au second poste de sa maison. Elle s'en irrite chez Mesdames, déclare qu'elle ne souffrira pas cette indignité. Mais elle n'ose point parler au Roi : la timidité de Mesdames la gagne; depuis l'affaire de la comtesse de Gramont, elle a perdu son aisance d'enfant, et l'image de M<sup>me</sup> du Barry est sans cesse entre elle et son grand-père. Elle attend donc, tremble, perd du temps. De l'autre côté, on fait agir toutes les influences, dans la fièvre des candidatures traversées. M<sup>me</sup> de Villars, très malade, dicte pour le Dauphin une lettre pressante : « Le zèle et l'attachement de M. de La Vauguyon pour votre personne depuis votre enfance semblent donner à sa belle-fille les plus grands droits à votre protection. Mais la parole positive de feuè Madame la Dauphine est, si j'ose le dire, une obligation pour vous de solliciter auprès du Roi l'exécution de ce qu'il a bien voulu permettre lui-même. C'est une dette de votre auguste mère que vous acquitterez. » Le Dauphin ne se soucie plus de contenter son vieux gouverneur, mais le souvenir de sa mère ne le laisse pas indifférent; sans rien dire à Marie-Antoinette, il demande au Roi la nomination de M<sup>me</sup> de Saint-Mégrin. En même temps que sa lettre, le Roi en reçoit une de la Dauphine, le suppliant avant tout d'écarter un tel choix et de désigner la survivancièrè parmi ses dames. Les deux réponses partent ensemble : « Mon cher fils, avec la répugnance que vous savez que Madame la Dauphine a dans ce moment-ci, et qui est personnelle à M<sup>me</sup> de Saint-Mégrin, voudriez-vous lui donner ce chagrin-là? » Du côté de Marie-Antoinette, le Roi consent à l'exclusion demandée, la duchesse proposée étant trop jeune pour une charge aussi importante, mais il ajoute que sa chère fille est elle-même bien jeune pour choisir sa dame d'atours. M<sup>me</sup> de Villars meurt et Marie-Antoinette se décide à parler au Roi : « Papa, j'espère que vous me donnerez une de mes dames. — Non, sûrement, dit le Roi, et je compte que vous recevrez mon choix avec

respect. » La princesse reste tout agitée, craignant M<sup>me</sup> de Valentinois, M<sup>me</sup> de Montmorency, M<sup>me</sup> de Laval, toutes les soupçonneuses. Enfin, un simple billet paternel l'avertit que M. d'Aiguillon vient d'être envoyé à Paris pour offrir la charge à M<sup>me</sup> de Cossé-Brissac. La duchesse de Cossé, à vrai dire, n'est pas de « la clique » ; c'est une jeune mère de famille sans reproche et peu désireuse de vivre à la Cour ; mais le duc est un ami personnel de M<sup>me</sup> du Barry, un des favoris de la sultane ; c'est lui qui a sollicité la place et obligé sa femme à l'accepter. M. de La Vauguyon a donc pris sa revanche et Marie-Antoinette est consternée. Mercy rédige sa réponse au Roi, en y laissant les gaucheries qui feront croire qu'elle est spontanée : « Aussitôt que j'ai reçu votre billet, mon cher papa, j'ai écrit à M<sup>me</sup> de Cossé pour lui apprendre votre choix. Elle m'a répondu fort honnêtement ; elle ne pourra venir ici que samedi ; j'espère qu'elle justifiera votre choix et tout le bien qu'on vous a dit d'elle. » Quand Marie-Antoinette a transcrit ces lignes, qu'elle sait qu'on lira chez M<sup>me</sup> du Barry, elle se retire pour être seule et pleurer de rage. Ses désillusions grandissent tous les jours ; cette cour de Versailles, qu'elle a rêvée si belle, où elle devait tenir le premier rang, il ne lui reste même plus le droit d'y désigner les dames avec qui elle doit vivre. Hors les futilités de plaisirs, ses désirs les plus fermes ne comptent pas ; c'est toujours la même puissance capricieuse, la même volonté cachée qui gouverne, dans les petites comme dans les grandes choses, qui nomme les dames d'atours aussi sûrement qu'elle défait les ministres.

Ces cabinets où régnait la favorite, cet antre ténébreux où se tramaient, selon Marie-Antoinette, tant de complots contre sa dignité et son repos, M. de Mercy y pénétra un jour et, en bon diplomate qu'il était, s'avisa qu'il serait ingénieux de s'y faire lui-même une place. Ce n'est pas sans quelques précautions qu'il fit part pour la première fois à l'Impératrice, dans ses lettres de Compiègne, de cette nouvelle façon de servir les intérêts de sa fille : « J'étais prié à souper chez la comtesse de Valentinois ; je m'y rendis avec le nonce et l'ambassadeur de Sardaigne. Nous y trouvâmes le duc et la duchesse d'Aiguillon, le duc de la Vrillière, une dame du palais, d'autres dames du service de M<sup>me</sup> la comtesse de Provence, et la comtesse du Barry. C'était la première fois que je me trouvais vis-à-vis de cette femme. L'ambassadeur de Sardaigne lui parla d'abord comme à une personne avec laquelle on est en connaissance ; le nonce marqua beaucoup d'empressement à se mêler à la conversation ; je crus devoir observer plus de réserve, et ce ne fut qu'après que la favorite m'eut adressé la parole que je me livrai à causer tout naturelle-

ment avec elle. Je reçus de sa part plus de distinctions que n'en avaient éprouvé les autres. Je ne me suis point mis à table, et la comtesse du Barry, sous prétexte qu'elle devait être rentrée chez elle avant onze heures, ne soupa pas non plus. La conversation fut interrompue par le duc d'Aiguillon qui, en me prenant à part, m'apprit que le Roi voulait me parler en particulier, et qu'il était chargé de me proposer de me rendre le surlendemain au retour de la chasse chez la comtesse du Barry, où Sa Majesté me verrait. Je répondis sans hésiter que je me rendrais partout où le Roi l'exigerait. » Mercy ne douta point, et le dit en souriant à d'Aiguillon, que le but réel du Roi ne fût de le faire aller chez la favorite. Le surlendemain, la Dauphine, recevant le matin les ambassadeurs, s'approche de Mercy et lui dit à mi-voix : « Je vous fais compliment de la bonne compagnie où vous avez soupé dimanche. — Il y aura aujourd'hui même, répond-il, un événement bien plus remarquable, dont j'aurai l'honneur de rendre compte demain à Votre Altesse Royale. » Cet événement est l'audience du Roi, qui doit être précédée de l'entrevue sagement combinée avec M<sup>me</sup> du Barry. L'ambassadeur se prête au piège ; ce tête-à-tête diplomatique avec une jolie femme ne l'effraye point, et il se prépare à mettre tous les madrigaux dont il dispose au service de son Impératrice.

« Le duc d'Aiguillon, raconte-t-il, m'avait donné rendez-vous au château à sept heures ; il vint m'y trouver, et me disant que le Roi, de retour de la chapelle, achevait de s'habiller, il me conduisit chez M<sup>me</sup> du Barry. Elle me pria de m'asseoir à côté d'elle. Le duc d'Aiguillon, sous prétexte de voir un portrait qui était dans la pièce voisine, y emmena trois personnes qui se trouvaient présentes. La favorite prit ce moment pour me dire qu'elle était très aise que l'idée du Roi de me parler chez elle lui mit à portée de faire ma connaissance. Elle voulait s'en prévaloir pour me confier un sujet de peine qui l'affectait beaucoup ; elle n'ignorait pas que depuis longtemps on s'était occupé à la détruire dans l'esprit de Madame la Dauphine, et que pour y parvenir on avait eu recours aux calomnies les plus atroces, en osant lui attribuer des propos peu respectueux sur la personne de Son Altesse Royale ; bien loin d'avoir à se reprocher une faute aussi énorme, elle s'était toujours jointe à ceux qui faisaient les justes éloges des charmes de Madame l'Archiduchesse ; quoique cette princesse l'eût constamment traitée avec rigueur et une sorte de mépris, elle ne s'était jamais permis de plaintes contre Son Altesse Royale, mais uniquement contre ceux qui lui inspiraient ces mouvemens d'aversion. Enfin le Roi allait venir, et elle me priait de vérifier ce qu'elle m'avait dit pour sa justification. »

Mercy proteste ignorer des sentimens de la Dauphine si contraires à son caractère, et qui seraient fort injustes pour la belle personne qui les inspirerait. Il met peu à peu la causerie sur un ton de galanterie qu'on devine; et, tout heureuse de ne pas rencontrer d'hostilité, la Du Barry devient familière, raconte à l'ambassadeur comment elle s'est établie à Versailles, ce qu'elle sait du caractère du Roi, ce qu'elle imagine pour le désennuyer, ce qu'elle pense de tels ou tels gens de la Cour. Jamais peut-être elle n'en a tant dit à un étranger; mais sa belle-sœur, la surveillante qui la garde à vue pour le compte de M. d'Aiguillon, a été cette fois écartée d'autorité, et sa légèreté la ramène au bavardage aimable et banal qui lui est naturel. C'est un moment de la conversation que M. de Mercy ne racontera pas à Marie-Thérèse, mais dont il compte bien tirer avantage par la suite.

Les confidences sont interrompues par l'entrée du Roi qu'on entend monter le petit escalier. « Dois-je me retirer, Monsieur? » dit M<sup>me</sup> du Barry. Le Roi, qui ne semble aucunement gêné d'être appelé ainsi devant l'ambassadeur, dit en effet qu'il veut être seul et, dès que la favorite est sortie, entame un discours embarrassé, tout d'allusions et de réticences : « Jusqu'à présent, monsieur, dit-il à peu près à Mercy, vous avez été l'ambassadeur de l'Impératrice; je vous prie d'être le mien au moins pour quelque temps. J'aime Madame la Dauphine de tout mon cœur, je la trouve charmante; mais étant jeune et vive, ayant un mari qui n'est pas en état de la conduire, il est impossible qu'elle évite les pièges que l'intrigue lui tend. Je sais que l'Impératrice vous accorde sa confiance; cela me détermine à vous donner la mienne, et je m'en rapporte à vous des soins que vous croirez pouvoir prendre pour surveiller un objet qui intéresse mon bonheur et celui de la famille royale. — Sire, répond Mercy, les préceptes de conduite données à Madame la Dauphine à son départ de Vienne se bornent à deux points, celui d'aimer, de respecter Votre Majesté et de lui marquer obéissance en tout, Sa Majesté Impériale sachant trop ce qu'elle devait se promettre de l'amitié de Votre Majesté dans l'usage qu'elle ferait de son autorité sur Madame l'Archiduchesse. Le second point recommandé a été de chercher à se concilier la tendresse, l'estime et la confiance de M. le Dauphin, de vivre en bonne amitié avec la famille royale et de s'unir à elle pour contribuer au bonheur de Votre Majesté. Si Madame la Dauphine s'est écartée en quelque chose de ce précepte, je crois pouvoir assurer qu'il n'y entre ni projet, ni moins encore de mauvaise volonté, et si Votre Majesté veut bien lui expliquer elle-même ses intentions, il trouvera à coup sûr l'empressement le plus tendre à lui obéir et à lui plaire. »

C'est riposter avec adresse et parer à la fois de tous les côtés. Le Roi, mis au mur, avoue qu'il répugne à avoir des explications avec ses enfans, mais qu'il remarque chez la Dauphine des préventions, des haines qui lui sont évidemment suggérées; elle affecte de traiter mal des personnes qu'il admet dans sa société particulière; sans s'étonner de ses préférences, on lui demande d'accorder à toute personne présentée le traitement que celle-ci est en droit d'attendre; le contraire donne lieu à des scènes et échauffe l'esprit de parti : « Voyez souvent Madame la Dauphine, conclut le Roi; je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part; on lui donne de mauvais conseils, il ne faut pas qu'elle les suive. Vous voyez ma confiance, puisque je vous dis ce que je pense sur l'intérieur de ma famille. »

Voilà une confiance embarrassante, bien qu'aucun nom ne soit prononcé, ni celui de M<sup>me</sup> du Barry, ni celui de Mesdames; et M. de Mercy essaie vainement, avec toutes les ressources de sa parole de diplomate, de faire comprendre à Louis XV que ce n'est pas à lui, ministre étranger, que le roi de France devrait s'adresser pour faire savoir à sa petite-fille des choses aussi délicates. Le Roi, de plus en plus gêné, rappelle M<sup>me</sup> du Barry et M. d'Aiguillon, qui se tiennent à l'écart dans le passage d'un cabinet de toilette, et la conversation dure encore un peu sur la famille impériale, sur le roi de Prusse, sur la guerre que les Turcs font à la Russie : « Il est tard, dit le Roi, je vais souper avec mes enfans. » Et comme il sort et que Mercy va se retirer, la maîtresse et le ministre insistent pour qu'il revienne souvent, aussi simplement qu'il est venu, causer d'affaires avec le Roi.

Il entre dans les secrets desirs de l'ambassadeur de profiter jusqu'au bout de cette aventure. Déjà même, il est plus avancé qu'il ne l'avoue dans le récit arrangé pour sa souveraine; il est devenu en deux jours l'ami de M<sup>me</sup> du Barry et le confident du Roi, et en marque sa surprise à M. de Kaunitz, avec qui il est plus à l'aise : « Quoique je passe ma vie ici à voir des choses extraordinaires, je ne puis souvent me les représenter que comme des rêves. » Il ajoute que les conversations qu'il a eues avec M<sup>me</sup> du Barry lui permettent sur elle un jugement sérieux : « Elle a un assez bon maintien, mais son langage tient très fort de son ancien état. Elle paraît avoir peu d'esprit, beaucoup de sensibilité sur tout ce qui peut tenir aux petites vanités des femmes de son espèce. Elle n'a aucune apparence de penchant à la méchanceté, à la vengeance ou autres passions haineuses; en sachant s'y prendre, il est très facile de la faire parler, et on pourrait de ce côté-là en tirer parti dans bien des occasions... Tout son désir, c'est que Madame la Dauphine lui adresse une fois la parole. »

Telle est, en effet, la seule affaire pour laquelle, dans les petits appartemens, on ait besoin du comte de Mercy : complimens, cajoleries, audiences intimes, familiarités du Roi, coquetteries de la dame, tout n'a qu'un but : obtenir que Marie-Antoinette, à n'importe quel moment, au cercle par exemple, en faisant « son tour », dise un mot, quel qu'il soit, à M<sup>me</sup> du Barry et reconnaisse ainsi son existence de femme de la Cour.

L'ambassadeur s'est bien promis de décider Marie-Antoinette à satisfaire le Roi. Il lui rapporte l'entretien et l'embarrasse dans un dilemme : « Si Madame l'Archiduchesse veut annoncer par sa conduite publique qu'elle connaît le rôle que joue à la Cour la comtesse du Barry, sa dignité exige qu'elle demande au Roi d'interdire à cette femme de paraître désormais au cercle. Si au contraire elle veut sembler ignorer le vrai état de la favorite, il faut la traiter sans affectation comme toute femme présentée, et lorsque l'occasion s'offrira, lui adresser, ne serait-ce qu'une fois, la parole, ce qui fera cesser tout prétexte spécieux de récriminations. » Mercy conseille avant tout une explication de quelques minutes avec le Roi, où Marie-Antoinette sera bien moins embarrassée que lui devant son désir filial de le contenter ; elle y verrait quelle facilité elle aurait à s'emparer de ce cœur, pour peu qu'elle cessât de le blesser.

La jeune femme, très docile pour écouter, comprenant à merveille, mais d'adhésion toujours rebelle, n'obéit pas à ce conseil. Vainement l'occasion se présente, quand, à la chasse, le Roi vient auprès d'elle, monte dans sa calèche, l'assied sur ses genoux, cherchant à l'incliner ainsi à une moins farouche humeur. Mercy revient à la charge tous les jours, en personne ou remplacé par l'abbé de Vermond. Mais chaque soir leur œuvre est détruite par Mesdames : « Avant tout, pas un mot au Roi. » La peur qu'elles inspirent l'emporte ; Marie-Antoinette déclare à Mercy que « le courage lui manque », et tout ce qu'elle peut promettre, c'est d'adresser, une fois, la parole à la favorite.

Le dimanche suivant, il y a, comme d'habitude, grand couvert et jeu. M<sup>me</sup> du Barry, avertie par l'ambassadeur des dispositions nouvelles, vient au cercle avec M<sup>me</sup> de Valentinois. Aucune femme ne lui parle, Mesdames et la Dauphine donnant le ton. Marie-Antoinette appelle son conseiller : « J'ai bien peur, monsieur de Mercy ; mais soyez tranquille, je parlerai. » Elle l'envoie causer avec la favorite, car le jeu va finir et elle veut le trouver au point difficile du salon quand elle y arrivera elle-même. Elle commence, en effet, sa tournée, dit un mot à chacune des dames ; elle approche, n'est plus qu'à deux pas, quand Madame Adélaïde,

qui se doute de quelque faiblesse et ne la perd pas des yeux, élève la voix : « Il est temps de s'en aller, partons ; nous irons attendre le Roi chez ma sœur Victoire. » A ce mot, Marie-Antoinette, rougissante, tourne le dos, suit sa tante. Tout le monde regarde M<sup>m</sup> du Barry, qui dévore un affront de plus.

## IV

Cette petite bouche fière qui reste fermée et dont le silence trouble un roi, sa favorite, ses ministres, donne à penser à l'Europe entière, quelle force saura l'ouvrir ? Si Marie-Antoinette a manqué de parole à M. de Mercy, elle est sûre du moins de n'avoir pas manqué à sa propre dignité. Son hostilité ne vient pas seulement de Mesdames, comme il plaît à l'ambassadeur de le dire ; c'est la révolte inévitable de l'innocence contre les vilénies qui lui ont révélé le mal, c'est la répulsion de l'hermine à certains contacts. Marie-Antoinette suit un sentiment semblable à celui qui dicte leur attitude à tant de femmes désintéressées de l'intrigue et simplement honnêtes, à cette comtesse d'Egmont, qui refuse son portrait à son ami Gustave III s'il ne prend l'engagement de n'avoir jamais chez lui celui de la Du Barry ; à cette M<sup>m</sup> de Brancas, qui se fait renvoyer du service de la comtesse de Provence pour avoir dit tout haut ce que tant de gens pensent tout bas. Il n'y a pas autre chose chez la Dauphine qu'une répugnance d'honnêteté native, contre laquelle viendra échouer l'habileté de Mercy, si bien intentionnée soit-elle. Elle a été trop bien élevée, en des principes trop solides de conduite, pour admettre les compromis qu'on lui propose. Il n'y a qu'une autorité au monde qui puisse l'y décider, celle-là même qui lui a enseigné la droiture et qui a veillé sur la pureté de son cœur. Et voici Marie-Thérèse elle-même appelée en scène et se croyant le devoir de gronder sa fille, d'appuyer, par des conseils précis qu'on s'étonne de rencontrer sous sa plume, les honteuses demandes de Louis XV.

Marie-Antoinette savoure encore la petite satisfaction du dépit causé à la Du Barry, quand elle reçoit de Vienne des gronderies : « Cette crainte et embarras de parler au Roi, le meilleur des pères ! Celle de parler aux gens à qui on vous conseille de parler ! Avouez cet embarras, cette crainte de dire seulement le bonjour. Un mot sur un habit, sur une bagatelle vous coûte tant de grimaces ; pures grimaces, ou c'est pire. Vous vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage que la raison, votre devoir même, n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis me taire.

Après la conversation de Mercy et tout ce qu'il vous a dit que le Roi souhaitait et que votre devoir exigeait, vous avez osé lui manquer ! Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer ? Aucune. Vous ne devez connaître ni voir la Du Barry d'un autre œil que d'être une dame admise à la Cour et à la société du Roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous devez l'exemple à la Cour, aux courtisans, que les volontés de votre maître s'exécutent. Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller ; mais une parole indifférente, de certains égards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur ! »

En son français ordinairement pur, mais irrité ici jusqu'à l'incorrection, Marie-Thérèse se montre bien dure. Chez sa fille, le sang de Lorraine s'émeut, elle court s'enfermer dans son cabinet et, toute respectueuse qu'elle soit : « Vous pouvez être assurée, répond-elle, que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. J'ai bien des raisons de croire que le Roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry, outre qu'il ne m'en a jamais parlé. Il me fait plus d'amitiés depuis qu'il sait que j'ai refusé, et si vous étiez à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contents d'une parole, et ce serait toujours à recommencer... Je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués pour qu'elle le dise et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre ; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. »

M. de Mercy, qui a trouvé le moyen de gagner M<sup>me</sup> du Barry et de devenir pour elle, en peu de temps, une sorte d'officier et de confident, est moins heureux, dans sa diplomatie féminine, auprès de la petite princesse à qui il prodigue son dévouement avec plus de sincérité. Cet honnête homme d'ambassadeur, habitué à entretenir des filles d'opéra, ne pénètre pas aisément une âme qui est encore une âme de jeune fille. Il ne comprend pas que Marie-Antoinette conçoive d'elle-même son devoir autrement qu'on ne le lui montre. Il s'imagine que sa résistance vient de Mesdames et qu'il suffira de la détacher d'elles pour que tout s'arrange. Désormais ses principales démarches vont à ce but : rapports à l'Impératrice, instructions à l'abbé de Vermond, longues audiences chez la Dauphine, tout est destiné à détruire l'influence contraire à la sienne : « La conduite de Mesdames, répétait-il à Marie-Antoinette, n'a jamais été que légèreté, inconsé-



quence et faiblesse ; ont-elles jamais su gagner la confiance de leur père ni l'affection de personne ? incapables de se diriger elles-mêmes, comment pourraient-elles guider autrui ? elles sont versatiles autant que mal inspirées ; n'a-t-on pas vu Madame Adélaïde, après avoir détesté sans mesure M<sup>me</sup> de Pompadour, se jeter ensuite dans ses bras et recevoir un confesseur de son choix ? N'en fera-t-elle pas autant avec M<sup>me</sup> du Barry, laissant la Dauphine seule aux prises avec les haines soulevées ensemble ? Ne met-elle pas déjà la princesse sur la brèche, à tout propos, et non sans ménager en sous-main les gens de la favorite ? »

Il n'arrive de Vienne qu'une répétition de ces propos. Le prince de Kaunitz n'a pas dédaigné, entre deux négociations avec la Prusse sur les affaires de Pologne, de rédiger toute une consultation sur le cas de M<sup>me</sup> du Barry, la façon de considérer « ces sortes de personnes », et la pernicieuse influence que subit la chère archiduchesse. Les lettres de Marie-Thérèse sont pleines de Mesdames. Elle admirait autrefois leurs vertus et leurs talents ; le ton a maintenant bien changé : « Vous n'agissez que par vos tantes. Je les estime, je les aime, mais elles n'ont jamais su se faire aimer ni estimer, ni de leur famille, ni du public, et vous voulez prendre le même chemin ! » « Le chapitre de vos tantes est cause de tous vos faux pas... A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries... Est-ce que mes conseils, ma tendresse méritent moins de retour que la leur ? Je l'avoue, cette réflexion me perce le cœur. »

Marie-Antoinette élude d'abord ces attaques émuës, puis, quand il faut enfin répondre : « Quand je vous ai écrit, dit-elle, ma chère maman, que je ne prenais pas d'avis pour l'honnêteté, je voulais dire que je n'avais pas consulté mes tantes. Quelque amitié que j'aie pour elles, je n'en ferai jamais de comparaison avec ma tendre et respectable mère. Je ne crois pas m'aveugler sur leurs défauts, mais je crois qu'on vous les exagère beaucoup. » Ainsi ce jeune cœur reconnaissant défend de son mieux les vieilles filles égoïstes pour l'accueil qu'il a reçu d'elles et qui a réchauffé un peu son premier isolement.

Ce sont Mesdames encore que poursuit, chez M<sup>me</sup> du Barry, ce Mercy dont Marie-Antoinette ne soupçonne pas les médisances adressées à Vienne. Ce sont toujours les tantes qu'il charge, au bénéfice de sa princesse, dans les causeries répétées qu'il obtient de la favorite : il fait croire à celle-ci que la Dauphine n'a pour elle ni penchant ni haine, et ne lui donnerait jamais lieu de se plaindre,

si elle n'était subjuguée. M<sup>me</sup> du Barry s' imagine aisément ce qu'elle désire et tourne son animosité contre Mesdames et la comtesse de Narbonne. Ce sont des plaintes au Roi, des pleurs, des scènes; elle cherche à présent, n'ayant pu vaincre leurs répugnances, à détacher le père de ses filles. En attendant, les grâces demandées par les princesses sont uniformément refusées, et on parle de les exclure des petits voyages, que leur mauvaise humeur continuelle rend insupportables.

La Dauphine échappe encore à ces menaces, et d'ailleurs n'aurait pas à craindre, d'une femme comme la favorite, une haine bien farouche ni bien suivie dans ses desseins. Mais les hommes qui vivent de la liaison royale, et tout d'abord M. d'Aiguillon, donnent à Mercy des inquiétudes singulières. Son rapport du 19 décembre 1771 jette un jour sinistre sur la situation déjà faite à la Dauphine Marie-Antoinette par l'âpreté des luttes de Versailles : « Eu égard au caractère des gens qui gouvernent le Roi, on ne saurait étendre trop loin les soupçons sur les effets possibles de leur méchanceté. Le Roi, sans être vieux par le nombre des années, l'est beaucoup par une suite de la vie qu'il mène; il s'affaïsse, il pourrait manquer dans peu. Le parti dominant ne peut envisager cette époque sans frémir, surtout en supposant à M<sup>me</sup> la Dauphine une haine et un esprit de vengeance que ces gens-là mesurent sur leur propre façon de penser et d'agir. Ils voient d'ailleurs que M<sup>me</sup> la Dauphine prend un empire décidé sur M. le Dauphin et que par conséquent leur sort sera un jour entre ses mains. Ces réflexions, fondées sur la peur qu'occasionne toujours une mauvaise conscience, peuvent produire d'étranges effets de la part de gens atroces qui ne verraient plus de moyens de se sauver et qui n'auraient plus rien à ménager. »

A ces graves considérations, il est difficile de donner d'autres interprétations que celle-ci : Si la princesse paraît animée elle-même d'une haine implacable, annonçant à de tels adversaires un avenir sans pardon, elle peut s'attendre à toutes les extrémités; pour se défaire d'une dauphine qui est bien peu de chose tant qu'elle n'a pas donné d'héritier au trône, on aura recours à la dénonciation de l'alliance, au renvoi, ou même, s'il le faut, à ce moyen terrible dont on a parlé tant de fois, sans l'avoir jamais reconnu, et qui épouvante depuis des années la cour de France : le poison.

Marie-Antoinette a grand'peine à s'inquiéter d'un avenir qui lui semble aussi lointain, et à deviner « cette noirceur qui fait trembler ». Mais à force d'y revenir et d'y fixer son esprit flottant, ses conseillers sont parvenus à éveiller ses craintes sur la rupture

de l'alliance. Or, tout ce qu'elle sait de politique et tout ce qui lui tient au cœur se résume en cette union des deux maisons qu'elle personnifie et qu'on lui montre dangereusement menacée par sa faute. Cette intimidation réussit. L'enfant prend une grande résolution et parle à M<sup>me</sup> du Barry, le 1<sup>er</sup> janvier 1772. « Madame ma très chère mère, je ne doute point que Mercy ne vous ait mandé ma conduite du jour de l'an et j'espère que vous en aurez été contente. Vous pouvez bien croire que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. Ce serait le malheur de ma vie, s'il arrivait de la brouillerie entre mes deux familles; mon cœur sera toujours pour la mienne, mes devoirs ici seront bien durs à remplir. Je frémis de cette idée; j'espère que cela n'arrivera jamais et qu'au moins je n'en fournirai jamais le prétexte. »

Qu'avait donc fait Marie-Antoinette pour consolider à nouveau l'alliance de la Maison de France et de la Maison d'Autriche? Le jour de l'an, au grand défilé chez elle des dames de la Cour, quand M<sup>me</sup> du Barry s'était présentée avec la duchesse d'Aiguillon et la maréchale de Mirepoix, la Dauphine avait d'abord parlé à la duchesse, puis, passant devant la favorite, elle avait dit en la regardant : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles. » « Il y a bien du monde ! » à ces simples paroles, la Cour entière est en révolution ; le soir, le Roi accueille la Dauphine les bras tendus pour l'embrasser et l'accable de démonstrations de tendresse ; chez le duc d'Aiguillon, on célèbre sa bienveillance, sa grâce, sa modération. Chez Mesdames, au contraire, c'est une indignation violente, et l'exaltée comtesse de Narbonne parle de trahison. On y fait si fâcheuse mine à Marie-Antoinette qu'elle dit à Mercy, déjà presque au repentir : « J'ai parlé une fois, mais je suis bien décidée à en rester là ; cette femme n'entendra plus le son de ma voix. »

Un grand pas cependant a été fait par Marie-Antoinette. Elle a secoué le joug de ses tantes, et c'est le commencement d'une nouvelle vie où elle accepte de suivre exactement les vues de sa mère. Ce que Mercy et Vermond lui présentent comme un acte d'indépendance, comme la première œuvre de sa réflexion personnelle, n'est au fond qu'un changement de tutelle. De ce mobile esprit d'enfant, plein de générosité, mais peu capable encore de volonté, on va faire pour longtemps l'aveugle instrument d'une grande politique. Le but poursuivi par Vienne est enfin atteint. Le vieux chancelier Kaunitz, ainsi que le nouvel ami de la Du Barry, ont surtout envisagé l'Archiduchesse envoyée à Versailles comme un atout de choix parmi leurs cartes. Ce qui les impa-

tientait le plus dans la résistance de cette candeur indignée, c'était le temps qu'elle faisait perdre à leurs combinaisons, les difficultés qu'elle jetait dans leur diplomatie. Que de fois Mercy avait écrit à son chef : « Si Madame la Dauphine était moins légère, moins obstinée dans sa conduite envers la favorite, et qu'elle voulût me donner un peu de jeu... » Et Kaunitz répondait du même ton : « Je regarde Madame la Dauphine comme un mauvais payeur, dont il faut se contenter de tirer ce que l'on peut. » Sous une forme moins imagée, mais au fond non moins brutale, Marie-Thérèse elle-même demandait à Mercy d'amener sa fille, « à se mettre sur un pied plus conforme à la situation des affaires et à mes intérêts. » Voilà bien les gages qu'on attend de Marie-Antoinette, ce qu'on lui réclamera plus impérieusement que jamais quand elle sera reine, ce qu'on lui reprochera toujours de ne pas donner assez, alors que tant d'autres voix la dénonceront pour en donner trop. Tout en elle désormais, sa beauté, sa popularité, sa maternité même, devra servir, à l'heure nécessaire, les intérêts de la politique autrichienne.

Il est grand temps, d'ailleurs, que la Dauphine se décide à devenir, pour sa mère et son frère, un agent docile. Voici qu'on a besoin de ses services. Il se passe, à l'orient de l'Europe, des événemens fort graves et pour lesquels l'Autriche doit endormir, autant que possible, la vigilance du nouveau cabinet français. Quelque incapable que soit le duc d'Aiguillon, neuf aux affaires, cheminant à tâtons dans les ténèbres des traités et des négociations, il a trouvé sous ses ordres, pour l'avertir, des agens et des commis fort instruits et attachés aux traditions françaises. Il ne peut ignorer, par exemple, l'importance qu'avait en Pologne l'influence de la France et l'appui qu'elle apporte encore à l'indépendance de ce royaume. Choiseul lui-même n'a-t-il pas, à ses heures, soutenu les confédérés polonais, animé le Turc à cette guerre contre la Russie qui contrarie les ambitions de Catherine sur la Dvina ? D'Aiguillon envoie à son tour des subsides à Varsovie ; mais depuis bien des années, et surtout depuis la chute de Choiseul, la France ne compte guère dans les conseils de l'Europe, et c'est son alliée même, l'Autriche, qui va se charger de le prouver. Les troubles intérieurs du royaume de Stanislas-Auguste ont fourni prétexte à ses puissans voisins, Catherine et Frédéric, d'intervenir plus durement que jamais, de resserrer, sur un territoire traité en pays conquis, les cordons de troupes qui garnissent les frontières. Décidés déjà à dépecer la Pologne, ils ont besoin de la complicité de l'Autriche et lui laissent toute liberté de choisir

sa part. La loyauté de Marie-Thérèse se refuse longtemps à commettre ce qui s'appelle, dans le privé, un vol du bien d'autrui, et, en politique, un rétablissement d'équilibre; mais l'ambition de Joseph II se prête sans hésitation à des négociations qui stipulent par avance les compensations de l'Autriche et sont, bien entendu, tenues secrètes pour la France. M. de Kaunitz est enchanté d'avoir pour ambassadeur du roi très chrétien le jeune prince Louis de Rohan, prélat fastueux et fat dont raffolent toutes les Viennoises et qui n'incommodé pas les chancelleries. Rohan finit cependant par être informé de ce qui se trame entre les trois complices; il en fait part à M. d'Aiguillon, qui perd son temps à hésiter. Et c'est une grande émotion en France quand on apprend l'entrée en Pologne d'une armée autrichienne et l'occupation de Lemberg par le maréchal de Lacy, aboutissement bien inattendu de cette alliance si prônée et, avait-on assuré, imposée aux républiques nationales par des intérêts supérieurs.

Louis XV est moins surpris que ses sujets; il sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la question polonaise et les projets des puissances. Ils lui ont été présentés bien à temps par l'entremise du comte de Broglie, peu avant la nomination de M. d'Aiguillon. Un jour, chez la dame d'honneur de la Dauphine, M. de Mercy a pris à part le chef de la diplomatie secrète, dont sa cour a pénétré le mystère, et l'a entretenu de deux sujets sur lesquels il souhaiterait faire savoir au Roi le sentiment de Marie-Thérèse. Il a révélé d'abord les vues exactes de l'Autriche sur la Pologne et les sollicitations dont l'assiégeaient la Russie et la Prusse. Puis passant à un second sujet, en apparence bien différent, il a parlé de la froideur de Marie-Antoinette pour M<sup>me</sup> du Barry, des conseils tout contraires qu'elle recevait de l'Impératrice, et de la facilité qu'un bon ministre des affaires étrangères pourrait avoir de les rendre plus vifs et plus fructueux. M. de Broglie a fort bien compris, sans que l'ambassadeur l'eût indiqué, le marché qui se cachait sous ces communications si correctes. Son maître a su dès lors que Marie-Thérèse consentait comme mère à imposer à Marie-Antoinette l'attitude qu'elle avait acceptée elle-même jadis auprès de M<sup>me</sup> de Pompadour, et qu'elle attendait en échange, comme impératrice, un redoublement d'amitié du roi de France dans les circonstances difficiles qu'elle traversait. Louis XV était touché au point sensible de son cœur par l'habileté de sa vieille amie; on avait payé d'avance son silence pour la Pologne.

Cet épisode mystérieux du « secret » du Roi éclaire les ménagements de Louis XV, explique sa façon de prendre si aisément son

parti des événemens qui se précipitent et marquent un nouvel effacement de l'influence française. En badinant avec Marie-Antoinette, il lui dira un jour : « Il ne faut pas parler des affaires de Pologne devant vous, parce que vos parens ne sont pas du même avis que nous. » Ce sera sa seule protestation. Mais toute difficulté n'est pas écartée pour le cabinet autrichien par cette faiblesse du Roi ; l'écrasement des anciens cliens de la France et le partage annoncé de leurs dépouilles font au duc d'Aiguillon un triste début de ministère. A défaut de sentimens plus nobles, l'amour-propre du personnage peut s'irriter, devenir gênant, le pousser à s'entendre de son côté avec la Prusse, qui de toutes parts pêche en eau trouble. L'alliance elle-même, le fameux système si précieux à l'Autriche vers l'ouest de l'Europe, n'est-elle pas destinée à sombrer dans cette tempête soulevée en Orient ? « Pour empêcher ces maux pour la monarchie et la famille, écrit Marie-Thérèse à Mercy, il faut employer tout, et il n'y a que ma fille, la Dauphine, assistée par vos conseils et connaissances du local, qui pourrait rendre ce service à sa famille et à sa patrie. Avant tout, il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresses les bonnes grâces du Roi, qu'elle tâche de deviner ses pensées, qu'elle ne le choque en rien, qu'elle traite bien la favorite. Je n'exige pas de bassesses, encore moins des intimités, mais des attentions dues en considération de son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux cours. Peut-être l'alliance en dépend ! »

Comment de telles supplications n'auraient-elles pas d'écho ? Marie-Antoinette reçoit cette lettre des mains de Mercy, dans son cabinet de Compiègne. Elle la lit lentement, la médite, et après un silence : « Comment puis-je faire, dit-elle, pour gagner l'esprit du Roi ? On nous l'enlève et on ne nous le laisse pas voir, et dans les égards à observer, comment M<sup>me</sup> du Barry peut-elle entrer pour quelque chose ? » Mercy n'a point de peine à démontrer que M<sup>me</sup> du Barry a une influence toute-puissante sur les objets les plus graves ; il ajoute mainte instruction sur la façon de la ménager, ainsi que les ministres, et, pour fortifier le tout, il flatte l'honnête vanité de l'enfant par l'honneur qui lui est fait de coopérer à l'union des deux cours et d'être choisie par l'Impératrice pour l'entretenir. Après cette leçon de politique de trois quarts d'heure, elle écrit à Marie-Thérèse : « Mercy m'a montré sa lettre, qui m'a fort touchée et donné à penser. Je ferai de mon mieux pour contribuer à la conservation de l'alliance et bonne union. Où en serais-je s'il arrivait une rupture entre mes deux familles ? J'espère que le bon Dieu me préservera de ce malheur

et m'inspirera ce que je dois faire; je l'en ai prié de bon cœur. »

La docilité de la Dauphine est désormais acquise aux moindres prescriptions de Mercy. Ce voyage de Compiègne de 1772 est la contre-partie de celui de l'année précédente. Elle rencontre chez le Roi l'homme qu'elle a le plus en horreur, d'Aiguillon, surmonte sa répugnance, s'approche de lui et lui parle longtemps. Elle suit la recommandation reçue « de ne jamais laisser voir aux gens qu'on les a démasqués. » L'orgueil maladif de d'Aiguillon entrevoit les plus flatteuses espérances; brouillé qu'il est avec les Rohan et le chancelier Maupeou, inquiet de l'ambition croissante de ce dernier, sentant surtout que Louis XV subit ses services sans s'y habituer, il envisage une chance de se consolider par la faveur de la Dauphine. Un simple entretien de salon en a fait un ministre des affaires étrangères qui ne travaillera pas contre l'Autriche.

Le résultat n'est pas moins heureux du côté de la favorite. M<sup>me</sup> du Barry se présente, à l'heure de la cour, avec la duchesse d'Aiguillon, chez la Dauphine. Celle-ci, prévenue le matin par Mercy, s'est préparée à lui parler; elle ne le fait pas directement, mais, tournée de son côté, dit quelques mots sur le temps, sur les chasses... M<sup>me</sup> du Barry peut croire ou laisser croire que ces précieux propos se sont adressés à elle aussi bien qu'à la duchesse. Elle se retire enchantée et va conter au Roi qu'on s'est adouci pour elle. Il y a plus : Louis XV soupe tous les jeudis au pavillon du Petit Château, dont la favorite fait les honneurs et où naturellement les princesses ne vont point; le Dauphin, qui était de ces parties les autres années, a refusé d'y retourner, et ce dédain a affecté le Roi. Mercy, qui surveille les occasions de faire agir son Archiduchesse, la supplie de décider son mari à repaître à ces soupers. Elle y parvient, et le comte s'empresse de faire savoir à M<sup>me</sup> du Barry qu'elle doit ce retour à la Dauphine. Le Roi en est touché; un jour de chasse dans la forêt, comme il est monté dans la calèche de Marie-Antoinette, on arrive par hasard au carrefour où il l'a rencontrée pour la première fois à son arrivée d'Allemagne; il déclare aussitôt qu'il veut célébrer à la même place le souvenir de cette heureuse journée, et embrasse à plusieurs reprises l'aimable Dauphine qui cherche maintenant à lui complaire.

Tous ces menus actes, qui semblent indifférens à la politique, servent, presque autant que les négociations de M. de Kaunitz, les vues du cabinet de Vienne. Le parti Du Barry, que les grands soucis nationaux n'inquiètent guère, n'a plus d'intérêt à combattre l'Archiduchesse, s'il a l'espoir de se l'acquérir, et il en a

au contraire beaucoup à ne point désobliger l'Autriche. La paresse de Louis XV aidant, les mains de ses alliés restent libres vers l'Est. L'opinion française se soulèvera en vain en faveur de la Pologne; en vain multiplierat-elle les brochures, et ces estampes satiriques où se verra la carte de Pologne, ce « gâteau des rois », morcelée et livrée en partage aux avidités cyniques ou hypocrites des monarques. En vain la comtesse d'Egmont écrira à Gustave III : « Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une contre laquelle nulle des trois n'est en guerre! » Ce sont là démonstrations platoniques que compensent d'autre part les flagorneries de Voltaire.

L'essentiel, pour les royaux complices, est que le roi de France se taise et qu'aucune protestation ne s'élève du cabinet de Versailles. Ce résultat, qui surprend à Vienne même et qu'on n'eût pas obtenu de M. de Choiseul, est en grande partie dû aux manœuvres de Mercy. Sa présence familière chez M<sup>me</sup> du Barry a préparé les voies; les concessions qu'il a su obtenir de son Archiduchesse ont levé les derniers obstacles. C'est ainsi que Marie-Antoinette a été amenée à jouer un rôle, sans le savoir, dans les événemens qui ont rendu possible le premier partage de la Pologne. C'est pendant ce séjour de Compiègne, marqué par ses docilités extrêmes, qu'on signait le traité de Pétersbourg et que l'œuvre d'iniquité s'accomplissait.

## V

Pendant que des millions d'hommes, au loin, dans les plaines slaves, passaient sous le joug ennemi, qui allait devenir si cruel, la Dauphine de France, pour qui la Pologne ne fut jamais qu'une expression géographique, n'était même pas mise au courant des remords qui assiégeaient la grande âme de sa mère. Frédéric II, incapable de les comprendre et toujours heureux de souiller quelque chose, écrivait à d'Alembert : « L'impératrice Catherine et moi sommes deux brigands; mais cette dévote d'Impératrice-Reine, comment a-t-elle arrangé cela avec son confesseur? » Marie-Thérèse, entraînée dans une situation plus forte que ses desseins, n'avait pas agi sans honte, sans larmes de repentir, sans une juste vision de la tache qu'elle imprimait à son règne. L'Autriche, disait-on, pour se faire payer d'apparens scrupules, avait pris au pillage la plus grosse part; cette considération, qui



rassurait peut-être Joseph II, ne suffisait pas à consoler Marie-Thérèse. Mais, une fois son parti décidé, après la crise d'honnêteté et d'indignation, la femme politique avisée avait reparu, avec ses idées nettes et fermes, toutes dirigées au maintien et à l'honneur de ses couronnes. Du côté de la France, après de brèves félicitations à Marie-Antoinette, toute fière « de contribuer à conserver l'union des deux maisons », elle reprenait ses conseils maternels, plus impérieux que tendres, qui troublaient et intimidaient sa fille. Elle voulait à présent qu'elle écoutât dans les moindres détails M. de Mercy : « La crise politique exige toute votre attention », écrivait-elle à l'enfant comme à un ministre plénipotentiaire. Et Marie-Antoinette, qui pensait à un bal, à un spectacle, à ses promenades à cheval, préféra longtemps livrer la direction de ses actes à M. de Mercy plutôt que d'écouter de trop longs développemens sur la « crise politique ».

Il lui en coûtait cependant de plier ainsi contre sa nature et les secrets instincts de sa conscience. A mesure que les difficultés disparaissaient du règlement des affaires d'Orient, elle sentait moins l'obligation de se faire violence pour des intérêts aussi peu précis pour elle. Elle avait fini, d'ailleurs, par juger Louis XV avec cette sévérité sans nuance de la jeunesse, qui entrevoit les vices dans leur horreur sans être portée à les excuser. Il a perdu son prestige à des yeux qui le voient à présent tel qu'il est en réalité, indifférent, égoïste, « avec un détachement général de tout sentiment qui peut intéresser l'âme et la rendre sensible ». C'est le jargon du temps, qu'il est facile de traduire en clair langage : Marie-Antoinette ne respecte plus, n'estime plus le caractère de son grand-père, et les grands mots de devoir filial, d'autorité royale n'obtiendront rien sur ce nouvel état d'esprit. M. de Mercy, effrayé, avoue à sa maîtresse que « Madame la Dauphine n'a que trop de perspicacité à s'apercevoir de certaines choses », et qu'il est plus prudent avec elle de ne pas user de mauvaises raisons ; tout ce qu'on peut souhaiter d'obtenir, c'est que sa réflexion ne s'appesantisse pas sur ces dangereux sujets.

Ce changement dans les jugemens de Marie-Antoinette la ramène inévitablement à son indépendance de conduite. Le retour est facile à suivre dans les derniers temps du règne, où, sous des apparences dociles, elle ne prend plus des injonctions maternelles que ce qu'elle veut. Elle consent bien, parce que cette faveur ne lui coûte pas, à désigner l'amie de la favorite, la maréchale de Mirepoix, pour la suivre à la revue du Régiment-Dauphin ; mais elle se refuse à adresser la parole à M. d'Aiguillon, chaque fois que l'ambassadeur lui demande cette attention. Ses

répugnances contre le personnage se réveillent avec colère, avec « une horreur passant toute mesure », alimentées par les insinuations du comte de Provence, par les scabreuses anecdotes colportées à la Cour par ce qui reste du parti Choiseul. Très obligeante pour transmettre les sollicitations aux autres ministres, elle refuse de se charger de celles qui regardent le département de d'Aiguillon. Pour M<sup>me</sup> du Barry, qui ne suit pas l'avis de Mercy et se présente un peu trop souvent chez la Dauphine (quatre ou cinq fois l'an aurait dû suffire), c'est toujours avec des transes que Marie-Antoinette apprend qu'elle lui viendra faire sa cour. Comme c'est d'ordinaire après la messe du Roi, le dimanche, que se présentent les dames, elle passe tout son temps d'église à prier Dieu de l'éclairer, de lui révéler si elle doit parler ou ne pas parler. C'est chaque fois, pour Mercy, une bataille à livrer, et plus d'une est sans succès, comme au jour de l'an de 1773, où Marie-Antoinette, devant les grâces de la Du Barry attifée de diamans et entourée de ses amies, ne se décide pas à desserrer les dents.

A la Cour, les hostilités contre la favorite ne désarment pas et saluent avec triomphe ces courtes reprises, bien personnelles cette fois et un peu fantasques. Parmi les dames de Marie-Antoinette, la révolte est décidée, et celle qui la mène est précisément cette M<sup>me</sup> de Cossé que M<sup>me</sup> du Barry a fait nommer dame d'atours sans qu'elle l'eût sollicité. Après une visite obligatoire, faite en s'installant à Versailles, la charmante duchesse, qui a autant de séduction d'esprit que d'intransigeante vertu, a déclaré qu'elle ne reparaitrait plus chez l'amie de son mari. Un jour, le duc, commandant des Cent-Suisses, a l'idée de faire faire un uniforme de son régiment pour son jeune fils, qui marche à peine, et d'en amuser la favorite et le Roi. M<sup>me</sup> de Cossé accepte cette fantaisie; Marie-Antoinette, comme il est naturel, reçoit d'abord le petit soldat, et, en ayant beaucoup ri, l'amène avec sa mère chez Mesdames et chez la comtesse de Provence. Quand il s'agit de monter chez M<sup>me</sup> du Barry, M<sup>me</sup> de Cossé déclare à son mari qu'elle ne saurait en être, et comme M<sup>me</sup> du Barry s'obstine à vouloir sa présence, l'enfant y perd d'être présenté au Roi. Un acte public de la duchesse menace de devenir plus grave : elle refuse de souper chez le duc de la Vrillière, parce que le souper est offert à la favorite. Devant les reproches irrités de M<sup>me</sup> du Barry, M. de Cossé, ne sachant comment excuser sa femme, assure qu'elle agit par les ordres de la Dauphine. La Cour entière est émue par l'incident, qui grossirait vite, si Mercy, pour dégager l'Archiduchesse, ne dénonçait partout le mensonge de

M. de Cossé. Celui-ci exige de sa femme, par lettre, des réparations pour M<sup>me</sup> du Barry ; la duchesse répond que rien ne l'y peut obliger et qu'elle préfère remettre la démission de sa charge. Sans avoir peut-être l'aveu formel de sa jeune maîtresse, l'aimable Cossé est sûre que ces bravades ne sont pas pour lui déplaire.

Les principes de conduite de la dame d'atours lui permettent de donner un exemple que suivent, avec plus d'aigreur et moins d'autorité, des femmes moins irréprochables qu'elle. Il faut bien qu'on sente l'affaiblissement du Roi et l'appui tacite de la famille royale pour se permettre les mauvais procédés dont on irrite sans cesse la pauvre comtesse. Elle paye chèrement, dans le milieu où l'on se refuse à l'accepter, le pouvoir occulte, presque absolu, dont elle jouit dans les cabinets. Les femmes les plus affichées médient à l'envi de ses mœurs, et les plus laides aiment à l'appeler « la guenon ». Le plus grand nombre continue à ne lui point parler. C'est une par une seulement que se comptent les défections, accueillies avec empressement dans l'intérieur du Roi, moquées au dehors de façon assez dure pour décourager les ambitieuses. Écoutons M<sup>me</sup> du Deffand raconter à Chanteloup celle de la brillante comtesse de Forcalquier, la « bellissima », conquise enfin par la duchesse d'Aiguillon : « M<sup>me</sup> de Caraman envoya chez moi me dire de deviner quelle était la nouvelle dame que M<sup>me</sup> d'Aiguillon avait menée la veille à Choisy. Je dis d'abord : Ce ne peut être M<sup>me</sup> de Forcalquier. — Pardonnez-moi, me dit-on, c'est elle. Je fis prier M<sup>me</sup> de Caraman de venir prendre le thé chez moi et de me raconter tout cela ; elle y vint et me dit qu'ayant soupé la veille chez M<sup>me</sup> de la Vallière, il y était venu plusieurs personnes successivement qui avaient dit que cette dame était à Choisy. M<sup>me</sup> de la Vallière voulut le nier... et consentit à croire qu'elle y était allée, mais seulement pour la comédie où devait jouer la nouvelle actrice, et qu'elle l'aurait vue dans une loge grillée. — Non, non, madame, elle y doit souper. — Souper ! ah ! je suis bien sûre que non ; je sais ce qu'elle pense et je parierai contre qui voudra. — Ne pariez point, madame, rien n'est plus certain... La dame n'y a point couché, mais elle y couchera ; elle ne s'est pas engagée à être de tous les voyages, ce n'est pas une femme de tous les jours. Il y avait huit dames à ce souper, quatre de chaque côté, l'une à côté de l'autre : à la droite, madame la comtesse, mesdames d'Aiguillon, de Forcalquier et de Mazarin... » M<sup>me</sup> de Forcalquier est payée, suivant l'usage, et nommée dame d'honneur de la future comtesse d'Artois ; mais tout le monde lui fait mauvaise mine. et M<sup>me</sup> de Choiseul, une ancienne amie, l'exécute en quelques mots secs : « Quant à M<sup>me</sup> de Forcalquier, je ne suis

point étonnée qu'une sotte et une bégueule, qui n'a de principes que sa prétention du moment, dise des absurdités et fasse des inconséquences. »

M<sup>me</sup> du Barry a essayé de faire venir la Cour, au moins par curiosité, dans le pavillon de Versailles, qu'elle vient de faire construire sur l'avenue de Paris, et où elle a donné une fête merveilleuse. L'argent a été dépensé à pleines mains, sans crainte d'insulter à la misère publique; il y a eu des ballets, des comédies, des divertissemens composés par l'abbé de Voisenon, enfin un bal auquel il ne manquait que des danseuses. Pour quatre spectacles et cent comédiens, la favorite a réuni chez elle quatorze dames! La fête donnée pour elle par le duc d'Aiguillon, dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses liaisons, a eu un échec presque aussi décourageant. Les étrangers restent étonnés de cet ostracisme persistant et plus encore de l'aveuglement de Louis XV devant une opinion aussi décidée, car le croquis pris sur le vif par M<sup>me</sup> de la Marck est toujours exact : « Je fus hier à Marly, où le Roi est depuis huit jours. On jouait au lansquenet; une seule réjouissance fut de douze cents louis, et tout le monde meurt de faim! M<sup>me</sup> du Barry jouait à la table du Roi entourée de la famille royale. Personne, ni à la table, ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le Roi et son neveu, le petit du Barry. Ce courage général devrait ouvrir les yeux du roi. »

L'introduction à la Cour d'une nouvelle du Barry est le signal d'une recrudescence d'hostilités féminines. Une fille pauvre du Vivarais, de très noble sang et belle à ravir, M<sup>lle</sup> de Tournon, épouse, en juillet 1773, ce vicomte Adolphe du Barry, fils du Roué, dont parlait M<sup>me</sup> de la Marck. Le Roi et toute sa famille signent au contrat; Marie-Antoinette a dû signer aussi, et son nom précède de quelques lignes, sur la même page, celui de la favorite; c'est une secrète irritation, dont elle se promet vengeance en humiliant à son tour la tante et la nièce. Le jour de la présentation de la jeune vicomtesse, jour qui rappelle, par l'encombrement des galeries et la curiosité malveillante de Compiègne, un jour fameux dans l'histoire de la comtesse, la Dauphine les reçoit toutes les deux sans leur parler, et adoptant pour une fois l'usage taciturne de Mesdames, se borne à répondre à leurs révérences. Le Roi, paraît-il, n'a rien dit non plus, ce qui est un beau prétexte pour faire de même. Quant au Dauphin, il causait dans l'embrasure d'une fenêtre, lorsque est arrivée la présentation; il a détourné à peine la tête et a continué à parler et à jouer de l'épINETTE sur la vitre. Le soir, au jeu de la Dauphine, le lendemain matin, à sa toilette, où les mêmes dames viennent faire

leur cour selon l'étiquette, même silence glacial de Marie-Antoinette. Elle écrit quelques jours après, essayant de mettre de bonnes raisons de son côté : « Madame ma très chère mère, la présentation de la jeune M<sup>me</sup> du Barry s'est très bien passée. Un moment avant qu'elle vint chez moi, on m'a dit que le Roi n'avait dit mot ni à la tante ni à la nièce ; j'en ai fait autant. Mais au reste je puis bien assurer à ma chère maman que je les ai reçues très poliment ; tout le monde qui était chez moi est convenu que je n'avais ni embarras ni empressement à les voir sortir ; le Roi sûrement n'a pas été mécontent, car il a été de très bonne humeur toute la soirée avec nous. Le voyage finira beaucoup mieux qu'il paraissait d'abord, nous n'entendons plus parler de mouvement ni d'intrigue. »

On prêtait à la favorite, suivant la tradition de la grande marquise, l'intention d'utiliser, pour plaire au Roi, l'éblouissante beauté de sa nièce. Ce calcul avait dû être raconté à Marie-Antoinette pour soulever sa répulsion. Le Dauphin en était indigné. On avait parlé du vicomte Adolphe pour la place vacante de premier écuyer, qui donnait le droit de débottier au retour des chasses le Roi et le Dauphin : « Qu'il ne s'approche pas de moi, avait dit le prince ; je lui donnerais de ma botte sur la joue ! » Si Marie-Antoinette eût mieux connu la jeune vicomtesse du Barry, elle aurait jugé peu généreux de faire expier à cette innocente fille le malheur du nom qu'elle venait de prendre. Elle s'acharnait au contraire, refusait de l'admettre parmi les dames qui la suivaient à la chasse à tour de rôle dans les calèches de la Cour, défendait à sa dame d'honneur de l'appeler jamais à ses bals, et la nouvelle mariée, venue à Versailles, paraît-il, sans rien connaître de la famille où ses parents, les Soubise, la faisaient entrer, dévorait tout le long du jour les sourires à double entente et les ironiques pitiés. Il en était de même pour une autre parente par alliance de la favorite, M<sup>lle</sup> de Fumel, qui venait d'épouser le marquis du Barry, et qu'on avait attachée à la Cour comme dame de la nouvelle comtesse d'Artois. Personne de la famille royale ne lui parlait, et, par suite, la moitié de la Cour affectait de l'ignorer. Elle traînait dans les fonctions de sa charge un de ces désespoirs de vanité qui rongent si profondément le cœur des femmes. Marie-Antoinette elle-même, touchée de compassion pour cette malheureuse, finissait un jour, sur les prières de Mercy et malgré l'âpre obstination de Mesdames, par lui montrer qu'elle s'apercevait de sa présence. Si elle restait impitoyable pour la vicomtesse Adolphe, c'est sans doute que les soupçons répandus lors du mariage avaient mis en elle un insurmontable dégoût.

Les bruits de la défaveur de M<sup>me</sup> du Barry devenaient assez forts pour paraître dans les dépêches diplomatiques. On prétendait que Madame Louise, du fond de son couvent, aidée par l'archevêque de Paris et le chancelier, s'occupait de faire reprendre à son père le projet de mariage avec une archiduchesse. Il fallut bientôt démentir tout cela ; ce n'étaient, cette fois encore, que les désirs de ses ennemis trop vite pris pour réalités. On le vit bien au mariage du troisième frère, le comte d'Artois, qui eut lieu en novembre 1773. Les récits des nouvellistes, aussitôt répandus partout, purent montrer à ceux qui comptaient sur la chute de la déesse, la vanité de leurs espérances : « On ne peut décrire, dit l'un d'eux, les beautés du banquet royal. L'Olympe peut seul en donner une idée. Le sieur Arnoux, machiniste plein d'imagination, a inventé un surtout d'une mécanique admirable ; le milieu en était une rivière qui a coulé pendant tout le repas ; son cours était orné de petits bateaux et autres décorations du mouvement d'une rivière... On sait qu'à ce banquet la seule famille royale et les princes sont admis. En face de Sa Majesté se remarquait M<sup>me</sup> la comtesse du Barry, radieuse comme le soleil et ayant à elle seule pour cinq millions de pierreries sur sa personne. Pendant tout le repas, elle n'était en contemplation que de Sa Majesté, et le Roi ramenait sans cesse sur elle des yeux de complaisance et lui faisait des mines remarquables. On a cru que Sa Majesté était très aise de démentir ainsi publiquement les bruits de défaveur qu'on faisait courir sur le compte de cette dame, dont la reconnaissance et le profond respect n'éclataient pas moins sensiblement. »

Ce plat bavardage de journaliste mondain passe sous silence Marie-Antoinette. Elle avait pourtant su prendre, cette fois, sa vraie place dans ces fêtes du mariage fraternel où elle remplissait un rôle dont la pensée faisait sourire Marie-Thérèse, « celui de la vieille maman ». M<sup>me</sup> du Barry avait dû elle-même s'incliner devant les charmes de sa jeunesse épanouie et devant cette fierté déjà souveraine qui lui donnait, parmi les princesses de tout âge, l'autorité du geste et de la grâce.

Comme le complot en faveur de la comtesse de Provence avait échoué devant la médiocrité de cette rivale, comme les avances adressées à la comtesse d'Artois se heurtaient à l'opposition violente du jeune mari, c'est vers la Dauphine que revenait M<sup>me</sup> du Barry quand elle cherchait un appui dans la famille royale. Si la favorite conservait, sans crainte sérieuse de le perdre, l'empire que l'habitude lui donnait sur Louis XV, elle ne se dissimulait pas que la force s'en était amortie peu à peu. Le Roi, lucide même dans l'orgie, jugeait fort bien les gens au milieu desquels on le

faisait vivre et savait à quels désordres aboutissaient les complaisances arrachées à ses faiblesses. Il trouvait dans ces pensées mêmes son châtiment et l'aggravation de plus en plus lourde de son ennui. Pour désennuyer le Roi et distraire ses propres alarmes, M<sup>me</sup> du Barry songeait à Marie-Antoinette.

La Dauphine consentirait-elle à être des petits voyages aux maisons de campagne, à ces parties d'un jour ou deux, qui remplissaient la vie du Roi et que les saillies d'une compagnie légère mais monotone ne suffisaient plus à égayer? Les deux femmes auxquelles il paraissait tenir le plus pourraient-elles s'entendre un jour pour arracher à ses humeurs noires un prince qu'elles aimaient, en somme, toutes les deux? Ces idées se présentent ainsi à l'esprit de la favorite, qui, dans sa bonne volonté et ses inquiétudes, habituée d'ailleurs au familier laisser aller du Roi, perd tout sentiment des distances et des rangs. Elle profite d'un temps de calme où la Dauphine s'abstient de propos mortifians pour tenter auprès d'elle l'effet d'une prévenance que ses habitudes personnelles lui font juger irrésistible: « Un joaillier de Paris, raconte Mercy à Marie-Thérèse, possède des pendants d'oreille formés de quatre brillans d'une grosseur et d'une beauté extraordinaires; ils sont estimés sept cent mille livres. La comtesse du Barry, sachant que Madame la Dauphine aime les pierres, persuada le comte de Noailles de lui faire voir les diamans en question et d'ajouter que si Son Altesse Royale les trouvait à son gré et voulait les garder, elle ne devait point être embarrassée ni du prix ni du paiement, parce que l'on trouverait moyen de lui en faire faire un cadeau par le Roi. Madame l'Archiduchesse répondit simplement qu'elle avait assez de diamans et qu'elle ne se proposait point d'en augmenter le nombre. Quoique cette démarche soit à bien des égards déplacée, peu convenable et maladroite de la part de la favorite, il n'en résulte pas moins une preuve de son grand désir de s'insinuer dans les bonnes grâces de M<sup>me</sup> la Dauphine. » Ce refus n'a rien d'irritant pour M<sup>me</sup> du Barry; mais il coupe court aux projets sentimentaux de réconciliation pour le bonheur du Roi, et aux rêves de petits voyages.

Le duc d'Aiguillon, de plus en plus menacé par le chancelier, essayait à son tour de se maintenir au pouvoir en enchaînant la reconnaissance du Roi et de M<sup>me</sup> du Barry. Il leur promettait de concilier à la favorite Madame Adélaïde et par suite, croyait-il, toute la famille, en achetant la comtesse de Narbonne. La mairie de Bordeaux pour le fils, un intérêt dans les fermes générales pour la mère, voilà M<sup>me</sup> de Narbonne retournée; et Madame Adélaïde, tout acquise, écrivant au Roi qu'elle se charge de ramener ses

enfans à la soumission complète à ses volontés. M. de Mercy, qui tient maintenant à son d'Aiguillon et à sa du Barry, l'Autriche ayant besoin de complaisances du côté des affaires turques, ne cache point ses vœux pour le succès des combinaisons du ministre. Mais on a compté sans l'obstination de Marie-Antoinette ; elle devine, dans le brusque changement de sa tante, une intrigue de M. d'Aiguillon. Toute la famille se révolte avec elle ; le Dauphin déclare qu'il met son devoir à ne laisser approcher de sa femme aucun scandale ; Madame Victoire reproche à sa sœur aînée de parler sans mandat au nom de tous, et de mettre leur honneur au prix d'un marché particulier de sa dame d'atours. Madame Adélaïde abandonne ses projets ; M<sup>me</sup> de Narbonne dit à d'Aiguillon de n'y plus compter ; celui-ci entre en colère, se déclare trahi, va faire chez la favorite une scène de plaintes inutiles. Le roi, qui avait espéré le voir réussir, lui tourne le dos, et le public, qui savait la petite intrigue, le raille d'en avoir triomphé trop tôt.

Telle fut la dernière tentative de M<sup>me</sup> du Barry pour entrer en grâce auprès d'une famille dont elle ne comprenait pas qu'elle fût haïe. L'autorité de plus en plus grande qu'y prenait Marie-Antoinette montre bien que ce fut elle qui démasqua le plan du duc d'Aiguillon. A cette date, dit le duc de Croÿ, « Madame la Dauphine menait tout dans cet intérieur-là . » L'entourage du ministre put prévoir dès lors quel sort l'attendait si elle devenait reine, et qu'un de ses premiers actes politiques serait d'exiger que l'ami de la favorite fût exilé comme l'avait été Choiseul. Quant à M<sup>me</sup> du Barry, elle savait d'avance qu'elle serait frappée plus vite encore, et que le nouveau roi chasserait, le jour même, de la Cour, pour ne les y plus laisser reparaître, tous ceux qui portaient le nom exécré, le nom de la honte suprême de son grand-père.

PIERRE DE NOLHAC.



---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

ROME DE M. ÉMILE ZOLA (1).

---

Une monographie complète de Rome; — la Rome antique avec toute son histoire depuis l'époque de la fondation jusqu'au temps des invasions des Barbares, avec la nomenclature des monumens et la description des ruines; — la Rome des papes avec l'histoire de la papauté depuis saint Pierre jusqu'au pape d'aujourd'hui, qui est le deux cent soixante-troisième de la série; — la Rome de la Renaissance, avec une histoire des beaux-arts et des vues sur Michel-Ange, Raphaël et Botticelli; — la Rome moderne avec l'histoire de l'unité italienne depuis Cavour et Victor-Emmanuel jusqu'à M. Crispi et la triple alliance, la constitution de l'Église, son organisation et son administration, l'action de Léon XIII, la lutte du Vatican et du Quirinal, les rapports du christianisme et de la démocratie, de la religion et de la science, du dogme et de la raison, la question ouvrière, le socialisme d'État et le socialisme chrétien, le mysticisme, l'anarchie, la diplomatie du Vatican, la vie et les mœurs de l'aristocratie romaine, la misère à Rome, l'agiotage à Rome, l'amour à Rome, enfin le passé et l'avenir de l'Humanité, la destruction de Ninive et de Babylone, la découverte de l'Amérique et les progrès de la race jaune, — tels sont quelques-uns des points qu'aborde M. Zola dans son nouveau roman. En vérité cela est colossal. On reste confondu devant l'énormité de la matière. Pour mener à bonne fin cette œuvre gigantesque, qui résume à la fois les travaux de Joseph de Maistre et de Mommsen, de Lamennais et de De Rossi, de Veuillot et de Burckhardt, de Stendhal et de Gioberti, d'Ampère et de Rosmini, ceux de Ranke, de Havet, de Renan et

(1) 1 vol. (Charpentier et Fasquelle.)

de beaucoup d'autres, il semble qu'il n'eût pas suffi d'un historien doublé d'un archéologue, mais qu'il fallût encore un politique, un économiste, un philosophe. L'idée d'un pareil sujet ne pouvait germer que dans un cerveau unique pour la variété de l'érudition, la souplesse des facultés, et la puissance de synthèse, ou peut-être dans une imagination tout à fait étrangère à nos méthodes d'infinie division du travail. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'un homme, d'esprit simplement cultivé, ne l'aurait jamais conçu. Un lettré n'aurait pas même songé à écrire ce livre.

J'ajoute que l'immensité du sujet n'était pas la seule difficulté à laquelle dût se heurter le romancier. Les mérites dont il y fallait faire preuve sont en parfaite opposition avec ce que nous savons de la complexion intellectuelle de M. Zola, de ses habitudes de travail et des qualités d'esprit que nous ne faisons nullement difficulté de lui reconnaître. Car il se peut bien qu'il suffise d'une huitaine de jours pour visiter Lourdes et ses environs, et qu'on atteigne en six semaines jusqu'à l'âme même de Plassans ; il faut un peu plus de temps pour nouer avec Rome une connaissance intime. C'est ici une terre d'histoire, où les siècles, en se succédant, ont mis lentement leur empreinte : c'est de même lentement qu'on se sent gagné par le charme qui s'en dégage, enveloppé par l'atmosphère très spéciale. Mais M. Zola n'est guère de nature à se prêter à cette sorte de lent envahissement : il préfère les enquêtes rapides, en homme pressé. L'Italie est la contrée chère aux artistes, aux dévots de la forme, aux amans de la Beauté. M. Zola est surtout attiré par le spectacle de la laideur ; ses livres prouvent surabondamment qu'il est insensible aux questions de mesure, de proportion, d'harmonie, et enfin à tout ce qui est de pure forme ; au surplus, il est clair que l'auteur de l'*Œuvre* peut avoir d'autres mérites, il est dénué du sentiment des choses de l'art. On s'est accordé de tout temps à admirer la diplomatie du Vatican pour sa complication savante et sa subtilité. M. Zola ne se pique pas de subtilité. Il aime les simples de cœur. Et les natures les plus simples sont aussi bien celles qu'il a su le mieux représenter, celles des Gervaise ou des Lantier ou de cet oncle Macquart qui, pour s'être trop imbibé d'alcool, prit feu par l'intérieur et fut réduit en un petit tas de cendres. La papauté est le grand pouvoir idéal agissant sur les âmes. Or M. Zola a bien vu d'autres choses : mais ce qui se passe dans les âmes lui a toujours échappé, et le domaine de la psychologie lui est resté constamment fermé. Dans un livre sur Rome il était impossible de ne pas faire une grande place à l'idée religieuse. Or M. Zola a toujours pris nettement parti pour la science contre la religion ; il l'a fait comme il fait toutes choses, très franchement, avec un zèle bruyant et compromettant. Sa morale, telle qu'il l'a maintes fois exposée et telle qu'on la retrouve dans *Rome*, est

la morale des braves gens, celle qui conseille de se donner du plaisir quand ça ne fait d'ailleurs de mal à personne, et de s'accoupler quand l'envie vous en prend, sans déranger le maire ni le curé : ce n'est pas la morale chrétienne. L'auteur de *Rome* devait être ou un croyant, ce à quoi M. Zola ne prétend pas, ou un penseur d'une grande largeur d'esprit. Mais les livres de critique de M. Zola prouvent supérieurement que s'il a d'autres dons, il est, comme cela arrive souvent aux créateurs, tout à fait dépourvu d'intelligence critique. Je pourrais prolonger cette énumération. Mais on voit assez pour quelles raisons il était permis de craindre que *Rome* ne fût fort au-dessous de n'importe quel chapitre de l'histoire des Rougon-Macquart.

L'événement n'a pas justifié cette crainte. Je m'empresse de le reconnaître ; et cela démontre une fois de plus qu'en critique comme ailleurs il faut se défier de l'*apriori*. Le nouveau roman de M. Zola n'est pas sensiblement inférieur aux précédents. S'il est plus ennuyeux, c'est surtout qu'il est plus long. Il est plus long que *Lourdes* de cent cinquante pages, [et de trois cents pages plus ennuyeux que la *Bête humaine*. A mesure qu'ils se succèdent, les livres de M. Zola deviennent plus copieux. Plus il va et plus l'auteur devient incapable de se contenir. C'est là entre ce dernier volume et ceux qui l'ont précédé la seule différence appréciable. A tous les autres points de vue, l'identité est absolue. Pour décrire la ville des papes, M. Zola n'a pas cru qu'il fallût d'autres moyens que pour décrire l'assommoir du père Colombe ou le magasin de nouveautés d'Octave Mouret. Homme à système, il a un système qu'apparemment il trouve bon et dont il ne se soucie donc pas de changer. Il a des gaufriers d'où il tire toujours les mêmes gaufres. Il a des cadres [tout prêts : il les bourre tantôt avec une substance et tantôt avec une autre, tantôt avec des histoires d'ivrognes ou de filles publiques, d'artistes ou de boursiers, de bourgeois ou de paysans, de marchands ou de chauffeurs mécaniciens, tantôt avec des récits de miracles ou d'intrigues de sacristie : il en sort toujours le même roman. On a beau faire observer respectueusement à M. Zola que tout ici-bas doit se renouveler et qu'il risque de nous lasser, il a beau se rendre compte lui-même que personne ne le suit plus et qu'on le laisse dans sa solitude, il s'obstine à refaire avec entêtement la même chose.

C'est un remarquable exemple de fidélité à soi-même, et qui a, si l'on veut, sa beauté, quelque peu mélancolique. Maintenant que personne ne se passionne plus pour ou contre le naturalisme, que les discussions auxquelles il donna lieu se sont apaisées, et qu'aux colères de jadis a succédé l'indifférence ou même une sorte de bonhomie amusée, il peut être curieux d'en dresser le bilan. Ce qui fut le roman naturaliste est aujourd'hui assez éloigné de nous, assez relégué dans le passé, pour que nous puissions l'envisager avec ce recul nécessaire

à qui veut bien juger. Nous l'étudierons d'après le nouveau spécimen qui nous en est offert. Le caractère nous en apparaît désormais avec netteté. C'a été une entreprise, couronnée de succès, pour appliquer au roman, au lieu des méthodes toujours périlleuses et incertaines de la composition littéraire, des procédés ayant la simplicité, la rapidité, la sûreté et d'ailleurs l'insuffisance des procédés mécaniques.

Nous appartenons à un temps où les conditions de la vie ayant changé, les intérêts de la masse primant ceux de l'élite, les besoins de confort et de bien-être s'étant répandus, les industries de luxe ont dû se transformer pour nous livrer à meilleur compte et en plus grande quantité des objets qui aient encore les dehors de l'élégance et l'apparence du bon goût. La qualité est inférieure, le travail est plus grossier, il n'y faut pas regarder de près ; mais, pourvu qu'on se mette à distance, cela fait illusion, cela joue le vrai. Le problème de la production à bon marché est celui qui domine toute l'époque moderne. Le roman naturaliste a réalisé le problème de la littérature à bon marché.

Aujourd'hui on veut dans le roman de l'observation. Rien n'est plus difficile que d'observer. Il y faut un don, fait de justesse de coup d'œil et de pénétration intellectuelle : le nombre est très petit des gens qui savent voir. Il faut en outre de l'étude, de l'application, de l'effort. Ceux mêmes qui étaient le mieux doués pour l'observation, n'arrivent de coutume à connaître qu'un très petit coin du monde, celui où ils ont vécu, avec lequel l'habitude et la sympathie les ont rendus familiers. Mais on n'écrit guère quand on n'écrit que de ce qu'on connaît bien et à fond. Et de vivre confiné dans son coin, ce n'est plus la mode au temps des chemins de fer. L'abbé Pierre Froment prend le train, descend à Lourdes, fait un pèlerinage, et remonte en wagon muni de tous les documents pour un livre qu'il n'a plus qu'à écrire. Ce livre, à cause peut-être de cette documentation un peu trop hâtive, contenait des inexactitudes qu'on eut la méchanceté d'y relever. Il enfermait aussi des théories qu'on eut le tort de reprocher à ce prêtre, d'ailleurs incrédule. L'abbé Pierre Froment ira lui-même plaider sa cause en cour de Rome. Il reprend le train, débarque à Rome, où il a l'intention de ne passer qu'une quinzaine de jours ; il y reste trois mois, son affaire ayant traîné en longueur. Il met le temps à profit, se promène en suivant scrupuleusement les indications du *Guide du promeneur dans Rome*, s'informe, questionne les gens, va partout où il peut aller et où on veut bien le recevoir. Il prend des notes à mesure et remplit avec la conscience la plus louable le métier de reporter où il s'est improvisé. Au retour, il n'a plus qu'à « rédiger » ses impressions. Il rédige avec abondance et sérénité, sans se douter qu'il puisse y avoir de la différence entre une visite et un séjour, entre une excursion et un voyage,

entre un voyage économique et un voyage véritable. Il a fait de l'observation à prix réduits.

Le résultat d'une observation sérieuse, et le signe auquel on reconnaît un auteur en possession de son sujet, c'est le choix qu'il fait entre tous les matériaux qui s'offrent à lui. Il écarte les notions rebattues, qui traitent partout, dégoûtantes de banalité ; il élimine les détails accessoires ou inutiles, ce qui ne fait que gêner, encombrer, masquer la vue ; il retient uniquement ce qui est caractéristique, ce qui est typique et essentiel. Ce travail de subordination et de classification, l'abbé Pierre n'a pas le loisir de s'y livrer. Il transcrit le péle-mêle de ses notes, il nous confie les remarques qu'il a faites, sans y chercher malice et à la bonne franquette. Il nous fait part de ses étonnemens, qui sont nombreux et relate tout ce qui lui a paru curieux : c'est par exemple que les cardinaux ont des bas rouges et que les fenêtres du Vatican ont vue sur Rome. Comme il est naturel, ce qu'il ne connaissait pas il le croit inconnu de tous, nouveau et inouï. Ça n'avait jamais été dit. « Personne n'avait dit, personne ne semblait savoir que ce palais dominait Rome et que de sa fenêtre le pape voyait le monde. » Pour lui il veut tout dire, faire un résumé complet, ou, comme il s'exprime en son jargon, « total ». Il décrit avec rage, il énumère avec frénésie. La Rome d'autrefois et celle d'aujourd'hui, les monumens en ruines et les édifices en construction, la campagne et la ville, le Corso, les quartiers neufs, les faubourgs et les bouges, les quais, les places, les rues, tout y passe. Voici le Capitole, le Forum, l'arc de Septime Sévère, le Colisée, les catacombes, le stade, le couloir souterrain où Caligula fut assassiné. Voici les musées avec mention des tableaux et des marbres que Bædeker marque d'une astérisque : au musée des antiques le Laocoon, l'Apollon, le Méléagre, le torse d'Hercule, au musée du Capitole la Vénus et le Gaulois mourant. Voici les églises, dont on ne compte à Rome pas moins de quatre cents, les tombeaux des papes, les palais, les villas, les fontaines, les places. Voici la liste des congrégations : de l'Index, de la Propagande, des Evêques, des Rites, du Concile, la Consistoriale, la Daterie, la Sacrée Pénitencerie. Et voici la liste des ordres religieux : les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, les Carmes, les Trappistes, les Minimes, les Barnabites, les Eudistes, les Missionnaires, les Récollets, les Observantins, les Capucins. J'abrège. Mais M. Zola ne nous fait grâce d'aucun des renseignemens qu'il a trouvés dans les répertoires, comme jadis il épousait pour nous la collection des Manuels-Roret, celui du chasublier brodeur dans *le Rêve* ou, dans *le Ventre de Paris*, celui du parfait charcutier, cataloguant les galantines, les saucisses et les saucissons, les boudins, les jambons, les saindoux, toutes les variétés de chapelure et toutes les espèces de lard.

De même pour ce grand déballage de connaissances historiques. On nous sert par petites tranches l'histoire romaine et l'histoire de la papauté. Nous nous reposons de la description d'un arc de triomphe par un peu de chronologie et la biographie alterne avec la topographie. L'abbé, dont l'éducation première a décidément été peu soignée, ouvre ses livres, y trouve des notions qui le ravissent et nous les rapporte dans toute leur fraîcheur. Il y a dans Rome des phrases qui sont de simples points de repère commodes pour les étudiants : « Dès Constantin Rome a une rivale, Byzance, et le démembrement s'opère sous Honorius... » Cela est bon à savoir. Ailleurs c'est un résumé de l'histoire des douze Césars. Il y est, je vous assure, et vous pouvez y aller voir. Du reste, à quoi sert-il pour l'ordonnance générale du livre ? on serait un peu embarrassé de le dire. Pour tels autres détails nous voyons tout de suite ce qui les a fait relever. Quand nous faisons nos classes ce n'étaient pas toujours les dates les plus importantes ni les noms les plus fameux qui nous frappaient : nous retenions plutôt certaines particularités amusantes, certains noms qui se gravaient dans notre mémoire grâce à leur consonance inusitée. Ainsi fait l'abbé Pierre : s'il note qu'un concile a été tenu au Septizonium, c'est qu'il a été séduit par l'aspect savant de ce mot, et s'il nous entretient de l'élection du pape Gélase II, c'est que cela l'amuse de songer que des papes aient eu l'idée bizarre de s'appeler Gélase. Je ne nie pas que tout cela ne soit instructif. C'est de « l'érudition », au même titre où les dictionnaires sont des ouvrages d'érudition. C'est de l'histoire, comme les *Abrégés historiques*, comme les *Précis*, comme la *Petite histoire de l'Église* à l'usage des catéchismes de persévérance est de l'histoire.

Un roman ne peut être exclusivement une œuvre de science, c'est par essence une œuvre d'imagination. Il faudrait être bien injuste pour prétendre que M. Zola n'a pas d'imagination ; il en a, au contraire, et de la plus follement romanesque ; il se pourrait même que ce fût là ce qui chez lui est fondamental. Il a un cerveau bizarrement construit, et non pas du tout une caboche nette, ronde et solide. La réalité, en y passant, s'y déforme, s'y teinte d'étranges couleurs. Il a le goût de l'extraordinaire, la passion de l'invraisemblable, la fureur du merveilleux, une tendresse de cœur pour l'abracadabrant. De là ces épisodes mélodramatiques qu'on retrouve dans chacun de ses romans. D'instinct, il se représente la vie à la manière des grandes machines de l'Ambigu. Aussi l'Italie du roi Humbert n'a pas cessé d'être pour lui l'Italie des Borgia. Des conspirations s'ourdissent dans l'ombre, des complots se trament dans les ténèbres, des traîtres se drapent dans des manteaux couleur de muraille. « Il soupçonna une influence secrète, quelqu'un dont la main menait tout vers un but ignoré. » On se souvient

de tirades pareilles lues dans *Angelo, tyran de Padoue*. En fait, la Rome de M. Zola n'est que la Venise romantique, la congrégation de l'Index y tenant lieu du Conseil des Dix et les jésuites faisant fonction de sbires. Certes, nous n'ignorions pas qu'il se nouât beaucoup d'intrigues dans le voisinage du Vatican; et même, qu'il y eût autour d'un pape de quatre-vingt-six ans d'ardentes compétitions et des convoitises de candidats impatients, cela ne nous semblait pas très étonnant. Mais ce que nous ne savions pas, avant que M. Zola, renseigné à de bonnes sources, ne fût venu nous l'apprendre, c'est le rôle que joue le poison dans les élections pontificales. Combien de cardinaux morts jeunes et dont la mort ne fut pas naturelle! « Vous êtes tous empoisonnés, Messieurs!... » Et longuement M. Zola nous conte une histoire d'empoisonnement par les figues, qui n'est qu'une variante de ce thème littéraire si connu et d'emploi si facile : empoisonnement par les gants, dans un verre d'eau ou dans un verre de tisane, par une drogue, par une poudre, par un parfum.

Sur cette histoire d'empoisonnement se greffe une histoire d'amour. Comme on le devine, elle ne pouvait être « quelconque »; il la fallait assortie au milieu. On ne fait pas l'amour en Italie comme au Spitzberg ou chez les Lapons. C'est ici de l'amour pour pays chauds. Il est de toute nécessité que cela flambe. Il faut à toute force du lyrique, du passionné, de l'emporté, de l'envolé, de la volupté impudique et de l'impudeur chaste. Voyez Stendhal. Ce chapitre, qui aussi bien s'imposait, est celui des amours de Dario et de Benedetta. Cette charmante Benedetta, ayant épousé un homme qui lui déplait, s'est refusée à lui; maintenant elle poursuit devant la Cour de Rome l'annulation de son mariage pour impuissance du mari. Le mariage a-t-il été réellement consommé? et, s'il ne l'a pas été, d'où et de qui est venu l'empêchement? Question savoureuse et sur laquelle on peut se fier à M. Zola pour avoir complaisamment et pesamment traîné notre imagination. Jusqu'ici il n'y a encore ni ombre de drame ni soupçon de lyrisme. Mais c'est à quoi il sert d'avoir la cervelle inventive. M. Zola s'avise de faire manger, par Dario les figues assassines. Ces figues ne lui étaient pas destinées; ç'a été une erreur, ou plutôt c'est la Fatalité. Le poison agit avec une rapidité foudroyante. Dario agonise. C'est alors que les assistans, plus émus que surpris, purent voir Benedetta se dévêtir tranquillement et, s'étant couchée auprès du moribond, lui faire don tant bien que mal d'une virginité qu'elle lui avait précieusement gardée. Après quoi tous deux meurent d'une même pâmoison. Avouez que cela n'est pas banal! Violamment nous nous sentons transportés hors de la médiocrité moderne vers une humanité de *Décameron*. Cela est tout à fait « genre Renaissance ». C'est ce qu'on appelle, dans le langage de l'ébénisterie, du meuble de style.

A cet épisode des amours de Dario et de Benedetta M. Zola est redevable de quelques-unes des plus heureuses trouvailles de son livre. Je cite textuellement. Il est de ces perles, brillant d'un pur éclat, et qu'on se doit d'isoler. L'abbé Pierre rencontre pour la première fois Benedetta qui l'accueille de quelques paroles aimables. « Pierre s'excusa, remercia : « Madame, je suis confus, j'aurais voulu dès ce matin vous dire combien j'étais touché de votre bonté trop grande. *Il avait hésité à l'appeler « Madame » en se rappelant le motif allégué dans son instance en nullité de mariage.* » Il a hésité, le malheureux ! Un autre mot lui venait aux lèvres. Il ne l'a pas lâché. C'est du savoir-vivre... Au surplus il se pourrait que la jeune femme n'eût pas été autrement choquée de cette étourderie trop renseignée. Un peu plus tard elle nous conte qu'elle s'est décidée à subir la visite de deux médecins, que ces médecins ont rédigé un certificat en latin, et que cela la chiffonne de ne pouvoir entendre ce latin technique. Donc elle a songé au jeune prêtre pour lui en demander l'explication. « Ah ! ce latin ! monsieur l'abbé ! J'aurais bien désiré savoir, tout de même, et j'ai songé à vous pour que vous ayez l'obligeance de me le traduire... » Est-ce une aimable espièglerie ? Je pense que M. Zola a voulu plutôt nous faire admirer une conscience droite, uniquement désireuse de s'instruire, et qui ne voit pas de mal à ce qui est dans la nature. Cela nous renseigne sur la qualité des âmes avec lesquelles on nous fait vivre. Cela nous éclaire sur l'espèce de leurs sentimens. On a reproché à M. Zola de tomber dans la sensualité. C'est bien à tort. Il s'arrête à l'incongruité.

Il y avait dans *Rome* une grande scène à faire et vers laquelle toute l'œuvre s'acheminait comme à son couronnement : c'était l'entrevue avec le pape. Déjà à plusieurs reprises, et pour nous préparer, on nous avait laissé entrevoir la figure de Léon XIII, comme on voit dans la *Débauche* passer et repasser la silhouette de Napoléon III. L'abbé Pierre l'a déjà aperçu derrière une fenêtre du Vatican ; et il l'a rencontré trois fois. « Il l'avait vu par un beau soir, dans les délices des jardins, souriant et familier, écoutant les commérages d'un prélat favori, tandis qu'il s'avavançait de son petit pas de vieillard, un sautilllement d'oiseau blessé. Il l'avait vu dans la salle des Béatifications, en pape bien-aimé et attendri, les joues rosées de contentement, pendant que les femmes lui offraient des bourses, des calottes blanches pleines d'or, arrachaient leurs bijoux pour les jeter à ses pieds, se seraient arraché le cœur pour le jeter de même. Il l'avait vu à Saint-Pierre, porté sur le pavois, pontifiant, dans toute sa gloire de Dieu visible que la chrétienté adorait, telle qu'une idole enfermée en sa gaine d'or et de pierres, la face figée, d'une immobilité hiératique et souveraine. » Entre temps il s'est enquis de détails sur sa personne, sur l'emploi de ses



journées, du goût qu'il avait jadis pour chasser au « roccolo », de la manie qu'il a conservée de s'enfermer dans sa chambre pour compter et recompter son trésor d'avare, mettre en bon ordre les rouleaux d'or, glisser les billets de banque dans des enveloppes par petits paquets égaux, puis tout ranger, tout faire disparaître au fond de cachettes connues de lui seul, comme une manière d'Harpagon. Ce qui le frappe maintenant, c'est l'aspect chétif, frêle, du vieillard « avec son cou mince de petit oiseau malade ». Le pape a près de lui un verre d'eau sucrée qu'il remue lui-même avec une cuiller d'argent, et où il boit à petits coups. Il prise. Il tient son mouchoir sur ses genoux. Il a une soutane malpropre, tachée de tabac. Et toujours ce cou extraordinaire ! « le fil invraisemblable, le cou d'un petit oiseau très vieux et très blanc. » Dans cette tendance à n'apercevoir d'une figure que ses laideurs et ses trivialités, dans cette insistance à mettre en relief un trait frappant, nous retrouvons les recettes mêmes introduites par le naturalisme dans la peinture de portraits. C'est le portrait du pape sorti du même atelier que celui de Coupeau, « gai, content, avec sa face de chien joyeux. » C'est Léon XIII en pendant avec « ce louchon d'Augustine. »

Je n'accuse d'ailleurs nullement M. Zola d'avoir usé, vis-à-vis du successeur de saint Pierre, ni de parti pris, ni de représailles. Il ne lui est pas étroitement hostile. Il ne se pose pas en adversaire, en tombeur de Léon XIII. Il lui reconnaît des mérites réels et des qualités solides. Il veut rester impartial. C'est dire qu'il ne consent pas davantage à aliéner la liberté de son esprit. Il regarde le [pape bien en face, dans les yeux, et, comme dit l'autre, d'homme à homme. Et nous allons assister à une lutte d'idées, à un tournoi oratoire. C'est la « grande scène » de l'entrevue, la scène à grand orchestre. Il faut la lire attentivement et sauter, si l'on veut, quelques-uns des feuillets qui précèdent, mais ici s'arrêter et savourer. Le dessin lui-même et le mouvement de la conversation sont admirables. C'est l'abbé qui prend d'abord la parole, et, comme il est en verve, nullement gêné, désireux plutôt de profiter d'une occasion qui ne se représentera pas, il va, lancé à fond de train, place un véritable discours, fait la leçon au pape, lui trace une ligne de conduite, le renseigne abondamment sur ses devoirs, sur l'attitude qu'il serait décent pour lui d'observer. Il est stupéfiant. Son interlocuteur ne l'est pas moins. Mis à l'aise par l'évidente sincérité de son partenaire, il n'essaie même pas de jouer au plus fin et de faire le mystérieux, il expose ses projets, dévoile ses plans, développe ses idées sur le dogme, sur le pouvoir temporel, sur l'unité de l'Église, sur le socialisme, sur les corporations ouvrières, sur le « libéralisme frondeur » et l'« appétit d'aventures sentimentales », et il va, incapable lui aussi de s'arrêter, coulant des bribes d'encycliques dans la phraséologie des Rougon-Macquart. Je dirais que le Saint-père se débonde, si j'osais à

mon tour parler le langage de la maison. Au début l'abbé a essayé de s'opposer à ce débordement d'éloquence, il a tâché de discuter. Bien vite il s'est rendu compte que cela ne servirait à rien, que « ce pape », comme il l'appelle, ne pouvait tenir un autre langage, qu'il disait ce qu'il devait dire. Il renonce à le convertir. Il nous est arrivé à nous tous de nous trouver au cours d'une discussion en présence de gens entêtés dans leurs idées, et à qui il n'y a pas moyen de faire entendre raison. Nous nous sommes désintéressés de la lutte, et nous avons feint de dire comme eux, crainte de les exciter. Ainsi fait l'abbé Pierre. Un moment il avait eu la tentation de crier : « Eh bien ! c'est fini de vous, de votre Vatican et de votre Saint-Pierre. Tout croule sous l'assaut du peuple qui monte et de la science qui grandit. Vous n'êtes plus, il n'y a plus ici que des décombres. Mais il ne prononça pas ces paroles. Il s'inclina et dit : Saint-Père, je me sou mets et je répro uve mon livre. Sa voix tremblait d'un amer dégoût... » Le pape ne sent même pas ce qu'il y a de dédaigneux dans cette apparente soumission. En somme, le beau rôle reste à l'abbé. Comment en aurait-il été autrement ? Celui-ci est un homme de bon sens, de raison, de belle santé morale : c'est, pour tout dire, un prêtre incrédule. Il a très vite jugé la situation. Il a vu clairement qu'il n'y avait rien à faire avec « ce pape ».

Aussi bien, et quelle que soit l'impartialité dont on se pique, on ne peut s'empêcher de laisser percer son sentiment intime. Il est assez aisé de deviner la querelle que, au fond de lui, M. Zola fait au pape. Il lui en veut de ne pas faire assez de concessions sur les points essentiels. Pour sa part il pense que le mieux serait de jeter bas tout l'édifice. « N'aurait-il pas mieux valu mettre la pioche dans tout ce passé pourrissant, tombant en poudre, pour que le soleil entrât librement et rendit au sol purifié une fécondité de jeunesse ? » Il en veut au pape de ne pas se prêter à cette opération radicale. Il lui reproche de rester orthodoxe, au lieu de se faire protestant ou copte. Il lui reproche d'être Léon XIII quand il pourrait être le Père Loyson.

M. Zola a-t-il d'ailleurs dans sa peinture du monde ecclésiastique commis des inexactitudes ? Cela n'intéresse que les gens compétens. Quelles sont, sur l'avenir de la religion et sur les problèmes de la foi, ses idées personnelles ? Cela n'intéresse personne. Mais il peut être amusant pour les curieux de lettres de savoir quel est le livre qui, d'après M. Zola, doit remplacer les livres inspirés, quelle est cette Bible de l'avenir, quel cet Évangile des temps nouveaux. Et comme, suivant les apparences, vous ne le devineriez jamais, j'aime mieux vous dire tout de suite que c'est le *Manuel du baccalauréat ès sciences*. N'est-ce pas là, en effet, que se trouvent résumées les connaissances inscrites aux programmes et requises pour les examens ? N'y trouve-t-on pas, sous forme élémentaire, toutes les sciences, mathématiques, physiques,

chimiques, naturelles? Une ou deux fois au cours du roman il avait été question de cet ouvrage modeste, et nous n'y avions pas fait beaucoup d'attention. Mais le voici reparaitre aux dernières pages et, cette fois, dans une lueur d'apothéose et dans une gloire. Car il est « le seul redoutable, l'ennemi toujours triomphant qui renversera sûrement l'Église! » Les bacheliers seront un peu étonnés, et sûrement flattés, d'apprendre qu'ils sont de si importants personnages. Mais tel est donc le *Credo* de M. Zola! Ce chercheur passionné pour la question de l'hérédité, cet âpre théoricien de l'expérimentation prend pour de la science, la science du *Manuel*! Pourquoi se platt-il à nous enlever lui-même une illusion où nous aimions à nous entretenir? Si nous discutons chez lui les mérites de l'écrivain, nous nous inclinons devant le savant. Et lui-même il nous force à nous apercevoir que sa science est pareille à sa littérature : c'est de la science pour tous.

Il me resterait à parler de la façon dont M. Zola compose ses livres, et ici je ne pourrais m'associer aux éloges qu'on lui adresse volontiers, On loue l'ordonnance régulière et la symétrie de ses développemens. Je vois bien en effet que cela n'est pas laissé au hasard et que l'auteur a ses procédés; je les distingue d'autant mieux qu'ils sont en petit nombre et reviennent avec une lassante monotonie. Le premier consiste dans l'amoncellement des détails; un autre est la juxtaposition d'éléments disparates. Car jamais on ne découvrira quel rapport il peut y avoir entre la description du Colisée, le procès en annulation de mariage pour impuissance du mari, et la politique de Léon XIII. C'est l'entassement au lieu du choix et l'incohérence au lieu de l'harmonie. Les anciens comparaient l'œuvre d'art à un être vivant auquel on ne peut enlever un membre sans le mutiler. On pourrait dans les livres de M. Zola supprimer telles parties et l'œuvre serait allégée d'autant; on pourrait en déplacer d'autres qui sont mal raccordées, laissant des trous entre les joints. Dans un livre tel que *Rome*, l'art fait totalement défaut; et c'est bien pourquoi la lecture en est si pénible : les matériaux semblent à peine dégrossis, les figures ne sont pas à leur plan, les êtres ne s'animent pas, gisent dans l'attente du souffle qui aurait dû les soulever et qui n'est pas venu. L'art est absent; c'est pourquoi il manque la vie. — Pour ce qui est du style, si je n'en dis rien, c'est qu'il n'y a rien à en dire. Il est, en dépit de ce qu'on pourrait croire, d'une rare indigence. Certaines tournures reviennent à satiété. « Ah! cette toute-puissance d'Auguste... Ah! cette voie Appienne, cette antique reine des routes!... Ah! ces catacombes des premiers chrétiens... Ah! ces marbres polychromes... Ah! ce Jehova... Ah! ce musée... » Certaines épithètes : gros, total... sont employées à tout propos. Parfois telle est l'impropriété des termes qu'on hésite sur le sens de la pensée pourtant rudimentaire de l'auteur. C'est moins un style qu'un à-peu-près de style,

faisant songer à ces vêtements de confection qui vont à peu près à tout le monde et ne vont bien à personne, étriquant les gras, ballant sur les maigres.

J'espère n'avoir ni exagéré, ni surtout diminué la valeur des romans de M. Zola. C'est une valeur exclusivement commerciale. A ce titre elle est considérable. Ce point de vue explique tout. On se rend compte que l'œuvre de M. Zola est venue à son heure et qu'elle était dans le courant du siècle : car, plus encore que celui des progrès scientifiques, ce siècle est celui des applications à l'industrie. Nous ne sommes plus au moyen âge où l'artisan achevait patiemment le chef-d'œuvre unique ; nous sommes dans le xix<sup>e</sup> siècle, un siècle où les machines ont rendu la main-d'œuvre inutile, où les usines ont inondé le marché de leurs produits défilant la concurrence. On comprend l'abondance des productions de l'auteur et le succès auprès du public. Et on n'est plus tenté d'être difficile sur la qualité : à vrai dire, la question d'art ne se pose pas et la littérature n'est pour rien dans l'affaire. Un livre de M. Zola est à la littérature ce qu'est la chromolithographie à la peinture, la maçonnerie à l'architecture, une statue de la rue Saint-Sulpice au marbre d'un sculpteur, un bronze de commerce à une œuvre d'art. C'est du roman au mètre, du feuilleton à la toise. L'introduction du naturalisme dans le roman, ç'a été la déroute de l'art mis en fuite par la fabrication industrielle.

RENÉ DOUMIC.

---

# REVUE MUSICALE

---

OPÉRA : *Hellé*, opéra en 4 actes; paroles de MM. du Locle et Nutter, musique de M. Alphonse Duvernoy. — OPÉRA-COMIQUE : *Le Chevalier d'Harmental*; opéra-comique en cinq actes; paroles de M. Paul Ferrier, d'après Dumas et Maquet, musique de M. André Messager.

Si « c'est une entreprise hardie que d'aller dire aux hommes qu'ils sont peu de chose », on ne risque pas moins à leur dire que leurs œuvres sont peu de chose également. Et l'ennui, les scrupules d'une telle démarche s'accroissent, lorsque l'œuvre est d'un homme pour lequel on éprouve la plus amicale sympathie... Je crains qu'à ce début vous n'ayez deviné tout ce qui va suivre.

« Les paroles de cet opéra ont paru généralement mauvaises et la musique médiocre. » C'est en ces termes concis que le *Mercur de France*, en 1779, rendait compte d'une *Hellé* du sieur Lemonnier pour les paroles et du sieur Floquet pour la musique. Cela semble écrit d'hier, et de la nouvelle *Hellé* je ne vois malheureusement guère autre chose à dire. De celle-ci encore, les paroles ont paru mauvaises : livret sans intérêt ni vraisemblance, personnages sans caractère et sans vie. On a difficilement admis la conservation jusqu'au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, et l'exercice aussi prolongé par une congrégation de femmes, du culte antique de Diane, fût-ce en un pli caché du golfe thessalien. Dans l'âme surtout de la prêtresse, les vœux et la foi païenne ont semblé des ressorts que le temps devait avoir singulièrement affaiblis. C'est peu de n'avoir contre l'amour, brutal ou chevaleresque, d'autre défense qu'un sacerdoce aussi attardé. C'est peu pour résister d'abord, et quand on a cédé, c'est peu encore pour en mourir. Quoi qu'il en soit, apprenez qu'*Hellé* résista longtemps, et d'une double résistance. Au père, pour

commencer : à cet aventurier de terre et de mer, à certain Gauthier de Brienne qui l'avait arrachée à son temple, à sa déesse, à ses compagnes, et traînée de Grèce en Italie, à Florence par lui conquise et asservie. Plus que jamais farouche, la vierge résistait désespérément au tyran et cherchait sa vengeance. Elle la trouva dans le fils même du ravisseur. C'est de lui, c'est de Jean qu'elle souhaite l'amour, se promettant d'ailleurs de n'y jamais répondre... Et le reste se devine. Forte contre le père et d'abord aussi contre l'enfant, Hellé succombe pourtant en ce deuxième et trop cruel effort. Entre les bras du jeune homme elle oublie enfin sa déesse. Le père surprend les coupables, les maudit; ils s'enfuient et meurent ensemble : l'une de son remords sacerdotal, l'autre, d'avoir vu la bien-aimée mourir.

On a généralement jugé médiocre, — et j'ai peur qu'on ait bien jugé, — la partition de M. Duvernoy. Mais on a fondé ce jugement sur des raisons contre lesquelles il est permis de protester et de s'inscrire. Raisons de doctrine, de théorie et de prétendus principes; en réalité raisons de système et d'un système étroit autant qu'arbitraire. Œuvre médiocre, dites-vous, parce qu'elle n'est pas un drame lyrique, mais un opéra; parce qu'elle s'éloigne, à reculons, du type ou de l'idéal qui prévaut aujourd'hui, et qu'à vous entendre, toute musique de théâtre sera désormais selon cet idéal ou ne sera pas. Voilà la prétention exorbitante et l'insupportable tyrannie.

Elle s'autorise en vain de la réforme wagnérienne et de l'esprit nouveau. Lorsque l'éternel Esprit descendit autrefois sur les hommes, ce fut pour leur révéler toutes les langues et non pour leur en imposer une seule. On croit trop, ou du moins on veut trop faire croire que Wagner a créé la forme, la catégorie désormais unique du drame musical. Le maître de Bayreuth a modifié prodigieusement certains rapports essentiels, c'est-à-dire certaines lois de son art; il n'a pas, le premier et pour jamais, établi les lois. Différens et, si l'on veut, opposés, d'autres rapports, qui préexistaient jadis, peuvent coexister encore avec ceux que Wagner a établis.

On s'est demandé, pendant les entr'actes d'*Hellé*, pourquoi l'œuvre était impuissante à nous charmer. Les uns, accusant le poème, oublièrent que la musique est accommodante, et que de pauvres livrets ont suffi à d'immortelles partitions. D'autres, — les plus nombreux, — reprochaient au compositeur sa résistance, ou sa réaction contre les procédés et les formules hors desquelles on ne voit plus aujourd'hui de salut. Eh quoi! pas de *leitmotive*, pas de mélodie infinie, aucun asservissement des voix à l'orchestre, nul développement de thèmes par la symphonie! « Voilà, criait-on à M. Duvernoy, pourquoi votre fille est muette. Voilà pourquoi votre musique ne nous dit rien. » — Ils oublièrent, ceux qui parlaient ainsi, tant de chefs-d'œuvre exempts

de *leitmotive* et partagés en morceaux définis. Ils oubliaient que ni dans les opéras de Gluck ni dans ceux de Mozart, ni dans *Fidelio*, ni dans le *Freischütz*, ni dans *Guillaume Tell* ou les *Huguenots*, on ne trouverait trace, — une trace profonde, — de ce que depuis Wagner seulement nous entendons par la symphonie dramatique et le développement. Ils oubliaient enfin que la beauté — et la médiocrité pareillement — peut être égale à elle-même par des moyens, sous des formes diverses et presque contradictoires.

Qu'on cesse donc de s'en prendre à la forme choisie par l'auteur d'*Hellé*. Le mal, ou le malheur, n'est pas que le musicien adopte tel ou tel cadre, mais qu'il n'ait pas de quoi le remplir. Libre à lui de couper, — à l'ancienne mode, — sa partition en morceaux nettement distincts, pourvu que de ces morceaux chacun ait une valeur individuelle, et, à la rigueur, indépendante. S'il lui plait d'écrire des chœurs, — fussent-ils de prêtresses ou même de soldats, — que ce soit d'une main plus légère ou plus vigoureuse ; qu'il y ait moins de vulgarité dans les rythmes, plus d'intérêt dans les thèmes, dans les combinaisons vocales plus d'abondance et de variété. Ce peut être, même en notre siècle de symphonie, une admirable chose que la déclamation à peine accompagnée ; encore faut-il que la ligne en soit pure, et chaque note riche de pensée et de signification. Il n'est pas jusqu'au ballet dont le drame lyrique ne soit capable de s'accommoder ; mais à la condition que le ballet serve l'action, qu'il y coopère et que par la plastique et la danse s'achève la signification de la musique, et sa beauté.

Ainsi les défauts et les faiblesses d'*Hellé* ne sont pas dans le genre ou le type de l'œuvre. Il les faut chercher plus au fond et jusque dans les éléments constitutifs de la musique. Je ne reprocherai pas à M. Duvernoy, — je l'en féliciterais plutôt, — d'avoir voulu conserver entre les voix et l'orchestre certaines proportions qu'on altère systématiquement aujourd'hui. Mais je regrette que de l'orchestre, de son orchestre, la composition ne soit pas plus équilibrée, que les timbres, mieux assortis et fondus, n'y soient pas employés avec plus de discernement ; qu'un hautbois, — fût-ce celui d'un virtuose tel que M. Gillet, — y joue un rôle exorbitant et aussi contraire que possible à la nature et à la vocation plus discrète de l'instrument. De l'harmonie comme de l'orchestration, la trame a semblé souvent inégale. On y sent tour à tour des aspérités et des trous. En certain cantabile du premier acte (Gauthier de Brienne à Hellé) la magnifique voix de M. Delmas se heurte, — sans broncher du reste — à d'inutiles rudesses. Telle ritournelle du troisième acte, accompagnant l'entrée du ténor, est d'une écriture lâche et qui laisse trop de vide entre les deux parties extrêmes. Enfin, et pour en venir à l'élément premier, au corps simple de la musique : la mélodie, celle-ci, paraît dans *Hellé* plus abondante qu'originale. Le rappel des motifs, —

qu'il ne faut pas confondre avec le *leitmotiv* — y est pratiqué ; mais c'est le rappel des motifs d'autrui. Presque jamais la pensée du compositeur n'est assez forte pour qu'il s'affranchisse d'une influence et s'abstienne d'une citation.

On alléguera l'inanité d'un semblable reproche, et que tout est dans tout. On répondra que les plus authentiques chefs-d'œuvre, voire les plus personnels, offrent des exemples, parfois singuliers, de réminiscences inattendues et formelles. L'auteur d'une étude récente sur ce sujet a pu signaler de curieuses rencontres entre des pages de musique ancienne ou moderne : entre un chœur célèbre de la *Passion selon saint Mathieu* de Bach et le *scherzo* du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn ; entre le couvre-feu des *Huguenots* et le thème de la huitième fugue du *Clavecin bien tempéré* ; entre la cavatine de *Faust* et le motif principal de l'*adagio* du concerto en *ut* mineur de Beethoven (1). Nous-même, il y a peu de jours, écoutant M. Van Wœfelghem jouer sur la viole d'amour un menuet d'un certain Milandre (?), nous y avons trouvé le point de départ du finale de la symphonie en *ré* de Beethoven. — Oui, mais le point de départ seulement. L'important, c'est que de deux motifs analogues, identiques même, naissent deux œuvres et deux impressions différentes. Il ne faut rien emprunter que pour le transformer et le faire sien. M. Duvernoy manque malheureusement de l'énergie et de la personnalité nécessaires à cette appropriation. Il reflète, il n'absorbe pas. A son foyer ne brûle pas la flamme où les élémens étrangers se fondent en un métal nouveau qui rendra des sons inconnus.

L'écrivain que nous citons plus haut distingue avec raison deux sortes de réminiscences : les réminiscences de procédés, — il entend par là les analogies de système ou de plan général, de composition ou de conception esthétique — et les réminiscences d'idées, c'est-à-dire de mélodie, d'harmonie ou d'instrumentation. A cette seconde catégorie appartiennent les réminiscences d'*Hellé*. Non seulement elles sont nombreuses, mais elles sont en quelque sorte multiples et comme à double, triple ou même quadruple percussion. Elles éveillent dans la mémoire des groupes ou des familles d'images sonores, et toujours avec un souvenir principal, toutes les harmoniques de ce souvenir. Au premier acte, certaine imprécation d'*Hellé* rappelle en même temps le premier motif de la Fonte des Balles dans le *Freischütz* et tel motif sinistre de *Lohengrin*, à la fin du duo d'Ortrude et de Telramund. Quant à l'agréable cantilène, si purement soupirée par M<sup>me</sup> Caron toute blanche dans la nuit bleue, qui dira ce qu'elle doit aux stances du

(1) Voir la brochure de M. Jean Hubert : *Des réminiscences. De quelques formes mélodiques particulières à certains maîtres* ; Paris, Fischbacher, 1895.



*Songe d'une nuit d'été* d'Ambroise Thomas, à celles d'*Herculanum*, à celles de *Sapho*, à telle phrase de *Sigurd* et même de *Dimitri* ! Mais que servirait-il de le dire ? De telles confrontations sont vaines. En outre elles ont toujours quelque chose d'incivil, d'ingrat, et je reconnais qu'à la longue elles sentent un peu le pédant.

Aussi bien, nous approchons ici de l'élément irréductible et de l'impénétrable mystère. Si nous laissons de côté le plus ou moins d'originalité d'une mélodie, et, par exemple, de cette mélodie d'*Hellé*, que chante au premier acte M<sup>me</sup> Caron ; si, renonçant à discerner ce qu'elle possède en propre et ce qui lui vient d'ailleurs, nous recherchons seulement ce qui lui manque pour être belle, sommes-nous assurés que cette recherche ne sera pas vaine ? Est-ce donc que la phrase musicale est trop brève ? qu'elle n'égale pas en ampleur celle de Shakespeare dans l'opéra-comique d'Ambroise Thomas, encore moins celle d'Hélios dans l'opéra de Félicien David ? Mais il est d'admirables mélodies, qui sont plus courtes encore. — Se plaindra-t-on qu'elle module à peine ? Mais entre la tonique et la dominante, rien que dans cette modulation, la plus simple de toutes, il y a place pour un trait de génie. Les grands maîtres classiques l'ont mainte fois prouvé. Qu'est-ce donc alors ? C'est l'éternelle, c'est l'indéfinissable inconnue. C'est que la beauté des choses, comme le destin des hommes, ou celui des empires même, tient à des riens, qui sont et qui font tout. C'est une note, une seule, altérée ; un rythme précipité ou ralenti d'une demi-seconde. C'est le grain de sable de Cromwell ; c'est le nez de Cléopâtre : « S'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. »

Le plus magnifique opéra ne pourrait être mieux chanté en ce moment à Paris que ne l'est celui de M. Alphonse Duvernoy. M<sup>me</sup> Caron, selon son habitude, est la prêtresse par excellence, la prêtresse en soi. Elle n'a pas de rivale dans le genre hiératique et farouche, et rien ne lui sied, à elle tout entière : à sa voix, à son chant, à sa démarche, à son visage, à ses moindres gestes, comme d'être insensible — ou sensible seulement à la longue et sans entrain, — à ce qui fait en général la joie et la durée de l'espèce humaine. Avec moins de réserve et plus d'emportement, M. Delmas n'a pas moins de mérite. Il se donne tout entier, comme toujours, à un rôle qui lui donne peu en retour. Quant à M. Alvarez, il faut lui savoir gré de faire des progrès et de devenir un artiste. Avec cette admirable voix plus d'un ténor n'y aurait pas même prétendu. Celui-là est en train d'y réussir.

Ainsi les interprètes ont été très supérieurs à l'œuvre qu'ils ont défendue sinon sauvée. Et tel me paraît un peu le cas de l'auteur lui-même. La musique d'*Hellé* n'est pas excellente ; mais, virtuose et professeur émérite, juge très ferme et très sensé des choses de son art,

l'auteur d'*Hellé* n'en est pas moins un excellent musicien. C'est ce qu'il fallait, non pas démontrer, mais en tout cas retenir.

« Et maintenant, messieurs, comme disait Mélingue au beau temps du mélodrame, chez la duchesse du Maine ! » Sous les charmes de Sceaux, vous verrez se nouer la double intrigue, amoureuse et politique, que le très fin musicien de *la Basoche* et de *Madame Chrysanthème* eut peut-être le tort de choisir pour sujet de comédie lyrique.!

La conspiration de Cellamare, avec participation du chevalier d'Harmental, constitue le côté historique de ce livret ; l'élément sentimental en est fourni par les amours du chevalier et de Bathilde, une orpheline, la fille adoptive du brave gazetier Buvat. La découverte du complot, l'arrestation du chevalier et sa condamnation à mort forment la péripétie, et quel dénouement était possible, sinon l'héroïne jette pleurs aux pieds du Régent, la clémence de Philippe et l'hymen des deux amans ?

Il n'y avait pas grand'chose là pour la musique, ou plutôt il y avait pour elle trop de choses. Et pourtant, il y a là plus de musique, — je veux dire en plus grande quantité, — que dans l'une ou l'autre des deux précédentes partitions de M. Messager. Il y en a même trop pour une pièce de cette nature, toute d'action et de mouvement.

C'est en vieux style qu'il eût fallu traiter ce vieux sujet, dans le style de l'ancien opéra-comique, mêlé de dialogue et de chant. On a beau se moquer du « parler » d'autrefois ; il avait du bon. Il abrégait, il allégeait, il « déblayait ». Il débarrassait la musique de ce qui l'encombre et la retarde ; il eût raccourci d'une bonne heure *le Chevalier d'Harmental*. On veut à présent que tout soit musique, que rien ne se dise, ne se fasse qu'en musique. En musique les préparations, les explications, les conversations ; l'action non moins que le sentiment, les faits autant que les âmes. Il faut que tout soit chanté, et accompagné plus encore. Pour une mince et superficielle comédie, pour un *Chevalier d'Harmental*, cinq actes, une partition de trois cents pages, un orchestre qu'on prendrait à certains momens pour celui des *Maîtres Chanteurs*. Sous le moindre récit ou le dialogue le plus insipide, les recherches de l'harmonie et de l'instrumentation la plus raffinée. Tout cela soigné d'ailleurs, ingénieux, habile ; mais trop de travail peut-être, trop d'intentions et de prétentions ; pas assez de désinvolture et d'aisance cavalière. L'autre soir, on en était presque à regretter « le père Auber ». Celui-là du moins se moquait, et n'était point dupe, fût-ce de lui-même.

Mais sans remonter, — d'aucuns diraient sans descendre, — jusqu'à Auber, il est un autre maître, il est un autre opéra-comique dont nous nous sommes souvenu. C'est Hérold, et c'est son chef-d'œuvre, *le*

*Pré aux Clercs*. Chef-d'œuvre du genre historique pourtant, chef-d'œuvre d'action, de mouvement, d'intrigue même, non moins que de sentiment et de caractère. Serait-ce donc, comme nous le disions plus haut à propos d'*Hellé*, que décidément le livret n'a pas tant d'importance, et que rien au fond n'est radicalement incompatible avec la musique. Vous connaissez le mot de Grétry : « Il y a chanter pour chanter, et il y a chanter pour parler. » Il y a aussi, — du moins il y avait en notre art lyrique français, — parler pour parler, et je connais peu d'opéras-comiques ou de comédies musicales, — le mot n'importe guère, — où soient, plus heureusement que dans le *Pré aux Clercs*, combinés et conciliés ces trois modes d'expression. En relisant hier la partition d'Hérold, j'admiraïs une fois encore avec quel art, quelle entente des proportions et des alternatives harmonieuses, le compositeur a distribué pour ainsi dire les pleins et les vides, comme il a su répartir et ménager sa musique : la sacrifier là où elle n'a que faire ; lui tout sacrifier au contraire quand il le faut ; enfin, quand il le faut aussi, l'atténuer, la réduire à n'être plus qu'une parure, un agrément léger de l'action ou du discours. Il y a relativement peu de musique en cette partition du *Pré aux Clercs*, d'un tiers moins volumineuse que celle du *Chevalier d'Harmental* ; mais que ce peu est donc significatif et efficace ! Comme avec sobriété, mais avec justesse, tout est marqué de l'accent, de l'empreinte nécessaire et suffisante !

Le moindre personnage est « posé » : celui de la reine Margot en trois ou quatre phrases, pas davantage, et n'eussiez-vous jamais vu cette princesse que sous les espèces de M<sup>lle</sup> Chevalier, interprète ordinaire des grandes dames à l'Opéra-Comique, aujourd'hui de la duchesse du Maine, vous conserveriez d'elle pourtant le plus délicieux souvenir. Parmi ces phrases de la reine, rappelez-vous, au second acte, les instructions données au tremblant Cantarelli, pour assurer, à la faveur de la mascarade, l'enlèvement d'Isabelle par Mergy :

A la fête Isabelle  
 Va se rendre avec vous ;  
 Prévenons avec zèle  
 Les soupçons du jaloux.  
 Sur un mot de colère  
 Que m'a lancé le roi,  
 J'ai dit devant ma mère  
 Que je restais chez moi.  
 Il faut, pendant la danse,  
 A cette porte-ci  
 M'amener en silence  
 Notre tendre Mergy ;  
 Dans ce jour de folie  
 Vous commandez à tout,  
 Et votre seigneurie

Peut se glisser partout,  
Ce soir la mascarade  
Peut encore vous servir,  
Voilà votre ambassade,  
Et courez obéir.

Je cite longuement, non pour la beauté des vers, mais pour préciser le mérite de la musique en cette page. C'est du mouvement, cela, et de l'action, encore une fois, c'est de l'intrigue; c'est même un complot, — sujet ingrat par excellence, — tout comme au premier acte du *Chevalier d'Harmental*. Mais il est mené d'un autre train. Et voilà, quand il le faut, comment une phrase, une période, une voix, un orchestre, doivent et savent courir. Voilà un modèle achevé du style de la comédie musicale.

Il a semblé que la veine mélodique même fût moins abondante et moins claire dans le *Chevalier d'Harmental* qu'elle ne l'était dans *Madame Chrysanthème* et dans la *Basoche*. Au premier acte, l'air de Bathilde : *Je suis la reine de la Nuit*, rappelle vaguement certaine cantilène de la petite mousmé, sans en avoir le pur contour, la couleur pittoresque, ni les transparentes sonorités. Rien non plus d'égal, pour la sensibilité, la grâce émue et furtive, à quelques scènes du premier acte de la *Basoche*; pour la verve un peu lâchée, mais entraînant, rien enfin de comparable à certaine valse éperdue que, dans la *Basoche* toujours, le cordial M. Fugère chantait. Partout en somme des teintes un peu grises et neutres, une pâleur générale; bon style, bonne facture, de la correction, voire de l'élégance, sans assez de relief et de vie.

Mais un acte se détache des autres et mérite d'être retenu. On y retrouve l'invention facile et sans banalité, l'agrément à la fois très léger et très vif des meilleures pages de M. Messager. Le livret ayant laissé quelque répit au musicien, celui-ci s'est accordé une halte charmante, et d'une comédie presque toujours en mouvement, la scène la mieux venue est une scène en quelque sorte immobile. Rien ne s'y passe, ou presque rien.

C'est la nuit, une nuit de lune, et dans la rue des Bons-Enfans, sous les fenêtres du Palais-Royal, les conjurés attendent le Régent. Vêtu en simple garde-française, avec deux joyeux compagnons, Philippe sort du palais et monte souper chez une belle voisine. Et vous savez comment il rentra chez lui cette nuit-là : par les gouttières, à la barbe des guetteurs obstinés et deux fois déconfits. De cette faction prolongée et vaine, de ce coin de Paris nocturne, le musicien a fait un très pittoresque tableau. Il en a marqué par des thèmes, des rythmes, des harmonies, des timbres tous caractéristiques et tous efficaces, les lumières et les ombres. Les ombres, c'est un petit chœur à l'unisson et plein de mystère; ce sont des sonorités étouffées et qui semblent

parfois même un peu plus d'église que de carrefour ; c'est un dessin d'orchestre, un trait, une gamme, quelques mesures symphoniques accompagnant la fuite effarée d'un passant. Les lumières, ou plutôt les lueurs seulement, c'est un *scherzo* à trois voix dans le goût harmonique et rythmique du quintette de *Carmen* ; puis une excellente chanson de soldat ; enfin, se détachant sur le fond obscur par la tonalité, le mouvement, et le timbre clair des flûtes, c'est le motif allègre de l'Altesse en bonne fortune. Décidément, le musicien de la *Basoche* et de *Madame Chrysanthème* a montré parfois plus de sensibilité ; je doute qu'il ait jamais plus qu'ici fait preuve de vivacité, d'élégance et d'exactitude. Tout cela est spirituel, tout cela est précis, tout cela est charmant.

Mais tout cela, dit-on, est peu de chose, tout cela n'est pas une œuvre. Hélas ! je ne crois pas l'heure prochaine où une œuvre nous sera donnée. Je ne vois même pas en ce moment de quel côté, de quel point de l'horizon elle pourrait venir. « Et quel temps fut jamais *moins* fertile en miracles ? » Nous traversons des années de disette, et les vaches maigres se succèdent mélancoliquement. Musiciens, public, tout le monde est incertain, tout le monde est las. Il faudrait peut-être décréter une trêve et que tout le monde se reposât un peu. Pendant quelque temps on ne jouerait rien de nouveau et l'on reprendrait seulement les chefs-d'œuvre. Qu'en pensez-vous ?

CAMILLE BELLAIGUE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 mai.

Notre situation intérieure s'est très heureusement éclaircie depuis quinze jours. Nous annonçons dans notre dernière chronique la constitution, à peu près achevée déjà, du ministère Méline; mais ce ministère n'avait pas encore comparu devant la Chambre, et les radicaux et les socialistes mettaient une fière assurance à prédire que, dès sa première rencontre avec le parlement, il serait renversé. Sa chute, à les entendre, était une question d'heures. Il n'y avait pas à se préoccuper beaucoup de ces sombres pronostics, car ils se produisent généralement à la naissance de tout nouveau ministère, et ils ne se réalisent pour ainsi dire jamais. La Chambre a l'habitude d'ouvrir un crédit plus ou moins long à chacun des cabinets qui se succèdent devant elle; tantôt il se compose de mois et tantôt seulement de semaines; mais il se prolonge toujours quelque temps. C'est ce qui est arrivé pour le ministère radical présidé par M. Bourgeois. On n'a pas oublié qu'un des membres les plus modérés de la Chambre a manifesté tout haut l'intention de le laisser et même de le faire vivre, afin de lui assurer le loisir de bien montrer ce dont il était capable, faculté dont M. Bourgeois et ses collaborateurs ont usé pendant les quatre premiers mois de leur existence au milieu d'une admirable tranquillité. Si tous les ministères ne sont pas aussi heureux, presque tous profitent de cette espèce de trêve par laquelle on accueille leurs débuts. Il est vrai que le ministère actuel est venu au monde dans des circonstances particulières. Son prédécesseur n'a pas été renversé par la Chambre, mais par le Sénat. Nous nous garderons bien de reprendre la discussion qui s'est élevée à ce sujet, et qui a mis en cause les droits respectifs des deux assemblées; on n'est pas parvenu à y intéresser le pays; mais les radicaux espéraient qu'ils y intéresseraient suffisamment l'amour-propre de la Chambre des députés pour provoquer dans son sein un mouvement de mauvaise humeur et même de colère dont le cabinet Méline deviendrait l'innocente victime. Cela serait peut-être arrivé s'il y avait eu, au Palais-Bourbon, le moindre regret du cabinet déchu. Les radicaux croyaient que le ministère Bourgeois jouissait sincèrement de la faveur de la Chambre, parce qu'il avait jusqu'au bout recueilli ses votes. Erreur profonde! La Chambre,

elle ne l'a que trop prouvé, n'osait pas renverser le cabinet radical, mais elle en était de plus en plus excédée. L'agitation que ce ministre était parvenu à créer en province, quelque artificielle qu'elle fût, exerçait sur son esprit une double impression ; elle en était sérieusement inquiète pour la marche de nos affaires ; elle en était aussi préoccupée pour elle-même, et l'arrogance chaque jour croissante de la presse et des comités radicaux ne laissait pas d'exercer sur elle une certaine intimidation. Malgré tout, la majorité du ministère diminuait chaque jour, et elle ne se serait pas maintenue longtemps au Palais-Bourbon quand même le secours ne serait pas venu d'ailleurs ; mais il y a lieu de croire, en dépit des apparences, que la Chambre n'a pas été fâchée que le Sénat lui ait épargné la responsabilité de renverser le ministère Bourgeois. Au fond de l'âme, elle en a été satisfaite. Certaines susceptibilités intimes, qui tiennent à l'idée qu'elle aime à se faire de la supériorité de ses pouvoirs, ont pu sur le premier moment être mises en éveil : le lendemain, elles étaient calmées. Voilà pourquoi, lorsque M. Goblet est venu apporter à la tribune la critique à la fois véhémement et acerbe de la manière dont le ministère avait été constitué, il a rencontré sur presque tous les bancs de la Chambre une froideur qu'il n'a pas réussi à vaincre.

Les modérés affirmaient, quelques jours auparavant, que le ministère Bourgeois était inconstitutionnel parce que, mis en minorité par le Sénat, il persistait à vivre. M. Goblet, au nom des radicaux, a soutenu de son côté que le ministère Méline était inconstitutionnel, parce qu'il n'avait pas été pris dans la majorité de la Chambre. Mais où est la majorité de la Chambre ? Nous nous le demandions il y a quinze jours, et nous avions quelque peine à le dire. La Chambre seule pouvait faire à cette question une réponse valable. A quoi bon discuter indéfiniment sur la majorité de la veille, au lieu de s'assurer si elle vivait encore ? Toute l'argumentation de M. Goblet s'effondrait devant le vote par lequel le débat devait se terminer. Ce vote a donné à M. Méline une majorité de 34 voix. Dès lors, même en se plaçant au point de vue où s'étaient mis les radicaux, il était impossible de prétendre plus longtemps que le ministère était inconstitutionnel. Il ne l'était pas moins de soutenir que les droits du suffrage universel, c'est-à-dire de la Chambre, avaient été sacrifiés aux prétentions du suffrage restreint, c'est-à-dire du Sénat, puisque la Chambre avait confirmé à son tour la déchéance de l'ancien ministère en donnant la majorité au nouveau. Les radicaux et les socialistes, exaspérés de ce résultat, ont annoncé dès le lendemain la fondation d'une grande Ligue ayant pour objet la défense du suffrage universel, comme si qui que ce soit le menaçait. M. Bourgeois a pris la direction de cette Ligue, entreprise assez puérile, à laquelle on peut prédire un échec certain. L'attitude de M. Léon Bourgeois dans l'interpellation adressée

au ministère n'a d'ailleurs pas contribué médiocrement à la consolidation de celui-ci. Personne n'a reconnu M. Bourgeois sous la forme nouvelle, violente et agressive, qu'il a donnée à son opposition. Ce n'était plus l'homme qu'on avait connu, ou qu'on avait cru connaître. Il avait montré jusqu'alors une humeur facile, indulgente pour tous les systèmes, accueillante pour toutes les personnes; on le soupçonnait de quelque scepticisme, celui des hommes d'esprit; on le regardait volontiers comme supérieur au rôle qu'il avait joué, et surtout à la plupart des collaborateurs que les circonstances lui avaient peut-être imposés; on hésitait à croire que la politique suivie par lui était vraiment la sienne, et on ne désespérait pas de le voir revenir un jour à une autre, plus conciliante et plus large. Aussi l'étonnement a-t-il été général lorsqu'on l'a entendu prendre et développer à son compte le programme radical, dont il s'appliquait à mettre en relief les arêtes les plus aiguës. Il avait l'air lui-même préoccupé, presque sombre, pourtant résolu. L'âme du vieux Madier de Montjau semblait respirer en lui, et personne n'aurait été surpris qu'il eût terminé son discours en prononçant à son tour le fameux cri de guerre : « Sus au Sénat ! » C'est, en effet, contre le Sénat qu'a été tournée toute sa harangue, comme si le Sénat avait, en le renversant, commis un crime inexpiable et mérité par là d'être à son tour renversé, revisé, privé de ses droits essentiels, ou mis désormais dans l'impossibilité de les exercer. Rien n'obligeait M. Bourgeois à intervenir dans le débat, et les précédents le lui déconseillaient. Il est d'usage qu'un ministre, au lendemain de sa chute, soit le premier à accorder à ses successeurs le temps de répit dont nous avons parlé plus haut. Mais M. Bourgeois a changé les usages. Après tout, nous ne le lui reprochons pas ou plutôt ce n'est pas cela que nous lui reprochons. Il a eu le mérite de faire un ministère homogène, et de sortir de cette promiscuité gouvernementale que nous avons pratiquée et dont nous avons souffert assez longtemps. Il a imposé à son successeur la nécessité de faire à son tour un ministère homogène, en interdisant à ses amis d'y entrer : c'est encore un service qu'il a rendu. Les ministères homogènes ne se succèdent pas seulement, ils se remplacent. Ils sont le contraire les uns des autres, ceux-ci radicaux, ceux-là modérés. Dès lors, quoi de plus naturel que l'opposition franche et déclarée qu'ils se font mutuellement? Nous sommes entrés dans une période politique nouvelle, où des mœurs nouvelles doivent prévaloir. Que M. Bourgeois ait tout de suite attaqué ses successeurs, soit; il a peut-être bien fait; en tout cas, rien n'était de sa part plus légitime. Qu'il adopte aujourd'hui le programme radical dans son intégralité, alors qu'il avait auparavant réclamé le droit d'y faire un choix judicieux et, pour le moins, d'en ajourner certaines parties, cela le regarde et ne regarde



que lui. Mais où il a dépassé la mesure, c'est lorsqu'il a enjoint à M. Méline d'exécuter ce même programme, et de commencer par la revision. Il s'exposait à une réponse trop facile, et à laquelle il n'a pas échappé : — Pourquoi n'avez-vous pas fait vous-même ce que vous nous demandez de faire ?

Déjà M. Paul Deschanel, dans un discours vif, pressant, éloquent, avait mis au jour, point par point, l'impuissance où s'était trouvé le cabinet radical d'exécuter le moindre article de son programme. La démonstration n'était pas nouvelle, mais elle était plus opportune que jamais. Elle n'était pas nouvelle parce que M. Deschanel ne s'était pas privé, pour son compte personnel, du plaisir de la présenter déjà. Dès le début de son ministère, il avait mis M. Bourgeois au défi de réaliser une seule des réformes qui constituent le bagage politique du radicalisme : il était donc mieux que personne en situation de constater l'absolue stérilité du gouvernement radical, et c'est une tâche dont il s'est fort bien acquitté. Après cela, M. Bourgeois était mal venu à demander à M. Méline de faire quoi ? précisément ce qu'il n'avait pas osé faire lui-même. De toutes les promesses du radicalisme, celles qui se rattachent à la revision de la Constitution ne sont certes pas les plus faciles à tenir. Aussi, en arrivant au pouvoir, M. Bourgeois s'était-il bien gardé de les renouveler ; il avait ajourné la revision ; il s'était refusé à la mettre dans son programme. Mais il exige maintenant qu'elle figure dans celui de M. Méline. On conviendra que la prétention est singulière. Elle le serait en tout temps ; elle l'est plus encore à l'heure où nous sommes. M. Bourgeois est mort du conflit qu'il a eu l'imprudence et la maladresse d'ouvrir avec le Sénat. Ne pouvant pas le prolonger plus longtemps, il a donné sa démission. Le lendemain, que demande-t-il à M. Méline ? De continuer, en l'aggravant, cette même politique sous le poids de laquelle il a succombé. En l'aggravant, disons-nous : il est clair, en effet, que toute proposition de revision serait en ce moment un acte d'hostilité directe contre le Sénat, et que le Gouvernement qui en prendrait l'initiative se mettrait à l'égard de la haute assemblée dans une situation encore plus mauvaise que celle où était hier M. Bourgeois. Si celui-ci a pu croire que M. Méline tomberait dans le piège, il a été bientôt détrompé. En quelques mots empreints de cet accent d'honnêteté politique qui fait toujours impression sur les Chambres, M. Méline a refusé de suivre son prédécesseur sur le terrain où il voulait l'attirer. Il est venu, non pas pour faire durer le conflit, mais pour y mettre fin ; non pas pour maintenir le désaccord entre les pouvoirs publics, mais pour y rétablir l'harmonie ; non pas pour agiter les passions, mais pour les apaiser. On ne pouvait mieux dire, et dès ce moment M. Méline a été sûr d'avoir la majorité dans la Chambre. Mais on se demande encore ce que s'est proposé et ce qu'a espéré M. Bourgeois.

Certainement, il n'a pas espéré que M. Méline se ferait docilement le simple continuateur de sa politique, et qu'il en tirerait les conséquences devant lesquelles il a lui-même reculé. Alors, quel a été son but? En mettant désormais la revision en tête de son programme, la revision ayant pour objet d'infliger au Sénat les amputations les plus douloureuses, M. Bourgeois rendait son retour au pouvoir beaucoup plus difficile dans l'avenir : nous devons donc penser qu'il a voulu le rendre immédiat, et qu'il a cru y réussir. Il s'est trompé sur la profondeur des susceptibilités que le rôle important joué par le Sénat avait pu provoquer dans la Chambre. Celle-ci avait déjà affirmé sa prépondérance par un vote rendu au cours de l'interrègne ministériel ; il s'est imaginé qu'elle ne se contenterait pas d'une démonstration platonique, et qu'elle irait jusqu'à renverser *ab irato* un gouvernement qui représentait la victoire sénatoriale. Il a fait ce qui dépendait de lui pour entretenir, pour aviver dans la Chambre les sentimens de jalousie constitutionnelle qui devaient, selon lui, l'entraîner à un acte d'emportement et de violence. La Chambre a résisté à la tentation. S'il en avait été autrement, que serait-il arrivé? Le soir même, M. Bourgeois aurait été de nouveau président du Conseil ; il serait rentré aux affaires avec ses collaborateurs déjà connus ; peut-être aurait-il éprouvé à ce dénouement une première satisfaction d'amour-propre, mais la situation du lendemain aurait été singulièrement difficile et compliquée. Il est hors de doute que le Sénat, relevant le défi qui lui aurait été adressé, aurait refusé de voter la revision. Alors, qu'aurait fait M. Bourgeois? Un seul moyen se serait présenté à lui de sortir ou d'essayer de sortir de l'impasse où il aurait eu l'imprudence d'entrer, à savoir de demander au Sénat de dissoudre la Chambre et de faire appel au pays. Si le Sénat avait refusé la dissolution, c'était le conflit à l'état permanent, l'impossibilité de faire voter définitivement une loi quelconque, enfin le retour à un état d'impuissance gouvernementale qui, de nouveau, aurait abouti au rejet des crédits les plus indispensables et finalement du budget. Si le Sénat avait accordé la dissolution, c'était la question de la revision posée au pays lui-même dans des conditions détestables, au moment où les passions auraient été de part et d'autre le plus excitées, au moment où les esprits auraient été le plus troublés. L'agitation aurait pris dès le début une allure révolutionnaire. Toutes les forces gouvernementales et administratives, entre les mains d'un ministère jouant le tout pour le tout, auraient été mises au service non seulement du radicalisme, mais du socialisme. La Chambre, avant d'émettre son vote, a-t-elle eu la vision rapide des conséquences qu'il pouvait entraîner? Peut-être. Mais M. Bourgeois, avant de prononcer son discours, s'est-il rendu compte lui-même des dangers auxquels, pour venger sa chute, il exposait le pays et la République? S'il ne s'en est pas rendu compte, que faut-il penser

de son esprit politique? Et, dans le cas contraire, que faut-il penser de lui?

Nous aurions tort, toutefois, d'éprouver et d'exprimer des craintes au sujet du pays, car, depuis quelques semaines, il a multiplié les preuves de sagesse et de bon sens. On n'a pas oublié les votes des conseils généraux : par eux, le pays a dit ce qu'il pensait de l'impôt sur le revenu. Il vient de donner une consultation nouvelle, d'autant plus importante qu'elle a été directe, et qu'elle s'est produite dans les trente-six mille communes de France. Les radicaux socialistes, sans prendre le temps de connaître le résultat des élections municipales, avaient annoncé avec une superbe confiance qu'il était tout en leur faveur. Ils continuent de le répéter aujourd'hui, sachant que de toutes les figures de rhétorique la répétition est celle qui exerce, à la longue, le plus d'influence sur les esprits. D'ailleurs, comment contrôler leur dire? Il n'est pas facile de voir clair dans une telle multitude de scrutins, et c'est à peine si, jusqu'à ce jour, le ministère de l'Intérieur a pu débrouiller ce qui s'est passé dans les chefs-lieux d'arrondissement. Au moment où nous écrivons, sur 359 chefs-lieux d'arrondissement, voici comment les scrutins se décomposent. Dans 238 chefs-lieux, la majorité appartient aux républicains qui n'éprouvent le besoin de s'affubler d'aucune épithète particulière, et ils ont la totalité des sièges dans 77. Dans 66 chefs-lieux, la majorité appartient aux radicaux, et dans 27 ils ont la totalité des sièges. Dans 15 chefs-lieux, la majorité appartient aux radicaux-socialistes, et dans 7, aux socialistes purs. Les ralliés, que nous considérons comme des républicains, n'ont la majorité que dans 3 chefs-lieux d'arrondissement, et les membres de la droite l'ont dans 18. Voilà le bilan : il pourrait être meilleur sans doute, mais il n'est pas fait pour décourager. Si la même proportion se maintient pour l'ensemble des communes, — et tout porte à croire que, dans le cas où elle ne se maintiendrait pas, c'est que nos communes rurales auraient nommé un plus grand nombre de modérés; le socialisme a encore fait peu de ravages dans les campagnes, — si la même proportion se retrouve lorsque nous ferons le total des scrutins, nous demanderons aux radicaux et aux socialistes ce qui les autorise à prétendre qu'ils ont remporté une grande victoire, et que cette victoire influera prochainement sur la composition du Sénat. On sait que les délégués des conseils municipaux forment la grande majorité des électeurs sénatoriaux. Tout porte à croire, contrairement aux affirmations radicales et socialistes, que les futures élections sénatoriales ressembleront beaucoup aux anciennes. La vérité, en effet, autant qu'on peut la dégager de cet immense pullulement de scrutins, est qu'il n'y a rien de changé en France. On peut relever quelques modifications particulières, soit sur un point, soit sur un autre, mais elles se compensent, et elles se

perdent dans la masse. Qu'est-ce à dire, sinon que l'immense effort fait par les radicaux et les socialistes, la fureur de propagande à laquelle ils se sont livrés, l'appui que pendant six mois ils ont trouvé auprès du gouvernement, tout cela a été inutile et n'a abouti exactement à rien. Le fond solide du pays n'a pas été entamé. Et c'est là une constatation rassurante. : il s'en faut encore de beaucoup que les radicaux et les socialistes soient les maîtres du pays. Il suffit aujourd'hui, pour remettre toutes choses en état, d'un gouvernement qui s'inspire du bon sens général, et fasse œuvre de pacification et de réparation. M. Méline a déclaré qu'il voulait être ce gouvernement : c'est pour cela que la Chambre lui a donné une majorité qui, nous n'en doutons pas, se trouvera sensiblement augmentée à la reprise des travaux du parlement.

L'importance exceptionnelle de nos affaires intérieures nous a un peu détourné, depuis quelque temps, des affaires extérieures : nous sommes obligé aujourd'hui encore d'en parler en termes rapides. Il faut pourtant dire quelques mots des événemens qui se sont déroulés en Afrique, soit au sud, soit à l'est, c'est à dire au Transvaal et en Erythrée, et des contre-coups qu'ils ont eus en Europe.

L'ébranlement produit par la folle équipée du docteur Jameson n'est pas encore près de prendre fin. A mesure que le temps s'écoule, la situation semble même, au moins au point de vue moral, s'aggraver davantage. Que s'est-il passé dans la courte entrevue que M. Cecil Rhodes a eue à Londres avec M. Chamberlain? M. Cecil Rhodes a-t-il dit toute la vérité, et même la lui a-t-on demandée sur les événemens qui se sont déroulés depuis quelques mois, dans le sud africain? A-t-il avoué à M. Chamberlain, ce qui est aujourd'hui hors de doute, à savoir qu'il a été le principal inspirateur et instigateur de l'entreprise si imprudemment conduite par le docteur Jameson? En tout cas, rien dans la conduite de M. Chamberlain ne permet de croire qu'il ait su toute la vérité, puisque, au cours de la dernière discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des communes il s'est exprimé comme il suit: « Les dépêches chiffrées publiées par le président Krüger attestent la complicité des directeurs africains de la Compagnie à Charte, mais elles ne prouvent pas que M. Rhodes ait approuvé, au moment où elle s'est produite, l'invasion de Jameson. » Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier ce que vaudrait cette excuse, même si elle était fondée. Après avoir tout autorisé, tout encouragé, tout préparé, il importerait assez peu que M. Cecil Rhodes n'eût pas, au dernier moment, donné le signal définitif; mais la vérité est qu'il l'a donné. Au moment même où M. Chamberlain se livrait à de très inutiles réticences, les journaux publiaient les extraits d'un

livre de notes trouvé dans la poche du major White. Le carnet porte que ces notes ont été prises pour être communiquées à Jameson. En voici les dernières lignes : « 20 décembre : reçu dépêche du colonel Rhodes disant qu'il enverra un télégramme chiffré quand il faudra se mettre en marche. Répondu que nous ne recevrons nos ordres que de Cecil Rhodes. — 29 décembre : reçu dépêche de Cecil Rhodes disant de marcher immédiatement sur Johannesburg. » Ainsi les conspirateurs déclaraient qu'ils ne se contenteraient pas du mot d'ordre transmis par le propre frère de M. Cecil Rhodes. Ils voulaient ne le recevoir que de celui-ci en personne, et ils l'ont reçu. A quoi bon, d'ailleurs, disputer sur le plus ou moins de responsabilité de M. Cecil Rhodes ? Mieux vaut, au point où en sont les choses, avouer qu'elle a été pleine, entière, et, pour parler exactement, qu'elle prime toutes les autres. M. Cecil Rhodes a été la tête, Jameson n'a été que le bras. L'invasion du Transvaal a été préparée, machinée de très longue main par les directeurs africains de la Compagnie à Charte et par le premier et le plus puissant d'entre eux. Il semble bien que les agens directs du gouvernement anglais dans l'Afrique australe, ou du moins ceux qui sont aujourd'hui en fonctions, ont été laissés en dehors de toute l'affaire et qu'ils ont pu l'ignorer ; mais alors il faut reconnaître qu'ils ont mis peu d'empressement à se renseigner. Depuis longtemps déjà l'orage grondait. L'inquiétude était générale à Johannesburg : on y parlait couramment du danger chaque jour plus menaçant. Le gouvernement anglais a un représentant au Transvaal, mais celui-ci n'a rien vu ; il a été maintenu jusqu'au dernier moment dans l'ignorance la plus profonde de ce qui se tramait ; il a été surpris par l'événement. On nous demande d'admettre tout cela et nous l'admettons. Le gouvernement anglais a été étranger à une entreprise qui a si mal tourné, soit ; il n'en est pas de même de la Compagnie à Charte. C'est par elle que l'entreprise a été conduite, et sa seule excuse est qu'elle n'a peut-être pas exclusivement obéi à des motifs intéressés. On assure que le patriotisme y est entré pour quelque chose, et cela est possible ; mais si les égaremens du patriotisme sont excusables, il faut se borner à les excuser et non pas les innocenter. M. Chamberlain est-il resté jusqu'au bout dans cette juste mesure ? Nous avons approuvé son attitude au moment où se sont produites les premières complications du Transvaal. Il a fait des efforts impuissans mais sincères pour arrêter Jameson ; il l'a blâmé ; il a parlé le langage de la raison et de la probité politiques. Lorsqu'il s'est adressé à M. Krüger pour lui recommander la clémence, il a usé des termes les plus convenables. On sait quelle a été la conduite de M. Krüger, et à quel point elle a été digne d'éloges : il a remis Jameson entre les mains des autorités britanniques, en laissant à l'Angleterre le soin de prononcer le jugement qui lui paraîtrait équitable. A

partir de ce jour, le ton adopté par M. Chamberlain dans ses rapports avec M. Kruger et son gouvernement s'est modifié d'une manière sensible; il a pris le caractère d'une supériorité très accusée; il a cessé d'avoir cet air de condescendance amicale qui convient pourtant si bien à une grande nation à l'égard d'une petite, au ministre d'un puissant empire envers le chef élu d'un pays de médiocre étendue, mais néanmoins indépendant. Sans doute les négociations poursuivies de part et d'autre ne marchaient pas au gré de M. Chamberlain. Il s'était un peu trop pressé d'annoncer que le président de la République transvaalienne se rendrait à Londres pour régler définitivement les difficultés pendantes entre les deux pays. M. Kruger ne s'y refusait pas en principe; il se montrait au contraire disposé à donner à M. Chamberlain cette satisfaction; mais, en homme prudent, il se rendait compte que pareille démarche de sa part devait avoir pour objet de consacrer un accord déjà établi, et non pas d'en discuter et d'en fixer les bases. M. Chamberlain a déclaré depuis au parlement que les prétentions du Transvaal avaient été inadmissibles, et il en a manifesté sa mauvaise humeur en retirant l'invitation qu'il avait adressée à M. Kruger. Ce retrait était inutile, puisque M. Kruger n'était rien moins que disposé à se rendre à l'invitation du gouvernement britannique, dans les conditions où elle lui avait été faite : il signifiait seulement que les négociations étaient rompues, ou du moins interrompues. Il y a eu là, pour la politique de M. Chamberlain, un échec provisoire peut-être, réparable sans doute, mais incontestable. Les exigences de M. Kruger étaient, dit-on, considérables, et cela est vrai. D'après les livres bleus, il aurait voulu que l'Angleterre renonçât à la convention de Londres qui établit, en ce qui concerne sa politique extérieure, une certaine dépendance du gouvernement du Transvaal; il réclamait de plus une indemnité pour le tort qui avait été causé à la république. Quant aux réformes demandées par M. Chamberlain au profit des uitlanders, et cela en termes de plus en plus pressans, M. Kruger se montrait fort réservé, non pas sans doute qu'il n'eût pas l'intention d'en faire, mais parce qu'il ne voulait les promettre que moyennant certaines satisfactions ou garanties. De part et d'autre, la situation est devenue rapidement de plus en plus tendue. Peut-être, à mesure qu'elle le devenait davantage, M. Kruger a-t-il mieux aperçu les inconvéniens de son voyage à Londres. Certaines choses ont pu légitimement le froisser, par exemple l'accueil fait à Jameson par une partie considérable de l'opinion anglaise, et aussi les interminables lenteurs de son procès. Le procès des conspirateurs de Johannesburg a été mené beaucoup plus vite, et il a abouti à une sentence de mort contre quatre des principaux conjurés. Ils seront graciés, c'est entendu, ou du moins ils bénéficieront d'une commutation de peine; mais la sévérité de la sentence montre la gra-

rité, aux yeux de la loi transvaalienne, du crime qu'ils ont commis. Ce crime, il ne faut pas l'oublier, leur est commun avec Jameson qui est en liberté sous caution à Londres, attendant un jugement qui viendra on ne sait quand, et avec M. Cecil Rhodes qui continue de diriger en dictateur, dans l'Afrique australe, les destinées de la Compagnie à Charte : exemple inquiétant de ce que la justice humaine a de variable suivant les latitudes et de sa subordination à de certains intérêts. Nous allons voir que M. Chamberlain a presque établi la théorie de cette subordination. M. Krüger a pris le parti de saisir en quelque sorte la conscience universelle des faits dont il avait à se plaindre au nom de son pays. Il a distribué assez copieusement aux journaux des extraits de la correspondance saisie sur les prisonniers, et c'est de cette publication qu'est ressortie avec évidence la preuve de la participation personnelle et directe de M. Cecil Rhodes à ce qu'on avait cru d'abord être un coup de tête d'un étourdi généreux, alors qu'il s'agissait d'une vaste conspiration de la Compagnie à Charte et de son principal directeur.

Ces révélations inopinées devaient avoir leur contre-coup à la Chambre des communes. Sir William Harcourt a tenu à dire ce qu'en pensait le parti libéral. Il a caractérisé sans aucun ménagement la conduite de la Compagnie à Charte, association financière, a-t-il dit, dont le crime est palpable, dont l'odieuse cupidité a produit tout l'imbroglio que découvrent les fameuses dépêches publiées par M. Krüger et qu'il a qualifiées lui-même de « monumens de l'impérialisme boursicotier. » Enfin, il a demandé au gouvernement ce qu'il comptait faire : la Compagnie à Charte dépend de lui, et il ne pourrait pas s'abstenir sans assumer une part de responsabilité ou de complicité dans toute cette affaire. Il est impossible d'être plus véhément que ne l'a été sir William Harcourt ; mais on a remarqué qu'il n'avait pas conclu, et que, parlant au nom de l'opposition libérale, il n'avait rien proposé lui-même, et s'était contenté d'interroger le gouvernement sur ses propres intentions. Ses intentions, M. Chamberlain ne les a pas cachées ; il ne veut rien faire du tout. Avant la séance de la Chambre des communes, les membres du conseil d'administration de la Compagnie à Charte avaient essayé de savoir de lui s'ils devaient accepter la démission de M. Cecil Rhodes, — car M. Cecil Rhodes a donné sa démission. Il est vrai que, par une dépêche ultérieure, il a fait entendre qu'on aurait tort d'y donner suite avant la répression de la révolte des Matabélès. Encore une révolte singulièrement opportune : dès que M. Cecil Rhodes a été de retour dans l'Afrique australe, elle a éclaté, et lui seul, personne n'en doute, est à même de la réprimer. Il est de plus en plus l'homme nécessaire. — Aussi, M. Chamberlain s'est-il refusé à donner un conseil quelconque à la Compagnie à Charte : c'est à elle à s'inspirer de ses intérêts. Devant la Chambre des com-

munes, il a été un peu plus communicatif. Il n'a pas hésité à condamner la conduite de M. Cecil Rhodes, mais avec combien de circonstances atténuantes ! M. Cecil Rhodes a souffert, a-t-il dit, « de la suprême défaillance des nobles natures » : son patriotisme l'a entraîné. Il a été coupable, sans doute ; mais ce n'est pas une raison pour oublier les immenses services qu'il a déjà rendus, et surtout pour se priver de ceux qu'il peut rendre encore. « Sans des hommes comme celui-là, s'est-il écrié, l'histoire de l'Angleterre serait moins brillante, et les possessions britanniques seraient beaucoup moins vastes. » Ce sont des choses qu'on peut penser ; mais on hésite d'ordinaire à proclamer en langage officiel que la grandeur d'un pays repose trop souvent sur la fraude et sur la violence. M. Chamberlain n'a pas reculé devant cette confession publique. Pour être, de notre côté, tout à fait francs, nous comprenons fort bien que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement anglais ne veuille pas sacrifier M. Cecil Rhodes, car il a grand besoin de lui ; mais M. Chamberlain aurait pu le dire avec moins de détours, et en employant des argumens plus simples et plus modestes. Ce qui déplaît le plus dans la politique anglaise, c'est le pharisaïsme dont elle s'enveloppe : nous avons de la peine à nous y faire sur le continent européen. En veut-on un exemple ? Un ministre français, ou allemand, ou autrichien, ou russe, ou même italien, aurait pu employer, en y mettant plus de rondeur, quelques-uns des argumens dont s'est servi M. Chamberlain. Il en est un pourtant qui ne serait jamais venu à son esprit. Le voici, sous la forme semi-biblique dont M. Chamberlain l'a revêtu : « Que ce soit, a-t-il dit, en qualité d'administrateur ou d'actionnaire, la place de M. Rhodes en ce moment est dans l'Afrique du Sud : c'est seulement là qu'il pourra le mieux expier sa conduite passée. » Cette nécessité d'une expiation, d'une régénération morale, qui ne peut être pleine et entière que dans l'Afrique du Sud, est une trouvaille *sui generis* dont il faut laisser le mérite à M. Chamberlain ; elle a quelque chose d'original et de vraiment imprévu. Tout en admirant son ingéniosité, nous nous demandons si elle inspirera une confiance absolue à M. Krüger, et il semble bien que M. Chamberlain lui-même ait eu certains doutes à cet égard : il s'est empressé d'ajouter, qu'au surplus, les mesures prises par le gouvernement mettaient M. Cecil Rhodes « dans l'impossibilité de se livrer dans l'avenir à des actes nuisibles. » Ah ! tant mieux. Pas un seul homme armé, a-t-il assuré, ne pourra bouger sans la permission du gouvernement anglais. Il est donc bien établi que, si M. Cecil Rhodes ou quelque Jameson encore ignoré veulent organiser une nouvelle invasion du Transvaal, ils ne pourront le faire qu'après avoir demandé la permission du gouvernement britannique, formalité qu'ils avaient négligé d'observer la première fois. M. Chamberlain ne met pas en doute que des garanties aussi sérieuses, et, comme il le dit,



aussi raisonnables, dissiperont toutes les inquiétudes de M. Krüger. Quant à nous, nous comprenons de plus en plus que ce dernier se soit arrangé pour n'avoir pas à faire en ce moment le voyage de Londres. Puisque la place de M. Cecil Rhodes est dans l'Afrique du Sud, celle de M. Krüger ne saurait être ailleurs.

De Londres, nous passons à Rome, sans sortir de l'Afrique : la politique africaine absorbe aujourd'hui toute l'Europe. Ici, nous sommes heureux d'avoir à rendre justice à la parfaite loyauté du gouvernement italien. M. di Rudini et son ministre des affaires étrangères, M. le duc di Sermoneta, savent ce qu'ils veulent et ils n'hésitent pas à le dire. Ils mettent très correctement, très courageusement leurs actes en harmonie avec leurs paroles. Les attaques passionnées de la presse de M. Crispi ne les ont ni troublés, ni ébranlés dans leurs résolutions premières. C'est déjà un très grand mérite : ils en ont eu un plus grand encore, qui a consisté à ne pas modifier leur attitude après l'échec des premières tentatives de conciliation auprès de Menelik. L'avenir dira si le négus a bien ou mal fait de ne pas accepter les ouvertures qui lui étaient faites : il y a répondu en émettant des prétentions qui ont été jugées inadmissibles, et qui devaient l'être puisque le nouveau ministère italien ne les a pas admises. Personne ne peut douter aujourd'hui de la sincérité avec laquelle celui-ci désire et poursuit la paix. Il persiste dans ce désir, même lorsque l'ennemi ne parait pas le partager, et au moment de prendre ses quartiers d'été, — où la guerre se trouve nécessairement suspendue en Afrique, comme elle l'était autrefois lorsque les armées de la vieille Europe prenaient leurs quartiers d'hiver, — il abandonne spontanément ce qu'il n'a pas l'intention de garder, et se cantonne, pour s'y fortifier, dans les territoires où il est résolu à se maintenir. Son programme peut se résumer en peu de mots : l'Érythrée aux Italiens, le Tigré aux Abyssins. Il l'exécutera d'accord avec le négus si le négus veut s'y prêter, et seulement d'accord avec lui-même et avec le parlement italien s'il rencontre ailleurs des hésitations ou des difficultés. Ce n'est pas à dire qu'il suspende son action militaire en Afrique. La fin de la campagne a très heureusement réparé la plupart des fautes qui avaient été commises quelques mois auparavant. Il n'e pouvait y avoir que des succès partiels, mais ils ont été brillants. S'ils s'étaient produits du temps de M. Crispi, celui-ci n'aurait pas manqué de partir de là pour se jeter dans des entreprises nouvelles et démesurées : il n'en a pas été de même avec le ministère actuel. L'Italie était inquiète, émue du sort d'Adigrat, non pas à cause de la place elle-même, mais à cause de la garnison qui l'occupait et la défendait avec héroïsme, mais qui fatalement devait succomber au bout de quelques semaines. Le général Baldissera a organisé une expédition sur Adigrat ; il a dégagé la

place ; il en a fait sortir la garnison ; puis il a abandonné un point stratégique qui, dans le nouveau plan adopté, n'avait plus d'intérêt pour lui. Très probablement, d'après le langage tenu par M. le duc di Sermoneta, Kassala aurait été évacué et abandonné de même, c'est-à-dire sans le moindre regret, si les Italiens ne devaient pas aujourd'hui, par une sorte de renversement des rôles, aider les Anglais dans leur future expédition sur Dongola et maintenir, au moyen d'une diversion obstinée, une partie des forces mahdistes dans le sud-est. Quoi qu'il en soit, le gouvernement italien, qui se laissait autrefois aller à l'aventure, a désormais une politique précise, c'est-à-dire limitée. Une interpellation lui a permis de la soumettre à la Chambre : il l'a fait sans aucune espèce de réticence. M. le marquis di Rudini a tenu à déclarer avant le vote qu'il était absolument résolu à évacuer Adigrat : il a voulu dissiper tous les malentendus sur ses intentions. M. Crispi n'a pas pris la parole ; il a laissé ce soin à ses lieutenans. Le résultat a été une majorité considérable en faveur du nouveau cabinet.

Cela prouve une fois de plus que la meilleure tactique parlementaire consiste à être franchement ce qu'on est, à le dire très haut, et à se fier au jugement du pays et de ceux qui le représentent. Que restait-il aujourd'hui de la politique de M. Crispi ? Elle est désavouée par la Chambre même que M. Crispi a fait élire. Il n'aurait peut-être pas fallu un grand effort à M. di Rudini pour obtenir de cette même Chambre qu'elle mit M. Crispi en accusation. Les adversaires les plus ardens de l'ancien dictateur le demandaient ; M. di Rudini s'y est refusé. Il veut la paix au dedans comme au dehors ; il repousse avec énergie les mesures qui auraient pour résultat de surexciter les passions, alors qu'il se propose de les calmer : il mérite d'y réussir. En tout cas, son attitude est très honorable. Ses adversaires annoncent une nouvelle discussion sur les affaires de Sicile, et ils en prédisent le résultat qui, d'après eux, sera la chute du cabinet. C'est ce qu'on nous permettra de ne pas croire. La majorité qui vient de se former autour de M. di Rudini est solide, parce qu'elle est une majorité de raison. Le nouveau ministère n'excite pas l'enthousiasme, mais il rassure, — sentiment qui, depuis quelques années déjà, était devenu étranger à l'Italie.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

# LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

---

II<sup>(1)</sup>

L'ENFANCE ET LES FIANÇAILLES

---

Aux Archives d'État de Turin, qui n'ont pas été bouleversées par les révolutions et qui sont admirablement classées (2), il existe un fonds spécial qui a pour désignation : *Matrimonii della Real Casa*. A chaque alliance contractée par un prince ou une princesse de la maison de Savoie correspond une liasse où ont été rassemblés tous les documens relatifs à cette alliance. Celle qui contient les documens relatifs au mariage de la duchesse de Bourgogne, ou plutôt à ses fiançailles (car le mariage ne devait avoir lieu qu'à Versailles) n'est pas la moins bien garnie. Les renseignemens sur son contrat, sur son trousseau, sur les fêtes qui précéderent son départ, sur les questions d'étiquette que soulevait son voyage, sur la réception qui lui fut faite dans les villes qu'elle traversa s'y trouvent en abondance, et nous y puiserons, car ces minces détails de l'histoire ne sont pas à dédai-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Ces archives nous ont été ouvertes avec une grande obligeance, et le concours que nous avons trouvé chez ceux qui en ont la garde nous a facilité des recherches qui, sans cela, auraient été très laborieuses.

gner; ils servent à faire revivre un passé dont les minuties et parfois même les puérités ne parviennent pas à altérer la grandeur. Mais à tous ces documens officiels, combien nous eussions préféré quelques renseignemens sur son enfance, et sur la vie qu'elle menait pendant la durée de ces négociations avec Versailles et avec Vienne où sa destinée était en jeu. Ces renseignemens ont fait défaut à nos recherches. Les Archives de Turin ne contiennent aucune pièce qui ait trait à l'éducation de la petite princesse de Savoie. Aucuns Mémoires du temps n'y font allusion (1). Faut-il renoncer cependant à parler de ces années, et un peu d'imagination aidant, ne pourrions-nous point parvenir à nous représenter sa vie de famille, dans ce cadre de la petite cour de Turin, entre un père dont nous n'avons jusqu'à présent retracé que le rôle politique, et une mère que nous n'avons point encore fait entrer en scène? La race et le milieu, la nature et l'éducation sont les fils mystérieux dont l'entre-croisement tisse cette trame de l'être sur laquelle la vie et l'expérience viennent ensuite broder leurs dessins. Essayons de démêler quelques-uns de ces fils dans la vie de notre princesso, et recherchons ce qu'elle put devoir au sang qui coulait dans ses veines, aux enseignemens qu'elle reçut, aux spectacles dont sa première jeunesse fut témoin.

## I

Marie-Adélaïde était issue du mariage contracté en 1684 entre Victor-Amédée et Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et d'Henriette d'Angleterre, la célèbre Madame dont Bossuet a immortalisé la mémoire. Son grand-père et sa grand'mère maternels sont trop connus pour qu'il y'ait lieu d'en parler, sinon pour faire remarquer que, par un assez fréquent phénomène, certaines grâces de l'aïeule semblent être devenues l'héritage de la petite-fille. Sa mère, la duchesse Anne de Savoie, est au contraire demeurée dans l'ombre. Épouse admirable, mère parfaite, sa vie toute de vertus et de dévouemens reposerait, si elle était mieux connue, de ces scandales publics

(1) Il a paru, en 1861, à Paris, un petit volume intitulé : *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourgogne*. Les premières scènes de ces souvenirs se passent à Chambéry, avant le mariage. De doctes auteurs, français ou italiens, n'ont pas laissé de faire parfois mention de ces *Souvenirs*, non sans soulever cependant quelques doutes sur leur authenticité. Ces doutes étaient fondés, car nous avons les meilleures raisons de savoir que ce sont des souvenirs apocryphes. Nous pouvons même ajouter que l'auteur de ce petit pastiche historique et littéraire s'étonnait que, contre son attente, de fins juges s'y fussent trompés, et qu'elle s'en amusait modestement.

par lesquels on est toujours un peu trop disposé à juger uniquement une cour et un temps; mais, peut-être à cause de cela même, son nom a échappé à l'histoire. Entre les deux figures également brillantes de sa fille et de sa mère, entre la duchesse de Bourgogne et Madame, elle apparaît comme apparaîtrait dans une galerie de portraits, entre un Rigaud et un Nattier, quelque pastel aux pâles couleurs. Cependant elle a trouvé un biographe. Inutile de dire que ce biographe est une femme, car il fallait le cœur d'une femme pour s'éprendre d'une aussi humble héroïne. Aux deux volumes que Luisa Sarredo a fait paraître en 1887 nous emprunterons quelques traits (1) que nous compléterons à l'aide d'autres documens. Nous pourrons ainsi montrer quels exemples la princesse Adélaïde eut de bonne heure sous les yeux, et dans quelles conditions son enfance s'est écoulée.

C'était la politique qui avait fait l'alliance. Lorsque Louis XIV donnait son consentement au mariage de sa propre nièce « demoiselle Anne d'Orléans » avec « très haut et très puissant prince Victor-Amédée duc de Savoie » — c'est ainsi que les désignent leur contrat de mariage (2) — ce n'était pas seulement « pour qu'il fût notoire à tous qu'il conservait toujours un sincère désir de lui donner, en toutes occasions, les témoignages d'estime et d'affection qu'il faisait de sa personne, de l'affection et tendresse qu'il avait pour lui, et de la singulière considération qu'il faisait de sa maison, non seulement par tant d'alliances réciproques si souvent contractées depuis plusieurs siècles, entre la maison de France et celle de Savoie », c'était encore « à cause du constant attachement que très haute et très puissante princesse Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours a fait paraître pendant le temps de sa régence aux intérêts de Sa Majesté et qu'elle a su si bien inspirer audit seigneur duc son fils que personne ne peut douter qu'il ne continue dans les mêmes sentimens. »

En réalité, Louis XIV se défiait fort des sentimens de son nouveau neveu. Dans les instructions adressées à son ambassadeur, le marquis d'Arcy, il lui recommandait « de se méfier des mauvaises dispositions de ce prince. » Mais il espérait par cette union le maintenir plus étroitement dans son alliance. Nous avons vu comme il y réussit. Louis XIV devait rendre un singulièrement mauvais service à sa nièce en prenant prétexte de sa qualité d'oncle pour intervenir dans les affaires domestiques du duc de Savoie. Au moment où elle arrivait en Piémont pour que

(1) *La regina Anna di Savoia, studio storico su documenti inediti*, par Luisa Sarredo; Turin, 1887.

(2) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 94.

le mariage y fût consommé, la duchesse Anne avait quatorze ans. Le prince qu'elle avait épousé par procuration en avait dix-huit. De bonne heure il avait montré du penchant à la galanterie, et il avait trouvé autour de lui à satisfaire ce penchant. Il semble que cette petite cour de Turin se fût réglée, à vingt ans de distance, sur l'exemple de la cour de Versailles, et que Victor-Amédée eût pris Louis XIV pour modèle.

La duchesse régente, Madame Royale, avait, tout comme une reine de France, rassemblé autour d'elle un escadron de filles d'honneur, choisies dans les premières familles du pays. « Cette princesse, qui était d'un goût délicat, dit un auteur italien, et qui aimait la galanterie, n'admettait pour filles et pour dames d'honneur que celles qui surpassaient toutes les autres en beauté. Ainsi le souverain et les jeunes seigneurs de sa suite pouvaient passer de belle en belle, et renouveler toujours leurs plaisirs par la variété de ces charmans objets, sans s'en dégoûter jamais (1). » Il eût été bien surprenant que Victor-Amédée cherchât ailleurs que parmi ces charmans objets de quoi contenter son humeur amoureuse, et plus singulier encore qu'il y rencontraît des cruelles, car, sans être beau, il avait dans le regard ce feu et dans l'allure cette hardiesse qui plaisent souvent aux femmes. « Taille moyenne, svelte, admirablement prise, le port libre et fier, la physionomie animée, les traits aquilins », tel est le portrait que trace de lui le marquis Costa de Beauregard (2), et il ajoute : « Il tenait de la maison de Nemours le poil blond ardent, les yeux d'un bleu particulier et d'une vivacité extrême. » Rien donc d'étonnant que, parmi les filles d'honneur de sa mère, il ait de bonne heure trouvé sa La Vallière, et il ne paraît même pas qu'il ait, au début, rencontré sur sa route les obstacles et les grilles que la duchesse de Navailles essaya vainement d'opposer aux entreprises audacieuses de Louis XIV. La Vallière fut M<sup>lle</sup> de Cumiana, belle brune que, dès l'âge de quinze ans, Madame Royale avait attachée à sa personne. « Victor-Amédée, dit encore notre auteur italien, la combla de bienfaits extraordinaires, qui la distinguèrent en peu de temps de ses compagnes en lui gâtant la taille. » Après des débuts si pareils, singulièrement différente fut la destinée de ces deux favorites d'un jour. On sait comment l'une a fini, donnant l'exemple d'une de ces pénitences éclatantes qui, dans un siècle où tout était grand, étaient du moins [en proportion des scandales. L'autre au contraire reçut pour mari, de la propre main de Madame Royale, « aussi bonne confidente, que bonne

(1) Lamberti, *Histoire de l'abdication de Victor-Amédée II.*

(2) *Mémoires historiques sur la maison de Savoie*, p. 136.

mère », son grand écuyer, le comte de Saint-Sébastien, qui l'épousa prestement, et, bien des années après, la comtesse de Saint-Sébastien, devenue veuve et dame d'atours de la princesse de Piémont, contracta un mariage secret avec Victor-Amédée, qui était à la veille d'abdiquer, et auquel elle survécut.

Avant de faire ce mariage à la Maintenon, Victor-Amédée devait trouver d'abord sa Fontanges en M<sup>me</sup> de Saluces qui épousa ensuite le marquis de Prié, ambassadeur de Savoie à Vienne, puis ensuite sa Montespan qui fut la comtesse de Verrue. De celle-ci le roman et l'histoire se sont emparés (1). Elle était fille de ce duc de Luynes qui avait à la cour de Louis XIV juste renom de sagesse et de piété, et qui vécut quelques années en étroites relations avec Port-Royal. Rien cependant de janséniste dans la vie ni dans le caractère de la dame qui, assure-t-on, composa pour elle-même cette épitaphe :

Ci-gît, dans une paix profonde,  
 Cette dame de volupté  
 Qui, pour plus grande sûreté,  
 Fit son paradis en ce monde.

Mariée à quatorze ans, comme la duchesse Anne, qu'elle précéda de peu à Turin, elle avait passé plusieurs saisons à la cour sans attirer l'attention de Victor-Amédée. Elle venait d'atteindre ses dix-huit ans, lorsqu'on commença de remarquer que, durant un hiver rigoureux, qui avait couvert de neige les environs de Turin, c'était toujours le traîneau de M<sup>me</sup> de Verrue que Victor-Amédée conduisait, de préférence à celui des autres dames de la cour. Puis on remarquait également qu'à l'Opéra c'était dans sa loge qu'il passait la plus grande partie de la soirée. L'ambassadeur d'Arcy en rendait compte à Louis XIV : « Votre Majesté continuant à m'ordonner que je ne lui laisse rien ignorer des actions particulières de M. le duc de Savoie et de ses divertissemens, je dois lui dire que depuis qu'il a mené la jeune M<sup>me</sup> de Verrue en traîneau, il me semble qu'il continue et même qu'il redouble ses assiduités pour elle. Il ne manque point de jour d'Opéra à la voir dans la loge de cette dame, où ils font ensemble des éclats de rire entendus de tout le monde. Cependant la jeunesse et l'humeur réjouissante de la dame peuvent avoir plus de part à tout cela, au moins de son côté, qu'aucune autre chose, et l'on ne s'aperçoit pas encore d'aucune intelligence entre eux qui

(1) La comtesse de Verrue est l'héroïne d'un roman d'Alexandre Dumas père intitulé : *la Dame de Volupté*. M. G. de Leris lui a consacré une biographie qui contient de piquans détails sur la cour de Victor-Amédée.

donne lieu de soupçonner un commerce prochain de galanterie (1). » Ce commerce devait cependant finir par éclater. S'il fallait en croire Saint-Simon, l'éclat aurait été précédé d'un drame de famille, et ce serait un oncle vindicatif, abbé par-dessus le marché, qui, rebuté par sa nièce, aurait contribué à la perdre. Après bien des péripéties, et, disons-le à l'honneur de la jeune femme, une assez longue résistance de sa part, les choses devinrent publiques durant certain voyage à Nice que toute la cour entreprit au printemps de 1688.

La duchesse Anne devait être accompagnée de dix dames. Le duc de Savoie désigna M<sup>me</sup> de Verrue pour faire partie du cortège. Ainsi il traînait à sa suite sa femme et sa maîtresse, tout comme Louis XIV, dans le fameux voyage de Flandre, traînait à sa suite, avec Marie-Thérèse et M<sup>me</sup> de Montespan, la pauvre La Vallière déjà délaissée. La chronique scandaleuse de la cour de Turin ne dit pas si M<sup>lle</sup> de Cumiana, devenue la comtesse de Saint-Sébastien, ou M<sup>lle</sup> de Saluces, devenue la marquise de Prié, étaient également du voyage. Ce qui achève de compléter la ressemblance, c'est que la comtesse de Verrue était affligée d'un mari qui jouait les Montespan, et qui, après avoir commencé par être imprudent, finissait, au dire de d'Arcy, par se montrer « chagrin de l'éclat que fait l'intelligence de M. de Savoie avec sa femme. » Pour se débarrasser d'une surveillance incommode, M<sup>me</sup> de Verrue prenait un parti hardi. Elle feignait d'avoir des griefs contre son mari, et, quittant le vieil hôtel de Verrue où elle demeurait avec une belle-mère acariâtre, elle se jetait un beau matin au couvent des Filles de Sainte-Marie. Victor-Amédée faisait l'étonné. « On a remarqué, mandait d'Arcy au Roi (2), que le duc de Savoie avait pris l'habitude de se promener presque tous les matins en robe de chambre avec M<sup>me</sup> la Duchesse dans les chambres de son palais, comme pour la ménager, et que, le lendemain du jour que M<sup>me</sup> de Verrue était entrée aux Filles de Sainte-Marie, ce prince, comme tout étonné, avait dit à M<sup>me</sup> la duchesse de Savoie : « Eh, Madame, que dites-vous de la résolution si surprenante de M<sup>me</sup> de Verrue, qu'on dit s'être jetée dans le couvent des Filles de Sainte-Marie ? En vérité elle mériterait bien qu'on s'intéressât pour elle. » Sur quoi cette princesse n'aurait fait que baisser les yeux et ne plus parler. »

Baisser les yeux et ne pas parler, la pauvre duchesse Anne n'avait jamais fait, et ne fit jamais autre chose. Elle ne parla pas

(1) D'Arcy au Roi, 14 février 1688, cité par Leris, p. 37.

(2) D'Arcy au Roi, 20 août 1688, citée par Leris, p. 79.



davantage quand, l'année suivante, le comte de Verrue ayant passé en France, où il prit du service, et la comtesse étant sortie du couvent des Filles de Sainte-Marie, le duc de Savoie la nomma dame d'atours de la duchesse de Savoie. Lorsqu'on voit Victor-Amédée calquer si exactement sa conduite sur celle de Louis XIV nommant M<sup>me</sup> de Montespan surintendante de la maison de Marie-Thérèse, on peut se demander s'il n'y apportait pas quelque raillerie, et si ce n'était pas une manière ironique de répondre aux représentations que d'Arcy avait été chargé de lui adresser. Lors de ses premiers écarts, d'Arcy avait reçu en effet la mission assez embarrassante de faire savoir au duc de Savoie « que Sa Majesté avait été fort surprise et fort fâchée d'apprendre qu'il n'eût pas pour M<sup>me</sup> la Duchesse, sa femme, toute la considération que mérite non seulement la naissance de cette princesse, mais encore sa vertu et sa bonne conduite. » A quoi le duc de Savoie avait répondu, « avec un air embarrassé et peu content, qu'il avait lieu d'être fort surpris lui-même qu'on eût si mal informé Sa Majesté de sa conduite (1). »

Si le mécontentement de Victor-Amédée avait subsisté (et ces tracasseries cherchées par Louis XIV à son neveu par alliance ne furent pas pour peu de chose dans la brouille) l'embarras disparut, car M<sup>me</sup> de Verrue régna pendant douze années sans conteste à la cour de Turin, jusqu'au jour où, lasse de la situation intolérable que lui firent à la longue les jalousies et les emportemens de Victor-Amédée, elle finit par imiter son mari et par se réfugier à son tour en France, tandis que celui-ci revenait au contraire prendre du service en Piémont. Pendant ces années d'abandon et d'humiliation, la duchesse Anne continua d'opposer aux infidélités de son mari une résignation inaltérable, et de régler sa vie extérieure d'après les moindres désirs d'une volonté capricieuse. Si, au moment où il partait, sur l'invitation pressante de Louis XIV, pour guerroyer contre ses propres sujets les Vaudois, Victor-Amédée témoignait le désir que, durant son absence, la duchesse vécût d'une vie retirée, on ne la voyait plus qu'aux églises. Madame Royale, sa belle-mère, qui aurait été moins docile, la raillait même un peu lorsqu'elle écrivait à M<sup>me</sup> de la Fayette : « Madame Son Altesse Royale est dans une retraite tout extraordinaire ce voyage-ci, et nous ne nous voyons qu'aux promenades et aux églises où nous allons beaucoup ensemble. On lui a fait la leçon avant de partir apparemment, et elle y est si exacte, et elle craint tellement, qu'elle ne ferait pas un pas ni ne dirait un mot pour

(1) D'Arcy au Roi, 3 janvier 1688, cité par Leris, p. 33.

toute chose au monde, et, quoiqu'elle meure d'ennui, elle ne m'en dit rien, et je fais semblant de ne pas m'en apercevoir (1). »

De retour à Turin, Victor-Amédée voulait-il, en donnant quelque éclat à sa cour, complaire encore à Louis XIV, qui lui avait fait reprocher « de mener une vie solitaire, contraire aux soins indispensables du pouvoir absolu » : vite la duchesse institua chez elle jeux et danse le soir. Victor-Amédée, qui était d'humeur changeante, en revenait-il à des idées de sauvagerie et d'économie, aussitôt jeux et danse étaient supprimés, bien qu'à la danse la jeune duchesse, qui n'avait pas vingt ans, eût pris quelque goût. Mais ce n'était pas seulement par ces marques extérieures d'obéissance que l'épouse douce et fidèle témoignait son désir de complaire à son rude et volage époux. Elle lui prodiguait encore des témoignages plus directs et plus touchants de son amour. Il existe aux Archives de Turin un certain nombre de lettres adressées par elle à Victor-Amédée. Il n'en est pas une qui ne respire ce que Luisa Sarredo appelle avec raison dans cette jolie langue italienne, *la più inquieta tenerezza di un cuore innamorato*. Les occasions d'écrire ne lui manquaient pas : Victor-Amédée était souvent absent, et, comme il était d'une santé assez frêle, au cours de ses voyages ou de ses expéditions il tombait fréquemment malade. C'était alors au marquis de Saint-Thomas que la duchesse Anne s'adressait pour avoir des nouvelles de son mari, car Victor-Amédée ne lui écrivait jamais, et dans le volumineux dossier de sa correspondance il n'existe pas une seule lettre de lui à sa femme. Saint-Thomas lui-même n'écrivait pas toujours très régulièrement, et elle s'en plaignait à son mari avec douceur. « Je ne savais pas si le silence de M. le marquis de Saint-Thomas était un bon ou un mauvais indice, mais je me trouvais dans une peine qui dépasse toute imagination. Je vous le demande en grâce : ne me laissez plus dans une telle inquiétude. C'est bien le moins que je puisse espérer que, quand vous êtes malade, on me mande de vos nouvelles. » Si la maladie de Victor-Amédée se prolongeait, elle demandait, en termes touchants, la permission de venir le rejoindre : « Donnez-moi cette consolation : ce sera la plus grande preuve d'amitié que je pourrais avoir de vous. Je vous assure que je m'en viendrai seule, sans aucun embarras. Mes deux dames me suffisent. Je serai contente d'être près de vous et vous verrez ce que peut faire une tendre amitié. Je n'épargnerai rien de ce qui pourra vous faire connaître que je vous aime plus que ma propre vie (2). »

(1) Madame Royale à M<sup>me</sup> de la Fayette, citée par Leris, p. 30.

(2) Lettres sans date citées par Luisa Sarredo, p. 74 et 75.

Une seule fois cette faveur de venir rejoindre son mari lui fut accordée. Ce fut quand, en guerre avec la France, Victor-Amédée tomba malade de la petite vérole à Embrun. Aux premières nouvelles, la duchesse Anne n'osait même pas solliciter la permission de venir le rejoindre. « Il ne faut s'amuser à parler de cela, écrivait-elle à Saint-Thomas, estant inutile (1). » A sa grande surprise cependant, Victor-Amédée la mandait auprès de lui. Elle partait précipitamment, et en cours de route adressait ce billet à Saint-Thomas : « Dès que la marquise de Sommerive m'a dit que Son Altesse Royale approuvait que je l'allasse rejoindre, je me suis mise en chemin, et arrive dans ce moment-ci. Je compte retrouver la litière ainsi qu'elle me l'a dit, et en attendant, j'envoie les remèdes que l'on a demandés, mourant d'impatience d'estre moi-même auprès de Son Altesse Royale à laquelle j'ai une reconnoissance extrême de ce qu'il me donne la consolation de l'aller servir, et à vous de me l'avoir fait savoir. Faites-lui mes compliments en attendant que je les luy fasse moi-même. » Bravant la contagion, elle s'installait au chevet de son mari, et de là envoyait tous les jours des nouvelles à Madame Royale, qu'elle tenait au courant des alternatives de la maladie, avec autant de soin que si elle avait eu affaire à la plus tendre des mères. « Tout continue à aller bien, écrivait-elle un jour; la vérole peut se dire finie, vous pouvez donc être parfaitement tranquille. » Et quelques jours après : « Vous pouvez penser, Madame, que le premier jour où j'ai vu la fièvre revenir plus tost violente à Son Altesse Royale, je fus dans une peine très grande, d'autant plus que nous étions sans médecins. Grâce au ciel, cependant, dans les jours suivans, la fièvre fut peu de chose, et elle n'est pas revenue. » Victor-Amédée finissait par se rétablir, et elle le ramenait à petites journées à Turin, où il languissait auprès d'elle plusieurs mois. Mais à peine était-il rétabli qu'il la quittait de nouveau, et que la comtesse de Verrue reprenait sur lui tout son empire.

## II

Au milieu de tant d'épreuves, la duchesse Anne ne pouvait connaître d'autres joies que celles de la maternité : ces joies ne lui furent pas épargnées. Elle eut de son mari huit enfans, dont quatre morts en bas âge, et fit en outre plusieurs fausses couches. Sa première née fut précisément la princesse Adélaïde, qui

(1) Luisa Sarredo, p. 156 et suiv.

vint au monde le 6 décembre 1685. Dans cette circonstance, Victor-Amédée se piqua de se bien montrer. « M. le duc de Savoie, mandait d'Arcy au Roi (1), fait tous ses devoirs de bon mari et de bon père, ayant fait porter un petit lit de camp dans la chambre de sa femme pour y coucher, et ne cessant point de monter à la chambre de la princesse. » Les choses faillirent cependant mal tourner. « Monsieur a eu des nouvelles de Savoie, rapporte Dangeau dans son journal à la date du 6 janvier 1686. Madame Royale (la duchesse Anne) a reçu le Viatique, mais on la croit hors de danger. » Et après avoir donné une explication assez crue de l'accident, il ajoute : « Elle en a pensé mourir. » D'Arcy, de son côté, adressait au Roi les mêmes nouvelles, et c'était pour lui l'occasion de faire l'éloge de la jeune duchesse : « Jamais consternation et affliction ne peuvent estre plus grandes qu'elles ne l'ont esté pendant ces deux jours à la Cour, à la ville, et chez chacun... Aussy ne pourroit-on exprimer la perte que l'on feroit si cette princesse venoit à manquer, estant universellement respectée et aimée pour sa sagesse, sa douceur, sa complaisance et pour cent autres vertus que je n'ay pas assez de talens pour exprimer (2). » Dans une autre dépêche, d'Arcy rendait compte des incidens pénibles qu'avait fait naître, entre Victor-Amédée et sa mère, le baptême de la petite princesse. « Elle (Madame Royale) est sensiblement touchée des durs traitemens du prince son fils... mais principalement de ce que, depuis trois semaines qu'elle n'a pas party d'auprès de M<sup>me</sup> la Duchesse son épouse, il ne luy en a pas fait la moindre honnêteté, ny dit le moindre mot de douceur, et son incivilité a été si loin à l'égard de Madame Royale qu'ayant envoyé prier le prince de Carignan par le marquis Mourroux de vouloir tenir sur les fonts de baptême la princesse sa fille, il s'est contenté, lorsque Madame sa mère estoit dans la chambre de la duchesse de Savoie, de luy demander si elle vouloit donner les noms à sa fille, que luy ayant répondu qu'ouy et demandé en même temps quels noms il souhaitoit qu'on donnast à cette princesse nouvellement née, il repartit, sans autre cérémonie ny compliment, Marie-Adélaïde, dont elle a été nommée (3). »

Le baptême de la princesse Adélaïde ne donna point lieu à de grandes réjouissances, car on regrettait fort à la cour de Turin qu'elle fût une fille. « Je crois, ma chère grand'mère, écrivait-elle un jour à Madame Royale, que je ne vous donnay guières de joye, il y a treize ans, et que vous auriés voulu un garçon ; mais

(1) D'Arcy au Roi, 8 déc. 1685, citée par G. de Leris, p. 29.

(2) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 81, D'Arcy au Roi, 1<sup>er</sup> janvier 1686.

(3) *Ibid.* D'Arcy au Roi, 29 décembre 1685.

je ne puis douter, par toutes les bontés que vous avez eu pour moy, que vous ne m'ayés pardonné d'avoir esté une fille (1). » Monsieur n'en envoyait pas moins à Turin le comte de Tonnerre, premier gentilhomme de sa chambre, pour complimenter son gendre, et celui-ci était reçu par la duchesse Anne au plus fort de son indisposition subite « afin qu'elle eût la joye d'apprendre par luy des nouvelles de Monsieur. » Mais la question se posait à Versailles de savoir « s'il fallait que le Roi y envoyât, à cause que ce n'était qu'une fille (2). » On rechercha les précédens, et on trouva que le Roi avait envoyé en Portugal complimenter pour la naissance d'une princesse. Le marquis d'Urfé, un petit-neveu de l'auteur de l'*Astrée*, fut choisi sur sa demande, car il avait des intérêts en Piémont. D'Urfé recevait pour instructions de présenter au duc de Savoie la lettre que Louis XIV lui écrivait de sa propre main et de lui dire « que Sa Majesté fust portée d'autant plus volontiers à luy donner ces marques extraordinaires de la considération qu'Elle a pour luy, et de la part qu'Elle prend aux bénédictions que Dieu commence à répandre sur son mariage, qu'Elle ne doute point que ses intentions et ses actions ne répondent toujours parfaitement à l'étroite alliance qui l'unit de si près aux intérêts de Sa Majesté; qu'Elle espère aussy que l'heureux accouchement de Madame de Savoye sera suivy, dans quelque temps, de la naissance d'un prince qui augmentera encore la satisfaction de Sa Majesté et qu'Elle verra toujours avec un sensible plaisir tout ce qui pourra lui arriver de prospérité (3). »

D'Urfé s'acquittait fort exactement de sa mission et il en rendait compte à Croissy dans plusieurs lettres qui ne sont pas sans agrément. Celle où il relate l'audience qu'il eut de la duchesse Anne ne laisse pas d'être assez piquante : « Cette princesse, écrivait-il, étoit dans un lict assez beau. Il est brodé de perles sur du velours cramoisi. Ceux qui n'ont point vu les meubles du Roy le croient le plus beau du monde. Comme je ne suis pas chargé de les désabuser, je me suis contenté de dire mon sentiment de manière à leur faire connaître que celui-ci est riche, mais qu'il n'est

(1) Arch. d'Etat de Turin : *Lettere di Maria Adélaïde di Savoia scritte à la duchessa Giovanna Battista sua avola*. 13 déc. 1698. Les lettres de la duchesse de Bourgogne à sa grand-mère, qui sont aux Archives de Turin ont presque toutes été publiées en 1864 par la comtesse della Rocca (Paris, Michel Lévy), qui a fait précéder cette publication d'une judicieuse et délicate introduction. Elle a cependant abrégé quelques-unes de ces lettres, et a cru devoir en corriger l'orthographe, qui est en effet très défectueuse. C'est ce qui nous a déterminé à rétablir le texte de celles que nous aurons occasion de citer d'après les originaux qui sont aux Archives de Turin.

(2) *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés par le comte de Cosnac, t. I, p. 345.

(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 81. Instructions données au marquis d'Urfé.

pas le plus beau que j'eusse vu (1). » D'Urfé rend compte ensuite du compliment qu'il fit à la duchesse en lui remettant la lettre du Roi. La duchesse répondit « qu'elle étoit très sensible aux marques que le Roy lui faisoit l'honneur de lui donner de son souvenir et de sa satisfaction, et qu'elle cherchera toute sa vie les moyens de lui être agréable et de le contenter en toutes choses. » « Il m'a paru, ajoute d'Urfé, que le cœur parloit beaucoup dans tout ce qu'elle disoit, et qu'elle a un véritable attachement et bien de la tendresse pour le Roy. » Il assista ensuite à une cérémonie qui étoit en usage à Turin quand les princesses relevaient de couches. Toutes les dames de la cour vinrent baiser la main de la duchesse, et d'Urfé eut ainsi l'occasion de les passer en revue. « Je les louay, dit-il, comme j'ay fait le licit. »

La cérémonie se passait le 14 janvier. Le 27 février suivant, une nouvelle grossesse de la duchesse Anne étoit officiellement déclarée. Cette fois elle fit une fausse couche. L'année suivante, elle étoit grosse encore. Mais elle accoucha d'une seconde fille qui devoit être la reine d'Espagne, femme de Philippe V, et Victor-Amédée, fort contrarié, contremanda les envoyés qu'il comptait dépêcher dans toutes les capitales de l'Europe, pour annoncer la naissance d'un garçon. Elle étoit grosse pour la quatrième fois lorsque les hostilités éclatèrent entre la France et la Savoie. Sincère ou non, Victor-Amédée affichait les préoccupations que lui causait la santé de la duchesse. « Voilà ce qui me fait de la peine et qui me touche dans l'état où se trouvent mes affaires », disoit-il au marquis de Château-Renaud, que Catinat avait dépêché auprès de lui, « en mettant la main sur la grossesse de M<sup>me</sup> la duchesse de Savoie (2). » En effet, un rapide voyage qu'elle fut obligée de faire au lendemain de la déclaration de guerre fut cause qu'elle accoucha prématurément d'un fils qui mourut en naissant. Pendant toute la durée des hostilités, elle mena une vie misérable. Elle adorait son mari, mais elle vénérât son oncle. Son cœur étoit demeuré fidèle à la France, et elle ne pouvait se consoler de voir sa patrie d'origine aux prises avec sa patrie d'adoption. De plus en plus délaissée par son mari, qui donnoit à M<sup>me</sup> de Verrue tout le temps dont la guerre lui permettoit de disposer, elle ne pouvoit avoir qu'une consolation : l'amour de ses enfans.

La duchesse Anne avoit donc deux filles, encore en bas âge, mais toutes deux intelligentes, précoces, et déjà douées de ces grâces qui devoient rendre un jour, en France et en Espagne, leur

(1) *Ibid.* D'Urfé à Croissy, 14 janvier 1686.

(2) Catinat à Louvois, cité par Camille Rousset, t. IV, p. 336.

jeunesse si fêtée et leur mémoire si chère. Ces deux enfans devinrent de plus en plus l'intérêt principal de sa vie. Elle aimait peu Turin et ce froid *Palazzo reale*, de construction récente, dont les grandes et hautes salles, qu'on peut admirer encore aujourd'hui, se prêtaient mal à l'intimité de la vie de famille. Sa résidence préférée n'était même pas le majestueux palais de la Vénérie, le Versailles des ducs de Savoie. C'était un petit palais « comme caché, dit Luisa Sarredo, dans un nid de verdure » qui s'appelait alors : *Vigna di Madama*, et qui, depuis, en souvenir des fréquens séjours qu'y fit la duchesse, depuis reine Anne, fut appelée *Vigna della Regina*. Ce nom de La Vigne revient souvent dans les lettres de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne comme celui d'un lieu où s'était écoulée leur enfance. La duchesse Anne y menait l'existence la plus simple, vivant beaucoup au grand air, faisant de longues promenades à pied, et ne conservant auprès d'elle que le moins de monde possible. « Vous êtes donc toute seule à Turin, depuis que ma mère et mes frères sont allés à La Vigne, écrivait, quelques années plus tard, la reine d'Espagne à sa grand'mère. Le peu de monde qu'elle a mené avec elle ne me surprend point, puisque c'était de même de mon temps. » Mère dévouée, elle ne livrait point ses enfans à des soins mercenaires. Une de ses filles ayant contracté quelque maladie contagieuse, la fièvre scarlatine probablement, elle s'enfermait avec elle et écrivait à Madame Royale, qui la voulait venir voir : « Je vous conjure, Madame, de ne pas vous presser, ou du moins ma fille qui ne vient pas encore au bas sera plus encore enfermée dans sa chambre, car avant les quarante jours, avec votre permission, je ne vous la laisserai pas voir (1). »

La princesse Adélaïde avait cependant une gouvernante, la marquise de Saint-Germain, et une sous-gouvernante, M<sup>me</sup> Dunoyer. Celle-ci était, assure-t-on, une personne fort distinguée. Il y eut deux choses, cependant, qu'elle ne parvint jamais à apprendre à sa petite élève : l'écriture et l'orthographe. Jusqu'à la fin de sa vie, la duchesse de Bourgogne conserva une grosse écriture d'enfant, qui sent l'effort. Aussi ses lettres sont-elles toujours fort courtes. Quant à leur orthographe, elle dépasse, dans ses fantaisies, les irrégularités dont tout le monde était alors plus ou moins coutumier. Celles de sa sœur, la reine d'Espagne, qui sont généralement beaucoup plus longues, font plus d'honneur aux leçons de M<sup>me</sup> Dunoyer. Mais l'éducation morale, où se fait davantage sentir la main de la mère, fut parfaite.

(1) Luisa Sarredo, p. 174.

« Elle avait reçu de sa vertueuse mère de très bons principes, écrivait la princesse Palatine, la seconde femme de Monsieur. Lorsqu'elle arriva en France, elle était fort bien élevée, mais la vieille guenipe (M<sup>me</sup> de Maintenon) voulant gagner son amitié et être la seule à avoir ses affections, lui a laissé faire toutes ses volontés et ne l'a contrariée en aucun de ses caprices (1). »

D'où vient cependant qu'entre cette mère, dont la tendresse se montrait si dévouée, et cette fille dont la sensibilité devait être aussi précoce que l'intelligence, la relation ne fut jamais très intime. L'affection de l'enfant paraît s'être portée de préférence sur sa grand'mère, à en juger du moins par ce fait que les Archives de Turin ne renferment que huit lettres de la duchesse de Bourgogne à la duchesse Anne, contre plus de cent lettres à Madame Royale. Faut-il supposer, comme incline à le croire Luisa Sarredo, que ses lettres à sa mère ont été tout simplement perdues ? Cela n'est guère probable, car à cette cour de Turin tout était soigneusement conservé. Et puis le ton des lettres de la duchesse de Bourgogne à sa mère ou à sa grand'mère ne laisse pas d'être assez différent. Certes, celles adressées à sa mère sont tendres, mais un peu de cérémonie continue de s'y glisser : « Je me pique présentement en tout d'estre une grande personne, lui écrivait-elle en 1701, et j'ay cru que *maman* ni convenoit pas. Mais j'aimeray ma chère mère encore plus que ma chère *maman*, parce que je connoitray mieux tout ce que vous vallés et tout ce que je vous dois (2). » Ce sont assurément les sentimens d'une fille, respectueuse et reconnaissante, pour une mère dont elle connaît le mérite. Mais dans ses nombreuses lettres à sa grand'mère, il y a plus de vivacité, plus d'abandon, plus de petits détails sur elle-même et sur sa vie. On devine que l'intimité, la confiance, les habitudes du cœur sont là.

Il n'est pas très malaisé d'expliquer cette différence. Les enfans, chez lesquels se traduisent librement les premiers mouvemens de la nature, sont repoussés par la tristesse et attirés par la beauté. Il est probable que la duchesse Anne, qui n'était point jolie, ne parvenait point, même en compagnie de ses enfans, à chasser de son visage, naturellement sérieux, une gravité où se reflétaient les épreuves de sa mélancolique destinée. Elle ne

(1) Correspondance complète de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, tome 1. Lettre du 16 mai 1716.

(2) Arch. d'État de Turin. *Lettere di Maria Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna; scritte alla duchessa di Savoia Anna d'Orléans, sua madre*, 2 janvier 1701. Ces lettres ont été publiées par M. Paolo Boselli, ancien ministre des finances du royaume d'Italie, dans le t. XXVII des *Atti della R. Academia delle scienze di Torino*, de mars 1892.



savait pas davantage, comme c'est un devoir de le faire pour des enfans, égayer la vie autour d'elle. Le séjour solitaire de La Vigne devait être triste pour les deux petites filles, et la récréation de longues promenades à pied ne leur paraissait vraisemblablement pas suffisante. Au contraire, bien qu'elle eût un peu engraisié, Madame Royale était restée très belle. Elle avait conservé le goût de plaire, et sa coquetterie, qui ne trouvait plus d'emploi, s'exerçait sans doute à captiver ses petites filles. Ce don mystérieux qui s'appelle le charme survit parfois à la jeunesse, et il s'exerce sur tous les âges. Lors même qu'elles ont des cheveux blancs, un instinct secret attire jusqu'aux enfans vers les femmes qui furent aimées. George Sand a peint quelque part, en lignes exquises, ce charme de l'aïeule qui a su vieillir. « Métella fortifiée contre le souvenir des passions par une conscience raffermie et par le sentiment maternel que la douce Sarah sut développer en son cœur, descendit tranquillement la pente des années. Quand elle eut accepté franchement la vieillesse, quand elle ne cacha plus ses beaux cheveux blancs, quand les pleurs et l'insomnie ne creusèrent plus à son front des rides anticipées, on y vit d'autant plus reparaitre les lignes de l'impérissable beauté du type. On l'admira encore dans l'âge où l'amour n'est plus de saison, et dans le respect avec lequel on la saluait entourée et embrassée par les charmans enfans de Sarah, on sentait encore l'émotion qui se fait dans l'âme, à la vue d'un ciel pur, harmonieux et placide que le soleil vient d'abandonner. » Ainsi peut-on se représenter la vieillesse de la belle Jeanne-Baptiste de Nemours, alors qu'ayant renoncé aux galanteries qui avaient déshonoré la première moitié de sa vie, tenue à l'écart de toutes choses par la haine persistante de son fils, elle vivait solitaire, dans ce vieux palais assez triste qui s'élève encore aujourd'hui au milieu de la grande place de Turin, et qui a reçu à cause d'elle le nom de *Palazzo Madama*. Elle y passait toute l'année, considérant une journée passée à la Vénèrie ou à Moncalieri comme un grand voyage. Ses petites-filles devaient donc venir assez fréquemment l'y voir. Les journées qu'elles y passaient, comparées à la solitude de La Vigne, étaient pour elles des journées de divertissemens. Les grandes salles du Palais Madame où se tiennent aujourd'hui les séances de la Cour de cassation, étaient témoins de leurs jeux, auxquels leur grand'mère prenait part, entres autres à un certain jeu de *la bête*, et ce serait un joli tableau, à la fois de genre et d'histoire, que celui où un peintre représenterait cette belle et majestueuse aïeule, se mêlant aux ébats de ces petites et jolies princesses. Le soir venu, elles devaient s'en

retourner, un peu tristes, à La Vigne, et rêver toute la semaine au prochain voyage, en accompagnant leur mère dans ses promenades à pied, ou en écoutant d'une oreille distraite les leçons de M<sup>me</sup> Dunoyer.

Quelles pensées, quels rêves traversaient cependant cette petite tête brune et bouclée, pendant ses leçons, ses promenades ou ses jeux? A l'âge où peu s'en faut que nos filles ne jouent encore à la poupée, ces filles de rois ou de princes savaient que leurs destinées s'agitaient déjà dans les chancelleries, et que, vers douze ou treize ans au plus tard, il serait disposé d'elles sans qu'elles fussent consultées, même pour la forme. Elles acceptaient leur sort, comme on accepte l'inévitable, sans que l'idée d'une rébellion leur vint un seul instant à l'esprit. La princesse Adélaïde fut-elle au courant de ces négociations où, durant trois années, sa petite personne tint une si grande place? Sut-elle que sa main était offerte tantôt au duc de Bourgogne et tantôt au roi des Romains, suivant que les nécessités de sa politique tournaient Victor-Amédée du côté de la France ou de l'Allemagne? Quand son père l'appelait, de la chambre où elle jouait, pour la faire voir à Tessé, son œil d'enfant insouciant ne vit-elle en cet inconnu qu'un étranger de passage, ou son imagination de jeune fille en éveil devina-t-elle en lui un envoyé secret de son futur mari? A ces questions la réponse est impossible, mais si elle soupçonna les négociations qui étaient en cours entre Turin, Versailles et Vienne, et si elle avait une préférence, cette préférence ne pouvait être que pour la France. Sa mère qui, disait Tessé, « étoit demeurée Française, comme si elle n'eût jamais passé les Alpes », l'avait sans doute élevée dans ce rêve brillant qui devait être pour elle une si courte réalité. Elle était encore en bas âge que déjà il était bruit à Versailles de ses inclinations. On lit à la date du 20 avril 1688, dans les *Mémoires du marquis de Sourches* : « On sut que la princesse, fille aînée du duc de Savoie, étoit extrêmement malade, et Madame la Dauphine en témoigne beaucoup de chagrin, non seulement à cause de la grande proximité, mais encore parce que cette princesse, tout enfant qu'elle étoit, témoignoit déjà qu'elle ne pouvoit être heureuse que si elle épousoit Monseigneur le duc de Bourgogne. »

Il n'était point besoin d'ailleurs des leçons maternelles pour tourner vers la France l'imagination d'une jeune princesse. L'Allemagne passait, non sans raison, pour un pays encore sauvage et triste. Versailles au contraire brillait d'un éclat non pareil, et tous les yeux étaient tournés vers ce soleil dont aucun nuage n'avait encore obscurci les rayons. Approcher de ce soleil,

vivre au pied de ce trône, qui était alors le premier du monde, avec la perspective d'y monter un jour, il n'était pas en Europe une princesse dont cette destinée n'eût enflammé l'imagination. A plus forte raison en devait-il être ainsi pour une enfant élevée solitairement, dans des circonstances assez tristes, entre une mère et une grand'mère également Françaises de cœur. Aussi, lorsque en exécution des engagements pris dans le traité secret du 29 juin, Tessé arrivait à Turin, en apparence pour y servir d'otage, mais en réalité pour achever d'y conclure le mariage du duc de Bourgogne, il trouvait, comme nous l'allons voir, la petite princesse toute préparée au nouveau rôle que ses onze ans allaient avoir à jouer.

## III

Tessé fit son entrée à Turin le 13 juillet 1696. « Comme il était naturellement magnifique, » disent les *Mémoires du marquis de Sourches*, il avait mené avec lui trente mulets, et dix chevaux de main. Il était accompagné du marquis de Bouzols, le gendre de Croissy, gentilhomme de fort bonne maison, mais assez court d'esprit, et dont les belles perruques sont, plus d'une fois, dans les lettres de Tessé, l'objet de railleries. Ils devaient tous deux demeurer en otages jusqu'à la fin de la trêve ; mais, dès le lendemain de son arrivée, Tessé pouvait avec raison écrire à Louis XIV « qu'il n'était regardé par personne sur ce pied-là (1). » En effet, il avait été reçu plutôt comme un ambassadeur porteur de propositions de paix. En Piémont, on était fatigué de la guerre. Les Allemands ne s'y étaient guère fait aimer. Tout alliés qu'ils fussent, ils n'avaient guère moins vécu aux dépens du pays que les Français, et il y avait antipathie naturelle entre les deux races. Aussi, bien que le traité déjà signé entre Louis XIV et Victor-Amédée, par l'intermédiaire de Tessé, demeurât un profond secret, l'instinct populaire ne se trompait pas en croyant que trêve signifiait paix, et l'allégresse était générale. La foule se portait sur le passage de Tessé « avec des acclamations et des témoignages de joye que quelques particuliers poussèrent jusqu'à crier à voix basse : « Vive le roy. » Il était deux heures de l'après-midi lorsqu'il mit pied à terre dans la cour du palais. La duchesse Anne était à la fenêtre, et, cachée derrière elle, la petite princesse Adélaïde regardait curieusement descendre de cheval l'homme qui se présentait au nom de son futur époux.

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 14 juillet 1696.

Le duc de Savoie le reçut dans son petit appartement. « Il me parla le premier, continue Tessé, avec éloquence, dignité et sérieusement. Cependant, Sire, je n'eus pas plutôt répondu que ce sérieux se dissipa. Il me tira à part à sa fenestre, et me témoigna de la joye de ce qu'il n'estoit plus question de nos aventures nocturnes. »

La comédie avait été admirablement jouée entre Tessé et Victor-Amédée qui tenait à tromper son monde jusqu'au bout. Elle se continua avec Saint-Thomas : « Une chose facétieuse, fut l'entrevue et les premiers discours du marquis de Saint-Thomas. Il m'aborda et se fit nommer par le comte de Vernon (le maître des cérémonies) comme si de sa vie il ne m'avoit vu. Cependant, comme chacun s'en alla, la comédie ne dura plus. Nous nous embrassâmes. Je luy donnay la lettre de Votre Majesté et nous parlâmes affaires. » Le soir Tessé fut conduit au cercle de la cour, où il vit des princesses bien contentes : « Madame Royale, toujours gracieuse, voulant et cherchant à plaire et à contenter, me dist mille choses flatteuses pour moy et relatives au tendre attachement qu'elle a pour Votre Majesté et pour ses intérêts. Quant à M<sup>me</sup> la Duchesse, peu s'en fallut qu'elle ne s'attendrist de joye, et je sentis l'instant que je serois de mesme. Elle me fit mille questions, et me conta tout bas qu'alors que je mis pied à terre dans la cour, elle estoit aux fenêtrés du palais avec la princesse sa fille qui me connut pour le mesme homme qu'elle avoit vu, quelques jours auparavant, dans le cabinet de son père. L'on lui deffendit de le dire, mais au bout du conte, Sire, c'est le secret de la comédie. »

Louis XIV se montrait fort satisfait de la réception faite à son envoyé, et Torcy, qui tenait déjà la plume au lieu et place de son père malade, lui en faisait compliment de son côté : « En vérité, je croy, écrivait-il à Tessé, qu'il s'en fallut beaucoup que Lancelot ne fut si bien reçu à son retour d'Angleterre, et cependant c'est le modèle de la réception, s'il en faut croire un homme du siècle passé qui s'y connoissoit fort bien. Quand je pourrois me flatter d'avoir quelque part à l'honneur de votre amitié, j'hazarderay de vous demander le nom de l'Infante qui doit toujours terminer ces réceptions, car je ne compte pas que M. de Bouzols me le dise, si vous l'avez mis dans votre confidence. Il m'avoueroit plutôt les conquestes que sa belle perruque lui fera faire (1). »

Si Tessé, qui n'en était pas incapable, profita de son séjour pour faire la conquête de quelque infante, du moins cela n'appa-

(1) Papiers Tessé. Torcy à Tessé, 26 juillet 1696.

rait pas dans ses lettres, et il dut lui rester singulièrement peu de loisirs pour semblable récréation, car jamais nous ne le voyons aussi affairé et aussi soigneux à la correspondance. Aucun jour ne se passe qu'il n'écrive au Roi, à Barbezieux, à Torcy, qui devait, à partir du 29 juillet, remplacer son père comme secrétaire-d'État. C'est que les affaires à traiter ne lui manquaient pas. Il avait tout à la fois à surveiller les négociations que Victor-Amédée poursuivait avec ses alliés de la veille pour les amener à reconnaître ce qu'on appelait alors la neutralité d'Italie, à surveiller la rédaction du contrat de mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, à régler les préparatifs de son départ pour la France, et à résoudre les questions multiples que ce voyage soulevait. En même temps il avait soin, car Louis XIV le lui avait expressément recommandé, de remplir ses lettres de menus détails qu'il jugeait de nature à intéresser le Roi. En habile homme, il choisissait de préférence ceux qui pouvaient flatter son orgueil. C'est ainsi qu'il ne manquait pas de lui faire savoir que sa fête avait été célébrée avec grand éclat le jour de la Saint-Louis. « M<sup>me</sup> la Duchesse en fist les honneurs. La porte de l'église estoit ornée d'un grand Saint-Louis dont l'image, non plus que les ornemens d'église, n'avoient pas paru depuis que M. le duc de Savoye s'estoit uni à la Ligue, et il y eut musique, au sortir de laquelle je crus devoir faire quelques aumônes de ma portée, et le soir il y eut des danses dans les rues. »

Tessé rendait compte également au roi de la « joye excessive et indicible » de la duchesse Anne, qui, depuis son mariage, n'avait pas connu d'aussi beaux jours. « Elle éclate en tout, et quoy qu'il lui soit fort recommandé d'estre en garde, pour ne point faire connoître aux chefs des alliés la partialité de son cœur, cette princesse ne peut se contenir, et cherche tous les moyens de causer avec moi, de parler de Vostre Majesté, de sa joye, de ses embarras et de ses mortifications passées, » et il ajoutait dans une autre lettre : « Certainement, elle a le cœur digne de l'honneur qu'elle a d'estre nièce de Vostre Majesté (1). »

Pour rendre ce qu'il devait à la duchesse Anne, Tessé ne négligeait pas cependant de payer ses hommages à la comtesse de Verrue. C'était Saint-Thomas qui, en homme avisé et connaissant bien son maître, lui avait donné ce conseil. « Je ne vous rens

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 20 juillet, 5 août 1696. Un assez grand nombre de ces dépêches de Tessé au Roi ont été citées, d'après les copies qui sont au Dépôt de la Guerre, par M. de Boislisle, au tome III (p. 419 et suivantes) de sa savante édition des *Mémoires de Saint-Simon* à laquelle il est impossible de ne pas faire de larges emprunts, toutes les fois qu'on écrit sur ces temps. Les originaux de ces dépêches, auxquels nous nous sommes reporté, sont aux Affaires étrangères.

point conte, écrivait Tessé à Louis XIV, de la visite que j'ai faite à M<sup>me</sup> la comtesse de Verrue, laquelle partit hier pour les bains de Saint-Maurice. Ce fut Saint-Thomas qui me dist qu'il estoit à propos que je la visse, et que je l'assurasse de l'amitié et de la protection de Vostre Majesté. Je le fis, et elle reçut mon discours avec des témoignages excessifs de respect et de joye ; mais à vrai dire, il ne me parut pas à sa figure, à ses manières, à ses coëffures et à son attitude qu'elle songeast à aucune autre affaire qu'à plaire, et je suis trompé si M. de Savoye lui dit son secret (1). »

Ce qui préoccupait avant tout Tessé, c'était de faire parvenir au Roi les détails les plus minutieux sur la jeune princesse qui allait devenir sa petite-fille. Déjà, au cours des négociations de Pignerol, Groppe avait remis à Tessé un portrait de la princesse, une miniature probablement, et celui-ci s'était empressé de la transmettre à Versailles. Peu après, il expédiait un second portrait, de grandeur naturelle, que la duchesse Anne envoyait à Monsieur. Le principal intéressé, c'est-à-dire le duc de Bourgogne, s'en montrait satisfait. « Monseigneur le duc de Bourgogne, écrivait Barbezieux à Tessé (2), m'ayant demandé si j'avais vu le portrait de la duchesse de Bourgogne, sa future épouse, me l'a montré avec plaisir. » A Barbezieux lui-même qu'en sa qualité de ministre de la Guerre ces choses ne paraissaient cependant guère concerner, Tessé envoyait un *corps* (nous dirions aujourd'hui un corsage) et un ruban, ayant appartenu à la princesse Adélaïde, sans doute pour donner la mesure de sa taille. En même temps il accompagnait de ce commentaire l'envoi du portrait que la duchesse Anne avait fait parvenir à son père : « Ce portrait est très ressemblant, à cela près que l'on lui a fait les cheveux un peu moins noirs qu'elle ne les a (3). » Mais, bientôt après, il revenait sur son dire. « Je vous supplie, écrivait-il à Barbezieux, de dire au Roi que je voyois noir ou de travers quand j'ay mandé que Madame la princesse de Savoye avoit les cheveux très noirs. L'on luy avoit mis trop d'essence les premiers jours que je la vis, de sorte que je me dédis ; elle a les cheveux d'un châtain mesme assez clair, et plus clair que ne les avoit Madame la Dauphine (4). » Il mandait en même temps que plus il observait cette princesse « plus elle lui paraissait saine et bien constituée (5). » D'autre part il avait soin de noter tous les traits qui pouvaient trahir son humeur et ses dispositions vis-à-vis de la France. « Jamais, écrivait-il, je n'ay l'honneur de la voir

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.

(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.

(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.

(4) Dépôt de la Guerre. Italie, vol. 1374. Tessé à Barbezieux, 14 août 1696.

(5) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.

qu'elle ne rougisse modestement, comme si elle entendait que c'est moy qui la fais souvenir de Monseigneur le duc de Bourgogne. » Et dans une autre lettre : « Cette princesse disait hier à sa mère qui lui parla du comte de Mansfeld (le commissaire impérial en Italie) : Mon Dieu, que vient-il faire ici ? Vous verrès que papa écouterà encore des choses comme autrefois. Cet homme-là n'a que faire ici. Que ne vous laisse-t-il en repos (1). »

La petite princesse n'avait pas tort de penser que le comte de Mansfeld était envoyé par l'empereur Léopold pour mettre obstacle à son mariage. Il arrivait précédé d'une assez fâcheuse réputation. « J'ai supplié Son Altesse, écrivait Tessé à Barbezieux (2), de ne pas souffrir qu'il s'approchât de sa cuisine : pour moi, il n'y a pas apparence que je fasse aucun repas avec lui, car ce monsieur est soupçonné d'avoir eu part à celui que fit la Reine d'Espagne avant que de passer de ce monde-ci à l'autre. » A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle on était fort enclin à croire aux empoisonnemens, et la participation du comte de Mansfeld à un crime aussi odieux n'a jamais été sérieusement établie. Au surplus, Tessé lui-même ne paraît pas avoir ajouté grande foi à l'accusation qu'il portait, et c'est généralement sur un ton badin qu'il parle de ce vieux serviteur de la maison d'Autriche. « M. de Mansfeld porte une perruque blonde, mais blonde et frisottée, que celui qui fonda la Toison d'Or, en commémoration de ce qu'il trouva, ne rencontra rien de si crespé ni de si blond. Il est pourtant sexagénaire... Il dit bien en montrant son plein pouvoir qu'il n'avait nulle instruction de l'Empereur, qui luy avoit dit seulement : Partès, faites diligence, et tout ce que vous ferès sera à propos. Cependant le temps que l'on a mis à copier ses titres pouvoit suffire à celui qu'il eût fallu pour une longue instruction (3). »

Le comte de Mansfeld n'avait pas besoin d'instructions précises pour savoir qu'il devait s'opposer de tout son pouvoir au mariage projeté. Mais il ne pouvait faire autre chose que renouveler les propositions déjà transmises à Turin par l'abbé Grimani, et offrir de substituer l'alliance du roi des Romains à celle du duc de Bourgogne. A cette proposition Victor-Amédée commençait par répondre, non sans une certaine ironie : « que l'inclination de la mère et de la fille ne se trouvoient pas à profiter d'un si grand avantage, et que, comme sa Majesté Impériale avoit semblé croire, dans de certains temps, que l'alliance du Danemarck étoit plus convenable à l'Empire que celle de Savoye, l'on croyoit pré-

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 11 août 1696.

(2) *Dépôt de la Guerre. Italie*, vol. 1374. Tessé à Barbezieux, 7 août 1696.

(3) *Ibid.* Tessé à Barbezieux, 14 août 1696.

sentement à Turin que celle de France était plus sortable » ; et comme M. de Mansfeld insistait, s'engageant en outre, au nom de l'Empereur, à faire, de gré ou de force, rendre Pignerol par la France, Victor-Amédée finissait par répondre tout net « que le dégoût que sur cella sa Majesté Impériale avoit donné à la maison de Savoye étoit encore trop récent pour qu'il pût estre effacé du blanc au noir et dans un instant (1). »

Le prince d'Orange n'obtenait pas un meilleur succès en ayant recours à la menace. Vainement il écrivait à l'Empereur, au roi d'Espagne, et à tous les princes de la Ligue les lettres les plus pressantes pour les exciter à soutenir la guerre. Vainement, dans une lettre fort vive qu'il adressait personnellement au duc de Savoie, et que celui-ci s'empressait de communiquer à Tessé, il le conjurait de « faire des réflexions solides, sur le peu d'honneur et de gloire, à la veue de toute la chrétienté actuellement tournée contre l'ennemy commun, qu'il acquérera par une paix particulière; que rien ne peut estre pour luy glorieux, stable, ou solide que ce qu'il acquérera par la paix générale. (2) » Vainement une lettre de la propre main du duc de Portland, son favori, communiquée également à Tessé par Saint-Thomas, « portoit l'expression de la surprise où il estoit de voir Son Altesse résolue de suivre aveuglément un party si contraire à son honneur et à ses intérêts... repettant que la Ligue prendra des mesures pour faire repentir son maistre du pas dangereux dans lequel il s'engage, et qu'à quelque prix que ce soit la ditte Ligue soutiendra la guerre en Italie. » Ces objurgations et ces menaces demeuraient sans effet. Victor-Amédée faisait montre d'une loyauté dont, jusqu'à présent, il n'avait guère donné la preuve et, de leur côté, les alliés, las d'une guerre dont ils n'avaient pas tiré grand avantage, découragés par la défection de Victor-Amédée, et indifférens aux passions personnelles de Guillaume d'Orange, inclinaient peu à peu à traiter. Déjà ils avaient retiré leurs troupes du Piémont et Tessé rendait compte au Roi de leur départ (3) :

« Enfin, Sire, il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare. Les troupes impériales, espagnoles, religionnaires et auxiliaires se séparèrent hier de celles de M. de Savoye. Ce fut, de part et d'autre, avec d'aussi froides cérémonies qu'on puisse se les imaginer... Ils firent difficulté de rendre quelques pièces de canon de M. de Savoye dont ils supposoient avoir besoin; mais le ton

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 7-14 août 1696.

(2) *Ibid. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 11 août 1696.

(3) *Ibid. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 5 août 1696.



que prist M. de Savoie eut bientôt fini cette remontrance. Les Brandebourgs ont opiniâtement voulu suivre les Impériaux et j'ay la joye de voir que les François qui sont sortis de vostre royaume n'ont pas perfectionné leur conduite dans les cours estrangères. Ce M. de Varennes qui commande les Brandebourgs a suivi aveuglément les passions du Milord (1), et n'a eu dans cette séparation ni procédés d'honnête homme, ni manière de savoir vivre. »

Tessé rapporte ensuite le singulier langage qui fut tenu par Victor-Amédée aux officiers espagnols et impériaux lorsqu'ils vinrent prendre congé de lui : « Messieurs, leur dit ce prince, nous nous éloignons un peu, mais j'espère que vos maîtres voudront bien me donner lieu de leur témoigner la reconnaissance que j'ay des bontés qu'ils ont eues de me secourir, et en vostre particulier, Messieurs, je chercherai les occasions de vous donner des marques de toute mon estime. J'ay contribué, autant que je l'ay pu, à vous donner de bons quartiers d'hiver; je vous en souhaite à l'avenir de meilleurs; mais trouvés bon que ce ne soit pas dorénavant en Italie. Je vous les désire ailleurs. Il est temps que mes estats, et, s'il est possible, ceux des princes mes voisins, jouissent du repos que j'ai essayé de leur concilier. J'espère que vos maîtres y consentiront. Je leur ai instamment demandé cette grâce qu'il est de leur justice de m'accorder. Après quoy, si malheureusement pour moy ils me la refusoient, j'aurois la douleur de vous disputer d'aussi bon cœur vos quartiers d'hiver que j'ai contribué à vous les faire avoir, et j'agirois à la teste des François contre vous avec la mesme vivacité que vous m'avez veue pour mériter votre estime. Cependant Messieurs, comme j'espère que vos maîtres m'accorderont cette grâce, je vous demande celle de vostre amitié, et nous dînerons aujourd'hui ensemble si vous voulés. » — A cette singulière harangue, les officiers ne répondirent que par de profondes révérences, et pas un ne resta dîner. Aussi, le soir, Victor-Amédée dit-il aux dames de la cour : « Enfin, mesdames, vous pouvez conter que dorénavant nous sommes François. »

Ainsi Louis XIV recueillait le premier fruit des habiles concessions qu'il avait faites. Victor-Amédée paraissait sincèrement désireux de se détacher de la Ligue, et de rentrer dans l'alliance française. Il n'épargnait rien pour persuader de sa bonne foi.

(1) Les Brandebourgs étaient les Prussiens d'aujourd'hui. Quant à celui que Tessé appelle *le Milord*, c'était le marquis de Ruvigny, Français réfugié en Angleterre pour cause de religion, que Guillaume d'Orange avait nommé comte de Gallo-way, et résident britannique à Turin.

Rarement une journée s'écoulait sans qu'il fit venir Tessé au palais, soit pour le tenir au courant des négociations qu'il continuait de poursuivre avec Mansfeld et Legañez, soit pour l'entretenir de bagatelles. « Notre conversation, écrivait Tessé au Roi au sortir d'un de ces entretiens (1), roula sur la joie qu'il avoit de pouvoir croire et espérer que c'estoit tout de bon que Vostre Majesté l'honoroit du retour effectif de ses bonnes grâces et de sa puissante protection, me répétant mille fois qu'il vous donneroit tant de marques de son attachement que non seulement le passé s'effaceroit, mais que les soupçons que Vostre Majesté peut avoir qu'il est subtil et incertain se dissiperoient par le dévouement réel qu'il auroit pour vous plaire. »

Le présent semblait donc acquis. Restait à assurer l'avenir, autant que l'avenir pouvait être assuré avec un souverain, quoi qu'il en dit, subtil et incertain, en concluant l'affaire du mariage, et en signant le contrat de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne. C'est à quoi Tessé s'employait avec activité, non sans avoir à triompher encore de certaines difficultés.

#### IV

Dans un temps où (guère plus qu'aujourd'hui du reste) la force primait souvent le droit, il est assez curieux de constater quelle singulière importance s'attachait à la rédaction des actes publics. A voir le soin avec lequel les moindres termes en étaient pesés, on pourrait croire que les contestations possibles dussent être pacifiquement et impartialement tranchées par quelque tribunal amphictyonique, tandis qu'en réalité c'était la fortune des armes qui prononçait en dernier ressort. Il est certain cependant que parfois une guerre naissait de l'interprétation de tel mot inséré dans un contrat ou dans un traité, et que les souverains invoquaient souvent l'opinion des légistes pour appuyer leurs prétentions ou justifier leurs conquêtes. C'est ainsi que Louis XIV, dans sa guerre récente contre Victor-Amédée, s'étant emparé du comté de Nice, il avait fait établir juridiquement, par le parlement d'Aix, que ce comté n'était qu'une dépendance de l'ancien comté de Provence, et qu'il avait en conséquence droit de le garder. Trente années auparavant, c'était de l'interprétation que comportaient les renonciations insérées dans le contrat de mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV qu'était née la guerre de Dévolution à la suite de laquelle les meilleures places des

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 juillet 1696.

Flandres étaient devenues françaises. On comprend donc que la rédaction du contrat de la princesse Adélaïde ne laissât pas de préoccuper les juriconsultes savoyards auxquels Victor-Amédée avait remis le soin de le préparer, et cela d'autant plus qu'une question analogue à celle qui avait amené la guerre de 1667 pouvait parfaitement se présenter.

Victor-Amédée n'avait que des filles. Sa santé (quoiqu'il ait vécu fort âgé) passait pour chancelante. Qu'advierait-il s'il mourait sans laisser de fils, et à qui reviendrait sa succession ? Bien qu'un usage constant assurât la souveraineté aux mâles de la maison de Savoie, à l'exclusion des femmes, et que, suivant le vieil adage féodal, « la couronne n'y pût tomber de lance en quenouille », cependant la question n'avait pas laissé de se poser quelquefois, d'une manière assez menaçante pour l'indépendance de la Savoie, en particulier lorsque Adélaïde, femme de Louis le Gros, roi de France, avait, en 1103, réclamé l'héritage de son père Humbert II, au détriment de son frère cadet. Pour remonter quelque peu loin, l'affaire n'était pas oubliée, du moins par les juriconsultes. De plus, le prince de Carignan, qui représentait la ligne masculine de la maison de Savoie, était sourd-muet. Bien qu'il fût fort intelligent, et que, devançant les dernières méthodes appliquées à l'instruction des malheureux déshérités comme lui, il sût fort bien comprendre la parole au mouvement des lèvres (Saint-Simon l'appelle, à cause de cela, *ce fameux sourd-muet*), cependant son habilité à succéder pouvait parfaitement être contestée. Il n'avait pour héritier qu'un enfant en bas âge, issu de son mariage avec une princesse de la maison d'Este, mariage auquel Louis XIV s'était opposé autrefois de la façon la plus vive, au point d'exiger que le nouveau couple fût banni de Turin. Il n'était donc rien moins qu'assuré que, Victor-Amédée venant à manquer, Louis XIV laisserait sans opposition le duché de Savoie arriver aux mains de ce prince détesté. Ces questions préoccupaient fort les conseillers de Victor-Amédée, qui ne se souciaient point de voir leur petite patrie absorbée un jour par sa puissante voisine, et Victor-Amédée lui-même. Dans le traité secret passé entre Tessé et Groppe, la difficulté avait bien été prévue, et l'article 3 de cette convention portait que la princesse ferait les renonciations accoutumées, avec promesse de ne rien prétendre au delà de sa dot sur les États et succession de son père. Mais quelle forme convenait-il de donner à ces renonciations pour que la validité n'en pût un jour être contestée ? Victor-Amédée aurait voulu que les renonciations, au lieu de prendre place dans le contrat, fussent insérées dans le traité public qui allait bientôt

intervenir entre la France et la Savoie. Cette insertion, dans un acte international, leur aurait donné à ses yeux plus de solennité. Il faisait parvenir à Louis XIV l'expression de ce désir, mais celui-ci n'y voulait point consentir. « Je ne vois pas, écrivait-il à Tessé, quelle raison le duc de Savoie pourroit avoir de souhaiter que le contract de mariage de mon petit-fils le duc de Bourgogne avec sa fille soit inséré tout entier dans le traité qui doit estre encore signé et ratifié nouvellement, lorsque le duc de Savoie le déclarera. Il suffit que les articles du traité expriment aussy précisément qu'ils le marquent que ce mariage en est une des conditions, et le contract qui doit estre signé par les parties est un acte qui en est entièrement séparé. C'est ce que vous devés faire connoître au prince, s'il vous en parle, et le traité des Pyrénées est un exemple qu'il ne peut refuser de suivre (1). »

L'exemple que donnait Louis XIV n'était pas très heureusement choisi, car c'était précisément le souvenir de ce qui s'était passé, presque au lendemain du traité des Pyrénées, qui excitait les appréhensions de Victor-Amédée. Aussi Tessé, adroit négociateur, n'avait-il garde de faire usage de l'argument qui lui était suggéré, et, dans sa réponse à Louis XIV, il enveloppait une leçon de diplomatie des formes du respect. « Nous surmonterons cette difficulté, écrivait-il à Louis XIV (2), dont je me suis bien gardé de me servir de l'exemple que Votre Majesté me donne de celui du traité des Pyrénées, ayant découvert que c'est cella uniquement qui avoit donné à M. de Savoie fantaisie de désirer que le contract et la renonciation fissent corps du traité, pour rendre les dittes renonciations plus valables; attendu qu'ayant été faites au traité des Pyrénées par un acte séparé, elles n'ont point été valables, *comme le sçait bien Votre Majesté* », ajoutait un peu ironiquement Tessé.

Rebuté sur ce point, Victor-Amédée en était réduit à entourer du moins cette renonciation de toute la solennité et de toutes les garanties qui se puissent imaginer. Les meilleurs jurisconsultes de la couronne s'y appliquaient. Pendant que le procureur général Rocca étudiait les précédens, et prouvait par ses recherches que la coutume des États acquis par la maison de Savoie excluait les filles de l'hérédité, ceux qui étaient chargés de préparer le texte même du contrat s'efforçaient d'accumuler toutes les garanties, et de prendre toutes les précautions pour que la validité des renonciations de la princesse ne pût jamais être mise en doute. En effet l'article VI du contrat de mariage, qui était à lui seul plus

(1) Papiers Tessé. Louis XIV à Tessé, 19 août 1696.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 28 août 1696.

long que les dix autres articles réunis (1), s'efforce, dans un style bizarre et tout imprégné des souvenirs du droit romain, de prévoir et de résoudre toutes les objections qui pourraient être opposées à la validité des renonciations. Une des principales était la minorité de la princesse qui, n'étant pas encore *pubère*, ne pouvait valablement s'obliger. Aussi ne paraissait-il pas suffisant aux juriconsultes de la couronne qu'elle fût « habilitée par le duc de Savoie son seigneur et père » et qu'il la dispensât de son bas âge pour prêter le serment nécessaire. Ils alléguaient encore, pour donner plus de force aux renonciations auxquelles elle allait consentir, « la grande connoissance et le jugement au-dessus de son âge dont elle était douée, d'autant, ajoutait l'article projeté, que ladite dame princesse reconnoît fort bien, ainsi qu'elle l'a déclaré et déclare, combien avantageux sera à elle et à ses descendants l'effectuation du dit mariage, qui lui donne une juste espérance de parvenir au rang de Reine, et à ses descendants de succéder à la couronne de France; réfléchissant encore que c'est principalement pour affermir la paix si désirée et si nécessaire, et son inclination généreuse la portant aussi à vouloir conserver l'éclat de la maison de Savoie dans la personne des princes ses frères qu'il plaira à Dieu de lui donner, où des autres princes ses frères mâles (*sic*), quoique plus éloignés et en ligne collatérale, et à leurs descendants mâles à l'infini, pour le repos et la tranquillité des peuples de la dite maison de Savoie. »

Tessé ne s'était point mêlé de la rédaction du contrat dont il envoyoit le projet à Louis XIV. « Votre Majesté, écrivait-il au roi (2), trouvera ci-joint le projet du contrat du mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne. Il y a dedans une infinité de mots singuliers et d'expressions de pratiques particulières au pays, et c'eust été la mer à boire que d'essayer de réduire ces gens cy à nos manières. » Cependant à une phrase où le duc de Savoie s'engageait à ne jamais admettre « que la dite dame princesse sa fille aînée et autres princesses ses filles et leurs descendants puissent en aucun autre temps ni en aucun cas, avoir aucun droit de succéder aux susdits États de la maison de Savoie » Tessé avait fait ajouter ces mots : *au préjudice des masles*, afin, écrivait-il à Louis XIV, ce qu'à tous hasards et en cas de mort de tous les princes masles de la maison de Savoie, notre princesse ne pût

(1) L'original du contrat se trouve aux Archives d'état de Turin. *Matrimonii della Real Casa*. Il y en a une copie aux Archives des Affaires étrangères : *Corresp. Turin*, vol. 95. Le texte complet en a été imprimé à la suite des *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 459.

(2) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 3 sept. 1696.

pas perdre ses droits d'aînesse, et par ces deux mots, sans en parler davantage, la succession lui reste absolument ouverte. »

Cette restriction montre que les jurisconsultes de la couronne n'avaient pas tort de se méfier de quelque arrière-pensée, et d'accumuler les précautions, en faisant renoncer par avance la princesse avec serment réitéré « à toutes lois, édits, constitutions, coutumes, statuts et dispositions contraires, au bénéfice de la minorité d'âge, lésion énorme et énormissime, restitution en entier, nullité de contrat par défaut de solennité, exception de chose non due et sans cause, de dol, de crainte reverentiale ou présumée, absolution de serment, etc., et à toute cause et exception, tant pensées qu'imprévues, sans qu'il fût besoin d'en faire une expresse et individuelle mention. »

Les autres articles du contrat leur avaient coûté moins de peine, mais pour la dot ils s'étaient avisés d'un expédient singulier. On se souvient que dans sa lettre au pape Innocent XII, Victor-Amédée se réjouissait de marier sa fille *sans qu'il lui en coûtât rien*. En effet, les 200 000 écus qu'il avait promis de lui constituer en dot devaient jusqu'à concurrence de 100 000 écus se compenser avec pareille somme qui lui restait due sur celle de sa propre femme, et le reste, aux termes du traité, lui était remis *en considération du mariage*. Mais Victor-Amédée estimait sans doute contraire à sa dignité de marier sa fille sans dot, car l'article II du contrat relatif à la constitution de dot ne faisait point mention de cet arrangement. Il y était dit seulement que les 200 000 écus d'or que le duc de Savoie s'obligeait à donner étaient payables « de la manière dont il a été convenu à part. » En effet par un acte séparé, dont l'original est aux Archives de Turin (1), Louis XIV s'obligeait à compter à sa future petite-fille ladite somme de 200 000 écus, ainsi qu'il avait été convenu « quoy qu'on ne l'ait pas exprimé dans le dit traité de paix par de dignes considérations. » Il promettait en outre pour lui, ses héritiers et successeurs à la couronne, « de garantir et tenir pour relevé le dit seigneur duc de Savoye et les siens de toute molestie au sujet de la ditte dot. » C'était donc en réalité Louis XIV qui dotait la fille du duc de Savoie. En outre il lui faisait don, pour ses bagues et bijoux, d'une somme de 50 000 écus d'or sol, et « suivant l'ancienne et louable coutume de la maison de France » il lui assignait et constituait pour son douaire « 20 000 écus d'or sol chacun an, sur des revenus et terres dont le principal lui aura le titre de duché, desquels lieux et terres la dite dame princesse jouira par ses

(1) Archives d'État de Turin. *Matrimonii della Real Casa*.

ainsi et de son autorité et de celle de ses commissaires et officiers, et aura la justice, comme il a été toujours pratiqué. » De cette assignation elle devait entrer en jouissance aussitôt que son douaire aurait lieu, soit qu'elle demeurât en France, soit qu'elle se retirât ailleurs.

Louis XIV, on le voit, faisait bien les choses. Quant à Victor-Amédée, il en était quitte, comme il avait été convenu dès l'origine, pour fournir un *fardel*, « soit trousseau ou présent de noces », lequel devait être estimé. Le montant des notes qui ont servi à cette estimation se trouve aux Archives de Turin ; (1) il s'élève à 53 905 francs. La note la plus forte est celle du fournisseur de linge et dentelles qui se monte à 24 210 francs, puis celle du fournisseur d'étoffes brochées, à fond d'or et d'argent, glacées d'or et d'argent, qui atteint 13 160 francs. La toilette, en or et argent, avait coûté 9 538 francs. Les jupes brodées 2 750 francs. La note du cordonnier pour escarpins ne s'élevait qu'à 106 francs et celle de l'emballleur à 350 francs. C'était un trousseau convenable, mais qui n'avait rien de somptueux. L'état délabré des finances savoyardes ne permettait pas à Victor-Amédée de faire mieux les choses. Quelques années plus tard, lorsqu'il mariait sa seconde fille au roi d'Espagne, il lui constituait un *fardel* dont l'estimation s'élevait à 104 390 francs, c'est-à-dire à près du double.

Toutes choses étant ainsi en règle, le projet de contrat de mariage ayant reçu l'approbation de Louis XIV ; et les pouvoirs de Tessé pour signer en son nom, ainsi qu'au nom de Monseigneur et du duc de Bourgogne, qui dataient du début de la négociation, c'est-à-dire de trois ans, ayant été renouvelés, il n'y avait plus qu'à prendre jour pour la signature du contrat. La date en fut fixée au 15 septembre, et le lendemain 16, peu s'en fallait que Tessé n'embouchât la trompette pour rendre compte au roi de la cérémonie. « Ce jour-là, Sire, lui écrivait-il (2), est un grand jour à Turin... » et après quelques préliminaires il entre ainsi en matière : « Entre dix et onze du matin, les princesses se sont rendues à l'appartement de Madame la Duchesse où M. le duc de Savoie s'est trouvé, poudré et avec un bel habit. Madame Royale estoit parée de tout ce qu'elle a de pierreries. Madame la Duchesse l'estoit non seulement de sa joie indicible, mais d'assés de diamans, et Madame la Princesse Adélaïde l'estoit de toutes celles de la maison de Savoie. Je puis assurer Vostre Majesté qu'elle estoit bien de bonne grâce et qu'elle s'est acquittée de ses devoirs avec une facilité dont j'ai été surpris. M<sup>me</sup> la Princesse de Carignan et tout de suite au moins

(1) Arch. Turin. *Matrimonii della Real Casa*.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 sept. 1696.

cent dames parées estoient dans la chambre, et toute la Cour, qui avoit quitté le deuil pour ce jour cy, estoit aussi parée que chacun le pouvoit estre. »

En ce superbe accoutrement, l'assistance commençait d'abord par se rendre à la messe. Tessé, qui venait d'être récemment nommé écuyer de la princesse, faisait pour la première fois fonction en cette qualité, et il eut l'honneur de lui donner la main pour la conduire. A la sortie de la messe, deux huissiers se tenaient à la porte de la chambre de la duchesse Anne, et ne laissaient pénétrer que les hauts personnages désignés pour assister à la cérémonie, à savoir : les princes, les princesses, le nonce, les ministres, le chancelier, le marquis de Dronero, l'archevêque de Turin et les dames d'honneur des princesses. « Son Altesse, continue Tessé, estoit entre le Nonce et moy. Le marquis de Saint-Thomas a leu le contract de mariage. Les Saints Évangiles ont été apportés, auxquels M<sup>me</sup> la princesse a touché dans les endroits du contract de mariage où il en est parlé, comme pareillement j'y ai touché dans ceux où on me les a présentés. Après quoy l'on a signé dans l'ordre que Vostre Majesté trouvera. Je voudrois de tout mon cœur que Vostre Majesté eût pu voir cette jeune princesse faire ses révérences, et signer hardiment, modestement et dignement. » La cérémonie terminée, les portes furent ouvertes, et il n'y eut ni grand ni petit qui ne fût admis à baiser la main de la princesse. L'enthousiasme gagnant, l'embrassade devint générale. « Pour moy, Sire, disait Tessé en terminant son récit, j'avoue que rien ne peut mieux ressembler à la confusion d'une joie excessive que de voir cent femmes et plus de deux cents hommes s'entrebras-ser, et se donner mutuellement toutes les marques extérieures d'une véritable satisfaction. Il estoit près de trois heures quand cette cérémonie a finy. » Le soir même, Tessé tenait table ouverte et donnait à dîner à tout ce qui voulait bien venir chez lui. Jusqu'à une heure avancée de la soirée, sa maison était obsédée de carrosses, de visites et de mendiants, au point qu'il était obligé de se retirer dans une maison étrangère pour écrire sa dépêche.

Restait à régler une question délicate dont Tessé trouvait moyen de se tirer avec son adresse ordinaire. Ne convenait-il pas que le marquis de Saint-Thomas, qui n'avait pas seulement préparé le contrat de mariage, mais qui, pendant trois ans, avait été mêlé d'une façon efficace aux négociations préliminaires, reçût de Louis XIV quelque témoignage de munificence ? A peine arrivé à Turin, Tessé s'était préoccupé de cette question. « J'ai tourné le marquis de Saint-Thomas de tous les sens possibles,



écrivait-il à Louis XIV (1), pour pénétrer ce qui pouvoit lui convenir. Je ne croy pas que de l'argent, quelque besoin qu'il en ait, pust l'accomoder, car l'argent reçu est toujours un reproche; mais j'ai compris, par ses propres discours, qu'un portrait de Vostre Majesté, enrichi de pierreries et d'un prix convenable à vostre grandeur, lui seroit très agréable... Je remarque, ajoutait-il, qu'à cette cour on estime fort les petits présens, et je ne sçay si quelque rien à la marquise de Saint-Thomas ne seroit pas très agréable. » Mais comme il étoit d'usage qu'on fit un présent considérable au secrétaire d'État qui dressait le contrat de mariage, et « comme l'économie est la base qui fait durer les grâces », Tessé invitait le roi à réfléchir « s'il ne feroit pas filer le présent de Saint-Thomas jusqu'au temps du contract de mariage et en ce cas-là le faire plus gros. » Le roi se rangeait à ce sentiment, et, le moment venu, il demandait à Tessé lequel, des pierreries ou de la vaisselle d'argent, conviendrait mieux au ministre de Victor-Amédée. « Pour moy, Sire, répondait Tessé (2), je prendray la liberté de vous répliquer sur cella comme les enfans auxquels on demande lequel ils aiment mieux de papa ou de maman. D'ordinaire, ils les aiment bien tous les deux. Comme Vostre Majesté m'a fait l'honneur de me mander que le présent qu'Elle destine à ce ministre doit être de la valeur de vingt ou vingt-cinq mille écus, j'estime qu'un portrait de pierreries de dix ou douze mille écus, et autant en vaisselle d'argent l'accommoderaient mieux qu'un portrait de vingt, car le meilleur ami que l'on puisse avoir c'est sa vaisselle d'argent. » Saint-Thomas recevait donc pierreries et vaisselle, et il s'en montrait fort satisfait, comme au reste tous ceux qui, à la cour de Turin, recevaient, à l'occasion du mariage, quelques marques de la générosité de Louis XIV. Chacun apportait son présent à Tessé pour le lui faire voir. Il en rendait compte au Roi, et ajoutait, en habile courtisan : « Il n'y a au monde que Vostre Majesté digne d'estre la maîtresse des cœurs, comme Elle l'est de son royaume. »

Le contrat de mariage de la princesse Adélaïde étant signé, une seule question demeurait à régler, c'étoit le cérémonial de son voyage et de sa réception en France. On s'en préoccupait fort à Turin, mais encore plus à Versailles, où, pour l'intelligence de ce qui va suivre, il devient nécessaire de nous transporter.

HAUSSONVILLE.

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 juillet 1696.

(2) *Ibid.*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 octobre 1696.

---

---

# LE ROMAN D'UNE INCONNUE

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

PARIS

---

XXVI

Cher Jules, depuis mon départ de Montpellier, le mauvais état de ma santé s'est aggravé à tel point que nous n'avons quitté Lyon qu'hier matin, et que nous ne sommes que depuis le soir de ce même jour à Paris. Bien qu'il me soit pénible d'avoir à ne vous entretenir que de mon pauvre moi, je ne puis guère faire autrement, et je vous dirai que depuis que j'ai quitté le séjour du Midi, j'ai été reprise d'une toux opiniâtre qui ne me laisse ni repos ni trêve; mon cœur, qui ne bat plus que pour vous et par vous, est brisé par d'incessantes et cruelles palpitations. Mon bien-aimé, mes forces s'en vont chaque jour; je concentre celles qui me restent à vous aimer plus noblement et plus saintement que je ne l'ai fait jusqu'à ce jour; je fais aboutir à cette fin tout ce qui me reste de pensées, d'intelligence et d'âme...

Bien que je n'aie pas encore consulté l'oracle, je sens, pauvre cher, qu'il va falloir vous quitter bientôt; je sens ma vie frappée dans sa source, je sais à n'en pouvoir douter qu'il va falloir vous dire un éternel adieu. Mon Jules, pardonnez-moi d'être venue brutalement me jeter dans votre cœur, d'en avoir peut-être banni le repos, d'en avoir enfin chassé celle qui l'occupait en souveraine. Au nom de cet amour si noble, pardonnez-moi.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Vous me prendrez en pitié quand vous songerez à tout ce qu'il me faut et à tout ce qu'il me faudra encore de courage pour quitter cette terre où je faisais éveillée le plus beau rêve... celui d'être à vous. Tout cependant n'est peut-être pas tout à fait désespéré... peut-être encore se pourrait-il que je ne sois qu'éprouvée par la brusque transition de la température? Voyez, mon Jules, comme je me rattache à la moindre branche et comme l'espoir trouve vite accès dans le cœur des pauvres malades de mon mal. Enfin, je suis sans courage; et comme une criminelle condamnée à la mort qui espère échapper au supplice en le retardant par d'importans aveux, je retarde la consultation des docteurs de Paris. Comme je sens que je vous aime, cher aimé! Je suis obligée de vous quitter à cause de la fatigue qui m'accable, mais je suis malgré cela toujours avec vous. Que n'êtes-vous ici? Vous consoleriez ma dernière heure; j'avais bien mes raisons en ne voulant pas me faire connaître à vous; j'ai l'assurance que vous m'auriez trop aimée et qu'en vous laissant ici-bas, je vous eusse laissé une trop profonde douleur. Je ne serai donc pour vous qu'à l'état de poétique et doux souvenir, je serai une illusion, une chimère doucement caressée. Je vous apparaîtrai souvent dans les actes importans de votre vie, je vous apparaîtrai à l'heure de ma mort, je vous suivrai dans tous les combats: l'amour n'a-t-il pas fait des miracles, Dieu qui est tout amour ne me le permettra-t-il pas? Je veillerai toujours sur vous. Adieu, Jules, aimez-moi et songez quelquefois à votre amie.

Je vous embrasse et je vous prie instamment de m'écrire; vous lire est le seul bonheur qui me reste.

Écrivez à M. le docteur V..., rue du Bac, Paris.

Vous mettez une croix sur la suscription, et de cette manière cette lettre, que Léon me saura destinée, me sera remise par lui.

## XXVII

Mon ami, qu'avez-vous pensé du long silence que je viens de garder forcément? Il m'a été imposé par une crise cruelle de laquelle je viens d'être sauvée miraculeusement; j'ai passé ces huit derniers jours entre la vie et la mort; vous le voyez, mon bien-aimé, le terme fatal approche et quand mai, le gracieux mois des anges et de Marie aura reverdi la terre, je serai bien près de la quitter. Je vous écris aujourd'hui, mon Jules, non point pour vous attrister, mais bien au contraire, pour vous engager au courage et à la résignation. Par vous, je viens en quelques mois de vivre

des siècles, par vous j'ai connu les splendeurs d'une passion pure et chaste, par vous enfin j'ai ressenti les joies avant-courrières de celles du céleste séjour. J'ai bien eu quelques défaillances, aujourd'hui je suis toute à vous et à Dieu. Que ces quelques lignes tracées avec peine, bien mieux conçues et senties qu'elles ne sont écrites, vous rassurent sur ma tendresse qui ne finira pas avec moi, mais qui me survivra. Pour vous complaire, cher aimé, j'ai dès mon arrivée à Paris travaillé à retoucher mon portrait que je voudrais rendre plus beau que la réalité. Au lieu de vous écrire quand j'aurai un peu de forces, j'y travaillerai, ce sera la meilleure manière de penser à vous et de vous le prouver. J'ai voulu peindre sur ivoire cette pauvre image de celle qui vous a tant aimé et qui vous aime chaque jour davantage. Bien que j'aie travaillé pendant des heures, bien que j'y aie mis tous mes soins, ma peinture est médiocre, et je suis vraiment mieux que cette affreuse miniature ; je vous l'enverrai cependant ; si vous m'aimez, ce travail presque posthume sera bien accueilli par vous.

Je vous remercie de votre dernière lettre, elle m'a causé de bien vives et bien douces émotions ; si elles devaient être salutaires, je serais déjà guérie. Écrivez donc maintenant pour moi qui ne peux plus écrire sans fatigue ; de plus mon père me quitte à peine.

Adieu, mon Jules, je vous aime et je vous aime seul.

Votre...

## XXVIII

Mon ami, je n'ai plus le temps ni les forces nécessaires pour engager avec vous une interminable polémique ; du reste la lutte serait inégale. Ce que je tiens seulement à vous dire, cher aimé, c'est que votre implacable et cruel orgueil avait élevé entre nous deux insurmontables barrières que la force seule de mon amour pour vous a pu faire disparaître comme par enchantement.

Que signifie en effet cette boutade d'humeur qui vous fait désobligeamment me renvoyer une lettre qui, somme toute, n'était que la preuve surabondante de mon inquiète tendresse et de ma vive sollicitude pour vous ? Si vous n'avez pas agi comme un homme versatile, vous vous êtes comporté comme un enfant gâté ou un écolier capricieux que l'on morigène ; nous ne sortirons pas de ce dilemme ; puisque vous savez ce qu'est la chose, faites-en votre profit. Outre cela, mon chéri aimé, mille

choses ne devaient-elles pas plaider en ma faveur auprès de votre courtoisie? Ne suis-je pas femme d'abord? Ne suis-je pas tienne, ô mon Jules? Enfin, ne suis-je pas malade, nerveuse, inquiète et plongée dans d'indicibles désespérances? Quand je songe qu'il faudra bientôt te quitter, moi qui aurais tant voulu vivre pour te voir heureux, aimé et envié entre tous, à cause du bonheur que j'aurais su te faire! Crois-tu, mon cher ami, qu'il soit facile de renoncer sans sourciller à toutes ces joies dès longtemps pressenties, dès longtemps attendues, qui se concentraient toutes sur ton unique personne? Oui, je t'aime, mon Jules, tu as été, tu es mon seul amour. Tu le vois donc, je te parle à cœur ouvert, je n'ai avec toi ni orgueil, ni colère.

Et puis à quoi me serviraient ces affreux sentimens! je veux m'endormir avec des pensées de paix et d'amour, pour me réveiller radieuse et pardonnée sous les yeux de Dieu où l'amour ne meurt plus, où il est éternel et où j'emporte ton image bien-aimée. Tu le vois, je suis encore bien attachée à la terre et je ne la quitte pas sans de trop douloureux regrets. C'est te dire que l'arrêt est prononcé, fatal, irrévocable. Je n'aurais rien soupçonné que je saurais tout aujourd'hui; l'inquiète tristesse de nos gens, l'accablement de ma vieille mère nourrice, le morne désespoir de mon père adoré, les larmes qu'il refoule au fond de son cœur, tout serait une preuve surabondante de ce fatal arrêt, si je ne m'étais arrangée de manière à entendre le résultat de la conférence de tous ces savans docteurs; du reste la disposition de mon appartement m'a merveilleusement servie: Je te sais, mon ami, si bon de cœur, si noble d'âme que, pour ne pas t'affliger, je te ferai grâce de la conversation tenue par ces princes de la science: qu'il te suffise de savoir qu'après la plus banale et la plus oiseuse conversation, ces messieurs qui ne se croyaient point entendus, ont jugé d'un commun accord que le sujet était perdu! Quelle différence avec mon pauvre Léon, qui est tout cœur, tout sentiment, tout âme et tout savoir pour moi! Je te le lègue, mon Jules; console et aime ce cœur d'or, cette âme tendre et généreuse qui s'est révélée à si peu de gens. Si tu lui trouves des ridicules, pardonne-les-lui et rappelle-toi que les méchantes gens seuls n'en ont pas. Me voici donc seule debout au milieu des ruines de mes châteaux en Espagne... la science m'a irrévocablement condamnée, et maintenant que j'ai assez pleuré ma mort, je reviens à toi calme et confiante.

Oui, Jules, je vivrai dans ton souvenir, et si plus tard il t'arrive de m'oublier pour une pure et belle jeune fille, épouse-la et sois heureux de ce bonheur que j'aurais voulu te donner; alors,

seulement n'oublie pas cette solennelle et dernière prière : si Léon vit encore, envoie-lui mon portrait et les lettres que je t'ai écrites. Je t'ai bien attristé, mon pauvre ami, mais pouvais-je retarder indéfiniment ce pénible et douloureux aveu ? Tout ce qui me reste de temps à vivre, je te le consacre par la pensée, et puis je meurs à peine effleurée par la mort qu'amènera, disent les docteurs, un anévrisme ou une phtisie latente. La beauté dont j'ai été si vaine n'est en rien altérée ; quelques personnes me trouvent plus belle que jamais, entre autres mon noble cousin, qui est notre commensal habituel. Tu vois, mon bien-aimé, que je suis et que je serai femme jusqu'au bout.

Cependant, comme je suis sincère et vraie en toutes choses, je te dirai que je n'ai pas flatté mon portrait. J'aurais voulu te peindre mes mains qui passent pour fort belles, mais je n'en ai eu ni le temps, ni le courage. Il me semble cependant que je ne mourrais pas si j'atteignais le printemps, car je vais vraiment mieux ; enfin, comme il plaira à Dieu !

Adieu, Jules, je t'aime et je t'embrasse mille fois.

## XXIX

Mon Jules, vous aimez, me dites-vous, à recevoir de mes nouvelles, il ne m'est pas moins agréable de vous en donner ; et si je ne le fais ni aussi souvent, ni aussi longuement que je le voudrais, cela tient exclusivement aux causes que je vous ai indiquées. Vous savez, mon ami, toute la place que vous tenez dans ma vie, vous savez l'histoire de mon rapide et sincère amour pour vous ; je vous ai esquissé toutes les sensations si étranges et si neuves par moi ressenties, tous ces sentimens si exclusifs que je pressentais et que j'ignorais cependant tout à fait.

Je vous l'ai dit, cher aimé, une seule personne avait attiré mon attention, mon regard, mais qu'était cette distraction à côté des tumultueuses sensations qui m'ont agitée dès que je vous ai aperçu ? Que de trouble ! Que d'angoisses, que d'absorbantes pensées, que de nuits sans sommeil, que d'heures enfiévrées dans le jour par votre chère image qui venait obstinément et incessamment se présenter à ma pensée ! Importune d'abord, elle a fini par être la bienvenue, la bien accueillie, et enfin la plus désirée. Il me faudrait plus d'éloquence, plus de facilité de style que je n'en ai pour vous bien décrire et vous bien faire comprendre ce que j'ai senti pour vous et ce que tout naturellement vous n'avez pas éprouvé pour moi. Du reste, vous autres hommes avez un grand bénéfice, vous avez le talent d'allier les plus ardentes passions avec les plus étranges fantaisies et les plus singuliers ca-

prices. Je ne parle pas pour vous, mon cher Jules ; il m'est arrivé de voir dans mes nombreux soupirans, dans ceux des élus par mon père, dans les prétendans à ma main, des gens qui se disaient épris à en mourir, et qui s'affichaient cyniquement, dans les théâtres ou dans les promenades avec des créatures qu'il m'était facile de deviner. Vous ne devez donc pas trouver étrange que je n'aie jamais aimé les jeunes gens de ma caste, qui, outre qu'ils affectaient le plus grand laisser aller dans leur langage et leurs manières, ne cherchaient pas même par délicatesse à sauvegarder les apparences. Un pareil sans-gêne avant le mariage devait me donner de tristes appréhensions pour l'avenir ; enfin, je n'aimais pas et j'ai eu la prétention de trouver un mari qui m'aimât pour moi-même. En vous voyant, mon Jules, j'ai cru voir en vous l'époux tant désiré, je vous ai donné mon cœur, mon âme et mes pensées. Malheureusement vous aimiez ailleurs ; cet amour n'avait pas plus d'avenir que le mien, je vous ai écrit l'histoire de mes sentimens, celle plus détaillée de ma maladie.

Je vous ai dit qu'il se pourrait faire qu'une mort prématurée dénouât ce qui n'avait pas été noué ici-bas ; s'il en est ainsi, ne m'en veuillez pas, mon bien-aimé, ne serais-je pas la plus à plaindre ? Quant à toi, mon bien cher, s'il en doit être ainsi, prends courage et songe qu'en somme cette vie d'ici-bas est bien courte à côté de celle qui nous attend après celle-ci. Dans tous les cas, mon Jules, je t'engage ma foi et je te jure sur mon honneur et par la mémoire vénérée de ma mère que je ne serai qu'à toi. Aie confiance en moi, mon Jules, aime-moi ; cette seule idée de t'être chère décuple mes forces et me donne la volonté de vivre. Oui, je voudrais vivre pour te faire sentir tout ce qu'il y a d'amour en mon cœur. Du reste, cher aimé, depuis quelques jours, je vais infiniment mieux, j'ai d'excellentes nuits et un sommeil qui n'est guère visité que par toi. Ce calme est-il trompeur ou serait-ce le précurseur d'une future catastrophe ? Je ne le crois pas, bien qu'il faille tout prévoir.

Au revoir, mon bien-aimé, je vous embrasse et je vous aime pour toujours.

Je désirerais que vous m'envoyiez de Montpellier une petite bague (tout ce que vous pourrez trouver de plus simple et de plus ordinaire) dans laquelle vous ferez graver votre nom avec la date suivante : 27 sept. 1863. Je veux tout de suite cette bague qui ne me quittera ni avant ni après ; ne faut-il pas que je vous habitue à mes caprices pour qu'ils ne vous étonnent pas quand vous serez mon mari ! Au revoir, mille et mille tendresses ; il va sans dire que Léon recevra ce gage de votre foi ; je l'attends avec impatience.

## XXX

Mon ami, je n'ai pas joui longtemps du mieux que je vous avais si triomphalement annoncé; je suis reprise avec plus d'intensité que jamais, et bien que je veuille mourir debout, je suis assurée que si je me décide à m'aliter, je ne me relèverai plus. Cette nuit, la fièvre, la toux, les crachemens de sang, les palpitations, enfin tout le hideux cortège inséparable de mon affreuse maladie ont reparu avec une effrayante intensité. Je vais mourir, mon Jules, je vais quitter cette terre au moment où je croyais presque au bonheur ici-bas... Ne te désole pas, mon bien-aimé, ne m'en veuille pas d'avoir troublé ta vie et surtout d'avoir cherché à posséder un cœur semblable au tien; n'ai-je pas plus souffert que toi, en ressentant les premières et dures étreintes de ce dévorant amour, n'ai-je pas souffert beaucoup en abjurant avec toutes les pudeurs de la femme les écrasantes obligations d'un beau nom? Ne pleure pas, chère âme tant aimée, si douce et si tendre, songe que la somme des jours que nous avons à compter ici-bas est bien courte, songe que la vie éternelle à laquelle tu dois désormais aspirer réunira nos deux âmes réconciliées.

Du reste, mon pauvre cœur, à cause de toi et sans que tu t'en doutes, je souffre tant depuis que je suis à Paris que je ne trouve pas nécessaire de disputer à la mort un reste de vie que l'on ne veut pas que je te consacre. Te dire ceci, c'est commencer un aveu que je n'ai pas le courage de te finir; je t'en conjure, mon Jules, n'aie pas de pensées haineuses. Mon pauvre et adoré père, auquel j'ai tout dit, a failli mourir de douleur à mes pieds; tu n'imagineras jamais l'explosion de sa douleur, son horrible désespoir, son chagrin, ses larmes.

Avoir ainsi, disait-il, pendant tant d'années, adoré sa fille, couvé sans le perdre des yeux un semblable trésor, et être obligé de le livrer au premier venu! Que te dirai-je encore? Je ne serais jamais arrivée à te faire ce terrible aveu si je ne sentais ma fin prochaine; et puis, te le dirai-je, ô mon seul et unique amour, en mon intime conscience, je sentais que mon pauvre père n'avait pas tout à fait tort; n'a-t-il pas été pour moi à la fois le plus tendre des pères et la plus dévouée des mères? Tu le sais, j'ai perdu la mienne; elle m'a transmis par l'hérédité le mal qui l'a tuée et dont je meurs à mon tour. Oui, Jules, jusqu'à vingt ans, j'ai été élevée et nourrie dans la plus profonde solitude, loin des mensonges et des vices du monde, par l'aimable homme qui est mon père et qui a été tout pour moi. La



société a rendu et rend encore justice à ces qualités de convention par lesquelles un homme plaît dans le monde ; mais moi, j'ai joui secrètement d'une âme vraiment céleste et j'ai pu chérir le père qui faisait de mon enfance une joie sans amertume, en sachant bien pourquoi je le chérissais. N'était-ce pas aimer doublement ? Oui, je l'aimais, je le craignais, je le respectais et rien ne me pesait au cœur, ni le respect, ni la crainte. Il était tout pour moi, j'étais tout pour lui. Pendant dix-neuf années, pleinement heureuses, insouciantes, mon âme solitaire au milieu du monde qui grondait autour de moi, n'a réfléchi que la plus pure image, celle de mon père, et mon cœur n'a battu que par lui et pour lui. J'étais scrupuleusement pieuse, et me plaisais à demeurer pure devant Dieu. Mon père cultivait en moi tous les sentimens nobles et fiers. A vingt ans je suis tombée malade et depuis ce temps nous menons une triste vie. Tu vois tout ce que je dois à mon père ; il m'a adorée, soignée, instruite comme l'eût fait la plus tendre des mères ; pour moi il est resté veuf ; souvent il vient pendant le sommeil, que je simule pour le consoler, verser sur mon front d'abondantes larmes. Aime-le, ô mon Jules, si je vis, il deviendra ton père ; ce matin, après de douloureuses scènes, après l'assurance que je lui ai donnée que tu ignorais notre nom, après le serment que je lui ai fait de n'être qu'à toi, il s'est apaisé, a promis tout ce que j'ai voulu ; nous irons au printemps à Montpellier, de là aux Eaux-Bonnes, et en juillet, si je vais bien, je deviendrai ta femme... ta femme, ô mon Jules, quelle joie, c'est à en mourir !

En attendant, comme il se renseignera sur toi, mon ami, veille bien sur toi, sur tes passe-temps, sur tes relations, enfin sur les personnes que tu honoreras de ton intimité. Prends donc patience, sois calme, je vais me si bien soigner que je guérirai. N'oublie pas de m'envoyer la bague que je vous ai demandée. Je ne croyais guère que cette lettre si tristement commencée finirait si bien ; mon père est si bon ; seulement il exige que je ne parle de rien avant un mois ; de plus, il me permettra à cette époque de te dire notre nom ; il faudra bien aussi que tu prennes tes renseignemens.

Adieu, mon Jules, je t'aime. Tu me demandes pourquoi ? Le sais-je ? Ce que je sais bien, c'est que tu me plais, que je t'ai vu le premier et le seul dans la foule où tu te trouvais au perron. Ta figure, je l'ai remarquée, elle tranchait sur toutes les autres ; ta personne m'a plu ; ce moment m'a donné des souvenirs dont je palpète encore en y songeant.

Au revoir, je t'aime et je suis pour toujours à toi. Je pense à toi et je te donne mille caresses.

Mon père ne sait pas tout en détail; ne voulant pas mentir, ni trahir personne, je l'ai prié de ne pas m'interroger. Il s'y est conformé. Si vous devinez mon nom, je désobéirai à mon père; je vous le dirai. Ne révélez notre secret à personne.

## XXXI

Mon bien-aimé, le trouble de mes esprits était tel hier, que ma lettre a dû s'en ressentir et qu'elle a dû vous paraître un véritable hiéroglyphe; aujourd'hui, je la complète par une petite note explicative. Dans la crainte de vous affliger, mon cher cœur, je n'avais osé vous dire que depuis notre séjour à Paris, j'avais avoué à mon père mon brûlant amour pour vous; les luttes incessantes, les scènes de désespoir, les tiraillemens intimes avaient presque anéanti mes forces, abattu ma pauvre santé jusqu'au moment où hier, après ma lettre commencée, mon père, touché de mes larmes, s'est décidé à entendre la voix de la raison, celle de sa fille, et enfin mon violent désespoir. Si je n'avais eu pour vous à combattre que mon père, la lutte eût été facile, mais il y a tout l'aréopage de la parenté et du noble faubourg... De plus, Fernand est là; mais dans les ennemis les plus redoutables est une vieille tante de mon père, desséchée par les années et conservée par l'égoïsme; sa voix délibérative et consultative a grand poids dans le conseil de famille; je l'ai prise par la tendresse, par la diablerie qui est le fond de son esprit... elle est inexpugnable. Tu le vois, cher aimé, j'ai besoin d'auxiliaires; j'ai Léon qui est aimé et écouté dans la famille et que l'on connaît depuis l'enfance; il est depuis le commencement au courant de tout, et il a été fort tracassé, fort torturé par mon père, à qui il tient tête et vis-à-vis de qui il a toujours conservé son indépendance et son franc parler; mon père l'aime et l'estime moins que moi assurément. Vous a-t-il confié quelque chose? Il vous aime tant qu'il doit vous tout dire.

Quant à toi, mon Jules, m'aimes-tu vraiment? Te sens-tu assez fort pour tout braver pour moi? Je crains, chère âme, que ton premier amour fasse pâlir le second; j'apprends ton indifférence, ta légèreté; et puis, n'es-tu pas un peu vaniteux?

Enfin quand je t'aurai conquis, tu seras à moi et bien à moi: je sais aimer et vouloir. Tes lettres deviennent rares et courtes; quel est ce symptôme?

Je suis allée aux Italiens hier, j'avais fardé mes joues; pour mon père je n'avais point fardé mon cœur, je lui ai parlé de toi pendant toute la soirée; il faut bien l'amener à l'idée que tu seras le mari de sa fille. Je lui ai débité toutes les folies imagi-

nables, je lui ai dit que tu venais bientôt à Paris, il m'a fait promettre de ne pas chercher à te voir ; je l'ai promis, seulement je n'ai pas promis que je ne me laisserais pas voir. J'aimerais que tu me visses, car je suis plus jolie que mon portrait. J'aurais aimé savoir par toi si tu ne trouves pas trop mauvaise ma manière de peindre ; je n'ai presque jamais peint la miniature, j'ai copié à l'huile de grands tableaux dont j'ornerai ton appartement. Adieu, je t'aime bien fort, ce qui me console de mal aller ; j'ai besoin de vie, d'action, de mouvement, je voudrais être à Montpellier. Songe bien à ce que je t'ai dit ; observe-toi dans tous tes faits et gestes ; prie pour moi, mon Jules.

J'attends avec impatience ma bague de fiançailles.

Adieu, mon aimé, je t'aime de toutes mes forces. Mille baisers.

### XXXII

11 mars 1861.

Cher adoré, je suis encore de ce monde. Je ressens un incroyable bien-être : si j'allais guérir!... Cette douce espérance, je la caresse avec ardeur, je voudrais alors vivre pour toi. Nous irions nous ensevelir dans un petit cottage, dans un pays où les arbres seront toujours verts, où ils paraîtront ne jamais dépouiller leurs feuilles, ni revêtir un feuillage nouveau. En nous en allant bien loin dans ce fortuné pays dont je te parle, nous ne saurions plus en quel temps de l'année nous vivons et nous n'aurions plus d'appréhensions sur mon triste sort!... Mais, je le vois, c'est folie de rêver pareille félicité, il faut se résigner à voir s'écrouler tous mes beaux rêves de bonheur et d'amour. A l'exemple de mes ancêtres qui s'exerçaient à bien mourir quand la hache révolutionnaire abattait leurs têtes, j'ai de même, mon bien-aimé, fait ma répétition générale, et je puis maintenant quitter convenablement ma terrestre et regrettée patrie, pour rejoindre la patrie céleste que l'on ne quitte plus... Tant que tu ne m'y auras pas rejointe, mon cher cœur, ce sera l'exil... mais aussi, une fois réunis, ce sera pour toujours ! Oui, mon Jules, je t'ai bien aimé et je t'aime plus encore !

J'ai eu le délire cette nuit et j'en avais tout à fait conscience. Toutes ces épreuves que je viens d'endurer me seront peut-être comptées, car si je dois mourir, ce ne sera vraisemblablement possible que le treize ; si je passe ce terme, quel espoir ! Sinon, reçois mes adieux, reçois l'assurance de ma vive tendresse, console-toi, pense souvent à moi, accomplis de point en point tous

mes désirs. J'ai maintenant une si entière confiance en toi et en ton amour que je meurs tranquille. Adieu, mon Jules, je t'aime de toutes mes forces et de tout mon cœur.

Mille tendres baisers.

Ton...

Je te sais gré de ta discrétion ; je te suis reconnaissante de tes exquis délicatesses, non pour moi, qui me suis dès longtemps donnée à toi par l'intention, mais pour l'orgueil des miens. Que veux-tu, toutes ces considérations ont douloureusement pesé sur nous et nous méritions un meilleur sort, nous l'aurons plus tard.

Encore adieu, et mille fois merci.

### XXXIII

Mon ami, je suis désolée qu'un caprice de ma part, caprice auquel j'attachais un immense prix, ait pu vous mettre en tel embarras et en semblable perplexité ; que voulez-vous, mon pauvre cher Jules, je ne me croyais ni assez à vous, ni assez engagée ; je vous ai demandé une bague. Ai-je à vous en donner la forme ? Ai-je à vous en présenter le dessin ; je ne vous demande qu'un bijou ordinaire, sur la face interne duquel vous ferez graver J. C., 27 sept. 1863. Dans tous les pays de la terre on vous gravera ces quelques lettres avec la plus grande facilité. Cette bague doit être portée au doigt annulaire ; je vous envoie la circonférence de ce doigt à sa base, et je vous prie avec instance de m'envoyer cette bague de fiançailles au plus vite ; je la porterai en attendant qu'à l'autel vous me donniez l'anneau d'épouse. Je tiens essentiellement à avoir vite cette bague que je veux porter au nez et à la barbe de mon père. Quant à vous, mon ami, que dois-je penser de vos billets écourtés, et presque insignifiants ? Pas un mot du cœur, pas une tendresse vraie ; je crains, Jules, que vos bonnes fortunes tarifées ou que d'autres passe-temps plus agréables vous aient fait oublier Henriette. Je vous l'ai dit, l'amour vit de tout et il meurt de rien ; soyez sincère, si vous ne m'aimez pas, dites-le, je ne puis pas plus souffrir que je ne l'ai fait pendant ces derniers jours à cause de vous.

Je ne puis vous aimer plus.

### XXXIV

Mon ami, j'ai votre tout gracieux présent ; il ne me quittera plus. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est tout à fait de mon

goût. Je vais assez mal, et je crois que malgré tout cela mon père me laissera à Paris.

Adieu, mon Jules adoré. Je t'aime plus que ma vie.

Ton...

### XXXV

Ne vous étonnez pas, mon Jules, de la fréquence moindre de mes lettres et surtout ne mesurez pas ma tendresse à leur plus ou moins grande étendue; cette semaine, je me dois et je me donne tout entière au dispensateur de toutes choses, de tous les biens et de tous les maux ici-bas. Je le prie avec une ferveur tout inaccoutumée : mue par l'égoïste pensée qui m'absorbe tout entière, je lui demande la vie, la santé, c'est là qu'est le bonheur, si je dois être à vous. J'offre à Dieu toutes mes douleurs et toutes les misères que j'ai endurées pour l'amour de mon amour pour vous. Oui, mon Jules, tout est bien pur en moi, tout est noble et grand dans mon amour pour toi. Dieu et toi, toi et Dieu. Je voudrais pouvoir te dire mon nom ; il n'est pas à moi seule ; je te le donnerai bientôt, car je sens que je serai sauvée, si je passe avril ; mais jusque-là, que de craintes, que d'appréhensions ! Dans tous les cas, chère vie toute à moi, ne suis-je pas à toi tout entière ? Ne m'en veuille pas d'obéir à mon père ; espère et attends.

Au revoir, cher cœur adoré, je te donne mon cœur et mon âme.

### XXXVI

Ne m'en veuille pas d'un moment de faiblesse, de doute et de découragement, cher époux de mon âme ; tout cela ne change rien à toutes mes promesses ; si je vis, ne serai-je pas au mois de juillet, *envers et contre tous*, M<sup>me</sup> Jules X... ? Je vais un peu mieux aujourd'hui ; cependant je suis obligée de garder le lit, vu le complet et extrême état de faiblesse dans lequel m'ont mise mes derniers accès d'étouffement, de toux, et mes derniers crachemens de sang... Avec tout ce beau cortège ne pouvais-je pas m'attendre à mourir ? mais il paraît qu'il n'en sera rien et que M<sup>lle</sup> Henriette veut à toute force se bien porter pour prendre du service dans l'armée française, se marier sous les drapeaux et devenir maréchale de France. Voilà, mon cher cœur, comment nous emploierons notre vie ; je vous rendrai grand, mais avant tout je vous ferai heureux. Rien n'est donc changé à nos projets ; venez à Paris le plus tôt que vous pourrez ; vous y sentir me

rendra des forces. Puis, qui sait si je ne pourrai vous y voir; mais je ne m'engage à rien, car j'ai promis à mon père de ne faire aucune démarche pour vous voir avant son assentiment; de plus, je lui ai promis de vous taire encore mon nom, car rien ne l'a plus charmé que mon abstention à ce sujet, et il est tout émerveillé de tout ce que j'ai dû faire pour que vous m'aimiez sans me connaître. Il croit un peu comme moi que vous êtes amoureux de l'amour en général : est-ce ainsi que vous m'aimez, mon Jules? Viens donc bientôt à Paris, mon Jules, et surtout ne songe plus à quitter Montpellier quant à présent. Où voulais-tu aller? Tu désires, dis-tu, mon cher aimé, dans la lettre que tu écris à Léon, quelque chose qui m'ait appartenu? Que souhaites-tu? aimerais-tu un ouvrage de mes mains? Parle, je serai si heureuse de te complaire ou de te satisfaire en quoi que ce soit. Préférerais-tu quelque chose qui m'appartint plus réellement? Veux-tu une longue tresse de ma chevelure? Si tu savais, chère âme, combien je serais heureuse de te complaire en tout et pour tout! Parle, ordonne, tu seras obéi. Tu t'inquiètes aussi de ma beauté, je te dirai qu'elle n'a pas encore péri à ce naufrage; c'est pour cela, mon ami, que je n'en veux presque pas à un mal qui me traite avec tant d'obligeante complaisance.

Je t'aime, mon beau Jules, je veux t'aimer toujours! Sois sans crainte devant mes funestes prédictions, encourage-moi, dis-moi de ces mots qui fasse vibrer et tressaillir l'âme; enfin, enveloppe-moi de tout ton amour. Je veux vivre, oui, vivre pour mon Jules. Ce cri que je jette chaque jour à Dieu sera peut-être entendu, et dès que je serai revenue à un meilleur état de santé, nous gagnerons le Midi. Là, cher aimé, vous aurez décidément le droit de me faire votre cour, de m'approcher à toute heure, à tout instant du jour. Je ne vous laisserai plus un instant libre, et enfin il faudra nous suivre aux Eaux-Bonnes.

Adieu, cher; bon courage; écris-moi tout de suite pour me dire ce que tu désires avoir de moi, et surtout parle avec la plus entière franchise. Je t'aime de toute mon âme et de toute mon espérance.

Ta future femme.

### XXXVII

6 avril.

Mon cher petit mari, êtes-vous toujours si plein d'inquiétude au sujet de votre chère et tendre Henriette? Il n'en est plus ainsi, n'est-ce pas, mon cher bien-aimé? Si tu savais combien je me suis amèrement repentie de mon manque de courage et surtout

de cet inutile besoin d'expansion qui me forçait à aller t'exhaler mes souffrances. Était-il donc nécessaire d'aller pousser tous ces cris de désolée pour un peu plus de malaise que de coutume ? Pardonne-moi donc, ma chère vie, je suis femme ; je suis très nerveuse ; et je suis très patraque. Voilà, à défaut d'une seule qui suffirait amplement, d'autres causes qui plaideront en ma faveur pour me faire pardonner par mon ami tout l'effroi que je lui ai causé. Je le bénis pourtant cet effroi, car il m'a fait voir que j'étais devenue chère à mon beau Jules ; voilà, je l'espère, une pensée égoïste, je n'ai pu la chasser, je dois donc l'avouer. Et puis, que veux-tu, mon cher seigneur, n'ai-je pas une rivale que tu as aimée sept ans ! Que je les regrette pour toi et pour moi ces sept années écoulées ! Comme je t'aurais aimée pendant ce laps de temps ! comme je t'aurais fait heureux ! Mais toi, m'aurais-tu voulue ou aimée à cette époque ? Maintenant encore, ô mon cher seigneur, es-tu bien sûr de m'aimer, de n'aimer que moi ? Cette pensée qui surgit à l'instant me glace le cœur.

Il paraît que rien ne veut perdre ses droits sur ma pauvre machine ; acceptons donc ce que nous ne saurions empêcher et avoue franchement que je suis jalouse, oui, je suis jalouse. Pourquoi, je l'ignore. C'est sans doute une faiblesse inséparable de l'amour. De qui ? d'aucun objet déterminé et de tous.

Oui, monsieur, oui, je suis jalouse ainsi ; c'est un sentiment inexprimable, incompréhensible pour toute autre que pour la personne qui aime. Je suis jalouse de mon portrait que tu presses avec trop d'ardeur, contre ton cœur et contre tes lèvres, je suis jalouse de tes amis, de ta mère, de tes frères, de tout enfin. Je ne te dis tout cela, chère âme adorée, que pour te faire voir combien je t'aime et combien tu m'es cher. Maintenant que tu sais toutes mes pensées, que te dirai-je, si ce n'est que j'ai hâte d'être tout à fait bien pour aller à Montpellier ! Il faudra d'ores et déjà, mon cher aimé, nous chercher une installation pour quand nous reviendrons des Eaux-Bonnes, ou plutôt de Paris où nous nous marierons. Que ce temps est long à s'écouler et qu'il me tarde d'être arrivée au jour où je pourrai veiller sur ton bonheur ! Oui, je l'attends avec impatience ce jour où je quitterai mon nom pour prendre le tien. J'en serai plus fière et plus heureuse qu'une impératrice de sa couronne. Que veux-tu, mon aimé, chacun prend son bonheur où il le trouve : le mien est tout en toi et par toi ! Allons, Jules, du courage, je te dois trop de bonheur depuis quelques mois pour ne pas chercher à te le rendre au centuple. Si tu savais combien j'étais lasse de la vie, combien j'étais découragée quand je t'ai aperçu pour la première fois à Montpellier ! Je me suis arrêtée à ton aspect, haletante, éblouie, éperdue ;

depuis ce temps ta chère image ne m'a plus quittée, elle a été l'inséparable compagne de mes jours embellis, de mes nuits sans sommeil. Je t'ai vu et revu souvent, grâce à certaines gracieuses complicités que tu devines. Alors, mon Jules, quel changement dans tout mon être, quel but nouveau dans ma vie ! que de suaves sensations, que de douces émotions ! Je me reporte avec délices à ma première faute, à ma première audace, à la lettre que j'osai t'écrire en t'avouant mon amour et en te priant de porter une rose si tu pouvais en accepter librement l'hommage. Tu as accepté, et cependant tu n'étais pas libre... Que conclure de tout ceci, si ce n'est que les hommes valent moins que nous ? Je me rappelle avec plaisir tes lettres, tes épigrammes, tes bonnes fortunes, etc. J'ai ri de tout mon cœur de me voir prise par toi pour une imposante douairière. Au milieu de tout cela, que de soucis pour ma vie qui ne m'appartenait plus et que je voulais te donner ! Que faire ? tu sais toutes mes angoisses, toutes mes tortures. Tu sais ce que j'ai enduré pour l'amour de toi. Que tous ces mauvais jours soient effacés devant l'avenir qui se fera plus radieux. Dans tous les cas, mon bien cher adoré, sois béni pour tout le bien qui me vient de toi depuis quelques mois ; si je ne reste pas ici-bas pour ton bonheur, tu trouveras aisément une compagne qui pourra te comprendre, t'aimer et te consoler. Tout ceci, mon Jules, n'a rien de bien attristant, qu'est-ce en effet que la vie d'ici-bas à côté seulement de la somme des siècles qui se sont écoulés, s'écoulent et s'écouleront ! Je t'en prie, cher bien chéri, ne t'affecte pas, songe que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, que rien n'arrive sans la volonté de Dieu, et que dans le cas où ce que nous appréhendons arriverait, c'est-à-dire si je quittais cette terre, je ne serais pas bien à plaindre, car pour cesser de souffrir je ne cesserais pas d'aimer ; et enfin je rejoindrais ma pauvre mère qui m'attend. Ne parlons donc plus de cela, aimons-nous comme si nous devions vivre toujours. Au revoir, mon doux ami, je t'aime seul... oui, seul au monde.

*Addio, mio ben ! la mia salute, e la mia vita. Addio.*

Mille baisers.

Je vais un peu moins mal ; je vivrai, va, mon Jules ; n'ai-je pas maintenant une noble tâche à remplir : le bonheur de mon cher mari ? Dans ma prochaine lettre, je te confesserai une folie qu'a failli me faire commettre ta lettre ; tu ne me gronderas pas trop, je l'espère.



## XXXVIII

Mon ami, suivant le désir que vous m'en aviez formulé, j'ai depuis votre départ de Montpellier et jusqu'à ce jour conservé le plus complet et le plus absolu silence : comme ce dernier commence à me peser outrageusement, je le romps et je recommence à vous importuner de toutes mes fastidieuses épîtres. Soyez assuré, mon beau mari, que je ne cède que devant d'absolues nécessités, et que ce n'est qu'en prévision d'événemens tout à fait prévus par moi, et qui amèneront des résultats que saurait seule empêcher une de ces péripéties qui semblent envoyées tout exprès pour déjouer les calculs de la prudence humaine, que je me décide à rompre le mutisme que j'étais décidée à conserver encore.

Or ça, beau ténébreux, sachez que la tutelle étrangère qui m'était imposée a fini depuis quelques jours et que je suis rentrée sous la douce et bien-aimée puissance de mon très aimable et bien adoré père. Il m'est revenu plus aimant, plus gracieux et surtout bien empressé pour me faire oublier sa trop longue absence et pour me faire lui pardonner tout le temps qu'il a volé à la tendresse que je ne pourrai peut-être pas lui prodiguer pendant de longues années. Mais, arrière ces tristesses rétrospectives, je veux, mon Jules, vivre pour lui (j'allais avant, et ce mot était dans ma pensée, dire vivre pour toi).

Je m'aperçois, mon chéri adoré, que je cause indéfiniment, que je me laisse emporter au doux plaisir de m'épancher en ton âme et que je n'arrive nullement à te dire ce qui nous *intéresse*, en un mot au véritable but de ma lettre. Je te disais donc, mon aimé, que notre cher père était arrivé d'Espagne jeune, embelli, gracieux, et tout plein d'amour pour sa fille qu'il avait comme un remords d'avoir abandonnée (c'est du moins ce que sa vive tendresse semblait déceler, à moins que cela n'ait été le repentir anticipé d'un chagrin qu'il pouvait avoir l'intention de me causer). Comme vous le pensez, mon Jules, vous qui avez mes plus solennelles promesses, vous qui avez ma foi que je vous ai donnée librement, de plein gré et de mon entière autorité, j'ai cru indigne de vous et de moi de prolonger indéfiniment une position fâcheuse pour tous les deux et j'ai dû interroger mon père.

Avant, mon Jules, de vous engager plus avant dans vos promesses, avant de croire à ce que vous croyez une vive tendresse pour moi, je vous adjure au nom de l'honneur, je vous supplie au nom de votre mère, au nom de mon existence si chancelante, si précaire, qu'un rien pourrait briser, je vous supplie au nom de mon père de vous recueillir et de me dire, en votre âme et con-

science, si vous ne sentez plus rien en votre cœur qui vibre au souvenir de votre amour passé. M'aimez-vous assez pour m'accepter débile et souffrante, m'aimerez-vous assez pour me tenir lieu de tout ce que j'abandonnerai pour vous ? Quant à moi, mon Jules, et je n'en fais point un mérite, je n'ai qu'un désir, c'est d'être à vous et de vous faire heureux par-dessus tous. Avant de prendre une aussi grave détermination, j'ai tout envisagé, j'ai regardé d'un côté quels étaient les devoirs à remplir, de l'autre ce que je quittais pour vous ; mon choix a été prompt, j'ai vu dans la vie avec vous, dans le strict accomplissement des promesses que je vous ferai, le bonheur le plus complet ; je n'hésite donc pas ; à moins d'être morte, je serai à vous à l'époque indiquée. Je ne fais en me donnant à vous que ce que font toutes les femmes qui aiment suivant l'Évangile, je quitterai les miens, je quitterai mes affections, je m'exilerai d'un monde qui ne sera plus le mien pour vivre avec toi ; comme je l'ai dit, mon Jules, je serai ta compagne dans toute l'acception du mot. J'ai d'un œil tranquille, d'un esprit calme, envisagé tous les devoirs que peuvent me tracer ta carrière militaire ou ta vie errante ; j'y souscris d'avance : où tu iras, je porterai mes pas ; où tu seras, je serai. M'aimes-tu assez pour être tout pour moi, comme je serai tout pour toi ? Ta famille, ta mère surtout m'acceptera-t-elle et surtout m'aimera-t-elle assez pour oublier mes inqualifiables démarches auprès de vous ? Qu'a-t-elle dû penser ? Si son opinion a été mauvaise, là a été le premier châtiment de ma faute. Si elle m'a crue capable d'avoir commis cet acte pour un autre que pour vous (et ce raisonnement qu'elle a dû se faire est très logique), je renonce à vous, j'en pourrai mourir, mais peu importe. Je n'aime pas les sermens, mais au nom de mon honneur et du vôtre qui deviendra le mien, je vous jure que je n'aime et que je n'ai aimé que vous. Vous savez l'influence de cet amour, puisqu'il m'a fait vous écrire. Ceci, mon Jules, dit et expliqué une fois pour toutes, je reviens à ce que je voulais vous dire. Ce soir, devant Léon, j'ai voulu interroger mon père, des indifférens sont arrivés, et demain je lui poserai catégoriquement les questions que j'ai à lui adresser. S'il n'y répond pas suivant mon désir, je sais ce qu'il me reste à faire ; dans tous les cas, je vous tiendrai ou je vous ferai tenir très exactement au courant de ce qui se passera. Je n'ai pas perdu ma journée aujourd'hui, je suis sortie avec le pressentiment que je vous verrais, et je ne me suis pas trompée. Donc, mon ami, réfléchissez bien à tout ce que je vous ai dit, répondez-moi en conscience et écrivez-moi une lettre un peu moins écourtée que celles que vous m'adressez d'habitude ; peut-être les trouvez-vous longues ? S'il en est ainsi, mon optique est apparemment particulière ;

je les vois si petites, si courtes ! Mais, c'est ta faute, vois-tu, mon Jules ? Avec ton écriture que l'on croirait échappée du Sabbat, si elle n'était griffonnée de ta chère main, on est toujours dupe. On croit, tant elle est menue, qu'il y en a beaucoup ; et il n'y a presque rien. Les lignes sont si écartées, les mots si larges que rien au monde n'est si hypocrite que ton écriture ! Adieu, mon Jules, à bientôt ! Je te donne mes meilleures pensées et mes plus tendres caresses.

Pourquoi ne voulez-vous rien accepter de moi, vilain orgueilleux ? Je vous renverrai votre bague ; je serai aussi fière que vous, et je ne porterai rien qui vienne de vous. Je vous voulais au doigt une petite bague, vous avez dit à Léon que vous ne vouliez porter qu'un petit anneau ; celui que je porte est-il donc si petit et en sommes-nous là ? Fi ! je vous hais pour une minute, sauf à vous mieux aimer dans un quart d'heure.

Adieu, songez quelquefois à moi et surtout faites-moi faire de vous un joli portrait. Donnez votre réponse à mon ami et fidèle messager, et ayez ceci en souvenance, je vous le dis à propos de vos doutes : la vie ressemble au roman ; le roman ne ressemble pas à la vie.

## XXXIX

Mon ami, j'attendais votre lettre avec une fiévreuse impatience, je l'ai lue et je l'ai trouvée en tout point conforme aux impressions qui troublent et accablent mon esprit et mon âme attristée. Si je n'étais en ce moment aussi abattue au physique qu'au moral, je rétorquerais, sans difficulté aucune, bon nombre des argumens que vous ou votre trop prudente mère avez lancés contre ma manière de faire et d'agir qui n'est point celle d'une personne honnête et réservée. Mais brisons là, comme je vous l'ai dit, je suis en ce moment sans force et sans courage ; ma dernière sortie m'a été fatale, j'ai eu chaud, j'ai eu froid, mon affection de poitrine a reparu depuis hier avec une intensité désolante ; je tousse incessamment et j'ai la certitude cette fois de ne plus sortir victorieuse de cette douloureuse et dernière épreuve que Dieu m'envoie. Voilà, mon Jules, pourquoi j'ai tardé, voilà pourquoi je ne me suis pas plus tôt révélée à vous, persuadée que j'étais que vous m'aimeriez et qu'alors ma perte vous eût tristement impressionnée. Voilà, mon bien-aimé, ce que vous n'avez pas encore voulu comprendre. S'il y a quelques contradictions dans ma conduite, ne vous en étonnez pas trop ; j'étais jeune, l'espoir de vivre me revenait de temps en temps, et avec cette décevante espérance celle du bonheur que je trouvais dans votre

seul amour. Voilà pourquoi je suis si affreusement romanesque, jolie est la perspective du dénouement du roman ! En ceci je n'incrimine que moi et le fatal hasard qui vous a jeté sur mes pas. Quoi qu'il en soit, et puisqu'il a été jugé que j'avais perdu toute pudeur en vous dévoilant mon amour, je dois m'applaudir de vous avoir celé un nom qui n'appartenait pas à moi seule et que je déshonorais en le livrant. Sachez-le, Jules, je vous aime. je n'aimè et je n'ai aimé que vous seul ; je suis arrivée à une heure suprême, heure à laquelle on ne prend pas la peine de mentir et de risquer son salut éternel pour un mensonge. Puisqu'on trouve que vous avez légèrement agi en vous livrant à moi sans réserve et que vous ne vous êtes pas conservé une porte de salut ou une échappatoire, je vous rends, malgré mon amour, une liberté que ma mort vous fera plus complète. Jouissez-en sans remords et que mon importun souvenir ne vous tourmente jamais ! Vous ne saurez jamais à quel point je vous ai aimé ; si j'ai, en vous le disant, bravé audacieusement toutes les conventions de tenue et de bonne compagnie, je m'en repens d'autant moins que dans le cas où vous m'auriez aimée le premier, vous n'auriez oser me l'avouer pour mille délicates raisons que vous devinez aisément. Adieu donc si je dois mourir, au revoir si je dois vivre. Mon père consent à tout, il me demande seulement de me rétablir et quelques jours pour se renseigner sur vous ou les vôtres. Je crois sous ce rapport que nous ne risquons rien de part ni d'autre. Si vous saviez, mon Jules, comme je voudrais vivre, mais cela devient impossible. Je suis si accablée par cette dernière nuit que je ne puis vous écrire plus longuement ; je vous quitte, mais ma pensée est toujours avec vous.

A vous tout mon cœur.

Aurai-je votre portrait ? il me consolera. Là s'arrête jusqu'à nouvel ordre ce roman qui m'a fait vivre de si douces heures. Soyez heureux, Jules, soyez béni.

## XL

Jedi soir.

Que dois-je faire, mon Jules ? dois-je, ma chère âme tant adorée, me contraindre encore, et vous parler la glace sur les lèvres, tandis que j'ai le feu dans le cœur. Qu'il en advienne ce qu'il pourra, que les autres pensent ce qu'ils voudront, je ne puis m'empêcher de t'aimer et de te le dire. Il m'en a bien assez coûté, tous ces jours-ci, de prendre avec toi ce ton de persiflage et de raillerie pour que je le quitte aujourd'hui.

Ta lettre, que j'ai reçue ce matin, m'a fait verser des larmes de joie et de reconnaissance. En un mot, je ne sais quels mouvements elle ne m'a point fait éprouver. Mon émotion était si forte, ma tête est si faible, mon cœur et ma santé si bouleversés, que j'ai remis à ce soir pour te répondre, et dix volumes ne contiendraient pas tout ce que je voudrais te dire. Rien ne me plaît comme tes lettres et tes espérances et tes illusions même. Que je suis heureuse, mon âme aimée ; je sens que tu me rends une partie de la tendresse que je te donne ; je sens que tu t'es fait le complice de mon amour, je sens enfin que la vie rentre en moi ! Si tu savais combien je crains que ce mieux soit trompeur... Dans tous les cas, je te le dois, comme je te dois aussi les plus belles, les meilleures, les plus douces émotions de ma vie... O ma vraie joie, mon seul amour, sois donc sensible à ces cris que te jette mon cœur, aime-moi comme je t'aime. Comme toi, chéri aimé, j'éprouve de douces sensations, tout me semble revêtu d'une splendeur nouvelle, je vois tout à travers le doux prisme de l'espérance. Je te vois ou je crois te voir partout ; je fais mille châteaux en Espagne. De plus, mon Jules, tu dois remarquer que voilà déjà les deux tiers du mois d'avril écoulés ; les crises de la nature nous en donnent de terribles et sont en général pour nous d'un bien lugubre présage, mais n'en ai-je pas passé bien d'autres, et puis tu seras là pour me défendre. Ainsi, mon cher petit mari, si je vais bien, dès que mon père en aura fini avec ses précautions que je trouve inutiles (puisque par Léon je sais ce que vous êtes, ce que vous valez), nous partirons pour Montpellier ; tout me porte à croire que ce sera du dix au quinze mai ; je vous verrai donc librement, mon Jules, vous m'aimerez alors. J'avais oublié de vous dire une chose à laquelle vous ne devez pas tenir beaucoup plus que moi, c'est que je suis beaucoup plus riche que je ne vous l'avais annoncé. Ce n'est pas un mal du reste, et j'espère que vous ne m'en voudrez pas : ce surcroît de fortune ne m'empêchera pas, pour le faire accepter, de vous porter un surplus de tendresse. Si vous saviez combien souvent nous parlons de vous avec Léon ! Je vous dirais encore bien des choses, mon doux ami, choses cachées dans les secrets les plus intimes de ma pensée... je ne l'ose, tant je crains de paraître à vos yeux et à d'autres d'un esprit trop romanesque ou d'une sensibilité trop exaltée. Je regrette vivement, mon ami, cette appréciation de votre mère, et je suis surprise qu'elle ne trouve pas tout naturel qu'on vous aime comme je le fais ; pour mon compte, si j'étais en son lieu et place, je ne voudrais pas accepter le contraire. Je vous l'ai dit et je vous le répète encore, mon affection pour vous a été involontaire et choisie. Involontaire, parce que je ne vous cherchais pas,

choisie, parce que mon âme a pressenti la vôtre ; parce que j'étais arrivée à l'heure où je devais fatalement aimer, parce que mon âme avait trouvé sa sœur : ne savez-vous pas que les âmes sont en même temps créées deux par deux, et que le bonheur le plus complet les attend ici-bas si elles se rencontrent ? Je sais à n'en pouvoir douter que de vous seul dépend maintenant ma félicité. Je ne vous ferai pas de reproche, mon bien cher Jules, sur la tiédeur que vous avez mise à me défendre dans votre famille et à laisser suspecter par avance celle qui doit porter votre nom ; si j'avais été aussi peu courageuse, et si j'avais laissé prononcer devant moi un mot malsonnant contre vous, je vous aimerais moins aujourd'hui ou je ne vous aimerais plus et je ne m'estimerais plus. Que voulez-vous, mon Jules, vous êtes indécis et facile à persuader. Je ne vous en aime pas moins, j'aurai de la volonté pour deux.

En échange de votre âme, je vous envoie toute la mienne dans un baiser.

Cette crise nouvelle de la nature me donne tout à la fois l'espoir et l'épouvante : vous en savez l'effet sur nous autres malheureuses. Si vous pouviez m'aimer ! Je compte les jours ; peut-être les miens le sont-ils ?

## XLI

Mon aimé, vos adorés mais indéchiffrables et presque intraduisibles hiéroglyphes, sont encore venus porter le bonheur à votre chère Henriette ; oui, monsieur, bien que vous en puissiez dire ou croire, rien ne me rend heureuse comme de savoir qu'il vous arrive de penser quelquefois à moi... Quant à m'aimer, vous en êtes encore loin ; mais je suis sûre que cela arrivera, car il ne me coûtera rien d'employer toutes mes séductions pour vous attacher à moi... vous aurez tant de raisons de le faire !

Quand donc pourrai-je vous annoncer que vous êtes décidément agréé par mon père et que vous êtes bien et dûment autorisé à essayer de m'aimer et à me faire votre cour ? Si le temps s'écoule lentement au gré de vos désirs, pensez-vous qu'il n'en soit pas de même pour moi... Si vous saviez mes craintes, mes appréhensions au moindre symptôme alarmant survenu dans ma santé, si vous saviez avec quelle vive sollicitude je veille sur moi, depuis que je ne m'appartiens plus et depuis que je me suis donnée à vous, vous m'aimeriez. Mon moi n'est pour rien dans toutes ces préoccupations ; je tiens maintenant à la vie, oui, j'y tiens essentiellement, mais ce n'est, mon Jules, que pour te la consacrer,

pour faire la tienne heureuse, grande et belle. Donc, mon bien-aimé, prends patience, ne perds pas courage, et sois assuré que quoi qu'il puisse advenir, quoi qu'on puisse dire ou vouloir, à moins d'être morte, je serai avant trois mois M<sup>me</sup> Jules X... là est mon bonheur, ma vie et mon salut. Dans quelques jours l'oracle prononcera... ce sera oui... alors nous irons tenir garnison à Montpellier. A propos de ma santé, ma chère vie, je te dirai que je vais mal depuis quelques jours; ce doit être un état transitoire de la crise qui doit me guérir définitivement... Je ne saurais mieux me comparer qu'à une âme tirillée d'un côté par le génie du bien, de l'autre par le génie du mal; de temps en temps l'un des deux l'emporte sur l'autre et le génie du bien finit par triompher; je suis de même au physique, mais le bien l'emportera. Du reste, Dieu qui est si bon ne voudrait pas faire manquer tous nos jolis projets; que je serai heureuse à Montpellier... et aux Eaux-Bonnes! Tu seras-là, tu me défendras contre la maladie... Dans quinze jours, mon ami, nous serons peut-être réunis pour ne plus nous quitter! Cette seule pensée rend le bien-être, la vie, la santé à ton amie... Merci, cher cœur, pour tous les bonheurs que tu me donnes. J'aurais voulu te voir encore avant ton départ; je t'indiquerai mon prochain jour de promenade au Bois; j'irai en simple équipage, cherche-moi, devine-moi, trouve-moi, je suis l'esclave de ma promesse, je ne puis que me montrer et me laisser voir. Adieu, mon Jules, je vous aime et je vous le prouverai.

Je baise ton front, je suspends mon âme à tes lèvres.

Écrivez-moi, et surtout n'écrivez pas comme on écrit un p<sup>en</sup>-sum; sans cela, je vous ferais, avant d'être mon mari, prendre des leçons de calligraphie auprès de Joseph Prudhomme. Mille baisers et à bientôt.

## XLII

Merci mille fois, cher cœur tout à moi, de tous vos nobles sentimens; je savais à n'en pouvoir douter que votre tendresse n'avait rien d'égoïste. Je n'aime pas les protestations, je n'en ai jamais abusé, je ne dois pas moins vous dire que sous ce rapport, je ne vous le cède en rien, et que si je désire aujourd'hui aussi avidement la santé ou plutôt la vie, ce n'est que pour me vouer exclusivement à votre gloire, à votre bonheur. Oui, mon Jules, vous le remplissez tout entier ce cœur tout à vous, vous habitez seul et sans conteste cette pensée que vous remplissez tout entière.

Je vais mieux aujourd'hui, mon cher mari, je me suis faite

belle comme si je devais vous recevoir... Ce sera bientôt; mais au lieu de vous voir venir à moi, j'irai à vous. Si je vais bien, nous partons toujours le 10 pour notre future garnison de Montpellier... là sera le salut, là sera le bonheur et la vie. Mon père en a décidé ainsi, il veut dans le cas prévu où il vous accepterait pour fils (sous ce rapport le plus fort est fait), il veut, dis-je, que rien de ses projets ne transpire avant le temps voulu.

Donc, mon adoré, je vais me guérir, et surtout je ferai tout mon possible pour te voir lundi ou mardi. Si je pouvais passer le 13 mai, c'est l'anniversaire de la mort de ma tant regrettée mère... comme elle t'aimerait, si elle te connaissait et surtout si elle savait combien tu es cher à sa fille... elle nous voit, Jules, elle nous bénit.

Je t'envoie mon âme en un seul baiser.

### XLIII

Il m'est expressément interdit d'éprouver une émotion quelconque, il m'est ordonné de ne pas vous écrire et de vivre d'une mort anticipée; malgré cela, mon doux et cher aimé, malgré la souffrance qui m'accable en ce moment, je ne puis m'empêcher de vous dire que je vous aime chaque jour davantage et que mon amour devient d'autant plus vif, d'autant plus violent que je me crois menacée de vous perdre. Ne vous alarmez pas trop, mon Jules, ce que j'éprouve en ce moment n'est peut-être encore qu'une crise provoquée par une imprudence, par la période de l'année où nous sommes, enfin par la volonté de celui qui régit toute chose et qui veut encore m'éprouver avant de me rendre tout à fait heureuse... Sera-ce sur cette terre, sera-ce dans ce que l'on est convenu de nommer un monde meilleur; le meilleur est pour moi celui où je vivrais avec vous, où je vous donnerais toutes mes pensées, tout mon amour, tous mes soins. Quoi qu'il advienne, je sens qu'il me faut du courage; je suis calme, je suis résignée et j'attends tout ce qu'il plaira au Roi des cieux d'ordonner de moi. Je vous remercie de votre portrait; il ne me quitte pas plus que votre chère pensée. Donnez-m'en quelques-unes et croyez que je vous aime plus que tout et par-dessus tout. Je sais votre départ prochain, je vous verrai quoi qu'il m'en doive coûter. Dans tous les cas, j'aurai la force d'arriver à Montpellier.

Adieu, mon Jules, je t'aime... je t'aime.

### XLIV

Jules, je vous aime... il ne me reste plus de force que pour le faire et pour le dire. Il semble que mon mal, arrêté par votre



présence, ne m'a donné un moment de répit que pour redoubler d'intensité. Oui, mon seul bien-aimé, je suis perdue pour vous ici-bas... Si vous saviez de quel courage il faut m'armer pour oser vous dire ce que je n'ose m'avouer à moi-même! Que de tristesses après le bonheur entrevu! N'est-ce pas faire naufrage au port? Avoir été battue par la tempête, agitée par mille secousses et ne pouvoir faire autrement que vous quitter! Pauvre chéri! cette pensée me glace d'effroi et amollit tout le viril courage dont j'ai besoin pour quitter cette terre au moment où j'allais être heureuse! O vous, ma chère, mon unique pensée, soyez béni pour tout le bien que m'a fait votre amour! Il ne m'a donné que de grandes et nobles pensées! soyez béni, soyez heureux sur cette terre! ne me chassez pas trop vite de votre cœur, et surtout choisissez bien la compagne à laquelle vous confierez le soin de votre bonheur... Mon regret le plus amer est de ne pouvoir m'en charger; après moi cependant, je vous laisse des amis sincères et dévoués. Adieu, mon Jules, je vous aime de toute mon âme; je vous quitte épuisée de fatigues et accablée de douleurs.

Je vous envoie mon âme dans un baiser.

Ne vous ai-je pas dit que le mois de mai me serait fatal? Léon me quitte à peine, voici presque deux nuits qu'il passe près de moi; c'est le dévouement incarné. Tant qu'il me restera des forces, je vous écrirai pour vous dire tout mon amour.

#### XLV

J'ai vu clair, je sais tout; oui, mon bien-aimé Jules, à vingt-sept ans, je suis perdue! O mon Jules... je dois te fuir et je te cherche. Que n'es-tu là pour me voir mourir?

C'est aujourd'hui le 7 mai, irai-je bien loin encore? Tu le sais, le terme fatal approche, car, j'ai demandé à Dieu, s'il ne voulait pas me laisser à toi, de me rappeler à lui le jour de l'anniversaire de la mort de ma pauvre mère... c'était le 13 mai... N'aurais-je plus que six jours à vivre? Combien cette idée est pénible, combien il est difficile de renoncer de suite à de si jolis, à de si brillants rêves de bonheur à donner! Dieu m'est témoin, mon Jules: je ne regrette pas de vivre pour moi seule, je ne le regrette que pour toi! Que n'ai-je été ta femme, ne fût-ce que huit jours, j'aurais eu le droit de veiller sur le reste de ta vie! Mon plus poignant regret en quittant cette terre de misères, qu'avec toi j'eusse trouvée plus belle que le paradis terrestre, est de n'avoir aucun titre pour te laisser mes biens. Ton légitime orgueil n'eût rien accepté de celle qui t'a tant aimé. Enfin, mon âme, ma chère vie,

je quitterai bientôt ce monde, je ne mourrai pas tout entière, je veux vivre encore dans ton cœur et dans ta pensée. T'avoir souhaité pendant des années, t'avoir pressenti, t'avoir deviné, et partir au moment où mes plus beaux rêves prenaient un corps et allaient s'accomplir! Il ne me reste donc, tant que mon pauvre être aura un souffle de vie, qu'à t'assurer de ma vive tendresse, de mon unique attachement, de mon sincère amour.

Ces lignes échappées à ma plume désolée, à mon amer désespoir, ne te seront remises qu'un mois après ma mort; les morts vont si vite que j'ai l'égoïste pensée de prolonger mon souvenir dans ton âme; de même que j'ai eu l'impudente coquetterie de feindre de ne pas croire à ton amour pour te faire me donner la nouvelle assurance que tu m'aimais. J'ai joui sans remords de ton adorable aveu. Tout est donc fini sur cette terre, songe quelquefois à moi, songe au pur amour que t'a donné la pauvre Henriette. Dans tous les cas, tout n'est pas fini entre nous sur cette terre, je ne manquerai jamais de t'apparaître dans les circonstances difficiles de ta vie... tu n'auras qu'à m'appeler, Dieu me permettra de venir à toi. Au revoir, mon Jules, ce n'est peut-être pas encore pour aujourd'hui... je suis prête cependant... Je veux être jolie jusque dans mon cercueil, je prends des soins infinis de ma personne, je soigne autant mon corps que mon âme. Rien ne sent ici la mort, tout est bien ordonné, toute trace de maladie est cachée, les remèdes, les potions. Tout l'appareil médical est secrètement enfoui. Je fais une belle mort... il faut bien, puisque je n'ai pas su vivre pour mon Jules. Encore au revoir, je t'embrasse mille et mille fois. Je voudrais exhaler mon âme sur tes lèvres.

N'avait-on pas raison de te dire que j'étais affreusement romanesque?

## XLVI

8 mai.

Combien je suis injuste et mauvaise, mon Jules trop aimé, j'ai murmuré lentement contre les divins et immuables décrets du Maître; un bon prêtre m'a réconciliée avec lui; il ne le voulait qu'à la condition que tu cesserais d'être le maître de mon cœur; j'ai refusé, et il m'a remis mes fautes. Demain, mon Jules, je recevrai, après la messe qui sera dite dans ma chambre, le corps de notre divin Maître; je ne puis aller à lui, il vient à moi. Je serai bientôt administrée; avant de recevoir ces dernières consolations terrestres et religieuses, je veux à toi comme à tous

mes parens, amis et serviteurs présens, demander pardon des chagrins volontaires ou involontaires que j'aurai pu leur causer. Je tiens au pardon de tous, mais au tien, chère âme, plus qu'à tout autre. Suivant ton désir, je t'envoie mes cheveux enchâssés dans une bague que je te prie de ne jamais quitter; enfin, j'ai parachevé avec des larmes bien amères une petite bourse que je te prie de garder en souvenir et pour l'amour de moi. Ce travail de mes mains que tu as désiré est bien insignifiant, il n'a de valeur que par les douloureux souvenirs qui s'y rattachent. J'étais plus heureuse quand pour toi j'ai peint ma triste image...

Ces pauvres objets te seront remis par Léon; sa douleur égale son dévouement, comme je sens qu'il donnerait sa vie pour que je te sois conservée! Je vois ce qu'il souffre, je lui ai fait jurer de vivre pour toi... Aime-le donc, par amour pour moi. O mon Jules! je t'aime! Prie quelquefois pour ton Henriette, ne la chasse jamais de ton cœur! Fais comme si elle allait être ta femme. Je ne veux pas, mon bien-aimé, t'accabler de redites, mais songe, je t'en supplie, à tous les sages conseils que m'a dictés pour toi ma tendresse.

Adieu, mon âme, ma vie, je te donne toutes mes pensées, tous mes baisers.

Ton...

Tant qu'il me restera la force de t'écrire, je le ferai... A toi mon âme...

## XLVII

9 mai.

Mon Jules, il est arrivé, le moment d'une séparation éternelle. Les illusions que me donnait mon amour m'ont longtemps abusée; mais la nature ne perd pas ses droits. Le poison lent de la maladie joint aux terribles secousses qui m'ont assaillie ces temps derniers a consumé ton amie : elle va mourir. Qui t'adoucirait ce coup terrible plus cruel cent fois que celui qui m'atteindra dans peu d'heures peut-être? Car enfin, je te quitte, et c'est une douleur bien amère; mais elle finira avec ma vie. Ce cœur, où tu règnes encore, ne palpitera plus ni pour le chagrin ni pour l'amour; et toi, tu resteras longtemps pour pleurer ton Henriette... Ah! Jules, que je te plains! Je suis bien moins malheureuse que toi, puisque je n'étais pas destinée à te survivre. Oui, mon doux aimé, je vais te quitter bientôt, tout me le dit et je le sens au peu de forces qui me restent... Je ne souffre plus... il me semble que je suis tout esprit (soit dit sans métaphore). Il me semble que

mon âme délivrée de ses terrestres liens va voler près de toi... Que n'y suis-je, ô mon Jules, que n'es-tu là? Ton absence est le dernier et le plus entier sacrifice que j'aie pu faire, au nom de Dieu, aux miens et aux convenances sociales qui ont si cruellement pesé sur nous, j'ai tout pardonné, comme on m'a pardonnée et maintenant je suis tout amour... Que ce mot a de charmes! Aimer, c'était ma vie, et j'en meurs. Adieu, prie Dieu pour ton Henriette, et pense à elle dans tous les actes graves de ta vie; cette survivance ne saurait déplaire à celle qui t'aimera.

Mille tendresses dans le présent. toutes dans l'éternité.

### XLVIII

10 mai.

Le 13 approche, et mes forces déclinent chaque jour; je meurs sans souffrances, tout entière et pleine d'intelligence et de courage. Au moment de te quitter, cher cœur aimé, cher objet de ma plus vive et de ma plus tendre sollicitude, je te supplie, si tu m'as aimée une heure, de renoncer au jeu; je te fais cette prière suprême, car cette nuit, pendant ma triste insomnie, je t'ai vu distinctement occupé à jouer et à gagner des monceaux d'or... En vain je chassais cette image, obstinément elle reparaisait à mes yeux. Chasse de ton noble caractère cette absorbante passion, fuis les gens qui s'y livrent, évite la société de M. de M... dont la liaison avec toi a failli faire rompre notre mariage. Je te parle, cher adoré, sans haine, sans amertume et sans arrière-pensée. Je ne saurais te donner de détails là-dessus, ces choses ont été écrites à mon pauvre père qui consentait à tout. Il te verra plus tard, après sa première douleur passée; sois pour lui indulgent et bon... tu lui avais volé sa fille. Que je suis heureuse dans mon malheur de pouvoir t'écrire jusqu'au bout et de te dire avec mes derniers désirs mes dernières impressions... Comme nous parlons souvent de toi avec Léon... comme nous aurions été heureux si j'avais pu vivre! Tu sais tout ce que je lui dois; je ne te lègue qu'un devoir, c'est celui d'acquitter ma dette en l'accablant de tendresses et de soins; outre que tu complairas à ton amie morte, tu sèmeras pour récolter.

Adieu, toi, adieu, mon bien-aimé, sois heureux sur cette terre, sois grand, sois noble, sois généreux; reste ici-bas, et songe qu'il dépend de toi de nous trouver à jamais réunis.

Je m'arrête, vaincue par ma faiblesse... adieu... à toi ma dernière pensée, à toi mon dernier baiser.

---

# L'AUSTRALIE

## ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

---

Les possessions anglaises dans le Pacifique du Sud, le continent d'Australie et les grandes îles de la Nouvelle-Zélande sont le plus splendide monument du génie colonisateur de la race britannique. Exclus de la plus belle partie de l'Amérique à la fin du siècle dernier par leurs propres descendants, les Anglais ont tourné leur activité vers les régions bien plus lointaines des antipodes, et l'empire colonial qu'ils y ont édifié en cent ans est plus riche et plus peuplé que ne l'était en 1776 celui qu'ils ont perdu. Sans doute la nature les a beaucoup aidés et, sans l'énorme émigration qu'y attirèrent les mines d'or au milieu du siècle, l'Australie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Mais il est vrai de dire aussi que sans la longue préparation, sans les efforts persévérants accomplis avant leur découverte, les gisements aurifères n'auraient pas joui d'une pareille force d'attraction, n'auraient pu produire des effets aussi puissants et aussi durables : la fortune vient rarement à ceux qui ne lui ont pas un peu frayé le chemin. S'il apparaissait aujourd'hui quelques manques de proportion et d'équilibre dans cet édifice si rapidement construit, si la hardiesse de ses habitants actuels semble plutôt tendre à le compromettre par des remaniements et des innovations hasardeuses, il n'en demeure pas moins un étonnant témoignage du génie de l'architecte. L'Australasie est le chef-d'œuvre de la colonisation anglaise. Elle est de plus aujourd'hui, outre un centre de production d'une extraordinaire activité, le théâtre d'expériences sociales de toute sorte. Elle mérite donc à tous les titres l'attention des Européens.

## I

La route d'Amérique est aujourd'hui la plus courte pour se rendre en Nouvelle-Zélande; même pour atteindre les provinces orientales, les plus importantes de l'Australie, elle peut encore rivaliser avec celle du canal de Suez. Il n'en faut pas moins trente-deux jours au minimum pour qu'un voyageur ou une lettre partis d'Angleterre atteignent Auckland, la ville la plus importante, bien qu'elle ne soit plus la capitale de la Nouvelle-Zélande. J'avais suivi cette voie, mais non avec cette rapidité, et après un séjour de quatre mois en Amérique m'étais embarqué pour la traversée du Pacifique qui dure dix-neuf jours, et dont la monotonie est heureusement interrompue par deux charmantes escales aux îles Hawaï et Samoa. Je suis le seul Français à bord; parmi mes compagnons, se trouve pourtant un Californien, fils de Français, naturalisé Américain, qui, bien que n'ayant jamais été visiter la France, en parle encore quelque peu la langue; tous les autres passagers sont Américains ou Anglais, des Îles Britanniques ou d'Australie. Presque tous les Américains nous quittent à Honolulu, la capitale d'Hawaï, où nous arrivons après huit jours de mer. C'est une charmante petite ville qui n'a guère que trois ou quatre rues à l'européenne près du port, et qui disparaît presque tout entière au milieu des cocotiers, des palmiers de toute espèce, des jardins remplis d'arbustes, d'arbres même couverts de fleurs éclatantes. En s'élevant un peu sur les collines, à l'arrière de la ville, la vue est splendide sur la ceinture verte de palmeraies, entrecoupées de rizières et de plantations de cannes à sucre ou de bananiers, qui couvre la plage et s'avance jusqu'au bord même de la mer. Les collines de l'intérieur sont couvertes de broussailles où paissent quelques troupeaux qui, comme les plantations et les plus belles maisons de la ville, appartiennent aux Américains, depuis longtemps maîtres de l'archipel au point de vue économique. Depuis deux ans ils se sont aussi emparés du pouvoir politique, ont déposé et emprisonné la pauvre reine Liliuokalauï et organisé la République hawaïenne. Ils avaient pourtant toute l'influence qu'ils pouvaient désirer sous la monarchie indigène, dont la Constitution avait institué deux chambres pour lesquelles les étrangers avaient le droit de vote! Mais les planteurs de cannes voulaient profiter des avantages que le gouvernement américain fait aux producteurs de sucre nationaux et espéraient lui forcer la main et l'obliger à annexer l'archipel: depuis deux ans, la République d'Hawaï joue le rôle, passablement ridicule, d'un pays qui

demande à être incorporé à un autre qui n'en veut pas. Si beaucoup de *jingos* américains seraient heureux d'étendre l'influence de la Confédération dans le Pacifique, une partie plus calme de l'opinion repousse toute annexion en dehors de l'Amérique, surtout lorsqu'il s'agit d'un petit archipel à population bigarrée où les conflits de race sont perpétuels et pourraient entraîner des difficultés extérieures.

Il y a de par le monde beaucoup de pays bilingues, trilingues même comme la Suisse, mais les populations de différente origine occupent en général des territoires distincts. Je ne crois pas qu'il existe une seule contrée où l'on puisse voir autant de races diverses qu'à Hawaï, vivant entremêlées dans les mêmes villes et les mêmes campagnes, mais à ce point distinctes que, lorsque le gouvernement veut se faire bien entendre de tous, — pour réclamer le paiement des impôts, par exemple, — il fait afficher ses avis en cinq langues : anglais, hawaïen, portugais, chinois et japonais. Les pauvres indigènes ne sont plus aujourd'hui qu'une minorité sur la terre de leurs ancêtres. De 200 000 qu'ils étaient lorsque Cook découvrit leurs îles, ils sont tombés à moins de 40 000, portant la peine de la facilité avec laquelle ils se mêlaient aux autres races, et succombant en foule aux maladies et aux vices que leur apportaient les aventuriers blancs et jaunes : la lèpre, la phtisie, bien d'autres fléaux encore, joints à l'usage immodéré des boissons alcooliques, voilà ce qui a produit la décroissance des Hawaïens comme des hommes de même race qui habitent toute la Polynésie, et non je ne sais quelle loi mystérieuse de la disparition d'une race inférieure devant une race supérieure. Ceux mêmes qui leur ont voulu du bien, comme les missionnaires, ont souvent aggravé les maux qu'ils espéraient guérir, en imposant aux indigènes de brusques changemens d'habitude et l'usage de vêtemens compliqués. Lorsque les Européens ont voulu mettre en valeur les ressources naturelles des îles, ils se sont aperçus qu'ils avaient détruit un instrument nécessaire sous ces climats trop chauds pour leur permettre de travailler. Ils ont alors amené d'abord des Chinois, puis, voyant de redoutables concurrens dans ces patients travailleurs, des Européens acclimatés, des Portugais des Açores, qui prospèrent, d'ailleurs, admirablement, et sont devenus en grande partie petits propriétaires après avoir travaillé aux plantations des Américains. Depuis quelques années, d'autres Jaunes viennent en foule auxquels on n'ose interdire comme aux Chinois l'entrée de l'archipel, parce qu'ils ont des canons et savent s'en servir. Bref 40 000 indigènes et métis, 24 000 Japonais, 15 000 Chinois, 13 000 Portugais, 4 000 Américains, 3 000 Européens —

Anglais et Allemands surtout, avec quelques Norvégiens, Français et Italiens — voilà l'extraordinaire mélange de races qui peuple Hawaï. Peut-être les blancs s'apercevront-ils bientôt qu'ils ont travaillé pour d'autres que pour eux.

Les indigènes polynésiens sont submergés dans cette foule; ce n'est pas ici qu'on peut les bien voir : mais à Samoa, où j'accoste huit jours plus tard, il n'en est plus de même. A peine arrivons-nous en rade de la petite ville d'Apia, où vivent presque tous les trois cents Européens de l'archipel, que nous sommes entourés des barques des indigènes qui s'offrent à nous conduire à terre. Les bateliers montent sur le pont, de beaux hommes, très grands, musculeux, d'une couleur de bronze clair, les traits presque européens, les cheveux bizarrement teints en blanc par la chaux ou en roux par la poussière de corail, une couronne de feuillage sur la tête, les reins ceints d'un simple pagne qui laisse voir les plaques bleues de leur tatouage sur le dos et les jambes. A terre, la ville européenne n'est qu'une rue le long de la plage; tout autour, les cocotiers ombragent de leurs palmes vertes, balancées en haut des grands troncs élancés, les langues de sable jaune qui s'avancent dans le bleu profond de la mer, aussi bien que les pentes des collines assez élevées qui la dominent; sous les arbres, dans leurs grandes huttes ovales, au toit en forme de calotte que supportent des piquets de deux pieds de haut, et dont une mince cloison de jonc ne ferme qu'une partie du pourtour, des indigènes dorment ou causent, la tête appuyée sur une bûche de bois en guise d'oreiller; dans un ruisseau qui descend à la mer, des femmes et des enfants se baignent en jouant. C'est bien le cadre idyllique du *Mariage de Loti*, car toutes ces îles enchanteresses de la Polynésie, Tahiti, Samoa, Tonga, se ressemblent. Ici du moins il y a peu de blancs; point de Chinois; et l'on est agréablement surpris d'apprendre que le nombre des indigènes s'accroît au lieu de diminuer. Les deux défauts de ces gens si gais, si aimables, sont la paresse et l'amour de la guerre : les Anglais et les Allemands qui font à Samoa le commerce du coprah ont dû importer des îles Salomon, dans le voisinage de la Nouvelle-Guinée, des travailleurs dont la peau foncée, les cheveux laineux et le visage prognathe contrastent avec le beau type des Samoans. Ceux-ci, vivant de racines et de fruits, dédaignent toute occupation, à moins qu'ils ne se battent : les guerres des fidèles du vieux roi Malietoa, qui vit paisiblement près d'Apia dans une jolie villa à l'ombre des cocotiers, et des partisans de son rival Mataafa ont rempli les trois îles de l'archipel pendant ces der-



nières années, sans heureusement les ensanglanter beaucoup. Samoa, moins important qu'Hawaï, avec ses 35 000 habitans, presque tous indigènes, est sous un triple protectorat anglais, allemand et américain; mais le gouvernement des États-Unis se désintéresse de plus en plus de ces terres lointaines. Après les avoir quittées, nous apercevons encore dans le lointain les îles Tonga, ou des Amis, le dernier archipel indépendant de l'Océanie. Une fois le cent-quatre-vingtième méridien franchi, nous sommes dans les parages où domine exclusivement la Grande-Bretagne.

En arrivant à Auckland, après plusieurs mois passés en Amérique, j'éprouvai l'impression d'être revenu en Europe, et de débarquer dans un port anglais. Dans cette ville, située presque exactement aux antipodes de Séville, le caractère exclusivement britannique de la population saute aux yeux, non seulement par les types des passans rencontrés dans les rues, mais par l'aspect général de la ville et des environs. Plus de ces immenses maisons à dix, quinze, dix-huit étages, comme on en voit même dans les villes secondaires d'Amérique; plus de tramways électriques sillonnant toutes les voies importantes, mais des rues calmes quoique assez animées, et bien tenues; dans les environs, sur les pentes de la colline volcanique du mont Eden, ou sur les rives rocheuses de la baie, les *cottages* en bois des habitans, avec leurs petits jardins, plantés d'arbres verts et cachés aux regards indiscrets des passans par des haies aux feuilles persistantes, ou de simples clôtures en bois. La position de la ville est excellente, à la racine de la longue et étroite péninsule que l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande projette vers le nord, sur une grande baie profonde, abritée par des îles et des promontoires des tempêtes du large, et à trois kilomètres seulement d'un autre port, sur la côte opposée de la péninsule, dont l'entrée est malheureusement obstruée par une barre de sable; les Anglais ont, certes, bien choisi le lieu de leur premier établissement en Nouvelle-Zélande.

En même temps que le type anglais des choses et des gens, d'autres caractères me frappaient que je devais retrouver dans toute l'Australasie : ainsi, l'insignifiance de l'élément indigène, dont on ne rencontre presque aucun représentant à Auckland. Les colonies australiennes devraient à cette circonstance le bonheur d'ignorer les querelles de race, si la présence de Chinois, qu'on rencontre en grand nombre dans les bas quartiers, ne révélait l'existence, non pas encore d'un péril, mais du moins d'une question jaune qui se pose partout sur les côtes du Pacifique. L'un des prin-

cipaux élémens de prospérité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les gisemens de métaux précieux, m'était encore signalé par la spéculation locale sur les mines d'or des districts de Thames, situées à quelque quinze lieues d'Auckland, au delà du golfe d'Hauraki. En revanche, l'autre grande source de richesse de ces pays, l'élevage du mouton, n'existe guère dans cette partie de la Nouvelle-Zélande.

L'ensemble des grandes colonies britanniques des Antipodes, que les Anglais désignent sous le nom d'Australasie, forme un tout remarquablement homogène, sans rien du mélange extraordinaire de races que l'on trouve aux États-Unis : les mêmes élémens de prospérité ont favorisé leur développement, les mêmes causes de force et de faiblesse se trouvent dans les sociétés qui s'y sont constituées. Toutefois, l'histoire de leur formation et même leur état actuel sont caractérisés par quelques différences qui tiennent à la nature des lieux, du sol et du climat, aussi bien qu'à la diversité des populations indigènes que les hommes de notre race ont rencontrées d'une part en Australie, de l'autre en Nouvelle-Zélande lorsqu'ils sont venus s'y établir, il y a un siècle à peine. Sur une carte, le contraste entre le massif continent australien, dont la moitié appartient à la zone torride, et les îles aux côtes capricieusement découpées de la Nouvelle-Zélande, frappe d'abord les yeux, et l'esprit conçoit aussitôt les diversités de climat et de végétation qui doivent résulter des différences géographiques.

L'archipel de la Nouvelle-Zélande, situé aux antipodes de l'Espagne et du golfe de Gascogne, comprend deux grandes îles et à l'extrême sud la petite île Steward, et s'étend sur une surface égale à la moitié de celle de la France. Malgré sa taille exiguë c'est une terre de violens contrastes et d'étrangetés. Dans l'île du Nord, à la même distance de l'Équateur que l'Andalousie et la Sicile, on trouve le même climat favorisé, un peu plus doux même en hiver, un peu moins chaud en été, tandis qu'à l'extrémité de l'île du Sud, où la latitude correspond à celle de la Bretagne, les immigrans d'Écosse, qui l'ont surtout peuplée, s'ils ont un peu moins de brume et de froidure en hiver, n'ont pas à subir des étés plus chauds que ceux de la mère patrie.

La côte du sud-ouest est découpée en fiords profonds, où les montagnes tombent droit dans la mer, et qui surpassent même ceux de la Norvège, grâce à la variété et à l'exubérance de la végétation qui recouvre leurs bords partout où le rocher n'apparaît pas à nu. D'immenses glaciers, dont le plus grand a 30 kilomètres de long sur 2 de largeur moyenne, y descendent jusqu'à

200 mètres à peine au-dessus du niveau de la mer, au milieu des forêts toujours vertes. Le plus haut sommet des « Alpes » néo-zélandaises, le mont Cook, atteint 3 700 mètres, 1 100 de moins que le Mont-Blanc; mais, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, la ligne des neiges perpétuelles est plus basse qu'en Suisse, et l'ensemble de la chaîne de montagnes, vue des plaines de Canterbury, qui s'étendent au pied du versant oriental, n'est pas moins grandiose que les véritables Alpes. Les grandes nappes d'eau qui s'allongent dans les vallées méridionales des mêmes montagnes ajoutent encore à la ressemblance, et les bords du lac Wakatipu ou du lac Te-Anau ne le cèdent guère en beauté à ceux du lac des Quatre-Cantons. L'île du Nord contient moins de sites imposans que l'île du Sud, mais elle est plus étrange, grâce aux extraordinaires phénomènes qu'y font naître les forces volcaniques toujours en activité. Les environs du lac de Rotoroua sont semés de geysers, de sources chaudes, de mares de boue bouillante; dans le vallon de Whakarewarewa, les colonnes de vapeur sortant de terre s'élèvent de tous côtés. Malheureusement le plus beau de ces sites a été détruit il y a dix ans. La Terrasse blanche et la Terrasse rose, se faisant vis-à-vis sur les deux rives du petit lac de Rotomahana, étaient une merveille unique au monde. Formées par les incrustations séculaires des sources minérales, elles descendaient en gradins vers le lac, au milieu des fougères arborescentes; l'eau bouillante des geysers qui les dominaient et d'autres sources du voisinage alimentaient le lac qui se déversait dans un autre situé plus bas par un large ruisseau d'eau chaude. La nuit du 9 au 10 juin 1886, une colline que nul ne croyait être un volcan s'entr'ouvrit tout à coup, vomit de la lave et des cendres; de violentes secousses de tremblemens de terre se succédèrent de dix en dix minutes. Lorsque le jour se leva, le 10 juin, à midi seulement, le lac de Rotomahana n'existait plus: toute la luxuriante végétation des environs avait disparu; cent personnes avaient péri. Aujourd'hui de mornes champs de lave s'étendent à la place des fameuses terrasses, et, dans le pays environnant, les tranchées des routes permettent de voir que le sol primitif a été recouvert de près d'un pied de cendre. Il existe encore plusieurs terrasses blanches, moins belles que celle qui a été détruite, mais la Terrasse rose était unique. Les geysers de Whakarewarewa et de Wairoki, les fumerolles, les sources chaudes répandues à profusion ne suffisent pas encore à l'échappement des vapeurs souterraines; les tremblemens de terre y sont très fréquens et au centre de l'île se trouve un grand massif volcanique dont l'activité n'est pas tout à fait éteinte. On l'aperçoit

de loin, en arrivant du nord, lorsqu'on traverse l'île en voiture; la masse énorme du Ruapehu se dresse à 2700 mètres, couverte de neige en hiver sur la moitié de sa hauteur, flanquée à droite du cône régulier du Ngauruhoe, d'où s'échappe une spirale de vapeur, et du cône tronqué du Tongariro, étincelans de blancheur eux aussi et dominant les eaux bleues du lac Taupo. Le coup d'œil paraît d'autant plus imposant qu'on a traversé pendant de longues heures de mornes plateaux mamelonnés, couverts seulement de fougères, où de rares lambeaux de bois attachés aux flancs de quelques collines sont tout ce qui reste des anciennes forêts qu'ont ravagées les incendies.

La végétation, là où elle subsiste encore, est ce qu'il y a de plus magnifique à la Nouvelle-Zélande. Tous les arbres indigènes sont à feuilles persistantes, mais ils n'ont pas l'uniformité, la raideur qui rend trop souvent tristes les forêts de pins et de sapins des pays du Nord, et leurs feuillages ont les teintes les plus variées du vert. Le plus beau de ces arbres, le kauri, qui atteint parfois quarante mètres de hauteur, dont les premières branches se détachent du tronc à vingt mètres, ne pousse plus aujourd'hui que dans la longue péninsule septentrionale, au nord d'Auckland; son aire était bien plus étendue jadis, comme en témoigne la curieuse industrie de la gomme fossile: l'extraction de cette résine de kauri enfouie dans le sol, et provenant d'anciennes forêts, est une des industries importantes du pays. Dans l'année 1893, il en avait été retiré plus de 8000 tonnes valant 6 millions et demi de francs, et la valeur totale de la gomme extraite depuis quarante ans atteint 170 millions. C'est une matière assez semblable à l'ambre par son aspect et les usages auxquels elle se prête. Le kauri est le plus grand, le plus utile des arbres de la Nouvelle-Zélande; les autres bons bois de construction y sont rares. Mais c'est le sous-bois, plus encore que les arbres de haute futaie, qui fait le charme et la beauté de ces forêts. J'en fus émerveillé, surtout, dans un petit bois séparé seulement par un pli de terrain du sinistre vallon de Tikitere, au sol nu et jauni, troué de solfatares, entrecoupé de mares de boue huileuse, que de gros bouillons soulèvent lourdement pour en laisser échapper des vapeurs fétides. A trois cents mètres de ce site désolé, je me trouvais au milieu des fougères arborescentes, dont les grands troncs s'élèvent jusqu'à quinze ou vingt pieds pour s'épanouir en une couronne d'immenses frondaisons; parmi toutes les espèces variées se distingue la *silver-fern*, avec l'envers de ses feuilles d'un blanc d'argent. Des lianes qui entrelacent le sous-bois en font un fourré aussi inextricable qu'en une

forêt vierge des tropiques ; les troncs des grands arbres jaillissent tout droits, entourés d'une dentelle de délicates fougères grim-pantes ; et d'autres fougères encore tapissent partout le sol. De l'autre côté du bois, au fond d'un ancien cratère aux pentes abruptes, mais verdoyantes, dort un petit lac d'un bleu laiteux, qui jadis était bouillant, s'il faut en croire la tradition.

Ce pays, d'une végétation si riche, était, avant l'arrivée des Européens, d'une étonnante pauvreté en animaux : point d'autres mammifères que des rats et les chiens des indigènes, point de ser-pens non plus, quelques lézards ; les oiseaux avaient d'assez nom-breux, mais étranges représentans. Le plus extraordinaire était le *moa*, gigantesque animal coureur, aux ailes rudimentaires, comme l'autruche, et proche parent de l'*Epyornis* de Madagascar, île avec laquelle la Nouvelle-Zélande offre plus d'une curieuse analogie sous le rapport de la flore et de la faune. Le moa est aujourd'hui une espèce éteinte ; mais ses os énormes et ses plumes même se trouvent dans nombre de cavernes, et on suppose que sa disparition est très récente. J'ai vu dans les musées des villes de la Nouvelle-Zélande plusieurs exemplaires de son squelette haut de quatre mètres et de ses œufs longs d'un pied. Il reste aujour-d'hui quelques petits oiseaux de la même famille, les kiwis ou *apteryx*, et les weka, incapables de voler. L'absence des oiseaux chanteurs rend tristes les belles forêts de la Nouvelle-Zélande ; mais les perroquets abondent. L'un d'eux, le kea, a donné un curieux exemple d'évolution des instincts ; c'est un des plus redoutables ennemis des éleveurs de moutons. Il s'abat sur le dos des animaux, arrache la laine, déchire les chairs et va droit sans hésiter à la graisse qui entoure le rein, dont il se nourrit, sans toucher aux autres parties de l'animal. L'introduction du mouton en Nouvelle-Zélande date de moins d'un siècle, et le kea, qui est un oiseau indigène, ne pouvait vivre auparavant que d'insectes : c'est un curieux mystère que ce changement de régime et la formation de ce nouvel instinct.

Les hommes qui peuplaient seuls la Nouvelle-Zélande avant l'arrivée des Européens ne sont pas moins étranges que les ani-maux, les plantes et le sol lui-même. Les Maoris font partie de cette intéressante et quelque peu mystérieuse race polynésienne qui peuple tous les archipels du Pacifique oriental. Il suffit de les voir pour le reconnaître, et leur langue le prouve aussi. Lorsque Cook, en 1770, explora les côtes de la Nouvelle-Zélande, un indi-gène de Tahiti qu'il avait emmené, lui servit d'interprète. J'ai entendu moi-même, aux îles Hawai, un de mes compagnons de voyage, colon de la Nouvelle-Zélande, s'adresser en maori aux

indigènes qui comprenaient sans difficulté cette langue d'un pays dont deux mille lieues les séparent. D'après les traditions et les arbres généalogiques conservés par les prêtres, les Maoris ne seraient en Nouvelle-Zélande que depuis vingt-sept générations, c'est-à-dire depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Ils quittèrent, disent-ils, l'île de Hawaïki, à la suite d'une guerre civile, s'embarquèrent dans deux grands canots, *Tainui* et *Arawa*, et abordèrent en deux points qu'ils désignent nettement sur la côte nord-est de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande, la seule où ils aient jamais formé une population assez dense. On conserve, au musée de Wellington, capitale de la colonie, un morceau de bois qu'on dit avoir appartenu au *Tainui*. La position exacte de l'île de Hawaïki reste douteuse : c'est évidemment la même île dont disent venir les habitans d'Hawaï qui ont, racontent-ils, nommé leur nouvelle patrie en souvenir de l'ancienne; l'opinion la plus généralement admise, c'est qu'Hawaïki n'est autre que Savaii, la plus grande des îles Samoa.

Les Maoris ont singulièrement changé de genre de vie après leur émigration : ils sont, comme le Kea, devenus féroces. Tous les archipels polynésiens ont été déchirés par des guerres fréquentes; mais à la Nouvelle-Zélande la guerre ne cessait jamais. C'était la pensée constante, le plaisir même de tous les indigènes; la *vendetta* était une obligation rigoureuse et la tribu entière prenait fait et cause pour celui de ses membres qui avait été outragé par une tribu voisine. Leurs ennemis une fois vaincus, ils mangeaient les morts et les prisonniers : c'était une croyance commune qu'en se nourrissant du cœur et du cerveau d'un ennemi, on acquérait son courage et son intelligence. Les habitations des chefs étaient ornées des têtes fumées et momifiées des vaincus. Sans doute, l'absence de tout mammifère dans le pays avait contribué à faire naître le cannibalisme. Sous le climat humide et relativement froid de la Nouvelle-Zélande, les Polynésiens ne pouvaient se contenter de fruits et de racines comme dans les archipels équatoriaux, et la chair humaine pouvait seule leur fournir une nourriture animale. Malgré leur férocité et quoiqu'ils ignorassent l'usage des métaux, les Maoris n'étaient pas des sauvages : ils cultivaient les patates qu'ils avaient apportées d'Hawaïki, tissaient avec les fibres du *Phormium tenax* les grands manteaux dont ils se vêtaient et qui étaient couverts de plumes pour les chefs. Leurs armes étaient des haches de pierre polie fixées à un manche en bois à l'aide de fibres de phormium; avec leurs outils, en pierre aussi, ils exécutaient des ciselures si délicates qu'on a cru longtemps qu'ils connaissaient, sans vouloir l'avouer,

l'usage des métaux : les proues et les poupes de leurs grands canots de guerre, dont j'ai vu un exemplaire long de 25 mètres, étaient ainsi ciselées et incrustées de nacre, de même que les parois des maisons des chefs et des *whare-puni* ou maisons d'assemblée des tribus dont l'une, conservée au musée de Wellington, a 13 mètres de long sur 5 de large et 3<sup>m</sup>,50 de hauteur au centre. Ils sculptaient même le corps humain, se couvrant de tatouages compliqués, qu'il fallait se reprendre à cinq fois pour compléter ; les chefs portaient ainsi sur leur visage leur blason et leur généalogie. Aujourd'hui encore beaucoup de femmes se tatouent les lèvres et le menton. Les Maoris avaient une mythologie : outre les dieux principaux, ils croyaient à des esprits cachés dans chaque objet de la nature. Certains de leurs mythes ne manquaient pas de grâce. Ainsi le ciel était pour eux l'époux de la terre qui, séparé d'elle, verse des larmes que nous appelons pluie et auxquelles la terre répond par des soupirs qui sont les brouillards.

Les premières rencontres des Européens avec ce peuple intelligent, mais féroce, furent sanglantes : dès 1643 l'équipage d'un canot du navire de Tasman fut massacré et aucun blanc n'aborda plus en Nouvelle-Zélande jusqu'en 1769. Cook put alors échapper à la mort grâce à ses fusils et parvint plus tard à entrer en relations avec les indigènes ; ils refusaient ses cadeaux, et lui demandaient ses armes à feu ; se procurer des fusils devint dès lors l'idée fixe des Maoris ; ils en obtinrent quelques-uns des baleiniers qui commençaient à fréquenter ces mers. Un chef, Hongi, après avoir visité Sydney, se fit conduire en 1820 en Angleterre, et en revint avec des présents de George IV qu'il échangea en Australie contre des armes à feu. Les guerres entre tribus, relativement peu meurtrières avec les anciennes armes de pierre, devinrent dès lors d'épouvantables massacres : en un seul jour, Hongi tua sept cents de ses ennemis, dans une île du lac Rotoroua ; son rival, Te Rauparaha, qui s'était procuré lui aussi des fusils en envoyant un de ses cousins faire le voyage d'Angleterre, extermina presque entièrement les Maoris de l'île du Sud. Dans cette période, d'assez nombreux aventuriers blancs s'étaient mis à vivre parmi les tribus, adoptant les mœurs des indigènes et désignés à cause de cela sous le nom de *Pakehas-Maoris* ou Maoris-étrangers ; ils étaient bien reçus, parce qu'ils savaient entretenir et réparer les armes et jouaient un rôle important dans les guerres.

Jusqu'en 1840, il ne vint pas se joindre à ces aventuriers d'autres blancs que des missionnaires dont les premiers étaient

arrivés vers 1814 ; s'ils ne purent déterminer leurs féroces convertis à cesser de s'entre-tuer, ils les détachèrent du moins peu à peu du cannibalisme, en introduisant des animaux domestiques qui prospérèrent. C'est à leur instigation que les principaux chefs signèrent en février 1840 le traité de Waitangi, par lequel la Confédération des Tribus-Unies de la Nouvelle-Zélande acceptait le protectorat anglais. A ce moment même la France se préparait à prendre possession des îles. Une Compagnie nanto-bordelaise de la Nouvelle-Zélande, fondée en 1837, avait acquis l'année suivante, d'un capitaine baleinier, Langlois, quelques centaines d'hectares de terre, qu'il avait achetés aux Maoris d'Akaroa dans l'île du Sud. A la demande de cette société et d'un de ces aventuriers comme il y en a tant dans notre histoire, le baron Thierry, qui avait essayé de se créer un royaume en Nouvelle-Zélande, le gouvernement français envoya la corvette l'*Aube* chargée de prendre possession de l'île du Nord, puis de celle du Sud et le transport *Comte-de-Paris* qui devait débarquer soixante émigrans à Akaroa. L'*Aube* arriva trop tard, en juillet 1840 ; le gouverneur anglais déclara que la possession de l'île du Nord entraînait celle de l'île du Sud et envoya aussitôt un navire de guerre planter le drapeau britannique à Akaroa. Quelques-uns des émigrans du *Comte-de-Paris* y restèrent pourtant, et de nombreux noms français s'y trouvent encore. La Nouvelle-Zélande, si salubre et dont le climat est si voisin du nôtre, aurait été pour la France une admirable colonie ; on est malheureusement en droit de se demander si nous aurions eu assez d'esprit de suite pour en poursuivre le développement, pour ne pas abandonner même cette terre éloignée où il fallut pendant trente ans batailler avec les indigènes.

Aussitôt que les Européens arrivèrent en nombre et firent mine de s'établir à demeure, la guerre commença. C'est la question des achats de terre qui fut l'origine de presque tous les conflits : le sol était la propriété collective des tribus, dont plusieurs prétendaient souvent avoir des droits sur le même territoire ; d'autre part des colons avaient fréquemment acheté de bonne foi des terres à des individus pour les cultiver. Aussi la lutte fut-elle plutôt, sauf peut-être de 1860 à 1870, une série de soulèvemens locaux qu'une guerre nationale. Elle fut des plus sanglantes, quoique les Maoris respectassent désormais les morts et traitassent bien les blessés. Embusqués dans les bois ou retranchés dans leurs *pa* entourés de palissades, et construits avec une véritable science de la fortification, mettant en œuvre toutes sortes de ruses pour tromper leurs ennemis, les indigènes soutinrent



souvent le choc de forces anglaises très supérieures. L'affaire du *pa* de la Grille, en 1864, est une des plus typiques de cette guerre. Le général Cameron avec 1 700 Anglais s'y heurta à 200 Maoris et égara d'abord son feu sur un retranchement ébauché et surmonté d'un pavillon, à 100 mètres sur le côté de la forteresse. Quand il eut enfin découvert la ruse et fait brèche avec son canon, le feu des défenseurs cessa, comme s'ils décampaient, pour ne reprendre que lorsque les assaillans furent presque à bout portant. Entrées pourtant dans le fort, mais fusillées au milieu des retranchemens intérieurs, les troupes anglaises furent prises de panique et s'enfuirent en laissant plus de cent des leurs sur le terrain. Les Maoris s'esquivèrent pendant la nuit par petits groupes, et les Anglais trouvèrent le lendemain, parmi de nombreux morts, un soldat blessé, encore vivant, près de qui était une écuelle pleine d'eau que les Maoris avaient dû chercher en traversant deux fois les lignes ennemies.

La guerre, presque ininterrompue de 1860 à 1870, avait eu pour cause la décision prise par un gouverneur de traiter pour l'achat des terres avec les occupans de fait sans tenir compte des droits des tribus. L'établissement, dès 1865, d'une cour spéciale pour déterminer ces droits conformément aux coutumes indigènes contribua beaucoup à la pacification. Pourtant il y eut encore, même après 1870, quelques troubles sérieux, occasionnés par la secte religieuse des Hauhaus, qui prétendait combiner le christianisme et l'ancien paganisme; en 1881 on dut envoyer 2 000 hommes pour arrêter un prophète, Te Whiti. Enfin en 1883, le roi Tewhiao, reconnu pour chef par presque toutes les tribus de l'île du Nord, se réconcilia avec le gouvernement, et des ingénieurs purent traverser le district sauvage et jusqu'alors dangereux du « Pays du roi » pour y étudier un tracé de chemin de fer. Aujourd'hui, la sécurité est complète dans la Nouvelle-Zélande, dont les districts les plus reculés sont parcourus par des services de voitures publiques; il ne s'y trouve même plus de troupes anglaises.

Devant l'énorme majorité de la population européenne toute tentative de révolte serait vaine, et les indigènes le savent. Dès 1863, il y avait en Nouvelle-Zélande 160 000 blancs contre 50 000 à 60 000 Maoris, et même dans l'île du Nord, les premiers l'emportaient en nombre. Depuis, les Européens sont devenus beaucoup plus nombreux, les indigènes ont décru. De 100 000 qu'ils étaient sans doute au commencement du siècle, il n'en reste plus aujourd'hui que 42 000. Leur ardeur à s'entre-détruire, les maladies, le changement d'habitudes ont provoqué cette diminution,

qui semble à peu près enrayée aujourd'hui (1). Ils sont chrétiens, s'habillent pour la plupart à l'européenne; leurs enfans fréquentent les écoles; presque tous savent lire et écrire en maori, et le plus grand nombre parlent aussi l'anglais. On n'en voit presque pas dans les villes de la côte; mais lorsqu'on parcourt l'intérieur de l'île du Nord, leurs villages, semés de loin en loin sur les pentes des collines, sont à peu près les seules habitations qu'on rencontre. Ils vivent par petites agglomérations dans des cabanes spacieuses, à doubles parois de joncs, maintenues par des cadres en planches, surmontées d'un toit à double pente; le faite en est à huit ou dix pieds de hauteur, mais il descend sur les côtés à trois ou quatre pieds du sol, et forme en avant de l'entrée un auvent où les Maoris se tiennent le plus souvent. Les indigènes n'ont pas à se plaindre de la domination anglaise: ils possèdent plus de deux millions et demi d'hectares de terres dont beaucoup sont, il est vrai, situées dans les sols pauvres du centre de l'île du Nord. La plus grande partie de ces terres est la propriété collective des tribus qui se font des revenus importans en les louant aux Européens. La propriété individuelle existe pourtant aussi chez les Maoris, et la cour de justice spéciale qui s'occupe des questions relatives aux terres des indigènes a plusieurs fois, à leur demande, divisé certaines propriétés des tribus entre leurs membres. Cependant l'idée de la communauté des biens reste encore fortement enracinée: un journal néo-zélandais racontait, pendant mon séjour, qu'un Maori s'étant avisé d'organiser un service de voitures entre une petite ville et la gare voisine, tous les indigènes de sa tribu se crurent aussitôt le droit de s'en servir gratis et, lorsqu'il leur demandait le prix de leur place, ils lui répondaient que, s'ils devaient payer, ils pouvaient tout aussi bien se servir de la voiture des Pakehas (Européens). Devant cet état d'esprit, notre homme dut renoncer à son entreprise.

Les Maoris sont représentés au parlement de la Nouvelle-Zélande par quatre députés élus au suffrage universel, qui ont tous les droits de leurs collègues blancs. L'un d'eux, M. Hone Heke, est même l'orateur le plus disert de toute l'assemblée et fort populaire parmi les colons. Les Anglais n'ont aucun préjugé de couleur contre les indigènes, et les coudoient partout sans répugnance. D'après le dernier recensement, 250 Européens

(1) Les recensemens donnent, pour les Maoris depuis vingt ans, les chiffres suivans: 45 470 en 1874; 43 595 en 1878; 44 097 en 1881; 41 969 en 1886; 41 993 en 1891. Les chiffres de 1876 et 1878 doivent être considérés comme seulement approximatifs et sans doute un peu inférieurs à la réalité, la sécurité n'étant pas encore bien établie à cette époque. 39 535 Maoris habitent l'île du Nord.

avaient épousé des femmes maories et l'on comptait 4 865 métis, 650 de plus que cinq ans auparavant. Il semble bien que la destinée finale des indigènes soit d'être non pas détruits, mais absorbés dans la population blanche, dont le type n'en sera guère modifié, vu son énorme prépondérance.

Les indigènes ne forment plus qu'un seizième des habitans de la terre de leurs ancêtres : même dans l'île du Nord les colons sont sept fois plus nombreux qu'eux. Les 630 000 qui, en 1891, se trouvaient en Nouvelle-Zélande n'y sont pas venus seuls. Ils ont amené avec eux les animaux, les plantes du vieux monde, auxquels le climat n'a pas été moins favorable qu'aux immigrans eux-mêmes. Sous cette invasion étrangère, le pays est devenu tout différent : des millions de moutons, des centaines de milliers de bœufs et de chevaux peuplent les pâturages de cette contrée où les mammifères n'étaient presque pas représentés : les poissons d'Europe remplissent les rivières ; des oiseaux du vieux monde ont été introduits aussi. Plusieurs espèces de l'ancienne faune sont menacées de destruction, comme l'apteryx, comme le rat maori lui-même, qui disparaît devant le rat d'Europe. La vigoureuse flore indigène a mieux résisté : malgré les incendies, malgré l'exploitation des forêts, souvent destructrice, les beaux arbres et les fougères de la Nouvelle-Zélande subsisteront pour lui conserver son individualité. Les plantes du pays ont dû cependant partager leur ancien domaine avec celles qu'ont importées les colons : les céréales, le tabac, les orangers dans l'île du Nord, les herbes même de l'Angleterre. Près des villes et des côtes, ce ne sont pas seulement les habitans, c'est le cadre même qui est devenu européen ou plutôt cosmopolite ; car, à côté des arbres indigènes et de ceux de l'Angleterre on peut y voir l'eucalyptus d'Australie et le gracieux pin ou araucaria de l'île Norfolk, dont la ramure régulière semble former une série de vasques, de plus en plus petites à mesure qu'elles sont plus près de la cime.

Les villes elles-mêmes, de moyenne étendue, bâties presque toutes au bord de la mer, en pente sur des collines où s'étagent des *cottages* entourés de jardins, que séparent des haies de grands géraniums et où fleurissent des camélias en pleine terre, sont des cités anglaises transportées sous un climat plus doux. Très calmes dans les hauts quartiers, assez tranquilles même dans ceux du port où se concentre le mouvement des affaires, elles n'ont pas l'exubérance des villes américaines, même moins importantes, ni tout leur luxe de moyens de communication mécanique ; elles paraissent plus âgées qu'elles ne le sont réellement, car aucune ne dépasse sensiblement la cinquantaine. La Nouvelle-Zélande a quatre

centres principaux : deux dans l'île du Nord : l'ancienne capitale, Auckland, qui est encore la plus importante avec ses cinquante mille habitans et la nouvelle, Wellington, plus centrale, sur le détroit de Cook qui sépare les deux îles, mais peuplée seulement d'un peu plus de trente mille âmes. Les deux centres de l'île du Sud, Christchurch et Dunedin qui ne le cèdent l'une et l'autre que de quelques milliers d'habitans à Auckland, ont chacun leur physionomie particulière et portent encore l'empreinte de leur origine confessionnelle. Christchurch, la seule ville néo-zélandaise qui ne soit pas sur la côte, a été fondée en 1860 sous les auspices d'une association anglicane présidée par l'archevêque de Canterbury : elle s'élève au milieu des grandes plaines qui portent aujourd'hui le nom de la métropole de l'Eglise d'Angleterre, sur les bords d'une petite rivière tout anglaise d'aspect, aux rives ombragées de saules pleureurs, qui traverse avant d'entrer dans la ville un parc planté lui aussi d'arbres d'Europe. La cathédrale anglicane se dresse, seule, au milieu de la place qui forme le centre de la ville, témoignant ainsi des idées religieuses des premiers colons, arrivés d'Angleterre sous la conduite d'un évêque. Dunedin, la seule ville du monde plus rapprochée du pôle Sud que de l'Équateur, fut fondée quelques années plus tôt par « l'association de l'Eglise libre d'Écosse ». Elle porte l'empreinte de son origine par ses nombreuses églises presbytériennes, d'un fort élégant style gothique, ses établissemens d'instruction de toute espèce, le type et l'accent de ses habitans. L'action de l'esprit écossais est très sensible dans le développement de toutes les colonies australiennes, de la Nouvelle-Zélande surtout, d'où sont souvent partis, bien qu'elle soit la plus jeune, les courans d'opinion qui ont entraîné ses aînées.

## II

Les îles de la Nouvelle-Zélande, aux capricieux contours, au relief mouvementé, semblent un morceau d'Europe jeté dans le Pacifique austral ; on leur a même trouvé, en supprimant par la pensée le mince détroit qui les sépare, une analogie de forme avec l'Italie. C'est à l'Afrique, au contraire, qu'il faut comparer l'Australie, pour sa massive lourdeur, ses côtes inhospitalières, ses déserts, et même le climat, sinon des parties voisines de la côte, du moins des régions de l'intérieur. Ce continent, d'une étendue égale aux quatre cinquièmes de l'Europe, a dans tous ses caractères quelque chose d'inachevé. Son système orographique et hydrographique est rudimentaire : une seule chaîne de montagnes

digne de ce nom, dont le pic le plus élevé dépasse à peine 2000 mètres, s'allonge à une distance de cent à deux cents kilomètres de la côte orientale; en arrière, tout l'intérieur n'est plus qu'un vaste plateau, de peu d'élévation, inclinant vers une dépression allongée, dont le fond est occupé par des marais et des lacs salins qu'un seuil sépare d'une des rares indentations importantes de la côte de l'Australie, le golfe Spencer : c'est une disposition géographique tout à fait semblable, sur une plus vaste échelle, à celle des grands chotts qui s'étendent au Sud de l'Algérie et de la Tunisie, en arrière du golfe de Gabès. Les cours d'eau côtiers, descendant des montagnes de l'est et des croupes qui terminent le plateau au nord et au sud, sont nombreux, mais de peu d'étendue. Dans l'intérieur, où les vents pluvieux n'arrivent guère, se trouvent seulement quelques lacs salés, le plus souvent à sec. Un seul système fluvial pénètre au loin vers le centre, c'est celui du Murray et de ses affluens qui prennent naissance sur le versant intérieur de la chaîne de montagnes orientale. Sur les cartes ces rivières forment une ramure imposante; mais il faut en rabattre dans la réalité : tous ces cours d'eau dont les sources sont exposées aux longues sécheresses d'un climat brûlant, — on a vu le thermomètre s'élever à Bourke, sur le Darling, à plus de 50 degrés, — ont un régime fort irrégulier; cependant, au printemps des bateaux plats peuvent remonter à plusieurs centaines de lieues de la mer, pour aller chercher les laines de l'intérieur. Le point extrême de la navigation sur le Darling aux hautes eaux est à 1700 kilomètres de l'embouchure du Murray. Mais le manque de bonnes communications fluviales dans presque toute l'Australie n'en est pas moins une des grandes infériorités de ce continent.

La flore et la faune australiennes ont le même caractère inachevé et primitif que la terre qui les porte. Cette immense contrée a bien moins d'espèces végétales que l'archipel restreint de la Nouvelle-Zélande : l'eucalyptus est presque le seul arbre australien; raide et peu gracieux avec ses branches tordues d'où pendent en longs rubans des lambeaux d'écorce et que terminent les maigres touffes d'un feuillage terne, vert sombre ou gris bleuâtre, il forme d'interminables forêts clairsemées où l'on trouve à peine de l'ombrage. L'île de Tasmanie tout entière, grande comme dix départemens français, n'est qu'une seule forêt d'eucalyptus, et sur le continent australien l'eucalyptus couvre d'une façon continue des étendues plus considérables encore, surtout aux abords des côtes. Dans les vastes régions de pâtures du Murray et du Darling, de l'intérieur des colonies de Nouvelle-Galles et de Victoria,

maint district ressemble à un parc avec les eucalyptus semés de place en place au milieu des plaines herbeuses. De grandes étendues de terrains arides sont souvent couvertes d'un impénétrable fourré d'eucalyptus rabougris : c'est le *mallee-scrub*, très difficile à défricher et impropre à tout usage. Dans les parties tempérées de l'Australie, on ne trouve d'autres arbres qu'au fond de quelques ravins où croissent des fougères arborescentes ; mais dans les régions tropicales de nombreuses espèces de palmiers viennent varier sur les côtes la monotonie des forêts d'eucalyptus. Cet arbre triste est des plus précieux : grâce à lui, les fièvres paludéennes sont inconnues dans presque toute l'Australie, qui est la contrée la plus salubre du monde. Il pousse avec une rapidité inconnue aux autres espèces. Aussi les Européens l'ont-ils adopté, et le *blue-gum* surtout, l'*eucalyptus globulus*, naguère relégué aux extrémités de la terre, a-t-il été répandu par eux sur le monde entier, dans le midi de l'Europe, dans le nord et le sud de l'Afrique, dans les deux Amériques.

La faune de l'Australie, aussi peu variée que sa flore, ne comprend guère que des types d'une organisation inférieure. Elle en est restée pour ses mammifères aux espèces qui vivaient en Europe et en Amérique au début des temps tertiaires, aux marsupiaux, représentés surtout par les Kangourous, dont il y a plus de cent espèces, depuis le Kangourou-rat jusqu'au Kangourou-géant qui pèse cent kilogrammes. Plus étrange encore, et moins perfectionné, est l'ornithorhynque, ce quadrupède aux pieds palmés, muni d'un bec et qui pond des œufs. Les oiseaux sont plus nombreux et plus divers, souvent très beaux, comme l'oiseau-lyre ; mais aucun n'est chanteur. Quelques grands oiseaux coureurs se trouvent encore dans les steppes de l'intérieur. Un des traits les plus importants de la faune australienne, c'est l'absence de carnassiers de grande taille. Trois espèces de marsupiaux carnivores et quelques serpens venimeux sont les seuls animaux nuisibles que les Européens y aient trouvés.

Les indigènes, en harmonie avec les types inférieurs de toute la nature ambiante, sont au degré le plus bas de l'échelle humaine. D'un noir plus sombre encore que les nègres africains, ils s'en distinguent par leurs cheveux bouclés et non crépus et les fortes barbes des hommes. Leur prognathisme est encore plus accentué. Essentiellement nomades, ils ne cultivent pas la terre et n'ont point de troupeaux, mais vivent de la cueillette des fruits et de la chasse : de leurs armes rudimentaires de pierre et de bois, l'une est célèbre : c'est le *boomerang*, morceau de bois recourbé qui revient vers celui qui l'a lancé après avoir

frappé sa proie. Les primitifs Australiens n'ont d'autre religion que quelques coutumes superstitieuses ; leur langue, dont les dialectes sont nombreux, est un pauvre assemblage de sons confus et sourds, bien différent du clair et harmonieux idiome des Maoris : quelques savans pensent pourtant que, d'après leurs légendes, ils sont une race en décadence ayant connu jadis un état de civilisation relative.

Ces malheureux étaient incapables d'opposer une résistance sérieuse aux Européens ; leurs luttes avec eux ont été des chasses plutôt que des guerres et n'ont jamais nécessité la présence d'armées régulières. Les colons anglais les ont souvent traités avec barbarie, comme s'ils avaient été des bêtes fauves, et les ont repoussés vers les régions stériles de l'intérieur, où ils ont peine à vivre et décroissent chaque jour en nombre. Les misérables échantillons que j'en ai vus dans les plaines arides de l'Australie occidentale avaient des membres si décharnés que j'avais peine à comprendre qu'ils pussent se soutenir. Ceux du nord, des parties tropicales du Queensland surtout, sont plus forts, mais disparaissent aussi, à mesure que leurs meilleurs terrains de chasse passent entre les mains des blancs. S'ils ont opposé peu de résistance, ils n'ont guère pu rendre de services à la colonisation : quelques-uns sont employés par les grands propriétaires de bétail, mais ils se font difficilement à une vie à peu près sédentaire et leurs instincts nomades reprenant le dessus, ils s'en vont un beau jour sans donner d'autre raison que leur irrésistible envie de voyager. Dans le Queensland, on a formé aussi un corps de police indigène dont on se sert pour maintenir dans l'ordre les tribus turbulentes. Dans quelques dizaines d'années, il ne restera plus des sauvages australiens qu'un souvenir ; le métissage entre deux races aussi éloignées que les blancs et ces primitifs est rare, et ils auront eu moins d'influence encore sur les destinées de l'Australie que les Peaux-Rouges sur celles des États-Unis.

### III

C'a été une bonne fortune pour l'Angleterre que d'entrer un peu tard dans la carrière coloniale. Lorsqu'elle s'y est engagée au xvii<sup>e</sup> siècle, les Espagnols, les Portugais, les Hollandais s'étaient emparés déjà de tous les territoires auxquels on attachait alors une grande valeur, de ceux qui produisaient des épices et des métaux précieux. Ce n'étaient point des colonies de peuplement, mais des colonies d'exploitation et des comptoirs commerciaux que recherchaient ces nations. Aussi le territoire qu'occupent

actuellement les États-Unis fut-il négligé pour le Mexique et le Pérou, et de même l'Australie pour les îles de la Sonde. Les Anglais durent se contenter de ce qu'avaient délaissé leurs prédécesseurs, des terres vacantes, peuplées de tribus sauvages, qui ne contenaient, ou ne paraissaient contenir ni épices, ni métaux précieux, c'est-à-dire des régions tempérées de l'Amérique du Nord. Après avoir perdu ce premier empire, ils furent encore assez heureux pour trouver libre l'immense continent australien. Il était pourtant connu depuis longtemps, figurait déjà sur les cartes du xvi<sup>e</sup> siècle sous le nom de Java-la-Grande ; ses côtes avaient été explorées en détail par les Hollandais dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Mais ils avaient dédaigné Java-la-Grande pour Java-la-Petite, le continent au climat inégal, à la végétation sombre et morne, aux côtes précédées de récifs dangereux, pour l'île luxuriante où le commerce des épices et le travail d'une nombreuse population indigène enrichissaient vite les Européens.

Les Anglais se trouvèrent ainsi maîtres de nouveau d'une terre qui n'offrait de grandes ressources ni par les plantes ni par les animaux qu'elle contenait lorsqu'ils l'occupèrent ; où l'existence de richesses minérales n'était pas soupçonnée ; où n'habitait point de nombreuse population que les blancs pussent faire travailler pour eux, mais qui se prêtait merveilleusement à l'immigration des hommes, des animaux et des plantes d'Europe. Ils ne semblent pas s'être rendu compte d'abord de l'importance de leur nouvelle possession, où ils s'étaient établis uniquement en vue d'y pouvoir déporter leurs forçats. Après la révolution d'Amérique, l'Angleterre a considéré quelque temps sa carrière coloniale comme terminée en dehors de l'Inde. Toutefois, cet état d'esprit dura peu, et, ce qui le prouve, c'est l'inquiétude que lui inspirèrent les nombreuses visites des vaisseaux français dans les mers australiennes à la fin du xviii<sup>e</sup> et au commencement du xix<sup>e</sup> siècle. On a pu dire en effet que la France avait manqué de six jours l'empire de l'Australie : en 1788, moins d'une semaine après que le capitaine Philip eut débarqué à Botany-Bay, La Pérouse entra dans le même port ; il n'est pas absolument certain, cependant, qu'il eût l'intention d'en prendre possession. Mais cette expédition fut suivie d'autres. En 1801, les navires le *Géographe* et le *Naturaliste*, sous les ordres du commandant Baudin, firent la circumnavigation de l'Australie et explorèrent surtout minutieusement l'angle sud-ouest du continent. Ils avaient été envoyés par le Premier Consul, qui, au milieu des préparatifs de la campagne de Marengo, avait eu le temps de donner des ordres pour



que l'expédition fût bien pourvue de tout et accompagnée de nombreux naturalistes et astronomes : il prescrivait au commandant d'entrer en relations avec les populations et de bien examiner le pays. Malheureusement on explora surtout les parties les plus inhospitalières du continent, la côte aride et rocheuse de l'Australie de l'ouest, et l'on se contenta de nommer les divers points de la côte : c'est ainsi que sur une carte de 1812, j'ai vu le grand golfe Spencer, dans l'Australie du Sud, nommé golfe Bonaparte. Ce nom n'a pas subsisté, mais beaucoup d'autres ont été définitivement adoptés : la baie du Géographe et le cap Naturaliste témoignent notamment de la visite des vaisseaux français. Sous la Restauration, ces tentatives se renouvelèrent, toujours du côté de l'Australie de l'ouest. En 1826 le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, inquiet des projets des Français, envoya un officier anglais prendre formellement possession de la partie ouest du continent à King-George's Sound.

L'établissement australien commençait dès lors à prendre quelque importance : dès 1821, il comptait 35 000 habitans, et trente ans plus tard, à la veille de la découverte des mines d'or, ce chiffre s'était élevé à plus de 400 000. On oublie souvent que l'éblouissante prospérité de l'Australie, depuis qu'on y a trouvé des métaux précieux, avait été précédée et préparée par un développement agricole et pastoral fort important, auquel avaient donné principalement naissance les extraordinaires facilités qu'offre le pays à l'élevage du mouton, et qu'avaient favorisé l'habile usage que firent les Anglais de la transportation et l'excellent régime d'appropriation des terres qu'ils instituèrent.

La transportation est très décriée en France aujourd'hui, sans doute parce que nous n'avons jamais su nous en servir. Les Anglais au contraire en tirèrent le plus grand parti de deux manières : d'abord, en faisant exécuter par les convicts des travaux publics de tout genre, routes et défrichemens, qui préparèrent le terrain à la colonisation libre ; plus tard et concurremment, en *assignant* les condamnés aux colons, qui pouvaient disposer de leurs services comme ils l'entendaient, à charge seulement de les nourrir et de les loger. La question de la main-d'œuvre, souvent très difficile aux débuts d'une colonie, à cause du désir des immigrants de devenir tous propriétaires le plus tôt possible et d'exploiter pour leur propre compte, se trouvait ainsi résolue d'elle-même. Le rapide développement de la population australienne prouve que la présence des convicts aux colonies n'en écartait pas l'immigration libre : de 1831 à 1841, alors que la transportation était encore en vigueur, le chiffre des habitans de l'Australie pas-

sait de 79 000 à 211 000. Les colons sentaient eux-mêmes fort bien tous les avantages que leur procurait alors la présence des forçats : la preuve en est que la chétive colonie de l'Australie de l'Ouest demanda d'elle-même, en 1850, que des convicts y fussent envoyés, et la transportation continua dans cette colonie jusqu'en 1868.

Elle avait été abolie dès 1840 à Sydney ; en 1842 dans le district septentrional de Moreton-Bay qui devint ensuite la colonie de Queensland ; en 1853 en Tasmanie. Très utile aux colonies dans la période de leur enfance, la présence des condamnés finit, fort naturellement, par devenir insupportable à une société déjà nombreuse, pourvue de tous les organes qui lui permettent de se soutenir par elle-même. L'Angleterre comprit alors que son devoir était de ne pas mécontenter les colons et s'inclina devant leur légitime désir.

D'autre part, ce fut la vente des terres à haut prix, qui fonda la prospérité de l'Australie Méridionale et du district de Port-Philip, qui se détacha en 1851 de la Nouvelle-Galles du Sud pour former la colonie de Victoria. Dans cette dernière région, dont la colonisation date de 1835, le prix des terres fut fixé à 63 francs par hectare dès 1840. Dans la partie centrale de la Nouvelle-Galles du Sud, le même prix, très élevé pour des terres vierges, fut adopté en 1843. L'Australie du Sud avait été fondée en 1836 par une société imbue des théories de E. G. Wakefield qui faisait reposer précisément toute la colonisation d'un pays neuf sur la vente à haut prix des terres : l'argent que se procurait ainsi le gouvernement devait être employé intégralement à subventionner l'immigration, les travaux publics étant effectués au début avec des emprunts gagés par les ressources futures de la colonie. Ce système d'emprunts était une chimère et Wakefield exagérait en prétendant consacrer tout le produit de la vente des terres à l'immigration subventionnée ; aussi son plan aboutit à la banqueroute. Il n'en est pas moins vrai que la vente à haut prix des terres est un excellent moyen de n'attirer que des immigrants munis de capitaux suffisants pour se livrer à une culture efficace, en même temps que de procurer d'importantes ressources à une société naissante, que des impôts élevés écraseraient : c'est aussi une façon de procurer de la main-d'œuvre aux colons, parce que les immigrants subventionnés à l'aide, sinon de la totalité, du moins d'une partie du fonds provenant de la vente des terres, sont le plus souvent obligés, à leur arrivée dans la colonie, de gagner d'abord, comme salariés, la somme assez élevée qui leur permettra ensuite de devenir propriétaires. Ce système ne s'appli-

quait qu'aux terres propres à la culture. Les terres plus éloignées des centres de colonisation et les steppes de l'intérieur furent d'abord concédées, puis louées, moyennant une redevance annuelle, à de grands propriétaires dont les troupeaux comptaient déjà en 1850, sous l'influence des conditions favorables de sol et de climat, 17 millions de moutons et 2 millions de têtes de gros bétail.

En 1851 la découverte d'immenses gisemens d'or, d'abord en Nouvelle-Galles du Sud, puis en Victoria, vint changer complètement le caractère de la société australienne, jusqu'alors agricole et pastorale, soumise à l'influence prépondérante des grands propriétaires ou *squatters*. Elle rejeta dans l'ombre les anciennes ressources du pays et y attira une foule énorme d'immigrans tout différens des cultivateurs qui s'y étaient dirigés jusqu'alors.

Les anciens colons eux-mêmes abandonnèrent souvent leurs terres pour se faire chercheurs d'or : l'Australie du Sud, qui n'avait point de placers, se dépeupla au profit de sa voisine Victoria, dont les mines produisaient 275 millions de francs d'or dès l'année qui suivit leur découverte, en 1852 ; et 310 millions en 1853. La population de cette colonie, la veille encore district secondaire de la Nouvelle-Galles du Sud, quadrupla en cinq ans, dépassant aussitôt la « colonie mère », et Melbourne, qui, en 1851, n'avait que 23 000 habitans, passa en dix ans à 140 000, laissant bien loin derrière elle l'ancienne capitale, Sydney, qui s'accroissait pourtant aussi avec rapidité. La fièvre de l'or se produisit sur une moindre échelle dans le Queensland et la Nouvelle-Zélande en 1858, puis de nouveau dans la première de ces colonies en 1885. C'est de la découverte des métaux précieux que date la formation, dans chaque province australienne, d'une grande agglomération urbaine où se centralise toute la vie de la colonie. Même les régions qui ne furent pas atteintes directement par l'influence des découvertes de métaux précieux subirent cette transformation par contagion. C'est ainsi que l'Australie du Sud a sa grande ville dans Adélaïde, comme Victoria dans Melbourne, comme la Nouvelle-Galles du Sud dans Sydney et le Queensland dans Brisbane. La superbe façade que ces luxueuses cités constituent à l'Australie, n'est pas sans cacher plus d'une misère ; elle n'en frappe pas moins d'étonnement et d'admiration tous ceux qui l'aperçoivent.

De toutes ces grandes capitales, Melbourne est celle qui caractérise le mieux l'Australie, telle que l'ont faite les mines d'or. C'est une ville-champignon, une *mushroom city*, comme on peut

en voir aux États-Unis ; dans le monde entier, elle n'est dépassée que par Chicago pour la rapidité de la croissance. La bourgade qui, en 1841, comptait 4 479 habitans, en avait 490 000 d'après le recensement de 1891. Les rues, larges de 30 mètres, du quartier central, parcourues par l'un des meilleurs systèmes de tramways à câble qui soient, bordées de hauts bâtimens de six, huit ou dix étages, rappellent les grandes villes américaines, mais avec plus de luxe : les voies sont bien pavées, les maisons sont en pierre au lieu d'être en briques, l'air n'est pas obscurci de fumée. Des boutiques élégantes bordent les plus belles des rues, Collins Street, Elisabeth Street, et sont précédées de marquises qui couvrent toute la largeur du trottoir et permettent de s'arrêter aux étalages et de circuler à l'abri de la pluie et du violent soleil de Melbourne. Mais tous ces brillans dehors sont un peu du clinquant, et l'on s'en aperçoit surtout aujourd'hui qu'une crise intense, provoquée par des spéculations insensées sur les terrains et de très graves imprudences des banques, s'est abattue sur l'Australie tout entière, principalement sur la colonie de Victoria et sa capitale.

Lorsqu'on a voulu y entreprendre les travaux les plus nécessaires, qu'on avait négligés pour les œuvres d'apparat, l'argent a manqué. C'est ainsi qu'il n'y a pas d'égouts sous la plupart de ces superbes rues ; c'est ainsi encore que, en plein centre de la ville, à côté d'un immense hôtel des postes, surmonté d'une haute tour et entouré d'arcades, le télégraphe est logé dans des masures en bois, que la gare n'est aussi qu'une misérable agglomération de baraques de bois à côté d'un palais en pierre de taille où sont installés les bureaux de l'administration des chemins de fer. Dans les faubourgs populaires, où loge la plus grande partie des habitans, les rues étroites et mal pavées contrastent avec les luxueuses artères du centre, et à quelques pas des beaux magasins d'Elisabeth Street s'entassent des masures en plâtras où vit une population interlope. Les traces de la crise actuelle se voient même dans les quartiers riches du sud-est : dans certaines rues, les deux tiers de ces jolies résidences entourées de jardins luxueux sont inhabitées, et les écriteaux qui portent l'inscription *to let*, à louer, se dressent de toute part au bout d'un poteau, surmontant la porte des jardins.

« La nature, disent les habitans de Melbourne, ne nous a rien donné : ce sont les hommes qui ont créé notre ville, tandis que Sydney est l'œuvre de la nature qui n'y a rien laissé à faire aux hommes. » Quoiqu'un peu excessive, cette opinion exprime bien la différence entre les deux plus grandes villes de l'Australie. Melbourne n'a qu'un médiocre port sur les rives boueuses et sans

profondeur de la grande baie, d'ailleurs bien protégée, de Port-Philip. Depuis très peu d'années seulement, les grands paquebots-poste d'Europe peuvent venir accoster à Port-Melbourne, le faubourg du sud de la ville. Mais la proximité des gisemens d'or de Ballarat et de Bendigo, plus encore que les hommes, a fait la grandeur de cette cité. Le site de Sydney, au contraire, était prédestiné à voir s'élever une grande ville, du jour où une race civilisée habiterait l'Australie.

Elle s'élève sur la côte méridionale de la magnifique baie de Port-Jackson, à mi-chemin de l'entrée et du fond de ce golfe étroit et ramifié, dont la profondeur est telle que des navires de 7 000 tonnes peuvent venir décharger au « quai circulaire », à vingt minutes de marche du centre même de Sydney. La salubrité des rives, la beauté de Port-Jackson, ne le cèdent en rien à l'excellence du mouillage. De Sydney à la mer, c'est sur la côte méridionale une succession d'anses profondes séparées par des promontoires rocheux, sur lesquels s'élèvent les villas des habitans aisés, jouissant de vues magnifiques, au milieu de leurs jardins pleins de fleurs et d'arbres variés qui viennent rompre la monotonie de l'éternel eucalyptus. La plus jolie de toutes ces anses est celle du jardin botanique, où croissent toutes les espèces de palmiers, d'araucarias, de fougères arborescentes du monde et d'où le regard s'étend au nord sur les jardins en pente de l'Amirauté et peut contempler le va-et-vient incessant des *ferry-boats* dans la baie : beaucoup de personnes habitent la rive septentrionale et se rendent en bateau à la ville : sur les eaux calmes et sous le doux climat de Sydney, où la gelée est aussi rare qu'à Palerme, et la pluie exceptionnelle en hiver, c'est le moyen de transport le plus agréable et le plus commode. Les bras très allongés et sinueux que Port-Jackson projette vers le nord, moins couverts d'habitations que les anfractuosités plus douces de la rive opposée, forment aussi de charmantes promenades. Ce qui manque seulement à ce paysage un peu trop doux, pour en faire l'un des plus magnifiques du monde, c'est, dans le lointain, un sommet saupoudré de neige, ou du moins une montagne de quelque hauteur. Un peu mièvre, tel qu'il est, il n'en justifie pas moins la fierté des habitans de Sydney, dont la première question à un étranger est toujours : « Que pensez-vous de notre port ? » Il faudrait avoir l'humeur bien difficile pour n'en point penser du bien, et l'on serait certes mal venu à le dire. La ville, moins prétentieusement élégante que Melbourne, est aussi moins banale ; elle est plus agréable, peut-être à un Européen qui, dans ses rues plus étroites

et moins rigoureusement asservies à la ligne et à l'angle droits, se sent plus à l'abri du terrible soleil australien, et retrouve quelques traits des villes de l'ancien monde. Les maisons y sont d'une hauteur moyenne ; dans les vieux quartiers, sur les rochers qui dominent le port, on en voit encore qui datent du début du siècle. Le Parlement lui-même, au lieu de loger dans un palais entouré d'un péristyle à colonnes, comme celui de Melbourne, n'a qu'une ancienne demeure, à figure de cottage, où il siège depuis son institution, il y a cinquante ans. Bref, Sydney ne donne pas, comme sa rivale, cette impression de ville surgie subitement du sol, sans passé, sans rien qui rappelle une tradition historique, si fatigante à la longue pour l'Européen en voyage dans les pays neufs.

L'Australie du Sud a aussi sa ville de plus de cent mille habitans, Adélaïde, bâtie dans une grande plaine, à quelques lieues de la mer ; c'est la plus chaude des cités australiennes, et les maisons de pierre blanche qui bordent sa large rue de King William Street, tout éblouissante de soleil sous le ciel d'un bleu sombre, font penser un moment à l'Orient. Les dattiers qui ornent la promenade de North-Terrace, et ceux qui sont épars dans le parc qui entoure complètement le centre de la ville et l'isole des faubourgs, ne font qu'accentuer cette impression. Mais malgré ses cent quarante mille habitans, c'est un peu une ville de province qui ne prétend pas rivaliser avec Sydney et Melbourne, les deux capitales de l'Australie.

#### IV

Il y a encore aujourd'hui une colonie australienne où l'on peut, non pas seulement voir les résultats qu'a produits la découverte de l'or en Australie, mais se faire une idée de ce qu'était ce pays dans les premières années des mines et de la transformation qu'il subit alors. C'est pour essayer de m'en rendre compte qu'en quittant Adélaïde j'allai passer quelques semaines dans la colonie jusqu'alors si délaissée de l'Australie de l'ouest, où le précieux métal n'a été découvert en quantités appréciables qu'en 1887 et surtout à la fin de 1892 ; c'est là aussi que se trouvent les traces les plus récentes de la transportation qui n'y a pris fin qu'en 1868. Sans doute on n'y voit qu'une image affaiblie de ce qu'était la grande fièvre de l'or à Ballarat et à Bendigo au milieu du siècle, car les mines n'y ont pas la même prodigieuse richesse, et le développement agricole qui a précédé la découverte des gisemens métallifères est de beaucoup inférieur à ce qu'il

était en 1850 dans les colonies de l'est, à cause de la médiocre qualité du sol. Néanmoins cette reproduction, même à une échelle réduite, de l'Australie d'il y a quarante ans est fort intéressante.

La colonie de l'ouest n'est pas reliée aux autres par le chemin de fer. Elle était si chétive jusqu'à ces dernières années, avec ses 50 000 habitans, réunis presque tous à la pointe sud-ouest de son immense territoire, cinq fois plus grand que la France, qu'on n'avait pas jugé utile de construire 1 800 kilomètres de voie ferrée à travers des solitudes sans eau pour aboutir à un établissement d'aussi peu d'importance. Il est même probable qu'il se passera bien longtemps avant que le développement de l'Australie occidentale justifie la dépense que nécessiterait une pareille entreprise. Du reste, on se rend très facilement, en trois jours de navigation, de Port-Adélaïde à Albany, dernière escale australienne des grands paquebots européens; c'est sur les bords d'un magnifique port naturel, le King-George's-Sound, rappelant par sa double rade la disposition du port de Toulon, une petite ville de 3 000 habitans, toute surprise de voir débarquer tant de voyageurs depuis quelques années : on arrive à grand'peine à s'y loger en s'entassant à trois dans une chambre d'auberge. Sur une terrasse qui domine la mer sont quelques boutiques, quelques maisons neuves, que des banques y ont construites depuis la découverte de l'or dans la colonie; beaucoup d'autres rues sont tracées, avec des trottoirs et des chaussées parfaitement tenus, mais les petites maisons s'y espacent à longs intervalles. Tout cela est tranquille, un peu vieillot; les habitans eux-mêmes sont des gens de campagne dont l'expression est bien différente de celle des ouvriers, des anciens chercheurs d'or, des spéculateurs de Melbourne et de Sydney; on rencontre plus d'une figure de vieux paysan, comme on n'est guère habitué à en voir en dehors de l'Ancien monde, et la petite église anglicane à la façade couverte de lierre, qui paraît bien plus que ses cinquante ans, semble avoir été apportée tout d'une pièce de quelque coin reculé de l'Angleterre. Les routes du voisinage, excellentes, bien qu'elles ne traversent qu'un pays granitique et pauvre, semé d'ailleurs d'une foule de magnifiques fleurs sauvages, restent encore comme témoignage des travaux des convicts et des services que la transportation a rendus à la colonie naissante.

Le chemin de fer vous mène en quinze heures d'Albany à Perth, capitale de la colonie, qui en est à quelque 400 kilomètres. Le pays est sablonneux, parfois marécageux, tout couvert de bois d'assez méchants eucalyptus, presque inhabité pendant la première partie du trajet. Voici ensuite quelques cultures, des cé-

réales, un peu de vignes, des vergers ; aux gares, de paisibles agriculteurs un peu lourds. C'est ainsi, avec un peu plus d'animation, que devaient être les environs de Sydney il y a cinquante ans. Nous passons bientôt à la bifurcation de la ligne des champs d'or ; là presque tous mes compagnons de route, arrivés avec moi des colonies de l'est, descendent : ils vont attendre pendant deux heures assis sur leur bagage, car l'installation est des plus sommaires, le train qui se dirige vers les régions minières. Quant à moi, je veux d'abord jeter un coup d'œil sur Perth, la capitale de la colonie, et je reste dans le train qui s'y dirige à travers d'épaisses forêts de jarrah, le plus précieux des eucalyptus par son bois de construction, rouge et très dur, qui croît sur toute la côte occidentale d'Australie dans le voisinage de la mer.

Une petite ville poussiéreuse de 10 000 habitans à peine, bâtie en pente douce sur le bord de la jolie rivière des Cygnes, qui forme un lac peu profond de 1500 mètres de large, voilà la modeste capitale de l'Australie de l'ouest. Les maisons sont petites, les rues médiocres et l'on s'étonne de voir un superbe hôtel de ville, digne d'une cité dix fois plus importante : c'est l'œuvre des convicts dont on aperçoit encore, à l'extrémité de la principale rue, l'ancien pénitencier. Cette rue commence à se border de quelques édifices importans — succursales de banques, sièges de sociétés minières, car Perth est en voie de transformation ; mais le malheur de cette ville, c'est d'être à trois lieues de la mer, sur une rivière sans profondeur — et de n'avoir pour port que la rade foraine de Fremantle, ouverte à toute la violence des vents d'ouest. C'est encore une autre petite ville de 6 000 âmes, en voie d'accroissement assez rapide comme la capitale, et rêvant de hautes destinées. Peut-être s'accompliront-elles, peut-être au contraire Fremantle et Perth retomberont-ils dans la médiocrité, car il y a sur la côte sud un port naturel, Espérance Bay, plus voisin des champs d'or et qui ne demande qu'à y être relié par un chemin de fer. Le jour où il serait construit, c'en serait fait de l'avenir de la capitale et de son port.

Lorsqu'on a passé deux jours à Perth, on en a épuisé toutes les curiosités et il est temps de se diriger vers le vrai centre d'activité de l'Australie de l'ouest, vers Coolgardie, la capitale des champs d'or. On y arrive aujourd'hui en chemin de fer. A la fin d'octobre dernier la voie ferrée n'était pas terminée et ce trajet de 600 kilomètres durait cinquante heures. Nous partons de Perth à midi, dans un train dont les wagons, de seconde classe surtout, sont bondés de chercheurs d'or, et qui, après avoir traversé de nouveau des forêts de jarrah, puis quelques cultures, s'élève



pendant la nuit sur les pentes du grand plateau australien où nous nous réveillons à sept heures du matin au petit camp minier en décadence de Southern Cross. C'est ici que je suis initié aux beautés architecturales de la tôle ondulée : comme il ne pousse aux environs que des eucalyptus grêles, qui ne peuvent fournir de bonnes planches, et qu'il faut dans ces camps miniers se faire un logis le plus vite possible, on s'adresse au fer. Quatre plaques de tôle pour les parois, deux pour le toit en pente, des cloisons en toile séparant les chambres, voilà une maison vite construite et où le bois n'entre que par quelques poutrelles pour former une charpente des plus sommaires. Quant au confortable, il est sacrifié : 40 degrés de chaleur en été quand le soleil donne sur les toits, quelquefois zéro par les nuits d'hiver, voilà les variations de température sous cette tôle trop bonne conductrice de la chaleur, qui ne sait ni la retenir ni l'empêcher d'entrer. A Southern Cross s'arrête le service régulier de chemin de fer, mais l'entrepreneur qui construit la ligne fait partir un train qui va nous conduire en six heures à 100 kilomètres plus loin, à Boorabbin, d'où il nous restera autant à faire en voiture pour atteindre Coolgardie.

Le train de l'entrepreneur n'est pas luxueux : un vieux wagon de seconde classe, mis au rebut par l'administration des chemins de fer, avec un banc de chaque côté. Plutôt que de s'y empiler et s'y enfumer, beaucoup préfèrent s'installer sur les trucks qui portent les bagages et les marchandises, où l'on peut s'arranger quelque confortable avec un pardessus en guise d'oreiller : puis on est à l'air et l'on peut mieux voir le paysage. Il est fort monotone : des eucalyptus assez grands, mais grêles, clairsemés, avec moins de feuillage encore que d'ordinaire, tout juste une petite touffe au bout de chacune des branches qui se détachent symétriquement du tronc, presque au même point : ils ont l'air de grands parasols et remplissent d'ailleurs fort mal cet office. Ces bois maigres alternent avec de grandes plaines découvertes, où rampent des broussailles basses et grisâtres ; une ou deux fois, nous dépassons de légères dépressions couvertes de sable jaune où rien ne pousse : « C'est un lac salé, me dit un compagnon de voyage. — Un lac salé ! mais où donc est l'eau ? — Il n'en paraît à la surface que quelques jours par an, après de fortes pluies, qui sont rares. Mais elle est toujours à quelques pieds sous le sol. » Ce sont ces lacs salés, tout semblables aux chotts de l'Algérie dont l'eau, distillée, sert à alimenter Coolgardie et presque tous les camps miniers de l'ouest australien ; la salure de certains d'entre eux est quatre fois plus forte que celle de

l'Océan. Tout ce territoire est, du reste, salé et, où qu'on creuse un puits, il est extrêmement rare de rencontrer de l'eau douce. Celle qui provient des pluies, de plus en plus rares à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur, est tout entière absorbée par les racines des arbres. L'eucalyptus seul, le spinifex et quelque broussailles épineuses peuvent vivre dans ces conditions. Tous ces « lacs » sont évidemment les restes d'une grande nappe d'eau salée, qui devait couvrir tout le pays à une époque géologique encore récente et dont le lit n'a jamais été dessalé à cause de l'insuffisance des pluies.

Mais nous voici à Boorabbin, le terminus actuel de la ligne, un campement de baraques de toute espèce dont les plus belles sont en tôle, et les autres en toile, où vivent les ouvriers du chemin de fer et beaucoup de cabaretiers, dont le commerce prospère en ce point d'arrêt obligatoire. De nombreux camions attelés de cinq ou six chevaux en file sont prêts à charger les marchandises qu'apporte le train ; quelques chameaux attendent aussi, menés par leurs conducteurs afghans, car on est allé chercher dans le nord-ouest de l'Inde, pour l'introduire ici, le « vaisseau du désert », auquel le climat convient parfaitement, et qui rend les plus précieux services. Voici des indigènes, les premiers que je vois, sortant de huttes en branchages ; on a dressé les gamins, très bons cavaliers, à rassembler les moutons qu'amène le train et qu'on ne décide pas sans peine à sauter hors de leur wagon-bergerie à deux étages ; les petits noirs galopent tout autour d'eux avec des cris et des claquemens de fouet pour les réunir en cercle. Mais il ne faut pas s'attarder à regarder cette confusion pittoresque ; je me hâte de retenir ma place dans la diligence de Coolgardie, une vieille voiture toute délabrée qui a parcouru jadis les grandes routes des environs de Melbourne et qui est venue s'échouer ici ; on s'y entasse treize, six à l'intérieur, sept au-dessus, qui à côté du cocher, qui sur la banquette d'arrière, qui au milieu des bagages. Après un déjeuner sommaire, nous partons au trot de nos cinq chevaux sur la route de Coolgardie, où la poussière est bientôt si épaisse qu'on peut à peine distinguer les chevaux de devant. Pour construire cette large piste, on s'est borné à couper les eucalyptus dont les souches restées en terre font bondir la vieille voiture qui retombe en gémissant ; le passage répété des camions a terriblement défoncé le chemin : aux montées, heureusement peu fréquentes dans cette immense plaine, à peine coupée de rares ondulations, on fait descendre les voyageurs, tandis que la voiture grimpe péniblement, les roues enfoncées jusqu'au moyen dans le sable.

La première étape n'est pas longue : on s'arrête pour passer la nuit dans une auberge de tôle, qui offre aux voyageurs une quinzaine de lits, dans cinq ou six petites chambres. Tout près est une grande citerne de vingt pieds de profondeur, au pied d'un fort massif de rochers granitiques, entouré de rigoles qui recueillent l'eau de pluie tombée sur les rochers et l'amènent au réservoir. Ces gibbosités arrondies de granit, qui se rencontrent de place en place dans toute l'Australie de l'ouest, sont à peu près les seuls points où l'on trouve de l'eau douce ; lors même qu'on n'a pas creusé de citernes auprès, il reste souvent de petites mares dans les creux des rochers. Ici, c'est tout un campement : sous une douzaine de camions dételés dorment de nombreux « prospecteurs », fatigués de leur marche et qui vont repartir avant le jour pour éviter la grande chaleur de midi. Nous en avons dépassé toute la journée, nous en rencontrerons encore demain plus d'une centaine, avant d'arriver. La diligence est un mode de transport fort dispendieux : il en coûte 75 francs pour aller de Boorabbin à Coolgardie ; il est plus économique de prendre un des camions qui portent les marchandises ; encore ne sont-ce guère que les femmes et les enfans que la marche fatiguerait trop qui voyagent ainsi. Les hommes vont à pied : couverts d'une épaisse couche de poussière rouge-brun, le visage protégé par un voile contre les mouches, si insupportables dans ce pays, ils trouvent dans leurs rêves dorés, dans les châteaux en Espagne qu'ils se bâtissent, la force de supporter le soleil, la soif, toutes les fatigues de cette pénible marche sur la piste sablonneuse, dont il faut se garder de s'écarter pour chercher de l'ombre : on vient, il n'y a pas huit jours, de retrouver le cadavre d'un homme ainsi égaré, et qui est mort de soif au milieu de ce désert couvert d'arbres où il est presque impossible de s'orienter.

Encore huit heures de *coach* le matin dans la maigre forêt d'eucalyptus jusqu'à Coolgardie, avec deux ou trois haltes à des auberges en toile, où l'on vend d'abominables liquides. Nous dépassons toujours des chercheurs d'or, des camions, et à deux reprises des caravanes de cinquante chameaux, qui s'avancent en file indienne, lourdement chargés, la tête de l'un attachée à la queue du précédent. Enfin voici au milieu des arbres de nombreuses baraques en toile : c'est un faubourg en formation de Coolgardie : on sort du bois et l'on débouche dans la grande rue de la ville, Bayley-Street, qui porte le nom de l'heureux auteur de la découverte de l'or dans cette partie de l'ouest australien.

Elle ne date que de la fin de 1892 ; aussi Coolgardie est encore tout à fait dans l'enfance. En allant de la périphérie vers le centre,

on se rend compte de toutes les phases successives par lesquelles passe l'habitation dans un camp minier : d'abord, disséminées au milieu des eucalyptus, les simples tentes, où s'établissent les nouveaux arrivans, à la bourse peu remplie ; puis des baraques plus compliquées où un cadre de branchages maintient la toile et transforme la tente en une cabane de hauteur convenable ; lorsqu'on arrive dans la ville proprement dite les branches sont remplacées par des poutrelles qui forment une charpente régulière, avec des portes et des fenêtres ; l'enveloppe est encore parfois en toile, mais est bientôt supplantée par la tôle ondulée, qui règne en maîtresse dans la plus grande partie de Coolgardie ; enfin, dans Bayley-Street, on s'émerveille de voir deux édifices en briques à deux étages : le Victoria-Hotel, dont la première pierre a été posée en grande pompe il y a un an, et les Coolgardie-Chambers, où se trouvent les bureaux de quelques-unes des principales sociétés minières. Les rues sont démesurément larges, et le paraissent d'autant plus que, la tôle ondulée ne se prêtant guère à la superposition des étages, toutes les maisons qui les bordent sont à simple rez-de-chaussée : la raison de cette largeur des voies publiques, c'est la crainte des incendies. Si le feu se déclare à Coolgardie, il ne faut pas songer à l'éteindre : les approvisionnemens d'eau sont tout à fait insuffisans ; c'est la largeur des rues seule qui peut empêcher l'embrasement de toute la ville. Les compagnies d'assurance refusent le plus souvent de courir ces risques énormes ; heureusement les maisons de tôle sont vite rebâties : au moment où j'arrivai à Coolgardie tout un îlot venait ainsi d'être détruit ; l'on n'y voyait que plaques de métal tordues et débris carbonisés. Quand je repartis quinze jours après, la moitié de cet espace était déjà reconstruit.

Il y a bien peu d'ombre dans ces larges rues, et le vent s'y engouffre souvent en soulevant des tourbillons de poussière qui pénètrent partout à travers les tôles mal jointes : avec les mouches, cette poussière est le fléau de Coolgardie, fléau d'autant plus terrible que le remède, c'est-à-dire l'eau, est plus parcimonieusement mesuré. Ce précieux liquide se paye ici 6 *pence* le gallon, soit 15 centimes le litre : c'est plus que ne vaut le vin commun en Languedoc après une bonne récolte. L'eau provient exclusivement de la distillation de l'eau salée souterraine des environs, car nous voici au commencement de novembre, et depuis le 1<sup>er</sup> août, il n'a pas plu. Comme nous ne sommes qu'au printemps, bien qu'il fasse déjà plus de quarante degrés à l'ombre au milieu du jour, il n'y aura guère encore pendant cinq mois de pluie sérieuse, tout au plus trois ou quatre ondées torrentielles,

mais de très courte durée. Il faut d'ailleurs se méfier des eaux de pluie : elles sont chargées de toutes les poussières, de tous les germes malsains qui flottent dans l'atmosphère de cette ville où tant de détritits se sont décomposés au grand soleil ; et chaque pluie est suivie d'une recrudescence de la fièvre typhoïde qui règne ici à l'état endémique.

Ce n'est pas seulement sur la santé publique que la rareté de l'eau a de l'influence, c'est aussi sur le prix de la vie. Elle rend les transports extrêmement dispendieux, puisque, en l'absence du chemin de fer, ce sont des camions à cinq ou six chevaux qui approvisionnent Coolgardie ; il en coûte 250 francs pour faire franchir à une tonne de marchandise les 250 kilomètres de Boorabbin, terminus du chemin de fer, à Coolgardie ; 200 francs pour les 40 kilomètres qui séparent Coolgardie de Kalgoorlie, où se trouvent plusieurs des mines les plus importantes. A l'hôtel, je paie 15 francs de pension par jour pour loger sous la tôle, avec deux inconnus, dans une chambre où il fait 45 degrés au milieu du jour, qui contient trois lits, trois chaises et une cuvette sur une table boiteuse. Quant à la nourriture elle se compose exclusivement de viande de mouton et de conserves, car on ne saurait rien cultiver ici ; et quelques chèvres sont les seuls animaux domestiques qu'on puisse entretenir, en dehors des chevaux et des chameaux qui servent aux transports. Mais qu'on juge du prix où doivent être les nécessités les plus élémentaires de la vie dans les points les plus reculés des champs d'or, à 100 ou 150 kilomètres de Coolgardie, où l'eau se paye encore actuellement 25 à 30 centimes, et a coûté à certains momens 70 centimes le litre.

Il faut que l'attrait de l'or ait une bien grande puissance pour avoir amené la formation d'une pareille ville en ce pays désert : si désagréable qu'y soit l'existence, elle n'en a pas moins 5 000 habitans environ et il y en a plus de 50 000 répandus sur l'ensemble de l'immense région aurifère de l'Ouest australien. Et Coolgardie, à deux ans et demi, a déjà tous les élémens de la vie sociale, cinq églises : catholique, anglicane, méthodiste, presbytérienne et baptiste, aux fenêtres gothiques découpées dans la tôle ondulée, un théâtre, un club, deux clubs de cricket dont les membres pratiquent avec ardeur le jeu national anglais, si torride que soit la température ; deux journaux enfin, l'un de six pages, l'autre de quatre, qui coûtent respectivement 30 et 20 centimes et par lesquels j'ai appris fort exactement un changement de ministère en France et les noms des nouveaux ministres. Les librairies sont abondamment pourvues de toutes les principales revues, des journaux illustrés, des livres anglais les plus récents, voire de

nombreuses traductions d'auteurs français : Zola, Dumas père et... Paul de Kock ! Il y a des magasins de toute sorte, où l'on peut tout se procurer, si on ne lésine pas sur la dépense. Ce dont on ne saurait se défendre après avoir vu de pareilles œuvres, c'est un sentiment de profonde admiration pour les facultés organisatrices et la ténacité de la race qui les a accomplies.

Coolgardie est fort calme pour une ville de chercheurs d'or ; elle est déjà un peu rassise, il est vrai, et ses habitans vous parlent quelquefois des « premiers temps » de cette ville de trois ans, comme d'une chose passée. Mais les camps miniers actuels en Australie, comme en Amérique, n'ont plus des mœurs aussi violentes que ceux d'autrefois, s'il faut en croire les récits, non seulement des livres, mais des vieux chercheurs d'or. Il y a ici des hommes qui ont été, presque enfans, au grand *rush* de 1851 aux placers de Victoria, puis ont suivi toutes les grandes découvertes de métaux précieux, à la Nouvelle-Zélande, au Queensland, aux grandes mines d'argent de Broken Hill, en Nouvelle-Galles du Sud en 1885 ; ils sont enfin arrivés ici : les uns n'ont jamais été heureux dans leurs recherches, d'autres ont fait plusieurs fois fortune et l'ont perdue au jeu, mais à 60 ans, ils ont encore le même enthousiasme et organisent des *prospecting-parties*, des parties de prospecteurs où ils guident les jeunes gens de leur expérience du terrain, des quelques connaissances géologiques sommaires qu'ils ont fini par acquérir. C'est pourtant un rude métier que de chercher de l'or dans ces déserts sans eau de l'Australie de l'ouest et plus d'un prospecteur n'est jamais revenu.

A peine a-t-on appris, par les affiches manuscrites apposées aux bureaux des journaux, ou par un simple bruit rapporté dans un *bar*, qu'une pépite a été trouvée, en un point éloigné de plusieurs dizaines de lieues, dont on connaît à peine l'emplacement exact, que des centaines de personnes s'y précipitent : l'un des plus anciens et le plus récent des moyens de transport au service de l'humanité, le chameau et la bicyclette, concourent pour y porter les chercheurs d'or. La vélocipédie est en effet en grand honneur à Coolgardie : le terrain, uni, assez dur en dehors des routes défoncées par les charrois, de l'Australie de l'ouest s'y prête parfaitement : trois compagnies rivales se sont organisées et ont des départs de cyclistes à heure fixe pour le port des lettres aux divers centres miniers secondaires, faisant ainsi concurrence à la poste gouvernementale ; d'autres hommes sont toujours prêts à enfourcher leur machine pour porter une dépêche urgente et les journaux ont aussi leurs vélocipédistes qu'ils envoient aux

points où une découverte est signalée pour leur rendre compte de son importance. Les nouvelles sont aussitôt affichées et commentées dans tous les lieux de réunion et dans les innombrables *bars*, où d'heureux cabaretiers vendent un shilling le verre les liquides les plus variés à la foule des cliens.

Au moment où je me trouvais à Coolgardie, la politique et le sport faisaient concurrence à la spéculation minière dans les préoccupations des habitans. On discutait les performances des chevaux engagés dans la Coupe de Melbourne, le Grand Prix australien ; des *share-brokers* (agens de change) se chargeaient eux-mêmes de conclure les paris. Le soir du jour où fut couru le prix, je me trouvais à Kalgoorlie, un camp minier âgé d'un an à peine. Dès 9 heures, les deux journaux de cette ville affichaient le résultat et les parieurs heureux passaient bruyamment la nuit en bombance.

Les reproches politiques que les mineurs faisaient au gouvernement avaient une curieuse ressemblance avec ceux des *uitlanders* du Transvaal : négligence des intérêts des districts aurifères, maintien d'un régime protectionniste ; représentation insuffisante des nouveaux venus au Parlement de la colonie, par suite de la mauvaise répartition des circonscriptions, et des entraves à l'inscription électorale. Ces mesures étaient d'autant moins justifiées que les nouveaux venus n'appartiennent pas ici à une race étrangère qui menace l'indépendance du pays, mais sont sujets anglais comme les anciens colons.

C'est toutefois au sujet des intérêts économiques que le mécontentement était le plus justifié. Il est certain que le développement de l'industrie aurifère est fort retardé par les tarifs exorbitans des transports qui résultent de la lenteur de construction du chemin de fer, et que le gouvernement de la colonie s'est trop peu occupé de faire des sondages pour remédier à la rareté de l'eau. D'autre part, il faut bien reconnaître que les gisemens aurifères de l'Australie, en général, sont peut-être les plus riches, mais aussi les plus capricieux de tous. L'or paraît semé en quantité de points du continent entier, mais souvent en poches de peu d'étendue, fabuleusement riches quelquefois. Dans nul pays au monde on n'a trouvé tant ni de si énormes pépites : un chercheur n'a-t-il pas découvert dans la colonie de Victoria, le 9 février 1869, un lingot d'or naturel du poids de 86 kilogrammes, valant ainsi plus de 250 000 francs ? L'ère de ces trouvailles n'est pas terminée ; pendant mon séjour à Melbourne les journaux racontaient qu'à quelques lieues de la ville un promeneur, ayant ramassé une pierre sur laquelle il avait butté, y trouva une pépité représen-

tant plus de 10 000 francs. Sans doute on ne peut compter sur des pépites, mais les poches de grande richesse superficielle sont très fréquentes, faciles à travailler et n'exigent pas d'avances de fonds importantes ; ces gisemens font la fortune du « prospecteur individuel » ou de très petites associations. Ils causent souvent, au contraire, de très grands déboires aux compagnies qui se sont constituées avec un capital important, pour exploiter un filon d'abord très riche, puis qui disparaît brusquement. Ce n'est pas à dire que toutes les mines de l'Australie de l'ouest soient dans ce cas, et il y a, en plusieurs endroits, de ces vastes régions aurifères, qui s'étendent sur un espace plus grand que la France, des groupes de filons puissans qui semblent assez réguliers. L'or visible, si exceptionnellement rare dans les conglomérats gris-bleu du Transvaal, est au contraire très fréquent et se montre parfois en grosses paillettes dans les quartz, les porphyres décomposés, les roches ferrugineuses, qui forment les filons de l'Australie occidentale.

La grande difficulté qui s'est opposée au développement de l'industrie jusqu'à présent est la rareté de l'eau. Le procédé universel d'extraction de l'or : broyage des minerais sous des pilons, où arrive aussi de l'eau qui entraîne les boues sur des tables amalgamées, dont le mercure retient l'or, exige de grandes quantités de liquide. Il est vrai qu'il n'y a point ou peu d'inconvéniens à se servir d'eau salée pour cette opération, mais l'eau salée elle-même se paye en certains points de l'Australie de l'ouest, et le directeur d'une des plus anciennes mines me disait qu'il l'achetait à une autre compagnie plus heureusement partagée, et qu'elle lui revenait à 2 francs l'hectolitre. Comme on ne peut se servir d'eau salée pour les chaudières, on a dû adopter des moteurs à huile minérale. Le transport des machines et de tous les matériaux est très dispendieux, en l'absence de chemins de fer, en grande partie encore à cause de la rareté de l'eau. Il en résulte aussi l'élévation des salaires : ceux-ci stipulent toujours une somme fixe qui est le plus souvent pour les mineurs, tous Européens, de 88 francs, en certains points éloignés 100 francs par semaine, plus la fourniture de l'eau ; la ration de chaque homme est souvent réduite à 4 litres et demi par vingt-quatre heures. On a cherché naturellement des procédés permettant de traiter directement les minerais, réduits en poussière, par des réactifs chimiques, sans intervention de l'eau. Il semble qu'on soit sur le point de réussir. D'autre part l'achèvement, depuis un mois effectué, du chemin de fer jusqu'à Coolgardie et plus tard Kalgoorlie, les deux principaux centres miniers, abais-



sera dans de grandes proportions le prix des transports ; enfin le gouvernement a pris en main d'une manière sérieuse la question de l'eau. On peut donc espérer que l'industrie de l'or va pouvoir se développer plus librement et renouveler l'Australie de l'ouest comme elle l'a déjà fait pour les colonies de l'est et la Nouvelle-Zélande.

Si ce n'est pas, en effet, la découverte de l'or qui a fait l'Australie, puisqu'il existait déjà dans ce pays un très grand développement agricole et une population de près d'un demi-million d'habitans au moment où elle a eu lieu, il n'en est pas moins vrai qu'elle a énormément hâté ce développement et qu'elle a changé aussi la constitution sociale des colonies australiennes. L'immigration colossale qui s'est précipitée sur l'Australie après 1851 a fait le pays le plus démocratique du monde de ces colonies qui avaient semblé d'abord, aux yeux d'observateurs perspicaces, destinées à former une société aristocratique, soumise à l'influence des grands propriétaires. L'exubérante, mais fragile prospérité qui s'en est suivie n'a pas été non plus sans inconvéniens. Lorsque, dans ces dernières années, le mouvement ascendant s'est ralenti puis arrêté, cette société, un peu déséquilibrée, a été tout étonnée et a cherché un remède à l'inconstance de la fortune dans les innovations sociales aventureuses, qu'elle a entreprises avec une hardiesse et sur une échelle inconnues ailleurs. Il ne sera pas sans intérêt d'étudier avec quelque détail ce fertile champ d'expériences que le vieux monde a l'heureuse chance d'avoir sous les yeux, et dont l'exemple peut lui offrir des enseignemens précieux et lui éviter de pénibles écoles.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

---

# DE L'ORGANISATION

DU

# SUFFRAGE UNIVERSEL

---

VI <sup>(1)</sup>

## LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS DANS LES LÉGISLATIONS ÉTRANGÈRES

---

Il ne suffirait pas que la « représentation du pays » ou « représentation organique » eût pour elle et la théorie et l'histoire. On pourrait toujours dire que le domaine de l'histoire, c'est le passé, et que le domaine de la théorie, ce peut être le rêve. Bien des esprits se refuseraient encore à accepter une réforme qui ne se présenterait garantie que par la théorie et par l'histoire. Aussi ne sera-t-il pas de trop d'y joindre des exemples pris dans la législation électorale des différens peuples ; dans leur législation actuelle, positive ou projetée. Nous y rencontrerons, comme on l'a déjà indiqué, d'assez nombreuses traces d'une représentation organique, d'une représentation des forces sociales, d'une représentation réelle du pays, dont les unes sont des vestiges et les autres, des germes ; les unes des survivances, les autres, des renaissances ; les unes, des aboutissemens d'institutions très

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895 et 1<sup>er</sup> avril 1896.

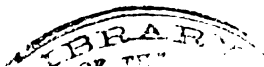
anciennes, les autres des commencemens d'institutions tout récemment introduites ou réintroduites. Survivances donc et renaissances, ainsi classerons-nous, sous ces deux espèces, les exemples de représentation organique que les diverses législations peuvent fournir ; et sans doute le classement sera un peu artificiel, car, si des institutions très anciennes survivent, c'est qu'elles se sont accommodées, façonnées aux temps et aux mœurs ; si des institutions naissent et se développent, c'est qu'elles ont, derrière elles, à quoi s'attacher et de quoi se nourrir.

Entre les survivances et les renaissances, l'histoire coule ; elle les baigne toutes, et par les unes comme par les autres s'établit la vérité de cette proposition : que l'histoire n'est ni réactionnaire, ni révolutionnaire, mais bien conservatrice et évolutionniste. Le même esprit habite les vestiges et les germes, et c'est l'esprit de vie : — de la vie qui se continue et se transforme, qui ne se continue qu'en se transformant, et ne se transforme que pour se continuer. Mais enfin, quoique artificiel à certains égards, il est permis d'admettre ce classement : vieilles formes, et formes nouvelles ou renouvelées : nous le suivrons. Puis, après que nous aurons montré, par des exemples des deux espèces, tirés des législations étrangères, que la représentation proclamée théoriquement la meilleure et historiquement la plus fondée persiste ou renaît, c'est-à-dire *vit*, du moins en partie, ailleurs, au dehors, dans un milieu autre, mais voisin, il nous restera à montrer qu'elle vivrait aussi chez nous et dans notre milieu à nous ; qu'en France même elle est possible, qu'elle est *pratique*. Ce sera surtout l'affaire des chiffres et des faits.

Pour aujourd'hui, on ne cherche que des exemples, où ils sont, au delà des frontières. On veut prouver d'abord que, dans l'Europe contemporaine, quelque part existe quelque chose qui ressemble à une représentation organique, à une représentation réelle du pays. Ensuite on tâchera de prouver que ce quelque chose, il serait possible, il serait pratique, il serait facile de l'adopter en nous l'adaptant, et, en y mettant notre marque nationale, d'en faire, à notre bénéfice, et pour retourner le mot trop fameux, « un article d'importation ».

#### I. — SURVIVANCES OU FORMES ANCIENNES D'UNE REPRÉSENTATION ORGANIQUE.

Ce qui, d'une manière générale, peut servir à distinguer les formes anciennes de la représentation organique de ses formes nouvelles, c'est que les anciennes formes utilisent, copient, et en quelque sorte épousent de préférence les groupemens d'origine



naturelle : famille, parenté, caste ou classe fermée, ordres, villes ou campagnes, tandis que les nouvelles se règlent et se modèlent de préférence sur les groupemens plus proprement sociaux, produits de la société civile déjà développée, associations de tous genres, mais toutes libres, ouvertes et volontaires. Les formes anciennes impliquent hiérarchie, et les nouvelles, seulement harmonie. Les formes anciennes exigent des conditions particulières que n'offrent pas ou n'offrent plus toutes les sociétés, toutes les nations, tous les États de l'Europe moderne ; mais les formes nouvelles ne demandent aucune de ces conditions et s'appliqueraient partout également bien.

*Bade, Bavière, Saxe, Wurtemberg et autres États particuliers de l'Allemagne.*

Le pays-type pour la représentation organique de formes anciennes, c'est l'Allemagne ; non pas l'empire allemand, considéré dans son ensemble, mais la plupart des États dont il se compose, considérés chacun en son autonomie. Nous citerons le grand-duché de Bade, les royaumes de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg.

Dans le grand-duché de Bade, le parlement, les *États du pays*, sont formés de deux Chambres.

La première Chambre est à demi héréditaire, à demi élective, mais élue par des ordres ou des corps privilégiés. Elle comprend une trentaine de membres, parmi lesquels les princes de la maison ducale, les chefs des familles dites « d'État » (ce sont les familles qui jadis avaient droit de vote à la Diète du Saint-Empire) ; l'évêque catholique et un ecclésiastique protestant, ayant rang de prélat ; huit députés de la noblesse, élus, dans leur ordre même, par les *propriétaires de seigneuries* ; deux députés des universités (Heidelberg et Fribourg) ; huit membres nommés par le grand-duc sans distinction de rang ni de naissance.

La seconde Chambre comprend 63 députés, dont 22 représentent les villes et 41 les « bailliages » ou campagnes ; l'électorat étant, du reste, le même dans les campagnes que dans les villes. Le suffrage est à deux degrés, mais sans qu'il soit prescrit de cens : c'est le suffrage universel. Est électeur, sauf exclusion légale, tout Badois âgé de 25 ans ; est éligible tout électeur âgé de 30 ans. Une exception, toutefois, est faite : elle concerne les membres de la première Chambre et ceux qui sont, d'autre part, électeurs et éligibles aux élections des députés de la noblesse à cette même première Chambre ; ceux-là ne peuvent être ni électeurs de l'un ou de l'autre degré, ni députés des villes ou des bailliages à la seconde Chambre.

Ainsi, pour la première Chambre, le droit d'élection appartient à la noblesse, ordre, classe fermée, ou caste; aux universités, corporations fermées : à telle catégorie de membres de la noblesse et à telle catégorie de professeurs des universités; et de même qu'eux seuls possèdent l'électorat, eux seuls encore ont l'éligibilité, avec quelques autres personnes, admises, en très petit nombre, au partage de ce dernier privilège. Pour la seconde Chambre, le suffrage universel, institution moderne, fonctionne suivant l'ancienne division du pays en villes et campagnes, circonscriptions urbaines opposées aux circonscriptions rurales. L'exclusion de la seconde Chambre, portée contre les nobles éligibles à la première, coupe en deux la représentation, et par là même la population; elle crée une Chambre seigneuriale et une Chambre populaire; elle crée une noblesse et un peuple entre lesquels il n'y a que des séparations et pas un trait d'union.

Point de doute. Cette organisation repose bien sur les états, sur les *Stände*. La base en est bien la distinction entre nobles et non nobles, d'une part, et, d'autre part, entre nobles de divers titres. C'est bien une forme ancienne de représentation organique, et plutôt le système des ordres que le régime représentatif au sens moderne. — Et c'est, au point de vue d'où nous jugeons, un exemple topique de ce que ne peut ni ne doit être la représentation organique dans l'État moderne.

En Bavière comme à Bade, la première Chambre est aristocratique et la seconde, populaire.

On voit, en effet, dans la première Chambre, des princes du sang royal, des membres héréditaires et des membres de droit à raison d'une dignité, d'une fonction ou d'un titre, des membres nommés à vie par le prince à raison de leurs services, de leur naissance et de leur fortune; mais on n'y voit pas de membres élus, même par et parmi la grande noblesse, constituée en ordre fermé. Le principe de l'élection, même restreint à la prérogative la plus étroite, y fait absolument défaut et le caractère ancien de la Chambre bavaroise des seigneurs s'accuse non seulement par cette absence de tout élément électif, mais, en outre, et davantage, par ce fait que le droit de siéger dans la première Chambre s'attache à la propriété noble, à la charge, à la chose plus qu'à la personne, est réel plus que personnel, n'est personnel que par exception, pour certaines hautes et puissantes personnes.

La Chambre des seigneurs, en Bavière, est donc éminemment aristocratique. Et la seconde Chambre y est populaire; elle s'y recrute au suffrage universel, ou presque; à un suffrage très général, puisqu'il suffit, pour y être électeur, de payer une

minime contribution directe; il n'y a d'exclusion, pour ainsi dire, ni à l'électorat, ni à l'éligibilité; et le peuple bavarois a sa représentation, comme la noblesse bavaroise a la sienne. Néanmoins, la séparation est peut-être moins marquée que dans le grand-duché de Bade, et, en tout cas, on paraît avoir compris le danger de couper la nation en deux parties distinctes et aisément rivales, car on fait prêter aux électeurs des deux degrés et aux élus le serment « de ne conseiller dans l'assemblée que ce qui sera conforme au bien général du pays sans avoir égard à des états ou à des classes particulières. » Mais qu'il faille faire prêter ce serment, au demeurant difficile à tenir pour tout homme et en tout pays, n'est-ce pas justement la preuve que les états et les classes particulières ont conservé, en Bavière, de la vie et de l'énergie? On les proscriit, donc on les redoute; on les redoute, donc elles sont. — Et, si c'est un régime de « classes » et d' « états », ce n'est pas encore pour nous le modèle à imiter.

En Saxe, non plus, les *Stände*, les états n'ont point perdu leur antique vigueur; et là, sans contredit, on se trouve en présence d'une forme complète de la représentation organique du « bon vieux temps ». Il serait fastidieux de donner la liste entière des dix-sept catégories d'où peuvent être constitutionnellement tirés les membres de la Chambre des seigneurs, et d'autant plus qu'elle renferme des membres de droit, à titre héréditaire, personnel ou « de situation », à côté de membres élus par des corporations ou des ordres privilégiés : chapitres, universités, seigneuries, collège des propriétaires de biens équestres et d'autres grands domaines ruraux; la religion, la science et la terre noble. Dans la seconde Chambre saxonne, ainsi que dans la seconde Chambre badoise, jusqu'à hier, les villes avaient leurs députés et les campagnes avaient les leurs : encore une survivance ancienne en une institution modernisée. — Ce n'est point ce que nous cherchons.

Et quand, de Saxe, on passe en Wurtemberg, ce n'est même plus dans la Chambre des seigneurs seulement que se perpétue cette ancienne forme, mais c'est dans la seconde Chambre, dans la Chambre des députés.

Elle se compose, la Chambre des députés de Wurtemberg, de membres désignés par leur office ou leurs fonctions et de membres élus par la noblesse équestre, le chapitre métropolitain, les villes et les bailliages.

Comme dans le grand-duché de Bade, les chefs des familles de la noblesse dite « d'État » et les propriétaires de biens nobles ne peuvent être députés ni des villes ni des bailliages. Si ce n'est pas, comme dans le grand-duché, une Chambre populaire qui

s'oppose à une Chambre aristocratique, ici, dans la même Chambre et dans la seconde Chambre, deux classes, deux fractions de peuple se juxtaposent et fatalement s'opposent; la même Chambre, la Chambre des députés est à demi aristocratique, à demi populaire; c'est moins un parlement que des États avec leurs trois ordres: clergé, noblesse, tiers état des villes et campagnes; — c'est l'Europe du xvi<sup>e</sup> siècle dans l'Europe du xix<sup>e</sup>.

L'Allemagne, d'un bout à l'autre, offre un pareil spectacle: c'est sur la souche restée robuste de ses anciennes institutions sociales qu'elle a greffé les institutions politiques modernes. L'Allemagne: lisez « les Allemagnes », comme disait Comynes. Non point l'empire allemand de 1870, aux institutions toutes neuves, au Reichstag issu du suffrage universel pur et simple; et, si l'on veut que ce soit le Saint-Empire romain ressuscité, non point cet empire lui-même, mais les nations germaniques qu'il rassemble et qu'il réunit. Chez telle de ces nations allemandes, la greffe est entrée plus profondément ou a repris plus vigoureusement que chez telle autre; chez celle-ci la souche a été entaillée plus avant que chez celle-là; mais, chez toutes, c'est une jeune greffe sur une vieille souche, ce n'est pas un jeune plant dans une terre retournée. C'est toujours le même tronc dans la même terre et c'est toujours de la vieille sève que se nourrit l'arbre nouveau.

Maintenant, parmi ces formes anciennes qui survivent, il y en a de trois ou quatre âges, de trois ou quatre époques, il y en a de plus ou moins anciennes; et c'est l'occasion de répéter que le classement en survivances et renaissances est un peu artificiel, et que toutes ces formes de représentation organique, l'histoire ininterrompue les enveloppe et les rattache les unes aux autres par une trame parfois invisible, mais résistante.

En voici de très anciennes, de type archaïque très pur; voici le pur moyen âge dans les deux duchés de Mecklembourg; et de très anciennes encore en Prusse (Chambre des seigneurs), et dans la Hesse électorale. En voici d'autres qui sont mêlées d'ancien et de moderne, en des proportions qui varient, où tantôt c'est l'ancien et tantôt le moderne qui l'emporte, dans les duchés de Saxe, le Brunswick, les principautés de Reuss.

Quant aux villes libres: Hambourg, Brême et Lübeck, bien que la longue filiation de leurs institutions soit connue, elles se rapprochent aujourd'hui de ce que nous regardons comme la forme nouvelle de cette représentation, le type ancien étant caractérisé par l'ordre fermé et la corporation fermée, le type moderne par la classe professionnelle libre et l'association ouverte.

On vient de faire à peu près tout le tour des États allemands; et, si l'on a rencontré souvent en chemin la représentation organique, c'est surtout sous des formes anciennes et des formes où domine le type ancien : ordres et corps privilégiés. *Il n'y a rien à y prendre pour nous*; et la raison s'en devine sans qu'il soit besoin d'insister : en France, rien ne survit de ce dont ces formes anciennes supposent la survivance.

Mais peut-être, mais probablement n'en est-il pas de même des formes nouvelles ou renouvelées. Et déjà les formes mixtes, dès que l'ordre s'ouvre et devient la profession, la position sociale, dès que la corporation s'ouvre et devient l'association libre, — ou bien dès que l'association libre et la profession ouverte y ont une place, y pénètrent et y rompent l'ordre et la corporation, — déjà ces formes sont des formes renouvelées : et il faut voir si nous-mêmes, Français, qui ne pouvons ni ne voulons oublier la Révolution, nous n'y trouverons pas à emprunter.

## II. — FORMES MIXTES OU RENOUVÉLÉES DE LA REPRÉSENTATION ORGANIQUE

A peine a-t-on prononcé le mot de « représentation organique » que c'est grand hasard si quelqu'un ne s'écrie pas : « Mais l'expérience de la représentation professionnelle a été faite en Autriche, avec quel succès, on doit le savoir ! » Là-dessus, tout le monde de penser : « Eh quoi ! alors, la représentation... comme en Autriche ! » Ce qui est bien expéditif et a le tort de laisser croire : 1° que la représentation organique est nécessairement la représentation professionnelle ; 2° que la représentation professionnelle est, à elle seule, toute la représentation organique ; 3° que le régime autrichien n'est autre que la représentation professionnelle ; 4° que toute représentation professionnelle et, par suite, toute représentation organique devront se conformer au régime autrichien ; 5° que l'expérience a mal réussi en Autriche ; 6° que cet échec n'a pour cause qu'un vice inévitable et incorrigible du système ; 7° que c'est bien la représentation professionnelle qui sort de l'épreuve jugée et condamnée ; 8° et que cela juge et condamne en tous lieux, à tout jamais, toute représentation professionnelle et toute représentation organique. Autant de propositions, autant d'erreurs ; si l'on veut s'en convaincre, il n'y a qu'à mieux lire les textes et à mieux observer les faits.

### *Empire d'Autriche.*

Ne nous occupons pas de la Chambre des seigneurs ; c'est une



survivance, une forme ancienne de la représentation organique, semblable à celles que nous avons vues en Allemagne. Elle se compose des princes majeurs de la famille impériale, — droit de naissance; — des chefs majeurs des familles de la noblesse du pays, en possession de grandes propriétés foncières et à qui l'empereur a, pour eux et leurs successeurs, conféré cette dignité, — titre héréditaire; — des archevêques et évêques ayant rang de princes, — droit résultant de la fonction. — Tout cela ou la majeure partie de tout cela est du passé et sort de l'histoire. Mais l'empereur peut adjoindre à vie à la Chambre des seigneurs « des hommes éminents qui auraient rendu des services signalés à l'État, à l'Église, aux sciences et aux arts. » Et ceci, déjà, est plus moderne.

En ce qui concerne la Chambre autrichienne des députés, dans son organisation des parties anciennes se sont conservées, mais elle contient aussi d'autres parties, qui sont comme l'amorce d'une forme nouvelle de représentation organique. Et c'est pourquoi, — si cette organisation est louée par les uns, par les autres blâmée, et par la plupart mal connue; si, avant tout, il convient d'y faire le départ entre des choses anciennes, mortes ailleurs, et des choses nouvelles, partout vivantes, — on ne saurait se dispenser de l'exposer avec quelque détail.

En Autriche, le corps électoral, pour la Chambre des députés, comprend quatre catégories : 1° la grande propriété foncière; 2° les villes; 3° les chambres de commerce et d'industrie; 4° les communes rurales.

La loi définit chacune d'elles.

1° La *grande propriété foncière* s'entend des domaines qui payent une certaine somme d'impôts, généralement 100 florins, et quelquefois 200 ou même 250 florins; rarement on se contente de 50 florins. Dans la majorité des pays de la monarchie, la propriété doit, de plus, être un ancien domaine seigneurial ou terre noble. Si, en Dalmatie, on ne parle que de « plus haut imposés », on stipule, en Tyrol : « les propriétaires de domaines constitués en majorats » et, dans les provinces voisines : « la grande propriété foncière noble ». C'est donc, pour cette première classe, comme l'accouplement du régime féodal et d'un régime qu'il y aurait des motifs de qualifier de bourgeois; seigneurie et cens rapprochés, deux couches historiques distinctes, l'une fort vieille et l'autre relativement récente; ni l'une ni l'autre vraiment moderne.

2° Les *villes* (villes, marchés, centres industriels). Il faut entendre par ce terme spécial : les *villes*, les communes qui, jadis, ont reçu expressément ce titre. Aussi, parmi ces villes, se trouve-t-il de très petites communes, tandis que parmi « les cam-

pagnes » il se trouve des centres de population considérables. (C'est un cas analogue à celui des *bourgs* en Angleterre.)

Des deux dernières catégories : 3<sup>o</sup> chambres de commerce et d'industrie ; 4<sup>o</sup> communes rurales, il n'y a pas à donner de définition légale ; le nom dit assez ce qu'elles sont.

En récapitulant, on en arrive à cette observation. La première classe, grande propriété foncière, relève d'un type de « représentation organique » mixte, mais plutôt ancien, — propriété seigneuriale ou féodale ; — ce qui s'y montre de plus récent, — un cens sans autre condition, — est loin encore d'être vraiment moderne ; aristocratie mitigée par places de ploutocratie, mais nulle part imbue ou seulement infiltrée de démocratie ; grande propriété et non propriété tout court. La seconde classe, les villes, d'après la définition que la loi en donne, rentrerait plutôt, elle aussi, dans le type ancien, bien que, par « les marchés » et surtout par « les centres commerciaux et industriels », elle se rajeunisse et se rapproche du type moderne. La troisième classe, chambres d'industrie et de commerce, est moderne. La quatrième classe, les communes rurales, comme la deuxième, les villes, par plusieurs dispositions, se rattache au type ancien.

Cette deuxième et cette quatrième classes, les villes et les communes rurales, sont naturellement celles où le plus grand nombre de sujets autrichiens exercent leurs droits électoraux. Dans la troisième classe, chambres de commerce et d'industrie, le vote a lieu soit séparément, soit en commun avec les circonscriptions électorales des villes.

Nul n'est électeur en Autriche, si, outre les conditions ordinaires d'âge, de domicile et de capacité, il ne paye un cens minimum de cinq florins d'impôts directs. Payant ce cens et remplissant toutes les conditions exigées, il est admis à voter dans sa classe : communes rurales, s'il habite un village ou un domaine foncier porté sur le cadastre d'un village, et villes, s'il réside en une commune légalement qualifiée de ville, au titre de ville ancienne, ou de marché, ou de centre industriel. Ainsi, à cet égard, les villes et les communes rurales sont moins des classes que des circonscriptions. Des deux autres classes, les chambres de commerce forment réellement une catégorie à part, et la grande propriété foncière, devant, en maint pays, être, par surcroît, seigneuriale, est encore une classe à peu près fermée.

Diverses inégalités existent, du reste, entre les classes. Tandis que l'élection est directe pour les trois premières, pour la quatrième, au contraire, elle se fait à deux degrés. Et non seulement il y a inégalité dans la manière de voter, mais il y a même inégalité dans le droit de vote ou plus exactement dans le pouvoir du vote.

Si, en effet, personne ne peut voter deux fois dans le même pays pour une même élection, les électeurs de la première classe peuvent pourtant, eux, voter dans tous les pays de la couronne où ils possèdent la qualité requise, c'est-à-dire un domaine foncier assez important. Ils y peuvent voter par procuration; et cette procuration, qui, pour eux, mâles et majeurs, est facultative, pour d'autres est obligatoire. Elle est obligatoire pour les femmes, lesquelles, dans la première catégorie, ont, comme les hommes, le droit de vote, mais ne peuvent en user que par mandataires; obligatoire aussi pour les corporations ou sociétés rentrant dans cette première catégorie : institutions ou établissemens, écoles, églises ou hospices propriétaires de grands domaines, lesquelles corporations ou sociétés sont investies du droit électoral, mais ne l'exercent, de même, que par procureur.

Ce sont bien là des inégalités entre les classes, et un privilège certain au profit de la première. Mais, à l'intérieur même de la quatrième classe, entre les électeurs du premier et du second degré, n'y a-t-il pas inégalité, si certains propriétaires de domaines fonciers, trop petits pour donner entrée dans la première catégorie, votent de droit, dans la quatrième, comme électeurs du second degré? Et l'on s'arrête, sans rien dire d'autres inégalités encore qui, malgré l'abaissement uniforme du cens à cinq florins, peuvent résulter de la variété des législations provinciales sur la matière, puisque, en général, le droit électoral au Reichsrath autrichien suit le droit électoral aux diètes de pays ou assemblées provinciales.

Mais ainsi qu'il y a des inégalités dans le corps électoral, ainsi y a-t-il, d'autre part, des inégalités dans la représentation. Les 353 sièges de la Chambre des députés actuelle se répartissent entre les quatre classes d'électeurs dans la proportion suivante : la première classe élit 85 députés, la deuxième, 118; la troisième, 21; la quatrième, 129. Ce qui donne (chiffres de 1891) : à la première classe, grande propriété foncière, 1 député pour 63 électeurs en moyenne; à la deuxième classe, villes, marchés et centres industriels, 1 député pour 44 854 âmes; à la troisième classe, chambres de commerce et d'industrie, 1 député pour 27 électeurs; à la quatrième classe, communes rurales, 1 député pour 142 754 habitans.

On voit que l'écart est immense entre les différentes classes : de 27 à 142 754. Et peut-être faudrait-il ajouter que, ces chiffres exprimant des moyennes pour toute la monarchie, l'inégalité n'est guère moindre dans chaque classe, entre les provinces. La première classe qui a, en Silésie, 1 député pour 18 électeurs, en Dalmatie n'en a 1 que pour 548 électeurs. La deuxième classe

qui, en Carniole, a 1 député pour 23 202 habitans, n'en a 1, en Istrie, que pour 98 140. La troisième classe qui, en Bukovine, a 1 député pour 16 électeurs, à Trieste n'en a 1 que pour 37 électeurs. La quatrième classe qui, dans le Vorarlberg, a 1 député pour 45 172 habitans, en Galicie, n'en a 1 que pour 224 826 habitans. Donc, inégalité de représentation entre les classes, dans l'Empire, et, dans chaque classe, entre les provinces; inégalité dans le droit ou le pouvoir du vote entre la première catégorie d'électeurs et les trois autres; inégalité dans la manière de voter entre les trois premières classes et la quatrième; inégalité dans la quatrième classe par l'inscription d'office de certains moyens propriétaires comme électeurs du second degré.

Telle est l'organisation électorale de l'Autriche, telle qu'elle découle des lois du 21 décembre 1867, du 2 avril 1873, du 4 octobre 1882 et du 12 novembre 1886. Si, maintenant, on reprend point par point les propositions ci-dessus rapportées, et dont on a dit qu'elles étaient autant d'erreurs, il est évident, pour celles qui s'appliquent spécialement au régime autrichien, que ce régime n'est pas la représentation professionnelle, ou n'est qu'une représentation professionnelle fort incomplète; que la troisième classe d'électeurs, chambres de commerce ou d'industrie, et si l'on veut, dans la deuxième classe, les marchés et centres industriels, en sont peut-être des embryons, mais des embryons non développés; et que ce n'est point, en tout cas, la représentation professionnelle embrassant toutes les professions et les distribuant toutes en trois ou quatre groupes proportionnellement représentés.

Accordons même que la première classe représente la grande propriété et la quatrième classe, la moyenne et la petite propriétés foncières, en même temps que l'agriculture: on voit ce qui manquerait encore au régime autrichien pour être véritablement la représentation professionnelle, et, par exemple, que les professions libérales n'y ont pas leur place. D'où il suit que le régime autrichien est loin de fournir un modèle de représentation professionnelle qu'il faille adopter sans retouches et reproduire scrupuleusement. D'un autre côté, cette expérience partielle ou réduite de représentation professionnelle a-t-elle si mal réussi en Autriche qu'il y ait de quoi en désespérer pour toujours? Mal réussi, ce serait trop dire; médiocrement, c'est certain, puisqu'il n'y est question, depuis quelques années, que de réformes électorales. Mais la faute en est-elle à la représentation professionnelle elle-même et en tant que système, ou bien à l'adaptation que l'Autriche en a faite? adaptation défectueuse et sans doute critiquable à plus d'un titre.

Que le régime autrichien soit trop ancien dans ses parties anciennes, favorisant la grande propriété et la propriété féodale ou seigneuriale; que, dans ses parties plus récentes, il ne soit pas assez moderne, s'en tenant au cens et ne descendant pas jusqu'au suffrage universel, c'est ce que l'empereur lui-même et ses ministres ont compris, ce à quoi le projet du comte Badeni, à cette heure soumis au Reichsrath, a pour objet de remédier. Car ce projet créerait une cinquième catégorie d'électeurs, à laquelle 72 sièges seraient attribués, le nombre total des députés étant ainsi porté de 353 à 425. Pour la cinquième classe, plus de cens : en seraient « tous les sujets autrichiens du sexe masculin, indépendans, âgés de 24 ans révolus, non privés de leurs droits par jugement et domiciliés depuis six mois dans la circonscription. » Le projet n'exclut que « les personnes qui, servant comme domestiques, sont logées dans la maison de leurs maîtres. » Seulement, il institue une sorte de vote plural, de double vote au profit des quatre premières classes, puisqu'il dispose que les électeurs des quatre classes actuellement existantes seront aussi de droit électeurs dans la cinquième classe à créer; et, par là, ce qu'on accorde d'une main, on en vient presque à le retirer de l'autre. Quant à la manière de voter, le suffrage à deux degrés serait maintenu pour la quatrième classe (électeurs censitaires de 5 florins au moins dans les communes rurales), et pour la cinquième classe projetée, il serait direct ici, et là, à deux degrés, selon la nature et l'usage des lieux.

Le gouvernement autrichien a donc reconnu le besoin de rajeunir le régime électoral de la monarchie, et s'efforce de le rajeunir par en bas, si, par en haut, il n'y touche point. Mais il le rajeunit sans le bouleverser, sans le transformer, sans en changer le caractère; c'est la preuve que l'expérience peut avoir été médiocre; elle n'a pas été si mauvaise qu'elle aboutisse à l'abandon définitif. Et c'est un motif de penser qu'elle n'a été médiocre, cette expérience, que parce que le régime contenait et contient des élémens anciens qu'il eût dû rejeter, ne contenait pas des élémens modernes qu'il eût dû déjà appeler à lui; ou que le dosage en était mal fait; qu'il y avait trop de ceux-ci et pas assez de ceux-là.

Mais, serrant de plus près les choses, et jugeant par rapport au triple objet de l'élection dans l'État moderne : 1° comme base de gouvernement, il ne paraît pas que ce régime ait été plus instable, peut-être l'a-t-il été moins que d'autres; 2° au point de vue de la législation, celle qui en est sortie ne semble sûrement pas être d'une qualité inférieure; 3° et pour ce qui est de la représentation même, la physionomie du pays, du pays vrai et du pays vivant, ne s'y réfléchit-elle pas comme en un « miroir »

plus fidèle, puisque c'est le terme consacré? En 1885, sur les 353 députés, on comptait 149 propriétaires et agriculteurs; 51 avocats et notaires; 40 employés; 27 professeurs et maîtres; 24 ecclésiastiques; 23 fabricans et industriels; 10 négocians en gros et marchands; 10 médecins ou officiers de santé; 7 capitalistes ou banquiers; 5 ingénieurs; 5 publicistes et journalistes; 2 artisans. Et, sans doute, cette énumération montre clairement que le dosage pourrait être meilleur, la distribution plus juste, la représentation plus exacte; mais pourtant que le politicien de profession, avocat, médecin, journaliste, n'y pousse pas comme une ivraie qui étouffe tout, est-ce donc un résultat à dédaigner?

Non : une fois de plus, ce qui demeure de cette expérience, même médiocre, ce n'est pas la condamnation sans appel du régime autrichien des classes; le serait-ce, que ce ne serait pas celle de la représentation des intérêts, puisque l'on peut la concevoir autrement; et le serait-ce encore, que ce ne serait pas celle de la représentation professionnelle dont le régime autrichien n'est qu'une ébauche très imparfaite; et le serait-ce enfin, que ce ne serait point la condamnation de la représentation organique, puisque ni la représentation professionnelle n'est, à elle seule, toute la représentation organique, ni la représentation organique n'est, nécessairement, la représentation professionnelle. Disons ou répétons que tout n'est pas à prendre dans le régime autrichien, mais que quelque chose est à y prendre; que, s'il a des défauts, des inconvéniens pour l'Autriche elle-même, il en aurait bien davantage pour la France, qui n'est pas l'Autriche; que, par conséquent, il ne faut pas l'introduire chez nous tel quel et en bloc, mais qu'il est bon à voir, à décomposer et à imiter — librement, — en quelques-unes de ses parties, les plus modernes. Et, cela pris de lui et le reste laissé, ses vieilleries féodales et seigneuriales, tout ce par quoi il sonne l'antique et le faux aujourd'hui, cherchons si, autre part, il n'est pas autre chose dont nous puissions tirer profit.

### *Espagne.*

L'organisation du Sénat espagnol mérite évidemment une mention spéciale. Aux termes de l'article 20 de la constitution du 30 juin 1876, il se compose : « 1° de sénateurs de droit; 2° de sénateurs nommés à vie par la couronne; 3° de sénateurs élus par les corporations de l'État et par les plus haut imposés. » Il y a 180 membres nommés à vie ou sénateurs de droit, et 180 membres élus : les deux principes de nomination royale et

d'élection et les deux parties du Sénat, permanente et temporaire, se balancent.

Nous ne parlerons pas des sénateurs de droit : fils du roi et de l'héritier présomptif, grands d'Espagne justifiant d'un certain revenu, ou titulaires des plus hautes charges militaires, religieuses ou judiciaires. Des sénateurs à vie, nous ne parlerons que pour rappeler que, si c'est le roi qui les nomme, il est obligé de les choisir en douze catégories de sujets espagnols que la loi détermine. Le point intéressant pour nous est dans les catégories d'électeurs bien plus que dans les catégories de personnes susceptibles d'être appelées au Sénat par le roi.

Les sénateurs élus le sont : 1° par les archevêques, évêques et chapitres de chacune des provinces qui forment les neuf archevêchés ; 2° par les académies : Académie royale espagnole ; Académies d'histoire ; des beaux-arts ; des sciences exactes, physiques et naturelles ; des sciences morales et politiques ; Académie de médecine de Madrid ; 3° par chacune des dix Universités, avec le concours des recteurs et professeurs, des docteurs qui y sont immatriculés, des directeurs d'institutions d'enseignement secondaire et des chefs d'écoles spéciales du ressort ; 4° par les *Sociétés économiques d'Amis du pays*, lesquelles élisent à deux degrés un sénateur pour chacune des cinq régions où elles se groupent territorialement : Madrid, Barcelone, Léon, Séville et Valence. Toutes ces corporations religieuses, littéraires et savantes désignent ensemble 30 des sénateurs élus, 1 par corporation, à savoir : les archevêchés, 9 ; les académies, 6 ; les universités, 10, et 5 les *Sociétés des Amis du pays*. Les 150 membres, qui restent pour compléter le nombre de 180, sont élus par les conseils provinciaux (équivalent de nos conseils généraux), des délégués des conseils municipaux et les principaux contribuables, ce qui, on le voit, ne laisse pas de se rapprocher un peu de notre système français.

Comment ne pas estimer qu'au total c'est une organisation très remarquable, où peut-être ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le droit de représentation conféré aux *Sociétés économiques des Amis du pays* ? Pour les archevêchés et les chapitres, en effet, et pour les universités et même pour les académies, on pourrait présenter ce droit comme une survivance d'un régime ancien aux origines reculées, comme une espèce de fantôme d'histoire qui revient et rôde dans les institutions ; mais, pour les *Amis du pays*, leur origine ne se perd point en la nuit des temps : on connaît parfaitement l'époque de leur premier épanouissement, qui fut le règne de Charles III ; la date de leur fondation, qui est 1785 ; le nom de leur fondateur, qui fut le comte de Campomanes. Elles

n'ont donc qu'un siècle d'existence, elles sont modernes. Modernes par leur âge, elles le sont plus encore par la fin qu'elles poursuivent, si cette fin est « d'encourager l'industrie et d'augmenter la richesse publique par le développement des arts et des manufactures, de l'agriculture, etc. », toutes choses dont l'État moderne se préoccupe plus que ne faisait l'État ancien.

Or il est remarquable que la constitution espagnole garde à ces sociétés économiques une place dans la représentation au Sénat; mais il y a plus : et c'est qu'elles ont également une place réservée dans la représentation à la Chambre des députés. Et non seulement elles, mais « les universités littéraires »; non seulement les universités, mais « les chambres de commerce, industrielles et agricoles officiellement organisées. » Ainsi, à côté des districts ou circonscriptions territoriales, voici des « collèges spéciaux », des *corporations* (le mot est dans la loi), voici des *circonscriptions sociales*.

Il y a une de ces circonscriptions sociales, chaque fois qu'une université littéraire, une *Société économique d'Amis du pays*, une chambre de commerce, d'industrie ou d'agriculture officiellement organisée compte 5000 électeurs inscrits; et, quand une seule corporation ne compte pas les 5000 électeurs nécessaires, elle se joint, pour constituer un collège électoral, aux autres corporations de même classe ou de même ordre, géographiquement les plus voisines.

Les conditions d'inscription sur les listes de ces corporations ou groupes de corporations sont, d'abord et naturellement, d'être inscrit sur les listes générales, sans mention d'incapacité ou de suspension du vote; ensuite, d'établir qu'en se faisant inscrire sur ces listes, on a communiqué à la junte municipale l'attestation exigée; enfin de justifier d'un titre académique ou professionnel, lorsqu'on réclame l'inscription à une université, ou du brevet de membre effectif ou correspondant, lorsqu'il s'agit d'une société économique ou d'une chambre de commerce, d'industrie ou d'agriculture.

Si ce n'est pas tout ce que nous proposons pour arriver à la représentation organique, à la représentation réelle du pays, c'est du moins une partie de ce que nous proposons; avec la base du suffrage universel, d'où la construction doit s'élever : si ce n'est pas la représentation professionnelle achevée, ni la représentation organique, c'en est du moins un commencement. Et personne ne soutiendra qu'il n'engage pas à y persévérer et à le perfectionner, — en dépit de mœurs électorales longtemps détestables et qui sont encore mauvaises, — puisque dans les Chambres espagnoles, quelles que soient les inévitables querelles d'intérêt ou



rivalités d'ambition, les partis sont, en leur masse, cohérens et disciplinés; que ces partis ne sont pas acéphales comme les nôtres, qu'ils ont des chefs; qu'il n'est point de parlement au monde où se rencontre plus de talent, d'éloquence et de savoir qu'aux Cortès; et que, somme toute, malgré ce qu'on peut, de loin ou à première vue, croire une assertion paradoxale, l'Espagne est peut-être, de nos États occidentaux, celui qui a le mieux observé, depuis vingt ans, la pratique essentielle du parlementarisme anglais, la règle des deux unités du parlementarisme classique : deux grands partis ayant une doctrine, un programme, une « équipe de gouvernement », se combattant dans le champ de la constitution, et se succédant au pouvoir.

*Les villes libres et hanséatiques. — Brême.*

Remontons vers le Nord. Nous retrouvons en Allemagne trois petites républiques, — trois États communaux, — les trois villes « libres et hanséatiques » de Lübeck, Brême et Hambourg. Leurs institutions se ressemblent et sont un amalgame d'ancien et de moderne; c'est une organisation ancienne, accommodée aux idées et aux nécessités modernes, mais où le moderne l'emporte.

Dans ces trois villes libres et hanséatiques, à Lübeck comme à Brême et comme à Hambourg, le pouvoir suprême est partagé entre deux assemblées : un *Sénat*, de 14 ou 18 membres, une *Bourgeoisie* (*Bürgerschaft*) de 150 ou 160 députés. Une disposition, commune aux trois cités, veut que des 14 sénateurs, à Lübeck, six au moins, soient des jurisconsultes et cinq au moins, des commerçans; que des 18 sénateurs, à Brême, dix au moins soient jurisconsultes et cinq commerçans; à Hambourg, que neuf au moins aient étudié le droit et les finances, et que sept au moins exercent ou aient exercé le commerce.

Les *Bourgeoisies*, ou, pour être tout à fait exact, la *Bourgeoisie* de Brême peut être citée comme un type de représentation professionnelle moderne, et de représentation professionnelle complète, à la différence du système autrichien. Sont électeurs et éligibles à la bourgeoisie de Brême les citoyens âgés de 25 ans et depuis trois ans domiciliés au lieu du vote. Ils sont divisés en huit classes dont chacune élit ses propres députés.

La première classe comprend les électeurs de la cité de Brême munis de diplômes universitaires; elle élit 14 députés. La seconde comprend les commerçans de la ville même, et elle nomme 42 députés. La troisième classe se compose des industriels de l'État entier, répartis en dix sous-classes suivant la variété des professions : elle nomme 22 députés. La quatrième classe

réunit tous les autres électeurs de la cité de Brême qui ne rentrent pas dans les classes précédentes, et elle élit 44 députés. La cinquième et la sixième classes comprennent respectivement les électeurs des deux villes annexées à l'État de Brême et élisent l'une 4, et l'autre 8 députés. La septième classe et la huitième, finalement, comprennent les électeurs des 35 communes rurales de l'État; avec, dans la septième, les plus haut imposés, et dans la huitième, tous les autres citoyens.

Le vote est secret et l'élection directe pour toutes les classes, excepté la troisième, à cause de sa division en dix sous-classes correspondant aux diverses industries; chaque sous-classe y désigne généralement 1 électeur secondaire par 10 électeurs primaires, et les électeurs secondaires élisent ensuite les 22 députés de la classe.

Suffrage universel, villes et campagnes, catégories professionnelles, pour la *Bürgerschaft* ou la *Bourgeoisie*; et, pour le Sénat, attribution d'un certain nombre de sièges à des personnes instruites dans le droit, d'une part, — d'autre part, à des commerçans —; du coup, c'est la représentation professionnelle, et plus que cela: c'est une représentation organique, sous une forme moderne, en ce qu'elle descend jusqu'au suffrage universel et se règle sur la profession ouverte; c'est une représentation organique double, en ce qu'elle organise tantôt le corps électif (*Sénat*), tantôt le corps électoral (pour la *Bourgeoisie*). Aussi ne voulons-nous plus d'autre exemple, quoiqu'il ne soit pas impossible de trouver ailleurs la représentation professionnelle ou une représentation organique quelconque, au moins à l'état fragmentaire et rudimentaire.

*Éléments ou fragmens de représentation organique aux Pays-Bas, en Suède, en Roumanie, en Serbie, etc.*

Des éléments de représentation organique, on en trouverait aux Pays-Bas (où la première Chambre est élue par les conseils provinciaux); en Suède (où la première Chambre est élue par les assemblées provinciales et les conseils municipaux des villes qui ont plus de 25 000 âmes); et l'on en trouverait encore en d'autres pays.

Dans la législation de la Grande-Bretagne, même après les réformes de 1832 et de 1867, même après celle de 1884, même après que les *comtés* et les *bourgs* n'ont plus été que des circonscriptions géographiques de droit égal, et sans insister sur les antiques privilèges électoraux des maîtres ès arts des universités, des « bourgeois » ou des membres des corporations ou associa-

tions de la Cité de Londres, les universités n'ont-elles pas conservé leur représentation à elles, et ne demeurent-elles pas, elles seules et à part, des collèges électoraux? En Hongrie, en Norvège, en Italie, en Portugal, bien qu'on n'ait pas sans doute, si les mots ont leur valeur pleine, la représentation professionnelle, ni la représentation réelle du pays, ni une représentation organique, bien que l'on n'y ait pas une organisation du suffrage et que le suffrage lui-même ne soit point partout universel, il n'y aurait pas besoin d'un bien grand effort pour y arriver; et l'on voit en quelque façon cette organisation poindre et surgir du sol. Il nous reste, dans tous les cas, en terminant ce rapide et sommaire examen, il reste debout, utilisables pour nous, les trois exemples de la Chambre des députés du Reichsrath autrichien, de l'Espagne, et de la Bourgeoisie de la ville de Brême.

Certes, on peut dire, — et nous ne l'avons pas caché, — que, si le système autrichien est une forme mixte de la représentation organique, il contient moins de choses modernes que de choses anciennes, trop d'anciennes choses et de trop anciennes choses; que, même après qu'on y aura, comme on le veut, introduit tout le monde en une cinquième classe, même alors, rajeuni par les pieds, il demeurera trop vieux par la tête. Et pour la cité de Brême, on pourra invoquer des coutumes respectées, rendues vénérables par une longue paix, les mœurs d'une république de marchands, une réalisation locale, avant qu'aucun philosophe l'eût conçu, de ce que Spencer appelle « le gouvernement industriel »; on pourra observer que la constitution actuelle de la ville libre et hanséatique ne date, il est vrai, comme la nôtre, que de 1875, mais qu'elle a derrière elle et sous elle, la soutenant, la supportant, les fortes assises d'une tradition lentement formée et qu'une révolution terrible n'a pas interrompue, de telle sorte que les classes professionnelles n'y sont que ses corporations de jadis, décoiffées de la salade, démaillottées de la cotte, vêtues à la moderne.

Tout cela, on le dira sans doute, et ce sera juste; on dira, et ce sera juste, que Brême, en somme, n'est qu'une ville; ou si, avec ses faubourgs et sa banlieue, on l'élève à la dignité d'État, que ce n'est qu'un État minuscule, et encore un État communal.

Mais la constitution espagnole est de 1876; la dernière loi qui porte règlement des élections aux Cortes est de 1890; les chambres de commerce, d'industrie ou d'agriculture, les *Sociétés des Amis du pays* sont des groupes ouverts et libres, de type pleinement moderne. Même pour ce qui est de l'Autriche, le système décrit, trop resserré, ne peut-il être développé? et, trop ancien, ne peut-il être renouvelé? Et pour ce qui est de Brême,

l'exemple d'un État communal ne peut-il pas être étendu à un État national? D'un petit État à un grand y a-t-il ici plus qu'une question de mesure? Les cadres de la représentation ne pourraient-ils pas être chez nous, — on ne dit pas identiques, — mais semblables? et aussi bien nous ne proposerions pas de copier servilement, en France, ni Brème, ni l'Espagne, ni l'Autriche.

Que si, néanmoins, l'on s'obstine à croire qu'il faut, pour une pareille organisation, comme une prédisposition héréditaire; que les nations contemporaines y sont impropres ou peu propres, à moins qu'elles ne se souviennent d'un de leurs états antérieurs et s'y sentent encore en secret attachées; à moins qu'elles ne soient restées presque stationnaires ou ne soient entrées qu'à regret, et en résistant, dans les voies modernes; si on le croit, si on le dit, nous répondrons par ce qui s'est passé en Belgique, pendant les débats sur la revision de la constitution, il n'y a guère plus de deux ans.

### III. — FORMES NOUVELLES, OU PROJETS DE « REPRÉSENTATION ORGANIQUE »

#### *La revision de la Constitution belge (1890-1893).*

La Belgique est bien un État moderne, et c'est bien le problème de la construction de l'État moderne qui, récemment, s'est posé devant elle, sous les espèces de l'extension du droit de suffrage jusqu'au suffrage universel. De toutes les nations de l'Europe, c'est donc elle qui a fait la dernière expérience, et, par cela même qu'elle est venue la dernière, c'est donc celle qui l'a faite sur les données les plus complexes, dans la complexité toujours croissante de l'État moderne. Elle l'a abordée, cette expérience, non pas avec la béate ignorance et l'optimisme naïf de 1848, où il semblait qu'on projetât l'humanité dans la lumière, le bonheur, l'amour et le progrès infinis, mais avec le sentiment plus éclairé des maux qui accompagnent la toute-puissance de la foule : de la sottise crédulité, de l'inconstance puérile, de l'envieuse lâcheté, de la brutalité sauvage du Nombre; elle est allée vers le suffrage universel, après le suffrage universel; contrainte à le subir, elle le connaissait par nous, et elle s'est méfiée. Ses hommes politiques ont essayé de tous les remèdes, de tous les préservatifs, de tous les dérivatifs; ils ont multiplié les précautions et prescrit à l'avance une rigoureuse antisepsie. Qu'ils se soient entendus sur la meilleure médecine, je ne sais et, à la vérité, je ne le pense pas; mais ils ont vu le danger et ils ont voulu le combattre.

Eh bien! dans cette poursuite de l'antidote aux maux inévitables de l'inévitable suffrage universel, il n'y a pas eu moins de

quinze à vingt propositions impliquant à quelque degré la représentation organique sur la base professionnelle. J'écarte tout de suite celles de ces propositions qui n'avaient d'autre objet que de constituer, pour le Sénat ou la Chambre des représentans (c'est le plus souvent au Sénat que l'on pensait) des catégories d'éligibles; — car, par les catégories d'éligibles, bien que l'on ait, en cette occasion, soutenu une théorie contraire, — on n'organise que le corps élu, nullement le corps électoral; et ainsi ce n'est pas le suffrage que l'on organiserait, ou l'on ne l'organiserait que très indirectement. Mais il y en avait d'autres, et plusieurs autres, qui, partant d'un principe différent, organisaient vraiment le suffrage universel, en organisant le corps électoral, et qui eussent donné vraiment une représentation organique.

Telles d'entre elles aboutissaient, plutôt qu'à la représentation professionnelle, à une sorte de représentation des intérêts, formés en masse, totalisés et « socialisés », et puis répartis en trois groupes : Capital, Travail, Intelligence ou Science. A chacun d'eux était attribué un tiers des sièges à pourvoir, et dans chacun de ces groupes d'intérêts, si généraux qu'ils étaient censés réunir et classer tous les intérêts sociaux, des intérêts plus particuliers marquaient ensuite des subdivisions. Le capital, par exemple, se subdivisait en mobilier et en immobilier; comme il avait en tout 72 sièges, l'immobilier en avait 36. Lui-même se subdivisant en grande propriété et petite propriété, la grande propriété foncière prenait 18 de ces sièges, et la petite, 18. Enfin l'une et l'autre étant ou urbaines ou rurales, c'était une subdivision de plus : la grande propriété urbaine avait 9 sièges et, la grande propriété rurale 9; de même pour la petite propriété foncière.

Quelques propositions analysaient autrement la société, divisaient plus et subdivisaient moins, et au lieu de trois grands groupes, établissaient du premier coup dix catégories « d'intérêts ou de fonctions sociales » mais plus près de la représentation professionnelle : Agriculture, Industrie, Commerce, Propriété, Administration, Enseignement, Art, Médecine et Hygiène, Organisation judiciaire, Défense nationale. Ailleurs encore on trouvait le souci de ce qui est, en effet, le fondement de toute représentation organique : la double base territoriale et sociale. Si ce n'est pas tout à fait « la représentation réelle du pays », parce que les « unions intermédiaires », les « corps constitués » n'y ont point la place qu'ils ont dans le pays, en toutes ces propositions, du moins, on sent le besoin de sortir de « l'inorganique » et de se rapprocher de « l'organisé ».

Ce n'est pas un fait sans signification, c'est un symptôme, qu'elles aient été aussi nombreuses pendant les trois ans qu'a

duré la revision de la constitution belge. Et comme, doctrinalement, la même conclusion s'imposait à toutes les écoles philosophiques, historiques et juridiques, pratiquement, sur le terrain législatif, la même solution se présentait à tous les partis; car M. Helleputte ou M. le duc d'Ursel peuvent être suspects de tendresse pour la corporation chrétienne du moyen âge; mais je ne sache pas que M. Féron, M. Janson, ni même M. le comte Goblet d'Alviella puissent l'être. Ces propositions ont contre elles pourtant de n'avoir pas été admises : la Belgique leur a préféré un simple expédient, le vote plural, mais il est bon d'en donner les motifs, qui se réfutent d'eux-mêmes.

On a dit : « La représentation des intérêts (c'était bien d'elle qu'il s'agissait) est impossible dans les conditions actuelles de notre état social. » Et voilà un bel argument, par lequel une réforme est arrêtée tout net, mais d'un *a priori* par trop décidé et tranchant; autant vaudrait, *a priori*, l'affirmation contraire. Il ne faut pas affirmer, ni nier; il faut voir. On a dit encore, et c'est la même idée sous une autre forme : « La représentation des intérêts a des côtés séduisants, mais les plus chauds partisans de ce système n'ont pas réussi à le traduire en formule pratique. » Et voilà aussi un bel argument, mais qui va très vite en besogne et que nous connaissions déjà.

M. Beernaert en convenait : « Le principe serait excellent. » Mais il avait peu de foi dans les partis : « On ne peut guère attendre d'eux que la pondération des divers intérêts puisse être étudiée et réglée dans un esprit de justice absolue. » Cependant, reprenait-on en chœur, si, à un moment donné, les questions économiques et sociales viennent à primer toutes les autres, à cette heure-là, lointaine encore, on se ralliera à la « représentation des intérêts. »

D'où nous tirons le droit de joindre aux exemples empruntés des législations positives ces propositions restées en chemin. Elles montrent que l'on pense toujours à la représentation organique, — dont la représentation des intérêts n'est qu'un aspect; — que l'on y pense, non comme à une curiosité du passé, mais comme à une solution de l'avenir. De toutes les objections que l'on met en avant, de toutes les réserves dont on l'entoure, il n'en est pas une qui repose sur ce qu'elle serait une chose qui ne vit plus, mais sur ce qu'elle serait une chose qui ne pourrait vivre encore. Personne ne songe à en galvaniser les formes mortes, ces vieilles institutions qui sont comme le linceul dans lequel sont cousues les petites nations allemandes, au fond du tombeau où les mure l'empire. Personne n'invoque ou n'évoque le moyen âge; on n'en cite les survivances que pour ne pas les imiter.

Et, si l'on adresse un reproche à la représentation organique, ce n'est point d'être usée, c'est de ne pas être mûre.

Mais est-ce vrai? et n'est-elle pas mûre? Est-elle « impossible dans les conditions actuelles de la société »? Ne peut-on « réussir à la traduire en formule pratique »? Faut-il renoncer à la régler dans un esprit sinon d'absolue, au moins de suffisante justice? L'heure enfin est-elle si lointaine, où les questions économiques ou sociales prédomineront sur toutes les autres, et où, par conséquent, il faudra mettre la représentation en harmonie avec le monde transformé? De cette heure-là, sourd qui n'entendrait pas sonner déjà les premiers coups!

A présent, qu'il y ait quelque difficulté à assurer, en organisant le suffrage, « la représentation réelle du pays », qui le conteste? Le vice à éviter, ce serait de constituer arbitrairement des groupes; d'en négliger ou d'en omettre arbitrairement; de rattacher arbitrairement les citoyens à celui-ci ou à celui-là; de reconnaître arbitrairement à chacun de ces groupes une importance égale et de ramener ainsi à la représentation des groupes seuls, quand le but est la représentation des individus dans le groupe; de dédaigner toute proportion et de supprimer radicalement le Nombre, alors que, si le Nombre ne doit pas être tout, il ne doit pas davantage n'être rien. Mais, de ce vice, ne se saurait-on garder, et la difficulté est-elle à jamais insoluble?

On nous permettra de ne point le croire, et à ceux qui nous interrogent, qui demandent quels seraient les groupes ouverts et libres dont on ferait les cadres du suffrage universel organisé, comment ils subsisteraient et quelle valeur proportionnelle il leur serait attribué, de répondre à présent par des faits et des chiffres, que fournit la statistique officielle de la France. Car, pas une minute, nous n'avons oublié, en cette incursion à travers la théorie, l'histoire et les législations étrangères, que nous ne travaillions ni sur une abstraction, ni sur un cadavre, ni sur un corps autre peut-être que notre corps national; qu'avant de rien adopter du dehors, il faudrait tout adapter à la France; et que, si c'est l'État français de demain qui est à construire, il ne doit et ne peut sortir que de la France d'aujourd'hui.

# REMORDS D'AVOCAT

DERNIÈRE PARTIE (1)

## I

— Et quand il serait occupé, ton mari!... Puisque je viens exprès pour lui parler!

C'était M<sup>m</sup>e Dorange, entrée en claquant les portes comme vent d'orage.

— Bien, maman, je vais le prier de monter... Mais, je t'en prie, calme-toi... On dirait, à ton air, que tu te proposes de lui faire une scène!... Épargne-moi, de grâce. Je ne suis pas encore bien solide, et...

— Oh! si tu préfères, je vais descendre à son cabinet, cela m'est égal... Certainement c'est pour une explication, mais je trouve tout naturel que tu y assistes. Sois tranquille, je ne m'emporterai pas. D'abord... Ah, le voici!

— Bonjour, madame Dorange, vous allez bien? dit Desmauves qui entrait en toussant, — son tic quand il était préoccupé. — Par-dessus son binocle l'avocat scrutait rapidement le visage de sa belle-mère: — Vous avez besoin de moi?... Qu'est-ce qui me procure le plaisir?...

— Quelque chose de très sérieux. Tout à l'heure j'allais au marché avec ma nouvelle bonne... Je me croise, au coin de la rue Racine, avec qui? Léonce Capitrel. Il rentrait chez lui, une grosse botte d'asperges sous le bras, des asperges énormes.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.



m'arrête... On se serre la main, et puis on cause. Moi je dis : Elles sont superbes ! Il faut croire que les affaires donnent, chez vous ?

— Mon Dieu, ma cousine (car il dit *ma cousine*, depuis le baptême), c'est un extra que je m'offre sur mes honoraires de l'affaire de La Rocque, l'affaire Dou... Dou... Il ne trouvait plus le nom ; c'est moi qui lui souffle : « Drouniguen. » Oui, c'est ça !... Eh bien, hier, figurez-vous, cousine, que j'ai eu une chance extraordinaire. — Quoi donc ? — Un beau billet de mille de ma cliente, la fille Poussié. Et, ma foi, je n'y comptais guère... Mais à propos, ajoute-t-il l'air chagrin, comment ce bon Desmauves n'était-il pas au greffe à cinq heures ? Pourtant je l'avais prévenu : « Mon cher, nos cliens ont reçu l'avis que l'argent trouvé chez le banquier est à leur disposition. Ils vont accourir de La Rocque... Rendez-vous est pris demain. Fanet, le greffier, a bien voulu arranger cela de manière que nous n'ayons pas à guetter nos gens au passage. » Sur ce, je recommande à Desmauves d'être exact, parce que les oiseaux envolés on ne les rattraperait pas facilement. Mais 5 heures sonnent, pas de Desmauves ; 5 h. 10, 5 h. 20, pas davantage. Drouniguen et sa maîtresse, qui, eux, arrivés d'avance, attendaient depuis un temps infini, grognaient. « Ma foi, me dit Fanet, il n'est pas raisonnable, votre confrère... Ils n'auraient qu'à se plaindre au procureur ! Déjà ce que je fais là, pour vous être agréable, n'est pas très régulier... Allons, je remets les fonds ! » Sur ce, s'adressant à moi : « Je suppose que maître Capitrel ne fait pas d'objection ? — A la condition d'être réglé. — Combien réclamez-vous, maître, pour vos honoraires ? — Mille francs... Il me semble que c'est bien le moins. » Drouniguen et son Elvire se sont regardés indécis. Le greffier hochait la tête comme s'il approuvait ma réclamation... L'argent était là sur la table en billets, rouleaux d'or et pièces de cent sous. Nos gens soupiraient... Ça leur faisait gros cœur d'en voir partir un morceau pareil. Enfin, la fille Poussié, sans doute plus pressée de mettre la main au tas, a dit en sourdine : « Oui, faut payer mon avocat... et puis l'autre petit arriverait... Ça nous en ferait deux... Filons ! » Le greffier, toujours correct : « Vous me requérez donc de verser mille francs à maître Capitrel ? » Drouniguen a vaguement articulé un rauque *Oui, Monsieur*, et alors j'ai reçu dix gentils petits papiers bleus. Vous comprenez, ma cousine, que, si André s'était trouvé là, il touchait autant, sinon plus, car enfin, moi, je me faisais payer par raccroc, — puisque ma cliente ne possède rien à elle, — tandis que pour Desmauves, c'est l'héritage même de son homme, et, que Drouniguen n'aurait bien sûr plus la tête sur les épaules sans votre gendre !

Pour moi, André pouvait très bien ramasser là quinze à dix-huit cents francs.

Voilà, mon ami, voilà, mot pour mot, ce que m'a dit votre confrère.

M<sup>me</sup> Dorange fit une pause : — Maintenant je compte que vous m'expliquerez pourquoi vous ne vous êtes pas trouvé au rendez-vous ? Vos affaires sont assez les miennes, n'est-ce pas ? pour que...

— Mais, André, interrompit Lucie, tu ne m'avais pas soufflé mot de tout ceci ! » Le ton de reproche de la jeune femme parut sensible à Desmauves.

— D'abord, fit-il, il faudrait savoir si les choses se sont passées aussi facilement. Je parierais bien que Capitrel a dû se chauffer...

— Cela ne nous dit pas, observa sèchement M<sup>me</sup> Dorange, ce qui vous a empêché...

— ... Bien simple, dit Desmauves qui déjà perdait contenance, bien simple... Je me trouvais retenu chez un avoué pour une affaire... importante...

— Importante !... Laquelle ?

— ... C'est-à-dire... une affaire pressée, tout au moins... Je n'ai pas pu quitter, je suis arrivé en retard au greffe. Il était, je crois, 5 h. 25.

— Pardon !... J'ai demandé à Léonce à quelle heure il était parti. Il m'a dit 5 h. 40.

Nerveux, impressionnable comme l'était Desmauves, son visage le trahissait vite quand il tentait de dissimuler. M<sup>me</sup> Dorange vit bien que son gendre ne disait pas la vérité. Lui posant la main sur l'épaule : — Le nom de l'avoué, s'il vous plaît, de l'avoué chez qui vous étiez !

André respirait avec effort. Brusquement il avoua : — Eh bien, oui, je n'y suis pas allé... Cela m'éccœurail.

— Tiens, tiens !... par exemple, et... qu'est-ce donc qui vous éccœurail ?

— Le contact de pareils individus... la nécessité de discuter avec eux devant le greffier, M. Fanet, un homme qui feint une douceuse bienveillance pour nous, mais, au fond !... Je redoutais aussi d'entendre marchander mes honoraires comme on marchande du poisson à la halle !

M<sup>me</sup> Dorange, les mains croisées, murmura à voix basse d'un air consterné : « Alors c'est vrai !... c'est vrai ! Et moi assez bonne pour m'imaginer qu'il y avait eu malentendu !

La colère la gagnait. Desmauves craignit une de ces explosions où sont maladroitement lancées des paroles si blessantes qu'en-

suite il n'est plus possible de les oublier. Il jugea prudent de reconnaître *qu'il avait eu tort dans une certaine mesure*, mais cette concession, d'ailleurs assez entortillée, ne calmait pas M<sup>me</sup> Dorange ; — au contraire ! et sa main tordait le gland de son ombrelle.

— Maman, maman, suppliait la jeune femme, laisse-moi faire.

Les yeux flamboyans, M<sup>me</sup> Dorange jeta : « Ah ! monsieur ne veut pas qu'on le marchande !

— Maman, tu oublies qu'il y a huit jours j'étais encore dans mon lit...

— Soit ! Je me tais, mais c'est pour toi, fillette... Je pars sans dire à ton mari ce que j'ai sur le cœur, — à une condition, c'est qu'il courra à La Rocque rejoindre ces gens-là. Vous vous y prendrez comme vous voudrez, mais, André, je vous défends de revenir sans votre argent. Ah, vous faites le renchéri... Ah, cela vous dégoûte ! On ne m'a donc pas *marchandée* toute ma vie dans mon magasin, moi, quand je vendais de la toile ?

— Maman ! D'ailleurs je t'assure qu'André va s'en occuper sérieusement.

— Des mots !... *S'en occuper, s'en occuper !* Elle fit un grand geste du coude : oui je le vois d'ici !... Va, ma pauvre petite, ça ne pèsera pas lourd ce qu'il nous rapportera.

— N'est-ce pas, André, que tu ?...

— Certainement, ma bonne Lucie, certainement... mais...

— Mais ? gouailla la belle-mère... J'en étais sûre !

— Mille francs c'est beaucoup trop... Je trouve que 400 francs...

— Qu'est-ce que je te disais ? Tenez, ça me fait mal ! Je ne veux pas en entendre davantage. Se conduire comme cela !... Du reste, un homme qui ne sait pas faire vivre sa famille... Avocat, avocat !... Ah, c'est joli !... Et M<sup>me</sup> Dorange sortit, la bouche gonflée de rancune.

Les deux époux restaient dans un silence pénible, le silence de gens qui s'en veulent l'un à l'autre. La jeune femme, les yeux sur le tapis, semblait, en ménagère soigneuse, chercher si elle ne découvrait aucune tache.

Mais Desmauves ne voulait pas quitter la place en laissant une bouderie derrière lui : — Allons, Lucie, et toi aussi ?... J'aurais cru, pourtant, que, mieux que ta mère, tu comprendrais...

— Est-ce à dire que ma mère manquerait de délicatesse ?

Et comme son mari haussait les épaules :

— Tu aurais pu me laisser apprécier si tes répugnances étaient fondées... Puis avant qu'il ait pu placer un mot : « Ah, j'oubliais, il faut que je parle au casseur de bois !... »



— Mon Dieu, mon Dieu, soupirait André, en redescendant lentement à son cabinet, l'esprit obsédé de tristes pressentimens... Dire que peut-être je verrai sa mère me la prendre peu à peu...

Alors, toujours timoré, il fit un retour sur soi-même; il se demanda si, au fond, il n'avait pas eu tort : « Oui, si je m'étais résigné à aller au greffe, j'aurais en poche une somme importante... Et pas de querelle avec les miens... Ce qui m'a arrêté, hier, n'était-ce pas plutôt une mauvaise honte?... En tous cas, je l'ai promis, demain soir je serai à La Rocque, oui, demain. »

## II

— Monsieur demande après Drouniguen?... Bien sûr que non qu'il n'est pas là... Voilà plus de trois jours qu'on l'a vu. Il doit se souler dans quelque trou à voleurs, ce réchappé d'échafaud. Un beau coup qu'elle a fait, la justice, de l'acquitter ! Avoir tué cette pauvre vieille, qui l'avait dorloté tout plein, qui jamais ne lui disait un mot plus haut que l'autre... pour que des messieurs de tribunal disent : « C'est bon, mon garçon, tu as bien fait ! Et amusez-vous tous les deux, avec son argent ! » C'est ça que vous appelez la justice ? Oh, malheur ! Alors, n'est-ce pas, s'il avait encore son père il pourrait le tuer aussi, dites !...

Et sa vieille tête grise toute frémissante, l'honnête retraité des douanes, à qui Desmauves s'adressait pour obtenir l'adresse de Drouniguen, s'éloigne, le laissant en proie à un trouble indigne.

Ce jour-là Desmauves se sentit tellement accablé, tellement las que rentré à l'hôtel il dina à peine. « Ce sera pour demain, fit-il mélancoliquement, en se déshabillant dans sa chambre froide; demain, dès le matin, je me mettrai en campagne ! »

— L'amant de la Poussié, alors ? demande le cabaretier au monsieur bien mis qu'accompagne un agent de la sûreté, eh bien, juste, il sort d'ici... Tenez, ça doit être lui là-bas, au coin de la rue des Galions... Tous ces gamins que vous voyez sont à ses trousses pour qu'il leur jette des sous, comme au premier soir qu'il est revenu de Longueville.

— Pourriez-vous envoyer votre garçon me le chercher ? Il y aura quelque chose pour la commission. — Et Desmauves cherche une pièce blanche dans son gousset.

— Je veux bien. Eh !... Léon, où êtes-vous ?

Le garçon s'avance en traînant ses souliers, un torchon sous le bras. C'est un colosse aux mains velues, à l'encolure de taureau, le vrai garçon d'assommer qui, si on se cogne, saura faire

respecter la maison. Mais au premier mot il prend un air maussade, et secoue la tête.

— Pourquoi pas ? demande le patron.

— ... Veux point qu'on me voie dans la rue avec un assassin ! Et d'un coup de colère, prenant son torchon, il le fait claquer sec, à la volée, comme s'il fouettait quelqu'un, puis il tourne les talons.

Pour rien au monde André ne s'exposerait à de nouvelles avanies. Non, il n'ira pas ! D'abord il a réfléchi cette nuit qu'une telle démarche est incorrecte au point de vue professionnel. Il y enverra quelque clerc d'huissier.

Il a, non sans peine, trouvé son homme. Le clerc, un vieux routier, très bien avec les teneuses de garni, a su par elles que Drouniguen s'était battu avec sa maîtresse. Blessée d'un coup de bouteille, la joue en sang, la fille a quitté la ville, disant qu'elle se sauvait « pour qu'il ne lui fasse pas comme à sa mère ». Sa remplaçante auprès de Drouniguen, une nommée Joséphine, autre drôlesse, demeure rue des Ravisés.

Il paraît que la séance a été absolument répugnante. C'est d'abord cette fille accourant au-devant du clerc toute dépoitraillée, en bas troués, savates éculées. Dès qu'elle sait le but de la visite, la voilà hargneuse... Bientôt elle menace, gronde entre ses dents... Drouniguen arrive, fait celui qui ne comprend pas... Le clerc réclame qu'on les laisse seuls tous deux ; la femme refuse. Jouant alors l'abruti, le gars s'affale sur une chaise, ses cheveux défaits lui tombant dans les yeux : « De l'argent que vous voulez?... En a plus, parole d'honneur, m'sieu ! » Et comme l'autre insiste, se fâche, parle de la police qui va monter, alors Drouniguen se fouille, retourne ses poches d'où tombent, — avec des sous, des morceaux de sucre sales, des bouts de chique, — quatre grosses pièces d'argent.

Desmauves, dans le train qui le ramène à Rennes, frissonne sous son mince pardessus, pensant avec inquiétude à la scène qui l'attend au logis.

Si encore il en devait être quitte pour une querelle domestique ! Mais peu à peu il pense à autre chose... à autre chose de plus agaçant.

Quelqu'un de bien autrement exigeant, de bien autrement sévère que peut l'être une femme à boutades comme la mère Dorange, quelqu'un le presse, le prend à la gorge... Ce quelqu'un-là s'appelle SA CONSCIENCE !

Oui, son pauvre cerveau est face à face avec un redoutable

problème : — A-t-on le droit de soustraire un bandit, un misérable comme Drouniguen, au juste châtement de son crime ?

Il balbutie : — Mais je le croyais innocent...

— Tu mens ! tu le savais coupable, répond une voix hautaine.

### III

— Si monsieur veut bien me remettre sa carte, j'irai m'informer si monsieur le comte peut recevoir.

Un furtif regard a suffi au valet pour apprécier qu'il ne serait pas convenable de faire attendre dans l'antichambre un « avocat près la Cour d'appel. » C'est au salon qu'est introduit le visiteur, un grand salon solennel, exhalant une odeur de renfermé.

Oui, c'est Desmauves.

Depuis plus de deux mois, il est harcelé de cette idée que l'unique responsable de l'acquiescement, c'est lui, — lui qui a trompé le jury en affirmant que le juge d'instruction avait inventé les aveux de Drouniguen. Et si insupportable devient l'obsession, qu'à la fin il se présente chez celui qui faisait fonctions de chef du jury, M. de Kergans, pour le prier instamment de lui dire par quoi a été déterminé le verdict.

Ah ! Desmauves a bien peur de la deviner d'avance, la réponse que ce monsieur va faire, — s'il consent à parler... Est-ce qu'ils raisonnent, les jurés !... Ils subissent des impressions et voilà tout !

Il se souvient ; il les voit, M. de Kergans flanqué de onze paysans à l'air craintif, semblant tout gênés dans leurs stalles, tout gauches sous leurs habits du dimanche, qui regardent effarés de-ci, de-là, devant, derrière, de côté et d'ailleurs, comme s'ils cherchaient un coin pour s'y blottir. Ah ! s'ils pouvaient s'abstenir de juger. Ce crime-là, en effet, les déconcerte. Dame ! on n'en voit guère de cette sorte à la campagne. Des incendiaires, oui ; des voleurs de bétail, oui, — crimes ruraux, crimes contre la propriété, — mais un parricide, non ! ils n'ont pas ça *par chez eux*.

Donc ce crime ne les touche guère, et alors, pour un rien, ils acquitteraient, plutôt que d'envoyer, — eux superstitieux et timorés, — un homme à la mort.

Vraiment M. le comte se fait attendre. Est-ce qu'il serait à se promener dans le parc ?

Non, M. de Kergans médite.

M. de Kergans vit assez isolé, mais il n'est pas de ceux que l'isolement inspire et fortifie. La solitude l'a rendu assez gauche, et, comme il ne lui arrive jamais, à la distance où est son château

de la gare la plus proche, de recevoir de visites inopinées, c'est une grosse affaire pour lui que de décider s'il va donner audience à ce visiteur. M. de Kergans, en effet, a l'amour-propre ombrageux. Il tient à produire grand effet, un effet digne du décor, — le château est fort beau. — Aussi, pour rien au monde ne s'exposerait-il à compromettre son prestige en s'engageant sans préparation dans un entretien où il pourrait paraître insuffisant.

« Desmauves? oui, il se souvient,... parfaitement! Un jeune homme blond ardent, un peu malingre, aux traits fatigués, qui paraissait de pauvre mine dans sa robe noire. Enclin à noter les petits détails, le gentilhomme se souvient que cette robe paraissait bien usée, bien élimée, à peine propre, — ce qui ne laisse pas que de l'avoir défavorablement impressionné.

Qu'est-ce que cet avocat vient faire ici? M'annoncer un procès? Serait-ce alors le baron de Marlaye qui s'obstinerait encore à revendiquer la lisière de bouleaux du Bois-Landry?... Non, ceci c'est une vieille querelle enterrée. Les autres voisins? mais n'ai-je jamais eu maille à partir avec eux? On ne voit même pas comment un litige pourrait surgir maintenant après les abornemens nouveaux.

Alors quoi? serait-ce pour la comtesse?... M<sup>me</sup> de Kergans gère elle-même quelques biens qu'elle s'est réservés paraphernaux... Déjà, deux ou trois fois, des hommes de loi sont venus de Longueville pour conférer avec elle. C'est peut-être cela.

Oh! cela ne l'amuse guère de se présenter chez la comtesse. Plus spirituelle que bienveillante, tout est pour elle prétexte à persiflage.

— Non, mon ami, *Desmauves*?... Ce nom m'est totalement inconnu. Mais vous dites que c'est un jeune avocat, que vous l'avez entendu plaider... qu'il est éloquent... Alors retenez-le à déjeuner... Seulement, de grâce, n'est-ce pas, attendez que vous soyez passé au fumoir, — si vous avez à causer. D'abord les choses sérieuses ne me sourient guère, et puis je n'ai garde d'oublier l'incident d'il y a quinze jours...

— A quoi donc faites-vous allusion, ma chère amie?

— La visite du grand-vicaire... que Monseigneur vous avait dépêché pour l'affaire de la propagande monarchiste.

— Eh bien?... Oui... Mais je n'y suis pas.

— Vous y êtes rarement, mon ami, sans reproche... Voici. Vous aviez déjà, avant le déjeuner, échangé avec le grand-vicaire quelques propos mi-sucrés mi-aigres. Déjà vous lui aviez laissé entendre qu'en dehors de votre sympathie... platonique, Monseigneur n'aurait pas grand'chose à espérer de vous, si bien, que

tout dépité, l'abbé, qui passe cependant pour un causeur brillant, n'a plus voulu desserrer les dents.

— Pas desserré les dents !... fait le comte à demi-voix, je n'avais pas remarqué !... Alors... il a bien peu mangé.

— Tiens !... mais c'est ma foi piquant ce que vous dites là !

Je reprends. Ici, où nous vivons comme des loups, où l'arrivée d'un convive intéressant est une aubaine rare, je voudrais bien, mon cher, que vous ne m'empêchiez pas de savourer les agréments que je puis trouver à un hasard heureux. Allez donc recevoir cet avocat, promenez-le dans le jardin... Montrez-lui vos chiens courans, vos élèves de la faisanderie, vos poulains, vos génisses. Parlez-lui de la belle nature, ouvrez-lui des horizons *féconds*, — comme dit le ministre de l'agriculture, — sur les questions d'élevage... A midi précis on sonnera pour le déjeuner.

M. de Kergans fait visiter ses serres à raisin. L'avocat admire le gros frankenthal rouge dont le plant a été importé de Madère. Maintenant ces messieurs parcourent les écuries, où M. le comte défile la généalogie de ses étalons.

Mon Dieu, que cette tournée assomme le pauvre Desmauves, lui qui, déjà, n'a de goût pour aucune sorte d'animaux. Ce n'est cependant pas au moment où le comte est flanqué de jardiniers ou de palefreniers, qu'on peut l'entretenir de l'état d'âme des jurés... D'ailleurs il n'arrête pas de parler, M. de Kergans, et il a l'air si content de soi qu'on serait bien mal venu à lui couper ses effets.

Pourtant, au sortir de la sellerie, l'avocat s'arrête, et, tout en s'excusant, explique sommairement l'objet de sa visite. Il dit toutes ses inquiétudes depuis un mois ; la nuit il n'en dort plus. Peut-être M. de Kergans trouvera-t-il indiscret qu'on vienne ainsi se permettre... de solliciter une sorte de confiance, mais...

— Parfaitement, monsieur, oui, parfaitement... Ces scrupules, monsieur, sont... certes... des plus... des plus honorables... Ah ! mais, tenez, voici qu'on nous cherche... Je crois que le déjeuner s'apprête — et nous ferons bien de nous rapprocher.

— Blaise, ordonne le comte, conduisez monsieur à la chambre indienne. Il y trouvera, je pense, tout ce dont il pourrait avoir besoin.

Le déjeuner vient de finir. La comtesse s'est retirée dans son boudoir, où M. de Kergans, avant de rejoindre son hôte au billard, prend galamment, selon son invariable coutume, congé de sa femme pour le restant de l'après-midi.

— Quelle déception ! Vous savez, mon ami, je ne suis pas contente. Vous m'avez trompée... Il n'est pas drôle du tout, votre



avocat. On ne peut pas lui arracher deux mots de suite. Qu'est-ce qui peut bien l'absorber à ce point? — Êtes-vous marié, monsieur Desmauves? — Oui, c'est-à-dire... pardon... oui, madame la comtesse, je suis marié. — Auriez-vous l'obligeance de me passer les pickles? — Parfaitement, madame!... Gravement il me passe le sel. Et la comtesse rit très fort, se renversant d'un joli mouvement en arrière qui dessine la cambrure élégante de sa taille.

— Eh bien, monsieur, je vais, je l'espère, calmer vos appréhensions. Et je crois être d'autant mieux qualifié pour vous renseigner que c'est le choix de mes collègues, et non le hasard, qui a fait de moi leur chef. — M. de Kergans fait une pause, puis : — Je vous le certifie, les jurés n'ont pas cru un seul instant, lorsque vous plaidez, que les aveux de Drouniguen fussent de l'invention du juge d'instruction. Votre plaidoirie, sous ce rapport du moins, n'a point porté.

— Ah, que cela me fait plaisir, monsieur! Je respire enfin. Je vais rentrer chez moi le cœur plus léger.

— Vous m'en voyez fort aise, mais... laissez-moi à mon tour vous poser une question. C'était la première fois que je siégeais, de sorte que tout s'est trouvé nouveau pour moi, — ce qui a précédé la constitution du jury comme ce qui s'est passé pendant l'audience. Aussi n'ai-je pas encore compris pourquoi, vous, d'une part, le substitut de l'autre, avez, comme à l'envi, — cela me faisait, pardonnez-moi cette expression familière, l'effet d'un jeu de massacre, — pourquoi vous avez récusé une série d'hommes bien posés, capables, comme le docteur Descamps, M. Boutrolle, agrégé, M. Lafond, le marchand de métaux, M. Housset, le notaire, etc. Je me suis alors trouvé tout seul au milieu d'une poignée de braves paysans, gens de bonne volonté, je n'en doute pas, mais, il faut l'avouer, peu éclairés... Pourquoi se priver ainsi du concours de tant d'hommes qui doivent avoir une certaine valeur?

— C'est bien simple, monsieur le comte. L'accusation et la défense s'ingénient, quinze jours d'avance, à scruter la liste des jurés afin de découvrir les tendances de chacun. On sait ainsi que M. X... est dur, autoritaire, combatif (celui-là condamnerait, se dit l'avocat, *bon! je le rayerai*); que M. Z... est plutôt doux, sensible, disposé à l'indulgence (attention! note le procureur général : un qui acquitterait, *à rayer*). Et ainsi de suite. Je connais un architecte, homme d'imagination, esprit paradoxal, — dès lors inquietant pour les deux partis, — qui depuis dix ans n'a jamais pu siéger. Toujours biffé aussitôt qu'il sortait de l'urne! Il en est même fort mécontent.

Il y a une autre catégorie, celle des gens très occupés, gros

négocians, ingénieurs, industriels, grands propriétaires qui, pressés avant tout de se dégager d'une corvée afin de vaquer à leurs affaires... ou à leurs plaisirs, lancent un, deux, trois amis en campagne pour que ceux-ci obtiennent leur récusation, soit des magistrats du parquet, soit des avocats.

— Ceci, je le savais; mais ces complaisances sont-elles, à votre sens, une pratique honnête, avouable?

— Eh, monsieur! cela se fait... couramment... Sans doute... peut-être, n'est-ce pas, à un certain point de vue, très correct... mais c'est tellement passé dans les mœurs que l'avocat qui refuserait de récuser l'ami d'un ami se ferait huer. On le traiterait de poseur, de faiseur d'embarras. Ainsi, moi, j'ai dû me priver d'un juré d'une intelligence extrêmement pénétrante, M. Froment, le directeur des Fonderies de la Vilaine.

— Pourquoi?

— ... Son avoué, qui est pour moi un correspondant précieux, et à qui je ne puis dès lors rien refuser, m'a envoyé un petit mot la veille de l'audience : « Mon cher Desmauves, je tiens particulièrement à ce que vous me récusiez l'ami Froment. Il doit dîner demain chez moi et votre affaire se prolongera tard. » J'ai récusé M. Froment!

— Hum! hum!... C'est déplorable!... Et les classes dirigeantes se plaignent que le pouvoir leur échappe... Ah! monsieur, votre réponse que cela *se fait couramment* est-elle suffisante?

Desmauves, au fond, pense de même. Aussi, un peu confus, il change la conversation et s'informe de l'heure du prochain train. Il a sept kilomètres à faire à pied, et peut-être serait-il temps...

Mais M. de Kergans prend goût à l'entretien. C'est un timide et un modeste que le comte, ce n'est pas un sot, — il s'en faut de beaucoup.

— Du tout, du tout, je vous fais reconduire en voiture. Soyez sans inquiétude, on vous prévendra... Nous disions donc?... Ah oui, nous parlions des récusations... Dites-moi franchement pour quoi je n'ai pas été récusé, moi?

— Parce que nous avons, du côté de la défense, épuisé notre droit de récusation, limité à neuf noms, — sans quoi mon confrère Capitrel, qui vous avait noté comme répressif...

— Et avec raison! J'ai été le seul membre du jury à ne pas varier, tandis que mes collègues, quelles girouettes! — Et le comte se sourit avec complaisance : — Pendant la suspension, après le réquisitoire, ils voulaient condamner, et tout de suite. C'étaient des enragés, des féroces. Eh bien, mon cher monsieur, à peine aviez-vous terminé votre plaidoirie qu'ils étaient retournés

bout pour bout. J'entends encore un cultivateur de Pontorsat, un nommé Leport, me déclarer que jamais il ne condamnerait après ce qu'avait dit l'avocat : « Il a l'air honnête, le défenseur, et nous a garanti sur sa parole que Drouniguen était innocent. »

— Moi, j'ai... donné ma parole? balbutie Desmauves, moi?

— Certainement, et avec tant de feu, que plusieurs n'y ont pas résisté. Un autre juré, — je tiens à vous le citer, — un nommé Fleury, entrepreneur de terrassements à quelques kilomètres d'ici, m'a dit ceci : « Y a autre chose : l'avocat nous a fait remarquer que le ministère public n'explique pas les deux bâillons ; il dit que ce n'est pas vrai qu'il y ait eu une bataille dans la chambre, — et, ma foi, je ne crois pas non plus qu'il y en ait eu une. Alors si monsieur le comte veut bien nous dire comment, à son idée, il comprend le crime, lui, je condamne et de bon cœur, car bien sûr c'est deux fameuses canailles, mais, si on nous explique pas la chose, alors, comme c'est à mort, dame... j'y regarderons à deux fois ! »

J'avoue que j'ai été embarrassé. J'ai bien essayé de leur dire que, vous non plus, vous n'expliquiez pas les deux bâillons, avec votre prétendu suicide, — certainement pas celui sur la bouche, — mais j'ai eu beau faire, les jurés ont continué à branler la tête en disant : C'est point clair, c'est point clair assez.

Desmauves, tête basse, garde le silence. M. de Kergans le regarde. Il lui semble que son hôte est tout drôle : — Qu'avez-vous donc, monsieur, êtes-vous souffrant ?

—... Est-ce que, article péniblement l'avocat, vous êtes sûr de m'avoir entendu attester sur ma parole l'innocence de Drouniguen ?

— Oh ! certes, et en de tels termes que j'y ai été trompé moi-même, — car enfin je vois que ce n'était qu'un habile jeu de scène, qu'une feinte... Mes compliments, monsieur !... Alors, ce Drouniguen est bien un assassin, *vous n'en doutez pas ?*

— C'est-à-dire... je... ne sais pas au juste.

— Pas au juste ! mais, monsieur, fait le comte qui se croise les bras, alors je ne comprends plus rien, ni vos remords d'hier, ni votre démarche d'aujourd'hui. Car enfin, on ne se reprocherait pas d'avoir fait acquitter des gens qu'on croirait innocents !

Desmauves, de plus en plus mal à l'aise, se mord les lèvres.

— Pardonnez-moi de vous presser ainsi, reprend M. de Kergans ; l'émotion pénible, que trahissent vos traits, me fait regretter d'avoir abordé avec vous un pareil sujet. Pourtant n'y étais-je point autorisé un peu par vous-même?... Ce que vous m'exposiez avant déjeuner... Allons, monsieur, je suis décidément peiné du trouble où je vous vois ; brisons là... Sans doute

ce que vous avez fait était rigoureusement conforme aux habitudes de votre profession. Si votre beau talent a abouti à un résultat fort triste, du moins à mon point de vue d'homme étranger aux choses du Palais, mettons, comme disait feu mon grand-père, que c'est la faute à Voltaire, et n'en parlons plus !

Ah, voici justement la victoria... Vous arriverez à point pour le train de 4 h. 25. La route est bonne : vous n'aurez pas de poussière... Enchanté, cher monsieur, d'avoir fait votre connaissance, enchanté !

Et le gentilhomme, qui de sa vie n'en a tant dit, qui jamais ne s'est senti pareille verve, salue avec grâce, tandis que Desmauves, encore plus gêné que tout à l'heure, marmotte un banal remerciement.

#### IV

Deux semaines s'étaient écoulées. Un matin André trouvait dans son courrier une lettre au timbre de La Rocque écrite en grandes lettres gauches, évidemment l'écriture d'un illettré. L'enveloppe rompue, il en retira un article du *Petit Patriote du Littoral*, qui était intitulé : *Un nouveau crime* :

« Le nommé Moussel, ce misérable qui assassinait avant-hier sa sœur dans les circonstances odieuses que nous avons racontées, vient d'être arrêté. Moussel a fait preuve du plus rare cynisme. Croirait-on qu'il s'est écrié d'un air fanfaron qu'on ne tarderait pas à le relâcher : « Qu'est-ce que ça me fait, moi, de passer aux assises ? y a des avocats ! je prendrai Desmauves, c'est un fameux, il me fera acquitter ! »

— Mon Dieu ! gémit André, je n'avais pas besoin de ce nouveau coup. Et puis quelle épée de Damoclès sur ma tête ! Si cet homme me demande, je serai sûrement désigné pour le défendre. Ainsi mon succès dans l'affaire Drouniguen m'accable. Il me vaut à la fois la sympathie des assassins et les préférences du bâtonnier !... Et qui sait si, chaque fois que dans le ressort de la cour il aura été commis quelque crime bien atroce, bien hideux, il n'en sera pas ainsi désormais ! Avoir la vogue dans ce sale monde-là !... Comment faire, à quoi me résoudre ? Oh, fit-il avec rage, plutôt que de repasser par les mêmes émotions, j'aimerais mieux... oh oui ! j'aimerais mieux... quitter le barreau.

Mais le lendemain matin, il ne pensait plus qu'à dissimuler aux siens l'émoi que lui causait cette nouvelle alerte. « Surtout, se disait-il, n'en soufflons mot à personne ! »

C'est que Desmauves, caractère un peu faible, se savait enclin à des confidences irréflechies, — ces confidences qu'on lâche à

des indifférens dans le vain espoir de trouver près d'eux un appui, une aide, au moins un bon conseil, et qu'ensuite on regrette si amèrement.

Car pour les faibles, le premier mouvement c'est le mauvais, le dangereux. Il sentait bien, le pauvre garçon, quel soulagement il eût trouvé à se confier à sa femme, mais il sentait aussi qu'elle eût assez mal pris ses scrupules. Déjà Lucie s'inquiétait de le voir chaque jour plus nerveux, secoué souvent de cauchemars durant lesquels il semblait battre la campagne.

« N'avait-elle pas déjà pris l'alarme? se demandait André. Quels airs éplorés elle a souvent en me regardant! Pourvu qu'elle n'ait pas la fatale idée de s'adresser à M<sup>me</sup> Dorange! — Cela gênerait tout. »

Les rapports étaient, en effet, un peu tendus entre Desmauves et sa belle-mère. Celle-ci n'était pas contente. Après la longanimité dont elle avait fait preuve, à son avis, — le jour où André était revenu à la maison les mains vides, — elle estimait que jamais plus elle n'eût dû avoir le moindre ennui avec cette maudite affaire. Or voilà que sa fille lui rebattait les oreilles des airs pâmés de son mari, des ses pâleurs soudaines, des mots qui lui échappaient pendant son sommeil : « jury... avocat... acquittement! »

Mais quand donc serons-nous tranquilles? se demandait la bonne femme. Lucie se contente de lever les bras au ciel; moi je ne veux pas en rester là. Mon gendre a une idée fixe, je le vois bien, et les gens qui se laissent ravager par une idée fixe deviennent fous.

Comment faire? Parler à André, essayer de provoquer une explication. Ce serait peine perdue, il ne dirait rien.

Mais si l'on se servait de quelqu'un qui ait de l'influence sur lui?... Oui, Capitrel. C'est un garçon pondéré, calme et puis « il aime bien son cousin. »

Justement le gros Léonce, qui avait en vue certains projets de mariage, était occupé à se métamorphoser en « familial ». Depuis quelque temps il « adorait » les enfans, — et tous, même les laids, criards et mal élevés. — Il les déclarait « ravissans », devenait tendre, avait des yeux humides pour envier le bonheur des parens. Puis il faisait un retour sur soi-même, et, alors, sa façon de se lamenter d'être « seul au monde » était si mélancolique, si touchante qu'elle vous suggérait inévitablement l'idée d'un Léonce « excellent mari ».

Oh oui, sans doute, dans le temps, il avait été bien dur, bien brutal avec son père, mais c'était si loin! Et puis comment les

mamans n'eussent-elles point trouvé dans leur cœur des trésors d'indulgence pour ce garçon « si dévoué », qui avait « au fond » de si excellens principes, qui, au plus haut point, était « imbu du sentiment de la famille. »

Eh morbleu! ce n'est pas devant lui qu'il eût fallu tenter d'excuser ces irrespectueux qui discutent les bienséances, raisonnent les traditions et « sapent les fondemens de l'esprit familial. » Toujours et avec intransigeance, sans rien vouloir entendre, il se rangeait du côté de l'autorité. « Parfaitement, monsieur! c'est moi qui vous le dit, votre oncle a raison... parce qu'il est votre oncle! »

On pense si M<sup>me</sup> Dorange tombait à pic. Capitrel fut parfait de délicatesse, exquis! de sentiment contenu. Il écouta « sa cousine » avec une déférence pleine de tact, mais nuancée de tristesse, ainsi qu'il convenait. Il « déplora », il « compatit », il « prit part », il prit énormément « part ». On pouvait compter sur lui, absolument. Oh, il aimait beaucoup ce cher Desmauves, mais de tout temps il avait remarqué chez lui, trop souvent, à côté de certaines qualités, le plus regrettable manque d'équilibre... un penchant aux paradoxes, « et quand un homme se livre aux paradoxes, voyez-vous, on peut tout craindre! »

## V

— C'est singulier, songeait Desmauves, c'est singulier, décidément, cette insistance de ma femme à vouloir que j'aille causer avec Capitrel... Enfin, soit! après tout; je lui confierai les doutes qui m'ont obsédé tous ces temps-ci; il me dira ce qu'il en pense; nous ne serons sans doute pas du même avis, mais nous discuterons... Du choc des opinions, comme on dit, jaillit la lumière. D'ailleurs il y a longtemps que je lui dois une visite de remerciemens pour avoir été le parrain de mon petit Robert.

A peine chez son confrère, Desmauves fut tout de suite étonné de voir celui-ci se composer une attitude. Serrant les lèvres, se renfonçant dans son fauteuil, livrant à peine le bout de ses doigts, le gros Léonce prenait de grands airs de froideur cérémonieuse.

— On dirait, Capitrel, que vous attendiez ma démarche... On dirait même qu'elle ne vous est point... agréable.

— Veuillez vous asseoir, je vous prie, hum, hum!... Puisque vous m'interpellez, je ne ferai aucune difficulté d'avouer que j'attendais en effet votre visite.

— Quelle figure funèbre..., pour me dire cela!

Capitrel eut un brusque regard de côté, ses narines se tendirent:

— ... Bien des personnes dans Longueville, en ce moment, causent de vous... On en cause trop, infiniment trop!

— Vraiment? demanda Desmauves qui se mettait peu à peu en défense. Expliquez-moi donc ce qui me vaut cette sollicitude de mes concitoyens.

Capitrel prit un temps, avança la lippe inférieure, gonflant sa gorge, puis, solennel : — Vous laissez croire à des personnes malintentionnées que vous rougissez de porter la robe d'avocat! Vous tenez partout des propos tels que plusieurs de nous en arrivent à se demander si le barreau n'a pas en vous son pire ennemi.

— Comprends pas, mon cher! Détaillez, je vous prie... Jusqu'ici, ce que vous dites, c'est pour moi une énigme. *Pire ennemi!*...

— Soit, je précise. Vous vous accrochez à la boutonnière du premier venu, dans la rue, pour lui demander s'il estime que ce soit bien de faire acquitter un parricide... Il y a là, d'abord, une insinuation qui m'atteint. — Et Capitrel outré, les bras croisés : — Mêler des étrangers à nos questions professionnelles!...

— Certes, dit Desmauves qui affectait de sourire, certes je suis resté sous le coup de cet acquittement un peu... disons le mot, *scandaleux*, mais je n'ai confié mes scrupules qu'à une seule personne, le proviseur du lycée, M. Bognet, mon ami. En revanche, nombre de gens m'ont accosté dans la rue pour me complimenter sur mon succès, et ce n'est point ma faute si, ne sachant guère dissimuler, je n'ai pas paru en être très fier... pas aussi fier que vous, sans doute. Et c'est là ce que vous appelez *soumettre à des tiers une difficulté professionnelle?*

— Si vous ne l'aviez pas chanté sur les toits, on n'en jaserait pas comme on le fait!

Desmauves ne souriait plus. Il devinait que Léonce avait reçu la visite de M<sup>me</sup> Dorange. Bien sûr qu'avec ses belles protestations de dévouement il avait vite capté la confiance de la bonne dame, laquelle toujours bavarde, souvent indiscreète, commettait l'imprudance de confier au « cousin » mille choses qui ne la regardaient pas, ni lui non plus, — et le lendemain les confidences de la belle-mère faisaient leur tour de la ville. Aujourd'hui Capitrel, se sentant en faute, s'imaginant qu'André venait lui faire d'amers reproches, prenait les devans, attaquait.

De plus en plus rogue, Capitrel reprit : — D'ailleurs vous ne nierz pas, tout au moins, que les propos qu'on vous attribue traduisent vos sentimens intimes?

— Je ne nie pas. L'accusé passe des aveux.

— Eh bien, c'est déplorable, déplorable!

Desmauves sentait à la fin le rouge lui monter au visage.

Il se leva, s'en fut à la cheminée en face : — Soit, expliquons-nous sur pour cela, du reste :

Donc deux individus plus méprisables, plus abjects l'un que l'autre, passent en jugement. Tout les accuse, ils ont d'ailleurs confessé leur crime. Leur condamnation apparaît comme inévitable, mais voici qu'un substitut inepte, aiguillonné par les sarcasmes des avocats assis à la barre, se jette à l'aveuglette dans une impasse où il est pris comme au filet.

Ici première question : les deux avocats doivent-ils profiter de cette erreur ? Doivent-ils, parce que l'accusateur débite des absurdités, employer leur talent à faire croire au jury que l'accusation elle-même est absurde ?

— Sans doute, déclare Capitrel résolument. Notre devoir est, toujours, de plaider de notre mieux.

— Est-ce plaider *de son mieux* que de plaider *contre sa conscience* ?

— Nos réglemens nous l'interdisent-ils ?

— S'ils nous l'interdisaient, la question ne se poserait pas... C'est justement en raison du silence des réglemens qu'il importe de chercher *où est le devoir*. Si je ne me suis pas demandé cela dès le jour de l'audience, c'est qu'alors la griserie du combat me permettait, — nous permettait, — des illusions qui, aujourd'hui, ne seraient plus excusables.

— Des illusions !... Parlez pour vous, mon cher, moi, je ne m'en faisais aucune, la fille Poussié m'ayant, dès le début, tout expliqué. Des illusions !... ah par exemple !

— Vraiment, s'écria Desmauves qui sursautait, vous saviez ?...

— Parbleu !... Quand la vieille eut été déposée sur le lit par le voisin qui l'avait montée, son état d'ébriété en faisait une inconsciente ou à peu près. C'est alors qu'entrent nos gens qui depuis longtemps convoitent ses écus. Sans crainte d'être surpris, ils fouillent partout, retournent les poches de la vieille et y trouvent, au lieu de billets de banque, un reçu du Crédit Lyonnais. Allons ! pas de chance, l'argent est à l'abri. Rien à faire aujourd'hui.

C'est du moins leur premier sentiment. A la réflexion ils se disent que, tout de même, si elle venait à mourir... Oui, si elle mourait, par accident... Mon Dieu, ça arrive, un accident. Par exemple qu'on tombe d'un étage !... Justement il n'y a pas de barre d'appui à la fenêtre. Ah ! bien sûr que si la vieille était placée tout contre et qu'elle ne voie pas que c'est la rue... « Attends, dit la Poussié je vais lui mettre un mouchoir. — Si tu lui en serrais un autre sur la bouche, crainte qu'elle ne g.... — Oui, t'as raison, voilà d



est fait. — Alors dressons-la, mettons-la à la fenêtre. » Sur ce, les deux complices ont pris la mère chacun sous un bras, et, à petits pas, tout doucement, ils l'ont accotée à l'embrasure de la fenêtre. Aussitôt ils se sont éloignés par crainte que, d'en face, quelqu'un ne les aperçoive. Leur idée était que la vieille ne voyant plus que du noir, s'imaginerait être en face de l'autre petite chambre; cherchant à avancer elle se heurterait les genoux aux rebords de la croisée, et... piquerait une tête dans le vide. Mais elle restait inerte, gourde, sans bouger. « Elle n'en finit pas! Tire-lui le pied », dit la Poussié. Gustave se mit à ramper sur le plancher, releva d'un coup brusque les jambes de sa mère, qui, sans même pousser un cri, tombait en avant. Une seconde après elle se défonçait le crâne sur le pavé.

Desmauves avait écouté en frémissant : — Quoi! vous saviez tout cela *et vous ne m'avez rien dit!*

— Il n'aurait plus manqué que cela! Nerveux et sensible comme une femme, incapable de maîtriser vos impulsions, vous vous seriez pris de haine pour ma cliente et l'auriez chargée tout le temps.

Lentement Desmauves articula :

— Et vous avez pu, *sachant cela*, plaider?... plaider l'innocence de celle qui avait été l'inspiratrice du crime? Oh!

— Parfaitement! Tout accusé doit être défendu. On me remet une défense, je plaide ma cause — quelle qu'elle soit.

Desmauves, les yeux sombres, contemplait Capitel.

— Plaider, soit! je l'admets encore, mais après, *recevoir l'argent!*... l'argent taché de sang!... vous avez pu?...

Capitel eut un brusque bondissement de colère :

— En voilà assez, proféra-t-il, je ne tolère pas de telles insinuations. Je connais mes devoirs professionnels, entendez-vous!... et je me pique de respecter ma robe d'avocat mieux que ceux qui feignent, à de certains jours, d'être dégoûtés de la porter!

Le ton devenait provocant, le regard insolent. Desmauves comprit que s'il restait une minute de plus, lui, si prompt à s'indigner, ne serait pas longtemps maître de soi.

— Voyons, fit-il, je crois que nous échauffons... Arrêtons-nous, mon cher... décidément nos manières de voir sont bien différentes, mais nos tempéramens aussi. Et cela explique certaines divergences.

— Possible! jeta sèchement Capitel hautain, qui feignait de ne pas voir que son confrère lui tendait la main.

— Ah! soupirait André quand il fut dans la rue, un ennemi de plus!

## VI

Rudoyé, meurtri de la sorte, il essaya de ne plus penser à ce qui l'avait tant agité depuis quelque temps. En tout cas cet essai de confiance lui suffisait. Grand Dieu ! mais si les autres avocats l'accueillaient de la même manière il serait bientôt à l'index dans la compagnie.

Seulement, pour contraint qu'il fût de garder le silence, Desmauves, en dépit de tout, continuait à s'interroger, et, de jour en jour, se sentait plus malheureux.

Dans un entretien avec son ami le proviseur du lycée, celui-ci lui rappela un jour le nom d'un ancien camarade, Michel Delzons, récemment nommé à une chaire de la Faculté des lettres à Caen. Delzons, avec une grande élévation de vues, était de l'humeur la plus serviable. « Écrivez à Delzons une longue, une très longue lettre, dites-lui tout, et, à coup sûr, vous ne regretterez pas de l'avoir consulté. Je ne connais pas de conscience plus droite ni d'esprit plus clair. »

Un dimanche qu'il était seul chez lui, Desmauves se décida donc à écrire. Sa lettre se terminait par ces mots :

« ... Celui qui, la veille de l'audience de la Cour d'assises, eût fait évader Drouniguen, serait, n'est-ce pas, assimilé à un malfaiteur et châtié comme complice puisqu'il aurait soustrait le coupable au châtement ? Eh bien, moi qui ai fait *juste la même chose*, on m'a presque porté en triomphe.

« Et pourtant, l'homme qui fait évader un accusé peut douter de sa culpabilité, tandis que moi, moi, je savais Drouniguen coupable, — si je n'osais me l'avouer.

« D'un autre côté, il faut pourtant qu'un accusé soit défendu. La plupart de ceux qui comparaissent en justice, — des illettrés, — seraient hors d'état de se défendre eux-mêmes, d'où nécessité de l'avocat. Mais ce défenseur qui, comme tout être humain, est sujet à des entraînemens, ne saura pas garder la mesure qu'il faudrait. Il se passionnera pour sa tâche, et la passion est mauvaise inspiratrice.

« De grâce, éclairez-moi, guidez-moi. S'il me faut, demain, défendre cet autre assassin, Moussel, puis-je le faire sans déchoir devant ma conscience ? »

Quelques jours après, André recevait de Caen la réponse suivante :

« Je me souviens fort bien de vous, mon cher ami, et je vous

plains. Je vous plains de traverser une épreuve aussi grave. La lutte intérieure où se débat votre conscience vous énerve, vous, elle me désole, moi. Ce qui m'inquiète, en effet, c'est de penser au nombre d'adversaires que va nous susciter cette lutte, si elle est soupçonnée, si l'agitation de votre âme se trahit au dehors. Et elle se trahira, hélas, sans peut-être que vous vous en doutiez. Alors ce ne sera plus seulement M<sup>me</sup> Dorange et Capitrel, ce sera X..., ce sera Z..., qui, hier, vous serraient la main chaleureusement, et qui, demain, déblatéreront contre vous, — pour se venger de ce que vous prétendez à une moralité plus haute que la leur. Ils se ligueraient contre vous avec un esprit de solidarité étonnant.

« J'ai peu pratiqué les hommes, mon cher Desmauves, mais beaucoup vécu avec les livres. Or, à l'époque où nous vivons, certains écrivains réussissent à rendre fort exactement la vie vraie, l'action, le conflit humain avec ses menus incidens de chaque jour. Observateurs attentifs et pénétrants, ils renseignent avec assez d'exactitude pour qu'on acquière, en leur compagnie, une véritable expérience.

« Eh bien, après ce que j'ai vu comme après ce que j'ai lu, je suis fermement convaincu que le nombre de gens dénués de sens moral est restreint; non que beaucoup d'hommes fassent ce que le devoir leur ordonne, mais beaucoup ont, du moins, la notion que ce devoir existe; seulement ils manquent de la force voulue pour exécuter l'ordre que leur donnait la conscience.

« J'estime qu'il y a très peu de vrais coquins, de vrais scélérats, — qu'il y a même très peu de gens qui, en accomplissant une mauvaise action, s'avouent à eux-mêmes qu'elle est mauvaise. Je crois que neuf fois sur dix, par exemple, le cambrioleur qui s'introduit dans une maison pour la piller ne prétend pas que dérober est chose louable; non, il aimerait mieux gagner sa vie autrement, mais il a faim et se dit qu'il a le droit de vivre, que trouver du travail régulier lui est impossible, et alors il vole par nécessité, — ou ce qu'il appelle la nécessité. Je crois que la fille qui demande à la débauche ses moyens d'existence ne nie pas la vertu, mais juge la vertu impraticable pour elle.

« En revanche, je crois que le nombre des honnêtes gens est infime et que bien peu de ceux que l'on affuble de cette épithète la méritent. Discerner d'abord, pratiquer ensuite le devoir, — et cela en dépit de tout, — est difficile, d'autant plus que le monde a inventé une soi-disant morale, et que celle-ci, souvent, va juste à l'encontre de la vraie.

« Selon les dictionnaires, en effet, un honnête homme est celui dont la conduite « paraît généralement conforme à la mo-

rale et à l'honneur. » L'honneur *et* la morale. Oh que ces mots ne sont pas faits pour être attelés ensemble ! Quoi ! *le sens de l'honneur*, — cette inspiration de la vanité, — aurait quelque chose de commun avec *le sens du bien* ?

« Mais continuons la lecture du dictionnaire : « La signification de ce mot s'est modifiée selon les époques. Au xvii<sup>e</sup> siècle, on entend volontiers par *honnête homme* quelqu'un de bon ton, qui possède de la fortune, a l'esprit cultivé, observe les bienséances, tandis qu'aujourd'hui... etc. » Eh bien, les dictionnaires mentent. Tenez, souvenez-vous du jour où, enfant, en pleine récréation, vous avez traité de menteur et de canaille certain camarade qui vous trompait indignement. Au bruit on s'est attroué et le maître est intervenu ; vous pensiez qu'il allait prendre votre parti : il vous a sévèrement blâmé.

« — Pourtant, monsieur, je vous assure que c'est un menteur !

« — Et quand cela serait !... Apprenez que toute vérité n'est pas bonne à dire.

« Ah, comme vous êtes resté troublé ! Il y a eu dans votre petite tête quelques minutes d'ahurissement complet ; puis vous avez pensé à tout autre chose. Mais plus tard votre logique, votre droiture déconcertées se demandaient encore comment une *vérité* pouvait bien n'être pas *à dire*, alors que les professeurs vous enseignaient que la science est la recherche même de la vérité, et que le beau, le bien et le vrai sont inséparables. Sans doute vous avez fini par vaguement soupçonner qu'il y avait *quelque chose* par quoi on tempérerait la morale pure, — mais sans bien comprendre ce que c'était.

« C'était l'intérêt social. Jeter leurs vérités toutes crues à la face des gens peut bien être conforme à la morale, mais porte atteinte à la tranquillité générale, parce que c'est la destruction de toute sociabilité.

« Et alors, de l'inconvénient qu'il y aurait à voir les hommes essayer de pratiquer la morale pure, comme aussi de la trop rare vertu que cette morale exigerait d'eux, est née, à titre d'expédient, toute une filière de rites, d'usages, de réglomens particuliers. Et pour engager les gens à respecter ces usages, il a été entendu que l'on qualifierait d'*honnêtes* ceux qui s'y conformeraient.

« Alors, mon ami, il est acquis, n'est-ce pas, qu'il y a, d'une part, l'*honnêteté* tout court, c'est-à-dire LA VRAIE, et de l'autre l'*honnêteté pratique*, c'est-à-dire LA FAUSSE.

« Vous direz peut-être que celle-ci n'est qu'hypocrisie et qu'il faut la proscrire. N'allez pas trop vite. Réfléchissez que la société est organisée en vue d'une moyenne et non pour des exceptions,

— pour des médiocres et non pour des êtres d'élite ; qu'elle a dû, dès lors, créer de ces devoirs qui aillent à peu près à toutes les tailles, comme ces vêtemens confectionnés que n'importe qui peut mettre. Il fallait, surtout, que les devoirs ainsi édictés fussent toujours bien en vue, faciles à discerner ; aussi les a-t-on affichés à l'angle des carrefours. Mais comment la vraie morale procéderait-elle par préceptes, par formules générales, alors qu'elle suppose l'examen individuel, pour chaque conscience, du problème, — alors que neuf fois sur dix *ce qu'il faudrait faire* est presque hors de notre portée par manque d'intelligence ou d'énergie suffisantes ? Et sans doute ! Seulement la nécessité rend ingénieux, et, comme les sociétés humaines sont soumises à des conditions vitales auxquelles elles ne peuvent se soustraire, ceux qui les dirigent, voyant que le cas de conscience est chose à la fois troublante et pénible, — ont entendu le supprimer.

« Mais il existe quand même, et, de temps en temps, se révèle brusquement à certains d'entre nous.

« Abordons maintenant le problème qui vous tourmente.

« Vous vous demandez si les prescriptions des réglemens de votre Ordre doivent prévaloir sur les intimations de votre conscience.

« Que sont donc ces réglemens ? De grandes percées que l'on a cru bon d'ouvrir dans une forêt touffue ; moyennant quoi les gens qui seraient incapables de savoir trouver par eux-mêmes leur direction sous bois, n'auront qu'à suivre l'une ou l'autre de ces avenues. Non seulement elles les mèneront toujours quelque part, mais elles le sauveront de bien des faux pas, car, s'ils s'avisent de vouloir se guider eux-mêmes, il y a fort à parier qu'ils se perdraient.

« Eh bien ! ces avenues banales sont pour la masse, — point pour vous, mon cher Desmauves. Piquez droit à travers futaies et taillis. Entrez-y hardiment. Sans doute, parfois, le sol est plein de fondrières, on ne voit pas à dix pas ; mais au-dessus de votre tête, une étoile lumineuse vous montre le chemin. Vous avez un guide, votre conscience : il n'en est pas de plus sûr.

« Un Capitrel, au contraire, petite intelligence, — car les égoïstes toujours figés devant eux-mêmes, ne se développent guère, — un Capitrel ne saurait faire un pas sans un manuel où le moindre itinéraire serait tracé d'avance. Les réglemens du barreau sont justement cela, pour lui, et son manuel il le suit à la lettre, sans même songer à en sonder les intentions, à en chercher l'esprit. Aussi, tandis que votre âme inquiète s'effarait devant

e spectacle d'un honnête homme en  
tout son cœur à sauver du supplice le  
votre cousin Léonce, — et cela de la meilleure façon  
— ne s'étonnait que... de votre étonnement. Il fait son métier  
après tout; car pour lui, être avocat ce n'est rien d'autre  
qu'exercer un *métier*. S'il était pâtissier, il ferait de la pâtisserie  
au goût des gens; avocat, il fait des plaidoiries au goût des cliens,  
de tous les cliens : pourquoi se cantonner comme vous dans un  
genre? se limiter à une sorte, puisque causes propres et causes...  
qui ne le sont pas, — tout doit être plaidé? Quant à rougir de  
recevoir le salaire, pourquoi, dès lors que la besogne est faite et  
bien faite? Copieux aujourd'hui, ce salaire? Tant mieux, cela fera  
compensation avec les jours de recette maigre.

« Pour lui!... mais l'honnête avocat c'est celui qui prépare bien  
ses dossiers. Il l'appelle un consciencieux, et se flatte de l'avoir  
été, consciencieux, le jour de l'affaire Drouniguen; car il s'était  
monné du mal, plus qu'il n'y était obligé puisque c'était un  
dossier sans honoraires. L'affaire est plaidée, le gros Léonce  
mort de la Cour d'assises bien tranquille, et va se coucher. Et  
tandis qu'il goûte dans son lit un sommeil réparateur, vous,  
sombre, préoccupé, vous vous attardez à écouter des rumeurs  
qui vous tintent aux oreilles depuis ce jour-là.

« Un assassin, en somme, avait pu, grâce à vous, sortir  
trionphant de la Cour d'assises; vous vous êtes bientôt demandé  
si les moyens que vous aviez employés étaient honnêtes, et alors...  
alors l'angoisse a commencé à vous étreindre.

« Aujourd'hui que vous me chargez de faire cesser votre in-  
certitude, je n'hésite pas à vous déclarer que vous avez été cou-  
pable.

« Certes, vous ne pouviez refuser votre ministère, puisque le  
bâtonnier vous commettait; mais, d'abord, vous ne deviez pas aider  
Drouniguen à revenir sur ses aveux. — Accuser injustement le juge  
d'instruction est aussi une vilaine action; — abuser de l'incapacité  
du ministère public n'est pas bien. Supposons que vous voyiez un  
fou jeter son or aux passans, est-ce que vous oseriez vous appro-  
prier cet or? Non! Eh bien, la niaiserie et la folie sont sœurs, car  
ce sont également des déchéances intellectuelles : il est mal  
d'en profiter, de les exploiter.

« Vous deviez rester dans votre mission de porte-paroles de  
l'accusé, c'est-à-dire exprimer clairement, en français, ce que lui  
eût balbutié en charabia. C'est tout. Ici était la limite de votre droit.  
Tant pis si l'argument de votre client était mauvais, mais vous ne

deviez rien mettre de vous dans votre plaidoirie, j'entends rien qui fût votre œuvre propre, l'émanation de votre intelligence, — sinon, vous, homme de confiance de la société, vous commettiez envers elle un véritable *abus de confiance*. Donc vous étiez coupable, le jour où, bien que ne croyant pas à l'innocence de cet homme, vous avez feint, devant le jury, d'en être intimement persuadé.

« Voilà comment, mon cher ami, ce jour-là, — et bien que votre honneur d'avocat soit resté intact, — vous n'avez point agi en *honnête homme*.

« J'ajouterai que j'ai grand'peine à croire que vous soyez astreint à renouveler ces fâcheuses pratiques une seconde fois. Mais si, vraiment, demain, vous ne pouviez vous soustraire autrement à la nécessité des mêmes errements, alors n'hésitez pas, secouez la poussière de vos souliers et, coûte que coûte, sortez le front haut d'une carrière où vous ne pourriez rester digne de vous-même.

« Bien cordialement,  
« MICHEL DELZONS. »

*André Desmauves à M. Michel Delzons, Caen.*

« Cher maître,

« Merci d'être venu à mon secours. Enfin je suis fixé. Je sais que j'ai mal agi, je me le dis, je me le répète; seulement je crois bien que je me contenterai de me frapper la poitrine. Hélas, je ne suis pas de la trempe des héros de Corneille; je ne défie point l'univers; une demi-douzaine de confrères suffit à m'effaroucher.

« Songez que je ne me sens même pas soutenu dans ma famille. M<sup>me</sup> Dorange continue à se rendre presque chaque jour chez Capitel. Je ne pense pas qu'elle complotte rien contre moi, car c'est au fond une brave femme. Sans doute elle se borne à lui demander comment je devrais m'y prendre pour gagner les quelques milliers de francs qui manquent au budget de notre petit ménage.

« Ah! madame Dorange, je vais vous le dire, comment! Je devrais courir les affaires, cajoler les avoués, les notaires, les agens d'affaires et les huissiers. Je devrais promener en tous lieux une bonne humeur épanouie, avoir toujours la main tendue, l'étreinte chaude et cordiale, prête à tout venant. Je devrais encore tenir table ouverte pour les correspondans des environs, qui me sauraient gré de leur éviter la dépense du restaurant, posséder une chasse et y inviter des gens influens, bons rabatteurs d'affaires.

« Je devrais encore, moi, catholique fervent, oublier, comme tant d'autres, que l'Église proscrit le divorce, et accepter de plaider des divorces; je devrais n'offusquer personne par la sévérité de mes mœurs, — être ostensiblement du parti de l'ordre, mais sans trop me contraindre pourtant dans ma conduite privée, — me proclamer le champion de la religion, mais sans pratiquer, — afin de ne pas déplaire à ceux qui ne vont point à la messe. Je devrais enfin abandonner ma sotte habitude de mesurer mes honoraires non sur ce que comportent honnêtement l'étude du dossier et la plaidoirie à faire, mais bien sur l'effroi qui talonne mon client à la veille de l'audience. C'est si facile au médecin, quand il n'est pas délicat, d'exploiter la pusillanimité du malade qui va être opéré. Et un plaideur, qu'est-ce donc sinon un malade! Encore une fois merci. Grâce à vous je me connais mieux, mais je crois bien que je manque un peu de caractère.

« Bien affectueusement,

« ANDRÉ DESMAUVES.

« P. S. A côté des sourdes antipathies que vous savez, j'ai eu récemment la joie de rencontrer inopinément une vraie sympathie, mieux que cela, une amitié que je ne manquerai pas de cultiver. C'est d'un avocat qu'il s'agit. M<sup>e</sup> Singuerlet, dont vous avez peut-être entendu parler, est un caractère fantasque, mais un cœur excellent. Plein de laisser aller dans sa tenue, c'est, par certains côtés, un beau type d'homme énergique, droit, ennemi des coteries. De sang fougueux et chaud, bourru tous les jours, il apparaît à l'audience brutal, agressif pour son adversaire, — j'entends l'avocat de l'adversaire. Il soutient que cela vaut mieux que d'attraper la partie adverse elle-même, parce que celle-ci est absente. Et puis, ajoute-t-il, tant pis pour le confrère qui a bec et ongles pour se défendre.

« M. Singuerlet me plaît beaucoup; il me malmène en riant, prétend que je suis un original, un « type », c'est son mot. Il est du Conseil de l'Ordre où on l'élit toujours en tête de liste quoique radical d'opinion. »

*M. Michel Delzons à André Desmauves. Longueville.*

« Mon cher ami,

« Je ne songe pas le moins du monde à vous blâmer. Je trouve même que c'est déjà beaucoup que vous conveniez loya-



lement de ce que vous devriez faire, *si vous étiez un héros de Corneille!*

« Un héros de Corneille!... Alors vous les admirez, Chimène, Horace, Polyucte? Moi, guère. Je vois en eux des gens bien musclés, bien nourris, violens, de courte intelligence, autour de qui l'auteur dispose des comparses chargés d'exalter leur orgueil. Au fond du théâtre, en face de chaque héros, deux devoirs, l'un à droite, l'autre à gauche, — deux devoirs bien précis, bien visibles, bien en lumière. L'on peut en faire le tour, les palper à loisir. Celui de droite est séduisant, maniable, celui de gauche pèse cent kilos, il est rude d'aspect. Bien sûr, on s'écorchera dessus.

« — Choisis! dit Corneille à son héros. »

« Alors le personnage, un roi, un seigneur, une grande dame, s'avance, regarde, soulève un peu pour se rendre compte, puis se croise les bras et débite d'abord de belles tirades, histoire de s'échauffer progressivement. Tout d'un coup, raidissant son biceps, il se précipite sur le devoir de gauche — cent kilos — avec des yeux terribles, le saisit entre le pouce et l'index, et le soulève à bout de bras. « Bravo, crie la galerie, quelle poigne! Il a doubles muscles! »

« Pourquoi bravo? Le plus difficile n'est-il pas de réussir d'abord à voir clair à travers l'inextricable réseau des considérations morales de tout ordre qui enchevêtrent un phénomène de conscience? Combien de gens accompliraient leur devoir s'ils savaient où le prendre, et combien lui tournent le dos sans même se douter où il peut être! Savoir *ce qu'on doit faire*, mais souvent rien n'est plus effroyablement énigmatique. Voilà pourquoi Hamlet, l'inquiet, le rêveur sombre, est autrement touchant, humain — au moins à mon sentiment — que cette virago de Chimène qui ne devrait *jamais* épouser le meurtrier de son père, mais qui l'épouse tout de même. Chimène héroïque? allons donc! L'héroïsme, c'eût été de fouler aux pieds son amour pour Rodrigue!

« Et, d'ailleurs, même si ce que font les personnages de tragédie est vraiment héroïque, il faut reconnaître que, de nos jours, ce genre de vertu n'aurait guère son emploi. Où l'exhiber? Il y a certes encore des hommes poussant droit devant eux et pratiquant énergiquement le devoir en dépit de tout, mais combien ils sont moins décoratifs, moins verbeux! Et que les circonstances, aussi, sont autres!

« De nos jours, les héros vrais seront, par exemple, de très petites gens, des artisans qui se débattent dans une lutte affreuse contre le besoin. Eux ne renversent pas les obstacles, eux ne se

tirent pas d'affaire par d'ingénieux expédiens. Ignorés, malades, anémiés, n'ayant à la cantonade personne pour leur souffler de vibrans encouragemens, ils endurent sans faillir, de par le sentiment de leur dignité, la plus misérable condition; subissent pendant de longues journées, indéfiniment, les pires tortures, plutôt que de déchoir à leurs propres yeux par une action qu'ils jugent dégradante; — et cependant nul, peut-être, ne soupçonnerait qu'ils l'ont commise.

« Une nuit, entraîné dans un tripot de bains de mer, un jeune professeur perd une très forte somme que le croupier, désireux de « chauffer » la partie, lui a avancée, sur sa bonne mine : près de 20 000 francs. Or le lendemain, la police ferme le tripot. Le procureur de la République a vent de la mésaventure du professeur. Il le fait mander et lui déclare qu'il peut parfaitement se dispenser de payer sa dette, ses partenaires étant des genstarés, de connivence avec le croupier. Le professeur hésite une minute à peine : « Monsieur le procureur, je vous remercie, mais vous ne me donnez pas *la preuve* que j'aie été volé, et vous ne me la donnerez jamais. Or le respect de ma signature, c'est le respect de moi-même, — je paierai. » Il paye, et toute sa vie reste plus pauvre que Job. A sa manière, cet homme a été un héros, mais son héroïsme est celui d'un méditatif, d'un penseur, et non d'un fougueux, d'un dévorant d'action comme le sont les tragiques.

« D'ailleurs, aujourd'hui on est héroïque pour soi, par amour-propre.

« Ah! l'amour-propre, les niais le daubent-ils assez! A les en croire, c'est un funeste défaut. Ils n'en ont pas, eux, disent-ils, et s'en vantent. Eh! parbleu, n'en a pas qui veut!

« Amour-propre et vanité n'ont souvent rien à voir ensemble. On sera vaniteux de sa richesse, vaniteux de posséder un beau domaine, vaniteux de produire au théâtre une maîtresse à la mode; mais Pierre que voici, Pierre qui, poursuivi par un créancier à qui il ne sait comment rembourser sa dette, reçoit un jour inopinément de ce créancier, en une lettre insultante, l'abandon de ce qu'il doit, et aussitôt, refuse, renvoie la quittance, — Pierre, pour agir aussi fièrement, n'a écouté que son amour-propre. Il n'a pas voulu subir une *diminution de soi-même*, et cependant, aux yeux de la morale, il le pouvait, car accepter de son créancier une remise de dette n'a jamais été malhonnête. En somme, je crois bien que, de nos jours, c'est par l'amour-propre que les hommes s'élèvent le plus haut.

« Assez prêché. Je vois avec plaisir que vous semblez plus tranquille, du côté de vos ennemis intimes. Oh ! les vilaines gens ! Je ne dis pas de mal des belles-mères qui valent mieux que leur réputation, mais j'apprécie peu les petits-cousins. Ah ! que les Anglais ont donc raison de railler notre cousinage indéfini, avec ses exhibitions réciproques de panaches et de clinquant. Le cousinage, c'est la foire aux vanités.

« A vous affectueusement.

« MICHEL DELZONS. »

## VII

Sur son bureau une lettre dont l'en-tête porte : *Ordre des Avocats, cabinet du bâtonnier* ; André la lit vivement avec un émoi au cœur.

« Maître Desmauves est informé que le Conseil est saisi d'une plainte le concernant. »

Jamais homme ne fut plus surpris. Il tournait et retournait la lettre, croyant à une méprise. Pourtant l'adresse était bien lisible et de la main même du bâtonnier, M. Raveneau, un homme âgé, dont la grosse écriture écrasée, tremblée, tracée avec une plume d'oie, se reconnaissait tout de suite.

— Eh bien, mais, je n'ai qu'une chose à faire, aller chez le bâtonnier lui demander ce qu'il y a dans cette plainte.

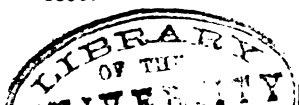
Malheureusement, ce matin-là, le vieil avocat, malade, gardait la chambre avec défense expresse du médecin de recevoir personne. André, ennuyé, insistait timidement. A la fin, il fit passer sa carte.

Quelques instans plus tard descendait M<sup>me</sup> Raveneau, une grande femme brune, mince, avec de beaux yeux, un sourire aimable : « Monsieur, mon mari n'est vraiment pas en état de recevoir, mais il m'a chargée de vous assurer que vous n'aviez pas à vous inquiéter. Il s'agit d'une plainte, n'est-ce pas ? — Oui, madame. — Elle ne serait pas bien grave, paraît-il. »

En demander davantage eût été indiscret. André remercia et, saluant très bas, prit aussitôt congé.

Mais le lendemain il était nerveux. Il n'avait pas pu fermer l'œil de la nuit. Ah ! ces pauvres têtes d'imaginatifs !

— Pas sérieuse la plainte, pas sérieuse !... C'est sa manière de voir à ce brave homme très vieux, usé, enclin par amour de sa



tranquillité à croire que tout s'arrangera. Ah! je ne vivrai pas avant de savoir de quoi il s'agit. Allons chez M. Singuerlet; rapporteur du conseil de l'Ordre il est sûrement au courant de quelque chose.

— Non, mon cher, non, je n'ai pas lu la plainte. Je sais seulement qu'elle vise certaines démarches que vous auriez faites à propos d'une affaire d'assises, — celle précisément où vous avez réussi à rendre à la société un joli citoyen. Mais quelle sorte de démarches?... Je l'ignore.

Et, comme il voit Desmauves févreux : — Ah ça, vous êtes donc un névrosé, vous, que vous voici déjà tout déballé? Voyons, mettons les choses au pis!... Et quand même on vous donnerait sur les doigts, quand même on vous gronderait!... Généralement la pénitence consiste à s'entendre dire : « Le conseil, après avoir entendu ses explications, regrette la démarche que maître un tel a cru pouvoir faire auprès de telle ou telle personne. » Vous avez des confrères à qui trois ou quatre *regrets* de ce genre n'ont nullement fait perdre l'appétit, je vous jure.

— Oui, mais moi je ne suis pas aussi flegmatique, et si par malheur...

— Alors relatez-moi tout ce qui s'est passé dans votre affaire.

André raconte les incidens de la prison, ceux de l'audience, puis son voyage à La Rocque, sa visite au comte de Kergans, enfin son entretien avec Capitrel... « Voilà tout! Ce ne serait jamais qu'un procès de tendance qu'on voudrait me faire, rien de plus.

— *Rien de plus!* Corbleu! mais c'est très dangereux un procès de tendance. On vous frappe non *pour avoir fait* telle chose, mais parce qu'on vous suppose *capable de la faire*. Rappelez-vous donc le chevalier de la Barre roué vif, il y a un siècle, comme *véhémentement soupçonné* d'avoir brisé une croix.

Pour en revenir à vous, il ne me paraît pas qu'on puisse découvrir dans toute votre conduite quoi que ce soit de répréhensible, au point de vue professionnel... Mais, j'y songe, n'était-il pas un peu question de vous pour nos prochaines élections de l'Ordre?

— Oui.

— Eh parbleu!... voilà!... On veut vous empêcher d'être élu... La plainte ne va pas être jugée tout de suite; elle ne le sera qu'après nos élections, et certainement, le jour du vote, quelques hésitans rayeront votre nom.

— Quelle odieuse manœuvre!

— Oui, sans doute, mais ne vous plaignez pas si fort!

Rien n'est souvent plus profitable qu'une injustice bien criante. L'opinion publique se soulève, alors, en faveur de la victime.

— Peut-être avez-vous raison. Et peut-être aussi était-ce inévitable, étant donné que toute profession asservit quelque peu l'individu à la discipline du groupe, de telle sorte qu'un esprit indépendant, c'est-à-dire enclin à l'indiscipline, soulève forcément contre lui de sourdes animosités.

— Oui. D'ailleurs il faut toujours qu'on soit assailli, au moins une fois dans sa vie, par les confrères. *Homo homini lupus*. J'ai passé par là, jadis ; c'est votre tour aujourd'hui, mais j'imagine que c'est plutôt, chez eux, de la mauvaise humeur.

— Vous me rassurez, reprit Desmauves ; seulement, puisque j'ai l'occasion de converser avec vous, me trouveriez-vous indiscret d'essayer de connaître vos propres idées ? Ai-je bien, ai-je mal agi, en faisant acquitter Drouniguen ?

— Ah ! vieille question, vieille querelle, mon cher, fit Singuerlet qui hochait pensivement la tête... Beaucoup de grands avocats ont revendiqué en faveur de la défense le droit absolu de tout mettre en œuvre pour sauver le client. Certes il semble que ce soit exorbitant, car la fin ne justifie pas les moyens, cependant des hommes de la haute valeur d'un Berryer...

— Quoi, Berryer ?

— Oui, Berryer, à maintes reprises. Vous ne paraissez pas me croire, eh bien, écoutez, c'est une petite histoire que j'aime bien à raconter parce qu'elle est typique.

« Un certain hobereau d'Anjou, le comte de Goussac, fut accusé d'avoir assassiné son voisin de campagne, un nommé Sibert. Enragés chasseurs, Goussac et Sibert se reprochaient d'empiéter sur les terres l'un de l'autre. Déjà plusieurs fois des altercations violentes avaient éclaté entre eux. Un jour Sibert, garçon mal embouché, proféra, devant un garde-chasse des Goussac, une injure sanglante à l'adresse du comte.

« Le soir même Sibert rentrait en voiture. Il était tard, onze heures environ. Il longeait les murs du parc de Goussac, quand soudain, un coup de feu retentit. Le cheval effrayé prend le mors aux dents et arrive d'un trait jusqu'à la propriété de Sibert, où les gens de service constatent que leur maître, atteint en pleine poitrine, est mortellement frappé.

« La gendarmerie est prévenue, et, aussitôt, M. de Goussac est mis par elle en arrestation, la rumeur publique le lui désignant comme l'assassin.

« Le hobereau eut, à l'instruction, une attitude assez fâcheuse.

Il se borna à nier, se réfugiant dans le silence quand les charges l'embarrassaient trop. Tout indiquait qu'il était bien le coupable. On ne connaissait, en effet, aucun autre ennemi à Sibert; le crime n'avait pu être commis que par quelqu'un du château, les murs du parc étant trop élevés pour qu'on les escaladât du dehors. Le meurtrier ne pouvait être que M. de Goussac ou son garde, mais le garde avait été vu ce soir-là au chevet de son enfant malade.

« La famille de Goussac, éperdue, chargea Berryer de la défense.

« A peine arrivé à Angers, le grand avocat s'aperçut qu'il avait assumé une tâche impossible.

« Que faire? par quel bout prendre une cause pareille? Tout autre que Berryer s'en fût tiré en implorant les circonstances atténuantes; mais lui avait de « l'estomac. » Il plaïda... l'acquittement! Après tout, personne n'avait vu commettre le crime, donc de simples présomptions, etc.

« Seulement, il avait négligé de garder en réserve une de ces idées dont un maître orateur, au moment de se rasseoir, sait faire jaillir brusquement quelque chose de saisissant pour l'auditoire. Cette idée, il la cherchait et ne la trouvait pas. Déjà il flottait, devenait diffus.

« Tout à coup l'avocat, dont les yeux inquiets erraient sur la table des pièces à conviction, se redresse, et, d'un superbe élan : Messieurs, je le sens, mon client est innocent. Les charges s'accablent contre lui sans ébranler ma foi ardente. Tenez! je vois là, là, sur cette table, le fusil qui, dit-on, a servi au crime... Plus loin la balle!... eh bien, cette balle, je suis sûr qu'elle n'est pas sortie du fusil de M. de Goussac. C'est impossible! »

« Stupeur générale.

« — Greffier, ordonne alors le président, prenez le fusil et introduisez-y la balle. » Le greffier prend l'arme, la met debout, essaie : *la balle est trop grosse!*

« Une rumeur violente éclate dans toute la salle. Dix minutes après c'était un acquittement.

« Quand, le lendemain, M. de Goussac se présenta à l'hôtel où Berryer était descendu : « Eh bien, fit l'illustre avocat, et ce fusil? Ah çà! ce n'était donc pas le vôtre... »

« — Monsieur Berryer, répliqua en souriant le gentilhomme, on voit bien que vous n'êtes pas chasseur.

« — Pourquoi?

« — Mais parce qu'un vrai chasseur tient trop à ses armes pour les exposer à se rouiller dans un greffe, pendant les longues jour-

nées d'une détention. Prévoyant que je serais arrêté, — mais comptant bien me tirer d'affaire, — j'avais caché mon fusil, une arme anglaise superbe, et, à la place, exposé bien en vue un de ces médiocres fusils qu'on a toujours dans un château pour les gens qui vous arrivent sans leur attirail de « chasse. »

« Voilà l'anecdote. Elle est typique. Berryer se croyait donc le droit de tout plaider, et par tous les moyens. »

Il y eut un silence.

— Mais vous disiez tout à l'heure que c'était une tres vieille querelle ! reprit Desmauves.

— Dame oui. Il y a longtemps, ce me semble, que Socrate est mort.

— Eh bien ?

— C'est lui qui s'avisa le premier de la susciter. Les beaux esprits d'Athènes professaient que, suivant les circonstances et l'intérêt du moment, on peut à son gré plaider le pour et le contre. Socrate osa répondre aux rhéteurs qu'il y a dans la conscience humaine des principes primordiaux qu'on ne peut enfreindre *sous aucun prétexte*. Et comme c'était un rude homme, qu'entre ses mains l'ironie cinglait dur, les *honnêtes gens* d'alors l'accusèrent de sacrilège... Et, pour avoir proclamé très haut ce que vous pensez, mon cher enfant... Socrate dut boire la ciguë...

Quant à moi, je ne prends pas parti aussi nettement.

— Pourtant !

— Eh ! eh ! mon cher, je ne me sens pas de taille ! Plus vieux que vous, j'ai subi davantage cette empreinte, cette marque que laisse le harnais sur l'encolure de la bête, car toute profession suppose un joug. La déformation professionnelle de l'avocat fait qu'il ne juge plus avec son sens personnel, mais avec le souvenir de coutumes, de pratiques. Oui, toute profession atrophie quelque chose chez l'homme, celle-ci son jugement, celle-là sa bonté, telle autre sa fierté, ou sa sensibilité.

— Alors notre métier serait immoral ?

— ... A la longue, oui. Il nous altère le jugement : nous ne voyons plus jaune ce qui est jaune ni rouge ce qui est rouge, nous voyons *ce que la cause nous commande de voir*. Le pis c'est que nous n'en convenons jamais. Nous nous targuons de pouvoir soutenir tour à tour — sans danger pour nous-mêmes — les thèses les plus contradictoires, prôner les systèmes les plus insensés, défendre aujourd'hui un financier taré, demain une bande d'anarchistes.

— Vous êtes effrayant! Mais, avec de pareilles idées, comment vous consolez-vous du mal que vous semez sur votre route?

— En pensant que la responsabilité passe bien plus haut que ma tête. La société, mon bon, est en train de se désagréger. Un vent d'anarchie souffle de partout, et la bourgeoisie semble se faire un jeu d'ajouter au désarroi général par les déconcertans verdicts que rendent ses jurys d'assises. Ce ne sont qu'acquittemens sur acquittemens. Tel gredin qui avouait est absous parce que le président d'assises est un poseur dont les traits d'esprit agacent le jury. Telle fille qui a vitriolé son amant se voit acquittée parce qu'elle a trop souffert de se voir abandonnée. (Il paraît que souffrir, vous donne le droit de brûler les yeux des autres.) Un mari tue l'amant de sa femme, — acquitté! Son acte prouve péremptoirement qu'il aimait énormément sa femme, — sentiment à encourager, se disent les bons jurés. Mais en voici un autre qui tue, non plus l'amant, mais sa femme, la mère de ses enfans. Qu'à cela ne tienne, on l'acquittera aussi parce que le meurtrier portait très haut le sentiment de l'honneur.

Aujourd'hui nos jurys semblent composés de gens sans caractère, ne pensant qu'à eux-mêmes, dissimulant leur faiblesse, leur veulerie sous des dehors de sensiblerie, et acquittant afin de recueillir les applaudissemens du populaire, — toujours en secrète sympathie avec les violens.

Et alors qui donc est le plus coupable, de l'avocat qui entraîne le jury, ou du jury qui ne demande qu'à se laisser entraîner?

— Mais comment faire pour réagir?

— Modifier le jury! Autrefois le président était son guide, un guide que le législateur avait jugé indispensable. Il avait mission de résumer les débats. Aujourd'hui plus de résumé. On a dit que ce résumé était partial pour l'accusation. Possible! Mais cette partialité compensait-elle l'avantage qu'a l'avocat d'avoir le dernier mot, toujours? En tout cas, depuis qu'il est sans guide, le jury rend des décisions dix fois plus incohérentes qu'auparavant.

Peut-être pourrions-nous emprunter aux Anglais le meilleur de leurs tribunaux, celui qui repose sur un système mixte, le système de la cour de l'Amirauté, — un magistrat assisté de deux armateurs — le jury et la cour jugeant ensemble, l'élément répressif, représenté par les magistrats de carrière, balancé par l'élément d'indulgence, les jurés. De cette façon la décision



serait motivée, progrès immense, — car une justice dispensée de donner le pourquoi de ses arrêts, dispensée d'être logique, n'a jamais rien valu.

Pour en revenir à vous, mon brave ami, je crois que votre seul tort est de n'avoir pas assez bien gardé votre langue.

Et que diable aviez-vous besoin, vous dont la vue plus perçante distinguait au loin des choses que les autres ne voyaient pas, de vous en aller traiter ceux-ci de borgnes ! Ils ne vous ont pas compris, et non seulement ils ne vous ont pas compris, mais vous leur avez fait l'effet d'un monsieur très orgueilleux qui prétend à une moralité de choix, une moralité extra, et cette prétention les a offusqués. Rappelez-vous le mot si triste mais si vrai de Stendhal : Différence engendre hostilité.

Est-ce bien tout ce que vous désiriez de moi?... Il me semble que j'ai franchement vidé mon sac?... Pourtant, à voir votre air, je parie que vous avez une arrière-pensée sur mon compte.

— Non, du tout.

— Si!... et je la devine... Ah, dame, je vous ai tellement prévenu contre la sincérité de l'Avocat que vous vous demandez si je ne viens pas — tout simplement — de vous plaider une thèse... Qui sait!... Peut-être!... Oh misère de nous, toujours avocassiers, toujours et quand même!...

## VIII

— Sais-tu ce qui m'arrive !

André entraît vivement dans la chambre de sa femme, tout pâle, la voix altérée.

— Quoi?... Qu'as-tu ?

— Lis !

Et Desmauves, tout débordant d'exaspération, se jeta dans un fauteuil. Lucie se mit à lire :

« Monsieur et cher confrère,

« J'ai le regret d'avoir à vous faire tenir ampliation de la décision prise hier par le conseil, comme suite à la plainte qui avait été déposée contre vous il y a un mois.

« Veuillez agréer l'expression de mes sentimens confraternels.

« *Le bâtonnier,*

« RAVENEAU. »

## LE CONSEIL,

« Considérant que...

. . . . .

« Considérant en outre que M<sup>e</sup> Desmauves, — qui, tout d'abord, avait déclaré au conseil qu'il n'avait rien à expliquer, l'avocat ayant, selon lui, non moins que tout autre citoyen, le droit de faire telle visite qu'il lui convient, — parut enfin se rendre compte de ce que cette attitude avait de peu déférent pour le tribunal de discipline devant lequel il comparaisait. Qu'alors, tout à coup, il déclara que sa démarche au château de M. de Kergans était inspirée par le désir de causer avec celui qui fut chef du jury dans une affaire, où ledit avocat avait plaidé. Que questionné par le bâtonnier sur ce qu'il voulait demander à M. de Kergans, ledit avocat a répondu, non sans un embarras visible, qu'il espérait rassurer sa conscience que troublaient certains remords (*sic*), à propos de la défense qu'il avait présentée pour un nommé Drouniguen. Qu'invité à préciser en quoi consistaient ces remords, M<sup>e</sup> Desmauves a répliqué que c'était là chose intime qu'il croyait n'avoir point à développer devant le Conseil.

« Attendu que cette explication tardive revêt tous les caractères de l'invraisemblance. Qu'on ne saurait en effet concevoir qu'un avocat puisse sérieusement douter de l'honorabilité de ses actes, alors que, conformes aux habitudes professionnelles, ils ne sont que l'accomplissement de son ministère. Que si pourtant, en l'occurrence, M<sup>e</sup> Desmauves éprouvait quelques inquiétudes, il les devait soumettre à l'appréciation du bâtonnier, mais, que en aucun cas, un barreau ne saurait tolérer qu'un de ses membres s'en aille confier à un inconnu les débats qu'il peut avoir avec soi-même à l'occasion des devoirs de sa fonction. Qu'en l'espèce fermer par indulgence les yeux sur de tels agissements serait encourager l'esprit de dénigrement de la carrière d'avocat, en même temps que permettre à des personnalités sans mandat, étrangères à la profession, de discuter des questions qui ne les regardent nullement.

« Qu'il n'y a donc rien à retenir des explications de M<sup>e</sup> Desmauves, sinon qu'elles témoignent de regrettables tendances à une sorte de rébellion contre des traditions séculaires, — tendances d'autant moins excusables que la profession d'avocat jouit du renom mérité d'être, entre toutes les carrières, celle où l'indépendance morale de chacun est le mieux sauvegardée.

« Considérant que, de ce qui précède, résulte un faisceau de pré-

somptions que ce serait bien plutôt dans le but d'intriguer pour obtenir l'importante clientèle du comte de Kergans, que M<sup>e</sup> Desmauves s'est rendu au château. Qu'incorrects au premier chef, de tels agissemens méconnaissent formellement les réglemens de l'Ordre, et enfreignent cette scrupuleuse délicatesse qui est l'honneur et comme l'apanage du Barreau en général.

« Le Conseil, à la majorité, décide qu'il y a lieu de prononcer contre M<sup>e</sup> Desmauves la peine de la réprimande. »

— Ah, mon pauvre André, s'écria la jeune femme, mais c'est une infamie qu'ils te font là !

L'émotion qui secouait Desmauves était si vive qu'il ne pouvait articuler un mot. La bouche crispée il s'agitait, marchait par la chambre, les poings serrés. Par instans il semblait tellement hors de lui qu'on eût dit qu'il allait pleurer de rage.

L'accuser de manquer de délicatesse, lui, l'homme par excellence des plus délicats scrupules... Le flétrir du soupçon de basses convoitises!... Oh !

— Après tout, hasarda la jeune femme qui essayait de calmer son mari, après tout, — une réprimande... c'est seulement... quelques mots désagréables à entendre, n'est-ce pas ? On en prend ce qu'on veut, ce me semble.

Desmauves eut un regard irrité. Quoi, elle ne comprenait pas ! Mais, précédée de considérans pareils, la réprimande devenait une insulte sanglante !

Et il continua à arpenter la chambre à grands pas.

Puis soudain, il s'en voulut de méconnaître l'affectueuse pensée de sa femme ; alors, allant à elle, il la prit dans ses bras et l'embrassa longuement :

— Ah, c'est bon, c'est bon de ne pas se sentir seul dans ces momens-là !

Mais un bruit de pas montant vivement l'escalier les fit s'écarter l'un de l'autre. On frappait à la porte, la bonne sans doute.

— Madame, c'est un vieux monsieur qui demande...

— Le vieux monsieur, c'est moi, cria d'en bas Singuerlet, qui, deux minutes plus tard, entra en tourbillon, sa serviette sous le bras. C'est moi qui viens voir si mon brave ami Desmauves supporte en homme le coup de Jarnac que ces imbéciles... En somme (et il lui tapotait amicalement le bras) cela ne peut vous atteindre... C'est incompréhensible!... il paraît qu'ils le regrettent déjà... Je ne sais pas ce que vous leur avez fait, mais, croyez-

moi il y a du Capitrel là-dessous... Quelle fatalité! figurez-vous que les deux têtes du conseil, Raveneau et de Brécival étaient dans leur lit et n'ont pas pris part à la délibération.

« Et puis... dans la discussion, j'ai peut-être été un peu vif... »

Et Singuerlet eut le sec clappement de langue d'un homme mécontent.

— Croyez-vous vraiment que vous y pouviez quelque chose? fit doucement Desmauves qui s'apaisait peu à peu et trouvait le courage de sourire.

— Mais si, mais si!... J'ai eu le tort de m'emporter, de coller aux gens leurs vérités par la figure... Il y en a un à qui je n'ai pas mâché qu'il était un tartufe... Enfin tout cela ne vous atteint pas! Quand elle vise à discréditer un homme comme vous, une pareille mesure est sans portée, sans la moindre portée!... Allons, je vois avec plaisir que le moral du proscrit est bon, tant mieux, tant mieux. Et puis vous savez, si le cœur vous en dit, allez en appel devant la Cour... Je serai votre homme.

— Merci, je n'attendais pas moins de vous... Je verrai...

Et maintenant au revoir, mon ami... Je suis attendu... Madame... serviteur!... Et bébé... va bien? Parfait!...

— Sans portée, sans portée!... murmurait André un peu calmé, en apparence, mais toujours très ému. Il en prend à son aise, ce bon Singuerlet. Il a beau dire, mais si je ne fais pas réformer cette décision par la Cour, de dix ans le conseil de l'Ordre m'est fermé. Aujourd'hui, peut-être, la mesure qui me frappe sera discutée, même blâmée, je le veux bien, mais dans quelques années les nouveaux venus, les jeunes, ne sauront qu'une chose, c'est que j'ai été censuré pour un acte « indélicat »... D'un autre côté, si je prolonge la lutte...

— Eh bien, après tout, puisqu'ils le traitent ainsi, pourquoi ne quitterais-tu pas le barreau? demande Lucie qui se serre tendrement contre son mari.

— Oh bien volontiers!..., Quitter cette galère... Quel *ouf* je pousserai! Et en somme, quand la situation que je trouverais en sortant de là serait un peu moins honorifique, qu'importe, pourvu qu'on y vive!... Tiens, où t'en vas-tu?... tu sors?

— Oui, j'ai mon idée, je vais voir maman. Je crois bien que nous allons causer très sérieusement, elle et moi.

— Ta mère!... (Il frappa du pied avec impatience.) Elle pourrait bien avoir sa part de responsabilité dans tout ceci.

. . . . .

Une scène des plus chaudes, à la fin de laquelle M<sup>me</sup> Dorange s'est mise tout à coup à fondre en larmes.

Et aujourd'hui revirement complet! Toute d'une pièce, la belle-mère a maintenant le cousin Capitrel en abomination; elle avoue qu'elle s'était trompée, que ce n'est qu'un fourbe, ce fameux « rempart des familles »; que sa soi-disant sympathie pour André cachait une vive jalousie de sa supériorité d'intelligence. Ah mais non! pas plus que Lucie elle n'entend que son gendre dévore en silence cette humiliation. Il ne serait pas un homme s'il l'acceptait. Certainement il quittera le barreau, et il leur dira pourquoi! Qu'est-ce qui le ferait hésiter? La difficulté de se procurer une nouvelle situation? Avec cela que c'est difficile de trouver quand on cherche sérieusement, quand on est laborieux et intelligent. Et puis, qu'à cela ne tienne! si André a envie d'une place dans l'industrie ou d'un portefeuille d'assurance, M<sup>me</sup> Dorange met soixante mille francs à sa disposition!

La lettre de démission que Desmauves vient d'adresser au bâtonnier fait en ce moment son tour de ville. Généralement on la trouve un peu roide. Certains passages ne semblent guère dans le style de Desmauves.

A vrai dire elle est l'œuvre de Delzons, Delzons, le philosophe, que la disgrâce d'André a absolument indigné, et qui prétend que son ami se doit à lui-même de s'en aller la tête haute, très haute.

. . . . .

« Qu'il me soit donc permis de m'étonner que certains d'entre vous aient pu ne pas me croire sincère, et attribuer à ma visite chez M. de Kergans un motif aussi bas.

« Que n'ont-ils franchement avoué, ceux-là, que ce qu'ils voulaient atteindre en moi, c'était l'esprit d'indépendance, l'esprit de libre appréciation.

« Eh bien, messieurs, il faut en prendre votre parti : vous serez discutés, — quand même! A notre époque l'opinion est souveraine. Or, en ce moment, elle exige que toute catégorie sociale justifie à nouveau — et d'autant plus complètement qu'elle est plus privilégiée — la légitimité de son but et l'honnêteté de ses moyens, — de tous ses moyens!

« Non que notre époque, détruise pour le plaisir de détruire, mais parce que le Progrès s'avance inexorablement et qu'à chacune de ses étapes les institutions sont modifiées. Seulement cette marche, comme elle se fait en zigzags et par soubresauts, les contemporains ne savent pas la comprendre. Ignorans de ce qui

va venir, voyant seulement ce qui se dissout, ils s'effarent, crient à l'abomination, s'imaginent que la société se meurt. Elle ne meurt pas, elle se transforme. Notre époque enfante un idéal nouveau, une morale plus noble, — et la conscience des hommes de demain sera plus exigeante que celle des hommes d'hier.

« C'est ainsi que j'en suis venu à me demander si l'avocat qui, ne doutant point de la culpabilité d'un accusé, met cependant tout en œuvre pour lui faire esquiver le châtement, ne devient pas, dans une certaine mesure, un complice de ce criminel. Outrageante pour vous, subversive, sacrilège, cette question ? mais des magistrats se la sont posée aussi. — « Ils avaient tort ! » — C'est possible, encore convient-il de le démontrer, au lieu de proclamer comme un dogme l'intangibilité de vos habitudes, et de décréter qu'il y a lèse-majesté à les discuter. — Oui, vous serez discutés ! Aujourd'hui, quand on ne lui ouvre pas la porte, l'esprit critique défonce la muraille et pénètre par la brèche.

« Pour me trouver coupable il vous a fallu aller jusqu'à prétendre que je ne savais pas respecter ma profession. Eh bien, cette profession, messieurs, je l'aimais tant, je la respectais tant, que je la rêvais plus belle, que je la rêvais plus noble, que je la rêvais plus respectable encore ! »

MASSON-FORESTIER.

---

---

# LA GRANDE ÉPREUVE

## DE LA PAPAUTÉ

---

*La France et le Grand Schisme d'Occident*, par Noël Valois, 2 vol. in-8°; Paris, Picard.

Si la durée de la papauté est à ce point prodigieuse que la constatation en est devenue un lieu commun jusque dans la bouche des ennemis du saint-siège, cette durée toutefois est moins étonnante que la continuité dont la papauté est seule à donner l'exemple. De l'Empire, auquel on l'a si souvent comparée, rien ne subsiste plus que le nom ; il faudrait en effet une singulière puissance d'imagination ou un étrange oubli des réalités de l'histoire pour considérer Guillaume II, ou même François-Joseph, comme l'héritier des Césars, tandis qu'aux yeux de tous, des orthodoxes comme des hérétiques, des chrétiens comme des infidèles, des croyans comme des athées, Léon XIII se rattache directement à saint Pierre par la suite auguste et ininterrompue des souverains pontifes. Seule en ce monde, la papauté voit dans son présent le prolongement de son passé. Les circonstances ont beau changer, son histoire présente toujours un intérêt assez actuel pour être celle que l'on raconte avec le moins d'impartialité. On n'y trouve guère, même dans les siècles les plus reculés, de fait qui ne suggère des rapprochemens avec tel autre qui se produit aujourd'hui ou des enseignemens en vue de celui qui se produira demain. En revanche, telle évolution qui se fait sous nos yeux et dont le sens nous échappe, se justifie par une expérience remontant à quinze siècles. Plusieurs à notre époque s'étonnent et s'attristent en voyant la papauté se séparer de ses amis les plus anciens et les plus fidèles pour tendre la main à des enne-

mis à peine réconciliés et qui ne semblent guère se hâter de répondre à ses avances. On l'accuse d'innover follement : on se trompe, elle se souvient.

Elle se souvient que, lorsque cet empire romain, dont on avait pris l'habitude de confondre le nom avec celui de la civilisation, fut sur le point d'être submergé par le flot des invasions barbares, l'Église, se sachant nécessaire au salut de l'humanité, eut l'étrange courage de séparer son sort de celui des Césars chrétiens, de rompre avec le glorieux passé qui avait fait de l'empire quelque chose comme la forme définitive et sacrée du gouvernement du monde, et d'aller aux masses terribles qui promenaient l'incendie et le pillage là où l'empereur n'avait plus assez de force pour faire régner la félicité romaine. Comprenant que le monde ne pouvait être sauvé que par l'infusion d'un sang nouveau, elle osa dire par la bouche de Paul Orose : « Si la conversion des barbares doit être achetée au prix de la chute de Rome, il faut encore s'en féliciter. » Parole effrayante et qui dut paraître blasphématoire aux générations qui l'entendirent, mais que l'histoire a justifiée ! Qui donc oserait aujourd'hui reprocher aux chefs qui ont guidé l'Église à travers ces orages, d'avoir, pour emprunter l'expression d'un historien moderne, M. Godefroid Kurth, « hardiment donné leur coup de barre dans la direction de l'avenir ? »

Là où l'empire avait péri, la papauté a survécu. Elle traversa bien d'autres crises, mais le fait d'avoir résisté à la plupart de ces épreuves ne lui est pas particulier. Elle a subi les persécutions, les usurpations et la tyrannie des pouvoirs laïques ; mais d'autres puissances morales ont été en butte à de semblables violences et y ont, comme elle, trouvé une nouvelle force. Elle a survécu aux rébellions des hérétiques, aux démembrements de l'Église qui suivirent les révoltes des schismatiques tels que Photius, aux attaques des philosophes ; mais bien des souverainetés humaines ont survécu, elles aussi, à des révoltes, à des démembrements et à des attaques. Elle a fait plus : elle a survécu à l'indignité de quelques-uns de ceux qui ont porté la tiare, aux trahisons d'un Sixte IV, aux lâchetés et aux débordements d'un Alexandre VI ; mais combien de monarchies ont survécu à des rois indignes ? Sa force de résistance, pour merveilleuse qu'elle soit, ne suffirait pas à la revêtir d'un caractère surnaturel, s'il ne lui avait été donné, à un moment de son histoire, de triompher de la loi commune imposée à tout ce qui est humain par Celui-là même qui a donné un chef à l'Église. « Toute maison divisée contre elle-même périra », a-t-il dit, et ses paroles ont toujours trouvé dans les faits une implacable confirmation. Seule la papauté, comme pour mani-



fester au monde sa divine origine, a pu sortir victorieusement d'une épreuve fatale à tout ce qui n'est pas elle.

Plus d'une fois déjà un pape s'était vu opposer un antipape. C'était presque toujours la créature d'un empereur, et ceux qui le soutenaient n'agissaient que dans un intérêt politique. Mais un jour vint où deux papes, élus successivement par les mêmes électeurs, se trouvèrent en présence, chacun portant la tiare avec assez d'apparences de légitimité pour qu'il ait été impossible à l'Église elle-même d'effacer l'un d'eux de la liste des souverains pontifes, ni de renier les décisions de l'un ou de l'autre, auxquelles elle accorde encore aujourd'hui une égale autorité. La barque de Pierre s'était rompue en deux ; cependant, loin de sombrer comme on devait le croire, les épaves surnagèrent. Longtemps, sous des pilotes ennemis, ballottées par les tempêtes d'un des siècles les plus troublés de l'histoire, elles faillirent se briser mutuellement, jusqu'au jour où, grâce aux efforts communs des naufragés, elles finirent par être indissolublement réunies sous un seul chef.

Certes, pour aboutir à ce résultat, il avait fallu que le désir de réunion fût bien général ; mais nulle part il ne fut plus sincère que dans notre pays. En cela, les Français ont montré une abnégation toute contraire à l'esprit d'égoïsme national qu'on leur a si souvent reproché.

Ils auraient assurément trouvé de grands avantages à ce qu'Avignon restât le siège de la papauté. En admettant même que personne d'autre en Europe n'eût reconnu le pontife citramontain, nos rois auraient eu tout intérêt à le garder comme une sorte de patriarche d'une église nationale. Un Henri VIII n'y eût pas manqué, et certaines gens, paraît-il, n'y auraient pas vu d'inconvénients. « Peu importe le nombre de papes, disaient-ils, et qu'il y en ait deux ou trois, voire même dix ou douze ! Chaque royaume peut bien avoir le sien. » Mais l'horreur même que manifestent les théologiens de la Sorbonne, en rapportant ces étranges propos, montre combien le sentiment de l'universalité de l'Église était enraciné dans la plupart des cœurs, et combien aussi les Français tenaient à conserver leur rôle de défenseurs du Saint-Siège. Au xiv<sup>e</sup> siècle, — l'auteur du livre dont cet article est inspiré, le rappelle fort à propos, — plus d'un auteur français se plaisait à constater que « dans les crises de l'Église, les rois de France avaient toujours choisi le bon parti, toujours soutenu et parfois restauré le pontife légitime. On oubliait les querelles d'un Robert, d'un Philippe I<sup>er</sup>, d'un Philippe IV avec le Saint-Siège. La dynastie française, qu'on faisait remonter à Charlemagne et à Clovis, apparaissait comme une lignée miraculeuse préposée à la

garde du sanctuaire. » Le séjour des papes en Avignon avait été bien vu parce qu'il semblait placer le chef de l'Église universelle sous la protection exclusive de la France, protection que le schisme transformait presque en tutelle; mais du jour où la France s'aperçut que, loin d'exercer cette tutelle, elle risquait de n'être plus que la gardienne d'un pontife discrédité, elle accepta tous les sacrifices matériels pour reprendre dans le monde sa place de fille aînée de l'Église une et catholique.

On ne peut nier cependant que l'esprit, ou même l'intérêt national, ait eu de l'influence sur l'origine et sur la durée du schisme; mais cette influence se faisait sentir de part et d'autre. Étaient-ils désintéressés, ces paroissiens de Sainte-Cécile-au-Transtévère qui, cherchant à imposer à leur cardinal de nommer un pape romain ou pour le moins italien, lui disaient tout crûment, le lendemain de la mort de Grégoire XI : « La vérité, la voici : depuis la mort du pape Boniface, la France se gorge de l'or romain; nous voulons nous gorger de l'or français. » Il faut reconnaître d'ailleurs que nos pères n'étaient pas étrangers non plus à des préoccupations du même ordre. Cent ans plus tard, lorsque la papauté était définitivement rétablie à Rome, ils parlaient mélancoliquement de « l'évacuation de la pécune » et des longues files de mulets qui allaient porter au delà des Alpes l'or et l'argent de France. Mais, plus encore que ces grossiers intérêts, l'amour-propre national eut assez de puissance pour se faire sentir jusque dans les travaux d'historiens postérieurs de plusieurs siècles à l'extinction du schisme; Baluze et Rinaldi, par exemple, n'ont pu s'empêcher d'adopter les préférences de leurs ancêtres et de prendre parti, suivant leurs origines, pour Rome ou pour Avignon.

On attendait toujours un exposé impartial des faits; M. Noël Valois nous l'a enfin donné, et l'on ne saurait lui en être trop reconnaissant quand on voit à quelles immenses recherches il a dû se livrer pour l'établir de manière à défier les critiques les plus exigeants. Que l'on ne s'y trompe pas cependant; l'auteur n'est pas de ceux qui se figurent avoir fait œuvre d'historien lorsqu'ils ont mis bout à bout une masse indigeste de documens. Chez lui, la solidité de l'érudition n'ôte rien à l'animation du récit ni à la clarté de l'exposition. Quant à son impartialité, elle ne consiste pas, ainsi qu'il arrive trop souvent, à prendre aveuglément le contre-pied de l'opinion reçue dans le milieu où l'on vit. Rompant sans fracas avec les historiens français qui l'ont précédé, M. Valois ne cache pas que, même sans pression extérieure, celui qui fut Urbain VI aurait sans doute réuni la majoi-

rité des suffrages ; que, dans les jours qui suivirent le conclave, les cardinaux, même les plus hostiles par la suite, firent tous acte d'hommage au nouveau pontife ; enfin qu'ils ne pensèrent à créer un autre pape que lorsque les caprices et les violences du premier élu leur eurent fait chercher, dans les circonstances irrégulières de son élection, un prétexte à se débarrasser de lui. A qui veut connaître la crise la plus grave traversée par la papauté, il est donc indispensable d'étudier minutieusement ces circonstances ; grâce à l'attachant récit de M. Valois, une pareille tâche est désormais facile.

## I

« Romain nous le voulons, ou au moins Italien ! » tel était le cri que, durant la semaine qui suivit la mort de Grégoire XI, les cardinaux présents à Rome ne cessaient d'entendre répéter partout : dans leurs réunions quotidiennes autour du cercueil du pape défunt, par les officiers municipaux qui venaient en corps apporter les vœux des Romains ; dans les églises, par les paroissiens qui exprimaient plus ou moins impérieusement leurs désirs ; chez eux enfin, par les délégués qui se présentaient au nom du peuple. Dans les rues, c'était encore le même cri, mais accompagné cette fois de menaces peu équivoques. « S'il ne l'est pas, par la sang-Dieu ! tous ces Français et ultramontains seront mis en pièces, et les cardinaux les premiers ! » L'impatience populaire était telle qu'elle n'avait même pas attendu, pour se manifester, que Grégoire XI eût rendu le dernier soupir ; elle ne cessa de grandir pendant les neuf journées qui précédèrent l'élection pontificale. Voulant être seul maître du sacré-collège, le peuple s'était fait donner la garde du conclave, et usant de l'étrange privilège suivant lequel les nobles voyaient leur séjour subordonné à son bon plaisir, il leur signifia d'avoir à s'éloigner sous trois jours, pendant qu'il laissait entrer des troupes de *contadini* qui venaient lui prêter main-forte à grand bruit de trompettes et de tambourins ; enfin, craignant que les cardinaux n'échappassent à son influence en allant procéder au scrutin hors de Rome, il avait fait garder les portes et saisir les voiles et les gouvernails de tous les bateaux du Tibre.

Devant ces préparatifs menaçans, les prélats, les gens appartenant à la cour pontificale se hâtaient de mettre en sûreté leurs personnes ou tout au moins leurs biens ; cependant la plupart des cardinaux ne paraissent pas s'être effrayés outre mesure. Ils demandèrent vainement le renvoi des paysans, ils obtinrent la

nomination d'un capitaine chargé de garder la cité Léonine : mais ils ne songèrent ni à appeler les compagnies d'aventuriers bretons et gascons qui se trouvaient dans le voisinage, ni à se renfermer dans l'imprenable château Saint-Ange dont le châtelain français, Pierre Gandelin, était aussi sûr qu'énergique. C'est tout au plus si, avant de se rendre au Vatican, quelques-uns d'entre eux montrèrent qu'ils avaient conscience du danger en dictant leur testament, ou en prenant congé de leurs amis avec plus d'émotion que de coutume.

D'ailleurs, si l'émeute qui grondait dès lors et qui éclata pendant le conclave, précipita le vote des cardinaux, elle ne parait pas avoir modifié le choix qu'ils avaient dû faire à l'avance. Sur seize membres du sacré-collège présents à Rome, le groupe ou, suivant l'expression consacrée, la faction la plus nombreuse était la faction limousine. Composée de sept cardinaux, elle avait pour noyau les membres du clergé limousin qui avaient reçu le chapeau sous les papes Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI. La faction française proprement dite comptait cinq membres, au nombre desquels se trouvait l'Espagnol Pierre de Luna. Enfin, quatre cardinaux seulement avaient vu le jour en Italie. C'était cependant l'un d'eux qui semblait devoir obtenir le plus de suffrages, et — le croirait-on ? — ce résultat était dû aux efforts de la faction française et principalement à ceux du futur Clément VII, Robert de Genève. On avait d'abord pensé au vieux cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, Tibaldeschi ; puis, sur son refus et dans la prévision de l'exclusion qui pourrait être prononcée contre les autres cardinaux italiens, l'accord avait fini par se faire sur le nom d'un prélat n'appartenant pas au sacré-collège, Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Sujet de la reine Jeanne de Naples, Prignano semblait pouvoir compter sur le bon vouloir de cette princesse que sa situation, comme feudataire et comme voisine du saint-siège, obligeait à ménager ; ancien étudiant de l'Université de Paris, ayant vécu à la cour d'Avignon où il avait longtemps suppléé le chancelier, il s'était trouvé en relations avec tous les cardinaux. On le savait habile en affaires, pur dans ses mœurs ; on le croyait humble et conciliant. Ceux qui furent par la suite les plus ardents Clémentins le regardaient alors comme l'Italien le plus digne d'être élu. On pouvait donc espérer qu'il réunirait au moins neuf ou dix voix, chiffre très voisin de la majorité des deux tiers nécessaire à la validité du scrutin. Son élection était assurée, et les violences qui l'entourèrent eurent des conséquences absolument contraires aux désirs de leurs auteurs ; elles fournirent un prétexte à ceux qui déclara-

rèrent « entaché d'impression » le choix d'un pape italien, et permirent de lui opposer un autre pape qui reporta au delà des monts le siège pontifical.

Lorsque le 7 avril 1378, entre 4 et 5 heures du soir, Robert de Genève traversa la place Saint-Pierre pour gagner le Vatican où devait avoir lieu le conclave, il dut ne pas juger superflue la précaution qu'il avait prise de revêtir une cuirasse sous son rochet. Vingt mille personnes, parmi lesquelles des femmes, des curieux, mais surtout des hommes armés, couvraient la place, les marches de la basilique, débordaient sur la vigne voisine du palais, encombraient les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons voisines. Au passage des cardinaux, des clameurs de toute sorte s'élevaient; mais prières ou menaces étaient toujours dominées par le même cri : « Romain nous le voulons, ou du moins Italien ! » Cependant l'entrée des membres du sacré-collège se fit régulièrement jusqu'au moment où les bannerets remplacèrent les soldats de la garde pontificale par des Romains. Un grand nombre de gens fort étrangers au conclave en profitèrent pour s'introduire à la suite des derniers cardinaux, qu'ils poursuivirent pendant deux heures de propos qui, pour être moins brutalement exprimés que ceux de la foule du dehors, n'étaient ni moins significatifs ni plus rassurans.

Ces gens d'ailleurs n'agissaient pas au hasard : ils voulaient empêcher la clôture des portes jusqu'à ce que les chefs de quartier de la ville, les *Caporioni*, fussent venus faire une dernière démarche auprès du sacré-collège. Il était déjà plus de 7 heures du soir; l'évêque de Marseille, Guillaume de la Voulte, garde du conclave, perdant la tête, s'était réfugié dans sa chambre; les cardinaux soupaient dans les leurs, quand les *Caporioni* se présentèrent en armes et demandèrent aux électeurs l'engagement formel de voter pour un pape romain ou italien. Ils durent se contenter de l'assurance que le choix serait fait conformément aux intérêts de l'Église romaine. Après leur départ, l'évêque de Marseille ferma derrière eux la dernière porte du conclave; mais au lieu de la faire murer, il eut le tort de se borner à faire clouer deux grosses pièces de bois en travers des battans.

Les coups de marteau frappés pendant ce travail, en donnant à croire à ceux du dedans que l'on tentait de forcer leur retraite, furent le prélude des agitations de la nuit. Au dehors, les cardinaux entendaient les grondemens de la foule se ruant sur les celliers pontificaux dont les tonneaux défoncés roulaient sur les dalles; sous leurs pieds, ils sentaient les planchers ébranlés par les coups de pique et de bâton, prêts à s'enflammer aux feux

allumés en plein milieu des salles envahies du rez-de-chaussée, tandis que sans relâche retentissait le même cri : « *Romano, Romano lo volemo o Italiano!* » Seul, le vieux Tibaldeschi dormait au milieu du tumulte et ronflait assez fort pour être entendu à travers les cloisons de sa cellule.

Vers le matin, les membres du conclave crurent que le calme allait se rétablir et commencèrent à dire paisiblement leurs heures ; mais pendant qu'ils assistaient à la messe, un tocsin éloigné se fit entendre du côté du Capitole. Déjà les cardinaux se troublaient, le célébrant lui-même perdait contenance, quand tout près d'eux, les cloches de Saint-Pierre entrèrent en branle, remplissant le conclave de leurs voix auxquelles se mêlaient d'horribles clameurs. Un serviteur, envoyé sur le toit, vit un spectacle terrifiant : la place était couverte de monde ; des gens accouraient encore par les rues qui y convergeaient ; d'autres avaient forcé la porte du campanile de Saint-Pierre, et tout en haut, au-dessus de la statue de l'apôtre, un homme, cramponné à la croix, agitait un chaperon rouge.

Dans la chapelle, les cardinaux s'efforcent de garder l'apparence du calme et d'écouter le discours d'ouverture du prier des évêques, Orsini, archevêque de Florence ; mais dans son trouble, l'orateur ne trouve plus ses mots. On frappe au guichet : c'est l'évêque de Marseille qui, du dehors, insiste pour que l'on donne satisfaction à la foule dont les hurlemens retentissent à travers la porte du conclave. Il faut se hâter, car le danger s'accroît. « Plutôt élire le diable que mourir », dit entre ses dents le cardinal d'Aigrefeuille. A quoi bon tarder d'ailleurs, puisque, en fait, le choix de la plupart des cardinaux est déjà fixé et qu'il est conforme aux vœux des Romains ? « Tenez-vous tranquilles, » crie Orsini par le guichet ; « demain, avant tierce, vous aurez un pape romain ou italien. » Mais la foule surexcitée devient plus exigeante ; c'est tout de suite qu'elle le veut. « Tenez-vous en paix, reprend Aigrefeuille. Je vous promets que vous l'aurez avant la fin du jour, » et, sur l'heure, après une rapide discussion, tandis que les conclavistes mettaient en lieu de sûreté les rares objets de valeur apportés au Vatican par les cardinaux, 15 voix sur 16 se prononcent pour Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Avant de proclamer le nouveau pape, il ne restait plus qu'à connaître l'acceptation de l'élu.

Mais, comme dans toutes les émeutes, les exigences du peuple croissaient d'heure en heure. Le choix d'un Italien ne lui suffisait plus : il lui fallait un Romain, et il le lui fallait immédiatement. Les prieurs des cardinaux, appelés encore une fois au guichet par

les bannerets, essayent en vain de parlementer, et Orsini, perdant patience, se laisse aller à un mouvement assez peu digne d'un prince de l'Église : « Allez, pourceaux de Romains! vous nous assommez. Vous autres, faites retirer la foule. Ah! si je sortais d'ici avec un bâton, comme je vous jetterais dehors!... » Puis, saisissant un moment de calme, il charge l'évêque de Marseille de mander au palais Prignano et six autres prélats. Avant que ceux-ci aient eu le temps d'arriver, la foule qui se presse toujours devant la porte en demandant un pape romain, arrache à Orsini cette parole ambiguë : « Si vous n'avez pas avant vêpres un pape selon vos vœux, coupez-moi en morceaux! » Les cris s'apaisant, les cardinaux en profitent pour se mettre à table, pendant que les prélats appelés, reçus à dîner par Guillaume de la Voulte, cherchent à deviner pourquoi on les a fait venir.

Cependant, au sortir du repas, un cardinal, ayant quelques doutes sur la validité de l'élection du matin, propose d'élire de nouveau Barthélemy Prignano; mais le plus grand nombre proclame la chose inutile et déclare persister dans son vote. Voici d'ailleurs que le tumulte recommence au dehors, et comme Orsini, cherchant à éloigner la foule, lui crie par une fenêtre d'aller à Saint-Pierre attendre la proclamation du nouveau pontife, quelques-uns, comprenant que l'on a choisi le cardinal de Saint-Pierre, courent à la maison de Tibaldeschi pour la piller suivant l'usage. Le plus grand nombre au contraire, concluant d'un geste d'Orsini que le pape n'est pas romain, entrent en fureur et se ruent sur les portes du conclave pour les enfoncer. Un mot mal entendu exaspère encore la rage des émeutiers. Un Français qui veut les rassurer leur révèle que l'élu est l'archevêque de Bari; mais sa prononciation étrangère fait croire qu'il s'agit du camérier Jean de Bar, parent de Grégoire XI, l'un des plus détestés parmi les Limousins. Le pusillanime évêque de Marseille livre ses clefs dès qu'il voit luire une épée. Un flot d'hommes s'engouffrant dans les portes, escaladant les fenêtres, surgissant des latrines, envahit tout à coup le conclave; les cardinaux qui cherchent à fuir sont refoulés. Seul Pierre de Luna montre de la fermeté. Les autres, épouvantés par l'éternel cri : « *Romano, Romano!* » imaginent de donner à l'émeute une satisfaction apparente. Ils s'efforcent de persuader à Tibaldeschi de se prêter à un simulacre d'intronisation, et comme le vieux cardinal refuse, des conclavistes le jettent de force sur la chaise pontificale. On lui pose une mitre blanche sur la tête, une chape rouge par-dessus ses vêtements, et devant les Romains qui s'entassent dans l'étroite chapelle du conclave, aux accens d'un *Te Deum* improvisé, on le hisse sur l'autel.

En vain ce vieillard impotent proteste ; il secoue la tête pour faire tomber la mitre, mais son neveu qui, pris de je ne sais quelle folle espérance, ne veut pas perdre une chance inattendue d'être le neveu d'un pape, le maintient à coups de poing dans la poitrine tandis que le cardinal de Marmoutiers lui pèse sur les épaules. Cette scène repoussante dura plusieurs heures.

Au milieu des protestations du cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, on avait distingué le nom de l'archevêque de Bari, et ce nom tout italien avait cependant causé une vive déception aux Romains qui avaient pu l'entendre. C'est par leurs cris de colère que Prignano connut son élection, qui lui fut enfin confirmée par Tibaldeschi, lorsque, échappé à la honteuse supercherie dont il avait été la victime et le complice involontaire, le malheureux vieillard put gagner la chambre papale où tous deux passèrent la nuit. Le tumulte commençant alors à tomber, les cardinaux parvinrent à s'échapper du Vatican. Six d'entre eux se réfugièrent au château Saint-Ange, quatre autres sortirent de Rome. De ce nombre était Robert de Genève qui, après avoir échangé sa cuirasse de la veille contre une armure complète, alla rejoindre, dans le château de Zagarolo, son ami Agapito Colonna.

L'archevêque de Bari était-il vraiment pape ? Ne connaissant les détails de l'élection que par Tibaldeschi, encore tout troublé des émotions qu'il venait d'éprouver, lui-même aurait eu le droit d'en douter ; mais les cardinaux n'en doutaient pas. Dès le lendemain matin, tous ceux qui avaient passé la nuit dans la ville accoururent, et parmi eux celui qui, dans la suite, se montra peut-être le partisan le plus résolu du schisme, Pierre de Luna. « Nous avons élu un vrai pape, disait-il la veille ; les Romains m'arracheraient les membres avant de me faire revenir sur l'élection d'aujourd'hui. » Avant le soir, les six cardinaux réfugiés au château Saint-Ange avaient suivi l'exemple de leurs collègues, et, sans hésitation comme sans regrets apparens, procédaient avec eux à l'intronisation du nouveau pontife. Ce fut même l'un d'eux, Pierre de Vergne, qui fit au peuple la proclamation sacramentelle : « Je vous annonce une grande joie : vous avez un pape et il se nomme Urbain VI. » Enfin, dix jours ne s'étaient pas écoulés que tous les cardinaux ayant pris part au conclave, même ceux qui étaient sortis de Rome, assistaient au couronnement de Barthélemy Prignano et accablaient le nouvel élu de sollicitations et de demandes de faveurs. Rien dans leur attitude ne décelait la contrainte ou la peur par lesquelles ils prétendirent expliquer leur conduite lorsque, au bout de quelques semaines, ils eurent passé de l'absolue soumission à la révolte ouverte.



La cause de ce complet changement, c'est qu'Urbain VI se rendit bientôt insupportable à tout ce qui l'entourait. Sans doute on ne savait pas encore, on ne sut que six ans plus tard, que cet homme conciliant pouvait se montrer à l'occasion le plus cruel des tyrans, capable de faire torturer sous ses yeux et de faire étrangler des cardinaux soupçonnés de le trahir. Mais son caractère, longtemps contenu ou longtemps dissimulé, se révéla tout autre qu'on ne l'avait cru. Cet habile manquait absolument d'adresse ; cet humble était un orgueilleux qui trouva moyen d'offenser par ses hauteurs ceux qui, comme la reine Jeanne de Naples, s'étaient le plus sincèrement réjouis de son élévation ; ce pacifique était un agité, tourmenté d'idées de réformes. Sans doute plusieurs de ces réformes semblent justes : telles étaient, par exemple, celles qui consistaient à obliger les cardinaux à retrancher de leur luxe, à réparer à leurs frais les basiliques dont ils portaient le titre, à renoncer aux pensions qu'ils recevaient des souverains ; mais elles ne pouvaient être que mal accueillies par le sacré-collège. Quand on sait, en outre, de quelles violences était accompagné l'ordre de les exécuter ; quand on voit que le prier des cardinaux s'entendait traiter de fou, et Robert de Genève, de ribaud ; que d'autres étaient publiquement accusés de crimes ou de malversations ; qu'en plein consistoire le cardinal de Limoges évitait à peine un soufflet de la propre main de Sa Sainteté, on conçoit facilement que ceux qui avaient été en butte à de semblables brutalités aient été trop heureux de trouver, dans les scènes tumultueuses au milieu desquelles ils avaient élu cet étrange pontife, quelque moyen de s'en défaire.

L'âme du mécontentement était Jean de la Grange, évêque d'Amiens, qui passait à tort ou à raison pour être l'homme du roi de France. Ce cardinal ne s'était pas trouvé à Rome lors du conclave, et il gardait certains doutes sur la légitimité d'Urbain VI, dont la personne lui déplaisait d'ailleurs. Cependant, dès son arrivée, le 26 avril, il n'hésita pas à venir baiser le pied du saint-père, et même, lorsqu'il fut à son tour l'objet d'une de ces sorties auxquelles personne n'échappait, sa réponse contenait un acte de reconnaissance implicite d'autant plus significatif que les termes en étaient moins ménagés : « Vous êtes maintenant pape ; je ne puis pas vous répondre. Si vous étiez encore le petit archevêque de Bari, je dirais à ce petit archevêque qu'il en a menti par sa gorge. »

Le premier à se rapprocher du cardinal d'Amiens fut Robert de Genève ; tous deux encouragèrent le commandant du château Saint-Ange à ne point livrer cette forteresse au saint-siège. Puis

l'évolution s'accroît : Pierre de Luna, qui paraît avoir toujours agi d'après une conviction sincère, se sentait maître des doutes et consultait des textes de droit.

Enfin, pendant les mois de mai et de juin, sous prétexte de fuir les chaleurs, les cardinaux citramontains sortirent peu à peu de Rome et gagnèrent séparément Anagni. Bien qu'ils fussent restés d'abord en correspondance avec le pape, leurs intentions ne demeurèrent pas longtemps équivoques après qu'ils se sentirent à l'abri derrière les 200 lances que le capitaine gascon, Bernardon de la Salle, était venu mettre à leurs ordres en passant sur le corps des Romains au Ponte Salaro. Le 9 août, Prignano était déclaré intrus, et ses adversaires, forts de l'appui de la reine Jeanne de Naples et d'Honoré Caetani, gouverneur de Campanie, qui, comme eux, avaient à se plaindre du pape, allaient, sur les domaines de Caetani, tenir un nouveau conclave à Fondi. Bientôt Urbain VI n'eut plus auprès de lui qu'un seul cardinal, celui qui avait passé avec lui au Vatican l'orageuse nuit du 8 au 9 avril, Tibaldeschi; encore celui-ci touchait-il à ses derniers momens. Les trois autres membres italiens du sacré-collège étaient allés à Fondi rejoindre leurs collègues. Ils s'abstinrent néanmoins de prendre part au vote et se bornèrent à assister à la séance dans laquelle, le 20 septembre, les treize citramontains, à l'unanimité moins une voix, élevèrent Robert de Genève au pontificat sous le nom de Clément VII.

D'abord chanoine de Paris, évêque de Thérouanne, puis de Cambrai, le nouvel élu, fils d'Amédée III, comte de Genève, était de haute naissance, car il pouvait se vanter de tenir à la maison Capétienne. Jeune encore, — il n'avait pas quarante ans, — d'une figure et d'un aspect séduisants malgré une légère claudication et une certaine inégalité entre les deux yeux, sachant parler et sachant écrire, il avait l'apparence et les goûts d'un grand seigneur, l'âme belliqueuse et fière, mais aussi l'esprit aventureux, la conscience large et le cœur dur. On l'avait vu, pendant sa légation de Romagne, assister, sans s'émouvoir, aux horreurs qui avaient accompagné l'écrasement de la révolte de Cesena. Personne ne semblait mieux désigné pour être le champion d'une lutte où les armes spirituelles seraient moins employées que les armes temporelles; cependant le sort de la guerre ne lui fut pas favorable, et Clément VII, pas plus qu'Urbain VI, ne devait voir la fin du schisme ouvert par leur double élection.

## II

« Le schisme d'Occident, dit quelque part Dœllinger, eut pour cause des intérêts purement nationaux. Le choix de Robert de Genève n'avait pas d'autre motif que le désir de maintenir le saint-siège et la cour romaine dans la possession exclusive de la nation française, sur le sol de la France et sous l'influence prépondérante du gouvernement de ce pays. » Telle est, jusqu'à présent, l'opinion reçue parmi les étrangers; il est difficile qu'elle subsiste après la lecture du livre de M. Noël Valois. L'annulation de l'élection d'Urbain VI et le choix de son successeur ont été faits, non dans un intérêt national, mais dans l'intérêt personnel des cardinaux et par eux seuls. Ils n'ont pas eu pour but de ramener la papauté sur le sol français, car Clément VII ne visait d'abord qu'à s'emparer de Rome pour s'y substituer à son adversaire. Il ne pensa même à gagner Avignon que lorsque, voyant ses troupes battues à Marino, son alliée, la reine Jeanne, détachée de lui, il comprit qu'il n'y avait plus pour lui de séjour possible en Italie. Quant à la France, ni la nation, ni le roi n'auraient songé d'eux-mêmes à faire invalider l'élection de Barthélemy Prignano.

On a souvent prétendu que Charles V avait exercé une action sur les cardinaux pour les détacher d'Urbain VI. En réalité l'action s'exerça en sens inverse : le souverain français a subi l'influence des informations venues d'Anagni; si l'élection du 8 avril n'avait pas été contestée, il ne se serait pas plus séparé du pape de Rome qu'il n'avait cherché à empêcher le retour d'Urbain V et de Grégoire XI au tombeau des Apôtres. Comment, d'ailleurs, n'aurait-il pas penché vers le parti du sacré-collège, quand les propres électeurs d'Urbain VI lui donnaient à entendre que l'élection n'était pas valable, et quand l'un des envoyés du nouvel élu, Pierre de Murles, agent secret des cardinaux, tenait lui-même un pareil langage? Mais si sa conviction fut bientôt faite, il n'eut garde de l'imposer ni même de la déclarer tout d'abord. Il laissa la nouvelle de l'élection du pape italien se répandre en France où elle fut accueillie sans aucune apparence de contradiction. L'Université de Paris fit chanter un *Te Deum*; des actes publics émanés de l'entourage du roi furent, jusqu'à la fin de juillet 1378, datés du pontificat d'Urbain VI, et quand, sortant de sa réserve, Charles donna d'indubitables marques de faveur à l'assemblée d'Anagni, son peuple eut quelque peine à le suivre. Des velléités d'opposition se manifestèrent dans plusieurs pro-

vinces, et il n'est pas jusqu'à ceux qui étaient assurément les plus intéressés à ramener la cour pontificale sur les bords du Rhône qui n'aient montré de la répugnance à se séparer du pape de Rome; l'assemblée du clergé à laquelle le roi demandait son appui, réclamait un supplément d'information. Mais Charles ne voulait plus attendre; il réunit, le 26 novembre, à Vincennes, une nouvelle et moins nombreuse assemblée, obtint d'elle un avis conforme à son opinion personnelle, et fit publier dans toutes les églises l'avènement de Clément VII. Néanmoins l'Université, qui hésitait encore, ne se prononça que le 30 mai 1379, sur l'invitation impérative du roi.

Charles V n'a donc pas été l'instigateur du schisme; il s'y est rallié parce qu'il a cru aux assurances de ceux qui paraissaient avoir qualité pour être mieux informés que personne.

Il a proclamé la légitimité de Clément VII, mais il est faux qu'il ait édicté des peines contre les partisans du pape de Rome ou qu'il ait usé d'intimidation envers les princes étrangers, auprès desquels il se bornait à faire une propagande pacifique. On n'est pas mieux fondé à chercher la cause de sa détermination dans la parenté au dix-septième degré qui l'unissait à Robert de Genève; il a plus d'une fois déclaré solennellement que, l'élu de Fondi eût-il été Anglais, il n'aurait pas hésité à prendre son parti. On peut, il est vrai, reprocher à Charles V de s'être fait une opinion précipitée, sans avoir entendu les témoignages urbanistes; mais cette précipitation a une excuse que rend très vraisemblable le caractère bien connu du sage roi. Il voulut épargner à son pays le trouble qu'une incertitude prolongée devait jeter dans les consciences, et crut hâter la fin du schisme à peine né, en entraînant dans le parti du pape qu'il soutenait, la chrétienté gagnée par l'influence de son nom, par le prestige qu'il avait su rendre à la France.

Il se trompait; son appui valut à Clément VII une autorité que la seule alliance de la reine Jeanne était hors d'état de lui donner, autorité considérable assurément, mais impuissante à étendre l'obéissance clémentine à plus de la moitié de l'Europe. Ainsi, avec les intentions les plus loyales, Charles V se fit involontairement le principal artisan des périls auxquels l'Église fut exposée pendant près d'un demi-siècle. Tout en poursuivant un but contraire, tout en refusant constamment de recourir à la « voie de fait, » c'est-à-dire à la guerre, qui aurait servi les desseins ambitieux de son frère Louis d'Anjou, il n'a pu empêcher que le schisme, d'abord limité au domaine ecclésiastique, ne passât dans le domaine politique, événement d'autant plus grave qu'indépendamment des saints que tout le monde connaît, sainte Catherine de

Sienna par exemple, du côté urbaniste, le bienheureux Pierre de Luxembourg et saint Vincent Ferrier du côté clémentin, il y eut, de part et d'autre, beaucoup plus d'esprits convaincus qu'on ne le croit généralement. Plusieurs souverains ne se déclarèrent pour Clément VII qu'après avoir cherché très consciencieusement à s'éclairer sur l'illégitimité de son adversaire.

Enfin, prêt à paraître devant Dieu, Charles V protesta une dernière fois de sa sincérité en même temps que de sa soumission à l'Église. Quelques heures avant sa mort, épuisé par une nuit d'étouffemens, déjà méconnaissable, mais roi jusqu'à son dernier souffle, il voulut quitter son lit et, assis sur une chaise longue, pouvant à peine supporter quelques vêtemens, devant des évêques, des barons, des conseillers formant un rassemblement analogue à ces grandes entrées auxquelles Louis XIV mourant adressa, trois siècles plus tard, de si nobles adieux, il employa ce qui lui restait de voix à remercier ses fidèles, à prendre quelques suprêmes mesures concernant les finances, et surtout à exposer longuement, sans jactance comme sans regrets, sa conduite dans les affaires du schisme. « Si l'on dit jamais que je me suis trompé, — ce que je ne crois pas, — mon intention, sachez-le bien, est d'adopter et de suivre toujours l'opinion de notre sainte mère l'Église universelle ; je veux obéir sur ce point au concile général ou à tout autre concile compétent qui pourrait statuer sur la question. Dieu veuille ne pas me reprocher ce que j'ai pu faire, à mon insu, contre cette décision future de l'Église ! Il suffirait ici pour fermer la bouche aux médisans de la déclaration de la plupart d'entre vous ; cependant, pour mettre la chose mieux en évidence, je prie les notaires présens d'en dresser procès-verbal sous forme authentique. »

Par son parti pris d'éviter toute violence, Charles V était parvenu à empêcher l'esprit d'aventures d'exploiter la crise pontificale. Cet esprit était alors partout : dès que s'ouvrait quelque trêve dans la lutte séculaire entre la France et l'Angleterre, princes, seigneurs et routiers en profitaient pour se lancer dans des expéditions lointaines. Clément VII lui-même se souvenait d'avoir jadis, dans les Romagnes, conduit les compagnies de Jean Hawkwood contre les ennemis du saint-siège, et ceux qui se rappelaient le sac de Cesena l'accusaient de ne pas reculer même devant ce que la guerre a de plus horrible. Soldat autant que prêtre, il semble à qui étudie son histoire qu'il portât toujours, comme au temps du conclave, une cuirasse sous son rochet. La « voie de fait » avait toutes ses préférences, et la mort de Charles V lui permit de recourir aux moyens d'action qu'il cherchait depuis longtemps

à se préparer en France. Le frère du feu roi, Louis, duc d'Anjou, lui était tout acquis; après avoir créé pour lui, en échange d'un concours militaire, un nouveau royaume feudataire du Saint-Siège, le royaume d'Adria, qui aurait compris la partie septentrionale du domaine ecclésiastique en Italie, Clément VII lui avait assuré, à la place de ce royaume chimérique, l'héritage de la couronne de Naples en le faisant adopter par la reine Jeanne. Charles V n'avait eu aucune part à ces projets, et sa sage politique en avait empêché l'exécution. A sa mort, le duc d'Anjou, qui gardait, après une année de régence, une grande autorité dans les conseils de Charles VI, son neveu, entreprit en Italie, avec le concours financier de la France, une coûteuse expédition où il trouva la mort. Mais le pape d'Avignon ne se découragea pas; il faisait peu de cas de l'action purement morale. Pour triompher du pape de Rome ou de ses alliés, peu lui importaient les argumens des canonistes ou des théologiens; le mieux était de bonnes lances, des lances françaises surtout. Aussi eut-il recours successivement à tous les Français qui pouvaient avoir des intérêts au delà des Alpes; au fils de Louis d'Anjou, Louis II; à Charles VI lui-même qui devait emmener Clément à travers l'Italie, l'installer dans Rome à la place de l'intrus dépossédé, et poursuivre, jusqu'au tombeau du Christ, je ne sais quelle chevauchée victorieuse; à Jean III, comte d'Armagnac, qui avait des comptes à régler avec le seigneur de Milan; au duc d'Orléans enfin, à qui il proposa le royaume d'Adria déjà projeté pour Louis d'Anjou. Mais aucune de ses propositions ne put aboutir: Louis II, maître de Naples, trouva trop d'occupations dans son propre royaume; Charles VI, au moment de partir, fut retenu par l'intervention anglaise; le comte d'Armagnac mourut subitement; Louis d'Orléans se tourna vers d'autres conquêtes.

Tous ces projets d'ailleurs, eussent-ils réussi, n'auraient produit que des résultats politiques; ils n'auraient pas eu plus d'action sur l'extinction du schisme que n'en avait eu le combat de Marino; comme l'avait fait alors Clément VII, le pape vaincu n'aurait eu qu'à se réfugier auprès d'un des princes de son obédience. L'obstination de Robert de Genève à recourir à la violence eut pour effet de commencer à détacher de lui sa grande alliée française. Pour payer le concours des princes, il avait bien fallu leur donner le moyen de trouver de l'argent en les autorisant à lever de nombreuses contributions sur les clercs, et les clercs ne tardèrent pas à trouver que le pape d'Avignon leur coûtait cher. Puis ceux qui gouvernaient la France s'accoutumèrent à entretenir avec le pontife des rapports où la politique l'empor-

tait de beaucoup sur la déférence envers le chef de l'Église, et lui gardèrent rancune de son peu de complaisance en certaines occasions. Enfin, à tous les esprits de bonne foi, les maux du schisme apparaissaient de plus en plus. La lassitude gagnait tout le monde; on commençait à souhaiter l'union pour elle-même et quel que fût le pape au profit de qui elle se ferait.

L'Université, qui n'avait suivi Charles V qu'à regret, prit la tête du mouvement; des prières publiques, des processions auxquelles Charles VI s'associa, en prouvèrent la sincérité. En dépit des singulières tergiversations des princes, il était fini le temps des expéditions militaires que Clément VII était seul à combiner encore, comme fut finie, le jour où Clément VII expira, l'alliance politique de la royauté française avec le pape d'Avignon. Sans doute bien des années s'écoulèrent encore avant que le concile de Constance pût clore définitivement la période du schisme; les guerres, l'état terrible de la France, elle aussi partagée en deux entre les Armagnacs et les Bourguignons, entravèrent les efforts sincères faits par les partisans des deux obédiences. Le plus grand obstacle vint des papes eux-mêmes qui ne pouvaient se décider à déposer volontairement la tiare; l'obstination de Benoît XII augmenta la confusion au point que l'on vit trois papes trôner à la fois.

Certes, on aurait bien pu croire, à ce moment, que c'en était fait de la papauté. Déjà la doctrine d'une Église sans chef, prêchée jadis en Angleterre par Wycliffe, reprise par Jean Huss, se répandait en Bohême et menaçait de gagner l'Allemagne. Mais le mal arriva presque en même temps à son paroxysme et à son terme; le concile qui condamna Jean Huss fut aussi celui qui rétablit l'unité. Au bout de peu de temps, grâce à la déposition ou à l'abdication des divers pontifes, l'Église entière ne formait plus qu'un seul troupeau, et Martin V, reconnu son unique pasteur, se sentait assez affermi pour tenter de compléter l'unité catholique en rappelant au commun bercail les Grecs séparés depuis Photius. Un siècle plus tard, l'indestructible papauté était de force à résister au formidable assaut de Luther et de Calvin. Elle y perdit un grand nombre de ses fidèles; mais la scission protestante une fois consommée, l'Église du pape a seule regagné du terrain sur les Églises sans le pape. Dieu sait pourtant quelles attaques et quelles épreuves elle eut encore à subir! Les adversaires qui l'assaillirent deux cents ans après la Réforme, n'étaient plus des croyans rejetant, à grand renfort de dogmes, l'autorité d'un chef en matière de conscience; c'étaient des incrédules se disant philosophes et recourant plus volontiers aux armes de la raillerie

qu'à celles de la raison. Leurs coups d'épingle répétés firent plus que les attaques de front de l'hérésie. La fidélité des peuples se changea en mépris, puis en haine; mettant la violence au service de leur passion, les révolutionnaires prétendirent supprimer par la force l'Église catholique : Pie VI détrôné mourut en captivité.

La bourrasque une fois passée, la papauté se retrouva debout. La violence dont elle avait été l'objet avait contribué à rétablir son autorité morale, et aujourd'hui encore qu'elle est dépouillée de tout pouvoir humain, ne voyons-nous pas cette autorité morale s'accroître assez pour que les vainqueurs d'il y a vingt-cinq ans prétendent aujourd'hui se faire, de cet accroissement, un titre à la reconnaissance du vaincu? A toutes les attaques, la papauté n'a qu'une réponse : elle dure. Elle dure, non pas inerte ni défaillante, mais fortifiée de son passé, vivante de son activité présente, jeune de la conscience de son avenir. Elle dure comme elle a duré malgré ses innombrables épreuves, — malgré le schisme d'Occident, la plus dangereuse de toutes, — comme elle durera encore le jour où, selon la magnifique image de Macaulay, quelque voyageur venu des florissantes cités de la Nouvelle-Zélande, s'assoira sur une arche brisée du Pont de Londres pour esquisser les ruines de Saint-Paul s'élevant au milieu d'un désert.

H.-FRANÇOIS DELABORDE.



---

---

# LA RELIGION DE LA BEAUTÉ

## ÉTUDE SUR JOHN RUSKIN

---

### II<sup>(1)</sup>

#### SES PAROLES (2)

---

Parmi tous les étonnemens que provoque en nous la physiologie de Ruskin, le plus grand sans doute est celui que nous cause sa popularité. Un philosophe qui se fait lire des foules, au XIX<sup>e</sup> siècle, à ce point qu'une seule édition d'un seul de ses livres

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1895.

(2) Œuvres complètes de John Ruskin, notamment : *Modern Painters*, en cinq volumes, 1843-1860. — *The Seven Lamps of Architecture*, 1849. — *The Stones of Venice*, en trois volumes, 1851-1853. — *The King of the Golden River*, 1851. — *Giotto and his work*, 1853-1860. — *Lectures on Architecture and Painting*, 1853. — *The Harbours of England*, 1856. — *The Elements of Drawing*, 1857. — *Notes on the Royal Academy*, 1855-1859. — *The two Paths*, 1859.

*Unto this last*, 1860. — *Munera Pulveris*, 1862-1863. — *Sesame and Lilies*, 1865. — *The Ethics of the Dust*, 1866. — *The Crown of Wild Olive*, 1866. — *Time and Tide by weare and Tyne*, 1867. — *The Queen of the Air*, 1869. — *Lectures on art*, 1870. — *Fors Clavigera*, en huit volumes, 1871-1884. — *Aratra Pentelici*, 1872. — *The Eagle's Nest*, 1872. — *Ariadne florentina*, 1873. — *Val d'Arno*, 1874. — *Mornings in Florence*, 1875-1877. — *Proserpina*, 1875-1886. — *Deucalion*, 1875-1883. — *Guide to the principal pictures in the Academy of fine arts at Venice*, 1877. — *St Mark's Rest*, 1877-1884. — *The Laws of Fesole*, 1877-1878. — *Arrows of the Chace*, en deux volumes, 1880. — *Love's Meinie*, 1882. — *The Bible of Amiens*, 1880-1885. — *The Art of England*, 1883. — *The Storm Cloud of the Nineteenth Century*, 1884. — *Selections from the Writings of John Ruskin*, Londres, 1894. — *On the old Road*, 1885. — *Praeterita*, en deux volumes, 1885-1889. — *Dilecta*, 1886-1887. — *The Pleasures of England*, 1890. — *The Poems of John Ruskin*, 1891. (G. Allen, éditeur, à Sunnyside, Orpington. Kent, et à *Ruskin House*, 156. Charing Cross Road Londres.)

lui rapporte 150000 francs, et que des gens s'en sont allés de Londres à Orpington, leurs quatorze sous dans la main, trouver son éditeur campagnard, au milieu de ses ruches à miel, afin de lui acheter un fascicule de *Fors Clavigera*, voilà qui n'est point banal. Mais si ce philosophe se trouve être un esthéticien, et si les œuvres d'art forment le sujet ou le prétexte de ses ouvrages, le phénomène devient tout à fait surprenant. Car de tous les genres littéraires la critique d'art est, par une singulière fortune, celui peut-être que les auteurs aiment le mieux aborder, mais dont les lecteurs se défient le plus, assurés qu'ils sont, par tant et de si décisives expériences, d'y trouver le plus souvent un verbiage pédant et superficiel. Et si, pour expliquer la popularité des livres ruskiens et leur charme auprès des femmes mêmes et des enfans, on ajoute qu'à la vérité ils ne traitent point tous de questions d'art, mais parfois aussi des plus émouvans problèmes de l'économie politique, le phénomène devient miracle, et l'explication passe en étrangeté le fait.

Pour avoir triomphé de semblables sujets, serait-ce que l'auteur les aurait ravalés, abâtardis, vidés de toute leur scientifique moelle, et accommodés aux goûts actuels et médiocres des foules, sacrifiant la forme pour insinuer l'idée? Au contraire. Ruskin est l'ennemi né de toute concession. Il parle sans aucune considération des goûts de ceux qui l'écoutent. Le suive qui peut! Au public de voir s'il veut s'instruire en pénétrant le sens parfois caché de ses paraboles. Il fait comme la nature qui ne met pas à nu son or, « le type physique de la sagesse, mais le dissimule dans les entrailles de la terre. » Si les mineurs manquent à ces placers, ce sera pour une autre génération! — « Tous mes amis me prient de ne pas écrire ces lettres-ci, sous prétexte qu'aucun ouvrier ne les comprendra maintenant, — mais quelle utilité eût-il pu y avoir d'écrire des lettres uniquement pour les hommes produits par les enseignemens de Stuart Mill? Oui, je m'adresse aux laboureurs de l'Angleterre, mais non de l'Angleterre de 1870-1873. Les temps viendront... » En attendant qu'ils viennent, le maître parle en pleine foule avec la liberté d'un prêcheur de désert. Il écrit comme le saint Mathieu de Rembrandt, qu'on voit au Louvre. Il semble uniquement préoccupé de ce qu'un ange chuchote, là, derrière lui, à son oreille...

Comment la foule a-t-elle pris le chemin de ce désert? Pourquoi s'est-elle rassemblée devant l'écrivain qui, pas plus que le vieil évangéliste de Rembrandt, n'a marché vers elle? Pour le savoir, écoutons ses paroles. Non pas encore avec l'intention d'y découvrir une pensée directrice qui y circule et les coordonne,

mais d'abord, sans système, au hasard, afin de guetter selon quels procédés neufs, sous quelles formes multiples, par quels détours inaperçus, Ruskin a fait courir à cette pensée esthétique, à cette religion de la beauté, le peuple le moins artiste de la terre. Écoutez-les toutes, sans distinction : paroles de la vingtième année et paroles de la soixante-seizième année, paroles destinées à prouver, paroles destinées à dépeindre, paroles destinées à émouvoir, paroles de l'écrivain, paroles du conférencier et paroles du guide, c'est-à-dire paroles qui viennent vous trouver au coin du feu d'hiver, alternant avec les crépitemens des branches dans l'âtre, paroles qui furent prononcées dans une assemblée vibrante aux impressions réflexes sur l'orateur, ou paroles que vous lirez seulement devant les monumens lointains, sur les marches des campaniles ou sur les rampes des montagnes, — paroles qui instruisent, paroles qui évoquent, paroles qui entraînent, ou au contraire vous arrêtent et vous retiennent immobiles sous une voûte cachant une immensité ou sur une tombe cachant un néant... En analysant quelques-unes de ces paroles, nous comprendrons peut-être pourquoi elles furent tant écoutées.

## I

On dit qu'en 1851, des fermiers de l'Écosse voyant aux devantures des libraires une brochure intitulée : *Notes sur la construction des bergeries*, par John Ruskin, et pensant y trouver quelques utiles conseils pour procurer un logement sain à leurs moutons, donnèrent leurs deux shillings et emportèrent la brochure. Ils y trouvèrent une thèse théologique, prêchant la doctrine d'« un seul troupeau et un seul pasteur », et se terminant par l'espoir que l'Angleterre deviendrait une nouvelle Jérusalem. Ainsi, dès le titre d'un ouvrage de Ruskin, l'attention est en éveil et la logique en déroute. L'enseigne est splendide et incompréhensible. Quoi de plus beau que *Deucalion*, titre si concis qu'il sert d'adresse télégraphique à son éditeur, que la *Reine de l'Air*, *Munera Pulveris*, la *Mesnie de l'Amour*, la *Couronne d'olivier sauvage*, *Sésame et les Lis*, *Aratra Pentelici*, *Ariadne Florentina*, ou encore *Sur le vieux chemin* et *Nos pères nous ont dit...!* Mais quoi de moins clair? Est-il même possible de conjecturer ce qu'on trouvera sous ces pavillons multicolores, claquant au vent? Et si l'on passe aux sous-titres, quel éclaircissement attendre de ceux-ci pour *Sésame et les Lis* : « 1° *Des trésors des rois* ; 2° *Des jardins des reines* ; 3° *les Mystères et les Arts de la vie* ? » ou de celui-ci pour *Hortus Inclusus* : « *Messages de la Forêt vers le Jardin?* »

Mais parce qu'il répugne à l'esprit humain qu'un fait ou qu'un mot étrange soit sans explication, on cherche et le plus souvent on trouve. Parfois le sens du titre nous est donné dès la préface, comme dans *Jusqu'à ce dernier*, et parfois il faut attendre la dernière page, comme dans *Munera Pulveris*. Ici, il est emprunté à une ode d'Horace, et là à une parabole de l'Évangile. Le *Repos de Saint-Marc* est une allusion aux reliques de l'église de Venise et la *Mesnie de l'Amour* à un vers du *Roman de la Rose*, où il est dit de l'amour qu'« il étoit tout couvert d'oisiaux. » Tantôt il est pris dans une vieille gravure florentine du labyrinthe (*Ariadne florentina*) et tantôt dans un poème de Keats (*A Joy for ever*). Ruskin, sentant lui-même combien quelques-uns de ses titres étaient déroutans, a tenté de mettre ses lecteurs sur la voie, et, dans *Fors Clavigera*, — série de lettres mensuelles adressées aux travailleurs, de 1871 à 1884, — il y a trois pages consacrées à cette ingrate besogne, au bout desquelles on croit comprendre que *Fors*, racine de *Fortune* signifie destin, que *Clavi* signifie à la fois la clef nécessaire pour ouvrir la porte de la vérité (*Clavis*), la massue d'Hercule nécessaire pour combattre le mal (*Clava*) et le gouvernail qui fixe la direction de la vie (*Clavus*); enfin que *gera*, de *gero*, veut dire : « qui porte. » Mais à quoi bon tant d'étymologies? Les titres des ouvrages d'un écrivain qui combat perpétuellement pour l'art et contre l'état social moderne, sont des cris de guerre. Pourvu qu'ils retentissent, qu'importe ce qu'ils signifient? Savaient-ils bien le sens de ce qu'ils disaient, tous ceux qui se sont rués à l'assaut au cri de : *Montjoie et Saint-Denis!*

Si, le pavillon examiné, on passe aux marchandises qu'il couvre, on continue à être choqué par leur désordre et attiré par leur richesse. Nul plan d'ensemble, nulle ordonnance suivie, tout au plus une « tendance comme la loi de la forme, dans le cristal ». « Le sujet que je veux traiter devant vous est branché et, pire que branché, réticulé en tant de directions diverses que je sais à peine quel rejeton suivre et à quel nœud d'abord m'accrocher. » Alors il s'accroche à tous à la fois. « C'est une de mes mauvaises habitudes, que de mettre la moitié de mes livres dans mes préfaces. » Mais, en même temps, c'est un de ses moyens inconscients de saisir tout de suite l'attention du lecteur. D'un bond, vous atteignez le sujet même; seulement, étourdi de la chute, vous n'apercevez pas bien quel il est. Jeté dans cette exposition universelle des idées, vous vous mettez à rayonner dans tous les sens, inquiet de vous perdre et charmé de vous promener. Ce n'est pas que les étiquettes manquent. Il y en a plus que chez tout autre écrivain. Chaque phrase est numérotée, et les Ruskiniens se disent

entre eux : « Vous souvenez-vous du paragraphe 25 du chapitre VI du volume II des *Pierres de Venise*? » ou encore : « Méditons le paragraphe 243 d'*Aratra Pentelici*! » Vous apercevez, de tous côtés, des cloisons, des grilles, des compartimens qui semblent séparer les sujets les uns des autres : n'en croyez rien. Il est tels chapitres que vous trouverez réimprimés dans plusieurs volumes différens ; il en est d'autres qui, anticipant sur les suivans ou revenant sur ceux qui les ont précédés, dérangent toute l'économie du volume. « Ceci, à la vérité, avoue-t-il de temps en temps, appartient à une autre partie de mon sujet. » Ses livres se pénètrent comme nos budgets et sa composition s'enchevêtre comme ces graphiques de la marche des trains que s'évertuent à déchiffrer, dans les gares, les voyageurs désœuvrés. « Un de mes amis me reproche douloureusement le caractère décousu de ma *Fors Clavigera*, et insiste pour que j'écrive à la place un livre ordonné, mais il aurait aussi bien fait d'insister auprès d'un bouleau croissant de la fente d'un rocher, afin qu'il fixât d'avance la direction de ses branches. Les vents et les torrens les arrangeront selon leurs fantaisies sauvages ; tout ce que l'arbre a à faire ou peut faire, c'est de croître, gaiement s'il est possible, tristement si la gaieté est impossible et de laisser les dents noires et les cicatrices mordre le blanc rosé de son tronc là où le voudra la destinée... » A la vérité, dans ses premiers ouvrages : les *Modern Painters*, les *Sept Lampes de l'architecture*, les *Pierres de Venise* ; on saisit une intention de composition, d'ailleurs maladroite, et les matériaux se classent sinon avec ordre, du moins avec symétrie. Mais après ces grandes assises de son œuvre, le plan est absent et la composition amorphe. Partout Ruskin vous parlera de tout : *of many things*, comme il avait sous-intitulé un de ses volumes des *Modern Painters*, ce qui fit beaucoup rire et est pourtant le seul titre exact qu'il leur ait jamais assigné. Si vous attendez d'un livre une thèse unique et liée sur un seul objet défini, si vous n'êtes pas résolu, en l'ouvrant, à laisser là tout appétit de logique et tout instinct de classification, il ne faut pas vous hasarder dans ce merveilleux dédale. *Sésame* n'aura pas de vertu pour vous y introduire, ni *Ariadne* de fil pour vous y guider.

On s'y hasarde pourtant, parce que, si l'ensemble est confus, chaque idée particulière qu'on y démêle paraît plus claire et mieux définie que dans aucun traité d'esthétique ordinaire. On n'y est pas invité à méditer sur quelque axiome comme celui-ci : « Le but de l'art est de retrouver dans les objets extérieurs son propre moi » ou c'est « l'interprétation de la belle nature ou de la belle force au moyen de leurs signes les plus expressifs », ni à tirer de

longues déductions de cette pensée que « le beau est la splendeur du vrai », propositions que le lecteur se garde d'autant plus de contester qu'il les a moins comprises. Non. On est en face d'une thèse simple et concrète, comme celle-ci par exemple :

L'art de Bellini est centralement représenté par deux tableaux, à Venise : l'un, la Madone dans la sacristie des Frari, avec deux saints à ses côtés et deux anges à ses pieds ; le second, la Madone avec quatre saints au-dessus du second autel de San Zaccaria.

A leur sujet, observez ceci :

D'abord, ils sont tous deux travaillés avec des matériaux entièrement consistans et permanens. L'or qui s'y trouve est représenté par la peinture, non posé avec de l'or réel. Et cependant la peinture est si solide que quatre cents ans ont passé sur lui sans que, autant que je puisse voir, aucune altération malheureuse d'aucune sorte y soit survenue.

Secondement, les figures des deux tableaux sont dans une paix parfaite. Aucun mouvement n'a lieu, excepté celui des petits anges jouant d'instrumens de musique, mais d'un geste ininterrompu et sans effort, comme dans un rêve. Un chœur d'anges chantans par La Robbia ou Donatello eût été attentif à sa musique ou ardemment transporté par elle comme dans un effort passager : dans les petits chœurs de chérubins, par Luini, dans l'*Adoration des Bergers*, de la cathédrale de Côme, nous sentons même, à leur anxiété consciencieuse, qu'ils pourraient bien faire une fausse note s'ils étaient moins attentifs. Mais les anges de Bellini, même les plus jeunes, chantent avec autant de calme que les Parques filent.

Laissez-moi ici vous faire remarquer que ce calme est l'attribut de la plus haute espèce d'art. L'introduction d'un incident vigoureux ou violemment émouvant, est toujours un aveu d'infériorité.

Tels sont les deux premiers attributs de l'art le meilleur. Une facture impeccable et une parfaite sérénité, une action continue, non pas momentanée — ou une inaction entière. Vous devez être intéressé à la vie même des créatures, non à ce qui leur arrive.

Ensuite le troisième attribut de l'art le meilleur, est qu'il vous incline à songer à l'âme de la créature et par conséquent à sa physionomie plus qu'à son corps.

Et le quatrième est que, dans la physionomie, vous devez être toujours amené à voir seulement la beauté ou la joie, jamais la bassesse, le vice ou la douleur.

Telles sont les quatre conditions essentielles du plus grand art. Je les répète pour qu'elles soient aisément apprises :

1. Une main-d'œuvre impeccable et durable.
2. La sérénité dans le repos ou dans l'action.
3. La figure considérée comme le principal, non le corps.
4. Et la figure affranchie de tout vice ou douleur (1).

Voilà une thèse posée. Tout lecteur sait ce qui va se débattre et à quels résultats plastiques, tangibles, à quelles modifications de ses jugemens et des œuvres futures mène le parti qu'on prendra.

(1) *The relation between Michael Angelo and Tintoret.*

Il prévoit que Michel-Ange, avec ses académies contournées, que Raphaël avec ses figures neutres et muettes sur des corps si parlans, que Ribera avec l'expression douloureuse de ses faces, seront proscrits par cette définition du grand art et que les primitifs au contraire et certains artistes de la première renaissance seront donnés en modèles. S'il aime par-dessus tout le mouvement des membres déployés, le choc des grappes humaines, les grands effets de rides et de contractions des muscles faciaux, il prendra parti contre l'esthéticien. Mais, en prenant parti contre sa thèse, il rendra du moins hommage à sa clarté. Il le désapprouve, donc il l'a compris.

L'ayant compris, il le suivra sans ennui, si l'homme qui peignit longuement avant que d'écrire, qui travailla enfant avec Richmond, Copley Fielding et Harding, vient à serrer de près quelque question technique; si, par exemple, traitant de ce « travail impeccable » qu'il recommande comme la première qualité du grand art, il veut nous faire entendre comment les ombres doivent être représentées :

Vous vous rappelez que je vous ai dit que, lorsque les coloristes peignaient des masses ou des espaces en saillie, toujours cherchant la couleur, ils reconnurent du premier coup, et tinrent pour exact jusqu'au bout, ce fait que les ombres, quoique sans doute plus sombres que les lumières vis-à-vis desquelles elles jouent le rôle d'ombres, ne sont point nécessairement pour cela des couleurs moins vigoureuses, mais sont peut-être des couleurs plus vigoureuses. Quelques-uns des plus beaux bleus et pourpres dans la nature, par exemple, sont ceux des montagnes dans l'ombre, contre le ciel couleur d'ambre et l'ombre du creux du centre d'une églantine est un embrasement de feu orange dû à la quantité de ses étamines jaunes. Eh bien ! les Vénitiens virent toujours cela et tous les grands coloristes le voient, et sont ainsi séparés des non-coloristes ou écoles de simple clair-obscur, non par une différence dans le style seulement, mais parce qu'ils sont dans la vérité quand les autres sont dans l'erreur. C'est un fait absolu que les ombres sont des couleurs autant que les lumières, et quiconque les représente simplement par la teinte de la lumière atténuée ou assombrie les représente fausement. C'est là une question de fait, non de goût. Si vous êtes d'un tempérament spécialement sobre vous pouvez choisir des couleurs sobres là où les Vénitiens en auraient choisi des gaies : cela est affaire de goût. Vous pouvez penser qu'il est convenable, pour un héros, de porter vêtement uni plutôt que brodé : cela est pareillement affaire de goût. Mais quoique vous puissiez aussi penser qu'il serait digne des jambes d'un héros d'être toutes noires ou brunes du côté qui est dans l'ombre, cependant si vous usez de couleurs, vous ne pouvez point l'accommoder de telle sorte à votre idée sans être dans l'erreur; jamais, dans quelque circonstance que ce soit, il ne peut être entièrement noir ou brun sur un de ses côtés (1).

(1) *Lectures on art.*

Mais le professeur d'art veut nous faire pénétrer plus profondément encore dans le sujet et porter de la clarté non plus sur une chose tangible, mais dans notre propre impression esthétique, qu'il va être obligé d'affiner en l'analysant, afin de défendre sa thèse. Cette thèse, par exemple, est, dans un de ses livres, que la pire forme de trompe-l'œil architectural est la tromperie sur la main-d'œuvre, c'est-à-dire la substitution du moulage fait à la machine au travail de la main. Cette tromperie est déshonnête, dit-il. Pourquoi? Interrogez vos impressions : elles vous répondront :

L'ornement a deux sources de charme entièrement distinctes : l'une, dérivée de la beauté abstraite de ses formes, que, pour le moment nous supposons être égale, que ces formes soient façonnées à la main ou à la machine; l'autre, le sentiment de la peine et de l'attention humaines qui ont été dépensées sur lui. Combien est grande cette dernière influence, nous pouvons peut-être en juger, en considérant qu'il n'y a pas de touffe de mauvaises herbes poussant dans la fente d'une ruine qui n'ait une beauté à tous les points de vue presque égale et à quelques-uns immensément supérieure à celle de la sculpture la plus parfaite de cette ruine, et que tout l'intérêt que nous prenons à l'œuvre du sculpteur, tout notre sentiment de sa richesse, bien qu'elle soit dix fois moins riche que les nœuds d'herbe poussés à côté d'elle; de sa délicatesse, bien que mille fois moins délicate, de sa splendeur, quoique un million de fois moins parfaite, résultent de la connaissance que nous avons que c'est là l'œuvre d'un pauvre, maladroit et laborieux être humain. Son vrai charme tient à ce que nous découvrons en elle le témoignage des pensées, des intentions, des épreuves et des défaillances de cœur, — et aussi des réconforts et des joies du succès : un œil exercé peut retrouver la trace de tout cela, mais en admettant même que ce soit obscur, cela est présumé ou sous-entendu... Je suppose ici qu'un ornement travaillé à la main ne puisse généralement être distingué de celui fait par la machine, pas plus qu'un diamant ne peut être connu d'un strass; oui, j'admets que ce dernier puisse faire illusion pour un moment à l'œil du maçon comme l'autre à l'œil du joaillier et qu'on ne puisse le découvrir que par l'examen le plus minutieux. Cependant, exactement de même qu'une femme de bon goût ne porterait pas de faux bijoux, de même un constructeur qui se respecte dédaigne les ornemens en faux (1).

Vous avez compris ce qui se passe en vous en face de telle ou telle œuvre. Ce n'est pas assez. Il faut comprendre ce qui s'est passé en celui qui l'a créée. Non pour lui prêter des idées ou des sentimens qu'il n'a pas eus, ce que Ruskin trouve puéril et ce qui fit pourtant le fond de toute une école critique pendant cinquante ans, mais afin de déterminer simplement dans quel sens se dirigea son effort, ce qu'une étude approfondie des œuvres suffit à indiquer. Pour vous convaincre de la faute des architectes modernes, qui remplacent l'homme par la machine, Rus-

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*



kin vous a invités à vous interroger vous-même, à vous rendre un compte exact de vos sentimens devant les œuvres, — à faire, en quelque sorte, votre examen de conscience esthétique. Pour mieux sentir la grandeur des artistes anciens, de leurs mythes et de leurs imaginations religieuses, il faudra faire quelque chose de plus difficile encore : la psychologie esthétique de cet ancien, — du Grec, par exemple. Il comparera le Grec à l'enfant et se demandera ce que voit, ce que cherche, ce que désire et ce que rêve l'enfant :

Autant que j'ai pu moi-même l'observer, le caractère distinctif de l'enfant est de toujours vivre dans le présent tangible; prenant peu de plaisir à se souvenir et rien que du tourment à attendre; également faible dans la réflexion et dans la prévision, mais possédant de façon intense le présent actuel, le possédant en vérité, de façon si intense, que les douces journées de l'enfance paraissent aussi longues que plus tard le paraîtront vingt jours, et appliquant toutes ses facultés de cœur et d'imagination à de petites choses, de façon à les pouvoir transformer en tout ce qu'il veut. Confiné dans un petit jardin, il ne rêve pas être quelque part ailleurs, mais il en fait un grand jardin. En possession d'une cupule de gland, il ne la méprisera pas, ni ne la jettera, ni n'en désirera une d'or à la place. C'est l'adulte qui fait cela. L'enfant garde sa cupule de gland comme un trésor, et dans son esprit, il en fait une coupe d'or, de telle sorte qu'une grande personne qui se tient près de lui tout émerveillée, est toujours tentée de lui demander à propos de ces trésors, non pas : « Qu'est-ce vous voudriez avoir de mieux que cela? » mais : « Qu'est-ce qu'il vous est possible de voir en cela? » Car pour le regardant, il y a une disproportion risible et incompréhensible entre les paroles de l'enfant et la réalité. Le petit être lui dit gravement, en tenant la gaine de gland, que « ceci est une couronne de reine ou un bateau de fée » et, avec une délicieuse effronterie, il s'attend à ce que vous croyiez la même chose. Mais notez que le gland doit être là et dans sa main à lui : « Donnez-le-moi, alors, j'en ferai quelque chose de plus pour moi. » Tel est toujours le propre mot de l'enfant.

C'est aussi le mot par excellence du Grec : « Donnez-le-moi. Donnez-moi quelque chose de défini, ici, sous mes yeux, et je ferai avec cela quelque chose de plus (1). »

L'exemple est topique; mais autant que de clarté il est plein de charme et ces subtiles remarques de psychologie, si elles ont servi à l'esthéticien pour se faire mieux entendre, sont surtout venues en aide au lecteur pour lui rendre plus facile la tâche d'écouter. Sans digression, Ruskin nous a pourtant reposés de la thèse d'art en nous faisant assister à des jeux sans prétention et à des discours sans dogmatisme. Creuser jusqu'à sa signification intime une œuvre plastique devant laquelle on s'est arrêté, ce n'est donc point fatiguer, c'est distraire, c'est relayer les yeux par le

(1) *Aratra Pentelici.*

cerveau et la sensibilité par l'entendement. On se lasse de voir et d'admirer les aspects extérieurs des choses sans rien connaître de leur structure, de leur histoire, de leurs désirs ou de leurs symboles. Lorsque vous êtes sur des montagnes où la flore est riche et variée, et qu'à chaque pas, dans les pierriers, sur les hauts plateaux, dans les fentes des rochers calcaires, dans les combes humides et le long des gaves, vous rencontrez des corolles que ne désigne point l'étiquette gourmée des expositions d'horticulture, vous ne voulez pas seulement voir, mais savoir, et si, pour le pur artiste, il y a bien quelque charme à cheminer parmi des plantes et des fleurs sans en connaître autre chose que ceci qu'elles sont belles, comme à passer dans un salon plein d'élégantes inconnues, — cependant, le passant d'ordinaire aime à s'informer. Parmi toutes ces anonymes beautés, vous regrettez de n'avoir aucun botaniste à vos côtés pour mettre des noms sur les figures des fleurs et sous leurs formes, des idées. La vue est satisfaite : elle a joui longuement, la fleur va tomber des doigts si l'intelligence n'y trouve sa pâture. Mais l'esthéticien, caché au détour d'un rocher, paraît et parle :

Aucune tribu de fleurs n'a eu une aussi grande, aussi variée et aussi saine influence sur l'homme, que ce grand groupe des Drosidae, influence résultant non tant de la blancheur de quelques-unes de leurs fleurs ou de l'éclat des autres que de cette forte et délicate substance de leurs pétales, qui leur permet de prendre des formes d'une inflexion élastique impeccable, soit en coupes comme le safran, soit en clochettes épanouies comme le vrai lis, soit en clochettes semblables à la bruyère, comme la jacinthe, soit en étoiles brillantes et parfaites, comme l'épi de la Vierge, ou bien, lorsque ces fleurs sont affectées par l'étrange reflet de la nature du serpent, qui forme le groupe *labié* de toutes les fleurs, se résolvant dans des formes d'une symétrie gracieusement fantastique, dans le glaieul. Placez à leur côté, leurs sœurs Néréides, les nénuphars, et vous aurez en elles l'origine des formes les plus exquises du dessin ornemental, et les mythes floraux les plus puissans qu'aient jamais connus jusqu'ici les esprits humains, parus sur les bords du Gange ou du Nil, de l'Arno ou de l'Avon.

Considérez, en effet, ce que chacune de ces familles a signifié pour l'esprit de l'homme. D'abord, dans leur noblesse, les lis ont donné le lis de l'Annonciation ; les asphodèles, la fleur des Champs-Élysées ; les iris, la fleur de lis de la chevalerie et les Amaryllidées « le lis des champs » du Christ ; tandis que le jonc, toujours foulé aux pieds, devient l'emblème de l'humilité... « Les lis de toutes les espèces formant la couronne impériale de Perditia », forment la première tribu ; qui, donnant le type de la pureté parfaite dans le lis de la Madone, ont influencé par leur forme charmante tout le dessin décoratif de l'art religieux italien ; tandis que l'ornement de guerre fut continuellement enrichi par les courbes des triples pétales du *giglio* florentin et de la fleur de lis française, de telle sorte qu'il est impossible de mesurer leur influence pour le bien au moyen âge, en partie comme symbole du caractère de la femme, et en partie comme symbole de la splendeur

et du raffinement de la chevalerie à leur plus haut point dans la cité qui fut la fleur des cités (1).

Des champs vous êtes entrés dans un musée, comme on le fait dans mainte petite bourgade d'Italie, sur la colline de Fiesole ou dans l'île de Torcello, par exemple, et, des jeunes moissons, chaudes de soleil, vous avez passé sans transition aux vieilles et froides pierres où les mousses mêmes ne veulent plus croître. Elles aussi, tout d'abord, ne parlent qu'aux yeux. Vous admirez le modelé, le relief, le jeu des ombres sur ces débris, parfois le galbe d'un geste nu et la noblesse des draperies chiffonnées, mais à moins d'être un praticien vous-même, votre attention se détourne si votre curiosité intellectuelle n'est point attirée. Ces débris au fond de ces salles froides, gisant sur les marbres noirs des musées britanniques ou dressés dans les niches des glyptothèques allemandes, sont si loin de la vie ! Ils touchent si peu à tout ce que nous savons de l'économie du monde, à ce que nous ressentons de ses passions ou de ses douleurs, à tout ce que nous aimons de ses plaisirs... Ils y touchent ! nous dit alors l'esthéticien qui a laissé là ses iris et qui sur la pierre la plus morne et la plus froide, sur un fragment de draperies sculptées, pose un doigt qui fait jaillir de la masse l'idée qui l'agita :

Toute noble draperie, soit en sculpture, soit en peinture (sans tenir compte pour le moment de la couleur ni du tissu), remplit, pour autant qu'elle est quelque chose de plus qu'une nécessité, l'une de deux grandes fonctions. Elle est l'interprète du mouvement et de la gravitation. Elle est le meilleur moyen d'exprimer le mouvement que vient de faire et que fait la figure, et elle est presque le seul moyen d'indiquer à l'œil la force de gravité qui s'oppose à ce mouvement. Les Grecs exagéraient les arrangemens de draperies qui expriment la légèreté de l'étoffe et suivent le geste de la personne. Les sculpteurs chrétiens, se souciant peu du corps ou le condamnant et faisant tout reposer sur l'expression, employèrent la draperie d'abord comme un voile, mais ils aperçurent bientôt en elle une capacité d'expression que les Grecs avaient ignorée ou méprisée. Le principal élément de cette expression était l'entière suppression de toute agitation dans ce qui était si éminemment susceptible d'être agité. Du haut des formes humaines, la draperie tombait d'aplomb, balayant lourdement le sol et cachant les pieds, tandis que la draperie grecque s'envolait souvent à partir de la cuisse. Les étoffes épaisses et massives des vêtemens monacaux, si complètement opposées à la gaze légère des vêtemens antiques, donnaient l'idée de la simplicité de la division aussi bien que de la lourdeur de la chute. Et ainsi, la draperie en vint graduellement à représenter l'esprit du repos comme auparavant elle avait fait celui du mouvement, — d'un repos saint et sévère. Le vent n'avait pas de prise sur le vêtement, pas plus que la passion sur l'âme, et le mouvement de la figure ne faisait qu'incliner en une

(1) *The Queen of the Air.*

ligne plus douce [le calme du voile tombant, la figure étant suivie par lui comme un lent nuage par une languissante pluie : on ne le voyait se dérouler en ondulations plus légères que s'il accompagnait la danse des anges.

Ainsi traitée, la draperie est vraiment noble ; mais comme l'interprète de choses différentes et plus élevées. Comme révélant la gravitation, elle a une majesté spéciale, car elle est littéralement le seul moyen que nous ayons de représenter pleinement cette force naturelle de la terre (car l'eau qui tombe est moins passive et moins définie en ses lignes). De même aussi, dans les voilures, elle est belle parce qu'elle exprime la force d'un autre élément invisible (1)...

A ces mots, le champ des idées s'élargit : l'horizon recule. Car pour aider à la compréhension d'une œuvre d'art, pour nous retenir un instant de plus devant un détail de sculpture, Ruskin met le monde physique tout entier à contribution, comme il a mis tout à l'heure le monde moral. Ici, dans le pli d'un voile et dans sa chute, il voit la loi mystérieuse qui régit les mondes et là, dans la courbe d'un pétale, il a vu la fleur qui annonce un Dieu. Toutes les notions scientifiques ou morales accumulées par les siècles se groupent naturellement autour de l'objet qu'il examine avec vous. Pour lui plus que pour tout autre

Le bruit de l'Océan tient dans un coquillage,

et tout grain de poussière est le Sésame enchanteur des palais du Savoir. Son appareil récepteur est circulaire comme ceux dont on fait usage pour la photographie panoramique. Où qu'il se place, il découvre l'ensemble des phénomènes naturels et des sympathies humaines ; sur quelque coupe qu'il se penche, elle reflète l'universalité des choses qui passent sur nos têtes. Une poésie saine, scientifique, nourrie, naît de ces simples rapprochemens. Il ne crée ni n'invente, ni ne découvre, ni ne suppose : il relie des idées et passe rapidement d'un point de vue à d'autres qu'on ne soupçonnait point si proches : il unit des sympathies obscures. Il se tient à un point central où aboutissent les conclusions de la science, de l'art, des religions et des philosophies, et brusquement, d'un seul coup, comme on ferme un circuit électrique, il met ces idées en communication. Un éclair jaillit... On dit : Qu'est-ce que cette force nouvelle ? Ces deux idées étaient sans mouvement, sans courant, sans poésie. Il n'y a rien de nouveau, sinon qu'on les a rapprochées, toutes chargées d'infini, et qu'il y a vie là où il n'y avait que notions inertes. Carlyle écrivait, le 19 avril 1861 : « Vendredi dernier, on me persuada d'aller entendre une conférence de Ruskin à

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*

l'institution d'Albermale Street, une conférence sur les *feuilles d'arbres*, considérées comme objets physiologiques, pittoresques, moraux et symboliques. La conférence passe pour avoir fait *fiasco*, et en effet cela est vrai au point de vue *conférence*, mais seulement à cause de l'EMBARRAS DES RICHESSES, un cas assez rare. Ruskin nous a jetés, comme à coups de canon, ses idées sur les feuilles, idées multiformes, curieuses, géniales, et, en fait, je ne me rappelle pas avoir jamais entendu là (dans cette célèbre salle de conférences) aucune jolie chose bien apprêtée qui m'ait plu autant que cette chose chaotique. » — C'est que le chaos ne peut être évité avec une semblable méthode, et l'attention finit par être lassée par ce déballage de richesses hétéroclites. Ruskin, dans sa manie de tout étreindre, en arrive à ressembler à cet enfant que rencontra saint Augustin sur une plage, qui prétendait faire tenir la mer dans le trou qu'il avait creusé. On se fatigue à passer d'une notion à une autre; devant ces évocations de toutes les sciences et de tous les dogmes, l'intelligence nourrie, la mémoire surchargée, se refusent à une plus longue attention. On est rassasié d'idées.

## II

Alors se lèvent des images... Comme il sait faire comprendre, Ruskin sait faire voir, et à l'instant où le lecteur lassé, inattentif, va se dérober à la dialectique, le ressaisir par l'imagination. Il nous a montré l'intellectuel dans ce qui n'est, au premier abord, que sensible. Il va rendre sensible ce qui semble, d'ordinaire, purement intellectuel. Il a traduit les images des peintres en idées; il va traduire les idées des philosophes en images. Pour raconter, il montre; pour prouver, il peint. S'il plaide en faveur de la simplicité de la composition dans le paysage historique, il ne se contente pas de vous dire que « l'impression est détruite par une multitude de faits contradictoires, et que l'accumulation qui n'est pas harmonieuse est discordante », que le peintre « qui s'efforce d'unir la simplicité à la magnificence, et de guider de la solitude vers les fêtes, et d'opposer à la mélancolie la gaiété, doit nécessairement aboutir à une confuse inanité », et cela parce que « chaque espèce de spectacle a son sens particulier, et que toute introduction de sentiment nouveau et différent affaiblit la force de l'impression première et que le mélange de toutes les émotions doit produire de l'apathie, comme le mélange de toutes les couleurs produit du blanc », — ce qui serait de la question une vue intéressante, mais abstraite. Il expérimente sa thèse esthétique

sur un exemple sensible, un paysage qu'il a vu, et alors passe dans son argumentation une vision magnifique et rapide que reconnaîtront bien tous ceux qui ont cheminé un peu tard sur la voie Appia :

Il n'est peut-être rien sur la terre de plus impressionnant que la campagne de Rome, au soleil couchant. Imaginez, pour un moment, que vous êtes jeté, hors de tous les bruits et de tous les mouvemens du monde vivant seul, dans cette plaine inculte et dévastée. La terre cède et s'émiette sous votre pied, si légèrement que vous marchiez, car sa substance est blanche, creuse et cariée comme des débris d'ossemens humains. L'herbe longue et noueuse ondule et tressaute faiblement au vent du soir et ses ombres mouvantes tremblent fébrilement le long des tertres des ruines qui se dressent dans la lumière du soleil. Des monticules d'une terre pulvérulente se soulèvent autour de vous, comme si les morts qui sont au-dessous, s'agitaient dans leur sommeil. Des blocs épars, d'une pierre noire, débris anguleux de puissans édifices dont pas une pierre ne reste posée sur l'autre, gisent sur ces morts pour les empêcher de surgir... Une brume violacée, lourde de miasmes, s'étend horizontalement le long du désert, voilant les épaves spectrales de ces ruines massives, tandis que sur leurs déchirures, repose la rouge lumière du soir, ainsi que sur des autels qu'on a violés, un feu qui va mourir. La chaîne bleue des monts Albains se dresse sur la solennelle étendue d'un ciel vert, clair et quiet. Des nuages sombres se tiennent immobiles le long des promontoires des Apennins, comme des tours d'alarme. Se dirigeant de la plaine vers les montagnes, les aqueducs ruinés s'enfoncent dans l'ombre, arche après arche, comme des files obscures et innombrables de pleureurs funéraires qui quitteraient le tombeau d'une nation (1).

« Maintenant, faisons à ce paysage quelques modifications « idéalistes », dans le goût de Claude... » dit Ruskin, et la dissertation continue. Mais dorénavant la pensée de l'auteur et l'attention du lecteur ont un tableau qui les repose et les aide à se fixer. De la sorte, pas plus qu'on n'a perdu de vue les lois mystérieuses de la nature ou les nécessités morales de la vie quand on regardait les plis tombans d'une tunique grecque ou le délicat ouvrage à la main du meneau gothique, on ne perdra de vue les spectacles pittoresques si l'on vient à faire de l'esthétique pure, de la science, de l'histoire ou de la sociologie. On ne quittera pas le domaine des formes et des couleurs parce qu'on entrera dans celui des idées. On ne laissera point l'Art parce qu'on étudiera l'homme, car ce n'est pas seulement la vie d'un tableau qu'a retracée Ruskin, c'est aussi le tableau de la vie. Et c'est à quoi n'ont pas assez pris garde ceux qui l'ont accusé de faire de la littérature, de la morale ou de la psychologie à propos de peinture ; il serait beaucoup plus vrai de dire qu'il a fait de la peinture à propos

(1) *Modern Painters*, I.

de littérature, de morale ou de psychologie. Dans toutes les choses qui frappent notre entendement, il a considéré surtout le côté qui frappe nos yeux. Tout lui apparaît naturellement sous une forme linéaire et colorée, en relief, en perspective, en parti pris d'ombre et de lumière. Les problèmes les plus abstraits de l'économie sociale se présentent toujours à lui sous des apparences plastiques et pittoresques. Pour vous persuader que le capital est souvent plus nuisible qu'utile au travail, il vous trace une scène de pique-nique à la Van Loo qui se développe dans un tableau de danses villageoises à la Lancret et se termine sur une rixe de paysans à la Breughel le Vieux ou à la Téniers (1). Des visions se font et se défont, qui rendent les huit volumes économiques de *Fors Clavigera* semblables à une galerie de tableaux. On croyait entrer dans un *office*, on est venu dans un musée. On pensait examiner des graphiques, des statistiques et des bilans, on se trouve en face d'une gravure de *l'Espérance*, de Giotto, de la chapelle d'Arca, à Padoue; de *l'Adoration des Mages*, de Bernard Luino, de Milan; d'une vue de la chapelle de Santa-Maria della Spina, de Pise; de vieilles médailles de Berne et de dessins de Kate Greenaway. Et pas un instant, au milieu de ces chères et douces images, l'auteur ne croit avoir oublié l'objet de « ses lettres aux travailleurs de l'Angleterre. » A ses yeux, il n'est pas de mécanisme économique qu'on ne puisse ramener à une composition de tableau de maître, ni de problème international qui ne se résolve en une scène vivante, jouée par quelques acteurs qu'il crée lui-même, qu'il peint à l'instant et dresse sur le théâtre de son imagination. S'il attaque le système inutile et coûteux de paix armée qui règne en ce moment en Europe, c'est sous cette forme vive et colorée :

Mes amis, je ne sais pas ce qui l'emporte du ridicule ou du mélancolique dans cette chose-ci. Elle est l'un et l'autre à un point inénarrable. Supposez qu'au lieu d'avoir été mandé par vous en ce moment (pour vous donner des conseils sur la construction de votre Bourse) je l'aie été par un particulier, vivant dans une maison de la banlieue avec son jardin séparé seulement par un espalier de la porte de son voisin, et qu'il m'ait appelé pour me consulter sur l'ameublement de son salon. Je commence à regarder autour de moi et à trouver que les murs sont un peu nus; je pense que tel ou tel papier serait désirable pour les murs, peut-être une petite fresque ici et là sur le plafond et un rideau ou deux de damas aux fenêtres. « Ah ! dit mon commettant, des rideaux de damas, certainement ! Tout cela est fort beau, mais vous savez, je ne peux me payer de telles choses, en ce moment ! — Pourtant le monde vous attribue de splendides revenus ! — Ah oui, dit mon ami, mais vous savez que, à présent, je suis obligé à dépenser presque tout en

(1) *Fors Clavigera. Letter 2<sup>th</sup>.*

pièges d'acier! — En pièges d'acier! Et pourquoi? — Comment! pour ce quidam, de l'autre côté du mur, vous savez; nous sommes très bons amis, des amis excellents, mais nous sommes obligés de conserver des traquenards des deux côtés du mur; nous ne pourrions pas vivre en de bons termes sans eux et sans nos pièges à fusil. Le pire est que nous sommes des gars assez ingénieux tous les deux et qu'il ne se passe pas de jour sans que nous inventions une nouvelle trappe ou un nouveau canon de fusil, etc. Nous dépensons environ 15 millions par an chacun dans nos pièges — en comptant tout, et je ne vois guère comment nous pourrions faire à moins. » Voilà une façon de vivre d'un haut comique pour deux particuliers! mais pour deux nations, cela ne me semble pas entièrement comique. Bedlam serait comique peut-être, s'il ne contenait qu'un seul fou, et votre pantomime de Noël est comique lorsqu'il y a un seul clown, mais lorsque le monde entier devient clown et se tatoue lui-même en rouge avec son propre sang à la place de vermillon, il y a quelque chose d'autre que comique, je pense (1).

Ces derniers mots ne sont pas d'un littérateur qui développe une idée; ils seraient d'un fou s'ils n'étaient d'un peintre. Toujours occupé de sensations visuelles, Ruskin va du rouge du vermillon au rouge du sang, sans transition, — parce qu'il n'y en a guère dans la couleur. Les images, en se succédant, tirent à elles et déforment son argumentation. « Nous autres, pourrait-il dire en transformant un mot connu, il faut que nous voyions pour penser! » Qu'est-ce que l'éloge d'une vie intérieure? Qu'est-ce que la réflexion que l'homme ne profite pas assez de l'expérience des anciens conducteurs de peuples et de la pensée des grands philosophes? C'est là, pour la plupart d'entre nous, une idée pure; avec Ruskin, c'est une image :

Il y a un dessin représentant le cimetière de Kirkby Lonsdale, son ruisseau, sa vallée, ses collines et, au delà, le ciel enveloppé du matin. Et voici que des écoliers, en bande, insoucieux également et de ces choses et des morts qui les ont quittées pour d'autres vallées et d'autres cieus, ont fait des piles de leurs petits livres sur une tombe pour les démolir à coups de cailloux. Ainsi nous jouons avec les paroles des morts, qui pourraient nous instruire et nous les jetons loin de nous, au gré de notre humeur insouciant et cruelle, ne songeant guère que ces feuilles qu'éparpille le vent furent amoncelées non seulement sur une pierre funéraire, mais bien sur les scellés d'un caveau enchanté... Que dis-je? sur la porte d'une grande cité de rois endormis. Ils s'éveilleraient pour nous si nous savions seulement les appeler par leurs noms (2)...

Et qu'est-ce que cette vie extérieure, d'ambition et d'ostentation, de bruit d'éloges et de vanités ridicules, que nous cherchons même au prix de notre repos? C'est encore une image, c'est un tableau brossé de main de maître, où passent des ombres saisis-

(1) *The Crown of Wild Olive. Traffic.*

(2) *Sesame and Lilies. Of Kings' Treasuries.*



santes à la Ribera, avec le trait ironique d'Holbein et l'épouvante de Schöngauer :

Mes amis, vous rappelez-vous cette vieille coutume scythe, lorsque mourait le chef d'une maison ? Il était vêtu de ses plus beaux habits, déposé dans son char et promené dans les maisons de ses amis. Chacun d'eux le plaçait au haut bout de la table et tout le monde festoyait en sa présence. Supposez qu'on vous offre en termes explicites, comme les tristes réalités de l'existence se chargent de vous l'offrir, d'obtenir cet honneur scythe graduellement, tandis que vous penseriez être encore en vie. Supposez qu'on vous dise : « Vous mourrez lentement ; votre sang refroidira de jour en jour ; votre chair se pétrifiera ; à la fin, votre cœur ne battra plus que comme un mécanisme de soupapes de fer rouillées ; votre vie s'effacera de vous et s'enfoncera à travers la terre jusque dans les glaces où souffre Caïn ; mais en revanche, jour par jour, votre corps sera plus splendidement vêtu et hissé dans des chars de plus en plus élevés et portera sur sa poitrine des insignes honorifiques de plus en plus nombreuses. Des couronnes sur sa tête, si vous voulez. Les hommes s'inclineront devant lui, contempleront et applaudiront autour de lui, s'amasseront en foule à sa suite, tout le long des rues. On lui bâtira des palais, on festoiera avec lui au haut bout des tables, toute la nuit durant : votre âme demeurera dans ce corps juste assez pour percevoir ce qui se passe et pour sentir le poids de la robe d'or sur les épaules et le sillon circulaire de la couronne creusé sur le crâne, rien de plus. » — Accepteriez-vous cette offre, ainsi faite verbalement par l'ange de la mort ? Le moindre d'entre vous l'accepterait-il, dites ? Cependant, en pratique et dans la réalité, tout homme l'accepte qui désire faire son chemin dans la vie, sans savoir ce qu'est la vie, qui comprend seulement qu'il fera bien d'obtenir plus de chevaux, plus de valets, plus de fortune, plus d'honneurs et non davantage d'âme personnelle. Celui-là seul progresse dans la vie, dont le cœur devient plus tendre, le sang plus chaud, le cerveau plus actif et dont l'esprit s'en va entrant dans la vivante Paix (1).

Tournons quelques pages : la sombre vision s'évanouit. De la psychologie de l'ambitieux nous avons passé à la psychologie de la femme selon le cœur de Ruskin, la femme intellectuelle et modeste à qui toute science doit être donnée « non pour la transformer en un dictionnaire », non « avec le but de savoir, mais avec celui de sentir et de juger », et voici que cette pénétrante analyse de l'éducation féminine s'achève, elle aussi, par un tableau tout plein de jeux d'ombre et de lumière, tels qu'en rêvent les artistes.

Partout où va une vraie épouse, le *home* se transporte avec elle. Peu importe que, sur sa tête, il n'y ait que des étoiles et à ses pieds, pour tout foyer, dans le gazon refroidi de la nuit, que le ver luisant. Le *home* est partout où elle est, et si c'est une noble femme, il s'étend au loin autour d'elle, mieux que s'il était plafonné de cèdre ou peint de vermillon, répandant sa calme lumière sur ceux qui, autrement, seraient sans foyer. — Voilà donc, n'est-ce pas ? la vraie place et le vrai pouvoir de la femme, mais ne voyez-vous pas que, pour les remplir, elle doit être, autant qu'on peut dire

(1) *Sesame and Lilies. Of kings' treasures.*

cela d'une créature humaine, incapable d'erreur. Aussi loin qu'elle gouverne, tout doit aller droit, ou bien rien ne va. Elle doit être bonne, constamment, incorruptiblement; sage, instinctivement, infailliblement, sage, non pour son propre développement, mais pour sa propre renonciation, sage, non pour s'élever au-dessus de son mari, mais pour ne jamais faillir à son côté; sage, non avec l'étroitesse d'un orgueil insolent et dénué d'amour, mais avec la douceur passionnée d'une serviabilité modeste, infiniment multiforme, parce qu'infiniment applicable, — la vraie mobilité de la femme. — Dans ce grand sens, *la donna è mobile* non « comme la plume au vent, » ni même « variable comme l'ombre faite par le léger tremble frissonnant », mais variable comme la lumière, infiniment diverse dans sa belle et sereine répartition, — la lumière qui prend la couleur de tout objet qu'elle touche, mais afin de la faire briller (1).

C'est toujours d'un œil de peintre que l'écrivain scrute les dogmes et déchiffre les chartriers. Pour lui, l'histoire est une place publique, perspectivée par Canaletto, où vont et viennent des personnages splendidement ou misérablement vêtus, à la Guardi ou à la Tiepolo, portant des bannières qu'il décrit avec joie, composant des blasons qu'il analyse avec soin, frappant des monnaies qu'il fait miroiter devant vos yeux, d'un geste prompt et subtil. Un trèfle gravé sous les pieds du saint Jean dans un florin frappé au val de Serchio lui représente toute une victoire des Florentins sur les Pisans et il suit la marche du parti populaire de Florence à la progression d'une couleur sur les armoiries d'une ville comme on suit celle des heures à quelque ombre montante sur un mur :

J'ai esquissé pour vous ce lis vu de la base de la tour de Giotto. Vous pouvez juger par les sujets de sculpture, à ses côtés, qu'elle fut bâtie précisément dans le paroxysme de son triomphe commercial; car tous les bas-reliefs extérieurs se rapportent aux métiers...

Une querelle étant survenue, en 1251, avec la ville gibeline de Pistoie, les Florentins, sous un podestat milanais, livrèrent ce qui fut, à proprement parler, leur première bataille communale et commerciale avec un grand carnage de Pistoïens. Assez naturellement, mais très imprudemment, les Gibelins de Florence ne voulurent point prendre part à cette bataille; sur quoi, le peuple revenant très échauffé par la victoire les chassa et établit à Florence un gouvernement purement guelfe, changeant en même temps le drapeau de la cité, qui était de gueules au lis d'argent, en un d'argent au lis de gueules, mais le plus ancien blason de tous, simplement divisé par pal d'argent et de gueules, demeura toujours sur leur *carroccio* de bataille : *non si muto mai*.

*Non si muto mai*, cet ancien écu de Florence, divisé par pal d'argent et de gueules, c'est l'héraldique incommutable dans sa signification déclarant la nécessité de l'équilibre dans le gouvernement des hommes entre les pouvoirs rationnel et imaginaire : la neige de l'Alpe et le nuage embrasé.

(1) *Sesame and Lilies. Of Queens' Gardens.*

Eglise et Etat — Pape et Empereur — Clergé et Laïcité — toutes ces choses sont des oppositions partielles, accidentelles, trop souvent criminelles, mais les élémens corporel et spirituel qui semblent adversaires, demeurent en une éternelle harmonie.

Non moins que la nouvelle arme de l'écu, la fleur de lys rouge a une autre signification. Elle est rouge, non comme ecclésiastique, mais comme libre. Non comme Guelfe contre Gibelin, mais comme laboureur contre chevalier. — Il n'est plus son serf, mais son ministre. Son devoir n'est plus *servitium*, mais *ministerium*, *mestier*.

Dessinez donc ce lis rouge et fixez-le dans votre esprit comme le signe du grand changement dans le caractère de Florence, et dans ses lois, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et rappelez-vous aussi lorsque vous irez à Florence et que vous verrez cette puissante tour du Palazzo Vecchio (noble encore en dépit des calamiteuses et maudites restaurations qui ont aplani son rude contour et effacé par des barbarismes modernes sa charmante sculpture). Quand vous la verrez terminant la perspective ombrée des Uffizi, ou bien s'élevant sur la cité vue de Fiesole ou de Bellosguardo, — rappelez-vous que, comme la tour de Giotto est le monument le plus notable dans le monde de la religion en Europe, de même sur cette tour du Palazzo Vecchio, se déploya pour la première fois aux vents l'étendard du lis, enseigne de son commerce qui était libéral, — parce qu'il était honnête (1).

Qui vient ainsi de parler? Un historien ou un enlumineur? un philosophe ou un paysagiste? Qui parlera des laves et des roches siliceuses, des poudingues et des calcaires, des terrains stratifiés du Cumberland et de la marche des glaciers de Suisse? Encore un peintre qui considère la science comme un paysage dont les lignes changent peu à peu sous la poussée des élémens, aux glissemens et aux renouveaux perpétuels, dont les lois s'expriment par des figures dans les nuages et par des figures dans les fleurs. Les religions lui apparaîtront de même comme des fresques de Primitifs où les vertus théologiques s'imposent par de jolis gestes, où les dogmes se mesurent à la pureté des couleurs. Le cycle entier des idées et des choses est ainsi parcouru, le pinceau à la main. L'auteur pense en images, — ce que justement ne font pas certains grands peintres de son pays; — et par là, plus que par ses dessins et ses aquarelles, il se trouve être réellement un *pittore* et l'un des plus *pittoresques* du Royaume-Uni. Cela est si vrai que, dans les mots mêmes dont il se sert pour traduire ses images, il ne trouve jamais qu'il y ait assez de couleur. Il n'est point satisfait de l'idée générale, amorphe, décolorée par un long usage, qu'ils offrent à l'esprit. Comme un peintre qui presse ses tubes pour leur faire rendre un peu plus de cobalt ou de vermillon, il secoue les vocables jusqu'à en faire sortir l'image pri-

(1) *Val d'Arno*.

mitive qui leur a donné naissance, afin d'évoquer quelque chose de plus aux yeux :

Le pays qu'arrosent le Pô et l'Adige, *Paese che Adice e Po riga*, selon l'expression de Dante, est la Lombardie, et eût été assez désigné par le nom de sa rivière principale, mais Dante a une raison spéciale pour nommer l'Adige. C'est toujours par la vallée de l'Adige que la puissance des Césars allemands descend en Italie et ce pont fortifié que sans doute beaucoup d'entre vous se rappellent, jeté sur l'Adige, à Vérone, fut bâti de telle sorte que les cavaliers allemands pussent, de tout temps, trouver un sûr accès dans la cité. Cette cité fut leur première forteresse en Italie, où aidés par la grande famille des Montecchi, Montacutes, Montaigus ou Montagnes, seigneurs tirant leurs noms des pics des montagnes, en lutte avec la famille des Cappellatti, — gens à chapeau écarlate. Et cet accident de nomenclature, joint à la connaissance qui vous est familière des luttes réelles des monts aigus avec les bonnets plats ou *pétases* des nuages (qui donnent localement au mont Pilate son nom *Pileatus*) peut, sur plus d'un point, illustrer pour vous cette lutte de l'Empereur Frédéric II avec Innocent IV qui, dans le bien comme dans le mal, représente, à toutes les époques, la guerre de l'autorité solide, rationnelle et temporelle du roi avec l'autorité plus ou moins fantomale, encapuchonnée, imaginative et nuageuse du pape et de l'Église (1).

En vain pour excuser cette manie d'étymologie qui à tout instant l'égare en des digressions, dit-il que « la subtilité philologique c'est la subtilité philosophique » : le but qu'il poursuit est bien moins la précision philosophique que l'éclat du ton.

Mais ce ne sont encore ici que des images pour les yeux de l'esprit : Ruskin entend frapper l'œil physique de son lecteur. Pour cela, il multiplie les exemples graphiques dans ses volumes. Partout où il peut donner l'exemple plastique à la place de l'exemple littéraire, il le fait. Aucune page de littérature ne vaudrait pour montrer les différentes façons dont Ghirlandajo et Claude Lorrain comprennent le même paysage, la juxtaposition des deux gravures que donne Ruskin au volume IV de ses *Modern painters* : nulle poésie, si suggestive fût-elle, ne nous mesurerait la distance qu'il y a entre le bœuf de l'art indien, conventionnel et froid, et le bœuf vivant d'une médaille grecque, comme les deux gravures réunies sur la page 226 d'*Aratra Pentelici*. Et enfin, bien que ceci soit plutôt un jeu qu'une démonstration, quand Ruskin nous montre sur la même page une exquise reproduction du Dieu humain, tel qu'on le comprenait jadis : de l'Apollon de Syracuse, en face d'un portrait de l'homme civilisé, un Londonien d'affaires, coiffé du tuyau de poêle, le nez chaussé de lunettes, les favoris embroussaillés, nous avons en peu de temps une sensation plus vive que

(1) *Val d'Arno*.

celle qu'aucun anthropologue, en un long rapport à quelque académie, ne pourrait nous en donner. L'image est jusque dans la typographie de ses livres où se sent à tout instant le désir de séduire ou de frapper les yeux. Les paragraphes sont habilement coupés; les interlignages laborieusement étudiés, les italiques et les lettres capitales multipliées, des mots en vieux français ou en grec rompent délicieusement la monotonie des caractères anglais. Bien plus, si l'auteur veut montrer que le xix<sup>e</sup> siècle a manqué au devoir social, il ne se contente pas d'imprimer au vif un passage du *Daily Telegraph* contant un cruel drame de la misère, arrivé dans le quartier de Christ-Church : les mots peignent assez d'eux-mêmes, mais le peintre, qui est en Ruskin, veut plus de couleur encore : il les imprime en lettres rouges, sous prétexte que « les faits eux-mêmes seront écrits en cette couleur, dans un livre dont chacun de nous, lettré ou illettré, aura à lire une page, un jour ou l'autre », — et, en attendant cette redoutable lecture, il y a, dans le volume de *Sésame*, trois pages sanglantes que nul n'oublie, une fois qu'il les a lues, surtout, si ce fut le soir, sous la lampe, à cause de la fatigue qu'elles lui ont procurée.

La minutie de Ruskin sévit ici dans toute son intensité. Elle est un charme lorsqu'elle succède à des généralités. L'étymologie repose de la vague éloquence et la couleur d'un mot amuse à regarder après les vastes teintes jetées sur les fresques de l'histoire. L'image varie sans cesse de dimensions. Du regard d'ensemble jeté sur la campagne de Rome, nous avons passé à l'examen attentif d'un détail, d'un individu, d'une heure, d'une herbe, d'une syllabe. Notre vue s'est-elle maintenant fatiguée à déchiffrer des grimoires, les lettres d'un missel : il la reporte sur des plaines au loin étendues sous le soleil, l'*Espace* de Chintreuil après le *Buisson* de Ruysdaël. Se lasse-t-elle encore d'errer sur des espaces dont elle ne perçoit rien de précis qu'elle puisse analyser, ni de distinct dont elle puisse faire le tour; il la ramène au scarabée qui court sous nos pieds. Slingelandt après Turner. Le panorama repose du microscope et le microscope du panorama. Aux relais de la route il semble que vous preniez avec vous tantôt un entomologiste et tantôt un géologue. Mais entomologiste, géologue ou poète, votre compagnon s'exprime toujours en peintre. Et comme peintre il n'invente point ni ne façonne à sa fantaisie des tableaux faits d'éléments épars. Quand il décrit un paysage, ce n'est pas un paysage quelconque : c'est celui qu'il a vu à un tel endroit, en telle saison, à telle heure, par tel effet, comme M. Monet peignant ses *Meules* et comme Achard devant

un paysage, il n'ajoutera pas un brin d'herbe qu'il ne l'ait vu et n'ait été en extase devant lui. Il précise : c'est « une heure passée au coucher du soleil parmi les masses brisées de forêts de pins qui bordent le cours de l'Ain, au-dessus du village de Champagnole dans le Jura. »

C'était le printemps aussi, et toutes les fleurs se répandaient en grappes serrées comme par amour; il y avait de la place assez pour toutes, mais elles écrasait leurs feuilles, selon toutes sortes de formes étranges, uniquement afin d'être plus près les unes des autres. Il y avait là l'anémone des bois, étoile par étoile, s'achevant à tout moment en nébuleuses, et il y avait les oxalis, troupes par troupes, comme les processions virginales du mois de Marie. Les sombres fentes verticales du calcaire étaient bouchées par ces fleurs comme par une neige épaisse et bordée de lierre, sur ses arêtes, — d'un lierre léger et adorable comme de la vigne; et de temps en temps un jaillissement bleu de violettes et les clochettes des primevères aux endroits ensoleillés, et sur le terrain le plus découvert, la vesce, la consoude et le bois gentil et les petits bourgeons de saphir de la *Polygala Alpina*, et la fraise sauvage, juste une fleur ou deux, tout cela noyé dans le velouté doré d'une mousse épaisse, chaude et couleur d'ambre. J'arrivai à ce moment sur le bord du ravin; le murmure solennel de ses eaux monta soudainement d'au-dessous de moi, mêlé au chant des grives dans les branches des pins, et sur le côté opposé de la vallée, fermée tout le long comme par un mur des gris rochers de calcaire, il y avait un faucon, qui s'envolait lentement de leur sommet, les touchant presque de ses ailes, et avec les ombres projetées d'en haut par les pins, vacillant sur son plumage; mais avec une profondeur de cent brasses sous sa poitrine et les courans ondoyans de la verte rivière glissant et brillant vertigineusement au-dessous de lui, les globes d'écume de l'eau courant dans le même sens que le vol de l'oiseau (1).

Ceci est vu. Rien n'est laborieusement mis en images. Tout est ressenti sous une forme imagée. Ce n'est pas un littérateur qui peint: c'est un peintre qui écrit. Ce n'est pas un calligraphe qui s'essaie à mettre des images, çà et là, dans le livre d'heures qu'il a copié: c'est un enlumineur qui, après avoir longtemps écrasé ses pinceaux sur les vélins, saisit la plume, tâche de s'expliquer et il semble bien qu'il lui est resté au bout des doigts de l'or ou de l'outremer qu'il a si longtemps maniés. Il en faut d'ailleurs, et la tâche est difficile, car voici qu'il va maintenant entreprendre de peindre *l'air*. Mais à son secours viennent toutes les idées qu'il a su démêler sous les apparences sensibles des tableaux de la nature et des maîtres, et, idées et images, cette fois réunies, les unes engendrant les autres, celles-ci reposant de celles-là, se fondent si bien qu'on ne sait plus si ceci est une aquarelle, un traité d'histoire naturelle ou de la poésie lyrique :

(1) *The Seven Lamps of Architecture.*

L'abîme de l'air qui enveloppe la terre, entre en union avec la terre à sa surface et avec ses eaux, de telle sorte qu'il semble la cause de leur ascension dans les choses vivantes. D'abord, l'air les chauffe et aussi les ombrage, en maintenant la chaleur des rayons solaires dans son propre corps, mais en atténuant leur puissance avec ses nuages. Il chauffe et rafraîchit à la fois, avec ses échanges de zéphyrs et de gelées, de telle façon que les blanches guirlandes des champs du paysan suisse sont fondues par le rayonnement des rochers de Libye.

Il donne à la mer sa propre force ; forme et remplit chaque cellule de son écume, soutient les précipices et dessine les vallées de ses vagues, leur donne l'éclat alors qu'elles se meuvent sous la nuit et le feu blanchâtre à leurs plaines sous le soleil qui se lève ; il porte leurs voix le long des rochers, porte au-dessus d'elle une écume d'oiseaux, dessine par elle les fossettes des sables qu'aucun pied n'a touchés.

Il en retire une partie dans le creux de sa main, teint avec cela les collines d'un bleu sombre et leurs glaciers d'un rose mourant, incruste de saphir, avec cela, le dôme dans lequel il a un nuage à placer ; forme de cela les troupeaux célestes, les divise, les dénombre, les caresse, les porte dans son sein, les appelle à leurs voyages, veille sur leur repos, nourrit d'eux les ruisseaux qui ne tarissent point et les rosées qui sont intermittentes.

Il brode et tisse leur toison en une tapisserie fantastique, la déchire et la recommence, et voltige et flamboie, et chuchote parmi les fils d'or, la faisant frémir avec un plectre d'un feu étrange qui les traverse et les re-traverse et est contenu en elles comme la vie.

Il pénètre dans la surface de la terre, la subjugue, tombe avec elle en une poussière féconde dont la chair peut être pétrie ; il s'unit dans la rosée à la substance du diamant et devient la feuille verte qui sort du terrain sec ; il entre dans les formes séparées de la terre qu'il a tempérée, commande au flux et au reflux du courant de leur vie, remplit leurs membres de sa propre légèreté, mesure leur existence par son impulsion intérieure, moule sur leurs lèvres les mots par lesquels une âme peut se faire connaître d'une autre âme, est pour elles l'entendement de l'oreille et le battement du cœur et, les quittant, les laisse à la paix qui n'entend, ni ne se meut plus (1)...

Quelque chose pourtant manquerait encore si Ruskin tenait tout entier dans cet amas d'idées et d'images, et si, une fois l'intelligence rassasiée et l'imagination débordante, il nous laissait là ou bien réordonnait éternellement cette même fête pour l'imagination et ce même repas pour l'intelligence. D'autres aussi ont su mêler, dans leur critique, les aspects sensibles aux aspects abstraits et reposer de ceux-ci par ceux-là. D'autres ont peint en pensant et ont pensé en peignant, ont nourri leur poésie du sens caché de la nature et paré la science des charmes visibles de sa beauté. Mais il arrive un moment où ce dilettantisme habile, après avoir récréé par sa diversité, fatigue par sa sécheresse. Des couleurs qui passent, des idées qui se jouent, des points de vue qu'on

(1) *The Queen of the Air.*

découvre, — toujours le même paysage aperçu de différens sommets, — et des faits qu'on relate et des peuples qu'on analyse, forment un spectacle où tout notre être ne vibre pas. Plaisirs de l'imagination, plaisirs de l'intelligence, à ce qui vit ne sauraient suffire. Et l'on cherche, d'instinct, s'il n'y a pas quelque chose encore qui relie, qui entraîne, qui vivifie ces notions et ces images, qui ne séduise pas seulement en nous ce qui est philosophe et ce qui est artiste, mais qui aille au delà conquérir la foule qui n'est ni l'un ni l'autre, quelque chose qui puisse plus longuement et plus profondément encore toucher l'âme humaine, et la rattacher de plus près à la religion de la beauté...

### III

Il y a l'amour. Tous les critiques d'art ont décrit, beaucoup ont philosophé, peu ont aimé. Trop souvent on en a vu discuter l'authenticité d'un tableau comme on ferait un droit d'hypothèque et montrer en face de la beauté une âme tranquille de commissaire-priseur. Or, le lecteur se fatigue à voir sans comprendre, il se fatigue à comprendre sans voir, mais il se fatigue aussi à voir et à comprendre sans aimer. Avec Ruskin, on comprend, on voit et l'on aime, j'entends qu'on se passionne pour ou contre l'époque, le peuple, le talent de l'artiste, et qu'en apercevant les fibres vivantes, saignantes qui relient les statues ou les êtres peints à notre vie, à ses joies et à ses souffrances, à son mal et à son bien moral, on prend violemment parti. Le dilettantisme, la curiosité désintéressée des esthètes n'est pas son fait et il la flétrit. De cette passion, il tire son originalité. Vous trouverez chez Lessing des raisonnemens du même ordre et mieux liés, et chez Michelet des images semblables et mieux suivies. Stendhal a la psychologie, Topffer l'humour, Fromentin la technique, Winckelmann la dialectique, Th. Gautier la couleur, Reynolds la pédagogie, Taine la généralisation, Charles Blanc le répertoire : Ruskin a l'amour. D'un bout à l'autre, ses livres sont traversés par un souffle d'enthousiasme ou de colère : les raisonnemens que nous avons dits y circulent, mais comme moyens de propagande ; les images que nous y avons vues y apparaissent, mais comme pièces à conviction. Si les unes et les autres sont chaotiques, c'est que la main du défenseur a tremblé d'émotion en les faisant passer sous les yeux des juges, les lecteurs. Pris séparément, ces morceaux ne l'emportent pas sur tant d'autres de nos écrivains, mais assemblés et mis en mouvement par la



passion furieuse du lutteur, ils acquièrent le charme même de la vie. — C'est l'amour aussi qui, pénétrant tous les détails d'une tendresse quasi virgilienne, efface les rides de l'érudit et corrige les poses du virtuose. Pourquoi ces trente pages sur les nuages, sur leur équilibre et leurs projections d'ombres, et sur leurs formes géométriques et leurs flocons et leurs chariots? Parce qu'il faut montrer que Turner, qu'on bafoue et qu'on raille, « se tient seul, en ce point, plus qu'en aucun autre, dans l'art d'observer la nature. » Pourquoi ces seize pages sur l'embranchement des arbres? Parce qu'il faut venger des interprétations de Claude Lorrain, la Beauté sans égale des branches que les ramifications du peintre classique expriment comme un portemanteau exprimerait les épaules humaines, « et s'il peut être allégué qu'une telle œuvre est néanmoins suffisante pour donner une « idée » d'un arbre, on répondra qu'elle n'a jamais donné ni ne donnera jamais l'idée d'un arbre à *quiconque aime les arbres!* La description ainsi comprise n'a plus rien d'artificiel ni de déclamatoire. Ce n'est plus un jeu de l'esprit : il serait souvent plus vrai de dire qu'elle vient d'une peine du cœur. Lisez plutôt ces mots de la préface de la *Reine de l'air*, écrite à Vevey, devant la fumée des fabriques et des bateaux à vapeur :

Ce premier jour de mai 1869, je me retrouve écrivant là où mon œuvre fut commencée il y a trente-cinq ans, en vue des neiges des Alpes supérieures. Dans cette moitié de ce qui est la durée de vie permise à l'homme, j'ai vu d'étranges calamités fondre sur tous les spectacles que j'ai le mieux aimés et tâché de faire aimer aux autres. La lumière qui jadis réchauffait ces pâles sommets de ses roses à l'aurore et de sa pourpre au couchant est maintenant affaiblie et obscurcie; l'air qui, jadis, enduisait d'azur les crevasses de tous leurs rochers dorés est maintenant souillé par les lourds volutes de fumée vomie par du feu pire que celui des volcans; les ondulations mêmes de leurs glaciers diminuent et leurs neiges s'évanouissent, comme si l'enfer avait soufflé dessus; les eaux qui jadis s'enfonçaient à leur pied en un repos de cristal sont maintenant ternies et souillées de nappe en nappe et de rive en rive. Ce que je dis là n'est point dit au hasard — c'est rigoureusement — horriblement vrai! Je sais ce qu'étaient les lacs de Suisse; aucune vasque de fontaine alpine à sa source n'était plus limpide. Ce matin, sur le lac de Genève, à un demi-mille du bord, je pouvais à peine voir le plat de ma rame, à deux mètres de profondeur.

La lumière, l'air, les eaux, sont tous souillés! Qu'est-il advenu de la terre elle-même? Prenez ce seul fait pour exemple de l'honneur rendu par le Suisse moderne à la terre du pays où il est né. Autrefois il y avait un petit rocher au bout de l'avenue, près le port de Neuchâtel; c'était là le dernier marbre du pied du Jura, descendant dans l'eau bleue, et (à ce moment de l'année) couvert de brillantes touffes roses de saponaires. Je suis allé, il y a trois jours, cueillir un bouquet à cette place. L'excellent rocher naturel et ses fleurs étaient couverts par la poussière et les détritits de la ville; mais au milieu de l'avenue, était une rocaille artificielle, nouvellement construite,

avec une fontaine obligée à jaillir en un filet d'eau, et une inscription sur une de ses pierres rapportées :

Aux botanistes  
Le club jurassique.

Ah! maîtres de la science moderne, rendez-moi mon Athéné, faites-la sortir de vos fioles et enfermez-y sous scellés, s'il se peut, une fois encore Asmodée! Vous avez divisé les élémens et vous les avez unis; vous les avez domestiqués sur la terre et vous les avez discernés dans les étoiles. Enseignez-nous maintenant, seulement ceci, qui est tout ce que l'homme a besoin de savoir, — que l'air lui a été donné pour sa vie, et la pluie pour sa soif et pour son baptême et le feu pour sa chaleur et le soleil pour sa vue, et la terre pour sa nourriture, — et pour son repos (1).

Ne vous étonnez point de ce cri de détresse, à propos d'une fumée qui passe, ni de ces pleurs sur une touffe de saponaire qui a manqué au rendez-vous du printemps. C'est toute la virtuosité de Ruskin, que cette passion. Il n'a décrit que parce qu'il aime. Sa tendresse s'étend sur toutes les choses dont jouissent les yeux: les cristaux dont il a célébré les vertus, les caprices, les querelles, les chagrins et le repos, et les neiges et les glaciers dont il a chanté les voyages, et les pierres dont il a dit la vie, « l'iris de la terre », « les vagues vivantes », la *bruma artifex* et le « schisme des monts ». Elle s'étend sur toutes les plantes, sur celles qui vivent en campemens, sur le terrain, comme les lis, ou sur la surface des rochers ou les troncs des autres plantes, comme les lichens et les mousses, et qui demeurent là quelques-unes un an, d'autres plusieurs années, d'autres des myriades d'années, mais qui, quand elles périssent, passent comme passe l'Arabe avec sa tente, « pauvres nomades de la vie végétale qui ne *laissent pas de souvenirs d'elles-mêmes*, » et aussi sur les plantes qui bâtissent, édifient sur la terre et plongent bien loin des racines, — les plantes architecturales. Dans ces plantes, sa tendresse s'étend sur le bouton, et la tige qui porte les boutons perdant de son diamètre à chaque bouton, semblable à la flèche de Dijon ou à la fontaine entourée d'Ulm ou aux colonnes de Vérone, et à la feuille dont il dit : « si vous pouvez peindre une feuille, vous pourrez peindre le monde! » et au tronc des arbres, qu'il appelle « un messager vers les racines », et aux racines elles-mêmes qui « ont au cœur avec les boutons un même désir, qui est pour les uns de croître aussi droit que possible vers le ciel brillant, aux autres aussi profondément que possible dans la terre obscure » et il a des larmes encore pour ceux de ces boutons qui n'ont pas éclo, sacrifiés à la beauté de l'ensemble, par une inflexible loi. Et cette

(1) *The Queen of the Air.*

tendresse qui s'exhale avec la douce voix de Virgile, après avoir passé sur le front des forêts qui ondulent au vent, descend jusque sur les feuilles sans mouvement, les petites recluses, les touche avec le doux pinceau de Corot et, les touchant, leur infuse cette vie que tout ce qui aime prête à tout ce qui est aimé :

Nous avons trouvé de la beauté dans l'arbre qui porte un fruit et dans l'herbe qui porte une graine. Que dire de l'herbe sans graine, de ce lichen de rocher, sans fruit, sans fleur? Que dire du lichen et des mousses? Quoique celles-ci soient, dans leur luxuriance, touffues et riches comme de l'herbe, elles restent cependant, pour la plus grande part, les plus humbles des choses vertes qui vivent. Humbles créatures! derniers dons miséricordieux de la terre, voilant de leur silencieuse mollesse la nudité de ses rocs monotones! Créatures pleines de pitié jetant sur la disgrâce des ruines un étrange et tendre ennoblissement, — posant leurs doigts tranquilles sur les vieilles pierres branlantes pour leur enseigner le repos! Je ne sais pas de mots qui puissent dire ce que sont ces mousses. Je n'en sais pas d'assez délicats, d'assez parfaits, d'assez riches. Comment dire les rondeurs vertes, touffues, éclatantes, les étoiles aux floraisons de rubis, à la broderie si fine qu'on dirait que les Esprits des Rochers peuvent filer le porphyre comme nous faisons le verre; les réseaux d'argent, entremêlés et les dentelles d'ambre, lustrées, arborescentes, qui brunissent à travers chaque fibre, en une broderie de soie changeante, splendide et capricieuse — et cependant demeurant calmes et recueillies, et façonnées uniquement pour les plus douces et les plus simples œuvres de miséricorde. On ne les cueillera pas, elles, comme les fleurs pour des guirlandes et des gages d'amour, mais l'oiseau sauvage en fera son nid et l'enfant fatigué son oreiller.

Et de même qu'elles furent le premier don miséricordieux de la terre, elles en sont le dernier. Lorsque tous les autres services des plantes et des arbres nous sont devenus inutiles, les mousses délicates et le gris lichen commencent leur veille funèbre autour de la pierre tombale. Les bois, les fleurs, les herbes qui portent des présens ont rempli leur office pour un temps, mais celles-ci remplissent le leur pour toujours. Des arbres pour le chantier du constructeur, des fleurs pour la chambre de la mariée, du blé pour les greniers, de la mousse pour la tombe (1).

La note humaine donnée par ce dernier trait, en faisant réapparaître parmi les joies de la nature qui s'épanouit et qui oublie le souvenir de l'homme qui souffre et qui se souvient, entraîne encore ceux des lecteurs que la pure sympathie pour les beautés des plantes n'eût point assez sollicités. Car, avec Ruskin, la pitié pour les êtres manque rarement de venir troubler l'admiration pour les choses. Les fleurs ne lui cachent pas les hommes, — comme faisaient les roses d'Héliogabale. Les œuvres, même les œuvres d'art, ne lui cachent pas les ouvriers. Dans le fond d'un musée, en face des délicats ou grandioses artifices que les siècles passés entassèrent pour notre plaisir, il pense au siècle présent, et lorsque

(1) *Modern Painters*, t. V.

l'injustice triomphe et que monte l'étiage des misères, il se détourne des images et pousse contre les réalités un cri de colère qui va saisir ceux que les cris d'extase n'ont pas touchés. Un jour qu'il évoque devant ses élèves d'Oxford deux des plus grandes pages d'art du monde entier : le *Jugement dernier* de Michel-Ange, au fond de la Sixtine, avec sa dégringolade de damnés et le *Paradis* du Tintoret obstruant de bienheureux tout le fond de la grande salle du palais des Doges, montant au plafond, descendant sur les plinthes, débordant les portes, et au moment où il termine sa minutieuse comparaison entre les deux chefs-d'œuvre en déplorant que ce *Paradis* soit voué à la destruction, par le mauvais entretien de la salle, tout à coup il s'arrête, en songeant à d'autres malheurs... C'est Paris qui vient d'être assiégé, Paris en proie à la famine et aux flammes, et il se demande si l'on peut réclamer justice pour les œuvres d'art quand il n'y a plus de pitié pour les hommes... Et la calme dissertation, faite de chronologie et de dialectique, s'achève aux applaudissemens de la foule, par une violente protestation où tout l'auditoire a frémi, parce que tout l'homme a vibré :

Les temps sont peut-être venus où nous allons apprendre à ne plus regarder les rêves des peintres pour avoir une idée du Jugement ou du Paradis. La colère du ciel ne sera plus longtemps, je pense, raillée pour notre amusement, ni son amour méprisé par notre orgueil. Croyez-moi, tous les Arts et tous les trésors des hommes leur sont conservés seulement s'ils ont d'abord choisi, dans leur cœur, non la colère de Dieu, mais sa bénédiction. Notre terre est maintenant encombrée de ruines, notre ciel est voilé par la mort. Ne pouvons-nous pas nous juger sagement nous-mêmes, en quelques points, dès à présent, au lieu de nous amuser avec la peinture de jugemens à venir (1) ?

Close ainsi, l'analyse d'une œuvre d'art n'a pas desséché le cœur ; l'étude des impressions ressenties, la culture du « moi » n'a fait que le rendre plus bienfaisant aux plaintes humaines, comme on ne cultive l'arbre que pour qu'il répande autour de lui plus de fruit. Comme cette analyse de la nature, comme cette analyse de l'art, celle de l'esprit humain se réchauffe chez Ruskin d'un rayon de tendresse. Cette tendresse est la même en face de l'âme d'un jeune soldat, lorsque c'est elle qu'il examine, dans sa conférence à Woolwich, qu'elle était en face des mousses de la nature ou du *Paradis* du Tintoret :

Être héroïque dans le danger, s'écrie-t-il, en s'adressant aux femmes des officiers anglais, est peu de chose : vous êtes des Anglaises. Être héroïques

(1 ) *The Relation between Michael-Angelo and Tintoret.*

dans les revers et les changemens de la fortune est peu : n'êtes-vous pas des amantes ? Être patientes dans le grand vide et le silence de la perte des êtres aimés est peu : n'aimez-vous pas encore dans le ciel ? Mais être héroïques dans le bonheur ; vous tenir avec gravité et avec droiture dans l'éblouissement du soleil matinal ; ne pas oublier le Dieu auquel vous vous confiez dans le moment où il vous donne le plus ; ne pas manquer à ceux qui se confient à vous dans le moment où ils semblent avoir le moins besoin de vous, telle est l'énergie difficile. Ce n'est pas dans la langueur de l'absence, ni dans le péril de la bataille, ni dans la consommation de la maladie que votre prière doit être la plus passionnée ou votre vigilance la plus tendre. Priez, mères et femmes, pour vos jeunes soldats, dans le moment où leur orgueil est en fleur ; priez pour eux lorsque les seuls dangers autour d'eux sont dans leurs propres volontés obstinées ; veillez et priez lorsqu'ils ont à faire face non à la mort, mais à la tentation (1) !

C'est l'amour aussi qui, ayant voilé ce que l'analyse a de trop minutieux, apaise ce que l'ironie du maître a de trop paradoxal. Car le mouvement imprimé à toutes ses pensées vient de l'humour aussi souvent que de l'amour. Il déconcerte par son persiflage comme il soulève par ses coups de lyrisme. Il disperse et il ramasse, il choque et il séduit. On ne s'endort pas avec lui, comme avec les poètes, au bercement rythmé d'un chant toujours tendre et noble ; il vous réveille, en plein lyrisme, par un violent paradoxe, débité sur un ton familier, quoique encore légèrement oratoire et qu'il qualifie lui-même de trop « antithétique » :

Le seul élément absolument et incomparablement héroïque dans la carrière du soldat me semble être qu'il est peu payé pour la remplir, — et qu'il l'est régulièrement, tandis que vous, commerçans et changeurs vous aimez à être payés très cher pour faire vos affaires et à l'aventure. Je ne puis jamais comprendre comment il se fait qu'un chevalier errant n'attend pas de paiement pour ses peines et qu'un colporteur errant en attend toujours, que les gens sont prêts à recevoir des coups pour rien, mais jamais à vendre des rubans bon marché, qu'ils sont disposés à aller en des croisades ventes pour recouvrer la tombe d'un Dieu enterré, mais jamais en des voyages quelconques pour exécuter les ordres d'un Dieu vivant, — qu'ils iront n'importe où pieds nus pour prêcher leur foi, mais doivent être fort bien rémunérés pour la pratiquer, et sont parfaitement prêts à donner l'Évangile gratis, mais jamais les pains et les poissons (2).

Assez ! criez-vous... Mais l'auteur s'est lassé plus vite que vous encore. Son ironie ne se complait pas en elle-même, en des jeux froids et inféconds. Elle ne naît pas de l'indifférence ou du mépris pour les hommes, mais de l'indignation contre le mal ou l'hypocrisie, — c'est-à-dire de l'amour. Ce n'est pas le produit d'un

(1) *The Crown of Wild Olive. War.*

(2) *The Crown of Wild Olive. Traffic.*

cœur qui ne bat point, mais d'un cœur qui bat trop vite. Et on le sent bien à ce passage, sur les oiseaux, — où la poésie est toute pénétrée d'humour, — commençant par ces vers du *Roman de la Rose* :

Trop parfoisaient beau service  
Ciz oiselles que je vous devise  
Il chantaient un chant ytel  
Com fussent angle esperitel.

Tels étaient les imaginations et les spectacles auxquels prenaient plaisir les Anglais du temps de Chaucer. L'Angleterre était alors un pays simple ; nous montrions avec orgueil comme nos plus belles richesses nos oiseaux et nos arbres, nos femmes et nos enfans. Nous avons progressé maintenant jusqu'à devenir un pays riche, et notre premier plaisir est de tirer sur nos oiseaux ; mais il est devenu trop coûteux pour nous de garder nos arbres. Lord Derby, dont le cimier est l'aigle et l'enfant, — vous trouverez le nom du nord qui le désigne, l'oiseau et le bambin, rendus classiques par Scott, — est le premier à proposer que les oiseaux des bois n'aient plus de nids. Nous devons couper tous nos arbres, dit-il, afin de pouvoir user effectivement du labourage à vapeur, et l'effet du labourage à vapeur, — je le vois par un récent article du *Cornhill Magazine*, — c'est qu'un laboureur anglais ne doit plus avoir de nid, ni de marmots non plus, mais doit seulement attendre quelque prospérité dans la vie, s'il est parfaitement entendu, sobre et honnête et s'il se prive, au moins jusque l'âge de 45 ans, du « luxe du mariage ».

Messieurs, vous m'avez peut-être entendu blâmer parce que je ne faisais aucun effort pour enseigner dans les écoles d'artisans. Mais je peux seulement vous dire que depuis que la vie future du laboureur ou de l'artisan anglais (en faisant la somme de tous les bénéfices qu'il retire de nos récentes philosophie et économie politique) doit être passée dans un pays sans anges et sans oiseaux, sans prières et sans chants, sans arbres et sans fleurs, dans un état de sobriété exemplaire, et (en étendant le célibat catholique du clergé à la laïcité) dans un état de privation du luxe du mariage, je ne crois pas que cet artisan ou ce laboureur puisse trouver aucun profit ou plaisir à des conférences sur les Beaux-Arts (1).

L'ironie et le paradoxe chez Ruskin ne sont ainsi qu'un moyen de varier ses effets et qu'une autre forme de la passion. Toujours ils nous mènent à la charité. On doit prendre pour devise de la vie la plus noble, affirme Ruskin, le mot : « Buvons et mangeons, car demain nous mourrons ! » Paradoxe, dites-vous. Non, écoutez la suite : « ... mais buvons et mangeons tous, et non quelques-uns seulement, enjoignant aux autres la sobriété. » — « Vous devez faire de la toilette, beaucoup de toilette, dit-il aux femmes, vous n'en faites pas assez, vous ne suivez pas assez la mode... pour les pauvres. Faites qu'ils soient beaux, et vous-mêmes alors vous paraîtrez belles, en un certain sens que vous n'imaginez pas, plus belles

(1) *Love's Meinie I. The Robin.*

que jamais ! » Et il développe sa pensée avec une ironie à ce point tendue qu'elle en serait insupportable si, comme ces épées pointues des légendes, qui se mettent à fleurir, ses sarcasmes acérés ne se résolvaient en un chant d'amour :

Laissez donc les arceaux et les colonnes des églises, mesdemoiselles, c'est vous que Dieu aime à voir ornées, non elles. Gardez vos roses pour vos cheveux, vos broderies pour vos vêtemens. Vous êtes vous-mêmes l'église, mes enfans ; veillez à ce que vous soyez enfin ornées comme des femmes professant la piété, avec les pierres précieuses des bonnes œuvres, — et en habillant vos sœurs pauvres comme vous-mêmes. Placez des roses aussi dans leurs cheveux ; placez des pierres précieuses aussi sur leurs poitrines, — veillez à ce qu'elles soient parées de votre pourpre et de votre écarlate, avec d'autres délices encore, à ce qu'elles aussi apprennent à lire l'héraldique dorée du ciel, à ce qu'elles connaissent de la terre non seulement les labours, mais les charmes. A elles aussi que les bijoux héréditaires rappellent l'orgueil de leur père, et de leur mère la beauté (1) !

Parvenu à ces sommets de la charité, l'amour ne peut s'élever encore qu'en rencontrant le Christ. Qu'est-ce qui l'y mènera ? Une dissertation théologique, une biographie pieuse ? Non, ce qu'il y a de plus profane au monde : une ballade que l'esthéticien redira en souriant à la fin d'une conférence sur l'éducation des femmes, intitulée : *Des jardins des reines*. Car cette poésie que l'Évangile ne refuse à personne, pas même aux poètes et aux conteurs, qui, sans accepter son enseignement, font profiter leurs œuvres de son charme, Ruskin en a imprégné toute sa passion esthétique. Et au moment où on la croit épuisée, à l'instant où il semble avoir fait dire aux figures des fresques et aux feuilles des arbres tout ce qu'elles disent d'humain, voici que, par un détour d'une infinie souplesse, en fredonnant une romance, il leur fait moduler des symphonies célestes. Et les âmes ferventes ou mystiques, que les grandeurs de la charité ont déjà conduites à l'esthétique de la parure, viennent maintenant à l'esthétique de la plante et de la fleur, ressuscitées au printemps en même temps que le Christ et parées de belles couleurs grâce à sa fine clairvoyance d'artiste, et à ses divines sollicitudes de jardinier :

Viens dans le jardin, Maud,  
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,  
Et le chèvrefeuille répand ses parfums,  
Et le musc des roses est dans l'air.

Ne descendrez-vous point parmi elles ? parmi ces douces choses vivantes dont le jeune courage jailli de la terre, en portant la couleur intense du ciel, fait monter la vigueur de joyeux épis ? et dont la pureté, lavée de la

(1) *Deucalion*.

poussière, s'ouvre, bouton par bouton, pour devenir la fleur de la promesse, — et se tournant encore vers vous et pour vous, « le pied-d'alouette : j'entends, j'entends, et le lis murmure : j'attends. »

Avez-vous remarqué que j'ai passé deux lignes quand je vous ai lu cette première stance et pensez-vous que je les aie oubliées ?

Viens dans le jardin, Maud,  
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,  
Viens dans le jardin, Maud,  
Me voici à la porte, tout seul.

Qui est-ce, pensez-vous, qui se tient seul à la porte d'un jardin plus doux encore, vous attendant ? Avez-vous entendu parler non d'une Maud, mais d'une Madeleine, qui descendit à son jardin, à l'aurore, et trouva quelqu'un, à la porte, qu'elle supposa être le jardinier ? Ne l'avez-vous pas cherché souvent Lui, cherché en vain, tout le long de la nuit, cherché en vain à la porte de cet ancien jardin où l'épée enflammée est plantée ? Il n'est jamais là, mais à la porte de ce jardin-ci, il attend toujours, — il attend de vous prendre par la main, prêt à vous mener voir les fruits de la vallée, voir si la vigne a fleuri, et si les grenades ont bourgeonné. Là, vous verrez, avec Lui, les petites vrilles de la vigne que sa main dispose ; là vous verrez pousser les grenades où sa main a laissé tomber la graine couleur de sang, — plus encore, vous verrez les cohortes des anges gardiens qui, des battemens de leurs ailes, écartent les oiseaux affamés des champs qu'il a ensemencés. Et vous les entendrez se crier les uns aux autres, à travers les rangées des vignes : « Emparons-nous des renards, des petits renards qui pillent les vignes, parce que tendres sont les raisins de nos vignes ! »

Oh ! reines que vous êtes — ô reines — parmi les collines et les tranquilles forêts vertes de ce pays qui est le vôtre, les renards auront-ils des terriers et les oiseaux de l'air des nids ? Et, dans vos villes, les pierres témoignent-elles contre vous qu'elles sont les seuls oreillers où le Fils de l'Homme puisse reposer sa tête (1) ?

Ce ton exalté, s'il se prolongeait, laisserait vite en nous tout ce qui vibre. Mais il s'infléchit aussitôt jusqu'à celui de la conversation et voici que le prophète qui tonnait sur la montagne s'assied dans un rocking-chair, croise les jambes et se met à lire le journal... Notre amour avoué de l'ordre et de la suite, qui est un goût latin, est choqué, mais notre désir secret de mouvement, qui est un goût humain, est satisfait. Car rien, ici, n'est longtemps solennel ni tendu : rien n'est monocorde. La causerie repose de la prosopopée et l'apostrophe directe de l'impersonnelle description. Dans ses livres comme dans ses conférences, Ruskin vous parle, et fixe ses yeux dans vos yeux ; dans ses discours, comme dans ses livres, il se met parfois à réfléchir tout haut et à se poser à lui-même des questions. La forme ondule perpétuellement comme l'idée. Et de même que l'enthousiasme et l'ironie se disputent sa pensée, la période et le trait se disputent son style, l'une pour entraîner le lecteur par sa continuité enveloppante, l'autre pour

(1) *Sesame and Lilies. I. Of Queens' gardens.*



le tenir en haleine par sa capricante mobilité. Dans la première moitié de son œuvre, de 1843 à 1860, c'est la première de ces deux formes qui domine, inspirée de l'*Ecclesiastical Polity* de Hooker et de George Herbert, de Johnson et de Gibbon. Ce sont de grandes phrases aux souples replis, aux périodes sonores, contenant jusqu'à 619 mots et 80 signes intermédiaires de ponctuation, se déroulant lentement comme ces longues lames que ne redoutent pas les nageurs et qui s'infléchissent et se relèvent tour à tour, l'une poussée par l'autre, jusqu'à ce que la dernière enfin vienne s'effondrer sur le rivage en y laissant à peine, de toute l'écume soulevée et de tout le fracas retenti, un peu de sel amer... Et dans ce fracas, une science de la mélodie, de la cadence, qui, s'il faut croire M. Frederic Harrison, n'a pas de rivale dans toute la littérature anglaise (1). Après 1860, tout change. On ne sent plus la passion théorique du jeune homme qui, ayant la vie devant lui, prend le temps de combattre en de belles attitudes. On sent la volonté du lutteur qui veut porter coup. Plus de grandes vagues : la lame est courte et dure. Une grêle de petites phrases bien ajustées tombe sur le lecteur. Et pourtant, elles reflètent, dans leur exigüité, toutes les choses aimées de la terre et du ciel. C'est une bataille de rayons. On ne marche plus à l'obscur clarté des *Sept lampes de l'architecture*, mais au clair soleil attique de la *Reine de l'air*. Lui aussi, il a débarrassé ses toiles du bitume. Même il s'abstient de toute couleur qui ne serait que transition. Pas plus que les peintres de son pays ne mélangent leurs couleurs dissemblables, il ne fond ses différens styles. Il ne *blaireaute* pas sa pâte littéraire. Rien n'est ciment. Tout est idées. Et afin, sans doute, que ces idées soient plus nombreuses en un plus petit espace, comme ces « fleurs qui se serraient les unes contre les autres, par amour », non seulement les phrases, mais les mots eux-mêmes diminuent de longueur. La fin de la préface de la *Reine de l'Air* est presque uniquement faite de monosyllabes. A mesure qu'il s'élève dans la pure région des philosophies, il semble que tous les grands ornemens littéraires l'embarrassent, et comme un aéronaute qui, pour monter encore, fait le sacrifice de ses vêtemens inutiles, le voilà qui jette par-dessus la nacelle les « longues traînes » et les « fraises empesées, » les bizarreries du temps d'Élisabeth, « les inversions », « les longues sentences exégétiques » et les *purpurei panni* et les *cascade-fashions* et les allitérations, toute la défroque des *Sept Lampes* et des *Modern Painters*, — et son style, dès lors allégé, prompt, précis, monte droit au but.

(1) Frederic Harrison, *Ruskin as master of prose. Nineteenth Century*; octobre 1895.

C'est alors qu'on a vraiment Ruskin. A ce moment l'on possède, de son esprit, les fruits non les plus éclatans, mais les plus mûrs : des images qui s'évident jusqu'à l'idée, des idées qui éclosent en images, des rêveries qui tournent en polémiques, des analyses qui s'achèvent en actions de grâces, de l'antithèse juste assez pour éclaircir, de l'érudition juste assez pour lester, trop de poésie pour traîner à terre, trop de science pour perdre pied, et enfin, pour ne pas être tout à fait dupe de son cœur, un peu d'humour, mais, pour ne pas être du tout dupe de son esprit, beaucoup d'amour.

En terminant la préface d'un livre sur le travail, le commerce et la guerre de l'Angleterre, plein de vibrantes exhortations aux ouvriers, aux patrons et aux jeunes officiers en faveur d'une justice sociale, Ruskin s'est demandé au nom de quoi il les exhorterait et ce que les gens gagneraient à suivre ses conseils... Le Paradis? Soit, mais pour ceux qui n'y croyaient point?... La fortune, le plaisir? Mais puisqu'il les suppliait justement de s'en détacher?... Alors il leur dit ces paroles où toutes les qualités que nous avons tour à tour aperçues, une à une, viennent s'unir et, s'unissant comme les morceaux épars d'un miroir, reflètent l'écrivain tout entier :

Si cependant cette vie n'était pas un rêve, ni le monde une maladrerie, mais bien le palais du père : si toute la paix et la puissance et la joie que vous pourrez atteindre doivent l'être ici-bas, et tous les fruits de la victoire ici-bas recueillis, sous peine de ne l'être jamais, voudriez-vous quand même, d'un bout à l'autre de la chétive totalité de vos jours, vous exténuier dans la flamme pour la vanité? S'il ne reste pas pour vous de repos dans une vie à venir, n'en est-il pas que vous puissiez dès maintenant prendre? L'herbe de la terre fut-elle créée verte pour vous servir seulement de linceul et non pour vous servir de lit? et n'y aura-t-il jamais de repos possible pour vous au-dessus d'elle, mais seulement au-dessous?

Les païens, dans leurs heures les plus tristes, ne pensèrent pas ainsi. Ils savaient que la vie apporte son combat, mais ils attendaient aussi d'elle la couronne de tout combat; oh! pas bien magnifique! seulement quelques feuilles d'olivier sauvage, rafraîchissantes au front fatigué, durant quelques années de paix. Elle eût pu être d'or, pensaient-ils, mais Jupiter était pauvre : c'était là tout ce que le Dieu pouvait leur donner. En cherchant mieux, ils avaient connu que ce n'était que moquerie. Ni dans la guerre, ni dans la tyrannie, il n'y avait de bonheur pour eux, — seulement dans une aimable paix, féconde et libre.

La couronne devait être d'olivier sauvage, notez-le: — l'arbre qui croît sans que personne en prenne soin, qui n'égaie le rocher d'aucune touffe de fleurs riantes, ni de branches vertes, mais seulement d'une molle neige de floraison et d'un fruit à peine formé, confondu avec la feuille grise et le tronc noueux comme l'aubépine, ne préparant pour vous aucun diadème sinon celui tressé par une telle fruste broderie! Mais tel qu'il est, vous pouvez le gagner de votre vivant: c'est le type de l'honneur gris et du doux re-

pos, μελιτόσσα, ἀέθλων γ' ἔνεκον. La franchise de cœur et la gracieuseté, et la confiance ininterrompue et l'amour partagé, et la vue de la paix des autres, et la part prise à leurs peines, toutes ces choses et le ciel bleu au-dessus de vous, et les douces eaux, et les douces fleurs de la terre au-dessous, et les mystères et les présences innombrables des choses qui vivent, peuvent encore être vos richesses ici, — richesses sans tourmens et divines, pleines de ressources pour la vie qui est présente et peut-être point sans promesses pour la vie qui est à venir (1).

## IV

Toutes ces paroles sont bien de notre temps. Elles en ont la curiosité analytique, les images cosmopolites, la tendresse humaine. Une autre époque ne les eût ni inspirées ni comprises. Si l'on examine en effet, d'une part, quelles sont les trois grandes caractéristiques de la vie que nous vivons, on trouvera qu'elle est plus savante que celle de nos pères, c'est-à-dire qu'elle recherche davantage les raisons de ses impressions, qu'elle est plus cosmopolite, c'est-à-dire qu'elle se colore de souvenirs glanés en plus de pays divers, et qu'elle est plus sociale, c'est-à-dire plus hantée par les rapports des classes entre elles et plus sensible à leurs peines de vivre comme à leurs désaccords. Si, d'autre part, nous résumons les impressions que nous laisse la critique ruskinienne, comparée à la critique d'art ordinaire, nous nous apercevrons qu'elle va plus loin dans l'examen minutieux des œuvres, qu'elle prend ses exemples en plus de pays et plus de paysages et qu'elle est mieux pénétrée du sens social de l'art, et de ses obscures affinités avec la vie des foules. Et par ces trois côtés, qui sont les plus apparens de son œuvre, l'homme de Brantwood apparaît non comme un écrivain d'hier, mais comme un écrivain d'aujourd'hui et mieux encore de demain. Chaque jour qui s'écoule, comme une feuille qui tombe, laisse voir davantage de son ciel. Parce que notre vie est de plus en plus analyste, voyageuse et inquiète, parce que nous avons de plus en plus d'informations, d'images et de pitié, nous nous sentons plus de sympathie pour sa science, pour son tourisme et sa sociologie. Ceux qui, trompés par ses aspects lakistes et loyalistes, l'appellent « suranné » n'ont compris ni son œuvre ni notre vie. — Sans doute il y a eu de tout temps des analystes de la nature et de l'art, mais il n'ont pas été servis de tout temps par les outils et les documens de la science ou de la critique historique contemporaines. Il y a eu de tout temps des artistes, mais ils n'eussent pas toujours pu choisir leurs exemples dans tous les musées de l'Europe, étudier les teintes de tous les

(1) *The Crown of Wild Olive.*

glaciers, tremper leurs pinceaux d'aquarelle dans l'eau de tous les lacs. Il y a eu de tout temps des apôtres et des âmes vibrantes aux misères des humbles, mais il n'y a pas eu sans cesse, dans les hautes classes de la société, cette obsession de la fraternité pour les plus humbles, et toutes les journées qu'a vécues l'humanité n'ont pas été attristées ou enchantées par l'attente fiévreuse d'un « grand soir ». Ruskin combat donc son siècle, comme le nourrisson dont parle La Bruyère bat sa nourrice, tout dru de la force que son lait lui a donnée, et les paroles mêmes qu'il prononce portent le reflet de tout ce qu'il a maudit.

Nous avons entendu d'abord ses paroles d'analyste et elles nous ont fait souvenir de ce mot de Mazzini : « Ruskin est le plus puissant esprit analytique en ce moment en Europe. » Il a porté l'investigation scientifique au cœur même de la poésie, — désarticulant les mots pour examiner leur mécanisme et les raisons de leurs images ou de leur chant, mettant en figures géométriques les moutonnemens des nuages afin de se rendre compte de leurs perspectives et de leurs systèmes d'ombres portées, faisant la géologie des montagnes de Turner, la botanique des arbres de Claude Lorrain, la psychologie des anges de della Robbia, l'aviation des oiseaux de Pollajuolo ou de Ghiberti, la pathologie de la tête sculptée de Santa Maria Formosa, la dynamique des bas-reliefs de Jean de Pise, fouillant dans toutes les sciences pour y trouver des états à ses bâtisses esthétiques, dès lors se passionnant pour ou contre les thèses de Saussure, de Darwin, de Tyndall, de James Forbes, d'Alphonse Fabre, de Heim, émettant ses théories à lui sur la façon dont se meuvent les serpens et progressent les glaciers, se souvenant devant les sculptures grecques ou florentines de la variabilité des espèces, toujours préoccupé de donner à ses systèmes les apparences d'une rigueur expérimentale. Nous l'avons vu remplir ses livres d'exemples ordonnés comme des équations, d'épreuves et de contre-épreuves, et parfois de diagrammes : « Voici les noms de vingt-cinq hommes et, en face de chacun, une ligne indiquant la longueur de sa vie et sa position dans le siècle, » et ainsi figurer les carrières des grands artistes, de Nicolas de Pise à Tintoret, à la façon d'un graphique indiquant la marche d'une exploitation minière ou le rendement d'un impôt. On l'a vu dès 1845, à Venise, étudier, au moyen du daguerréotype, des détails d'architecture qui jusque-là avaient échappé à l'attention, et dès 1849, le premier sans doute, photographier le Cervin. Il nous semble, à feuilleter ses livres, que nous tournions les pages des manuscrits de Léonard de Vinci où une notation de balistique suit un document myologique, où les croquis se mêlent aux

calculs, les caricatures aux essais sur l'aviation, et la mécanique aux paysages. Comme Léonard, Ruskin a senti, en toutes choses, la beauté de la science et cherché à constituer, en toute occasion, la science de la beauté. A l'entendre, on doute parfois s'il a vécu dans les musées plutôt que dans les laboratoires ; on se le figure volontiers tel que M. Edelfelt représenta un jour M. Pasteur : le regard et la pensée fortement attachés à un bocal qu'il manie au jour clair des cliniques. Et l'on ne s'étonne plus que sir John Lubbock, interrogé sur la question de savoir si Ruskin était comparable à Goethe, répondit qu'assurément il avait fait beaucoup plus pour la science, et que, sans prétention à une connaissance profonde, il avait montré un extraordinaire don naturel d'observation : car toutes ses paroles sont pleines des préoccupations que donnent les découvertes de la science contemporaine et comme nourries et débordantes de ses enseignemens.

Qu'elles soient plus pleines encore de préoccupations sociales, c'est ce que nous avons noté dès le premier regard jeté sur les formes extérieures de sa pensée. Outre ceux de ses ouvrages qui traitent expressément d'économie politique, il en est beaucoup d'autres qui y touchent par quelque côté. Bien rarement l'esthéticien a pu écrire tout un chapitre sur l'art sans que le souvenir des êtres humains « qui ont de fortes objections à écouter une conférence sur les mérites de Michel-Ange lorsqu'ils ont faim et froid », ne soit venu troubler sa sérénité. Dans toutes ses paroles, il est l'homme qui de l'hôtel Danieli, à Venise, écrivait ces mots dans *Fors Clavigera* :

Voici une petite coquille de bucarde grise posée devant moi, que j'ai ramassée l'autre jour dans la poussière de l'île Santa-Helena et une coquille de limaçon brillamment tachetée, tirée des sables arides du Lido, et je voudrais me mettre à les dessiner et à les décrire en paix. Oui, et tous mes amis me disent que c'est là mon affaire. Pourquoi ne puis-je penser à cela et être heureux ? Mais hélas ! mes prudens amis, trop peu de toutes les choses auxquelles j'ai à penser me sont permises, car ce flot verdâtre qui passe en tourbillonnant devant mon seuil est plein de cadavres qui flottent et je dois laisser mon dîner pour les ensevelir, puisque je n'ai pu les sauver et mettre mon coquillage à mon chapeau et prendre mon bourdon à la main pour chercher quelque rivage qui ne soit pas encombré encore !

Il y a vingt ans que ces paroles furent écrites. Aux dilettantes qui voyageaient, cet hiver-là, en Italie, elles eussent semblé incompréhensibles. On les comprend maintenant, ou du moins, on devine leur sens douloureux et profond. On ne s'étonne plus de voir un touriste prendre garde aux êtres vivans et souffrans des pays qu'il traverse autant qu'aux pierres des monumens. Et s'il ajoute que « c'est la plus vaine des affectations que d'essayer

de mettre de la beauté dans des ombres, tandis que toutes les choses réelles qui projettent ces ombres sont laissées dans leurs difformités et leurs misères » et s'il en prend prétexte au milieu d'une dissertation d'art, pour nous parler de grèves, de salaires et de coopération, nous trouvons dans ses paroles quelque chose qui nous semble plus adéquat encore à la vie que nous vivons.

Enfin elles répondent à nos instincts nomades et à nos curiosités cosmopolites. Ruskin ne se contente pas d'enseigner à Oxford ; il suit ses élèves dans leurs voyages à Amiens, à Florence, à Venise, pour les garder des suggestions hérétiques des Murray, des Baedeker ou des Woerl. Il les suit au moyen de petites plaquettes de vingt pages, à reliure souple, aisément maniables, vite lues, qu'on met dans sa poche en quittant l'hôtel, qui n'immobilisent point une main, qui ne vous empêchent ni d'acheter une brassée de fleurs d'amandiers sur le Lung'Arno en revenant des Uffizi, ni de donner à manger aux pigeons de Saint-Marc en allant au palais des Doges. Une fois venu dans la chapelle ou au musée, on tire de sa poche le livret et ce petit démon chuchoteur, habillé de rouge, plein de promesses et de surprises, fait des trous dans les vieux murs et dans les vieilles toiles, et par ces trous apparaissent des horizons d'idées, des vallées de rêveries, et des siècles d'histoire. Ainsi lorsqu'on ouvre une de ces lucarnes percées dans l'interminable corridor du Ponte Vecchio, reliant les Uffizi au palais Pitti, si l'on se détourne des innombrables portraits des grands-ducs enfumés, on voit se dérouler l'Arno et Florence et les montagnes de marbre et les jardins, et les cimes neigeuses, et les villas des décamérons, et les chartreuses des saints, et les loggias et les portiques, toute une nature vivante, éveillée, gaie, qui tient compagnie au cœur et luit tout à coup parmi tant de choses mortes, pour dire au voyageur : Las ! ne t'attriste pas ! Tout ce que tu vois vit encore. Sur ces toiles, les arbres ont jauni et les bouquets sont noirs, mais au dehors il y a des forêts qui verdissent, des fleurs qui parfument, des rivières qui passent, des femmes qui sourient, des chevaliers qui combattent, des peuples qui acclament ou qui maudissent, et les souffles d'air qui émoussent les pointes des cyprès de San-Miniato ou font hocher les têtes des lis de Fiesole, sont aussi forts et aussi doux que lorsqu'ils moissonnaient les parfums des lis blancs de l'Angelico ou semaient sur le ciel bleu les lis d'or des drapeaux de Charles VIII !

En restituant ainsi la vie aux œuvres d'art fanées et aux cités refroidies, en mêlant à sa critique ce que la nature ne nous refuse jamais de charme, et ce que la philosophie nous impose toujours de tristesse, Ruskin a donné un sens aux voyages que nous faisons. Sans lui, nous avons tout : les trains rapides qui per-

mettent de courir d'un monument à l'autre, et ainsi de comparer sans transition le portail d'Amiens aux portes de bronze de Ghiberti, les wagons-lits qui font qu'on arrive devant ces chefs-d'œuvre, la tête reposée, l'esprit dispos, et ainsi prêts à en saisir les significations les plus délicates. Nous avons les hôtels et l'attirail quasi féerique du confort moderne, où une pression du doigt sur un bouton supprime la distance, sur un autre produit la lumière, sur un troisième produit la chaleur, où des serviteurs prudents et polyglottes épargnent jusqu'à la fatigue d'un ordre, où ainsi tout silencieusement conspire pour laisser à l'esprit toute sa puissance de pénétration, entre les visites aux musées, et à l'âme toute sa force d'évocation des temps, entre les lectures des historiens. Nous avons de la sorte tout ce qu'il fallait pour courir le monde : il ne nous manquait qu'une raison de le courir et d'en jouir en le courant. Ruskin nous l'a donnée. Nous marchions : il nous a fait changer d'horizon. Nous voyions, il nous a fait regarder. Il nous a fourni des raisons plausibles de nos inquiétudes et des prétextes nobles à nos délassemens. Il nous a dit où nous allions et pourquoi. Il l'a dit surtout à ses compatriotes, et parce qu'ils l'ont cru, les voilà cent fois plus attentifs aux choses esthétiques qu'ils traversent, et leur visage prend devant elles une expression d'extase qu'on chercherait vainement en qui ne fait point partie de ce que les sacristains d'Italie appellent la *confraternita di Ruskin*.

Les comprennent-ils mieux? Je n'en jurerais pas, mais ils savent qu'un Anglais les a compris. En jouissent-ils davantage? Ils savent du moins que quelqu'un qui était de leur race et de leur foi en a joui, et cela pour des raisons scientifiques, pour des motifs moraux qu'il est honorable de partager. Grâce à lui, grâce à son goût historique et à ses évocations d'humanités disparues, on a le sentiment que des générations ont passé devant ces chefs-d'œuvre et ont joui, ont aimé, ont admiré. On jouit, on aime, on admire donc. On croit s'unir, dans cette continuité d'admiration, à la grande âme universelle, qui a vibré et vibrera longtemps devant le même horizon. Lorsque vous êtes à un balcon du palais des Doges ou aux fenêtres du campanile de Sainte-Marie des Fleurs, ou encore lorsque, au plus haut de la dernière tourelle de la cathédrale de Milan, vous cherchez à découvrir le moutonnement bleu et lointain des Alpes, si vous examinez la pierre que vous touchez, vous la verrez barbouillée, couturée d'inscriptions, de noms et de dates, — noms d'habitans de tous les villages de l'Europe, et dates de toutes les années, bonnes ou mauvaises, de cette fin de siècle. Tous ces gens de conditions humbles, Allemands ou Anglais pour la plupart, qui occupent le meilleur de leur temps passé ici, à graver

leurs noms inconnus dans ces marbres illustres, à amarrer quelque chose de leur vie éphémère à ces monumens quasi éternels, éprouvent bien un inconscient désir de communier en admiration, à ce moment précis, avec le reste de l'humanité. Ils ont bien le sentiment qu'ils s'ennoblissent en touchant ces pierres, but de tant de pèlerinages, et qu'ils s'honorent en les déshonorant de leurs gribouillages éhontés. Cette visite unique est un éclair de poésie dans leur existence. Ils la raconteront plus d'une fois dans le cottage familial, parmi les travaux de couture ou dans la *bierbrauerei*, parmi les pipes, — pauvres anonymes, pauvres flots d'un fleuve qui, en passant dans une ville, reflètent un instant les palais et les cathédrales et plus loin des montagnes, des forêts et toutes les couleurs chatoyantes et diverses posées sur leurs bords, puis s'en vont rejoindre l'océan, la foule, la vie grise et monotone qui ne reflète plus rien. Mais si dans le moment où ces passans se colorent de ce reflet, on leur demandait : « Que pensez-vous ? Qu'éprouvez-vous ? » ils ne sauraient le dire. Ceux qui ont lu Ruskin le savent, — car ce qu'ils n'ont pas vu dans les cieux, ils l'ont trouvé dans ses diagrammes, ce qu'ils n'ont point deviné dans les pierres, ils le découvrent dans ses antithèses, et ce qu'ils eussent oublié d'aimer dans les réalités vivantes et tangibles, ils l'adorent dans ces images qu'un grand poète pour eux a peintes d'amour.

Plus encore que d'un savant et que d'un sociologue, c'est donc d'un guide que Ruskin emploie le langage. Il en grandit les fonctions jusqu'à l'apostolat et fait de l'auberge où elle s'exerce un temple qui ne doit pas nous sembler moins sacré, parce que, d'aventure, il serait pourvu d'ascenseurs et d'électricité. On s'émeut bien dans tels châteaux, au souvenir du passage d'un roi, dans tels monastères à la révélation du séjour d'un saint. Car le château était autrefois le signe matériel de la puissance ; le monastère celui du zèle et du dévouement. Tous deux ils se dressaient sur les monts et par les plaines comme les haltes nécessaires de qui voulait connaître le monde dans sa grandeur ou dans sa charité. Aujourd'hui que les rois descendent à l'hôtel et que les saints en voyage ne portent pas de costumes spéciaux ni n'habitent plus d'architectures révélatrices, l'auberge a hérité la poésie des vieilles demeures seigneuriales ou monacales. D'ailleurs, elle est souvent faite d'un palais comme à Venise ; elle contient souvent une chapelle, comme sur les bords de la Méditerranée. Un apôtre peut donc y parler, comme dans un cadre naturel, et ses grands gestes vont s'y déployant à leur aise. Ruskin est cet apôtre des caravansérails cosmopolites. Il apparaît comme l'archange des *Cook's Tours* et le prophète des *Terminus*. Devant lui marchent, nuit et jour, grâce à la locomotive, la colonne de feu et la colonne de fumée.



Autrefois, au temps des vies sédentaires et des destinées enracinées, on n'eût rien compris à cette fonction d'un esthéticien conducteur de peuples. Mais aujourd'hui que l'humanité errante a jeté bas ses lares, éteint ses foyers et s'en va sur toutes les plages, au pied de tous les monts ou encore dans les villes mortes transformées en reliquaires afin de mieux connaître cette terre qu'elle trouve trop petite et ce passé qu'elle trouve trop court; aujourd'hui qu'incertains d'une vie future nous cherchons à prolonger notre existence plutôt en deçà d'elle-même, à revivre les siècles déjà vécus en nous identifiant avec les vies peintes dans les musées ou à ressentir quelque chose des vies multiples des cités et des foules que nous traversons, — ce guide esthétique est devenu, comme le prêtre, un pourvoyeur d'infini... Il nous dispense la vie des âges morts et des peuples inconnus. Ses paroles nous versent la vie: elles sont la vie même que nous vivons et surtout elles sont celle que nous voudrions vivre. Elles sont analytiques comme notre vie scientifique; elles sont suggestives comme notre vie cosmopolite; elles sont inquiètes comme notre vie sociale. Elles ont de la vie la mobilité, ayant touché à tous les sujets, nous ayant poussés vers toutes les rives. Elles en ont les contradictions, ayant reflété toutes les impressions et tous les systèmes. Elles en ont la souplesse, ayant mêlé l'enthousiasme à l'ironie et l'humour à l'amour. Et si elles gardent çà et là quelque mystère, c'est que la vie, dans ses complexités et ses diversités innombrables, est aussi mystérieuse peut-être que la mort. Ainsi, avec Ruskin, l'esthétique n'est plus une science morte, ni une langue morte: c'est une langue vivante; c'est une formule et peut-être la seule qui puisse concilier les données de ce sens critique que nous voulons garder avec les aspirations de ce sens idéaliste que nous voulons étendre et unir ce qui est l'expérience déçue du siècle qui s'en va à ce qui est l'illusion décevante du siècle qui vient. Avant même d'avoir abordé le fond de ses paroles: sa pensée, nous voyons, rien qu'à leurs formes extérieures, qu'elles méritaient l'enthousiasme qu'elles ont provoqué.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

---

# LES COLONS FRANÇAIS

## ET LE COMITÉ DUPLEIX

---

M. Gabriel Bonvalot, le célèbre voyageur, a fondé récemment, sous le titre de Comité Dupleix, une société d'encouragement à la colonisation, dont le but, comme il est dit dans le premier article des statuts, est « d'attirer l'attention sur les colonies, de les faire mieux connaître, de préparer à la vie coloniale les Français susceptibles de devenir colons. » Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour reconnaître l'utilité et l'opportunité de cette fondation, dont M. Bonvalot a fait sa grande affaire. Qu'il voyage ou qu'il s'occupe de faire voyager les autres, il se donne tout entier à ses entreprises ; il a découvert depuis longtemps que c'est le secret de tous les succès. Il est de la race des amoureux ; son idée est sa dame, et il arrêterait volontiers les passans dans la rue pour les contraindre à confesser qu'il a placé ses affections en haut lieu. Sa grande idée est que, la France ayant acquis en peu de temps par sa diplomatie et par ses armes un vaste empire colonial, il y va de son honneur d'en tirer le meilleur parti possible, de démontrer au monde qu'elle ne s'entend pas seulement à acquérir, à posséder, qu'elle s'entend aussi à faire valoir son bien. L'accueil fait par le public à la nouvelle société a prouvé qu'elle répondait à un besoin réel. Elle a été créée il y a près de dix-huit mois ; on a employé la première année à s'organiser, à se procurer des cotisations, à établir des dossiers, à chercher et à trouver des correspondans dans toutes nos colonies. On est entré désormais dans la période active, et il n'est pas de jour où le secrétaire général du comité Dupleix, M. Arthur Maillet, ne reçoive dans ses bureaux de la rue de Choiseul de nombreuses lettres et de nombreuses visites de gens qui, se sentant le pied léger, ne demandent pas mieux que de s'expatrier, et qui lui disent : « Nous sommes disposés à passer les mers, à aller tenter fortune au Tonkin, à Madagascar ou plus près de nous, en Tunisie, en Algérie. Renseignez-nous, conseillez-nous. »

On a dit qu'il était plus facile à la France d'avoir des colonies que des colons. Il est certain que le Français est aujourd'hui le plus sédentaire, le plus casanier des peuples. Il n'en était pas ainsi autrefois; nous étions fort allans, nous aimions à courir le monde. Faut-il croire que notre race a perdu ses qualités natives, l'esprit d'aventure, l'audace? Est-il un peuple cependant qui produise des explorateurs plus hardis, plus aventureux, plus entreprenans, plus résolus que les nôtres? Ils pêchent quelquefois par un excès de témérité.

Au surplus, la France colonisante a une excellente carte dans son jeu : c'est la Française. Elle a plus que personne, quand il le faut, le courage des grands et des petits sacrifices, et aussi cette souplesse de l'âme qui s'accommode aux temps, se plie aux circonstances. Où trouvera-t-on des femmes plus disposées à s'intéresser à l'œuvre commune, et plus ingénieuses à tirer parti de tout? Par un don de nature, cette merveilleuse ménagère proportionne ses besoins aux situations, répand quelque grâce sur les travaux ingrats, sur les choses tristes, sur les commencemens difficiles et maussades. M. Bonvalot aime à répéter que le bon ouvrier fait la bonne besogne. Les meilleures besognes sont faites par la Française, cette bonne ouvrière qui a le secret de faire beaucoup avec peu et quelque chose avec rien.

Un Anglais qui s'est enrichi en Australie, et qui a résumé les conclusions de son expérience coloniale dans son *Guide de l'éleveur du mouton*, petit livre plein de moelle et de suc, comme les Anglais en écrivent souvent, recommande aux jeunes colons de son pays qui viendront s'établir dans le Victoria, le Queensland ou la Nouvelle-Galles du Sud, de rester longtemps célibataires, de ne pas ajouter à leurs charges celle d'un ménage à sustenter. Il allègue que dans l'intérieur de l'Australie, les logemens sont en général mauvais, que les servantes sont rares, ont l'esprit obtus et les mains gourdes. Il exhorte « le jeune et généreux chevalier, qui vole sur son coursier à la rencontre des géans et des enchanteurs de la steppe, à remettre à plus tard son union avec la dame de ses rêves. » — « Qu'il attende que son château soit fini, ou tout simplement d'avoir les quelques chambres nécessaires aux commodités de sa nouvelle châtelaine, ainsi qu'à ses suivantes et à ses pages. Le bonheur et l'espérance, ajoute-t-il, se sont parfois contentés d'une humble demeure, mais je ne conseille à personne de tenter cette expérience (1). »

Le vieil éleveur australien connaît bien les Anglaises, le prix qu'elles attachent et à leur confort et à leur gloire, le nombre infini de choses qu'elles se croient tenues de posséder pour avoir droit à la considération des autres et à leur propre respect. La Française est plus savante dans l'art de simplifier à la fois la vie et de l'embellir à peu de frais.

(1) *Guide de l'éleveur*, traduit de l'anglais et annoté par Alphonse Ramin, avec une préface par G. Bonvalot; Paris, 1893, Augustin Challamel, éditeur.

Lorsque la nécessité le commande, elle saura, sans se mépriser, se passer de suivantes et de pages, et donner bon air aux murs d'une humble demeure. M. Hugues Le Roux nous raconte dans son charmant livre sur l'Algérie qu'invité au banquet où se réunissent chaque mois les membres du Syndicat agricole de Rouiba, il ne crut pouvoir mieux faire que de porter un toast « aux femmes qu'ils avaient laissées au logis, à ces Françaises qu'il avait vues en Afrique soutenant la maison de leur cœur, relevant le courage des hommes, faisant à ceux qu'elles chérissent une patrie dans la solitude (1). » Oui, elles sont dans l'occasion d'admirables femmes d'émigrans, de colons. Quand la pauvreté sourit, on est tenté de croire qu'une Française a passé par là.

Mais si l'on peut avancer sans trop de présomption que la plupart du temps la Française est une meilleure ménagère que l'Anglaise, il faut convenir en toute humilité qu'en matière de colonies, l'Anglais est notre maître. Cela ne tient pas seulement aux qualités de sa race, à son bon sens ennemi des chimères, à son flegme, à sa persévérance tenace dans ses desseins, au plaisir qu'il éprouve à faire sa destinée et à répondre de lui-même, à l'intensité de son vouloir et de son travail. La race a moins d'influence sur le sort d'un peuple que les institutions qu'il s'est données, et les institutions comme les mœurs anglaises sont éminemment favorables à l'esprit de colonisation. Dans une société fondée sur des privilèges, tels que le droit d'aînesse, les cadets sont des sacrifiés, qui n'ont d'autre ressource que les fonctions publiques ou l'émigration ; ces sacrifiés ont une revanche à prendre, ils la prendront aux Indes, en Afrique ou ailleurs. C'est à ces aventureux cadets anglais des classes riches ou moyennes que s'adresse le vieil éleveur australien, pour leur révéler tous les secrets de l'élève du mouton. Il est sûr de s'en faire écouter quand il leur expose l'excellence et les avantages du métier de *squatter*, de fermier, de propriétaire ou de tenancier de parcours : « Si l'on n'a pas eu la bonne chance, leur dit-il, de naître gentilhomme campagnard en Angleterre, on trouvera en Australie la position qui s'en rapproche le plus : la vie saine, des travaux en plein air, des occupations variées et d'agréables loisirs. » Une existence large et laborieuse, des opérations lucratives mêlées d'insuccès qu'on répare, assez de bonheur pour oublier parfois ses soucis, assez de soucis pour ne pas s'ennuyer de son bonheur, que faut-il de plus à un cadet pour n'avoir rien à envier à son aîné ?

Comme le remarque le traducteur français du *Grazier's guide*, M. Ramin, le cadet anglais prévoit dès sa jeunesse qu'il ira un jour tenter fortune aux colonies ; il se prépare à la vie nouvelle qui l'attend au delà des mers, il acquiert de bonne heure les connaissances et les sentimens qui font le vrai colon. Son aîné ne le laissera pas partir sans

(1) *Je deviens colon ; mœurs algériennes*, par Hugues Le Roux ; Paris, 1895, Calmann Lévy.

garnir sa poche de bank-notes ; il sera recommandé là-bas, soutenu par le crédit de sa famille. « Cet état de choses a existé chez nous autrefois, nous avons eu également nos cadets. Ceux de Gascogne et de Normandie émigraient dans nos colonies absolument comme les Anglais d'aujourd'hui. Notre société égalitaire et démocratique nous a placés, depuis la Révolution, dans des conditions différentes. Les enfans d'une même famille recevant une part égale dans la succession de leurs parens, il en résulte un morcellement indéfini de la propriété foncière, et comme chacun s'attache à son lopin, nous n'émigrons plus. » Que les cadets anglais ne soient plus réduits à la portion congrue, qu'ils aient part à l'héritage, si au nom de la sainte justice vous les mettez sur un pied d'égalité avec leurs aînés, ils seront moins tentés d'aller gouverner des troupes de 200 000 têtes ; ils s'occuperont plutôt de doubler leurs rentes par de bons placemens, de cultiver leur jardin et de chasser le renard. C'est grâce à une injustice bienfaisante que l'Australie est devenue en moins d'un siècle le plus grand pays de production de laine et de viande du monde entier, qu'elle possède plus de cent millions de moutons.

Un autre caractère de la société anglaise est que la considération y est plus que partout ailleurs inséparable de la richesse. L'Anglais qui doit renoncer à avoir tel nombre de domestiques, tel train de maison, se sent méprisable et méprisé, et le voilà prêt à courir aux Indes pour y recouvrer, en s'enrichissant, le droit de s'estimer lui-même. Assurément le Français ne fait pas fi de l'argent ; il est capable de se donner beaucoup de mal pour s'assurer la possession des héritages que lui promettent l'équité des lois et la bienveillance des morts. Mais il s'accommode facilement d'une vie tranquille et médiocre. A-t-il de l'ambition, veut-il donner quelque gloire à son existence, il s'arrange pour être fonctionnaire du gouvernement. Comme il est dans la nature des démocraties centralisées de multiplier à l'infini les emplois publics, il sera bien maladroit s'il ne réussit pas à recueillir, dans ses mains tendues et frémissantes, un peu de cette manne, et partant à devenir quelque chose et quelqu'un. « Si nous n'avons plus de cadets comme ceux qui sont allés au Canada, à la Louisiane, à l'île Bourbon ou ailleurs, dit M. Ramin, nos provinces sont actuellement encombrées de jeunes gens qui mènent une vie étroite avec leurs petits revenus, et dépensent leur activité à mendier des emplois. » Personne ne songe à rétablir, dans l'intérêt des colonies, le droit d'attnesse ; toute la France prendrait parti pour les cadets. Mais si M. Bonvalot parvenait à convaincre certains Français que l'homme qui transforme une friche en terre de rapport, ou qui réussit par des soins persévérans à améliorer la viande et la laine d'un troupeau de moutons, s'honore plus que celui qui fait antichambre chez un ministre ou chez un député pour obtenir de son obligeance ou de sa lassitude le droit d'émarger au budget, il nous rendrait un précieux service.

L'Anglais prend facilement son parti des injustices qui servent à quelque chose. L'expérience lui a appris qu'il est des abus utiles ; il ne les réformera que le jour où ils deviendront dangereux et malfaisants. Justes ou injustes, les meilleures institutions sont à ses yeux celles qui lui paraissent les plus propres à stimuler toutes les activités humaines, celles qui faisant produire à l'homme tout ce qu'il peut donner, augmentent le rendement du grand troupeau. Il ne dira jamais : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Le vrai colon n'est pas le déshérité, vaincu par le malheur, que font sortir de son bouge la misère noire et la folle espérance de quelque butin miraculeux, mais l'homme sain et fort, qui, disposant de quelques ressources qu'il se flatte de décupler par son travail, a le goût et la faculté d'entreprendre. Les Anglais savent que les capitaux et les capitalistes sont le nerf des colonies, et ils ne négligent rien pour les attirer.

L'auteur du *Guide de l'éleveur* nous apprend qu'en 1861 la législature de la province de Sydney a introduit un mode d'acquérir la terre connu sous le nom d'acquisition conditionnelle ou au choix, qui permet d'acheter dans des conditions très favorables. Le postulant est autorisé à choisir lui-même son terrain ; on met à sa disposition 40 acres au moins, 640 au plus. Il a jeté son dévolu sur les terres qui lui semblaient les plus riches ; peut-être a-t-il trouvé quelque coin inoccupé sur les bords d'une rivière navigable. Assuré de posséder un royaume à son goût et à sa mesure, il se rend au village le plus voisin et présente sa demande officielle au commissaire du gouvernement. Il paiera sur-le-champ la somme de 5 shillings par acre, c'est-à-dire le quart du prix fixé ; il liquidera à sa convenance les 15 autres shillings, en payant les intérêts à raison de 3 pour 100 par an ; il a vingt ans pour s'acquitter. Le géomètre de l'État a tracé les limites de la nouvelle ferme, le colon est devenu propriétaire. Mais on n'entend pas qu'il soit un propriétaire fictif. Deux obligations lui sont imposées : il est tenu de résider sur son terrain et d'y faire des améliorations de la valeur d'une livre par acre. En revanche, on lui concède un important privilège : il a le droit de libre parcours sur les pâturages qui avoisinent sa ferme, dans une étendue trois fois grande comme cette ferme. Il peut la clore et la tenir pour sienne. Au droit de pâture s'ajoute le droit de préemption ; a-t-il acheté du premier coup un lot complet de 640 acres, libre à lui d'en posséder 1920. C'est ainsi qu'on stimule son ambition et son zèle ; on exige qu'il améliore, on l'invite à s'arrondir. Au-dessus de seize ans, chacun de ses enfans a part à son privilège.

L'éleveur australien nous le dit, ces statuts ont été édictés dans l'intérêt du colon sérieux, des cadets qui ont du foin dans leurs bottes, et aussi pour amorcer les gentilshommes déchus : « Les membres de notre aristocratie coloniale ne trouvent pas indigne de leurs loisirs de gérer une propriété de 5 000 ou de 10 000 acres. Les diverses législations

des colonies commencent à favoriser ces immenses occupations de terrain, et un jour viendra où les acheteurs conditionnels ne seront plus recrutés que dans les hautes classes et deviendront de grands seigneurs féodaux. » — C'est une criante injustice, diront les petits. — Oui, mais c'est grâce à cette injustice que l'Australie étonne le monde par sa prodigieuse prospérité. Encore un coup ce ne sont pas les principes qui enrichissent les colonies et multiplient les moutons.

La meilleure des sociétés est pour l'Anglais celle qui produit le plus, pour le Français celle qui lui paraît le plus conforme à un certain idéal de justice abstraite. Immuablement fidèles à nos maximes d'État, nous voudrions que nos possessions lointaines servissent de refuge à ceux qui n'ont rien et leur procurassent la joie d'avoir quelque chose. Rien ne serait plus désirable, mais, hélas ! il faut compter avec les dures réalités. Que sert de posséder un champ si on n'a pas les moyens de le cultiver ? On ne fait rien sans l'outil, et pour avoir l'outil, il faut avoir l'argent. Notre administration coloniale a dû se faire une loi de ne distribuer ses concessions gratuites qu'aux émigrants qui possèdent le capital de premier établissement ; mais il lui est souvent fort difficile de contrôler leurs déclarations et les certificats de complaisance que leur ont octroyés les maires de leurs communes. Il faudrait 15 000 francs, on en a peut-être 3 000. Que faire ? On loue son terrain à l'Arabe, qui le cultivera à sa manière, c'est-à-dire fort mal, et ne paiera qu'un maigre fermage. Un jour peut-être ce propriétaire à titre gratuit sera heureux de repasser son champ à quelque capitaliste, acquéreur à titre onéreux, et c'est le nouvel occupant qui fera pousser des épis d'or sur cette terre improductive, rebelle à quiconque ne lui fait pas d'avances.

Pour se mettre en règle avec sa conscience et avec sa chimère d'égalité, l'administration s'applique, s'industrie à distribuer aux concessionnaires des lots équivalens, d'une étendue exactement égale. Mais peut-elle faire que toutes les terres soient également fertiles, également commodes à exploiter, que les unes ne soient pas plus rapprochées, les autres plus éloignées du village où le colon réside ? Pour sauver ces inconvéniens autant qu'il est possible, elle a divisé ses territoires de concession en zones circulaires dont chaque village est le centre, et attribué à chaque colon un lot identique dans chacune de ces zones : « Ce système, plus géométrique qu'agricole, nous dit M. Le Roux, a des résultats désolans. Le concessionnaire se trouve possesseur de quatre ou cinq parcelles éparses dans un périmètre d'une étendue totale de 2 000 ou 3 000 hectares. Quelques-unes de ces parcelles, généralement les plus importantes, sont situées à 6, à 8, parfois à 10 kilomètres du centre, sans chemin carrossable pour les desservir ; de là les pertes de temps terriblement coûteuses, les difficultés de la culture décuplées, le défaut absolu de surveillance, l'im-

possibilité de l'exploitation personnelle. » L'administration a sauvé son âme, elle a respecté les principes ; c'est la colonie et les colons qui en pâtissent.

M. Bonvalot et le Comité Dupleix ne se chargent pas de fournir un capital de premier établissement à quiconque a des velléités d'émigrer et le désir de n'en être pas réduit à mendier une concession gratuite. Que les hommes mécontents de leur sort, qui veulent passer les mers, ne s'y trompent point, ce n'est pas de l'argent qu'ils doivent aller chercher rue Choiseul. M. Maillot vit entrer un matin dans ses bureaux un quadragénaire qui avait conçu le projet d'aller s'établir en Nouvelle-Calédonie avec sa femme et ses quatre enfans, et de s'y livrer à une exploitation de café. Il était intelligent, il avait fait son plan, ses calculs, et ses chiffres étaient exacts ; il estimait qu'un capital de 100 000 francs lui suffirait pour réaliser de gros bénéfices, et il comptait sur le Comité Dupleix pour le lui procurer. M. Maillot lui expliqua longuement que le Comité Dupleix n'était pas un bailleur de fonds, que les capitalistes seraient plus disposés à en avancer à l'émigrant quand ils croiraient fermement à l'avenir de certaines colonies françaises, qu'elles jouiraient du crédit financier le jour où elles auraient acquis le crédit moral, que c'était pour travailler à cet heureux changement que le Comité Dupleix avait été créé : « Il nous écoutait patiemment, mais il eût pu nous répondre comme l'homme de la fable : Le moindre ducaton ferait mieux mon affaire. »

Par des conférences, par des publications diverses, par de petits journaux et de petites revues, par des almanachs, des abécédaires, par l'imagerie à bon marché, le Comité Dupleix se propose de répandre en France cette idée très simple, et qui pourra sembler hardie, que pour un jeune homme sain de corps et d'esprit, possédant quelques ressources et certaines connaissances techniques, la colonisation est une carrière, et qu'il se rendra plus utile à son pays et à lui-même en se préparant à ce métier qu'en sollicitant des places ou en dégustant d'avance des héritages peut-être chimériques. « Il faut s'adresser aux jeunes gens, dit M. Bonvalot, même aux jeunes filles, de sorte que l'idée coloniale pénètre dans la famille par les enfans. Les Américains consacrent depuis un temps immémorial presque le dixième de leurs publications à la vie du Far West, sur lequel se dirigent les entrepreneurs. Et il arrive que le roman du petit Américain est le Far West. Le roman du petit Français susceptible de quitter la mère patrie sera : les colonies. On peut obtenir ce résultat que de jeunes Français disent : « Je serai colon », comme d'autres disent : « Je serai médecin, je serai soldat. » Les voilà persuadés, convertis ; qui leur fournira le capital nécessaire ? Leur famille ; elle n'hésitera pas à leur constituer une dot le jour où elle sera convaincue que les colonies ne sont pas un dépôt, un mauvais lieu, que les émigrans ne sont pas tous des aven-



turiers, des gens suspects ou tarés, que les bons ouvriers font là-bas de bonne besogne. Ce jeune colon, doté par sa famille et préparé de loin à sa nouvelle vie, ne peut manquer de réussir. Il paiera sa dette à l'humanité en fournissant de l'ouvrage aux émigrans sans capital. Le parfait égoïsme est la plus vaine des utopies ; quoiqu'il en ait, bon gré mal gré, il fait toujours des heureux.

Ce n'est pas seulement l'argent qui manque souvent aux émigrans ; ils ont besoin d'informations sûres et précises, de bons conseils, et ils ne savent pas toujours où les trouver. Les colons grecs ne s'embarquaient jamais sans avoir consulté la Pythie et Apollon, dieu de la lumière. Les prêtres attachés au service du sanctuaire de Delphes étaient gens avisés, ils profitaient des relations qu'ils entretenaient avec les peuples étrangers, des intelligences qu'ils avaient partout, pour se procurer des renseignemens utiles, dont ils faisaient part aux émigrans. On ne trouvera pas de Pythie au n° 16 de la rue Choiseul ; mais les fondateurs du Comité Dupleix ont pris leurs mesures pour que, comme l'oracle de Delphes, il fût un bureau de renseignemens et de statistique coloniale. Il demandera des informations précises et pratiques à ceux qui ont vu, et surtout qui ont fait ou essayé quelque chose, mis la main à la pâte. Il s'adressera aux résidens, aux administrateurs, aux missionnaires, aux militaires, aux marins, aux explorateurs. Il aura des correspondans dans les colonies françaises et étrangères ; il confiera des missions d'étude à des voyageurs triés sur le volet : « Nous nous efforcerons aussi, ajoute-t-on, de mettre en rapport les hommes à idées avec ceux qui sont aptes à réaliser ces idées ou à les soutenir de leurs capitaux. Tel est le programme d'une œuvre d'intérêt national, à laquelle s'associeront sans doute les Français qui regrettent que les forces perdues dans la métropole ne soient pas utilisées pour la prospérité de nos colonies. »

C'est fort bien, et assurément c'est faire une bonne œuvre que d'éclairer, encourager ceux qui ont la vocation ; mais il n'importe pas moins de décourager ceux qui ne l'ont pas et croient l'avoir, et personne n'en est plus convaincu que le secrétaire général du Comité Dupleix. L'oracle de Delphes a dit à un homme qui ne songeait pas à coloniser : « Connais-toi toi-même. » Ce sont surtout les émigrans qui sont tenus de se connaître, car les fausses vocations sont le fléau des colonies, dont les mauvais colons compromettent « le crédit moral » par leurs inévitables malheurs. Il en est dans le nombre de fort honnêtes qui ont toutes les bonnes intentions ; mais il leur manque cette constance dans le vouloir que ne rebutent ni les premiers échecs ni les rigueurs d'un long apprentissage. On raconte qu'un sergent bien noté, libéré du service, à qui l'on avait confié une somme « pour faire des moutons » sur les hauts plateaux algériens, n'a pas réussi du premier coup, que désespérant du succès, il lâcha pied, abandonna la partie : « Lorsque

ces pigeons voyageurs reviennent après avoir laissé leurs dernières plumes aux ronces de la colonie vers laquelle ils avaient dirigé leur vol à tout hasard, sur la foi d'une conversation d'après souper, ils affirment qu'il n'y a rien à faire là-bas. » Cela se dit, cela se répète. Mieux vaudrait dire qu'il ne suffit pas de vouloir épouser la terre, qu'il faut l'obliger à consentir au mariage et vaincre ses refus en lui prouvant qu'elle a trouvé son maître : elle aime les forts, elle n'obéit qu'aux mâles.

Le Comité Duplex fait froide mine et aux émigrans qui n'ont ni l'outil ni l'aptitude, et à ceux de ses cliens qui ne songent à aller aux colonies que pour y devenir fonctionnaires. Beaucoup de gens sont disposés à croire qu'elles ont été inventées pour procurer des places à ceux qui n'en ont pas en France, et que le premier devoir de l'administration est de créer partout des sinécures à la seule fin de leur être agréable. On assure que dans tel village algérien, il y a plus de fonctionnaires que de colons. Grâce à Dieu et au régime du protectorat, cette misère fut épargnée à la Tunisie. Mais il a fallu à notre premier ministre résident, M. Cambon, une fermeté de caractère peu commune pour résister aux obsessions, aux exigences impérieuses des solliciteurs qui arrivaient de France munis de la recommandation d'un député ou d'un journaliste. « A quoi servent donc les colonies ? » s'écriaient, comme il me l'a dit lui-même, ces quémandeurs rebutés et aussi étonnés que furieux.

M. Arthur Maillat a fait son compte : il estime que huit fois sur dix ses visiteurs sont des ambitieux déçus qui ont eu de grands déboires, ou des décavés « qui pensent à se refaire et mettent leurs derniers louis sur la table dans l'espoir d'abattre enfin neuf », ou bien encore des fils de famille qui ont fait des folies et dont leur père cherche à se débarrasser. Faut-il les éconduire *tutti quanti*? C'est une question, et il y a peut-être des distinctions à faire. A la vérité, le vieil éleveur australien, dont les avis sont bons à prendre, regarde une stricte économie comme la première vertu du jeune colon; il l'engage à vivre simplement et même chichement pendant les premières années, à ne pas dépenser inutilement un seul shelling; il l'exhorte à se convaincre que comme on fait son lit on se couche, à ne jamais perdre de vue la balance de son crédit, à manger ses vieilles brebis plutôt que d'acheter du bœuf; il lui représente que, s'il est négligent et dépensier, sa caisse se videra comme par enchantement; il le supplie de ne pas chercher à se faire une réputation de générosité en matière d'argent; il le conjure d'aimer mieux passer « pour un avare et un pingre que pour un étourdi, pour un pauvre que pour un sot. » Il lui promet qu'à ces conditions, après quelques années d'efforts et de pénible attente, l'aisance lui viendra, et avec elle l'indépendance pour le reste de ses jours.

Le vieil éleveur parle d'or; mais il est bon de considérer que s'il est des pécheurs impénitens, incorrigibles, dont on peut dire « que la

chair se ressent toujours de ce qui était né avec les os, et qu'ils étaient nés pour se détruire eux-mêmes, » il en est d'autres qui se ravissent, qui s'amendent. Un nouveau milieu, de nouveaux visages, des curiosités qui s'éveillent, des choses qu'on n'avait jamais vues, et dont le mystère attire, des étonnemens, des habitudes changées suffisent quelquefois pour changer les âmes. On trouverait facilement en Tunisie et ailleurs des jeunes gens qui s'étaient beaucoup amusés et qui se sont mis à beaucoup travailler et à compter. J'engage le Comité Dupleix à ne pas éconduire tous les enfans prodiges.

Il est tenu de démêler l'ivraie d'avec le froment, d'être doux aux repentis, indulgent pour les fous qui promettent d'être sages ; mais il ne saurait trop combattre les illusions dangereuses ; les émigrans sont sujets à s'en faire. « Je connais, dit M. Hugues Le Roux, deux lithographies en pendant, tombées aux revers des quais, répandues sur des murailles de cabarets et d'auberges, qui ont préparé des moissons de désespoir. Cela s'appelle le *Départ* et le *Retour* de l'émigrant. Dans le premier cadre, le couple apparaît hâve, dans un wagon de troisième, avec un petit bagage qui tient dans des mouchoirs noués. Dans le second, il revient en wagon de première classe, cossu, gras à lard, un cigare à la bouche, des chaînes d'or ballottent autour du cou, sur le gilet. » Eh ! bon Dieu oui, cela se voit, mais cela n'arrive pas toujours, et en tout cas, il est prudent de se dire qu'en mettant tout au mieux, cela n'arrivera ni demain ni après-demain. Aux colonies, les commencemens sont difficiles, sévères, ardu ; il ne faut y aller que lorsqu'on a l'amour des difficultés et du plaisir à se battre avec elles.

Une illusion que se font volontiers les émigrans français, nous dit M. Maillet, c'est de se figurer qu'une fois hors de France ils deviennent aptes à toute besogne. « Un homme de cinquante ans, qui est parfaitement incapable de distinguer une tige de seigle d'une tige de blé, s' imagine de la meilleure foi du monde qu'il peut faire de l'agriculture aux colonies. Notez que, si l'on offrait à ce même homme l'exploitation d'une ferme en France, il serait persuadé qu'on se moque de lui. »

Un jour le secrétaire du Comité Dupleix voit entrer dans ses bureaux deux frères et la femme de l'un d'eux. L'ainé avait vingt-cinq ans environ, et l'idée leur était venue d'aller en Algérie. « Connaissez-vous l'Algérie ? — Non, monsieur, mais nous avons entendu dire que c'était un bon pays. — Quel métier faites-vous ? — Je suis courtier en articles de modes ; ma femme est modiste ; mon frère est employé dans une parfumerie. — Sans doute vous désirez trouver là-bas des emplois semblables ? — Je voudrais bien que ma femme s'établît, mais mon frère et moi nous voudrions faire de la culture, de l'élevage. — Avez-vous déjà cultivé ? — Non, monsieur ; nous sommes Parisiens, et nous n'avons jamais quitté Paris. » Il ajouta qu'il entendait obtenir une concession près d'Alger, pour ne pas s'éloigner de sa femme. Elle

fit un signe d'approbation, et comme la langue lui démangeait depuis longtemps : « Quant à moi, dit-elle, je désire savoir si je pourrais m'établir modiste à Alger, combien cela me coûterait, et si j'ai chance de réussir. »

M. Maillet n'eut pas la peine de lui répondre ; elle ne lui permit pas de placer un mot. S'adressant aux deux frères, qui avaient été réformés pour insuffisance de taille et faiblesse de constitution : — « Puisque vous n'êtes pas cultivateurs, leur demanda-t-il, comment vous y prendrez-vous pour cultiver ? — On nous a dit qu'il y avait des livres qui donnaient tous les renseignemens désirables, et puis qu'on faisait travailler les Arabes. — Avez-vous des capitaux ? — Non, dirent-ils en se rengorgeant ; vous comprenez bien que, si nous avions de quoi, nous ne quitterions pas Paris. » M. Maillet leur donna des explications décourageantes, qui les étonnèrent beaucoup ; leur figure s'allongea par degrés ; ces trois grands enfans avaient l'air fort déconfit. La jeune femme surtout, qui s'était promis de vendre des chapeaux dans la journée, et le soir d'aller retrouver son mari dans une jolie maison de campagne aux portes d'Alger, ne pouvait pardonner au secrétaire général d'avoir dissipé le joli rêve qu'elle avait longtemps bercé dans sa cervelle de Parisienne. « On nous avait fait croire, dit-elle, d'un ton boudeur et presque impertinent, que votre société encourageait ceux qui veulent coloniser ; je vois bien que ce n'est pas vrai. »

Une autre illusion de l'émigrant est de croire trop facilement aux succès rapides, aux bonheurs subits. Ayant pris l'héroïque résolution de quitter pour quelque temps cette terre de France où il fait bon vivre, il ne doute pas que la fortune ne lui tienne compte de son sacrifice et ne récompense sans retard sa vertu. Elle lui fera découvrir quelque part un trésor à fleur de terre ; il n'aura que la peine de se baisser, de remplir ses mains et ses poches, et après un court exil, il retournera chez lui pour y jouir de son opulence et de son importance commodément et promptement acquises. Il se représente les colonies comme cet Eldorado où Candide rencontra des enfans jouant au palet avec des émeraudes, des diamans et des rubis, dont ils faisaient si peu de cas qu'en rentrant chez eux ils les laissaient sur le chemin, les abandonnaient à qui voulait les prendre. Le Comité Dupleix fera bien de décourager les émigrans qui croient à d'autres miracles que ceux que peut accomplir une robuste volonté. Mais il devra décourager aussi les infirmes, les hypocondres, qui en mettant au jeu désespèrent d'avance de la partie et regardent leur argent comme perdu. Le vrai colon n'est ni optimiste ni pessimiste. Il s'attend à pâtir ; il aura de mauvais jours à passer, et il s'arme de philosophie. Il espère qu'après avoir semé et arrosé son champ de ses sueurs, il touchera le prix de ses peines, que le temps de la moisson viendra. Il sait :

Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Il sait aussi que toute entreprise est une guerre, que toute guerre a ses hasards ; mais il a juré de gagner sa bataille.

En un mot, le vrai colon doit avoir le goût d'agir et de vouloir. Par malheur, le temps présent est peu favorable à l'action. Ces messieurs du Comité Dupleix prétendent que nous souffrons d'une anémie de la volonté. Ils citent avec une juste horreur ce déplorable aphorisme échappé à l'un de nos grands penseurs : « Les qualités des hommes d'action les plus admirés ne sont au fond qu'un certain genre de médiocrité. » Ils se plaignent que nos littérateurs se divisent en trois classes : les sceptiques, les mystiques et les pornographes, et il faut convenir que ni la pornographie, ni le mysticisme ni le doute ne font prospérer les colonies. L'homme d'action est peu fêté par le roman contemporain ; il ne met guère en scène que des voluptueux, racontant à l'univers leurs désirs d'un jour, leurs ivresses d'une nuit, et les mélancolies de leur satiété. Ces gens-là feraient de tristes colons. On peut être certain qu'Anglais, Hollandais ou Espagnols, Provençaux, Gascons ou Normands, tous les planteurs, tous les éleveurs qui ont réussi avaient du caractère ; c'est un article de première nécessité. Dans son île déserte et avant de connaître Vendredi, Robinson, faute de mieux, s'amusait à converser avec son perroquet, qui lui disait souvent : « Robin, pauvre Robin, qu'es-tu venu faire ici ? » Il pouvait lui répondre : « Je suis venu montrer tout ce que peut faire un homme qui sait vouloir. »

Je veux donner un conseil à M. Bonvalot et lui recommander, dans l'intérêt de la colonisation, un moyen de propagande plus efficace encore que ceux dont il s'est avisé, que les abécédaires, que l'imagerie à bon marché. Qu'il tâche de découvrir, en le cherchant bien, un jeune romancier las des voies battues et capable d'écrire dans une langue simple et populaire un livre aussi sain, aussi viril, aussi puissant, aussi attachant que *Robinson Crusoe*, dans lequel il glorifierait d'autres exploits que des entreprises galantes, d'autres aventures que celles de la chair et des sens, d'autres héros que ceux qui font de la volupté un art savant ! M. Bonvalot réussira-t-il à mettre la main sur ce jeune homme précieux, auquel il communiquerait sa flamme, et qui aurait assez de talent pour intéresser les villes et les campagnes à tout ce qui peut se passer dans l'âme d'un colon, à ses tribulations, à ses déconvenues et à ses joies, à ses défaites et à ses laborieuses victoires, à ses abattements de cœur et à ses fiertés ? J'en parle à mon aise, mais je crains que mon jeune homme ne soit difficile à trouver ; ce n'est pas de ce côté que le vent souffle.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 mai.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été surtout, du moins à l'intérieur, une période de préparation et d'attente. Au moment où nous écrivons, les Chambres reprennent leurs travaux. La session qui s'ouvre, nécessairement courte puisqu'elle sera interrompue au mois d'août par celle des Conseils généraux, sera certainement importante. Jamais peut-être la situation n'avait été plus claire qu'aujourd'hui, non pas qu'il n'y ait encore beaucoup de confusion et de trouble dans les esprits, mais parce que, bon gré mal gré, les événements ont imposé aux divers partis l'obligation de prendre des attitudes de plus en plus nettes et tranchées. Les radicaux et les socialistes ne peuvent pas se consoler de la chute d'un ministère dans lequel ils avaient mis toutes leurs complaisances ; ils n'ont d'autre préoccupation que de prendre une revanche prochaine ; ils n'ont pas désarmé une seule minute, et on peut prévoir que, dès l'ouverture du parlement, ils reprendront leur vieille tactique et harcèleront le ministère d'interpellations sans trêve ni repos. Déjà même plusieurs de ces interpellations ont été notifiées et annoncées par lettre aux ministres qu'elles concernent. Il y en a pour le moins trois ou quatre. Si elles ne sont pas plus nombreuses, c'est, faut-il le dire ? parce que le gouvernement nouveau n'a pas fait grand'chose depuis qu'il est en possession du pouvoir et que ses adversaires, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pas encore trouvé beaucoup de prise sur lui. Ils étaient à l'affût d'un acte quelconque pour l'attaquer tout de suite et en demander compte, mais les actes ne sont pas venus. Ce n'est pas un éloge que nous adressons au ministère Méline. Ses amis, comme ses adversaires, auraient préféré qu'il fût plus actif. En lui assurant, le jour même de sa constitution, trois semaines de tranquillité parfaite, leur espoir était qu'il saurait en tirer parti, et qu'il aurait fait, avant la rentrée des Chambres, un certain nombre de manifestations sur le sens desquelles il serait impossible de se tromper. L'opinion, encore un peu indécise parce qu'elle n'a pas très bien compris les incidens qui se sont succédé depuis quelques mois, avait besoin qu'on lui donnât une orientation, et elle l'attend encore. M. le Ministre de l'intérieur a fait, à la vérité, un mouvement administratif qui est excellent en lui-

même, mais qui a eu le double défaut d'être tardif et de n'être pas complet. Nous n'avons rien à y reprendre : tout au plus aurions-nous voulu y ajouter. M. Barthou a eu parfaitement raison de changer le préfet du Tarn, nommé par M. Bourgeois pour donner satisfaction à M. Jaurès, député de Carmaux, et il a mieux fait encore en attribuant un avancement mérité à M. Doux, l'ancien préfet que M. Bourgeois avait déplacé et presque disgracié, toujours pour être agréable à M. Jaurès. On comprend que celui-ci ne soit pas content : aussi a-t-il annoncé tout de suite à M. Barthou l'intention de l'interpeller. S'il y a une interpellation qui ne doive pas inquiéter un ministre, à coup sûr c'est celle-là, et c'est probablement celle-là même que M. Barthou aurait choisie pour faire ses débuts à la tribune comme ministre de l'intérieur, si on lui en avait donné le choix. Les débats qui vont se produire fourniront tout de suite au gouvernement l'occasion d'exposer et de préciser sa politique : il pourra s'expliquer à fond, et ce sera tant mieux pour lui et pour nous. Puisqu'il n'a pas su profiter des vacances pour dégager sa politique des ombres qui l'enveloppent encore, il faut bien que la Chambre l'invite et le décide à le faire. Nous aurions préféré quelque chose de plus hardi et de plus spontané ; mais enfin rien n'est compromis, loin de là ! et d'ici à peu de jours les indications encore insuffisantes qui nous ont été données seront certainement complétées.

Au reste, ce ne sont jamais les interpellations qui menacent sérieusement un ministère le lendemain même de sa naissance : elles lui donnent plutôt un coup de fouet salutaire, et dont il a quelquefois besoin. La grande et vraie bataille contre le cabinet Méline se livrera sur le même terrain que contre le cabinet Bourgeois, c'est-à-dire sur le terrain financier. Avant de se séparer, la Chambre devra voter les quatre contributions directes, et elle verra de nouveau se dérouler et s'agiter devant elle les questions redoutables qui se rattachent à l'impôt sur le revenu ou sur les revenus, avec toutes les complications qu'elles renferment. La clé de la situation est entre les mains de M. Georges Cochery. Quel projet de budget apportera-t-il à la Chambre ? Personne n'en sait rien ; c'est à peine si on commence à s'en douter, mais les notes communiquées aux journaux ne permettent pas encore de porter un jugement. La Commission du budget est réunie depuis huit jours ; elle a nommé son président ; il lui a été impossible de commencer ses travaux. Tout en regrettant ce retard, nous n'en faisons pas un grief au ministère. Il a raison de ne pas s'embarquer à la légère sur une mer aussi dangereuse. Quoi qu'il fasse, ou plutôt quoi qu'il propose, il subira de la part de ses adversaires les assauts les plus furieux. La question la plus délicate qui se présente à lui en ce moment est de savoir s'il y a lieu, ou non, d'établir un impôt sur la rente. Ne faisant pas ici œuvre dogmatique, nous attendrons

de mieux connaître son projet pour en parler à bon escient ; mais nous pouvons dire dès aujourd'hui que, quel que soit ce projet, il ne satisfera pas, il ne désarmera pas les radicaux-socialistes. Ceux-ci se sont déjà partagé les rôles, afin d'être prêts à tout événement. M. Doumer, ancien ministre des finances, se prononce avec énergie contre l'impôt sur la rente dans des articles de journaux ; il trouve cet impôt inique, inacceptable et presque monstrueux, comme s'il n'était pas compris dans l'impôt général sur le revenu qu'il avait proposé lui-même. Faut-il en conclure que les radicaux et les socialistes sont opposés à l'impôt sur la rente ? Ce serait aller trop vite. D'autres radicaux, d'autres socialistes s'en déclarent partisans, et l'un d'eux, M. Rouanet, en a donné pour raison qu'il était la première atteinte sérieuse portée à la propriété. Est-ce bien pour faciliter le vote de l'impôt sur la rente que M. Rouanet tient ce langage ? Et n'est-ce pas plutôt pour l'empêcher que M. Léon Bourgeois, dans un discours qu'il vient de prononcer à Melun, l'a reproduit avec une évidente satisfaction ? Nous demanderons comme Figaro : Qui trompe-t-on ici ? M. Cocheru propose-t-il l'impôt sur la rente ? Aussitôt il a contre lui M. Doumer. Ne le propose-t-il pas ? Il a contre lui M. Rouanet, M. Jaurès, tous les socialistes et bon nombre de radicaux. Situation embarrassante. Elle ne le serait pas assurément si les modérés étaient d'accord sur la question, mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. L'impôt sur la rente a des partisans jusque sur les bancs de la droite. Voilà comment une question qui aurait dû rester purement financière est devenue politique au premier abord. C'est autour d'elle que se livrera le combat décisif, et par le plus imprévu renversement des rôles, on verra des modérés et des droitiers voter l'impôt sur la rente, et des radicaux, peut-être même quelques socialistes, voter contre. Les préoccupations de crédit public, dont la place est au premier plan dans cette grave affaire, passeront au second, sinon au troisième. Étant donné cet état des esprits, on comprend que le gouvernement ait hésité et tâtonné longtemps.

Les radicaux, ne pouvant pas mordre sur les actes d'un ministère qui n'en accomplissait aucun, ne sont pourtant pas restés inactifs. M. Bourgeois a profité de l'inertie et du silence du gouvernement pour prendre lui-même la parole ; il l'a fait à Melun dans un discours auquel nous avons déjà fait allusion. Ce discours n'ouvre d'ailleurs aucune vue nouvelle ; il n'est que la reproduction, en termes un peu affaiblis, de ce que M. Bourgeois avait dit et répété plusieurs fois déjà depuis sa dernière transformation politique. Revision constitutionnelle afin de mettre désormais le Sénat dans l'impossibilité de renverser les ministères, surtout les ministères radicaux ; impôt général sur le revenu, avec dégrèvement gradué pour les petits contribuables, c'est-à-dire avec le caractère partiellement progressif, — telles sont les



deux grandes réformes auxquelles le chef du parti radical réduit pour le moment son programme. Il avait proposé la seconde pendant qu'il était au pouvoir; il n'a eu l'idée de la première que depuis qu'il en est tombé, et parce qu'il en est tombé. S'il y revient, ce sera désormais pour les réaliser l'une et l'autre. Mais cela ne nous apprend rien; M. Bourgeois avait déjà exposé les mêmes idées. Il s'était aussi prononcé à plusieurs reprises contre le collectivisme; il l'a fait une fois de plus; seulement il n'avait pas encore expliqué d'une manière aussi claire que, s'il y a des collectivistes, et s'il est obligé de s'appuyer sur eux et de leur faire des concessions bien qu'il ne partage pas leurs idées, c'est parce qu'un certain nombre d'hommes politiques ont « peur d'être troublés dans leur égoïsme ». M. Bourgeois a opposé cette affirmation à celle de M. Deschanel qui avait éloquemment signalé, comme le mal dont souffrent souvent et dont meurent quelquefois les démocraties, la peur pour les hommes politiques de ne point paraître assez avancés. Entre les deux formules, on jugera quelle est la plus vraie, et aussi celle qui dénote la portée d'esprit la plus élevée. Tel a été le discours de Melun. Quelques journaux, même parmi les modérés, ont affecté de croire que l'orateur était revenu à des sentimens plus sages, et qu'il y a eu dans son langage une atténuation sensible de celui qu'il avait tenu auparavant. Cela prouve qu'on voit et qu'on entend ce qu'on veut. M. Bourgeois est aujourd'hui ce qu'il était hier, le chef du parti radical socialiste, qu'il aime mieux appeler progressiste démocratique : simple question de mots. L'importance de son discours n'est pas dans le discours lui-même, mais dans l'intention qui l'a inspiré. Nous avons déjà signalé l'impatience de M. Bourgeois, qui, le lendemain même de sa chute, a pris une allure toute militante, tandis que ses prédécesseurs, renversés comme lui, avaient cru devoir se condamner à une retraite plus ou moins longue. Nous l'en avons approuvé et nous l'en approuvons encore. Il a dit lui-même que la concentration républicaine était morte, et qu'il y avait désormais deux partis vivans et opposés dans la république. Entre l'un et l'autre, la lutte doit être de tous les momens. C'est aussi notre avis. M. Bourgeois ne désarme pas; il continue d'agir pendant que les modérés, satisfaits de leur victoire, croient pouvoir se reposer; il parle pendant que le gouvernement se tait. Non seulement nous l'en félicitons, mais nous l'en remercions, car il nous rend service. Son attitude empêchera sans doute le centre de s'endormir dans une fausse sécurité.

En sera-t-il de même de celle que vient de prendre aussi M. le duc d'Orléans? A la date du 3 mai dernier, le jeune prince a adressé de Villamanrique une lettre au président du Comité central royaliste de Paris. Après l'avoir lue, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a donné sa démission, ce qui prouve que l'unité la plus parfaite n'existe pas entre M. le duc d'Orléans et tous ses conseillers. Que s'est-il passé au juste

dans le sein du parti royaliste? Nous l'ignorons. Un grand mystère règne le plus souvent sur les délibérations du comité; mais, comme il arrive presque toujours en cas de désaccord trop accentué, des indiscrétions ont été commises. Le public a été mis dans la confiance au moins partielle de ces incidents, et M. le duc d'Orléans, pour prévenir des commentaires mal éclairés, a jugé à propos de livrer sa lettre aux journaux. On avait parlé d'un parti des jeunes, et par conséquent d'un parti des vieux: peut-être ces expressions ne sont-elles pas parfaitement exactes, car l'esprit d'aventure ou l'esprit de prudence ne sont pas toujours affaire d'âge. M. le duc d'Orléans fait allusion à ses « jeunes amis des groupes ouvriers »; mais il semble bien que le plus jeune de tout son parti soit encore lui-même, et sa lettre porte les caractères d'une humeur inquiète plutôt que réfléchie, à laquelle nous n'étions pas habitués. Les prétendans s'étaient montrés plus réservés depuis quelques années. Il est vrai que cela ne leur avait pas réussi, et c'est probablement pour ce motif que M. le duc d'Orléans a jugé à propos de changer de manière; mais il est douteux que la seconde ait plus de succès que la première. Ce qui fait, en France surtout, la force d'un parti, c'est le plus souvent l'imprudencé du parti contraire. Si la République commettait de grandes fautes, et si l'opinion publique, après s'être fortement attachée à elle, venait à s'en éloigner, les anciens partis retrouveraient peut-être quelque chose de la popularité qu'ils ont perdue. N'a-t-on pas vu cette opinion s'égarer naguère à la suite d'un aventurier de bas étage? Jusque-là, il importe probablement assez peu que M. le duc d'Orléans suive les inspirations de tels ou tels de ses amis, et qu'il se mette à la tête des jeunes plutôt que des vieux. C'est ce qu'il ne croit pas. Il est las « de figurer la monarchie », il veut « la faire ». Il estime pour cela devoir se mettre en avant et attirer l'attention sur lui. Il proteste contre l'affectation d'une « dignité inerte et toujours expectante, immobilisée sur de lointains rivages par la grandeur de ses traditions, et se jugeant elle-même trop haute pour se mêler aux choses et aux hommes. » Il veut s'y mêler, et il annonce qu'il le fera avec « bonne humeur », en comptant sur le concours des « braves gens. » Sa lettre a quelque chose de vif, de cavalier, et en même temps de généreux, qui, en d'autres temps, aurait pu séduire les imaginations; mais elle n'a pas été écrite à son heure. On l'a lue avec un étonnement tempéré par l'indifférence. Peut-être n'était-il pas bien nécessaire, pour produire un effet aussi peu profond, d'affliger de vieux conseillers, des amis fidèles, et de découvrir au public des dissentimens dont il aurait mieux valu garder le secret.

L'incident qui a donné naissance à la lettre de M. le duc d'Orléans est d'un ordre très secondaire. Un député royaliste, M. le comte de Maillé, est devenu sénateur. Son siège électoral étant libre, ses « jeunes

amis des groupes ouvriers » avec lesquels M. le duc d'Orléans aime à s'entretenir lui ont demandé l'autorisation de faire une manifestation électorale sur son nom. M. le duc d'Orléans n'avait pas à poser de candidature; il sait très bien qu'il ne peut pas être candidat; mais il est d'avis que le suffrage d'une « bourgade de France, fût-ce la plus modeste », qui le désignerait après les siens, et à leur exemple, « comme le bon serviteur du pays », serait pour lui une chose honorable et peut-être utile. Il parle à plusieurs reprises de ses ancêtres. « Ceux de qui je tiens affrontèrent, écrit-il, bien d'autres luttes et bien d'autres hasards que ceux dont votre zèle s'inquiète! » Cela est vrai, mais encore bien plus qu'il ne le dit. Il n'est venu à l'idée d'aucun des ancêtres de M. le duc d'Orléans, — nous parlons de ceux qui, comme lui, pouvaient prétendre à la couronne, — de courir seulement des « hasards » électoraux. Peut-être ces hasards n'ont-ils rien de contraire à la « dignité royale », mais certainement ils ne sont pas faits pour la relever beaucoup, quel qu'en soit d'ailleurs le dénouement. Il y a une certaine disproportion entre le terre à terre de ce projet bourgeoisement électoral et tout le tapage qui en a été fait. M. le duc d'Orléans a tenu à dire qu'il n'avait pas une « vaine défiance du suffrage universel », et à protester contre « l'absurde légende d'une prétendue incompatibilité entre le droit monarchique et le droit électif, alors, dit-il, qu'il ressort à ses yeux de l'étude de ce siècle que les deux principes tendent incessamment à se combiner et à se confondre dans des régimes transactionnels. » Soit; admettons qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre le principe électif et le principe monarchique; mais M. le duc d'Orléans ne voulait pas se faire élire roi, il voulait seulement se faire élire député. Ce n'est pas du tout la même chose, et l'un ne conduit pas nécessairement à l'autre. Encore une fois, on a fait ici beaucoup de bruit pour rien, ou du moins pour peu de chose. Peut-être M. le duc d'Orléans a-t-il d'autres projets qu'il n'a pas dits: ses amis, les jeunes, le croient et le laissent entendre. La disproportion même que nous avons signalée entre le ton de sa lettre et son objet immédiat font craindre, en effet, qu'il ne nourrisse encore d'autres desseins. Faut-il croire que le gouvernement de M. Méline soit également menacé par les entreprises de M. duc d'Orléans et par celles de M. Bourgeois, par la lettre de Villamanrique et par le discours de Melun? Non, assurément. Le danger sérieux, au moins pour aujourd'hui, n'est que du côté des radicaux et des socialistes. Telle est l'impression générale, et sa généralité même montre que la lettre de M. le duc d'Orléans n'a pas produit tout l'effet qu'il en attendait. Nous voulons bien la prendre au sérieux, mais personne ne la prendra au tragique. La situation politique n'en a été en rien modifiée. A la veille de la rentrée des Chambres, toutes les préoccupations sont et restent ailleurs.

Ce qui nous a détournés plutôt de nos préoccupations habituelles, et a fait trêve pour un moment à nos dissentimens intérieurs, c'est l'élan de cordialité avec lequel la France a pris part aux fêtes de Moscou. Nous ne parlons pas seulement de la participation officielle de notre gouvernement aux solennités dont le couronnement du tsar a été accompagné, mais de celle de l'opinion tout entière. Nos journaux sont remplis de télégrammes et de correspondances qui relatent tous les détails de ces imposantes cérémonies : ils sont lus avec un intérêt où il faut voir autre chose que la curiosité. Sans doute l'éclat de ces fêtes, et ce qu'elles ont de rare et d'original, est bien fait pour frapper les imaginations, mais ce ne sont pas seulement les imaginations qui ont été frappées chez nous. Nous nous sommes associés en toute sincérité aux espérances avec lesquelles la Russie a accueilli le nouveau règne, espérances dont quelques-unes sont déjà réalisées. Comme on l'a fait remarquer, le règne de Nicolas II a bien commencé. La politique extérieure de la Russie, dirigée par un ministre expérimenté, a atteint en quelques mois des résultats significatifs. La situation du grand empire du Nord s'est heureusement modifiée et améliorée, non seulement en Europe, mais en Asie, non seulement dans les Balkans, mais en extrême Orient. S'il est vrai que son entente avec la France ait très utilement aidé le gouvernement du tsar dans les succès qu'il a obtenus, nous ne pouvons que nous en féliciter. Peut-être notre propre gouvernement, surtout pendant six mois de ministère radical, n'a-t-il pas tiré de l'alliance franco-russe des avantages aussi appréciables, mais nous ne pouvons en faire de reproches qu'à nous-mêmes. Il n'est d'ailleurs question ici que de ces avantages au jour le jour qu'une politique avisée poursuit sans cesse et atteint quelquefois. Une alliance forte et solide permet d'intervenir dans les affaires générales avec une autorité plus grande, et aussi de résoudre plus aisément et plus heureusement les questions quotidiennes avec lesquelles la diplomatie est sans cesse aux prises. Mais en dehors et au-dessus de ces intérêts secondaires, quelque appréciables qu'ils soient, il en est un autre auquel nous sommes plus particulièrement attachés, c'est celui de la paix maintenue sans faiblesse et sans jactance, avec honneur et avec dignité. Le service principal que l'alliance de la Russie et de la France rend non pas seulement à chacune de ces deux nations, mais au monde, est de servir de garantie à la paix, précisément dans ces conditions.

Il serait peut-être injuste de dire que sans cette alliance la paix aurait été certainement troublée, puisqu'elle a pu subsister auparavant pendant de longues années ; mais, bien qu'elle ait duré alors, elle semblait toujours instable et précaire. Elle dépendait d'une volonté unique, et si cette volonté a été généralement sage et prudente, plus d'une fois aussi elle s'est montrée nerveuse à l'excès, inquiète, exi-

geante et même brutale. Il a fallu, pour que la paix du monde ne fût pas troublée, une sagesse plus grande encore et une patience infiniment méritoire de notre part. Cette période de l'histoire semble close. Nous sommes entrés dans une autre où les diverses puissances apportent plus de ménagemens dans leurs rapports réciproques, et il y a tout lieu de croire que le rapprochement intime de la France et de la Russie a contribué pour beaucoup à amener cet heureux changement. La paix en paraît à la fois plus solide et plus libre. Elle n'est plus imposée, mais consentie. Elle ne provient plus de la disproportion, mais de l'égalité apparente des forces. L'Europe s'est sentie débarassée d'une sorte d'oppression, et comme celle-ci pesait plus particulièrement sur nous, on comprendra que nous ayons été plus sensibles à sa disparition. Voilà pourquoi nous avons salué avec une respectueuse sympathie l'empereur Nicolas II à l'occasion de son couronnement, et nous avons pris part à la joie de la Russie. Les fêtes de Moscou ont eu un véritable écho dans toute la France : il nous semblait n'y être pas tout à fait étrangers. Ce ne sont là que de courts momens dans la vie des peuples ; ils passent vite, et le lendemain on est repris par la préoccupation des affaires courantes et par le souci du labeur journalier ; ils laissent, toutefois, des souvenirs précieux et réconfortans. Paris a fêté le couronnement du tsar. Beaucoup d'autres villes de France ont tenu à s'associer aux mêmes sentimens : ils sont ceux du pays tout entier.

Les sentimens que nous éprouvons pour l'Italie ne peuvent pas être tout à fait les mêmes : cependant nous ne cessons pas d'étudier ses affaires avec un intérêt tout amical. La politique de bon sens et de fermeté de M. di Rudini a déjà produit de très heureux effets. Bien que la paix ne soit pas encore conclue avec le négus, on peut regarder la guerre comme terminée. Pourquoi recommencerait-elle l'automne prochain, si les Italiens restent chez eux, c'est-à-dire en Érythrée ; et pourquoi en sortiraient-ils puisque, grâce à l'énergie du général Baldissera, on leur a rendu leurs prisonniers ? Ils ont obtenu, en somme, tout ce qu'ils pouvaient désirer, tout ce qui était dans le programme de M. di Rudini. Ils ont réparé par de brillans succès militaires les échecs qu'ils avaient d'abord éprouvés. Ils ont réussi à dégager et à délivrer Adigrat. Que leur reste-t-il à faire, sinon à se donner une frontière politique, en se ménageant des intelligences avec un certain nombre de ras disposés à servir de tampons et d'intermédiaires entre l'Éthiopie et l'Érythrée ? C'est là une œuvre toute diplomatique, qui peut être poursuivie et le sera sans doute pendant la saison des pluies. Lorsque cette saison prendra fin, il importera sans doute assez peu que la paix ait ou n'ait pas été signée d'avance ; elle sera faite, elle sera dans la nature et dans la force des choses, et si l'Italie persiste dans

ses intentions actuelles, tôt ou tard elle sera définitivement et officiellement consacrée.

Aussi l'opinion est-elle favorable au gouvernement, et M. di Rudini ne paraît pas avoir à craindre pour le moment les attaques de ses adversaires. Mais en même temps que la situation s'améliore, les partis reviennent à leurs tendances premières, et les membres de la gauche qui ont fait cause commune avec la droite contre l'ennemi commun, M. Crispi, commencent à reprendre leur allure d'autrefois. M. Imbriani a interpellé le gouvernement sur l'ensemble de sa politique étrangère. L'interpellation n'a pas eu de dénouement. M. di Rudini a demandé et obtenu sans peine que la suite du débat fût renvoyée après le budget. Toutefois, de part et d'autre, des déclarations intéressantes ont été faites et elles méritent d'être relevées. Malheureusement, elles ont conservé un caractère trop général pour qu'on puisse en tirer des conséquences tout à fait pratiques. On n'a guère parlé que du système d'alliances de l'Italie : comment M. Imbriani et M. di Rudini lui-même auraient-ils pu dire à ce sujet quelque chose de bien nouveau ?

M. Imbriani est l'adversaire de la triple alliance ; il est partisan d'un rapprochement avec la France ; il estime qu'on taquine inutilement la Russie ; il a peu de confiance dans l'Angleterre ; il trouve que la subordination de l'Italie envers l'Allemagne a pris un caractère excessif et presque servile. Il a soutenu son opinion avec une vivacité qui l'a fait appeler à l'ordre. Avons-nous besoin de dire que, sur beaucoup de points, nous sommes de son avis ? Nous ne nous permettrions pas d'employer des expressions aussi vigoureuses et aussi imagées que les siennes contre l'inféodation de l'Italie à la triple alliance, parce que, de notre part, cela serait peu convenable ; mais nous serions tout aussi embarrassés que lui pour découvrir et pour signaler les avantages que l'Italie a retirés de la politique qu'elle a adoptée et qu'elle continue de suivre. M. di Rudini, dans sa réponse, a fait un grand éloge de la triple alliance : il a affirmé, ce qui fait toujours plaisir à entendre, que l'Italie y occupait une place égale à l'Allemagne et à l'Autriche. Il y a longtemps que l'opinion de M. di Rudini à l'égard de la triple alliance est connue : n'est-ce pas lui qui l'a renouvelée avant l'heure ? Nous ne lui en voulons pas parce que, s'il s'est trompé, c'est de bonne foi : la manière dont il pratique l'alliance montre qu'en la renouvelant il n'a pas obéi à un mauvais sentiment contre nous. Mais, en vérité, est-il permis d'établir, comme il le fait, la moindre analogie entre le rapprochement qui s'est produit par la suite entre la France et la Russie, et celui qui s'était fait antérieurement entre l'Italie et l'Allemagne ? M. di Rudini a invoqué notre exemple pour expliquer sa propre conduite et celle de son gouvernement. « L'Italie, a-t-il dit, n'a cherché dans la triple alliance qu'un point d'appui, comme la France en a cherché un dans la Russie,

comme le font tous les pays qui ne veulent pas rester isolés. » Si la France a cherché un point d'appui, c'est qu'elle en avait strictement besoin pour contre-balancer la triple alliance dont l'Italie faisait partie; et cela n'explique pas du tout pourquoi l'Italie, que personne ne menaçait, qui, soit par sa situation politique, soit par la précision géographique de ses frontières n'avait rien à craindre d'aucune puissance au monde, et qui pouvait enfin se livrer en toute sécurité à son développement économique, a jugé à propos d'entrer dans une grande alliance militaire. On voit bien ce que cela lui a coûté; quoi qu'en dise M. di Rudini, on ne voit pas ce que cela lui a rapporté. M. di Rudini, qui aime décidément les comparaisons mais qui ferme un peu volontairement les yeux à ce qui les empêche d'être tout à fait exactes, affirme que rien n'est plus facile à l'Italie que d'avoir de bons rapports avec la Russie et avec la France, puisque la Russie en a d'excellents avec l'Allemagne et la France avec l'Autriche. Il nous permettra de dire que ces situations très diverses n'ont entre elles aucune similitude; mais nous aimons mieux lui accorder tout de suite que l'Italie peut avoir de bons rapports avec la France, et la preuve en est qu'elle les a. Seulement ces rapports pourraient être encore meilleurs, et nous regrettons qu'ils ne le soient pas. Nous avons aussi de très bons rapports avec l'Allemagne.

M. di Rudini a parlé de l'Angleterre. « Je suis heureux, a-t-il dit, que les rapports amicaux avec l'Angleterre complètent le système de la triple alliance. L'amitié de l'Angleterre est nécessaire à l'Italie pour la défense de ses intérêts dans la Méditerranée. » Mais qui donc menace les intérêts italiens dans la Méditerranée? Le grand tort de l'Italie est de se chercher toujours des alliés contre des ennemis imaginaires, ce qui complique bien inutilement pour elle les difficultés et les embarras de la vie internationale. Il lui aurait été si facile d'être également bien avec tout le monde! Cela n'aurait-il pas mieux valu pour elle que de prendre parti pour ceux-ci et contre ceux-là? Les grandes alliances coûtent toujours cher lorsqu'elles ne rapportent pas beaucoup, et ici encore nous n'apercevons pas ce que l'amitié de l'Angleterre a rapporté à l'Italie. L'Angleterre a encouragé autrefois l'Italie à s'emparer de Massaouah et de l'Érythrée : est-ce bien un service qu'elle lui a rendu? L'Italie a éprouvé d'abord de longues difficultés, des pertes d'hommes et d'argent, et finalement les cruels échecs que l'on sait. Il semble bien qu'elle ait alors un peu perdu la tête, et qu'elle ait fait appel à ses alliés, à ses amis, pour la tirer d'un aussi mauvais pas. Que pouvaient-ils pour elle? Rien du tout. A supposer, et nous le supposons, qu'ils aient eu à son égard la meilleure volonté du monde, cette volonté était impuissante. L'Angleterre seule était peut-être en situation, non pas de faire, mais d'avoir l'air de faire quelque chose, et il n'est pas impossible qu'on l'en ait sollicitée, non

pas seulement à Rome, mais ailleurs. Alors, elle a annoncé au monde étonné, et à ses agens en Égypte, qui, dit-on, ne l'ont pas été moins, qu'elle allait entreprendre une expédition sur Dongola, afin de dégager Kassala. Puis l'expédition a été remise à l'automne, parce qu'il était matériellement impossible de la faire plus tôt. En quoi, nous le demandons, tout cela a-t-il servi l'Italie? Celle-ci a pris le seul parti qui fût vraiment sage, à savoir de se tirer d'affaire à elle toute seule, et c'est ce qu'elle a fait avec beaucoup d'esprit politique, un grand courage militaire et un courage moral plus méritoire encore. M. di Rudini a montré dans cette crise difficile, délicate, douloureuse, des qualités de premier ordre, qui lui ont mérité l'estime de tous les connaisseurs : mais, encore une fois, ses alliés n'ont pu que le regarder faire. La vérité est que la triple alliance ne sert à rien à l'Italie et que, dans la plupart des cas, elle ne pourra jamais lui servir à rien. Elle lui servirait sans doute en cas de guerre contre la France ; mais, cette guerre, ce n'est certainement pas la France qui aurait jamais la pensée fratricide de la déclarer. C'est pourtant la seule circonstance où l'alliance de l'Allemagne pourrait être utile à nos voisins d'outre-monts, circonstance peu vraisemblable, mais qu'ils ne regardent pas comme impossible puisqu'ils y subordonnent ou même y sacrifient tant d'intérêts presque sacrés. Et voilà pourquoi leur entrée dans la triple alliance ne nous a jamais paru dériver d'un sentiment amical à notre égard. Nous regrettons de voir, non pas tous les Italiens à coup sûr, mais le plus grand nombre d'entre eux persévérer dans ces errements. M. Imbriani fait exception ; nous ne pouvons qu'en être touché ; par malheur, ses opinions avancées l'empêchent d'avoir sur ses collègues toute l'influence désirable. Dans cette question de la triple alliance, M. di Rudini aura le dernier mot. Il l'aura du moins pour la génération politique actuelle ; mais qu'en pensera celle de demain ?

Depuis le commencement du mois de mai, la Hongrie est en fête : elle célèbre le millénaire de son existence. Il y a mille ans qu'Arpad, à la tête d'une bande de Huns et de Mogols, est venu s'établir sur les bords du Danube, et y a jeté le premier germe d'où devait sortir un siècle plus tard, sous l'inspiration de saint Étienne le royaume et l'État hongrois. C'est une date importante. Les Magyars ont de tout temps excité et ils excitent encore les sentimens les plus divers ; mais on ne peut pas leur refuser un patriotisme indomptable, un esprit politique merveilleusement aiguisé, une surprenante facilité d'adaptation aux idées occidentales, enfin un ensemble de qualités qui, mêlées à quelques défauts, ont fait d'eux une des nations les plus intéressantes de toute l'Europe. On reste étonné qu'étant aussi peu nombreux qu'ils le sont, proportionnellement aux masses slaves et allemandes dont ils sont entourés, ils aient pu, sans jamais se laisser absorber, sans rien perdre



de leur caractère propre, sans cesser un seul instant d'être eux-mêmes, échapper à tous les dangers, survivre à toutes les catastrophes, se relever toujours plus solides, et jouer, avec des fortunes et sous des formes sans cesse renouvelées, un rôle aussi considérable dans l'histoire du monde. Dans les périodes les plus critiques, ils ont rendu à l'Europe un service inappréciable : ils ont arrêté le flot envahissant des armées turques. Ils ont eu des héros dont le nom est resté populaire et même légendaire. Ils ont eu de très grands rois, sans compter des saints, qui ont été les champions éclairés de la civilisation occidentale et chrétienne. Enfin, on trouverait difficilement sur un point quelconque de l'univers une nation qui, avec des forces matérielles aussi faibles, soit parvenue tantôt par la guerre et tantôt par la politique, à faire presque sans interruption d'aussi grandes choses. Encore aujourd'hui, tout le monde sait que la Hongrie ne s'est pas contentée de maintenir son autonomie distincte et sa parfaite indépendance sous le sceptre de François-Joseph, empereur à Vienne et roi à Buda-Pesth, mais encore qu'elle s'est emparée de l'influence prépondérante dans la direction des affaires extérieures de l'empire. Si l'Autriche-Hongrie est si profondément engagée dans la triple alliance, c'est en grande partie à la vieille rivalité qui existe entre l'élément magyar et l'élément slave qu'il faut en chercher la raison. Il est vrai que les Magyars ont été autrefois presque aussi souvent en lutte contre les Allemands que contre les Slaves, mais depuis que l'Autriche a été mise en dehors de l'Allemagne, le danger pour eux n'est plus de ce côté. Ils veulent être les maîtres, et en réalité ils le sont.

Dans cette lutte continuelle qu'ils ont eu à soutenir depuis mille ans et dont ils sont sortis victorieux, les Magyars ont singulièrement développé leur patriotisme. Dans aucune autre nation la vie politique n'est plus intense que chez eux. Comment n'en serait-il pas ainsi puisque, s'il en était autrement, il y a de longues années déjà que la Hongrie aurait disparu ? Aussi, lorsque l'occasion se présente comme aujourd'hui de célébrer une grande fête nationale, chacun s'y porte-t-il avec une ardeur extrême. Il n'est plus question d'autre chose. Toutes les autres affaires sont suspendues. Les partis, et Dieu sait s'ils sont ardents les uns contre les autres ! se réconcilient pour un moment dans une passion commune qui domine toutes les autres. On remet à plus tard ce qui pourrait diviser. La Hongrie, ou du moins l'élément magyar en Hongrie, vit exclusivement dans l'enthousiasme que provoquent les manifestations destinées à célébrer le millénaire. Il y en a de tous les genres, qui se rapportent les unes à la vieille Hongrie, les autres à la Hongrie moderne et contemporaine. On ressuscite les souvenirs d'un glorieux passé, et on inaugure le palais du Parlement. On déploie les merveilles d'une exposition où tout est mêlé et confondu dans une apothéose générale. Comment ne pas accorder une large et

sincère estime à un peuple qui fait si bien les choses et qui, en somme, quelque brillantes qu'aient été ses destinées, n'a jamais rien dû qu'à lui-même? Beaucoup d'autres pourraient trouver là un exemple. Toutefois, il n'y a pas de médailles sans revers, et après avoir été justes pour les Magyars, nous ne le serions pas pour les autres nationalités de l'empire, ni même pour d'autres nations voisines, si nous ne disions pas qu'elles ont d'assez bonnes raisons de ne pas s'associer aux fêtes de Pesth. Si l'histoire a rendu très ardent le patriotisme des Magyars, il l'a rendu aussi très exclusif. Les nécessités de la lutte pour la vie développent chez ceux qui les subissent des qualités très énergiques, mais qui tournent facilement à l'esprit de domination. Les Magyars forment une race gouvernante dans tous les sens du mot. Satisfaits de la situation qu'ils se sont assurée, ils n'ont pas de préoccupation plus grande que d'empêcher les autres de marcher sur leurs traces et d'atteindre à côté d'eux le même but. Le parti tchèque en Bohême n'a pas d'adversaire plus résolu que la Hongrie. Les populations slaves ou roumaines qui font partie de la Transleithanie subissent le joug, mais en protestant contre ce qu'il a de lourd et d'écrasant. En Serbie et en Roumanie, à Belgrade et à Bucarest, dans la première de ces villes surtout, des manifestations bruyantes ont eu lieu contre les prétentions à l'hégémonie du groupe magyar. Il est certain que si les Magyars ont quelque chose de l'impérialisme des vieux Romains, ils n'ont pas au même degré qu'eux le sens élevé du gouvernement. Ils sont plus chevaleresques que généreux, plus intelligens que tolérans, épris de liberté pour eux, mais volontiers jaloux de la liberté des autres. La sympathie qu'ils inspirent, quelque profonde qu'elle soit, ne va donc pas sans quelques réserves. Ils sont restés une nationalité distincte et dominante au milieu de plusieurs autres, dont ils n'ont pas su faire une nation véritable, et là est la limite de l'admiration qu'ils méritent. Cette admiration n'en reste pas moins très vive, et lorsqu'on se rappelle tout ce qu'a fait autrefois la Hongrie, lorsqu'on constate ce qu'elle est encore en ce moment, il faut bien reconnaître qu'il y a en elle quelque chose de puissant. C'est à ce titre que le millénaire qui se célèbre à Pesth ne saurait laisser l'Europe indifférente.

FRANCIS CHARMES.

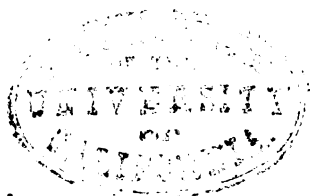
*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

LE



# GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

---

II <sup>(1)</sup>

## LES IDÉES ET LES HOMMES

---

I

Les hommes du 4 Septembre avaient assumé une double tâche, militaire et politique. Comment étaient-ils préparés à l'une et à l'autre ?

Des onze députés que l'émeute avait portés au gouvernement, six étaient avocats, cinq publicistes ; plusieurs partageaient leur vie entre le journalisme et le barreau. Ces deux professions sont peut-être celles qui habituent l'intelligence à se répandre sur le plus de sujets et à saisir avec le plus de promptitude les apparences de toutes choses, mais lui donnent le moins de temps pour se fixer nulle part et descendre aux profondeurs solides. Elles tiennent pour essentiel de bien défendre les causes, pour secondaire de les bien choisir, engagent le point d'honneur dans toute opinion adoptée, enseignent le mérite du raisonnement, fût-ce contre la raison, ne touchent aux réalités que par des théories, enfin, favorisent cette erreur que les thèses sont l'essentiel de la vie et que parler est agir. La vocation première ne prédisposait donc

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai. Dans le précédent article, page 248, ligne 19, après ces mots « M. Chevreau l'avait quitté », lire « depuis le 10 août, pour le ministère de l'Intérieur et n'avait pas été remplacé à l'Hôtel de ville. Le secrétaire général, M. Alfred Blanche, s'y trouvait seul. »

pas ces manieurs de mots à la connaissance des événemens et des hommes, et à l'art d'en tirer parti, qui est la politique. Leur passage dans les assemblées ne les avait pas formés davantage, parce que leur hostilité contre la monarchie les tenait hors des situations où le pouvoir s'exerce. Quelques-uns avaient traversé plus qu'occupé les affaires sous la seconde République, tout juste assez de temps pour transformer en lois quelques doctrines d'opposition, pas assez pour se transformer eux-mêmes en hommes de gouvernement. Sous le second empire, la carrière publique de tous n'avait été que la suite de leur profession première : ils s'étaient bornés à écrire et à plaider contre Napoléon III, ne se souciant pas d'être équitables, mais populaires, et, sans tenir jamais compte des obstacles apportés par les faits aux volontés du souverain, toujours prêts aux condamnations absolues. Ces hommes n'avaient qu'une expérience : non celle d'exercer, mais celle de détruire le gouvernement.

De toutes les questions, celles auxquelles ils étaient le plus étrangers, étaient celles de l'armée. Et il n'en était pas sur laquelle ils eussent pris parti avec autant de persistance et d'unanimité. En toute occasion, et surtout quand avait été discutée, en 1868, notre réorganisation militaire, ils avaient nié que la véritable puissance fût, pour un État, l'entretien de soldats restreints en nombre, mais élevés par un long service et une stricte discipline au plus haut degré de valeur professionnelle. Eux avaient affirmé que la force est dans le nombre, que chacun se doit à la défense de la nation, qu'un long temps de service est superflu, que l'obéissance ne doit pas être passive, mais intelligente, et que le premier droit de cette intelligence est, pour le soldat, de choisir ses chefs. Au système des armées permanentes ils avaient opposé le système des milices.

Et cette doctrine n'était pas pour eux seulement une tactique. Sans doute, en opposant à des institutions militaires qui dévoreraient une si grande part de la vie, de la liberté et de la richesse, un régime qui épargnait tous les sacrifices, ils servaient leurs desseins contre l'empire, mais ils exprimaient une conviction traditionnelle, sincère, passionnée du parti démocratique. Nulle part n'apparaissait mieux la méthode intellectuelle, qui, mêlant à la vigueur des idées théoriques le dédain des faits, devait édifier un assemblage de vérités et d'erreurs, et appuyait sur des principes raisonnables des conséquences chimériques.

A l'origine, un sentiment généreux et une idée juste. Ces philanthropes considéraient la guerre comme une survivance de la barbarie, croyaient à la fraternité des peuples, préparaient les

moyens de lutte avec une âme sans haine, et pour eux la meilleure organisation militaire était celle qui menaçait le moins la paix. Pour les armées de métier, l'état normal est la guerre; là seulement elles trouvent leur raison d'être et leur récompense; elles poussent par la loi de leur origine aux conflits. Toujours prêtes, toujours impatientes, toujours dangereuses à mécontenter, elles sont une tentation permanente de violence pour les pouvoirs ambitieux ou faibles, et pour les peuples qui assistent au choc sans le soutenir et se battent par procuration. Quand une levée nationale appelle tous les citoyens à prendre une part personnelle aux discordes des États, chaque campagne menace chaque homme dans sa sécurité, ses habitudes, sa profession; là, tous les intérêts particuliers, avec la puissance d'une passion générale, conspirent incessamment contre la guerre. Telle était l'origine philosophique de l'adhésion donnée par les républicains au service obligatoire et universel. Et d'accord avec leur philanthropie, leur conscience leur disait qu'établir entre tous les fils de la patrie l'égalité du plus grand devoir et de la plus lourde charge, c'était faire une œuvre d'équité.

Ils ne doutaient pas davantage qu'ils n'eussent aussi et par surcroît créé la meilleure des armées. S'ils en avaient vu de près une seule, compris quel triomphe sur la nature est le changement d'un homme en soldat, et conclu que pour obtenir cette victoire, mère de toutes les autres, il la faut préparer par un difficile effort, leur réforme, accroissant le nombre des soldats à instruire, n'eût pas abouti à une réduction, mais à une extension des charges militaires. Leur inexpérience du problème leur avait épargné ces constatations impopulaires. Le nombre est un élément de la force, ils avaient besoin de croire que le nombre est toute la force; leur habitude de raisonner où il eût fallu s'instruire les avait conduits à cette foi par des sophismes. Selon eux, le service long et l'obéissance passive étaient des nécessités spéciales aux armées de métier: pour rendre aptes à combattre et à mourir des hommes soustraits perpétuellement aux opinions, aux désirs, aux activités des autres hommes, et étrangers par leur vie aux intérêts qu'ils protègent, l'habitude et une discipline de fer n'étaient pas superflues. Elles devenaient superflues avec les armées de citoyens: le citoyen, partie de la souveraineté, bénéficiaire de tous les avantages qui grandissent et déclinent avec la prospérité publique, atteint par la guerre dans tout l'ordre de ses activités ou de son repos, a tous les motifs de faire vigoureuusement campagne, et de reconquérir sa propre indépendance en défendant celle de la patrie. D'où ces raisonneurs à ou-

trance concluait qu'il suffit d'avoir intérêt pour avoir volonté et aptitude, et, sans prendre garde qu'ils devenaient mauvais logiciens, ils supposaient l'homme un être de pure logique. Comme s'il dût se battre par raison démonstrative, ils pensaient que, tous les sentimens générateurs du courage lui étant enseignés par sa vie ordinaire, il n'était pas besoin de moyens factices pour développer en lui des vertus naturelles, et que c'était assez d'armer le citoyen pour avoir le soldat. Comme si l'intelligence de tout ce qu'il y a à sauvegarder par la victoire suffisait à donner la divination des chefs les plus capables de vaincre, ces novateurs, accoutumés par leur vision toute politique des choses et par leurs propres succès, à tenir le vote pour le témoignage suprême de la confiance, croyaient accroître la force de l'autorité en décernant les grades au suffrage. L'armée était donc la nation offensée, debout tout entière contre l'ennemi, transportée sur les champs de bataille avec son esprit public, ses mœurs ordinaires, ses vertus et ses énergies civiles, d'autant plus forte que ses citoyens auraient plus de droits à sauvegarder, et la démocratie la plus libre devait être la plus invincible.

Tout confians fussent-ils dans les théories, s'ils n'avaient eu qu'elles pour garant de leur réforme militaire, ils auraient hésité peut-être à condamner, sur la foi d'une thèse, une organisation consacrée par l'expérience et le consentement général. Le patriotisme leur eût objecté que nul système militaire ne vaut en soi, qu'il vaut par comparaison avec les dangers à repousser ; que le jour où tous les peuples, en adoptant la milice, se seraient allégés de leur plus lourde charge, la proportion naturelle de leurs forces serait maintenue sous une forme nouvelle ; mais qu'au *xix<sup>e</sup>* siècle, si la démocratie avait mis en quelques États son génie pacifique, d'autres, aristocratiques ou absolus, gardaient la vieille cupidité de la gloire violente ; que les généreux devaient donc pour leur sûreté conserver les armes considérées comme les plus efficaces par les nations de proie ; et que la nation assez confiante pour innover sans être sûre si le changement lui laisserait la force, courait risque de devenir, au lieu d'un exemple, une victime. Mais les républicains croyaient précisément que cette réforme avait fait ses preuves. La légende révolutionnaire et la connaissance superficielle des guerres contemporaines leur permettaient d'appeler l'histoire en témoignage. Les volontaires de 1792 n'avaient-ils pas fait reculer les soldats du grand Frédéric, et la levée en masse n'avait-elle pas battu les troupes qui passaient pour le modèle des armées de métier ? Presque en même temps que les lois nouvelles de la guerre furent révélées au monde

par l'éclat immortel de cette épopée, l'Amérique, dans ses deux continens, n'avait-elle pas conquis son indépendance avec des milices, contre les troupes réglées de l'Angleterre et de l'Espagne? La guerre de la sécession entre les États-Unis n'avait-elle pas prouvé que des citoyens, étrangers jusque-là au métier, peuvent fournir non seulement des soldats intrépides, mais des généraux novateurs, et léguer à l'admiration de l'avenir des modèles de tactique et de stratégie? Le Mexique n'avait-il pas, avec des partisans, lassé la France et anéanti les forces mercenaires de Maximilien? La Prusse n'avait-elle pas vaincu en 1866, avec des hommes formés par un court service, les vieux régimens de l'Autriche? L'Allemagne enfin ne venait-elle pas d'écraser sous la masse de ses landwehriens, qui la veille exerçaient tous les métiers de la vie ordinaire, les soldats les plus renommés du monde? Pour s'enquérir si les volontaires de 1792 auraient obtenu leur gloire sans leur amalgame avec les vieux régimens du roi, si la valeur des armées républicaines ne fut pas faite de cette union où les uns apportaient l'enthousiasme et les autres la discipline, et si dès la fin de la République, sous le Consulat, et jusqu'à la fin de l'Empire, la force de ces armées n'était pas dans leurs vieux soldats; pour se demander si l'émancipation des colonies américaines ne fut pas une victoire de la nature plus que des hommes, si l'infériorité véritable des puissances européennes ne fut pas l'obligation de combattre, à travers les mers et avec une faible partie de leurs forces, une population qui luttait chez elle et avec toutes les siennes, et si l'aide des troupes françaises, troupes de métier, fut inutile aux milices de Washington; pour comprendre que la guerre de Sécession, mettant aux prises deux forces inexpérimentées et dont l'éducation se fit en même temps, ne fournissait aucune lumière sur la valeur comparée des troupes régulières et des milices, et que cette leçon aurait été donnée seulement au cas où l'un des adversaires aurait eu à soutenir avec des formations improvisées l'effort d'une armée préparée de longue main par l'autre; pour se rendre compte qu'en Allemagne la discipline sociale d'une nation hiérarchique et respectueuse préparait la discipline militaire de l'armée, et que cette armée où tout homme était durant trois années soumis à un enseignement méthodique et à un joug de fer ne ressemblait pas à une garde nationale; pour s'aviser enfin que, dans nos défaites de 1870, la résistance opposée, à des forces si bien préparées et si admirablement conduites, par nos soldats si inférieurs en nombre et si dépourvus de chefs, prouvait la puissance amassée en chacun de ces hommes par le long enseignement de l'obéissance et de l'hon-

neur, il aurait fallu réfléchir. Les républicains s'étaient bornés à entrevoir et, sans mauvaise foi, avec la crédulité de l'incompétence, n'avaient retenu de l'histoire que les leçons favorables à leurs préjugés.

Échappant ainsi à l'inquiétude que l'armée devint trop faible au dehors, ils vivaient obsédés par la crainte qu'elle fût trop forte au dedans. C'étaient des soldats de métier qui, deux fois en cinquante ans, le 18 Brumaire et le 2 Décembre, avaient jeté bas une république pour établir une dictature. Telle était l'expiable faute que les républicains voulaient venger. Leur défiance avait commencé avec le siècle, quand l'armée était devenue l'arbitre du gouvernement. Leur animosité avait grandi quand de nouveau, par une violence de cette armée, s'était élevé un Bonaparte. Rien ne leur paraissait aussi nécessaire que préserver l'avenir de ces perturbations chroniques, car ils ne voyaient pas, dans le double attentat, une alliance de hasard entre le soldat et le dictateur : ils pensaient que le soldat engendre la dictature. L'établissement d'une armée permanente séparée des citoyens, vouée au silence, instruite à la soumission passive, soutenue par une hiérarchie rigide, leur paraissait fonder une contradiction dans une société égalitaire, libre, maîtresse de ses chefs et conduite par l'opinion générale. Ils tenaient pour impossible que de cette contradiction sortit la concorde, pour inévitable que l'une de ces sociétés travaillât à subordonner l'autre. Il leur paraissait comme fatal que l'armée, habituée à mépriser les institutions civiles, les suffrages politiques, et le gouvernement de la parole, aspirât à fonder l'ordre sur le silence, la puissance sur l'unité de commandement, à donner, par l'élévation d'un de ses chefs au pouvoir suprême, un couronnement à sa propre hiérarchie. Eux voulaient surtout se délivrer de cette menace quand ils prétendaient abolir les institutions qui perpétuaient dans le corps fermé cet esprit particulier, faire pénétrer la nation dans l'armée, ou plutôt dissoudre l'armée dans la nation, et, en confiant les armes aux citoyens eux-mêmes, et en remettant à ces citoyens le choix de leurs chefs, empêcher à jamais qu'un César fût imposé par des prétoriens. C'est la raison de parti qui avait affermi les élus du 4 Septembre dans leurs doctrines militaires : leur hostilité contre l'armée était une forme de leur haine contre l'empire. Et quand la défaite de cette armée vint fournir prétexte à la fois à tous leurs griefs, c'est la rancune de parti qui dérobait aux yeux de la démocratie les forces saines encore dans ces vaincus, c'est elle qui se satisfaisait par un mépris public pour toutes les institutions militaires, par une hiérarchie d'outrages s'élevant avec



le grade des insultés, par une croyance folle à la trahison. Une représaille tardive des invasions commises dans la politique par l'armée livrait maintenant l'armée à des juges politiques.

## II

Les chefs du nouveau pouvoir étaient moins d'accord sur la manière de gouverner que de combattre. Tous républicains, ils n'entendaient pas, par le mot de république, les mêmes choses, et se trouvaient comme divisés par l'âge en deux groupes, tant il est vrai qu'on est d'un temps avant d'être d'un parti.

Les plus nombreux parmi ces fondateurs de la troisième république semblaient surtout les revenans de la seconde. Leur notoriété datait d'elle : ils en représentaient la générosité naïve, la philanthropie déclamatoire, l'attachement à l'essentiel de l'ordre social. Ils avaient foi dans la souveraineté de la nation, respect pour l'indépendance des citoyens, éloignement pour toute oppression et presque autant de répugnance à l'exercer qu'à la subir. Ces doctrines étaient celles de l'heure où ils avaient formé leurs idées. Ils avaient atteint l'âge d'homme sous la monarchie de Juillet, lorsque nul ne contestait à la France le droit de se gouverner elle-même, et qu'en fait la nation possédait la plénitude de la vie parlementaire. Entre le gouvernement et les plus hardis démocrates il y avait désaccord non sur le principe, mais sur l'extension de la souveraineté nationale, et assez de doctrines communes pour amortir la violence des dissentimens. Les révolutionnaires s'apaisaient à considérer dans les institutions qui leur déplaisaient la faiblesse d'un illogisme, et sentaient les événemens glisser en pente douce de la monarchie à la république. La multitude pour laquelle ils réclamaient le droit de suffrage était leur cliente, et ils ne doutaient pas que, le jour où elle parviendrait à la vie publique, elle n'adoptât les opinions de ses libérateurs. Les classes censitaires, tout en résistant aux poussées trop hâtives, ne dissimulaient pas leur sympathie intellectuelle pour les réformes dont leurs intérêts avaient peur, disaient « plus tard » et non « jamais ». Les catholiques mêmes, qui sous les Bourbons étaient la force du gouvernement et l'horreur des libéraux, avaient passé sous Louis-Philippe à l'opposition, et toutes les oppositions se ménagent. D'ailleurs les républicains, avec l'Église comme avec l'État, avaient certaine communauté de doctrines : la plupart d'entre eux s'étaient soustraits à l'autorité catholique, mais presque tous gardaient leur foi à la religion naturelle, à un créateur tout-puissant et juste, à une vie future, et nul d'entre eux

n'eût songé à détruire dans les autres les croyances qu'il reconnaissait être le fondement de l'ordre social. Pour toutes ces raisons, les hommes parvenus au pouvoir en 1848 y avaient apporté leur confiance dans le citoyen, dans le peuple, dans l'humanité. En vain la longue épreuve de l'empire avait suivi : elle les avait atteints à une époque de la vie où, comme l'ossature, les idées ont acquis leur rigidité et ne changent plus. Et ils se retrouvaient les mêmes en 1870, habitués à voir dans la république moins un pouvoir qu'une émancipation universelle, et prêts à établir non seulement le moins impérieux mais le plus désarmé des gouvernements.

Tout autres étaient les hommes qui, âgés de trente-neuf ans comme Rochefort, de trente-sept comme Jules Ferry, de trente-deux comme Gambetta représentaient une génération nouvelle. Eux aussi étaient fils de leur temps, d'un temps fort peu semblable à celui qui avait précédé. Leur jeunesse s'était heurtée à la jeunesse d'une dictature, le premier vol de leur pensée aux barreaux d'une cage, leurs espérances à un régime qui non seulement avait supprimé la république, mais attestait l'inaptitude de la nation à se conduire elle-même. Les masses populaires, à qui la république de 1848 avait accordé le suffrage universel, s'en servaient, au lieu de se défendre, pour acclamer le maître. Les classes qui se vantaient naguère d'être dirigeantes avaient, par peur de la démagogie, abdicqué la fierté de leur indépendance et ne goûtaient plus que le repos d'obéir. Les puissances morales elles-mêmes, justice, science, religion, dont la grandeur est de n'appartenir qu'à la vérité, s'étaient faites les complaisantes de l'empire, et les chefs des catholiques n'avaient pas été les derniers à lui présenter l'encens, comme si la servitude de la nation était la sûreté de l'Église. Les républicains entrés dans la vie intellectuelle à cette heure triste, dure aux hommes, mortelle aux principes, ne rencontraient qu'une contradiction hautaine, violente, inconciliable, non seulement entre eux et le pouvoir, mais entre eux et la France. Après l'âge d'or, c'était pour l'opposition l'âge de fer.

Elle n'avait pas même le droit de protester publiquement contre sa défaite. L'empire tenait au-dessus de toute discussion son origine et ses actes. Conscient qu'on ne peut laisser sans aliment l'activité d'un peuple, il n'avait, pour tromper la faim des intelligences, abandonné aux hommes de pensée que les controverses philosophiques. Les seules questions de philosophie qui, hors un monde fermé de savans, puissent passionner les hommes sont les controverses où est engagée la religion. Dans les chaires officielles, dans les livres, dans les journaux,

l'Église en effet devint le grand sujet d'étude, de curiosité et de malveillance. Beaucoup, parmi les maîtres de l'intelligence française, se donnèrent des airs d'être libres en attaquant ce qu'ils pouvaient fronder sans péril. Les uns rajeunirent la tactique du xviii<sup>e</sup> siècle et les impertinences de l'ironie; d'autres empruntèrent à la moderne Allemagne des armes qui, plus lourdes, semblaient plus solides; d'autres étouffèrent le respect des choses saintes sous les caresses d'un style souple comme un lacet, et profanèrent l'hostie avec des gestes de prêtre. Ainsi se répandit sur la France une atmosphère d'incrédulité, que respira la génération nouvelle. Mais ce n'était pas assez pour celle-ci d'entendre et de lire, elle aspirait à échanger ses idées. L'empire y pourvut lorsque, dans cette France où les citoyens n'avaient le droit ni de s'associer ni de se réunir, il autorisa la vieille ennemie de l'Église, la franc-maçonnerie, à ouvrir ses loges. Elles s'ouvrirent au milieu des villes muettes, comme des lieux d'asile pour l'indépendance de l'esprit; seules elles offraient de la vie et de la sécurité à ceux des jeunes hommes qui voulaient rompre le silence et la solitude des idées. Elle les attira par une force de monopole. Ils s'y réfugièrent, comme les premiers chrétiens descendaient aux catacombes, pour être libres sous cette terre dont toute la surface adorait César; mais dans ces catacombes nouvelles César était maître et elles ne devaient servir qu'à la lutte contre Dieu. Tandis qu'ils venaient à la franc-maçonnerie sur son vieux renom de liberté politique, elle les forma à l'incrédulité religieuse; son grand dessein et le seul qu'elle eût licence de poursuivre. Beaucoup n'avaient d'autre grief contre le catholicisme que son alliance avec l'empire; elle fit pénétrer en eux la croyance que cette alliance était indestructible, elle les persuada que le catholicisme, par le nombre de ses adhérens, la force de sa propagande, l'étendue de ses prises sur la volonté, le cours logique de son histoire et l'ensemble de ses dogmes, est la plus redoutable puissance du monde, la racine nourricière de tout despotisme, et que celui-ci ne périrait jamais si celle-là n'était coupée. Le propre de la jeunesse est d'accepter les idées avec docilité et de les défendre avec violence. Ses ardeurs comprimées s'élançèrent par la seule voie qui lui fût ouverte. Bientôt la logique des négations l'entraîna, puis la vanité d'aller plus loin, toujours plus loin. Ainsi toutes les étapes de la négation morale furent franchies et ces jeunes esprits mesurèrent leur puissance à l'étendue des ruines qu'ils faisaient en eux-mêmes. Le principe d'autorité condamné avec le catholicisme, les croyances à un Dieu créateur, à une destinée immortelle vacillèrent comme de pures hypothèses,

et sous le nom de « positivisme » une nouvelle doctrine fit fortune. Elle n'admettait rien, sauf ce qui se voit ou se prouve. Ses inventeurs appelèrent cela le progrès de la science. Ce n'en était que la confusion, puisqu'on prétendait résoudre, par les procédés des sciences mathématiques ou naturelles, des problèmes qui échappent aux sens et aux démonstrations. C'en était aussi l'amoindrissement, puisque reconnaître comme source de certitude le témoignage des sens, celui de l'intellect, et récuser celui de la conscience, c'est mutiler l'homme, le réduire à ses dons les moins élevés, à ses facultés les moins sûres, ignorer l'essentiel de son être.

« A toutes les époques historiques, a dit Chateaubriand, il y a un esprit principe. » L'esprit principe de cette génération était le scepticisme. Un scepticisme qui s'élève aux sommets de la pensée, et entoure d'obscurité les fins mêmes de l'homme, devait étendre ses conséquences sur la vie publique.

Les doctrines généreuses de la Révolution française sont une semence d'Évangile, mûrie par dix-huit siècles de foi. La liberté qui protège le faible contre le fort; l'égalité qui appelle les plus humbles victimes et les favorise les plus privilégiés de la vie au partage des mêmes droits, la fraternité qui, entre les plus étrangers, établit un devoir de famille, se justifient uniquement par la croyance à un Dieu, père, législateur, juge, et à une destinée future où il récompensera les sacrifices faits par chacun au bonheur de tous. Et ce n'est pas trop de l'infini entrevu comme avenir et comme gain, pour que l'homme détache parfois son regard de ses espoirs présents, change en étendue l'impatience de ses désirs, et, généreux avec calcul, avance aux autres hommes des services, sur la parole de Dieu. Ainsi se trouvent suscitées, maintenues, malgré l'égoïsme et par l'égoïsme même, les vertus dont la société a besoin. Mais que la croyance à l'au-delà s'écroule, tout cet ordre fondé sur elle n'a plus de base. L'ambition du bonheur qui demeure la loi suprême de tout être ne peut plus se satisfaire que dans la vie présente. Par toute sollicitude, toute concession, tout renoncement au profit des autres, il n'ajournerait pas, il perdrait ce qu'il leur abandonnerait de son bonheur. Quelle leçon de tolérance, de désintéressement et de sacrifice, l'observateur réaliste trouve-t-il dans ce monde physique où la loi universelle est l'empire sans pitié de tout ce qui est force sur tout ce qui est faiblesse? Quel argument le persuadera d'amoindrir, lui seul des êtres, par des principes, des scrupules et des respects incommodes, sa propre existence, son seul bien, de ne pas boire à sa soif dans cette source fugitive avant qu'elle ait cessé de couler?

Pour qui enfin ces sacrifices ? Et quand l'homme est séparé de son origine et de sa destinée immortelles, que garde-t-il de respectable à l'homme ? Ces compagnons de hasard, visibles les uns aux autres entre deux néans, à la lueur de cet éclair qui est la vie, sont des adversaires, puisqu'ils se disputent trop nombreux un temps trop court, et un monde trop petit. Chacun d'eux n'a de société qu'avec ceux qui pensent, sentent et veulent comme lui, et, même dans ces coalitions, ne songe qu'à son avantage. A peine a-t-il renoncé à l'infini, son égoïsme n'a plus de contrepoids, et comme il ne voit pas de place à la fois, dans cet instant qui est tout, pour son bonheur et celui des autres, son choix est fait. Ainsi, dès que la morale n'a plus de certitude, la politique n'a plus d'idéal.

Par bonheur le privilège de l'homme est l'illogisme. Quand il emploie son intelligence à se tromper, il ne se persuade pas tout entier. Beaucoup gardent encore dans leur cœur et répandent dans leurs actes des vertus privées et sociales que leurs doctrines n'expliquent pas. Mais ces vertus sont des fleurs coupées ; et si leur parfum dure, elles vivent seulement d'une sève antérieure et qui ne se renouvelle plus. Ainsi nombre de ceux que les doctrines positivistes avaient séduits continuèrent à vouloir, avec la république, un échange loyal de justice, de tolérance, de pitié, d'amour entre les hommes. Mais chez la plupart, la nouvelle doctrine avait créé une nouvelle conception du gouvernement. L'angoisse de perdre, toujours vaincus, toujours victimes, la brève suite d'années qui pour eux étaient toute la destinée, leur désapprenait la patience. L'obstination de la multitude à soutenir ce qu'ils détestaient, l'hostilité qu'ils sentaient en elle fécondaient en eux-mêmes la puissance de mépriser et de haïr. Spectateurs des corruptions et des lâchetés qui cimentaient la solidité de l'empire, ils étaient arrivés vite à ne plus reconnaître entre eux et la masse des Français une similitude de nature. Isolés ils avaient respiré l'esprit d'exclusion. Dans la France impériale, ils se considéraient comme une aristocratie d'intelligence et de volonté, ils étaient un peu comme la race juive qui garde, même dédaignée et vaincue, l'orgueil d'une supériorité native, et malgré son petit nombre se croit, par un privilège inéluctable, destinée à la domination. A ceux qui attendaient la république de la volonté générale, eux répondaient par cette formule de violence et d'orgueil : « La république est supérieure au suffrage universel. » Par ce mot de république, ils n'entendaient plus la forme de gouvernement la mieux faite pour assurer à la nation et à chaque homme la liberté, mais un corps de doctrines, non seulement politiques mais morales et philoso-

phiques, des articles de foi nombreux, enchainés, tous essentiels : où leurs aînés rêvaient d'émancipation, eux voulaient établir « l'unité des esprits ». Créer cette unité après leur mort, sur la ruine des erreurs qu'ils auraient dû combattre toute leur vie, ne leur suffisait pas : c'est pour eux-mêmes qu'il leur fallait travailler et vaincre. Aussi leur ambition, dédaigneuse de l'apostolat, aspirait au pouvoir, au pouvoir qu'un hasard apporte, qu'un instant suffit à saisir, qui fournit les moyens rapides, multiples et décisifs pour briser les volontés des autres et changer ses propres volontés en lois. Et sachant combien leurs projets étaient vastes et quelques-uns impopulaires, ils ne souhaitaient pas un gouvernement débile, ils ne songeaient pas à amoindrir mais à accroître « les droits de l'État. » Leurs sentimens envers l'empire étaient un mélange de haine et d'envie : ils ne détestaient que le maître du régime, ils admiraient au fond le système et la simplicité puissante avec laquelle ce mécanisme produisait l'obéissance. Dédain pour l'opinion publique, culte d'eux-mêmes, goût du pouvoir, hâte de le posséder, tout les rendait étrangers aux scrupules sur la manière de le prendre, et parmi toutes les voies de succès, ils estimaient la plus légitime celle qui permettait de le saisir plus vite et de le garder plus longtemps.

Les hommes qui, dans le gouvernement du 4 Septembre, représentaient cette génération, étaient pénétrés de cette philosophie. Sans doute ils rendaient le même hommage que leurs devanciers aux « immortels principes. » Ils avaient édifié leur fortune publique sur le suffrage populaire, et le langage par lequel on gagne les peuples ne varie pas. Mais ils ajoutaient aux vieilles formules des correctifs inusités jusque-là, et l'on aurait pu surprendre sur leur visage et dans leur accent un peu du dédain habituel à ceux qui se servent des mots pour ceux qui y croient. Ils avaient été, au Corps législatif, les plus favorables à la politique violente. Ils semblaient, dans le gouvernement, les plus prêts à devenir hommes de parti. Ils avaient compris que, si la majorité des citoyens aspire à un gouvernement honnête et sage, les modérés sont les moins capables de le défendre et les moins dangereux à mécontenter; que, surtout en France, une longue habitude du pouvoir absolu et la complicité des lois où il se survit, réduisent l'opinion publique à être le concours fortuit de volontés sans permanence, sans discipline ni vigueur; que seuls les groupes organisés poursuivent ces efforts soutenus, et par suite ont, si peu nombreux que soient leurs adhérens, une action vraiment efficace; que le gouvernement le plus conforme aux vœux publics avait tout à craindre, s'il tournait contre lui

ces minorités actives, et que si, au contraire, il obtenait leur concours, il pouvait, sans péril, tenir peu compte du sentiment général. Il ne leur échappait pas que la monarchie s'était appuyée sur deux puissances : l'armée et le clergé. Eux ne pouvaient employer l'armée, puisque l'armée, composée et commandée comme ils l'entendaient, ne serait plus une force distincte de l'opinion ; ils ne pouvaient faire appel au clergé, puisqu'ils tenaient le catholicisme pour une force ennemie et dont il fallait hâter la fin. Ces deux puissances éliminées, il ne restait de vivantes que trois autres : une puissance irrégulière qui, par l'activité, le secret et la discipline de la franc-maçonnerie préparait une révolution dans la morale ; une puissance socialiste qui, par l'Internationale, tenait assemblée une partie des ouvriers, et préparait une révolution dans la propriété ; une puissance démagogique, cachée dans les sectes de conspirateurs, et qui préparait une révolution dans le pouvoir. Les jeunes membres du gouvernement redoutaient moins le concours que l'hostilité de ces puissances. Ils étaient disposés non à les satisfaire complètement et à leur céder la place, mais à les ménager assez pour en obtenir crédit, et tout en défendant la masse du pays contre les dernières exigences de ces minorités menaçantes, se faire défendre par celles-ci contre toute tentative d'un régime plus conservateur.

Enfin, qu'ils appartenissent à l'une ou à l'autre génération, tous ces députés appartenaient à Paris. Cette commune origine, les habitudes de leur vie, les sympathies de leur intelligence, les intérêts de leur ambition, faisaient d'eux les hommes liges de la capitale. Paris les investissait plus étroitement qu'il n'allait être assiégé lui-même : qu'il s'agisse de la guerre à soutenir ou du gouvernement à fonder, les désirs, les craintes, les applaudissemens, les colères, l'honneur de Paris leur seraient plus proches et plus impérieux. La voix de la nation ne leur parviendrait qu'assourdie par l'atmosphère, dominée par les rumeurs, dénaturée par les passions de l'énorme ville. Il était à craindre que Paris leur interceptât la France, et dominât leur volonté même. Or c'est à Paris que le mouvement irrégulier avait ses chefs et la franc-maçonnerie son centre ; à Paris que l'Internationale avait mis la plus grande masse de prolétaires au service des revendications socialistes ; à Paris que la faction démagogique tenait sur pied les groupes les plus déterminés aux excès. Dans un tel milieu, les modérés du gouvernement devaient perdre de leur modération, et les violens se croire presque sages.

## III

Le gouvernement comptait douze membres. Dans un gouvernement collectif, l'égalité de droit entre ses détenteurs ne supprime pas l'inégalité de leurs aptitudes. L'exercice de l'autorité substitue à la similitude de leur titre une hiérarchie de fait, où chacun prend rang d'après son influence. Même aux sommets, la majorité de ceux qui commandent est faite, par nature, pour obéir, et subit l'ascendant d'une minorité ou d'un seul.

Auxquels allait appartenir la direction ? Et parmi ces hommes que nos malheurs jetaient au pouvoir comme le naufrage jette à l'écueil, y avait-il un de ces êtres exceptionnels, créés, en dépit de l'éducation première, de l'inexpérience, de l'obscurité antérieure, pour une grande œuvre, révélés à eux-mêmes et aux autres par la tempête, et capables de trouver au fond même des infortunes le secret de les réparer ?

Le premier par l'âge, Crémieux, avait pour principal mérite la facilité de sa parole, et cette parole était un bavardage spirituel et intarissable. Il avait tant discoursu qu'il lui était resté dans une longue vie peu de temps pour penser, et il avait, causant toujours, atteint la vieillesse sans parvenir à la gravité. Le seul sentiment profond de sa nature était son attachement à sa race : Juif, il était dévoué à l'influence des Juifs, parmi lesquels il ne s'oubliait pas. Il était reconnaissant à la première république de les avoir faits citoyens, à la seconde de lui avoir apporté le pouvoir, à la troisième de le lui rendre. De ce pouvoir, il aimait surtout les apparences et les titres. Une vanité qu'expliquaient seules les longues humiliations de sa secte, la crainte de ne jamais les cacher sous assez d'honneurs, et la pensée qu'il réhabilitait une caste en élevant un homme avaient aidé son courage à se pousser très au delà de son mérite. Un soin de cacher ses manèges sous une apparence de simplicité et de patelinage, parfois l'aveu ingénu de ses convoitises, toujours un art de flotter entre les groupes, de ménager les personnes, de deviner le chemin où passe l'occasion, et de l'attendre aux carrefours où l'on est à la fois sur plusieurs routes, avaient fait ses succès. Ce tout petit homme, camard, aux paupières lourdes sur des yeux ternes, à la face glabre, aux cheveux crépus, savait séduire la fortune, en accepter tout et à toute heure, affronter les plus hauts emplois sans autre étonnement que de les avoir attendus, et sans inquiétude sur la façon dont il les occuperait. Attiré par l'éclat seul du pouvoir, il n'avait jamais songé à son poids.



Comme Crémieux, Garnier-Pagès avait déjà gouverné la France. Les acclamations qui en 1848 saluèrent son nom étaient un hommage posthume à la mémoire de son frère. Depuis, le survivant croyait qu'à son propre mérite s'était ajouté celui du mort. Il eût été l'homme d'État qu'il croyait être, si le désir, le travail et l'amour sincère du bien public suffisaient. Il portait sur son visage la solennité de grands desseins et marchait comme accablé sous le poids de sa pensée. Quand il s'en déchargeait, le poids était pour ses auditeurs, car il n'avait amassé, par un effort obstiné, que les lieux communs du bon sens ou des erreurs banales ; et il donnait l'impression que le vide peut être lourd. D'ailleurs l'estime qu'il avait de lui-même le tenait pur de toute bassesse, de toute intrigue, et, sûr que les hommes nécessaires ont leur heure, il attendait, dans la dignité de la vie, la dignité des honneurs. A la considération qu'il méritait se mêlait un peu d'ironie, l'ironie mortelle à l'influence : car les hommes obéissent parfois à ceux qui les font rire, jamais à ceux dont ils sourient. Garnier-Pagès n'avait jamais surpris ce sourire. Quand, le 4 Septembre, un nouveau caprice de l'émeute le rappela au pouvoir, il y porta la même droiture d'intention, la même confiance, la même médiocrité, certain de conduire les événemens qu'il allait voir passer, et il se fût ému, non de colère mais de pitié, si on eût contesté ses mérites de financier, d'orateur et de politique, pour le traiter de brave homme qu'il était.

Arago, plus encore que Garnier-Pagès, bénéficiait de mérites qui n'étaient pas les siens. Il devait la gloire de son nom à son père, sa fortune politique à son nom, ses idées à son parti : sa figure même, qui était noble et belle, ne semblait pas lui appartenir, tant elle rappelait celle des derniers Bourbons. Il avait à lui la bonne humeur, les allures aisées, la bienveillance aimable des heureux à qui tout advient sans peine. Il était de ceux que la démocratie aime parce qu'elle ne redoute pas leur fermeté incommode, de ceux que la camaraderie élève parce qu'ils ne portent pas ombre. Capable de suivre fidèlement ses amis dans leurs fautes ou dans leurs belles actions, incapable de prévenir les premières ni d'inspirer les secondes.

Pelletan était devenu député parce qu'il était rédacteur du *Siècle*, et le siège avait été donné moins à la puissance de l'écrivain qu'à celle du journal. Quelque chose d'âpre, de passionné, de triste dans le talent et dans l'attitude, une puissance d'imagination noire qui transformait pour lui en certitudes toutes les

mauvaises chances des entreprises impériales, avaient fait de lui comme un prophète de malheur. La chute de l'empire enlevait à ses facultés leur emploi. Son vrai et rare mérite fut de ne pas s'en découvrir de nouvelles, de ne pas s'enfler, de ne pas croire qu'une intelligence ouverte, une existence respectable, un long attachement à la république, fussent pour le destiner aux grands rôles. Il ne songeait qu'à rendre des services modestes avec simplicité.

Glais-Bizoin avait fait sa réputation dans le métier de plaisant, qu'on prétend fort difficile. Glais-Bizoin l'avait simplifié; son art était d'interrompre, et, quoi qu'il hasardât, excitait le rire. Quand le comique n'était pas dans l'interruption, il était dans l'interrupteur, dans ce petit homme décharné, aux os saillans sous la peau jaune et ridée, à la malice enfouie en de petits yeux perçans et fiévreux, et, pour tout dire, aux airs de vieux singe qui, même quand il ne joue pas de méchans tours, semble les méditer. Il valait mieux que sa figure. Il ne manquait pas de bon sens, mêlé de bizarreries; il avait de l'énergie, mais par accès et saccades; de la ténacité, surtout quand il se trompait; et dans le zèle qu'il apportait aux petites choses, il oubliait les grandes. D'ailleurs cet homme qui se moquait de tout avait le tort de se prendre au sérieux. Celui qui avait joué le rôle de bouffon n'était pas fait pour celui de sauveur.

Comparé à eux, Jules Favre semblait presque un grand homme. Lui, du moins, excellait en quelque chose, était un maître de la parole, et cette parole, coulant avec l'abondance régulière d'un grand fleuve, avait plus que toute autre soulevé sur ses ondes et entraîné contre l'empire l'opinion publique. Il apportait au gouvernement, du patriotisme, du courage, des idées générales et certaines portions de caractère. Mais on ne se fait pas impunément d'un art l'habitude d'une vie et comme une seconde nature : en lui l'intelligence même et jusqu'aux vertus étaient oratoires. Sa raison était ouverte aux vérités qui s'expriment en nobles accens, son cœur aspirait à l'héroïsme qui se dresse en belles attitudes, trouve les cris sublimes, et accepte la mort comme la catastrophe dernière d'une tragédie immortelle. Mais, prêt à donner son sang pour la France et pour la république, il ne possédait aucune expérience, aucune divination des moyens ni des hommes qui pouvaient aider ses desseins généreux. Il eût fallu des armes et une main de fer, il n'avait que sa voix : une voix pour persuader à la Prusse la générosité et à la démagogie la sagesse ! C'était Orphée affrontant les fureurs de Thrace avec une lyre. Sentimental et

harmonieux, il allait voir se tourner contre lui son talent même : l'éclat soutenu de sa forme, le bercement de ses véhémences cadencées, la pureté académique de ses ornemens, étaient faits pour l'enceinte fermée des auditoires parlementaires. Maintenant c'était la place publique et les batailles qu'il fallait dominer du geste et de la voix. Pour les multitudes, son art était trop visible, trop raffiné, trop sûr de soi ; son verbe n'était pas assez retentissant, son action assez emportée ; il était trop rhéteur et pas assez tribun. Ainsi la puissance de parole qui venait de le porter à la première place trouvait dans cette élévation même son déclin. Il paraissait qu'il en eût le pressentiment et qu'il prit le pouvoir comme un deuil. Avec ses cheveux et sa barbe négligés et couleur de cendre, son visage sillonné de rides profondes comme des blessures, son teint meurtri par l'extravasation d'un sang bleuâtre sous la peau, ses yeux tristes et sa bouche douloureuse, il s'avancait vers la destinée comme ces pleureurs antiques, habiles à donner à la mort de belles plaintes, impuissans à rappeler la vie.

Ernest Picard formait avec lui un contraste physique non moins que moral. Court et rond, avec une tête d'ange bouffi sur un corps de Silène, il avait la joyeuseté habituelle aux gens gras et ne gardait d'aigu que la langue. Sa malice, qui était surtout un don de discerner sous toutes ses formes le ridicule, le tenait instinctivement éloigné de tout ce qui était hasardeux, démesuré, chimérique, l'attachait aux opinions moyennes et sûres, et il était, chose rare, conduit au bon sens par l'esprit. Dans des temps ordinaires, il eût rendu des services. En tout temps, deux défauts étaient faits pour diminuer son influence : il n'aimait pas le travail, et surtout il ne savait pas se livrer au labeur le plus nécessaire qu'un homme d'État ait à accomplir sur son parti et sur lui-même, admettre ou changer les opinions des autres. Dès que son avis n'était pas accepté, cet homme gai, comme atteint d'une blessure secrète, devenait boudeur et, s'isolant sans se rendre ni combattre, laissait aux idées et aux hommes qu'il désapprouvait la place libre. Surtout ses qualités n'étaient pas celles de l'heure où il prenait les affaires : il allait paraître sceptique parce qu'il n'était pas aveugle, il ne comprenait que le courage raisonnable au moment où régnait la folie de l'espérance.

Jules Simon, hors de pair par l'énergie facile et continue du travail, la multitude des connaissances, toutes les dimensions de l'esprit, et l'universalité de l'intérêt qu'il portait aux choses humaines, déconcertait par l'extrême abondance et comme par le

conflit de ses dons. D'une part son esprit avait sur celui de ses collègues une supériorité non seulement d'étendue mais d'essence. Tandis que le leur bornait son étude à ce « milieu des choses », dont parle Pascal, le sien avait besoin d'atteindre les extrémités. Eux, politiques de profession et de nature, satisfaisaient leurs activités par la vie de parti, leurs curiosités par l'examen des questions que le hasard des événements amenait devant eux, s'intéressaient aux circonstances et aux idées à proportion qu'elles pouvaient agir sur l'opinion publique, et chacun d'ordinaire bornait son étude à celles qu'il espérait exploiter avec succès. Lui, ne faisait pas de choix entre elles, se donnait à toutes, se soumettait les plus dissemblables, se jouait dans les chiffres, les tarifs, les détails les plus minutieux, comme dans les généralisations les plus vastes ; épris de ses causes non à proportion qu'il les savait retentissantes, mais à proportion qu'il les jugeait utiles ; résigné, ce qui est l'héroïsme de l'orateur, à paraître ennuyeux pourvu qu'il instruisit. Ce n'était pas assez pour lui d'accomplir ainsi la tâche quotidienne que lui préparaient les circonstances, il les voulait prévoir de loin. A un moment où ses compagnons, absorbés par la lutte pour le pouvoir, ne songeaient pas à la question sociale, lui avait examiné le sort des prolétaires, appelé la pitié sur l'excès de leurs maux, compris que la souveraineté électorale offre un vain luxe à l'homme tombé sous l'esclavage de la misère, et que, dans une démocratie, le plus pressant intérêt n'est pas la liberté politique, mais la justice sociale. Il savait les droits de l'une et de l'autre parce qu'il avait des certitudes sur la nature de l'homme et le but de l'humanité : sans souci des colères contraires qu'il soulevait, il s'était déclaré étranger à tout culte, hostile même au catholicisme, mais il avait confessé sa religion naturelle, sa croyance à Dieu et à l'immortalité de l'âme. Tout cela était d'un homme indépendant, désintéressé et surtout soucieux de rester d'accord avec soi-même.

D'autre part apparaissaient en lui une vigilance constante à ne pas pousser ses audaces assez loin pour en devenir victime, un soin d'attacher à ses idées les plus personnelles quelque cocarde populaire, une habileté sans seconde à ménager ses influences, et souvent une coquetterie inquiétante à ne pas fausser compagnie aux hommes et aux mots qui étaient en contradiction avec ses principes. On se sentait surpris devant ce penseur qui affirmait Dieu et recevait les suffrages des athées, ce partisan de la propriété qui souriait au socialisme, ce libéral qui ne rompait pas avec les jacobins, ce républicain qui était allé en Angleterre étudier avec le Comte de Paris la situation des classes laborieuses.

Beaucoup, ne voyant dans cette conduite qu'une immense entreprise de popularité, supposaient que Simon affectait des doctrines acceptées dans des partis différens, pour étendre sa clientèle. Les sots croient volontiers qu'un homme supérieur n'est dupe de rien, pas même de ses principes, et en celui-ci la personne physique était comme un faux témoin de la personne morale. Les modulations, les chevrote mens, les artifices d'une voix qu'il avait dû conquérir sur la nature, les expansions caressantes d'une grâce un peu féline, l'extrême finesse du regard qui exprimait à la fois toutes les diversités d'une même pensée ou d'un même sentiment, la mobilité du visage et des attitudes au gré de chaque impression, prêtaient aux observateurs peu attentifs autant d'apparences pour croire que Jules Simon se donnait en grand artiste la comédie de la vie.

Le juger ainsi était le méconnaître. Le désir légitime d'étendre son influence, une sensibilité de femme qui lui rendait douloureux de contredire et nécessaire d'être aimé, une ingéniosité d'esprit qui trouvait les synthèses ou tout au moins les parties neutres des doctrines adverses, une fécondité de ressources qui lui ouvrait des solutions où d'autres se heurtaient à des obstacles, le disposaient à transiger, à céder, à patienter, à dissoudre les difficultés plus qu'à les vaincre, à les enlacer de sa souplesse et à les étouffer doucement. Mais cette extraordinaire ductilité de la conduite n'était à aucun degré le scepticisme de l'intelligence. Précisément parce qu'il n'avait pas construit ses idées premières en politicien mais en philosophe, elles étaient solides, et sa certitude qu'elles l'étaient le rendait plus facile aux manèges et aux petites capitulations, comme ces femmes vertueuses qui, sûres de leurs principes, ne se refusent pas aux coquetteries. Et qu'un jour arrivât où il vît directement attaqués ces principes essentiels, et où il lui faudrait choisir entre leur défense et sa popularité, il n'hésiterait pas à sacrifier ses intérêts et sa personne à l'intérêt de la France et de la vérité. C'est dire qu'il possédait la qualité maîtresse de l'homme d'État. Le pouvoir allait achever de l'instruire, lui enlever ses illusions sur les formules et sur les partis, lui montrer succédant aux abus de l'autorité, les excès de l'anarchie, et achever en lui un des hommes les plus aptes à conduire les autres. Mais au 4 Septembre, il lui restait à acquérir cette expérience, il n'était pas prêt à la donner.

Tandis qu'en Jules Simon la fermeté des principes était comme dissimulée sous la souplesse de la nature, en Jules Ferry la qualité maîtresse était l'énergie violente de la volonté. Une intelli-

gence moyenne et des talens ordinaires ne lui permettaient pas de chercher dans la politique ces satisfactions d'art qui consolent les orateurs et les écrivains d'avoir dit en vain quand ils ont bien dit. Il ne pouvait prétendre qu'aux joies de l'action. Sa parole et sa plume, massives, vulgaires, lourdes de citations, de documens, de sophismes, n'étaient pas pour lui des armes de luxe, mais les instrumens d'une profession, et peu lui importait leur forme, leur grossièreté, leurs souillures, pourvu qu'ils fissent leur ouvrage, c'est-à-dire creussent une empreinte dans les faits. Il ne servait pas seulement son dessein à la tribune ou par des écrits : partout où il y avait des initiatives à prendre, des projets à poursuivre, des nouvelles à donner ou à recueillir, il était présent, sans cesse en quête de ses amis pour les maintenir fidèles, des incertains pour les gagner, des adversaires pour les combattre. Pénétrant où il n'était pas attendu, revenant où il n'était pas désiré, à l'épreuve des froideurs et des rebuffades, dépourvu de tous les scrupules qui arrêtent ou retardent, il savait qu'où l'on ne réussit pas à convaincre, il reste à lasser, et que la plus grande puissance de ce monde est peut-être l'importunité persévérante. D'ailleurs prêt à courir le premier les risques des partis où il prétendait entraîner les autres, il aimait le combat jusqu'à en aimer le péril ; et le péril fût-il de ceux où la chair est menacée et la vie en jeu, il était homme à payer bravement de sa personne. Il avait donc à un degré rare l'un des dons les plus nécessaires en tout temps, plus nécessaires encore en 1870.

Mais ici il faut constater une fois de plus combien de raisons contraires et de lacunes différentes peuvent rendre des hommes inutiles à leur pays. Ferry n'avait, pour conduire son activité brutale, qu'une volonté sans principes. Son intelligence, que sollicitaient uniquement l'utile et les réalités immédiates, avait trouvé dans les doctrines positivistes un refuge contre les hypothèses immatérielles, trop lointaines pour sa curiosité. Et son incapacité de croire à l'invisible l'avait plus que personne rendu inapte à se former des doctrines en politique. Celle-ci n'avait pour lui qu'une réalité, le pouvoir. C'est à la possession du pouvoir qu'il marchait avec la vigueur d'un instinct. Il ne s'interrogeait pas lui-même pour savoir ce qui était bon et juste, et se mettre au service de la meilleure cause. Il ne regardait que hors de lui les faits, les circonstances, les forces, pour employer tout à son plus grand et immédiat avantage. Il était allé à la démocratie parce qu'il avait reconnu en elle une puissance, et il la servait pour être porté par elle. Il se défiait des principes comme les gens pieux des scrupules : il estimait qu'ils troublent la

liberté de l'esprit et embarrassent celle de la conduite. Obligé de se servir des idées, puisqu'elles sont le plus puissant moyen d'agir sur les hommes, il s'approvisionnait de celles qui avaient cours, comme d'une monnaie nécessaire pour acquérir l'influence, et en les émettant, il n'avait pas plus d'attache à elles qu'un acheteur n'a de fidélité aux souverains dont l'effigie est gravée sur ses pièces.

Par suite, loin que son énergie fût capable de donner une direction à la politique, et de mettre sur le gouvernail la main tenace et inflexible d'un grand volontaire, il avait pour unique dessein de mettre sa vigueur au service des passions régnantes. Cet homme de volonté, abandonnant au hasard des circonstances et de la foule ce qu'il devait vouloir, condamnait sa vie aux contradictions. Il avait commencé sa renommée en combattant dans une brochure, dont le titre eut du succès (1), le régime d'exception imposé à Paris. Pour obtenir son siège législatif, il s'était dit partisan d'un « État faible », et de libertés absolues pour les citoyens. Il allait commencer ses métamorphoses en devenant le successeur de M. Haussmann à ces fonctions qu'il venait la veille de dénoncer au ridicule et de déclarer funestes ; flatter la démagogie parisienne jusqu'aux heures où, assiégé dans l'Hôtel de ville, il déploierait contre elle un courage subit et éclatant ; après la paix et la Commune, funestes au parti révolutionnaire, devenir le lieutenant de M. Thiers et de la république sage, en attendant que revenu aux affaires au lendemain du 16 Mai, il s'associât avec obstination à toute la violence des haines antireligieuses et par son plus grand acte, ses lois d'enseignement, prétendit accroître jusqu'au monopole les droits de l'État. Enfin lorsque après avoir commis ce mal pour asseoir définitivement son influence sur le parti avancé, il devint, par un mystère de punition et de justice, l'horreur de la faction révolutionnaire, il rêva de tourner au profit de son ambition le désenchantement des modérés, et se présenta comme le champion de l'ordre, sans comprendre que son passé avait élevé entre les hommes d'ordre et lui d'immatérielles, mais infranchissables barrières. Et c'est alors que, tout le cercle de ses contradictions étant parcouru, et leur leçon étant complète, sa vie s'acheva. Il était au 4 septembre l'homme qu'il devait rester jusqu'au bout. Il allait rendre stériles pour l'État des qualités précieuses, et comme amoindrir l'importance de la plus noble, sa vaillance, par la médiocrité des causes auxquelles il se donnait. Sa force n'était ni dans sa pensée, ni dans sa conscience, elle n'était que dans son

(1) « Les Comptes fantastiques d'Haussmann. »

tempérament. Prodiges de toutes ses énergies à son parti du jour, et n'ayant de fidélité constante qu'à lui-même, Ferry, avec un cœur de soldat, un cerveau de sceptique, et malgré quelques parties subalternes de l'homme d'État, n'était qu'un type achevé de politicien.

Dans chacune de nos révolutions, quelques aristocrates se sont faits peuple, ont gardé dans ce changement de parti la marque de leur origine, et c'est peut-être la forme la plus raffinée de l'aristocratie que le dédain des choses et le mépris des hommes. Rochefort la représentait dans le gouvernement du 4 Septembre. Il n'avait appris des affaires publiques que ce qu'il fallait pour les railler, et il aurait cru déroger s'il se fût appliqué sérieusement à les conduire. Il avait commencé en pur sceptique son cours d'irrespect contre l'empire : les repréailles qui l'avaient atteint l'avaient fait pamphlétaire, et la violence de ses ripostes prouvait surtout qu'il ne pardonnait pas les attaques à sa personne. On le crut uniquement voué aux griefs de la liberté. Pour avoir poursuivi sa vengeance et étendu sa réputation, il obtint la gratitude publique. Député, chef de faction, membre du gouvernement, il s'était laissé emporter par cette popularité qui offrait à ses délicatesses de curieux des émotions nouvelles, et il trouvait dans l'enthousiasme même soulevé par sa personne le sujet le plus original d'ironie.

Il n'y avait pas d'ailleurs à s'y méprendre : il était une puissance et dans son plein développement, une puissance plus grande que la conviction, le savoir, l'éloquence et la vertu. Ceux qui possèdent ces autres mérites ou s'en piquent, ont sur le public des prises restreintes : il faut, pour subir leur ascendant, des hommes capables de juger les hommes ou les idées ; et, même chez un peuple amoureux de la parole, les beautés graves de l'art ne sont pas accessibles à tous. Tous sont accessibles au rire et intelligens des sarcasmes et des injures. Contre l'empire, Rochefort avait accumulé mieux que les indignations ou des preuves, il l'avait submergé sous les moqueries. L'esprit est encore ce qui divise le moins les hommes, et comme Rochefort prodiguait tout ensemble le plus fin et le plus gros, il n'y avait personne qui n'eût aperçu, grâce à lui, la face plaisante et les laideurs scélérates des majestés humaines. Car son originalité était de répandre la haine par le rire. Le sien n'était pas celui qui désarme, mais celui qui rend cruel : il jetait son sel sur les plaies vives, il rendait méprisable tout ce qu'il bafouait, avilissait par des traits toujours nouveaux la caricature toujours ressemblante de ses



victimes, et n'était sans talent que pour louer et respecter.

Toute sa puissance était donc de destruction. La place qu'il venait d'accepter à l'Hôtel de ville ne lui permettait pas d'écrire, moins encore de juger, moins encore de railler, et suspendait sa force. Il ne la reprendrait que si, las de ce silence, tenté par la provocation de fautes qui prêteraient à sa verve, jaloux de rajeunir son influence, il reprenait la liberté. Et le jour où il redeviendrait une force, cette force serait pour le gouvernement un danger.

Gambetta, le plus jeune de tous, semblait être le Benjamin de la fortune. Elle lui avait prodigué les dons, fourni les occasions, il était de ceux que, même avant les preuves de leur mérite, annonce un renom de supériorité et comme un pressentiment de succès. Une plaidoirie politique avait suffi en 1869 pour le révéler à la France et le porter à la Chambre.

Sa parole ne ressemblait à aucune autre. Beaucoup avaient plus d'ordre, de logique, de clarté, de correction et de mesure, personne autant de spontanéité et de jaillissement. Les autres méditaient, lisaient ou déclamaient leur éloquence, lui vivait la sienne. Elle n'était pas une œuvre d'art, mais une force de nature, précipitait sa puissance comme un torrent son cours, entraînait dans sa masse et son mouvement l'auditoire avec l'orateur, belle contre toutes les règles, et incapable d'être imitée, précisément parce qu'elle n'était pas elle-même l'imitation de modèles antérieurs, mais le triomphe des dons les plus personnels, et surtout les plus innés, la puissance de la voix, la vigueur de l'action, la sympathie et l'autorité de l'homme.

Car cette maîtrise n'était pas seulement en l'orateur, mais en tout l'homme. Il ne semblait pas moins fait pour dominer un conseil que la tribune, et manier les individus que les assemblées. Une extrême promptitude d'intelligence, et, à peine apprise la moitié des choses, l'intuition du reste ; le talent de discerner les difficultés, l'art d'en suivre tantôt le siège méthodique et tantôt de les emporter d'assaut ; et, quoi qu'il résolût, un fond de confiance contagieuse, étaient ses qualités maîtresses de gouvernement. Dans ses rapports avec les hommes, toutes les apparences de la simplicité, de la confiance et de la bonté ; quand il voulait plaire et attacher, toutes les séductions de l'abandon et des caresses utiles ; quand il voulait être craint, tous les emportemens de la colère agitée et violente ; pour ceux qui s'engageaient dans sa fortune et lui étaient fidèles, la sollicitude, la partialité, la générosité d'un bon maître, mais les exigences d'un maître ; avec ses com-

pagnons, une gâté naturelle et irrésistible, au tour imprévu, aux images originales, une verve copieuse et souvent grasse, et la prodigalité de toutes ses ressources en des entretiens où les pensées sérieuses, les jeux de mots, les reparties étincelantes, les considérations profondes et des éclairs subits d'éloquence se succédaient, dans un merveilleux désordre, et laissaient une inoubliable impression de vie et de puissance. Quoi qu'il fit, en effet, il s'imposait. Non qu'il payât de mine, replet, haut en couleur, borgne, la tête enfoncée dans les épaules, et les membres attachés trop court à un corps trop gras. Mais sa façon de rejeter en arrière cette tête, l'autorité du geste, la flamme qui semblait jaillir plus intense de son œil unique, transfiguraient l'homme : caresses, prières même venant de lui semblaient descendre de haut, et il y avait de l'autorité jusque dans son rire. Il possédait la force supérieure à la démonstration ; devant lui les volontés pliaient, même quand les intelligences n'étaient pas conquises, et il paraissait naturel aux autres d'obéir, comme à lui de commander.

Dans cette domination, tout n'était pas primauté légitime. Son éloquence roulait dans sa sonorité le mauvais goût, les lieux communs et les sophismes, pêle-mêle avec les idées justes et fortes, et le torrent était plus gonflé par la boue des orages que par la pureté des sources ; dans son assurance, il y avait de la présomption ; sous l'éclat de son personnage se trahissaient des pauvretés d'éducation et des grossièretés de goûts, et l'on avait droit de se demander parfois si la démocratie avait trouvé en lui son homme d'État ou son commis voyageur. De plus, ce qu'il laissait voir n'était pas lui tout entier. Cet être, convaincu jusqu'à la passion, spontané jusqu'à l'emportement, sincère jusqu'à l'imprudence, se doublait d'un politique habile à combiner de loin ses plans, à les poursuivre en dissimulant. Cette chaleur de tempérament était au service d'une intelligence froide : même quand il paraissait tout élan, ses élans pouvaient être tout calcul, il était capable de jouer comme en un rôle les émotions qui semblaient le dominer, et d'employer même ses fausses confidences et ses effusions publiques à mieux cacher ses desseins. Le sang génois qu'il tenait de son père lui avait peut-être transmis cette aptitude à la dissimulation, à la feinte, aux manèges occultes. Mais elle était insoupçonnée en cet homme si bruyant qu'il paraissait tout dire. Le Gascon cachait l'Italien. Pour ses défauts apparens, les vulgarités d'une nature d'ailleurs si riche, ils servaient même à son influence. Ils étaient comme des airs de famille entre lui et la multitude, ils diminuaient entre eux la distance, ils garantissaient au suffrage universel l'origine populaire de son élu.

Et la révolution de 1870 éclatait à l'heure opportune pour porter à son apogée le destin de cet homme. Tandis que les moins insuffisans de ses collègues perdaient avec le parlement le théâtre naturel de leurs aptitudes, apportaient à la révolution des qualités trop délicates pour être goûtées de la foule, n'avaient pas encore achevé la formation de leur mérite, ou étaient déjà sur leur déclin, Gambetta se trouvait élevé aux affaires dans la jeunesse d'une réputation déjà faite. La révolution le transportait hors de l'édifice où son éloquence, vue de trop près, s'adressant à trop peu d'hommes et trop cultivés, eût paru démesurée et se fût elle-même sentie à l'étroit. La révolution lui donnait la place publique pour laquelle sa voix était prête et la foule, c'est-à-dire l'auditoire qu'il était fait pour séduire et qui était fait pour l'inspirer.

Quelle république allait-il servir ? Par ses dons les plus hauts, il aspirait à un gouvernement de liberté et de justice, car aux sommets de l'intelligence est assise la générosité : c'est elle qui répand sur l'éloquence les plus grandes inspirations, et le sentiment de l'art suffirait à attacher un grand orateur à une politique de principes. Mais Gambetta ne tenait à ces principes que par la rhétorique, et, comme sa philosophie n'était que doute, ses nobles instincts flottaient sur ses incertitudes. Conscient de sa force et pressé de l'exercer, il avait mêlé à ses revendications en faveur de l'indépendance publique plus d'un sophisme de parti et de dictature. Ses amitiés n'étaient pas plus décisives que ses paroles. Ses attractions de goût étaient pour les partisans d'un régime sage, et ses liens politiques avec les chefs du parti jacobin. L'incertitude sur ses desseins achevait d'attacher à lui les républicains de toute école. Chacun prétendant le mieux connaître, les libéraux lui pardonnaient ses déclarations violentes comme la tactique d'une guerre, maintenant finie, contre l'empire; les jacobins comptaient sur l'engrenage du pouvoir, des difficultés et des oppositions, pour porter cet homme autoritaire et plein de soi vers la dictature. La France regardait ce jeune Hercule arrêté à l'embranchement des deux chemins. Quelque voie qu'il choisit, il entraînerait sur ses pas une grande partie de la nation. Car elle espérait et croyait en ce nouveau venu : elle espérait et croyait par cette raison qui souvent précède les autres et supplée à toutes les autres, elle aimait. Et la révolution avait célébré les fiançailles de la multitude et d'un tribun.

Un autre pourtant possédait à lui seul plus de prestige que Gambetta et tous ses collègues ensemble : c'était le général Tro-

chu. Il ne devait pas son autorité aux mêmes causes et tirait de ce contraste même sa plus grande force.

Eux étaient surtout des hommes de bruit : la plupart n'avaient rempli leur vie que de paroles ; ces réputations vides d'actes sonnaient creux, et l'enthousiasme de parti ne pouvait nier combien l'éloquence était vaine en face des multitudes silencieuses et armées de l'envahisseur. Trochu représentait une supériorité dans une profession où l'on s'élève par des actes : ils assuraient à son mérite les apparences solides et l'air de sérieux que l'art d'assembler les mots ne saurait donner. Le mérite qui était le sien se trouvait être à cette heure le plus nécessaire à la France : c'est d'une épée qu'elle avait besoin. Grâce à son opposition à l'Empire et à son attachement aux réformes militaires, il s'était fait pardonner par les républicains d'être général. Sur la conduite de la guerre, il était en situation d'imposer ses avis. Au nom de sa compétence, il pouvait même imposer la politique intérieure qu'il jugerait la plus efficace pour la défense de la patrie.

Cette primauté s'offrait à l'homme le plus en situation de l'exercer impartialement pour le bien public. Il n'était pas député de Paris, il était libre de subordonner les intérêts de la capitale à ceux de la France. Il n'était la créature d'aucune faction républicaine et pouvait être entre tous un arbitre. Il n'était même pas, plus que la France, républicain de la veille : comme elle il avait redouté de revoir, sous le nom de république, un régime qui, au lieu de représenter la nation, prétendit la transformer, et gouvernait pour une minorité avide et sectaire, ses vœux avaient toujours été pour un régime de liberté réglée. Il se trouvait donc, dans un gouvernement de parti, le représentant véritable de la nation. Et l'indépendance qui était dans sa situation était aussi dans sa nature.

La guerre n'apprend pas seulement aux hommes vraiment hommes une science de la mort, mais une science de la vie. La perpétuelle menace que la mort mêle à l'avenir du soldat, les blessures par lesquelles elle l'effleure et le marque, les longues insomnies dans les nuits d'hôpital où elle parle, les soudaines destructions sur les champs de bataille où elle triomphe, la durée aussi fragile et l'anéantissement aussi subit des renommées militaires, la nuit plus cruelle et sans lendemain où disparaissent les blessés de la fortune, les chefs malheureux, tout évoque la pensée et trempe le caractère. Une collaboration à toutes nos guerres, une familiarité avec les plus illustres de nos généraux (1), la vision, aux camps et à la cour, de ce qu'il y a d'in-

(1) Bugeaud, Saint-Arnaud, Pélessier, auprès desquels il avai servi.

trigue dans les récompenses et de hasards dans la gloire, avaient complété pour Trochu ces leçons de sagesse. Elles avaient mûri en sa gravité une nature pensive et sérieuse, donné toute son étendue à une intelligence philosophique, fortifié dans l'homme les croyances d'une jeunesse chrétienne, accoutumé cet homme à prendre la vraie mesure du temps et du monde, à tout considérer à la clarté d'une autre existence, à se faire son juge.

Si cette philosophie ne le rendait insensible ni au pouvoir, ni à la popularité, il les aimait autrement que la plupart. Le pouvoir ne lui semblait digne d'être souhaité que comme le moyen le plus efficace de servir les grands intérêts de l'humanité. Il enviait seulement aux favoris de la popularité le privilège de rendre désirable à la multitude ce qui lui est utile. Devenu lui-même ce favori, il ne jouissait pas de sa destinée, il l'interrogeait avec une crainte religieuse et comme on interroge un oracle : il se demandait si cet élan de la France vers sa personne était un de ces mouvemens par lesquels Dieu prépare et par lesquels les peuples pressentent quelquefois les ouvriers des grandes heures et des grandes œuvres. Montait-il par un tour de la roue que meut la Fortune aveugle ? ce don du hasard était sans valeur. N'avait-il été désigné que par l'instinct faillible d'un peuple en perdition ? sa grandeur n'était que fragilité. Le secret et glorieux espoir de son cœur était de n'être l'élu ni d'une volonté humaine, ni du hasard, mais d'une Providence qui prend ses instrumens où il lui plaît, agit non par leur mérite, mais par sa puissance, et fait leur durée par son appui.

A ces hauteurs mystiques, rien de vil, ni même de vulgaire ne survit. Trochu ne pouvait être de ceux qui, pour obtenir ou garder le pouvoir, cessent de le mériter. Certain que chaque don est un prêt fait par la Providence, chaque influence une dette envers les autres hommes, habitué à considérer dans les honneurs leurs charges, et dans toute grandeur humaine sa brièveté, il était, entre tous, capable de porter aux sommets de la puissance une âme plus haute qu'eux, de n'être ni ébloui par les succès, ni troublé par les disgrâces, et de poursuivre sa route avec le calme d'un homme certain que tout est vanité, sauf le devoir.

Ces supériorités morales étaient confusément senties par le peuple, car dans son culte pour un homme si peu semblable à ses héros ordinaires, il entraînait du respect. Mais toute l'influence du général allait dépendre de ses succès militaires. La France voulait avant tout sauver son territoire et son honneur envahis. L'homme de la victoire, quel qu'il fût, imposerait ses volontés quelles qu'elles fussent, la France ne saurait rien refuser à un

sauveur. Mais si Trochu ne remportait pas la victoire attendue, ni ses efforts, ni ses mérites, ni ses vertus ne seraient comptés pour rien ; avec lui et vaincus par ses revers de soldat, les idées sages qu'il aurait voulu servir tomberaient dans un discrédit croissant, et s'il n'était le sauveur de la France, il en devait devenir l'homme le plus impopulaire. Malheur à ceux dont on a espéré l'impossible quand ils ne le réalisent pas ! Or, cruauté dernière du destin, tant que Trochu avait eu foi au succès de plans précis, et que, pour les exécuter, des forces étaient prêtes, le pouvoir d'agir lui avait manqué : et ce pouvoir lui advenait le jour où l'achèvement des désastres prévus par lui avait détruit jusqu'à la chance de combinaisons nouvelles. Il avait résumé sa pensée militaire quand, prenant possession de la présidence, il avait dit à ses collègues : « Messieurs, nous allons tenter une héroïque folie. » Il avait prévu son propre sort quand avant de se rendre à l'Hôtel de ville, il avait dit à sa femme, compagne de ses pensées comme de sa vie : « La voie douloureuse commence pour nous. »

A qui tente une folie héroïque le premier héroïsme n'est-il pas de ne pas la juger une folie ? Aux œuvres désespérées surtout la foi n'est-elle pas nécessaire ? Pourquoi le général, ne croyant pas au succès de la défense, accepta-t-il de la diriger ? Comment, si son courage ne redoutait pas pour lui-même la voie douloureuse, sa conscience ne lui conseilla-t-elle pas de laisser à la France, sous la conduite d'un autre chef, la chance de chemins plus heureux ?

Parmi les hommes qui connaissaient la guerre et que la nation connaissait, personne à ce moment ne se leva en prophète de victoire. L'énergie pessimiste de Trochu ne fut donc pas mise en demeure de céder le commandement à une vaillance plus confiante. Mais constater ce fait n'est pas expliquer toute la résolution du général : un chef se fût-il rencontré pour promettre des revanches, Trochu ne lui aurait pas davantage cédé, et c'est surtout par crainte de laisser la place à un tel homme qu'il la prit. Le passé lui donnait le droit de croire que nul de sa profession et de son temps ne s'entendait davantage à la conduite des affaires militaires. Les circonstances étaient nombreuses, et quelques-unes mémorables, où ses idées et ses prévisions avaient heurté les préjugés communs et soulevé dans l'armée des oppositions presque unanimes. Qu'à Sébastopol il indiquât les points vulnérables de la place et déconseillât un assaut prématuré ; qu'après la guerre de 1866 il annonçât la décadence des vieilles institutions et conclût à la nécessité pour la France de prévenir, par

d'immédiates réformes dans son état militaire, de futurs désastres ; que, ces désastres survenus avec la guerre de 1870, il protestât contre l'emploi de notre dernière armée et en prédit l'anéantissement, il avait toujours été démenti par les hommes et justifié par les faits. Or il mettait sa conscience à avoir conscience même de son mérite. Il en était venu à considérer son sentiment comme une présomption de vérité, à tenir pour peu de chose le témoignage d'autrui, à ne se laisser convaincre que par lui-même, et les contradictions glissaient sur l'impassibilité de ses certitudes.

C'est de ce regard assuré qu'il pénétrait maintenant l'avenir. S'il tenait la victoire pour perdue, elle ne pouvait être raisonnablement espérée par personne ; si elle repassait à portée de nos drapeaux, il était plus qu'un autre apte à la reconnaître et à la saisir ; si cet autre croyait la surprendre par des moyens auxquels lui n'avait pas songé, ces moyens étaient mauvais. Et pourtant, habituée à considérer le miracle de nos relèvemens comme une loi de l'histoire, et la victoire comme une dette de la fortune, la vanité française prêtait l'oreille, et son humiliation même la faisait plus crédule aux flatteries qui lui annonceraient la revanche. Dans l'armée la tentation pouvait être grande pour un général de se créer, par un mot, des droits au commandement suprême, et le sort de la nation deviendrait alors l'enjeu d'une ambition téméraire. A défaut d'un soldat, nombre de politiciens à qui leur incompétence même donnerait de l'audace étaient prêts à prédire la victoire certaine du patriotisme soulevé. Rien n'était plus dangereux que la vaine espérance. Non seulement les opérations imprudentes qu'elle inspirerait vouaient les restes de nos forces militaires à un écrasement plus prompt et plus inutile, mais, la foi au succès faisant plus affreuse la surprise des désastres, il était à craindre que dans la France l'âme fût désarmée même avant le bras, et que par la déroute des énergies tout fût perdu, même l'honneur.

Trochu, en acceptant le pouvoir, voulut sauver de ces chimères dévorantes le courage qu'il saurait employer à une œuvre raisonnable et efficace. Car, selon lui, la certitude de l'insuccès n'enlevait rien à la nécessité de la résistance. La promptitude, l'étendue et la facilité de nos défaites étaient autant d'apparences que notre race avait déchu ; si elle acceptait, aussitôt résignée, ses revers, la preuve serait achevée. C'est cette déchéance qu'il restait à écarter de nous. La persévérance avec laquelle la victoire serait disputée, même sans espoir, au plus fort, allait devenir la mesure des énergies qui restaient à notre race, et plus les moyens maté-

riels nous manquaient pour continuer la lutte, plus la vigueur morale qui nous maintiendrait debout et insoumis contre nos malheurs s'imposerait à l'attention et au respect du monde. C'est cette puissance immatérielle du prestige et de l'honneur, acquise et étendue, avec le territoire national, par les vertus et le sang de nos pères, qui, même dans la mutilation du sol, pouvait rester intacte. Elle resterait telle si, par la ténacité, la vigueur et la durée de son effort, même infructueux, la France donnait au monde l'impression qu'elle succombait, non sous l'affaiblissement, mais sous le mauvais emploi de ses forces, et que, par suite, sa défaite n'ouvrait pas une ère, mais datait un accident passager dans son histoire. Et cette puissance morale travaillerait à rétablir tôt ou tard l'unité de notre territoire, soit que l'Allemagne, par l'habile modération de la paix, ménageât un adversaire dont elle aurait reconnu la vitalité, soit que, si elle prétendait se garantir par l'excès même de ses prises contre nos revendications futures, la précarité de l'ordre fondé sur cette violence apparût aux autres peuples, les entraînant les uns après les autres aux alliances et aux armemens qui naissent toujours des situations instables, et, faisant de tous les victimes de l'iniquité commise par un seul, préparât le jour où, pour se rendre le repos à eux-mêmes, ils feraient restituer à la France son bien.

Il s'agissait donc d'étendre sur la patrie déjà abattue l'œuvre de ruine et de mort, sans illusion sur la vertu immédiate de ces épreuves, il s'agissait de souffrir avec la claire perspective de ne pas vaincre; il s'agissait de sacrifier la génération présente à l'avenir. Pour diriger une telle lutte, il fallait un chef. Il fallait que ce chef imposât silence à toute déclamation et à toute jactance; qu'au lieu de verser le courage comme une ivresse, avec des illusions, il l'inspirât calme et grave, comme un acte de raison prévoyante; qu'il préparât chacun de ses efforts comme s'il en espérait le succès, qu'il les renouvelât comme si les échecs étaient naturels; qu'il prodiguât les ressources et les hommes sans s'attendrir à la plainte du pays, et les ménageât seulement pour s'en servir avec plus d'efficacité; qu'il se résignât à paraître inerte aux agités, timide aux téméraires, obstiné aux timides, cruel aux amis secrets de la paix; que, toujours le même dans une situation empirée chaque jour, il dominât d'une volonté inflexible le murmure croissant des lassitudes, des impatiences, des colères, peut-être le tumulte des séditions, peut-être les périls d'attentats contre sa personne; qu'il durât pour faire durer la défense; qu'il épuisât avant de la finir toute la vigueur des soldats, tout le pain des sièges, tout le prestige de son nom;



que, portant le fardeau de toutes les épreuves ordonnées par lui, de tous les échecs subis par ses ordres, il attendit pour toute récompense l'accusation d'incapacité, et que, dans ce désenchantement furieux, puis dans le délaissement définitif, il lui suffit de n'être pas condamné par son propre cœur, et d'avoir servi sa patrie. Trochu crut être ce chef : voilà pourquoi il accepta le pouvoir.

Dans cette détermination Trochu apparaissait tout entier. Elle montrait unis en un homme à un degré rare l'orgueil par lequel il se préfère et le dévouement par lequel il se sacrifie. Telle était en effet l'originalité maîtresse de ce caractère. L'orgueil d'ordinaire est égoïsme ; non aboli, mais transformé par la conscience, il devenait ici généreux. L'orgueil d'ordinaire est illusion : bien que Trochu pensât si hautement de lui-même, il exagérait peu sur son mérite. Mais si peu que sa confiance légitime s'enflât d'infatuation, sa fierté en sa suprématie intellectuelle laissait peu de chance de reconnaître ses erreurs et de réparer ses fautes. Il n'allait éviter ni les unes, ni les autres. Du moins il ne s'abusait pas dans sa fierté sur sa valeur morale, il ne se trompait pas quand il se croyait le chef le mieux fait pour gouverner la mauvaise fortune. Car nul pour persévérer dans le devoir n'avait moins besoin d'espérance.

ÉTIENNE LAMY.

---

# ANGÈLE DE BLINDES

---

## I

Le soleil chauffait dur, vers trois heures, un jour de juin 1869, dans la rue principale du grand village de Saint-Gerbold, situé sur la côte du Calvados, à proximité de quelques stations de bains qui commençaient alors à être fréquentées. Cette rue ou route descendait vers la mer, de l'église et du gros du bourg, Saint-Gerbold-le-Vieux, jusqu'à un groupe d'habitations formé par une auberge et quelques maisons neuves bordant la plage, Saint-Gerbold-le-Jeune. Lorsque l'abbé Pernat sortit de son presbytère, son regard habituellement sévère se fixa avec une expression d'inquiétude sur le long ruban de route blanche et brûlante déroulé devant lui. Ce n'était ni la chaleur, ni la poussière qui le préoccupaient : robuste et grand, n'ayant pas encore la cinquantaine, l'abbé, dont le profil rappelait un peu celui de Bossuet et qui, — c'était sa seule faiblesse, — ne détestait pas qu'on le lui dit, l'abbé Pernat n'était pas homme à s'alarmer d'une si légère incommodité. Il eût encore mieux aimé parcourir en plein soleil les deux kilomètres qui le séparaient de la plage que d'avoir à s'arrêter à une soixantaine de pas chez M<sup>me</sup> Bonnessy. Arrivé devant la grille du petit château, il sonna doucement, comme quelqu'un qui ne serait pas fâché de n'être pas entendu. Mais la servante, de la fenêtre de la cuisine, l'avait reconnu ; elle dégringola les marches du seuil et courut lui ouvrir avec une précipitation que l'abbé trouva d'une obséquiosité fâcheuse ; il fut même choqué, lui qui d'ordinaire ne prêtait nulle attention à ces choses, du déhanche-

ment disgracieux de cette fille quand elle courait, et lorsque, l'ayant introduit au salon, elle se mit en devoir de repousser les volets, il l'arrêta, se fâcha presque, et prétendit qu'elle voulait le faire périr de chaleur. A la vérité, le demi-jour convenait mieux à son embarras; non qu'il redoutât plus que de raison M<sup>me</sup> Bonnessy, une de ses meilleures paroissiennes, mais à cause de la mission délicate qu'il venait remplir auprès d'elle.

M. Bonnessy, — car il y avait un M. Bonnessy, un peu effacé, il est vrai, — était un propriétaire du pays, vivant dans l'aisance et s'occupant d'exploiter lui-même quelques-unes de ses terres situées à la sortie du village. En réalité c'était sa femme, âgée alors de cinquante-sept ans, qui dirigeait tout dans la maison et au dehors; nature énergique et droite, mais impérieuse et dominatrice, et malgré sa grande piété, ne pouvant supporter une contradiction, ni retenir un emportement de caractère: de là venait, dans la circonstance, la juste inquiétude de l'abbé Pernat.

M<sup>me</sup> Bonnessy ne le laissa pas longtemps à ses réflexions; elle détestait faire attendre un visiteur, surtout un ecclésiastique. Elle entra au salon, droite et grande en sa robe sombre, avec son bonnet à rubans lilas sur ses cheveux gris, ses lunettes sur le nez et s'excusant déjà de son retard involontaire.

Après les complimens d'usage :

— Madame, dit le curé, je viens vous entretenir de votre fils, d'un projet qui le concerne.

— Ah! fit M<sup>me</sup> Bonnessy en relevant le nez, et d'un ton peu rassurant. Elle n'aimait pas beaucoup qu'un autre qu'elle prît l'initiative dans ses affaires.

L'abbé Pernat fit appel à tout son courage et reprit doucement :

— Monsieur Léon va souvent chez M<sup>me</sup> de Blindes?

— Oui, monsieur le curé; et après? demanda impérieusement M<sup>me</sup> Bonnessy, toujours le nez en l'air et les yeux éveillés derrière ses lunettes.

— M<sup>lle</sup> Angèle est une charmante jeune fille; elle peut plaire, elle plaît beaucoup...

— Voulez-vous dire que mon fils en est amoureux? c'est un grand malheur!

M<sup>me</sup> Bonnessy avait dit ces derniers mots en secouant la tête, sur un ton plaisant plutôt que tragique. L'abbé Pernat essaya d'en profiter :

— Un grand malheur! Pourquoi? Et depuis quand, chère madame, est-il si déplorable qu'un jeune homme soit épris d'une jolie personne qu'il peut épouser et dont il ferait une bonne bre de famille?

— Mon fils se marier à vingt-trois ans ! Jamais, monsieur, jamais, entendez-vous, je ne consentirai à pareille chose, C'est une folie !

Quand M<sup>me</sup> Bonnessy appelait son curé « monsieur » tout court, c'est que les choses tournaient mal. Léon, en effet, n'avait que vingt-trois ans. Les Bonnessy avaient perdu deux enfans, un fils au berceau, une fille de onze ans, et c'était un an après la mort de celle-ci, que Léon était venu au monde, chétif pendant son enfance, gâté à certains égards, objet de l'inquiétude perpétuelle et jalouse de sa mère.

— Voyons, madame, voyons ; vous allez trop vite. L'affaire vaut la peine qu'on en cause un moment. M<sup>lle</sup> de Blindes a quelque fortune, elle en aura davantage...

— Ainsi, monsieur le curé, aujourd'hui, ce sont les jeunes filles qui demandent les jeunes gens en mariage ?

L'abbé Pernat demeura un peu décontenancé.

— J'ai oublié de vous dire, madame, que je ne viens pas du tout poussé par M<sup>me</sup> de Blindes ; du tout ! Cela est certain, la démarche serait incorrecte.

— Et alors, de la part de qui, monsieur le curé ?

— De la part de M. Léon, qui n'a pas osé vous en parler lui-même, et qui, en effet, je le vois, avait des chances d'être mal reçu.

De toutes les choses qu'avait à dire le malheureux abbé, celle-là était la plus dure, la mieux faite pour mécontenter M<sup>me</sup> Bonnessy ; aussi s'attendait-il à une explosion contre Léon, son absence de confiance en sa mère, cette peur ridicule de lui parler à cœur ouvert, cette injuste prévention contre une tendresse éprouvée. M<sup>me</sup> Bonnessy se redressa, mais son humeur, épargnant son fils, tomba sur le curé, car c'était un des traits de son caractère, de ne rien laisser passer dans la conversation sans le relever aussitôt :

— Entendez-vous dire, monsieur, que je vous aie mal reçu ? Je ne le pense pas, mais si cela est, je vous présente mes très humbles excuses, sachant trop ce que je dois à un prêtre, surtout à mon curé...

— Bon ! bon ! vous voilà partie... Ne parlez pas si fort, je vous en prie...

Et la voix et la physionomie de M<sup>me</sup> Bonnessy démentaient en effet singulièrement l'humilité de ses paroles : cette terrible femme faisait des excuses comme on donne une leçon. Toutefois, l'abbé Pernat, puisque l'on rendait hommage à son autorité, se hâta d'en tirer profit :

— Eh bien, chère madame, fit-il d'un ton à la fois affectueux et ferme, mettez d'accord votre conduite et vos paroles en me permettant de parler. Encore une fois, M<sup>lle</sup> de Blindes n'est pas un parti qu'on méprise; je ne sais pas au juste quelle est la fortune...

— Je le sais, moi, monsieur le curé, dit M<sup>me</sup> Bonnessy, qui connaissait par le détail la situation de tous, non que l'argent en lui-même la préoccupât, mais par goût pour l'administration du ménage et par habitude rurale et bourgeoise de voir épargner, d'entendre compter autour d'elle depuis son enfance. M<sup>lle</sup> de Blindes a soixante mille francs, et, de sa mère, elle en aura au moins cent trente mille.

— On ne peut rien vous apprendre! La question d'argent n'est que secondaire; M<sup>lle</sup> de Blindes a de grandes qualités, elle est très religieuse...

— Très religieuse... monsieur le curé, vous savez mieux que moi qu'il y a religion et religion.

— Comment! s'écria l'abbé Pernat mécontent, de quel droit entrez-vous ainsi dans les consciences, et qu'entendez-vous dire? M<sup>lle</sup> de Blindes est assidue aux offices, elle remplit tous ses devoirs, elle est charitable, elle n'est pas médisante... Elle est l'exemple de la paroisse.

— Pas médisante... je comprends; je vous remercie, monsieur le curé, et je prends pour moi ce qui est pour moi... Mais votre belle jeune fille, l'exemple de la paroisse! Comme vous y allez! — Et de fait l'abbé Pernat se demanda s'il n'était pas allé un peu loin. — Était-elle aussi, monsieur le curé, l'exemple du couvent des Saints-Anges, lorsque la sœur Joséphine voulait la renvoyer à sa mère deux mois avant les vacances?

— La sœur Joséphine est très rigide, d'un caractère un peu vif; un moment d'humeur, un démêlé insignifiant sans doute; elle n'aura pas su prendre une jeune personne délicate, impressionnable... La supérieure en a jugé ainsi, puisqu'elle a terminé l'affaire en gardant au couvent M<sup>lle</sup> de Blindes.

M<sup>me</sup> Bonnessy secoua la tête.

— La sœur Joséphine n'agit pas au hasard; c'est une femme expérimentée et droite.

— Allez-vous à présent défendre les religieuses contre moi! Je vénère la sœur Joséphine; mais en vérité vous attachez de l'importance à ce qui n'en a pas. Je vous répète que M<sup>lle</sup> de Blindes est très pieuse; elle se tient fort bien, elle est musicienne et peint à l'aquarelle, elle est très jolie.

— Très jolie!...

— Enfin, c'est l'opinion de tout le monde.

— Je ne dis pas, je sais bien que je ne suis pas comme tout le monde.

— Oh ! pour cela non, chère madame ; et trop souvent vous avez raison ; mais, cette fois, vous avez tort : M<sup>lle</sup> de Blindes est certainement jolie.

— Si l'on y tient.

— Après tout, qu'avez-vous à dire contre elle ?

— Rien. Mais je maintiens mon idée : Léon n'a que vingt-trois ans, on ne marie pas un jeune homme de vingt-trois ans.

— Il est vrai que ce n'est pas l'usage dans votre monde, et peut-être n'est-ce pas ce que l'on y fait de mieux. On éviterait pour la moralité et pour la santé des jeunes gens bien des risques en retardant moins l'époque du mariage.

— Monsieur le curé, je ne pense pas qu'il y ait de critique à faire de la conduite de mon fils ; il a été élevé dans de bons principes et il se respecte.

— Eh ! qui vous dit le contraire ? repartit le curé, qui avait quelques raisons de croire que l'excellente dame s'exagérât un peu la vertu de son fils. Mais je pense à l'avenir, à la responsabilité que vous assumez. C'est à l'âge de M. Léon que les passions nous livrent leur plus rude assaut, et que, sous leur empire, tant de jeunes gens s'éloignent des sacremens. Croyez que je vous parle sérieusement d'une chose sérieuse, et faites attention, chère madame, qu'en ceci ce n'est pas l'intérêt de la famille de Blindes qui me guide, c'est le vôtre. Je viens au nom de M. Léon qui, par une timidité excusable, n'a pas osé vous parler lui-même le premier ; votre fils est un cœur tendre, affectueux, il est exposé à d'autant plus de dangers et d'épreuves. Vous verrez, quand vous l'entretiendrez, combien profond est déjà son amour pour cette jeune fille.

M<sup>me</sup> Bonnessy avait jusque-là écouté avec docilité les argumens du prêtre, et quelques-uns avaient été près de la toucher ; mais à ce mot d'amour, elle eut un haut-le-corps et s'écria :

— L'amour ! mais c'est abominable, monsieur le curé ; il n'y a rien de pis. L'amitié, oui, à la bonne heure ! l'estime... mais la passion !...

— L'amour dans le mariage n'est pas interdit.

— Dans le mariage ou ailleurs, ne me parlez pas de cela. Ainsi, M. Bonnessy et moi... et certainement j'aimais bien mon mari, je l'aime bien, mais on se marie pour avoir des enfans, et les premières années passées, une honnête femme...

— Soit, soit, dit le curé qui voyait venir une histoire déjà entendue plusieurs fois : mais, chère madame, je vous en prie, prenez en considération l'état du cœur de M. Léon, il aime M<sup>lle</sup> de Blindes...

— Eh bien, cela lui passera. Tenez pour certain, monsieur le curé, que je ne laisserai pas mon fils se marier, quand il n'est encore qu'un enfant, sans aucune expérience, non... dans cinq ou six ans au plus tôt. D'ici là, il aura le temps de choisir, de savoir ce qu'il fera, et croyez que si Dieu le permet, j'ouvrirai les yeux, je saurai prendre toutes les informations, toutes les précautions nécessaires, ne rien négliger pour marier Léon dans des conditions de bonheur sérieux et chrétien. Et si vous voulez bien, nous en resterons là.

L'abbé Pernat fit un geste de découragement, se leva, s'essuya le front, et voulut prendre congé. Mais M<sup>me</sup> Bonnessy l'accompagna jusqu'à la grille, et comme si le soleil cuisant, au lieu de l'accabler, ranimait son énergie, elle s'exclamait tout en marchant :

— Aimer, à son âge ! quelles billevesées ! Allons donc, vous, monsieur le curé, prendre cela au sérieux ! Est-ce possible ? C'est du romanesque, des sottises...

Mais le curé, fatigué, se borna à lui dire en la quittant :

— Du moins, je vous en prie, parlez avec ménagement à M. Léon ; ne le désespérez pas trop complètement, d'une manière trop brusque.

— Soyez tranquille, monsieur le curé ; je l'aime trop pour ne pas prendre sur moi... J'aurai de la peine, mais enfin... Léon comprendra... je le raisonnerai.

Le raisonner ! la belle affaire, pensait l'abbé Pernat en s'éloignant, lorsqu'il aperçut M. Bonnessy qui venait du côté du presbytère et dont il ne pouvait éviter la rencontre. M. Bonnessy, plutôt petit et gros, âgé de soixante-huit ans, ne payait pas de mine au premier abord, avec sa lèvre inférieure épaisse et un peu tombante ; mais l'œil gris, abrité sous un épais sourcil, ne manquait pas de finesse ; et quand la physionomie s'animait, elle prenait une expression de réelle bonté. L'abbé, du reste, l'aimait beaucoup, et ils avaient souvent de longs entretiens paisibles dans leurs jardins, surtout dans celui du presbytère, où, loin de sa femme, M. Bonnessy, sans l'avouer, se sentait plus libre. En quelques mots, l'abbé Pernat mit son vieil ami au courant de ce qui se passait : il fut un peu surpris de le trouver presque aussi hostile que M<sup>me</sup> Bonnessy, il est vrai par des considérations un peu différentes. M. Bonnessy reconnaissait volontiers que marier Léon de bonne heure offrait, à côté d'inconvénients sérieux, de

sérieux avantages ; il déclarait M<sup>lle</sup> de Blindes vraiment jolie, mais il rappela avec insistance comment, il y avait quatre ou cinq ans, elle avait failli être renvoyée des Saints-Anges, sans que la cause en eût été, depuis, jamais tirée au clair. Il ajoutait que la fortune de la famille de Blindes était en partie en argent chez des banquiers ou en valeurs de Bourse, et peut-être moins solide qu'on ne le croyait ; enfin, comme l'abbé l'avait bien prévu, M. Bonnessy s'en remettait au jugement de sa femme.

Cette histoire du couvent des Saints-Anges, dont l'abbé Pernet n'avait jamais eu qu'une très vague connaissance, dont il avait même, jusqu'alors, perdu tout souvenir, et qu'on lui servait ainsi par deux fois, finit par l'agacer. Il avait lieu d'être, et il était médiocrement satisfait du résultat de sa démarche et du succès de sa diplomatie. Il sentait bien que ce n'était là qu'un commencement, il voyait naître un avenir gros de chagrins et de complications pour la famille Bonnessy, pour Léon auquel il était fort attaché. Quand celui-ci arriva au presbytère, vers sept heures, l'abbé Pernet le reçut debout, en homme pressé, affectueusement sans doute, lui tenant les mains et lui disant de bonnes paroles, mais gêné, un peu impatient même, et lui conseillant de se soumettre, comme c'était son devoir, à la volonté éclairée de ses parens. Léon, très pâle, remercia et rentra chez lui. Là, naturellement, l'attendait une scène pénible : sa mère, après quelques phrases modérées, s'anima peu à peu, mêla les questions générales, les interrogations, les conseils, les reproches, et à travers nombre d'incidentes et de parenthèses, ne manqua pas de tomber dans une double maladresse : elle insinua les choses les plus injurieuses contre M<sup>lle</sup> de Blindes, intrigante et coquette, et traita son fils de naïf, de dupe, d'enfant qui se laissait mener par tout le monde excepté par sa mère. Léon, d'un caractère concentré, peu communicatif, en tout temps très timide devant ses parens, répondait à peine, ne desserrant ses lèvres tremblantes que pour affirmer le caractère sérieux de son amour, ou pour essayer, en faveur de M<sup>lle</sup> de Blindes, si injustement attaquée, des protestations que sa mère du reste n'écoutait pas. Enfin la tourmente s'apaisa, et M<sup>me</sup> Bonnessy, s'attendrissant, promit à son fils de le consoler, de lui donner toutes les distractions permises qu'elle pût imaginer. A ce moment, M. Bonnessy intervint et finit par où l'on aurait dû commencer, en demandant à Léon ce qui s'était passé entre M<sup>lle</sup> de Blindes et lui :

— Rien, mon père.

— Rien ? Ne lui as-tu jamais dit que tu l'aimais ?

— Elle ne pouvait pas ne pas le voir.



Le caractère évasif de cette réponse ne fut point sans frapper M. Bonnessy ; mais, lassé par une émotion d'autant plus vive que leur vie était d'ordinaire plus calme, craignant d'en trop découvrir, voyant sa femme déjà prête à reprendre la parole et à achever de tout gêner, il se persuada qu'il valait mieux en rester là pour le moment, prendre le temps de la réflexion, et que, d'ailleurs, il n'y avait pas urgence à un jour près.

Le lendemain matin, Léon, après être descendu vers Saint-Gerbold-le-Jeune, remontait à travers champs, contournait le village, arrivait à neuf heures derrière le jardin de M<sup>m</sup>e de Blindes, à une petite porte donnant sur la campagne, trouvait cette porte ouverte, et se dirigeait vers la charmille où il se savait attendu.

Les choses étaient donc bien plus avancées entre les deux jeunes gens que Léon ne l'avait laissé entendre et qu'on ne le soupçonnait dans leur entourage.

## II

Marie-Angèle de Blindes entrait dans sa vingt-troisième année. Elle était de taille moyenne, mais élancée et très mince ; plutôt brune, bien que ses cheveux châtains fussent d'une nuance assez claire vers les tempes, et sur la nuque où ils frisaient abondamment ; le teint mat et un peu doré, la peau veloutée et douce. Ce qu'elle avait de plus beau, c'étaient les yeux, très grands : de près, des yeux d'or dont l'iris était d'un brun clair, limpide et profond, et qui paraissaient à distance tout à fait noirs à cause de l'ombre où les noyaient les sourcils arqués, les longs cils, la paupière large, le cercle légèrement bleuâtre qui les bordait en dessous. Le nez droit, aminci vers le bout ; la bouche un peu forte et large, mais les lèvres d'un beau dessin, d'un rose légèrement pâle sur des dents blanches. L'attache de la joue et du cou, très rond, était jeune, presque enfantine ; mais du nez au coin de la bouche, se prononçait déjà un sillon de légères rides, qui, en affinant le bas du visage, lui donnaient une expression de fatigue et n'étaient plus de la première jeunesse. L'oreille, très jolie, n'avait jamais été percée pour recevoir une boucle ; le buste était frêle, mais sans maigreur, et les bras arrondis un peu trop duvetés ; la main nerveuse, le pied petit, la taille fine ; une démarche souple, peu de gestes, de la grâce dans les attitudes, et de toute sa personne se dégageait une ardente langueur.

Ses toilettes étaient simples et peu coûteuses, le plus souvent claires, non sans une pointe de fantaisie, mais surtout elle les portait avec distinction ; aussi la disait-on élégante, quelques-uns

coquette, et comme elle avait les cheveux frisés sur le front, les paysans la traitaient de « Parisienne », et dans la bourgeoisie, on lui trouvait « une tête d'actrice ». Le mot était de M<sup>me</sup> Esnault, la femme du notaire, et il avait fait fortune à Saint-Gerbold et dans les châteaux des environs. Du petit peuple, Angèle était très aimée : charitable, jamais blessante par étourderie ou vanité, sérieuse, aussi polie, aussi parfaitement la même avec les pauvres qu'avec les riches, elle eut dans le pays, presque aussitôt son retour de pension, une réputation de bonté délicate, une sorte de popularité qui fit tomber peu à peu, en apparence et dans leur expression trop nette, les sentimens malveillans de quelques personnes de son monde. Ce n'était pas qu'elle n'eût des amies; aucune ne se plaignait d'elle, quelques-unes, Rose de Tallencour, Marie Langelier, l'aimaient beaucoup. Les jeunes gens (ils étaient rares, il est vrai, à Saint-Gerbold) lui faisaient assidûment la cour; les pères de famille surtout ne tarissaient pas sur son compte en éloges et en témoignages d'admiration; car elle avait ce qui séduit tant la plupart des hommes à mesure qu'ils avancent dans la vie, le charme inexprimable, la grâce attirante et provocante, même involontairement, des femmes nées pour la passion, tout ce qui fait dire au peuple en son juste langage : « C'est une amoureuse. » Mais c'était là, précisément, ce qui lui aliénait les mères de famille; à part M<sup>me</sup> Langelier, la femme du médecin, les autres la voyaient avec méfiance, quelques-unes par jalousie pour leurs filles, toutes avec une antipathie bien explicable si l'on tient compte de la destinée sévère qui avait été faite à la plupart d'entre elles : les meilleures demeuraient inquiètes de ce parfum, sensuel et sentimental à la fois, qu'Angèle exhalait naturellement, comme une fleur.

La jeune fille s'était-elle aperçue de cette hostilité latente qui pouvait éclater en quelque occasion? Elle paraissait se surveiller, parlait peu, et s'étudiait à ne rien faire qui ne fût absolument correct; cependant, elle souriait volontiers, d'un sourire bref, légèrement moqueur; même, il lui arrivait, vers le soir surtout, d'avoir des accès de rire, d'un caractère nerveux, et sa physionomie, d'ordinaire un peu morne, s'animait alors fiévreusement. Mais ce qui dominait en elle, ce que personne ne lui refusait, c'était une extrême douceur; son âme était douce, comme sa voix.

Elle tenait cette qualité de sa mère, dont la bonté native s'était affermie sous la direction de l'abbé Pernat : d'après l'avis formel de cet excellent prêtre, M<sup>me</sup> de Blindes ne souffrait chez elle aucune médisance, aucun commérage, et toutes les fois que l'on

commençait en sa présence à blâmer ou plaisanter les absens, elle et sa fille y coupaient court, détournant aussitôt l'entretien, ou bien observant un silence, autant que possible sans affectation, mais, à la longue, significatif.

M<sup>me</sup> de Blindes était une Anglaise catholique, venue de bonne heure en France et courisée, pour sa fortune, par un viveur dont elle eut la folie de s'éprendre et qu'elle épousa malgré la clairvoyante opposition de ses parens. Publiquement délaissée, sans séparation judiciaire, après quatre années de mariage, quatre années d'infidélités à peine déguisées et, disait-on, de scènes parfois violentes, elle avait vécu depuis dans la tristesse, avec une grande dignité, sans se plaindre. Tout d'abord, comme absorbée en elle-même ou en Dieu, elle parut négliger l'éducation de sa fille : Angèle avait, de son père, les yeux, le haut du visage, le teint, de petites ressemblances indéfinissables de traits et de manières, motifs pour sa mère, non certes d'aversion, — car M<sup>me</sup> de Blindes n'avait pas cessé d'aimer son mari, — mais de douleur à cause de l'image et des souvenirs qu'évoquait cet enfant, de sérieuse inquiétude aussi pour sa destinée. En proie à une maladie nerveuse dans la première et violente détresse de l'abandon, M<sup>me</sup> de Blindes dut faire effort sur elle-même pour voir sa fille ; chaque fois elle redoutait de découvrir, dans le regard, dans les gestes, dans le caractère d'Angèle, une fatale hérédité ; chaque fois, avec vertige, elle plongeait ses yeux dans les yeux de la petite fille, elle suivait ses mouvemens, elle épiait ses instincts, elle grossissait les faits les plus insignifiants, elle exaspérait dans cette contemplation malade sa désolation d'épouse et ses terreurs de mère. Le médecin dut intervenir et conseilla, ordonna de tenir Angèle un peu plus à l'écart ; M<sup>me</sup> de Blindes ne voyait sa fille qu'un moment le matin et le soir, et au repas de midi.

Deux ans se passèrent ainsi, après lesquels la santé de la jeune femme s'améliora, de sorte qu'Angèle, qui venait d'atteindre sa cinquième année, reprit peu à peu sa place dans la vie et aux côtés de sa mère : une vie réglée sévèrement, partagée entre la charité, la piété et l'étude, peu de visites, des promenades au bord de la mer, et les heures de liberté dans le grand jardin. M<sup>me</sup> de Blindes s'appliquait à payer à sa fille en soins et en tendresse l'arriéré de ces deux années où elle se reprochait d'avoir, dans l'excès d'une égoïste souffrance, failli perdre la notion des devoirs les plus impérieux. Il faut bien dire pourtant qu'en dépit de ses efforts elle ne pouvait mettre autour de l'enfant une bien grande gaieté : le plus souvent, la petite jouait seule, et du reste ne s'en plaignait jamais, confectionnant avec patience d'innom-

brables pâtés de sable, habillant et déshabillant sa poupée pendant une heure entière sans lui parler, ou plantant des fleurs dans le coin de plate-bande qu'elle nommait son jardin. De temps à autre, Marie Langelier venait passer l'après-midi; rarement d'autres petites filles; quelquefois Thérèse et Marin les enfans du fermier; car, bien que d'assez bonne noblesse, les de Blindes n'avaient jamais été dédaigneux. Thérèse s'installait là comme chez elle, décidait à quoi l'on jouerait et tyrannisait Angèle. Celle-ci se laissait faire, mais elle aimait beaucoup mieux Marin, qui avait deux ans de plus qu'elle et qui prenait sa défense. C'était un garçon d'une heureuse humeur et d'un esprit très inventif : avec un morceau de bois et un couteau, il fabriquait toutes sortes de jolies choses. En revanche, il avait la manie de dénicher les oiseaux; Angèle en était désolée; Marin, de son côté, ne comprenait rien à cette sensiblerie, et, pour le faire renoncer à ses présens malencontreux, il ne fallut rien moins que des scènes de larmes éclatant chaque fois qu'il apportait un nid.

Dans les premiers temps de la séparation, on amenait Angèle à son père deux ou trois fois par an; il l'embrassait, l'asseyait sur ses genoux, lui parlait de ses poupées, lui donnait des friandises et des jouets; le plus souvent il la gardait à déjeuner, et c'était tout. Un jour, il la conduisit dans un restaurant où vint le rejoindre une jeune femme en grande toilette qui mangea avec eux. A partir de ce moment, on ne lui renvoya plus sa fille, que, du reste, il ne réclama que pour la forme. Il vivait tantôt à Caen, tantôt à Cherbourg, menant grand train et mangeant ce qu'il pouvait de la fortune de sa femme; il achetait des chevaux et faisait, toujours en joyeuse compagnie, de fréquentes parties de campagne, surtout vers les stations de bains de mer à la mode. Il poussa même l'impudence jusqu'à se montrer un jour à Saint-Gerbold-le-Jeune, ayant dans sa voiture deux femmes, l'une en rose, l'autre en bleu, dont les toilettes et les éclats de voix stupéfièrent les paysans. Un mois après ce haut fait, M. de Blindes mourait subitement d'une rupture d'anévrisme chez une de ces dames, la rose ou la bleue.

Angèle, à ce moment, avait douze ans. Sa mère, sur les instances du notaire Esnault, avait demandé et obtenu, un peu auparavant, une séparation de biens qui sauva les débris de sa fortune; d'autre part, M. de Blindes laissait à sa fille quelques biens dont un oncle avisé ne lui avait légué que l'usufruit. Il était difficile de savoir quelles pensées, certainement confuses, peut-être contradictoires, inspiraient à Angèle la personne et, dans la mesure où elle pouvait l'avoir entrevue, la conduite de son père; il sem-

blait qu'il entrât, dans ses sentimens à son égard, plus de curiosité que d'affection. Elle voyait bien que ses petites amies avaient leur papa auprès d'elles ; elle ne pouvait ignorer que le sien faisait mal en quelque chose, qu'il était désapprouvé par tous, qu'il avait fait couler les larmes de sa mère.

La peine de M<sup>me</sup> de Blindes fut renouvelée par la fin déplorable de son mari ; les crises reparurent, une tristesse noire l'envahit, elle dut cesser de nouveau de s'occuper de sa fille à un âge où le désœuvrement n'était pas sans danger. L'abbé Pernat venait d'être nommé à la cure de Saint-Gerbold ; il engagea M<sup>me</sup> de Blindes à mettre l'enfant en pension au couvent des Saints-Anges, à Caen. Angèle se conforma plus facilement qu'on ne pouvait l'espérer à ce genre de vie si nouveau pour elle. Si elle ne prit pas rang parmi les premières élèves, elle se fit remarquer parmi les plus dociles et les plus respectueuses ; on la trouvait seulement taciturne, point assez expansive pour son âge. Un peu plus tard, sa santé laissa à désirer, elle était pâle, anémiée ; avec des soins et grâce à des vacances prolongées à Saint-Gerbold, elle parut se remettre. Elle était rentrée au couvent lorsque, vers la fin de mai, la sœur Joséphine eut un entretien avec la Mère Supérieure, à la suite duquel M<sup>me</sup> de Blindes fut invitée à venir à Caen pour reprendre sa fille. La pauvre mère crut son enfant gravement malade ; elle arriva en toute hâte. Angèle se portait bien. On ne sut au juste ce qui s'était passé : aucune des jeunes filles de Saint-Gerbold ne faisait ses études aux Saints-Anges. Seule, Lucie Esnault y avait une amie qu'elle voyait de loin en loin et qui n'était pas dans la même classe qu'Angèle. Cette jeune personne racontait qu'elle s'était trouvée au parloir au moment où M<sup>me</sup> de Blindes et la sœur Joséphine l'avaient traversé pour se rendre dans le cabinet de M<sup>me</sup> la Supérieure ; quelques instans après, on avait fait venir Angèle ; la sœur Joséphine était sortie la première, Angèle ensuite, toute pâle et les yeux rouges. M<sup>me</sup> de Blindes était encore avec la Supérieure lorsque l'amie de Lucie Esnault quitta le parloir ; elle avait seulement entendu dire, par une autre élève, que la pauvre femme paraissait, elle aussi, avoir beaucoup pleuré et que la Supérieure la reconduisait en lui tenant les mains et en paraissant l'encourager. Le soir, le bruit courait qu'Angèle quittait la maison. Les bien informées parmi les grandes croyaient qu'elle avait été surprise lisant un livre défendu, et rappelaient que la sœur Joséphine lui avait dit un jour tout haut « que son esprit romanesque et sa dissimulation la perdraient. » Cependant elle ne partit pas, et quelques jours après on vit bien qu'elle devait rester. Il paraît que l'autorité et l'insistance de l'évêque

auprès de la Supérieure avaient prévalu sur l'opinion de la sœur Joséphine. Angèle acheva donc son année scolaire ; au mois d'août elle rentra définitivement à Saint-Gerbold, elle avait dix-sept ans.

A dater de ce jour, la maison des dames de Blindes changea tout à fait ; autant elle avait été silencieuse au point que, par momens, on l'eût crue déserte, autant elle devint fréquentée, presque mondaine, à certains jours bruyante de jeux et de rires. Le jeudi dans la journée, le dimanche après les vêpres, les jeunes filles et les jeunes gens y venaient jouer au croquet, alors à peine connu en France, aux barres, au volant. Il y avait collation ; les mères y prenaient part généralement, les pères y apparaissaient quand le permettaient leurs occupations. En hiver, ces réunions d'après-midi étaient remplacées par des réceptions du soir, d'ailleurs intimes et très simples ; on y venait en toilette du jour, on faisait de la musique ; quelquefois, mais rarement, on organisait une sauterie ; le plus souvent, on s'amusaît aux jeux de salon, aux cartes ; si on le voulait, on apportait son ouvrage, et vers dix heures et demie tout le monde se retirait. Rose de Tallencour, ses cousines, Marie et Marthe de Tallencour, et leur frère Barthélemy, Lucie et Joseph Esnault, Marie Langelier, étaient les plus assidus ; les demoiselles Machepont de Liseville, Anatole de Ningèvre, Patrice Blanchard venaient moins régulièrement, mais Gabrielle de Chérié ne manquait pas une réunion pendant les trois mois qu'elle passait à Saint-Gerbold-le-Jeune, dans le petit château gothique que ses parens avaient fait construire sur le bord de la mer ; le reste de l'année, elle habitait Paris, son père étant capitaine aux Dragons de l'Impératrice. De Léon Bonnessy, il n'était pas question dans ce temps-là ; interne au lycée de Caen, il y préparait son baccalauréat.

On se demanda curieusement la cause d'un tel changement de vie ; M<sup>me</sup> de Blindes songeait-elle déjà à marier Angèle ? Ce fut encore par Lucie Esnault qu'on eut la clef probable de cette énigme : il paraît que M<sup>me</sup> de Blindes, malgré la confiance qu'elle témoignait depuis longtemps au docteur Langelier, avait été consulter un des premiers médecins de Caen au sujet de la santé d'Angèle, et que ce médecin, le docteur Gibert, avait conseillé pour la jeune fille une vie très active et beaucoup de distractions. De là aussi de petits voyages aux environs de Saint-Gerbold, des parties de campagne, des visites aux ruines d'abbayes ou de châteaux, si bien qu'un jour on avait vu M<sup>me</sup> de Blindes et sa fille, avec Gabrielle de Chérié, déjeunant dans une auberge de Saint-Valentin et s'y faisant servir un saladier de crevettes grises et du vin blanc, comme c'était la mode parmi les jeunes gens. M<sup>me</sup> Es-

nault demeura un peu scandalisée, et l'abbé Pernat dut interdire à M<sup>me</sup> Bonnessy, sa pénitente, de s'indigner trop haut de ce qui, après tout, ne la regardait pas.

Angèle accepta cette nouvelle vie avec sa passivité ordinaire où entrait sans doute de l'indifférence. Dans les premiers temps, elle parut même y prendre quelque plaisir, et s'en trouver mieux. C'étaient surtout les grandes promenades qui lui plaisaient ; un jour, elle emportait ses pinceaux pour faire une aquarelle ; d'autres fois, un simple carnet et un crayon, et elle s'amusait à prendre rapidement un coin de paysage ou le profil d'un enfant. Mais bientôt elle se plaignit d'un peu de fatigue ; au commencement d'une partie de campagne ou d'une soirée, elle se montrait empressée et presque riieuse ; puis, après une heure ou deux, son silence, son attitude rêveuse, un léger abaissement des coins de la bouche témoignaient de sa lassitude et de son ennui. Sa mère s'aperçut que l'aquarelle et les croquis n'étaient le plus souvent qu'un prétexte pour s'éloigner ou se taire. Dans cette vie relativement de dissipation, Angèle, adulée, admirée, choyée, commença à se donner quelques airs d'enfant gâtée ; en même temps elle pâissait, paraissait souffrir, bien qu'elle affirmât qu'il n'en était rien. M<sup>me</sup> de Blindes s'inquiéta de nouveau, elle voulut imaginer d'autres plaisirs. Sa fille déclara que c'était assez et même trop, que quinze mois de ce genre de vie lui avaient fait plus de mal que de bien, et qu'elle voulait du repos. On espaça les réceptions ; pendant un an il n'y eut plus de soirées régulières ; seules les réunions du dimanche après vêpres ne furent pas interrompues pendant l'été. Le reste du temps, Angèle retrouvait son grand jardin désert ; elle l'aimait, et elle y passait volontiers des heures en lecture : le matin sous la charmille, auprès d'un petit autel à la Vierge ; vers le soir, avant le souper, très souvent sur la terrasse qui donnait juste en face de la grande rue, et d'où l'on apercevait Saint-Gerbold-le-Jeune, les tourelles en pointe de la maison de Chérié, et au delà, la mer.

Elle sortait peu, si ce n'est pour les visites de charité qui n'avaient jamais été négligées, et pour aller voir Rose de Tallencour, à 5 kilomètres de là, dans l'intérieur des terres, à Rouchy-la-Courte-Herbe, ou bien encore pour se rendre à Marquenay chez les Pères de l'Immolation. Bien qu'elle eût pour confesseur en titre l'abbé Pernat, elle avait pris l'habitude d'aller trois ou quatre fois dans l'année trouver un missionnaire de l'Immolation, rarement le même deux fois de suite.

C'est à cette époque, comme elle venait d'achever sa dix-neuvième année, que Léon, de treize mois seulement plus âgé

qu'elle, la remarqua à la grand'messe et se sentit le cœur pris. Il semble qu'il eût dû la voir beaucoup plus tôt : mais les circonstances ne s'y étaient pas prêtées. M<sup>me</sup> Bonnessy aimait peu les dames de Blindes, surtout depuis qu'elles avaient inauguré leurs réceptions nombreuses ; on échangeait à peine deux visites par an, et tant que Léon avait été au lycée, on ne l'avait mené que chez quelques amis intimes de loin en loin. Il est vrai que pendant les vacances et les dimanches, le jeune homme venait à Saint-Gerbold ; mais, d'une humeur sauvage, ayant conservé tard les goûts et les manières d'un écolier, il évitait les relations nouvelles, passait des journées entières hors du bourg, sur la grève ou en pleine campagne, à la chasse et à la pêche. Il se promenait en voiture, tantôt seul, tantôt avec un ou deux amis, Albert Derue, un camarade de collège, fils d'un ancien officier de marine qui habitait le Hêtre-Foligny, ou Barthélemy de Tallencour, bon gros garçon, nullement sot, mais un peu simple, qui lui avait parlé quelquefois de M<sup>lle</sup> Angèle avec admiration, mais sans que Léon y prît le moindre intérêt. Même aux offices du dimanche, où il aurait dû se rencontrer avec M<sup>me</sup> de Blindes et sa fille, il fut longtemps sans les voir ; le banc des Bonnessy était le premier près de l'autel, et M<sup>me</sup> Bonnessy, très rigoureuse dans son formalisme, craignant toujours d'être en retard, arrivait généralement dans l'église la première, entraînant, pressant son mari et son fils. Une fois là, Léon, par gêne, absence de curiosité, ou crainte de mécontenter sa mère, ne retournait jamais la tête, et quand la cérémonie avait pris fin, M<sup>me</sup> Bonnessy demeurant en oraison, il arrivait que la nef s'était presque vidée lorsqu'elle donnait le signal du départ. D'ailleurs Léon était myope, on ne lui permettait pas encore de porter un lorgnon ; c'est ce qui explique que, plus d'une fois, il passa devant la terrasse où s'accoudait Angèle sans la voir distinctement. Ses classes terminées, il avait continué d'habiter Caen pour faire son droit ; cette année d'étudiant avait apporté dans son caractère et ses allures quelque changement. C'était maintenant un grand jeune homme, d'une physionomie agréable, avec des yeux d'un bleu foncé, des cheveux bruns, une petite moustache et de courts favoris arrêtés au bas de l'oreille. Il se tenait droit, un peu raide dans son veston boutonné, ayant plutôt l'air d'un sous-lieutenant en civil que d'un futur avocat. Il suivait d'ailleurs fort mal les cours de droit, n'y voyant qu'un prétexte pour demeurer une partie de l'année à Caen, où, sans faire de folies, il ne menait pas tout à fait une vie d'anachorète.

Il venait de clore sa première année par un examen piteux, mais qui fut jugé suffisant ; ses parens n'en demandaient pas



davantage. Le premier dimanche qui suivit son entrée à Saint-Gerbold, il fut retardé à l'heure de la messe par sa toilette, dont il commençait, comme il était naturel, à s'occuper avec plus de soin. Malgré les objurgations de M<sup>me</sup> Bonnessy, il prit tout le temps d'aplatir le nœud de sa cravate et d'assujettir sur son nez le binocle qu'on n'avait pu refuser à un étudiant déjà pourvu d'un demi-diplôme de bachelier en droit. Le résultat fut qu'il arriva seul à l'église, au moment où se faisait la procession intérieure, et tout juste en même temps que les dames de Blindes ; il salua et s'effaça pour les laisser passer. Mais comme il fallait, avant d'entrer, que le prêtre et les enfans de chœur eussent pris le temps de remonter vers l'autel, ces dames s'arrêtèrent, et Léon eut tout le loisir de contempler Angèle.

Dès le premier instant il avait, comme on dit, reçu le coup de foudre : ému, pâle, il regardait cette belle jeune fille, élégante de forme et d'attitude, de toilette aussi, non par le luxe, mais par le goût sobre et la connaissance d'elle-même qu'elle y apportait. Ses grands yeux, ses cheveux frisés sous la voilette, l'expression sérieuse de son joli visage, la finesse de sa taille, la grâce de sa démarche lorsqu'elle entra dans l'église, la manière dont elle s'agenouilla à son banc (vers le milieu de la nef à droite) en inclinant sa tête sur ses mains, tout charma Léon au point qu'il arriva auprès de sa mère bouleversé, ne sachant plus ce qu'il faisait, qu'il ouvrit son livre à la page des vêpres, et à plusieurs reprises demeura assis quand il fallait se lever et debout quand tout le monde s'asseyait. Ces distractions ne pouvaient manquer d'irriter M<sup>me</sup> Bonnessy qui les reprocha vivement à Léon au sortir de la messe ; il répondit du mieux qu'il put, donna une explication quelconque et promit, comme un enfant, de ne plus recommencer. Mais l'humeur de M<sup>me</sup> Bonnessy persista et s'accrut au cours du dîner ; d'insignifiantes bévues de Françoise furent relevées vertement ; le silence de son fils, qui était tout entier à sa vision intérieure et qui mangeait à peine, acheva de l'agacer ; M. Bonnessy avait l'air pressé de se lever de table. Léon ne pouvait donc plus mal choisir son moment pour introduire une question qui devait déplaire à ses parens, à savoir son désir de fréquenter la maison de Blindes. C'est pourtant ce à quoi il ne manqua pas, car c'était un caractère faible, par suite impatient, tenant d'ailleurs de sa mère pour l'incapacité de se contenir.

— Ma mère, j'ai envie d'aller un de ces jours faire visite à M<sup>me</sup> de Blindes.

M<sup>me</sup> Bonnessy, qui suçrait son café, s'arrêta, la cuiller en l'air, regarda son fils et lui répondit d'un ton sec :

— Tu es le maître.

— Comme vous dites cela, ma mère ! On croirait que mon idée vous contrarie.

— On croirait bien. M<sup>me</sup> de Blindes et sa fille mènent une vie qui ne me va pas.

— Je le veux, ma chère amie, dit alors M. Bonnessy ; mais on n'est pas obligé d'adopter ou d'approuver les goûts de tous les gens chez qui l'on fait visite. S'il plaît à Léon de vivre moins retiré, peut-être à son âge cela serait-il plutôt bon que mauvais : un jeune homme a besoin de voir un peu le monde et de prendre quelques distractions.

— Qu'il y aille, puisqu'il s'ennuie à la maison !

C'est tout ce que Léon put obtenir de sa mère ; mais il ne lui en fallait pas plus, et le lendemain il se faisait présenter par Barthélemy de Tallencour chez M<sup>me</sup> de Blindes. Invité aux parties du dimanche, il y vint plusieurs fois pendant les vacances, et bien qu'il eût, jusque-là, manifesté de l'horreur pour tous ces jeux, il se mit à les aimer, puisqu'ils étaient le prétexte et la condition pour approcher d'Angèle, la voir, l'entendre, respirer l'air qu'elle respirait, entrer peu à peu dans sa familiarité. Heureusement pour Léon, M<sup>me</sup> Bonnessy, immuable dans ses idées, était susceptible de changement dans ses sympathies ou antipathies à l'égard des personnes : l'abbé Pernat, les Tallencour, M<sup>me</sup> Langelier lui dirent tant de bien de M<sup>me</sup> de Blindes et d'Angèle, celle-ci, au cours d'une visite qu'elle lui fit avec sa mère, se montra si douce et si simple qu'assez promptement ses mauvaises dispositions s'atténuèrent. M<sup>me</sup> de Blindes eut pour elle des attentions, des envois de fruits ou de fleurs que les Bonnessy n'avaient pas dans leur jardin. M<sup>me</sup> Bonnessy apprit que l'on disait du bien d'elle dans la maison de Blindes, et c'était une des choses auxquelles elle était le plus sensible. Enfin quand elle sut que, pour la fête de l'Assomption, Angèle avait été se confesser au Père Loyer à Marquenay, elle dit et répéta que « quand une jeune personne s'adressait à un si bon directeur, elle était sauvée. » L'abbé Pernat ne fut pas autrement flatté du propos, mais il connaissait M<sup>me</sup> Bonnessy et il en prit son parti. Celle-ci, d'ailleurs, n'avait pas tout à fait désarmé ; elle blâmait encore de temps à autre ces réunions de jeunes gens et de jeunes filles où les mères n'assistaient qu'irrégulièrement et d'un peu loin ; et, par une absence de logique qui n'était pas rare chez elle, elle s'abstenait pourtant d'y jamais mettre les pieds.

Quand vint la rentrée des cours, Léon montra peu d'empressement à quitter Saint-Gerbold. Il dut cependant s'y résoudre ; il

partit, emportant dans son cœur l'image d'Angèle, la musique de sa voix, le souvenir de ses gestes et de ses moindres paroles. Mais, comme il arrive souvent à son âge, si réel, si exalté que fut son amour, le désir exclusif, précis et complet y manquait : son imagination s'arrêtait au rêve de couvrir de baisers ce charmant visage et ces jolies mains, d'enlacer cette taille flexible, de tenir Angèle sur son cœur, de vivre avec elle, de la voir sans cesse. Après quinze jours de mélancolie profonde dans sa chambre d'étudiant, Léon, un beau soir, retrouvait Christine, une petite dentellière de la rue des Jacobins.

## III

Il était parti au commencement de novembre, et ne parut à Saint-Gerbold que pendant les quelques jours de congé du premier de l'an. Il se présenta chez M<sup>me</sup> de Blindes sans la trouver et ne vit Angèle que de loin, à sa terrasse ou dans la rue, non, il est vrai, sans éprouver un grand battement de cœur et sans se dire qu'elle était décidément charmante et qu'il avait eu tort de l'oublier un peu. Aux vacances de Pâques, les dames de Blindes étaient absentes ; Léon s'ennuya. Enfin juillet arriva, l'examen fut enlevé dans des conditions passables, et le jeune homme revint le quinze du mois à Saint-Gerbold, enchanté de fuir Christine, qui prenait trop en amitié tous ses amis et qui, depuis quelque temps, avancée davantage dans son intimité, révélait des sentimens populaires dont se choquait l'éducation bourgeoise de Léon. Il se sentait le cœur isolé, il avait besoin d'une amie, et voici qu'il évoquait, sans bien les retrouver, les traits d'Angèle, le son exact de sa voix, l'expression de son regard, le détail des premières rencontres.

Dès le dimanche, il accourut chez M<sup>me</sup> de Blindes. Ces vacances furent fort gaies : Angèle était mieux portante, presque rose, plus animée ; elle demanda elle-même à sa mère de reprendre les réceptions du jeudi ; les deux heures du dimanche, entre les vêpres et le souper, c'était vraiment trop court ! Cependant, c'est alors qu'elle se mit à s'observer davantage, et à la suite de quelques propos aigres-doux de Lucie Esnault et de sages conseils de Rose de Tallencour, elle prit garde à réprimer chez elle tout caprice d'enfant gâtée, toute vanité de jeune fille admirée, toute légèreté, même innocente, de parole ou de conduite. Elle était d'une nature fine et méfiante, et elle savait se rendre maîtresse d'elle-même dans les petites choses de la vie. Dès qu'elle sentit couvrir quelque inimitié, elle réfléchit, elle en

comprit les causes, elle en devina les conséquences possibles. Il était vrai que cette liberté relative entre jeunes gens et jeunes filles, qui paraissait si simple à M<sup>me</sup> de Blindes à cause de son origine anglaise, pouvait n'être pas approuvée de tous. M<sup>me</sup> Bonnessy et M<sup>me</sup> Esnault signalaient, comme incorrecte, l'habitude de se parler les uns aux autres en faisant suivre « Monsieur » ou « Mademoiselle » du nom de baptême : « Mademoiselle Angèle », « Monsieur Patrice »... Cela n'était pas conforme aux règles, mais à peu près inévitable quand on s'interpellait, dans les jeux, pour distinguer les sœurs entre elles, et parce que, « Monsieur Bonnessy », par exemple, semblait réservé au père, même absent, et que « Monsieur Léon Bonnessy », c'était bien long. Et de fait, cette petite chose, et d'autres analogues, permettaient à Saint-Gerbold, dans les rapports des jeunes gens entre eux, une familiarité de forme qui pouvait entraîner peu à peu et rendre plus faciles des libertés moins insignifiantes.

Or, Angèle tenait à se mettre à l'abri de toute critique; elle avait des raisons pour ne pas être indifférente à l'opinion de M<sup>mes</sup> Esnault et Bonnessy. D'ailleurs, on était rarement, jeunes gens et jeunes filles ensemble, plus de six ou huit; ce nombre restreint ne permettait guère les apartés; on se voyait, on s'entendait constamment les uns et les autres. M<sup>me</sup> Esnault ouvrait les yeux, et M<sup>mes</sup> de Tallencour et Langelier, plus larges et plus bienveillantes, ne se désintéressaient pas de leurs devoirs maternels. Ajoutez à cela que Léon était plutôt timide, à coup sûr indécis, et si l'on tient compte en outre du respect dont on entourait alors les jeunes filles, on comprendra que son amour pour Angèle demeurât ce qu'il y avait de plus platonique et de plus silencieux. Il ne vit pas l'occasion de l'exprimer, et l'air froid de M<sup>me</sup> de Blindes n'était pas pour l'encourager. Habitué à rêver plutôt qu'à penser, reculant par nature devant les difficultés, prévoyant que son choix ne plairait pas du tout à sa mère, et n'arrivant pas même à se rendre compte des dispositions d'Angèle à son égard, il se laissait bercer au gré des imaginations chimériques et du vague sentiment. Mais sa passion ne s'en exaltait que plus; et ces entrevues fréquentes, cette vie dans le voisinage d'Angèle, agissaient aussi en lui par l'habitude si puissante sur les cœurs faibles, fermés et troublés, si bien que, dès le commencement du mois d'août, il ne pouvait se retenir d'aller chaque matin faire le tour extérieur de la propriété des dames de Blindes.

La grande rue de Saint-Gerbold se terminait avec l'église dans son cimetière, et le presbytère à gauche, à la rue aux Œufs, qui

la coupait transversalement ; en montant la Grand'Rue, on avait juste en face la terrasse du jardin de Blindes ; en tournant à gauche dans cette rue, on passait devant l'entrée de la propriété, la grande grille et une petite à côté pour les piétons ; puis on longeait le mur de la maison, celui de la remise et de l'écurie, et au coin, coupant la rue à angle droit, on trouvait la route de Ronchy-la-Courte-Herbe. Elle suivait le mur sud du jardin, derrière lequel était la charmille, et se perdait dans la campagne en circuits, à travers des herbages et des bouquets de bois ; mais à droite, un chemin, à la rigueur carrossable, la Delle-au-Roux, passait derrière la propriété, côté ouest, et il y avait là une petite porte blanche donnant sortie du jardin sur la campagne. La Delle-au-Roux se prolongeait ensuite une centaine de mètres après le jardin de Blindes le long de maisons d'habitation ou d'enclos, et il fallait atteindre une sorte de ruelle pour rejoindre, en fermant le carré, la rue aux OEufs, ou, plus exactement, la route qui la continuait descendant vers la côte.

Léon partait en général vers neuf heures et faisait lentement cette promenade, qui lui prenait environ trois quarts d'heure, commençant tantôt par un côté, tantôt par un autre. Un matin, dans les premiers jours de septembre, il avait pris à droite dans la rue aux OEufs, puis par la ruelle, et il longeait, en rêvant, les maisons de la Delle-au-Roux, lorsqu'il aperçut, venant par la route de Ronchy, la voiture d'Angèle, le panier bas à train rouge attelé du petit cheval noir. La jeune fille, qui conduisait elle-même selon son habitude, était accompagnée de sa vieille bonne Elmire. A la surprise et à la joie de Léon, au lieu de continuer tout droit par la route de Ronchy, elle s'engagea dans la Delle-au-Roux, et s'arrêta à la porte blanche au moment où lui-même allait y arriver. Angèle sauta de voiture ; Elmire prit les rênes, fit tourner le cheval, et repartit pour rentrer par la rue aux OEufs. Léon salua Angèle comme elle mettait la clef dans la serrure, et tout en ouvrant la porte, elle lui adressa quelques mots :

— Vous allez vous promener dans la campagne, monsieur Léon ?

— Non, mademoiselle, je rentre en faisant le tour de votre propriété.

Angèle ne parut pas attacher de signification à ces paroles, qui, en effet, pouvaient n'en avoir aucune.

— Si vous rentrez, je peux vous abrégier le chemin, en vous faisant traverser le jardin.

— Avec grand plaisir, mademoiselle.

Ils entrèrent, elle referma la porte à clef derrière eux.

Traverser le jardin, c'était bien à dire ; mais, comme il n'y avait pas d'allée directe pour se rendre à la grille, il fallait contourner la pelouse et le bassin, et s'engager dans des détours. Léon, troublé et ravi, après avoir demandé des nouvelles de M<sup>me</sup> de Blindes, ne trouvait plus un mot. Heureusement pour lui, Angèle, avec aisance, reprit la parole :

— Je viens de chez Rose de Tallencour, et j'y ai appris une nouvelle : M. Anatole de Ningèvre se marie.

— Ah ! qui épouse-t-il ?

— Eugénie Rocray.

— La malheureuse ! s'écria drôlement Léon ; le jeune de Ningèvre, qui n'était pas beau, ne passait pas non plus pour très intelligent.

Angèle se mit à rire. Cependant ils étaient près de la charmille, et elle vit le regard de Léon s'y diriger :

— Vous regardez la charmille ? Préférez-vous passer par là ? — Et tous deux entrèrent par une des portes de verdure.

— Voici, dit Angèle, mon petit oratoire de la Vierge et mon banc. — Elle s'arrêta.

— C'est là que vous venez rêver ?

— Rêver... et lire. Je lis beaucoup ces temps-ci.

— Quels livres lisez-vous ?

— Vous êtes bien curieux.

— Je vous demande pardon.

— Le crime n'est pas grand... Je lis *l'Imitation*.

— Rien que *l'Imitation* ?...

— Oh ! non, et elle eut son petit sourire de coin qui lui donnait une expression énigmatique. Je lis aussi des romans, *David Copperfield*, des vers... Tenez, ceci.

Elle prit sur le rebord de l'autel un livre, en mauvais état en effet, comme les volumes qui ont beaucoup servi.

Léon lut le titre à haute voix :

— *Les Poésies de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore*. Est-ce joli ?

— Joli ! dites que c'est beau, c'est de la passion pure !

— Vous n'avez jamais lu ces vers ?

— Jamais.

— Voulez-vous emporter le volume ? vous le lirez, et vous me direz si j'ai raison d'en faire mon livre préféré.

— Merci, je le prends avec plaisir, je vous le rapporterai dans quelques jours.

— Ne vous pressez pas, je puis m'en passer, j'en sais les trois quarts par cœur.

Léon la regardait ; il était seul avec elle, tout près d'elle, il

lui sembla qu'il ne l'avait jamais vue; ses yeux se fixaient sur la nuque et les bras de la jeune fille, il la touchait presque, il respirait son parfum; et brusquement sa passion, qui jusque-là ne s'adressait qu'à la forme, s'en prit à la chair, et devint aiguë et consciente. Il se taisait, ouvrant et refermant le livre machinalement.

— A présent, si vous le voulez bien, je vais vous reconduire.

Ils échangèrent encore quelques phrases, mais Angèle parlait moins et marchait plus vite, de sorte qu'ils se trouvèrent promptement devant la maison, dans un endroit où une jeune bonne était occupée à laver.

— Geneviève, ma mère est-elle levée?

— Madame est levée, mademoiselle, mais elle n'est pas encore descendue.

— Vous voudrez bien lui présenter mes hommages, dit Léon en se dirigeant vers la petite grille; du reste je viendrai demain.

— Le lendemain était un jeudi.

Elle l'accompagna, et lui ouvrit la porte :

— Vous voilà presque chez vous.

— Grâce à vous, mademoiselle, je vous remercie.

Il descendit la grande rue d'un pas léger, le cœur débordant de joie, fier, enivré... de quoi? Il ne savait au juste. Venait-il d'un rendez-vous d'amour? Non. Angèle avait-elle donc dit ou fait quoi que ce soit qui l'autorisât à se croire aimé? Non encore. Et lui, avait-il seulement profité d'une circonstance aussi rare, aussi favorable, pour lui parler, pour lui faire comprendre l'étendue, l'emportement de sa passion? Pas davantage. Mais il avait été seul avec elle; mais, à part les premiers et les derniers mots, ils ne s'étaient pas dit une fois « monsieur » et « mademoiselle »; mais elle lui avait fait voir un de ses coins préférés, elle lui avait prêté un livre qu'elle aimait; mais, surtout, il voyait plus clair dans ses propres sentimens, il l'aimait, non plus en rêveur mélancolique, en adolescent désœuvré, mais en homme qui la voulait pour femme; il la désirait, il l'aurait peut-être... il se sentait plein de décision et d'espérance, il ne se reconnaissait plus.

Il monta à sa chambre, en enjambant les marches et en fredonnant; il se jeta dans un fauteuil, ouvrit le livre, tomba sur d'admirables vers qu'Angèle avait marqués d'une croix au crayon en marge; il en lut quelques-uns, referma le volume, se mit à la fenêtre, et devant un ciel plein de soleil, se remémora tous les incidens de la matinée, depuis le moment où la petite voiture avait paru sur la route de Ronchy jusqu'à celui où Angèle, avec une légère et si gracieuse inclination de tête, avait ouvert la grille en lui disant : « Vous voilà presque chez vous. »

On l'appela pour le dîner; il était déjà midi!

— Une nouvelle, ma mère.

— Quoi donc?

— Anatole de Ningèvre se marie.

— Allons donc, un enfant!

— Mais non, il a vingt-quatre ans.

— Cela te paraît vieux, dit en riant M. Bonnessy.

— Qui te l'a dit? reprit M<sup>me</sup> Bonnessy.

Léon se troubla :

— Tout le monde le sait; j'ai rencontré ce matin le docteur Langelier, Patrice, M. le curé. — Et cela était vrai, mais il ne leur avait pas parlé. — Anatole épouse M<sup>lle</sup> Rocray, l'ainée.

— Il n'a pas mal choisi, dit M<sup>me</sup> Bonnessy; mais cela n'a pas le sens commun de se marier à vingt-quatre ans.

Ces paroles tombèrent comme une douche d'eau froide sur l'enthousiasme de Léon : il connaissait sa mère, il savait quelle fermeté, quelle obstination elle apportait dans ses idées. Il se rappela tout à coup l'avoir entendue plusieurs fois, en un temps où il lui importait peu, blâmer toute union où le mari n'avait pas à peu près la trentaine et au moins six à sept ans de plus que sa femme. Sans doute il se sentait décidé pour l'avenir, il comptait bien, le jour venu, donner ses raisons, convaincre sa mère quant au choix qu'il avait fait, en appeler à sa tendresse; mais, même en cas de succès, il voyait surgir l'inévitable condition d'un long délai : il n'avait que vingt-trois ans; si on le laissait se marier à vingt-cinq, ce serait tout... Attendre deux ans... oh! non, et le pauvre garçon se pencha sur son assiette, s'efforçant de dissimuler son subit désespoir après sa courte joie. Si encore il s'agissait d'attendre! Mais Angèle se marierait d'ici là. Que faire? auprès de qui s'inspirer? Il n'était pas de ces âmes fortes qui ne délibèrent qu'avec elles-mêmes; il avait besoin de l'opinion des autres, d'encouragement, de partage de la responsabilité.

Le repas terminé, il fit atteler son tilbury et s'en alla au grand trot vers le Hêtre-Foligny; il voulait voir Albert Derue et lui demander conseil. Puis, à mi-route, par scrupule et par prudence il y renonça, tourna bride et instinctivement prit la route de Ronchy; il refit une partie du trajet qu'Angèle avait fait le matin. Il renonça alors à classer ses idées, à combiner des projets qui tous, après un moment, lui apparaissaient détestables, il ferma les yeux à l'avenir menaçant, il se tourna vers le passé qui souriait, il se remit à rêver, à refaire avec elle la promenade matinale à travers le jardin. Il aimait, il était peut-être aimé... Aimé d'Angèle?... Était-ce possible?... Il passa en revue les jeunes



gens qui l'approchaient. Ningèvre se marie, et d'ailleurs, pensait-il, il n'a jamais pu être question de lui. Barthélemy? Elle le traite en enfant. Joseph? je vois bien qu'elle ne peut souffrir sa mère et sa sœur, et qu'elle est enchantée quand les Esnault ne viennent pas. Reste Patrice... Tiens, Patrice, c'est vrai; il est bien; il passe pour s'amuser, ce qui parfois ne nuit pas auprès d'une femme... Auprès d'une femme, soit; mais auprès d'une jeune fille? surtout d'Angèle qui est à la fois si douce et si sévère! Je n'ai jamais rien remarqué... Puis, Patrice ne paraît pas du tout songer à se marier, il n'en prend pas le chemin. C'est un brave garçon, franc... Non, je ne me figure pas Angèle avec quelqu'un d'entre eux comme elle a été avec moi ce matin. Mais qu'a-t-elle donc fait, qu'a-t-elle dit pour que je m' imagine lui plaire? Je rêve, je suis insensé, le mieux est d'espérer qu'elle n'aime personne... et d'essayer de me faire aimer. Si j'y réussissais, quelle force pour la lutte contre les idées de ma mère!... Ah! si Angèle m'aimait, je soulèverais le monde. Il faut que je voie clair, il faut que je connaisse ses sentimens; si elle m'aime, si je le sais, c'est alors que j'entreprendrai de vaincre la résistance de ma famille. Si, au contraire, elle me repousse, à quoi bon me lancer dans des discussions avec mes parens, engager une campagne pénible et sans but, puisque le refus d'Angèle rendrait la victoire inutile?

Léon oubliait qu'il est mal d'apporter le trouble dans le cœur d'une jeune fille sans être sûr de pouvoir demander sa main. Le plan qu'il adoptait lui convenait doublement parce qu'il lui offrait la perspective d'une aventure d'amour et lui permettait de tourner le dos, momentanément, aux difficultés et aux ennuis. Il se promit de chercher, dès le lendemain, l'occasion de s'ouvrir à Angèle et de pénétrer les sentimens qu'elle pouvait avoir pour lui... sans se demander s'il ne venait pas de manquer cette occasion le matin même.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que le rêve et l'action ne sont pas une même chose, et qu'on ne dispose pas des personnes et des événemens dans la réalité comme on le fait en imagination. En vain essaya-t-il, à propos des vers de M<sup>me</sup> Valmore, d'avoir avec M<sup>lle</sup> de Blindes une conversation de sentiment; en vain alla-t-il jusqu'à hasarder quelques phrases à double entente qui ressembaient à des déclarations : paroles, regards, empressement autour d'elle, rien ne paraissait être remarqué de la jeune fille. Il n'aboutit qu'à deux résultats : la conviction qu'il était indifférent à Angèle, qu'elle lui parlait sur le même ton qu'à tous les autres et ne le traitait pas autrement; et l'éveil donné à Patrice qui lui demanda en riant, un jour qu'ils sortaient ensemble de chez

M<sup>me</sup> de Blindes : « Est-ce que tu es amoureux d'Angèle ? » Léon répondit en riant aussi, mais non sans rougir légèrement, qu'il était amoureux de toutes les femmes, comme Gabrielle de Chérié de tous les hommes. Il demeura très contrarié, et se mit à réfléchir sur l'imprudence de sa conduite. Brusquement, comme il faisait toute chose, il affecta la froideur vis-à-vis d'Angèle.

Pendant, on était au commencement d'octobre et la rentrée des cours approchait. Un dimanche soir, comme la partie de cartes venait de finir, qu'on prenait le thé et que quelques personnes déjà s'apprétaient au départ, Léon, debout contre la cheminée, en pleine lumière des lampes, causait avec M<sup>me</sup> de Blindes ; le hasard, ou une vague sensation qu'on le regardait, lui fit tout à coup tourner les yeux vers le fond du salon : il vit les grands yeux noirs d'Angèle dirigés sur lui avec une fixité singulière. Elle les détourna, les baissa aussitôt, et se rapprochant de la table s'occupa à continuer de servir le thé. Léon rentra fort perplexe : le regard d'Angèle le poursuivait, il s'en demandait la signification. S'il avait été plus expérimenté et, dans la circonstance, plus désintéressé, il y eût reconnu une curiosité grave qui était pour lui du meilleur augure : nous regardons ainsi les personnes que nous croyons devoir jouer un rôle dans notre destinée et que, à cause de cela, nous voudrions connaître bien.

Comme tous ceux qui aiment, Léon ne demandait qu'à croire son amour partagé. Il retomba dans l'incertitude, ce qui fit qu'il remonta bien vite vers l'espérance. Il continuait ses promenades matinales autour de la maison de Blindes. Trois semaines avant son départ, qu'il voyait approcher avec effroi, il suivait la Delle-au-Roux, lorsqu'en passant devant la porte du jardin il s'aperçut qu'elle était entr'ouverte. Instinctivement, il s'arrêta, poussa la porte, entra. Une fois dans l'allée de tilleuls qui longeait le mur il fut pris d'inquiétude, mais Angèle était sans doute là, seule, sous la charmille ; il se sentit attiré comme par un aimant, et il avançait toujours, se demandant quel personnage il ferait s'il rencontrait quelqu'un de la maison. Justement il aperçut le jardinier qui bêchait, mais le dos tourné et à une cinquantaine de mètres sur la gauche : « Suis-je sot, pensa-t-il, je dirai au besoin que je viens chercher des boutures ; de quelle plante ? peu importe. Peut-être je passerai pour indiscret, mais ce sera une explication. » En même temps il se hâtait et se plaisait à refaire exactement le trajet qu'il avait fait avec Angèle il y avait six semaines. Cette idée d'amoureux le servit, car il lui dut d'entrer sous la charmille par la baie qui donnait en face de l'autel à la Vierge, tout près du banc, de sorte qu'Angèle surprise ne pouvait éviter la rencontre. Si elle

eût vu Léon venir de loin, il était à penser qu'elle ne se fût sans doute pas enfuie, mais au moins aurait-elle eu le loisir de réfléchir à l'attitude qu'il convenait de prendre, et de préparer un accueil bref et circonspect.

— Vous ici!

— Oui, moi, parce que j'espérais vous y trouver, mademoiselle.

— Mais comment êtes-vous entré, sous quel prétexte? reprit-elle, évidemment ne sachant pas très bien ce qu'elle disait, et parlant vite pour agir, pour se donner le temps de comprendre, de s'assurer des intentions de Léon, de prendre un parti.

— La porte de la Delle-au-Roux était entr'ouverte; je n'ai pu résister au désir d'entrer, de vous voir, de vous parler.

— C'est le jardinier qui ne l'a pas refermée... Il a eu tort.

— Je vous remercie, ce que vous dites là n'est pas très aimable pour moi.

Elle essaya de sourire, puis se levant tout à coup et changeant de ton :

— Et ce que vous faites, vous, est très mal pour moi.

Elle était devenue pâle; de petites perles de sueur brillaient sur ses tempes, et ses yeux se voilèrent; elle se rassit, ou plutôt se laissa retomber sur le banc. Léon s'était attendu à tout, excepté à une scène de cette nature : allait-elle avoir une syncope? Il s'approcha, lui prit une main qu'elle abandonna comme inconsciente, et il s'assit auprès d'elle :

— Vous êtes souffrante?... Qu'avez-vous?

— Rien, dit-elle en retirant sa main de celle du jeune homme et en se redressant un peu, rien, c'est passé; mais laissez-moi, ah! laissez-moi, je vous en prie... Repartez par où vous êtes venu, je vais rejoindre ma mère.

Léon se leva; mais il ne pouvait se décider à s'éloigner :

— Mademoiselle, pardonnez-moi... un mot seulement...

— Je ne vous savais pas méchant; vous voyez bien pourtant que je souffre.

— Et moi je souffre aussi, depuis des mois, depuis plus d'un an, depuis le jour où je vous ai vue à l'entrée de l'église, un dimanche matin... Vous ne vous en souvenez pas, vous... Mademoiselle Angèle, je vous en supplie, il faut que vous m'écoutez. J'ai quelque chose de grave à vous dire, j'ai besoin de votre avis, de votre approbation... vous savez bien que je vous aime.

Elle demeurait impassible.

— Quelques minutes d'entretien, continua-t-il, elles sont nécessaires. Ce sera la première et la dernière fois.

— Eh bien, soit, dit-elle tout à coup, mais pas ici. Après-demain je vais à Saint-Gerbold-le-Jeune passer la matinée avec Gabrielle de Chérié ; Elmiere doit m'y laisser. Gabrielle se baignera ; je l'attendrai seule sur la plage, trouvez-vous là à onze heures. Il n'y aura rien d'extraordinaire à ce que vous veniez me saluer et causer un instant avec moi. Mais, comme vous le dites, ce sera la seule fois.

Il voulut la remercier, mais elle le quitta et partit vers la maison sans se retourner. Léon la suivit des yeux un instant, prit par la charmille et l'allée de tilleuls au ras du mur, en hâte, comme un voleur. « Pourvu, pensait-il au milieu de sa joie, pourvu que le jardinier n'ait pas refermé la porte ! » Elle était encore ouverte, il n'y avait personne dans la Delle-au-Roux, et il rentra chez lui prestement.

Il était dans une telle ivresse de cœur qu'il ne voyait plus rien qu'Angèle, la charmille ou la plage de Saint-Gerbold-le-Jeune, qu'il se répétait sans cesse ce qu'ils s'étaient dit ou qu'il imaginait pour le surlendemain les plus délicieuses et les plus absurdes conversations, qui d'ailleurs ne se ressemblaient qu'en un point, c'est que toutes revenaient à dire : « Je vous aime. » Le temps lui paraissait interminable ; il tirait sa montre de sa poche dix fois par heure, calculant à cinq minutes près quel délai le séparait de l'instant du rendez-vous. Cet instant arriva, comme tout autre.

Léon, pâle et tâchant de maîtriser son émotion, était sur la plage depuis un quart d'heure quand il vit venir les deux jeunes filles. Les choses se passèrent ainsi qu'Angèle les avait prévues. M<sup>lle</sup> de Chérié les quitta pour prendre son bain, et tous deux ils restèrent seuls, Angèle assise sur un pliant à distance en avant de la cabine, tout près du flot, et Léon debout à côté d'elle. A leur gauche, mais assez loin, il y avait quelques personnes, une famille de Valognes, une autre de Paris qui avaient prolongé leur saison, et quelques pêcheurs ou marins. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lange-lier, qui se trouvaient à Saint-Gerbold-le-Jeune ce matin-là, venaient de quitter la grève. On était donc fort bien pour que les paroles ne fussent pas entendues, mais trop en vue pour que l'entretien prît un tour passionné qui se serait inévitablement trahi par l'attitude et les gestes. Léon en conçut de la gêne, et ne retrouva plus les belles phrases, d'ailleurs touchantes par leur sincérité, qu'il avait préparées en si grand nombre depuis quarante-huit heures. L'air froid et l'aisance d'Angèle achevèrent de le déconcerter. Il commença par lui demander si elle n'était plus souffrante, il s'embrouilla, il se sentit pitoyable. Ce fut elle qui l'interrompit et le ramena :

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire? Je vous rappelle, Monsieur Léon, que cet entretien est le seul de ce genre que je vous aie promis. Vous l'avez obtenu en m'affirmant que vous aviez à me communiquer quelque chose de grave où mon avis, mon approbation, je crois, devaient vous être de quelque secours.

— Mademoiselle, vous savez que je vous aime...

— Oui, parce que vous me l'avez dit. — Et le petit sourire ironique lui revint au coin des lèvres.

— Il est vrai que je n'ai eu jusqu'ici aucune occasion de vous le prouver; je ne suis rien, un étudiant, un enfant, n'est-ce pas? Mais, dans quelques mois j'aurai terminé mes études. Je pourrai m'établir comme avocat à Caen, où rester à Saint-Gerbold, en tout cas...

— Monsieur Léon, c'est à ma mère qu'il faut dire ou faire dire ces choses-là; je ne comprends pas...

— Vous comprenez fort bien! s'écria Léon avec une rage soudaine.

Elle leva vers lui ses grands yeux affligés, et lui dit doucement :

— Oui, je comprends : nous sommes presque du même âge; avant que le temps soit venu de vous marier, je serai déjà une vieille fille. D'ailleurs, je ne plais pas à votre mère. Vous m'aimez ou vous croyez m'aimer; et, alors que notre mariage est impossible, vous n'avez pas le courage de renoncer à votre rêve. N'est-ce pas là ce que vous pensez, ce que vous cherchiez à me dire, ce que vous ne saviez comment exprimer? Vous voyez bien que je comprends.

— Comment! ne pas vous aimer? s'écria Léon. Oh! je vous en prie, je vous en prie, permettez-le-moi. Non, les obstacles ne sont pas si grands. Ne dites pas que vous ne plaisez point à ma mère, vous vous trompez. L'âge? nous avons grandi ensemble, nous vivrons, nous vieillirons ensemble... si vous le voulez. Vous, vieille fille?... Hélas! vous vous marierez sans doute avant un an, et quand je reviendrai...

Elle l'arrêta d'un geste de la main et dit simplement :

— Je ne me marierai pas.

Il se tut. Leurs regards se rencontrèrent; la joie éclatait dans les yeux de Léon, mais ceux d'Angèle étaient graves.

— Vous faut-il davantage? reprit-elle après un moment.

— Que vous êtes bonne, et comme je vous aime!

Gabrielle sortait de la mer en courant :

— Eh! dites donc, là-bas, vous êtes bien occupés! Vous ne me demandez seulement pas si l'eau est chaude ou froide.

— Mademoiselle, lui dit Léon, vous nagez admirablement.

— Comme je fais tout, cher monsieur. — Et elle entra dans la cabine.

— N'oubliez pas, reprit Angèle quand Gabrielle eut disparu, que d'ici huit mois, je ne vous accorderai aucune permission de me parler ainsi en particulier, que je ne vous en accorderai même plus jamais, que je vous recommande la prudence, et que j'attends de votre réserve la preuve que vous m'aimez vraiment.

— Vous m'avez donné le courage qui me manquait; je suis à vous, à vous seule pour la vie entière, je vous aime et je vous remercie...

Elle se leva, plia son siège et se mit à marcher le long de la mer vers l'endroit où il y avait du monde. Ils ne tinrent plus que quelques propos insignifiants, et lorsque Gabrielle les eut rejoints, ils remontèrent vers la maison de Chérié, où Léon quitta les deux jeunes filles.

#### IV

Pendant cette troisième année de ses études de droit, la vie de Léon fut plus laborieuse et plus recueillie; à son arrivée à Caen, il avait appris que Christine était partie pour le Havre, et il ne songea pas à la remplacer. Son amour pour Angèle, qui du rêve avait passé au désir, à présent était entré dans une nouvelle et décisive période : il s'était enrichi d'affection, de gratitude et d'espérance. Il y avait entre eux désormais le double lien des souvenirs et des projets communs. Léon vivait de la pensée d'Angèle; elle était devenue pour lui l'amie silencieuse et douce; déjà il se sentait envers elle des devoirs. Il était aussi plus patient, parce qu'il était plus fort : si l'avenir demeurait incertain, le passé lui offrait un appui; son cœur était fixé.

Un seul incident vint le troubler pendant quelques jours.

Un soir, il se trouvait au café avec Patrice, qui venait souvent à Caen, lorsque entra un officier des lanciers de la Garde, en tenue de ville, habit bleu de ciel à la française, pantalon rouge à bande d'or, l'épée, et le bicorne porté en frégate; bel homme, large d'épaules, le visage aimable et franc, les cheveux d'un blond tirant au roux, ramenés au-dessus de l'oreille, l'impériale et la moustache en pointe. En voyant Patrice, il vint à lui et lui serra la main; puis, quelques mots échangés, il alla s'asseoir à une autre table.

— Tu as de belles relations dans l'armée, dit Léon à son ami; qu'est-ce donc que cet officier ?

— Un cousin des Liseville, un Machepont d'Anet, de passage dans le pays et qui vient justement de Saint-Gerbold ; on a parlé de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Blindes.

Léon ne put retenir un mouvement.

— Ne te chagrine pas, mon ami, reprit Patrice ; j'ai dit : *on a parlé*. Si tu te bouleverses chaque fois qu'il sera question d'un mariage pour Angèle, tu risques d'être souvent malade... jusqu'au jour où elle se mariera en effet, et où cela sera encore bien pis.

— Puisque tu as deviné mon amour, Patrice, je t'en prie, garde-moi le secret.

— Entendu, mon vieux ; par moi on ne saura rien ; mais je crains que ton secret ne tarde pas à devenir celui de la comédie.

Lorsque Léon vit Angèle, aux vacances de Pâques, il saisit, au milieu d'une partie de croquet, l'occasion de lui dire quelques mots :

— Est-ce vrai ? Vous vous mariez?... M. Machepont, un officier ?

Elle ne répondit pas tout d'abord, et continua de jouer ; mais le hasard l'ayant de nouveau rapprochée de Léon, elle lui dit rapidement, avec des yeux pleins de reproche et de tristesse :

— Alors, ma parole ne vous suffit pas ?

Il la remercia d'un regard.

Au commencement du mois d'août, Léon revint tout heureux à Saint-Gerbold ; il avait obtenu son diplôme de licencié dans des conditions honorables, et ce succès lui inspirait de la confiance pour la campagne qu'il allait entreprendre afin d'obtenir de ses parens la permission de demander la main d'Angèle. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque passant dans la rue aux Œufs par laquelle on arrivait de Caen, il aperçut devant la grille de la maison de Blindes un omnibus sur lequel on chargeait des caisses. Il apprit en effet qu'Angèle et sa mère partaient pour l'Angleterre. Une tante de M<sup>me</sup> de Blindes, que celle-ci avait toujours beaucoup aimée, parce qu'elle était la seule personne de sa famille qui lui eût pardonné son mariage, était très malade et avait exprimé le désir de voir sa nièce avant de mourir. Ce séjour à Cantorbéry se prolongea longtemps. La vieille dame vécut encore près d'un mois ; elle avait laissé sa fortune, d'ailleurs assez obérée, à sa nièce ; la loi anglaise exige de très longues formalités pour la délivrance d'une succession à une personne fixée en pays étranger. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Blindes ne revinrent à Saint-Gerbold que vers le milieu de décembre. Léon, qui n'avait eu que de rares nouvelles par les Tallencour (de Ronchy) ou les Langelier, se hâta d'aller

faire visite. Angèle, un peu pâlie, était charmante dans son demi-deuil. Elle avait appris l'anglais, elle rapportait des aquarelles et des dessins, elle avait des histoires de voyage à raconter, elle se disait et se laissait voir si heureuse d'être de retour à Saint-Gerbold. La tendresse de Léon s'accrut encore ; il l'aimait, et il l'admirait.

Le moment était venu de faire une tentative auprès de ses parens. Il prit un détour, et au lieu de parler de suite de ses projets de mariage, il aborda la question de carrière :

— Ma mère, que diriez-vous de me voir m'établir comme avocat à Caen ?

— Pourquoi ne resterais-tu pas tout simplement ici en l'occupant d'administrer nos propriétés, besogne qui commence à fatiguer ton père, et qui, du reste, n'a jamais été dans ses goûts ?

— Mais parce que vous-même, ma mère, vous vous en acquittez fort bien, beaucoup mieux que je ne saurais le faire.

— J'y suis forcée, mais je ne demanderais qu'à en être déchargée. Je le répète, je ne vois pas pourquoi tu songes tout à coup à nous quitter ; jusqu'ici tu ne paraissais pas t'ennuyer ; il me semble que tu es toujours occupé à une chose ou à une autre, que tu te promènes beaucoup, que tu vois du monde. Qu'est-ce qui te manque ?

— Rien, ma mère, pour l'instant. Mais il faut songer à l'avenir.

— A l'avenir ? Quel avenir ? Ta situation est assurée ; nous te laisserons une jolie fortune. Si les mille francs que nous te donnons pour ta toilette et tes menus plaisirs ne te suffisent pas, il vaut mieux le dire...

— Pardon, ma mère, ils me suffisent très amplement, et je vous remercie, mon père et vous, de ce que vous faites pour moi ; mais je pense à demain. Le jour où je me marierai...

— Le jour où tu te marieras, tu auras une pension de trois mille francs, qui, jointe à ce que t'apportera ta femme, vous permettra de vivre à l'aise et même de faire une figure très honorable ; car je suppose que tu n'as pas l'intention d'épouser une jeune fille sans dot.

— Non certes, ma mère, s'empressa de dire Léon, qui jusque-là n'avait jamais songé à la dot d'Angèle, mais qui se réjouit à ce moment de penser que cette dot devait être belle, puisque cela était de nature à faciliter leur union. Non certes ; vous m'avez appris à tenir la question d'argent pour secondaire, à la mettre à sa vraie place, mais cependant à ne pas la mépriser à cause d'un bien-être désirable, de l'indépendance et de la dignité.

— Bravo ! ce que tu dis est plein de sens. Mais, si une pro-



fession ne t'est pas nécessaire pour vivre, pourquoi veux-tu nous quitter? Ton départ, mon cher enfant, ferait un grand vide au foyer.

Léon fut attendri, des larmes lui vinrent aux yeux et il se leva pour embrasser sa mère. En même temps, un peu de ruse se mêlant à son émotion sincère, il pensa que la circonstance était favorable pour risquer l'aveu de ses sentimens et de ses intentions :

— Ma chère mère, non, je n'ai pas envie de vous quitter; je veux plutôt, quand je me marierai, habiter Saint-Gerbold afin d'être toujours auprès de vous; et je dois vous dire que je désire me marier de bonne heure.

— De bonne heure, de bonne heure! avant trente ans?

— Oh! oui, bien avant.

— A vingt-six ou vingt-sept ans, si tu le veux; plus tôt, cela n'est pas raisonnable... à aucun point de vue. C'est même bien jeune déjà. Mets que tu épouses une jeune fille d'une vingtaine d'années; on ne peut sensément marier une jeune personne avant qu'elle ait vingt ans, que son tempérament ne soit formé, qu'elle ne soit en état de résister aux dures épreuves de la maternité. Cela ne fera que six à sept ans entre vous, c'est le moins.

— Je reconnais, ma mère, combien ce que vous dites est juste en général. Mais il y a en tout des exceptions: supposez que je me prenne d'affection pour une jeune fille bien élevée, sérieuse, instruite, pieuse, jolie, riche même si vous voulez, que j'aie des chances d'être agréé par elle, faudra-t-il que j'y renonce parce qu'elle aurait, par exemple, vingt et un ou vingt-deux ans, et moi...

Il allait dire: « et moi vingt-trois »; mais M<sup>me</sup> Bonnessy l'interrompit impétueusement :

— Tu trouverais tout cela réuni, mon enfant, que, s'il n'y avait entre vous que quatre ans, elle en comptant vingt-deux et toi vingt-six, je suppose, il y aurait encore beaucoup à hésiter... Même, il vaudrait mieux renoncer. La femme vieillit bien plus vite que l'homme. Comment! à cinquante ans, quand tu serais jeune encore, tout au moins dans la force de l'âge, ta femme en aurait quarante-six! Ce serait déjà une vieille femme. Ne me parle pas d'idées pareilles... Ta future femme, à l'heure qu'il est, est une enfant, elle a douze ou treize ans, nous ne la connaissons pas, nous la chercherons dans quelques années. Je pense que tu ne vas pas t'éprendre de quelqu'une de ces jeunes filles que tu vois chez M<sup>me</sup> de Blindes, qui passent leur vie dans le monde, et qui feront de tristes femmes.

— Vous êtes bien sévère, ma mère; je vous ai entendue souvent dire beaucoup de bien de Marie de Tallencour.

— En serais-tu amoureux?

— Oh! non, non du tout, mais...

— Nous sommes d'accord pour Marie de Tallencour; Lucie Esnault est bien aussi.

— Vous trouvez? Elle ne me plaît guère, je vous l'avoue.

— C'est pourtant tout ce qu'il y a de convenable dans ce monde; les autres, M<sup>lle</sup> de Blindes la première...

A ce moment, Léon, sentant que sa mère allait exprimer une opinion défavorable sur Angèle, fut pris d'une de ces peurs folles, irraisonnées, qui ne nous laissent plus qu'une idée fixe, celle de fuir à tout prix le danger. L'empêcher de dire un mot de plus, il ne vit que cela, et il l'interrompt en se levant :

— Si vous le permettez, ma mère, nous en reparlerons un autre jour; il fait beau... je vous embrasse, et je vais faire un tour du côté de la mer.

Et il sortit précipitamment.

Une fois en route vers les régions désertes de la côte, Léon se ressaisit peu à peu et mesura la situation avec un sang-froid tardif qui lui en découvrit l'inextricable difficulté et qui le jeta dans une tristesse profonde. Non, le caractère entier de sa mère, ou ses idées étroites, n'étaient pas les pires obstacles : avec de la tendresse et de la patience il pouvait espérer d'en venir à bout, il pouvait au moins l'essayer. Non plus, sa propre faiblesse, sa timidité, son indécision : il se sentait cette fois capable de volonté; l'intérêt de son amour et son devoir vis-à-vis d'Angèle le pressaient trop pour ne pas lui donner des forces. Mais il commençait d'entrevoir, sinon la part de vérité contenue dans les idées de ses parens, du moins que ces idées étaient celles de tout un monde et que la résistance de sa mère s'appuierait sur la conviction d'un devoir à remplir; et, de son côté, quand il songeait au froid qui lui avait envahi le cœur à la simple crainte d'entendre dire un mot contre Angèle, il comprit combien son caractère impressionnable, la violence de ses sentimens, le trouble de son âme, le rendaient impropre à mener habilement une entreprise aussi délicate. Ce n'était pas l'énergie, ce n'était même pas une certaine adresse qui lui manquait; c'était le calme. En tout cas, quelle qu'en fût la cause, il venait de subir un premier échec dont les inconvéniens étaient de reculer l'explication nécessaire et de diminuer sa confiance en lui-même. Le besoin de confession, naturel à l'amour, lui donna le désir d'aller tout conter à Angèle. Tout! cela n'était pas possible : lui

dire que sa mère s'apprêtait à la critiquer, c'était l'indisposer contre M<sup>me</sup> Bonnessy, il ne le voulait pour rien au monde, et cependant l'émotion ressentie par lui à cette idée faisait toute son excuse d'avoir rompu l'entretien. Eh bien, il dirait à Angèle que sa mère avait désapprouvé les réunions chez M<sup>me</sup> de BlinDES à cause de leur caractère mondain, il atténuerait le plus possible... d'ailleurs, il lui fallait la voir, il était trop triste, trop désespéré... Angèle! Angèle! et il se mit, pour s'étourdir et s'oublier, à l'appeler tout haut le long de la grève.

Quelques jours après, les Herbert de Tallencour (c'étaient ceux de Saint-Gerbold) donnaient un grand dîner auquel Léon était invité et où il savait qu'il rencontrerait Angèle : s'il pouvait, à table, être à côté d'elle! Il n'eut pas cette fortune; on l'avait placé entre deux personnes qu'il aimait peu, M<sup>me</sup> Esnault et Marie de Tallencour, aussi active, industrielle, remuante et ménagère que sa sœur Marthe était contemplative et mystique; c'est à peine s'il apercevait de temps à autre le profil d'Angèle, qui se trouvait du même côté que lui. Cependant l'espoir de lui parler après le repas lui fit prendre en patience la conversation de M<sup>me</sup> Esnault, dont il se méfiait, et celle de Marie, qui le fatiguait et l'ennuyait. Dans le cours de la soirée, une distraction de Marthe au trente-et-un avait troublé la partie et donné lieu à des rires joyeux et à des plaisanteries; des joueurs se levèrent, il se produisit un certain désordre; Léon en profita pour dire promptement à Angèle :

— Il s'est passé quelque chose de nouveau; ne puis-je vous parler demain matin, vers neuf heures, à la porte de la Delle-au-Roux?

Elle garda le silence un moment, mais n'essaya pas de résister :

— Je vous avais pourtant dit que l'entretien sur la plage, l'année dernière, serait le seul de ce genre.

Ces mots ne faisaient que souligner sa défaite.

— A demain, neuf heures, répondit Léon.

Et le lendemain, il poussait la porte et rejoignait Angèle dans l'allée de tilleuls :

— Parlez vite, lui dit-elle; on peut nous surprendre... Comme vous êtes imprudent!... Vous me perdrez.

Il lui raconta le plus brièvement, et le mieux possible, la conversation avec sa mère, modifiant seulement les derniers propos de M<sup>me</sup> Bonnessy dans le sens qu'il s'était promis, et s'accusant, avec une douleur sincère, d'avoir manqué de sang-froid et de décision, alors que c'était un devoir pour lui de conserver l'un

et l'autre. Mais Angèle se récria : Il eût eu tort de dire un mot de plus, elle se réjouissait que l'entretien eût tourné court :

— Vous ne songez pas, continua-t-elle, que, si vous m'aviez nommée, la première conséquence, c'était notre séparation ; on vous eût interdit de venir ici, au moins d'y venir souvent... J'aime mieux, j'aime mieux que rien ne soit su, et que vous veniez toujours.

Elle dit ces derniers mots sur un ton un peu bas, très musical, comme si elle se parlait à elle-même et berçait sa peine et son rêve d'une vague chanson. La surprise de Léon, son trouble étaient grands : depuis quelque temps, les phrases d'Angèle étaient autant d'aveux de plus en plus clairs, de plus en plus passionnés. Ils marchaient tous deux dans l'allée, très près l'un de l'autre, ils se frôlaient ; il lui prit la main, l'attira vivement de côté et voulut lui mettre un baiser sur le front ; elle se déroba en baissant la tête, de sorte que les lèvres de Léon rencontrèrent ses cheveux et s'y posèrent un instant. Angèle dégagea sa main, se redressa, les joues roses, et s'écarta un peu, mais en continuant de marcher à côté de Léon, et, sans aucune allusion à ce qui venait de se passer, elle reprit :

— J'étais aussi impatiente que vous, j'aurais pu l'être davantage, car vous êtes relativement beaucoup plus jeune que moi... votre mère a raison. Mais, le moment venu de tout risquer, je crains de tout perdre : il y a si peu de chances de réussir ! Alors, nous ne nous verrons plus... et je suis habituée à vous voir, je vous crois mon ami. Ne pouvons-nous pas, ne vaut-il pas mieux rester ainsi ? Plus tard, dans cinq ou six années, comme le veulent vos parens, vous vous marierez. Voulez-vous, ce jour-là, que je vous choisisse votre femme ?

— Faut-il aussi que je vous choisisse un mari ? Le même jour, ou tout de suite ?

— Vous oubliez, répondit Angèle avec douceur, ce que je vous ai dit sur la plage : je ne me marierai pas. Vous m'aviez accusée de ne pas comprendre ; êtes-vous sûr d'avoir compris vous-même tout ce que signifiaient mes paroles ? Vous les avez prises comme un engagement de ma part de ne pas mettre ma main dans une autre main que la vôtre. Cet engagement, je l'ai tenu. M. Machepont d'Anet, dont vous avez eu si grand'peur, n'est pas le seul qui, depuis, m'ait offert l'occasion d'y manquer. Mais, dans ma pensée, mon ami, ce que je vous disais signifiait quelque chose de plus : je n'épouserai ni un autre que vous, ni vous... parce que nous ne pourrons pas.

— Angèle ! Angèle ! ne parlez pas ainsi ; j'ai été sot, mauvais

tout à l'heure; vous me punissez trop cruellement : je venais ici chercher l'espérance et la force, et vous me découragez! Mais non, il n'en sera pas comme vous l'imaginez : j'agirai, je m'efforcerai de modifier les idées de ma mère, par moi-même, par ceux qui ont de l'influence sur elle. Elle écoute volontiers M. le curé, pourquoi n'en pas profiter? Il est très bon, très paternel avec moi; si je lui disais mon secret, si je lui confiais ma cause?

— C'est mon confesseur.

Le ton, pas plus que les paroles, ne laissa voir s'il y avait là, dans la pensée d'Angèle, une objection, ou un motif d'approbation.

— Quelqu'un qui aurait plus d'action encore sur ma mère, une action décisive peut-être, quelqu'un que je connais peu, mais que je pourrais essayer d'intéresser à mes projets, ce serait le Père Loyer...

— Oh! non, pas celui-là, s'écria Angèle; non, pour rien au monde. — Et une vive rougeur lui monta au visage. — Il me déplait, il est fanatique, ajouta-t-elle, comme cherchant à donner une explication.

— Eh bien! l'abbé Pernat? revenons à ma première idée.

— L'abbé Pernat... oui, si vous croyez qu'il y consente. Mais attendez, attendez encore un peu; je vous le répète, si vous échouez, on nous séparera. Vous ne voulez donc pas rester simplement et toujours mon ami?

— Non, cela n'est pas possible, je ne le veux pas.

— Attendez au moins d'avoir vingt-trois ans; c'est le 2 mai, n'est-ce pas? Moi, j'en aurai vingt-deux le 17 juin. Le jour où vous aurez vingt-trois ans, voyez M. le curé, décidez-le, qu'il parle à vos parens.

— Plus de quatre mois à attendre!

— Dites plutôt : Rien que quatre mois à nous voir encore! Enfin, trouvez-vous autre chose? Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux, bien qu'il n'y ait pas de différence au fond, pouvoir vous appuyer en apparence sur une année de plus? Accordez à mes craintes, à ma timidité devant l'avenir, ce délai que je vous demande, si vous le refusez à la sagesse qui le veut aussi... et, ajouta-t-elle en souriant, qui parle par ma bouche.

Et, comme ils étaient à l'angle d'une allée, elle s'enfuit en courant.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

# LA CARTE RELIGIEUSE

DE

## L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

---

Quiconque a passé par Cologne a visité cette sacristie de la cathédrale où l'on conserve le trésor. Tombe de pierre, obscure en plein jour, elle laisse admirer, sous la pénombre du gaz, les reflets confondus des émaux, des bronzes et du vieil or; les châsses resplendissantes confisquent les hommages qu'attendraient les saints ossements; l'enveloppe fait tort au contenu. Mais on ne remarque point d'ordinaire, le long de la paroi, un modeste parchemin, relique d'histoire parmi ces reliques de joaillerie. Il commémore les solennités de 1842, la pose de la première pierre pour l'achèvement des tours; de nombreux princes allemands l'ont signé; ils y parlent de leur piété, de leur concord, de leur loyalisme, qui trouveront, dans la montée des flèches vers le ciel, une altière et durable expression. La truëlle en main, Frédéric-Guillaume IV avait dit : « C'est l'Allemagne qui édifiera cette façade; et ces portes, Dieu aidant, nous donneront accès dans une ère de prospérité; elles annonceront à nos descendants qu'elles furent érigées par le même esprit qui, vingt-neuf ans auparavant, sauvait notre patrie de la honte et du joug étranger. Qu'il raconte, ce temple, aux générations futures l'existence d'une Allemagne grande et puissante par l'unité de ses souverains et de ses peuples libres. » De leurs signatures, les princes allemands ratifièrent ce vœu. Il fut bientôt classique : « Comme s'élève ce faite, grandiose et lointain, disait en 1848 l'archevêque Geissel, qu'ainsi s'élève la patrie allemande jusqu'aux hautes destinées que la Providence lui a réservées parmi les peuples de la

terre. » Le dôme de Cologne devint un symbole de germanisme ; la catholique Bavière et la Prusse évangélique se disputèrent l'honneur d'en illustrer les vitraux ; l'Allemagne entière y mit un peu de ses sueurs, de son or et de son âme. En 1880, l'œuvre était achevée : Guillaume I<sup>er</sup> vint à Cologne ; à l'église protestante, il entendit un prêche sur ce thème : « Le Seigneur a fait en nous de grandes choses, qu'il achève en nous son règne ; » et puis il s'en fut voir les grandes choses, merveille d'architecture, qui, participant fidèlement, depuis six siècles, aux exaltations et aux décadences du monde germanique, s'était effritée avec le vieil empire et relevée avec le nouveau. En plein Kulturkampf, veuve de son archevêque, la cathédrale, pourtant, se dressait triomphante ; ses cloches sonnaient l'Alleluia de la patrie unifiée ; en elle s'enlaçaient deux Allemagnes, celle du moyen âge et celle de 1870 ; entre Conrad de Hochstaden, le prélat qui l'avait commencée, et Guillaume de Hohenzollern, l'empereur qui l'achevait, il semblait que l'histoire n'eût pas eu de tournant, pareille, dans sa marche, à la rectitude allongée des nefs ; le coude prodigieux qu'avait imposé Luther était comme oublié ; en cherchant l'ancienne Allemagne, on revivait de l'ancienne religion ; et c'est dans un monument de l'« idolâtrie romaine » que la nation germanique s'incarnait bruyamment ; elle mettait un sceau gothique sur son unité. Dans le passé et à certaines heures du présent, catholicisme et germanisme étaient-ils donc synonymes ?

Il est une sorte de mystère, le « jeu de Luther » (*Lutherspiel*), que jouent dans les banlieues des grandes villes, au profit d'œuvres charitables, des troupes de bonne volonté. Tour à tour on y voit Luther frémir de dégoût au fond de sa cellule, traduire la Bible à la Wartburg, braver l'empereur à Worms, apaiser les anabaptistes soulevés ; c'est tout un drame religieux qui se déroule, plein de gaucheries et de heurts, mais passionnant comme l'histoire même qu'il met en scène. *Desinit in piscem* : au moment où le Français espère le dénouement, l'Allemand souhaite un épisode *gemütlich* ; on nous présente un Luther en cheveux gris échangeant avec sa Käthe (Catherine) des tendresses d'amoureux rassis. Mais l'enthousiasme rebondit ; à la digression bourgeoise succède le lyrisme ; un prophétisme facile entr'ouvre des horizons politiques ; le génie allemand est émancipé, et des sillons tracés par Luther un nouvel empire surgira : ainsi l'affirme le héraut à un bourgmestre de complaisance, qui grommelait contre la pièce au début, et qui donne à la fin le signal d'applaudir ; le public s'écoule emportant cette impression que protestantisme et germanisme sont synonymes. Ce ne sont pas les rois de Prusse qui

démentiront cette conclusion. Avec le même zèle qu'ils apportaient à la restauration de Cologne, ils ont, dans notre siècle, entretenu pieusement la petite ville de Wittenberg, vrai musée de la Réforme. Sur la grande place, Frédéric-Guillaume III dressa la statue de Luther ; Guillaume I<sup>er</sup> la fit dialoguer avec celle de Melancthon ; Frédéric-Guillaume IV veilla sur les maisons des deux réformateurs ; il fit renouveler, aussi, les portes de l'église du château, qui, sous le poids inattendu des thèses de Luther, n'avaient pas croulé ; il fit inscrire les thèses, sur le bronze ; Frédéric III, prince impérial encore, restaura cette église elle-même. Aux murs intérieurs s'accroche une procession d'écussons nobiliaires ; c'est l'armorial de l'Allemagne protestante, hommage à Luther inhumé dans le chœur. Les temps ont marché depuis que Louis I<sup>er</sup> de Bavière édifiait aux environs de Ratisbonne le temple de la Walhalla : dans ce Panthéon germanique, Luther a sa place ; mais on l'y dirait égaré, au moins effacé, parmi les illustrations de cette « grande Allemagne », — autrichienne et néerlandaise autant que prussienne et saxonne, — qu'associait le souverain bavarois en un culte commun. L'hégémonie berlinoise, rétrécissant l'empire pour le mieux exhausser, a construit une « petite Allemagne », où Luther domine ; depuis un quart de siècle, on a multiplié ses statues ; en son honneur, on fait chômer les écoles ; dans ce cadre diminué, les proportions de sa figure ont grandi ; il est devenu le héros germanique par excellence, et le protestantisme se présente comme le légat naturel du germanisme.

Ainsi deux confessions coexistent en Allemagne, dont souverains et sujets, suivant les heures, avouent l'une ou l'autre pour berceau de la grandeur allemande. Dans ce procès en recherche de paternité, une question grave est incluse : fatalement le génie allemand conçoit-il, et fatalement l'empire allemand présuppose-t-il une forme nationale de christianisme ? Et pour l'étude de cette question, l'on commencera de déblayer les avenues, si l'on cherche, par une première reconnaissance, les domaines de ces confessions, et si l'on observe, dans les limites de ces domaines, leur façon de régner ou leur façon d'abdiquer. Mais pourquoi cette géographie religieuse est incroyablement complexe, pourquoi s'émiettent ces domaines, pourquoi s'enchevêtrent ces limites, c'est ce que permettront de comprendre, tout d'abord, certaines remarques d'histoire.



## I

La paix d'Augsbourg reconnut aux souverains dans les principautés, aux majorités dans les villes libres, le droit de changer de religion; elle accordait la liberté de conscience aux détenteurs du pouvoir, et à eux seuls. L'absolutisme laïque alla croissant. Les sujets et les minorités durent confesser et prier Dieu comme la puissance temporelle voulait qu'il fût confessé et prié; la conscience de l'individu, sauf tolérance, dut refléter strictement la conscience de l'État; si le prince oscillait entre des confessions rivales, il pouvait exiger que les âmes de son peuple oscillassent, tout comme la sienne, et la fidélité à un dogme devenait coupable, si de ce dogme le prince se détachait. Le droit public de la vieille chrétienté défendait à tous, grands et petits, l'apostasie; les maximes nouvelles permirent aux puissans, suivant les évolutions de leur esprit ou de leurs caprices, non point seulement de défendre; mais d'ordonner des changemens de confessions. Promoteurs de la réforme au xvi<sup>e</sup> siècle ou serviteurs de la contre-réforme au xvii<sup>e</sup>, nombreux furent les souverains allemands qui exploitèrent cette permission. *Cujus regio, ejus religio*, tel était l'adage; pris au pied de la lettre, il signifiait que la sujétion d'un homme à une souveraineté temporelle impliquait et devait entraîner, sauf licence spéciale, son obéissance spirituelle, soit au pape, accepté par le prince, soit au prince, « pape en ses terres. »

C'est au nom de ce principe que, deux siècles durant, de 1556 à 1750, la carte religieuse de l'Allemagne fut remaniée. Un certain nombre d'âmes mystiques, d'une beauté et d'une pureté achevées, avaient salué dans la Réforme les noces d'argent du Christ avec son Église, qu'il voulait faire plus sainte pour la rendre plus digne de lui; elles y avaient applaudi, aussi, un réveil intense de l'initiative religieuse. L'illusion fut courte, le réveil bientôt assoupi; la crise religieuse qui travaillait l'Allemagne se vint dissoudre en une période d'engourdissement, qui dura jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Dans chaque petit État de l'empire, la foi, au lieu de fermenter dans les âmes, se superposait à elles. En dépit des doctrines mêmes de Luther, elle n'était plus un mouvement et un produit de la conscience, mais comme une livrée que le prince imposait au sujet. La religion descendait d'en haut, non point, comme au moyen âge, d'une colline lointaine, le Vatican, cime religieuse par essence, assez élevée d'ailleurs et d'un assez vaste rayonnement pour ne point écraser ceux qu'elle abritait,

mais d'une cime toute prochaine, d'autant plus impérieuse que médiocre en était l'altitude, étouffant tout dans l'étroit périmètre qu'elle commandait, et concentrant sur elle-même les rayons de la religion plutôt qu'elle ne les répercutait. S'exaltant sur un pareil faite, l'État fixait aux sujets l'obédience de Luther ou l'obédience de Rome, et mesurait d'ailleurs, en ce dernier cas, le degré de déférence qu'ils devaient au pape.

Un jour vint où l'ancien régime sombra ; de ces innombrables princes, évêques, abbés et margraves, qui détenaient chacun quelques terres et quelques âmes allemandes, la ruine fut en un clin d'œil consommée ; leurs querelles de mitoyenneté furent oubliées ; leurs peuples furent triturés et mêlés pour l'installation d'un nouvel équilibre germanique ; leurs juristes tombèrent en inactivité d'emploi ; ce fut une universelle et brusque déchéance ; et de tout ce que ces princes avaient pensé et ordonné, c'est dans la géographie religieuse, et là seulement, que subsistent des vestiges. Pour les y rencontrer en grand nombre, il suffit de se promener à travers l'Allemagne religieuse, avec une vieille carte de l'Allemagne politique.

Un peu plus de trois lieues séparent Tubingue, la ville universitaire du Wurtemberg, et Rottenburg, la bourgade épiscopale. La route est plane ; parfaite de rectitude et d'aisance, elle ne frôle aucun de ces obstacles naturels qui maintiennent parfois des douanes intellectuelles : on imaginerait, à l'œil nu, qu'un même courant, flux protestant ou reflux catholique, a dû s'épandre tout le long du chemin, et que ce morceau de terre, homogène au point de vue physique, est homogène aussi au point de vue religieux. Il n'en est rien ; sous l'aspect uniforme des choses survivent, entre les hommes, des bigarrures de croyances ; tels villages sont protestans, tels autres catholiques, suivant qu'ils relevaient, aux siècles passés, du duché de Wurtemberg ou du comté de Hohenberg ; la lisière mitoyenne qui séparait les deux territoires s'interposait, à la façon d'une cloison étanche, entre les deux confessions. Parmi les Souabes, jadis soumis à des dominations diverses, le xix<sup>e</sup> siècle a pu créer une certaine unité politique ; mais dans cette patrie agrandie et précisée que le Wurtemberg leur a ménagée, le morcellement religieux persiste, dernière trace d'une époque où l'unité n'existait pas.

Pour une plus persuasive expérience, descendez la rive badoise du Rhin. Vous y trouvez d'abord une assez longue bande protestante : ainsi le voulut Charles II, margrave de Bade-Durlach, qui réforma son église en 1553. Mais à trois reprises cette bande est trouée par des villages catholiques : dépendant de l'évêché de

Bâle ou de l'Autriche, ils avaient le droit et le devoir de conserver la messe. Lorsque au margraviat succèdent les anciennes possessions autrichiennes, le catholicisme reparait; mais au milieu de son domaine, le protestantisme pointe; c'est au village de Weisweil, dont la famille de Bade-Durlach, qui en était propriétaire, donna les âmes à la Réforme. Les seigneuries de Mahlberg et de Lahr succédaient aux terres d'Autriche le long du fleuve; elles étaient le bien commun des margraves de Baden-Baden, longtemps indécis et finalement catholiques, et des comtes protestans de Nassau. N'y cherchez point l'uniformité religieuse! la conscience collective des deux maisons souveraines était ondoyante et diverse: cette diversité s'est maintenue. A la hauteur d'Offenburg, la rive redevient catholique: les margraves de Baden-Baden en étaient les maîtres; ils se convertirent deux fois au protestantisme et deux fois au catholicisme; à la dernière oscillation, ils installèrent, avec plein succès, l'Église romaine dans leurs terres. De nouveau, la Réforme est riveraine en face du confluent de l'Ill; Philippe IV, comte de Lichtenberg, gouvernait ces parages; en 1545 il y supprima la messe; depuis lors c'est un pays de prêches. Un tout petit village, Hanau, échappait à ce prince; il relevait du chapitre de la cathédrale de Strasbourg; on le retrouve catholique, comme ses anciens seigneurs. Quatre souverainetés se succédaient ensuite le long du fleuve; Baden-Baden (et la rive est catholique jusqu'à la hauteur de Carlsruhe); Bade-Durlach (et la rive est protestante jusqu'à la hauteur de Landau); l'évêché de Spire (et la rive redevient catholique jusqu'à la hauteur de Spire); enfin le Palatinat. Cette dernière région fut réformée au xvi<sup>e</sup> siècle, redevint catholique après 1625, protestante après 1648, catholique après 1685. Mais à la différence du margraviat de Baden-Baden, où la dernière conversion du prince rallia tous les habitans, le Palatinat ne recouvra point son unité religieuse; et la rive badoise du Rhin se termine, au nord, par une bande de terre où les confessions sont passablement mélangées.

On pourrait poursuivre une pareille étude pour toutes les régions de l'Allemagne. La ville libre de Nuremberg, en 1524, introduisit la Réforme dans ses terres; le margrave Georges d'Anspach fit de même, en 1528, aussi bien pour Bayreuth, dont il était régent, que pour Anspach, dont il était souverain: voilà l'origine des districts protestans de la Bavière; et les petites communes catholiques, qui dessinent à travers ces districts un très léger pointillé, répondent à d'anciennes enclaves possédées par les ducs de Bavière, par les évêques d'Eichstaedt ou de Wurzburg,

ou par l'Ordre teutonique. Les bourgs ou cantons isolés, sorte d'oasis catholiques, qui font tache en pays protestans, sont en général de vieux domaines épiscopaux : Geisa, par exemple, aujourd'hui doyenné catholique dans le protestant duché de Saxe-Weimar, appartenait à l'évêché de Fulda. Pour expliquer la genèse de l'Allemagne religieuse actuelle, le spectacle de la Prusse orientale est spécialement instructif ; le diocèse d'Ermeland, qui la régit, comprend une enclave catholique, dont Braunsberg est la grande ville, et une vaste région, presque entièrement évangélique, dont Kœnigsberg est le centre. L'enclave est formée par les terres de l'ancien évêché : devant le palais épiscopal de Frauenburg, posté sur une éminence qui domine la Baltique, deux petits canons sont installés, aussi pacifiques, aujourd'hui, que les agneaux porteurs de bannières, dont leur culasse est ornée comme d'une armoirie ; ils rappellent l'époque où les prélats d'Ermeland avaient le sceptre en même temps que la crosse, et qui finit au premier partage de la Pologne. La fidélité de ces évêques à l'église romaine permit aux sujets de rester catholiques ; Albert de Brandebourg, à leurs portes, faisait du duché de Prusse une terre protestante. Partout en Allemagne, les anciens maîtres ont gardé sur les consciences une prise posthume ; sur le système de correspondance entre les hommes et Dieu, ils ont pour longtemps marqué leur empreinte ; et la confession chrétienne dont ils décidèrent le règne continue de régner, même sans leur dynastie. Tant bien que mal, on a pu niveler le sol de l'Allemagne politique ; mais on n'a point obtenu que le sol de l'Allemagne religieuse cessât complètement d'être raboteux.

## II

Que le xix<sup>e</sup> siècle en ait atténué les aspérités, cela d'ailleurs est indéniable. Si, prenant deux cartes d'Allemagne, on y marquait, à l'aide de couleurs variées, le domaine des confessions en 1750 et en 1896, on constaterait, sans doute, une parfaite analogie quant à la disposition des masses colorées ; mais la carte de l'Allemagne contemporaine comporterait des nuances plus amorties, des teintes moins accentuées, des couleurs moins décisives et moins sûres d'elles-mêmes. On indiquerait, par ce commencement de dégradation, que l'homogénéité des anciens noyaux religieux n'est point demeurée intacte et que les unanimités d'autrefois, catholiques ou protestantes, descendent à la situation de majorités. Munich, Cologne, Fribourg-en-Brigau, étaient au début du siècle des villes purement catholiques ; la première,

aujourd'hui, compte 50 000 protestans, la seconde 34 000, la troisième 13 000. Inversement, Berlin, jadis exclusivement protestant, abritait, en 1846, 16 000 catholiques, 51 000 en 1871, 80 000 en 1880, et, s'il en faut croire l'Almanach de la Marche, près de 150 000 aujourd'hui. De 1880 à 1885, en Prusse rhénane et en Westphalie, où le catholicisme est prééminent, la proportion des catholiques, par rapport à la population totale, s'est abaissée, et celle des protestans s'est élevée. On constate le phénomène contraire dans le reste de la Prusse, où le protestantisme prédomine. Représentez-vous une échelle, l'une des confessions tout près du faite, l'autre tout près du pied, et la première ayant commencé de descendre, la seconde ayant commencé de monter : voilà l'image des évolutions religieuses sur beaucoup de points de l'Allemagne.

C'est dans le royaume de Saxe qu'on peut saisir avec la plus frappante précision le jeu complexe, et relativement récent, de ces échanges confessionnels. On distingue en Saxe les États héréditaires (cercles de Dresde, Leipzig, Zwickau), où pendant longtemps il n'y eut presque point de catholiques, sauf à la cour, et l'Oberlausitz, où l'Église romaine eut toujours des fidèles. Dans les États héréditaires, on comptait, en 1835, 9 000 catholiques ; en 1871, près de 27 000 ; en 1875, près de 44 000 ; en 1887, 57 000 : C'est dans l'arrondissement de Dresde, surtout, et durant les années qui suivirent la guerre, lorsqu'on commençait à profiter de la loi sur la libre circulation dans l'empire (*Freizügigkeit*), que cette poussée fut la plus forte. Or en 1835 les 18 000 catholiques qui habitaient la région de l'Oberlausitz représentaient les deux tiers du catholicisme saxon ; elle en possède, aujourd'hui, 29 000, mais ils ne représentent plus qu'un tiers de la population catholique de Saxe. Ainsi le centre de gravité du catholicisme saxon s'est déplacé ; et dans l'ensemble du royaume on n'évalue guère à plus de 15 pour 100 le nombre des paroisses protestantes demeurées vierges de toute infiltration romaine.

Ces pénétrations ne dissolvent ni ne désagrègent les anciens groupemens religieux ; mais elles en tempèrent l'exclusivisme en constellant d'un certain nombre de taches des districts jusqu'ici homogènes ; sur la physionomie religieuse de chaque région, elles répandent quelque incertitude ; c'en est assez pour alarmer. Que dans une bourgade luthérienne des travailleurs catholiques s'installent ; aussitôt la Ligue évangélique en induit un plan de conquête occulte, lentement préparé par les Jésuites pour la ruine de la Réforme. Et comme le grand nombre des officiers et fonctionnaires protestans envoyés en Prusse rhénane est de nature à

surprendre les catholiques, volontiers ils accuseraient le gouvernement de tenter leurs filles en multipliant pour elles les occasions séduisantes de mariages mixtes, et de les trahir, au lendemain de la noce, en les exilant, par de systématiques mutations de postes, dans quelque province lointaine, strictement évangélique, où périlite leur foi.

Il est deux points de l'Empire où le gouvernement prussien travaille, ouvertement, à renverser la situation réciproque des confessions, et se sert du protestantisme comme d'un légat : ce sont la Pologne et l'Alsace-Lorraine. L'immigration protestante, ici et là, est commandée par le pouvoir central ; pour que les nouveaux maîtres trouvassent une majorité de dévouemens, il faudrait, paraît-il, que la vieille confession catholique ne conservât plus que la minorité des âmes. C'est au nom du patriotisme germanique que la Ligue évangélique et l'Association de Gustave-Adolphe veulent multiplier, dans ces deux pays, les églises et les écoles évangéliques. Dans les couches profondes des deux peuples annexés, il y a comme une fidélité stagnante aux anciens souvenirs ; secouer cette volontaire existence d'outre-tombe, remuer cette stagnation, en y faisant s'infiltrer, ou même s'engouffrer, un flot de protestantisme prussien : telle est la politique impériale. M. de Bismarck et son successeur ont semé les colonies allemandes à travers l'antique Pologne ; mais juxtaposer n'est point mêler ; entre-choquer n'est point assimiler ; la mieux combinée des mosaïques demeure une œuvre factice, et M. de Bismarck n'a pu faire qu'une mosaïque.

Lorsque les Polonais dénoncent l'invasion du germanisme évangélique, les ministres prussiens, pour leur rétorquer leurs griefs, citent l'exemple de Danzig, où depuis 1868 un noyau polonais aurait repris droit de cité, et l'exemple de certains villages de la Prusse occidentale, où des écoles fondées par l'association protestante de Gustave-Adolphe seraient tombées aux mains et au service des catholiques par suite de l'immigration systématique d'une plèbe polonaise. Comme jadis les chevaliers de l'Ordre Teutonique, arborant la croix noire sur leur manteau blanc, luttaient à coups d'épée contre leurs voisins de Pologne, ainsi dans la Prusse Occidentale, redevenue comme il y a cinq siècles la Marche de deux races — et devenue par surcroît la Marche de deux confessions — c'est, si l'on ose dire, à coups de colons, de journaliers et de vagabonds, que le germanisme protestant et le polonisme catholique se combattent incessamment sans pouvoir jamais s'évincer.

Partout ailleurs, les infiltrations religieuses accomplies déjà,

et celles, plus importantes, que promet l'avenir, sont plutôt commandées par la force des choses que par des intentions de propagande; elles sont un phénomène, non une manœuvre. La législation du XIX<sup>e</sup> siècle, plus tolérante que ses devancières, les a permises; elles ont été provoquées et encouragées par l'abaissement des barrières entre les divers États, par les facilités du transit, par les circonstances économiques qui réclamaient un chassé-croisé de travailleurs. Elles attestent la vie complexe, agitée, un peu essoufflée, de l'Empire unifié : par politique, il aime à mêler ses enfans; bon économiste de leurs forces, il les détache là où leurs bras peuvent le mieux servir; il exploite, en toutes ses régions, des Allemands de partout; et ses grandes cités, réceptacles de Polonais et de Rhénans, de Badois et de Saxons, deviennent, en quelque mesure, une école de fusion et d'unification, où les poignets se trempent pour une lutte industrielle contre l'Angleterre, cette émule qui paraît une moitié d'ennemie. Le soldat, à son tour, dans le district où il cantonne, est un exotique, et l'adepte, souvent, d'une religion exotique : dans le protestant Brandebourg, un tiers des fidèles du pape se compose des recrues de l'empereur, originaires d'autres régions; on a vu se créer des paroisses, celle de Wismar par exemple, pour offrir une messe à des soldats, et s'édifier des temples, en Prusse Rhénane, pour que la garnison protestante eût un prêche. Préoccupée de broyer entre elles les diverses populations, peu importe à la Prusse que dans cette robuste besogne elle trouble, en beaucoup d'endroits, la tranquillité, longtemps bien assise, du vieil établissement religieux, protestant ou catholique; dans la première année de la domination prussienne en Hanovre, la communauté catholique s'accrut de 1 500 membres. Joignez-y le va-et-vient des fonctionnaires, et vous comprendrez qu'au contact de cette incessante circulation le visage correct que s'étaient composé les anciens groupemens religieux, bien barricadés et bien policés par les souverainetés d'autrefois, se chiffonne ou se ride inévitablement.

Formation, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, d'un certain nombre de terroirs, exclusivement protestans ou catholiques, qui coïncidaient exactement avec les limites des principautés, grandes ou minuscules, et qui survécurent à ces principautés : voilà un premier fait, qui explique le morcellement religieux de l'Allemagne.

Développement, au XIX<sup>e</sup> siècle, de minorités confessionnelles qui n'empêchent point, sans doute, la Basse-Bavière ou la Prusse Rhénane de demeurer catholiques, ni le Brandebourg ou la Saxe de demeurer protestans, mais qui, réclamant la tolérance, font brèche dans la sévère cohésion des vieux cadres : voilà le second

fait ; et ces *Diasporas*, comme on les appelle, essaims protestans lancés en terre catholique, essaims catholiques lancés en terre protestante, aggravent et corrigent, tout à la fois, le morcellement légué par l'ancien régime ; elles le corrigent en le rendant moins abrupt, en inclinant les barrières religieuses dont les principautés aimaient à s'enfermer ; elles l'aggravent, aussi, en exigeant chaque jour, en deçà de ces barrières, un nouveau sacrifice de l'homogénéité confessionnelle.

En nous aidant de ces observations comme d'une légende explicative, nous sommes en mesure, désormais, de lire une carte confessionnelle de l'empire allemand.

### III

Prusse Rhénane et Westphalie, Bavière, Pologne, telles sont les trois régions éminemment catholiques de l'Empire. Le catholicisme rhénan doit être observé dans les meetings ; le catholicisme bavarois, dans les chapelles ; quant au catholicisme polonais, il offre je ne sais quoi de boudeur et d'archaïque qui, tout à la fois, impose la réserve et séduit la curiosité.

Volontiers on parle de la « catholique » Bavière, et l'épithète est méritée. Elle est, par excellence, l'asile des traditions pieuses ; et le clergé régulier, qui les entretient, est relativement plus nombreux en Bavière que dans toute autre partie de l'Allemagne. Longtemps encore, au-dessus la porte des masures rurales, s'ouvriront les bras d'une madone ou s'allongeront ceux d'une croix. A la cour, des cérémonies survivent, qui de partout ailleurs sont disparues. Une fois par an, dans la chapelle royale, le prince régent arme des chevaliers ; c'est à la fête de saint Georges. Debout devant l'autel, sévèrement serrés dans une tunique de soie blanche, les postulans écoutent un sermon, qui les éclaire sur leurs futures obligations. Elles sont doubles : tirer le glaive pour le Christ et l'Immaculée Conception, et se dévouer pour les pauvres et les malades. Entre les mains du prince régent, intermédiaire entre eux et Dieu, ils en prêtent le serment ; le prince, alors, leur donne l'accolade, les enrôle dans la milice de Saint-Georges, et préside à leur toilette, à la remise du casque, de l'épée, des éperons, du manteau bleu ciel au collet d'hermine, tandis qu'à l'autel la messe se poursuit et s'achève. On rêverait pour cette scène, comme théâtre, les arceaux d'une cathédrale, et comme témoins, des pauvres et des malades, fourmillant au fond des nefs : l'étroite chapelle, de style jésuite, semble plutôt faite pour des mariages morgantiques que pour des pompes de



chevalerie. C'est après la solennité que le comparse populaire est admis : dans une salle du palais, les princes et les chevaliers entrecourent d'une série de toasts un déjeuner des plus somptueux ; ils se passent l'un à l'autre, en signe de fraternité, une coupe archaïque, pétillante de vin, qui dessine une tête de lion ; et derrière un léger rideau de gardes, le bon peuple de Munich défile, jetant sur le gala des coups d'œil brefs et surpris. Survivance d'un âge où la religion créait et ordonnait les fêtes de cour, cette cérémonie de la Saint-Georges, par le fait même qu'elle est un anachronisme, témoigne d'une fidélité littérale aux anciennes coutumes religieuses, trait distinctif de la piété bavaoise. La Bavière a des pèlerinages fréquentés ; Notre-Dame d'Alt-Oetting attire un grand concours de foule ; autour de l'image miraculeuse, des statues d'argent, à demi agenouillées, font sentinelle ; ce sont des princes de Bavière, chevaliers servans de la reine céleste.

« Tu ne peux pas aujourd'hui comprendre l'éclat de ton berceau ; tu ne soupçonnes pas pour quels sévères devoirs, pour quels douloureux renoncemens la destinée nous a élus. Tous s'inclineront profondément ; en face ils te souriront, et par derrière te déchireront ; n'aie point d'espoir en l'amitié. Mais ta vie épineuse connaîtra des heures de joie ; Dieu a voulu qu'il y eût des grands pour que le bien fût fait à profusion. Fais le bien ; trouver la reconnaissance, c'est chimère. L'ingratitude même t'est réservée ; le salaire, c'est Dieu qui l'offre ; à ceux qui ont fait le bien, il donne la paix. » C'est en 1881 qu'une infante d'Espagne, dont l'enfance avait été promenée dans l'exil, soupirait ces mâles leçons sur le berceau de sa nièce Mercédès. Devenue princesse de Bavière, appliquant ses propres conseils, elle incarne à Munich la charité catholique ; la « Séraphique Union d'amour pour les enfans pauvres et abandonnés », qui fait beaucoup de bien et en rêve plus encore, ne l'a point seulement pour bienfaitrice et présidente, mais pour collaboratrice de sa *Revue*, à laquelle elle adresse, entre autres oboles, celle de ses vers. C'est une cour officiellement catholique que la cour de Bavière.

Mais en dépit des pompes du catholicisme, en dépit même de ses œuvres, la prise qu'il avait jadis sur la vie publique bavaoise va s'affaiblissant. Munich est la seule ville catholique de l'empire où le socialisme se soit implanté ; il détache deux représentans au Reichstag, un au Landtag. Vainement chercheriez-vous, en Bavière, cette correspondance presque adéquate que l'on observe, sur d'autres points de l'Allemagne, entre les données de la statistique religieuse et le résultat des élections législatives : dans

les deux circonscriptions de Munich, la proportion des catholiques au nombre total des habitans est, respectivement, de 79 et 88 pour 100, et les suffrages recueillis par le centre ne dépassent pas 21 et 28 pour 100. Si quelqu'un semblait appelé, par son insigne expérience du terrain catholique, à réparer ces disgrâces, c'était assurément le comte Conrad de Preysing, neveu de Ketteler; devant lui, les obstacles foisonnèrent; il fit tout ce qu'il put, non tout ce qu'il eût voulu. Le centre est traité d'invention prussienne par certains Bavarois de vieille souche. Il est contrebalancé, dans les campagnes — spécialement en Basse-Bavière, où il a perdu la moitié des circonscriptions — par la Ligue des paysans (*Bauernbund*), dont vainement il signale les candidats comme protestans ou « libéraux ». On mesurerait assez exactement la force de l'Église romaine en Bavière, en disant que l'électeur ne tolère point de la sentir attaquée : M. de Vollmar et ses amis socialistes sont, en matière religieuse, des opportunistes respectueux. Non moins exactement, on mesurerait la faiblesse de cette Église, en disant que l'électeur accepte malaisément, pour ses votes, la discipline du clergé : les candidats de la cure ne sont point, forcément, les élus des fidèles. La presse catholique, en Bavière, est moins riche et moins influente qu'en d'autres pays allemands.

L'esprit public, depuis quelques années, échappe lentement à l'Église, et les mœurs aussi lui échapperaient-elles? Certaines statistiques des naissances illégitimes tendraient à le prouver. Dans cette laïcisation de la vie publique, dont le socialisme profite, l'État bavarois a sa part de responsabilité : depuis Mongelas, ministre au début du siècle, jusqu'à M. de Lutz, ministre hier, les hommes politiques de la Bavière ont lentement tari la sève catholique. C'est à l'instigation de ce royaume que fut inséré en 1872, dans la législation de l'empire, le fameux « paragraphe de la chaire », prélude du Kulturkampf. Le premier ministre de Bavière, chancelier actuel de l'empire, fut en 1869 le seul gouvernant en Europe qui rêvât d'une ingérence des pouvoirs laïques dans les délibérations du concile. Les prêtres « vieux catholiques » hostiles à l'infaillibilité papale, furent maintenus par M. de Lutz vingt ans durant, dans les paroisses catholiques dont ils étaient titulaires. La réunion à Munich d'un congrès des catholiques allemands fut, en 1890, quasiment prohibée. L'établissement catholique, en Bavière, est somptueusement installé; mais dans cette installation il est comme calfeutré. On permet au clergé des œuvres de philanthropie, mais s'il se mêlait trop activement aux conflits sociaux, il risquerait d'être arrêté au nom de l'ordre public.

On lui permet de se manifester par des processions et par des missions ; mais s'il s'abandonnait à certaines hardiesses de propagande, il risquerait d'être arrêté au nom de la paix religieuse. Au fond de ces églises bavaroises, où l'on ne refuse aucun luxe à Dieu, vous rencontreriez, surtout depuis le congrès catholique qui s'est réuni à Munich en 1895, plus d'un prêtre tout enveloppé des vapeurs de l'encens, qui volontiers échangerait ce confort contre la liberté d'action du clergé rhénan.

Dans la Prusse rhénane et la Westphalie, le catholicisme a pris, en effet, au cours de notre siècle, une allure apostolique et l'attitude d'une puissance sociale. Sans lisières ni compression, ou peu s'en faut, il est ici tout ce qu'il veut être. Le pouvoir central est lointain ; c'est par surcroît un pouvoir protestant : dirigé par un État catholique, un Kulturkampf a l'air d'un rappel à l'ordre (ce qui fait hésiter et douter les consciences) ; dirigé par un État hérétique, il a l'air d'une provocation (ce qui les soulève et les fait vaincre). A la faveur des circonstances se développa peu à peu, dans la Prusse rhénane, un mouvement d'émancipation catholique, qui surprit tout d'abord les clergés et les fidèles des États voisins, façonnés par le joséphisme. Droste-Vischering, archevêque de Cologne, en donna le signal, en se laissant incarcérer à Minden, en 1837, pour rébellion contre la législation civile des mariages mixtes. Les lois de mai, œuvre commune de M. de Bismarck et de M. Falk, décimèrent l'Église rhénane ; elles ouvrirent une crise, où plusieurs évêques perdirent leurs sièges et gagnèrent la prison ; mais entre le clergé tracassé par un pouvoir protestant, et le petit peuple jaloux d'arracher aux industriels protestants une amélioration de son sort, une curieuse alliance fut conclue, qui dure encore et dont le centre prussien profita. L'histoire de cette alliance, sur laquelle nous reviendrons un jour, domine le catholicisme rhénan. Dans la plupart de ses actes, il y eut un mélange de préoccupations religieuses et de préoccupations sociales, qui se soutenaient et s'enveloppaient entre elles. L'Église descendit dans les fabriques, consentit à faire siennes les questions matérielles de l'existence ouvrière. Les fidèles, alors, brisèrent ces compartiments derrière lesquels autrefois ils retranchaient leur vie civique ; et leurs votes allèrent au centre, parce que leurs âmes étaient à l'Église. Elle associait tour à tour les ouvriers de la grande industrie, les paysans, les ouvrières, les commis de boutiques, comme elle avait, dès 1845, associé les compagnons ambulans. C'est en Westphalie et en Prusse rhénane que prirent naissance ces puissans *Vereine*, lentement ramifiés à travers toute l'Allemagne. Ils trouvaient la place prise par un discret fourmil-

lement d'associations et de fraternités pieuses, œuvres de conservation, qui groupaient en des chapelles bien closes, pour la protéger contre le mal, une dévote élite triée dans la foule. Sans évincer ces *Bruderschaften*, qui dans certaines villes, comme Aix-la-Chapelle, résumant encore presque exclusivement l'action catholique, les *Vereine* s'y juxtaposèrent, avec des cadres plus amples et des façons plus conquérantes. On y choquait les verres en même temps qu'on y mêlait les prières ; on s'y groupait pour la réalisation concrète et terrestre d'un certain idéal chrétien ; loin de fouiller la vaste pâte populaire pour en extraire le levain et empêcher qu'il n'y fût étouffé, on voulait, au contraire, qu'il fermentât au milieu de cette pâte : c'est sur de larges fondations que ces groupes nouveaux étaient assis. Ils dressèrent le peuple catholique à penser par lui-même et à agir par lui-même, sans attendre d'en haut, comme une sorte de supplément à la révélation, un mot d'ordre quotidien pour la conduite politique et sociale. Or il fallait que sur le terrain politique la prépondérance du catholicisme rhénan trouvât son expression : grâce à la vertu éducatrice des *Vereine*, cette expression put prendre une autre forme que celle qu'on appelle vulgairement le gouvernement des curés. Le centre rhénan est d'un acabit fort laïque : il se maintient, avec la hiérarchie ecclésiastique, en une communauté générale d'idées ; mais il la laisse en paix et elle le laisse en paix. De la *Gazette populaire de Cologne*, qui depuis trente-sept ans, avec un mélange presque artistique de souplesse et de fermeté, commente et conduit la politique du centre, jamais on n'entendrait dire sommairement, non plus que de l'ensemble des journaux catholiques allemands : « C'est l'organe de l'évêché. » Telle est, en son complexe aspect, l'orientation du catholicisme rhénan.

Il parlait aux foules de justice sociale, voire même d'« exploitation capitaliste », avant que les socialistes ne se fussent présentés. Devancés dans la confiance du peuple, ceux-ci perdirent toute chance de victoire. Leur clientèle, composée surtout d'ouvriers immigrés, se trouve parfois en majorité pour certaines élections professionnelles ; mais pour les élections politiques, l'agglomération industrielle qui s'est entassée dans la région de Cologne demeure une bastille du centre allemand. Avec cette fidélité politique, la pratique religieuse va de pair, ainsi que le bon aloi des mœurs ; sur cent catholiques, on évalue de soixante-quinze à quatre-vingt-quinze le chiffre des communions pascales ; et si l'on excepte la petite principauté de Schaumburg-Lippe, enfoncée d'ailleurs comme un coin dans la Westphalie, cette dernière province et la Prusse rhénane sont les deux pays d'Allemagne où les naissances illégitimes sont le plus rares. Dans un

journal de voyage, récemment mis en lumière par le P. Lecanuet, Charles de Montalembert, en 1834, écrivait : « La Westphalie est le foyer du catholicisme dans l'Allemagne du Nord, c'est la Bretagne germanique. » Ce témoignage demeure exact.

Dans quelle mesure la poussée des intérêts agrariens risque-t-elle, à la longue, de désorganiser le centre rhéno-westphalien, d'imposer des hommes nouveaux à la confiance des catholiques ruraux, et de troubler l'harmonie entre la vie religieuse et la vie publique? Nous aurons à l'étudier. La plus récente manifestation du centre dans cette région fut l'élection législative de Cologne, en janvier dernier; M. l'avocat Karl Trimborn recueillit un nombre de voix supérieur encore à celui que le centre obtenait d'ordinaire; dès le premier tour, il fut élu. Un industriel de München-Gladbach, M. Brandts, et M. Trimborn lui-même comptent beaucoup, pour maintenir la discipline électorale, sur l'Association populaire pour l'Allemagne catholique (*Volksverein für das Katholische Deutschland*), dernière création de Windthorst, et dont ils se partagent la présidence. Cette association est destinée à répandre, à travers toute l'Allemagne, cet esprit d'initiative laïque et ce programme d'action sociale qui font la force du catholicisme rhéno. Le catholique de la Prusse rhénane est attaché à son autonomie; il se dit volontiers Rhéno, tient fort peu à passer pour Prussien; il a conscience de ce qu'il vaut; et par surcroît il a l'ambition d'introduire en d'autres pays allemands ses procédés, ses allures et ses habitudes de succès. Il rêve que sa province soit un foyer; et rappelant avec orgueil l'immense foule d'Allemands qui se pressait aux deux pèlerinages de Trèves, en 1844 et 1888, pour vénérer la sainte tunique, il conclurait volontiers que la Prusse rhénane est prédestinée, de droit divin, à régler dans l'Allemagne catholique les pulsations de la vie mystique, comme celles de la vie politique.

Entre l'Église polonaise et le peuple de Pologne se maintient aussi la plus intime union; mais tandis que, dans la Prusse rhénane, la solidarité qui rapproche les prêtres et les masses est l'œuvre des temps récents, elle est, en Pologne, un legs du passé. Se drapant dans le deuil de ses fidèles, l'Église de Pologne les maintient et s'immobilise en une sorte de vie posthume, déjà plus que centenaire, faite de regrets, d'espérances, et d'élan vers une résurrection. A cet égard, la cathédrale de Posen a la valeur d'un symbole. Au delà de la ville allemande, qui chaque année multiplie ses bâtisses, le petit pont de la Wartha conduit vers un faubourg étrange; des bicoques mal alignées, si chétives et si basses qu'on les dirait désireuses de rentrer sous terre, font avenue jusqu'à la cathédrale, disgracieux et lourd squelette, fort vilaine-

ment habillé par la mode du siècle passé; plus loin la campagne commence. Entrez dans la basilique : vous croyez voir une arrière-garde polonaise, oubliée là, par mégarde, à la lisière du chef-lieu germanisé. Aux piliers de la nef s'accrochent de longues plaques de bronze, finement ouvragées; le graveur a dessiné, sur chacune, une forêt d'arceaux gothiques, cadre élégant et subtil, dans lequel se profile l'image du mort, fièrement en pied, comme si le jour de la résurrection avait sonné. Les chapelles latérales ont l'aspect d'une nécropole; par-dessus leurs tombeaux, des évêques de marbre sont couchés sur le flanc; ils dorment, non point tout de leur long, de ce sommeil hiératique qui consacre la mort et semble faciliter l'essor de l'âme, mais presque courbés en deux, dans une sorte d'assoupissement; leurs lourdes têtes mitrées, à demi dressées, à demi tombantes sur leurs poitrines, veulent retenir un dernier souffle de vie. Et puis, à l'un des piliers voisins du chœur, un tout petit monument est fixé : c'est le tombeau de l'archevêque Dinder; sur le siège de Posen, la Prusse, après le Kulturkampf, voulut asseoir un Allemand; elle choisit ce bon prêtre de Königsberg, qui n'eut ni le temps ni le goût de rien déranger en Pologne, qui n'essaya point de dissocier l'une de l'autre les deux notions de catholique et de polonais, et qui, maintenant, seul agenouillé parmi tant de prélats reposant en cette enceinte, semble demander pardon pour son inoffensive intrusion.

Le catholicisme et la nationalité polonaise se recouvrent, s'enveloppent, s'identifient. Dans cette association, la religion trouve à la fois une force et une faiblesse. Sur le terroir même de Pologne, insigne est la piété. A Posen, sur cent catholiques quatre-vingt-treize font leurs pâques; à la campagne, ce chiffre de sept défaillances paraîtrait un scandale. Les abstinences, les jeûnes, demeurent très sévères et très sévèrement pratiqués. Mais dans les âmes mêmes des Polonais, la racine catholique est parfois assez tendre : et gare à cette racine, lorsqu'ils émigrent. A Berlin, à Hambourg, à Francfort, si le journalier venu de Posen ne rencontre point un prêtre polonais, il risque fort d'être momentanément perdu pour l'Église. Il n'est point sûr de retrouver, en cet exil, le catholicisme authentique de sa Pologne; la confiance lui manque; en celui qui n'est point son compatriote, il ne voit, souvent, qu'un demi-coreligionnaire. Un prêtre prussien des environs de Berlin avait comme paroissiens un certain nombre d'ouvriers polonais; il fit venir un missionnaire de Posnanie pour leur prêcher; leur assiduité fut admirable, leur enthousiasme débordant; de toutes leurs oreilles, ils écoutaient cet apôtre, qui leur disait, dans leur langue, la confiance et le respect dus au clergé prussien; à son départ, curé en tête, ils l'escortèrent jus-

qu'au train. On regagna le village; le curé, ravi, croyait avoir vaincu l'humeur défiante de ses Polonais. « Quand donc reviendra-t-il, le vrai prêtre? » lui demandèrent, inquiets et rêveurs, quelques-uns de la bande. Le Prussien passait toujours pour un faux prêtre: c'était là le succès de la mission. D'ordinaire, ce n'est point par incrédulité, c'est sous l'influence de semblables préjugés que le Polonais émigré se détache de la pratique religieuse. Dans plusieurs régions de l'Allemagne, on fait un vif grief au clergé de Posnanie et de Silésie de l'ignorance dans laquelle il laisse ses fidèles: ce clergé réplique en reprochant au gouvernement prussien d'imposer l'enseignement du catéchisme en allemand, langue inintelligible pour les petits Polonais. L'ivrognerie, aussi, supplante souvent la religiosité dans une âme de Polonais. Soucieux de ces périls, le clergé de Posen a créé, en 1892, l'association dite de saint Isidore, qui se propose de réduire l'émigration en procurant aux Polonais du travail local et de veiller spécialement sur ceux qui seraient encore contraints d'émigrer. Mais ramenez ces gens dans leur village, replongez-les en leur milieu; tout de suite, sans transition, chacun d'eux redeviendra le dévot d'autrefois, l'adorateur ému du Dieu de la Pologne, le familier des saints nationaux. Désarmé par la nostalgie, le Polonais se laissait séduire au libertinage; mais il suffit, au retour, d'un psaume de connaissance ou d'un curé de connaissance, « le vrai prêtre », pour ramener ce prodige à Dieu. Il en est de la religion catholique, en Pologne, comme d'une atmosphère: le peuple y baigne; il en est enveloppé, incessamment frôlé, plutôt que pénétré; elle est tout à la fois à fleur de sol et inséparable du sol; et cette atmosphère se condense, elle se fait opaque, en présence du germanisme protestant qui la voudrait entamer.

En domaine de langue polonaise, il serait imprudent au catholicisme de faire des avances à l'État prussien, ou, comme l'on dit, de « germaniser ». La Silésie vient d'en offrir un bruyant exemple. Plusieurs de ses députés, membres du centre, élus par des majorités de travailleurs polonais, accédaient aisément à toutes les exigences, même militaires, du gouvernement impérial et représentaient exclusivement les intérêts de la grande propriété. En novembre 1895, les Polonais de Pless-Rybnik ont fait entendre un avertissement: contre le baron de Huene, ils ont élu, malgré les comités électoraux du centre, un de leurs compatriotes catholiques, M. Radwanski. Sacrifier la religion à la politique, ou la politique à la religion: ce sont là des expressions qui n'ont point de sens pour les Polonais. Leur attachement à la tradition historique et leur dévouement à l'Église romaine ne comportent nulle dissociation; le polonisme est un bloc; entre les

parties de ce bloc, on n'en préfère aucune, on n'en subordonne aucune. Au Parlement allemand, à la Chambre prussienne, ils ont créé un parti polonais, fidèlement catholique, qui parfois dialogue avec le centre ou même est en coquetteries avec le chancelier, mais qui s'isole, plus volontiers, en une sauvagerie fière et mélancolique, tout comme l'Église de Pologne dont il compte plusieurs représentans.

Dans ces trois bastions catholiques dont nous avons tâté la solidité, le protestantisme dessine des angles rentrans : il est majorité sur certains points de la Westphalie, dans la région d'Elberfeld, dans une enclave bavaroise qui comprend Nuremberg, Anspach et Bayreuth ; il possède, dans le reste de ces provinces et en Posnanie, une minorité éparpillée. C'est en ces postes avancés qu'il le faudrait observer, si l'on faisait ici un travail d'édification, non une étude critique. Stimulée par le voisinage d'un catholicisme florissant, l'Église évangélique se dépense en merveilles de charité ; elle compose à son dogme, que ne respectent pas toujours les facultés de théologie, une toilette correcte, aussi traditionnelle que faire se peut ; elle tient à honneur, enfin, de se montrer pieuse et zélée pour le culte. Il n'est guère de pays, dans l'empire, où la ferveur protestante soit plus accomplie que dans les campagnes de Posnanie ; elles se distinguent, surtout, par la sérieuse moralité qui complète cette ferveur. Tandis que la population rurale évangélique, dans les provinces environnantes, a de mauvaises mœurs, ou, pour mieux dire, point de mœurs, elle sait en Posnanie qu'il existe une morale chrétienne. On aimerait à s'attarder dès maintenant, — et nous y reviendrons plus tard, — au spectacle de cette activité philanthropique où le protestantisme rhénan et le luthéranisme bavarois se prodiguent à l'envi. C'est de Kaiserswerth, bourgade rhénane, et de Neuendettelsau, bourgade bavaroise, que se dispersèrent, à travers l'Allemagne, des milliers de diaconesses, émules des sœurs de charité catholiques. A Bielefeld, en Westphalie, les créations du pasteur de Bodelschwingh sont d'une insigne originalité ; cette petite ville est comme un foyer d'évangélisme, où confluent, au profit de multiples œuvres, les aumônes de l'Allemagne protestante, et d'où rayonnent sur tout l'Empire certaines institutions qui assurent aux vagabonds un feu et un lieu. C'est en Westphalie, aussi, et dans la Prusse rhénane, que s'est le plus solidement maintenue la notion de la communauté chrétienne ; de bonne heure, l'Église évangélique, ailleurs comprimée par l'État, y conquiert une certaine autonomie ; elle en sut profiter, pour enraciner et cultiver, dans la conscience de ses fidèles, le sentiment de leurs liens réciproques et des devoirs imposés à chacun d'eux par la fraternité



paroissiale. Cette éducation porte aujourd'hui ses fruits; déjà s'organise, sous la double impulsion des pasteurs et des laïques, une bienfaisance d'église, et tandis que, dans les autres provinces allemandes, la besogne de l'apostolat et des bonnes œuvres retombe presque exclusivement sur des pasteurs hors cadre, délégués sédentaires ou ambulans de la Mission Intérieure, les communautés de Westphalie et de Prusse rhénane sont assez robustes, assez vivantes, pour être elles-mêmes des centres d'action charitable et évangélique. Riches de libertés, fécondes en œuvres, elles témoignent, parfois bruyamment, de leur fidélité tenace à la vieille tradition dogmatique. Elles aiment mieux partager la foi de leurs pères du xvi<sup>e</sup> siècle, que s'associer aux négations de l'université de Bonn. Le voisinage de cette université, où règne la théologie dite « incroyante », leur paraît une provocation; des ligues sont fondées, des manifestes publiés, pour la défense intégrale du symbole apostolique. L'église de Bavière, elle, pour se préserver des novateurs, n'a besoin ni de cette vigilance ni de ce fracas; exclusivement luthérienne, elle ne repose point, comme les églises prussiennes, sur une vague entente entre les luthériens et réformés, qui toujours implique, en quelque mesure, un recul de l'inflexibilité dogmatique; les vieilles croyances lui restent chères; entre les professeurs d'Erlangen, d'une part, le clergé et les fidèles d'autre part, il n'y a point de hiatus sensible; et les plus audacieux, même, se plaisent à maintenir en façade un solide corps de doctrines.

Probablement en vertu des maximes mêmes du protestantisme, qui ne lui permettent guère une immixtion dans la conduite civique de ses membres, l'Église évangélique, en ces trois régions où elle paraît si puissamment établie, demeure à peu près sans prise sur la vie publique, au moins dans les villes. Les seules circonscriptions de la Prusse rhénane où le socialisme ait pénétré sont celles de Solingen et d'Elberfeld-Barmen, protestantes en grande majorité; la vallée de la Wupper (*Wupperthal*) que certains libertins appellent, par une allitération railleuse, la « vallée des bigots » (*Muckerthal*), est un fief socialiste; et il en est de même de la ville de Nuremberg.

#### IV

Si l'on passe au vaste bloc protestant de l'Allemagne septentrionale et centrale (Prusse, Brandebourg, Poméranie, Mecklenbourg, Schleswig-Holstein, Anhalt, Saxe prussienne et royale), à peine sillonné, çà et là, par quelques fissures catholiques, on y observe, tout de suite, une physionomie religieuse extrêmement

variée; et la plus simple façon d'être exact, en l'espèce, est de reprendre la vieille distinction entre villes et campagnes.

En général, dans l'Allemagne proprement protestante, les villes et leur périmètre rural sont devenus, suivant une expression familière à certains pasteurs, des « cimetières spirituels ». Volontiers, à travers le monde, on répute Berlin comme le type de cette cité que le bon Plutarque déclarait impossible, une cité athée; cette renommée n'est point usurpée. Vers 1880, l'impiété berlinoise atteignait à d'étranges confins; à cette date, d'après les statistiques officielles de la conférence évangélique d'Eisenach, 26 pour 100 des enfans protestans restaient sans baptême; 59 pour 100 des mariages, 80 pour 100 des enterremens étaient purement civils; sur 100 membres de l'Église évangélique, on comptait, par an, 13 communions; et 10 pour 100 seulement, enfin, se donnaient la peine de prendre part aux opérations électorales des communautés. L'Église évangélique cria disette, disette de temples aussi bien que de fidèles; et l'État, impuisant à multiplier les fidèles, multiplia du moins les temples.

En 1889, on évaluait à 40 le nombre des nouvelles églises qui devaient être bâties à Berlin; sept ans ont suffi pour que 22 fussent édifiées; 8 autres sont en construction. L'anecdote suivante, qui ressemble vaguement à une légende de caricature, m'a été donnée comme authentique. Sous les Tilleuls, un gamin salue la voiture impériale; un monsieur chauve, près de lui, fait de même; et le *Bursche* de crier au *Philister* dénudé : « Prenez garde, si l'on voit une place vide, on y fera bâtir une église. » Guillaume II et l'impératrice, grands bâtisseurs, épient les places vides, dans leur capitale, pour les consacrer à Dieu. La cour est dévote; on sait, parmi les fonctionnaires, que le pouvoir aime la religion, fondement d'un certain ordre moral; à la portée des fidèles, il multiplie les endroits où l'on prêche; cela suffit pour que la pratique religieuse augmente. Rappelez-vous les chiffres dérisoires de 1880, et rapprochez-en ceux de 1893; à cette dernière date, on comptait seulement 12 pour 100 des nouveau-nés, 36 pour 100 des mariés, 63 pour 100 des défunts, qui échappassent à la bénédiction du pasteur; et pour 100 fidèles inscrits, on trouvait, non plus 13 communions comme en 1880, mais 16. Quelques années de collaboration entre la puissance laïque et l'église ont amené ce relèvement; et lorsque nous disons l'église, nous n'entendons point seulement le clergé paroissial, trop peu nombreux, mais les pasteurs de la Mission Intérieure, étrangers à la hiérarchie. Un capucin de la Bavière, le Père Cyprien, a noblement rendu justice aux multiples travaux de cette mission protestante; il lui attribue même, peut-être, plus de succès qu'elle n'en a, ou plutôt

il lui suppose tout le succès qu'elle souhaiterait. A vrai dire, le léger progrès qu'accusent les statistiques de 1893 est purement extérieur ; la couche de vernis religieux, qui dissimule en beaucoup de pays l'apostasie réelle des sociétés, s'était, à Berlin, fortement écaillée ; tant bien que mal, on l'a rajeunie et solidifiée ; ce fut un de ces crépissages qui font durer les façades sans en affermir les fondations. Que le résultat obtenu réjouisse certains partis politiques, on le comprend ; mais les âmes pieuses demeurent sans illusion. Au-dessous du monde officiel, — aussi strictement évangélique que l'empereur l'est en fait et que l'État prussien l'est en principe, — vous coudoyez à Berlin deux catégories d'hommes. D'une part une bourgeoisie se piquant de lumières, associant la religion, par convenance et par civilité, aux grands actes de la vie, mais incrédule foncièrement : elle a comme desservans attitrés, pour ses rares besoins religieux, des pasteurs hommes du monde, de science aimable et de haute courtoisie, détestant la rigidité doctrinale comme une chose de mauvais ton, adeptes et apôtres d'une certaine foi facile, pas plus encombrante qu'impérieuse, discrète et souple comme toute opinion de salon. D'autre part une masse populaire fortement conquise par le socialisme, toujours sarcastique et souvent haineuse contre l'église établie, et soupçonnant volontiers cette église de travailler pour le salut du trône et la sécurité des coffres-forts plutôt que pour la gloire de Dieu. Par principe politique aussi bien que par impiété, cette foule se dérobe à l'action apostolique du protestantisme. C'est par principe, aussi, qu'elle préfère l'union libre au mariage ; elle a un système d'idées et d'instincts qui exclut toute déférence, même superficielle, envers les usages ecclésiastiques. Il est vrai que le génie allemand concilie parfaitement l'irréligion et la religiosité ; et l'impiété la plus radicale est encore tout heureuse de s'habiller de mysticisme, au sein de certaines sectes dont nous parlerons un jour. Mais entre le protestantisme officiel et la population ouvrière de Berlin, un fossé est creusé. « Trop tard, la place est prise : » en Prusse rhénane, c'étaient les catholiques qui tenaient ce langage aux socialistes ; à Berlin, ce sont les socialistes qui ripostent ainsi aux tentatives d'action sociale d'un certain nombre de pasteurs évangéliques, paralysés d'ailleurs depuis quelques mois, en Prusse, par la prudence quasi épiscopale du Conseil suprême ecclésiastique.

A des degrés divers, les grandes villes protestantes de l'empire se rapprochent, toutes, de l'irréligion berlinoise. On peut se demander, même, si Hambourg ne dépasse pas Berlin, malgré l'édifiant voisinage, au *Rauhe Haus*, des créations, religieuses et sociales du pasteur Wichern : on y comptait, en 1893, sur 100

mariages, 13 seulement non bénis (ce qui dénoterait moins d'indifférence qu'à Berlin); mais sur 100 enfans, 17 demeuraient sans baptême (ce qui dénoterait le contraire); et pour une population de 100 protestans, on relève à Berlin 16 communions, à Hambourg 10 seulement; Magdebourg viendrait ensuite, puis les agglomérations industrielles de la région saxonne. « Le peuple de Saxe, écrivait Montalembert en 1834, est le plus protestant de toute l'Allemagne. » Sans aucun fard, aujourd'hui, le socialisme expose, à son invincible clientèle d'électeurs saxons, la philosophie athée dans laquelle il encadre ses revendications économiques et qui d'ailleurs, peut-être, ne leur est pas essentiellement inhérente; et ces populations évangéliques lui font l'abandon de leurs votes et de leurs consciences. Elles ne tiennent aucun compte à la fraction « libérale » de l'église, des efforts qu'elle fait pour mettre son dogme à la portée de leur scepticisme, ni de cette condescendance avec laquelle elle atténue le symbole au risque de le déchirer; et dans leur acharnement contre le christianisme elles enveloppent la morale chrétienne, lors même que par un prodige de complaisance elle leur est présentée sans aucun alliage de surnaturel.

Quelle est la situation religieuse des campagnes, nous l'allons dire à grands traits. Dans la Prusse orientale et occidentale, et dans la partie de la Poméranie qui s'étend sur la rive droite de l'Oder, la piété est convenable: le district de Kœstlin, même, est l'une des régions de l'Allemagne où la ferveur est le plus assidue, puisque chaque dimanche, dans les temples, la communauté est représentée par environ la moitié de ses membres. De l'autre côté de l'Oder, le changement est brusque; aux alentours de Stralsund, quatre à cinq pour cent des fidèles vont au prêche; on communie cinq ou six fois dans sa vie, à l'occasion des importans événemens de famille, mais sans recueillement, sans intelligence, et parce que la Pâque, presque au même titre que les libations et les danses, figure nécessairement au programme d'un grand jour. C'est un pays de très grande propriété: on y compte moins de petits paysans, beaucoup plus d'ouvriers agricoles que dans la moitié orientale de la Poméranie; et il semble, en ces parages, que la pratique religieuse diminue à mesure que décroît, par l'effet de mauvaises conditions sociales, la dignité de l'existence. Le Mecklenbourg n'est guère plus dévot; sur cent fidèles inscrits le pasteur a dix auditeurs environ. Cette indifférence est contagieuse, elle se retrouve dans le sud du Schleswig-Holstein. Le Brandebourg, en revanche, est *kirchlich* (ainsi dit-on d'un pays où les offices sont suivis); encore offre-t-il, à cet égard, de curieux contrastes: dans le cercle de Lückenwalde-Jüterbogk, il n'est

guère de famille qui ne soit représentée au temple, chaque dimanche, par un de ses membres, et pour 100 fidèles on compte annuellement 200 communions; non loin de là, dans l'Uckermark, on cite telle commune de 1500 âmes où le pasteur a 30 auditeurs; et dans le Havelland la piété tombe également en désuétude. Un professeur de Berlin, qui conserve, pour l'avenir de l'Église évangélique, les plus fortifiantes espérances, et dont le fils et le gendre sont pasteurs, m'attestait par son expérience personnelle la diminution de la piété domestique dans les régions prussiennes qu'il connaît : on ne peut plus espérer, en frôlant les murs de certaines ruelles de village, surprendre l'écho de quelque lecture biblique, de quelque psalmodie commune, de l'un de ces exercices enfin (*Hausandachten*) par lesquels les vieilles familles protestantes s'élevaient volontiers vers Dieu. La province de Hanovre est d'une piété moyenne; dans le Brunswick sommeille une indifférence qui confine à l'impiété. Les paysans sont plus que tièdes dans l'arrondissement de Magdebourg, assez dévots dans ceux de Mersebourg et d'Erfurt. Si l'on devait donner des rangs aux petits duchés saxons d'après l'état de la pratique religieuse, c'est Altenburg qui l'emporterait; Meiningen et Weimar viendraient ensuite; et tout à la fin, passablement indévots, Gotha et Cobourg. Le royaume de Saxe comporte une distinction : dans les campagnes où l'industrie s'est installée, l'office est négligé; il est plus suivi dans celles où le paysan est demeuré un paysan.

Mais la pratique religieuse, là même où elle est le plus répandue, est trop souvent purement extérieure; elle n'a sur les mœurs qu'une influence très médiocre, sinon nulle. MM. Hückstädt et Wittenberg, pasteurs évangéliques, rapporteurs d'une récente enquête sur la moralité des campagnes prussiennes et saxonnes, s'attristent de cette conclusion : « Dans les régions les plus *kirchlich*, disent-ils, l'immoralité est aussi grande ou presque aussi grande que dans les régions qui ne sont point *kirchlich*. » D'un opuscule de souvenirs personnels publié par le pasteur d'un village prussien, M. Paul Gerade, résultent les mêmes impressions attristantes. La situation matérielle des paysans, souvent très précaire, apparaît à beaucoup d'ecclésiastiques protestans comme la principale raison de cette sauvagerie ou de cette déchéance morale; et c'est le commun intérêt des bonnes mœurs et de l'église évangélique qui dicte les revendications du pasteur Wittenberg et de ses amis en faveur des ouvriers agricoles. Mais à ces revendications, il semble que la hiérarchie suprême ne s'associe point, et qu'elle y serait plutôt hostile : ainsi l'exigerait, à défaut du pouvoir central, cette âpre et conservatrice féodalité, la *Ritterschaft*, souvent patronne des

paroisses, et moins initiée à l'esprit de l'Évangile qu'à l'art d'exploiter ses journaliers et ses domaines. Avant de civiliser la plèbe des campagnes, il en faudrait humaniser le patriciat; et par l'effet d'un manque de liberté dont nous aurons un jour à chercher les causes, l'Église évangélique, qui tâtonne dans la première tâche, n'a pas encore pu affronter la seconde.

Sur toute l'étendue de cette immense région protestante, dans les endroits où le catholicisme s'est installé, où même il se développe, il manque en général de vigueur. L'argent fait défaut, plus encore les hommes. Le Kulturkampf, un peu partout, décima les rangs du clergé; de là une disette de prêtres dont il faudra quelques années encore pour réparer les inconvéniens. C'est à l'évêché de Breslau surtout, et à l'évêché d'Osnabrück, qu'on souffre de cette disette. Le premier de ces deux évêchés préside à la « Délégature apostolique », qui comprend Berlin, le Brandebourg et la Poméranie; l'accroissement du nombre des prêtres, dans cette région, ne répond pas à l'accroissement du nombre des fidèles. Cinq églises nouvelles ont été créées à Berlin depuis 1860; on y a multiplié aussi les associations catholiques de travailleurs; les Dominicains y desservent une paroisse, et d'autres ordres religieux y pourraient être appelés. Mais l'action du clergé séculier, vis-à-vis d'une masse de fidèles dispersés et souvent inconnus, en présence du champ qu'il aurait à soigner et qu'il est impuissant même à explorer tout entier, semble forcément condamnée à l'incertitude, à l'instabilité, à je ne sais quelle timidité haletante qui éloigne du succès.

Le vicariat des missions catholiques du Nord, confié depuis Grégoire XVI aux évêques d'Osnabrück, gouvernait en 1888, dans les villes hanséatiques, le Mecklenbourg et le Schleswig-Holstein, 43702 âmes (au lieu de 11870 en 1867). De ses trente-quatre stations de mission, quinze remontent au dernier quart de siècle, et sept seulement sont antérieures à 1800. Les rapports périodiques adressés d'Osnabrück à la congrégation de la Propagande sont d'une netteté parfaite et sans nul apprêt; on y voit naître et vivoter les chrétientés de *Diaspora*, et la communication de ces documens occultes nous a grandement servi.

Des petites gens venant de tous les coins de l'Empire et même de l'Europe, Autrichiens, Bohémiens, Polonais, Italiens, Allemands surtout, « cherchant à gagner le plus possible, négligeant souvent la religion », voilà la clientèle de l'évêque-vicaire. Une partie de cette clientèle est perpétuellement en mue; beaucoup d'ouvriers, appelés par des travaux périodiques, viennent et s'en vont avec les saisons; il est aussi des besognes accidentelles qui provoquent subitement une grosse demande de forces humaines;

des cinq mille ouvriers catholiques qui travaillaient au canal de Kiel, un certain nombre se sont déjà dispersés, portant ailleurs leurs bras et leur sueur. Comme le besoin crée l'organe, une agglomération catholique crée la station de mission ; sous ce nom : canal du Nord-Est, l'évêque vicaire en fit installer une, presque ambulante, pour le service spirituel des ouvriers et des petits manœuvres. Les travailleurs agricoles, plus dispersés, sont plus insaisissables : « On évalue, dit le rapport de 1888, que deux cents environ doivent être épars dans les biens nobles et les domaines du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, autour de Ludwigslust ; » il faudrait dire plus de deux cent cinquante, d'après le rapport de 1895. Incessamment le missionnaire voyage, en quête de ces épaves qui sont des âmes ; telle station a cinquante kilomètres de rayon ; « si vaste est le district de Rostock que le prêtre n'y peut visiter tous les catholiques ni procurer à tous la possibilité d'assister à l'office divin » ; il est des communautés qui ont la messe une fois par mois, d'autres plus rarement, d'autres jamais. De ces bourgades délaissées se détachent chaque année quelques enfans de quatorze ans ; ils s'en vont à la grande ville, à la ville de résidence officielle du missionnaire, et là, quelques mois durant, dans une institution pour communions (*Kommunikanden-Anstalt*) ou dans des chambrettes du presbytère, ils s'initient à leur foi ; catéchisme appris et communion faite, ils s'en retournent. La pratique religieuse s'accommode mal de pareilles conditions ; elle y survit pourtant ; d'après le rapport épiscopal, la moitié des catholiques, à Brême, les deux tiers, à Lubeck, font leurs pâques ; ce sont villes où la proportion annuelle des communions protestantes au nombre des fidèles protestans est de 15,22 et 19,78 pour 100 ; la chrétienté exotique s'y montre donc plus pieuse que la chrétienté établie. Que les vocations religieuses soient rares dans la *Diaspora*, on le comprend sans peine ; en 1895, on comptait trois prêtres et trois étudiants en théologie originaires de cette *Diaspora*. Elle est peuplée de pauvres gens timides et passifs, dont la vie religieuse, même correcte, est sans intensité.

Régulièrement, chaque station se devrait suffire à elle-même, mais les exceptions renversent la règle. Les fidèles de la *Diaspora* auraient plutôt besoin de recevoir des secours, et ils en reçoivent. En 1888, l'évêque entretenait à ses frais dix missions et treize maîtres d'école ; dans trois stations, de riches particuliers couvraient les dépenses de la communauté, le pape subvenait à la construction d'une église à Hambourg, le grand-duc aidait le prêtre de Schwerin à vivre ; l'association allemande de Saint-Boniface, la Propagation de la Foi lyonnaise essayaient de faire le reste. Avec l'exiguité des budgets, c'est une œuvre longue et

laborieuse que d'amener à une vie normale une communauté de *Diaspora*. On commence bien petitement, d'une façon qu'on pourrait dire infantile. L'histoire de Wismar peut ici servir de type. En 1871, pour 90 marks par an, les catholiques y louèrent une chambre : ce fut l'église. Le loyer parut trop lourd, et l'on installa le culte dans une salle de vieux couvent, désaffecté depuis la Réforme. Le couvent dut être évacué; on se rabattit sur une chambre d'hôtel qu'on payait 150 marks; le grand-duc, sur sa cassette, en versait 120. L'aubergiste, en 1877, prétendit élever ses prix; il demanda 300 marks. Alors l'instabilité du domicile divin commença de déplaire, et l'on fit bâtir une petite église pour laquelle le grand-duc donna 3000 marks. Location d'abord, puis achat et construction; ces deux phases se retrouvent souvent au début des petits groupemens de *Diaspora*. La location, parfois, est gratuite; l'évêque, en son rapport, rend hommage à la municipalité protestante de Gustrow, qui prête au culte catholique la salle de l'école, et à des propriétaires protestans d'Itzeloe, qui lui ouvrent un local. On achète à la longue « une maison et un fonds de terre, *domum fundosque* » où s'entassent côte à côte la chapelle, le logis du prêtre, l'école. Il faut à Dieu un certain confortable, sinon les plus distingués des fidèles lui marchandent leur visite. « Parmi les officiers et hauts fonctionnaires civils qui résident en Schleswig, on trouve souvent quelques catholiques; l'aspect indigent et misérable de l'établissement catholique les détourne facilement de la pratique religieuse. » Cette élite a ses susceptibilités et ses dégoûts; à Hambourg, où la communauté possède quatre écoles primaires et deux écoles supérieures, près de deux cents enfans catholiques fréquentent des établissemens protestans, « parce que les écoles catholiques paraissent tout à fait plébiennes, *admodum parum nobiles*. » On pardonne malaisément au catholicisme, en certains milieux, et sa clientèle de pauvres et sa propre pauvreté.

Il arrive parfois que la question d'argent n'est point la seule à résoudre : des difficultés légales surgissent. On lit à plusieurs reprises, dans les rapports d'Osnabrück, à propos d'une école ou d'une église, cette curieuse formule : « Elle est officiellement reconnue, à ce qu'il semble, *ut videtur*. » Pourquoi ce léger doute? C'est que, dans certains États, la mauvaise volonté de la bureaucratie ou la malveillance des lois pèsent lourdement sur les catholiques, mais sont contre-balancées par la gracieuse équité du prince. L'exemple du Mecklenbourg-Strelitz est frappant. « Bien que les lois civiles ne permettent pas à un prêtre catholique d'élire domicile dans ce grand-duché, pourtant, au su et avec l'agrément du grand-duc en personne, qui ne veut pas que ses



sujets catholiques soient privés de l'office divin, un prêtre habite à Neustrelitz; jusqu'ici il n'a subi aucune tracasserie. » Si l'arbitraire est parfois émancipateur, plus souvent il se montre oppresseur; c'est le cas pour Rostock, où la municipalité défend au prêtre catholique l'emploi de cloches et de tout signe extérieur qui pourrait indiquer une église. Nous voilà loin des triomphantes allégresses du catholicisme rhénan; les conditions mêmes de la *Diaspora* diminuent singulièrement la vertu conquérante de l'Église romaine. Dans l'Allemagne du Nord, elle ne cherche point les conversions; elle ne s'y installe que parce qu'elle y possède quelques fidèles installés, elle y conserve toujours un certain caractère exotique.

## V

Nous avons sondé jusqu'ici les terroirs éminemment catholiques et les terroirs éminemment protestans. Cinq régions, en Allemagne, échappent à ces catégories : la Hesse, le Palatinat, Bade, le Wurtemberg et la Silésie. Par excellence, elles sont des domaines mixtes : en Bade, les catholiques forment les deux tiers, et les protestans un tiers de la population; c'est l'inverse en Wurtemberg; dans la Hesse, les protestans sont un peu moins des deux tiers; en Silésie et en Palatinat, les deux confessions se suivent d'assez près, avec une majorité pour les catholiques dans la première région, pour les protestans dans la seconde.

*Hessische Abendmahl* (la Pâque en Hesse), telle était la légende d'un tableau de M. Carl Bantzer, exposé à Dresde en 1895. Rien de plus simple que cette peinture, rien en même temps de plus grave : dans un temple, des femmes sont assises, avec de grosses bibles et l'originale coiffure des dimanches; un peu alourdis par le recueillement et par des redingotes d'une coupe paysannesque, leurs maris s'approchent de l'autel pour communier. C'est ce qu'on appelle en Allemagne un tableau de *Kultur*, une page de peinture traduisant la civilisation d'un pays; et les critiques d'art appréciaient dans cette toile une exacte révélation de la Hesse. Au fond des campagnes, en effet, la pratique pieuse survit, plus exacte dans la province prussienne de Hesse-Nassau que dans le grand-duché.

Les villes sont plus tièdes : le chiffre des communions protestantes ne dépasse pas 28 pour 100 à Darmstadt, 26 pour 100 à Offenbach, 36 pour 100 à Worms, 41 pour 100 à Mayence. A Francfort-sur-le-Main, ville d'affaires, on dirait que s'est établi je ne sais quel compromis, par lequel la population ne voudrait point trop de mal aux religions, pourvu que les religions ne

missent point trop de zèle à lui vouloir du bien ; il n'y a pas là, comme à Berlin, ces essais d'une piété de commande, qui rendent haineuse l'impiété ; les clergés vivent et la ville vit. M. Naumann, tribun des « Jeunes » (ainsi l'on appelle un nouveau groupe social évangélique), est une exception dans son église, et d'ailleurs un pasteur hors cadre ; il n'y a point, à proprement parler, une association catholique de travailleurs ; et, pour 53 000 catholiques on ne compte que 20 000 communions pascales, ce qui passe pour médiocre au delà du Rhin. Il semblerait que Ketteler, dont l'action secoua si fortement l'Allemagne catholique, eût dû laisser à Mayence une empreinte profondément religieuse ; la supposition serait excessive. Par delà Ketteler se répercute la libertine influence de certains princes-archevêques de l'ancien régime ; leur gouvernement et leurs exemples avaient dissous la ferveur ; une nouvelle conquête partielle du peuple catholique est restée nécessaire dans la Hesse. Or si l'on observe les procédés qu'emploie le clergé et les lois qu'il subit, si l'on mesure les libertés qu'il prend et celles qu'il obtient, il semble que cette conquête soit encore lointaine. Malgré les incessans efforts du docteur Haffner, l'évêque actuel, les ordres religieux sont bannis ; l'école n'est point confessionnelle ; les associations d'hommes (*Männervereine*) suffisent au zèle des prêtres ruraux ; à la différence du clergé rhénan, ils ne soutiennent point, si même ils ne voient d'un mauvais œil, les associations de paysans fondées en vue d'intérêts économiques (*Bauernvereine*), et Darmstadt est la seule ville de Hesse où l'on cite un notable progrès de l'activité catholique. Fort indifférent à cette anémie de l'Église romaine, le gouvernement grand-ducal infuse volontiers un sang nouveau dans l'église protestante en favorisant les tendances libérales à l'université de Giessen. Vous entendez répéter dans les sphères officielles, avec une certaine complaisance, que cette université est un laboratoire de la théologie moderne, historique et critique ; et suivant que vous regardez une telle théologie comme une incarnation, plus pure et plus éclatante, de la pensée religieuse, ou comme un travestissement et une mutilation de cette pensée, vous évaluerez avec une balance différente la reconnaissance que doit à la Hesse le protestantisme allemand.

Le grand-duché de Bade, dont nous avons expliqué par l'histoire elle-même la confusion confessionnelle, se distingue de toutes les autres régions de l'Empire par un double trait. En premier lieu, par la grâce de l'État et du corps électoral des communautés, le libéralisme, c'est-à-dire un ensemble de tendances hostiles à l'interprétation littérale et traditionnelle du dogme et à un servile respect du symbole, prévaut dans l'église

évangélique de Bade; en haut, dans la hiérarchie, il est installé; en bas, parmi le collège électoral des fidèles, il s'installe. En second lieu, une « géométrie politique » des plus savantes a dessiné de telle façon les circonscriptions du grand-duché, que sur 63 districts, 31 seulement conservent une majorité catholique. Ainsi, fatalement, le centre est en minorité dans la Chambre badoise, bien que les catholiques soient en majorité dans le grand duché; et les amateurs de sectionnemens élégans, respectueux d'ailleurs de la volonté populaire, trouveraient dans l'observation du pays de Bade une leçon et un régal. De la combinaison de ces deux caractères, vous dégagez le portrait du grand-duché : la confession de la minorité gouverne, et la confession de la majorité obéit; quant à cette minorité, elle comprend un certain nombre de dévots, d'une foi exacte, un moindre nombre de dévots, d'une foi plus lâche et plus libérale, enfin un grand nombre d'indévots, d'une foi nulle; ceux-ci, lorsqu'il y a des élections dans l'église évangélique, décident du succès des « libéraux » sur les « croyans ». Et, de même que le grand-duché, catholique aux deux tiers, est régi par le troisième tiers, de même, l'élite correctement pieuse de l'église évangélique est évincée par une coalition de « libéraux » et d'indifférens; en fin de compte, à tous les étages, les majorités voient leur volonté annulée, et servent de marchepieds pour la tyrannie des minorités. De là résultent la prolongation du Kulturkampf, l'interdiction à l'église catholique d'ouvrir des établissemens d'instruction, l'effacement du caractère confessionnel de l'école. Or prenons garde d'exagérer en parlant du bien que la persécution fait aux religions; si la rhétorique est unanime à le célébrer, l'histoire n'est pas unanime à le prouver. De la crise politique qu'il a dû subir, le catholicisme badois a plus pâti que bénéficié; et il en pâtit toujours. Les statistiques, depuis cinquante ans, attestent un perpétuel recul de la majorité catholique en Bade : sur 1000 habitans, il y avait, en 1846, 664 catholiques et 316 protestans; en 1885, la proportion s'était abaissée à 627 catholiques; elle s'était élevée à 354 protestans. L'église romaine, au grand duché, manque de prêtres; pour fonder beaucoup d'œuvres sociales, l'haleine et le personnel lui ont fait défaut; chaque année, à Carlsruhe, 300 enfans lui échappent, et plus encore à Mannheim. Originales sont ses revanches : Fribourg-en-Brigau, grâce à la librairie Herder, est devenu le premier centre scientifique de l'Allemagne catholique; et M. Werthmann, secrétaire de l'archevêché, est en train de centraliser, pour la première fois, le bilan de toutes les œuvres de charité catholique de l'empire. C'est d'ailleurs l'archidiocèse de Fribourg qui fournit le plus d'argent au *Bonifaciusverein* pour le

soutien de la *Diaspora*; en faisant soigner des âmes prussiennes ou poméraniennes, il se console du déchet d'âmes badoises qu'il subit. Ce n'est guère au protestantisme que rapporte ce déchet. Dans les campagnes, l'église évangélique est forte encore, puisque, sur 100 fidèles, elle inscrit en moyenne 56 communions, et 28 environ fréquentent le prêche : chiffres convenables sans être brillants. Mais dans les grandes villes, le socialisme la cerne et la supplante; il souffre peu de ce que fait l'État pour le protestantisme, et profite beaucoup de ce que fait l'État contre le catholicisme.

Majorité protestante; attachement de la hiérarchie et des communautés à la foi positive et traditionnelle; abstention de tout Kulturkampf; corrélation parfaite entre le nombre des catholiques à la Chambre et leur nombre dans le pays; déploiement fécond et libre d'une activité sociale catholique; caractère strictement confessionnel de l'école; irréprochable loyauté de l'État à l'endroit des diverses confessions : voilà des traits inverses de ceux que nous avons rencontrés en Bade. De tous ces traits, composez une image; elle sera la représentation fidèle du Wurtemberg. Nous la pouvons faire très sommaire, puisque Bade, la complète, à la façon d'un repoussoir. On est très pieux en Wurtemberg, parmi les deux confessions; dans l'église évangélique, les communions d'hommes sont relativement plus nombreuses que partout ailleurs en Allemagne, et l'on y craint les nouveautés anti-dogmatiques. On maintient, depuis plus de soixante ans, un régime scolaire qui installe les deux églises, avec d'amples pouvoirs, dans les écoles confessionnelles respectives, non point, à parler littéralement, comme souveraines absolues, mais comme représentantes de l'État dans ces écoles (ce qui entraîne, en fait, leur souveraineté) : de tous les États de l'Empire, le Wurtemberg est le moins laïcisé. De là la puissance que les clergés y ont gardée. Nous y avons vu de près, en 1895, et nous raconterons en son lieu, la formation du centre wurtembergeois : à l'époque du Kulturkampf, lorsque le Wurtemberg était comme une oasis de tolérance, l'existence d'un tel groupe passait pour oiseuse; on l'a créé, l'an dernier, pour arracher au gouvernement l'une des rares satisfactions dont les catholiques wurtembergeois aient à déplorer l'ajournement, le rappel des ordres religieux; mais ce jeune centre s'est tout de suite signalé comme un parti d'action sociale beaucoup plus que comme un parti de revendications confessionnelles. Il partage avec les progressistes le bureau de la Chambre et volontiers vote avec eux; disloquant leur programme, il y combat les motions concernant l'école; il y retient, et souvent prend à son compte, en les moti-

vant au nom de ce qu'il appelle la « justice chrétienne », les projets de réformes fiscales et d'amélioration sociale; il s'est déclaré pour la revision de la constitution, encore qu'elle doive mettre un terme aux privilèges de certaines notabilités de l'église catholique, qui siégeaient de droit à la Chambre; il a le tempérament d'un groupe démocratique, et dès le début il en a pris les allures; il veut être populaire, et il l'est. Dans ce pays légèrement archaïque, qui contraignait les nouveautés de subir un certain stage, non seulement pour être acceptées, mais même pour être comprises, c'est une religion, et celle de la minorité, qui par une poussée décisive travaille à les faire pénétrer; au déclin d'un siècle où les religions ont fréquemment usé leur crédit à vouloir conserver ce qui avait disparu et mérité de disparaître, ce phénomène inédit mérite attention.

Ni dans la Silésie ni dans le Palatinat, de pareilles surprises ne nous attendent. L'église évangélique, en Silésie, est fière de sa vitalité; dans la région d'Oppeln, plus de 60 pour 100 de ses fidèles vont au prêche, et leurs mœurs, chose rare, sont à l'avenant de leur piété; dans les autres districts, elle maintient aussi une certaine ferveur, d'autant plus atténuée, en général, que la grande propriété est plus envahissante; les villes industrielles lui échappent, ou à peu près. Quant au catholicisme silésien, ne lui demandez point cette gravité d'aspect, cette opportune façon d'associer, dans ses églises, la nudité et la parure, surtout cette intensité d'action, qui distinguent l'Église romaine en d'autres régions de l'Allemagne.

Lorsqu'on entre dans les églises gothiques de Breslau, fortement abîmées par les remaniements artistiques des deux siècles passés, lorsqu'on promène ses regards sur leurs étranges statues de saints et de saintes, habillés d'un coloris criant, se déhanchant avec violence comme pour occuper l'œil du fidèle, et brandissant avec des gestes forcenés leur livre ou leur cierge; lorsqu'on lève la tête, enfin, vers ces « poutres de gloire » sur lesquelles se déroule toute une farandole de bienheureux, on touche l'influence, déjà pressentie en Bavière, de cette profusion décorative à laquelle se complait le catholicisme méridional. Les promesses du paradis terrestre socialiste luttent avec quelque chance de succès contre ces mauvaises copies du paradis céleste; et sur les populations ouvrières l'Église catholique, en Silésie, n'obtient qu'un médiocre ascendant. Elle possède, dans les campagnes, un peuple foncièrement chrétien, et par surcroît (est-ce une bonne chance ou bien une mauvaise?) une clientèle de grands propriétaires; or la masse rurale, souvent, va se détachant du prêtre si le prêtre va s'attachant au seigneur; de là, pour le clergé silésien,

des difficultés de tactique, un peu semblables à celles que rencontre, dans l'Allemagne du Nord, l'Église évangélique.

Envers le Très-Haut et les bonnes mœurs, le Palatinat est correct. Sur cent naissances il n'en a guère que six d'illégitimes; c'est plus honorable que dans tout le reste de l'empire (Prusse rhénane et Westphalie exceptées). Le contact de deux confessions égales en force y maintient à une certaine hauteur, dans l'une et dans l'autre, le thermomètre de la piété; c'est à Spire, en 1529, que les réformés se baptisèrent protestans; fidèles à ce grand souvenir, ils sont en train d'y construire un temple, l'église de la protestation; motif de plus, pour les catholiques, de fréquenter assidûment leur cathédrale.

Croyans ou incroyans, pratiquans ou indifférens, affaiblis par l'éparpillement ou fortifiés par la densité des groupemens, on comptait en bloc, dans l'empire, en 1890, 31 026 810 protestans et 17 674 921 catholiques. La statistique distinguait, par surcroît, un certain nombre de sectes reposant, comme le protestantisme lui-même, sur les maximes du libre examen et de la justification par la foi, mais détachées de l'église officielle, tantôt, comme les frères Moraves, parce qu'elles n'y trouvaient point l'aliment rêvé par leur ferveur, et tantôt, comme les *freireligiösen*, parce que la confession établie opposait des barrières à leur radicalisme panthéiste. De la géographie religieuse, ces sectes ne relèvent point; elles sont comme noyées parmi la masse des membres inscrits de la confession protestante et de la confession catholique. Nous les étudierons comme une expression schismatique de l'individualisme protestant, mais sans nous exagérer la portée de leur rayonnement. Le protestantisme, le catholicisme, et la libre science (*freie Wissenschaft*), voilà les trois forces essentielles qui se disputent la conscience allemande. Des deux premières, nous avons évalué le domaine; apprécier la troisième ne sera point affaire de géographie ou de statistique. Sur le caractère religieux ou irréligieux de la libre science, sur l'alliance ou sur l'hostilité que la religion doit attendre d'elle, les théologiens de la Réforme sont en désaccord. Étudier ce désaccord, ce sera déterminer les positions respectives du protestantisme et du rationalisme.

GEORGES GOYAU.

---

LE

# MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

---

IX <sup>(1)</sup>

## L'ÉCLAIRAGE

---

Cette partie de la terre que nous habitons se place d'une manière si maladroite, — il faut en convenir, — pour recevoir la lumière du soleil, que nous y voyons plutôt trop pendant quelques mois de l'année, tandis que pendant d'autres mois nous sommes, seize heures sur vingt-quatre, plongés dans l'obscurité. Ce manque d'équilibre est d'autant plus choquant que la constitution physique de l'homme ne lui permet pas de se plier à cette distribution intermittente de l'éclairage naturel. Ses besoins de sommeil sont réguliers; il ne saurait, comme certains animaux, faire en hiver des provisions de vie pour l'été, et la longueur des nuits dans la saison noire est presque double du temps nécessaire à son repos.

I

Les êtres civilisés ont dû prendre, de vieille date, le parti de se passer d'un astre qui s'allume et s'éteint sans nul souci de

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1<sup>er</sup> octobre 1894, 1<sup>er</sup> janvier, 15 mars, 15 juin, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre 1895, et 1<sup>er</sup> mars 1896.

leurs exigences; mais, jusqu'à nos jours, leurs efforts pour le remplacer n'avaient pas été couronnés d'un grand succès. L'huile extraite de certains végétaux et les torches de résine suffirent à l'antiquité, la chandelle de suif vint des barbares du nord. La chandelle de cire ou « cierge », que l'on appelait communément la « bougie », demeura au moyen âge le luxe des riches; et comme cette « bougie » de cire coûtait de 12 à 20 francs le kilogramme — en monnaie actuelle — du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'elle ne descendit pas au-dessous de 10 francs, de 1600 à 1789, les riches eux-mêmes n'en usaient qu'avec une extrême réserve. Sous Louis XIV, la duchesse de Bourgogne avouait n'avoir eu de bougie dans son appartement que depuis qu'elle était à la cour de France.

Réduits à la lumière de l'huile, les Égyptiens ou les Grecs ne possédaient même pas d'appareil convenable pour l'utiliser : la lampe romaine n'est autre chose qu'une veilleuse, un bol, où trempe une mèche de coton. L'huile n'était jamais fournie à la mèche en quantité suffisante, car la capillarité du coton était le seul moyen de l'élever jusqu'à la flamme. Celle-ci consistait en une lueur rougeâtre, accompagnée d'un perpétuel filet de fumée et d'une odeur âcre et irritante. Durant quatre mille ans, les lampes de nos pères ont inexorablement filé. Depuis l'origine du monde jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quoique l'on eût découvert tant de choses, produit de si merveilleux chefs-d'œuvre, déployé tant de courage et de génie, on n'avait pas encore enfanté le verre de lampe ni le quinquet. L'imagination des artistes s'était exercée sur l'architecture du récipient, qui avait pris des formes exquises, s'était embelli de riches ciselures; mais ces lampes, pour belles qu'elles fussent, continuaient à n'éclairer pas.

La classe aisée les délaissa donc pour la chandelle, dont les personnes gênées économisèrent les « bouts »; il n'y eut plus que les très pauvres gens ou les avaricieux à employer des lampes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Tallemant estime peindre d'un trait caractéristique la ladrerie d'un de ses contemporains, lorsqu'il révèle que « chez lui on ne brûle que de l'huile »! Cette huile à brûler, tirée des noix, du lin, du pavot, du poisson, était elle-même beaucoup plus chère que notre moderne huile de colza. Elle se vendait à l'époque féodale, — évaluée en monnaie de nos jours, — 3 et 4 francs le kilo. Plus tard son prix diminua, parce que les procédés de fabrication se perfectionnèrent et que l'on utilisa des graines nouvelles; cependant elle valait encore 2 francs au moment de la Révolution, tandis qu'elle est aujourd'hui cotée 60 centimes, dans les mercuriales, et qu'à Paris, au détail, malgré les impôts



qui la grèvent, elle ne dépasse pas 1 fr. 20. L'huile était donc une lumière coûteuse dans un ménage rural ; pour l'épargner, le pauvre avait recours à la chandelle de résine piquée sur les landiers de fer. Cette résine, à 1 franc le kilo, éclairait assez la chaudière pour permettre de prier, de causer, de chanter ou d'écouter des histoires. Même, comme on ne veillait aux champs qu'en hiver et comme le bois, jadis, était aussi bon marché que le luminaire était onéreux, on se contentait souvent de la flambée du feu dans l'âtre. La résine servait aussi à éclairer les citadins dans les rues ; jusqu'à l'invention des lanternes publiques le bourgeois cheminait sa torche en main, le seigneur la faisait porter par son page qui le précédait.

Nos pères obviaient au prix énorme de la chandelle, que les épiciers actuels vendent 1 franc le kilogramme, tandis qu'elle se payait dans les siècles précédens 2 fr. 50 et 3 francs de notre monnaie, en la faisant aussi légère que possible. Il existait, à côté de la chandelle cossue, dite « des quatre », — c'est-à-dire de 4 à la livre, — la chandelle « des six », « des douze », voire « des seize » à la livre. La première était un peu plus grosse que notre bougie de stéarine ; la dernière était trois fois plus mince, chandelle de gueux, sorte de rat-de-cave, qu'il fallait moucher à tout instant. Ces chandelles étaient d'un jaune sale, couleur de vieille graisse ; on essaya plus d'une fois de les blanchir, mais un préjugé bizarre voulait que la chandelle blanche « ne fût pas autrement d'un bon usage » ; et d'ailleurs le gouvernement s'opposait à la création de qualités supérieures, que les marchands eussent cherché à vendre plus cher que la taxe. Car la chandelle était taxée et la vente du suif strictement réglementée. Mais la *production* du suif ne l'était pas ; aucune loi n'ayant été trouvée capable d'obliger, sous peine d'amende, les moutons et les bœufs à fournir une quantité raisonnable. Or les bêtes étiques d'autrefois, parcourant en foule des pâtures que l'on nommait « vaines », et qui étaient telles en effet, n'avaient souvent que la peau sur les os. Aussi les peaux se trouvaient-elles abondantes et les objets de cuir à bas prix ; mais la graisse faisait défaut et se vendait, séparément, jusqu'au double de la viande de boucherie. De là vient que les souliers étaient pour rien et que les chandelles étaient précieuses.

Les générations passées ont-elles souffert de cet état de choses ? Au moyen âge l'obscurité du soir ne devait pas apporter une bien grande gêne dans des maisons où, même en plein midi, on y voyait peu. Les fenêtres exigües, garnies de toiles cirées ou de châssis de papier, mesuraient parcimonieusement le jour ; c'est que l'air entraînait forcément avec la lumière, par ces ouvertures

mal closes, et, pour ne pas souffrir du froid, l'on devait rationner la clarté. L'usage des verres à vitre ne s'est généralisé que depuis trois cents ans; au début du règne de Louis XV, dans bien des maisons de Paris, on vitrait encore en papier les fenêtres donnant sur les cours de service. Depuis que, avec les progrès du confort, les habitations modernes se sont laissé librement pénétrer par le soleil, la lumière artificielle dont les privilégiés d'autrefois se contentaient semblerait dérisoire aux plus déshérités d'aujourd'hui. Il n'est si modeste fermier actuel qui, avec sa lampe de pétrole, ne soit mieux éclairé que le châtelain d'il y a deux siècles; au palais de Versailles, sous le grand roi, même aux jours de gala et de « grand couvert », la cire multipliée dans les lustres demeura bien loin de l'illumination que l'on obtient chaque soir, à petits frais, au *Café du Commerce*, dans le moindre chef-lieu d'arrondissement. Grâce à cette clarté partout répandue le long des voies publiques et à l'intérieur des maisons, l'homme des villes devient maître de se tailler, parmi les vingt-quatre heures, la journée qu'il lui plaît de vivre, en plaçant le soir au moment où il veut dormir. Pour lui l'on ne sait si midi doit s'appeler tard ou minuit de bonne heure; il n'est plus esclave du soleil.

La révolution sur ce terrain est toute récente; l'électricité a quinze ans, le pétrole vingt ans, le gaz cinquante, et de nouvelles sources de lumière ou de nouvelles manières d'employer les sources anciennes sont découvertes tous les trois ou quatre ans. Cette révolution a été si rapide que, dans le court espace d'un siècle, plusieurs inventions — dont une seule eût suffi jadis à renouveler pour une longue période l'industrie de l'éclairage — ont surgi, lutté, grandi, ont été proclamées éternelles... et sont mortes ou vont mourir, dédaignées, repoussées, vaincues par des inventions nouvelles. De ce nombre furent les lampes à huile, l'huile tirée du colza, et la bougie tirée de la stéarine, appareils ou produits qui avaient eux-mêmes, de 1790 à 1840, remplacé ceux d'autrefois : huiles trop coûteuses, lampes trop naïves.

## II

La cire a, depuis longtemps, été battue par la stéarine; les églises seules, où elle constitue une tradition, sinon une nécessité liturgique, la maintiennent sur leurs autels. Si l'entretien des parquets, le modelage, les pièces anatomiques ou les onguens de pharmacie n'exigeaient pas l'emploi de la cire, l'apiculture aurait renoncé à ses opérations bucoliques; d'autant que le miel a perdu, par le bas prix du sucre et des glucoses, la plupart de ses usages,

et que la cire des abeilles elle-même rencontre des rivales sérieuses dans les cires recueillies sur certains arbres exotiques : raphia de la Réunion, coccus de Chine, ou palmier du Brésil.

La chandelle a tenté de se défendre par le bon marché : elle a revu le suif de mouton, qui sous l'ancien régime s'y faisait maintes fois remplacer frauduleusement par le suif de bœuf. Elle a substitué, à la grosse mèche fumeuse, des tresses de coton supprimant le mouchage et, présentée au public, non plus dans son classique papier jaune, — le papier à chandelles, — mais dans des caisses avenantes, elle espérait sans doute se faire passer pour bougie. C'a été son dernier et infructueux effort avant de sombrer ; elle est descendue, pour n'en plus sortir, dans les caves des marchands de vins, où les tonneliers l'emploient à étancher les futailles qui suintent.

La vénérable et infecte lampe à huile n'avait pas opposé de résistance ; elle s'évanouit, sous Louis XVI, aussitôt que le physicien genevois Argand eut imaginé la lampe à double courant d'air connue sous le nom de *quinquet*. Nouveau Colomb, Argand trouva un nouvel Améric Vespuce en la personne du subtil Quinquet, pharmacien du quartier des Halles, à Paris, qui lui vola son idée, en tira profit et gloire, tandis que mourait en 1803, dans un état voisin de la misère, le véritable inventeur.

Voyez-vous cette lampe où, muni d'un cristal,  
Brille un cercle de fer qu'anime l'air vital ?  
Tranquille avec éclat, ardente sans fumée,  
Argand la mit au jour et Quinquet l'a nommée.

Ce quatrain vengeur décrivait ainsi très exactement le nouvel appareil qui, en 1784, était apparu dans la salle de la Comédie-Française, aux yeux d'un public émerveillé de voir une lampe « éclairant à elle seule comme dix ou douze bougies réunies ! » L'absence de fumée pendant la combustion, qui excitait l'enthousiasme, était due à une connaissance plus parfaite des propriétés de la « flamme ». Lavoisier venait de constater ce fait capital que les parties formant l'intérieur d'un cône lumineux ne servaient à rien, parce qu'elles n'éprouvaient pas l'action de l'oxygène atmosphérique, et que, seules, les parties extérieures, en contact avec l'air, servaient à l'éclairage. Afin de mettre la flamme, sur toute sa surface en communication intime avec l'air, Argand adopta une mèche circulaire, glissée entre deux tubes de métal et dont l'extrémité allumée baignait ainsi, au dedans comme au dehors, dans l'atmosphère ambiante. Pour activer le courant d'air, stimulant de la combustion, l'inventeur surmonta sa lampe d'un tuyau,

d'abord en tôle, placé à une certaine distance au-dessus de la flamme, puis en verre, lorsqu'il fut parvenu à faire exécuter dans les fabriques d'alors, fort rudimentaires, des cylindres de verre qui ne volassent pas en éclats dès la première impression de la chaleur.

Les principes sur lesquels était fondée la construction de ce porte-mèche n'ont pas varié jusqu'à nos jours; elle-même cette « lampe à tringle » reparut, après une éclipse de soixante ans, dans sa pureté primitive, sous la forme de ces lampes nickelées, dites « anglaises », qui foisonnèrent il y a une douzaine d'années dans les salons, et ne disparurent que le jour où leur bon marché les eut de nouveau rendues méprisables. Les perfectionnemens introduits ont uniquement consisté dans la manière de faire arriver l'huile jusqu'au bec. Placée au milieu d'une pièce, sur la table de famille, la lampe d'Argand, par son réservoir latéral, interceptait une partie de sa propre lumière. L'une des combinaisons tentées pour satisfaire le public consista à loger l'huile dans une sorte de rigole, servant de support à l'abat-jour et placée exactement à la hauteur de la mèche qu'elle alimentait par deux conduits. Ce système eut son heure de vogue, sous le nom ambitieux de « lampe astrale », jusqu'à ce que l'horloger Carcel fût parvenu à placer le réservoir sous la lampe.

Sur l'enseigne d'une modeste boutique de la rue de l'Arbre-Sec, dans les derniers mois de 1800, on lisait : « B.-J. Carcel, inventeur des *lycnomènes*, ou lampes mécaniques, fabrique lesdites lampes. » Après mille essais, où il perdait son temps, au grand désespoir de sa femme, Carcel avait imaginé une pompe minuscule, actionnée par un mouvement d'horlogerie, qui faisait monter l'huile depuis le fond du vase jusqu'à la mèche. Améliorées ensuite par Gagneau qui, au lieu d'une pompe, en mit deux, les lampes Carcel subsistent encore chez les partisans passionnés des méthodes antiques. Leur prix élevé, leur mécanisme fragile, exigeant des réparations délicates et sujet à des dérangemens périodiques, avaient incité depuis longtemps les gens modestes à abandonner les carcel pour les *modérateurs*. Cette dernière lampe, inaugurée sous Louis-Philippe, remplaçait les rouages de pendule de la précédente par la simple action d'un ressort à boudin agissant sur un piston. Elle est délaissée à son tour, usitée seulement dans les bureaux des ministères, après avoir éclairé la première moitié de vie de tout homme aujourd'hui dans l'âge mûr. Qui de nous, sauf les lampistes, dont l'espèce est décimée par le manque d'ouvrage, pourrait regretter ces machines qu'il fallait surveiller sans cesse, dont le lent allumage exigeait tant de patience, dont le charbonnage était si pénible, et le réglage,

par la juste position du verre, si méticuleux; sans compter que l'oisiveté leur était plus funeste que le travail et qu'elles ne marchaient bien qu'à la condition de marcher tous les jours.

Ces défauts, auxquels ils se résignaient, étaient ressentis à coup sûr par nos contemporains, car, depuis les innovations récentes, l'usage de l'huile a diminué des trois quarts. Le colza pourtant est, comme on l'a vu, de bien moindre prix que tous les similaires antérieurs; mais il est beaucoup plus cher que le pétrole ou l'électricité. De 1855 à 1889, la consommation de l'huile à Paris avait baissé de 60 pour 100; de 1889 à 1893 elle est encore tombée d'un tiers : de 6 à 4 millions de kilos par an pour l'ensemble de la capitale. Aussi la surface consacrée en France à la culture du colza, qui était de 200 000 hectares en 1862, s'est-elle graduellement réduite à 40 000 hectares, expulsée peu à peu de la carte agricole; comme tant d'exploitations rurales, dont l'avènement marque un progrès et l'effacement un autre progrès, supérieur au premier.

Une industrie, dont le succès et l'abandon auront été également utiles, un de ces luminaires qu'ignoraient nos ancêtres et que ne connaîtront sans doute plus nos petits-enfants, est celui de la bougie *stéarique*. Pour fabriquer la bougie, au lieu d'employer le suif complet, tel qu'il sort du fondoir, on commence par en extraire une partie liquide, l'« oléine », partie la plus éclairante, dit-on, de la graisse animale, mais dont le départ seul a pu transformer la molle chandelle, coulant avec un déplorable laisser-aller, en une bougie sèche et solide. Un chimiste de Nancy, Braconnot, comprimant, vers 1818, de la graisse de mouton sous une petite presse, en retira un jus huileux; Chevreul et Gay-Lussac trouvèrent ensuite le procédé convenable pour décomposer le suif en trois substances : oléine, stéarine et margarine. L'oléine est aujourd'hui employée au travail des laines et à la fabrication des savons; la margarine, mêlée à des huiles étrangères et souvent à notre crème nationale, devient ce fâcheux « beurre de bœuf » que les lois ont peine à démasquer; la stéarine enfin, coulée en moules, forme les bougies actuelles. La même marchandise sert ainsi, suivant le traitement qu'elle subit, à préparer les draps, à nettoyer, à nourrir et à éclairer, et la chandelle de nos aïeux se retrouve dans nos redingotes, sur nos toilettes, dans nos estomacs et dans nos flambeaux.

Les premières bougies stéariques parurent à l'exposition de 1834. Il avait fallu neuf années d'efforts pour que la théorie scientifique entrât dans le domaine efficace de la pratique. La combustion de ce petit rouleau blanc, qui paraît si simple, est

le résultat d'une série d'artifices fort ingénieux. On fut d'abord arrêté par la difficulté d'extraire économiquement la stéarine de la masse du suif; certaines méthodes étaient trop chères, certaines autres trop dangereuses. Parvenus, par l'emploi de la chaux et des presses hydrauliques, à se procurer leur matière première dans l'état de pureté voulue, les manufacturiers se trouvèrent fort empêchés d'en tirer parti. Ils étaient paralysés par la question des mèches; les unes s'engorgeaient, les autres se corrodaient; de sorte que tantôt la bougie coulait et tantôt elle s'éteignait. Obtenir, grâce à un tressage très curieux du coton et à son immersion préalable dans l'acide borique, ces lacets qui se recourbent lentement sur eux-mêmes et disparaissent sans laisser de trace, à mesure que la bougie se consume, n'a pas été un mince problème à résoudre.

Les perfectionnements apportés depuis soixante ans à la stéarinerie laissent aujourd'hui aux fabricans le choix entre plusieurs systèmes dont chacun a ses avantages : ainsi la distillation a permis de transformer en acides concrets, propres à l'éclairage, non plus seulement les suifs, mais les résidus des huiles d'olive ou de poisson, les graisses dites *de boyaux*, provenant des raclures d'intestins, celles que l'on retire des os, ou du désuintage des draps, ou même des eaux grasses de restaurant. A ces déchets impurs et noircis on peut joindre l'huile de palme, que l'Afrique fournit en abondance; et le tout, convenablement traité, fournit des produits qui ne diffèrent en rien des suifs frais.

Seulement ces améliorations de l'outillage, et les abaissemens successifs de prix dont la bougie a été l'objet, ne l'empêchent pas d'être vouée à une irrémédiable décadence. Comme le colza, la bougie vend ses services trop cher, et ce qui est vrai du premier l'est bien davantage de la seconde, dont la lumière coûte *quatre fois plus* que celle de l'huile. Un illustre électricien s'amusa à dire que, si la chandelle faisait aujourd'hui sa brusque apparition dans le monde, elle serait regardée comme une admirable trouvaille. « On ferait valoir ses immenses avantages, permettant à chacun d'avoir aisément de la lumière sous la forme la plus portative, sans machinerie encombrante et sans l'inconvénient d'obliger à relier une lampe à un point déterminé, à l'aide de fils, avant de pouvoir s'éclairer. »

Cette complexité est le propre même de la civilisation; rien n'est moins combiné et plus naturel que l'état sauvage. L'existence matérielle de l'homme policé s'enrichit de mille besoins délicieusement factices; aussi bien le cerveau de l'homme cultivé ne s'encombre-t-il pas d'idées inutiles qui font tout le

charme de son être? Il serait plus simple de voyager à cheval, voire à pied, si l'on devait, avant de partir, construire la locomotive; comme il n'est pas nécessaire de canaliser soi-même l'électricité avant d'en jouir, il est beaucoup plus aisé et plus agréable de tourner le bouton d'un commutateur que d'allumer une bougie avec un morceau de bois enduit de phosphore. C'est précisément parce que l'électricité n'est pas jusqu'ici à la portée de tous, que la bougie existe encore; mais sa place est de plus en plus bornée, et l'on voit une preuve de sa déchéance, dans le rôle déjà presque insignifiant qu'elle joue à Paris, où elle ne représente pas *le centième* de l'éclairage total.

Un temps viendra sans doute où, de la bougie, on n'emploiera que le *nom*. Elle servira seulement à *mesurer* l'intensité des diverses clartés artificielles. Aux étalons du système métrique pour les surfaces, les contenances et les poids, sont venues, depuis un siècle, s'ajouter des bases nouvelles pour compter la vitesse, la force et la lumière. L'étalon lumineux, aujourd'hui consacré, est dû à M. Violle, l'éminent physicien: c'est la lumière émise par un centimètre carré de platine incandescent, au moment de sa solidification. Cette clarté est égale à celle de deux lampes carcel — exactement 2 carcel 06 — ou de vingt bougies ordinaires de stéarine. Le nouvel étalon ne dérange donc pas l'habitude où nous sommes de calculer en bougies; mais il a l'avantage de substituer à la carcel et à la bougie commerciales, dont l'éclat variable dépend de plusieurs causes — pour les lampes, qualité des mèches et pureté de l'huile; pour les bougies, densité de la stéarine et nature de la composition, s'il s'agit d'une bougie de *paraffine* ou de *spermaceti*, sortant, la première des entrailles de la terre, mêlée au pétrole, la seconde du sein des mers, extraite de la cervelle du cachalot; — à cette bougie commerciale, il substitue une bougie *mathématique*, puisqu'elle est le 20<sup>e</sup> d'un étalon de laboratoire, toujours semblable à lui-même.

Si nous évaluons ainsi en bougies la lumière artificielle de Paris, comme l'on évalue en chevaux-vapeurs la puissance des machines, nous voyons que le luminaire annuel de cette ville, représenté par le gaz, le pétrole, l'électricité, l'huile et la bougie, atteint le total de *35 milliards 205 millions de bougies-heure*, ce qui signifie que l'éclairage annuel de la capitale, tant public que privé, correspond à une bougie qui brûlerait pendant 35 milliards d'heures — 4 millions d'années — ou à 35 milliards de bougies brûlant pendant une heure. C'est environ 36 bougies-heure par habitant et par jour.

Jetons un regard en arrière; nous apprécierons mieux l'étendue

du progrès réalisé : il y a vingt ans (1877) l'éclairage parisien ne consistait qu'en 13 milliards de bougies-heure ; il n'équivalait pas, en 1855, à plus de 442 millions de bougies. On peut estimer, comme il augmente sans cesse, que, depuis le milieu de ce siècle jusqu'en 1900, il aura *centuplé*. Et si la même statistique, facile à faire pour Paris, où les quantités de lumière consommées sont exactement connues par les comptes de l'octroi et des compagnies de gaz et d'électricité, pouvait être entreprise pour l'ensemble du territoire français, je suis persuadé que les résultats n'en seraient pas moins surprenants.

De ces 35 milliards de « bougies-heure », les bougies stéariques brûlées à Paris ne constituent que 334 millions ; mais s'ils forment moins du centième du pouvoir éclairant, les 360 000 quintaux de stéarine absorbent une proportion quinze fois plus forte de la dépense d'éclairage. C'est qu'en prenant pour base le prix de 90 centimes, auquel est vendue la livre, ou mieux les 485 grammes de bougie ordinaire, — je ne m'occupe pas des marques spéciales qui profitent de la superstition du public, — les 11 grammes consommés à l'heure coûtent un peu plus de 2 centimes par bougie.

Dix bougies reviennent donc à 20 centimes par heure, tandis que les mêmes dix bougies, fournies par l'huile de colza, coûtent quatre fois moins — 5 centimes — par le pétrole, huit fois moins — 2 centimes et demi — par le gaz, à l'état naturel, 3 centimes et, dans les becs du système Auer, *un demi-centime* environ ; enfin, par l'électricité ces dix bougies se paient de 4 à 1 centime, suivant que le courant est utilisé dans des lampes à incandescence ou dans des lampes à arc. Il est ainsi, dans la même ville, des sources de lumière dont les unes sont dix, vingt et jusqu'à *quarante fois moins onéreuses* que les autres.

Au-dessus de la bougie, dans l'échelle lumineuse, se place l'huile de colza : les 4 millions de kilogrammes qu'absorbent les lampes parisiennes représentent 994 millions de bougies-heure. Montons plus haut : voici l'électricité dont la consommation égale 1 740 millions de ces bougies ; c'est peu de chose encore auprès des 7 milliards de bougies que donnent les 25 millions de kilogrammes du pétrole. Le gaz enfin avec les 270 millions de mètres cubes, que les sept usines de la compagnie envoient chaque année dans les 77 000 lanternes publiques et dans les 2 millions de becs privés, fournit un contingent de 25 milliards de bougies-heure, plus des deux tiers de l'éclairage général.

Les réverbères de modèles variés, répartis dans les rues et les promenades, ne prélèvent pour leur part qu'un sixième — 46 mil-



lions de mètres, — du gaz consommé à l'intérieur des fortifications. Le reste n'est cependant pas affecté à produire seulement de la lumière. Il existe nombre de fourneaux, de cheminées, de petits moteurs alimentés par le gaz. En supposant consacré à ces divers usages le gaz brûlé pendant « l'émission de jour », c'est-à-dire depuis l'extinction matinale des voies publiques jusqu'à l'heure de leur allumage, gaz dont la quantité forme près du tiers de la fabrication, les deux tiers restans, employés à l'éclairage, donnent encore un chiffre de bougies supérieur à celui que j'ai indiqué pour l'ensemble. Le calcul en effet est établi sur une dépense de 105 litres de gaz pour dix bougies-heure; or cette dépense, exacte dans les becs ordinaires, est cinq fois moins forte ou, pour mieux dire, l'intensité lumineuse est cinq fois plus grande dans les becs du genre Auer. Il n'est pas possible de connaître le chiffre de ces manchons incandescens, actuellement en service chez les particuliers; mais on peut affirmer que le supplément de clarté ainsi obtenu dépasse de beaucoup la somme du gaz affecté à d'autres destinations que la lumière.

### III

Ce gaz de houille, que l'on croyait il y a quelques années si gravement atteint par les progrès électriques et menacé d'une chute prochaine, avait eu grand'peine en son temps à se faire accepter par le public. Deux phrases, à quatre-vingts ans de distance l'une de l'autre, peignent les difficultés qu'il eut à vaincre, autrefois, pour conquérir sa place, aujourd'hui, pour ne pas la perdre : deux phrases, dont la première condamne le gaz parce qu'il est trop jeune et la seconde parce qu'il est trop vieux. Et le plus piquant est que ces deux phrases n'en font qu'une; elles sont identiques : « *No gas used here!* » — « On n'emploie pas de gaz ici. » — Voilà ce que l'on lisait à Londres, en 1810, imprimé en gros caractères sur l'affiche d'un théâtre dont le propriétaire croyait, par cet avis, attirer plus de monde en rassurant les gens timides, partisans des quinquets, qui craignaient les explosions ou les asphyxies que la nouvelle lumière passait pour occasionner. Et voilà ce qu'on pouvait lire encore, en 1890, dans la capitale de l'Angleterre, sur une réclame qui recommandait aux voyageurs les avantages du *Savoy-Hotel*, exclusivement éclairé à l'électricité.

Depuis la découverte du gaz de bois, accomplie au début du siècle par l'ingénieur français Philippe Lebon, dont la vie, abreuvée d'amertumes, se termina par une mort tragique, une nuit de décembre, dans les Champs-Élysées déserts; depuis que la veuve

de cet inventeur, à qui le gouvernement avait donné une pension de 1200 francs, usait ses dernières ressources à confectionner les *thermolampes* ; depuis l'emploi, par l'Anglais W. Mardoeh, du charbon de terre distillé pour la production de l'éclairage, jusqu'à l'heure actuelle ou 1400 villes françaises, englobant le tiers de la population, usent annuellement 700 millions de mètres cubes de gaz, les progrès de la fabrication ont marché de pair avec ceux de la consommation. On est parvenu à extraire « l'esprit de houille », aussi complètement et aux moindres frais possibles.

Avant de traverser la Seine, au pont d'Asnières, le chemin de fer de Versailles longe l'usine la plus importante de la compagnie du gaz, celle de Clichy, qui fournit le tiers de la production parisienne, jusqu'à 450 000 mètres cubes en vingt-quatre heures, dans la saison des longues nuits. Les besoins de lumière artificielle varient fort, on le conçoit, suivant les mois et, dans chaque mois, suivant la pureté du ciel. Un temps continuellement clair à l'automne est une perte sèche pour les actionnaires du gaz : il retarde l'allumage de 20 ou 30 minutes chaque jour. Au contraire tout ce qui porte le public à se coucher tard est favorable aux recettes de la compagnie. C'est dans la veillée de Noël ou du jour de l'an que se place le maximum de dépense : environ 1 800 000 mètres cubes.

Un point important pour l'industrie gazière est le choix de la houille : tous les charbons ne sont pas propres à faire du gaz. Des exploitations minières très vastes n'en contiennent aucun que l'on puisse avantageusement employer à cette fin ; Anzin, depuis quinze ans, n'en possède plus. Le « charbon à gaz » idéal devrait être doué d'un grand pouvoir éclairant et laisser, après distillation, de bon coke pour le chauffage. Il faut ici tirer deux moutures du même sac ; le prix de revient du gaz dépendant, pour une grosse part, du bénéfice que procure la vente des produits accessoires. On concevra l'importance de ces « sous-produits », par ce détail que 3 kilos 300 grammes de houille, dont le prix est d'environ 7 centimes, rendent un mètre cube de gaz épuré, après l'extraction duquel le coke, le goudron et les eaux ammoniacales représentent encore une valeur de 6 centimes 40, presque égale à celle de la houille avant d'être dépouillée de son gaz.

Comme il n'existe pas de charbon réunissant toutes les qualités souhaitables, la compagnie, qui en distille annuellement un million de tonnes pour obtenir les 340 millions de mètres cubes de gaz qu'elle distribue à Paris et à la banlieue, mélange les sortes grasses, précieuses pour le coke, qu'elle tire du Pas-de-Calais, avec le *cannel-coal*, inconnu en France, qu'elle achète

fort cher dans le nord de l'Angleterre et en Écosse, afin d'améliorer la qualité lumineuse de l'ensemble. Ce coupage est indispensable, pour obéir aux prescriptions qui imposent au mètre cube de gaz un minimum de *pouvoir éclairant*; trois vérifications sont faites chaque soir, à une demi-heure d'intervalle, par les ingénieurs du service municipal, pour constater à ce point de vue la stricte exécution du cahier des charges. Le gaz parisien possède un éclat supérieur de 6 pour 100 à celui de Berlin et inférieur de 5 pour 100 à celui de Londres, favorisé par la proximité des mines de *cannel-coal*.

Les frais de transport jouent un assez grand rôle pour que la compagnie ait avantage à s'approvisionner dans le bassin de l'Artois, plutôt que dans celui de la Loire, dont les charbons, pourtant supérieurs, sont plus éloignés de la capitale. A Clichy, les bateaux se rangent le long des berges de la Seine, où la grue, actionnée par un moteur à gaz, élève leur contenu jusqu'à un viaduc de 25 mètres de haut, et le vide dans des wagonnets, qu'une locomotive emporte vers les *cornues*. On appelle ainsi les compartimens, étroits et longs, des fours en brique réfractaire — 3 mètres sur 60 centimètres — où le charbon va cuire comme la pâte dans le four du boulanger. Au lieu de la pelle plate du mitron, le gazier, pour l'enfournage, se sert de la *cuiller*. Cette *cuiller* est un demi-cylindre en tôle, à peu près de même dimension que la cornue: trois hommes, après l'avoir remplie, l'enfilent dans le four où ils la versent, en tournant la poignée du manche resté en dehors. Après quoi, ils retirent cette pelle monstre, qu'ils rempliront à nouveau pour donner sa ration à un autre four, après avoir hermétiquement clos la porte du précédent. Ces chargeurs, dont la besogne, assez pénible, exige d'ailleurs plus de force que d'intelligence, sont des privilégiés parmi les 1 500 ouvriers de l'usine, où les moins rémunérés ont un salaire de 5 francs. Ceux-ci, payés à raison de 3 fr. 30 centimes pour 1 000 kilos de charbon, gagnent à peu près 12 francs par jour.

La distillation dure trois heures; elle en durait huit autrefois et la quantité de gaz obtenu était moindre d'un cinquième. Pour activer le travail, on a poussé la température des cornues de 900 à 1 200 degrés. Au lieu de les chauffer directement par le coke, on se sert du coke pour produire un gaz comburant, l'oxyde de carbone, qui possède un plus grand pouvoir calorifique.


Les nouveaux fours sont construits avec une extrême ingéniosité: l'oxyde de carbone, pour brûler, a besoin d'air et, autant que possible, pour ne rien perdre de sa propre chaleur, d'air chaud. L'air est donc chauffé; il est porté à 300 degrés centi-

grades, sans dépense, en traversant seulement une chambre dont les parois de brique ont été amenées au rouge, puis au blanc, par le passage des fumées du coke.

Aussitôt qu'il se dégage de la houille, le gaz d'éclairage doit être évacué hors des cornues. S'il demeurerait dans cette atmosphère de 1 200 degrés où il prend naissance, il perdrait sa puissance lumineuse, parce que les myriades d'atomes de benzine, toluène, amyène ou autres carbures, répandus dans sa masse, que nous ne verrons pas, mais qui *seuls* nous éclaireront, brûleraient ici sans profit pour personne. On sollicite donc le gaz à venir dans les *condensateurs*; on l'y contraint doucement par des pompes aspirantes — les *extracteurs* — qui agissent depuis la cornue jusqu'au *jeu d'orgue*. Ce dernier n'est autre chose qu'une rangée de minces tuyaux, qui se dressent en plein air à quelque distance des ateliers de distillation, sur la route que devra parcourir le gaz avant d'arriver aux *épurateurs*. A sa sortie des fours, ce gaz, dont chaque mètre cube est chargé de 175 grammes de goudron et mêlé à 23 centilitres d'eau ammoniacale, dépose, dans les premiers conduits où on le promène, la plus grande part de ces matières qui vont s'accumuler en des citernes souterraines. Il contient encore d'autres impuretés, comme la naphthaline, dont le débarrasse un refroidissement successif. On doit prendre garde, pour ne pas arracher le bon grain avec l'ivraie, de graduer la température de telle sorte qu'avec les mauvais éléments du gaz ne disparaissent pas les bons, les carbures qui donneront la clarté.

Les *jeux d'orgues*, ces tuyaux que le gaz doit parcourir un à un, montant et redescendant six fois de suite, continuent d'éliminer les corps étrangers. Il ne reste plus qu'à purger, par un laminage rapide et silencieux, de ses dernières molécules de goudron, le gaz rafraîchi par l'air en hiver, par l'eau glacée en été; à le filtrer enfin dans une série de cuves, les unes pleines de sciure de bois humide, les autres remplies d'oxyde de fer, d'où il sort plus pur, dépouillé au passage des dernières traces d'acides nuisibles, digne de pénétrer dans le gazomètre, après avoir fait tourner un compteur géant. Là cette âme du charbon se reposera quelques heures, puis prendra le chemin de Paris, où elle sortira de son étui pour briller une seconde et rentrer dans le néant, abandonnant à l'atmosphère quelque vestige de gaz inerte et impropre à l'éclairage, que la nature utilisera un jour.

Les compteurs de Clichy sont au nombre de dix, ayant quatre mètres de long et autant de hauteur; chacun suffit à alimenter 35 000 becs. La fabrication, marchant jour et nuit, est constante, nullement en rapport avec la consommation presque nulle à cer-



taines heures, très active à d'autres. Les gazomètres servent à rétablir l'équilibre. Ces réservoirs consistent en une vaste calotte de tôle, plongeant dans un bassin plein d'eau. Ils sont élastiques ; à mesure que le gaz s'y introduit, par ces longs bras noirs qui les entourent et dominent les murs de l'usine, la cloche, dont le poids est exactement calculé pour n'opposer aucune résistance, se soulève et les tuyaux articulés la suivent dans son ascension. Lorsque le Parisien allume ses becs et que les récipients se vident plus vite qu'ils ne s'emplissent, la cloche, par son propre poids, s'abaisse et s'enfonce plus profondément dans son bain. Grâce à cette mobilité, le gaz se fait à lui-même sa place et n'a jamais plus de place qu'il ne faut. S'il était trop au large dans sa cage, l'air entrerait, se mêlerait à lui et provoquerait des explosions. Quoique les gazomètres soient au nombre de 62 dans les sept usines, ces singuliers amphibiens dont les plus gros pèsent 750 tonnes, ont 56 mètres de diamètre et nagent dans des cuvettes de 30 millions de litres d'eau, ne contiennent pas, à eux tous, la consommation d'une journée d'hiver.

Il n'existe donc pas de provision de gaz tout fait ; mais la compagnie possède une quantité de charbon suffisante pour alimenter ses cornues pendant plusieurs semaines. La période de l'émission intense du gaz est celle qui précède le dîner, de cinq heures et demie à huit heures du soir, aux mois de court soleil. A partir de ce moment, la sortie se ralentit ; les cuisines s'éteignent, les magasins ferment aussi, plus tôt qu'autrefois. C'est un progrès pour la classe des employés de commerce, qui voit augmenter la durée de son loisir.

La compagnie a trouvé par ailleurs d'amples dédommagements ; la matière éclairable est en effet susceptible de beaucoup d'extension. Sur les 83 000 maisons de Paris, 31 000 seulement sont jusqu'ici pourvues de gaz. Depuis trois ans, sans allonger beaucoup les canalisations sous les voies publiques, qui mesurent 2 500 kilomètres, M. Godot, le très habile directeur du gaz, a su augmenter d'un quart le nombre de ses abonnés, dont l'effectif est aujourd'hui de 319 000. Ces nouveaux venus, pris isolément, ne sont pas de gros clients ; mais, par leur masse, ils remplaceront aisément l'élite des consommateurs opulents que l'électricité a conquis.

Pour placer avec plus de succès sa marchandise, l'administration du gaz avait, depuis longtemps, l'habitude d'installer à ses frais des « conduites montantes » dans les escaliers des maisons de location. Elle payait une prime de 50 francs aux appareilleurs, pour le recrutement de tout abonné nouveau et faisait aux particuliers, qui s'adressaient directement à elle, la remise en argent

des 100 premiers mètres cubes brûlés. Enfin elle prêtait gratuitement à tous ceux qui les lui demandaient — ils sont aujourd'hui 214 000 — des fourneaux et des grillades à gaz.

Aiguillonnée par la concurrence, la compagnie s'est sagement avisée que les Parisiens, en sus du prix principal de 0 fr. 30 c. le mètre cube, avaient à payer des frais accessoires passablement onéreux. C'est ainsi qu'un robinet et un branchement — ce dernier consistant en un conduit de deux mètres de plomb, à 3 francs le mètre — sont comptés 1 fr. 50 c. par mois, tant pour *location* que pour *entretien*. La compagnie trouvait moyen par cette taxe de rentrer dans ses débours originels; le public, qui comparait l'intérêt annuel de 18 francs au capital d'une vingtaine de francs que pouvaient valoir un méchant bout de tuyau et un robinet de cuivre, estimait le taux abusif; joignez à cela les frais de location d'un compteur, chez ceux qui n'ont pas fait achat de cet instrument, il se trouvait que les petits consommateurs, brûlant moins de 30 mètres cubes par mois, arrivaient à payer leur gaz 0 fr. 40 c. et plus, au lieu de 0 fr. 30. C'a été une mesure à la fois philanthropique et intelligente que d'exonérer de tous ces frais accessoires les locataires des appartemens inférieurs à 500 francs par an, et cette initiative a été largement récompensée.

Le prix actuel du gaz est d'ailleurs, à Paris, tout à fait factice. Il se compose surtout d'impôts et de charges financières, dont la brève échéance de sa concession grève la compagnie exploitante. Pour *fabriquer* et *distribuer* le gaz, il n'en coûte pas plus — déduction faite de la vente du coke et autres « sous-produits » — de 9 centimes par mètre cube. Mais à ces chiffres s'ajoutent 7 centimes et demi de redevances à l'État et à la ville, sous forme de contributions fixes, de fournitures à moitié prix et de part dans les bénéfices, 7 centimes pour remboursement du capital social et des obligations qui doivent être amorties au 31 décembre 1905. Il reste aux actionnaires 6 centimes et demi qui, rapprochés de la valeur *primitive* des titres, constituent pour chacun d'eux un intérêt de 25 pour 100. Quelque chagrin que puissent éprouver nombre de personnes à voir ainsi des capitalistes largement récompensés, il faut en prendre son parti : il est presque impossible d'éviter que, de temps en temps, certaines affaires ne soient profitables. Le jour où les pouvoirs publics seraient parvenus, par une stratégie admirable, à supprimer toutes chances de gain pour qui passerait avec eux un contrat, il ne s'offrirait plus personne pour traiter et, réduits à opérer eux-mêmes, l'État ou les municipalités feraient bien vite l'expérience des dangers et des déboires de l'industrie.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1906, lorsque la concession en cours aura expiré, la ville de Paris et la compagnie du gaz se trouveront vis-à-vis l'une de l'autre comme deux individus qui posséderaient un couteau indivis; au premier le manche, au second la lame. Le matériel souterrain deviendra propriété communale, les usines demeureront aux exploitans jusqu'à ce qu'ils aient été remboursés de la moitié de leur valeur, évaluée en totalité à 300 millions. Si l'administration municipale renonce à cette époque à une partie des sommes qu'elle perçoit aujourd'hui, elle se trouvera en mesure de fournir le gaz aux particuliers à la moitié de son prix actuel.

## IV

Quel sera d'ailleurs, dans dix ans, l'éclairage de la France? Avec les découvertes successives auxquelles nous assistons, il devient difficile de le prévoir. Malgré les perfectionnemens dont il a été l'objet et qui ont diminué de moitié les fuites souterraines, réduit les frais de fabrication, utilisé jusqu'aux déchets des déchets, le gaz a traversé récemment une période critique. Ses jours, ou mieux ses nuits, semblaient comptés; et l'on devait convenir en effet qu'une lumière du prix de 3 cent. 15 pour dix bougies-heure, comme est celle du gaz ordinaire dans la consommation privée, résisterait mal au bon marché du pétrole ou au confort élégant de l'électricité.

Une première innovation vint, en 1886, au secours de la compagnie du gaz: ce furent les becs « à récupération », ainsi nommés parce qu'ils retrouvaient en lumière une partie de leur chaleur, jusqu'alors inutile. On savait depuis longtemps que l'intensité de la flamme augmente avec la température de l'atmosphère dans laquelle elle brûle. De là l'idée de chauffer cette atmosphère par la combustion même du gaz. A la suite de plusieurs essais infructueux, on parvint à construire des appareils dans lesquels l'air ne pénètre et n'arrive au bec, enfermé dans une coupe de verre, qu'après avoir fait antichambre et longé d'étroits corridors de métal, où il est porté à 500 et 600 degrés de chaleur. Ce métal, qui remplit ainsi l'office de calorifère, est chauffé lui-même, gratis, jusqu'à 900 degrés centigrades, par la flamme du gaz au-dessus de laquelle il est placé. Grâce aux becs « à récupération », de noms et de systèmes divers, fonctionnant en plusieurs grandes artères de la capitale, — Paris en compte environ 3000, — l'économie réalisée est de près de moitié sur les becs ordinaires. Mais si l'on obtient une lumière double pour le même prix, il n'est pas aussi vrai de dire que l'on ait pour moins d'ar-

gent la même lumière; le procédé n'est pratique que pour les becs d'un gros débit et ne réalise son maximum d'économie qu'avec une consommation de 1 000 litres à l'heure. Applicable aux réverbères et aux grands espaces, cette découverte n'offrait donc aucun avantage aux logis privés.

Ce fut alors qu'apparut l'éclairage par incandescence, dont les becs Auer offrent le type le plus connu. Au lieu d'employer le gaz à éclairer, on l'empêche, au contraire, en le mélangeant avec trois fois son volume d'air, de produire de la lumière; l'on en tire exclusivement de la chaleur, comme dans un fourneau, pour porter au blanc un corps qui devient aussitôt lumineux. Le difficile a été le choix de ce corps, qu'il fallait inoxydable et indécomposable par le feu. Une matière nouvelle, le *thorium*, offrit les qualités nécessaires. On ne le trouva tout d'abord que dans une seule mine, en Autriche. Aussi ce sable, sans valeur jusque-là, monta-t-il rapidement à des prix inouïs. Il fut vendu jusqu'à 10 000 francs le kilogramme. C'est que la compagnie Auer s'était engagée, par contrat, à acheter, au prix de 1 200 francs le kilo, l'ensemble des quantités extraites dont le monopole lui était d'ailleurs réservé. De nouvelles mines ont été ouvertes depuis quelques années; le thorium est descendu dans le commerce à 300 francs, et, comme il n'entre pas pour plus de 0 fr. 70 de ce métal dans le manchon qui constitue l'élément de l'incandescence, les concurrents se sont multipliés. Le bec Auer ou ses imitations, qui n'en diffèrent que par leur prix, ont fait une révolution dans l'éclairage. Ils ont réduit au cinquième de ce qu'elle coûtait auparavant la lumière du gaz : les dix bougies-heure se contentent de 20 litres au lieu de 105; la dépense, au lieu de 3 centimes, n'est plus que de 6 millimes.

Ces manchons, semblables à un bonnet de tulle blanc, dont le bec est coiffé, ont commencé par être de petites manches de coton où le bras d'un enfant passerait, quatre fois plus longs et plus larges qu'ils ne deviennent ensuite. Trempée, après des lavages énergiques, dans une dissolution d'eau et de thorium, cette manchette est séchée au feu, ficelée à l'un des bouts et dressée sur un moule qui lui donne la forme conique. Après quoi, il ne reste qu'à la brûler, en exposant le manchon pendant quelques minutes à une flamme très chaude. Tandis que le coton se consume, l'étoffe se raccourcit, se resserre, et se rétrécissant peu à peu, change en même temps de nature : de végétale elle devient minérale. L'opération terminée, ce que nous voyons n'est plus qu'une toile métallique, si frêle qu'une chiquenaude la réduirait en poussière. Par sa fragilité, ce tissu artificiel, auquel les fils du



coton ont servi de carcasse et de support, fait penser à l'aile du papillon, mais d'un papillon qui ne se brûlerait pas à la chandelle; incombustible au contraire, il se plaît dans le feu qu'il transforme en lumière, et en lumière d'autant plus vive, plus blanche et plus belle que la chaleur est plus intense.

La clarté d'un bec Auer, en effet, n'est pas jusqu'ici divisible. Il fournit 40 bougies pour 85 litres de gaz, mais si l'on prétendait le partager en 4 becs qui ne consommeraient que 21 litres, chacune de ces flammes isolées ne chaufferait pas assez son manchon pour procurer un éclat équivalent au quart de celui du type normal. Le progrès a donc ici réalisé une augmentation de luminaire plus encore qu'une diminution de dépense. L'abonné du gaz y a gagné beaucoup, la compagnie y a peu perdu. Qu'est-ce, au fait, que dix bougies, sinon l'éclairage dont les pauvres ne se contenteront pas demain? C'était l'intensité de ces lanternes de la Révolution, bonnes tout au plus à pendre des aristocrates, dont M. de Sartines, le lieutenant de police, disait avec admiration, lorsqu'on les inaugura sous Louis XV, « qu'il n'était pas possible de penser que l'on pût jamais trouver mieux. » En effet, cent ans avant, lorsque M<sup>me</sup> de Maintenon réglait le budget de son frère, elle octroyait généreusement au ménage d'Aubigné 2 bougies par jour, coûtant dix sous, c'est-à-dire 1 fr. 90 de notre monnaie, somme équivalant, avec le bec Auer, à 3 000 bougies-heure ou 600 bougies brûlant pendant cinq heures.

Mais si le principe de l'incandescence ne supporte pas un fractionnement, d'ailleurs inutile, il se prête à une multiplication dont nous verrons bientôt les heureux effets; en augmentant encore la dose d'air mélangé au gaz, on parvient à accroître sa puissance calorique, et, par suite, à doubler l'intensité d'éclat du manchon. Que cet air soit projeté dans le bec par une ventilation mécanique, suivant le procédé Denayrouse, ou qu'il soit insufflé sous forme d'air comprimé, produit par une société spéciale, la mise en œuvre prochaine de cette idée aura pour résultat de réduire à 3 millimes chez les particuliers, à un millime et demi dans les réverbères publics, la dépense des dix bougies-heure. Et ces chiffres s'abaisseront encore d'ici quelques années avec la réduction de prix du gaz!

## V

Le hasard qui, au cours des dernières années, a si bien perfectionné l'usage des produits de la houille, n'a pas favorisé au même degré l'emploi de cette énergie mystérieuse que l'on ap-

pelle l'électricité. Tandis que la jaune lumière du gaz devenait blanche dans les becs Auer, la blanche lumière électrique devenait jaunè dans les lampes Edison. En jaunissant elle plaisait aux femmes, surtout aux femmes entre deux âges, plus près du second que du premier, qui demeurent, comme on dit, « encore bien le soir. » Le soleil, et les lumières crues qui s'en rapprochent, s'harmonisent mal avec les plus jolies peintures sur peau humaine; ils accusent malhonnêtement le plus humble nuage de poudre de riz. Du moment où l'électricité avait le savoir-vivre élémentaire de donner au teint féminin les tons qu'il fallait, elle pouvait être présentée dans le monde; le beau sexe lui ferait accueil.

Et son suffrage était fort important pour un éclairage de luxe, comme celui des fils d'or magique, enfermés en des poires de verre, dont l'invention remonte à quinze années. Jusqu'alors on ne connaissait qu'une manière d'appliquer l'électricité à la production de la lumière: c'était de la faire jaillir entre deux baguettes de charbon, communiquant, l'une au pôle positif, l'autre au pôle négatif. Découverte en 1808 par Davy, grâce au courant issu d'une pile de Volta, cette éblouissante étincelle fut nommée « arc voltaïque », et les appareils où elle brille aujourd'hui ont conservé le nom de « lampes à arc ». Il a fallu, pour les rendre pratiques, des efforts qui approchent du dernier terme du succès, sans toutefois l'atteindre encore. Voici trente ans à peine que, sur l'affiche des fêtes publiques, figurait orgueilleusement cette mention alléchante: « Lumière électrique! » Déjà l'on obtenait avec économie, au moyen de machines spéciales, le courant d'abord fourni à grands frais par des piles encombrantes. Ces machines, M. Gramme les transforma (1869), et, utilisant les électro-aimans d'Arago et d'Ampère, construisit une merveille de rusticité, de rendement et de précision, le « dynamo », dont la puissance a décuplé de nos jours, sans que son organe essentiel ait varié.

La lumière ainsi produite, restait à trouver un moyen commode de s'en servir. Les deux charbons se consomment comme des bougies à mesure qu'ils éclairent et, pour continuer à éclairer, il faut qu'ils conservent leur distance, que leurs extrémités se cherchent, s'approchent et ne se touchent pas. Faute d'un bon régulateur qui maintint ce tête-à-tête perpétuel, d'où dépend la permanence de l'arc, un ancien officier russe, M. Jablochhoff, tourna la difficulté en accolant les charbons côte à côte dans les « bougies » qui portent son nom. L'effet était excellent, la dépense était trop forte; l'électricité n'était pas assez « profitante » sous cette forme et la lampe à arc l'emporta définitivement sur le

jablochkoff, lorsqu'un mécanisme ingénieux eut assuré sa marche. Ce mécanisme toutefois est incommodé à dissimuler à cause de son volume, et l'armature compliquée de leviers et de freins, de vis, de taquets et de crémaillères est assez disgracieuse à l'œil.

De plus, la lampe à arc semblait ne convenir qu'aux vastes emplacements, où sa puissance se développait à l'aise : 330 bougies pour le moins, soit 6 ampères, — suivant le vocabulaire nouveau des électriciens qui viennent de créer une langue à leur usage et ont baptisé du nom de savans illustres, Watt, Ampère ou Volta, les mesures de ces forces naguère inconnues. — L'électricité ne put s'introduire à l'intérieur de nos logis exigus que fractionnée dans les lampes à *incandescence*. Edison remarqua qu'un fil fin, par lequel passe un courant trop fort, s'échauffe, rougit, prend un éclat intense, puis se consume, en s'oxydant au contact de l'air. Il en conclut que, si le fil, enfermé dans un vase de verre hermétiquement clos où l'on aurait fait un vide parfait, était ainsi soustrait à l'influence de l'oxygène atmosphérique, il éclairerait toujours et ne brûlerait jamais.

Telle est la théorie fort simple de ces *ampoules* — homonymes modernisées de la fiole de Reims, dont l'huile sainte sacrifie les rois — où resplendit un filament de bambou, une fibre quelconque, animée par le passage vivifiant du courant électrique.

Ces lampes si faciles à allumer et à éteindre, si propres et n'exigeant aucun entretien, ne donnant ni chaleur ni fumée et se plaçant partout, incrustées au plafond, dissimulées derrière une boiserie ou accrochées à quelque motif architectural ; d'une plasticité, d'une bonne volonté inépuisable, irradiant ici le sein d'un bloc de cristal, d'une grappe de raisins jetés sur une glace en forme d'appiques, rampent et s'allongent plus loin en guirlandes, au sommet d'une porte, illuminent ailleurs un feuillage de bronze doré, se cachent sous un pli d'étoffe, derrière un rebord de vitrine, et savent, en faisant tout voir, ne se point montrer elles-mêmes.

Quoi d'étonnant à ce que ces lampes exquises dont les Parisiens, en 1889, ne possédaient pas plus de 20 000, soient aujourd'hui au nombre de 350 000 dans la capitale, et à ce que la consommation d'électricité ait passé en cinq ans, de 150 millions à 1 740 millions de *bougies-heure* ? Ce qui est étonnant, au contraire, c'est que le progrès ne soit pas plus rapide, que le gaz continue à être 15 fois et le pétrole 4 fois plus répandu que l'électricité. Cet écart diminuera sans doute ; mais, tant que la lumière électrique demeurera plus coûteuse que celle du pétrole ou du gaz, malgré tous ses mérites, elle ne les remplacera pas. « Pour

agir en habile homme, il faut parler de faire grand *éclairage* avec peu d'argent. »

Les avantages de l'électricité sont tels que, partout où elle s'est installée, elle a immédiatement vu venir à elle la clientèle de luxe, quel que fût le prix du gaz. A Londres, où le gaz coûte trois fois moins cher que chez nous, le chiffre des lampes électriques est, *proportionnellement à la population*, aussi élevé qu'à Paris. Quoiqu'il soit plus économique de manger du cervelas et des pommes de terre frites que les poulardes de Bresse ou les huîtres d'Ostende, la consommation de ces dernières denrées n'est point arrêtée pour cela ; non plus que l'usage des fiacres n'a été supprimé par les omnibus, ni la location des voitures au mois par la concurrence des fiacres. Un petit groupe de citoyens peuvent régler leur dépense selon leur agrément ; mais la foule de la nation doit subordonner son agrément à sa dépense.

Un quart des appareils en marche appartient à des établissements qui possèdent des moteurs et produisent eux-mêmes leur courant : théâtres, gares de chemins de fer, grands magasins ou hôtels. Si, des abonnés aux six secteurs, entre lesquels est partagée la superficie de la capitale, on retranche les boutiques des quartiers riches, les bureaux des administrations, où l'on regarde moins à l'éclairage parce qu'il rentre dans les « frais généraux », il ne reste qu'un personnel très restreint de cliens « bourgeois ». Par exemple, la plupart ont un chiffre d'ampoules à incandescence supérieur à celui des becs de l'abonné moyen du gaz. Il en est peu qui atteignent le total prestigieux des 5 000 lampes dont le prince Roland Bonaparte a doté son hôtel, le plus éclairé sans doute de Paris. Mais les détenteurs de 200 et 300 lampes ne sont pas rares ; seulement leur consommation journalière n'est nullement en rapport avec les facultés lumineuses dont ils n'usent qu'à intervalles éloignés, au lieu que le petit client de 3 ou 4 lampes s'en sert tous les jours.

C'est à acquérir ces petits cliens que tendent les efforts des directeurs prévoyans et actifs de nos secteurs électriques, tels que M. de Tavernier sur la rive gauche, M. Lalance sur la rive droite. Ils s'appliquent dans ce dessein à suivre les procédés qui ont réussi à la compagnie du gaz, en greffant à leurs frais sur les câbles de distribution les fils des particuliers timides. Ils feraient sagement aussi de réduire au minimum les frais accessoires qui incombent à l'aspirant-abonné, justement effrayé de la note copieuse qu'il devra payer chaque mois, avant d'avoir tourné le bouton d'un seul commutateur.

L'énergie électrique, qui porte à 2 500 degrés de chaleur ces

fibres éclatantes que nous voyons dans les ampoules, se transporte de deux façons. Les câbles qu'elle parcourt peuvent être comparés, les uns à des tuyaux vastes, où l'eau s'écoule assez doucement, les autres à des tuyaux étroits où le liquide est chassé avec une force inouïe. Les uns et les autres ont leurs avantages suivant la distance à laquelle est située l'usine. Les seconds remplacent par une pression — en langage technique une « tension » — énorme ce que les premiers tiennent de leur puissant débit, de leur « intensité ». Ces deux sortes de courans ne sont pas fabriqués de la même façon par les dynamos : les courans faibles sont *continus*, leur pression est toujours la même ; les courans violens sont *alternatifs*, la pression cesse 42 fois par seconde et, autant de fois, la lampe s'éteint, *théoriquement* ; mais nos yeux ne perçoivent pas ce phénomène ultra-rapide, parce que l'incandescence acquise ne cesse pas. Au public ces divers modes de production importent peu ; d'autant que les courans trop vigoureux, qui feraient sauter les lampes et ne pourraient être introduits sans danger dans les habitations, sont transformés et réduits au vingt-septième de leur pression originelle — 110 volts au lieu de 3 000 — avant d'être livrés au consommateur.

Quoique la science électrique ait marché à pas de géant dans cette seconde moitié du siècle, quoique ce soit un spectacle assurément émouvant que celui de ces salles de grandeur médiocre, où l'on n'aperçoit que des moteurs tout communs, faisant tourner des rouleaux énigmatiques qui, de rien, tirent la clarté, de nouveaux progrès sont nécessaires encore à cette industrie pour qu'elle arrive à son développement normal. L'enfantement, viable, d'un seul de ces progrès, qu'elle porte en germe dans son sein, suffira pour amener aussitôt des modifications profondes : jusqu'ici l'on ne parvient à retrouver, *en éclairage*, que *un pour cent* de celui sur lequel on aurait le droit de compter. On sait que les autres 99 pour cent se perdent, et comment et à quel moment ; mais on ne peut pas les empêcher de se perdre.

D'abord c'est la machine à vapeur, qui gaspille les neuf dixièmes de l'énergie mécanique enfermée dans la houille ; infirmité commune à toutes les machines aujourd'hui en usage. Sur ces 10 pour 100 qui restent, on éprouve encore un déchet d'un dixième, par la transformation en puissance *électrique* de la force *mécanique*, recueillie sur l'arbre du moteur ; un second dixième s'évapore dans les canalisations. Des huit dixièmes enfin, qui parviennent jusqu'à la lampe, plus de sept disparaissent en *chaleur* et il ne reste pas un centième utilisé sous forme de *lumière*. Dans les lampes à incandescence, la quantité d'électricité qu'ab-

sorbe la production d'une chaleur inutile, au détriment de la clarté souhaitée, est beaucoup plus grande que dans les lampes à arc. De là vient la différence, signalée plus haut, entre le coût respectif des deux lumières.

Tous les modes d'éclairage imaginés par les pauvres hommes ont d'ailleurs ce vice commun de ne pouvoir éclairer sans chauffer, de laisser dériver en calorique obscur, dont nous n'avons que faire, une portion plus ou moins notable de l'éclat qu'ils nous devraient donner. Une bougie durerait plusieurs centaines d'heures si son énergie était exclusivement employée en lumière. La nature est plus habile; elle a le secret des clartés froides. Il n'est pas de lampe, à cet égard, qui puisse se comparer à l'humble ver luisant, dont le rendement lumineux est de 100 pour 100. Voilà un modèle que les savans d'aujourd'hui, par leurs travaux sur la phosphorescence, s'efforcent de suivre, sans prétendre l'égaliser jamais. Que l'on découvre un nouvel appareil, que l'on perfectionne simplement les lampes actuelles, et l'électricité prendra un prodigieux essor. Déjà l'on fabrique des lampes à arc de moindre dimension et d'une intensité peu supérieure à celle du bec Auer. On charge des forces naturelles, comme les chutes d'eau, d'actionner les dynamos partout où la chose est possible. Que la transmission lointaine de ces forces devienne moins onéreuse, ou que les machines à vapeur actuellement usitées soient moins imparfaites, le prix de revient s'abaissera à des chiffres infimes.

Parmi les difficultés présentes que les entreprises d'électricité ont à surmonter, l'une des plus épineuses est l'irrégularité du travail. La durée moyenne de la consommation d'une lampe est de deux heures; par conséquent le matériel n'est utilisé à *pleine charge* que pendant ces deux heures. Pour vendre bon marché, disent les secteurs électriques, il faudrait vendre beaucoup; pour vendre beaucoup, répondent les Parisiens, il faudrait vendre bon marché. C'est aux vendeurs à sortir les premiers de ce cercle vicieux; l'intérêt le leur commande. « L'hectowatt — équivalent à 30 bougies-heure dans les ampoules incandescentes — que nous faisons payer aux particuliers 12 centimes, sans y gagner nous-mêmes grand'chose, me disait le directeur d'une des compagnies électriques, nous pourrions le vendre, avec profit, 4 centimes seulement à la ville pour l'éclairage de telle voie publique, ou le céder même à 2 centimes et au-dessous aux sociétés de tramways qui voudraient s'en servir comme force motrice. »

Ces chiffres sembleront invraisemblables à ceux qui, ayant vu le bilan des sociétés actuellement existantes, y ont constaté que

l'hectowatt distribué leur coûtait plus de 10 centimes. Mais les 10 centimes se décomposent ainsi : 2 à 3 centimes pour la production de l'électricité, 4 centimes pour les frais généraux, 3 centimes pour l'amortissement du capital, dans un délai très court, puisque les concessions expireront toutes avant une douzaine d'années, peu après celle du gaz. La fusion de toutes les compagnies électriques en une seule, et la concentration même de tout l'éclairage dans les mains d'une administration unique, aurait à cette époque de grands avantages : ainsi les usines à gaz ont beaucoup de chaleur perdue, avec laquelle elles pourraient produire de la force à bon marché.

Cette force, les secteurs actuels pourraient la livrer aussi aux 90 000 façonniers de Paris, qui se serviraient avec succès d'une puissance mécanique pour actionner leurs outils; déjà, dans les magasins de nouveautés, toutes les machines à coudre sont mues par l'électricité. Le champ est si vaste, les emplois, en dehors de l'éclairage, sont si variés, que l'on ne peut *aucunement* fixer le coût de l'électricité dans l'avenir, voire dans un avenir très proche, puisque ce coût diminuera des trois quarts, des neuf dixièmes peut-être, suivant l'augmentation du débit, et que les conditions, soit *techniques*, soit *économiques*, de cette industrie si jeune, sont susceptibles d'être révolutionnées d'un instant à l'autre, dans un sens favorable.

Dans le présent, qui seul nous occupe, l'électricité est déconcertée par la concurrence du gaz, ce rival qu'elle croyait vaincre sans peine, et paralysée par les difficultés de sa propre exploitation. Il lui manque, pour régulariser sa marche, un bon réservoir, frère du gazomètre, où emmagasiner l'éclairage pendant que l'abonné s'éclaire peu ou point. Les dynamos ressemblent à des vaches dont le lait se perdrait, faute d'être tiré, et que leurs propriétaires ne pourraient cependant traire qu'en partie, faute de savoir comment vendre leur lait à mesure qu'elles le produisent, ou comment le conserver en attendant les acheteurs. Il existe bien des vases où mettre l'électricité sans emploi immédiat : ce sont les *accumulateurs*, mais ils sont très défectueux, ils fuient. On n'y retrouve, en général, pas plus des deux tiers de la force qu'on leur donne à garder. La plupart des administrations électriques s'en servent, néanmoins, ne fût-ce que pour alimenter la clientèle de minuit à midi, pendant l'arrêt des machines. Mais on conçoit de quelle importance serait la découverte d'un récipient vraiment pratique.

## VI

Le gaz et l'électricité sont confinés dans les agglomérations urbaines; rien ne s'oppose pourtant à ce qu'un jour nos descendants voient les tuyaux ou les câbles rayonner des centres peuplés jusqu'aux plus minces bourgades, et enchevêtrer leurs réseaux sur toute l'étendue des territoires civilisés. D'autres sources de lumière leur font déjà concurrence; les Américains, dans les districts pétrolifères des États-Unis et quelques villages des Pays-Bas, au nord de la Hollande, s'éclairent gratis avec le « gaz d'eau ». Cet hydrogène carboné, fourni par la nature, arrive à la surface de la terre mélangé avec l'eau de puits artésiens d'une profondeur variable. Il suffit de recueillir le liquide, assez semblable à de l'eau de Seltz, sous une cloche où le gaz se concentre et au sortir de laquelle, séparé de l'eau qui s'est écoulée latéralement, il se laisse guider par une canalisation ordinaire sur les becs qui le consumeront. A Murraysville, en Pensylvanie, un seul puits débite ainsi 300 000 mètres cubes par 24 heures. Ces gaz d'eau sont *pauvres*, mais on leur pardonne volontiers de ne pas avoir, à *volume égal*, autant d'éclat que le gaz de houille, et l'on est quitte pour en brûler davantage, ce qui ne devient jamais ruineux, puisque ce luminaire spontané ne coûte rien.

Les Français, qui n'en possèdent pas, se sont vivement intéressés à la découverte d'un nouveau gaz artificiel, l'*acétylène*, dont on ne peut prédire les destinées, parce qu'il achève son éducation dans les laboratoires, et que ses auteurs, tuteurs ou parains, mal fixés encore sur ses défauts et ses mérites, ne le prônent qu'avec mesure. M. Berthelot avait, il y a trente ans, trouvé l'acétylène, en combinant directement de l'hydrogène avec du charbon. Ce fut une des belles synthèses du grand chimiste, qui détermina plus tard les propriétés de ce gaz, — il en a de curieuses, celle par exemple de se transformer en alcool, — mais sans chercher à en tirer parti pour l'éclairage.

MM. Moissan et Violle, en se servant, il y a quelques années, de fours électriques dont la température était portée jusqu'à l'élevation invraisemblable de 3 000 degrés, obtinrent, par la simple réaction du charbon sur la chaux, un corps noirâtre, semblable à du coke, le « carbure de calcium ». Plongez un morceau de cette matière dans un flacon plein d'eau, aussitôt elle se décompose; carbure et calcium s'en vont chacun de leur côté, suivant leurs affinités respectives. Le feu les avait unis, l'eau les sépare. Le liquide abandonne son oxygène au calcium, qui forme avec lui de



montré qu'il était calomnié. Les fuites, quand il s'en produit, ne flattent pas l'odorat, du moins l'odorat des gens du nord; elles ont un parfum d'ail très prononcé; mais ces émanations sont moins dangereuses que celles du gaz ordinaire. En peut-on dire autant d'un autre péril : celui des explosions? Elles sont, affirment les partisans de l'acétylène, moitié moins à craindre qu'avec le gaz de houille; mais ceci mérite confirmation. Un savant, qui connaît à fond la substance nouvelle, à la création de laquelle il a largement contribué, m'a confié que la présence d'un mètre cube d'acétylène, dans la maison qu'il habite, suffirait pour l'inciter à déménager. La prudence portera donc nos concitoyens à attendre des expériences concluantes.

D'autres tentatives sont faites pour utiliser les manchons incandescens avec le pétrole ou l'alcool. L'alcool fait des ravages si profonds dans les estomacs contemporains, que tout philanthrope le verrait avec plaisir illuminer plutôt, à l'extérieur, ceux qui trop souvent ne « voient trente-six chandelles », suivant le dicton vulgaire, que par son absorption interne. Il ne semble pas, du reste, que le problème soit résolu : l'incandescence par l'alcool n'est pas inoffensive et son éclairage est inconstant : lorsque le niveau baisse, dans le vase où baigne la mèche enflammée, la chaleur décroît et la clarté du manchon tombe de 50 bougies à 10. Ces efforts multiples pour éclairer de tant de façons et avec tant de corps, solides, gazeux ou liquides, témoignent de l'activité des concurrents qui se pressent, se poursuivent et se devancent tour à tour.

Le pétrole continue à tenir la tête, partout où il n'y a ni électricité ni gaz. Il trône soit dans des appareils construits exprès pour lui, soit sur les débris des lampes à huile, veuves de leur mécanisme arraché, au sommet desquelles il installe triomphalement son récipient de verre ou de métal. Cette combinaison, à dire vrai, n'est pas prodigieusement artistique, et l'imagination de nos constructeurs aura sans doute à s'exercer là-dessus. Une forme aplatie est nécessaire au réservoir de pétrole; l'alimentation de la flamme ne s'effectuant que par la capillarité de la mèche, l'ascension de l'huile minérale à travers les fibres de coton ne peut dépasser une certaine hauteur. Avec un vase trop profond, la lampe aurait peu d'éclat et finirait par s'éteindre.

Cet aspect peu gracieux, qu'une disposition nouvelle suffira à pallier et dont la majorité des consommateurs ne souffre guère, n'empêche pas le pétrole de rendre des services partout appréciés. Également en honneur chez les riches et chez les pauvres, il éclaire, dans la capitale, des appartemens de 20 000 francs et

dans le « plat pays », des chaumières de 70 francs de loyer annuel, où la « suspension » de porcelaine blanche, accrochée aux solives du plafond, a remplacé la chandelle et la torche. La consommation du pétrole, dont l'introduction ne remonte guère au delà d'une trentaine d'années, était en 1867 de 18 millions de kilos. Elle atteignait 113 millions en 1883; elle est aujourd'hui de 230 millions de kilos — 65 milliards de bougies-heure — et, n'étaient les droits énormes qui la grèvent, elle aurait pris sans doute un bien autre développement, puisque la quantité moyenne, employée par tête, est, en Belgique, 4 fois, et à Berlin 5 fois plus forte qu'en France. Il est vrai que les Bruxellois paient 15 centimes le litre que les Parisiens paient 50 centimes.

Scandalisés par cette différence, quelques badauds ont voulu en rendre responsables nos raffineurs de pétrole, qu'ils ont accusés de l'accaparer pour le faire enchérir. L'opinion témoignait d'une assez belle ignorance des conditions dans lesquelles l'huile minérale est extraite du sol, voiturée, distillée et finalement offerte au public. Cette marchandise forme, à l'intérieur du globe, une mer souterraine dont l'étendue est si vaste qu'on ne peut prétendre la délimiter. En dehors des États-Unis et de la Russie, qui semblent jusqu'ici plus favorisés, la géographie du pétrole comprend, dans le nouveau continent, le Canada, les Antilles, le Vénézuëla et le Pérou; on le trouve en Australie, en Chine, au Japon et dans les îles de la Sonde, en Perse et aux Indes. Les ingénieurs évaluent à 500 000 kilomètres — superficie de la France — la partie du Turkestan dont la richesse en huile est parfaitement avérée. Quoique l'Europe soit, à cet égard, moins bien partagée que l'Asie, la Roumanie et la Galicie sont capables de faire concurrence aux districts pétrolifères de Bakou, la ville sainte des anciens Guèbres, adorateurs du feu.

On n'a donc pas à craindre de voir s'épuiser la réserve de ces liquides bitumineux, qui se rencontrent à tous les étages de la voûte terrestre. Depuis le commencement du siècle jusqu'à 1860, la Russie seule exploitait le pétrole et à bien faible dose. Sa production ne dépassait pas 4 millions de kilos par an. Vers cette époque l'Amérique entre en scène. Le forage du premier puits par le colonel Drake, à Titusville, petit village de Pensylvanie composé de maisons en planches, est demeuré légendaire. Le pétrole date de ce moment son histoire, déjà contée ici même et qui abonde en curieux épisodes. La production des États-Unis était, en 1860, de 200 barils par jour; elle est aujourd'hui de 150 000 barils; celle de la Russie est quotidiennement de 95 000 barils. Les puits de ces deux pays ont un rendement annuel d'une

*douzaine de milliards de kilos* de pétrole, dont notre petite consommation indigène absorbe seulement le cinquantième.

Cette huile était jadis, au sortir des puits, enfermée dans des barils de chêne qui devaient la conduire à destination. Aux barils on substitua des citernes en bois, de 10 000 à 15 000 litres de contenance, que l'on fixait sur la plate-forme des wagons de chemin de fer. Celles-ci furent à leur tour remplacées par des cylindres en tôle; et comme ces procédés primitifs ne répondaient plus aux développemens de l'industrie, on construisit peu à peu le réseau de *pipes-lines*. Les tuyaux partent des réservoirs, placés auprès de chaque puits, et vont se réunir à une première station. Le pétrole s'écoule tout seul, lorsque la pente du terrain le permet; sinon des pompes se chargent de le faire marcher. A la station, le diamètre des tuyaux augmente et le liquide continue sa route, tantôt refoulé mécaniquement, plus rarement livré à lui-même. Les deux compagnies qui opèrent ce transport possèdent ensemble 42 000 kilomètres de canalisations, qui traversent les champs, suivent les rues des villes, passent au-dessus ou au-dessous des routes.

Et comme certaines lignes ont 170 kilomètres de longueur, on les divise en 3 ou 4 sections, munies chacune d'un réservoir où le liquide arrive poussé par la pompe de la station précédente, et d'où il est puisé, par une pompe nouvelle, qui l'expédie à 45 kilomètres plus loin. Aux ports d'embarquement les tuyaux se vident dans des navires-citernes, divisés en compartimens étanches, où se logent 350 000 litres d'huile. A leur arrivée à Rouen, centre principal de la raffinerie française, d'autres pompes reprennent ces pétroles et les véhiculent jusqu'aux usines.

Ces matières encore brutes vont, par une série de distillations et d'épurations dans des chaudières en fonte, se décomposer en produits variés, propres à divers usages commerciaux. On en retire, sous l'action de la chaleur, d'abord 2 pour 100 d'éther et de gazoline, 9 pour 100 d'essence minérale, à l'usage de ces petites lampes à éponge, dont il s'est vendu 500 000 par an pendant quelque temps et dont l'économie compense mal les dangers; puis 7 pour 100 de benzine, ou essence plus lourde que la précédente, propre au dégraissage et à la dissolution du caoutchouc. Vient alors le pétrole d'éclairage, dans la proportion de 70 pour 100. Cette huile *lampante* est celle de la consommation ordinaire; certains industriels la raffinent à nouveau et tirent de son « cœur » des produits vendus en bidons spéciaux, sous des noms qui constituent pour eux une marque de fabrique — luciline, oriflamme, saxoléine. — Ces pétroles de luxe, cotés

à un prix plus élevé, et que des demoiselles aux attitudes serpentines recommandent au public sur les affiches de certains fabricans, exigent des frais accessoires de ferblanterie et de réclame assez élevés. Ils ne représentent que le cinquième au plus de la vente des grandes maisons. Outre l'essence et l'huile, on retire aussi du pétrole brut 1 pour 100 de *paraffine*, propre à se transformer en bougie, et 2 pour 100 de coke. Le reste se perd en gaz, déchets ou évaporations quelconques.

Nous n'avons en France aucune usine comparable de bien loin aux sociétés pétrolières des États-Unis, à cette *Standard oil Company*, par exemple, au capital d'un milliard de francs bientôt, dont le directeur, M. Rockenfaller, a débuté dans la vie comme aide-charcutier, et qui raffine aujourd'hui les quatre cinquièmes du pétrole américain. Cette organisation colossale ne peut cependant dominer le marché de l'univers, parce que les huiles russes rivalisent avec elle et que, de l'autre côté de l'Atlantique, les fabricans libres, les *outsiders* comme on les appelle, lui échappent.

A l'intérieur de nos frontières les distillateurs de pétrole, loin d'être investis d'un monopole, sont seulement protégés par un écart de 3 francs par 100 kilos, entre le droit de douane des huiles brutes et celui des raffinées. Cette différence a été jugée suffisante pour leur permettre de travailler et de réaliser des bénéfices. S'ils prétendaient se coaliser pour hausser les prix de vente, les pétroles raffinés au dehors entreraient aussitôt sur notre sol et les ruineraient. Si l'un d'entre eux voulait au contraire abaisser son prix, pour s'emparer de la clientèle de ses confrères, la lutte ainsi organisée aboutirait à la faillite des moins riches et au triomphe de deux ou trois maisons exceptionnellement solides. Aussi les raffineurs français, au nombre d'une vingtaine, se sont-ils entendus pour régler leur production respective sur la demande indigène. Entente précaire à la vérité, souvent dérangée par les ambitions des nouveaux venus, et qui d'ailleurs ne peut majorer sensiblement les cours.

Le pétrole, coté à l'état brut 4 centimes le litre, au sortir des puits américains, se vend 0 fr. 15 sur le libre marché de la Belgique, où il n'existe aucune sorte d'impôts. L'augmentation représente les frais de transport, de raffinage et le gain des différens intermédiaires. Avec la taxe de 0 fr. 10, à l'entrée en France, et de 0 fr. 22 à l'octroi de Paris, il se trouve porté à 0 fr. 48. L'ouvrière parisienne, qui allume sa lampe cinq heures par jour, paie de ce chef 19 francs par an de contribution, les deux tiers du prix de son éclairage total.

Après avoir mesuré le chemin parcouru dans cette marche vers la lumière, je n'aurai pas le cruel pessimisme de rappeler qu'il est des jouissances dont la nouveauté fait tout le charme et dont l'ignorance ne causait nulle privation. Le 1<sup>er</sup> mai, jour de la fête du roi, sous le règne de Louis-Philippe, on illuminait la rue de Rivoli, et le peuple, pour l'admirer, s'y portait en foule. Or l'illumination consistait à allumer un réverbère sous chaque arcade, ainsi qu'on le fait aujourd'hui chaque soir. Nos devanciers n'ont pas souffert de leur obscurité; pour que nos successeurs jouissent longtemps de leur lumière, il faudra qu'ils multiplient sans cesse son intensité. Il n'y a pas plus de dix ans, lorsque la compagnie du gaz alluma pour la première fois les becs à récupération que nous voyons dans la rue du Quatre-Septembre, les riverains, inquiets, se mirent aux fenêtres, croyant à un incendie. Les bougies Jablochkoff, auxquelles on reprochait d'abord de « crever les yeux », sont bien dépassées par l'éclat des nouvelles lampes à arc, qui sembleront pâles demain.

Le domaine de l'éclairage artificiel n'est-il pas extensible à l'infini? Les savans ont calculé que celui dont Paris dispose, est dix mille fois moindre que la quantité de lumière solaire, normalement répandue dans la ville. Avant de s'éclairer *a giorno*, comme on dit, il y a donc pas mal à faire. Le malheur serait que certaines lumières futures ne convinssent pas à notre vue; les oculistes constatent qu'il existe maintenant de nouvelles maladies des yeux, et il ne manque pas de physiiciens pour affirmer que notre rétine n'est pas construite de manière à se laisser traverser sans danger par les rayons électriques. Ces rayons eux-mêmes parfois nous échappent; témoin ceux que l'on vient de découvrir, plus clairvoyans que nos yeux et que nos yeux pourtant ne voient pas. Nous créons des lumières, au regard desquelles nous demeurons aveugles.

A quoi nous servirait-il de trouver la merveilleuse lampe d'Aladin, sans la formule qui permet de l'utiliser? Ne nous attristons pas trop toutefois; confions-nous au « Génie de la lampe ». Nos pères les plus ambitieux « demandaient la lune », et jamais personne ne la leur donna. Qu'en eussent-ils fait d'ailleurs? Nos fils, plus hardis encore, demanderont un jour le soleil et, qui sait? — il n'est tel, pour réussir, que former de grands souhaits, — on leur en départira quelque morceau peut-être.

de ces contrées est encore essentiellement terrienne. Les seigneurs vivent tout le long de l'année dans leurs domaines, cultivant leurs champs, se maintenant en contact quotidien avec le peuple. Aussi la noblesse suédoise, en dépit des réformes qui l'ont dépouillée de ses privilèges, garde-t-elle l'influence que lui donnent ses traditions, son passé glorieux, son habitude de domination, ses intérêts agricoles. Le château reste aujourd'hui encore le centre d'activité de la contrée. Malgré leur isolement apparent au milieu des bois et des plaines, le château, le presbytère et l'école sont en communication immédiate avec tout le pays. Pour achever de les rapprocher, un réseau téléphonique traverse la campagne en tous sens. L'usage du téléphone est désormais si bien entré dans les habitudes suédoises, qu'il n'y a presque plus de domaines ni de ferme de quelque importance où on ne le trouve installé.

Au milieu de cette nature douce, calme, un peu mélancolique, portant l'homme au rêve et à la contemplation, le climat seul apporte un élément de contraste et de variété. En hiver, ces vallées, ces champs, ces bois et ces lacs se couvrent d'une immense et uniforme couche de neige. Et cet hiver sombre et rude, ce terrible hiver où tous les élémens semblent se liguier contre l'homme, toujours il succède brusquement, presque sans transition, à des étés merveilleux, les plus clairs et les plus doux que l'on puisse rêver. Le printemps et l'automne, dans cette région, n'existent pour ainsi dire pas. Au premier sourire du soleil, la nature s'éveille comme sous le toucher d'une baguette magique; et aux premières bises d'hiver elle se rendort aussitôt, s'ensevelit de nouveau dans son linceul de neige. Et c'est ainsi une succession indéfinie de contrastes dans la nature, imposant à l'homme des alternances régulières d'efforts précipités et de repos forcés.

Quoi d'étonnant après cela si l'homme de ces contrées s'est accoutumé aux contrastes violens; si jamais, en revanche, il n'a pu acquérir la notion des transitions graduées, des nuances subtiles? Ces radieuses journées d'été, avec leurs longs crépuscules qui vont rejoindre l'aurore, toute cette nature brusquement éveillée à la vie, le calme des eaux, la douceur monotone des bois, le silence des vallées, tout cela le porte aux émotions vagues, aux tendres rêveries, à cette mélancolie tranquille que ne manque jamais de faire naître en nous une longue contemplation de la nature. Mais le retour subit des hivers, avec leur rigueur sans merci, lui a donné en outre un profond instinct d'énergie et de résistance; comme si, devant l'hostilité du climat, il se sentait obligé de réagir par un effort vigoureux et comme si même il avait besoin de cet effort pour se distraire et pour oublier.

Tel que nous le montre son histoire, tel est encore aujourd'hui le peuple suédois. Énergique, d'esprit aventureux, habitué aux brusques efforts, sans cesse il travaille à surmonter sa mélancolie naturelle, ce goût du rêve et de la contemplation que rien n'a pu jamais déraciner en lui. Sa passion pour les entreprises lointaines reste toujours aussi vive : témoin les expéditions au pôle Nord des Nordenskiöld et des Palander ; témoin encore le grand nombre de jeunes Suédois qui ont pris du service dans l'État libre du Congo, ou se sont enrôlés dans les dernières explorations de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Volontiers le Suédois s'expatrie en quête d'aventures ou d'une vie nouvelle. Des districts entiers des États-Unis sont peuplés de Suédois, qui ont là-bas leurs églises, leurs écoles, leurs imprimeries nationales. Ils continuent en Amérique, comme ils faisaient en Suède, à fêter les anniversaires de Gustave-Adolphe et de Charles XII, à chanter en chœur leurs hymnes patriotiques ; ils continuent à rêver au coin de lac bleu, à la noire forêt de sapins, à la petite maison rouge où ils sont nés. Et dès qu'ils en ont les moyens, ils reviennent visiter ces lieux qui leur restent chers ; mais rarement ils s'y fixent : de nouveaux intérêts, un nouveau besoin d'activité les rappellent là-bas.

Le patriotisme est très fort dans cette race, mais il a pour elle un caractère spécial. Les Suédois ne cessent jamais d'adorer le calme des grands lacs, la mélancolie des forêts, la douceur des vallées natales. Leur rêve s'y complait : si éloignés qu'ils en soient, ils pensent aux moyens d'y retourner un jour. Mais leur activité naturelle, qui, dans leur patrie, à cause des inégalités du climat, était forcément intermittente, peut au dehors s'étendre, se développer librement.

Ainsi, — et pour ne parler que de ce point particulier, — la civilisation européenne n'a point modifié le fond du caractère suédois. Elle a en revanche profondément modifié les mœurs et les coutumes nationales ; et c'est là un nouveau contraste qui apparaît au premier coup d'œil dans l'état présent du peuple suédois. Lorsque la Réforme lui arrive d'Allemagne, par exemple, ce peuple ne se contente pas, comme la Prusse ou l'Angleterre, de constituer une église nationale : il pousse l'enthousiasme pour sa foi nouvelle jusqu'à vouloir la propager par les armes dans l'Europe entière. Plus tard, sous Gustave III, lorsque arrivent en Suède les théories des encyclopédistes, ce n'est pas seulement la cour et l'aristocratie, c'est la nation même qui s'en pénètre au point d'en être bientôt saturée. Auparavant déjà, l'introduction des nouvelles doctrines scientifiques avait amené en Suède un

mouvement de recherches ardent et passionné : la botanique, la physique, la chimie, avaient reçu des savans suédois, Linné, Celsius, Berzelius, une impulsion mémorable. Et nous verrons tout à l'heure comment il a suffi aux tendances littéraires contemporaines de parvenir en Suède pour y provoquer aussitôt un enthousiasme plus fougueux et des haines plus vives, pour y être aussi poussées à des conséquences plus extrêmes que dans aucun autre pays.

De tout temps, dans l'histoire de la littérature et de l'art suédois, nous retrouvons le même phénomène : toujours nous voyons l'esprit suédois en quête des nouveautés de l'étranger, et toujours nous voyons ces nouveautés, à peine introduites en Suède, y prendre un caractère extrême et exclusif qu'elles n'ont eu nulle part ailleurs.

L'influence du dehors a même été dès le début si caractéristique que l'on a coutume aujourd'hui de désigner les différentes périodes littéraires de la Suède par le nom des littératures étrangères dont elles étaient issues.

C'est ainsi que l'on distingue une époque *anglaise*, inspirée surtout d'Addison, de Pope et de Swift ; puis une époque *française*, inaugurée par le mouvement de réforme littéraire de Dalin, et subissant l'influence de Voltaire et des encyclopédistes : c'est l'époque qu'on appelle encore l'époque *gustavienne*, du nom du roi Gustave III. Puis vint le tour d'une époque *allemande*, et la littérature suédoise se mit à imiter Lessing, Klopstock, Schiller et Gœthe.

A cette période succéda une période de réaction nationale. La littérature suédoise tenta de se retrouver elle-même, de prendre un caractère plus personnel, en ressuscitant, soit par la légende, soit par l'histoire, la Suède du passé. Le début de ce mouvement remonte aux environs de 1835, lorsque les poètes Tegnér, Geier, Ling et Stagnelius détournèrent à leur profit la victoire remportée par les romantiques sur le classicisme de l'époque gustavienne, et tentèrent de créer, sous le nom d'*École gothique*, une école de poésie vraiment nationale.

Déjà, avant les *Gothiques*, Thorild avait cherché à secouer la domination de l'esprit encyclopédiste français, devenue excessive sous le règne de Gustave III. L'École des *Phosphoristes*, formée d'après ses théories, avait, avec Hammariskiöld, Atterbom et Dahlgren, continué la lutte contre le parti des *Académiciens*, dont les coryphées étaient le poète de cour Léopold, les lyriques Wallmarck et Valerius, l'évêque Wallin et le poète finlandais Franzén. Mais si les classiques ou Académiciens étaient



encore *français*, comme on disait alors, les *Phosphoristes* ou indépendans n'étaient pas loin d'être *allemands*, c'est-à-dire de subir aussi une influence étrangère, celle de la littérature allemande, du romantisme de Schiller greffé sur la philosophie de Schlegel. Ce furent donc vraiment les *Gothiques* qui imprimèrent au mouvement littéraire suédois son caractère national, en substituant aux dieux de l'Olympe, aux héros de l'antiquité, la mythologie scandinave et la légende populaire. Le sentiment national se plaisait à retrouver dans les chants de Geier, dans l'épopée symbolique de Ling, le reflet de ses plus intimes aspirations. Il la retrouvait plus expressément encore dans l'œuvre entière de Tegnér, dans la rêverie mélancolique et les hardiesses aventureuses des Vikings de la *Saga de Frithiof*, dans *Axel*, l'épopée guerrière des compagnons de Charles XII, dans le piétisme, le mysticisme naïfs d'un étrange poème religieux : les *Enfans de la Première Communion*. Et malgré la légère teinte d'archaïsme que leur donnent le changement des temps et le progrès des idées, ces œuvres de Tegnér resteront à jamais les œuvres classiques de la littérature suédoise.

De l'autre côté de la Baltique, dans la patrie de Franzén, la Finlande, séparée désormais politiquement de la Suède, mais unie encore à elle par une entière communauté de langue et de traditions, le poète Runeberg continuait ce mouvement national, lui faisant subir seulement une forte poussée vers le réalisme. Les poèmes patriotiques dédiés à son compatriote Franzén, ses *Dictons de l'enseigne Stal*, devenus classiques sur les deux rives du golfe, chantaient les luttes des Finlandais, lorsqu'ils combattaient encore sous le drapeau suédois, et peignaient des épisodes des campagnes menées en commun contre les Russes. Sa poésie pleine d'un ardent patriotisme, portait avec cela une empreinte de réalité qui contrastait fort avec le pur idéalisme des poèmes de Tegnér.

Aussi n'est-il pas étonnant que l'on fasse aujourd'hui une gloire à Runeberg d'avoir le premier, avec le poète danois Oehlenschläger, introduit le réalisme dans les littératures scandinaves. Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur le sens des mots, et celui de réalisme, en littérature, est arrivé à signifier tant de choses qu'il est difficile de l'employer sans parfois dépasser le but. Le réalisme de Runeberg consiste à rejeter de la poésie l'élément purement imaginaire; mais il ne comporte nullement l'absence de spiritualité et de sentiment religieux. Runeberg n'a rien fait que d'admettre dans son œuvre la peinture de la vie directement observée, à la place des faits tout fictifs où s'étaient

de ses diatribes, attaqué la personne du roi Charles XIV (Bernadotte), il se vit, de par les dispositions d'une loi surannée, mais légalement en vigueur, condamné à mort pour crime de *lèse-majesté* et de haute trahison. La flagrante disproportion entre la nature du délit et la sévérité de la peine, causa en Suède une vive émotion, et le roi répondit au sentiment public en commuant la peine de mort en celle de huit mois de prison. Mais Lindeberg ne l'entendait pas ainsi. Il réclama l'application intégrale *des lois en vigueur*, ne voulant rien devoir à la clémence royale. Le ridicule de la situation suffit pour mettre les rieurs de son côté, et parmi ceux-ci le roi lui-même. On dut proclamer une amnistie générale pour tous les crimes politiques, afin de pouvoir faire sortir de prison le condamné embarrassant tout en satisfaisant à la loi. Inutile d'ajouter que la loi ainsi appliquée ne tarda pas à être modifiée.

Mais le roman, tel que nous l'entendons aujourd'hui, n'apparaît véritablement en Suède qu'avec la triade féminine de Fréderica Bremer, d'Émilie Carlén et de Sophie von Knorring.

Émilie Carlén raconte dans ses Mémoires qu'étant allée porter son premier ouvrage à Fréderica Bremer, alors en pleine possession de sa renommée, celle-ci lui demanda si elle avait lu Strauss, et comment elle traitait, dans ses œuvres, l'opposition de la foi et du libre examen. Émilie lui répondit qu'elle n'avait pas remarqué que les marins de la côte, ou les paysans du Smaland, fussent préoccupés de cette opposition, et qu'elle ne parlait dans ses œuvres que de ce qu'elle avait elle-même observé. Cette question et cette réponse résument bien les tendances respectives des deux romancières.

Dans son œuvre, qui est l'épopée de la vie domestique, Fréderica Bremer a mis un mélange très habile de finesse et de grâce, d'enjouement et de sensibilité. Profondément religieuse, mais troublée par ce léger scepticisme qui tourmentait la société de son temps, elle a traduit les inquiétudes de l'âme naïvement croyante devant les doutes qu'éveillaient les vulgarisations de certaines théories scientifiques. Elle répondait par là à un besoin du moment. Ce trouble de l'âme qu'elle prête à ses personnages, ce malaise du doute inconscient demandant à être éclairé et craignant de l'être, tout cela trouvait un écho, en Suède, dans l'esprit d'une classe nombreuse jusque-là indifférente au branle-bas du scepticisme philosophique. Par ce côté le roman de Fréderica Bremer se rapprochait beaucoup du roman anglais et allemand de la même époque; et c'est ce qui explique son grand succès en Allemagne et en Angleterre, où il devint aussi populaire qu'en

Fille d'un capitaine au long cours retiré sur ses vieux jours dans la petite ville maritime de Strömstad, où il s'était établi comme marchand de comestibles, elle est née au milieu de ce monde, elle a grandi dans cette boutique, où les pêcheurs venaient échanger leur poisson contre les provisions d'hiver, où les patrons des navires, anciens camarades de son père, venaient se pourvoir pour les voyages, où tous ces travailleurs de la mer se donnaient rendez-vous, où battait le cœur de la petite ville, et d'où la vie rayonnait sur la côte et les îles avoisinantes.

Elle était le quatorzième enfant de ses parens, et l'on peut s'imaginer la vie folle et libre que menait cette bande de frères et sœurs dans les bois, sur la plage, en mer. Émilie, quoique la plus jeune, n'était pas la moins entreprenante. A douze ans déjà, elle faisait son premier voyage de marin, enrôlée à bord du *Kul-ten*, le voilier de son père, sur lequel, deux fois par an, celui-ci parcourait la côte pour visiter les cliens, porter les provisions aux pêcheries lointaines et en rapporter, en échange, les produits de la mer. La jeune fille s'y montra si hardie, si dégourdie, si experte, que ce fut elle qui, en d'autres occasions, prit le commandement du navire et visita les pêcheries à la place de son père. Elle adorait ces voyages. Elle s'était fait des amitiés très-vives parmi ces vieux loups de mer, dont elle aimait à se faire raconter les aventures, et aussi parmi les femmes, qu'elle faisait jaser sur les moindres événemens de leur vie domestique. C'est ainsi qu'elle a connu intimement tout ce petit monde, qu'elle l'a étudié sur le vif; et lorsque ensuite elle s'est mise à le décrire, toutes ces figures accouraient à son appel, vivantes, réelles, impérissables.

Plus tard, mariée au médecin de campagne Flygare, elle apprit à connaître les centres agricoles du Småland. Elle recevait les cliens de son mari, lorsqu'il était absent, les faisait patienter jusqu'à son retour; ou bien elle accompagnait son mari dans ses tournées à travers la campagne. C'est ainsi qu'elle a connu la vie des presbytères et des châteaux, lorsque son mari y était appelé par les devoirs de sa profession. Ils y restaient généralement plusieurs jours, et dans ces conditions il était facile de lier vite connaissance, d'entrer dans l'intimité de la famille.

Plus tard encore, devenue veuve, elle vint à Stockholm pour l'éducation de son fils; et, bientôt après, son mariage avec le littérateur Carlén la fit entrer dans les cercles littéraires de la capitale. Elle fut l'âme des réunions qui se tenaient chez son éditeur, l'excellent Thomson, et du cénacle des *Aganippes*, fondé par Dahlgren, et où fraternisait en des agapes hebdomadaires toute la

cidens analogues à ceux qu'elle raconte dans ce livre. Restée sans ressources avec un enfant en bas âge, et entourée seulement d'étrangers, ce furent les difficultés de cette situation qui la poussèrent à écrire et lui apprirent à se servir de sa plume. Mais elle n'oublia jamais les déboires de ces premiers temps de veuvage, coïncidant avec ses débuts dans les lettres. Elle a, du reste, souvent dit de dures vérités à la société de son temps et en a fait des tableaux qui n'étaient pas toujours pour la flatter, quoique toujours sincères, et ne s'attaquant ni à la morale, ni au vrai sentiment religieux.

Avec Wetterberg, Strandberg, Sturzen-Becker, nous entrons dans la période des romanciers publicistes. Le journalisme commence déjà à accaparer le meilleur des forces littéraires. La chronique, les revues, les feuilletons, toutes les besognes de la presse quotidienne absorbent la plus grande part de la production des écrivains en renom, des romanciers tout comme des autres. C'est le moment aussi de l'anonymat littéraire, des noms de guerre mis en vogue par les mœurs du journalisme. Wetterberg n'est connu dans les lettres que comme l'*Oncle Adam*; Strandberg, que comme *Talis qualis*, Sturzen-Becker, que comme *Orvar-Odd*. Sous le nom de *Léa* se cachait une femme de talent qui a aussi beaucoup écrit, M<sup>me</sup> Wettergrund. Les romans des écrivains que nous venons de nommer marquèrent dans la littérature de leur époque, qui fut particulièrement riche en écrivains habiles; mais aujourd'hui ces livres, vieux à peine de vingt à trente ans, nous font déjà l'effet de restes d'un autre siècle.

Cette période assez brillante fut suivie d'un moment d'arrêt, d'une suspension de la vie littéraire, à laquelle succéda, il est vrai, une renaissance éclatante de la poésie avec les Rydberg, les Snoilsky, les Wirsén, qui ressuscitèrent les grandes traditions du passé. Avec eux nous abordons déjà les contemporains.

M. Victor Rydberg traite les problèmes de morale et de religion qui agitent notre époque, et le fait avec une élévation de vues, une profondeur de sentimens remarquables. C'est un statuaire de l'idée. Il la coule dans ses vers comme l'artiste coule en bronze les formes idéales qu'il a rêvées, leur donnant presque toujours une expression définitive. Ses romans sont plutôt des études d'esthétique sur les civilisations anciennes, des monographies sur les grandes phases de la pensée humaine à travers l'évolution des idées et des sentimens. Dans son *Dernier Athénien*, il évoque le monde hellénique vaincu et transformé par le christianisme; il montre dans l'*Écumeur de la Baltique* le christianisme aux prises avec le paganisme scandinave, et, dans l'*Ar-*

à donner une impulsion nouvelle à la littérature d'imagination.

L'idée du *scandinavisme*, d'une union plus intime entre les trois peuples *scandinaves*, après avoir soulevé tant d'enthousiasme et inspiré tant de dithyrambes, avait péri misérablement dans la guerre du Danemark, que la Suède n'avait pas pu aider dans sa lutte héroïque contre la Prusse et l'Autriche. Le mouvement libéral qui avait eu un roi pour instigateur et ses ministres pour chefs avait abouti à la réforme constitutionnelle, qui avait entièrement changé le système représentatif de la Suède, en remplaçant par deux Chambres électives la représentation par états. Les aspirations du libéralisme se trouvaient ainsi momentanément satisfaites, et c'était encore tout un courant d'idées qui s'arrêtait.

Survint alors la guerre franco-allemande, qui occupa tous les esprits. Quand ce fut fini, et que la tension des esprits put se calmer, le rayonnement littéraire de la France et de l'Allemagne resta quelque temps interrompu.

Alors s'élevèrent du côté de la Norvège des voix inattendues. Ibsen, Björnson, Lie prêchaient une nouvelle doctrine, enseignant qu'il fallait considérer autrement qu'on ne le faisait la vie et les choses de la vie, l'âme et les choses de l'âme. Ces voix trouvèrent en Suède, comme en Danemark, un immense écho. En même temps, les théories de Darwin, de Stuart Mill, de Spencer et de Taine s'infiltraient dans tous les esprits, où les rejoignaient bientôt les doctrines plus négatives encore de Schopenhauer et de Nietzsche. Et chaque œuvre nouvelle d'Ibsen, de Björnstjerne Björnson, de Jonas Lie, accentuait ces idées, suscitait un redoublement de passion.

Enfin de toute cette effervescence naquit une nouvelle école, avec de nouvelles tendances et des procédés nouveaux. Car, avec l'enthousiasme des néophytes et le penchant pour les extrêmes qu'ils tenaient de leur race, tous ces jeunes auteurs, qui accaparaient maintenant le mouvement littéraire, érigeaient d'emblée leurs théories en doctrines, allaient du positivisme à la négation absolue et à la fureur iconoclaste, et poussaient leur ardeur de réforme sociale jusqu'à vouloir l'anéantissement de toute contrainte morale. Partout et toujours ils opposaient l'individu à la société, la nature à la religion. Il n'y avait pas un principe si consacré qu'ils ne remissent en question.

Avec leurs exagérations et leurs paradoxes, ils ont eu cependant, en fin de compte, un grand mérite : tous ils ont reconnu et toujours affirmé la nécessité de s'attacher strictement à l'observation directe de la vie réelle.

Cela ne veut pas dire que toute idéalité soit absolument exclue de leur œuvre. Au contraire, elle prend, dans ces dernières années, une place de plus en plus considérable, au point qu'on peut désormais parler, sans trop d'in vraisemblance, d'un prochain retour de l'idéalisme. En Suède, comme ailleurs, une réaction s'annonce ; réaction dont les instigateurs cherchent encore leur voie, tâtonnent de tous côtés, s'essaient dans tous les genres : études psychologiques, allégories, fantaisies symbolistes ; mais déjà ils ne se contentent plus des faits physiologiques, non plus que du procédé qui ramenait tout aux sens et aux instincts naturels.

Ainsi, sous cette impulsion venue de Norvège, le roman suédois a pris un nouvel essor. Il a ressuscité avec le naturalisme de M. Strindberg, le réalisme matérialiste de M<sup>me</sup> Anne-Charlotte Leffler, de M. Gustave af Geijerstam, la psychologie de M. Oscar Levertin, l'allégorie et le symbolisme de M. Verner von Heidenstam. Ces écrivains de genres si différens se rattachent tous à la jeune école par la tendance sceptique et antichrétienne qui leur est venue de la Norvège : caractère d'autant plus frappant chez eux qu'il se manifeste dans un pays où le peuple est encore très religieux, et conserve beaucoup de la foi simple et rude de ses pères. Mais on l'a dit, et cette vérité se trouve être aussi vraie en Suède qu'ailleurs, il n'y a plus aujourd'hui d'écoles ni de systèmes en littérature, il n'y a que des individualités. Ce sont ces individualités, les représentans les plus originaux de la littérature suédoise contemporaine, que je vais essayer de présenter au lecteur français.

O.-G. DE HEIDENSTAM.

---

# L'ARMÉE DE MÉNÉLIK

---

1

On connaissait en détail le nombre et la composition des troupes italiennes vaincues à Adoua et dont les débris se sont concentrés en Érythrée, vers Massaouah, mais on savait peu de choses de l'organisation, des effectifs et de l'armement des forces que Ménélik, l'empereur éthiopien, a levées pour repousser l'invasion (1).

(1) On a maintenant sur l'armée abyssine des renseignemens directs, émanant d'hommes dignes de foi et impartiaux. Nous citerons notamment M. Casimir Mondon, publiciste français, rédacteur du journal officiel abyssin, auteur d'une grammaire éthiopienne et qui envoie au *Temps* des correspondances remarquables.

M. Gaston Vanderheyem, autre Français, ayant séjourné dans le Choa jusqu'en 1895, et qui a publié des récits du plus haut intérêt.

M. Ilg, ingénieur suisse, jouissant depuis vingt ans de la confiance de Ménélik, et qui, revenu en Europe avec une mission diplomatique, a fourni des notes précieuses.

Deux officiers russes, le capitaine Léontieff, qui a conduit dernièrement une mission abyssine jusqu'à Saint-Petersbourg, et le capitaine d'artillerie Zwiaguine, qui a visité l'Éthiopie, ont également communiqué des renseignemens puisés à bonne source.

Parmi les Italiens, nous signalerons le capitaine Cecchi, qui a décrit savamment l'Abyssinie septentrionale; le major Salsa, qui a rempli des missions auprès du négus, et dont les dires sont venus corroborer les rapports si instructifs adressés, au gouvernement italien, par le comte Antonelli et l'explorateur Franzoi; puis M. Felter, qui a longtemps résidé au Harrar et qui s'est rendu plusieurs fois auprès de Ménélik pour traiter de la singulière capitulation de Makalé; le médecin militaire Mozetti, détaché gracieusement de l'armée expéditionnaire pour donner ses soins à un lieutenant du négus, et le docteur Traversi, reçu à la cour éthiopienne comme agent du gouvernement de Rome.

Les généraux Baratieri et Arimondi avaient déjà publié, sur les forces abyssines, des appréciations en partie erronées. Après la bataille d'Adoua, le général Ellena, avec plus de connaissance de cause, a donné aussi son jugement.

Enfin plusieurs officiers du corps expéditionnaire, un moment prisonniers, ont

Cecchi, dans son étude, avait estimé à 145 000 hommes — dont 70 000 pour le Choa et 20 000 pour le Tigré — le chiffre des troupes de première ligne que l'Abyssinie pouvait mettre sur pied en cas de guerre populaire. Enfin, l'explorateur Franzoi, consulté souvent par M. Crispi et ses collègues, avait donné les renseignemens les plus complets sur l'organisation militaire des Abyssins, l'importance de l'armement qui leur arrivait par caravanes, et la solidité de leurs divers contingens.

Malheureusement pour lui, le gouvernement du roi Humbert n'a pas plus profité des avertissemens du comte Antonelli, du capitaine Cecchi et de l'explorateur Franzoi, que le gouvernement de Napoléon III de ceux adressés de Berlin par le colonel Stoffel, avant les événemens de 1870. Et quand le major Salsa, envoyé par le quartier général italien pour sonder Ménélik relativement à la paix, fut invité à assister à une revue de l'armée impériale, il put se convaincre *de visu* que « les forces abyssines, qui venaient d'éprouver des pertes effroyables dans leur victoire d'Adoua, se montaient encore à 80 000 hommes bien armés, défilant en bon ordre, suffisamment approvisionnés et possédant 50 000 quadrupèdes (1) ». Mais, ces constatations arrivaient après la chute du ministère Crispi et « la perte des légions de Varus! »

## II

Les mesures à prendre par Ménélik pour arrêter l'invasion italienne étaient fort simples; elles avaient été souvent expérimentées contre l'islamisme. En effet, il est de tradition, en Abyssinie, que l'appel aux armes signifié « au nom de la patrie et de la foi », soit expédié, par la voie la plus rapide, aux grands vaisseaux qui, à leur tour, le transmettent immédiatement aux *ras*, et généraux gouverneurs, lesquels le font connaître sur-le-champ aux *sciums* ou chefs de districts. Ces derniers, à la fois administrateurs civils, collecteurs des impôts, et commandans de recrutement, sont la cheville ouvrière de la mobilisation. A leur ordre accourent, sans distinction d'âge, tous les hommes en état de porter les armes, chacun devant, en principe, le service militaire à son suzerain. Le *scium* rassemble et choisit les hommes de son district, puis les envoie au *ras*. Celui-ci groupe les détachemens et forme un corps de troupe qu'il dirige vers le lieu de réunion déjà désigné par le grand vassal dont il dépend, ou par

autres) entre les mains des Abyssins dès le commencement de 1895, était monté à 65 000.

(1) Dépêche du général Baldissera au gouvernement italien, 12 mars 1896.



le négus lui-même, s'il est du Choa. Les contingens ainsi levés se portent au point de concentration générale qui leur a été indiqué par l'empereur. L'armée se trouve alors constituée. Donc, en septembre de l'année dernière, Ménelik, se décidant à résister aux Italiens, lançait, à la date du 20, « l'appel aux armes, au nom de la patrie et de la foi ». Il s'adressait aux gouverneurs du Choa, dont il est le souverain direct, comme on le sait, ainsi qu'à ses grands vassaux et tributaires, habitués à venir, chaque année, camper tour à tour à Addis-Ababa, la capitale, pour apporter les impôts recueillis et les tributs ordinaires. Ces vassaux sont : Tekla-Haymanot, roi du Godjam ; le roi de Djimma ; le ras Makonnen, vice-roi du Harrar ; le ras Mangacha, fils de l'empereur Jean et petit-fils de l'empereur Théodoros, gouverneur du Tigré ; le général Guébré-Esguère, gouverneur du Léka, le pays des mines d'or ; le ras Mikael, gendre du négus, né musulman, mais converti dès l'enfance, et aujourd'hui vice-roi du pays des Ouollos-Gallas ; le ras Welé, frère de l'impératrice ; le ras Aloula, chef le plus populaire de l'Éthiopie ; le ras Welda Ghiorghis ; le dedjaz Gabayou, etc.

L'appel du négus, — en Europe, on dirait « l'ordre de mobilisation », — prescrivait à toutes les forces du premier ban de se réunir au lac Ascianghi le 6 octobre suivant. Malgré l'étendue de l'empire et le manque de routes véritables, environ 150 000 hommes ont pu être rassemblés dans les délais fixés. Tous les Européens résidant dans le pays ont constaté le zèle et la promptitude avec lesquels les ordres de Ménelik ont été exécutés. Durant la concentration, les sentiers étaient partout remplis de soldats se dirigeant vers les lieux de réunion. Il en venait, avec leurs chefs, des provinces les plus éloignées. Tout cela marchait à la file indienne, couvrant des centaines de kilomètres de chemin, avec des milliers de mulets chargés de vivres. Les femmes accompagnaient leur mari et faisaient le service réservé en Europe à l'intendance. On peut dire que, en cette occasion, Ménelik a été aussi bien obéi par ses vassaux que n'importe quel roi de France, d'Angleterre ou de Castille le fut jamais par ses barons.

Au commencement de 1896, Ménelik était dans le Tigré, avec quatre-vingt mille hommes au moins, barrant la route au général Baratieri. Mieux encore, par prévoyance, il avait placé de forts détachemens au Harrar, ainsi qu'aux frontières de son empire, et envoyé une puissante colonne contre les musulmans Dankalis de l'Aoussa, qui avaient pris parti pour les Italiens. Enfin, à l'intérieur, il lui restait les milices du deuxième ban, — des centaines

de mille hommes, — armés de fusils anciens ou d'armes blanches seulement, milices redoutables vu leur nombre, leur bravoure et leur connaissance du pays. Ces dernières constituaient des réserves de recrutement et des troupes de seconde ligne, où le né-gus pouvait puiser à volonté pour réparer ses pertes. A la même époque, on avait oublié à Rome que l'empire éthiopien compte 40 millions d'habitans, répartis sur un territoire moins bien délimité, mais beaucoup plus vaste et tourmenté que celui de l'Italie.

### III

On sait que les Abyssins, chrétiens orthodoxes depuis le iv<sup>e</sup> siècle de notre ère, appartiennent à la race éthiopienne (1). Dans l'ensemble, ils se distinguent par la belle proportion des membres et la régularité des traits; la plupart sont de taille moyenne, ont les épaules larges, le corps un peu grêle, le front haut, le nez droit et même aquilin, les lèvres épaisses, la bouche avancée, le menton pointu; ils ont les cheveux légèrement frisés, presque crépus, et la barbe rare. Quant à la couleur de la peau, la dominante est le jaune sombre tirant sur le rouge brique.

Comme soldat, l'Abyssin a des qualités hors ligne. Outre son mépris de la mort, c'est un marcheur infatigable; il supporte des variations considérables de température; sa sobriété dépasse de beaucoup celle de l'Espagnol, de l'Italien et de l'Hispano-Américain. En campagne, il se nourrit avec quelques poignées de blé, d'orge grillé ou de pois chiches. La viande ne lui est pas nécessaire; il subsisterait pendant une année entière avec des rations représentant à peine trois mois de vivres pour un soldat européen. Les fatigues, intempéries et privations ne l'empêchent pas d'être toujours gai et dispos. Son courage est universellement reconnu; les Anglais et les Italiens eux-mêmes y ont rendu justice (2).

(1) Les mots *Abyssin* et *Abyssinie* sont inconnus des habitans du pays, lesquels se désignent eux-mêmes par le nom de *Itiopiavan* — Éthiopien.

L'appellation *Abyssin* provient du dehors et a pour origine le sobriquet *habechi* — ou mélangés — appliqué par les Arabes conquérans aux gens du massif central de l'Éthiopie, et dont les Portugais, arrivés par le cap de Bonne-Espérance, puis après eux, les Européens ont fait *Abyssin*. De là *Abyssinie*.

(2) Le correspondant du *Times* raconte que, dans la matinée du 23 janvier 1896, après la capitulation de Makalé, on trouva, en se rendant au fort, toutes les pentes y conduisant jonchées de cadavres abyssins, au nombre desquels on en compta cinq, — dont un chef, — tombés à cinquante pas des murailles, après avoir franchi, à découvert, les réseaux de fils de fer tendus en obstacles aux abords de la place. La témérité de ces braves frappa tout le monde. On sut également que les Abyssins avaient tenté d'escalader les ouvrages, du côté d'un précipice, où ils avaient été exterminés.

lois anciennes, et chez lequel la carrière des armes est en honneur. Les décorations ne sont pas encore en usage dans l'armée abyssine. Le négus récompense les actions d'éclat et les services rendus par des dons de boucliers, ornés de lames d'argent; le plus ou moins grand nombre de ces lames indique le degré d'estime dans lequel on doit tenir le porteur. Ces boucliers, ainsi ornés, équivalent aux anciennes distinctions accordées par les souverains d'Europe, et aux fusils et sabres d'honneurs délivrés aux plus braves, sous la première république française. Le drapeau national abyssin consiste dans trois flammes : verte, rouge et jaune, fixées à une hampe.

La masse des soldats de Ménélik se compose de fantassins. Ce sont des montagnards hardis, très agiles et habitués à la guerre. Comme les soldats russes, ils sont croyans jusqu'à la superstition. Des prêtres les suivent et entretiennent leur foi, qui se confond chez eux avec le patriotisme. Les contingens des ras, les *fannos*, ne sont que des milices organisées en groupes formant unités tactiques. Cependant il existe des corps permanens, dits *wottoaders*, ou soldats de métier, placés sous la main de l'empereur, et qui se montaient, avant la guerre, à près de 20 000 hommes. Ces *wottoaders* abyssins se rapprochent d'une armée régulière et rappellent les anciens janissaires turcs et strelitz russes. Parmi eux se trouve comprise la garde d'honneur de l'impératrice, troupe d'élite, d'un effectif de 5 000 hommes environ, recrutée avec soin, qui évolue et marche avec ordre, et donne, lorsque les circonstances exigent un effort vigoureux. Les principaux feudataires, tel le roi de Godjam, ont également, autour d'eux des bandes de *wottoaders*, qui servent de noyau à leurs *fannos* miliciens et qui les dispensent souvent d'avoir recours à l'appui des gens de franc-alleu.]

Les hommes ont un équipement sommaire et tiré du pays; malgré cela, on est émerveillé de leur bonne allure. Les Abyssins entretiennent leurs armes avec soin; ils n'ont point voulu adopter la baïonnette; avec le fusil moderne, ils ont conservé le bouclier et le coutelas. Dans le corps à corps, ils retiennent le fusil de la main gauche, derrière le bouclier, et se servent du coutelas. Les effets de la combinaison du bouclier, qui pare des coups, et de l'arme blanche, qui en porte, sont, d'après les Abyssins, supérieurs à ceux qu'on peut attendre de la baïonnette.

## V

L'origine des armes à feu possédées par l'armée de Ménélik est la suivante. Après l'expédition anglaise et la mort du négus Théodoros, les Abyssins des divers États reconnurent la supériorité des fusils européens sur leur armement primitif : la pique et le bouclier. Dès lors, des armes à feu furent introduites dans le pays. Durant les années 1875 et 1876, deux armées égyptiennes, qui tentèrent d'imiter les Anglais en pénétrant successivement en Abyssinie, mais qui y furent exterminées en entier, laissèrent tout leur armement aux mains des vainqueurs, soit 20 000 Remington. Aussi, lorsque les Italiens débarquèrent à Massaouah, les Abyssins étaient-ils déjà pourvus passablement.

La conquête du Harrar par Ménélik, alors simple roi du Choa et vassal du négus Johannès, fit tomber entre les mains du premier une grande quantité de Remington et de munitions — voire de l'artillerie — provenant de l'occupation égyptienne. Devenu empereur d'Éthiopie, après la mort du négus Johannès et la soumission du fils de ce dernier, le ras Mangacha, Ménélik, d'accord avec le gouvernement de Rome, augmenta ses moyens d'action. Après sa fameuse mission à Rome, en 1885, le ras Makonnen rapporta en Abyssinie le produit d'un emprunt, plus 10 000 Wetterli et deux millions et demi de cartouches achetés en Italie même. L'emprunt fut remboursé par Ménélik, mais les armes, dont le prix se trouvait réglé par le fait du remboursement, furent conservées. Ensuite, le négus reçut, toujours d'Italie, par l'entremise du comte Antonelli, représentant du roi Humbert, des milliers de fusils et des munitions (2); 4 000 autres lui furent livrés directement par un ingénieur italien nommé Capucci, résidant au Choa, et dont la correspondance, saisie, amena l'arrestation. D'autres Italiens, parmi lesquels le vice-consul Bienefeld, en fournirent, de leur côté, un grand nombre. Au surplus, tous les voyageurs, et particulièrement les sujets du roi Humbert, allant au Choa, portaient au négus armes et munitions. Les marchands grecs, nombreux et influents en Éthiopie, ont aussi fait le commerce des fusils avec les Abyssins. Lorsque le gouvernement

(1) Chiffre indiqué par le voyageur italien Bianchi.

(2) Une des livraisons d'armes, par les Italiens, est signalée dans la *Cronologia storica degli avvenimenti della colonia Eritrea* reproduite par la *Rivista militare italiana* du 1<sup>er</sup> janvier dernier :

« 13 octobre 1888. — Il conte Antonelli invia a Menelik nello Scioa una caravana di armi e munizioni, già promesse del governo italiano e consistente in 5000 fucili Remington, 200 000 cartucce Wetterli, 12 casse di polvere! »

français se débarrassa de ses fusils Gras, comme devenus surannés, les agens du négus en achetèrent plusieurs milliers à un armurier parisien adjudicataire, les firent embarquer dans un port étranger et parvenir au Choa.

De ce qui précède et d'après les dires d'un témoin, l'officier russe Léontieff, il résulte que, à l'époque de sa rupture avec l'Italie, Ménélik disposait de 200 000 fusils y compris ceux d'anciens modèles. Sur ce chiffre les armes rayées et à tir rapide montaient au moins à 65 000. Les Italiens le savaient (1).

L'armement des troupes de Ménélik a donné lieu, au delà des Alpes, à des attaques passionnées contre la France. On a réussi à égarer l'opinion publique en lui donnant à entendre que cet armement avait été procuré par le gouvernement français et que le négus avait même reçu beaucoup de Lebel. Comme on l'a vu plus haut, Ménélik a acquis nombre de fusils réformés en France. Mais le fait remonte loin, avant la guerre, et l'administration, en les cédant, avait exigé leur sortie du territoire ; elle ne pouvait donc se préoccuper, ni des reventes ni des destinations. Du reste, le gouvernement français n'aurait su empêcher personne de vendre du matériel de guerre à l'Éthiopie, vu que cet État a été admis à la conférence de Bruxelles, sur la demande même de l'Italie, qui, à cette occasion, a fait reconnaître au négus-negesti le droit au commerce des armes. On s'en souvient, en 1890, M. Crispi voulait faire croire au monde entier que Ménélik était son protégé. A cet effet, il insista auprès du souverain africain pour qu'il chargeât l'Italie de le représenter à Bruxelles, ce qui eut lieu. Et alors, le baron de Renzis, plénipotentiaire du roi Humbert, signa la convention non seulement pour l'Italie, mais aussi pour l'Éthiopie. Si des marchands français ont profité des clauses de la convention de Bruxelles, la faute en est à M. Crispi et non au gouvernement de la République. En effet, pour faire cesser le commerce des armes, il suffisait de déclarer officiellement la guerre à l'Éthiopie et d'en notifier la déclaration aux puissances. Mais cette mesure ne cadrerait pas avec les vues du cabinet italien qui considérait Ménélik comme un rebelle, indigne d'être traité en belligérant.

Les négocians français exerçaient donc un droit, incontestable sur le terrain diplomatique, en introduisant des armes au Choa, par la voie de Djibouti. Cela est d'autant plus vrai que M. Crispi, nonobstant sa connaissance du fait, ne s'en est jamais plaint, ni à Paris, ni à l'ambassadeur de la République française à Rome.

(1) La *Rivista Militare italiana* a donné ce nombre en mars 1896.

par ordre chronologique : Une colonne italienne qui succombe héroïquement à Dogali laisse ses fusils et son matériel sur le champ de bataille. En décembre dernier, à Amba-Alaghi, le massacre de la troupe du major Toselli permet à Ménélik de recueillir un autre armement ; la prise d'Antalo lui livre encore armes et munitions (1). A la fin de janvier, cette année, à Makalé, les Abyssins, après la capitulation, entrent en possession du matériel et des approvisionnements que le colonel Galliano ne peut enlever, faute de moyens de transport suffisans. La défection des bandes auxiliaires des ras Agos Tanfari et Sebat, fait passer dans le camp éthiopien plus de 2000 hommes aguerris, auxquels les officiers italiens avaient donné une certaine discipline et qu'ils avaient armés de Wetterli. Les musulmans Dankalis de l'Aoussa qui avaient pris parti pour l'Italie, sont, de leur côté, battus, raziés, et laissent entre les mains d'un lieutenant de Ménélik, le ras Welda-Ghiorghis, la plupart des Wetterli que le général italien avait fait remettre.

A la suite de leur triomphe à Adoua, les Abyssins ramassent, sur le champ de bataille et sur les chemins suivis par les fuyards, 15 000 Wetterli, avec des cartouchières plus ou moins garnies, et un approvisionnement d'un million et demi de cartouches porté à dos de mulets (2).

Après tout, pareilles mésaventures sont survenues aux Français en Algérie, aux Russes dans le Caucase, aux temps de la conquête, et aux Anglais en Afghanistan, au cours des désastres de leur retraite.

En résumé, on l'a vu, les reproches faits à la France par l'opinion publique italienne, d'avoir armé les Abyssins, sont immérités. Ménélik s'est procuré armes et munitions un peu

(1) « Nous primes beaucoup de fusils, de munitions et de vivres. » — Lettre de Ménélik, 15 décembre 1895.

(2) Dans ses dépêches, l'état-major italien a annoncé qu'il y a eu obligation de réarmer et de rééquiper de nombreux fuyards d'Adoua qui avaient perdu ou abandonné leurs fusils ou leurs sacs. On sait aussi que le négus a ordonné aux paysans de rechercher toutes les armes et effets d'équipement, abandonnés, durant la retraite par les élopés, dispersés et malades de l'armée du général Baratieri, et d'apporter le tout au camp abyssin, cela sous les peines les plus sévères.

Les fusils tombés au pouvoir des Abyssins sont du système à répétition Wetterli-Vitali, modèle 1870-89, avec baïonnette courte et tirant de la poudre sans fumée dite « balistite ». Les bataillons indigènes ascaris avaient reçu cet armement depuis les derniers mois de 1894. Les armes des contingens irréguliers des ras Agos Tanfari et Sébat, passés dans le camp de Ménélik, étaient des Wetterli, modèle 1871. Les armes des deux modèles ont le même calibre et peuvent tirer les mêmes cartouches.

Les différens corps d'infanterie de l'Érythrée vont recevoir le nouveau fusil de petit calibre adopté par l'Italie et dont la pénurie du trésor avait retardé la fabrication. La mesure est tardive.

partout, mais d'abord en Italie (1), sans jamais enfreindre les lois internationales; il n'a pas eu seulement recours aux négocians étrangers, à la « contrebande de guerre » comme on a répété avec dépit à Rome; mais ses adversaires eux-mêmes lui ont livré des armes, — et cela bien involontairement en dernier lieu. — Il continuera à se pourvoir de son mieux, et les événemens futurs ne le prendront point en défaut.

## VI

La cavalerie du négus se compose principalement de contingens fournis par les Gallas, peuplades habitant dans les plaines au sud du Choa. Cette cavalerie, montée en chevaux de race arabe, a été peu employée par Ménelik, vu la configuration du théâtre de la guerre. Malgré cela, et d'après les rapports italiens, elle a donné à la bataille d'Adoua, poursuivi les vaincus avec acharnement, achevé leur déroute, et enlevé jusqu'aux convois d'ambulances. Les Gallas, armés de cimenterres en forme de faux, ont montré une adresse toute sauvage dans la façon dont, en se courbant sur leurs chevaux sans selles, ils coupaient ou entaillaient le cou à tous ceux qu'ils pouvaient atteindre.

Au surplus, le Tigré ne se prête ni aux *raids* ni aux charges de la cavalerie. (Les Italiens, eux, n'avaient qu'un escadron indigène levé dans l'Érythrée.) La cavalerie des Gallas, dont tous les voyageurs ont admiré l'élan et la fougue, possède la valeur des anciens Numides et Parthes, et vaut les Turkmènes, les meilleures tribus arabes, les Gauchos des pampas sud-américaines, voire les Cosaques russes (2). Cette cavalerie rendrait d'immenses services dans les régions planes, à l'ouest de l'Éthiopie, contre les Soudanais. Les Italiens eussent trouvé, devant eux et sur leurs flancs, une innombrable cavalerie galla s'ils avaient essayé la diversion sur le Choa, par le golfe d'Aden et la route de Harrar, diversion projetée un instant à Rome et rejetée presque aussitôt, dans un éclair de raison.

(1) Ce sont les déclarations franches de M. Franzoi, l'explorateur italien, dont le témoignage est désintéressé, irréfutable.

(2) Rochet d'Héricourt, dans sa relation, et l'Italien Gustavo Biancchi, dans son ouvrage *Alla Terra dei Galla* (1882), vantent l'habileté équestre des Gallas et leurs qualités dans l'offensive.

## VII

Au commencement de l'année 1895, l'état-major italien évaluait à quarante le nombre des canons de Ménélik. L'historique de cette artillerie n'est pas sans intérêt. A l'arrivée des Italiens en Érythrée, les Abyssins possédaient une trentaine de pièces de montagne conquises sur les Égyptiens, en 1875 et 1876. Ces pièces étaient déjà anciennes, mal entretenues, et les munitions manquaient. Ménélik disposait de quelques mitrailleuses légères, tirant des cartouches Gras, mais il ne connaissait que de nom les canons se chargeant par la culasse. La prise de Harrar, — ville musulmane intermédiaire entre le Choa et les établissements français et anglais du golfe d'Aden, — lui livra deux canons Krupp de 9 centimètres. Ces deux pièces étaient neuves et leurs munitions abondantes. Ménélik les fit tirer devant lui. Ce fut comme une révélation. Il en ordonna le transport à sa capitale. Et, à partir de ce jour, il décida d'acquérir des canons en acier et de former des canonniers.

Lorsque le ras Makonnen se rendit en Italie, en 1885, il demanda, selon les instructions reçues, de l'artillerie de montagne, mais le gouvernement de Rome fit la sourde oreille, et ne voulut donner qu'une pièce; celle-ci, apportée au Choa, servit à de nombreux tirs et fut promptement mise hors d'usage. Ménélik résolut alors de s'entendre directement avec des fournisseurs européens, qui ne demandaient qu'à servir sa passion pour les canons. C'est ainsi que, il y a trois ans, M. Chefneux, ingénieur français, porta au négus une quinzaine de petites pièces Hotchkiss à tir rapide, et que, peu de temps après, un autre Français, établi dans le Choa, M. Savouré, lui en procura un nombre égal (1).

(1) Ces canons sont en acier, et des calibres de 37 et de 42 millimètres.

Le canon de 37 millimètres a une longueur de 84 centimètres et pèse seulement 33 kilos; il peut lancer, à 1800 mètres, un obus de 455 grammes, avec une vitesse initiale de 402 mètres.

Le canon de 42 millimètres pèse 55 kilos; il lance un obus de 880 grammes avec une vitesse initiale de 425 mètres.

Les pièces de 37 et de 42 millimètres ont le même affût, qui pèse environ 100 kilos. C'est dire que ce matériel est extrêmement léger.

Dernièrement, lors de l'incendie des ateliers Hotchkiss, à Saint-Denis, près Paris, la presse italienne annonça le fait en déclarant que *la fabrique de canons de Ménélik* venait d'être détruite. Or, depuis sa fondation, la maison Hotchkiss a fabriqué près de 15 000 pièces, principalement pour le Japon, la Chine, le Chili, l'État libre du Congo, etc. Comme la fourniture faite aux agents du négus remonte à plusieurs années et ne consiste qu'en une trentaine de pièces, il est clair que le Choa n'a été qu'un client infime, et que le titre de « fabrique de canons de Ménélik » n'est qu'une exagération malveillante.



C'est pourquoi, afin de mieux assurer la conservation du matériel et le contrôle du personnel, le négus a institué grand maître de l'artillerie le *bégironde* Baltcha, déjà intendant général et gardien des trésors impériaux, homme de confiance et prédisposé à l'économie. Un « eunuque ! » disait-on dans l'état-major italien, en faisant des gorges chaudes (1). Ménélîk s'est servi de son embryon d'artillerie dans le blocus de Makalé, et il a pu constater que ses pièces étaient de trop petit calibre pour faire brèche dans des fortifications sérieuses. Aussi, dans les sièges qu'il entreprend, remplace-t-il la grosse artillerie par la patience, — et la mine par la famine.

En réalité, et cela se comprend, les Abyssins sont de pauvres artilleurs, mais si leur personnel reste médiocre, l'infériorité de leur matériel a disparu depuis la bataille d'Adoua. En effet, dans cette terrible journée, ils se sont emparés de toute l'artillerie du général Baratieri, soit environ 82 pièces. Une simple énumération nous révélera la valeur de ce glorieux butin. Le matériel d'artillerie affecté à l'armée italienne d'opérations, fabriqué à Turin, comprenait trois sortes de bouches à feu, transportables à dos de mulet : 1° Soixante-deux canons de 7 cent. de montagne, armant 9 batteries européennes à 6 pièces et 2 batteries indigènes à 4 pièces ; 2° Huit mortiers de 9 cent. réunis en une seule batterie ; 3° Douze canons à tir rapide, formant 2 batteries de 6 pièces. Or, tout ce matériel est resté au pouvoir de Ménélîk avec caissons et outillage, chargés à dos de mulets, ainsi qu'un parc, également chargé sur animaux de bât, mais cela, il faut le dire à l'honneur des vaincus, après la mort des officiers tombés à leur poste, en accomplissant leur devoir. Actuellement, le négus possède donc plus de cent pièces de montagne, de modèles divers, mais récents, avec un approvisionnement respectable ; et, sans doute, ni le temps, ni les moyens, ni surtout la bonne volonté, ne lui manqueront pour instruire de nouveaux canonniers.

Il se montre en effet fanatique de son artillerie et assiste parfois à des écoles à feu. Il porte une attention soutenue aux questions d'armement, et il éprouve un vif plaisir à montrer à ses tributaires les engins, armes, machines ou explosifs nouvellement importés d'Europe. C'est ainsi que, voulant une fois frapper l'esprit de Tekla-Haymanot, roi de Godjam, sorte de géant, doué de plus de vaillance que de savoir, il fit sauter devant lui, à la dynamite, des blocs de rochers qui obstruaient un torrent, voisin de la capitale. Naturellement, le vassal, ahuri par les effets

(1) M. Gaston Vanderheyem confirme que le *bégironde* Baltcha joint à tous ses titres celui d'eunuque.

il a pu en vendre pour 26 000 talaris (thalers autrichiens) à l'officier italien qui ne voulait point laisser derrière lui blessés, malades et bagages. Ajoutons qu'après leur triomphe à Adoua, les Abyssins ont ramassé la plus grande partie des moyens de transport des vaincus, 5 000 mules du train, de l'aveu des Italiens.

Dans les marches, l'armée abyssine observe un ordre invariable. Toute colonne, quelle que soit son importance, est répartie en trois fractions : l'avant-garde, le gros, divisé en aile droite et en aile gauche, puis le train avec l'arrière-garde. L'avant-garde précède le gros d'une ou deux journées de marche ; c'est elle qui « fait le campement » et assure les vivres pour le reste de l'armée. En tête du gros marche un corps de fusiliers. Puis vient la cavalerie tout entière, ensuite la masse de l'infanterie. Après cette dernière, suit le *quaz* ou train, c'est-à-dire une multitude de serviteurs des deux sexes, conduisant, pour la plupart, des mulets chargés de vivres ou en portant eux-mêmes sur leur dos. Cette multitude se grossit, en cas de victoire, des prisonniers faits à l'ennemi et des porteurs du butin conquis. Enfin, vient l'arrière-garde, dont la mission consiste surtout à protéger et à surveiller le train.

Une fois le lieu de campement choisi, on dresse les tentes des chefs ; les soldats, eux, n'en ont point, mais savent admirablement s'organiser pour se mettre à l'abri. Si l'établissement est de quelque durée, ils construisent des gourbis en un tour de main. Quant à la levée du camp, le célèbre voyageur allemand Gerhard Rohlfs, qui en a été témoin à Samara, s'émerveillait à bon droit de la rapidité avec laquelle le mouvement était opéré. « On est obligé, écrit-il, d'admettre l'existence d'une excellente discipline dans cette armée primitive. On n'entendait aucun commandement, et l'on eût dit qu'un génie invisible dirigeait toutes les opérations. » Il est vrai que depuis plus de dix siècles, l'ordre de marche et de bivouac est immuablement fixé, et que chaque officier sait exactement la place qu'il doit occuper dans la colonne de route, dans la ligne de bataille et au camp.

Le négus a des contrôles sommaires ; mais, en campagne, pour mieux se rendre compte de l'état des troupes, il passe souvent des revues. On le voit alors, assis dans une tribune en branches, dressée à la hâte, sous un dôme de nattes, superbe dans son habit de cérémonie rappelant le costume antique des césars byzantins, le front ceint d'une auréole en crinière de lion et prenant une pose hiératique. Devant lui, défilent : la cavalerie, au galop, et l'infanterie, au pas de course. Les ras sont en tête de leurs bandes. Tous brandissent leurs armes avec des gestes

réalité des choses de la guerre. On le voit, le moyen indiqué est depuis longtemps mis en pratique par les Abyssins.

## IX

Addis-Ababa, résidence habituelle du négus, est située à peu près au centre de l'empire éthiopien. Son altitude est de 2300 mètres et dépasse les hautes cimes de nos Pyrénées. Néanmoins, à cause de sa latitude, le climat y est encore chaud. Ce n'est point, à proprement parler, une cité, c'est un *Katamâ*, camp permanent, ville militaire, quelque chose comme Aldershot, en Angleterre, et les groupes de baraquemens du camp de Châlons, en France. La population y est nombreuse, à certaines époques, quand ras et grands vassaux viennent, avec leurs gens, camper aux environs, pour apporter leur tribut et rendre l'hommage à l'empereur. Aucun atlas ne mentionne encore Addis-Ababa, création de Ménélik qui s'y plaît et en a fait une sorte de capitale. De ce point au théâtre de la guerre, il y a plus de 1000 kilomètres. L'empereur, accoutumé aux déplacements, va les franchir. La marche sera longue, et intéressante, car Ménélik emmène avec lui tous les pouvoirs publics : la cour, l'administration centrale, les tribunaux supérieurs et l'élite de l'armée restent toujours sous sa main, dans son camp. C'est une décentralisation momentanée particulière au pays, comme il en a existé autrefois, en France, sous les premiers Carolingiens, et dans l'Allemagne du moyen âge. Suivons Ménélik dans sa marche vers la frontière menacée (1).

L'empereur, entouré d'une escorte plus empressée à le servir qu'à conserver ses distances, va, monté sur une belle et vigoureuse mule. Les étapes ne sont pas de longue durée, et les bêtes de choix, bien dressées, font beaucoup de chemin en quelques heures. L'empereur change parfois de monture, et va souvent à droite et à gauche observer le pays. L'impératrice, femme de cœur et de tête, dont l'influence est grande, suit bon train, mais son escorte, loin d'avoir le caractère familier de la suite de l'empereur, garde, au contraire, un ordre parfait. Les dames de la cour accompagnent l'impératrice, protégées du soleil par des ombrelles multicolores. Elles sont montées également sur des mules, à la façon du pays, c'est-à-dire à califourchon, et observent le silence, de par la volonté de leur souveraine.

(1) Le négus convie presque toujours des étrangers à accompagner le quartier impérial. C'est ainsi que MM. Casimir Mondon et J. Gaston Vanderheyem ont été, l'année dernière, compris parmi les favorisés.

En pays amis, les chemins sont réparés, ou, s'ils n'existent pas, préparés par les paysans : arbres déracinés, coupés ou brûlés ; brousses incendiées ; gués artificiels créés dans les rivières ; accidents de terrain sommairement nivelés. Mais, en pays ennemi, les soldats établissent eux-mêmes la route sous l'œil du négus, et la marche est lente. On s'arrête des heures aux passages difficiles. Chacun aide à frayer le chemin en taillant dans les arbres à coups de hache ou de sabre. S'il s'agit de combler un ravin ou un torrent, l'empereur donne à tous l'exemple du travail en apportant une pierre ou une fascine. Chacun, ras, chefs, courtisans, fonctionnaires, soldats, serviteurs et esclaves, apporte, qui sa pierre, qui sa branche d'arbre, qui des bottes d'herbe ou des mottes de terre. Le service des sapeurs et des pontonniers est ainsi fait.

Après quelques heures de marche, la colonne s'arrête sur un point désigné. Et l'on voit se dresser tout à coup la tente de l'empereur, non pas celle d'apparat, mais une petite, décorée du nom significatif de la *dasta* : la joie. Aussitôt, toutes les distances sont prises ; chaque chef connaissant la place qui lui revient, soit à droite, soit à gauche, en avant ou en arrière du souverain. Après les chefs supérieurs, les subalternes dressent à leur tour leur tente dans le même ordre. Et en une heure à peine, une sorte de ville est installée avec un mouvement extraordinaire de serviteurs allant et venant, les femmes portant sur la tête des paniers de vivres. Les feux s'allument ; une vie intense règne dans le campement. On y trouve comme l'existence normale d'une grande cité ; tout s'y passe avec ponctualité et discipline. La tente de l'impératrice est grande et bien décorée ; celles réservées aux dames de la cour viennent ensuite et sont confortablement installées. La garde d'honneur de l'impératrice campe autour de la souveraine. Les dames de la suite sont au nombre d'une centaine. Quand l'empereur décide de séjourner ou de recevoir un vassal ou un envoyé important, on dresse la grande tente. Celle-ci est immense, domine toutes les autres et est surmontée des couleurs nationales. On peut y tenir des assemblées, y donner des *quebers* (festins) et y célébrer des fêtes.

La grande tente et ses annexes sont enfermées dans une enceinte en toile, haute d'environ deux mètres et formant haie, aux ouvertures de laquelle veillent des gardes. L'empereur reçoit toujours à sa table les principaux chefs, et les Européens présents au campement y sont invités de droit. L'hospitalité du souverain est tout à fait moyen âge. Les jeûnes nombreux, ordonnés par l'Église orthodoxe, sont observés.

## X

Le service de renseignemens des Abyssins a bien fonctionné. Ménélik et ses lieutenans ont toujours été au courant des préparatifs et intentions des Italiens. Les discours prononcés à Rome, aussi bien que les publications faites dans la péninsule, leur étaient connus ; ils se faisaient traduire documens et journaux par des lettrés abyssins, instruits chez les missionnaires, ou par des Européens résidant dans le pays. Aussi la nouvelle d'une attaque ne les a point surpris. Les renseignemens confidentiels envoyés au souverain éthiopien et provenant directement d'Europe, passaient par la colonie italienne de l'Érythrée et par les possessions françaises de Djibouti et anglaises de Zeila. De leur côté, des amis dévoués, des coreligionnaires, les marchands grecs établis à Massaouah et en Érythrée, ainsi que des informateurs indigènes, le prévenaient, avec précision et rapidité, des débarquemens et des mouvemens des troupes expéditionnaires. Leur concentration terminée et le contact pris avec l'ennemi, les Abyssins ont su se garder mieux qu'aucune armée européenne. Connaissant admirablement le pays, ils surveillaient avec soin toutes les issues et sacrifiaient, sans pitié, les espions et gens suspects qui essayaient de franchir leurs lignes, ou dont la présence dans leur camp s'expliquait mal. En un mot, ils avaient établi devant les Italiens un rideau impénétrable pour ces derniers.

Le général Baratieri a avoué qu'il n'avait pu ni se renseigner sur les intentions du négus, ni connaître les mouvemens de son armée. L'infortuné commandant en chef croyait « les Abyssins en dispute et divisés (1). » En marchant sur Adoua, son but était « d'occuper tout simplement, avec ses forces réunies, une position en avant (2). » Il avait confiance dans la victoire, et ses sous-ordres, qui n'en savaient pas plus que lui, « le poussaient à une attaque (3). » Son guide indigène « disparut au moment critique (4). » Ces aveux sont sincères. Les Abyssins, qui épiaient les faits et gestes de leurs adversaires, en étaient arrivés à leur faire accepter comme vrais des indices et faits erronés.

Ménélik a acquis une notoriété universelle. La photogravure a fait passer ses traits devant les foules curieuses et aimant les

(1) Lettre du général Baratieri au professeur Pederzoli de Milan ; Massaouah, 26 avril 1896.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Interrogatoire du général Baratieri.

manœuvrière, instruite d'après les meilleures méthodes et dotée d'un armement et d'un matériel perfectionnés.

Quant aux sièges, Ménélik ne connaît que l'attaque de vive force. Si celle-ci réussit, comme à Antalo (1), tant mieux ; si, au contraire, elle échoue, il se borne alors à bloquer la place et à attendre tranquillement que la faim et la soif obligent la garnison à capituler. Et cette manière de procéder est bonne. La reddition de Makalé le prouve.

Sur le champ de bataille, la manœuvre dans laquelle les Abyssins excellent est « l'enveloppement tactique ». Après leur expédition, les Anglais avaient signalé le fait. Lors de l'entrevue qui eut lieu sur les bords du Dyab, entre sir Robert Napier et Kassā, roi du Tigré, qui avait promis sa « neutralité bienveillante » durant la guerre contre Théodoros, le général en chef anglais, son état-major et son escorte, se trouvèrent tout à coup, et avec une surprise mêlée de quelque inquiétude, au centre de l'armée tigréenne, qui les avait enveloppés en silence et pour mieux leur rendre honneur, paraît-il. Un témoin oculaire raconte : « Tous nos officiers furent étonnés de la manière dont les Abyssins se présentèrent. Ils nous entourèrent immédiatement, en cercles serrés, et sans le moindre désordre... Leur discipline était bonne, et au cours de cette brève entrevue, ils ont montré une science de manœuvre digne d'une armée européenne (2). » Dans une publication remontant à plusieurs années, le général Baratieri disait : « Les Abyssins, qui ont appris à se couvrir par de véritables avant-postes, n'entament ordinairement l'action que quand ils se sentent supérieurs en nombre. Dans la « masse » résident leur courage et leur force. C'est cette masse qu'ils cherchent à lancer sur le point le plus faible de l'adversaire, contre un de ses flancs ou sur ses derrières... L'avant-garde commence le combat et occupe l'ennemi de front, tandis que les ailes s'avancent à leur tour pour converger ensuite sur ses flancs. Ils arrivent ainsi à produire tout naturellement l'enveloppement tactique, le seul procédé que leur art militaire, dans l'enfance, leur permette d'employer. » Cette manœuvre des Abyssins, « la seule qu'ils sachent employer », le malheureux commandant en chef de l'armée italienne n'a pu ni l'arrêter ni la déjouer. Plus éclairé, et pour cause, le général Ellena, qui commandait la réserve italienne à Adoua, a déclaré : « La tactique des Abyssins est admirable. Les soldats sont bien disciplinés et attaquent toujours à coup sûr. Leur mouvement tournant est irrésistible par la rapidité de son exécu-

(1) « ... Les Italiens ne surent pas défendre avec leurs canons ce que nos pères défendaient avec des pierres. » — Lettres de Ménélik, en date du 15 décembre 1895.

(2) Le colonel Furse. — *Journal of the royal united service*, 1891.

tion (1). » Au reste, l'enveloppement tactique appliqué par les Abyssins n'est chez eux que la préparation au corps à corps qui doit décider de tout.

Dans l'attaque finale ou l'assaut d'une position, ni le feu de l'infanterie, ni celui de l'artillerie n'arrête les Abyssins ; ils se lancent sur l'adversaire avec une résolution farouche, sans jamais se préoccuper ni du nombre ni du sort de ceux d'entre eux qui tombent. D'après les survivans d'Adoua, les Abyssins, quoique armés de fusils sans baïonnette, arrivaient sur les rangs italiens avec une énergie furieuse, y pénétraient, cherchaient les officiers et les approchaient au point de les tirer presque à bout portant ; puis, gardant le fusil de la main gauche, derrière le bouclier, ils usaient de l'arme blanche avec adresse. Cette méthode de combat leur a permis de détruire en quelques heures une armée de 20 000 hommes, dont les officiers avaient péri dans une énorme proportion (2), et qui n'a pu résister à l'impétuosité sauvage et continue de l'attaque.

Oui, il faut l'avouer, le répéter, pour l'édification de tous les peuples, des troupes européennes, qui en valaient bien d'autres, possédant des armes nouvelles, une artillerie nombreuse, des services parfaits, des officiers savans, brevetés, viennent d'être exterminées en Abyssinie (3), par un souverain sans instruction tactique, mais commandant à des hommes résolus à vaincre ou à mourir et marchant audacieusement de l'avant. Et le général Albertone, ainsi que des officiers supérieurs distingués, ont dû remettre leur épée à des ras éthiopiens qui ne savent pas même signer leur nom. La leçon vaut sans doute la peine d'être méditée par les théoriciens qui prétendent que le temps des charges

(1) Interview publiée par le *Don Marzio*, mars 1896.

(2) Selon les récits, aussi bien durant le combat que pendant la retraite, les officiers italiens étaient spécialement pris comme points de mire et tués sans miséricorde. Il est certain que les Abyssins, sur toutes leurs premières lignes de combat, avaient des tireurs choisis, expressément chargés de viser les officiers, faciles à reconnaître, surtout dans les bataillons indigènes, et de ne dépenser leurs munitions sur aucun autre objectif. Ainsi, le bataillon alpin a perdu quinze officiers sur dix-neuf, et le 11<sup>e</sup> bataillon d'Afrique a vu succomber tous ses officiers, sauf un sous-lieutenant. D'instinct, les Abyssins imitent les Boërs du Transvaal, dont les balles, dans la dernière guerre, s'adressaient toujours aux officiers anglais. Ils savent que, les chefs tombés, la supériorité des troupes européennes disparaît : la troupe devint troupeau.

(3) La bataille d'Adoua est une des plus terribles du siècle, au point de vue des pertes subies par les vaincus. En effet, les troupes italiennes comptaient 19 000 hommes d'engagés dont 9 121 Européens et le reste indigènes commandés par 510 officiers italiens. Or, selon les données de l'administration, il n'est revenu, en Érythrée, que 262 officiers, 4 361 soldats blancs et peu d'indigènes, la plupart atteints plus ou moins grièvement ou épuisés. Avec les valides, on a pu, en tout et pour tout, organiser trois bataillons de 600 hommes. Le surplus a dû entrer dans les ambulances, ou être embarqué pour l'Europe. Les prisonniers que Ménélik a emmenés dans le Choa ne dépassent guère 2 000.

à la baïonnette est passé, et que, dans les guerres futures, le feu sera tout.

Après la dislocation de l'armée éthiopienne, lorsque Ménélik, laissant sous les ordres du ras Mangacha une forte « couverture » devant l'armée du général Baldissera, reprit la route du Choa pour y passer la saison des pluies, les populations abyssines accoururent, des contrées les plus éloignées, pour saluer avec enthousiasme l'empereur au passage, le complimenter comme le libérateur de la patrie, et le voir recevant les bénédictions du clergé, évêques en tête. Alors, sous les rayons ardents du soleil africain, ces mêmes populations admiraient les canons et trophées conquis et assistaient, avec une curiosité avide, au défilé de la longue colonne des prisonniers italiens, avec lesquels marchait le général Albertone. La douleur de celui-ci était profonde et mal comprimée. Le négus le faisait surveiller de crainte d'un suicide. Quel spectacle à opposer aux partisans à tout prix des aventures coloniales et à tous ceux qui incitent à la conquête de régions qu'ils qualifient de nouvelles parce qu'ils n'en ont entendu parler que depuis peu !

Bien d'autres enseignemens sont à tirer de la guerre d'Abyssinie. Hier, en 1894, dans l'Extrême-Orient, nous avons vu les Japonais se révéler comme une puissance militaire de premier rang, avec laquelle l'Europe devra dorénavant compter. Aujourd'hui, beaucoup plus près de nous, dans l'Avant-Orient, nous voyons les Abyssins apparaître comme un peuple doué de vertus guerrières surprenantes et capable au besoin de vaincre, en bataille rangée, l'envahisseur européen. Même les succès militaires des Abyssins ont un caractère particulier que n'ont pas eu ceux des Japonais. En effet, si rapide et si extraordinaire qu'ait été la victoire de ces derniers, ce sont des « jaunes » qui ont vaincu d'autres « jaunes », les Chinois, peuple innombrable mais relativement inerte et, pour l'instant, dénué d'esprit militaire, tandis que les Abyssins, eux, ont fait reculer et ont vaincu des blancs, des Européens.

Notons aussi qu'une guerre heureuse vient d'éveiller chez les Abyssins le sentiment de la nationalité et de leur démontrer pratiquement la nécessité de l'unité de direction, nécessité entrevue seulement, par échappées, dans les luttes contre les musulmans. On croyait, ou on feignait de croire, de l'autre côté des Alpes, que l'Éthiopie, comme l'Italie elle-même autrefois, n'était qu'une simple « expression géographique ». Les événemens ont prouvé le contraire. L'unité éthiopienne s'est cimentée à Adoua. Une des erreurs de l'Italie a été d'oublier l'écrasement des expéditions égyptiennes, tentées en Abyssinie en 1875 et 1876,



pour ne se rappeler que les succès de l'expédition anglaise de 1867-68, terminée par la prise de Magdala et le suicide de Théodoros. Les écrivains militaires d'outre-Manche avaient cependant pris soin de prévenir qu'il ne fallait point tabler sur cette dernière expédition pour juger du degré de résistance que les Abyssins étaient capables d'opposer. Et, de fait, les Anglais menèrent à bien leur entreprise surtout à cause de l'habileté de leur politique. Si, à cette époque, les troupes anglo-indoues, débarquées à Zula, au sud de Massaouah, purent opérer une marche de 610 kilomètres sans incident fâcheux, c'est que le négus Théodoros n'avait guère de la puissance que son titre pompeux. Au plus mal avec ses grands vassaux, ne recevant d'eux ni contingens, ni contributions, il en était réduit à son seul « camp » de Magdala. Les Anglais ne l'ignoraient pas. Avant de s'engager à fond, ils s'étaient assuré la neutralité des princes abyssins, c'est-à-dire de Kassai, roi du Tigré, de Waghsoum-Gobaze, roi de Lasta, et de Ménélik lui-même, déjà roi du Choa. Le gouvernement anglais avait promis à ces princes que l'armée expéditionnaire ne resterait point dans le pays et ne s'en prendrait qu'à Théodoros, jaloux et haï de tous.

La « neutralité bienveillante » de Kassai, roi du Tigré, fut une circonstance heureuse, et, on peut le dire, provoquée (1). Elle permit même à l'armée anglaise d'obtenir des vivres sur place. Les Abyssins se liguant pour repousser l'envahisseur, comme ils le firent plus tard pour les Égyptiens et les Italiens, eussent à coup sûr, malgré l'infériorité de leur armement, causé un désastre à l'armée anglo-indoue. Peut-être même le cabinet anglais, toujours si bien renseigné en matière de politique coloniale, eût-il reculé devant les frais et les difficultés d'une pareille lutte. L'expédition anglaise et la guerre entreprise par les Italiens

(1) Le général Robert Napier, devenu feld-maréchal, duc de Magdala et pair d'Angleterre, a raconté à l'auteur de ces lignes combien la neutralité des princes abyssins lui avait été précieuse, et aussi comment se trouvait constitué le train de son armée, dans lequel il avait eu soin de faire entrer des éléphants amenés de l'Inde. Et à ce propos, il citait les inestimables services rendus par ces intelligents animaux, rappelait sa réponse à ceux qui objectaient la difficulté d'opérer avec des éléphants dans une contrée montagneuse : « Annibal a traversé les Alpes avec ses éléphants ! Je connais les miens, ils me suivront partout ; grâce à eux, je ne laisserai jamais en route ni un canon, ni un blessé. L'éléphant passe où passe le cheval, et, à la guerre, il vaut à la fois une troupe de mulets et une escouade de sapeurs. » Bien souvent, devant les difficultés de marche et de transport qui ont signalé l'expédition de Madagascar, nous nous sommes souvenu du langage de lord Napier de Magdala, qui avait l'expérience des guerres d'Orient. Si le corps expéditionnaire français, au lieu de recevoir un train uniquement composé de mulets, avait été pourvu d'un certain nombre d'éléphants, faciles à se procurer dans les établissemens de l'Inde et les protectorats de l'Indo-Chine, que de fatigues et de privations épargnées à nos soldats ! que de temps gagné ! que d'existences sauvées !

en Abyssinie ne peuvent donc être comparées puisqu'elles ont été effectuées dans des conditions toutes différentes.

## XI

En somme, pour entrer définitivement dans le concert des peuples civilisés, il ne manque plus aux Abyssins qu'un souverain de génie qui fasse pour eux ce que Pierre le Grand a fait pour les Russes, en leur imposant une administration moderne et une armée régulière. Ménélik, avec sa soif d'instruction, son activité et ses aptitudes, est-il de taille à remplir un aussi grand rôle ? L'avenir nous le dira. Le prestige qu'il vient d'acquérir faciliterait sa tâche.

Un peuple européen est capable, plus que tout autre, d'aider Ménélik à initier les Abyssins au progrès et à la science militaire : ce sont les Russes. En effet, les Abyssins sont la seule nation africaine qui ait conservé le christianisme orthodoxe. Des traditions y subsistent encore de l'époque où domina l'influence hellénique. En Abyssinie comme en Russie, la civilisation provient de Byzance. Les deux peuples, malgré la distance qui les sépare, se considèrent comme frères de religion. Ainsi s'explique la sympathie qu'ils ressentent l'un pour l'autre ; ainsi se comprend également la satisfaction causée dans le grand empire du Nord par la victoire des Abyssins, satisfaction semblable à la joie qu'auraient fait naître des succès remportés sur les Turcs par des Slaves de la péninsule des Balkans. En Russie, l'armée, le clergé, le peuple, la presse et les hautes classes ont été unanimes dans leurs manifestations ; les Russes, — et leurs prévisions sont justes, — pressentant dans l'Abyssinie un auxiliaire futur, aussi sûr et aussi précieux dans l'Afrique orientale, vers la Mer-Rouge, qu'est le Montenegro dans l'Europe méridionale, vers l'Adriatique.

De leur côté, les Abyssins, qui confondent les Russes avec les Grecs et regardent tous les orthodoxes comme leurs alliés naturels, retrouvent dans les tsars les puissans empereurs d'Orient qui ont régné à Constantinople et dont ils ont copié les lois et gardé souvenance. Les Russes sont donc des éducateurs tout indiqués pour les Abyssins, et les officiers de cette nationalité, parvenus au Choa, y ont été accueillis à bras ouverts (1).

(1) Les Italiens ne l'ignorent point, et c'est pour cela qu'ils ont refusé le passage, par l'Érythrée, au détachement de la Croix rouge, envoyé de Russie au camp de Ménélik. Il paraît qu'à côté de professionnels, ce détachement comprenait des infirmiers improvisés comme son propre chef, le général-major Schvedow, le capitaine Leontieff et des sous-officiers destinés à rester plus tard en Abyssinie, en qualité

Il est certain que les Abyssins, qui, déjà, ont emprunté des armes à l'Europe, lui demanderont incessamment l'instruction militaire. Et le jour où le négus aura dressé son armée à l'européenne, les Abyssins, à présent invincibles dans leur pays, deviendront redoutables à leurs voisins.

## XII

En parlant de l'avenir, les puissances européennes, qui entrent en compétition pour la « conquête » de l'Afrique, vont-elles accorder une part aux Abyssins ? part à laquelle ces derniers auraient droit puisque, vu leur race et leur religion, leurs mœurs et leurs institutions, on les a justement classés parmi les peuples européens, et que, à certains égards, l'ensemble de leur pays est bien une Europe africaine (1). C'est que, si on les oublie, ils sont maintenant assez forts pour se servir eux-mêmes. A n'en point douter, ils semblent appelés à jouer dans l'Afrique orientale un rôle analogue à celui que remplissent les Russes dans l'Asie centrale et l'Asie antérieure.

Un voyageur illustre, Rochet d'Héricourt, qui a conclu, en 1843, le premier traité entre la France et le Choa, et qui connaissait à fond l'Éthiopie, a écrit en propres termes, au sujet des Choans et des Gallas : « Cette grande nation, car elle mérite d'être appelée ainsi, pourrait, conduite par un homme entreprenant, se rendre maîtresse de l'Afrique entière. » On objectera peut-être que ces paroles sont d'un enthousiaste ; nous pensons, au contraire, qu'elles esquissent les futures destinées de la nation éthiopienne. En tous cas, les puissances européennes devront désormais renoncer à « protéger » l'Abyssinie. La sphère d'influence attribuée à l'Italie il y a peu d'années par les diplomates n'était qu'une fiction. Le traité d'Ucciali, déchiré, n'est plus qu'un souvenir. Ménélik a mis les cartographes dans l'obligation de nous dresser une nouvelle carte politique de l'Afrique. Certes, maintenant, les Abyssins ne se confineront plus dans leur haute forteresse insulaire de montagnes, formant un ensemble géographique distinct des contrées environnantes et constituant un

d'instructeurs ou d'employés, et beaucoup plus aptes à faire des blessures qu'à en guérir.

Après le refus du libre passage par Massaouah, la mission russe renvoya son personnel féminin en Europe, puis, franchissant le détroit de Bab-el-Mandeb, alla débarquer, en avril, à Djibouti, prit la route du Harrar et parvint par caravanes au Choa.

Le gouvernement italien connaissait la composition du détachement russe de la Croix-rouge et ne s'était point mépris sur son but véritable.

(1) Élisée Reclus.

monde à part ; ils ne resteront plus indifférens aux guerres et aux grandes révolutions qui se déroulent au-dessous d'eux ; déjà ils ont annexé, en premier lieu, l'immense pays des Gallas et le Harrar et, en dernier lieu, l'Aoussa ; ils ont aussi établi, dans les contrées relativement basses et planes, des colonies militaires rappelant celles des confins militaires de l'Autriche et les *Voiskos* cosaques de la Russie ; ils continueront à s'agrandir, et se rapprocheront de plus en plus de la Mer-Rouge et du golfe d'Aden. Anciennement, il ne faut pas l'oublier, les Abyssins ont franchi la Mer-Rouge, possédé une fraction de l'Arabie et poussé jusque sur les côtes occidentales de l'Inde, où ils ont fondé des États, comme les Normands dans le nord-ouest de la France et la basse Italie. Leurs descendans se sont fondus avec la population indoue, mais on retrouve les traces de leur domination. A présent, sans songer à reproduire de pareils exploits, les Abyssins peuvent cependant rétablir des communications suivies avec le monde chrétien, à l'instar d'autrefois, avant que la conquête de l'Égypte et de la Syrie par les musulmans ne les ait coupés de l'Europe. Et peut-être verra-t-on, un jour, l'empire d'Éthiopie retrouver partie de ses frontières historiques ainsi que le littoral dont il a besoin pour entrer en contact direct avec les peuples amis et vivre de la vie des États modernes.

Au moment où ces lignes vont paraître, on parle du rétablissement de la paix entre Ménélik et l'Italie. Traiter de cette question, n'est point de notre ressort. Seulement, pour le cas où les hostilités reprendraient plus tard, et en nous maintenant sur le terrain militaire, nous dirons avec M. Macola, le député de Venise qui a bravement payé de sa personne en Éthiopie : « Les Abyssins... très forts aujourd'hui, le seront beaucoup plus demain » (1) et, finalement, nous ajouterons avec le général Ellena, revenant blessé d'Adoua et débarquant à Naples : « Il n'y a point d'armée qui, en condition d'infériorité numérique, puisse vaincre les Abyssins dans l'offensive sur leur propre territoire (2). »

ALBERT HANS.

(1) Interview, *Messaggero*, Rome, 27 mars 1896.

(2) Interview, *Don Marzio*, mars 1896.



---

# LA PEINTURE

## AUX SALONS DE 1896

---

L'effort visible qu'ont fait, cette année, nos peintres, dans les deux Salons, pour reprendre, avec moins d'hésitations, les traditions nationales, quelque temps méprisées ou négligées, est d'un heureux augure pour la bataille solennelle et prochaine de l'an 1900. La recherche d'une technique plus rigoureuse et plus serrée pour le dessin, plus robuste et plus chaude dans le coloris, un retour général à l'expression plus naturelle et plus simple dans la figure humaine, l'adaptation plus réfléchie d'une ordonnance significative et d'une facture appropriée aux divers genres de conceptions, et, dans un certain nombre d'ouvrages, des aspirations imaginatives d'un ordre plus élevé, témoignent du ferme bon sens de nos jeunes artistes. Éclairés par les exemples de quelques maîtres infatigables, ils ne veulent plus perdre leur temps à battre, au hasard de théories changeantes, des buissons creux et stériles ; ils reprennent peu à peu la grande route, large et claire, de la nature et de la vie, où il y a toujours eu place pour tout le monde. Malgré les verbiages contradictoires qui se croisent par-dessus leurs œuvres, et les vastes mots sonores et creux qui s'échangent, à leurs propos, dans les livres et les conversations, malgré les réclames éhontées du charlatanisme et du mercantilisme, malgré les violentes exagérations de l'éloge ou du mépris qui leur sont prodiguées tour à tour et presque au hasard, la plupart se décident à croire que le plus sûr moyen de devenir de grands artistes c'est d'abord d'être d'honnêtes ouvriers. Ils reconnaissent que le métier de peintre est un métier difficile pour lequel on serait bien sot de ne pas recourir à l'expérience accumulée durant plusieurs siècles ;

ils constatent qu'une fois ce métier appris, on a le droit de dire tout ce qu'on veut, tout ce qu'on rêve, tout ce qu'on pense, sans s'inquiéter de la mode courante ou de la théorie dominante. Une bonne peinture, après tout, quel qu'en soit le sujet, reste toujours de la bonne peinture; un sujet quelconque présente toujours un certain intérêt lorsqu'il est bien rendu; il suffit que l'artiste y ait mis sincèrement quelque chose de lui-même dans la façon de voir, de sentir ou d'exécuter.

Il faut renoncer, décidément, à ce séduisant paradoxe que des arbres sans racine produisent des floraisons plus fraîches que les arbres à croissance régulière, et qu'il suffit, à chaque génération, d'un enthousiasme spontané pour créer, de toutes pièces, un art nouveau. Si l'art, qui est l'expression de la vie, n'est, comme la vie elle-même, qu'un perpétuel renouvellement, il ne peut, non plus qu'elle, se soustraire aux lois générales qui dirigent ses transformations. Rien ne vient de rien; tout procède de quelque chose et tout engendre quelque chose. L'artiste qui semble le plus original aux esprits superficiels est d'ordinaire celui qui s'est le mieux approprié, dans le passé, le plus grand nombre d'éléments épars, mais qui, se les assimilant avec le plus de force, ajoute à ce trésor acquis les richesses de son propre génie, accumulant de la sorte à son tour une réserve nouvelle d'inspirations et d'enseignemens pour l'avenir; tels furent Léonard, Michel-Ange, Titien, Raphaël, Corrège, Rubens, Rembrandt, Vélasquez, tous les peintres de génie, et, au-dessous d'eux, tous les peintres de talent. C'est le train ordinaire des choses; si infatués que nous puissions être de tous nos progrès réels ou de nos apparences de progrès, nous n'y changerons rien: il faut se résoudre, pour naître, à avoir un père et une mère, et pour savoir quelque chose, à l'avoir appris. S'il subsistait, à cet égard, quelque doute, dans l'âme troublée de nos jeunes décadens, ils n'auraient qu'à regarder d'où procèdent, au Champ-de-Mars comme aux Champs-Élysées, les maîtres indépendans pour lesquels ils réservent un reste d'indulgence. Les moins contestés par eux, les plus fêtés par le public sont précisément ceux qui doivent le plus à leur enthousiasme réfléchi pour le passé, ceux chez qui l'étude attentive et obstinée des maîtres a toujours accompagné l'observation consciencieuse de la nature vivante: ce sont MM. Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Henner, Harpignies, Benjamin-Constant, pour ne citer que les plus en vue. Quant aux étrangers, Anglais, Allemands, Belges, assez brillans cette année, on sait qu'ils n'ont pas l'habitude de renier leurs glorieux aïeux.

## I

M. Puvis de Chavannes, fils respectueux et tendre de l'antiquité classique, âme sereine de poète grec égarée dans l'agitation bruyante d'un siècle pratique, esprit contemplatif et synthétique comme ses aînés de Lyon, Orsel, Chenavard, Flandrin, est celui de tous qui affirma, le plus vite et le plus nettement, il y a une trentaine d'années, ses origines et ses préférences, en même temps qu'il donnait la mesure de sa propre valeur. Pour quelques-uns, ses premiers essais de décorations monumentales, unifiées et simplifiées à la façon des pompéiens et des giottesques, *la Guerre et la Paix* de 1861, *le Travail et le Repos* de 1863 (au musée d'Amiens), sont même restés ses meilleurs ouvrages. On y admire, en effet, déjà, ce rythme ample et paisible des grandes lignes et des formes expressives, ce sentiment puissant et simple des attitudes naturelles aussi éloigné du pédantisme scolaire que des affectations romantiques, cette harmonie profonde et douce des colorations apaisées dans une atmosphère égale et lumineuse, cette grave intelligence du paysage entrevu, à la manière classique, autour des figures humaines : toutes ces séductions rares et pures qui enveloppent et pénètrent l'imagination d'une indéfinissable sérénité. Ainsi nous avaient enchantés les vénérables fresques, meurtries par le temps, des villas romaines et des cloîtres toscans, la véritable école où M. Puvis de Chavannes s'était senti naître et grandir, et dont la lointaine et inoubliable majesté, depuis près d'un demi-siècle, le hante, le conseille et l'inspire. Néanmoins, dans ces travaux de jeunesse, il est trop facile de surprendre, à côté de ces mollesses ou de ces lourdeurs dont il n'a jamais pu se débarrasser complètement, un assez grand nombre de réminiscences emphatiques ou banales qui se montrent plus rarement dans ses travaux postérieurs, la conviction y semble timide encore et la liberté d'esprit incertaine ; l'on ne saurait donc les comparer, pour le caractère et pour l'originalité, avec les grandes idylles héroïques qui déroulent sur les murailles du Panthéon et de la Sorbonne l'abondance magnifique et familière de leur douce éloquence.

L'exposition des dessins de M. Puvis de Chavannes qui accompagne, au Champ-de-Mars, ses dernières peintures, est particulièrement instructive et édifiante. Elle serait plus instructive encore, si, le jour où on la renouvellerait, on la classait avec plus de méthode, en rapprochant, comme points de comparaison, les préparations du même genre, études d'après nature et esquisses,

faites par quelques contemporains, ceux qui, vers la même époque, sur la fin du romantisme, allèrent, comme lui, demander à l'Italie des conseils techniques pour la réalisation de leurs rêves, Gustave Moreau, Paul Baudry, Élie Delaunay, Henner, etc... C'est là qu'on saisirait, sur le vif, dans la spontanéité de leurs recherches, la diversité des tempéramens chez ces braves et beaux artistes qui ont fait tous un égal honneur à leur génération. Comme dessinateur, sous le rapport de la précision, de l'analyse intense et pénétrante des formes et des physionomies, M. Puvis de Chavannes n'y pourrait, à coup sûr, lutter avec quelques-uns d'entre eux; comme artiste, on l'y verrait, le premier, affirmer sa personnalité et sa façon naturellement classique de comprendre la vie et d'interpréter la nature. Ce qu'il est aujourd'hui, il l'a été presque dès la première heure, et la consultation constante de la figure réelle n'a été pour lui qu'une occasion constante de la voir agrandie et ennoblie par la noble grandeur de son rêve.

L'antiquité, qui a été la première maîtresse du peintre, est restée toujours sa plus sûre conseillère; il n'a jamais gagné à l'abandonner, car il ne sait guère appliquer les douceurs harmonieuses de son fier langage à la traduction de faits précis ou de figures prochaines. Les cinq panneaux décoratifs destinés à la Bibliothèque de Boston, inspirés par des souvenirs antiques, compteront parmi ses meilleurs ouvrages. Les sujets, à la fois traditionnels et grandioses, n'exigeant l'emploi que de deux ou trois figures d'une attitude expressive dans un paysage approprié, y sont présentés avec cette simplicité grave et émue qui est la plus grande et la plus rare, en notre temps, des séductions pittoresques. Deux bergers chaldéens, nus, contemplant le ciel étoilé, par une nuit délicieusement claire, non loin de leur compagne, moins curieuse, qui repose sous sa hutte de branches, représentent l'*Astronomie*. Ils n'éprouvent point, sans doute, à scruter, de leurs yeux éblouis, l'espace illuminé, cette angoisse poignante dont le pauvre Leopardi entendait l'écho sur les lèvres de son pasteur errant dans ces champs de l'Asie; moins modernes, moins pessimistes, ils sont plus vrais dans leur extase naïve et profonde; le ciel, d'un gris perlé, délicat et exquis, les baigne d'une indescriptible et chaste volupté. Dans les cinq panneaux, d'ailleurs, les ciels sont délicieux, à la fois variés et raccordés, et justement nuancés pour la signification du personnage. Cette délicatesse de goût n'est pas nouvelle dans l'œuvre de M. Puvis de Chavannes mais elle s'y marque, cette fois, d'autant mieux, que ces effets divers, dans un même sentiment, y sont plus rapprochés. C'est ainsi que pour accompagner le doux *Virgile*, en robe mauve, qui suit le bord



d'un ruisseau, regardant les ruches qui bourdonnent, il a trouvé, sur sa palette, des notes printanières, d'un vert aussi frais et aussi tendre que le gris du ciel oriental était profond et limpide et que, pour consoler le sublime Prométhée, enchaîné sur son rocher, il fait luire, autour de l'essaim des blanches océanides, un azur immobile et serein dont *Eschyle* s'enivre et s'inspire. C'est dans l'azur encore, mais un azur légèrement troublé, qu'*Homère*, assis sur le rivage, entre la mer et les verdure, se laisse couronner par ses deux filles, l'Iliade et l'Odysée. C'est enfin, sous un ciel à la fois plus triste et plus coloré que l'*Histoire*, descendant sous les rocs brûlés, y retrouve l'entrée des temples abolis. Partout la figure principale, accomplissant l'action qu'elle symbolise, dans une attitude sérieuse [et naturelle, sans souci du spectateur, se trouve ainsi exaltée par la concordance heureuse de son milieu coloré, et c'est à cet accord naturel et naïf de la pensée et de la vision qu'est due la séduction irrésistible de ces rêves flottans et grandioses auxquels le spectateur ravi n'a plus le courage de réclamer la précision qui serait nécessaire à des réalités. Faut-il gâter ses joies en reprochant au chantre divin et vague des *Harmonies* et de la *Chute d'un ange*, de n'avoir ni la maîtrise raffinée d'Alfred de Vigny, ni l'éclatant coloris et la sonorité victorieuse de Victor Hugo, ni la correction virile de Leconte de Lisle; après tout, n'est pas Lamartine qui veut. Ne demandons pas à M. Puvis de Chavannes d'être Ingres ou Delacroix, ne lui demandons même pas d'être Baudry ou Gustave Moreau; n'est pas Puvis qui veut, et nous le voyons bien, car personne ne l'étudie sans danger et ne l'imite sans ridicule.

Ce n'est point si tôt, ni d'un élan si rapide et si instinctif, que M. Dagnan-Bouveret est devenu un peintre d'histoire et de style, un peintre classique. La route est longue qu'il a parcourue, d'un pied patient et courageux, depuis les anecdotes bourgeoises et sentimentales de la *Noce chez le photographe* et de l'*Accident* avant d'arriver, en passant par les études ethnographiques et morales du *Pain bénit*, du *Pardon*, des *Conscrits*, au grand poème de la *Cène*, l'œuvre capitale, cette année, de l'école française, et qui n'est, on peut le croire, qu'une étape encore dans la carrière d'un si jeune artiste. C'est par degrés, laborieusement, à force d'analyses scrupuleuses de la réalité, qu'il a simplifié et élargi sa manière de voir, qu'il a fortifié et réchauffé sa manière de peindre, se débarrassant peu à peu de ces habitudes de sécheresse et de minutie contractées par presque tous les émules ou successeurs de Bastien-Lepage. C'est par un lent effort que son imagination, allant des détails à l'ensemble, du particulier au général, est

arrivée à concevoir des groupes plus expressifs et des actions plus intéressantes. Toutefois, M. Dagnan-Bouveret n'avait point jusqu'à présent mis le pied sur le terrain de l'histoire proprement dite. En prenant, pour son champ d'essai, le sujet même où les plus grands initiateurs de la Renaissance, Taddeo Gaddi, Andrea del Castagno, Cosimo Rosselli, Domenico Ghirlandajo, avaient donné la mesure de leur vigueur intellectuelle et pittoresque, et que leur prodigieux héritier, Léonard de Vinci, avait choisi pour y développer, dans la perfection d'un chef-d'œuvre unique, l'étendue et la profondeur de son génie, il s'exposait à la comparaison de souvenirs redoutables. L'honneur qu'il a rêvé lui est acquis : ces souvenirs ne l'écrasent pas.

Ce dernier repas de Jésus avec ses disciples, cette *Cène* qui est à la fois l'institution de l'Eucharistie et l'annonce de la Passion, a été différemment représentée par les artistes, suivant qu'ils y ont vu de préférence l'origine miraculeuse d'un culte nouveau ou le prélude humain d'une tragédie divine. La mise en scène qui a prévalu de bonne heure, après la fresque de Taddeo Gaddi dans le réfectoire de Santa Croce, est la disposition en longueur, avec la table de fond, derrière laquelle le Christ et tous les apôtres se présentent de face ou de profil, sauf le traître Judas, assis, à part, sur le devant, mieux désigné ainsi à la haine des fidèles. C'est celle qui se retrouve dans presque tous les couvens italiens, durant le xv<sup>e</sup> siècle, Andrea del Castagno, Cosimo Rosselli, Domenico Ghirlandajo n'y ont rien changé que quelques accessoires matériels. Chez tous, le Christ est assis ; chez tous, il laisse reposer sur son cœur la tête endormie de Jean, le disciple bien-aimé. Son geste, dans cette attitude contrainte, forcément lent et contenu, est celui d'une résignation douloureuse et bienveillante. Chez Ghirlandajo comme chez Castagno, son modèle, c'est par des expressions méditatives et des échanges de réflexions, à voix basse, entre voisins, que les apôtres manifestent, gravement et discrètement, leur surprise ou leur indignation. A première vue, Léonard de Vinci semble avoir lui-même complètement respecté cette ordonnance séculaire : en fait, il la modifie à fond, tant pour le sens que pour la forme. Son esprit scientifique de philosophe expérimental et de statuaire naturaliste, très peu porté au mysticisme, y voit surtout un drame humain. Avec ses habitudes de pousser à fond toutes ses recherches, il saisit cette occasion de grouper, dans une action fortement nouée, tous les acteurs, en donnant à chacun l'expression la plus intense et la gesticulation la plus significative d'après la nature de son tempérament et la probabilité de ses sentimens. Pour se conformer

à la vraisemblance, qui est, en tout, sa grande règle, il fait d'abord rentrer Judas dans le rang : le traître n'est plus désigné à la vindicte publique que par la hideuse ignominie de son visage et le lâche aveu de son mouvement en arrière. D'autre part Jean s'est réveillé ; il ne pèse plus sur le bras du Maître qui peut largement s'ouvrir au moment où tombe de ses lèvres la parole fatale : « Quelqu'un me trahira. » Point de doute, cette fois. C'est bien l'annonce de la trahison. Et voilà que brusquement arrachés à leurs méditations personnelles ou à leurs dialogues particuliers, tous les disciples tressaillent, protestent, s'indignent, se désignent, quelques-uns se lèvent, presque tous se tournent vers le Fils de l'Homme, implorant une explication plus nette dans ses regards obstinément et douloureusement baissés. On les entend autant qu'on les voit. La pantomime plastique ne pourrait aller plus loin sans tomber dans la convention théâtrale. Aussi cette *Cène* dramatique de Léonard s'est-elle imposée aux imaginations comme une réalisation si complète et si définitive de cette conception particulière du sujet qu'aucun grand artiste n'a plus osé le reprendre sous le même aspect. Les pieux et les tendres, comme l'auteur anonyme de la fresque de San Onofrio, longtemps attribuée à Raphaël, ou comme Andrea del Sarto, au couvent de San-Salvi, sont retournés arrière immédiatement, par-dessus Léonard, aux simplicités pieuses de Florence et de l'Ombrie. C'est ce qu'a fait aussi M. Dagnan-Bouveret, pour la meilleure partie et la moins discutée de son bel ouvrage, pour la disposition et les gestes de ses apôtres ; il a bien fait.

Jésus n'est donc plus ici, autant que chez Léonard, le maître trahi et le martyr prochain, préparant ses fidèles à la catastrophe. Si c'est encore l'homme, c'est déjà l'homme transfiguré, presque irréel, un fantôme de Dieu, d'une blancheur exaltée et diaphane, présentant, dans une coupe de verre, le mystère du vin sanglant à ses disciples extasiés. Le surnaturel, auquel nul des pieux artistes du moyen âge et de la Renaissance n'avait eu recours, pénètre de toutes parts l'œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle incrédule et raisonneur. De toutes parts ? Non. A vrai dire, c'est le Christ seul, le Christ divinisé avant l'heure, qui rayonne, comme s'il était déjà le Christ d'Emmaüs, le ressuscité, et qui, de sa propre lumière, illumine la salle voûtée, basse, froide et nue, où se tient le triste banquet, bien différente aussi de cette salle haute et meublée dont parle l'Évangile et des salles ensoleillées et printanières des Florentins. Est-ce dans le fameux Tintoret de San Giorgio Maggiore, où, suivant son habitude, le fougueux coloriste bouleverse, en dramaturge révolutionnaire, les vieilles formules ecclésiastiques,

que M. Dagnan-Bouveret a pris l'idée de ce Christ qui se lève, se tient debout, discourant, comme un orateur, et qui éclaire ses voisins de son rayonnement? Peut-être n'est-ce qu'une simple rencontre. Toutefois, dans la toile extraordinairement mouvementée du Vénitien, pour lequel l'agitation des formes dans les lumières est la joie suprême, le surnaturel, si on peut le dire, reste encore soumis aux lois naturelles. Ce n'est point seulement par le nimbe fulgurant de Jésus qui s'incline tendrement vers le beau saint Jean pour lui donner le pain de vie, ni par les autres nimbes, non moins fulgurants, dont le peintre a généreusement et logiquement muni les têtes des apôtres, ni même par les éclairs tombés des volées d'anges, aux ailes diaprées, tournoyant dans les hauteurs, que s'illumine la vaste salle où courent les valets empressés et les servantes décolletées. Un éclairage réel, celui de grandes lampes, aux becs flambans et fumans, suspendues au plafond, entre-croise ses feux avec les feux imaginaires, d'après les règles ordinaires de la physique; ce sont ces complications même qui amusent et excitent la virtuosité de l'incomparable praticien. Il a fait de la *Cène* une magnifique pièce d'artifice, une apothéose d'opéra, et, dans l'éblouissement du spectacle, on ne regarde plus le jeu des acteurs.

C'est, au contraire, sur les acteurs que l'artiste moderne, avec un goût plus sérieux et un sentiment plus grave et plus respectueux, a voulu, comme les primitifs, concentrer notre attention. Nous n'aurions qu'à louer la simplicité digne avec laquelle il l'a fait, si nous n'étions troublés d'abord par cette introduction inattendue de l'effet fantastique dans lequel M. Dagnan, plus hardi que Tintoret, va jusqu'à violer les lois habituelles de la lumière. Comment et par quoi est éclairée la salle? Avant que le Christ ne se soit transfiguré, s'y trouvait-on dans l'ombre? C'était au jour tombant, nous dira-t-on. Soit encore, et nous acceptons que le Christ, se dressant dans sa tunique éclatante, projette tout à coup devant lui un flot de lumière. Mais d'où vient alors l'énorme ombre portée qui s'allonge derrière lui et ne saurait raisonnablement être produite que par une lumière distante, basse, de premier plan? L'éclat du calice incandescent suffit-il à l'expliquer? Nous ne voudrions pas donner à ces chicanes matérielles plus d'importance qu'il ne sied; nous cherchons seulement les causes de l'embarras qu'ont éprouvé, comme les nôtres, les yeux de bien des gens devant un manque apparent de logique lumineuse dans une œuvre si logiquement pensée et dont les plus belles parties, les apôtres rangés autour de la table, la table elle-même et les accessoires, sont précisément traitées avec

un sentiment particulièrement juste et puissant de la réalité.

Quoi qu'il en soit, une fois cette première inquiétude passée, on ne saurait qu'admirer la conviction, la pénétration et la force avec lesquelles M. Dagnan-Bouveret a caractérisé toutes ses figures. Le Christ est très moderne, un peu languissant, sinon efféminé, et légèrement sentimental, mais tendre, délicat, exalté. Le doux saint Jean, à sa gauche, est un de ces beaux adolescents, à la physionomie ouverte et confiante, comme on n'en trouve plus guère dans nos grandes villes, un adolescent de province ou de campagne avant la vie de garnison. Il rappelle, pour la naïveté et pour la vérité ethnographique, le saint Jean tourangeau qui interroge le Christ dans la *Cène* de notre Jehan Foucquet, si familièrement installée, autour d'une table ronde, dans une bonne salle d'auberge, dont la fenêtre ouverte laisse voir l'abside de Notre-Dame. Parmi tant d'illustres prédécesseurs, si M. Dagnan-Bouveret se rattache plus directement à l'un d'eux, sciemment ou spontanément, c'est (qu'il en soit loué) au peintre de Charles VIII et de Louis XI, à notre peintre le plus vraiment national et qui, comme M. Dagnan, a puisé les meilleurs élémens de son génie, dans l'étude attentive et franche des types locaux et de la vie française. Les apôtres de Castagno, de Léonard, d'Andrea del Sarto étaient des Milanais et des Florentins exaltés et transfigurés par la majesté de la tradition évangélique et antique, les apôtres de M. Dagnan-Bouveret sont des Français, paysans ou citadins, choisis de préférence, par l'artiste, comme ils l'eussent été par le Christ, dans le peuple et parmi les travailleurs. Sous les tuniques ou les toges, de couleurs unies et sobres, bleuacées ou verdâtres, dont ils sont modestement vêtus, on reconnaît des types aussi vrais et aussi prochains que les types déjà fixés, avec autant de finesse, mais moins d'ampleur et de virilité, dans le *Pardon* ou les *Conscrits*. L'honnêteté, la franchise, la conviction parlent sur tous ces visages dont quelques-uns sont aimables et quelques autres énergiques. Comme Fra Angelico et Luini, comme tant d'artistes, tendres et doux, qui ne purent jamais peindre un bourreau effrayant, il semble que la droiture de M. Dagnan, si bien préparée à exprimer des physionomies honnêtes, ait eu quelque peine à réaliser le type affreux de Judas. Son traître, immobile, à la gauche du Christ, dans une attitude sournoise et troublée, l'œil fixe, la lèvre plissée, garde encore un air si simple et si digne, que beaucoup l'ont pris pour saint Pierre. On croyait trouver l'Iscaïote dans un autre personnage, brun et barbu, d'aspect revêché, à profil sémitique, debout, qui s'avance sur la gauche. On sait combien Léonard réalisa difficilement son type de traître,

après avoir cependant fréquenté, pour le rendre, tous les grebins de Milan. Chez M. Dagnan, l'incertitude a moins d'importance, puisqu'il a voulu surtout représenter la divinisation du Christ et la vocation de ses disciples ; il est clair que, s'il les eût cherchés, il eût trouvé facilement, dans notre heureuse civilisation, des chenapans aussi caractérisés que ceux de la Renaissance.

MM. Puvis de Chavannes et Dagnan-Bouveret représentent avec éclat, on le voit, au Champ-de-Mars, les plus hautes traditions de l'art ; on doit constater que leur exemple n'y est guère suivi. A part M. Delance, qui, dans ses peintures pour une église des Basses-Pyrénées, applique à des sujets rebattus une expérience habile et de réelles qualités de décorateur coloriste, personne ne semble s'y douter qu'un peintre peut avoir une occupation plus importante que celle de transmettre à la postérité quelque impression passagère produite sur des yeux sensibles et bien préparés par l'apparition rapide d'une ou deux formes vivantes sous un éclairage compliqué ou bizarre. Les études, intéressantes ou curieuses, dans ce genre, n'y sont pas rares, elles ont leur prix ; ce n'est pas toutefois par ces simples exercices que nous garderons notre suprématie. Au palais des Champs-Élysées, les compositions, à figures variées, grandes ou petites, se présentent, au contraire, en assez grand nombre. Le succès n'y répond pas, chez toutes, à l'effort, non plus que la qualité à la dimension. On peut même éprouver autant de pitié que de sympathie pour l'imprudencence généreuse et désintéressée avec laquelle tant de jeunes artistes se précipitent en ces vastes aventures au risque de n'y récolter, à coup sûr, que les quolibets de la critique et le mépris des collectionneurs. Pour les étrangers, plus positifs, ces labeurs gigantesques et gratuits sont une cause d'étonnement, une cause aussi de respect et d'admiration pour notre école. En réalité tous ces efforts excessifs ne sont pas perdus ; il n'est guère de peintre en renom aujourd'hui qui n'y ait d'abord essayé et affermi ses forces dans sa jeunesse, comme il n'est guère de romancier ou d'auteur dramatique qui n'ait débuté par la poésie épique ou lyrique. C'est par des tentatives semblables que s'apprend l'art essentiel de la composition. Si nous perdions nos vieilles qualités de compositeurs puissans ou spirituels, poétiques ou élégans, si nous cessions d'appliquer aux arts plastiques le génie observateur et dramatique de la nation, nous pourrions courir le risque de nous trouver quelque jour fort désemparés vis-à-vis de nos rivaux du dehors souvent mieux doués que nous pour la hardiesse de la vision, le tour de main et la sensibilité.

Il faut bien nous prendre tels que nous sommes. Avant tout,

nous sommes une race raisonneuse, éloquente, littéraire, plus sensible à l'expression des êtres qu'à leur beauté, à la signification des choses qu'à leur nature. C'est par l'intelligence littéraire que les trois quarts des Français cultivés arrivent ou croient arriver à l'intelligence plastique et pittoresque. La sensibilité spontanée des yeux pour les formes et les couleurs est plus rare chez nous encore que la sensibilité naturelle des oreilles pour les sons, et, bien que cette sensibilité spéciale se soit notablement développée, depuis une trentaine d'années, sous l'influence des voyages, de la curiosité, de l'éducation, de la mode, nous n'en restons pas moins, en masse, comme Français, soumis aux exigences de notre tempérament, et nous comprenons malaisément l'œuvre d'art si elle ne nous apparaît pas d'abord comme la représentation d'un sentiment, d'une observation, d'un drame ou d'une idée exprimés en un langage visible et tangible. Il n'y a pas à s'excuser, comme on fait parfois, de cet état mental, auquel nous devons, en réalité, tous nos artistes originaux, depuis les pieux et charmans imagiers ou miniaturistes du moyen âge, jusqu'aux savans ou aimables décorateurs des siècles académiques, depuis nos naïfs ou spirituels portraitistes et illustrateurs du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'aux peintres lettrés du xix<sup>e</sup> siècle, depuis Jehan Fouquet jusqu'à Meissonier, depuis Poussin, Lebrun, Watteau, Boucher jusqu'à David, Géricault, Delacroix. Si on retirait de l'œuvre de ces admirables artistes, et de bien d'autres, tout ce qu'ils doivent à leurs lectures, à leurs études, à leur curiosité intellectuelle, qu'en resterait-il? Une fois pour toutes, finissons-en avec ces chicanes puérides. Sachons nous connaître, et tirons parti de nos qualités, d'abord, de nos défauts ensuite. Tout ce qu'on peut demander à un peintre, c'est de faire de la bonne peinture. Or un bon peintre en fait avec tout, même avec de la littérature; un mauvais peintre n'en fait avec rien. L'essentiel c'est de ne point confondre le sujet, qui n'est presque rien, avec son interprétation, qui est presque tout. Éternel sujet de malentendus entre le gros public et les artistes; les uns n'en sont encore qu'à regarder les intentions, tandis que les autres s'attachent seulement aux résultats. Le rôle de la critique est de discerner si les résultats répondent aux intentions.

L'intention de M. Rochegrosse, dans *l'Angoisse humaine*, s'est-elle exprimée en un langage de peintre assez ferme et assez clair pour qu'on en saisisse, avec satisfaction et sans effort, toute la portée? Une trentaine d'hommes et quelques femmes, tous modernes, tous de Paris, d'habits très divers, en vestons, vareuses, fracs noirs, guenilles, robes de bal, tous avec des visages tour-

mentés ou convulsés, grimpent, en se bousculant, gesticulant, vociférant, les uns par-dessus les autres, et forment une sorte de pyramide vivante, grouillante et confuse, dont le sommet lance quelques bras tendus vers deux fantômes vaguement dorés qui scintillent dans le brouillard des nues. Au fond, les toitures et les tuyaux fumans de la grande ville; en bas, un cimetière dans lequel sont déjà tombées quelques victimes de cette effroyable bousculade. L'œil est d'abord troublé par une incertitude : sur quel genre de support se hisse, pour tenter l'escalade, cette foule enfiévrée? Escalier, charpentes, maçonnerie? En fait, c'est une sorte d'avancée de terrain qui surplombe et forme cap; on ne le voit pas tout de suite; or, rien n'est si nécessaire que la vraisemblance des apparences pour assurer la vraisemblance d'un rêve. Cette première inquiétude ne se trouve guère consolée par le jeu des colorations, qui est monotone et sourd. Peut-on, il est vrai, s'étonner que le noir domine, le noir affreux de nos enveloppes, dans ce groupe de sombres figures? Pourtant, il y a noir et noir, comme l'ont su les habiles coloristes, et le noir de M. Rochegrosse n'est pas seulement triste, il est terne. Ce sont là, je crois, les deux erreurs qui ont empêché quelques personnes de reconnaître d'abord, dans la composition nouvelle de cet ingénieux chercheur, des qualités remarquables. Les figures sont clairement et puissamment groupées dans cet enchevêtrement mouvementé, la plupart des têtes, ravagées et dévastées par toutes les souffrances des aspirations chimériques, soifs de jouissances, soifs de gloire, soifs d'amour, sont peintes avec une vigueur de pinceau et une force d'expression qu'on ne trouverait point dans les toiles antérieures de l'artiste. M. Rochegrosse n'a jamais concentré, sur une de ses conceptions, plus de conscience et plus de science, plus d'émotions et plus de talent, et l'on s'aperçoit bien, plus loin, des mérites de l'*Angoisse humaine* lorsqu'on la compare avec les autres peintures où l'on traite aussi de matières philosophiques, sociales, humanitaires.

La plus vaste de toutes, l'une des moins remplies, est celle de M. Pelez qui s'intitule tout bonnement *l'Humanité*. Ne soyez pas effrayé par la grandeur du mot; l'idée est petite. Dans l'allée d'un square parisien, devant un talus de gazon, sont rangés, à la suite, quelques types connus de la pauvreté et de la vanité contemporaines : ouvriers sans travail, prolétaires invalides, mères de famille déguenillées, nourrices mercenaires, bébés richement emmitouffés, bourgeois endimanchés et catins qui végètent silencieusement, ou tapageuses, se toisant avec mépris; auprès d'un gros rentier qui ronfle sur sa chaise, un miséreux debout, aux



yeux hagards et menaçans, donne la note révolutionnaire. La file pouvait s'allonger indéfiniment, car M. Pelez aurait trouvé sans peine, dans la grande ville active et laborieuse, d'autres types complémentaires, s'il avait voulu représenter vraiment l'humanité, même l'humanité restreinte de Paris en l'an 1896. La douloureuse et fatale antithèse du luxe et de la misère qui a déjà fourni matière à tant d'œuvres déclamatoires se présente ici avec une banalité enfantine. L'addition faite, après coup, d'un grand crucifix rayonnant, que nul ne regarde, dans le fond de feuillages, ne change rien à l'insignifiance de l'ensemble. Une telle pauvreté d'idées n'aurait pu trouver d'excuse que dans la force et la beauté de l'exécution, mais, sous ce rapport, malgré un talent réel de dessinateur et d'analyste, M. Pelez est resté à mi-chemin. Quelques-unes de ses figures, notamment celles des pauvres diables affamés et souffreteux, ont été vues, d'un regard perspicace, par un artiste vraiment ému et compatissant; d'autres, celles des enfans, sont d'une tournure vive et d'un coloris charmant. Par malheur, tout cela flotte à fleur de toile, tout cela est si mince et si diaphane, qu'on croit voir des reflets plutôt que des corps. Une facture si vaporeuse est-elle acceptable en un sujet si réel, dans un cadre de telles dimensions?

Que les peintres s'occupent des questions sociales, libre à eux; ils trouveront peut-être là l'idéal nouveau qu'ils poursuivent, et nous en serons ravis. Leur art ne peut nous apporter la solution du problème, mais il peut nous donner l'émotion bienfaisante ou douloureuse qui dispose à le comprendre, et c'est tout ce que nous leur demandons. C'est aussi ce que nous avons le droit rigoureux de leur demander. Êtes-vous très ému devant les ombres diaprées de M. Pelez? J'en doute. L'êtes-vous davantage devant les figurines, très précises et très nettes, de M. Béraud, dans son petit tableau de *la Poussée*? Je ne le crois pas. L'anarchiste au repos de M. Pelez entre ici en action. D'une violente bourrade, il a brisé la porte d'une salle à manger où des gens du monde font la noce. Les convives s'enfuient, sauf un jeune homme qui profite de l'occasion pour embrasser d'une étreinte dernière sa voisine fort décolletée; c'est ce qui s'appelle finir d'une fin héroïque. C'est le pendant de la *Madeleine* d'autrefois. Jeux aimables d'une fantaisie gouailleuse et sceptique, jeux innocens d'un observateur spirituel et d'un dessinateur habile. L'exécution, si soignée et si fine, éloigne d'elle-même toute impression profonde et toute terreur durable.

Toutes ces allégories semblent bien fades à côté de la réalité. Les Belges, avec leur franchise brutale et leurs grasses palettes,

n'y vont pas par quatre chemins. Ils ne se perdent pas dans le symbole. Ils regardent ce qu'ils voient, ils nous émeuvent en le peignant. Combien moins de littérature et de sentimentalité dans la *Lutte pour la Vie* de M. Luyten que dans l'*Angoisse* de M. Rochegrosse et dans l'*Humanité* de M. Pelez! Combien plus de vérité, d'émotion, de peinture! D'imagination? nulle apparence. De raisonnement? pas davantage. Une affreuse salle basse d'estaminet où se chamaillent, s'insultent, se cognent, dans une réunion de grévistes et d'affamés, autour d'une loque rouge, des ouvriers et leurs femmes. Il y a déjà un cadavre à terre. Les vivans, au-dessus, vocifèrent, gesticulent, menacent. C'est un grouillement effroyable de têtes souffreteuses, abruties, sauvages, lamentables. L'exécution, à fond gris, avec des rehauts bleus et bleuâtres, est grave et brutale, vigoureuse et saccadée, comme l'action même. A quoi servirait une figure allégorique ou académique, la Misère ou la Famine, planant sur une mêlée suffisamment significative? A nous faire douter de la sincérité de l'artiste. Dans les sujets contemporains, presque toujours, l'allégorie est inutile, plus qu'inutile, déplacée et choquante. Il la faut laisser aux décorateurs qui en vivent.

Un autre Anversois, M. Struys, dans une scène non moins concrète, nous semble aussi exprimer l'idée de la mort d'une façon plus poignante que toutes les compositions symboliques sur le même sujet. Il lui suffit, à son habitude, de ramasser deux ou trois figures, dans un cadre étroit et bas, en des attitudes très significatives, sous les larges accens, savamment expressifs, d'un coup de lumière justement répartie. La force de son émotion et la virilité de son pinceau font le reste. Son *Désespéré* vaut ses œuvres précédentes. Au fond d'une modeste salle, une petite porte s'ouvre sur une chambre, éclairée par une veilleuse, dans laquelle on voit, de dos, se pencher une vieille dame en noir. Derrière la dame, vu de dos encore, un jeune diacre, tête nue, en surplis blanc, avec une grosse lanterne, puis, derrière, un vieux prêtre, en chasuble jaune, portant, sous un linge, l'extrême-onction; à gauche, une servante prosternée, devant un fauteuil de paille, en pleurs, la tête cachée dans son tablier; à droite, agenouillé, un vieux domestique, dont on n'entrevoit que le crâne chauve et les yeux baissés. Ces yeux, des yeux sans regards, sont les seuls que le peintre ait montrés; pas un visage de face, à peine un profil; c'est avec des dos, des nuques, des attitudes que le peintre nous remplit de l'angoisse et du respect dont tous ses personnages sont pénétrés. Des tableaux si simplement conçus et si fortement exécutés font admirer la puissance expres-

sive de la peinture à ceux qui l'aiment et devraient la faire comprendre à ceux qui ne l'aiment pas encore. Chez M. Struys, plus encore chez M. Luyten, l'harmonie est complète entre la façon de sentir et la façon de peindre, et l'on y constate cette unité d'aspect, cette coordination soutenue des formes dans la lumière, qui, pour un œil exercé, caractérise, avant tout, les bonnes peintures.

Cette unité d'aspect, qui désigne aux yeux de tous, dans une exposition ou dans un musée, les ouvrages fortement conçus et résolument exécutés, s'établit, cela va sans dire, avec plus de difficultés dans les grandes que dans les petites toiles. La multiplicité des figures, la variété des mouvemens, les complications de l'éclairage entraînent d'autant plus le peintre inexpérimenté ou indécis à une dispersion et un morcellement d'effets qu'il travaille sur une plus vaste surface et qu'il doit accorder des tonalités plus éclatantes. Rubens, Gros, Géricault, Delacroix ont donné d'admirables exemples de ces orchestrations soutenues dans la note vigoureuse et retentissante, comme Tiepolo et Boucher dans la note aimable et brillante. Nos contemporains, en général, n'osent plus se hausser à ces hardies ou joyeuses aventures; c'est dans l'atténuation des coloris, dans l'abaissement des sonorités, dans l'uniformité, plus facile à réaliser, des teintes grisâtres ou jaunâtres, que les meilleurs d'entre eux cherchent, avec inquiétude ou timidité, cette indispensable unité. En voici des exemples bien frappans dans les plus importans tableaux d'histoire ou de genre historique qu'on voit aux Champs-Élysées : ceux de MM. Tattégain, Buffet, Lionel Royer, Surand, Thirion, Boyé, Rouffet, etc. Non seulement les sujets choisis y sont tristes, quand ils n'y sont pas lugubres ou répugnans, mais la peinture y reste le plus souvent grise, mince et terne, alors même qu'elle aurait le droit, sans contredire au sujet, d'être chaleureuse, ferme et vibrante.

La notation grise, sans doute, était de rigueur pour M. Tattégain, puisque la scène terrible qu'il nous présente, avec un très remarquable talent, se passe en plein hiver, en Normandie, par un temps de neige. Les Français de Philippe-Auguste, en 1204, assiègent le Château-Gaillard, défendu par les Anglais de Jean sans Terre. Il faut lire dans le véridique chroniqueur, Guillaume Guiart, témoin oculaire, dont les descriptions exactes et détaillées ont fourni à Viollet-le-Duc la matière d'une de ses plus instructives études sur l'architecture du moyen âge, les péripéties de ce long siège, qui se termine par la prise du fort, le chef-d'œuvre du génie militaire de Richard Cœur de Lion, regardé comme imprenable. L'héroïsme des assiégeans et des assiégés fut égal dans cette lutte épique; leur cruauté ne le fut pas moins. Les habitans

du Petit-Andely, chassés par les Français, s'étaient d'abord réfugiés dans la forteresse, mais le gouverneur, Robert de Lascy, forcé de ménager ses vivres, les en expulsa bientôt. Repoussés ainsi à la fois par les deux armées, ces malheureux, vieillards, femmes, enfans, les *Bouches inutiles*, périrent, en quatre mois, de froid et de faim, dans le pli d'une vallée, entre les hautes murailles de l'Anglais et les hautes tours en bois des Français, également inflexibles. Après avoir mangé des herbes, après avoir mangé des racines, ils se mangèrent eux-mêmes, dit le chroniqueur, le chapelain du roi. M. Tattegrain, avec ce goût particulier pour les sauvageries que professe le dilettantisme aimable des jeunes générations, ne nous a point épargné cette scène de cannibalisme. On est en train, dans un coin, sur la gauche, de dépecer, en hurlant, un compagnon de détresse, mort ou mourant. Cet épisode répugnant était-il indispensable? Augmente-t-il l'impression de pitié que le peintre a voulu nous donner, et qu'il nous donne par le spectacle lamentable de toutes ces pauvres créatures déguenillées, affamées, désespérées, se traînant de tous côtés dans la neige, fouillant les glaces, se rongant les mains? L'émotion soutenue avec laquelle il a représenté tous ces désespérés suffirait à nous toucher profondément, même si nous nous arrêtions à regarder séparément chaque figure, mais ce n'est point, en vérité, dans ces figures détaillées que réside la grandeur émouvante de la composition, c'est dans l'ensemble et dans le paysage, c'est dans la majesté silencieuse et impassible de ces escarpemens inabornables, de ces neiges stériles, de ce fleuve inutile, de ces murailles hautes et de ces tours féroces, de toute cette accumulation d'insensibilités grandioses autour de ces pauvres êtres lâchement abandonnés. M. Tattegrain excelle à faire du paysage français, très réel et très observé, l'action principale de ses tragédies plébéiennes. Qui ne se souvient des tourbes affreuses dans lesquelles, sous une pluie glacée, tremblent les genoux des paysans humiliés de la *Bataille de Cassel*, et des dunes sablonneuses, tristement ensoleillées, d'où saillaient les ossemens que renifle le cheval de Condé? N'eût-il que ce mérite d'avoir montré ce que pouvait être, en notre temps, le paysage historique, c'est-à-dire un paysage vrai, servant de cadre et d'explication à une action vraisemblable, M. Tattegrain, l'un des peintres qui comprennent le mieux, et d'ordinaire avec le plus de simplicité, les souffrances des humbles et les peines des laborieux, mériterait, dans sa génération, une place à part. Tout est français dans ses œuvres : la nature, les gens, le sentiment, l'émotion; il faut lui savoir gré de cette sincérité fort rare et de ce patriotisme spécial.

Si la grisaille hivernale et normande de M. Tattegrain est plus qu'excusable, j'ai de la peine, je l'avoue, à me faire aux grisailles carthaginoises de MM. Thivier et Surand, illustrateurs de *Salammbô*. Que leur lumière est pauvre ! Que leur atmosphère est triste ! Et nous sommes en Afrique ! Le *Défilé de la Hache*, d'un parti pris jaunâtre, qui fit connaître M. Buffet, en 1894, semblerait chaleureux à côté de cette calme froideur. Ce n'est pas que ces deux toiles, très soignées, soient insignifiantes : chez M. Thivier, la disposition est dramatique, et les figures, bien posées et bien dessinées, n'y sont pas rares ; dans ce rythme atténué, d'ailleurs, l'harmonie est trouvée. Chez M. Surand, les divers morceaux, plus sèchement détaillés, se combinent avec plus d'embarras, trahissant des réminiscences trop diverses. Certains groupes, comme celui des éléphants, sont étudiés avec conscience et force. M. Surand avait débuté par des hardiesses de coloriste qu'il nous faudrait regretter si ses progrès comme compositeur et comme dessinateur devaient l'y faire renoncer. Une tristesse plus accentuée encore dans la lumière, et des timidités presque constantes dans une exécution laborieuse compromettent beaucoup aussi l'effet définitif de *Germanicus* retrouvant, sur le champ de la défaite, les squelettes et les reliques des légions de Varus. La scène est disposée sans nouveauté, suivant les traditions scolaires, mais M. Lionel Royer montre, dans quelques figures, des qualités réelles de dessinateur qui, pour être académiques, n'en sont pas moins utiles et dont le mépris n'a point porté bonheur, en ces dernières années, aux écoliers trop vite émancipés de la rue Bonaparte.

Certes, nous voyons avec joie nos jeunes peintres, émus par toutes les trouvailles inespérées qui, depuis vingt ans, à Tanagra, à Athènes, à Olympie, à Delphes, ont fait de nouveau resplendir le génie hellénique, dans sa variété la plus surprenante et sa grâce la plus familière, porter de nouveau leur imagination et leurs études vers la divine Grèce, car nous pouvons espérer qu'ils y retrouveront, avec le goût de la beauté simple et saine, le goût aussi de toutes les fortes ou tendres couleurs, de toutes les vives ou fines clartés. Dans la couleur et la clarté, les nuances sont infinies, mais toute couleur réjouit l'œil et toute clarté ranime l'âme. Nous avons bien le droit d'attendre le soleil sur la route tournante de l'Acropole où se déroule, au pied du Parthénon étincelant, la procession des Panathénées, dans la *Fête antique*, de M. Buffet. Le soleil, en effet, s'y montre, mais c'est un soleil encore mal nettoyé, et qui se dégage avec quelque effort de cette atmosphère jaunâtre dont certains archaisans anglais et alle-

mands s'obstinent à le voiler, M. Buffet dont les premières peintures portaient cette triste marque de langueur hésitante est de force, aujourd'hui, à regarder en face l'astre des peintres. Parmi les nombreuses figures qu'il groupe ou qu'il assied à l'entour du cortège sacré, quelques-unes sont vraies et charmantes, d'une vérité un peu commune pourtant et qui gagnerait à être serrée de plus près et d'un charme un peu banal encore, auquel une étude plus attentive des vases, terres cuites, et bas-reliefs eût donné plus de distinction, de souplesse, d'élégance. On souhaiterait en un mot, en cette fête attique, plus d'atticisme. La *Fête antique* a obtenu, auprès des amateurs délicats, un succès légitime; toutefois dans l'ascension régulière vers les cimes élevées de l'art que semble vouloir poursuivre M. Buffet, cet ouvrage, si intéressant mais si incomplet, ne doit être qu'une étape au delà de laquelle son talent, plus assuré et plus mûr, trouvera promptement les occasions de se signaler mieux encore.

Les aspirations vagues, dans ce genre d'évocations, et les à peu près ne suffisent pas. M. Foreau, qui possède un juste sentiment du paysage expressif, nous en fournit la preuve dans son *Cortège de Bacchus*. Passe pour le paysage de fantaisie, décoratif et conventionnel. La mythologie grecque est si poétique, la légende chrétienne est si humaine, qu'un artiste peut toujours les transplanter dans un autre milieu que leur milieu original. Les déesses de Botticelli, de Poussin, de Rubens, de Boucher sont toujours des déesses, parce qu'elles gardent encore, dans leur beauté florentine ou romaine, flamande ou française, l'âme sereine ou voluptueuse que leur a donnée l'imagination antique. Les prophètes et les apôtres de Michel-Ange et de Rembrandt, dans leur nudité colossales ou leurs guenilles hollandaises, sont encore de saints personnages parce qu'ils respirent la fierté ou la familiarité de la Bible et de l'Évangile. Mais les bacchans et bacchantes, maigriots et chiffonnés, qui cheminent sous la futaie de M. Foreau, en quoi nous parlent-ils de gaité, d'enthousiasme, de beauté? Les jeunes femmes bien plus modernes, un peu effacées, trop peu transfigurées et exaltées, de M. Boyé, dans sa *Nausicaa*, et de M. Albert-Valentin Thomas, dans son *Hymne à Sélène*, sont moins éloignées du sentiment antique, tout simplement parce qu'elles sont plus naturelles et plus expressives. La *Nausicaa* de M. Boyé notamment est traitée avec un sens délicat et poétique des jeunes élégances de la forme et des dégradations nuancées de la lumière. Sa toile est un peu grande pour l'importance et la solidité de ses figures. On peut faire la même observation pour les *Nymphes et Persée* de M. Lauth, et même pour le gracieux

*Automne. Hymne à Cérès* de M. Albert Laurens. Les rêveries archaïques gagnent parfois à être traitées en esquisses, surtout quand la rêverie reste un peu vaporeuse. On en trouve de jolis exemples au Champ-de-Mars dans *l'Homère*, assis et chantant, vers lequel accourent les pâtres, et dans les *Baigneuses* de M. René Ménard, deux effets de crépuscule, où le charme mystérieux du paysage qui s'endort s'associe agréablement au charme des nudités chastes et expressives. M. Paul Chabas, dans le *Dernier Rayon*, M. Maurice Chabas, dans *Idéal Pays*, et quelques autres encore font des recherches heureuses dans le même ordre d'idées

Sont-ce les décorateurs qui nous donneront des impressions de joie, d'harmonie, de beauté? C'est leur strict devoir, quelques-uns en ont conscience. M. Henri-Martin, dans sa seconde frise pour l'Hôtel de Ville de Paris, *la Musique, la Sculpture, l'Architecture*, nous donne au moins celle de l'harmonie. Même disposition que l'an dernier. Entre les retombées des arcs, des figures contemporaines, un sculpteur et un musicien, assis et rêvant. Autour et au-dessus d'eux, dans les tympanes, des apparitions de femmes, portant des fleurs ou des symboles, silhouettes tristes et malades, mais sympathiques et délicates. Le procédé est toujours le même, pointillé et chétif de près, mais prenant corps et assez vibrant à distance. L'harmonie est originale, tendre et fine. M. Albert Maignan, dans son *Plafond pour la Chambre de commerce de la ville de Saint-Étienne*, a très prestement et très agréablement marié les forgerons encharbonnés et les ouvrières enrubannées qui représentent les deux activités du pays, la noire industrie du fer, la riante industrie de la soie. Assises ou volantes, réelles ou idéalisées, les figures se meuvent avec aisance dans la fumée ou la clarté d'un ciel bien ouvert. C'est l'œuvre d'un artiste ingénieux et savant, qui est en bons termes avec Tiepolo et dont la main s'est assouplie et affermie à la fois après une utile conversation avec cet aimable maître. C'est aussi dans un *Plafond* où diverses allégories féminines des Lettres et des Arts déploient galamment, en des poses diverses, leurs nudités conquérantes que M. Gervais, dont nous avons souvent loué le talent sans toujours approuver l'usage qu'il en faisait, nous offre une preuve nouvelle de sa virtuosité. A notre avis, c'est la bonne. On n'a qu'à regarder les portraits superficiels qui avoisinent son plafond pour voir où le porte sa vocation. Son affection pour les colorations exaspérées ou subtiles, son habileté à manier les éclairages artificiels, son sentiment des élégances sensuelles de la beauté féminine, ses indulgences pour ce que la coquetterie et la toilette peuvent ajouter de factice et de provocant à cette beauté, tout cela trouve son emploi

dans un décor destiné à réjouir des yeux mondains, dans un milieu de plaisirs, sous les lueurs du gaz ou de l'électricité.

Ce n'est pas, hélas ! par l'accord ni l'harmonie que la toile voisine de M. Ferrier, *le Paradis des Amours*, charme et retient les yeux, bien qu'elle les attire et les éblouisse. M. Ferrier, comme M. Gervais, comme beaucoup d'autres peintres avant eux (tous nos maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, Watteau, Boucher, les Van Loo, Fragonard), paraît aimer le théâtre, la vie de théâtre, les gens et les effets de théâtre, et composer d'après ses impressions théâtrales. Ce n'est pas un crime, mais c'est un danger. Telle dose de convention, d'exagération, de sentimentalité, de maniérisme qu'on accepte, comme spectateur, un instant, sur la scène et dans des acteurs, semble tout à coup excessive dans l'œuvre pittoresque et durable, qu'on regarde longuement sous la lumière naturelle, dans le milieu ordinaire de la nature et de la vie. Le ténor de M. Ferrier, fat et souriant, qui se fait cajoler par un trio de ballerines ne rappelle que de loin, pour l'agrément plastique, bien qu'on y soit presque aussi nu, le bas-relief du musée de Naples, représentant une scène érotique du même genre, Apollon et les Grâces, disent les uns, Alcibiade dans un mauvais lieu, disent les autres. Pour le reste, pour les groupes de couples amoureux ou de nymphes taquinées par les amours, on ne peut que penser à ces *Jardins d'Amours* (à Dresde, à Madrid, à Vienne) où l'imagination sensuelle et païenne de Rubens se donnait si libre carrière avec cette puissance de fantaisie et cette chaleur d'exécution pittoresque qui justifient seules de tels caprices. M. Ferrier est un praticien extraordinairement habile, qui enlève le morceau de nu et le bout de draperie avec une prestesse et un éclat incontestables ; cette prestesse de main ne suffit pas à faire oublier la banalité de l'imagination, et cet éclat du morceau ne fait qu'accentuer le papillotage de l'ensemble.

Avec beaucoup moins de science, pour les figures, et moins d'expérience pour l'arrangement, c'est aussi par le papillotage que M. Béroud tire l'œil sur sa bizarre, sinon inconvenante, allégorie de la *Reine des Rois*. Pourquoi M. Béroud, qui est un excellent peintre d'intérieur, de lambris, de marbres, de tapisseries, s'obstine-t-il à vouloir meubler ses décors de figures vivantes et à faire des tableaux philosophiques ? Quelle admirable idée d'avoir assis sur l'autel, dans une chapelle catholique, au lieu de la Madone, une fille déshabillée et de la faire adorer par de vieux nigauds de rois mages, tandis que, dans les niches latérales, des Hercules en marbre, sortant de leurs cadres, se livrent à des pugilats grotesques ! Ce n'est pas édifiant, ce n'est guère



instructif, c'est médiocrement peint; la dernière constatation est, de toutes, la plus fâcheuse. On voit quelques figures enlevées d'une brosse assez franche, dans un ton vigoureux, chez un voisin de M. Béroud qui, comme lui, a eu son idée. L'idée de M. Trigoulet, toutefois, est plus simple, et procède de la Danse des Morts; seulement, de notre temps, si les vivans rechignent toujours à s'en aller, ils ne dansent plus comme au moyen âge; c'est au pas, à la file, qu'ils se traînent vers une grosse tête monumentale, vague et menaçante dans l'ombre, tête de Sphinx ensablé changée en tête de mort. Si M. Trigoulet, qui a un tempérament de peintre, avait donné à toutes ses figures l'accent qu'il a mis dans quelques-unes, notamment dans le mendiant du premier plan, il eût fait un bon tableau. M. Jean Veber exerce, lui, notoirement, la profession, périlleuse pour un peintre, d'avoir des idées bizarres, mais, du moins, il l'exerce en peintre. L'*Homme aux poupées* n'est qu'un fou; l'artiste ne l'est pas. C'est d'une main assez vive qu'il exhibe un détraqué déjà mûr, romantique ou décadent, exsangue et distingué en son habit noir, tenant conversation intime avec une marionnette de poète lauréat d'or dont il presse le ventre, tandis que d'autres marionnettes, dont il connaît déjà le vide, saintes ou déesses, jonchent son divan et son tapis. L'enseignement moral de cette allégorie, en tout cas le morceau capital c'est l'insolente nudité d'une grande fille qui s'étale, jambes ouvertes, près de notre rêveur de chimères, sans qu'il daigne y jeter les yeux. Revanche, appel, ironie de la réalité méprisée? Mystère. La peinture est bien menée, grasse, savoureuse: on a le temps d'approfondir.

Au sortir de tant de philosophie, il fait bon de se rasséréner par la vue d'une œuvre saine, simple et puissante. Nous en avons au moins une devant laquelle on peut, sans crainte, s'attarder. C'est le *Christ mort* de M. Henner. Cet admirable peintre, si libre dans ses partis pris, si varié dans ses monotopies, se plaît, comme tous les grands artistes, à répéter les mêmes sujets, parce qu'il les trouve plus riches à mesure qu'il les approfondit, parce que son interprétation réalisée lui semble toujours inférieure à son interprétation rêvée. Il a déjà peint plusieurs Christs, nus et blancs, ainsi étendus sur la pierre froide du tombeau; il en peindra peut-être d'autres encore. Nous doutons, jusqu'à preuve contraire, qu'il se surpasse désormais. Ce n'est pas seulement par la beauté plastique et pittoresque, par l'ampleur puissante et sûre de la forme, par l'accord grave et exquis des blancheurs dans l'ombre que sa maîtrise enchante nos yeux. Cette fois le peintre ému se montre dans un chef-d'œuvre, l'égal du savant

ouvrier ; cette fois, il a mis dans l'expression du Christ toute son âme, comme il a mis tout son talent dans la facture, avec la même simplicité mâle et tendre. La douleur est aussi profonde, noble et contenue, dans cette tête béante, aux yeux clos, que la majesté est douce dans ce beau corps affaissé. Nous voulions un exemple de grand style, en voici un, nous pouvons nous y tenir. Nous n'en trouverons point d'autre de cette valeur dans aucune œuvre religieuse ou historique.

La Bible, l'Évangile, la Légende Dorée, ne semblent plus guère exalter nos peintres, ou, s'ils feuilletent ces grands livres d'un doigt léger, c'est pour y trouver prétexte à des saynètes mondaines plus qu'à des scènes édifiantes ou touchantes. On a quelque peine à retrouver le caractère simple et grave de la Vierge Mère dans la plupart des fillettes grêles et vaporeuses, sentimentales et minaudières, qui se présentent, en foule, sous ce nom. Le *Christ et la Madeleine*, par M. Bergès, n'est qu'un joli tableau de genre, et nous lui préférons son *Martyre de saint Léon*, avec ses fonds chauds de murailles ardentes ; M. Bergès possède une palette assez riche, et ce peut être un peintre. Le *Saint Patrice convertissant deux nobles Irlandaises* par M. Etcheverry, l'*Épave sainte* de M. Fauret, le *Saint Georges* de M. Henri Cain, la *Prédication de saint Maximin* par M. Girardot, font preuve, aux points de vue pittoresque ou expressif, d'une habileté intéressante. Toutes ces figures sont de moyenne ou petite grandeur et enveloppées par le paysage. M<sup>me</sup> Demont-Breton, presque seule, dans son *Ismaël*, a donné à ses deux personnages l'importance d'études académiques, et montré, une fois de plus, son talent ferme et résolu. L'*Arène*, avec ses martyrs entassés, par M. Labadère et l'*Annonciation aux Bergers* par M. Henry Perrault, sont de grandes compositions scolaires, où les bons morceaux, fortement brossés ou savamment dessinés, disparaissent encore dans l'incertitude de l'ensemble.

L'histoire profane, même l'histoire nationale, n'inspire guère non plus nos peintres peu liseurs en dehors de M. Tattegrain. La vaste toile, commandée à M. Henry Lévy pour l'Hôtel de Ville de Dijon, la *Bourgogne*, est menée avec cette souplesse de pinceau et cet agrément d'esprit dont ce décorateur distingué a donné des preuves à Saint-Merry et au Panthéon. La composition groupe autour du trône de la Bourgogne un choix de ses illustres enfans, depuis saint Bernard et Philippe le Bon jusqu'à Rude et Carnot. La société est nombreuse, elle pouvait l'être plus encore, car la Bourgogne est une mère féconde et robuste, et ses enfans, de tous temps, ont compté parmi les hommes les plus mâles et

les plus énergiques qui aient porté au loin la gloire du nom français. Ce caractère de santé, de force, de gaieté aussi, qui est bien du terroir, le retrouvons-nous ici dans la jeune dame, élégante et languissante, qui préside cette correcte assemblée, avec les trois Grâces et l'Amour? Le retrouvons nous même dans les attitudes, les expressions, les types, la plupart si connus, des revenans illustres qui l'entourent? Moins d'aimables allégories, plus de réalité physiologique et psychologique, c'est ce qu'on demandera désormais et justement aux peintres d'histoire. Toutes les prestesses et les séductions de la brosse ne sauraient les dispenser de cette qualité fondamentale, la sincérité d'imagination. C'est une qualité qu'on a toujours remarquée dans les ouvrages de M. Rouffet et ce souci de la vérité se remarque encore dans son épisode de la campagne de Russie, *les Aigles*. Un groupe de soldats, sous la brume, dans la neige, chevauche d'un pas lourd, emportant les drapeaux sacrés, dont les hampes dépouillées et les aigles mutilées se profilent tristement sur le ciel. L'impression est grave et même grandiose, la peinture, par malheur, un peu mince. Comme tableau épisodique, la *Charge repoussée*, par M. Sergent, est un des plus vivans qu'il ait faits. Le moyen âge est surtout représenté par deux petites études de M. Jean-Paul Laurens, deux enfans dans un cachot, les *Otages*, et l'impératrice byzantine *Irène*; cette dernière est un morceau excellent pour le sens historique et la force de l'expression colorée. Nous devons aussi remercier un Anglais, M. Joy, de nous avoir donné cette année, dans sa *Jeanne d'Arc* endormie, la conception la plus pure et la plus gracieuse de notre héroïne nationale. Dans le xvii<sup>e</sup> siècle, M. Gaston Mélingue nous montre *Jean-Bart, à Versailles*, bousculant, avec sa rude franchise, les courtisans, et M. Gérôme, le Roi-Soleil, vieilli et cassé, escortant, d'un pas fatigué, la chaise à porteurs où se prélassait la Maintenon, durant la *Promenade de la Cour dans les jardins de Versailles*.

## II

L'imagination qui conçoit le beau et qui ressuscite le passé a toujours été le privilège d'un petit nombre d'artistes. Il n'est point surprenant que dans une époque d'agitation pratique et de surexcitations constantes, comme la nôtre, où la prolongation du rêve solitaire et de la réflexion personnelle devient chaque jour plus difficile et plus anormale, ce nombre semble diminuer encore. On a beaucoup parlé d'idéal, il est vrai, dans ces derniers temps, mais on ne parle jamais autant de bonne santé que dans la maison

d'un malade, et l'agitation incohérente et fiévreuse avec laquelle nous discutons sur l'esthétique est la preuve même que nous manquons, sur ce point, et de convictions et de direction. Sans nous attarder à de vagues doléances, après avoir constaté qu'il nous reste, en somme, un groupe fort honorable de peintres en quête de conceptions poétiques, sachons jouir de ce que nous offre l'esprit observateur et ingénieux de nos contemporains, et, à défaut de rêves sublimes, estimons, à leur prix, ces délicieuses et innombrables joies que nous peuvent donner les peintres de la réalité, par la seule contemplation intelligente de la nature et de la vie. Les beaux et bons portraits, les grands et fins paysages, les scènes de mœurs naïves ou spirituelles abondent dans les deux Salons, comme d'habitude, et pour peu qu'on aime vraiment la peinture, qu'on ait l'œil sensible au langage de la couleur et aux éloquences de la lumière, on y admire souvent avec quelle variété de vues, avec quelle verve et quelle vivacité les peintres contemporains, mal préparés, en général, aux réalisations complètes, mais fort habiles aux notations brèves et rapides, savent distinguer et définir des aspects imprévus dans le spectacle toujours mobile des êtres et des choses.

Nous avons déjà remarqué combien les portraits collectifs, les réunions d'un certain nombre de personnes dans leur milieu accoutumé, deviennent d'usage et même de mode. C'est encore une tradition qui renaît. Dès les premiers temps de la Renaissance, bien avant ces fameux tableaux de corporations hollandais dont Ravestein, Frans Hals, Van der Helst, Rembrandt et bien d'autres nous ont légué de si admirables spécimens, les peintres d'Italie aimaient à grouper leurs contemporains, soit parmi le cortège des figures idéales, en spectateurs et assistans, comme les Florentins, soit dans le cadre réel d'une salle de concert ou de festin, comme les Vénitiens, et, à leur suite, les Bolonais. Au Louvre même, le groupe de *Musiciens et Artistes* par François Puget, fils du grand sculpteur, la *Famille de M<sup>me</sup> Mercier* par Dumont le Romain montrent (sans parler des peintures officielles) que cette pratique n'eût point répugné à nos peintres, si les mœurs leur en avaient fourni de plus fréquentes occasions. C'est depuis une trentaine d'années, depuis le réveil de l'esprit d'association, à l'imitation des Hollandais, que cet usage a décidément reparu. Tous les hommes de notre génération se souviennent de l'impression produite par le *Docteur Velpeau au milieu de ses élèves* de Feyen-Perrin (salle des internes à l'hôpital de la Charité) et l'*Hommage à Delacroix* par M. Fantin-Latour (suivi, quelques années après, par l'*Atelier des Batignolles*), lorsque ces deux peintures, si hon-

blancs, y amollit forcément et y décompose les formes : nous l'avons déjà constaté dans toutes les scènes d'hôpitaux, naguère traitées par les artistes les plus différens. La meilleure dont on se souvienne est peut-être la *Salle d'hôpital* de M. Jimenès, qui obtint la médaille d'honneur en 1889, dans la section espagnole. M. Story comme M. Jimenès, malgré son origine étrangère, est un praticien d'éducation française. On retrouve dans sa symphonie en blanc, à un degré moindre, les qualités d'un de nos compatriotes qui, l'un des premiers, a étudié ces sortes d'effets avec une délicatesse particulière. M. Dantan se souvient aujourd'hui de ses premiers succès ; il les renouvelle en nous montrant dans un atelier inondé de lumière, peuplé de plâtres blancs, un vieux mouleur qui dépouille le modèle en terre de son enveloppe (*Moulage*) ; c'est un pêle-mêle de blancs vifs et presque aveuglans, dans lequel M. Dantan se plaît à nous indiquer une multitude de nuances curieuses et d'amusantes subtilités.

L'essentiel, en ce genre de groupes, c'est que les figures se présentent ou se meuvent dans un milieu justement approprié et qu'elles s'accordent avec ce milieu, soit d'intérieur, soit de paysage. Rien n'est plus fâcheux que de sentir les deux choses, décor et figures, mal associés, discordans et comme juxtaposés. C'est pourtant, si je ne me trompe, l'impression qu'on éprouve devant le groupe de sept jeunes filles rangées en pleine lumière, par M. Schommer, dans un jardin. Toutes les étoiles de cette pléiade mondaine sont charmantes et fraîches, d'une fraîcheur encore avivée par la grâce légère des toilettes d'été. Quelle occasion, pour un peintre, d'associer toutes ces jeunesse dans une harmonie printanière, avec les jeunesse de la verdure et des fleurs ! Mais M. Schommer, bon figuriste, n'est pas au même degré bon paysagiste. C'est le cas de plusieurs de ses compagnons de Rome, notamment de M. Wencker. Celui-ci déshabille, il est vrai, ses demoiselles, et, dans un parc ombreux, auprès d'un bassin propice aux ébats des nymphes, il nous montre à nouveau une déesse du *high-life* détachant sa sandale, entourée d'une dizaine d'aimables compagnes, dans la même nudité, se baignant ou prêtes à se baigner. Toutes ces figures, séparément, sont correctes, d'un joli mouvement, d'une exécution savante et fine, d'un style net et élégant qui sent ses bonnes études d'après l'antique, mais l'eau où elles se plongent ne les trempe pas, les futaies où elles marchent ne les ombragent pas ; sur leurs corps polis et intacts on ne voit jouer ni une ombre ni un reflet ; on dirait de charmantes statuettes d'ivoire, dans un cabinet d'amateur, posées sur un fond vert. Le *Paphos* de M. Gorguet, dans de plus grandes dimensions, qui re-

présente aussi une scène de bain, toute moderne malgré le titre, témoigne d'une connaissance plus exacte de l'entourage naturel. Les nudités, souples et chastes, juvéniles et élégantes, sans aucune des maigreurs ni des pauvretés à la mode, s'y mêlent, en d'heureuses attitudes, à des figures de jeunes filles habillées. Il est regrettable que l'exécution de cette charmante composition soit, pour le coloris, incertaine et terne. Les progrès du jeune artiste s'y affirment, dans le dessin et le style, d'une façon remarquable; les baigneuses ne sont pas Grecques, mais le sentiment est presque antique. Parmi les adorateurs de la beauté plastique, M. Gorguet est évidemment l'un de ceux qui professent pour elle le culte le plus élevé et le plus pur, et qui sait le mieux composer un groupe. Je ne trouve la même vérité, dans la grâce, ni chez M. Lalyre, ni chez M. Paul Leroy, ni chez M. Tapissier, dont les groupes féminins ont pourtant du mérite. Il est vrai que tous ces artistes, comme M. Bouguereau, dans sa *Vague*, et M. Gérôme, dans sa *Vérité*, ont cherché la beauté idéale, et que plus hardis que ces maîtres, ils ne se sont pas contentés d'une figure isolée; on doit leur en tenir compte.

Nous aimons trop, nous connaissons trop aujourd'hui les champs et les bois pour nous faire à ces paysages conventionnels dont nos portraitistes décorateurs, Largillière, par exemple, accompagnaient leurs figures réelles, lorsqu'ils prétendaient encore les placer dans un milieu exact. Si on nous peint les gens en famille, nous les voulons vraiment en famille, dans leur logis vrai, dans un paysage vrai. On regarde, aux Champs-Élysées, quelques morceaux agréables dans ce genre, *Une Conversation entre Amis dans un atelier*, par M. Morisset, la *Loge de M<sup>lle</sup> Yvette Guilbert*, par M. Alberti, et, dans de plus grandes dimensions, *l'Échec et Mat* de M<sup>lle</sup> Beaury-Saurel, *Loin de Paris* de M<sup>me</sup> Delacroix-Garnier etc... Je rangerais volontiers dans la même catégorie, en y voyant un bon exemple de ce qu'un esprit délicat et poétique peut ajouter de charme à un ensemble d'images réelles par l'ingénieuse adaptation du paysage, la grande toile, un peu trop grande, d'une tonalité grise et assourdie, très délicatement nuancée, de M. Paul Steck, *Tendre automne*. Le jeune homme assis au pied de l'arbre qui s'effeuille, la jeune mère qui s'avance vers lui, avec un geste heureux, la fillette portant une grosse gerbe de fleurs, pressée contre sa mère, sinon les trois autres jeunes femmes, au fond de la prairie, qui s'effacent dans l'ombre tombée, toutes ces figures familières semblent bien des portraits et des portraits d'êtres aimés. Une sorte de mélancolie aimable, dans le recueillement du crépuscule et les décolorations de l'arrière-

saison, plane sur cette scène familiale qu'elle poétise et ennoblit.

La toile décorative que M. Lucien Simon au Champ-de-Mars intitule *la Peinture* semble aussi une réunion de portraits. Près d'une fenêtre largement ouverte sur la perspective d'un village, au bord d'un lac, un peintre, assis devant sa toile, a pour modèle, modèle indocile et agité, un baby que sa mère s'efforce de tenir à la pose, sur ses genoux, tandis qu'une jeune fille, debout entre eux, cherche à amuser l'enfant. La silhouette attentive de l'artiste travaillant dans l'ombre, les silhouettes mouvementées des jeunes femmes, en robes claires, se découpant sur les clartés de la campagne lointaine, ont fourni au peintre l'occasion de noter des oppositions ou des rapprochemens lumineux, d'une délicatesse bien observée. Si l'exécution générale n'est pas soutenue, d'un bout à l'autre, avec la résolution qui caractérise les œuvres définitives, et si même l'on pourrait désirer plus d'éclat en certaines parties, la toile n'en reste pas moins charmante par son accent sincère et naturel. C'est de ce côté, à notre avis, que M. Lucien Simon, artiste très bien doué, mais encore inquiet et tâtonnant, ferait bien de porter son principal effort, car c'est, jusqu'à présent, dans ces groupemens de figures familières, qu'il s'est montré le plus personnel. Une inquiétude du même genre que celle qui trouble M. Lucien Simon, l'inquiétude propre aux intelligences ouvertes et curieuses, toujours prêtes à comprendre les manifestations les plus diverses, dans le présent comme dans le passé, ne cesse d'agiter M. Blanche. Nous aurions tort de nous en plaindre, car c'est souvent avec un vrai charme qu'il nous a fait partager, par ses réminiscences heureuses, son enthousiasme éclectique pour les maîtres anglais, flamands, hollandais, français, dont les charmes divers l'enivrent tour à tour. En nous montrant, dans la campagne, le vaillant paysagiste norvégien, *Fritz Thaulow*, rubicond, jovial, heureux, en blouse d'été, devant sa toile, avec sa femme et sa fillette derrière lui, tenant entre ses genoux son dernier baby, M. Blanche pense au maître de la clarté et de la santé, au grand Pierre-Paul, à Rubens ; on peut avoir de plus mauvaises pensées. Le groupe est vivant et charmant, avec des morceaux vifs et hardis, d'une fraîcheur exquise, comme le baby rose, habillé de rose, et le bon visage rose, tout épanoui, du peintre. L'accord avec le paysage, comme chez M. Simon, est parfait ; il n'y manque de même qu'une décision plus soutenue dans l'ensemble. Combien de peintres autour de MM. Simon et Blanche, à qui l'on pourrait adresser ces éloges et exprimer ces regrets ! Il faut de la curiosité, de la variété, du dilettantisme, si l'on veut ; pas trop n'en faut, cependant ; sinon une heure arrive, parfois bien vite, où l'esprit médiocre et

meilleurs, se trouvent naturellement ceux dont les modèles sont les plus chers au peintre, portraits de parens, d'amis, d'eux-mêmes, le *Portrait de mon fils André*, par M. Benjamin-Constant, d'une si mâle tenue, d'un dessin si ressenti qu'on pense, en le voyant, aux belles œuvres d'Ingres, celui de *M. Carolus-Duran*, par M. Henner, une étude fine, puissante, profonde, celui de *Paul Leroy*, peintre aimable et doux, celui de *M. Émile Motte*, peintre belge, maladif et mystique, par eux-mêmes, tous deux d'une facture habile et appropriée aux caractères. Il y faut joindre encore le *Portrait de M. B...* si exact et si net, par M. Morot, deux fins portraits de M. Axilette (*M. Paul Hervieu* et *M. Leclanché*), puis, quantité d'œuvres intéressantes ou fidèles, par MM. Cormon, Marec, Henri Boyer, Pille, Brunet, C. Leroux, Barthillot, Umbricht, Maxence, Jolyet, Joubert, etc.

Au Champ-de-Mars même abondance relative, dans une note moins variée, et, sauf exceptions, dans un style coloré, plus libre ou plus lâché, avec une recherche du beau coup de brosse coulant et facile. Le portrait inachevé d'*Alexandre Dumas*, par M. Roll, est une esquisse vigoureuse et passionnée d'un sentiment si intense et d'une expression si forte qu'on ne saurait désirer mieux. La sympathie cordiale et supérieure de M. Carolus-Duran a aussi bien compris la physionomie réfléchie de *M. Georges Leygues* que la physionomie ardente de *M. Paul Déroulède*, et M. René Ménard, dont les progrès sont rapides, a caractérisé deux amis, deux peintres, MM. *Lucien Simon* et *Cottet*, avec une franchise et une chaleur remarquables. *M. Zorn* s'est entrevu lui-même, assis, en blouse blanche, dans son atelier, sous une lueur glissante et caressante; c'est un des meilleurs spécimens de son talent si particulier. Les étrangers, d'ailleurs, dans les deux Salons, rivalisent avec nous sur ce terrain. Les Anglais, notamment, aux Champs-Élysées ont remporté d'éclatantes victoires. Le *Portrait du colonel Anstruther Thomson*, acquis pour le Musée du Luxembourg, par M. Lorimer, celui de *M. P. L...* par M. Orchardson, celui de *John Polson Esq.*, par M. Lockhart, y représentent l'école britannique dans toute sa sincérité, sa précision, son intime énergie. Au Champ-de-Mars, on remarque le *Docteur Roux*, une figure vive et nerveuse, par M. Edelfelt, le *Docteur Grier*, d'une physionomie singulièrement fine et résolue sous ses cheveux grisonnans, par M<sup>lle</sup> Cecilia Brown, de Philadelphie, et quelques toiles de MM. Sargent, Verheyden, etc.

Les femmes, les belles et les jeunes, et les autres aussi, ont porté bonheur, cette année, à quelques-uns de leurs portraitistes ordinaires ou extraordinaires. C'est, d'une part, MM. Hum-



d'une part, et, d'autre part, MM. Berton, Tournès, Rosset-Granger, continuent à montrer leur délicate virtuosité.

M. Jules Breton est un des maîtres infatigables qui, l'un des premiers, a compris ce qu'il y avait de force et de séduction dans l'association intime du paysan vrai et de son paysage local. Que ses *Artésiennes* se mettent à la besogne dès l'aurore, ou qu'elles se reposent, à la chaleur du jour, on sent qu'elles vivent dans la plaine, bien chez elles, à leur aise, dans l'atmosphère saine, mêlée de brumes et de rayons, à qui elles doivent leurs allures vives et leurs visages pensifs. Un délicat accord du même genre retient les yeux sur les *Souvenirs de Bretagne*, par M. Edmond de Palézieux (les adieux d'un marin et d'une paysanne au bord de la mer). Le paysage et les gens s'y associent naturellement et s'y complètent. Il est à remarquer que parmi les bretonnans d'aujourd'hui, se trouvent beaucoup d'étrangers. M. de Palézieux est Suisse, M. Bulfield est Anglais, M. Marinitsch est Autrichien; tous deux connaissent leurs marins de Bretagne et peignent bien les loups de mer, hérissés et tendres, brutaux et bonasses, lorsqu'ils se rencontrent en terre ferme, par des jours brumeux, dans quelque boutique ou cabaret bas et obscur (*Chez le Barbier; les Trois Pilotes*). On regrette que les intentions ethnographiques, plus étendues et plus ambitieuses, qu'on constate et qu'on approuve dans les grandes peintures de M. Deyrolle (*La Procession*), et de M. Chigot (*Pèlerinage de Saint-Jean-sur-Mer*), n'y aboutissent pas à un effet plus soutenu pour l'ensemble, ni à des rendus plus fermes et plus expressifs dans la détermination des types. M. Dagnan a cependant donné sur ce point des exemples qu'on pourrait suivre.

Il faut aller au Champ-de-Mars pour trouver une intelligence plus profonde et plus virile des naïvetés héroïques de la vieille race armoricaine. Toutes les études au *Pays de la mer*, incomplètes et brutales, par M. Cottet, ont un accent de rudesse forte et gauche qui, malgré tout, retient autant qu'elle étonne. Quelques-unes, comme la *Vieille aveugle*, ont une sorte de grandeur sauvage qui sent son primitif, et la peinture, d'une matière forte et grasse, est tout imprégnée de cette chaleur intense, si rare en ce temps d'anémie, que nous avons signalée, dès le début de l'artiste. M. Cottet, évidemment, tâtonne et se débat, dessinateur incertain, sous le poids même de la matière abondante et généreuse, mais opaque et lourde, dans laquelle il taille plus qu'il ne modèle ses figures massives; on peut espérer que son tempérament robuste sortira victorieux de cet honorable labeur. Malgré ses insuffisances, ce tempérament est, d'ailleurs, si marqué que,

par sa seule générosité native, il exerce une action utile autour de lui. On en peut voir les effets, pas très heureux encore, dans le *Pardon de Tronoan Lanvoran* où M. Lucien Simon, troublé par son ami, exagère ses naïvetés et ses lourdeurs. On en constate de bien plus satisfaisans dans le portrait même de M. Cottet, par M. René Ménard, dont nous avons déjà parlé. Que M. Cottet et ses amis ne se découragent donc pas, qu'ils s'assouplissent et qu'ils se complètent en suivant cette voie franche et droite : pourvu qu'ils nous délivrent, dans les paysanneries, du sentimentalisme romanesque et de la peinture vaporeuse, ils seront bénis.

Aux Champs-Élysées, d'ailleurs, on sent bien aussi, çà et là, le besoin d'en revenir, dans les sujets réels, à une exécution plus réelle, plus forte, plus colorée. M. Bordes, qui est un bon portrait (*Portrait de M. Jean Aicard*) et qui a fait d'estimables tableaux d'histoire, affirme ses qualités de compositeur et de peintre dans le *Laboureur et ses enfans*. On voit là, dans un intérieur rustique, très fermement brossé, un visage de vieux paysan à l'agonie et quelques autres campagnards d'un caractère juste et hardiment poussé. La douleur intense et naïve des deux jeunes époux contemplant, tout hébétés, le *Berceau vide*, après l'enterrement de l'enfant, par M. Buland, est exprimée simplement, avec force, d'une façon poignante. Le *Joueur de vielle* de M. Décote est une étude, ferme et ressentie, de la misère parisienne, dont quelques autres types, bien vus et bien rendus, se meuvent sur les seconds plans de *Devant Saint-Sulpice* par M. Besson. MM. Decote et Besson, déjà remarqués l'an dernier, ont de vraies qualités de peintres. Au Champ-de-Mars, en dehors de MM. Cottet et Simon, il n'y a guère (chose singulière !) dans ces sortes de sujets, de peinture généreuse et savoureuse, si ce n'est le *Pèlerinage* de M. Dauchez, paysage crépusculaire, un peu difficile à pénétrer, mais d'une harmonie douce et profonde avec quelques figures fort expressives. En général, chez les rustiques ou rusticisans, ce sont les traditions de Bastien Lepage ou de Meissonier qui dominent encore, c'est-à-dire l'analyse attentive plutôt que la synthèse chaleureuse, le dessin minutieux plutôt que la coloration large, avec une certaine tendance à la sécheresse et à la pauvreté dans le maniement du pinceau. MM. Friant et Muenier, les plus intéressans, dont les études, précises ou poétiques, sont toujours ingénieuses, soignées, délicates, ne se sont pas encore assouplis et réchauffés, en mûrissant, autant que l'a fait M. Dagnan et le plaisir qu'on éprouve à voir leurs toiles serait singulièrement accru si l'œil y trouvait, dans la facture, plus de vivacité et plus de liberté. Ils ont, ce semble, moins profité de leur séjour au milieu

des virtuoses du pinceau, fort nombreux au Champ-de-Mars, que les élèves même de Meissonier, MM. Charles Meissonier, Lucien Gros, Moutte, par exemple, plus soucieux que par le passé de l'enveloppe colorante et de l'agrément coloré. Le *Poste de l'équipage à bord du « Magnhild »*, par M. Charles Meissonier, est un excellent morceau de peinture, où l'on ne trouve plus trace des anciennes duretés. Les idylles bretonnes de M. Lucien Gros, notamment le *Cidre nouveau* et la *Barrière*, les études de M. Moutte, témoignent d'un effort réfléchi et heureux dans le même sens. Quant à M. Steinheil, l'archéologue, historien exact et peintre habile, c'est aux Champs-Élysées, où il est rentré, qu'on peut juger son talent savant et sûr dans le *Vénitien* et les *Trois avis*.

Pour la ferme et vive manœuvre du pinceau, pour l'intensité et la pénétration de vues qu'ils apportent dans l'observation même des choses familières, les étrangers sont toujours bons à consulter dans les deux endroits. Nous avons déjà parlé des Belges, MM. Struys et Luyten. Nous aurions pu y joindre M. Léon Frédéric, dont les études, âpres et rudes, ont toujours d'admirables naïvetés et M. Leempoels qui demande aussi conseil aux honnêtes primitifs. Qu'on regarde certains Anglais, M. Joy avec son intérieur d'*Omnibus de Bayswater*, rempli de voyageurs si britanniques, M. Lorimer, avec son *Mariage de convenance*, quelques Espagnols, notamment les vives esquisses de M. Sorolla y Bastida (*le meilleur Berceau; la Bénédiction de la Barque*), quelques Allemands, déjà connus, mais toujours intéressants, MM. Liebermann (*la Fin de la Journée*) et Kuehl (*Vieille Boucherie à Lubeck*), on reconnaîtra que, si la plupart d'entre eux ont fait leur éducation à Paris et profité de nos enseignements, ils ne tardent point à nous rapporter, en échange, de chez eux, un regain de santé et de vitalité qui peut aussi nous être utile.

Dans la plupart de toutes ces représentations de la vie moderne, le paysage tient une grande place, et les artistes qui peuvent prendre leurs coudées franches, les exposans du Champ-de-Mars, ne manquent pas de joindre à leurs études d'atelier leurs études en plein air. Beaucoup de spécialistes s'en tiennent encore, cependant, au paysage désert ou peu peuplé, soit exact, soit poétisé et, parmi eux, se rencontrent des maîtres et des apprentis d'un grand talent. Le magnifique panneau, *la Loire*, dans lequel M. Harpignies, avec une maturité paisible et fière, semble avoir résumé, dans un style à la fois ferme et nuancé, toute la science acquise durant une laborieuse et heureuse carrière, a pu légitimement disputer la médaille d'honneur aux belles œuvres de MM. Henner et Benjamin-Constant. Le *Val de Lavardin*, par M. Busson où

Dumas applique à des ruines françaises sa juste et forte vision, il y trouvera des spectacles suffisamment merveilleux pour n'avoir pas besoin de recourir aux apparitions surnaturelles. L'aurole dont il illumine un fragment de statue dans *Pompéi*, est une superfétation bien inutile ; la réalité, justement admirée et chaudement interprétée, en pareil cas, suffit. On ne sent pas assez peut-être de cette chaleur d'âme devant les monuments, ces témoins pensifs et souvent accusateurs de l'activité et de l'instabilité humaines, dans les *Ruines du château d'Angles*, par M. Pierre Ballue, dans *Villeneuve-lès-Avignon*, par M. Camille Dufour, dans les *Brouillards du matin au Petit-Andely*, par M. Simonnet, dans le *Mont-Saint-Michel*, par M. Noirot ; néanmoins, ce sont toutes là des études sérieuses et intéressantes, dont le nombre s'accroît heureusement chaque année. Aucun effort individuel n'est perdu pour la vie universelle. Ce seront peut-être les pochades des paysagistes et les instantanés des cyclistes qui, en répandant la connaissance de notre admirable passé, contribueront plus efficacement que les études des archéologues et les protestations des lettrés à protéger, contre l'indifférence ou la sottise, et à sauver ce qui nous reste encore de notre patrimoine national et de nos grandeurs historiques. Faut-il ajouter que le passé familial et populaire, tout ce qui exprime l'individualité d'une race ou d'une génération, nous paraît aussi vénérable que le passé monumental ? Faut-il dire que tous les paysagistes faisant halte dans les ruelles ou sous les remparts des vieilles villes, sous l'éternel rajeunissement des aurores joyeuses et des crépuscules mélancoliques, nous semblent aussi accomplir une œuvre pie, et, quand ils sont en France, une œuvre nationale ? Les études de MM. Petit-Jean, Gagliardini, Allègre pour la France, de MM. Rigollot pour l'Algérie, de MM. Bompard, Saint-Germier pour l'Italie, et bien d'autres que nous ne saurions énumérer, rentrent dans cette intéressante catégorie. Au Champ-de-Mars, MM. Cazin, Raffaelli, Billotte, Thaulow, pour la France, Willaerts et Baertsoen pour la Belgique, etc., nous offrent, dans ce genre, des séries particulièrement remarquables.

Quant aux paysagistes simples, à ceux qui veulent seulement nous dire ce qu'ils ont éprouvé de gaieté ou de tristesse, de surprise ou d'étonnement, de charme passager ou de profond ravissement devant un coin du vaste monde, la foule en est grande et leurs façons de sentir et leurs manières de rendre sont si variées qu'il faudrait des pages nombreuses pour les analyser. Beaucoup de ces notations vives et rapides sont bien près d'être des chefs-d'œuvre. La plupart sans doute resteront à l'état d'indication et

ne se transformeront jamais en tableaux; mais qu'importe? La valeur de l'œuvre ne se mesure point à la dimension. Un accent sincère, nouveau, vif, tendre ou passionné, suffit à sauver de l'oubli un panneau grand comme la main. Combien d'esquisses ou de croquis, chez les grands artistes, valent mieux que leurs œuvres achevées, à plus forte raison chez les artistes ordinaires! Prenons donc nos contemporains, curieux et chercheurs, inquiets et sensibles, pour ce qu'ils ont; s'il en est peu qui aient la force de couper et de lier, dans le champ de nature, de très grosses gerbes, il en est beaucoup qui savent y assembler de délicieux bouquets et cueillir des fleurs délicates. Prenons leurs bouquets et respirons leurs fleurs. Qu'on regarde, ici près, les toiles de MM. Quost, Guillemet, Hareux, Dameron, Quignon, Yon, Sébilleau, Masure, Desbrosses, Paulin Bertrand, Tanzi, Isenbart, Japy, Le Sénéchal, Maincent, Ravanne, Barillot, Bail, Biva, Kreyder etc.; et là-bas, celles de MM. Dinet, Gustave Colin, Montenard, Dauphin, Harri-son, M. Eliot, Dumoulin, Damoye, Courant, Chudant, Victor Binet, Baud-Bovy, Burnand, Barrau, Zakarian, Stengelin, H. Saintin, Rusinol, Moullé, Lobre, Lecamus, Latenay, Jettel, Iwill, Georges et Lucien Griveau, Durst, Cabrit, etc., on sera surpris et ravi du nombre d'impressions nouvelles ou renouvelées, souvent tra-duites en un style sincère et personnel, que nos contemporains ont éprouvées devant les multiples spectacles des climats divers et des saisons changeantes, et qu'ils ont éprouvées assez vivement et fortement pour nous les faire partager.

GEORGE LAFENESTRE.

# REVUE LITTÉRAIRE

---

MARGUERITE DE NAVARRE

D'APRÈS SES DERNIÈRES POÉSIES

---

Les érudits sont des gens heureux. Confinés dans des études spéciales, ils goûtent sans remords ces jouissances d'une intensité extraordinaire que les autres hommes sont réduits à attendre de la satisfaction d'une manie ou d'un vice. Et la Providence les tient en sa protection. Elle sème sous leurs pas les jolies trouvailles et les bonnes fortunes : on ne cite pas un chercheur de quelque mérite qui n'ait fait un certain nombre de découvertes non sans prix. Son action éclate avec évidence dans la découverte de l'important manuscrit que M. Abel Lefranc vient de retrouver et de publier. Ce manuscrit n'était pas enfoui en de lointaines archives. Il ne se dissimulait pas en des cachettes mystérieuses. Il s'offrait bien plutôt à la curiosité des chercheurs. Il sollicitait leur attention. Il était à la disposition de tous, à la Bibliothèque nationale, où il figure au catalogue des manuscrits français sous son vrai titre : *Les dernières œuvres de la Reine de Navarre, lesquelles n'ont encore été imprimées*. Il a échappé à tous ceux qui en ces cinquante dernières années ont multiplié les travaux sur la vie et les œuvres de la sœur de François I<sup>er</sup>. Ils ont passé à côté de lui et ils ne l'ont pas vu. Car l'heur de cette trouvaille était de tout temps réservé à M. Le-

(1) *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, publiées pour la première fois par Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, 1 vol. in-8° (Colin). Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

de longues et pénibles négociations se conclure pour sa fille Jeanne d'Albret un mariage qu'elle désapprouve. Elle souffre, tant de la conduite politique de Henri d'Albret qui essaie de traiter avec Charles-Quint, que des infidélités de ce mari trop jeune et trop aimé. Elle est humiliée par l'attitude plus que froide de Henri II à son égard, inquiète même pour sa situation financière. Ajoutez qu'elle assiste depuis quelque temps à un redoublement de persécution religieuse et qu'elle est cruellement déçue dans ce rêve de tolérance qu'elle avait fait. Mais la douleur qui prime toutes les autres est celle que lui cause la perte de ce frère pour qui elle avait poussé l'affection jusqu'à l'adoration et jusqu'au culte. Elle s'enferme au monastère de Tusson, où pour lors elle se trouvait, et y passe quatre mois dans une retraite « la plus austère qu'on eût su voir », n'interrompant ses méditations que pour aller à l'église s'agenouiller sur les dalles du chœur ou chanter avec les religieuses. Depuis, elle erre de ville en ville, promenant son deuil de Nérac à Mont-de-Marsan, de Lyon à Pau, sans plus nulle part retrouver le calme, pareille à un vaisseau désemparé et se comparant elle-même au « navire loing du vray port assablé. » Un même regret occupe sa pensée. Une même image est présente à son souvenir. Elle est partout dans les vers que dicte Marguerite à cette époque, dans la *Comédie sur le trespas du Roy à quatre personnages*, dans le poème intitulé bizarrement *le Navire*, sorte de « consolation » où le roi défunt apparaît à sa sœur et s'efforce de la consoler. C'est elle encore qui clôt le long poème des *Prisons de la reine de Navarre*. Image singulièrement différente de la réalité, mais vue à travers la douleur, épurée, spiritualisée, éclairée comme d'une lumière surnaturelle. Car à mesure qu'elle se sent plus près du terme, Marguerite devient insensible aux intérêts d'ici-bas, s'attache de toute son âme aux espérances de la vie future, adhère de toutes ses forces aux dogmes de la foi catholique qui a toujours été la sienne. Par là elle ne dément pas sa vie précédente, mais elle en dégage plutôt la signification. C'est ce qu'il peut y avoir intérêt à montrer.

On se fait, encore aujourd'hui, du caractère de Marguerite de Navarre, ainsi que de son rôle littéraire, une idée fautive. On se la représente ordinairement sous les traits d'une princesse instruite, spirituelle, élégante, capable au besoin de traiter avec adresse, courage et décision les plus grandes affaires, mais d'ailleurs, comme une duchesse d'Étampes ou une Diane de Poitiers, libre en ses propos, d'esprit léger, de mœurs faciles et même galantes. C'est la légende, mais une légende que des recherches dont les résultats sont acquis à l'histoire n'ont pas suffi à détruire. Car sans doute le vrai a en soi une force d'expansion qui lui est essentielle ; mais de son côté la légende a une vertu merveilleuse pour couvrir, cacher et enfin étouffer la vérité.

Comment s'est formée la légende de Marguerite ? Il n'est pas très

d'arrêter notre opinion, de choisir, et de juger. Elle se définit « une qui s'est toujours laissé gagner à tout le monde. » Elle entre naturellement dans l'opinion d'autrui et va d'elle-même se placer au point de vue de son interlocuteur, tour à tour amusée par la frivolité des mondains, séduite par l'esprit des libertins, gagnée par l'austérité des Réformés. Le spectacle mouvant des idées est pour elle un charme. La conversation est pour elle un besoin. La discussion l'attire et la ravit d'autant plus qu'elle porte sur des questions plus abstraites. Jusqu'aux derniers jours, son étude de prédilection, celle qui n'a cessé de passionner son esprit, ç'a été la théologie.

Un autre trait de cette nature, c'est la tendresse du cœur. Marguerite a besoin moins encore d'être aimée que d'aimer. Elle se dévoue à ceux qui l'entourent et qui souvent la récompensent mal de ce qu'elle fait pour eux. Elle se prodigue pour ses amis. Elle les défend avec un zèle infatigable. Dans son esprit si ouvert à toutes les idées, l'idée seule de la haine n'entre pas. Elle devance, par bonté naturelle et effusion spontanée du cœur, cette doctrine de la tolérance qui plus tard sera chez nous le résultat de déductions philosophiques. Elle est charitable et pitoyable à toutes les formes de la souffrance. La plus grande partie de ses ressources passe en libéralités et en aumônes. La première fondation faite à Paris d'un hôpital réservé aux enfans est son œuvre. Telle est cette complexion d'une âme qui aime à aimer.

Ce mélange de la curiosité de l'esprit et de la tendresse du cœur, c'est par où tout s'explique chez la reine de Navarre. Et d'abord son mysticisme, s'il est vrai que le mysticisme consiste à introduire l'imagination dans le domaine de la foi et le romanesque dans la piété. Mystique, Marguerite l'a été de toutes les manières, et des plus vulgaires comme des plus raffinées. Elle croit aux pressentimens, aux songes et aux apparitions. « Le jour que le roi François lui fut ôté, dit Sainte-Marthe, elle rêva qu'elle le voyait pâle et abattu qui, d'une faible voix, l'appelait : « Ma sœur, ma sœur. » Plus tard, un an après le mariage de sa fille, elle vit apparaître en songe une très belle femme, vêtue de blanc, qui tenait à la main une couronne de toute sorte de fleurs et qui disparut en lui disant : « A bientôt. » Elle comprit qu'elle était destinée à mourir dans l'année. « A partir de ce moment, elle abandonna l'administration de ses biens au bon plaisir de son mari, ne tint plus aucun compte de ses domestiques occupations, se désista de passer le temps à ses accoutumées compositions et commença à s'ennuyer de toutes choses. » Ces idées sur la communication des âmes étaient alors très répandues, et il n'y a pas lieu d'y insister. Ce qui a beaucoup plus de valeur, c'est cette correspondance spirituelle avec Briçonnet, où le confesseur et sa pénitente traitent, dans le jargon spécial, des doctrines les plus ardues et les plus quintessenciées. Marguerite a pratiqué



toient du corps aussy tôt ainsy qu'il trespasloit, elle vouloit veoir si l'on sentirôit quelque vent ou bruit, ou le moindre résonnement du monde, au desloger et sortir, mais qu'elle n'y avoit rien aperceu... Et ajouta que si elle n'estoit bien ferme en sa foy, qu'elle ne sçauroit que penser de ce deslogement et département de l'âme et du corps. » D'autres traits témoignent de ce tour habituel de sa méditation. Elle est de celles pour qui la crainte du mystère final a étendu son ombre sur toute la vie.

Aussi ne s'étonne-t-on pas de trouver sous sa plume cette plainte qui lui échappe au cours d'une lettre à François I<sup>er</sup> : « J'ai porté plus que mon faix de l'ennui commun à toute créature bien née. » Cet ennui dont le faix s'est trouvé pour elle si pesant, ce n'est pas celui qui résulte des accidens de la destinée et du hasard des épreuves. Ces épreuves qui donnent au courage l'occasion de s'exercer et retrempe en nous l'énergie, servent à nous rappeler que l'existence est pour chacun de nous au prix d'un effort de volonté sans cesse renouvelé. Mais ceux mêmes qui se sont montrés forts dans l'adversité cèdent à la tristesse qui se dégage de l'ordre lui-même de l'univers. Ils réfléchissent aux conditions générales de la vie. Il y a ici-bas trop d'injustice; la misère est trop prochaine et les espérances sont trop éloignées. Sur-tout la médiocrité de toutes choses fait le tourment de ces âmes éprises d'infini. Ce fond de tristesse généreuse, c'est ce qui donne à la physionomie de la reine de Navarre son caractère de noblesse et de gravité. Et ce qui fait le charme de cette physionomie, c'est que la surface reste néanmoins légère et brillante. L'humeur est mobile, « jamais oisive ou mélancolique », s'accommodant aux circonstances et aux gens, l'esprit aimable, avivé par le désir de plaire, le bon sens aiguë par le goût de la raillerie et de l'épigramme. Il suffit de regarder les portraits de Marguerite : les yeux longs et à fleur de tête, le grand nez, la bouche largement fendue sont de la sœur de François I<sup>er</sup>. Il suffit de parcourir ses lettres : les saillies et le pétitement de gaieté, la belle humeur et la raison moqueuse sont de la grand'mère de Henri IV.

Dans ce que nous venons de dire peut-être trouverait-on la réponse la plus satisfaisante à la question, d'ailleurs insoluble, des opinions religieuses de la reine de Navarre. Pour ce qui est de sa piété elle-même, de la sincérité et de la solidité de sa foi, on ne saurait les révoquer en doute. Mais dans quelle mesure accepta-t-elle quelques-unes des idées essentielles de la Réforme? Rien de plus facile que de s'emparer de tels passages de ses écrits, et, en les interprétant au sens le plus rigoureux, de tirer l'auteur au protestantisme. Il reste à savoir si elle donna jamais, à part elle, cette précision à sa pensée et se soucia de pousser à bout certaines tendances de son esprit. Elle était femme

par des pseudonymes dont quelques-uns sont transparents, sont des personnages de la cour. Leurs réflexions sont celles que devaient éveiller dans un esprit bien fait les récits qu'on venait d'entendre. Il en est, parmi ces réflexions, de singulièrement austères et qui iraient à donner l'*Heptaméron* pour un livre d'édification. « Les maux que nous disons des hommes et des femmes ne sont point pour la honte particulière de ceux dont est fait le compte, mais pour ôter l'estime de la confiance des créatures en montrant les misères où ils sont subjects, afin que nostre espoir s'arreste et s'appuye à Celluy seul qui est parfait et sans lequel tout homme n'est que imperfection. » Les traits de ce genre abondent, trahissant le zèle dévot et l'humeur prêcheuse : « Par cela je vous apprendray à confesser que la nature des femmes et des hommes est de soy encline à tout vice, si elle n'est préservée de Celluy à qui l'honneur de toute victoire doit être rendu... Par ceci, Mesdames, pouvez connotre la fragilité d'une estimée femme de bien ; et je pense, quand vous aurez bien regardé en ce miroir, au lieu de vous fier à vos propres forces, vous retournez à Celluy en la main duquel gist vostre honneur... Sachez qu'au premier pas que l'homme marche en la confiance de lui-mesme, il s'éloigne d'autant de la confiance en Dieu. » Si vous pensez que c'est revenir à Dieu par un étrange détour et que la bonne reine a pu s'amuser du contraste qu'il y a entre la liberté des tableaux qu'elle trace et l'austérité des légendes qu'elle y ajoute après coup, c'est une erreur. Il n'y a de sa part nulle ironie et nulle intention de mystifier le lecteur. Mais elle cède à une tendance de sa nature et ne s'arrête pas au moment précis où l'entretien tourne au sermon et le propos gaillard s'achève en homélie. Laissons d'ailleurs de côté ces passages où perce l'intention de moraliser ; il reste que des hommes et des femmes s'étant réunis pour causer, la conversation prend le tour auquel elle revient inévitablement, toujours et partout, et dans les salons d'aujourd'hui comme dans les cours d'amour du moyen âge. On disserte sur la question des rapports des sexes, sur la supériorité de l'un ou de l'autre, si la faute de la femme est plus grave que celle de l'homme, si les mariages d'inclination valent mieux ou ceux de convenance, si le mari n'est pas souvent responsable de l'inconduite de sa femme, si l'on doit se venger, ignorer, pardonner. Les *histoires* servent d'exemples.

Ces histoires nous paraissent aujourd'hui peu exemplaires. Elles nous choquent par la crudité du ton, par la vivacité des détails et d'aucunes fois par la plus rebutante grossièreté. Mais c'est que nous les lisons avec un esprit d'aujourd'hui. Il n'est que juste de tenir compte de la différence des temps. Or, au lieu de puiser dans le vieux répertoire gaulois, ou de mettre à profit les récits de Boccace, son modèle, Marguerite rapporte des aventures qui pour la plupart sont réelles,

formée, où l'ancienne société ayant perdu sa règle, la nouvelle n'a pas encore trouvé la sienne.

Ainsi disparaît le contraste qu'on se plaît à établir entre les contes de la reine de Navarre et les poésies de Marguerite. On ne lit plus guère ces poésies, et on ne les lit pas sans ennui; elles ont péri par l'insuffisance de l'exécution, et si elles ne tiennent pas de place dans l'histoire de la littérature, c'est faute que la forme y ait été égale au sentiment. Mais la conception y est souvent originale et supérieure à ce que nous trouvons chez les meilleurs poètes de l'époque. L'intensité avec laquelle Marguerite exprime sa tendresse pour son frère, la naïveté de l'émotion en face de la nature, l'angoisse de la mort, les effusions mystiques, ce sont autant d'éléments du lyrisme. Les *Dernières poésies* contribuent à faire mieux ressortir le caractère religieux et, si l'on veut, la note protestante de ce lyrisme. Dans le poème des *Prisons*, — soit d'ailleurs qu'elle s'y soit elle-même mise en scène ou qu'elle y ait esquissé une sorte d'allégorie des destinées de l'âme — la reine de Navarre fait une revue des « prisons morales » par où elle a successivement passé. Elle a été prisonnière de l'amour, puis de l'ambition et de l'honneur mondain, enfin de la science. Elle s'est enfermée dans le palais du savoir humain, et ce palais, dont les piliers étaient faits avec des livres, était encore une prison. La délivrance lui est venue d'une parole qui a été pour elle la révélation souveraine et la parole de vie :

« Je suys qui suys, qu'œil vivant ne peut voir »  
 Ceste voix-là, ceste parole vive,  
 Où nostre chair ne congnoist fonds ne rêve,  
 Me print, tua et changea si soudain  
 Que je perdis mon cuyder faux et vain;  
 Car en disant « Je suys qui suys » tel maistre  
 M'aprint alors lequel estoit mon estre.  
 S'il est qui est, hors de luy je ne puy  
 Dire de moi, sinon que je ne suys.  
 Si rien ne suys, las ! où est ma fiance,  
 Vertu, bonté, et droite conscience?  
 Or suis-je rien, s'il est celui qui est.

Et elle prolonge en une terrible série de vers cette opposition entre le créateur qui est *Tout* et la créature qui n'est *Rien*. Ce sont les litanies de l'âme dévote, ravie en l'adoration de son Dieu, et qui trouve, à se remettre sous les yeux sa propre humilité, une âpre jouissance. Le style même est d'une lectrice habituée des livres saints, retrouvant sous sa plume les images bibliques, abondant en rapprochemens avec les personnages des Écritures, Dathan et Abiron, Samson, Samuel, Saül. Nous avons ainsi l'idée d'une poésie d'essence religieuse, qui a sa source dans la vie intérieure et dans les émotions de l'âme mise par la

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 juin.

Nous disions il y a quinze jours que la période qui se terminait avait été une période de préparation et d'attente. Les vacances parlementaires prenaient fin; les Chambres venaient de rentrer en session. Ce n'était pas faire concurrence à ces prophètes dont nous possédons à Paris, en ce moment même, un curieux spécimen, que d'annoncer, de la part des radicaux et des socialistes, toute une série d'interpellations. Le passé nous répondait de l'avenir. Au reste, quelques-uns des principaux orateurs de l'opposition, et entre autres le plus sonore d'entre eux, M. Jean Jaurès, n'avaient pas attendu le retour des Chambres pour faire part par écrit au gouvernement de leur intention de l'interpeller. C'est à M. Barthou, ministre de l'intérieur, que M. Jaurès avait adressé sa lettre : il se proposait de l'interroger sur la portée politique du mouvement administratif. A défaut de ce thème oratoire, M. Jaurès en aurait certainement trouvé un autre à développer, et peut-être même aurait-il bien fait de le chercher, car celui-là n'était pas très bon; mais il fallait bien que le nouveau cabinet essayât tout de suite le premier feu de ses adversaires. Les radicaux socialistes s'étaient autrefois légèrement amusés de la bonne composition de quelques-uns de nos amis, qui avaient cru devoir laisser vivre le ministère Bourgeois pendant un certain temps avant de l'attaquer. Ces procédés de temporisation ne sont pas à leur usage. Dès le premier jour, ils choisissent leur terrain, ou du moins ils prennent une position d'attaque sur le premier qui se présente, et ils adressent de là leurs sommations au gouvernement. C'est ce qu'a fait M. Jaurès. Toutefois, à mesure qu'on se rapprochait de la rentrée des Chambres, et surtout lorsque cette rentrée a été effectuée, l'embarras des socialistes est devenu de plus en plus manifeste. Il s'est traduit par des ajournements successifs de leurs interpellations. Comment faire un grief sérieux à M. le ministre de l'intérieur d'avoir procédé à un mouvement administratif? N'était-ce pas son droit? Tout cabinet qui arrive aux affaires n'en a-t-il pas fait autant? M. Bourgeois n'en a-t-il pas fait beaucoup plus que M. Barthou? Et celui-ci ne s'est-il pas exposé aux justes reproches de ses amis pour n'en avoir pas fait assez?

de l'occasion pour dire qu'il n'aurait jamais commis une pareille faute : on ne peut, il est vrai, le juger que sur celles qu'il a commises, mais il y en a assez pour croire qu'il aurait pu commettre même celle-là, si c'en est une. M. Faberot en a profité à son tour pour déclarer, dans une interruption, qu'il n'y avait pas de sang royal, ce qui a fait rire tout le monde. M. Rambaud, ministre des cultes, a indiqué à la Chambre les raisons sérieuses qui l'avaient déterminé à proposer le choix de M<sup>sr</sup> Mathieu comme archevêque. Enfin, et là surtout a été l'intérêt de la séance, M. Méline, président du Conseil, entraîné par les développemens que prenait le débat, a exposé en quelques mots précis et énergiques la politique du gouvernement. On l'accusait d'être le prisonnier de la droite cléricale et monarchique. « J'ai planté, a-t-il répondu, mon drapeau au milieu de cette Chambre; j'accepte tous les concours de bonne volonté pour m'aider à le maintenir. »

Cette déclaration, faite avec un accent d'honnêteté et de courage auquel les Chambres sont toujours sensibles, a produit une très vive impression. Il y avait longtemps qu'un ministère n'avait tenu un pareil langage. Tous avaient plus ou moins dit qu'ils faisaient une politique d'idées et de principes et non pas une politique de personnes et de groupes; mais tous, en réalité, s'étaient particulièrement préoccupés des groupes et des personnes à rallier ou à repousser, et encore plus à repousser qu'à rallier. Ils avaient cherché à donner satisfaction à telle fraction parlementaire plutôt qu'à une autre, ou même spécialement à l'exclusion de cette autre. M. Méline n'exclut de sa majorité que ceux qui s'en excluent eux-mêmes. Il a un programme et il s'y tient, sans se croire obligé de le défendre par des excommunications individuelles. L'accepte qui veut. M. Méline ne fait de marchandage avec qui que ce soit; on n'a pas essayé de lui imposer des conditions, et si on l'essayait, il ne les accepterait pas; il est et il restera ce qu'il est, un républicain ferme et modéré, fidèle exécuteur de toutes les lois, réformateur dans une mesure qu'il croit sage et prudente et qui, en tout cas, est nettement déterminée, point cléricale, mais respectueux de l'idée religieuse et de la liberté de conscience : tel qu'il est, tel qu'il se montre, il a demandé à la Chambre de lui donner sa confiance, et la Chambre la lui a donnée.

Elle l'a fait à deux reprises différentes, une première fois sur l'interpellation de M. Rivet relative à l'incident de l'archevêque de Toulouse, une seconde fois sur l'interpellation de M. Jaurès relative au mouvement préfectoral. Car il a bien fallu, en fin de compte, que cette interpellation se produisît au grand jour d'un débat public. A vrai dire, venant après celle de M. Rivet elle était moins dangereuse encore qu'auparavant. Toutes les fois que l'opposition réussit à donner à une affaire une couleur anticléricale, la majorité du gouvernement tombe à son étirage inférieur. Bien que les passions d'autrefois se soient, comme on a pu

galerie. M. Bourgeois avait dit ou paru dire qu'il y avait quelque différence entre le socialisme et le collectivisme, et, s'il désavouait le second, il montrait une certaine faiblesse envers le premier. M. Millerand, secondé bientôt par M. Jaurès, a déclaré que cette différence n'existait pas, et que l'identité était parfaite entre le socialisme et le collectivisme. On ne pouvait pas être partisan du premier sans l'être du second. Nous sommes volontiers de cet avis, et nous ne sommes pas les seuls. Malgré les protestations de M. Mirman qui a écrit une lettre officielle à M. Millerand pour se séparer de lui sur ce point particulier, tout le monde commence à confondre les deux systèmes. Le socialisme peut être une tendance humanitaire et vague; le collectivisme en est la mise en œuvre logique et concrète. En tout cas, si ce n'est pas l'opinion de M. Mirman, c'est celle de M. Jules Guesde, le représentant du vieil esprit collectiviste, qui a donné à M. Millerand une sorte d'estampille officielle, avec un air rogue, il est vrai, comme il convient à un ancêtre naturellement grondeur à l'égard des générations plus jeunes et plus alertes, mais enfin avec toute l'autorité dont il dispose. Les manifestations extra-parlementaires de MM. Millerand, Mirman, Guesde, Jaurès, etc., ont été l'objet de nombreux commentaires; elles ont fait couler beaucoup d'encre. Toute l'attention publique, ou du moins ce qui en était pour le moment disponible, s'est porté sur les disputes des socialistes et des collectivistes, et le sujet était en somme plus digne d'intérêt que le déplacement du préfet du Tarn. Ce déplacement était, à la vérité, le principal grief de M. Jaurès au début de son discours, mais M. Jaurès a l'esprit trop généralisateur pour s'attarder à ces détails d'ordre secondaire. Il a demandé nettement au ministère : Êtes-vous pour ou contre le socialisme? en ajoutant qu'il ne saurait plus y avoir d'autre question.

MM. Méline et M. Barthou ont accepté la question ainsi posée, et ils ont reconnu du même coup l'identité établie entre le socialisme et le collectivisme. Dès lors, M. le ministre de l'intérieur a pu dire que toute hésitation à l'égard de ces doctrines serait « criminelle ». C'est la lutte contre le collectivisme que le gouvernement a entamée avec une résolution, une vigueur de ton, une netteté d'attitude des plus honorables de sa part. En quelques heures de discussion, beaucoup de nuages ont été dissipés, et aussi un certain nombre de situations se sont trouvées modifiées. On a vu se dessiner une classification des partis toute nouvelle, avec des mots d'ordre qui, de part et d'autre, n'avaient pas été entendus jusqu'ici. Et, symptôme plus remarquable encore, on a entendu résonner les mots d'ordre d'autrefois sans qu'ils produisissent le moindre effet. Ils se sont en quelque sorte perdus dans le vide.

Il y a un homme dans la Chambre auquel sa situation de président de groupe a donné une importance toute représentative, c'est M. Isam-

prisonnier de personne, que la droite ne lui avait rien demandé, qu'il ne lui avait rien promis, et qu'elle restait libre de voter suivant le sentiment et la conscience qu'elle avait des véritables intérêts du pays. Et ces paroles ont été couvertes d'applaudissemens. Et le ministère, comme nous l'avons dit, a eu une majorité de 80 voix. Il faut avouer que M. Isambert avait bien quelques excuses, et que, s'il ne reconnaissait pas la Chambre, c'est que celle-ci n'est plus tout à fait la même qu'il y a trois mois. Que faut-il en conclure, sinon que les socialistes ont effrayé la Chambre aussi bien que le pays, et qu'elle juge suffisante l'expérience qui vient d'être faite d'un gouvernement vivant sous leur patronage. Elle ne montre aucun désir de la recommencer. Elle n'a pas osé renverser le ministère Bourgeois, et il a fallu que le Sénat vint à son aide et prit pour lui toute la responsabilité. Mais maintenant elle fait, et elle continuera sans doute de faire tout son possible pour échapper à une seconde épreuve. La première a coûté assez cher.

Et puis, la Chambre tient à discuter le projet de loi sur les quatre contributions directes qui lui a été présenté par M. le ministre des finances. Peut-être n'en est-elle pas très enthousiaste; mais lorsqu'elle le compare au projet d'impôt sur le revenu que M. Doumer lui avait soumis, elle n'hésite pas à lui donner la préférence. Il est probable que M. Cochery bénéficiera de ces dispositions. Sur bien des points les craintes inspirées par l'ancien ministère rendent l'œuvre de celui-ci plus facile. A force de répéter que notre système fiscal est plein d'imperfections et qu'il faut absolument faire quelque chose pour les corriger, — on ne sait pas très bien quoi, mais on est sûr qu'il faut faire quelque chose, — on a fini par le faire croire au pays, bien plus peut-être qu'on ne le croit soi-même. Rien n'a été plus imprudent que cette campagne contre nos contributions directes, et surtout contre deux d'entre elles, l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt personnel mobilier. On a donné à l'impôt des portes et fenêtres une si mauvaise réputation qu'on se trouve aujourd'hui obligé de le supprimer. Pourquoi? Parce qu'on a dit qu'il était un impôt sur l'air et sur la lumière: il a suffi d'un mot, et de ce qu'on peut appeler un mot d'auteur, pour condamner une taxe qui reposait sur un des signes les plus certains et les plus évidens de la fortune. On remplacera ces signes par d'autres, qui ne vaudront pas mieux: amour du changement beaucoup plus que des réformes véritables. N'est-ce pas encore l'amour du changement et aussi de l'imitation, mais d'une imitation imparfaite, qui nous porte à distribuer nos impôts en diverses cédules, sous prétexte d'atteindre toutes les sources du revenu, ou du moins des revenus du capital, car les revenus du travail restent exempts? Mais l'impôt personnel-mobilier disparaît-il comme l'impôt des portes et des fenêtres? Non, il change seulement de nom, il s'appellera l'impôt de la cédule supplémentaire, il reposera sur de nouveaux signes exté-

qu'il établit, en le mettant sous le couvert d'un impôt général sur les valeurs mobilières, françaises et étrangères. Après avoir posé le principe de cet impôt, il se demande pourquoi la rente seule y échapperait, et il conclut qu'elle ne doit pas le faire. Le détour est peut-être ingénieux, mais c'est un détour un peu trop visible. Voilà ce que tout le monde se dit à la Chambre et au Sénat, même parmi ceux que des considérations politiques amèneront à voter l'impôt sur la Rente. Si le ministère Méline était renversé sur cette question, on verrait presque inévitablement revenir les radicaux, et ils auraient cette fois une force beaucoup plus grande pour faire passer leur impôt général sur le revenu. Ils auraient la force qu'un parti retire de l'impuissance constatée du parti adverse et de l'avortement de ses projets. Ah ! si la Chambre arrivait à la conviction qu'on s'est trompé, qu'il n'y a rien à faire, ou du moins rien d'important, ni de profond, pour réformer notre système fiscal ; si elle se rendait compte de la valeur intrinsèque de ce système, le meilleur à nos yeux qui soit au monde ; si elle revenait à cette parfaite sagesse dont elle s'est trop éloignée, tout serait pour le mieux. Mais cela n'est pas présumable. Quelque désagréable que soit le calice que nous tend M. Cochery, il faudra sans doute le vider, car on aperçoit tout à côté M. Doumer avec un autre calice encore plus amer et beaucoup plus grand. C'est là ce qui désarme, ou du moins ce qui affaiblit les modérés dans l'opposition qu'ils auraient pu faire, et à laquelle beaucoup d'entre eux ont renoncé. Les radicaux et les socialistes leur ont appris comment on soutient un ministère : cette leçon de dure discipline n'a pas été tout à fait perdue.

Si M. Léon Say ne nous avait pas été enlevé, l'impôt sur la Rente n'aurait pas eu de plus ardent ni de plus éloquent antagoniste que lui. On se rappelle les études qu'il a publiées ici même sur cette question qui le passionnait (1). Mais il n'est plus. Au regret que nous cause sa perte s'ajoute en ce moment celui que nous inspire la mort de M. Jules Simon. Ce n'est pas dans une chronique qu'on peut tracer de M. Jules Simon un portrait digne de lui. Si d'ailleurs nous étions tenté de le faire nous craindrions, sur plus d'un point, de dire les mêmes choses que M. Étienne Lamy dans un article sur le gouvernement de la Défense nationale qu'on peut lire en tête de cette livraison même de la *Revue*, et de les dire moins bien. Nous ne pouvons cependant pas laisser disparaître M. Jules Simon sans rappeler d'un mot sa longue existence de travail ininterrompu, de dévouement aux plus nobles causes, et de désintéressement absolu.

Pendant toute sa vie, il a défendu la liberté ; il y croyait en philosophe, il a voulu la pratiquer en homme politique ; et il a tout sacrifié à cette préoccupation chez lui dominante, même sa popularité, qui, en

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1894.



impression. Il n'en avait pas été de même des publications antérieures de M. Crispi : soigneusement émondées et expurgées, elles avaient pris à tâche de tout ménager, d'abord la situation personnelle de M. Crispi, mais aussi celle de ses amis ou alliés de Londres, et la vérité y avait été mesurée avec tant de parcimonie qu'il était difficile de l'y bien reconnaître. Le ministère actuel a montré moins d'hésitation : il a tout dit ou à peu près tout. Il résulte de ses confidences faites au public que les conversations entre le cabinet anglais et le gouvernement italien ont eu, à diverses reprises, le caractère de la plus grande intimité. De cela, on se doutait bien, mais on ne savait pas exactement jusqu'où cette intimité avait été poussée, quelle forme elle avait eue, quels liens en étaient résultés entre les deux gouvernements. Lorsqu'on a vu, par exemple, que le brouillon d'une lettre adressée par lord Salisbury au ras Mangascia était soumis au préalable au ministère italien, que celui-ci dictait les corrections à y faire, et que ces corrections y étaient faites, on a compris qu'il s'agissait de quelque chose de plus sérieux qu'on ne l'avait cru d'abord.

Il est hors de doute aujourd'hui, et cette constatation n'est pas pour déplaire en Italie, qu'entre Rome et Londres il y a eu constamment échange de vues, afin d'établir et de maintenir un parfait accord politique. On s'est rendu des services réciproques ; on a discuté et préparé des plans d'action commune ou concertée. L'occupation de Kasala paraît avoir été un des points sur lesquels on est revenu le plus souvent. Nous avons déjà signalé le peu d'intérêt que cette occupation avait pour l'Italie, même à ses propres yeux ; mais il n'en était pas de même aux yeux de l'Angleterre. Celle-ci y attachait une grande importance, sans doute pour le développement ultérieur de projets encore mal connus. Quoi qu'il en soit, l'entente entre les deux gouvernements est devenue très étroite. Aussi lorsque l'Italie a soudainement éprouvé les désastres que l'on sait, n'a-t-elle pas hésité à se tourner vers l'Angleterre pour lui demander un concours sur lequel elle croyait bien pouvoir compter, et qui d'ailleurs ne lui a pas fait complètement défaut. On assure toutefois, — nous laissons cet incident de côté, d'abord parce qu'il ouvrirait des questions nouvelles, et ensuite parce qu'il n'est pas encore tout à fait éclairci, — on assure que l'intervention de l'Allemagne n'a pas été inutile pour amener l'Angleterre à franchir le pas et à annoncer au monde un peu étonné qu'elle allait, sans plus de retard, entreprendre une expédition sur Dongola. Mais était-ce bien dans l'intérêt de l'Italie que cette expédition allait être entamée, ou n'y avait-il pas d'autres motifs encore de la faire, et des motifs supérieurs ? Les ministres anglais ont fourni à ce sujet les explications les plus confuses. Tantôt ils ont parlé de l'Italie qu'il fallait dégager de l'étreinte des derviches, et tantôt de l'Égypte à laquelle il fallait donner du côté du Soudan une frontière plus solide. Cette dernière considération a fini

position libérale, il a fini par refuser de répondre. A supposer qu'il sache exactement ce qu'il veut faire, bien qu'il ne veuille pas encore le dire, il s'est au moins trompé sur la légitimité de quelques-uns des moyens qu'il a employés : le jugement du tribunal du Caire en est la preuve. On sait, au surplus, que rien n'est sérieusement commencé au point de vue de l'expédition militaire : la saison s'y oppose, et elle s'y opposera jusqu'à l'automne. En attendant, qu'a fait l'Angleterre ? Elle a fait occuper Souakim par des troupes venues de l'Inde, en remplacement de la garnison égyptienne qui a reçu l'ordre de se replier sur le Nil. On assure qu'un tel acte a froissé à Constantinople des susceptibilités très naturelles. Souakim n'appartient pas au khédivé au même titre que le Caire, et l'autorité du sultan s'y exerce d'une manière plus directe. Il y a eu de la part de l'Angleterre quelque chose de brutal dans l'occupation qu'elle en a faite. Quel est son dessein ? Veut-elle établir à Souakim un des points de départ et une des bases de ses opérations futures ? Cela est possible, et expliquerait l'espèce d'entorse qu'elle a donnée au droit des gens. Mais ici on se demande encore avec quel argent seront payées les troupes indiennes en garnison à Souakim. Sera-ce avec les ressources du budget indien ? Le gouvernement de l'Inde proteste contre ce nouvel accaparement, le moins justifiable de tous, car s'il est difficile d'admettre que les créanciers de l'Égypte paient une expédition dont un des objets principaux est de secourir les Italiens, il l'est encore bien plus de faire entendre aux Indiens qu'ils doivent concourir à cette même œuvre, non pas seulement de leur sang, mais encore de leurs deniers. Et quand même il s'agirait de l'Égypte et non pas de l'Italie, ce ne serait pas au budget de l'Inde à supporter les frais de l'expédition. On le voit, les diverses initiatives prises par le gouvernement de la Reine avec une réflexion peut-être insuffisante soulèvent un grand nombre de questions délicates. L'opinion, même en Angleterre, commence à s'en émouvoir, et on n'est encore qu'au début. On a des difficultés avec l'Italie ; on en aura avec d'autres puissances ; elles ne se dénoueront heureusement que si tout le monde y met du sien. Le défaut capital de la politique anglaise est de vouloir se cacher, ruser, biaiser, même avec l'opinion du pays, même avec la majorité du parlement, alors que l'écheveau, si embrouillé aujourd'hui, des affaires de l'Égypte et du Soudan, ne pourra se démêler qu'avec le concours sincère et loyal de toute l'Europe.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

	Pages.
LE ROMAN D'UNE INCONNUE, première partie. . . . .	327
MANNING. — LES ANNÉES CATHOLIQUES (1851-1892), par M. FRANCIS DE PRESSENSE. . . . .	366
MARIE-ANTOINETTE ET MADAME DU BARRY, par M. PIERRE DE NOLHAC. . .	402
REVUE LITTÉRAIRE. — Rome, DE M. ÉMILE ZOLA, par M. RENÉ DOUMIC. .	447
REVUE MUSICALE. — <i>Hellé</i> , A L'OPÉRA: <i>le Chevalier d'Harmental</i> , A L'OPÉRA- COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	459
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	468

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Juin.

LA DUCHESSE DE BOURGOONE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV. — II. L'ENFANCE ET LES FIANÇAILLES, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. . . . .	481
LE ROMAN D'UNE INCONNUE, dernière partie. . . . .	512
L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU.	539
DE L'ORGANISATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL. — VI. LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS DANS LES LÉGISLATIONS ÉTRANGÈRES, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	576
REMORDS D'AVOCAT, dernière partie, par M. MASSON-FORESTIER. . . . .	598
LA GRANDE ÉPREUVE DE LA PAPAUTÉ, par M. H.-FRANÇOIS DELABORDE. .	637
LA RELIGION DE LA BEAUTÉ, ÉTUDE SUR JOHN RUSKIN. — II. SES PAROLES, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	655
LES COLONS FRANÇAIS ET LE COMITÉ DUPLRIX, par M. G. VALBERT. . . . .	696
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	708

#### Livraison du 15 Juin.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉPENSE NATIONALE. — II. LES IDÉES ET LES HOMMES, par M. ÉTIENNE LAMY. . . . .	721
ANGÈLE DE BLINDES, première partie, par M. FRÉDÉRIC PLESSIS . . . . .	752
LA CARTE RELIGIEUSE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE, par M. GEORGE GOYAU.	788
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — IX. L'ÉCLAIRAGE, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. . . . .	821
LE ROMAN SUÉDOIS. — I. LES ORIGINES, par M. O.-G. DE HEIDENSTAM. .	853
L'ARMÉE DE MÈNÉLIK, par M. ALBERT HANS. . . . .	868
LA PEINTURE AUX SALONS DE 1896, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts . . . . .	897
REVUE LITTÉRAIRE. — MARGUERITE DE NAVARRE D'APRÈS SES DERNIÈRES POÉSIES, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	946



